

LE
CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-TREIZIÈME ANNÉE

2041

TOME DEUX CENT QUATRIÈME
DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT SOIXANTE-HUITIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1901

LETTRE

AU DIRECTEUR DU *CORRESPONDANT*

Paris, 1er juillet 1901.

Mon cher Directeur,

Une communication bienveillante a mis entre mes mains le très intéressant document pour lequel je vous demande l'hospitalité du Correspondant.

C'est une Lettre officielle adressée, le 15 novembre 1900, par les chefs et les représentants des missions catholiques de toutes les parties de la Chine, à M. Pichon, ministre de France.

Cette Lettre, postérieure à l'occupation de Pékin, proteste en termes formels contre l'accusation, si souvent répétée, qui tend à imputer aux missionnaires la responsabilité des événements et à leur reprocher d'avoir sollicité des puissances l'envoi d'une expédition.

Elle établit, en même temps, qu'ils n'ont demandé ni réparation extraordinaire ni privilège nouveau, mais l'exécution pure et simple des traités signés entre la France et la Chine, et les mesures nécessaires pour en garantir l'application.

Les attaques dirigées, depuis un an, contre les missionnaires ont pu égarer l'opinion et troubler même les esprits les plus sympathiques à leur cause.

Rien ne saurait, ce me semble, mieux répondre à ces attaques injustifiées, et rectifier plus complètement les erreurs répandues, qu'un document aussi grave, aussi authentique et revêtu de signatures aussi pleinement autorisées.

Le Correspondant rendrait à la cause catholique un nouveau et signalé service en le portant à la connaissance du public.

J'espère que vous partagerez mon avis, et je vous remercie d'avance, en vous priant, mon cher Directeur, de me croire toujours

Votre bien cordialement dévoué,

A. de Mun.

LETTRE AU MINISTRE DE FRANCE A PÉKIN

Voici le document adressé à M. Pichon par les chefs et représentants des Missions catholiques de toutes les parties de la Chine :

Shanghaï, le 15 novembre 1900.

Monsieur le Ministre,

Quelle que puisse être la solution de la crise présente, il n'est pas excessif de prévoir qu'elle pourrait amener le remaniement des traités sous le régime desquels nous vivons en Chine depuis quarante ans. Les soussignés, chefs ou représentants de Missions catholiques de toutes les parties de la Chine, considèrent qu'en pareil cas, il leur est impossible de se désintéresser, et ils viennent soumettre à Votre Excellence leurs vues sur l'état actuel de la question chinoise, au point de vue spécial des intérêts qui leur sont confiés.

Nous commençons par dénoncer et flétrir, comme un mensonge, un crime et une lâcheté, la campagne par laquelle une partie de la presse cherche à rendre la propagande religieuse responsable des embarras diplomatiques, des expéditions maritimes et militaires, et des sacrifices financiers qu'entraîne le désordre actuel en Chine.

C'est un mensonge, parce que l'histoire de Chine, pendant des milliers d'années, est là pour prouver que l'idée religieuse n'a pas assez de prise sur l'imagination de ce peuple pour le rendre fanatique et persécuteur.

C'est un crime, parce que, chez ce même peuple, rebelle à tous les progrès qu'on lui propose, on veut éteindre l'unique lumière qu'il semble avoir entrevue.

C'est une lâcheté, parce qu'on veut faire abandonner à un sort affreux des centaines de milliers de chrétiens sans défense, après les avoir rendus odieux à leurs compatriotes et à leur gouvernement.

A l'encontre de ces accusations, nous affirmons que l'impopularité actuelle des Missions vient uniquement de leur solidarité avec l'étranger; que le bon accord des païens et des catholiques

jusqu'aux premiers conflits sino-européens est un fait historique; que même aujourd'hui le vrai peuple chinois n'est pas responsable des troubles anti-chrétiens, œuvre surtout des sociétés secrètes; qu'en un mot, toutes les difficultés entre la Chine et l'Europe n'ont pas d'autre source que l'exclusivisme chinois, incarné dans quelques personnalités puissantes, et dont la crise actuelle n'est qu'une nouvelle manifestation.

Nous nous déclarons prêts à maintenir la vérité de ces assertions contre quiconque, soit ignorance, soit mauvaise foi, prétendrait les attaquer.

En second lieu, nous nions que la France ait intérêt à se débarrasser du protectorat catholique et nous déclarons que nos Missions, de leur côté, en désirent unanimement le maintien.

La France est intéressée à conserver ce protectorat, parce que le mouvement de pénétration européenne en Chine, quelque opposition qu'il puisse rencontrer, est destiné à faire tôt ou tard son œuvre de transformation, ici comme ailleurs; que toutes les puissances rivalisent d'efforts pour en prendre la direction; et que, loin d'avoir pour unique objectif le commerce et l'industrie, elles visent aussi à façonner les intelligences d'après les traditions et les procédés de culture intellectuelle propres à chacune d'elles, s'assurant ainsi une clientèle, non seulement commerciale, mais aussi morale.

Dans ce dernier domaine, et sans discuter ce qui, dans certains faits, n'est imputable qu'à des circonstances particulières de personnes ou de lieux, il est incontestable que les Missions catholiques occupent une situation à part et peuvent faire pour la nation protectrice beaucoup plus qu'aucune autre influence s'exerçant aujourd'hui en Chine.

Ce protectorat, ajoutons-nous, nos Missions en demandent unanimement le maintien, assurées qu'elles sont, par quarante ans d'expérience, de sa loyauté et de sa discrétion; car dans l'état arriéré où croupit la Chine, on ne saurait concevoir d'autre *modus vivendi* qui leur garantisse le minimum indispensable de liberté et de sécurité.

Comptant sur la sagesse et la fermeté de Votre Excellence pour conserver intactes ces bases de la situation catholique en Chine, nous demandons la permission d'indiquer brièvement ici :

1° Celles des positions acquises qu'il importe de maintenir;

2° Celles qu'il semblerait possible d'acquérir comme complément des précédentes, en cas de révision des traités ou même en toute autre hypothèse;

3° Les mesures qui, sans viser directement ou exclusivement

les Missions catholiques, mettraient à leur portée des moyens nouveaux et efficaces de développer leur influence, notamment sur les générations qui constitueront un jour les classes dirigeantes en Chine.

I

Les *positions acquises* qu'il importe de conserver sont celles que nous assurent : 1° les *Traités de* 1860; 2° la *Convention Berthemy* de 1865, si heureusement remise en vigueur par le protectorat en 1895; 3° le *Décret de mars* 1899; et 4°, en général, tous les *Documents officiels* publiés en faveur du catholicisme depuis l'ouverture des relations diplomatiques entre la France et la Chine.

Depuis quarante ans, des centaines de missionnaires, sur tous les points de l'empire chinois, ont lutté sans trêve pour empêcher la mauvaise foi des mandarins de changer en lettre morte des droits si chèrement achetés. Le protectorat français leur a donné une aide persévérante, souvent efficace, toujours loyale et généreuse. Le fruit de tant de sacrifices doit être à tout prix sauvegardé; et renoncer à une seule de ces conquêtes équivaudrait aux yeux des Chinois et des Missions à un affaiblissement du protectorat.

1. Les *Traités de* 1860 assurent dans tout l'empire la liberté de la propagande et de la profession du culte catholique. Que, par conséquent, le missionnaire catholique puisse véritablement pénétrer partout où est reconnue la souveraineté ou la suzeraineté de l'empereur de Chine. c'est-à-dire aussi bien dans toutes et chacune des préfectures et sous-préfectures des provinces organisées que dans les principautés ou royaumes vassaux, et notamment au Thibet, en Mongolie, au Turkestan, etc.

Que tout sujet de l'empereur de Chine soit assuré de pouvoir librement pratiquer la religion catholique en quelque lieu qu'il se trouve de l'empire et de ses dépendances.

Que tout individu, notable ou fonctionnaire, coupable de s'opposer ou de mettre des restrictions arbitraires à l'application de cette clause, soit jugé et puni.

2. La *Convention Berthemy* de 1865, confirmant et expliquant une clause des précédents traités, autorise les Missions catholiques à acquérir sur le sol chinois des immeubles et biens-fonds de toute nature, et à y exercer, sans autres conditions que celles prévues par la loi chinoise pour les sujets chinois, un plein droit de propriété. Cette convention, que les autorités provinciales se

sont toujours efforcées d'abolir ou au moins de restreindre, et qui, sur beaucoup de points, était pratiquement méconnue, a été remise en vigueur, en 1895, à la suite d'une campagne menée par la légation française avec un esprit de suite et une énergie dont les Missions ne peuvent lui savoir trop de gré. Néanmoins, il arrive encore souvent que les Missions, dans l'exercice de ce droit, se voient opposer mille prétextes ou exceptions équivalant à une négation formelle, et même parfois ne puissent triompher des résistances locales, aidées plus ou moins ouvertement par les autorités.

Il est donc nécessaire d'affirmer une fois de plus, sous des sanctions nouvelles, le droit en question, avec la clause essentielle de l'exclusion du placet mandarinal.

3. Le *Décret impérial du* 15 *mars* 1899, décret dont tous les termes ont été pesés par le ministre de France avant d'être soumis à la signature de l'empereur, établit un parallèle entre la série des dignités ecclésiastiques et la hiérarchie administrative chinoise, indiquant un certain nombre d'équivalences sociales, d'ordinaire ignorées, et jusqu'ici méconnues par les mandarins. Son but est de diminuer le nombre des appels directs au protectorat, nombre qui tend sans cesse à croître avec le développement naturel des Missions; et, par là, d'enlever aux Chinois un sujet de plaintes trop fréquentes, en rendant plus facile le règlement sur place des conflits locaux.

Le plus grand obstacle à ce règlement amical est, en effet, la morgue des fonctionnaires qui croyaient déroger en recevant la visite, ou simplement la requête écrite d'un étranger, ou qui mettaient à cette acceptation des conditions incompatibles avec la dignité d'un évêque ou d'un prêtre européen.

Une interprétation absurde et malveillante des termes du décret peut seule y découvrir un encouragement aux empiètements des Missions sur le domaine de la politique. Les traités sont inutiles, en Chine surtout, si l'exécution n'en est à chaque instant contrôlée. Or, dans un pays où un million à peine de catholiques est dispersé parmi 300 millions de païens, un tel contrôle ne saurait être exercé avec efficacité et dignité par le peu de consulats français existants, que si ces derniers admettent et favorisent, pour chaque cas ordinaire, un premier essai de conciliation sur place entre l'autorité locale et les évêques.

D'ailleurs, ce pouvoir de traiter directement avec les mandarins reconnu par le décret aux évêques ne fait que renforcer le protectorat, puisque c'est lui qui leur a garanti l'exercice de ce droit.

Il est donc à désirer que le *Décret de mars* 1899 reçoive une plus grande publicité, paraisse à la *Gazette de Pékin* et soit com-

muniqué par tous les vice-rois à tous leurs subordonnés avec des explications qui leur en fassent connaître le véritable esprit.

4. Le sens général et les conséquences les plus immédiates des précédentes concessions ont été, en divers lieux et diverses occasions, affirmés et développés dans des *Documents officiels* émanant, soit de l'empereur même, soit de hautes autorités provinciales. Il est à désirer que le tout reçoive une consécration d'ensemble et, si la nature des choses le comporte, une exécution immédiate.

Telles sont : la recherche et la suppression des textes injurieux au christianisme conservés dans les archives des divers tribunaux, l'abolition des récents décrets contre les étrangers et les chrétiens; la défense aux diverses sociétés ou corporations d'exiger de leurs membres catholiques des contributions que leur destination superstitieuse leur fait un devoir de refuser, etc.

II

Certaines positions nouvelles semblent pouvoir être conquises. Elles consistent en un certain nombre de droits découlant naturellement des précédents, soit par voie de conséquence directe, soit par voie d'extension légitime. On les refuse pratiquement aux catholiques, soit d'une façon générale, soit en des cas particuliers, ou sous l'empire de circonstances spéciales. Il importerait d'en obtenir la reconnaissance officielle. Nous signalons notamment :

1. Le droit pour les chrétiens de concourir aux *examens littéraires et militaires* de tous les degrés. Ce droit n'est pas d'ordinaire ouvertement contesté en théorie, mais il est pratiquement annulé dans la plupart des cas par le fait des candidats païens heureux d'avoir un prétexte pour éliminer des concurrents.

La sanction la plus propre à couper court à cet abus semble être celle-ci : la ville où se sera produit un fait de ce genre perdra, pour le concours qui en a été l'occasion, un quart du chiffre des admissions auxquelles elle a droit normalement.

2. Le droit pour les chrétiens de remplir des *charges civiles* ou *militaires*, à tous les degrés de la hiérarchie et, par conséquent, pour le fonctionnaire catholique, la dispense formelle des cérémonies officielles à la pagode, et la faculté de se faire remplacer dans l'accomplissement de tout rite contraire à sa conscience.

Que toute accusation portée par les notables locaux contre un mandarin catholique sur le chef d'abstention en matière rituelle, soit déclarée d'avance nulle et non avenue.

3. Le droit pour les chrétiens, anciens ou nouveaux, de s'abs-

tenir des *cérémonies superstitieuses au Temple des Ancêtres* (Tse-tang), sans, pour cela, perdre le titre et les privilèges de membre de la famille, ni, par conséquent, la part de revenus, de distributions ou de secours à laquelle il a droit comme tel.

III

Il est certaines mesures qui, sans viser directement, ni exclusivement les Missions catholiques, leur donneraient cependant de nouvelles garanties de sécurité et mettraient à leur portée des moyens nouveaux de développer leur influence au plus grand bien des Chinois et à l'honneur de la nation protectrice. Les soussignés croient donc de leur devoir d'en signaler quelques-uns :

1° La déclaration très nette qu'au cas de *meurtre d'un Européen* par des Chinois, l'affaire ne sera jamais considérée comme réglée par le seul paiement d'une indemnité pécuniaire, mais entraînera, toujours et sans nulle exception, comme cela a lieu chez tous les peuples civilisés, un procès criminel, c'est-à-dire, outre la réclamation des dommages et intérêts, la recherche et le châtiment des coupables.

2° L'établissement d'une procédure nouvelle, aussi simple et pratique que possible, garantissant en cas de *pillage ou de destruction d'un établissement catholique ou européen en général*, la mise en jugement et la punition des vrais coupables, quel que soit leur rang social : c'est là, en effet, la condition nécessaire et suffisante de la sécurité des Européens et de leurs entreprises en Chine.

3° Un ensemble de mesures visant à supprimer *les Sociétés secrètes* dans l'empire, ou du moins à ruiner leur puissance. Si les évêques étaient consultés sur celles qu'ils jugent pratiques et efficaces, ils s'entendraient facilement pour en indiquer un certain nombre.

4° La recherche des moyens propres à restreindre l'usage, ou au moins l'abus de *l'opium*.

5° Un ensemble de mesures propres à mettre les jeunes étudiants dans la nécessité de s'initier aux premiers rudiments des *connaissances européennes*, et à forcer les mandarins locaux à leur en procurer les moyens; un des résultats prévus et souhaités, au point de vue des Missions, devant être pour le missionnaire l'occasion de se rendre utile aux uns et aux autres.

6° Enfin l'extension, la plus large possible, du mouvement de *pénétration européenne en Chine*, et notamment l'ouverture au

commerce, ou au moins à la libre circulation des étrangers, de toutes les dépendances de l'empire chinois.

Que dans les traités renouvelés ou révisés, ces clauses, ou d'autres semblables, soient confirmées ou introduites par l'entremise généreuse de la France, et nul doute que son œuvre et la nôtre n'en profitent largement en Chine. Toutefois, nous sommes loin de nous méprendre sur ce qu'il y a de purement relatif dans l'efficacité de ces clauses diplomatiques, sachant assez qu'il est moins difficile d'en introduire la lettre dans un traité, que d'en faire passer l'esprit dans les mœurs d'une nation. Le peuple chinois a besoin de lumière. Les Missions catholiques la demandent pour lui. Elles s'efforcent de la lui faire accepter; elles font appel à quiconque peut lui en apporter une part; elles regardent comme un succès de leur cause tout progrès fait dans l'ouverture du pays au commerce, à l'industrie, à la science modernes, toute nouvelle école fondée, tout nouveau port ouvert, tout rapide surmonté, toute approche de la locomotive ou du bateau à vapeur. Elles affirment que, dans tout Chinois devenu catholique, il n'existe plus rien des préjugés qui empêchent la réconciliation de la Chine avec l'Europe.

Bien que les soussignés aient été dans l'impossibilité de consulter tous et chacun des chefs des Missions catholiques en Chine, ils n'hésitent pas à déclarer qu'ils considèrent les vues précédemment exposées comme partagées par l'unanimité de leurs collègues.

† A. Coqset, C. M.,
Ev., Vic. ap. du Kiangsi mérid.

† P. M. Reynaud, C. M.,
Ev., Vic. ap. du Tchekiang.

† Cas. Vic., C. M.,
Ev., Vic. ap. du Kiangsi orient.

J. de Guébriant,
Prov. du Sutchoen méridional.

J. B. Martinet, m. apost.,
Proc. gén. des Missions étrang.

E. Rouxel, S. J.,
Proc. de la Mission du Kiangnan.

A. de Cock,
Proc. des Missions belges.

† Alp. Favier, C. M.,
Ev., Vic. ap. de Pékin.

† P. Paris, S. J.,
Ev., Vic. ap. du Kiangnan.

† T. Excoffier,
Ev., Coadj. du Yunnan.

L. Rorert.
Proc. des Missions étrangères.

H. Boucher, S. J.,
Recteur du Collège de Zikawei.

L. Boscat,
Visit. Proc. des Lazaristes.

M. Fernandez,
Proc. Miss. Augustiniennes.

LA TRAVERSÉE DE LA MÉDITERRANÉE EN BALLON

M. le comte Henry de La Vaulx, qui a conçu ce hardi projet, s'est placé, par des expériences aussi brillamment accomplies que scientifiquement organisées, au premier rang de nos aéronautes; et c'est après avoir réussi sur terre les ascensions les plus remarquables et les plus concluantes de notre temps, qu'il a résolu de tenter sur mer une entreprise toute nouvelle et d'une portée considérable au point de vue militaire : la traversée de la Méditerranée, de Toulon au littoral africain.

Ces ascensions ne sont pas, pour lui, une manière de passe-temps et un simple genre de sport; c'est une pensée plus haute qui l'anime; c'est l'intérêt de la défense nationale qui le préoccupe; et c'est en patriote plus encore qu'en savant qu'il poursuit les entreprises aériennes dans lesquelles il entrevoit un moyen puissant de secours pour nos armées de terre et de mer.

Entraîné de bonne heure par ce qu'on pourrait appeler la recherche passionnée de l'inconnu, M. le comte de La Vaulx a débuté par des explorations lointaines, et notamment par un voyage en Patagonie [1], d'où il a rapporté, outre un récit des plus saisissants, de précieuses collections zoologiques, paléontologiques et anthropologiques qui ont enrichi notre Muséum. Depuis son retour, c'est aux progrès de l'aéronautique qu'il a voué ardemment son activité intelligente et sa volonté tenace.

On en a eu, l'autre dimanche, un éclatant témoignage à la *Fête des Sociétés militaires* où l'intrépide aéronaute a fait une ascension ayant pour but de montrer, qu'en cas de guerre et d'investissement d'une place, un ballon pourrait transporter, bien au delà de l'espace occupé par l'ennemi, à 50 ou 60 kilomètres, par exemple, des nouvelles et des dépêches capables d'assurer le ravitaillement et le secours de la place assiégée.

On sait comment cette très intéressante expérience a réussi.

[1] Un volume avec cartes, photographies et illustrations. Librairie Hachette.

— Le ballon monté par M. de La Vaulx emmenait avec lui dans la nacelle un cycliste armé de sa machine. Après avoir traversé Paris et sa banlieue à une hauteur défiant toute atteinte, l'aéronaute s'est dissimulé pendant une heure et demie dans les nuages afin de dépister les vedettes ennemies, puis il a atterri hors de la zone dangereuse, à 60 kilomètres de Paris, dans un village de l'Oise, d'où le cycliste a pu courir en hâte porter ses dépêches.

L'expérience est importante et elle fait le plus grand honneur à M. de La Vaulx.

Mais la traversée de la Méditerranée, qui doit s'accomplir à la fin d'août, est d'une importance bien autrement grande, et dès aujourd'hui l'attention publique s'attache à cette tentative avec la plus patriotique anxiété.

M. de La Vaulx a exposé son noble et courageux dessein dans une Conférence faite il y a peu de jours au Cercle de l'Union Artistique, devant un nombreux auditoire qui a couvert sa parole convaincue d'acclamations enthousiastes; et nous devons à la bienveillance du jeune et vaillant aéronaute la communication de cette conférence qu'on ne lira pas sans la plus sympathique émotion.

Une souscription est ouverte pour couvrir, à l'aide de cotisations exclusivement françaises, les frais de l'entreprise, évalués à 70,000 francs environ.

Le *Correspondant* s'inscrit pour 500 francs.

Voici le texte de la Conférence :

Messieurs,

En prenant la parole au milieu de vous, je me sens doublement heureux.

D'abord, il m'est agréable de vous remercier tous en la personne de votre distingué président M. le marquis de Vogüé de l'honneur que vous m'avez fait en me demandant de vous exposer ce soir les grandes lignes de l'œuvre à laquelle je me suis voué entièrement, l'aérostation en général, et plus particulièrement depuis quelque temps, la traversée de la Méditerranée en ballon.

Puis il m'est doux et réconfortant de vous voir tous ici, venir attentifs à une conférence sur l'aéronautique. Il y a trois ans à

peine, un tel sujet aurait paru extravagant et on aurait traité de fous et les auditeurs et le conférencier; mais maintenant, grâce à l'impulsion donnée par quelques sportsmen et quelques savants, l'aéronautique entre dans le domaine de la réalité, bien plus, dans le domaine de la pratique; chaque jour les applications de l'aérostation à la science et à l'art militaire deviennent de plus en plus nombreuses. Aussi est-ce pour moi une joie immense de voir un de nos plus grands cercles favoriser ce mouvement et aider ainsi à la vulgarisation de cette science française.

A mon grand regret, il me sera impossible, dans le cadre restreint d'une causerie, de vous faire l'histoire si intéressante et malheureusement si peu connue de l'aérostation depuis Montgolfier jusqu'à nos jours. Mais en étudiant la vie de nos plus célèbres aviateurs, on ne peut s'empêcher de remarquer l'attrait irrésistible que cette science a exercé sur tous ceux qui ont eu l'imprudence de s'y adonner. Et depuis Pilate des Roziers et le marquis d'Arlandes, descendant pour la première fois d'une montgolfière à la Butte-aux-Cailles, que d'intelligences ont consacré toutes leurs forces à l'amélioration des sciences de l'air! La liste en est trop longue pour être énumérée et, de nos jours, les Renard, les Santos Dumont, les Zeppelin, les Hervé, etc., semblent n'avoir d'autre but dans leur existence que le progrès de l'aérostation. Il faut les lire et les entendre parler de leur science favorite; une chaleur extrême les anime et tout leur être frémit à l'évocation de ce nom magique : l'aéronautique.

Tout homme qui a goûté un jour à ce sport passionnant devient vite un de ses adeptes les plus convaincus; il ne peut plus s'en passer: il se sent misérable et inférieur à lui-même sur cette terre; il ne vit réellement que dans les profondeurs de l'océan atmosphérique ou, devant ses yeux, s'entr'ouvent les voiles des visions surnaturelles.

En effet, combien sont exquises les sensations qu'éprouve le voyageur aérien dans ses promenades à travers les nues! Sans secousse, sans fatigue, sans poussière, sans insectes, sans douaniers, sans agents aussi, en un mot, sans aucun de ces mille ennuis qui gâtent la plus charmante promenade terrestre, l'aéronaute circule librement, défiant l'humanité entière; devant ses yeux se déroulent des panoramas d'une beauté incomparable. Quelquefois, rasant presque le sol, il franchit les villes, les villages, les forêts, planant sur toute une civilisation dont il surprend les secrets, les joies comme les misères; il est toujours bien reçu et fêté partout, car il apporte avec soi l'inconnu, un peu de cet inconnu céleste qui rend nos astronomes les amoureux de leur science.

Le spectacle enchanteur qui s'offre continuellement aux yeux de l'aéronaute élève son âme et développe ses nobles sentiments; un être vil et prosaïque devient, au milieu des profondeurs de l'éther, le plus délicat et le plus sentimental des poètes.

Et pour cela seulement l'aérostation mériterait d'être encouragée, car un peuple animé de sentiments élevés et généreux est déjà un peuple supérieur.

Mais le programme que l'aéronautique a conçu et s'est promis d'exécuter est autrement large; il comprend l'avancement des sciences en général, de la physique, de l'astronomie, de la médecine, de la physiologie. Certaines branches des connaissances humaines, la météorologie par exemple, deviendront exactes, grâce au ballon.

En dehors du progrès des sciences, progrès qui intéresse toutes les nations entre elles sans distinction, l'aéronautique vise d'une manière toute particulière et chaque jour plus grande, notre défense nationale, et, à ce titre, les Français doivent, par tous les moyens possibles, favoriser le développement de cette nouvelle branche de tactique militaire.

L'importance de l'aérostation militaire au point de vue terrestre et maritime saute aux yeux. Depuis de nombreuses années déjà, la France a appliqué avec succès l'invention géniale de Montgolfier à la défense du pays. A Fleurus, l'on vit pour la première fois un ballon captif s'élever au-dessus du camp français, relever les positions de l'ennemi et assurer ainsi la victoire à nos armes. Plus tard, en 1870, c'est encore grâce aux aérostats que Paris bloqué put communiquer avec la province; Gambetta franchissait à bord d'un ballon les lignes prussiennes et pouvait ainsi installer le gouvernement à Tours. Cependant, si quelques jours auparavant l'on eût dit à un bourgeois de la capitale que le service postal allait se faire par ballons montés, il eût éclaté de rire.

Depuis cette époque, l'aéronautique militaire s'est développée d'une manière continue; on a créé d'abord le parc d'aérostation de Chalais, si habilement dirigé depuis sa fondation par le capitaine, aujourd'hui le colonel Renard.

Quelques années après l'installation de l'établissement de Chalais, le colonel Renard envisageant les services que l'aérostation pourrait rendre à la marine, appuya de tous ses efforts et de toute son autorité la création du parc à ballons de Toulon. Après avoir formé des officiers aérostiers de terre, il forma des officiers aérostiers de mer, et maintenant nos escadres possèdent à bord de leurs unités de combat de petits ballons captifs qui, s'élevant à 400 et 500 mètres d'altitude, inspectent au loin l'horizon.

L'importance des informations par ballons, soit dans l'armée, soit dans la marine, est incontestable et chaque jour les preuves de son utilité deviennent plus nombreuses.

Les exemples abondent.

Durant la guerre hispano-américaine, l'amiral Sampson resta de nombreuses journées à l'entrée des passes de Santiago de Cuba, se demandant en vain où s'était réfugiée l'escadre de l'amiral Cervera, l'escadre-fantôme, comme la presse l'avait rapidement dénommée.

Et cependant si l'amiral Sampson avait eu à bord de l'un de ses bâtiments un mauvais ballon captif, il aurait vu par-dessus les montagnes qui défendent l'entrée du port cubain que l'escadre ennemie tout entière s'était réfugiée au pied des murailles de Santiago; au moyen d'un tir d'artillerie plongeant, il anéantissait en quarante-huit heures l'escadre espagnole.

Pendant la guerre du Transvaal, l'importance de l'aérostat comme informateur militaire se dévoile encore à nos yeux; et à Paœrdeberg, le ballon anglais assura la reddition de l'armée de Cronje.

Encore tout dernièrement, la France, prouvant son incontestable supériorité en aéronautique, avait seule de toutes les nations européennes envoyé une compagnie d'aérostiers en Chine dès le début de la guerre. Les habitants du Céleste Empire virent un jour avec effroi un ballon s'élever au-dessus des murs de Pékin, portant en caractères chinois l'inscription suivante : « France immense, riche, puissante. » Et les aéronautes français, relevant exactement la position de tous les monuments et des centres de résistance des forces Boxers, hâtèrent la reddition de la ville tartare aux troupes alliées.

Mais le rôle de l'aérostation militaire ne se borne pas seulement à l'emploi des ballons captifs. L'emploi des ballons libres est non moins nécessaire; *le siège de Paris en* 1870 *en a fourni la preuve.* Le rôle du ballon libre est de chercher par tous les moyens possibles à rétablir les communications coupées, porter au loin des ordres, demander des secours et donner des rapports détaillés sur un immense pays.

Mais, pour cela, il est nécessaire que l'aérostat puisse rester de longues heures dans les airs et franchir de grands espaces; ce résultat ne peut être acquis que par une longue expérience. Malheureusement les lois militaires empêchent les officiers chargés spécialement du service de l'aéronautique de passer les frontières avec leurs ballons. C'est donc parmi les civils qu'il faut recruter les hommes qui, en cas de guerre, seraient chargés d'assurer ce service; il faut unir étroitement l'aérostation civile à l'aérostation militaire; les deux se complètent. Des civils peuvent sans crainte

aller aussi loin qu'ils veulent, et acquérir ainsi une pratique très grande des sciences aériennes; en outre, en montant souvent en ballon, ils aident à la connaissance des lois météorologiques qui régissent l'univers, et il n'est pas trop osé de dire que, grâce à eux, le régime des vents n'aura plus, dans un temps prochain, aucun secret pour nous; *l'on pourra alors être sûr qu'en partant de telle contrée à telle date et dans de telles conditions météorologiques, on arrivera à telle autre contrée.*

Et c'est en cela que la fondation de l'Aéro-club, c'est-à-dire d'une société civile assurée de puissants moyens d'action, a donné à l'aérostation l'élan décisif du succès; c'est grâce à l'Aéro-club que le gouvernement, reconnaissant les ressources immenses qu'il pouvait tirer de ce nouveau groupement, a décidé l'organisation des grands concours aéronautiques à l'Exposition de 1900 et a alloué, pour l'exécution de ces épreuves, une somme de 200,000 francs.

Et l'on a pu voir durant trois mois consécutifs s'élever chaque dimanche de Vincennes des flottilles aériennes partant pour la solution d'un problème chaque fois différent. Un jour, les aérostats devaient chercher à se rapprocher le plus possible d'un point, « clocher ou gare », que l'on désignait d'avance; ils tiraient de véritables bordées dans l'atmosphère, s'immergeant dans des courants différents de manière que la combinaison de ces courants les portât au but désigné. Dans un de ces concours, sur 15 ballons partis de Vincennes, on en vit 7 atterrir autour du clocher de Mormant, lieu désigné en Seine-et-Marne, aux yeux étonnés des habitants de la localité. Un autre jour, il fallait s'élever le plus haut possible et l'un des nôtres grimpa allègrement par un ciel pur, embrassant un horizon sans limites, jusqu'à la hauteur prodigieuse de 8,500 mètres.

Puis ce furent des concours de durée : s'équilibrer en l'air le plus longtemps, tel était le problème à résoudre. D'autres fois, il fallait franchir la plus grande distance possible; puis, pour augmenter les difficultés, on arriva, à la fin, à combiner les épreuves de durée et de distance; l'aéronaute devait donc, tout en restant dans les meilleures conditions météorologiques pour augmenter le temps de son voyage, faire tous ses efforts pour se maintenir dans les courants les plus rapides. Pendant les trois mois que durèrent les concours, l'on vit 150 ballons et 500 voyageurs partir dans les airs, faisant un trajet de 30,000 kilomètres en sept semaines de durée. Et certains de ces ballons, dépassant en vitesse tous les autres modes de locomotion, accomplirent des *raids* que l'année précédente encore on aurait qualifiés d'impos-

sibles. Deux fois en huit jours, une flottille aérienne partit de Paris et s'éparpilla jusqu'aux confins de l'Allemagne, jusqu'en pleine Russie, traversant des marais impénétrables et des régions désertes, sans aucune voie de communication. Les aéronautes les moins favorisés ne trouvèrent comme limites à leur course aventureuse que des mers éloignées : la Baltique.

Le *Centaure* franchissait d'un seul bond, en trente-cinq heures quarante-cinq minutes, une distance à vol d'oiseau de 1,922 kilomètres, et tombait, après un jour et deux nuits de voyage, en pleine Ukraine, chez les Cosaques.

Voilà donc, comme l'écrivait à cette époque le secrétaire général de l'Aéro-club, un ballon fatigué par cinquante ascensions accomplies en un an et demi, éventré en maints atterrissages, couvert de déchirures fiévreusement réparées, alourdi par des raccommodages et des revernissages successifs, rempli d'un impur hydrogène industriel et d'un gaz médiocre, un simple ballon de coton coûtant à peine le prix d'une voiturette à pétrole, un ballon sans prétention, qui va plus loin, plus vite, plus économiquement que le plus rapide chemin de fer, que la meilleure et la plus coûteuse automobile.

Grâce aux ballons, l'immensité inabordable des continents sera bientôt devenue une fiction. Là où les voies terrestres seront impraticables, les voies aériennes seront ouvertes.

Mais est-ce à dire que dès maintenant tous les voyages aériens sont faisables? Non, pas encore, et d'ailleurs pourquoi demander à la navigation aérienne, qui date d'hier, plus qu'on ne demande à la locomotion terrestre et maritime?

Est-ce que, malgré les désirs effrénés des chauffeurs, on a pu faire des courses automobiles en Russie? Non. Est-ce que les bateaux à voiles et même nos grands vapeurs peuvent marcher pendant la tempête? Non plus.

Il ne faut donc pas demander à l'aéronautique des choses impossibles et la traiter d'inutile parce qu'un aéronaute parti de Paris ne peut pas encore aujourd'hui assurer son atterrissage à Marseille. Il faut, en aérostation, marcher progressivement; c'est la seule manière, comme en toute chose d'ailleurs, de marcher sûrement. Loin d'encourager les entreprises folles et téméraires qui provoquent un recul dans les sciences aériennes, il faut favoriser seulement les expériences raisonnées, de telle manière qu'avant leur exécution la part d'aléas reste la plus infime possible en ce qui concerne le succès de l'expédition, mais soit complètement écartée en ce qui concerne la sécurité des expéditionnaires. Car l'aéronautique n'est pas encore assez entrée

dans nos mœurs pour qu'elle puisse se permettre des accidents. Ceci est permis seulement aux locomotions reconnues de sûreté publique. Les chemins de fer, les automobiles maintenant ont le droit de sacrifier les existences ; cela n'a malheureusement aucune importance, et tous les jours les faits divers fourmillent d'accidents survenus par ces genres de locomotion rampante. Au contraire, en ballon, dès qu'un aéronaute se fait la moindre égratignure, les journaux s'emparent du fait et brodent là-dessus des récits plus ou moins extravagants qui sèment l'effroi dans l'esprit des lecteurs. Si, par hasard, il y a mort d'homme, l'essor de l'aérostation est arrêté pendant plusieurs années.

En effet, depuis combien de temps nous rabâche-t-on sans cesse, lorsqu'on veut nous montrer les dangers fantastiques de l'aéronautique, le drame du *Zénith* et la catastrophe d'Andrée. Mais est-ce une raison, parce qu'on trouve de temps à autre un imprudent ou un fou, d'en rendre responsable la plus attrayante, la plus utile, et je dis, sans crainte d'être démenti, la moins dangereuse des locomotions.

Au lieu de déplorer en pure perte le martyrologe des airs, heureusement peu chargé, ne vaut-il pas mieux en tirer des enseignements précieux ; et l'expédition polaire, en particulier, est l'une des plus utiles à ce point de vue.

Aussi je me permettrai de vous en entretenir pendant quelques instants.

Andrée était un ingénieur d'une grande intelligence ; mais, malheureusement, il ne s'était assimilé que la théorie des sciences aériennes, là où la pratique est encore plus nécessaire. L'ingénieur polaire s'était sagement fait le raisonnement suivant : le ballon, tel qu'il se comporte actuellement, est soumis aux variations de la température et de la pression atmosphérique, d'où dilatation et condensation des gaz, et, par suite, équilibre instable ; ces variations continues d'altitude occasionnent forcément des pertes importantes de gaz et de lest ; elles diminuent progressivement et sûrement la vie de la bouée flottante. Il arrive enfin un moment où l'aérostat, à la suite des pertes de lest, atteint sa hauteur maxima, hauteur que, bien souvent, dans les ballons de fort cubage, on ne peut gagner sans danger pour les passagers ; puis il redescend, attiré par les lois naturelles de la pesanteur, et le voyage aérien est terminé.

Et combien de temps a pu durer un voyage dans de telles conditions ?

Trente-six heures au plus, si l'on s'en rapporte aux derniers records établis lors des concours de Vincennes.

A l'époque où Andrée entreprenait son voyage, ces chiffres

étaient encore inconnus, et l'on aurait traité de fou celui qui aurait osé les prononcer. Le plus que l'on eût fait alors était l'accomplissement d'un ou deux voyages de vingt-trois à vingt-quatre heures. Pour aller au pôle, il était nécessaire de pouvoir rester dans les airs deux ou trois semaines.

Comment, dès lors, résoudre le problème? Il aurait fallu s'enlever dans un ballon continuellement équilibré à la même hauteur par un procédé thermique ou dynamique. Mais ce moyen n'était pas, et n'est d'ailleurs pas encore trouvé. Jusqu'à présent, beaucoup de théories ont été émises, mais aucune n'a eu les honneurs de la pratique.

Andrée crut trouver le moyen rêvé en adaptant à son aérostat, l'*Oernen*, d'immenses guideropes[1] qui, traînant partiellement sur la banquise, délesteraient d'autant le ballon. Quand, sous l'action d'un refroidissement de la température, l'*Oernen* s'alourdirait et se mettrait en descente, une partie importante des guideropes viendrait d'abord se poser sur les glaces, soulageant l'aérostat du poids correspondant à l'alourdissement causé par les phénomènes atmosphériques, et la descente serait enrayée.

Quand, au contraire, sous l'action solaire, le ballon augmenterait de force ascensionnelle, il lui faudrait avant tout soulever un poids de guideropes correspondant à cette augmentation de force élévatoire, et la montée serait arrêtée à son tour.

En théorie, ce procédé, déjà très ancien, est excessivement juste; il donne un équilibre parfait, et la durée du voyage en est considérablement augmentée; les seules pertes de gaz que l'on ait à enregistrer sont les pertes par endosmose, à travers l'étoffe du ballon; ces pertes sont insignifiantes et ne dépassent guère, en vingt-quatre heures, 2 ou 3 pour 100.

Mais la pratique diffère sensiblement de la théorie, et si Andrée avait fait quelques expériences de guiderope sur l'Europe, il se serait aperçu des inconvénients de ce mode d'équilibre au milieu d'un terrain semé d'obstacles. Il aurait vu que les cordes, dans leur course sinueuse à travers les plaines, les forêts, accrochent les arbres, les broussailles, les toits des maisons, imprimant à l'aérostat tout entier de furieuses secousses et des mouvements oscillatoires qui occasionnent de grandes pertes de gaz fuyant par l'appendice. Quelquefois les guideropes, complètement effilochés après plusieurs heures de traînage, forment une boucle qui enserre l'obstacle placé malencontreusement sur le chemin, et la marche

[1] Les guideropes sont de longs câbles en corde ou en fibre de coco, semblables à des câbles de navire.

du ballon en est complètement arrêtée. S'il y a peu de vent, on n'a d'autre ressource que de couper la corde et de continuer le voyage, à bord désormais d'un ballon pareil à tous les autres ballons, c'est-à-dire inapte à fournir un long parcours. Mais si le vent est violent, l'aérostat, subitement retenu, est projeté à terre avec violence; il se déchire et peut mettre en péril la vie des passagers; dans tous les cas le voyage est achevé.

Ce qui se produit sur terre se produit pareillement sur la banquise faite d'aspérités, de crevasses et de canaux.

Mais Andrée n'avait pas songé à tout cela ou, du moins, il avait considéré comme un cas excessivement rare ce qui arrive continuellement. C'est pourquoi, en dehors de toute autre considération, son voyage vers le pôle à bord de l'*Oernen*, ballon muni de guideropes équilibreurs, était impossible.

Tout le monde en France fit des efforts pour que l'explorateur polaire renonçât à son entreprise; on lui conseilla de s'entraîner auparavant par de longs voyages sur l'Europe.

Le colonel Renard le reçut à Chalais, dans notre établissement d'aérostation militaire, et pour bien lui montrer son incapacité aéronautique, il fit gonfler deux ballons de même cube. Andrée prit place dans l'un des aérostats et un officier dans l'autre; ils partirent tous deux à la même heure, dans les mêmes conditions météorologiques, emportant le même lest, et pendant qu'Andrée, à bout de souffle, descendait à Melun, l'autre ballon finissait sa course à Dijon.

Mais rien n'y fit, et Andrée partit quand même.

N'existe-t-il donc aucun moyen d'utiliser ce mode d'équilibre basé sur l'emploi des guideropes?

Si, ce moyen existe, à la condition de se servir comme point d'appui des appareils d'une surface lisse, l'eau et les mers libres.

En effet, quel champ d'action plus vaste et plus propice l'aéronaute peut-il trouver que la mer? Tous les inconvénients que la terre ferme ou les glaces polaires présentent à la réalisation d'un voyage au long cours disparaissent sur l'eau; les changements de température, beaucoup moins élevés et beaucoup moins brusques sur l'élément liquide, donnent au gaz de l'aérostat une stabilité beaucoup plus grande. L'eau est, en outre, un lest merveilleux, incomparable, que l'aéronaute peut, à son gré et selon ses besoins, jeter ou reprendre.

Aussi, quand je pense aux avantages multiples qu'offre la mer, je me demande pourquoi on n'a pas songé plus tôt à utiliser cet admirable champ de manœuvres; la peur irraisonnée des foules pour l'eau salée en est sans doute la principale raison; mais elle disparaîtra rapidement des esprits timorés quand on aura prouvé

au monde que, loin de fuir les mers, on les recherche au contraire pour y exécuter des expériences utiles.

Est-ce à dire cependant que tous les océans sont favorables à des expériences d'aérostation maritime?

Non, et l'océan Atlantique, par exemple, devenu à l'ordre du jour comme aérodrome depuis qu'un aéronaute a lancé dans la presse le projet de la traversée aérienne de New-York en France, serait un très redoutable champ de manœuvres.

En effet, la traversée de l'Atlantique en ballon est excessivement complexe, et l'homme qui se lancerait actuellement dans l'exécution de ce projet aurait quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de succomber et d'aboutir à un véritable suicide, encore plus fou et moins utile que l'expédition polaire.

En dehors des solitudes immenses de l'Océan, qui n'ont fait qu'augmenter d'étendue depuis la diminution des navires à voiles, le ballon *Atlantique* aurait à franchir, sur un parcours d'environ 6,000 kilomètres, des zones éminemment dangereuses et fatales, quelle que soit la route suivie.

Ou bien il serait emporté dans la zone équatoriale, zone des calmes plats et des orages incessants, zone tellement horrible que les marins, dans leur langage imagé, l'ont appelée *le Pot-au-Noir*; ou bien le ballon serait emporté dans la zone des tropiques et des vents alizés de nord-est, mais ce courant aérien régulier l'entraînerait d'une manière mathématique dans la zone précédente. Puis, l'on rencontre dans l'Océan la zone tempérée : ce serait cette zone sans doute que compteraient exploiter les aéronautes qui chercheraient vraisemblablement à partir sur la branche nord de la trajectoire d'une dépression. Mais en consultant les tables météorologiques, il est malheureusement facile de constater que la plupart des branches nord de ces dépressions vont s'engouffrer vers les régions glacées, entre le Groënland et la péninsule scandinave.

Enfin, la dernière zone de l'Atlantique est la zone glaciale, très peu connue et cependant tristement célèbre dans l'aéronautique depuis la disparition du malheureux Andrée.

Comme on le voit par ce rapide coup d'œil, la situation est peu encourageante, et même dans le cas impossible à concevoir de conditions météorologiques avantageuses, il resterait toujours à parcourir, sur un élément nouveau, une distance de 6,000 kilomètres, distance qu'aucun ballon n'a encore pu franchir sur terre.

De ce que près de 2,000 kilomètres ont été parcourus l'année dernière par un ballon de 1,500 mètres cubes en 36 heures, il ne faut pas trop vite se lancer dans des entreprises plus que téméraires

et dans lesquelles, en cas probable de catastrophe, l'aéronautique pourrait être ralentie.

Mon projet de traverser la Méditerranée en ballon est plus modeste, mais aussi plus réalisable.

La traversée de la Méditerranée représente un parcours d'à peine 1,000 kilomètres, la moitié du record de Paris-Russie : c'est donc faisable puisque cela a déjà été fait.

Il n'y aura de nouveau que la mer et les conditions atmosphériques spéciales. Mais la situation et la configuration exceptionnelles de la Méditerranée se prêtent merveilleusement à l'aventure et aux études d'aéronautique maritime.

La Méditerranée est une mer presque complètement fermée, puisqu'elle ne trouve comme issue à ses eaux que Gibraltar d'une part et l'étroit canal de Suez, d'autre part. La Méditerranée est sillonnée à toute heure du jour et de la nuit par des navires de guerre appartenant aux puissances européennes. L'intérieur de cet immense lac est encore semé de refuges pour le navigateur en péril; ce sont la Corse, la Sardaigne, les Baléares, la Sicile. La Méditerranée, en un mot, est une mer habitée au milieu de laquelle les zones de solitudes sont excessivement rares.

Mais ce ne sont point là les seules raisons qui m'ont poussé à me servir de la Méditerranée comme champ d'expérience. Une expédition de cette importance ne doit pas avoir comme but principal le sport; elle doit avoir une fin plus utile pour le pays.

La Méditerranée est un lac français qui, de jour en jour, tend à devenir plus étroitement nôtre. Il est donc intéressant de chercher par tous les procédés possibles à augmenter les moyens de communication et les moyens d'informations de cette grande nappe d'eau.

Après un examen des différents points de la côte, je me suis rallié définitivement à Toulon comme quartier général. En avant de notre grande rade méditerranéenne, s'étend l'isthme des Sablettes, petite plage protégée par le cap Sicié : les Sablettes conviennent parfaitement à l'édification du hangar nécessaire au gonflement et au départ de l'aérostat.

Toulon, point d'attache de l'escadre de la Méditerranée, prêtera, ainsi que me l'a promis officiellement le ministère de la marine, le concours de ses aérostiers et de ses torpilleurs pour suivre l'expédition.

Le ballon méditerranéen cubera 3,000 mètres; il sera sphérique, entièrement gonflé à l'hydrogène et muni d'un ballonnet à air de manière à toujours le rendre indéformable au moyen d'un ventilateur placé dans la nacelle.

L'étoffe employée à la construction du ballon sera la soie fran-

çaise; la partie supérieure de l'aérostat sera munie d'une soupape de manœuvre et d'un engin dit corps de déchirure, afin de permettre, en cas de traînage, l'immobilisation instantanée du matériel.

La nacelle, en osier plein, aura une largeur de $2^m,15$ sur $1^m,70$; elle sera rendue insubmersible au moyen de compartiments bourrés de liège qui rempliront le rôle de flotteurs très énergiques : la nacelle sera reliée au ballon par une suspension spéciale due à l'esprit inventif de mon collaborateur et compagnon de voyage l'ingénieur Hervé.

Le cercle de l'aérostat sera muni de plusieurs guideropes, d'un stabilisateur permettant un délestage ou un lestage instantané et automatique, d'un cône ancre dont l'effet est de ralentir la marche du ballon, de déviateurs permettant d'imprimer à toute la masse une direction différente de la direction réelle du vent, d'un compensateur, appareil destiné à effectuer les prises de lest en l'air, d'un système électrique permettant de faire des signaux pendant la nuit et de maintenir à l'avant et à l'arrière de la nacelle des feux de position, etc.

Le ballon méditerranéen sera monté par cinq passagers, deux officiers de marine, les lieutenants de vaisseau Genty et Tapissier; un ingénieur, M. Hervé, et deux aéronautes, M. le comte de Castillon de Saint-Victor et moi.

Les aéronautes, de concert avec l'ingénieur, seront chargés de la manœuvre du ballon, des déviateurs, du cône ancre, du compensateur; en un mot, ils devront maintenir l'équilibre de l'appareil et le gouverner approximativement suivant l'angle de direction indiqué par l'officier de quart. Les officiers de marine feront le point, traceront la route, reconnaîtront les côtes, calculeront la vitesse de la marche, s'occuperont des signaux de jour et de nuit et des observations météorologiques.

Les aéronautes emporteront des pigeons voyageurs de différentes nationalités pour se tenir constamment en relations avec les côtes; ils auront à bord, s'il est possible, des appareils de télégraphie sans fil. Les expériences que l'on tentera seront diverses; il s'agira de chercher à établir une ligne de communication entre la France et la côte africaine en utilisant les différents courants aériens, puis on étudiera les divers systèmes de déviateurs pour déterminer quel est à la fois le plus pratique et le plus intensif, c'est-à-dire celui qui permet de former, avec la direction du vent régnant, l'angle le plus obtus et en même temps d'un maniement facile.

On étudiera aussi les services de renseignements et d'informations qu'un ballon libre livré à lui-même sur mer peut rendre à une escadre en temps de guerre; quel sera enfin le rôle dans une

bataille navale de cette nouvelle unité d'informations, unité absolument indépendante des autres unités d'une escadre; les aéronautes se livreront en outre à une série d'expériences purement scientifiques.

Le départ aura lieu à la fin d'août, époque à laquelle les vents et la mer sont calmes. L'aérostat pouvant rester plusieurs jours sur mer dans des zones de calme plat, et pouvant aussi être forcé d'atterrir dans les contrées désertes de l'Afrique, sera chargé d'un mois de vivres et bien armé.

Comme ce rapide exposé a pu le montrer, l'expédition aérienne au-dessus de la Méditerranée intéressera la défense du pays; si elle réussit, comme tout le fait logiquement espérer, elle aura ouvert une voie nouvelle à l'aéronautique et prouvé d'une façon complète et irréfutable la direction partielle des ballons sur l'eau par le système de la déviation.

En outre, la marine y puisera une série de renseignements de la plus haute importance et, dans une guerre navale prochaine, le ballon pourra jouer un rôle prédominant. En cas de rupture des communications maritimes, en cas d'occupation des câbles par l'ennemi, il serait intéressant de voir un aérostat s'élancer des côtes françaises et porter des ordres au corps d'armée algérien complètement isolé de la métropole.

Si un de nos ports vient à être bloqué, ne serait-il pas aussi de la plus grande utilité, au lieu d'envoyer en reconnaissance un bâtiment de guerre qui peut être anéanti par l'ennemi, de lancer dans les airs un ballon qui, profitant des courants opposés que l'on rencontre sur les côtes, aille inspecter au loin la mer, et, revenant au rivage, renseigne nos forces sur les mouvements des escadres ennemies et sur l'opportunité qu'il y aurait à effectuer ou non une sortie?

Et ce ballon maritime ne pourrait-il pas aussi, forçant carrément le blocus du port, comme le firent en 1870 les ballons-poste, se lancer sur la mer et, se mettant hors d'atteinte de l'ennemi, s'appuyer sur l'eau, se diriger vers un point désigné au moyen de ses appareils, et demander des renforts ou porter des ordres à une escadre?

Les services que pourra rendre un tel ballon seront innombrables, et beaucoup ne peuvent encore être envisagés aujourd'hui; une guerre seule, occasion que nous ne devons pas souhaiter, les mettrait en lumière. Mais il est nécessaire quand même de nous y préparer, et quoique bien des personnes affirment qu'elle est impossible, nous ne devons pas moins être prêts à toute éventualité. C'est pourquoi il faut réaliser toutes les expériences qui, de près ou de loin, intéressent la défense de nos côtes.

La traversée de la Méditerranée est une de celles-là.

Beaucoup de mes amis ont bien voulu s'intéresser aux dangers que je puis courir; je me hâte de vous dire que leur sympathie les a exagérés.

Sans doute, je serais un peu plus exposé dans mon ballon que je ne le suis aujourd'hui au cercle de l'Union Artistique. Mais les dangers de l'expédition sont bien minimes en comparaison surtout des résultats à obtenir.

Ma nacelle ne se transformera pas en un radeau de la *Méduse;* c'est déjà un point essentiel. Je ne risque pas non plus de rester désemparé au milieu des flots de la Méditerranée. S'il y a du vent, je serai vite porté vers une côte; en cas de calme, je finirai toujours par être recueilli sur l'un des navires qui me convoieront. Aussi j'ai la ferme conviction, avec l'aide de mes dévoués collaborateurs, d'arriver sain et sauf à mon but, et j'espère avoir le plaisir de vous faire ici même le récit de mon expédition, en retrouvant au milieu de vous le sympathique accueil que vous avez bien voulu me témoigner aujourd'hui.

Comte Henry de La Vaulx.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

AU DIX-NEUVIEME SIECLE[1]

IV. — La conversion de Manning.
1850-1851

I

L'agitation provoquée par le jugement du Conseil privé, dans l'affaire Gorham, démontrait l'impuissance de l'Eglise anglicane à remédier au latitudinarisme dogmatique et à la dépendance politique qui étaient les vices essentiels de son institution. Cette constatation n'était pas prise de même par tous les *high churchmen*. Dès le début, J. B. Mozley discerne, chez ceux qui se concertent pour protester contre le jugement, deux tendances opposées : d'une part, les ardents qui « veulent pousser les choses à l'extrême »; de l'autre, les « patients » qui sont « préparés à demeurer, pendant des années, en contestation et en suspens »[2]. Pour les uns, c'est une question de vie ou de mort spirituelle : l'Eglise anglicane est-elle ou non une véritable Eglise où l'on peut demeurer en sûreté de conscience? Pour les autres, ce n'est qu'un accident fâcheux auquel il est désirable de remédier, mais qui ne met pas en jeu la légitimité de l'Eglise. Quand, au lendemain du jugement, les chefs du parti se réunissent chez Gladstone et chez Hope, pour rédiger une série de « résolutions », cette double tendance apparaît. « Je suppose, dit Hope, que nous sommes tous

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mars et 25 juin 1901.
[2] *Letters of J.-B. Mozley*, p. 202.

d'accord que si l'Eglise d'Angleterre ne défait pas ce qui vient d'être fait, nous devons nous joindre à l'Eglise de Rome. » A ces mots, plusieurs se récrient et Keble répond : « Si l'Eglise d'Angleterre était pour défaillir, on la trouverait dans ma paroisse[1]. » L'accord n'en finit pas moins par se faire sur la rédaction des résolutions, mais on peut juger de la valeur de cet accord par ce seul fait que, des treize signataires, six doivent, avant peu, passer à l'Eglise romaine, tandis que les sept autres demeureront anglicans. Les mêmes divergences apparaissent alors chaque fois que se rencontrent des *high churchmen* pour conférer sur la situation, que ce soit dans le salon de lady Herbert[2] ou à l'évêché d'Oxford[3]; partout se trouvent face à face ceux qui commencent à se demander si le devoir ne serait pas de quitter l'anglicanisme, et ceux qui se refusent à poser cette question.

Parmi les premiers, il est des esprits impatients, qui, au lieu de s'arrêter à conférer avec leurs amis plus timides, ne craignent pas de partir seuls en guerre. De ce nombre est le révérend Maskell, chapelain de l'évêque d'Exeter, connu pour ses travaux sur l'ancienne liturgie. Dès le commencement des polémiques, il a publié une brochure retentissante où il établit à la fois que la juridiction du Conseil privé est contraire à la loi du Christ et qu'elle est la conséquence nécessaire de l'organisation de l'Eglise telle que l'ont fixée les statuts d'Henri VIII et d'Elisabeth. C'était acculer le lecteur à cette conclusion que le vice de l'anglicanisme était irrémédiable. Pusey et des amis lèvent les bras au ciel, devant ce qui leur paraît une frasque d'enfant terrible; mais ils doivent confesser que cet écrit fait « beaucoup de mal[4] ».

Un autre de ces ardents est le révérend Allies, qui nous est déjà connu. S'étant trouvé, au cours de 1849, en conflit avec son évêque, à l'occasion d'un livre où il racontait ses impressions de voyage dans la France catholique, il en est sorti plus dégoûté que jamais de l'anglicanisme et plus irrité contre ses chefs, sans cependant se décider encore à conclure. Il écrit sur son journal, le 14 février 1850 :

Je suis d'accord avec l'Église de Rome sur les principes... Je pense que la primauté du Pape est d'institution divine et que, dans les controverses doctrinales entre les deux communions, Rome a raison...

[1] *Life of Manning*, t. I, p. 529.
[2] *Comment j'entrai au bercail*, par lady Herbert of Lea.
[3] Souvenirs de M. Aubrey de Vere, reproduits par le *Tablet*, d'après la revue l'*Ave Maria*.
[4] *Life of Pusey*, t. III, p. 224, 228.

Et cependant, je me sens incapable d'accepter simplement Rome comme *l'Église*, incapable de me donner à elle avec la calme conviction que je fais bien, que je quitte une hérésie et un schisme. L'intelligence m'indique cette voie; mais le cœur et la volonté sont divisés, non par crainte des conséquences pour les intérêts temporels, mais par conviction incomplète... Que puis-je faire que d'attendre et prier? « O envoie Ta lumière et Ta vérité [1] ! »

On conçoit ce qu'a pu être, pour un esprit ainsi préparé, le scandale de l'affaire Gorham. A ce moment, M. Allies était précisément en train de lire le fameux traité de Suarez *De Erroribus sectæ anglicanæ*. Le jugement du Conseil privé lui paraît la vérification des arguments du Jésuite, et, tout échauffé de cette lecture et de ces événements, il publie une brochure, non moins agressive que celle de Maskell, où il reprend à son compte, contre sa propre Eglise, les attaques de Suarez. S'il ne conclue pas encore ouvertement à une abjuration, il n'en est visiblement pas loin, et il écrit, sur son journal, le 2 avril 1850 : « Depuis que j'ai vu que la suprématie royale était la base de l'anglicanisme, je n'ai plus qu'une pensée, c'est que cela nous annihile comme Eglise [2]. »

Tel est encore, le révérend Dodsworth, gradé de Cambridge, l'un des curés les plus zélés de Londres, jusque-là associé aux œuvres de Pusey, et sur la paroisse duquel a été établi, en 1845, le premier couvent de Sœurs anglicanes. Il laisse voir son trouble dans des sermons dont Pusey redoute l'effet sur ses religieuses [3]. En juillet 1850, interrogé par un ami sur ce qu'il faut penser de l'Eglise nationale d'Angleterre, il répond : « Elle ne peut être soutenue; elle n'a aucune autorité; nous admettons tous cela maintenant. » Et comme son interlocuteur lui demande où l'on peut trouver cette autorité : « Il n'y a pas d'autorité du tout dans l'Eglise, à moins qu'elle ne soit à Rome. Si nous cherchons l'autorité en quelque autre lieu, nous ne pourrons la trouver... Je ne vois clairement aucune issue, si ce n'est une. — Laquelle? — La soumission, tôt ou tard, à l'Eglise catholique. » Dodsworth ajoute cependant n'avoir causé, sur ce sujet, avec aucun prêtre romain, et n'avoir jamais assisté, en Angleterre, à un office catholique. « C'est une matière, conclue-t-il, qui ne peut être mise de côté; il faut la traiter avec calme, réflexion et aussi avec fermeté, car ni vous ni moi ne pourrons plaider l'ignorance invincible [4]. »

[1] *A Life's decision*, p. 250.
[2] *Ibid.*, p. 270.
[3] *Life of Pusey*, t. III, p. 261.
[4] *Memorials of Sergeant Bellasis*, p. 102, 103.

Bellasis, légiste distingué, est aussi de ceux que la conversion de Newman a fort troublés. Dès 1847 et 1848, ses notes intimes ont témoigné des désillusions qu'il éprouvait au sujet de l'anglicanisme, de l'attrait qu'il ressentait pour le catholicisme[1]. L'affaire Gorham le pousse davantage encore dans cette direction. En février 1850, tels sont ses doutes qu'il hésite à faire baptiser son fils dans l'Eglise anglicane[2]. Son ami Hope, autre légiste éminent, est dans les même sentiments. Rencontrant Bellasis, dans ce même mois de février, il lui dit : « Vous savez, si j'étais mourant, je ferais appeler un prêtre catholique. » Quelques mois plus tard, en juillet, Bellasis dit, à son tour, à Hope : « J'ai perdu toute confiance dans l'Eglise d'Angleterre, et je pense que nous n'avons qu'un parti à prendre. Dans les dix ou douze dernières années, nous avons cherché à nous appuyer sur l'autorité de l'Eglise et nous avons combattu le jugement privé; maintenant, si nous nous décidions à rester, ce serait en répudiant l'autorité et en exerçant notre jugement privé, degré d'inconsistance auquel je ne pourrais me faire. » Et la conversation se continue, entre les deux amis, sur les prêtres catholiques avec lesquels ils aimeraient le mieux se mettre en rapport[3]. Bellasis ne se contente pas de ces aveux intimes : il examine, dans plusieurs brochures, l'opinion de ceux qui se flattent de remédier aux difficultés actuelles, en réclamant, pour les évêques, le jugement des causes spirituelles. « Seriez-vous donc décidés, leur demande-t-il, à vous soumettre à leur décision, si elle était contraire à votre sentiment particulier? » C'était souligner cette absence d'autorité souveraine et infaillible, qui, en dehors même du fait de la suprématie royale, était le vice essentiel de toute Eglise protestante. Bellasis n'admet pas surtout qu'on puisse ajourner la solution d'un tel problème; il écrit à ce propos :

Patience, Patience! entends-je dire de tous côtés; mais ce n'est pas une matière où l'on puisse être patient. Nous avons un voyage à faire; le temps presse, car la belle saison se passe; le navire où nous sommes fait eau et tient mal la mer, son équipage est mutin; ce n'est pas sérieux de nous dire que, dans quelque saison future, le vaisseau sera radoubé, les mutins soumis et renvoyés : c'est *maintenant* que notre voyage doit se faire.

Si importants que soient quelques-uns de ces ébranlés, il en est un autre dont l'exemple peut avoir beaucoup plus d'influence :

[1] *Memorials of Sergeant Bellasis*, p. 68 à 79, 105 à 108.
[2] *Ibid.*, p. 96.
[3] *Ibid.*, p. 99, 100.

c'est Manning. Son attitude, sans doute, est plus réservée que celle d'Allies ou de Maskell. Loin de se lancer en avant-garde, il paraît désireux d'agir d'accord avec Pusey, Keble, Gladstone, et tous ceux qui blâment le jugement du Conseil privé; il prend une part active à leurs conciliabules intimes, joint sa signature à la leur, au bas des manifestes, figure à côté d'eux, dans les meetings publics. S'il parle pour son compte, comme dans la brochure qu'il publie sur « la Juridiction d'appel de la couronne en matière spirituelle », c'est sur un ton très mesuré, très calme, et sans laisser entrevoir aucune détermination extrême. Au fond, cependant, il est loin d'être d'accord avec ceux qui, tout en déplorant la dépendance actuelle de leur Eglise, n'admettent pas l'idée de la quitter; pour lui, au contraire, la question qui se pose et qui ne peut plus être éludée, est de savoir si cette Eglise a toujours droit à sa foi. Or, sur ce point, ses doutes, déjà anciens, sont devenus, sous le coup des récents événements, plus pressants.

Dès le début de l'affaire, avant même que le Conseil privé ait statué, Manning a fait part à Pusey de son embarras à concilier la juridiction du Conseil privé avec le principe dont il est depuis longtemps convaincu, que le juge suprême de la doctrine et de la discipline doit être l'Eglise du Christ [1]. Il eût bien voulu se persuader que c'était là une usurpation récente et accidentelle du pouvoir politique, mais son ami Hope, avec sa compétence de légiste, lui a prouvé que, dans l'affaire Gorham, pas plus que dans l'affaire Hampden, il « n'y avait rien de nouveau », que, depuis la Réforme, la juridiction suprême, dans les causes religieuses, a toujours appartenu à la couronne, et qu'il était impossible de « ne pas lire l'érastianisme dans l'histoire de l'Eglise d'Angleterre [2] ». C'est surtout avec Robert Wilberforce, son habituel confident, que Manning laisse voir jusqu'où va son trouble [3]. Il lui a avoué, dès la première heure, que, dans l'appel Gorham, « l'Eglise d'Angleterre, en tant qu'elle prétendait être une partie de l'Eglise visible, ne lui paraissait pas être dans une position où l'on pût demeurer en sûreté ». Il ajoute, quelques jours plus tard : « Plus je pense à cet appel, moins je puis le concilier avec ce que doit être l'Eglise divine. Cela fait, d'une question de foi, une question de conscience et de conduite, et amène au jour, d'une façon critique et pressante, de longues et secrètes pensées. » Ailleurs, après avoir condamné fortement le protestantisme, il déclare ne voir dans l'anglicanisme

[1] *Life of Pusey*, t. III, p. 209.
[2] *Life of Manning*, par Purcell, t. Ier, p. 524 à 527.
[3] Sur cette correspondance avec Wilberforce, voy. *Life of Manning*, t. Ier, p. 515 à 518, 537 à 559; cf. aussi p. 473 à 475, 481 et 482.

qu'une forme plus soignée, plus ornée de ce protestantisme : « Je ne puis dire, écrit-il, que je rejette la théologie anglicane, mais je ne la connais plus, et tout simplement je n'y crois plus... Nos Articles et nos formulaires, dans la mesure où ils contiennent la tradition catholique, je les comprends; mais, au delà, je sens que je n'ai aucune certitude, parfois aucune perception de leur sens. Je ne puis m'appuyer sur eux. Ils ne sont pas une règle pour moi. » Il avoue que l'anglicanisme n'est plus à ses yeux qu'une « ruine », et il entrevoit, par moment, comme le port où il se sent poussé, « Rome, centre de l'Eglise, une, sainte, visible, infaillible ». Il ne cache pas, du reste, à quel point ces pensées lui sont douloureuses, comment son cœur est partagé et brisé entre l'affection qui le retient dans son ancienne Eglise, et la vérité qui l'appelle ailleurs. Parfois, dans l'angoisse de cette crise, il se sent tenté de n'être plus qu'un « simple mystique », ne voyant en Dieu qu'un « Esprit, sans royaume visible, sans Eglise et sans sacrement ». En tous cas, ajoute-t-il, « rien ne me fera rentrer dans le protestantisme anglican ou autre ».

Ce qui ne contribue pas peu à la détresse de Manning, c'est qu'il continue à être consulté par les âmes troublées qui attendent de lui de quoi raffermir leur foi. « Tous les jours, dit-il, je reçois des lettres auxquelles je ne sais que répondre. » Interrogé, par exemple, par M. Allies sur des objections théologiques contre l'anglicanisme, il se dérobe en alléguant que son correspondant a beaucoup plus approfondi ces questions que lui-même n'a pu le faire. « Ma vie, écrit-il, a été active à l'excès, et vous auriez peine à croire combien j'ai pu donner peu de temps à l'étude. Cela me fait me défier de moi-même. Et plus la crise et les conséquences qu'elle entraîne sont graves, plus j'aime à m'en rapporter à d'autres pour reviser et éprouver mes conclusions et mes opinions[1]. » D'autres fois, il entreprend de retenir, au moins temporairement, ceux qui s'adressent à lui, en exposant « les raisons par lesquelles il tâche lui-même de maîtriser toute tentation de hâte, aussi bien que de crainte, dans la grande épreuve qui pèse sur lui ». Cette pensée que son devoir est de ne rien précipiter, est une de celles sur lesquelles il revient sans cesse. « Non, écrit-il, le 15 juin 1850, à Robert Wilberforce, avec l'aide de Dieu, je ne ferai rien par colère ou en hâte. Aussi longtemps que je trouve ceux qui me sont chers comme vous, unis pour soutenir les principes de la foi et préparés, si besoin est, à finir par les suivre, sans défaillance, jusqu'au bout, je suis capable d'attendre en paix. » Je ne sais si cette attitude

[1] *A Life's decision*. par Allies, p. 280.

rassurait beaucoup les anglicans fidèles; en tous cas, elle causait quelque impatience à MM. Maskell, Allies, Dodsworth; ils questionnaient Manning, le pressaient d'en finir. A le voir ainsi tiraillé, ne se rappelle-t-on pas Newman, avant sa conversion, entre Pusey et Ward?

Que cet ébranlement de tant de fidélités inquiète ceux qui sont attachés à l'anglicanisme, on n'en saurait être surpris. L'évêque de Londres y fait alors allusion, dans plusieurs de ses actes publics. Il argue de la crise même que traversait l'Eglise, pour détourner ses enfants de la déserter. « Si, dit-il, le vaisseau où vous étiez embarqués, faisait une voie d'eau, vous agiriez sans doute de votre mieux pour la boucher, avant de penser à abandonner le navire et à le laisser à la merci des vents et des flots. » Ailleurs, il cherche à éveiller l'horreur pour les « hérésies mortelles » de l'Eglise romaine. « Irons-nous, ajoute-t-il, pour éviter la froideur et le relâchement, nous précipiter dans l'idolâtrie[1]? » D'autres, tels que le révérend Church et M. Gladstone, se donnent pour tâche de « rassurer, comme dit J.-B. Mozley, les esprits qui s'épouvantent de l'érastianisme de la Réforme[2] »; ils s'efforcent péniblement de trouver, dans l'histoire et dans les principes, la notion d'une suprématie royale mitigée qui se concilie avec l'Etablissement d'Henri VIII et d'Elisabeth, sans violer trop brutalement l'indépendance de l'Eglise[3].

Pusey est, plus que personne, en sollicitude et en alarme au sujet de ceux de ses amis qu'il voit tentés d'aller à Rome. Il ne s'agit pas seulement, pour lui, d'épargner à son Eglise des pertes douloureuses; il s'agit de préserver son propre parti d'un second démembrement qui semble devoir lui donner le coup mortel ou, du moins, le compromettre irrémédiablement aux yeux des autres anglicans. Aussi, tout ce qu'il fait alors, ce qu'il dit, ce qu'il écrit, en privé ou en public, est inspiré, comme il le mande à Keble, par le désir « d'alléger les craintes de ceux qui sont si terriblement ébranlés[4] ». S'il prend une part importante aux protestations contre la décision du Conseil privé, c'est en cherchant à la fois à satisfaire et à contenir les ardents, à prévenir les démarches extrêmes. Il se préoccupe notamment qu'on ne puisse conclure de ces protes-

[1] *Memoir of bishop Blomfield,* t. II, p. 134 et 138.

[2] *Letters of J.-B. Mozley,* p. 203.

[3] Article de Church dans le *Christian Remembrancer* d'avril 1850. — Brochure de Gladstone intitulée : *Remarks on the Royal Supremacy as it is defined by reason, history and the Constitution. A Letter to the lord bishop of London.*

[4] *Life of Pusey,* t. III, p. 239.

tations à l'indignité de son Eglise : c'est la raison de l'écrit qu'il publie alors, en réponse à M. Maskell sur la « Suprématie royale »; il y professe, non sans quelque embarras, que la suprématie royale, entendue dans un certain sens, n'est pas contraire aux précédents de la primitive Eglise; qu'elle tend, non pas à faire l'Etat juge en matière de doctrine, mais seulement à protéger les individus contre les préjudices temporels qui pourraient leur être causés par les cours ecclésiastiques. Pouvait-il être bien satisfait lui-même de ces subtilités? J'en doute. Il était plus dans sa note, quand il s'appliquait à réveiller, chez les autres, quelque chose de cette tendresse et de cette confiance filiales qui lui faisaient se refuser à voir les vices de son Eglise. Tous ses écrits, tous ses discours se terminaient par une adjuration d'attendre patiemment du temps la solution des difficultés devant lesquelles il se sentait, pour le moment, impuissant.

C'est aussi un conseil de patience que donne alors Keble. Sans doute, il blâme ceux qui « se leurrent eux-mêmes, comme si rien n'était en péril », mais il ne blâme pas moins ceux qui « perdent patience et se ruent désespérément, comme si leur devoir était de pousser toute chose au pire ». Il rappelle, à l'adresse de ces derniers, dans un meeting, comment la primitive Eglise avait « consenti à attendre cinquante-six ans, du concile de Nicée à celui de Constantinople, pour voir la fin des troubles qui s'étaient produits sur un point capital de doctrine » ; il s'étonne « qu'aujourd'hui, quelques ardents jugent trop long d'attendre jusqu'à 1851 ou 1852, la solution des difficultés présentes » ; et il s'écrie, avec une émotion communicative : « Tout l'air de l'Angleterre me semble résonner des voix des morts et des vivants, particulièrement des saints morts, qui concordent à nous dire : Restez ici; ne songez pas à partir; faites ici votre ouvrage. »

Venant d'hommes aussi respectés, le conseil produisait son effet. « Je trouve, écrit alors à Pusey un de ses amis, que la meilleure réponse aux questions harassantes dont est obsédé l'esprit de chacun, est le fait que vous, M. Keble, Williams et quelques autres, vous vous contentez d'être patients. » La réponse ne suffit pas cependant à tous. Manning, loin d'être convaincu par les explications que donne Pusey de la suprématie royale, en est attristé et un peu scandalisé[1]. Dodsworth écrit, de son côté, à ce même Manning : « Nos dernières discussions m'ont convaincu que, si nous voulons être fidèles à la vérité de Notre-Seigneur, nous devons rompre avec Pusey et Keble[2]. » Passant à l'exécution, il

[1] *Life of Manning*, t. Ier, p. 535.
[2] *Ibid.*, p. 540.

publie, le 7 mai 1850, une lettre où il prend à partie Pusey, lui reproche d'user de temporisation et de compromis avec l'erreur, puis continue en ces termes :

Je dois ajouter un mot de la douleur et de la surprise que j'ai éprouvées, moi et bien d'autres avec moi, de ce que vous ayez pris cette ligne dans nos difficultés présentes. Vous avez été un des premiers à nous conduire à une appréciation plus haute de ce *Church system* dont la grâce sacramentelle est en vérité la vie et l'âme. A la fois par précepte et par exemple, vous avez été, parmi nous, un des plus empressés à maintenir les principes catholiques. En pratiquant constamment et communément l'administration du sacrement de pénitence, en encourageant partout, sinon en enjoignant la confession auriculaire, en donnant l'absolution sacerdotale, en prêchant le sacrifice propitiatoire de la sainte Eucharistie comme l'application du sacrifice de la croix, et l'adoration du Christ réellement présent sur l'autel sous la forme de pain et de vin, en introduisant les livres catholiques romains que vous avez « adaptés à l'usage de notre Église », en répandant l'emploi des rosaires et des crucifix, en encourageant les dévotions spéciales à Notre-Seigneur comme celle de ses cinq plaies, en adoptant un langage puissamment expressif de notre incorporation au Christ, par exemple, sur la façon dont « nous sommes enivrés du sang de Notre-Seigneur », en vous faisant l'avocat des conseils de perfection, et en cherchant à restaurer plus ou moins complètement la vie conventuelle ou monastique, je dis que, par l'enseignement et la pratique dont cette énumération est une indication suffisamment typique, vous avez beaucoup contribué à faire revivre parmi nous le système qui peut éminemment être appelé *sacramentel*. Et cependant, maintenant, quand, par la miséricorde de Dieu sur nous, arrive une occasion solennelle d'affirmer et de fortifier la véritable clef de voûte de ce système, sans laquelle tout l'ensemble doit crouler, — pardonnez-moi de parler si franchement, — vous semblez déserter l'avant-garde. Vous semblez prêt à vous retrancher derrière de molles assertions, sur des vérités dont on a pu dire « qu'on ne trouverait pas, dans l'Église d'Angleterre, six hommes pour les nier », et derrière des définitions ambiguës qui peuvent être souscrites en différents sens.

Peu après, Dodsworth, cette fois flanqué de Maskell et d'Allies, revient à la charge, dans une nouvelle lettre. Passant de la question de la suprématie à celle de la juridiction, les trois indiscrets questionneurs mettent Pusey en demeure de dire de quel évêque, de quelle autorité supérieure, il a tenu le pouvoir en

vertu duquel il entend les confessions et donne l'absolution par toute l'Angleterre. Ils se demandent alors, « avec répugnance et chagrin », disent-ils, si « la plupart des personnes auxquelles il a donné l'absolution, ne sont pas encore dans les chaînes de leurs péchés ».

Pusey est fort ému de ces critiques. Ce n'est pas seulement qu'elles le peinent venant d'anciens amis et qu'il ressent quelque embarras à les réfuter; c'est aussi qu'il comprend le parti que vont en tirer ceux qui déjà ne lui reprochaient que trop d'introduire dans l'anglicanisme des pratiques romanisantes. Il se voit, en face d'eux, un peu dans la situation d'un coupable trahi par l'aveu de ses complices. Keble sent vivement le coup ainsi porté à son ami : la conduite des trois signataires lui paraît inexplicable, s'ils ne veulent pas, « à travers la poitrine de Pusey, poignarder l'Eglise d'Angleterre elle-même ». Il assure Pusey qu'il fait cause commune avec lui. « Je suis, lui écrit-il, comme si j'étais sur le même bateau que vous [1]. » Si gêné qu'il soit pour répondre, Pusey essaye de s'expliquer sur la question de juridiction en matière de confession : sa thèse est que l'Eglise anglicane, habituée à accorder une large liberté à ses enfants, reconnaît à chaque prêtre le droit d'exercer partout le « pouvoir des clefs »; de plus, en ce qui le concerne personnellement, il rappelle que l'Université d'Oxford a toujours été exempte de la juridiction épiscopale, sans ajouter, il est vrai, que cette exemption la plaçait autrefois sous l'autorité du Pape; il termine, en faisant observer à ses contradicteurs que leur attaque ne peut profiter qu'à ceux qui ne veulent de confession d'aucune sorte.

II

Les catholiques suivaient, avec une sollicitude pleine d'espérance, cette crise des consciences anglicanes. Ils se rendent compte que les événements travaillent en leur faveur et qu'une nouvelle moisson mûrit pour leur Eglise. Le temps n'est plus où ils se refusaient à regarder du côté de l'anglo-catholicisme et pensaient n'avoir rien à en attendre de bon. La conversion de Newman et de ses compagnons les a éclairés et rassurés. Il n'est pas jusqu'à Rome où l'on n'ait, depuis lors, les yeux fixés avec intérêt sur ce qui se passe en Angleterre. En 1849, Pie IX, recevant en audience le révérend Allies, saisissait cette occasion de lui dire

[1] *Life of Pusey*, t. III, p. 265, 266.

avec « quelle satisfaction il voyait des hommes chercher ardemment la vérité »; il l'interrogeait sur Pusey : « C'est un homme, disait-il, qui a fait beaucoup de bien; il a ouvert la porte; il a posé, devant ses compatriotes, le principe d'autorité qui est la première chose en religion; il a préparé la voie au catholicisme. » Puis, M. Allies ayant demandé au Saint-Père sa bénédiction : « Cela, répondait Pie IX, je le veux bien et de tout mon cœur; je prierai pour vous, et pour vos amis, et pour toute l'Angleterre [1]. »

Plus l'affaire Gorham s'aggrave, plus les catholiques deviennent attentifs et émus. Mgr Wiseman signale dans, la *Revue de Dublin*, la portée de la controverse engagée; tout en se défendant de traiter durement les défenseurs des idées *high church*, il met en relief leur inconséquence et leur impuissance [2]. Telle est même l'impatience avec laquelle il suit les événements, qu'on le voit, le jour où le Conseil privé rend sa sentence, mêlé à la foule qui se presse à la barre de la cour. Peu de jours après, le 17 mars 1850, prêchant dans sa procathédrale, il insiste sur la situation que cette décision faisait à l'Eglise d'Angleterre, rappelle ce qui se passait autrefois quand le pouvoir civil voulait empiéter en matière de foi, et montre aux anglicans que le seul moyen de sauvegarder leur indépendance spirituelle, serait d'en appeler à l'Eglise catholique, dont ils ont commis la faute de se séparer [3].

Il y a mieux encore; une autre voix va se faire entendre, apte à pénétrer plus avant que toute autre au cœur des anglicans ébranlés : c'est celle de Newman. Il n'a pu voir le trouble et la détresse de ses anciens amis sans se sentir pressé de leur tendre la main. Il se décide donc à quitter, au printemps de 1850, sa chère retraite de Birmingham et vient donner, à Londres, dans la chapelle de l'Oratoire, devant un public choisi et admis sur cartes, une série de douze conférences, où il traite de « certaines difficultés éprouvées par les anglicans dans l'enseignement catholique [4] ». Il marque bien tout d'abord à qui il s'adresse : ce n'est pas aux catholiques; ce n'est pas davantage aux incrédules, ni même aux anglicans à tendance protestante; c'est à la partie des anglicans qui est la plus proche du catholicisme, à ses anciens amis du Mouvement d'Oxford, demeurés fidèles aux principes de ce Mouvement, mais hésitant sur la conclusion à en tirer.

[1] *A Life's decision*, par M. Allies, p. 202, 203.
[2] Livraison de mars 1850.
[3] *Life of Wiseman*, t. Ier, p. 519, 520.
[4] Voici le titre du volume où ont été réunies ces conférences : *Certain difficulties felt by anglicans in catholic teaching, considered in twelve lectures addressed in* 1850 *to the Party of the religious Movement of* 1833.

Je ne parle pas, dit-il, à ceux qui n'ont aucun doute sur l'origine divine de l'Eglise établie. Je ne chercherai pas à les éveiller, ou, comme quelques-uns diraient, à les ébranler. S'il y a des gens de cette sorte, — car, à vrai dire, je doute presque de leur existence, — je les laisse de côté. Je m'adresse à ce nombre considérable de personnes qui, dans toute la force du terme, mais à des degrés différents et de diverses manières, sont des chercheurs; qui, d'une part, sont convaincus de tous les grands principes apostoliques gravés sur le front de la primitive Eglise, principes qui firent la vie du Mouvement de 1833; mais qui, d'autre part, ne sont pas sans douter que ces principes soient la propriété et la vie de l'Église nationale. Je m'adresse aux personnes qui ont des craintes, de graves inquiétudes ou de vagues incertitudes, qui redoutent, par exemple, que leur communion ne soit pas un trésor et une source de grâces; et qui, en même temps, s'alarment à la pensée qu'au fond elle l'est peut-être, que c'est leur faute si elles ne s'en aperçoivent pas, et qu'elles manquent à leur devoir en mettant ce fait en question [1].

Ces âmes ainsi troublées, il les aime, tremble pour elles et veut les sauver :

Ce qui me pousse, c'est la crainte que vous n'ayez le devoir de vous soumettre à l'Église catholique et que vous n'en fassiez rien; c'est la crainte qu'en étant peut-être capable de vous persuader, je n'use pas de mon talent... Le sentiment que ma vie s'écoule rapidement me fait braver la fatigue, écarter les excuses plausibles que je pourrais alléguer pour ne pas m'occuper de ce que j'ai à jamais quitté; il me fait maîtriser les souvenirs du passé et me détermine à faire mon possible, quel qu'en soit le résultat, pour vous sauver du naufrage, pour vous ramener à terre, pour ne pas vous laisser flottant au milieu des vagues où vous vous êtes jetés, ou cramponnés aux agrès, ou bien encore, assis, accablés et désespérés sur le flanc du navire [2].

La situation particulière de l'orateur, comme celle de ses auditeurs, distingue ces « lectures » des sermons ordinaires. Rien de ces généralités abstraites et souvent un peu banales qui n'impliquent aucun lien personnel entre celui qui parle et ceux à qui il s'adresse. Ici, au contraire, tout ce qui est dit ne le pouvait être que par Newman et qu'aux hommes du Mouvement : c'est comme un colloque entre l'ancien maître et ses disciples d'autrefois qu'il

[1] 6e lecture.
[2] 1re lecture.

tente de ramener à lui. Il leur parle d'eux, de leur état d'âme, de leurs évolutions passées, de leurs angoisses présentes, en homme qui a pénétré jusqu'au plus intime de leurs pensées, qui sait sur quel point il faut appuyer, quel argument porte coup, quelle corde il convient de faire vibrer, et aussi quels délicats ménagements sont dus à ces consciences endolories. En leur parlant d'eux, c'est souvent, en réalité, de lui-même qu'il parle ; c'est dans son propre passé qu'il a étudié la crise par laquelle passent ses auditeurs; les « difficultés » qu'il prétend les aider à surmonter, sont celles avec lesquelles il a été aux prises. Son analyse n'en est que plus pénétrante et plus émue. Parfois, d'ailleurs, quelque répugnance qu'il ait à se mettre en scène et à livrer les secrets de son âme, il est conduit à le faire, par la logique de son sujet; c'est alors comme un prélude de l'admirable *Apologia* qu'il ne se décidera à écrire que beaucoup plus tard. Il le fait à son corps défendant :

Quelle excuse puis-je vous présenter, pour vous avoir parlé si longuement de moi-même? Tout ce que je puis dire, c'est que la crainte ou plutôt la certitude d'avoir à le faire a été une des raisons qui, entre autres, me faisaient hésiter à commencer ces lectures. Je prévoyais que je ne pourrais aborder les questions que je voulais examiner avec vous, sans être obligé d'introduire ma personne dans la discussion; que je ne pourrais faire allusion au passé, sans toucher aux choses auxquelles j'ai été mêlé; que je ne pourrais vous témoigner le sincère intérêt que m'inspirent l'état de votre esprit et le cours de vos pensées, sans vous dire que, si je les comprends, c'est parce que je les ai d'abord expérimentés moi-même. Je prévoyais ce qui, je le crains bien, est arrivé : c'est qu'en retraçant les événements des temps passés, j'arriverais à ce que j'ai toujours évité, à édifier ma propre défense [1].

On voit dès lors quel intérêt prennent ces lectures : elles ne sont pas seulement, sous la forme accomplie qui caractérise toutes les œuvres de Newman, un recueil d'idées fortes, profondes et ingénieuses; elles sont surtout un document singulièrement précieux et vivant sur la crise que traversaient alors beaucoup d'âmes dans l'anglicanisme. A ce titre, elles méritent que l'historien s'y arrête un moment.

Dès la première lecture, Newman proclame hautement que son dessein est de pousser ses auditeurs à quitter l'Eglise anglicane. Ce n'est pas qu'il se sente « porté à traiter durement l'anglica-

[1] 12e lecture.

nisme »; il affirme, au contraire, n'avoir gardé qu'un bon souvenir des années qu'il y a passées. Ce n'est pas non plus qu'il méconnaisse que cette Eglise ne soit, par certains côtés, « l'alliée naturelle, quoique secrète, de l'Église catholique », qu'elle « n'ait conservé, dans des temps mauvais, les formes, les rites et, en quelque sorte, le symbole du catholicisme », qu'elle « n'ait, durant les trois derniers siècles, réprimé l'extravagance ou dilué la virulence du protestantisme ». Mais s'il admet que « c'est un devoir de ne pas chercher à détruire témérairement des institutions, même non catholiques, quand on ne peut les remplacer par quelque chose de meilleur », il ajoute « que renoncer à sauver les âmes, de peur de porter atteinte à ces institutions, serait une prudence mondaine, une trahison envers Jésus-Christ et une cruauté envers ceux qu'il a rachetés. » Voilà pourquoi il n'hésite pas à dire, sans ménagement la vérité sur l'Eglise établie, à combattre les illusions que l'imagination s'est faite sur elle. Il le fait avec une singulière vigueur, et rarement les vices de l'anglicanisme ont été aussi fortement et vivement dénoncés :

Si nous revêtons l'Etablissement d'une forme idéale, comme s'il était quelque chose de réel, si nous lui attribuons une existence indépendante et continue, une histoire propre, comme si c'était une Église de fait et pas de nom seulement, nous pouvons alors éprouver quelque intérêt, quelque respect, quelque affection pour lui..., comme les chevaliers de roman se battent pour de belles dames qu'ils n'ont jamais vues... C'est, pour certaines personnes, une illusion agréable et chère à laquelle elles ne renoncent pas aisément. Mais enfin vient un jour où elle est dissipée, soit par la force des circonstances, soit par quelque accident inattendu, et, comme dans les contes de fées, le château enchanté s'évanouit quand le charme est rompu; alors on ne voit plus à sa place que la bruyère sauvage, le rocher aride et le sentier désert; voilà ce qui arrive à l'égard de l'Eglise officielle d'Angleterre, quand nous portons nos regards sur ce que nous croyions être si peu terrestre, et que nous ne trouvons qu'une chose si vulgaire et si vile... Nous n'y découvrons non seulement aucun signe qu'elle descende des premiers siècles, ni aucun rapport avec l'Eglise dans les autres pays, mais pas même un corps politique de quelque sorte. Nous n'apercevons en elle qu'un établissement, un département du gouvernement, une fonction ou une opération de l'Etat, — sans une substance, — une pure agrégation de fonctionnaires dépendants du pouvoir civil souverain et vivant en lui... Nous ne la regardons ni avec colère, ni avec aversion, ni avec mépris, pas plus que nous ne la regardons avec respect ou avec intérêt;... elle n'est responsable de rien; elle ne peut mériter ni

blâme ni éloge; mais les sentiments qu'elle excite, quels qu'ils soient, doivent être reportés sur le pouvoir suprême qu'elle représente et dont la volonté est comme sa respiration. C'est pour cela qu'elle n'a aucune réelle identité d'existence dans ses diverses périodes... On ne peut dire qu'elle ait des antécédents ou un avenir, ni qu'elle vive, sinon au jour le jour. C'est un corps sans âme, qui ne se contemple pas lui-même, qui ne cherche pas à définir sa constitution interne, ni à affirmer sa position. Elle n'a pas de tradition; on ne peut dire ce qu'elle pense; elle ne sait ni ce qu'elle croit, ni ce qu'elle ne croit pas; elle n'a pas même la conscience de sa propre existence. Elle n'a aucun amour pour ses membres, ni pour ceux qu'on appelle quelquefois ses enfants; elle n'a aucun instinct quelconque, à moins qu'on n'appelle ainsi l'attachement à son maître, ou l'amour de sa place. Ses fruits, quand ils sont bons, doivent être cueillis au moment même où elle les produit, car ils sont éphémères et ne se renouvellent pas. Ses premiers champions d'orthodoxie ne sont pas un gage sérieux de son orthodoxie actuelle; ils sont morts, et il n'y a pas de raison pour qu'ils aient des successeurs. Ses évêques ne se ressemblent pas plus entre eux qu'un roi ne ressemble à un autre roi, ou un ministère à un autre ministère. Son *Prayer book* est un acte du Parlement qui date de deux cents ans; ses cathédrales et ses chapitres sont les dépouilles du catholicisme.

Newman continue son terrible réquisitoire. Il tire argument de tout ce qui s'est passé à la suite du Mouvement d'Oxford, de ce qui se passe, au moment où il parle, dans l'affaire Gorham. Il montre comment les formulaires de l'Eglise anglicane, étant l'expression de la volonté nationale, subissent forcément l'influence toute protestante qui domine dans la nation; comment « cette Eglise doit cacher ses aspirations catholiques dans des in-folios ou dans les cloîtres de ses collèges »; comment ceux qui prétendraient s'autoriser d'un passage du *Prayer book* ou de la tradition des Pères pour faire prévaloir un autre esprit, se heurtent à ce fait : *la Reine le veut.* « Le peuple anglais, dit-il, prétend se suffire à lui-même; il veut être protestant et progressif, et Pères, conciles, docteurs, Ecritures, saints, anges et ce qui est au-dessus d'eux n'ont qu'à céder devant cette volonté. Que sont-ils pour lui? Il pense, argumente et agit d'après sa propre religion toute pratique, intelligible et peu profonde; et, de cette religion, ses évêques et ses théologiens, qu'ils le veuillent ou non, doivent être les organes. » C'est ainsi que le Conseil privé vient d'obliger l'Eglise à sacrifier la doctrine du baptême; il en peut être de même pour tous les autres articles du symbole, pour la Trinité, pour les peines éternelles, etc.

Dans les lectures suivantes, de la seconde à la septième, Newman traite plus directement de ce qu'il appelle « le Mouvement de 1833 ». C'est, on le sait, aux hommes demeurés fidèles à l'esprit de ce Mouvement qu'il entend s'adresser. L'étudiant donc sous ses faces diverses, dans son origine comme dans ses tendances, il démontre que, loin d'avoir, ainsi qu'on avait pu un moment s'en flatter, quelque affinité avec l'Eglise établie, il lui est absolument opposé et ne saurait y trouver sa place. Quelle est, en effet, à ses yeux, l'idée principale du Mouvement? C'est le souci de l'indépendance de l'Eglise, la lutte contre l'érastianisme, autrement dit contre la suprématie royale; de cette indépendance dépendent tous les progrès spirituels, poursuivis par l'anglo catholicisme, maintien du dogme, restauration des sacrements, recherche de la perfection religieuse. Or, ce qui vient de se passer dans l'affaire Gorham, ne montre-t-il pas à l'évidence que l'érastianisme est essentiel à l'Eglise nationale, et que supprimer l'un serait détruire l'autre? Une autre preuve de l'antagonisme irréductible de l'Etablissement et du Mouvement, c'est l'accueil fait par les chefs du premier aux promoteurs du second. Newman, qui se souvient en avoir tant souffert, rappelle, avec une amertume ironique, la façon dont ces évêques, d'ordinaire si craintifs, ont tout de suite déployé tant de vaillance contre les pauvres tractariens :

Les autorités en question se prévalurent allègrement du pouvoir qui leur était conféré par le Mouvement et l'employèrent contre le Mouvement lui-même. Ils lancèrent sans crainte leurs engins de guerre apostoliques contre le parti apostolique. L'un après l'autre, en longue litanie, ils entonnèrent contre ce parti leur chant d'attaque. Ce fut une solennelle danse de guerre qu'ils exécutèrent autour de leurs victimes, alors que celles-ci, par leurs propres principes, se trouvaient devant eux, pieds et poings liés, et pouvaient seulement contempler avec dégoût et anxiété cet inqualifiable assaut de la part de leurs « saints Pères, les représentants des Apôtres et les anges des Églises ». Tel fut le commencement de la fin [1].

Dans le même ordre d'idées, Newman indique aux anglo-catholiques un autre *criterium* pour savoir que penser de l'Etablissement :

Vous désirez savoir si l'Eglise établie a l'attribution que vous avez commencé par lui donner vous-mêmes et si elle est la dispensatrice des grâces de Dieu? Si elle est cela, vous et vos principes trouverez

[1] 5e lecture.

sûrement en elle votre situation et habitation naturelles. Quand vous proclamerez qu'elle est apostolique, elle vous sourira; quand vous vous agenouillerez devant elle et lui demanderez sa bénédiction, elle étendra ses mains sur vous; quand vous voudrez combattre une hérésie, elle armera votre bras pour le combat; quand vous voudrez, d'un pas assuré, vous frayer un chemin dangereux entre Sabellius, Nestorius et Eutychès, entre Pélage et Calvin, elle vous suivra d'un regard plein de sollicitude et d'un cœur ému; quand vous proclamerez ses rapports avec Rome et la Grèce, elle vous embrassera avec transport comme ses vrais et chers enfants, vous tomberez pleins de joie dans ses bras, vous reposerez sur son sein, vous reconnaîtrez votre mère et vous serez en paix. Si, cependant, au contraire, vous trouvez que plus se développent et s'épanouissent en vous ces grands principes que vous avez puisés dans saint Athanase et saint Augustin et qui sont devenus la vie et la forme de votre être moral et intellectuel, plus vous vous trouvez mal à l'aise dans l'Etablissement et plus vous éprouvez de difficulté à y expliquer votre situation; qu'il n'y a moyen ni de s'y étendre, ni de s'y tenir debout, ni de s'y asseoir, ni de s'y agenouiller, ni de se courber dans aucune attitude possible; si, comme dans la cage du tyran, quand vous voulez reposer votre tête, vos jambes sont pressurées entre les Articles, et quand vous voulez relever votre dos, votre tête se heurte au *Prayer book*, si, quelque attitude que vous preniez, que vous vous tourniez à droite ou à gauche ou que vous essayiez de rester aussi tranquille que possible, votre chair est toujours piquée et meurtrie par les aiguillons des évêques, des laïques et des neuf dixièmes du clergé, bourdonnant autour de vous; n'est-il pas aussi clair que le jour que votre place n'est pas dans l'Etablissement, puisqu'il n'y a là aucune place pour vos principes [1]?

Newman croit donc avoir « établi, aussi clairement que possible, que le Mouvement auquel lui et ses auditeurs ont pris part, tend, par ses vues, à s'éloigner de l'Eglise établie, et que sa devise est : Séparons-nous d'elle ». Ils ne peuvent « pas plus s'accorder, dit-il ailleurs, que saint Athanase ne pouvait s'accorder avec Arius... Ce que l'un regarde comme la lumière, l'autre le considère comme les ténèbres. Il faut que l'un ou l'autre périsse. *Delenda est Carthago* [2] ». Dès lors, une conclusion s'impose, que l'orateur met fortement en lumière et qu'il rappelle, presque à chacune de ses lectures, en termes de plus en plus pressants : c'est que, si ses auditeurs sont, comme il veut le croire, convaincus de la vérité des

[1] 6e lecture.
[2] 4e lecture.

principes du Mouvement, ils ne peuvent demeurer dans l'Eglise qui les rejette.

Je pense trop bien de vous, leur dit-il, j'espère trop de vous, pour croire que vous mentirez à des convictions si précises et si impérieuses. Non, vous êtes soumis à une destinée, la destinée de la vérité; la vérité est votre maître, et non pas vous les maîtres de la vérité; vous devez aller où elle conduit. Vous ne pouvez avoir foi dans l'Etablissement, dans ses sacrements ou ses préceptes. Vous devez le quitter, vous en séparer. Vous devez lui tourner le dos. Vous devez abjurer ce qui n'est pas devenu tout d'un coup une imposture, mais ce qui, maintenant, vous est prouvé n'avoir jamais été autre chose. Vous devez prendre en main votre croix et vous en aller [1].

Parmi les hommes qui se piquent d'être fidèles au Mouvement, beaucoup se dérobent à cette conclusion. C'est à eux que Newman a affaire. Il analyse, avec sa pénétration accoutumée, leur état d'âme, les sophismes derrière lesquels ils abritent leur inconséquence. Et surtout il les poursuit, les presse, les secoue, usant avec eux de ce mélange si rare de dialectique, de pathétique et d'ironie, qui caractérise son talent. Sa raillerie est parfois singulièrement mordante; s'il en use, c'est par charité, non par malice, c'est pour faire sentir à ses auditeurs le ridicule intenable de leur position, non pour les mortifier; aussi leur témoigne-t-il, en même temps, la sollicitude attendrie qu'il a pour le salut de leurs âmes. Voyez, par exemple, comme il réduit à sa valeur l'émotion qui les fait « crier, quand l'Etat médite quelque affreuse mesure contre les principes qu'ils professent ». Que sort-il, en effet, de leur émotion?

Une réunion d'amis ici ou là, un essai pour avoir un meeting dans un archidiaconé, quelques vives remarques dans deux ou trois journaux de province, un article dans une revue, une lettre à quelque évêque, une protestation signée de noms respectables; puis, soudainement, la nouvelle que le coup prévu est porté, et *causa finita est.* Une pause, et alors la découverte que les choses ne sont pas aussi mauvaises qu'elles semblaient être et qu'après tout l'Église apostolique est sortie de l'épreuve, plus forte et plus belle qu'avant [3].

Dans cette satire, les auditeurs ne devaient-ils pas reconnaître l'histoire exacte de ce qui se passait, à ce moment même, à propos

[1] 4e lecture.
[2] 3e lecture.
[3] 4e lecture.

de la décision du Conseil privé? Une autre fois, Newman esquisse le portrait de ceux qui se consolent en se disant à eux-mêmes :

Je fais du bien dans ma paroisse; le temps s'écoule comme à l'ordinaire... J'ai toujours des malades à visiter, des écoles à inspecter. Le soleil se lève et la pluie tombe; le jardin sourit comme d'habitude, et un événement défini, extérieur, peut-il avoir changé la position de cette scène vivante dont je suis le centre?... Que m'importe le Conseil privé ou l'archevêque de Cantorbéry, tant que je peux prêcher et catéchiser comme par le passé? Je puis entretenir mon auditoire de la grâce des sacrements, du pouvoir de l'Église; je puis lui dire comment elle est catholique, apostolique, sainte et une, et tout cela, comme si rien n'était arrivé; je puis réciter mes heures, me servir de mon recueil de dévotions romaines, observer les jours de jeûne, recevoir les confessions qui se présentent, en dépit de tous les contradicteurs [1].

Vous le pouvez, sans doute, reprend Newman; mais ne vous leurrez pas de l'idée que vous êtes encore fidèles au Mouvement. Puis il insiste et montre la vanité de certaines satisfactions, quand elles ne recouvrent que des apparences sans realité. « C'est très bien, dit-il, de décorer vos chapelles, de revêtir des vêtements splendides, d'user de vos livres d'offices et de vos chapelets, si vous avez Dieu présent parmi vous. Mais quelle moquerie, si vous ne l'avez pas! Alors votre Eglise devient non une habitation, mais un sépulcre, comme ces hautes cathédrales, autrefois catholiques, dont vous ne savez plus que faire, que vous fermez et que vous transformez en monuments consacrés à la mémoire de ce qui n'est plus [2]. » Il ne parvient pas surtout à comprendre que des hommes « qui considèrent le christianisme comme une religion que le Ciel nous a donnée une fois pour toutes, qui protestent contre le jugement privé, qui déclarent ne vouloir transmettre que ce qu'ils ont reçu », soient les mêmes qui « prétendent mettre au jour une nouvelle édition de la foi catholique, différente de celles qui existent dans la communauté chrétienne, édition qui ne trouverait peut-être pas, dans le monde, douze personnes disposées à l'honorer de leur *imprimatur* ». Cette prétention éveille sa verve ironique, et il leur dit :

Vous êtes un corps né d'hier, vous êtes une goutte d'eau dans l'océan de ceux qui professent le christianisme, et cependant vous

[1] 4e lecture.
[2] 7e lecture.

voudriez faire la loi aux prêtres et aux prophètes... Vous êtes plus savants que la Grèce, plus purs que Rome; vous en savez plus que saint Bernard, vous jugez quand saint Thomas avait raison, quand on doit le lire avec précaution et quand il mérite d'être blâmé. Vous pouvez nous donner, sur la grâce, sur la pénitence, sur l'invocation des saints, des idées plus justes que saint Augustin et saint Grégoire... Voilà ce que vous pouvez faire, oui, et, quand vous avez fait tout cela, à quoi êtes-vous arrivés? A faire juste ce que les hérétiques avaient fait avant vous et ce qui leur a fait encourir l'anathème de la sainte Église. Vous ne suivez pas les évêques de l'Eglise nationale; vous désavouez ses traditions existantes; vous êtes mécontents de ses théologiens; vous protestez contre ses tribunaux; vous vous éloignez de ses laïques; vous dépassez son *Prayer book*. Vous avez, à tous égards, une religion éclectique et originale qui vous est propre. Vous ne jurez ni par Andrews, ni par Laud, ni par Hammond, ni par Bull, ni par Thorndike, ni par eux tous ensemble... Presque tous vos théologiens, sinon tous, s'appellent eux-mêmes des protestants, et vous anathématisez ce nom. Qui fait aux catholiques autant de concessions que vous? Et vous restez séparés d'eux. Qui, parmi les autorités anglicanes, voudrait parler de la pénitence en tant que sacrement, comme vous le faites? Qui fait une obligation des jeûnes? Qui fait usage du crucifix et du rosaire? Qui réserve l'hostie consacrée? Qui croit aux miracles opérés dans votre Eglise? Qui administre, comme vous le faites, je crois, l'extrême-onction? Sur certains points, vous préférez Rome, sur d'autres les Grecs, sur d'autres l'Ecosse, et la règle en dernier ressort de ces préférences, c'est votre jugement privé. Que dirai-je d'une manière d'agir aussi déplacée? Dites que vous suivez une autorité, celle que vous voudrez, et je saurai où vous trouver, et je vous respecterai... Mais ne venez pas à moi, avec l'opinion la plus récente que le monde ait vue, en protestant que c'est la plus ancienne. Ne venez pas à moi, aujourd'hui, avec des idées qui sont d'une nouveauté palpable, isolées, originales, *sui generis*, qui ne sont reconnues ni par les chrétiens ni par les incrédules, en me défiant de répondre à ce que je n'ai vraiment pas la patience de lire. La vie est trop courte pour qu'on la passe à de pareilles bagatelles. Si vous voulez faire des prosélytes, allez à d'autres. Vous portez votre inconsistance sur votre front, mes très chers frères. Vous prétendez que vous ne faites que défendre votre propre Eglise; mais votre Eglise est loin de vous savoir gré d'une défense qu'elle ne songe nullement à s'approprier. Vous changez ses doctrines, et vous nous commandez de l'aimer à cause de vos innovations. Vous vous attachez à elle par ce qu'elle répudie, et peu s'en faut que vous nous anathématisiez, nous qui nous sommes convertis au catholicisme, pour avoir fait une démarche

qu'elle vous verrait faire avec plaisir, plutôt que de suivre la ligne que vous avez adoptée.

Newman continue sur ce ton, puis il conclue : « Je n'ai certainement pas exagéré. Un parti formé sur de pareils principes peut-il être, en aucun sens, la continuation du parti apostolique formé il y a vingt ans? La base de ce parti était la profession de renoncement à son jugement propre; la base du vôtre est la profession de recourir à ce jugement privé [1]. »

Les hommes du Mouvement ne peuvent donc, s'ils sont fidèles à leur principe, rester dans l'Eglise anglicane. Mais où doivent-ils aller? Newman les met en garde contre toute solution intermédiaire d'une autre « Eglise-branche », forcément incapable de résister aux intrusions de l'Etat. « Je vous ai amenés, dit-il, par un chemin court, mais qui n'est, je l'espère, ni abrupt ni dangereux, à cette conclusion que vous devez cesser d'être anglicans, en devenant catholiques. En vérité, si le Mouvement dont vous êtes les enfants, a un but providentiel, je ne vois pas comment vous pouvez vous dissimuler que ce but est le catholicisme [2]. » Parvenu à ce point de sa tâche, Newman entreprend de combattre les préjugés qui arrêtent les esprits arrivés à la porte du catholicisme et les empêchent d'y entrer; c'est l'objet des cinq dernières lectures. Il n'ignore pas combien ces préjugés sont puissants chez ses compatriotes. « Ce n'est pas, dit-il, l'ouvrage d'un jour, de convaincre l'intelligence d'un Anglais que le catholicisme est vrai [3]. » Il examine tout d'abord l'objection, chère à l'orgueil anglais, que l'on tire de l'état arriéré des pays catholiques; ce lui est l'occasion d'une éloquente invective contre le pharisaïsme cruel et égoïste qui fait prédominer chez ses compatriotes « le culte du *comfort* » et aboutit au « monopole oligarchique des jouissances ». « Gardez vos théories pour vous, leur crie-t-il, ne les imposez pas, en tous lieux, aux enfants d'Adam; ne mesurez pas le ciel et la terre, avec des vues qui sont à un haut degré insulaires et ne peuvent jamais être philosophiques et catholiques [4]. » Il discute ensuite les préventions nées des formes particulières de la religion dans certains pays catholiques, des divisions entre catholiques, du grand nombre des hérétiques et des schismatiques, des désaccords prétendus entre l'Eglise actuelle et l'Eglise primitive. Cette argumentation est mêlée d'appels pleins d'amour, d'adjurations pathétiques. Plus de place

[1] 5e lecture.
[2] 6e lecture.
[3] 12e lecture.
[4] 8e lecture.

ici à l'ironie; Newman s'excuserait plutôt de s'y être laissé aller à d'autres moments :

D'autres vous ont raillé, dit-il, mais moi, jamais; d'autres ont pu faire peu de cas de vos principes et de votre sincérité, mais moi, jamais; d'autres ont pu annoncer que vous tourneriez mal, mais cette prédiction m'a blessé. J'ai raillé, je l'avoue, et j'ai témoigné mon mépris, et cela avec raison, quand je vois des hommes s'attacher à l'extérieur de la religion, au lieu du fond... Si j'ai, en ceci, commis quelque excès..., je le regrette. Mais, quelles que soient mes fautes à cet égard, j'ai toujours eu foi dans ce véritable esprit catholique dont a vécu le Mouvement auquel vous avez pris part. J'ai toujours eu confiance dans cette influence surnaturelle qui est parmi vous, qui m'a fait ce que je suis et qui, à l'heure favorable, vous fera ce que vous devez être. Vous êtes nés pour être catholiques; ne refusez pas la grâce imméritée de votre Dieu très bon; renoncez, une fois pour toutes, aux illusions de votre intelligence; brisez les chaînes de vos affections et redressez-vous dans cette liberté qui est votre véritable héritage[1].

Et ailleurs :

Vous ne pouvez être comme les autres; ils suivent leur chemin propre; ils passent sur ce vaste globe, sans voir rien de merveilleux ni de beau, dans le soleil, dans la lune, dans les étoiles du ciel spirituel... Mais chez vous, mes Frères, cette pensée a commencé à poindre que le catholicisme pouvait être vrai; vous avez douté de la sécurité de votre position actuelle, du pardon de vos péchés et de la perfection de votre foi. Vous avez été amenés, par le système même que vous avez embrassé, à douter de ce système... Vous vous êtes mis, avec simplicité et avec confiance, à servir votre communion, et vos services mêmes vous ont amenés à en servir une autre. Vous commençâtes par réciter ses prières et par agir d'après ses lois; or ses prières et ses lois ont porté témoignage contre elle et vous l'ont fait aimer, non pas davantage, mais moins, en inclinant votre cœur vers une autre religion que vous n'aviez pas aimée. Plus vous regardiez votre communion, plus votre antipathie pour elle grandissait; plus vous vous efforciez d'être de bons anglicans, plus vous vous sentiez entraînés de cœur et d'esprit vers l'Eglise catholique. C'était le sort de la fausse prophétesse, de ne pouvoir garder les petits qui se dévouaient à elle; et plus ils lui faisaient simplement le sacrifice de leur jugement privé, plus ils étaient assurés d'être rejetés par elle, malgré eux, dans le

[1] 12e lecture.

courant d'attraction qui les poussait vers la véritable mère des âmes. Les années ont succédé aux années, les mois aux mois, et vous avez toujours renouvelé vos vœux d'obéissance à votre Eglise; vous avez protesté contre ceux qui l'ont abandonnée, et vous avez cru découvrir en eux ce que vous n'aimiez pas. Vous avez prédit qu'ils tourneraient mal, en annonçant que tout était bien pour vous. Vos plans semblaient réussir, votre influence s'étendre; on eût dit que de grands événements allaient s'accomplir, et pourtant, chose étrange! au bout de ce temps, vous vous êtes trouvés considérablement avancés dans le chemin que vous redoutiez et vous n'avez jamais été si près qu'à présent de la terre promise.

Oh! regardez bien à vos pieds, de peur de glisser! Prenez garde que le monde ne vous retienne! Gardez-vous de manquer à la grâce de Dieu, en quoi que ce soit, ou de rester en arrière, quand la grâce va en avant! Marchez avec elle; travaillez avec elle, et je sais comment cela finira : vous n'êtes pas les premiers qui aient suivi cette voie. Encore quelque temps, et, s'il plaît à Dieu, ce qui vous semble amer deviendra doux, et ce qui vous paraît doux deviendra amer; vous aurez traversé l'agonie et vous rentrerez, sains et saufs, dans la vraie maison de vos âmes, dans la vallée de paix. Encore seulement un peu de temps, et vous regarderez, du lieu de votre repos, ceux qui continueront à errer au dehors. Vous vous étonnerez qu'ils n'aperçoivent pas le chemin que vous distinguez si bien maintenant et vous vous impatienterez de ce qu'ils ne viennent pas plus vite... Vous serez tout à coup enflammés d'un zèle ardent pour le salut de ces chers amis que vous aurez devancés, et vous ne songerez plus à leur froideur, à leur raideur, à leur éloignement, à leur gravité contrainte, à cause de l'amour que vous portez à leurs âmes, et, s'ils refusent de vous entendre, vous vous adresserez à ceux qui prêteront l'oreille à vos paroles; vous ferez des neuvaines, vous entendrez des messes pour leur conversion, vous communierez pour eux; vous ne vous reposerez que lorsque le brillant matin sera venu et qu'ils seront redevenus vôtres. Oh! est-il possible qu'il y ait une résurrection même sur la terre! O grâce étonnante, que nous nous retrouvions joyeusement, après avoir été séparés et cela avant d'aller au ciel!...

Ce fut un temps douloureux que celui où nous étions en suspens, le cœur malade, sur le point d'opérer notre changement, et ce fut comme une mort à souffrir, quand un premier et ensuite un autre disparurent aux yeux de leurs compagnons. Et alors les amis se trouvèrent sur les bords opposés d'un abîme, et, pendant longtemps, ils n'eurent point de nouvelles les uns des autres. Et alors chacun d'eux s'imagina sur l'autre ce qui n'était pas, et il y eut entre eux des malentendus et des jalousies... Mais à présent tout est fini, le matin a paru; ceux qui

étaient séparés vont être réunis! Je les vois, comme s'ils étaient devant mes yeux. Regardez vers nous, mes Frères, de notre glorieuse terre; voyez, nous rayonnons de la lumière répandue sur nous par les saints et les anges qui sont au-dessus de nos têtes... Nous mourûmes, ou du moins vous nous crûtes morts, et nous vivons. Nous ne pouvons retourner à vous; il faut que vous veniez à nous; et vous y venez. Est-ce que vos cœurs ne battent pas, tandis que vous avancez? Ne soupirez-vous pas après l'heure où nous ne ferons plus qu'un? Est-ce que vos yeux ne se remplissent pas de larmes à la pensée de la miséricorde surabondante de votre Dieu?

Tels sont l'émotion et l'enthousiasme de l'orateur, en face de cette perspective, que le langage ordinaire ne lui suffiit plus; il emprunte les formules et les images bibliques, pour adresser au Seigneur, en finissant son discours, comme un cantique d'actions de grâces et de triomphe [1].

L'effet de ces « lectures » fut considérable. Dans l'assistance, en grande partie anglicane, qui se pressait à la chapelle de l'Oratoire, se voyaient des hommes éminents en tous genres, politiques, légistes, littérateurs, parmi ces derniers Dickens et Thackeray. Tous goûtaient le rare talent de l'orateur. Hope déclarait n'avoir rien connu de plus parfait et il ajoutait que c'était l'avis des juges les moins favorablement prévenus [2]. On ne tarissait pas notamment sur le charme de cette « voix inimitable [3] », dont un auditeur disait que « jamais voix ne sembla mieux faite pour persuader sans irriter [4] ». La publication en volume qui se fit immédiatement, propagea l'impression dans tout le pays. Il y avait plus et mieux que l'admiration pour le talent. Les âmes étaient remuées à fond. Chez plus d'une, se sont produits alors le trouble salutaire, l'illumination décisive qui devaient, dans un délai plus ou moins rapproché, amener leur conversion [5]. Celles même qui ne se décidèrent pas à rompre les liens qui les attachaient à leur Eglise, apprirent du moins à prendre beaucoup plus au sérieux les arguments invoqués en faveur de Rome. De ces lectures date un changement considérable dans les jugements anglais sur le catholicisme.

[1] 11e lecture.
[2] *Memorials of Sergeant Bellasis*, p. 99.
[3] *Life of Phillipps de Lisle*, par Purcell, t. Ier, p. 320.
[4] *Cardinal Newman*, par Hutton, p. 207, 208.
[5] *Memorials of Sergeant Bellasis*, p. 99. — *Some side lights on the Oxford Movement*, par Minima Parspartis, p. 106.

III

Il ne s'écoula pas longtemps avant que les espérances manifestées par Newman n'eussent un commencement de réalisation. Depuis 1845, les conversions au catholicisme ne s'étaient pas arrêtées; cependant, de la fin de 1846 à 1850, il y avait eu un ralentissement. Dans la seconde moitié de 1850, le courant vers Rome reparaît, aussi manifeste que cinq ans auparavant. Les sécessions se produisent coup sur coup, plusieurs de personnages en vue, de clergymen importants qui n'hésitent pas à sacrifier leur position à leur conscience. L'un des premiers est M. Maskell; ses polémiques ont fait prévoir cette détermination; elle n'est pourtant pas sans lui coûter; il écrit à Manning, aussitôt après avoir annoncé en chaire à ses paroissiens qu'il les quittait : « Mon premier pas est fait; ce pas a été pénible et douloureux, plus douloureux encore à exécuter qu'à préparer [1]. » Henry Wilberforce s'est rendu en Belgique où il fait son abjuration, avec sa femme, en août 1850. A cette nouvelle, M. Dodsworth n'y tient plus; il écrit à Manning, le 17 août : « Plus j'y pense, plus je sens que notre position est impossible. » Il déclare que « le moment est venu d'agir [2] », et en effet, peu après, lui aussi fait sa soumission à Rome. M. Allies a vu sa femme le devancer et faire son abjuration dès le mois de mai; il se débat encore pendant quelque temps, s'attachant toujours au problème de la suprématie; il est alors en correspondance avec ses amis anglicans et aussi avec des catholiques comme Newman et Wiseman; enfin, n'ayant plus aucun doute sur ce qu'il appelle « la deshonnêteté et la non-réalité de l'anglicanisme comme système ecclésiastique », il fait, le 8 septembre, ses adieux à ses paroissiens, et abjure, trois jours après, aux mains de Newman [3]. Bien d'autres suivent ces exemples, clergymen, comme Laprimaudaye, *curate* de Manning, laïques considérables, comme lord Feilding, fils aîné du comte de Denbigh, M. Monsell, futur lord Emly et M. Bellasis.

Ces sécessions causaient naturellement un grand émoi dans le monde anglican. Tandis que les libéraux et les *evangelicals* y voyaient une justification des méfiances qu'ils avaient toujours exprimées sur les tendances romanisantes du Mouvement et en prenaient prétexte de redoubler leurs attaques contre les anciens tractariens, des *high churchmen*, embarrassés de leur appa-

[1] *Life of Manning*, t. Ier, p. 551.
[2] *Ibid.*, p. 563, 564.
[3] *A Life's decision*, par Allies, *passim.*

rente complicité avec les déserteurs de leur Eglise, cherchaient le moyen de s'en dégager ; quelques-uns, dans ce dessein, proposèrent d'ajouter aux protestations contre le jugement du Conseil privé, une déclaration repoussant toute réconciliation et intercommunion avec l'Eglise romaine, tant que celle-ci ne se serait pas réformée. L'attitude de Pusey, en cette circonstance, fut remarquable. Il ne se faisait pas illusion sur la gravité du danger couru par son Eglise, dans cette « crise » qu'il ne craignait pas de qualifier de « terrible ». Il n'ignorait pas davantage les suspicions dont il était personnellement l'objet et qu'avait encore avivées la façon dont Dodsworth et ses amis l'avaient récemment pris à partie; n'écrivait-il pas à Keble, le 23 septembre 1850, qu'il se sentait enveloppé et épié par cette hostilité, partout où il allait et prenait la parole[1]? Il persista cependant à refuser résolument de désarmer cette hostilité par une déclaration antiromaine, et il détourna ses amis de toute manifestation de ce genre, en leur représentant qu'elle ne pourrait qu'aggraver la crise et pousser les hésitants dehors. Il ne se troubla même pas d'être un moment séparé de Keble, qui semblait, au premier abord, se prêter à la déclaration. « Je ne veux pas, disait-il, faire, de l'antagonisme à Rome, le fondement de l'union entre les défenseurs de l'anglicanisme. » A ceux qui mettaient en doute, pour cette raison, sa fidélité, il répondait, avec une fierté attristée, dans un grand meeting de l'une des *Church-unions :* « Si les travaux de tant d'années ne persuadent pas les gens que nous sommes fidèles à l'Eglise d'Angleterre, des mots ne le feront pas. Nous devons attendre l'heure de Dieu, jusqu'à ce que cette fièvre de crainte soit tombée, ou, si rien autre ne doit les convaincre, ils le seront du moins en nous voyant mourir dans le sein de l'Eglise d'Angleterre[2]. »

Manning, dans l'état d'esprit où il se trouvait, ne pouvait être que fort ému de voir passer au catholicisme des hommes qui étaient tous de ses amis. Traité par eux comme une sorte de *leader*, il était le confident de leurs angoisses et de leur détermination dernière. Il entendait leurs appels; il voyait l'étonnement et le chagrin que leur causaient ses hésitations et ses ajournements[3]. Et puis quel espoir conservait-il du côté de l'Eglise anglicane? Il avait vu échouer toutes les tentatives faites pour la dégager de la note d'hérésie et de servitude

[1] *Life of Pusey*, t. III, p. 279.
[2] *Ibid.*, t. III, p, 273 à 286.
[3] Voy. lettres de Maskell, d'Allies, de Dodsworth, de Bellasis. (*Life of Manning*, t. Ier, p. 551, 559, 563, 595.)

politique, dont elle était marquée et comme flétrie, par suite de l'affaire Gorham. D'accord avec Robert Wilberforce et le docteur Mill, professeur d'hébreu à Cambridge, il venait de faire un dernier effort, en proposant à la signature des membres du clergé, une déclaration limitant le sens dans lequel ils acceptaient la suprématie de la couronne : cet effort échouait devant l'indifférence de ses confrères, et la déclaration n'obtenait qu'environ dix-huit cents signatures sur vingt mille. Tout cela n'était pas pour diminuer ses doutes et son trouble. Ses lettres intimes à Robert Wilberforce le montrent de plus en plus convaincu que « l'Eglise d'Angleterre est en état de schisme », que « les derniers événements n'ont pas changé la position des membres de cette Eglise, qu'ils l'ont *révélée* et que ceux qui s'en rendent compte sont obligés de se soumettre à l'Eglise universelle ». Un peu plus tard, il déclare « n'avoir plus d'espoir pour l'Eglise d'Angleterre ». « Je ne crois pas seulement, dit-il, que rien ne sera fait, mais je crois que rien ne peut être fait. Le mal me semble être dans notre position originelle. » Et plus loin : « Je ne comprends pas ce que vous me dites sur le fait de condamner une Eglise qui a dans son sein des hommes tels que Keble. Je dois la condamner, quels que soient ceux qui y demeurent. » Il a précisément, à cette époque, une conversation avec ce même Keble. « Je crains, lui dit-il, que nous ne différions en ceci : c'est que je puis me sentir obligé à me soumettre à l'Eglise romaine, et que vous ne le voudriez pas. — Je ne le pourrais pas, répond Keble; il me serait impossible d'y dire mes prières. »

Pressé par cette conviction grandissante du vice de son Eglise, Manning se demande si l'heure n'est pas venue de conclure. Il avoue que « l'honnêteté » même de sa situation peut être mise en question. « Nous sommes matériellement en hérésie, écrit-il, et cela jette de la lumière sur notre séparation; j'ajoute que je crois que nous sommes en schisme. Avec ce sentiment de jour en jour plus fort, avec l'opposition de ma foi et de ma conscience contre la suprématie royale et contre les Articles antiromains, je me sens entraîné à croire que je ne puis différer longtemps, sans faillir à la vérité, au regard de Dieu et des hommes... Je crains fort de perdre la vérité, la conscience, en attendant et en écoutant les suggestions de la chair et du sang[1]. » Si réservé qu'il soit, ceux qui l'approchent commencent à entrevoir le drame intime de sa conscience. L'évêque Wilberforce écrit à Gladstone, le 14 septembre 1850, après une visite faite à son beau-frère : « Mon séjour à Lavington m'a permis de bien voir où en était Manning. Jamais

[1] *Life of Manning*, t. Ier, p. 560 à 565.

il n'a été si affectueux, si ouvert, si plein de confiance en moi. Nous avons examiné ensemble toutes ses difficultés. Mais, hélas! il m'a laissé dans l'esprit la pleine conviction qu'il *est* perdu pour nous[1]. » Gladstone, qui, jusqu'alors, ne s'était pas douté de la crise traversée par son ami, ne se résigne pas à voir s'éloigner celui qu'il appelait alors « la perle » du clergé[2]. Il se croit de force à le retenir et il lui adresse de longues lettres où il discute et combat les objections avec lesquelles il le croit aux prises[3].

Entre ces sollicitations contraires, la conscience de Manning est tiraillée et torturée. Au moins croit-il devoir à ses amis anglicans de les assurer, une fois de plus, qu'il veut se garder de toute « précipitation ». Ce n'est pas qu'il n'ait de moins en moins de doute sur l'issue finale; « mais, ajoute-t-il, six mois seront bien vite passés, dans une telle agonie ». Il songe à aller à l'étranger, pendant l'hiver. « Ce sera, dit-il, un moyen de me soustraire aux collisions et d'éviter d'embarrasser les autres. Cela me donnera du temps pour les dernières réflexions et les pensées mourantes; ce me sera aussi un *locus penitentiæ*, si, — ce que Dieu veuille écarter, — je suis sous l'empire d'une illusion[4]. »

Manning continuera-t-il donc longtemps cette sorte de piétinement où il n'avance plus? Non, l'heure de Dieu est proche. C'est un incident extérieur qui va amener le dénouement.

IV

Depuis la Réforme, l'Angleterre catholique était au régime des pays de mission, gouvernée par des vicaires apostoliques, quatre d'abord, huit ensuite. Un tel régime avait pu convenir à une époque d'oppression, de vie cachée, alors que les prêtres ne pouvaient se former qu'à l'étranger, qu'il n'existait même pas de véritable organisation paroissiale et que la plupart des lieux de culte étaient des chapelles privées desservies par les chapelains de quelques familles nobles. Avec le réveil de vie catholique, suite de l'émancipation de 1828, de l'action de Wiseman et surtout de la conversion de Newman et de ses compagnons, ce régime ne pouvait plus suffire. On sentait le besoin de rétablir une hiérarchie épiscopale régulière. Dès 1847, Wiseman avait été délégué par les vicaires apostoliques, pour saisir le Saint-Siège de la question[5].

[1] *Life of Manning*, t. Ier, p. 568.
[2] *Vie de lady Georgiana Fullerton*, par Mme Craven, p. 201.
[3] *Life of Manning*, t. Ier, p. 569 à 575.
[4] *Ibid.*, t. Ier, p. 560, 561.
[5] Sur cette affaire et sur la crise qui en a été la suite, voy. *Life of Wise-*

Les pourparlers, entravés par les troubles politiques dont Rome était alors le théâtre, furent cependant repris avec succès, en 1848, par Mgr Ullathorne, l'un des vicaires apostoliques. Le principe de la mesure paraissait admis, et la fuite du Pape à Gaëte en empêcha seule la mise à exécution.

L'idée de ce retour au régime normal des pays chrétiens n'avait pas été sans soulever des objections, chez une partie des anciens catholiques anglais, esprits routiniers, effarouchés des innovations de Wiseman, jaloux de son importance et disposés à lui reprocher de n'être pas un véritable Anglais; ils avaient, à Rome, un porte-parole, en la personne du cardinal Acton. Mais on ne prévoyait pas d'opposition de la part du gouvernement britannique qui avait vu récemment, sans déplaisir, prendre une mesure analogue dans quelques-unes de ses colonies. Dans ses conversations comme à la tribune, le premier ministre, lord John Russell, répondait, à peu près en ces termes, à ceux qui l'interrogeaient à ce sujet : « Qu'est-ce que cela peut bien nous faire que vous vous appeliez vicaires apostoliques, ou évêques, ou muftis, ou mandarins? Faites ce que vous voudrez, mais ne nous demandez rien. » Une seule précaution paraissait nécessaire, c'était de se conformer à une loi qui défendait aux évêques catholiques de prendre un titre territorial déjà possédé par un évêque de l'Eglise établie : on en serait quitte pour choisir en conséquence les sièges des évêchés à créer.

De 1848 à 1850, la question dormit dans les bureaux de la chancellerie pontificale. Cependant le Pape était rentré à Rome, et le gouvernement de l'Eglise avait repris son cours régulier. De son côté, Wiseman était devenu titulaire définitif du principal vicariat apostolique de l'Angleterre, et j'ai déjà dit l'intelligente et féconde activité de son administration [1]. Il était tout entier à ses œuvres, quand, au milieu de 1850, il reçut avis de Rome qu'on songeait à procéder au rétablissement de la hiérarchie, mais aussi qu'il allait être nommé cardinal, avec résidence auprès du Saint-Siège. Si flatté qu'il fût de cette distinction, Wiseman eut le cœur brisé à la pensée d'être enlevé à son apostolat anglais, pour aller, comme il le disait, « s'enterrer à jamais » en Italie. Heureusement, beaucoup de ceux qui l'avaient vu à l'œuvre en Angleterre, émus de l'effet désastreux qu'aurait son éloignement, firent parvenir de pressantes représentations à Rome. Elles furent écoutées,

man, par Ward, chap. XVI à XX — Je rappelle que l'abbé Cardon a publié, à la librairie Lecoffre, une traduction française de cet ouvrage.

[1] Livraison du 10 mars, p. 903 et 904.

et quand Wiseman arriva dans cette ville, en septembre 1850, il trouva Pie IX toujours décidé à lui donner la pourpre, mais, sans le retirer d'Angleterre, et en faisant de lui le métropolitain de la nouvelle hiérarchie, avec le titre d'archevêque de Westminster.

Le 29 septembre 1850, le Pape publiait le bref par lequel il rétablissait, en Angleterre, une hiérarchie régulière, composée de douze évêques et d'un archevêque. Le lendemain, dans le Consistoire du 30, il créait cardinal le nouvel archevêque de Westminster. Le 7 octobre, Wiseman annonça le grand événement à ses ouailles, dans une lettre pastorale, datée : *Hors de la porte Flaminienne*. Tout entier à la joie de cette résurrection, ne s'imaginant pas qu'elle pût heurter aucun préjugé, ayant un peu perdu de vue ses compatriotes protestants, dans l'atmosphère catholique de Rome, il entonnait un vrai chant de triomphe. « Le grand œuvre est accompli, s'écriait-il... L'Angleterre catholique a retrouvé son orbite dans le firmament religieux d'où sa lumière avait longtemps disparu. » Et il montrait les saints de la vieille Eglise saxonne ou normande, comme les martyrs des derniers siècles, s'unissant à lui pour « bénir Dieu qui a de nouveau visité son peuple », et partageant « son allégresse à la vue de la lampe du temple qui, rallumée, brille et éclaire ». Cela fait, le cardinal, l'âme toute à la joie et à la confiance, se mit en route, pour l'Angleterre, à petites journées, s'arrêtant sur son chemin, dans diverses villes d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne.

Mais à peine le bref est-il connu à Londres, qu'il y provoque un accès furieux d'antipapisme. Le public, que les dernières polémiques ont rendu plus irritable sur ce sujet, croit voir dans les formules pontificales, une bravade insultante de Rome, la prétention de gouverner religieusement l'Angleterre entière et de substituer les évêques catholiques aux évêques anglicans. C'était parfaitement absurde; le Pape ne fixait d'organisation qu'au regard des catholiques qui reconnaissaient son autorité, et l'Eglise établie demeurait, après le bref, ce qu'elle était auparavant. Mais on ne raisonne pas avec des explosions ou des paniques de ce genre. Dès le 14 octobre 1850, le *Times* donne le ton à l'opinion, par un article d'une extrême violence. « Si cet acte, dit-il, est autre chose qu'une grossière et maladroite plaisanterie, nous avouons ne pouvoir la considérer que comme l'un des plus grands actes de folie et d'impertinence que la cour de Rome se soit risquée à commettre, depuis que la couronne et le peuple d'Angleterre ont secoué son joug. » Il ajoute, peu après : « Est-ce donc là, à Westminster, au milieu de nous et près du trône anglais, qu'un prêtre italien va diviser la puissance spirituelle de ce pays et se servir des renégats de notre

Eglise nationale, pour rétablir une usurpation étrangère sur les consciences et semer la division dans notre société politique? » Il déclare que c'est « ou bien l'erreur d'un cerveau fanatique ou une trahison envers la constitution ».

L'orage grondait donc déjà quand, quelques jours après, arrive à Londres la lettre pastorale du nouveau cardinal. Son vicaire général, qui redoute l'effet de ce dithyrambe triomphal, sur un public déjà si mal prévenu, hésite un moment à le publier; mais il ne se croit pas autorisé à intercepter la parole de son chef[1]; la lettre est lue dans les églises et reproduite par les journaux. Elle porte au comble la colère de l'opinion protestante. Le *Times* ne sait à quelle violence de langage recourir pour qualifier « l'impudence » ou « l'absurdité » de la mesure; il s'indigne de cette façon « de diviser le pays en nouveaux évêchés, comme si les anciens étaient en réalité vacants ou abolis »; il menace le cardinal Wiseman et injurie le Pape lui-même : « Pio Nono, dit-il, n'est plus le doux pontife du laisser aller, il s'est transformé en un pape cruel et fanatique. »

Ce n'est pas seulement une émeute de presse. Dès le 4 novembre, le premier ministre, lord John Russell, saisi d'une protestation de l'évêque de Durham, lui écrit *ab irato*, dans une lettre aussitôt publiée :

Je suis d'accord avec vous pour envisager comme insolente et insidieuse, la dernière agression du Pape contre notre protestantisme, et l'indignation que j'en ressens est égale à la vôtre... Il y a une usurpation de pouvoirs, dans tous les documents arrivés de Rome, une tendance à la suprématie sur le royaume d'Angleterre, des prétentions à une autorité unique et individuelle qui ne peut s'accorder ni avec la suprématie de la reine, ni avec les droits des évêques, du clergé, ni avec l'indépendance spirituelle de la nation.

Le ministre compte sur la force du protestantisme, pour résister à cette prétention d'imposer un joug étranger; il promet, du reste, d'examiner l'état présent de la loi et de voir s'il y a lieu d'adopter des mesures nouvelles contre cette usurpation de pouvoirs, mais il est, dit-il, « un danger qui l'alarme plus que toute agression de souverain étranger » : ce danger, il le montre dans l'intérieur même de l'Eglise anglicane, et, fidèle à une vieille animosité, il saisit cette occasion de tourner contre les puseyites, la colère de l'opinion; il écrit contre eux cette diatribe :

[1] *Life of Wiseman*, t. I[er], p. 541.

Des clergymen de notre Eglise, qui ont signé les trente-neuf Articles et reconnu, en termes explicites, la suprématie de la reine, ont été des plus empressés à conduire leur troupeau, pas à pas, jusque sur le bord du précipice. L'honneur rendu aux saints, la prétention à l'infaillibilité pour l'Eglise, l'usage superstitieux du signe de la croix, un marmottage de la liturgie qui va jusqu'à déguiser la langue dans laquelle elle est écrite, la recommandation de la confession auriculaire, l'administration de la pénitence et de l'absolution, toutes ces choses sont prônées, comme dignes d'adoption, par des clergymen de l'Eglise d'Angleterre... Qu'est-ce donc que le danger de tomber aux mains d'un prince étranger dont le pouvoir n'est pas bien grand, comparé au danger sans issue qui vient des fils indignes de l'Eglise d'Angleterre elle-même?

Le ministre termine, en avouant qu'il « a peu d'espoir que les promoteurs de ces innovations se désistent de leurs menées insidieuses » ; mais il compte sur « la masse de la nation qui regarde avec mépris les mascarades de la superstition ».

Quand un ministre donne l'exemple de parler sur ce ton, on peut s'attendre à voir toutes les violences se donner cours. Dans le pays entier, c'est une clameur épeurée ou furieuse contre ce qu'on appelle, suivant le mot d'ordre de John Russell, « l'agression papale ». On se croirait revenu à l'époque de la « Conspiration des poudres ». Les évêques, si indifférents et si humbles naguère quand il s'agissait de défendre l'intégrité du dogme ou l'indépendance de l'Eglise, sont, cette fois, tout feu et tout flamme; ils rééditent, contre le catholicisme, les pires invectives du vieux fanatisme protestant : ce ne sont que déclarations sur les prêtres « artificieux », sur « l'ambition insolente » du Pape, sur les « abominations » et la « sentine » de Rome. Tous, à l'exception de deux, signent une adresse à la reine, considérée comme le chef de leur Eglise, où ils lui dénoncent, dans « l'agression du Pape », une « insulte inexcusable » et la supplient « humblement » de « déjouer cette usurpation ». La reine leur répond, en se déclarant résolue « à maintenir, avec eux, les droits de sa couronne et l'indépendance de son peuple, contre toute agression et usurpation étrangère ». Une adresse de l'Université d'Oxford, présentée par le duc de Wellington, reconnaît la reine « comme étant, après Dieu, le seul chef suprême dans le royaume, tant en matière spirituelle et ecclésiastique, qu'en matière temporelle ». Partout, le clergé ou les laïques se réunissent en meetings de protestation. Les publications contre « l'agression papale » se multiplient : du 14 au 30 novembre 1850, on n'en compte pas moins de soixante-dix-huit.

Lord Ashley, futur comte de Shaftesbury, champion sincère et passionné du parti *evangelical*, écrit, sur son journal, à la date du 25 novembre : « Quelle étonnante fermentation ! Elle ne s'abat pas un moment; meeting après meeting, dans chaque ville et dans chaque paroisse.., Aux concerts et dans les théâtres, on réclame, trois fois de suite le *God save the queen*. On dirait une tempête sur l'Océan tout entier. C'est un sentiment national, le pays qui se lève. Toutes les opinions semblent, pour l'instant, confondues dans un seul sentiment [1]. » Il n'en fallait pas tant pour pousser dans la rue, le *mob* protestant qui, en beaucoup d'endroits, se livre à de grossières et violentes démonstrations : les effigies du Pape ou du cardinal Wiseman sont promenées en de grotesques processions et brûlées, aux acclamations furieuses de la foule. Celle-ci ne s'attaque pas seulement aux mannequins. Les prêtres, reconnus dans la rue, sont insultés. Le P. Faber raconte à un de ses amis de Rome, les inscriptions menaçantes qui couvrent les murs de l'Oratoire à Londres, les huées dont lui et ses confrères sont accompagnés quand ils sortent : « Même les gentlemen, dit-il, crient après nous, par les fenêtres de leurs voitures [2]. » Suivant la direction donnée par lord John Russell, la clameur populaire s'attaque aux puseyites autant qu'aux catholiques romains. Pusey est lui-même pris à partie par plusieurs évêques. Des meetings dénoncent « l'encouragement fourni à l'agression papale » par ceux qui, dans le sein même de l'Eglise, se sont « départis de la foi protestante » et ont « enseigné des doctrines, des cérémonies et des pratiques romaines [3] ». Dans une paroisse de Londres, celle de Saint-Barnabé, connue pour être un des sanctuaires de l'anglo-catholicisme, le culte est entravé, chaque dimanche, par des scènes tumultueuses; le vicaire, M. Bennett, écrit à lord John Russell, qui est précisément un de ses paroissiens, une lettre de protestation où il lui impute la responsabilité des troubles.

C'est le 30 octobre, à Vienne, que Wiseman a, par la lecture du *Times*, la première nouvelle du mauvais accueil fait, en Angleterre, au bref pontifical. Il ne s'y attendait aucunement et en ressent, comme il dit alors, un « rude choc [4] ». Toutefois, il ne saisit pas encore toute la gravité de la situation, et, après avoir écrit une lettre d'explication à lord John Russell, il croit pouvoir continuer tranquillement son voyage à petites journées. Dans la seconde semaine de novembre, il est à Bruges. Les lettres qu'il y trouve ne

[1] *Life and work of the Earl of Shaftesbury*, par Hodder, p. 431.
[2] *Life and letters of Faber*, p. 376, 377.
[3] *Life of Bishop Wilberforce*, t. II, p. 59.
[4] *Life of Wiseman*, t. Ier, p. 532.

lui permettent plus de se faire illusion. C'est à peu près l'Angleterre tout entière à laquelle il se voit obligé de faire tête, et ce qui lui parvient de l'état d'esprit de ses propres coreligionnaires, n'est pas pour lui donner courage. Ceux des catholiques de naissance qui, dès l'origine, lui ont reproché d'être trop romain et pas assez anglais, croient voir, dans ce qui se passe, la confirmation de leurs griefs et de leurs suspicions. Quelques-uns d'entre eux, de noms considérables, lord Beaumont et le duc de Norfolk, vont jusqu'à déclarer publiquement que « le loyalisme envers la reine et la constitution » ne permet pas d'accepter le dernier édit de Rome, et ils adhèrent à la lettre de lord John Russell[1]. Parmi les amis mêmes de Wiseman, la plupart, tout effarés des clameurs qui les assaillent, ne songent guère, suivant l'habitude prise dans les siècles d'oppression, qu'à se faire petits et à courber la tête. Ils conseilleraient volontiers au cardinal de ne pas affronter, pour le moment, la tempête et de prolonger son séjour sur le continent[2].

Wiseman fait preuve, en cette circonstance, d'un sang-froid et et d'une résolution d'autant plus remarquables qu'il était de nature nerveuse et impressionnable. Ecartant tous les conseils timides, il se met en route pour Londres où il arrive, le 11 novembre. Il n'hésite pas un moment sur la conduite à suivre : sans négliger de faire parvenir au gouvernement, par un ami, des explications rassurantes, il juge surtout important de parler au public, de s'adresser à son bon sens et à sa justice. Quelques jours lui suffisent pour rédiger une brochure de trente et une pages, portant ce titre : *Appel au peuple anglais*. L'accent en est ému et digne, l'exposition habile, à la fois insinuante et fière, ménageant l'opinion sans s'abaisser, réfutant, l'une après l'autre, toutes les accusations qui ont égaré la foule, mettant patiemment en lumière leur sottise, non sans laisser percer parfois une sorte d'ironie attristée. L'auteur commence par rappeler l'agitation sans précédent, provoquée par le rétablissement de la hiérarchie, les violentes invectives de la presse, la haineuse partialité des ministres; il ne veut pas cependant croire sa cause sans recours possible :

Il nous reste, dit-il, un tribunal qui, après la Providence infaillible de Dieu, est celui en qui nous plaçons le plus justement toute notre confiance; il nous reste le sens droit et le cœur honnête d'un peuple généreux, cet amour de la probité et de la loyauté qui est l'instinct naturel de l'Anglais, en toutes choses, dans les affaires sérieuses comme

[1] *Life of Wiseman*, t. II, p. 15.
[2] *Ibid.*, t. Ier, p. 553, 554.

dans les affaires futiles, cette répulsion pour tout avantage usurpé, toute tricherie, toute embûche malhonnête, toute clameur de parti, employés pour renverser même un rival ou un ennemi, et nous en appelons à ces sentiments. C'est à ce tribunal impartial, franc et humain, que j'en appelle et que je demande, pour moi et pour mes coreligionnaires catholiques, d'être entendus librement, loyalement et avec impartialité. Sujets comme nous de Sa Majesté, Anglais, soyez du moins justes et équitables ; vous avez été trompés ; vous avez été égarés, quant aux faits et quant aux intentions.

Le cardinal discute la prétendue usurpation, reprochée au Pape. Oui, sans doute, l'acte de ce dernier est une négation de la suprématie royale dans les choses spirituelles; mais cette suprématie n'est-elle pas forcément niée par tous ceux qui n'appartiennent pas à l'Eglise établie, dissidents, aussi bien que catholiques? Confondre cette négation avec un manque de loyauté envers la couronne, serait détruire toute liberté religieuse.

Croyez-moi, s'écrie-t-il, les dangers que courent en ce moment les libertés religieuses et civiles de l'Angleterre, ne viennent pas des empiètements qu'aurait commis le Pape, en accordant aux catholiques anglais une faveur qu'ils avaient le droit d'attendre de lui ; ils viennent de ceux qui profitent de cette occasion, pour faire reculer de quelques pas, s'ils le peuvent, la législation de la tolérance... Dire aux catholiques : « Vous jouirez d'une entière tolérance, mais vous n'aurez point d'évêques pour vous gouverner », ce serait une contradiction flagrante dans les termes; ce serait l'équivalent d'un refus absolu de tolérer leur religion.

Le cardinal aborde ensuite l'accusation qui, si absurde qu'elle soit, a peut-être le plus agi sur l'opinion : on a prétendu que le Pape investissait chaque nouvel évêque d'une sorte de mainmise matérielle, territoriale, sur les parties du royaume comprises dans son diocèse, et qu'il lui attribuait, au préjudice des évêques anglicans, une juridiction effective sur les Anglais non catholiques. Wiseman répond que le bref ne s'est adressé qu'aux catholiques; il ignorait les autres Anglais et le gouvernement. Celui-ci d'ailleurs affirme qu'à ses yeux de telles pièces sont non avenues. De quoi donc peut-il se plaindre? Le cardinal ajoute :

Tout document officiel a ses formes particulières. Si ceux qui blâment la teneur de celui-ci, avaient pris la peine d'examiner la forme des documents émanés du Saint-Siège, ils n'auraient trouvé, dans cet acte,

rien de nouveau, ni d'inusité. Que le Pape nomme un vicaire apostolique ou un évêque, il assigne à l'un comme à l'autre une juridiction ecclésiastique territoriale et n'indique aucune détermination de personne. Telle est la manière d'agir de toute Eglise qui croit en sa propre vérité.

Pour donner à son argumentation une forme plus directe et plus saisissante, le cardinal prend à partie le chapitre anglican de Westminster qui a semblé craindre que le nouvel archevêque de Westminster ne lui disputât la jouissance des honneurs et des richesses de l'antique abbaye. Il le rassure en ces termes :

Les dignitaires anglicans de l'abbaye n'auront rien à souffrir dans leurs droits temporels ni dans la tranquille possession de leurs titres et de leurs dignités. Toutes les fois que j'entrerai dans le temple, je paierai mon obole, comme tout sujet, je m'abandonnerai docilement à la direction du bedeau et je l'écouterai, sans impatience ni rebuffade, signaler à mon admiration des monuments détestables et me montrer un trou dans le mur, en le faisant passer pour un confessionnal. Mais ce splendide bâtiment, ses trésors artistiques et ses riches revenus ne sont pas la partie de Westminster qui doit m'occuper. La partie qui m'intéresse forme un effrayant contraste avec toute cette magnificence qu'elle touche cependant de très près. Anciennement, l'existence d'une abbaye, avec un nombreux clergé et des rentes considérables, suffisait, dans une localité, pour créer, tout à l'entour, un petit paradis de bien-être, de contentement, de bonheur. Aujourd'hui, il n'en est point ainsi. Autour de l'abbaye de Westminster s'étendent des labyrinthes de ruelles, de cours, d'allées, de bouges, hideux repaires de l'ignorance, du vice, de la dépravation et du crime, en même temps que de la malpropreté, de la misère noire et de la maladie. L'atmosphère de ces lieux est le typhus; leur ventilation est le choléra. Une population presque innombrable, qui est en grande partie catholique (de nom du moins), y fourmille; ce sont des cloaques d'immondices qu'aucun comité d'assainissement ne peut purifier, de ténébreuses cavernes qu'aucune compagnie d'éclairage ne peut illuminer. Voilà la seule partie de Westminster que je convoite, que je serai heureux de réclamer, de visiter comme un pâturage béni, où je garderai les brebis de la sainte Eglise. Car c'est là que l'évêque doit remplir son devoir sacré de consoler, de convertir et de préserver du mal. Et si, comme je l'espère humblement, avec la grâce de Dieu, la culture spéciale résultant de l'établissement de notre hiérarchie donne des fruits d'ordre et de tranquillité, de décence, de religion et de vertu, il se peut qu'on n'accuse plus le Saint-Siège d'avoir agi peu sagement,

en rattachant l'âme et le salut du premier pasteur à l'âme et au salut d'une cité dont le nom sans doute est glorieux, mais dont les entours sont infâmes; où la magnificence des édifices publics n'est en quelque sorte qu'un manteau servant à dérober aux yeux les péchés et les misères sans nombre dont elle est pleine. Si les richesses de l'abbaye restent inactives et ne se répandent pas, si on ne les emploie pas à tirer la population environnante de l'abîme où elle est plongée, qu'on ne porte pas envie à l'homme, quel qu'il soit, qui, sous un nom quelconque, n'ambitionne que cette dernière part, sans rien prétendre à celle des avantages temporels.

Le cardinal ne termine pas sans s'expliquer, d'un mot sévère et attristé, sur « le rôle joué par le clergé anglican dans le récent tumulte ». Les catholiques, dans leurs luttes théologiques avec les membres de ce clergé, les avaient toujours traités avec égard :

Jamais, dit-il, même quand la voix du peuple s'élevait contre eux, nous n'en avons pris avantage pour faire chorus avec la multitude. Ce ne sont pas les nôtres qui réclament, tous les ans, la restitution des sinécures et des revenus épiscopaux... Ce n'est pas notre presse qui publie des caricatures contre les dignitaires de l'Eglise officielle et qui ridiculise les passe-temps des clergymen... Nous avons évité le tumulte des assemblées publiques. Mais, malgré cela, dès qu'une occasion s'est offerte d'exciter contre nous toutes les colères du peuple, les ministres de l'Eglise établie l'ont saisie avec empressement. Les chaires et les meetings, les églises et les hôtels de ville sont devenus indistinctement les théâtres de leurs exploits; ils ont prononcé des discours, proféré des mensonges, répété des calomnies; ils ont lancé des mots brûlants, de mépris, de colère, de haine, remplis de sentiments impies, indignes d'ecclésiastiques et de chrétiens, contre des gens qui avaient été presque les seuls à les traiter avec respect.

Publiée le 19 novembre 1850, la brochure eut un effet considérable. Presque tous les grands journaux, dont le *Times*, la reproduisirent *in extenso*. Au bout de quelques jours, trente mille exemplaires étaient déjà vendus. Les catholiques reprenaient courage et relevaient la tête qu'ils avaient eue un moment si basse. Les spectateurs de bonne foi, tout à l'heure entraînés dans le soulèvement général, se prenaient à réfléchir. Les ennemis eux-mêmes étaient embarrassés. « L'effet de l'*Appel*, rapporte un témoin ami, me rappela, sur le moment, l'explosion du vaisseau français à Aboukir. Il ne mit pas, à la vérité, fin à la bataille, mais il amena une pause d'au moins une semaine, un silence

d'attention[1]. » Sur le talent de l'auteur, il n'y avait qu'une voix dans la presse. « On ne peut mettre en doute, disait le *Spectator*, sa puissance de controverse. » — « C'est, disait une autre feuille, le plus fin et le plus courtois disputeur de son temps. Il a étonné ses compatriotes. » Le *Times* lui-même battait à demi en retraite; il confessait que la « question ainsi posée méritait la plus attentive considération »; puis il ajoutait :

Si nous avons émis une opinion contre le Pape et le cardinal, sans les entendre, ce n'a pas été dans le désir de leur refuser franc et loyal jeu, mais parce qu'ils ne daignaient pas condescendre à nous donner de leurs actes une explication plus tangible que celle qu'on recueillait dans de vaines gasconnades ou de pompeux manifestes... Nous félicitons le cardinal Wiseman d'avoir recouvré l'usage de la langue anglaise... Si le cardinal n'a jamais entendu revendiquer d'autres droits que ceux qui sont libéralement accordés à un wesleyen ou à un baptiste, vraiment, au nom du bon sens, n'aurait-il pas pu le dire plus tôt?

La lettre de lord John Russell, d'abord si bruyamment applaudie, commençait à être jugée différemment. Au nom des tories, M. Disraëli en faisait ressortir l'inconséquence. Au nom des libéraux, M. Rœbuck montrait comment, au moment où l'on croyait « avoir terrassé l'infâme démon de l'intolérance religieuse », le ministre avait mis lui-même en danger les grands principes de liberté religieuse; puis il continuait par ces paroles vengeresses :

Et vous, mylord, la postérité vous regardera comme un homme qui, à l'heure même où les difficultés étaient aplanies, où, par des efforts concertés et continuels de nos plus grands hommes d'Etat, la loi était devenue équitable, où la paix et la bonne harmonie allaient se rétablir, profita de sa grande situation pour souffler parmi nous l'esprit de haine et de discorde, déchaîner le démon de la persécution, diviser un grand empire qui, sans votre fatale intervention, allait enfin connaître les bienfaits de l'union, de la paix et la prospérité. C'est là, mylord, une triste gloire pour un homme qui, toute sa vie, s'était déclaré l'ami de la liberté religieuse, aussi bien que de la liberté civile. Votre bon sens a dû, depuis longtemps, se révolter du néfaste fanatisme que vous avez réveillé et que malheureusement il ne sera plus en votre pouvoir d'apaiser.

Wiseman ne s'endormit pas sur son succès. Il annonça, pour le

[1] *Life of Wiseman*, t. Ier, p. 557.

mois de décembre, une série de conférences sur le même sujet, dans la procathédrale de Saint-Georges. Les hommes de toute confession y vinrent en foule. Le cardinal y mit de nouveau en lumière l'inanité ridicule des craintes et des imputations par lesquelles on avait soulevé l'opinion ; il montra comment « l'âme entière d'une nation avait pu se laisser emporter dans une méprise, d'où elle s'éveillait ensuite ainsi que d'un songe, diminuée dans sa propre estime et dans l'estime des nations qui l'environnaient ». Quant aux injures dont les nouveaux évêques ont été accablés, il y voyait des signes de la faveur divine. « Le Rituel, disait-il, ordonne de joncher de fleurs le chemin par où le nouvel évêque entre dans son diocèse ; notre chemin à nous, au contraire, a été bordé d'épines et notre voie semée de ronces. Tant mieux, car plus profonde et plus large apparaît sur une œuvre l'empreinte de la croix, plus certainement elle nous arrive marquée du sceau de Dieu. »

De cette crise un moment si redoutable, le cardinal Wiseman est donc sorti singulièrement grandi. Il a surpris ses amis comme ses ennemis, par des qualités qu'on ne lui connaissait pas. Newman en était dans l'admiration et écrivait de lui, peu après : « Il est fait pour le monde et s'élève avec l'occasion. Si haut que j'estimasse les dons de sa nature, je ne m'attendais cependant pas à un déploiement de vigueur, de puissance, de jugement, d'énergie soutenue, pareil à celui dont les deux derniers mois ont fourni la preuve. J'entendais dire à un de ses chers amis, avant son retour en Angleterre, que la nouvelle de l'opposition qui l'attendait, le tuerait. Comme il était loin de la vérité ! C'est l'événement de cette époque. Dans mes souvenirs, il n'y a rien eu de pareil à cela [1]. »

Si efficace que fût l'action de Wiseman, elle ne put cependant arrêter court le mouvement qui avait été lancé. Le gouvernement avait saisi le Parlement d'un bill sur les titres ecclésiastiques qui frappait d'une amende de cent livres toute personne usurpant, dans le Royaume-Uni, le titre d'un des prétendus sièges épiscopaux. On s'aperçut bientôt, il est vrai, qu'en Ecosse où l'Eglise presbytérienne était la seule Eglise d'Etat, cette pénalité risquait d'atteindre les évêques de l'Eglise épiscopalienne ; il fallut, par clause spéciale, faire une exception en leur faveur. N'était-ce pas mettre en lumière l'inanité du principe sur lequel on prétendait s'appuyer ? Quand vint, en février 1851, le débat en première lecture, M. Gladstone et M. Roundell Palmer se firent honneur en combattant, au nom de la liberté religieuse, ceux qui voulaient faire pénétrer dans la loi un accès passager de la colère nationale. Il ne s'en trouva pas moins

[1] *Life of Wiseman*, t. II, p. 534.

une grande majorité pour voter ce bill : on n'eût pas osé résister aux injonctions de la passion protestante. Mais ce fut sans entrain, sans fierté de la besogne que l'on faisait, sans idée même qu'il pût en sortir grand chose. En effet, les pénalités décrétées par cette loi ne devaient jamais être appliquées et, vingt ans plus tard, M. Gladstone, alors ministre, a pu en faire voter l'abrogation, au milieu de l'indifférence générale.

V

Cette agitation, à la fois si violente et si stérile, qui n'a abouti qu'à faire voter une loi mort-née, a cependant, par ailleurs, un résultat effectif : elle met un terme aux tergiversations de Manning, en le forçant à prendre parti entre les obligations de sa fonction et les exigences de sa conscience. Archidiacre de Chichester, il a été, en cette qualité, mis en demeure, au commencement de novembre 1851, de réunir le clergé de son archidiaconé, pour protester, comme on le faisait partout, contre « l'agression papale ». L'impossibilité morale de s'associer à un tel acte lui est tout de suite apparue. Il va donc trouver son évêque et lui déclare avoir, sur la suprématie de la couronne et sur celle du Pape, des convictions opposées à celles que devait exprimer la réunion : en conséquence, il offre soit de se démettre tout de suite, soit de remplir son office jusqu'au bout en convoquant le meeting, mais en y faisant alors connaître son dissentiment et en y annonçant sa démission. L'évêque lui demande de convoquer le meeting, mais le prie de ne pas parler encore de sa démission et de réfléchir avant de la donner. En annonçant à Robert Wilberforce, la démarche qu'il vient de faire auprès de son évêque, Manning lui écrit : « Je sens que mon pied est dans la rivière. C'est froid et mon cœur est triste. Mais la foi me montre que le monde domine l'Église d'Angleterre et que le royaume de Notre-Seigneur n'est pas là. Je ne dis pas un mot pour vous presser, très cher Robert ; Dieu le défend. Je sais que votre cœur est comme le mien, et j'ai passé par votre état présent. Seulement, ne faites rien contre ce que vous reconnaîtrez à la fin être la volonté et la présence de Notre-Seigneur. » Le meeting a lieu le 17 novembre. Manning l'ouvre, sans faire aucun discours ; une fois les résolutions votées, il dit aux assistants son regret d'être, pour la première fois, en désaccord avec eux, mais, dit-il, « il n'a pas le choix, une nécessité s'impose à lui » ; il les remercie de « l'affection fraternelle dont ils lui ont donné tant de preuves, pendant ces dix ans », et il leur « promet de ne pas les oublier ». Chacun, sans demander plus d'explication, comprend

que c'est un adieu : l'émotion est grande, mais nulle parole blessante n'est prononcée et l'on se sépare tristement. Quelques jours plus tard, Manning prêche son dernier sermon anglican, envoie à l'évêque sa résignation et, le 8 décembre, il quitte pour jamais son cher Lavington [1]. « Ce que mes affections humaines ont souffert, a-t-il écrit peu après, en quittant l'unique *home* et le troupeau où j'ai dépensé, pendant dix-huit ans, toute ma vie d'homme, aucune parole ne peut le dire. »

Manning se rend bien compte de la portée de la rupture dont ce départ est le premier acte. La lumière s'est faite décidément, dans son esprit, sur le problème qu'il débat depuis si longtemps. « Je sens, écrit-il à Hope le 11 décembre 1850, que la preuve est complète. Pendant longtemps, je craignais, malgré tout, que je ne fusse en train de faire quelque chose de moralement fautif. Cette crainte s'est dissipée. » Comme il l'écrit, quelques jours plus tard, à Robert Wilberforce, il suffit que « le chagrin humain s'apaise et laisse son jugement clair » pour qu'il n'hésite plus à condamner l'anglicanisme. « En vérité, ajoute-t-il, si vous et moi étions nés hors de l'Eglise d'Angleterre, nous n'aurions pas mis en doute, même un jour, où est la véritable Eglise. » Et pourtant, il le déclare, il n'a pas eu « d'amour plus fort » que celui qu'il portait à l'Eglise d'Angleterre ; mais il aime plus encore la vérité. Où il va, il le sait. A Robert Wilberforce qui lui parle de fonder, entre l'Eglise établie et l'Eglise romaine, une Eglise libre, analogue à la *Free Kirk* d'Ecosse : « Non, répond-il ; il y a trois cents ans, nous avons quitté un bon navire pour un bateau ; je ne veux pas maintenant quitter le bateau pour un baquet. » Il écrit à Hope : « Je suis entièrement d'accord avec vous sur l'alternative : c'est Rome ou la licence de pensée et de volonté [2]. » Il ne songe plus, comme naguère, à essayer de retenir ceux qui le devancent dans cette soumission à la vraie Eglise. Il écrit à Bellasis, quand celui-ci lui annonce sa conversion : « Voici la prière que j'ai dite, chaque jour, pendant des années, pour quelques amis très proches, maintenant dans l'Eglise de Rome : « Mon Dieu, s'ils ont tort, ouvrez leurs « yeux ; s'ils ont raison, ouvrez les miens. » Et cela résume bien tout ce que j'ai senti en lisant votre bonne lettre. Que Dieu vous garde pour lui-même [3] ! »

Manning cependant semble avoir peine, en ce qui le touche, à accomplir le dernier pas. Il a résigné ses fonctions, s'est retiré à

[1] *Life of Manning*, t. Ier, p. 577 à 580.
[2] *Ibid.*, p. 598.
[3] *Ibid.*, t. Ier, p. 589 à 592.
[4] *Memorials of Sergeant Bellasis*, p. 111, 112.

Londres, chez sa sœur, ne fait plus acte de ministre, refuse d'entendre les confessions; mais il continue à suivre les offices anglicans et à y communier; et cette situation va se prolonger encore plus de quatre mois. Par moment, comme s'il cherchait à gagner du temps, il reparle d'un voyage sur le continent [1]. Il tâche de se justifier à soi-même et aux autres ces délais : il prétend que cette circonspection aura cet avantage qu'on ne pourra pas lui reprocher d'avoir agi par légèreté [2]. Ou bien encore il avoue qu'en attendant, il veut laisser une dernière chance à quelque intervention de Dieu lui révélant qu'il s'est trompé [3]. La vérité est qu'il souffre cruellement, non seulement du sacrifice qu'il s'impose, mais de la peine qu'il sait causer aux autres. En dépit de sa réserve habituelle, ses lettres de ce temps respirent une tristesse profonde; l'accent en est souvent poignant et déchirant; c'est la longue agonie par laquelle Newman avait passé avant lui. « Quant à moi, écrit-il le 7 janvier 1851, j'ai éprouvé un chagrin intérieur tel que nul autre que Dieu ne peut le connaître... Personne ne peut dire à quel point je me sens torturé et déchiré de tous les côtés, comme les gens, en d'autres temps, l'ont été avec des crocs [4]. » Faisant évidemment allusion à la mort de sa femme dont, à l'ordinaire, il évitait de parler, il se laisse aller à écrire à « son cher Robert » : « Mon cœur est triste et seul, comme il l'était déjà, il y a plusieurs années, après un grand événement. » De ce sentiment d'isolement, il donne lui-même l'explication : c'est qu'ayant brisé avec ce qui le soutenait dans le passé, sans avoir encore fait sienne la réalité sur laquelle il espère s'appuyer dans l'avenir, il se sent, pour le moment, comme il dit, « dans un *vacuum* [5] ».

A la façon dont quelques-uns de ses plus proches, entre autres son frère aîné, reçoivent l'avis des premiers pas qu'il fait pour s'éloigner, Manning peut pressentir l'amertume des séparations au-devant desquelles il va [6]. D'autres, comme M. Gladstone, le pressent, jusqu'à la dernière heure, d'une argumentation qui lui paraît d'ailleurs plus impérieuse que convaincante [7]. Il serait plus facilement troublé de l'appel attendri et désolé de ceux qui lui dépeignent tant d'âmes dont il était le guide, désemparées par sa défection. Il ne cache pas que de tels appels « lui brisent le cœur ».

[1] *Life of Manning*, t. Ier, p. 590, 591.
[2] *Ibid.*, p. 588.
[3] *Ibid.*, p. 599.
[4] *Ibid.*, p. 599.
[5] *Ibid.*, p. 600.
[6] *Ibid.*, p. 584 à 587.
[7] *Ibid.*, p. 580 à 583, 611, 612.

Comme pour s'excuser auprès de ceux qui le lui adressent, il rappelle ce qu'il a fait, depuis quelques années, pour tâcher de justifier à ses yeux l'Eglise anglicane. « Tout ce qui m'a jamais rendu la vie chère, dit-il, était de ce côté ». Mais la vérité a été plus forte[1]. Il n'est pas jusqu'à son cher Robert Wilberforce, jusqu'à présent associé à toutes ses crises d'âme, par lequel il n'ait le grand chagrin de ne pas se voir suivi dans la démarche suprême; il le sent retenu dans l'anglicanisme par la crainte de faire un trop grand chagrin à une épouse tendrement aimée. Manning respecte trop la liberté d'une conscience qu'il sait très éclairée et très droite, pour la presser indiscrètement. L'intimité des deux amis ne paraît pas atteinte par cette diversité de conduite. Manning continue, jusqu'au dernier moment, à faire confidence à Wilberforce de toutes les phases par lesquelles passe sa conscience[2]. Se rendent-ils compte tous deux que, pour ne pas marcher, en cet instant, exactement du même pas, ils n'en sont pas moins au fond d'accord et qu'ils ne sont séparés que pour peu de temps? A défaut de Wilberforce, Manning a un autre ami, très cher aussi, avec lequel il est convenu d'une action commune : c'est Hope. Il attache beaucoup de prix à cette union et y trouve une grande douceur[3]. Quant à ceux de ses amis qui l'ont devancé sur la voie du retour, Allies, Henry Wilberforce, Dodsworth, Bellasis, Laprimaudaye, ils le mettent en garde, avec une tendre et impatiente sollicitude, contre de plus longs retards; ils le pressent de passer, lui aussi, « au delà du Tibre ». Ils ne tarissent pas, dans les lettres qu'ils lui écrivent, sur le bonheur, la paix, la lumière dont ils jouissent. Ces adjurations et ces assurances émeuvent Manning qui ne peut s'empêcher de faire un retour sur sa propre tristesse[4].

Vers le milieu de mars 1851, Manning finit par comprendre qu'il ne peut plus prolonger ses ajournements; il y discerne, en s'examinant, des motifs qu'il réprouve. « Vous rappelez-vous, écrit-il à Robert Wilberforce, que vous me demandiez, l'automne dernier, d'attendre six mois? J'ai fait ainsi et maintenant je me trouve n'ayant aucune raison de ne pas agir, si ce n'est la contraction de la chair et du sang, et la vague crainte de faire une faute, là où toute ma lumière me montre qu'il n'y a pas de faute. C'est comme le sentiment de crainte au passage d'une route de montagne, de la sûreté de laquelle je suis par raison parfaitement

[1] *Life of Manning*, t. I, p. 612 à 616.
[2] *Ibid.*, p. 599 à 610.
[3] *Ibid.*, p. 588 à 590.
[4] *Ibid* , p. 595, 599.

convaincu[1]. » Il prend donc son parti. Lui-même a raconté plus tard, en ces termes, dans quelles conditions il assista, pour la dernière fois, à un office anglican : « C'était dans la petite chapelle de *Buckingham Palace road.* J'étais agenouillé à côté de M. Gladstone. Juste avant le service de la communion, je lui dis : « Je ne « peux pas plus longtemps communier dans l'Eglise d'Angleterre. » Je me levai et, posant ma main sur l'épaule de M. Gladstone, lui dis : « Venez ». C'était la séparation des routes. M. Gladstone demeura et je m'en allai. M. Gladstone demeure encore où je le laissai[2]. » Un autre jour, au sortir de chez le notaire où il est allé signer une résignation en règle de sa fonction et de son bénéfice, il entre dans l'église catholique de Saint-Georges où il dit son premier *Ave Maria.* Il ne lui reste plus qu'à faire sa soumission aux autorités catholiques. Dans cette démarche, une dernière épreuve l'attend. Ayant vécu jusqu'alors dans la persuasion de la validité des ordres anglicans, il ne peut tout d'abord se faire à l'idée qu'il n'est pas prêtre et qu'il ne doit pas entrer, avec ce caractère, dans la communion romaine. Il ne se rend qu'après une ardente discussion de plus de cinq heures avec un théologien catholique. Ce sacrifice n'est pas le moins douloureux de ceux qu'il fait sur l'autel de sa foi nouvelle. Enfin, le 6 avril 1851, dimanche de la Passion, lui et Hope, fidèles à leur engagement d'agir ensemble, font leur abjuration aux mains d'un Père Jésuite, « avec la plus entière conviction à la fois de raison et de conscience », écrit-il, le jour même, à Robert Wilberforce[3]. De là, les deux convertis vont à l'église Saint-Georges où ils sont reçus par le cardinal Wiseman.

En accomplissant l'acte devant lequel il avait si longtemps hésité, Manning croyait sacrifier non seulement toutes ses ambitions, mais tout ce qui avait fait l'intérêt et le charme de sa vie, et jusqu'à ses plus chères amitiés; il s'attendait à se retrouver le lendemain, dépouillé, brisé, isolé, sans aucun avenir devant lui. « Après cela, écrivait-il à Robert Wilberforce, je n'aurai plus qu'à couler à fond et à disparaître. » Et plus tard, évoquant le souvenir de ces jours, il a pu écrire : « Je pensais que ma vie était finie[4]. » Il ne se doutait pas alors que Dieu lui réservait, avant peu, dans l'Eglise romaine, un rôle plus considérable et plus éclatant, même au point de vue humain, que celui qu'il eût pu jamais trouver dans l'anglicanisme. Ajoutons que,

[1] *Life of Manning*, t. I, p. 608.
[2] *Ibid.*, p. 617.
[3] *Ibid.*, p. 620.
[4] *Ibid*, p. 628 et 632.

sur le moment même, aussitôt l'abjuration consommée, il reçoit, de son sacrifice, une récompense plus précieuse que tous les honneurs. C'est la paix et la lumière intérieures dont, comme tous les autres convertis, il se sent inondé. Les lettres qu'il adresse, sur le moment même, à ses amis, protestants ou catholiques, témoignent d'une sérénité et d'une confiance qui contrastent avec le trouble douloureux des lettres précédentes. Il écrit à son ancien *curate*, Laprimaudaye, récemment converti : « Dieu m'a conduit au travers de sa grande fournaise, et je suis en paix, la raison, la conscience, le cœur remplis à déborder. » A son frère aîné, protestant tenace et irrité de sa défection : « Je vous dirai seulement que, par la miséricorde de Dieu, je suis dans le calme et la paix, chagriné seulement d'un chagrin humain, et surtout du chagrin que je cause à ceux que j'aime si profondément. » A Robert Wilberforce, toujours hésitant, il annonce que Dieu l'a comblé : « J'ai plus, dit-il, que tout ce que j'ai pu jamais demander ou à quoi j'ai pu penser[1]. » Peu après, il écrit à Hope, en rappelant le souvenir de leur commune abjuration : « Quelle fin bénie! Comme l'âme le disait à Dante : *E venni dal martirio a questa pace!*[2] »

Dans le monde anglican, la « sécession » de Manning paraît une catastrophe presque égale à celle de la conversion de Newman. Pendant que des protestants fanatiques s'écrient, avec le futur comte de Shaftesbury : « Seigneur, purge l'Eglise de ces hommes qui, tandis que leurs cœurs sont dans le Vatican, mangent encore le pain de l'Etablissement et minent cette Eglise![3] » d'autres se lamentent, et Gladstone, désespéré, écrit : « Il me semble que j'ai perdu mes deux yeux. » L'émoi est d'autant plus grand que beaucoup d'autres conversions accompagnent celle de Manning; plusieurs l'ont précédée; un plus grand nombre devait la suivre. Cet exode dépasse encore celui de 1845. C'est à se demander où il s'arrêtera et si l'Eglise établie résistera à cette perte si abondante de son sang le plus précieux. « Hélas! écrit l'évêque Wilbelforce, le 28 mai 1851, tout est très sombre autour de nous. Je crains que nous ne perdions quelques-uns de nos hommes vraiment les meilleurs, et mon cœur saigne par tous les pores à cette pensée[4]. »

Paul Thureau-Dangin.

[1] *Life of Manning*, t. I, p. 620 à 624.
[2] *Memoirs of J.-R. Hope Scott*, t. II, p. 93.
[3] *Life of Shaftesbury*, p. 435.
[4] *Life of bishop Wilberforce*, t. II, p. 45.

UNE ŒUVRE FRANÇAISE

LE CANAL DE SUEZ

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

L'isthme et le canal de Suez : Historique — Etat actuel, par J. Charles-Roux, ancien député (Paris, Hachette, 1901, 2 vol. petit in-4° de iv-516 et 550 pages, avec 5 planches, 12 cartes ou plans et 268 gravures.)

C'est sous l'empire d'un sentiment complexe que le lecteur français ferme le beau livre de M. Charles-Roux : sentiment de fierté nationale sans doute, à la pensée qu'une entreprise si grandiose et si féconde a été conçue, mûrie, menée à bien par nos compatriotes; sentiment de mélancolie aussi, en constatant que, politiquement et économiquement, l'œuvre de l'intelligence française, de l'épargne française, de la persévérance française, est en voie d'être accaparée par nos traditionnels rivaux. Mais comme cette histoire est toujours intéressante et parfois entraînante; comme certaines pages ont l'allure d'une chanson de gestes des temps modernes; comme, après tout, la partie qui se joue là-bas n'est point définitivement perdue pour nous, il fait bon s'initier au passé et à la condition présente du canal de Suez, sous la direction d'un guide aussi expérimenté.

M. Charles-Roux a laissé au Palais-Bourbon le souvenir d'un remarquable orateur d'affaires, unissant les connaissances techniques à l'élégance de la forme, et la vivacité provençale à la dialectique la plus serrée. Délégué, il y a trente-cinq ans, par la Chambre de commerce de Marseille pour examiner les travaux du canal, observateur très attentif de tous les incidents qui se sont produits depuis lors, il est aujourd'hui vice-président de la Compagnie de Suez. C'est assez dire la valeur de son témoignage et la sûreté des sources d'information dont il a usé. Le livre si solidement documenté se présente sous un aspect matériel très soigné, je devrais dire luxueux. A côté des cartes, des plans, des graphiques destinés à exposer les différents tracés, l'édification des villes modernes, l'importance et la nature du trafic, d'innombrables

gravures reproduisent, soit des vues du canal et de ses rives, soit les traits de tous ceux qui, depuis les origines de l'histoire égyptienne, se sont intéressés à la communication entre les deux mers. La galerie commence aux Pharaons, dont les momies ont été fidèlement photographiées, pour aboutir à M. le prince d'Arenberg, président actuel de la Compagnie, en passant par des chefs d'Etat, des penseurs, des savants, échelonnés sur plus de vingt-cinq siècles.

*
* *

Une tradition, que la géologie moderne est venue confirmer, enseignait aux anciens Egyptiens que l'isthme n'avait point toujours existé, et que la mer Rouge avait jadis été reliée à la Méditerranée par un détroit naturel. Les maîtres de ce pays commerçant eurent de bonne heure l'idée de rétablir un passage précieux pour la navigation ; commencés par les Pharaons, les travaux furent continués par Darius et achevés par la dynastie grecque des Ptolémées. On était faussement persuadé alors (et cette erreur a duré jusqu'au dix-neuvième siècle de notre ère) que le niveau de la mer Rouge était sensiblement supérieur à celui non seulement de la Méditerranée, mais du sol même de la Basse-Egypte; de peur qu'un canal direct ne provoquât une effroyable inondation, c'était le Nil, et non la Méditerranée, qu'on avait relié à la mer Rouge. Il en résultait que le passage n'était praticable que pendant les quelques mois de forte crue : voilà pourquoi Cléopâtre, après Actium, dut renoncer à transporter sa flotte et ses trésors dans l'Inde.

Obstrué par les sables dès les premiers temps de l'empire romain, le canal fut déblayé par le calife Omar, à l'époque où la conquête musulmane se conciliait avec un certain souci du progrès industriel; puis la barbarie envahissante ne tarda pas à faire abandonner les travaux d'entretien, et, du canal desséché, comblé, il ne resta plus que des vestiges à peine perceptibles à l'explorateur.

Le souvenir en survécut pourtant, et l'idée que la communication pourrait se rétablir. On y songea jusque pendant les croisades, dont le résultat matériel fut de multiplier les échanges avec l'Orient. Venise, devenue la métropole de la Méditerranée, demanda formellement au soudan d'Egypte l'autorisation d'exécuter l'entreprise à ses frais. On eût fait sans doute au moins une tentative si, en 1490, Vasco de Gama n'avait doublé le cap de Bonne-Espérance et découvert la route maritime des Indes Cette route était longue assurément, semée d'écueils et de tempêtes, mais elle permettait aux vaisseaux européens de faire le voyage sans rompre charge; elle affranchissait les négociants du péage réclamé par les musul-

mans d'Egypte et d'Arabie. Une révolution économique s'ensuivit, et le commerce des Indes passa aux ports de l'Atlantique.

Une conséquence indirecte de cette révolution, comme l'a très bien marqué M. Charles-Roux, fut que la France fit désormais sa chose de la question d'Egypte et des communications avec l'Inde par le golfe Arabique. Elle possédait sans doute de beaux ports sur l'Atlantique, mais elle y rencontrait de nombreux concurrents, Portugais, Espagnols, Hollandais bientôt et Anglais. Dans la Méditerranée, au contraire, la décadence de Venise laissait Marseille sans rivale sérieuse; d'autre part, les traités avec la Porte, en attribuant au pavillon français le monopole du trafic dans le Levant, devaient suggérer à nos négociants le désir d'atteindre l'Inde par cette voie. Quelques-uns d'entre eux songèrent a lancer des caravanes à travers la Mésopotamie, là où aujourd'hui des ingénieurs anglais jalonnent le tracé d'un chemin de fer, mais la route d'Egypte était à la fois plus sûre et plus rapide, malgré les déprédations des hordes arabes et les taxes abusives prélevées par les maîtres du Delta.

Depuis lors, et jusqu'à la fin de l'ancien régime, un double courant s'établit, qui est parfois bien mince, mais qui ne tarit jamais : courant de marchandises, qui, même, à l'époque où la route du Cap est le mieux connue et le plus fréquentée, s'obstinent à gagner l'Orient par le Nil et Suez; courant de projets surtout, qui cherchent un peu confusément à simplifier la traversée de l'isthme. Les uns veulent user de l'intermédiaire des pachas turcs, et les autres procéder par voie de conquête; tandis que ceux-ci conseillent d'emprunter le cours du Nil, ceux-là préconisent le passage direct d'une mer à l'autre. Mais ce qui se dégage de tous ces plans, pour la plupart chimériques, superficiels et contradictoires, c'est la pensée qu'il y a là une œuvre utile à faire, et que, sous une forme quelconque, le génie de la France doit l'accomplir; musulmans ou chrétiens, Français ou étrangers, trafiquants ou diplomates, tous sont d'accord sur ce point, et tous, les plus humbles comme les plus extravagants, sont à cet égard des manières de prophètes ou de précurseurs.

Vers la fin du seizième siècle, un capitan-pacha, Ali le renégat, songe à faire creuser le canal aux frais et pour le compte du sultan : mais quoique la France s'épuise alors dans les guerres de religion et soit hors d'état d'apporter quelque suite à sa politique orientale, le musulman ne veut rien entreprendre avant de s'en être ouvert à l'ambassadeur de Henri III, et de lui avoir montré quel durable préjudice il en résulterait pour la puissance espagnole.

Richelieu, absorbé par le double soin d'affermir la royauté à

l'intérieur et de rompre au dehors le cercle qui étreignait la France, n'eut point le loisir de s'occuper de l'Egypte, quoiqu'il eût reçu et peut-être demandé des mémoires sur ce pays. Avec Louis XIV, au contraire, la question occupe à plusieurs reprises l'opinion publique comme les conseils de la couronne.

On connaît le projet de Leibniz, qui, à la veille de la guerre de Hollande, suggérait au roi de France d'aller plutôt conquérir l'Egypte pour la plus grande gloire de ses armes et le plus grand bien de la chrétienté. Les relations avec l'Inde ne jouaient ici qu'un rôle accessoire : c'était bien une sorte de croisade que préconisait le philosophe, et le pieux Arnauld de Pomponne put répondre en souriant que, depuis saint Louis, les guerres saintes avaient passé de mode. En réalité, Leibniz, très fortement imbu du sentiment patriotique allemand (si le mot peut s'employer ici sans anachronisme), rêvait de détourner sur le Nil l'orage qui menaçait le delta du Rhin. Mais s'il avait choisi l'Egypte comme dérivatif à l'ambition de Louis XIV, c'est que ce pays lui semblait naturellement destiné à subir la domination ou l'influence française.

Fort éloigné de toute idée de croisade ou de conquête, Colbert n'en avait pas moins reconnu l'importance de l'Egypte comme point de transit entre l'Europe et l'océan Indien : c'est à l'alliance turque, traditionnelle depuis François I[er], qu'il demanda la solution du problème. Sur ses instances, notre ambassadeur à Constantinople, le marquis de Nointel, dut réclamer pour les négociants français la suppression presque complète des droits de douane et le monopole du transit. M. Albert Vandal a raconté comment la négociation avorta par suite de la légèreté de Nointel et des scrupules religieux des Turcs, inquiets pour leurs lieux saints. Une fausse mesure du gouvernement royal contribua d'ailleurs à éloigner pour longtemps le commerce français de la route d'Egypte. L'acte qui constituait la Compagnie des Indes et qui lui conférait un privilège exclusif l'obligeait en même temps à n'effectuer ses retours en France que par le seul port de Lorient : il en résulta, non seulement que la Compagnie se désintéressa de tous les projets égyptiens, mais que, malgré les réclamations des Marseillais, le commerce fait avec les Indes par la voie d'Egypte fut pourchassé comme une sorte de contrebande. Il fallut user de subterfuges, et présenter comme produits du Levant des marchandises qui venaient en réalité de l'Extrême-Orient; avec des alternatives de tolérance et de rigueur, le débat entre la Compagnie des Indes et les armateurs de Marseille se poursuivit jusqu'aux abords de la Révolution. Mais, dans la pensée de Louis XIV et de ses ministres, le privilège de la Compagnie ne devait point empêcher les démarches et les

enquêtes dans la région du Nil; vers la fin du règne, Pontchartrain chargeait notre consul général en Egypte, Benoist de Maillet, de lui transmettre des renseignements sur le trafic de la mer Rouge. Le diplomate comprenait à demi-mot, et insistait dans sa réponse sur le grand avantage que présentait la route de Suez au point de vue de la célérité : « Il n'est pas impossible, ainsi que j'en ai fait convenir diverses personnes, de faire passer en cinquante jours une lettre de Paris à Surate[1], si toutes les circonstances concouraient. » Ces cinquante jours, énoncés d'un tel air de triomphe, nous font d'abord sourire : mais il faut songer que, par le Cap, on mettait alors trois grands mois.

Le dix-huitième siècle fut, en toutes choses, la période des grands projets théoriques, où les fécondes vues d'avenir côtoyaient l'utopie. Dès l'aube du siècle, un économiste, Savary, mettait en avant le projet, jusqu'alors jugé impraticable, d'un canal direct entre les deux mers, sans emprunt du Nil; il en faisait le pendant du canal du Languedoc ou du Midi, qui s'achevait alors sur les plans de Riquet, et déclarait indispensable la conquête préalable de l'Egypte par Louis XIV. Le marquis d'Argenson n'était pas homme à oublier l'isthme de Suez dans ses rêves de remaniement du monde : mais si lui aussi jugeait une conquête nécessaire, il la voulait collective, et, dans sa pensée, le canal devait « appartenir en commun à tout le monde chrétien ». Après l'idée du canal direct, voici celle du canal neutre, dont nous apercevons la première ébauche.

La réalité répondait bien mal à ces aspirations humanitaires : c'était le temps où Anglais et Français se disputaient avec acharnement l'empire de l'Inde. La crainte des corsaires ennemis contraignit alors plus d'une fois la Compagnie des Indes à envoyer ses vaisseaux dans la mer Rouge et à faire passer ses marchandises par cette voie de Suez que, dans d'autres temps, elle avait prétendu tenir strictement fermée : c'est par là aussi que la Bourdonnaye, que Suffren, transmirent à plusieurs reprises des messages urgents. A la veille de la Révolution, l'idée s'était accréditée que l'Egypte serait pour nous le chemin de la revanche dans les Indes : cette revanche serait-elle pacifique ou sanglante, militaire ou économique? Ceci demeurait imprécis : ce qui se généralisait, c'était le désir de tenter quelque chose en Egypte, et quelque chose qui portât atteinte au prestige ou aux intérêts de l'Angleterre. Un des meilleurs héritiers de nos traditions diplomatiques, Choiseul-Gouffier, fit négocier par le futur amiral Truguet un traité qui

[1] Surate, aujourd'hui détrôné par Bombay, était le grand port de l'Inde sur la côte de Malabar.

concédait aux marchandises françaises le libre passage à travers l'Egypte : le funeste monopole de la Compagnie des Indes réduisit à néant ces avantages. A peine la Constituante avait-elle aboli les privilèges commerciaux, que les négociants marseillais du Caire reprenaient l'idée, et demandaient en même temps au gouvernement français de mettre fin à la tyrannie des beys. On sait qui, huit ans plus tard, répondit à cet appel.

*
* *

L'expédition de Bonaparte, quoiqu'elle eût duré peu de temps et qu'elle eût abouti à un échec matériel, produisit en Egypte et en France un effet moral très prolongé. L'éclat des victoires des Pyramides et d'Aboukir, l'étrange situation de cette armée bloquée dans sa conquête, la résurrection d'une antiquité que vénéraient alors les plus révolutionnaires, tout contribua à porter vers la terre des Pharaons la curiosité et la sympathie des Français; d'autre part, l'écrasement des mameluks, la défaite des troupes turques de débarquement, la terrible répression de l'insurrection cairiote, l'ébauche d'un nouveau gouvernement militaire fondé sur la justice autant que sur la sévérité, l'inoubliable figure de Napoléon, la générosité de Desaix, la majestueuse prestance de Kléber, il y avait là de quoi frapper l'imagination orientale. Les Egyptiens, malgré la piteuse déconfiture de Menou, demeurèrent pénétrés de respect et d'admiration pour le pays qui produisait de tels hommes et qui accomplissait de telles choses.

Dans la pensée de Napoléon, la conquête de l'Egypte préludait à l'invasion de l'Inde, et de cette invasion, le canal rétabli devait être l'instrument. Au risque de s'égarer dans les sables ou de se noyer dans les lagunes, le général tint à retrouver et à longer à cheval, de la mer Rouge aux lacs Amers, l'emplacement de l'ancien canal des Ptolémées. Après cette reconnaissance, il chargea un membre de son *Institut d'Egypte*, l'ingénieur en chef Lepère, de procéder à une étude technique. Assisté de huit auxiliaires, Lepère fit plusieurs séjours dans l'isthme; interrompues par l'approche des Bédouins ou par le manque d'eau douce, reprises avec une infatigable persévérance, ses observations aboutirent à la rédaction d'un rapport, qui déclarait possible et désirable le rétablissement du canal. Mais les conditions de précipitation où la mission scientifique avait dû opérer ne lui avaient pas permis de corriger l'erreur traditionnelle sur la différence des niveaux des deux mers : aussi Lepère concluait-il à la création d'un canal à écluses, qui serait alimenté par une dérivation du Nil, et qui ne serait accessible que pendant la crue du fleuve, soit seulement sept à huit mois par an.

Auparavant, le canal n'avait été préconisé que par des théoriciens, des incompétents, des écrivains qui ne s'étaient point rendus sur les lieux. C'était la première fois qu'un homme du métier, chiffres en main, proclamait la possibilité de l'entreprise. Si blasé qu'on fût alors en matière de prodiges, le rapport de Lepère eut un profond, un durable retentissement. Napoléon se promit, s'il redevenait maître de l'Egypte, d'ajouter cette nouvelle voie de communication au Mont-Cenis et au Simplon; dans les causeries de Sainte-Hélène, il se plaisait à montrer combien le canal lui aurait facilité l'invasion et la conquête de l'Inde.

L'histoire de Suez est faite d'antithèses : après le génie le plus réaliste des temps modernes, c'est un chef de secte qu'il nous faut nommer, un homme pour qui l'économie politique était une branche de la mystique et qui vaticinait à propos de ponts et de chemins de fer, Prosper Enfantin. A la suite de la dissolution, par les tribunaux français, de sa petite communauté de Ménilmontant, il s'embarqua à Marseille avec quelques disciples de choix, bien résolu à régénérer l'Egypte. Le percement de l'isthme de Suez figurait en particulier sur son programme, car c'était une recommandation expresse du testament du comte de Saint-Simon.

Les saint-simoniens étaient presque tous des hommes d'élite, remarquablement doués, comme l'a prouvé la destinée ultérieure de la plupart d'entre eux, pour l'économie politique, la sociologie, la finance et la grande industrie : ils avaient le pressentiment très fondé que le monde était à la veille d'une ère de progrès matériel et de transformation mécanique. Leur erreur était, non pas de priser très haut ce progrès industriel, mais de lui consacrer une sorte de culte religieux, analogue à celui que l'on a plus récemment voulu vouer à la science. Ils n'étaient pas des chrétiens, subordonnant tous les avantages de ce monde à la primordiale affaire du salut; ils n'étaient pas davantage des sceptiques ou des indifférents, cantonnés dans leur besogne; religieux d'instinct et de tempérament, ils appliquaient aux grandes découvertes, aux inventions fécondes, le langage réservé d'ordinaire aux manifestations les plus exaltées de la piété. De là, dans leurs idées, dans leurs actes, dans leurs paroles, un mélange déconcertant de déductions scientifiques et d'extases mystiques : avec eux, on passe sans cesse du laboratoire au trépied.

Ecoutez Enfantin développer les avantages du canal : « Nous poserons un pied sur le Nil, l'autre sur Jérusalem. Notre main droite s'étendra vers la Mecque, notre bras gauche couvrira Rome et s'appuiera encore sur Paris. Suez est le centre de notre vie de travail. Là, nous ferons l'acte que le monde attend pour confesser

que nous sommes mâles. » Vous croyez reconnaître le verbiage apocalyptique d'un malheureux atteint de la monomanie religieuse. Mais en quittant Marseille, un des disciples du *Père*, Henri Fournel, développait une idée très raisonnable et très politique, à savoir, qu'une grande entreprise coloniale ou maritime utiliserait l'exubérance de cette jeunesse française soulevée par le mouvement révolutionnaire de 1830 et rongeant stérilement son frein [1]. Mais Enfantin lui-même pouvait dire quelques années plus tard : « Ce n'est plus une théorie, c'est une affaire. »

Grâce, en effet, à son ascendant sur tant d'esprits distingués, grâce aussi à ses propres facultés d'organisation, il avait formé une *Société d'études pour le canal de Suez*, composée d'ingénieurs et de capitalistes. Pour prévenir les rivalités internationales, les associés étaient répartis en trois groupes, français, anglais et allemands. Le groupe français avait à sa tête Arlès-Dufour, et ce fut un Français aussi, Paulin Talabot, appelé à faire plus tard une grande carrière d'ingénieur et à diriger le chemin de fer de Lyon, qui esquissa le plan du tracé. Son projet, très hardi, trop hardi sans doute, au lieu de conduire le canal de la mer Rouge soit directement à la Méditerranée, soit à un bras du Nil, lui faisait traverser toute l'Egypte pour aboutir à Alexandrie.

On était arrivé ainsi au début du second Empire. En France, plusieurs importantes Chambres de commerce avaient émis des vœux favorables. Enfantin, qui savait être diplomate à l'occasion, faisait discrètement rappeler à l'empereur qu'il s'agissait d'une idée napoléonienne, mais il évitait en même temps tout ce qui aurait pu indisposer les autres nationalités. Précisément, il avait la preuve que le chef de son « groupe » anglais, Robert Stephenson, le fils de l'inventeur de la locomotive, travaillait sous main à faire substituer un chemin de fer au canal. Le projet était néanmoins sur le point d'entrer dans la phase de l'exécution, quand un nouveau personnage intervint.

*
* *

Il a fallu jusqu'ici donner des détails assez minutieux, pour rappeler les nombreux, les importants antécédents *français* du canal de Suez. Mais la figure de Ferdinand de Lesseps est demeurée

[1] « La France n'aura de tranquillité au dehors que quand une œuvre digne d'exalter les esprits ardents aura enlevé de son sein tous ces hommes pleins de vie qui désirent plus ou moins que ce qu'ils ont, et qui jouent le rôle de brouillons parce que leur généreuse activité espère tout du désordre, à la vue du scandale régulier, ou plutôt aligné, qu'on décore à leurs yeux du nom d'ordre. »

si populaire, son œuvre si légendaire, qu'il suffira désormais d'évoquer quelques souvenirs.

Un de nos collaborateurs racontait naguère comment les membres de la famille de Lesseps, traditionnellement voués à la carrière diplomatique ou consulaire, s'étaient presque tous fait remarquer par d'extraordinaires qualités de décision, d'énergie, d'audace et même de force physique. Ferdinand ne faisait point exception à la règle : nous avons tous été témoins de sa verte vieillesse, dont les épreuves morales ont pu seules venir à bout. Consul à Barcelone, son sang-froid avait fait merveille dans une insurrection. A Rome, aux prises avec une vraie révolution, le désir de jouer un rôle lui avait fait méconnaître des instructions qui n'étaient peut-être pas très clairement rédigées, et il vivait depuis lors dans une terre de Berri, en disponibilité, pour ne pas dire en disgrâce, lisant et relisant le rapport de l'ingénieur Lepère, qui lui était familier depuis ses débuts à Alexandrie comme élève-consul. Un beau jour, il apprit que le trône khédivial d'Egypte venait d'échoir à un de ses compagnons et presque de ses amis d'enfance, Mohammed-Saïd, fils de Méhémet-Ali. Il s'embarqua sans délai, sous couleur d'aller saluer le nouveau vice-roi. Connaissant à fond la nature orientale, il n'avait rien laissé percer de ses projets, et attendit patiemment quelques jours, pendant lesquels il s'attacha à conquérir la faveur du prince et de son entourage par le charme de sa conversation, et même par ses prouesses de cavalier. Au bout d'une semaine, il se décida à donner lecture du mémoire qu'il avait apporté, et à le commenter avec l'éloquence familière qui lui était propre. Saïd se déclara convaincu à la fin de l'entrevue; le 30 novembre 1854, il signait un firman attribuant à Lesseps le droit exclusif de percer l'isthme.

Le concessionnaire commença dès lors à montrer de quelle activité, de quelle tenace énergie il était capable. Avant un an écoulé, une commission d'enquête technique était sur les lieux, composée d'ingénieurs et de marins de tous les pays d'Europe. On savait, depuis les travaux de Talabot, que les deux mers étaient au même niveau, et qu'à ce point de vue le canal direct ne présentait aucun inconvénient, à plus forte raison aucun danger; mais la grande difficulté semblait être de créer et d'entretenir un port à l'extrémité méditerranéenne de l'isthme, sur la plage sablonneuse de l'antique Péluse. Après des sondages répétés, la commission conclut qu'en construisant de longues jetées, en continuant régulièrement les dragages, on pourrait avoir un port sûr et facile : la prospérité croissante de Port-Saïd a donné raison à ces prévisions.

Le trajet direct d'une mer à l'autre fut donc adopté, et Lesseps

put s'occuper de l'organisation financière de l'entreprise. Au début, il avait marché d'accord avec les saint-simoniens, reconnaissant de fort bonne grâce les services rendus par eux à la propagation de l'idée, donnant à entendre à Arlès-Dufour qu'il lui réservait la présidence du conseil d'administration, écrivant qu'il comptait sur Pereire pour apporter une partie des capitaux. Il ne tarda point à s'apercevoir que pour mener à bien une tâche aussi ardue, il fallait une unité absolue de direction, et que les saint-simoniens voudraient toujours exercer une sorte de tutelle. Un prétexte de rupture lui fut fourni par l'obstination des disciples d'Enfantin à soutenir le tracé Talabot, qui traversait toute l'Egypte et dont le vice-roi ne voulait pas. Lesseps se décida alors à ne faire figurer aucun saint-simonien dans son conseil d'administration : sous les apparences de l'ingratitude, c'était un acte de haute raison. Il y eut de vives protestations; Arlès-Dufour combattit ironiquement l'idée « que cette œuvre universelle pût se mettre dans la poche comme un firman »; mais quoique sa déconvenue fût profonde, quoique ses amis le pressassent d'intervenir, le *Père* se refusa à toute polémique et déclara que, du moment où l'idée s'exécutait, les questions de personnes étaient négligeables. C'est peut-être ici la plus belle page de la vie de cet homme étrange; un peu plus tard, comme Maxime du Camp lui demandait avec quelque indiscrétion s'il était consolé, il répliqua du ton le plus naturel : « Il importe peu que le vieux Prosper Enfantin ait subi une déception, mais il importe que le canal de Suez soit percé, et il le sera; c'est pourquoi je remercie Lesseps et je le bénis [1]. »

Pour l'organisation juridique de la Société, qui constituait une nouveauté et soulevait de délicats problèmes, Lesseps s'adressa à un jurisconsulte rompu aux questions financières : M. le sénateur Denormandie est le seul survivant sans doute des ouvriers ou des amis de la première heure. Comme les banquiers mettaient trop haut leur concours, Lesseps résolut de se passer de leur intermédiaire, et de faire directement appel aux souscripteurs : ici encore, le succès couronna son audace. Ajoutons que, contrairement à l'usage généralement suivi en pareil cas, il ne se fit attribuer aucun lot d'actions en échange de l'apport de l'acte de concession, qui fut de sa part un don purement gratuit à la Compagnie.

[1] Faut-il ajouter que les saint-simoniens exercèrent une involontaire, mais terrible vengeance? Ferdinand de Lesseps ne s'assimila que trop leur programme; il fut certainement influencé, à la fin de sa vie, par une association d'idées qui était courante dans la secte, et que Michel Chevalier formulait ainsi : « Il n'est pas une intelligence où Suez ne rime à Panama. »

Le premier coup de pioche fut solennellement donné, sur le rivage de la Méditerranée, le lundi de Pâques 1859, à l'endroit où le canal débouche aujourd'hui dans la rade de Port-Saïd. Les vraies difficultés allaient commencer.

*
* *

Elles ne vinrent pas des éléments qu'il fallait dompter ou utiliser. Malgré quelques mécomptes, les sables de l'isthme se creusèrent plus aisément qu'on ne l'avait pensé; les eaux des deux mers, progressivement introduites dans l'immense tranchée, se rejoignirent sans accident; grâce à de minutieuses précautions hygiéniques et surtout à l'adduction de l'eau du Nil par un canal spécial, l'état sanitaire des travailleurs se maintint très satisfaisant.

Mais les hommes se montrèrent moins cléments que la nature. En France même, où Lesseps avait recruté ses meilleurs appuis et l'immense majorité de ses actionnaires, l'envie, l'amour-propre ou l'intérêt suscitèrent des oppositions tenaces. Par suite peut-être de quelque vieille rivalité de carrière, notre consul général au Caire s'employa passionnément contre l'œuvre naissante. La haute banque, mécontente qu'on n'eût point capitulé devant ses exigences, persuadée d'ailleurs que l'affaire était bonne, et qu'elle serait meilleure encore après une liquidation qui permettrait de la racheter à vil prix, tâcha de susciter des obstacles. Morny mit son influence au service de cette intrigue; mais Lesseps eut la bonne chance d'intéresser à sa cause deux hauts personnages qui faisaient rarement campagne ensemble : l'impératrice et le prince Napoléon. Il se rendit lui-même à Saint-Cloud, au moment où l'empereur revenait de Villafranca, et se défendit avec une si entraînante chaleur que Napoléon III lui promit de le soutenir. Dès lors, en effet, la diplomatie et l'administration française secondèrent activement les efforts du fondateur.

Dès l'obtention du firman, Lesseps avait eu la précaution d'adresser une lettre fort belle et fort adroite à l'illustre économiste Richard Cobden, pour se concilier l'opinion anglaise. Ce fut peine perdue : l'Angleterre tout entière, depuis le gouvernement jusqu'aux particuliers, se déchaîna contre l'entreprise avec la violence froide et calculée qui est particulière à nos voisins. Plusieurs causes expliquaient cette hostilité : l'antipathie préconçue contre une idée française, le souvenir des plans d'évasion de Napoleon Ier, la crainte d'un débarquement aux Indes, la perspective du développement des ports de la Méditerranée au détriment de Londres et de Liverpool. Non seulement *aucune* action ne fut souscrite en Angleterre, mais les pouvoirs publics ne cessèrent de

manifester la plus injurieuse défiance. Lord Palmerston, à la Chambre des communes, affectait tantôt de s'alarmer pour l'intégrité de l'empire ottoman et tantôt de prendre la défense des actionnaires ; il déclarait que l'entreprise de Ferdinand de Lesseps était « l'une des plus remarquables tentatives de tromperie qui aient été mises en pratique dans les temps modernes » . A la Chambre haute, lord Carnavon développa ce thème avec des personnalités si outrageantes que Lesseps voulut lui demander une réparation par les armes ; il eut peine à céder aux instances de ses deux témoins, le général Morris et l'amiral Jurien de la Gravière.

Le mieux, en effet, était de dédaigner ces propos diffamatoires, mais les menées de la diplomatie anglaise étaient bien plus redoutables. D'après le régime consacré en 1840, le vice-roi d'Egypte était vassal de la Porte; l'ambassadeur anglais usait de sa traditionnelle influence à Constantinople pour amener la puissance suzeraine à protester contre le firman de concession, sous prétexte que des droits de souveraineté avaient été aliénés à la Compagnie. Au Caire même, malgré la prédominance, alors bien assise, de la France, les agents anglais se démenaient non sans succès. Saïd-Pacha était mort, et son successeur Ismaïl, prince prodigue et vaniteux, tout en patronnant l'œuvre en principe, faisait des réserves inquiétantes : « Personne n'est plus *canaliste* que moi, répétait-il volontiers, mais je veux que le canal soit à l'Egypte et non pas l'Egypte au canal. » Il fut intimidé par une de ces réclamations philanthropiques que l'Angleterre excelle à mettre au service de ses jalousies ou de ses convoitises. Saïd s'était engagé à tenir plusieurs milliers d'ouvriers à la disposition de la Compagnie ; ces ouvriers étaient payés, nourris, logés, et si bien soignés qu'en un an la mortalité fut de deux sur dix mille ; pour les recruter, on avait recouru au mode traditionnel en Egypte depuis les Pharaons, c'est-à-dire à la corvée. Le parlement anglais retentit de déclamations pathétiques sur le rétablissement de l'esclavage en plein dix-neuvième siècle, et la diplomatie britannique intervint pour faire cesser un scandale attentatoire à la dignité des fellahs. Comme il y avait de la part du khédive engagement formel, on convint de s'en rapporter, pour l'interprétation et la revision du contrat de concession, à l'arbitrage de Napoléon III. Ce prince, impressionné lui aussi par les considérations humanitaires, décida que le khédive se rachèterait à prix d'argent de l'obligation de fournir des travailleurs; il annula également, pour obtenir la ratification de la Porte, de très importantes concessions de terrains faites par Saïd à la Compagnie. C'était pour celle-ci un gros préjudice matériel, et la suppression de la corvée faillit être un désastre, car malgré l'appel fait en toute

hâte aux terrassiers européens et levantins, la disette de bras se fit cruellement sentir. Mais aux ouvriers qui manquaient, l'ingéniosité française suppléa par des machines perfectionnées, telles que les excavateurs à sec, qui creusaient automatiquement une tranchée dans le sable, et les dragues à long couloir, qui déchargeaient la vase directement au delà des berges; ce n'est que justice de nommer ici MM. Couvreux, Borel et Lavalley.

En 1865, les délégués des principales Chambres de commerce d'Europe et d'Amérique furent invités à visiter le gigantesque chantier : les Anglais seuls s'abstinrent. Les délégués remportèrent l'impression que le plus gros du travail était fait, et que l'achèvement complet n'était plus qu'une question de mois.

Le 17 novembre 1869, à la date fixée longtemps d'avance, le canal fut inauguré, en présence d'hôtes illustres, tels que l'impératrice Eugénie, l'empereur d'Autriche, le prince royal de Prusse et l'émir Abd-el-Kader, notre vieil ennemi d'Afrique, à la disposition duquel le gouvernement français avait eu la délicate attention de mettre une frégate. Il y eut la veille une double cérémonie religieuse, musulmane et catholique, celle-ci précédée d'une allocution par un prédicateur dont s'était engouée la cour des Tuileries et qu'il est préférable de ne pas nommer, car il a tristement fini.

Pendant la bénédiction, Lesseps fut averti en confidence que, sur une petite étendue, la profondeur du canal se révélait insuffisante : on dragua toute la nuit pour aplanir cet obstacle. Puis ce fut une frégate égyptienne, envoyée en reconnaissance, qui s'échoua en travers du canal; Ismaïl prescrivit héroïquement de la faire sauter à la dynamite, si on ne pouvait parvenir à la renflouer. Enfin le cortège de soixante-huit navires, ayant à sa tête le yacht impérial français, s'engagea dans le chenal; après une station à Ismaïlia, où le khédive avait réuni des députations de toutes les tribus de ses Etats, on entra le 20 novembre dans la rade de Suez. Les fêtes eurent pour conclusion le second mariage de Ferdinand de Lesseps avec une jeune créole de l'Ile de France.

La Compagnie devait encore traverser une période critique au point de vue financier. Quoique le trafic fût très actif dès le début, les dépenses de construction avaient dépassé toutes les prévisions, et après la guerre de 1870, il y eut un moment où trois coupons d'obligations étaient en retard; un nouvel emprunt, émis à 8 pour 100, fut à peine couvert au tiers, et l'on parlait déjà de faillite. Une surtaxe permit de gagner du temps, puis les recettes prirent rapidement une telle extension qu'on put, non seulement liquider les dettes du passé, mais distribuer aux actionnaires de copieux dividendes.

Une autre question, toute technique, fut tranchée à la même époque par une conférence internationale. Les taxes de péage étant perçues d'après le nombre de tonneaux que jaugeait chaque bâtiment, il importait de savoir sur quelles bases on évaluerait cette capacité, car les procédés de jaugeage n'étaient pas les mêmes dans les différentes marines : après de longues controverses, une conférence diplomatique se réunit à Constantinople en 1873, consacrant le grand rôle et l'utilité internationale du canal.

*
* *

Gustave Flaubert, qui professait volontiers l'horreur de la politique, écrivait pourtant en 1850, à propos du projet des saints-simoniens : « Le transit du Suez sera très commode pour vous faire arriver un beau matin les uniformes rouges au Caire. On apprendra cela en France quinze jours plus tard, et l'on sera fort étonné. » Le romancier était prophète, et cette navrante histoire est trop récente pour qu'il soit utile d'en détailler ici les humiliantes étapes. Ce qu'il faut avoir le courage d'avouer, c'est que les convoitises anglaises ont trouvé un auxiliaire non seulement dans notre traditionnelle frivolité, mais dans l'égarement de nos partis politiques, absorbés par leurs divisions intestines.

Nous avons dit la rageuse hostilité dont les marques avaient été prodiguées à Lesseps de l'autre côté de la Manche. A peine le canal ouvert, comme il apparut clairement que les armateurs britanniques en seraient les meilleurs clients, ce fut une volte-face complète, brutale, comme les Anglais seuls ont le cynisme ou l'habileté d'en accomplir. Le fondateur fut officiellement félicité au nom du gouvernement par lord Clarendon, successeur au Foreign-Office de ce Palmerston qui l'avait abreuvé d'outrages; invité à venir en Angleterre, il devint le *lion* de la saison, reçut des ovations, des médailles, des décorations et le diplôme de citoyen de Londres!

A la formation de la Compagnie, le khédive Mohammed-Saïd avait souscrit de ses deniers personnels 176,602 actions. Ismaïl-Pacha, toujours à court d'argent, aliéna dès 1869 les coupons de ces actions jusqu'en 1894. Quelques années plus tard, il chercha à vendre les titres eux-mêmes, pour la somme ronde de 100 millions. Le gouvernement français (c'était en 1875) fut prévenu par ses agents du Caire et de Londres[1] : il hésita, moitié par crainte d'une désapprobation de l'Assemblée, moitié

[1] On trouverait la preuve dans la correspondance intime de M. Georges Gavard, chargé d'affaires à Londres, dont le *Correspondant* a eu la primeur.

par scrupule de rien dérober à la réfection de nos forces militaires. Lord Salisbury fut plus audacieux : il acheta les actions pour le compte du Royaume-Uni, et en attendant la rentrée du Parlement, fit payer les 100 millions par la maison Rothschild, qui avait négocié l'affaire.

Le plus gros actionnaire du canal était désormais le gouvernement anglais, à qui il fallut bien concéder la désignation de trois administrateurs. Quand il fut trop tard pour parer le coup, l'émoi fut vif en France; mais la leçon s'oublia vite, et dans la crise de 1881 et 1882, nos politiciens, à quelques exceptions près, rivalisèrent d'impéritie.

On connaît les faits : la banqueroute et l'abdication d'Ismaïl; l'établissement du *condominium* anglo-français pour protéger les intérêts des créanciers; l'insubordination de quelques officiers égyptiens et les troubles d'Alexandrie. Tant que le gouvernement français, tant que Gambetta, en particulier, eut la velléité d'intervenir, l'Angleterre présenta des objections; du jour où notre ministère, hypnotisé par les couloirs du Palais-Bourbon, chercha dans l'inaction le moyen de traîner une peu glorieuse existence, le cabinet de Saint-James fut tout feu et flamme. Il finit par déclarer qu'il interviendrait seul, si nous refusions de nous joindre à lui. Le gouvernement français proposa d'envoyer simplement nos soldats monter la garde sur les berges du canal; cette solution, à défaut d'éclat, avait au moins l'avantage d'introduire en Egypte les uniformes français; la Chambre des députés eut la sottise de s'y opposer, soit qu'elle trouvât la porte trop basse, soit qu'elle redoutât d'attenter aux libertés du peuple égyptien, soit surtout qu'elle fût incapable de résister à l'enivrante perspective d'une crise ministérielle. Les Anglais se rendirent donc seuls en Egypte : voilà dix-neuf ans qu'ils prolongent leur occupation « temporaire ».

Ferdinand de Lesseps avait fait son possible pour prévenir ce danger, en armant son personnel pour la défense du canal, en négociant avec les insurgés une sorte de neutralité. Les Anglais en conçurent un vif ressentiment, et voulurent lui faire payer cher cet acte d'indépendance. Au mépris du firman de 1854, leurs armateurs prétendirent arracher au khédive réduit en servitude la concession d'un canal concurrent. Pour sauver son privilège, Lesseps dut non seulement abaisser les tarifs et promettre des travaux d'élargissement, mais subir l'entrée dans le conseil de dix nouveaux administrateurs anglais. Il eut du moins la consolation de voir, en 1888, une convention internationale proclamer la neutralité du canal en cas de guerre : cette neutralité ne comporte pas l'exclu-

sion des vaisseaux des belligérants, mais l'interdiction des hostilités aux abords du canal et sur tout le parcours.

Dans ces dernières années, le trafic du canal et la prospérité financière de la Compagnie ont atteint des proportions que les fondateurs n'avaient jamais osé espérer. L'élargissement et l'approfondissement du chenal ont supprimé des garages fastidieux; les appareils électriques permettent la navigation de nuit. De 48 heures en 1870, la traversée moyenne d'une mer à l'autre est tombée à 18 heures en 1900, pendant que le tonnage passait de 436,000 tonnes à près de 10 millions.

De cet énorme transit, le pavillon français représente à peine la seizième partie. Dès l'ouverture du canal, le commerce anglais avait accusé une écrasante prépondérance; mais depuis lors, d'autres rivaux se sont révélés; les navires allemands, dont l'importance était négligeable au début, nous ont ravi le second rang. On progresse autour de nous, tandis que, grâce à notre état social troublé, à nos pitoyables gouvernements, nous demeurons presque stationnaires.

Mais si nous ne possédons pas à Suez la supériorité commerciale, si nous avons perdu par notre faute la prédominance politique que l'entreprise de Lesseps devait nous assurer en Egypte, le canal de Suez demeure bien français par la majorité de ses actionnaires et de ses directeurs. C'est à l'épargne française, c'est souvent aux souscripteurs de la première heure ou à leurs héritiers que va la plus grande partie de ces opulents dividendes. C'est un Français, un des rares députés soucieux des questions diplomatiques et coloniales, qui a recueilli la succession de Ferdinand de Lesseps. L'état-major de la Compagnie en Egypte se compose également de Français, qui, sans démonstrations tapageuses, sans discours tumultueux, font là-bas œuvre de patriotes, s'employant à maintenir ou à relever le prestige national. Ce sont enfin, au dire de tous les voyageurs, de vraies colonies françaises que ces villes du canal, Port-Saïd, Ismaïlia, Port-Thewfik, créées par la Compagnie au milieu des sables du désert ou de la lagune. En résumé, c'est par le canal que nous sommes encore quelque chose en Egypte. Voilà pourquoi, malgré tout, le livre de M. Charles-Roux ne nous laisse pas une impression de découragement sans mélange, et pourquoi il faut le remercier d'avoir écrit cette page des *Gesta Dei per Francos*.

L. de Lanzac de Laborie.

CAS DE CONSCIENCE[1]

IX

LA REVANCHE

La tâche assumée par François n'était pas aussi aisée à remplir qu'il l'avait cru d'abord.

Comme l'avait annoncé le général, il se heurta d'abord au secret professionnel.

L'éditeur, auquel il s'adressa tout droit, n'avait vu dans les fameuses lettres et le travail, très remarquable, servant d'introduction et de transition, que la matière d'un livre à succès. Rien d'étonnant à ce que celui qui publiait ces documents de famille tînt à garder l'anonyme, et les questions de François, plutôt, semblaient suspectes.

Des démarches indirectes n'eurent pas plus de résultat. Dans le monde des lettres, assez curieux pourtant, l'auteur d'*Une femme d'il y a trente ans* restait un inconnu, et, pour le découvrir, il n'y avait plus décidément qu'à recourir aux grands moyens, mais bien difficiles à employer aussi, quand on y regardait de près.

Comment initier la justice à une aventure aussi compliquée? Comment l'y intéresser? Comment dévoiler et faire comprendre la part intime que François prenait à ces choses; sans parler encore des égards dus au général, et dont, malgré tout, il ne se sentait pas entièrement affranchi.

Ce sentiment même ajoutait à son irritation, qui grandissait chaque jour avec sa souffrance et ses déceptions. Ne se débarrasserait-il donc jamais de cet homme néfaste, entré de force dans sa vie, pour la troubler?

Il récapitulait tout, depuis le premier jour. Tout venait du général. Il aurait toujours connu Aline, mais sans les bizarres confidences du monsieur du wagon, il n'aurait pas songé à

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 mai, 10 et 25 juin 1901.

l'observer; il se serait tenu à l'écart, avec sa méfiance de célibataire endurci, et, de loin, il eût pu la confondre avec les autres jeunes filles, ne pas découvrir son charme, ne pas s'y laisser prendre.

Puis lorsque, en brisant sa vie, il sauvegardait du moins son secret et sa dignité, c'était le général toujours qui se jetait à la traverse, qui le forçait à rester, à se défendre, et qui, peut-être, entravait encore cette défense.

— Il doit bien avoir un soupçon qu'il me cache, se disait François. Du moment qu'il ne peut pas m'accuser, il ne veut plus qu'on cherche le coupable.

Etait-ce sous l'influence de M. de Vauxpresles, mais le commandant Müller lui-même semblait avoir cette fois renoncé à sa résolution et oublié sa promesse. Peut-être craignait-il qu'on ne les lui rappelât, car on ne le voyait plus. Même il manquait, au café, l'heure de l'absinthe, une des heures les plus charmantes de sa journée; non qu'il cédât aux enchantements de la fée verte, mais, de derrière son verre d'eau sucrée, il avait le plaisir de surveiller les excès des camarades et d'en calculer toutes les conséquences désastreuses.

Cette heure-là, maintenant, était consacrée à une manie nouvelle et tout à fait inexplicable. De cinq à six, le moment du départ du courrier de Paris, le commandant arpentait le trottoir devant l'hôtel des Postes.

L'endroit, il est vrai, n'est pas mal choisi pour un observateur. On peut y recueillir nombre de particularités intéressantes sur les uns et les autres. Certains auraient pu se demander, par exemple, pourquoi la belle et nonchalante Mrs Winton prenait la peine de venir jeter elle-même à la boîte, des lettres sur lesquelles on eût pu voir l'adresse respectable d'un sollicitor de New-York, son conseil lors du premier divorce.

Mais ce n'est pas la belle Mrs Winton que le commandant guettait avec cette patience d'hidalgo sous un balcon. C'était un personnage beaucoup moins intéressant qu'elle, en apparence : tout bonnement le petit chasseur de son hôtel, serviteur de confiance malgré sa taille exiguë, chargé d'apporter chaque jour à la poste la correspondance des voyageurs.

Sitôt que paraissait au coin de la rue l'uniforme vert galonné de jaune, les yeux d'acier s'y rivaient pour ne plus s'en détacher. Si le gamin entrait au bureau, le commandant jetait son cigare, même a peine entamé, entrait sur ses talons, le suivait aux guichets, à la boîte aux lettres, et ne le quittait qu'après avoir vu entièrement vide la sacoche de cuir qu'il portait en sautoir.

Le bonhomme, fûté, n'avait pas tardé à remarquer la manœuvre; mais, au fait des bizarreries du commandant, il s'était borné à lui en attribuer une de plus, — bizarrerie inoffensive d'ailleurs, — et, vite blasé, il ne faisait même plus attention à lui, et, moins que jamais ce soir-là, un soir de mardi-gras.

Toute l'après-midi, par un radieux soleil, on était resté dehors, on s'était amusé, bataillant, les élégants avec des fleurs, sur le boulevard; les autres, un peu partout, avec ces confettis dont, en province, la gaieté populaire ne se lasse pas encore. Les rues en étaient émaillées; ils formaient des mosaïques sur les trottoirs. Chacun en emportait dans un pli de vêtement, sur son chapeau, secoués au moindre mouvement, volant ainsi de l'un à l'autre, atteignant jusqu'aux absents de la fête, grains de folie criblant les plus graves, si bien que le commandant lui-même, montant sa faction avec une gravité redoublée, avait sur l'épaule un minuscule rond de papier bleu, échappé peut-être des cheveux d'une grisette.

Le petit chasseur se ressentait de cette effervescence générale. Il arriva plus tard qu'à l'ordinaire, le nez au vent, balançant sa sacoche, d'ailleurs peu garnie, car on n'écrit guère, en carnaval, et, pour aller plus vite, se mit en devoir de la vider dans les boîtes extérieures : ici journaux, là lettres. Et ce rouleau de papiers d'affaires? — Avec les imprimés.

Mais cette fois sa main, tenant encore le rouleau, resta en l'air, saisie par une autre main lourde, large et serrant fort.

— Mais, Monsieur...

— Ceci ne part pas! dit brièvement le commandant.

D'abord interloqué devant cette agression et cet agresseur, le gamin comprenait déjà qu'on allait s'expliquer; et, en effet, on s'expliqua :

— Je sais qui t'a donné ça...

Le commandant prononça un nom. Un signe affirmatif répondit :

— ... Eh bien, il y a erreur. Il faut rapporter les papiers à ce monsieur!

Le commandant fit mine de prendre le rouleau. Signe négatif, cette fois.

— Alors, grommela-t-il, rapporte-les-lui toi-même.

Ceci arrangeait tout. Le rouleau rentra dans la sacoche; on tourna bride. Mieux valait risquer un retard qu'une bévue, s'il était vrai que l'expéditeur eût chargé le commandant d'arrêter l'envoi, et ce devait être vrai. Ils se connaissaient; on les avait vus souvent ensemble. Puis un vieux décoré ne chipe pas des papiers. D'ailleurs on s'arrangerait à l'hôtel.

Mais, comme le petit chasseur tournait dans cette direction :

— Par file à gauche! reprit la voix impérieuse du commandant.

On s'expliqua de nouveau. Le monsieur dînait en ville, et attendait ses papiers dans la maison où il dînait.

Cela se pouvait encore. L'adresse donnée était rassurante. Nul péril le long des rues très animées, et s'il en eût été besoin, un supplément de garantie venait s'offrir.

Quelqu'un passa en saluant, et le commandant l'accosta :

— Justement, Monsieur de Lestang, j'ai besoin de vous.

M. de Lestang était bien connu à l'hôtel et bien noté. Le petit chasseur, commençant à entrevoir un pourboire au bout de sa course, pressa le pas, et, resté de l'arrière avec François :

— Eh bien, mon cher Monsieur de Lestang, dit le commandant, où en sont vos fameuses recherches?

Ils ne s'étaient pas revus depuis l'étrange scène chez le général, mais, avant ces paroles, rien qu'à la façon dont le commandant l'avait accosté, à l'éclat triomphant du regard, à la pression autoritaire de la main, François comprit que l'homme de fer n'avait rien oublié, que son silence jusqu'ici était la réserve prudente et l'absorption dans le travail jusqu'au succès.

— Je n'ai encore rien obtenu, avoua-t-il. Et vous?

— Oh! moi, dit le commandant avec lenteur, j'ai déjà une preuve.

Insensiblement il avait fait obliquer son compagnon. On débouchait sur le boulevard éclairé, et, arrêtant François en pleine lumière, il le dévisagea, jouissant de ses émotions :

— Une preuve *écrite*, continua-t-il, c'est toujours le mieux.

Il fit une pause, et, si palpitant que fût le sujet, François eut une distraction.

La lumière tombait sur le commandant aussi, et sa figure apparaissait plus surprenante encore, plus révélatrice que ses paroles. La moustache hérissée, la lèvre épaisse se retroussaient. Pour la première fois, François le voyait rire, et ce rictus phénoménal donnait enfin la clef de son caractère, sa raison d'être et son excuse.

Nous sommes généralement plus méchants que nous avait faits la nature. Les dents d'herbivore qu'elle nous a données servent à déchirer les animaux; notre cruauté vorace contredit notre instinct.

Le commandant, lui, ne faisait qu'obéir au sien. Par une exception assez rare, sa moustache venait de découvrir deux rangées de canines : une vraie denture de carnassier.

Qui serait dévoré? On le saurait bientôt.

Le commandant se remettait à marcher et à discourir :

— ... Cette preuve écrite, comment fallait-il se la procurer?... Je me suis dit : Où vont la plupart des choses écrites? —

A la poste! On ne publie pas un bouquin sans être obligé de correspondre avec l'éditeur : des observations, des comptes, des épreuves à envoyer... Il est vrai qu'il aurait bien pu expédier tout cela lui-même, discrètement; mais ces gens-là sont trop habitués au désordre, au laisser-aller... Les coups d'audace leur vont, quant à persévérer, se gêner, prendre de la peine, ça ressemblerait trop au travail et à l'honnêteté. Toujours quelque imprudence les fait pincer, grâce à Dieu! Cette nuit, il a dû aller au bal masqué! il s'est levé, éreinté, à midi, et n'a pas eu le courage de porter à la poste un certain rouleau de papiers assez importants cependant.

Le commandant n'avait prononcé aucun nom, et François n'en demandait pas. Tous deux savaient de qui il s'agissait.

— ... Adressés de sa main à l'éditeur, acheva le commandant, avec cette mention de sa main, toujours : « Epreuves corrigées ». Les épreuves de la seconde édition, sans doute. Enfin, nous allons voir...

— Vous les avez?...

Le commandant montra le petit chasseur et sa sacoche :

— Elles sont là!

Il se tut, se réservant à présent pour un second triomphe définitif et complet. Mais François ne sut pas maîtriser son émotion davantage :

— C'est Max! Max!... répéta-t-il.

Tout à coup, il se rendait compte d'avoir toujours soupçonné cette abomination, et, involontairement, de l'avoir presque désirée. Pour la première fois, son âme tressaillait de joie devant la découverte du crime, et il crut avoir sur les lèvres le même rictus qui avait passé sur celles du commandant.

Mais il n'était pas, lui, de l'espèce des carnassiers. Déjà il se reprenait; et il s'aperçut que le petit chasseur venait de s'arrêter, qu'eux aussi s'arrêtaient devant une porte franchie bien souvent en réalité, plus souvent en rêve...

Les fenêtres de la villa du général étaient éclairées; la serre s'illuminait. Il se souvint que le soir, avant la grande fête de charité au Palais d'Hiver, Mme de Charmoise donnait un dîner intime, où, malgré sa bienveillance, elle avait omis de le convier. Max devait être là, déjà auprès d'Aline; il crut la revoir, toute blanche, avec son sourire heureux; et soudain le reste s'effaça; il ne songea plus qu'à la catastrophe menaçant ce bonheur, et il eut, vers le commandant, le geste instinctif de qui arrête un incendiaire.

— Que voulez-vous faire?

— Eh mais, dit le commandant avec la même lenteur calculée, rendre à César ce qui est à César, en m'arrangeant seulement pour que la restitution soit publique.

Il fit un pas. François le retint.

— Et si vous vous trompiez... car enfin vous pouvez encore vous tromper?

— Eh bien! Max l'aura emporté sur moi! mais soyez tranquille!... je ne me trompe pas!

De nouveau François sentit à côté de lui ce rire muet qui le glaçait maintenant.

— Mais alors, dit-il, ce sera un éclat!... Réfléchissez. Pensez au général!

Il touchait une mauvaise corde. L'amitié a ses fanatismes, parfois féroces. Pour le commandant, Max représentait l'unique faiblesse de l'homme irréprochable, la seule tache à sa gloire, qu'il importait de faire disparaître aussi vite et aussi complètement que possible.

Sa voix brève prononça l'arrêt décisif :

— C'est pour le bien du général.

Il ouvrit la grille, poussant devant lui le petit chasseur. François l'arrêta encore :

— Pas devant M[lle] de Charmoise au moins... Une femme, une jeune fille! Voulez-vous la mêler à ce scandale?...

Il continuait à faire fausse route. Les yeux d'acier étincelèrent :

— Puisqu'elle n'a pas voulu se rendre à la raison, voyons si elle affrontera le scandale. Cette fois aucune illusion ne pourra lui rester. Un homme qui vole des lettres.., et les lettres de sa mère!...

Le commandant eut un dernier ricanement; puis, secouant l'étreinte de François :

— Quant à vous, grommela-t-il, si vous ne tenez pas à votre revanche...

Lui ne voulait plus différer la sienne, la revanche du chien de garde, tenant enfin l'ennemi qui le harcèle depuis longtemps, assouvissant du même coup sa rancune et sa fidélité. Ses crocs allaient saisir à la gorge le bel épagneul favori et traître, l'étrangler, le rouler dans la boue...

Et, coupant par la pelouse pour arriver plus vite, il ne s'aperçut même pas qu'il foulait aux pieds la bordure de violettes, il n'eut pas une pitié pour les douces petites fleurs qui ne demandaient qu'à embaumer, à sourire, à être pour tous un charme et un bienfait, et qui périssaient là, brutalement, injustement, écrasées sous la semelle de ses gros souliers de rustre...

François hésita.

Puis, brusquement, lui aussi céda à son instinct, à sa destinée!

Peut-être pourrait-il adoucir à Aline ce coup terrible. Il ne s'arrêta à aucune autre considération. Et s'élançant, il rejoignit le commandant qui, déjà, sonnait à la porte.

. . . .

On les prit pour des invités un peu en avance. Ils entrèrent.

. . . .

Cette fois, Mme de Charmoise occupait sa place, au coin de la cheminée, en face du général qui lisait son journal. Aline travaillait, devant une table, mais elle ne devait pas travailler bien assidûment, car Max, assis à côté d'elle, lui parlait.

D'un coup d'œil, François avait saisi ce tableau, avec l'impression qu'il ne le reverrait jamais. Et déjà, en effet, à le voir paraître ainsi accompagné, les attitudes changeaient, et les visages.

Le commandant ne laissa pas le temps d'une question.

Il s'arrêta devant Max, la table seule les séparant :

— Monsieur de Coberg, dit-il, on a quelque chose à vous remettre.

Dans la sacoche, que le petit chasseur venait d'ouvrir, il prit le rouleau :

— C'est bien à vous ?

Max était devenu livide. Puis une montée de colère ramena le sang à ses joues :

— C'est bien à moi ! répliqua-t-il hardiment.

Un silence se fit, chacun flairant la poudre. François vit les doigts d'Aline trembler sur sa broderie.

Déchargé de sa mission, le petit chasseur avait gagné la porte. Alors la voix du général s'éleva, impérieuse :

— Que signifie tout ceci, et qu'y a-t-il là dedans ?

A son tour il venait de lire l'adresse, sur le rouleau, de reconnaître l'écriture, et sa figure, toujours immobile, était de cire.

Max avait eu le temps de réfléchir, et de se décider à payer d'audace.

— Il y a là dedans, dit-il, des papiers qui m'appartiennent, et tout ceci signifie que Monsieur le commandant Müller ne se fait pas scrupule d'espionner et de détourner une correspondance, procédés qui pourraient vous mener au bagne, et vous font tout au moins exclure de la société des honnêtes gens.

D'un bond inattendu il s'élança, et il eût souffleté le commandant si Aline ne se fût jetée entre eux.

Max vociférait. Mme de Charmoise clamait aussi haut que possible des exhortations pacifiques et décousues. On entendit néanmoins la réplique du commandant :

— Nous formerons une société d'honnêtes gens quand vous serez parti, et ce n'est pas à vous à proclamer l'inviolabilité de la correspondance.

Ses yeux d'acier narguèrent l'effet manqué de Max, ses griffes de fer serrèrent le rouleau dont le jeune homme eût vainement tenté de s'emparer.

Mais une autre main que celle de Max se tendit :

— Donne-moi ça, dit brièvement M. de Vauxpresles.

Le commandant lui remit le rouleau. D'un pas subitement alourdi, il s'approcha d'une lampe, mais, en face de lui, Max se redressait :

— Général, dit-il, ces papiers sont à moi. Pas plus qu'un autre, vous n'avez le droit de les prendre !

Le général hésita. Une dernière lueur d'espoir adoucit ses prunelles flamboyantes et, à voix basse :

— Je ne veux pas les prendre. Je veux que tu me les donnes. Tu peux avoir assez de confiance en moi pour cela ?

— Pourquoi aurai-je confiance en vous, quand vous me soupçonnez ?

Avec sa souplesse habituelle, Max revenait à son premier système de défense et, la tête haute, le verbe abondant :

— Oui, vraiment, s'écria-t-il, c'est par trop fort aussi ! De quoi donc, enfin, m'accuse-t-on ? De quel droit se permet-on de recourir contre moi à des manœuvres de policiers de dernier ordre ? A quel titre des étrangers s'ingèrent-ils dans mes affaires ? Et comment les miens paraissent-ils trouver cela tout naturel, viennent-ils faire chorus avec mes ennemis ? Eh bien, puisqu'il en est ainsi, je ne répondrai rien, car on n'a rien à me demander, je ne me justifierai pas, car je ne suis pas coupable, je ne vous donnerai pas ces papiers, car vous me faites injure en me les réclamant et, si vous tardez davantage à me les rendre, l'injure sera telle qu'elle outrepassera même les bienfaits que j'ai reçus de vous !

Le général tenait toujours le rouleau intact. Max le considéra avec une effrayante figure d'angoisse et, la voix moins assurée :

— Vous ne pouvez démentir cette affection de toute une vie et la preuve de confiance que vous me donniez en m'accordant Aline. C'est pour elle et pour vous que je ne puis céder, plus que pour moi. Vous devez le comprendre.

Le général ne crut pas entièrement à cette révolte fière. Il garda les papiers. L'horrible soupçon le tenaillait qui l'avait effleuré déjà peut-être et depuis longtemps...

— ... Demandez à Aline, achevait Max en balbutiant.

Il se tourna vers elle, le suprême recours, et Aline le crut encore.

— Rendez-lui ses papiers, mon oncle, dit-elle. Il a raison. Vous ne pouvez suspecter Max de rien qui soit contraire à l'honneur...

Le dernier cri de son amour s'exhalait, si déchirant, que, pour François, il couvrit tout, et le général se tournant machinalement vers lui, comme pour l'interroger :

— Rendez-les-lui, Monsieur, dit-il aussi.

— Et je suis sûre qu'il n'attend que cela pour les montrer lui-même, proclamait Mme de Charmoise, optimiste.

D'un geste sec, le commandant avait pris son chapeau et, avec une ironie furieuse :

— Bien joué! cria-t-il. Rends-les-lui, fais-toi délibérément son complice et l'auteur responsable du malheur de ta nièce.

Le général tressaillit, comme sous un coup d'aiguillon. Le scrupule endormi à force d'illusions et de paradoxes se réveillait à cet appel brutal.

Vivement il rapprocha le rouleau de la lampe et, d'une voix dure :

— Et moi, c'est pour toi, Max, dit-il, que je ne veux pas permettre à des étrangers de garder un soupçon.

Dans le silence glacial, on entendit le froissement de l'enveloppe déchirée. Des feuilles imprimées s'en échappèrent. Le général en saisit une et mit son lorgnon pour lire.

François regarda Max effondré. Son dernier doute, s'il en conservait, s'évanouit, et il ne lui resta plus qu'un souci :

Il se pencha vers Mme de Charmoise :

— Emmenez Mlle Aline, murmura-t-il.

Mais Aline l'avait entendu.

— Non, dit-elle, je veux rester.

Le général était arrivé au bas de la page qu'il parcourait et ses yeux, en se relevant, semblaient ceux d'un halluciné. Il remua les lèvres, sans parler. Puis il cria :

— Max!...

François ne voulut pas en entendre davantage. L'horreur de la révélation ne pouvait être épargnée à Aline et sa présence, désormais, y ajouterait plutôt.

Il sortit, comme jeté dehors par un remous de ce tourbillon de fureurs qu'il laissait s'agiter derrière lui. Mais il en emportait l'étourdissement dans son cerveau. Sur le boulevard seulement, il se reprit à penser. Il s'efforça de chasser l'impression des figures vues, des mots entendus, de la mise en scène, pour saisir l'essence même du drame :

— C'est Max qui a volé ces lettres, qui les a publiées! Les lettres de sa mère!

Le fait hideux se dressait devant lui, dégagé des circonstances.

— Infamie...! infamie! Sa pensée se résumait dans ce seul cri.

Le dégoût déborda en lui au point de noyer tout autre sentiment. Il en fut, en quelque sorte, affolé; et, marchant vite, il s'enfuit du quartier fréquenté et lumineux, cherchant de l'air, du

froid, de la nuit, pour balayer et cacher cette fange épandue sur sa route.

Mais jusqu'aux extrémités de la ville, le carnaval secouait ses grelots, les secouait même là plus fort qu'ailleurs. Dans les rues populaires, le soir, la fin approchant, redoublait la gaîté bruyante et inoffensive. Des bandes de masques couraient, avec des torches, procéder à l'incinération du mannequin d'osier qui figure le bonhomme Carnaval, en psalmodiant le vieux refrain :

Tu t'embas, e you demouri!...
Adiou, pauré carnabal,

tandis que les chansons des guinguettes se mêlaient aux crins-crins des bals de carrefour où l'on dansait en plein air, à la flamme des quinquets montant droite dans l'atmosphère immobile.

François revint sur ses pas, et, marchant inconsciemment, il finit par se retrouver dans une allée déserte au fond du parc du Casino. Là, rien ne l'empêcha plus de suivre le développement vertigineux de sa pensée.

A quels motifs Max avait-il pu obéir en faisant ce qu'il avait fait? De quelles couleurs l'imagination faussée de ce malheureux avait-elle pu farder cette fantaisie monstrueuse?

Des abîmes de folie perverse s'entr'ouvrirent, devant lesquels François recula effrayé. Non qu'il fût, certes, un naïf, ou un censeur. Pris dans le mouvement intellectuel et mondain, il avait dû croiser parfois des *outsiders* de toutes les sociétés, depuis le viveur effréné jusqu'au tripoteur louche, et, plus généreusement que personne, avec son expérience philosophique, il leur avait tenu compte des abaissemeuts, des entraînements et des nécessités de l'époque.

Mais ce n'était pas de cette époque pratique et brutale que Max procédait. Ne semblait-il pas traîner l'héritage d'un temps disparu où la perversité ne connut pas de frein ni le crime de logique, crise où l'humanité malade s'abandonna à d'incompréhensibles et de honteux caprices.

Et voilà que s'évoquaient les figures familières et toujours mystérieuses, étudiées dans l'histoire, êtres de contradiction, âmes à double visage, qui, avec Max, reparaissaient dans la realité.

— C'est un Valois! se dit François expliquant enfin l'inexplicable.

Dans l'allée, l'ombre s'épaississait; et il se hâtait de penser, encore, éperdument, sentant l'heure décisive pour d'autres, et solennelle pour lui dont la destinée s'agitait derrière leur destinée.

— Qu'a fait Max?

Oui, quel parti avait pu tirer de la situation ce comédien d'autant plus habile qu'il était à moitié sincère? Quelle attitude choisie par

lui? Aurait-il l'audace de nier encore? le cynisme d'avouer? la lâcheté de demander grâce? De lui on ne pouvait rien présumer.

— Et Aline?... qu'a fait Aline?

Il s'étonna de ne pas trouver davantage à se répondre, de rester aussi incertain devant cette nature pure et droite que devant la nature tortueuse de Max.

Aline était femme, il s'en souvint, pour ne plus attendre d'elle, comme au premier instant, ce que lui ou tout honnête homme eût pensé et fait en pareil cas. Tant de choses, déjà, auraient dû l'éclairer, et elle avait passé sur tout, tout pardonné. Cette fois, pourtant, non, elle ne pardonnerait pas.

Il chercha un équivalent à la faute de Max, mais sans en trouver.

Max eût-il trahi Aline de la façon la plus odieuse, eût-il insulté, frappé le général son bienfaiteur, que la tentation ou la colère eussent pu lui servir de circonstances atténuantes.

Mais la trahison, le parricide commis, rien n'en palliait la lâche abomination. Non, pas même cette suprême excuse, plus souvent valable encore qu'on ne le croit : la bêtise, l'insondable bêtise humaine.

Ces pages, écrites par sa mère à son père adoptif, c'était avec une rare intelligence que Max en avait saisi et mis en relief l'intérêt.

Et il avait pu toucher, relire ces feuilles, analyser les convulsions de ce cœur sur lequel sa tête d'enfant s'était reposée, sans qu'à défaut de piété filiale, le respect humain s'éveillât. Après s'en être amusé, il avait songé que le public s'en amuserait, spéculant peut-être encore sur ce que sa malignité croirait lire entre les lignes.

Et, durant les semaines employées à ce travail, puis à la publication, pas un remords! pas une pudeur!!! Il avait continué à s'asseoir près du général, à côté d'Aline, riant sous cape de voir ce livre odieux passer dans toutes les mains, et les soupçons s'égarer. Il n'avait même pas crié tout haut « C'est moi! » comme un fou, après le crime commis. Il n'était même pas fou. A aucun titre Aline ne pouvait lui pardonner.

— Mais alors?

François continuait à marcher d'un bout à l'autre de l'allée obscure, et son âme aussi s'agitait dans une ombre grandissante. L'avenir lui semblait barré, et, à cet « alors » qui le poursuivait, il répondit avec une lucidité effrayante :

— Alors, si elle ne lui pardonne pas, elle mourra.

Sa pensée s'arrêta. A quoi bon chercher davantage. Aline mourrait.

Elle n'était pas de celles qui se consolent. Et puis, qu'est-ce qui pourrait la consoler?

Par expérience, il connaissait ces brusques anéantissements. En lui, son bonheur avait expiré, mais quelque chose cependant survivait : sa carrière, une ambition, son amour-propre, au moins, préservé.

Minée à l'intérieur, sa vie gardait une façade indemne, sans cette affreuse brèche par où pénètrent, victorieuses, les curiosités, les jalousies, les fausses compassions.

Aline n'aurait pas cette défense, et, au cas où la douleur ne suffirait pas à la briser, sans nul doute, la tristesse et l'humiliation l'achèveraient.

— Et si elle me laissait la sauver?...

Il se laissa tomber sur un banc.

Jusque dans son cerveau, la nuit se faisait et il n'y eut plus en lui qu'un délire qui parla :

— Si, cependant, Aline voulait de moi...

Jusqu'alors, il n'avait songé à elle qu'avec le respect de l'homme probe pour le bien d'autrui. Mais est-ce que le même coup ne venait pas de les affranchir tous deux? Et son être entier se souleva en un désir insensé d'aller à elle pour achever de lui ouvrir les yeux, et lui crier enfin :

— C'est moi qui vous aime et qu'il faut aimer!

... Soudain, une réflexion tomba sur lui comme un bloc de glace. Il se rappela qu'en amour « il faut » et même « on doit » sont des mots qui n'ont pas cours...

Aline ne l'aimait pas et elle aimait Max. Elle l'aimerait peut-être plus que tout au monde, plus que l'honneur! Elle l'aimerait peut-être au point de lui tout pardonner.

Après bien des efforts, bien des amertumes, qui sait s'ils ne s'avoueraient pas qu'ils manquaient de force pour se séparer?...

Qui sait s'ils ne se l'avouaient pas déjà?...

Rompant une longue accalmie, les voitures se remettaient à rouler, et autour du Palais d'Hiver, l'animation s'accentuait de telle sorte que François finit par s'en apercevoir, comme dans le sommeil on finit par entendre les bruits parvenus à une certaine intensité.

Son esprit redevint présent. Peu à peu, l'après-dîner avait fait place au soir. Ce brouhaha..., c'était la fête du Casino qui commençait!

Il se leva. Pour rentrer, il lui fallait passer devant le Palais d'Hiver.

Sous la marquise, l'une après l'autre, les voitures s'arrêtaient, s'ouvrant comme des écrins, pour laisser échapper des uniformes scintillants où des toilettes claires; et lui aussi s'arrêta, l'imagination surexcitée, les nerfs en branle, ne reculant plus devant aucune exagération.

C'était une fête de charité au profit d'une des œuvres patronnées par le général. Et si, malgré tout, pour dérouter les suppositions malignes, Aline y venait!... Si, déjà réconciliée avec Max, elle passe là, tout à l'heure à son bras!...

L'horrible malaise le reprit, cette montée de dégoût qui, de l'un maintenant, risquait de s'étendre à l'autre.

Si Aline acceptait cette infamie, elle serait pire que morte..., elle aurait cessé d'être Aline!...

. . . .

Il était rentré. A présent, parvenu à cette halte où toutes les fatigues de sa vie s'étaient reposées, devant ce foyer de Claude Hersen, le sien aussi, inquiétudes, craintes, colères se fondaient en une immense lassitude.

Claude ne parut pas remarquer son retard.

— Viens t'asseoir ici, dit-elle seulement en lui tendant la main.

Il se baissa et, à l'improviste, posa ses lèvres sur cette vieille main à la peau rude et aux doigts fuselés, main de travailleur et de femme tout de même, qui avait fait autant de bonnes que de belles choses.

— A quoi penses-tu, grand nigaud?

— Je pense, dit-il, oppressé, que si j'avais commis envers vous le crime qu'un autre a commis envers sa mère, je serais le plus malheureux des hommes.

... Claude ne demanda pas quel était ce crime, et il ne trouva pas le moment venu de le dire, tant que lui-même n'en connaîtrait pas les dernières conséquences.

Serait-ce jusqu'au lendemain que l'incertitude durerait?

Pendant la veillée silencieuse, qu'il se laissa aller à prolonger, il prêtait l'oreille aux bruits de la rue, dans cette débauche de chants, de cris, de piétinements, cherchant vaguement quelque chose à son adresse.

Le heurtoir en bas le fit tressaillir.

On monta, on entra. Ce devait être le commandant apportant des nouvelles...

— C'est moi! dit la voix d'Aline sur le seuil.

. . . .

Comme la nuit de Noël, elle avait son grand col et sa petite toque de fourrure, toujours mise avec cette élégance naturelle qui semblait façonner chaque chose à son image, et elle s'avança de son allure ordinaire, tranquille et gracieuse.

— Maman m'attend en bas. Elle n'a pas osé monter. Pardonnez-moi si je vous dérange. Comme il fait froid ce soir!

Il faisait si chaud, au contraire, qu'on avait laissé le feu

s'éteindre. Néanmoins, elle présentait ses mains à l'âtre vide, et François s'aperçut alors que ses gestes n'étaient que des actions réflexes et que son cerveau était si bien occupé ailleurs qu'à peine songeait-elle à l'anomalie de sa démarche :

— Vous êtes surpris que je vienne si tard, mais j'avais besoin de parler à Claude ce soir, et il a fallu attendre que le dîner fût fini. Vous savez, nous avons dû recevoir tout ce monde que nous avions invité!

Elle sourit, mais d'un sourire éteint, si différent du sourire habituel que sa physionomie en était toute changée. Elle continua du même ton monocorde :

— Alors, quand tous les autres ont été partis pour le Casino, je me suis fait conduire ici pour demander à Claude de faire quelque chose que maman n'a pas voulu faire, et qui serait trop pénible pour mon oncle... : de rendre ceci...

D'un geste raide, elle allongea le bras et, sans trop s'étonner, Claude prit ce qu'elle lui tendait :

— Ta bague de fiançailles?

— Oui. Et puis vous ferez comprendre à Max que, surtout, il n'essaye pas de revenir.

Il y eut une pause.

Le manteau d'Aline avait glissé, et, toute menue, dans une de ces robes claires qu'elle portait toujours, elle restait droite, les yeux secs et fixes dans le vide.

— Voyons, dit Claude, l'enlaçant avec une affectueuse brusquerie, la commission peut attendre à demain?

— Non. Il faut que ce soit fait ce soir.

— Il n'y aurait cependant pas de mal à réfléchir un peu...

— Réfléchir! mais vous ne savez donc pas...?

Claude fit signe que non.

— ... Eh bien, M. de Lestang vous le dira... Tout est fini!

Et, comme Claude allait parler, l'arrêtant, avec un éclat de voix inattendu :

— Ce n'est plus à moi que Max a manqué, c'est à l'honneur, et cela, je n'ai plus le droit de le pardonner. Je manquerais à l'honneur, moi aussi, et je ne veux pas! Je sais qu'on sacrifie tout à l'honneur, je suis d'une famille de soldats, et j'ai la force de sacrifier Max.

La voix vibrante s'éteignit dans un sanglot, le front hautain se pencha sur l'épaule de Claude, et, comme les braves tombant après la victoire, Aline se mit à pleurer.

François avait vu couler bien des larmes de femme, naïves, niaises ou fausses, séchant toutes seules, ou faciles à sécher, mais,

pour la première fois, il voyait couler ces larmes d'Aline, muettes, intarissables, semblant goutte à goutte emporter quelque chose d'elle, comme le sang d'une blessure qu'on ne peut étancher, et il restait là, navré, sans oser même une parole.

D'un coup d'œil éloquent, Claude lui indiqua la porte.

Il obéit. Comme il passait près d'Aline, celle-ci releva la tête.

— Merci! dit-elle tout bas.

De quoi le remerciait-elle? de cette sympathie, plus douloureuse encore, pour être impuissante?

... Dans la pièce voisine, il s'était arrêté, trop inquiet pour s'éloigner davantage, et, sans se donner la peine d'allumer un flambeau, il chercha un siège, à tâtons, et attendit.

De l'atelier, nul bruit ne vint d'abord. Puis, au bout de quelques minutes, un murmure indistinct s'éleva.

Claude parlait, mais si doucement qu'à peine reconnaissait-on son timbre masculin, et François se rappela l'avoir entendue parler ainsi, déjà, il y avait bien longtemps : la nuit où il avait perdu sa mère.

Claude était déjà vieille, alors à peu près la même qu'aujourd'hui. Lui n'avait que quinze ans, un collégien qui cherchait à être un homme, et il l'avait été, jusqu'au moment suprême, mais pour redevenir aussitôt un enfant malheureux, le pauvre petit orphelin que cette séparation faisait de lui. Sur l'épaule de Claude, lui aussi avait pleuré sa première grande douleur, bercé par ce même murmure apaisant, avec cet art d'adoucir la souffrance, inné chez elle comme les autres arts.

Ce devait être l'instinct de la conservation qui avait jeté Aline dans ses bras. Claude seule était capable de réparer l'œuvre de bourreau accomplie par le commandant.

Le murmure s'entrecoupa. Déjà elle avait obtenu qu'on lui répondît. Elle pouvait sonder la plaie, et, parce que François n'entrevoyait aucun moyen de guérison, était-il bien sûr qu'il n'y en eût pas?

Enfin on se tut. Des portes battirent. La voiture qui stationnait toujours se remit à rouler.

Aline était partie, mais non pas seule. Dans l'atelier, François ne retrouva plus que la gouvernante, qui préparait le grog en soupirant sur les escapades charitables de Claude, et qui l'engagea à ne pas attendre son retour.

... Il l'attendit, cependant. Les derniers lampions du mardi-gras étaient éteints, les derniers ivrognes rentrés au bercail, lorsqu'il finit par tomber de fatigue sur son lit.

... Il dormit tard, et encore fallut-il qu'on le réveillât. Devant lui,

la haute et large silhouette de Claude se découpait dans un rayon de soleil, de façon qu'en même temps que les angoisses de la la veille, la puissance protectrice se représentât à ses yeux, et, tout de suite, arpentant la chambre, les mains derrière le dos, Claude raconta :

— J'ai dû passer la nuit là-bas. Ils avaient trop besoin de moi, sans me vanter! Ah! ces vieux! Quel égoïsme enfantin! La brave Charmoise persiste à tout voir en rose : le commandant a été un peu vif, Max un peu fou, Aline un peu prompte. Ce qui la frappe le plus, c'est le talent épistolaire de Mme de Coberg. « Moi, je ne risque pas qu'on publie jamais mes lettres », dit-elle naïvement, et un genre d'attentat dont elle n'a rien à risquer ne l'effarouche pas plus que ça! Quant à Vauxpresles, figure-toi un homme qui a reçu la locomotive en pleine poitrine, et va lui demander de porter secours aux autres victimes du déraillement. Le commandant, heureusement pour lui, je ne l'ai pas vu. Mais j'ai vu Max. Je viens d'aller m'acquitter de ma restitution!

La sérénité indulgente qui présidait aux jugements de Claude fit soudain défaut, et, les sourcils froncés :

— Celui-là, déclara-t-elle, il me dépasse. Son père adoptif le met à la porte, sa fiancée rompt avec lui, les honnêtes gens, de tous les calibres, depuis Müller jusqu'à moi, lui disent son fait... Eh bien..., il n'a pas encore compris! Non, le croirais-tu, il ne se rend pas compte de son ignominie. Il en rit! C'est lui qui invoque, comme autant de griefs, les châtiments qu'on lui inflige, qui le prend de haut, discute, récrimine, et est fier, au fond, de son espièglerie charmante, une revanche pour tous les sermons du général, fier du succès de son infâme bouquin et de ce que lui rapportent les éditions. Son gain! il a osé parler de cela!

La face de Claude s'enflamma, et avec un geste énergique :

— Je l'ai retourné dans tous les sens. Rien de juste, rien de solide, rien qui vaille. Malgré tout, je n'aurais pas cru le dégât aussi complet. Impossible de radouber. Une épave de plus qu'il faut bien laisser aller au fil de l'eau.

Elle soupira, émue cependant devant ce naufrage, mais un mot de François lui rendit son indignation.

— Qu'a-t-il dit en reprenant la bague?

— Ce qu'aurait dit le dernier des drôles! N'insiste pas. Ne parlons plus de lui!

Le dégoût ressenti par François la suffoquait à son tour. Elle eut besoin de changer de sujet :

— Parlons d'Aline. Tout bonnement admirable, cette petite! Quelle énergie dans la droiture et quelle abnégation! Et tu crois

peut-être que c'est la fierté blessée, la colère qui la soutient? Non, bien plus beau : le sens de l'honneur suffit. Elle est calme, plus calme que moi, et elle raisonne... : « Je ne peux plus l'estimer, donc je ne dois plus l'aimer. » On ne la sortira pas de là. C'est simple comme l'héroïsme. Elle est du bois dont on fait les héros, cette enfant! Qui l'aurait cru?

A François lui-même cette divination avait manqué. En se demandant comment Aline sortirait de cette situation, il n'avait pas songé à cette ultime ressource de certaines femmes, ce coup d'aile par lequel on s'élève au-dessus des turpitudes, on leur échappe.

De ses doutes misérables, Aline aussi prenait sa revanche.

— Et sais-tu ce qu'elle m'a dit encore? poursuivit Claude. Quel ressort, dans les esprits comme dans les tempéraments sains! Toute l'antithèse de l'autre, celle-là. Elle m'a dit : « Je n'ai pas le droit de me laisser mourir, ni non plus de porter le deuil toute ma vie, comme j'aurais fait si Max était mort. Alors, tout n'aurait pas été rompu entre nous, tandis que tout doit l'être. Il me faut essayer de vivre sans lui, et j'essaierai. » Hein, parle-moi de ça! Et voilà ce que j'appelle une honnête femme!

X

PRINTEMPS FINI

La saison expirait doucement. Les artistes du Casino venaient de donner leur représentation d'adieu; les concerts, les bals prenaient fin, mais ce n'était cependant pas encore la désertion en masse. Sur les larges routes ensoleillées, les automobiles et les voitures découvertes se croisaient, et, par les allées verdoyantes du parc, les bandes d'Anglais et d'Américains en uniforme de flanelle blanche se dirigeaient vers le golf où, concurremment avec les matchs, les flirts s'engageaient entre les champions les plus fameux de l'un et l'autre côté de l'Océan.

La belle Mrs Winton y tenait ses assises, et rien ne faisait plus obstacle aux empressements de Max. Un beau matin, après avoir révolutionné l'hôtel par deux ou trois scènes de violence, M. Winton était parti, prenant le même paquebot que les sigisbées, pour New-York, où la procédure de divorce suivait un cours rapide, inconnu aux procédures européennes.

En femme pratique, faisant des économies même de réputation, Mrs Winton jugeait avantageux de laisser s'achever le scandale là où il n'y avait plus rien à gâter; et, en attendant de pouvoir recommencer dans un endroit neuf une troisième existence conju-

gale, elle bénéficiait du relief que lui donnait, dans un certain milieu, sa situation équivoque. Max et elle avaient résolument pris la tête de cette bande de routiers du grand monde, qui se plaît à accompagner partout l'armée régulière, et, plus fringante, plus tapageuse, est souvent prise par les naïfs pour l'état-major : femmes dont les maris sont relégués dans un lointain brumeux, fils de famille, dont la famille reste inconnue, gentilshommes aux titres plus ou moins authentiques, financiers à la fortune plus ou moins solide, et les messieurs à pardessus et à chapeau sensationnels, de nationalité excentrique, Valaques, Boliviens, Arméniens, planteurs de la Havane, tous quelque peu apparentés au classique major de table d'hôte.

Avec une étonnante facilité, Max avait franchi les échelons qui séparent ce monde-là du sien, et il en adoptait non seulement les allures, mais les principes, confondant l'impudence avec la fierté, narguant l'opinion, faute de pouvoir se la rendre favorable.

En grand appareil, il se plaisait à passer et à repasser devant la porte que le général lui avaient fermée, sous les fenêtres d'où Aline aurait pu l'apercevoir.

Elle, agissant toujours à l'inverse, n'eût souhaité que de s'éloigner. Une grave indisposition du général la retint, et François put comprendre ce qu'il lui en coûtait.

N'avait-il pas éprouvé et réprimé ces mêmes velléités de fuite? Une à une, il reconnaissait chez elle les subtilités de sa propre douleur. Elle aussi, maintenant, redoutait le plein soleil et la pleine gaieté du boulevard, la musique, la foule, et les rues commerçantes, les vitrines de librairie où s'étalait ce volume qu'on ne pouvait faire disparaître, une édition remplaçant immédiatement l'autre.

Quand François la rencontrait, c'était dans les quartiers éloignés, près de quelque maison de pauvre, ou aux abords d'une église ou d'une chapelle. Après le carême, on célébrait le mois de Marie. Aline passait, son livre à la main, avec une petite figure de résignation mélancolique; et, pour répondre au salut de Francois, elle avait un regard amical, qui semblait dire : « Nous sommes bien malheureux tous les deux maintenant! »

Etait-ce le lien de cette souffrance commune qui le retenait?

Avec les derniers jours de mai s'en allaient les derniers retardataires. Max et sa bande venaient de reprendre leur vol, et il en éprouvait un soulagement pour Aline, habitué peu à peu à tout rapporter à elle au point de s'oublier lui-même.

— Ah çà, quand partons-nous? finit par demander Claude.

Il devait attendre cette question. C'était le terme fixé à un délai qu'il s'imposait :

— Claude..., croyez vous que je doive partir ainsi?

Et, comme elle ne répondait pas :

— Claude, reprit-il, est-ce que je ne laisse pas derrière moi la dernière chance de bonheur pour moi, et pour une autre?

— Tu penses bien que je me le suis demandé!

Claude vint le rejoindre dans l'embrasure de fenêtre où il s'accotait, le front sur la vitre, à travers laquelle on apercevait la cour du château solitaire et paisible.

— ... Oui, naturellement, je me suis demandé si tu ne devrais pas songer à épouser Aline, puisque tu l'aimes toujours et qu'elle est libre à présent, et je n'ai su encore que me répondre.

— Vous croyez qu'elle ne pourra pas oublier le passé?

Sa longue dissimulation cédait. Il tourna vers Claude son visage anxieux.

— Ce n'est pas Aline, dit-elle lentement : c'est toi qui ne sauras pas rompre avec le passé.

Et, devant son air étonné, s'impatientant tout à coup :

— Ecoute! la moitié des erreurs que l'on commet en ce monde viennent de ce qu'on n'ose pas se dire en face à soi-même certaines vérités. Moi je t'aime assez pour te les dire. Encore une fois, ce n'est pas Aline qui m'inquiète. Je connais sa droiture et son énergie. Elle a cru devoir arracher Max de son cœur, et du moment qu'elle le devait, elle n'a pas hésité. L'opération a été cruelle. Elle continue à en souffrir, soit; mais c'est fait, il n'y a plus à y revenir. Seulement, pour avoir cette simplicité dans la conception et cette hardiesse dans l'exécution, il faut avoir aussi l'âge d'Aline, et, soit dit sans t'offenser, tu ne l'as plus. Tu as trop vu, trop lu, trop réfléchi, étudié trop les femmes, et trop de femmes, y compris tes Marguerite; tu voudras, si peu que ce soit, te servir de ton expérience, et ton expérience t'égarera. A force d'avoir tâtonné dans les labyrinthes, on a désappris à marcher tout droit son chemin; on s'arrête aux comparaisons, on se retourne vers les arrière-pensées, on s'enlise dans la psychologie, et, ainsi, l'élan se perd. On peut encore avoir de bons mouvements, mais on ne serait plus capable de ces mouvements sublimes et sans retour, et ce dont on n'est pas capable, on le croit volontiers impossible...

— Je crois tout possible à Aline. Je ne peux douter d'elle : je l'adore!

— Raison de plus pour douter!

Il était trop ému pour relever ces paroles, et, soudain :

— Claude..., vous pensez qu'elle m'accepterait?

— Pourquoi non!... Logiquement, elle doit vouloir refaire sa vie, et, à son âge, on cherche encore à être logique.

Claude ne l'eût pas entretenu dans une fausse espérance. Elle parlait à bon escient. Cette chance entrevue tout à l'heure, vague et lointaine, avait pris corps, se rapprochait de lui, maintenant à sa portée, à son gré.

Il s'assit sur le petit banc de pierre du capitaine Lajudie, dans l'épaisseur du mur. Un étourdissement le prenait, la sensation d'un rêve éblouissant qui se réaliserait, mais trop tard, comme la fortune qui viendrait quand on est vieux, comme la liberté à un prisonnier quand il agonise, comme la grâce à un condamné quand il est mort.

— Elle aimait Max, dit-il désespérément, et elle ne m'aime pas!

— Là, fit Claude, te voilà déjà. Quand je te le disais!

Mais il n'était pas d'humeur à philosopher, et, s'exaspérant :

— Est-ce qu'il peut en être autrement! Est-ce que je peux ne pas me souvenir de ce que j'ai vu, de ce qu'elle-même m'a dit, et m'illusionner au point de croire qu'elle a tout oublié et que c'est moi qu'elle aime!

Claude ne se troubla pas :

— Qu'elle t'aime, je n'en sais rien, mais qu'elle puisse t'aimer, c'est une autre affaire, et même, d'après moi, tu es le seul qu'elle aurait pu aimer, et cela, justement parce que tu aurais été le seul à connaître le passé.

La vois-tu, après ce qu'elle a souffert, livrée à un mari quelconque, ne connaissant d'elle que sa dot et sa jolie figure, ignorant de ses délicatesses, et qui la briserait, pauvre petite créature fragile, par maladresse, sinon par brutalité?...

Non, François ne pouvait la voir ainsi. S'occuper d'elle, la protéger, la défendre, il s'était trouvé rivé mystérieusement à cette tâche. En y renonçant, il lui eût semblé trahir un de ces vœux étranges que faisaient les chevaliers du moyen âge. Et, arrêté en face de Claude :

— J'ai pensé à tout cela, dit-il, et voilà pourquoi j'étais, et pourquoi je suis décidé à la demander :

— Malgré tout?

— Malgré tout!

Ces mots tombèrent, dans le silence, décisifs, ouvrant une phase nouvelle; et François lui-même en eut conscience. Déjà l'orientation de son esprit changeait.

Il avait échappé à Claude, et, marchant à travers l'atelier :

— Vous aviez raison, dit-il. Je crois qu'elle me préférera à tout autre. Toujours, elle m'a témoigné de la sympathie. Elle en serait peut être venue à m'aimer si Max ne s'était pas trouvé là. Il y a des

choses curieuses dans la destinée. Ce qui arrive ne serait que le redressement de ce qui aurait dû être...

— Tu vas trop vite, marmotta Claude, les sourcils froncés. Tu passes la mesure. Gare aux proportions!... Tu as besoin de réfléchir encore.

Il ne lui fallait plus, pour s'emporter, que le coup de fouet de la contradiction :

— Hé! mais voilà des semaines, des mois, que je réfléchis! Et à quoi bon? J'ai été décidé du premier jour! Voulez-vous la vérité? Aline est indispensable à ma vie. J'aime mieux tout souffrir que de renoncer à elle. C'est lâche..., mais je n'ai plus la force de me résigner, comme autrefois, devant l'impossible! A présent, je peux l'obtenir, et il faut que je l'obtienne! Claude, je veux lui parler!

Il s'interrompit, remué dans toutes ses fibres, à cette seule pensée de lui parler, d'entendre encore sa voix, de reposer ses yeux sur son visage, et il s'avoua que c'était ce moment-là qu'il attendait depuis trois mois et qu'il ne pouvait plus attendre.

— Autant tout de suite que plus tard, acheva-t-il.

— Tu vas revoir aussi le général, insinua Claude.

Il ne broncha pas sous cette douche d'eau froide, et, sans répliquer, laissa là Claude, enfoncée dans son fauteuil, l'air soucieux.

Elle n'avait pas bougé, quand, au bout d'un moment, il reparut, son chapeau à la main, prêt à sortir :

— Souviens-toi, lui cria-t-elle, que je ne t'ai pas donné de conseil! et, en vérité, du diable si je sais si tu fais une bêtise ou un trait de génie!

... Lui-même ne cherchait pas à s'en rendre compte. Il allait revoir Aline. Son imagination s'arrêtait là.

La journée était délicieuse, une de ces journées du Midi, voilées de nuages d'un gris chaud, derrière lesquels il y a encore de l'azur. Les coteaux et les montagnes semblaient se reposer dans l'atmosphère tranquille. Aux arbres du boulevard, pas une feuille qui remuât. Les bancs étaient au complet, plutôt silencieux, car le temps portait à la méditation; et François, refaisant la trajet si souvent parcouru, se reprenait maintenant à songer.

Pour le remettre sur ce chemin, la fatalité semblait vraiment avoir pris toutes les formes. Visible ou invisible, elle s'attachait à ses pas; et, cette fois encore, il s'aperçut qu'il ne cheminait pas seul.

En ouvrant la grille du général, comme Max lui avait enseigné à le faire, tout à coup il crut voir celui-ci, le sentir à ses côtés. Il pressa le pas. Mais à chaque tournant d'allée, sous chaque bosquet, cette figure fatidique de Max s'était embusquée, reparaissait, comme pour le braver. Ici, ils avaient causé ensemble; là, il avait vu Max avec

le général, avec Aline. A chacune de ces branches, un souvenir restait suspendu, comme une de ces feuilles mortes de l'an dernier qui ne veulent pas tomber.

Puis l'obsession s'évanouit. François eut un arrêt brusque. A quelques pas devant lui, il venait d'apercevoir Aline.

Elle ne le voyait pas. A genoux sur l'herbe, la tête penchée, sous son grand chapeau de paille, elle semblait chercher quelque chose. Quand il fut tout près seulement, elle se redressa et, en le reconnaissant, pâlit un peu, de surprise ou d'émotion. Puis, debout, pour expliquer son attitude, montrant à ses pieds la bordure de violettes dont les feuilles larges et lustrées ne cachaient plus rien :

— J'en cherchais encore!... il n'y en a plus, dit-elle.

François fut frappé comme d'un mauvais présage, mais il se reprit.

— Il y a tant d'autres fleurs! répliqua-t-il, devant les splendeurs printanières du jardin.

Comprit-elle l'allusion et pensa-t-elle que les autres fleurs, plus belles, ne seraient pas tout de même ses fleurs favorites, embaumées du parfum de la première jeunesse, et du premier amour? Rien ne le trahit. Et, accompagnant lentement François vers la maison :

— Mon oncle aura plaisir à vous voir. Il ne reçoit personne, mais, vous, il vous recevra sûrement.

Elle parla de la santé du général, toujours précaire. Pas de maladie caractérisée, mais une série d'indispositions : retour d'une ancienne affection du larynx, réveil d'un rhumatisme oublié, vieille blessure dont il se remettait à souffrir, tout ce qui l'avait atteint durant sa longue vie et qui semblait revenir à la charge.

— Je vais aller chez lui, dit François. Mais, si vous permettez, pas tout de suite.

Il s'arrêta. Près d'eux quelques sièges de jardin s'abritaient sous un grand cèdre, autour duquel un rosier grimpant s'était enroulé. L'arbuste avait dépassé l'arbre son support. De la cime, le long des branches retombait une véritable pluie de roses couleur aurore, toute la gamme des nuances délicates qui va de l'or pâle au cuivre rouge; et, sur la verdure sombre, comme endeuillée, cette parure de fête refleurie pouvait sembler un symbole.

Aline s'assit, sans observation. La part qu'il avait prise à ses épreuves lui donnait dorénavant le droit d'agir en ami; et, comme il se taisait :

— Ce sont des adieux que vous venez me faire? demanda-t-elle, une tristesse dans la voix.

— Oui... peut-être... je ne suis jamais bien sûr de mes projets.

Il songeait à ce départ manqué, jadis, et elle s'en souvint aussi, car elle murmura :

— Tant de choses arrivent! tant de choses sont arrivées depuis trois mois!...

Elle ne craignait pas de rappeler le passé avec lui, mais, au contraire, on eût dit qu'elle y trouvait une douceur. Claude avait eu raison.

— Si je ne suis pas venu plus tôt, reprit-il, vous n'avez pas supposé que c'était par indifférence?

— Non... j'ai bien deviné. Vous aviez peur que votre présence ne me rappelât des moments pénibles. Mais je me rappelle aussi que vous avez tout fait pour adoucir l'amertume de ces moments, et vous pouvez m'en parler... maintenant.

— Vous avez beaucoup souffert?...

De près, il la considérait avec une émotion croissante. Chacun de ses traits n'exprimait plus que la douleur, et jusqu'à ce sourire qui était le sien à présent, si pâle, si navrant, tandis qu'elle remarquait :

— Je suis changée, n'est-ce pas? Au moral, je suis bien plus changée encore! Une affection qui s'écroule, dans la vie, on ne peut pas savoir comme c'est affreux...

— Je le sais!...

Soudain il oubliait la lenteur et les gradations imposées et, au lieu des phrases qu'il préparait, un cri seul lui vint, le même que, tant de fois, sans ouvrir les lèvres, Aline avait poussé vers lui :

— Nous sommes bien malheureux tous les deux!

Elle fut trop loyale pour feindre de ne pas comprendre.

— Oh! dit-elle tout bas, j'ai du chagrin pour vous aussi.

Ils restèrent en présence, n'ayant déjà plus rien à s'apprendre, sûrs que le premier mot serait un aveu.

— Aline! dit François.

Ce nom lui avait échappé sans qu'il s'en aperçût, tel qu'il le répétait dans son cœur et, ne calculant plus ses paroles :

— ... Aline, est-ce que je pourrais... est-ce que vous me permettriez de vous poser une question?...

Elle hésita.

Puis, bravement :

— Oui... Je me suis confiée à vous si souvent déjà! Ne vous avais-je pas dit ce que je craignais, ce que j'espérais autrefois... combien j'aimais Max?...

Elle avait eu la force de prononcer ce nom, sans parvenir toutefois à réprimer un tressaillement de tout son être; et elle put continuer :

— ... Pourquoi ne vous dirais-je pas ce que je pense aujourd'hui. C'est même nécessaire. Je ne veux pas vous laisser emporter cette idée que je peux l'aimer encore...

Une rougeur douloureuse plaquait ses joues, cette confession lui avait été cruelle, et, comme il l'écoutait, avide, elle se détourna :

— ... J'ai cru devoir vous dire cela pour garder votre estime et vous donner une preuve d'amitié. Vous le prendrez ainsi. Et, maintenant, rentrons...

Une inquiétude subite lui venait, le pressentiment de ce qui allait suivre.

Mais François la fit se rasseoir.

— Moi aussi, j'ai quelque chose à vous dire avant de m'en aller. Vous rendez-vous compte de ce que j'ai dû penser pendant ces trois mois en vous sachant seule et malheureuse? de ce que je pense maintenant, après ce que je viens d'entendre?... Non, laissez-moi être franc à mon tour; de ce moment dépend notre vie entière. Aline, je vous aime autant qu'on peut aimer.

Elle baissait la tête sans répondre.

— Ne le saviez-vous pas, continua-t-il très ému et êtes-vous fâchée que je vous le dise?

— Non...

Une émotion égale à la sienne gagnait Aline, et, avec abandon :

— Non, répéta-t-elle, et je crois, comme vous, que nous devons ne nous rien cacher. J'ai pensé à vous, moi aussi, à ce dévouement que vous aviez eu pour moi et à cette pitié que j'ai comprise, après, quand j'ai su ce que j'avais risqué. C'est peut-être ce qui vous ramène et c'est ce dont je ne puis abuser. Je n'ai pas droit de votre part à de nouveaux sacrifices et c'en serait un d'associer votre vie qui est intacte à la mienne que le malheur a touchée.

— Intacte!

En François, une colère s'élevait. Aline n'avait donc pas encore mesuré l'étendue de sa tendresse et, presque irrité :

— Mais, ma pauvre enfant, ma vie est à vous, que vous en vouliez ou que vous n'en vouliez pas. Je ne peux plus vous la reprendre, et le pourrais-je que je ne le voudrais pas. Je ne veux de bonheur au monde que par vous.

Cette fois, elle ne répondit plus, mais elle releva la tête. Une expression vivante transformait sa physionomie. Sous son abri fleuri, elle avait repris sa poésie de petite fée, de petite reine, et François eut la vision du bonheur qu'il avait appelé et qui venait à lui.

— Aline, répéta-t-il, dites-moi que vous voudrez bien m'aimer.

Elle accorda plus qu'il ne demandait.

— Je vous aime, dit-elle simplement.

Et le voyant troublé jusqu'au fond de l'âme :

— Comment ne vous aimerai-je pas? reprit-elle avec la même simplicité, vous venez à moi, quand je n'ai plus une espérance dans le monde. Vous me relevez de l'erreur que j'ai commise, vous m'aidez à la réparer. En vous, je suis sûre d'aimer un honnête homme.

Elle le considéra avec une tendresse fière, puis, un nuage passa sur le rayonnement de ses yeux :

— ... Mais, je dois tout vous dire. Certaines épreuves, même quand on en triomphe, laissent leur trace. J'ai cessé d'aimer Max le jour où il m'a obligée à le mépriser. Rien ne reste en moi du passé... Seulement, c'est le passé.

Brusquement, sur Aline et sur lui, François crut revoir l'ombre de ce passé. A cette place, avant eux, un autre s'était assis qui avait dérobé un peu de la pureté de l'air et de la fraîcheur des roses.

Lorsqu'il le croyait vaincu, le fantôme venait de se redresser et derrière lui la vision radieuse d'Aline s'effaçait. Sa voix se fit lointaine.

— ... Je ne suis pas sûre de pouvoir éprouver de nouveau tout ce que j'éprouvais pour Max..., quelque chose en moi s'est brisé. Je ne suis plus celle que j'étais.

En François aussi quelque chose se brisa.

Ce tiers ironique et malfaisant resté entre eux semblait le narguer; et, lui rendant défi pour défi :

— Je vous aime telle que vous êtes, dit-il.

Un poids était retombé sur lui, cette même sensation d'incomplet, d'inachevé, d'inutile.

Cependant si cette petite main qu'Aline laissait dans la sienne se fût retirée, il n'y aurait plus eu pour lui, rien en ce monde.

— Est-ce bien vrai, répéta-t-elle inquiète, êtes-vous sûr que jamais ce passé ne vous importunera? Soyez loyal avec vous-même, et pensez que, pour moi, le pire des malheurs serait de ne pas vous voir complètement heureux!

— Je le suis... plus qu'on ne peut l'exprimer...

Pour triompher de *l'autre*, il avait fallu un mensonge; il mentait, et il en était déjà payé. Le visage d'Aline s'éclaira, il crut qu'il allait la voir sourire, comme autrefois... Mais non, la victoire était encore trop récente. *L'autre* n'avait pas eu le temps de disparaître.

François se leva pour rentrer à la maison. D'un geste confiant, Aline avait pris son bras, et, tout près de lui :

— Vous me donnez ce qui fait vivre : l'espoir de pouvoir encore

rendre quelqu'un heureux. Sans vous, entre mon oncle et maman, je crois que je serais morte.

Il la retint, effrayé. Oui, prise entre ces deux égoïsmes, sa nature délicate eût été broyée, et il eut hâte de l'arracher à son martyre :

— Quand parlerai-je à votre oncle? demanda-t-il?

— Quand vous voudrez...

Ils comprenaient que leur situation était si particulière qu'elle ne comportait ni délais ni hésitations.

— Pourquoi ne lui parlerais-je pas tout de suite? demanda François.

— En effet, cela vaudrait peut-être mieux.

A présent, il s'étonnait un peu de tant de promptitude et de simplicité, et il eut besoin de se rappeler les explications de Claude. Il n'était plus, comme Aline, à l'âge des décisions spontanées.

Mais ne devait-il pas craindre d'abuser de cette spontanéité généreuse? Et, tourmenté d'un scrupule, à son tour, il répéta :

— Êtes-vous bien sûre, Aline, de ne jamais regretter ce que vous faites pour moi?

— Jamais. Je ne ferai jamais assez pour vous.

Mais n'était-ce pas la reconnaissance seule qui parlait?

Elle n'éprouverait plus le sentiment qu'elle avait éprouvé pour Max!

Max! encore! D'un effort, il le chassa. Que serait-ce, après tout, que ce sentiment fragile de jeune fille, en comparaison du lien qui allait exister entre Aline et lui?

Et elle ne redoutait pas ce lien. Elle était prête à affirmer son choix. Comme ils rentraient :

— Voulez-vous que je vous accompagne chez mon oncle? offrit-elle.

Sans doute, elle avait songé aux souvenirs pénibles qu'il allait affronter.

... Et ici encore, à chaque pas, Max essayait de reparaître. Chaque objet avait conservé son empreinte. François crut le revoir, assis sur ces sièges familiers, debout devant la cheminée, accoudé à cette table, regardant à cette fenêtre; il revit sa figure tour à tour douce, lumineuse ou presque sinistre comme ce dernier jour où son masque était tombé; si bien qu'en ces métamorphoses on ne parvenait plus à définir ce que Max avait été vraiment.

— Mon oncle est dans la bibliothèque, prononça Aline.

La porte s'ouvrit sur la pièce sombre où les cuivres du meuble Empire mettaient une note brillante. Dans le cartonnier, le tiroir vide avait repris sa place. Le même ordre austère régnait partout, et l'on devait oublier la découverte faite, les angoisses et les colères qui s'étaient agitées ici.

Dans son fauteuil, le général lisait, en fumant, toujours le même en apparence.

Le mouvement qu'il fit pour se lever et tendre la main au visiteur eut cependant une gaucherie inusitée :

— Pardonnez à mes rhumatismes, dit-il, un sourire poli cachant la contraction de la souffrance. N'était cette excuse, trop valable, j'aurais certainement devancé votre visite, dont je suis particulièrement touché, Monsieur de Lestang, et dont je vous remercie.

Il appuya sur les mots, leur donnant toute leur portée, en galant homme qui veut amender le passé sans y revenir maladroitement. Et lorsqu'on fut assis :

— J'ai été en butte à bien des épreuves! poursuivit-il, parlant toujours de sa santé, mais laissant une latitude aux sous-entendus. Enfin, me revoilà sur pied.

Vainement, il cherchait à donner le change. Un de ces coups dont on ne se relève pas l'avait atteint au cœur. François voulut le dispenser de plus longs simulacres.

— En vous félicitant de votre rétablissement, général, commença-t-il, pourrai-je en profiter pour vous demander un moment d'entretien?

— Ah! fit le général.

Il avait compris. La lueur inquiète, vacillant dans ses prunelles, s'aviva. Un jet de flammes enveloppa Aline et François, et, comme Aline sortait :

— Ma nièce serait-elle au courant de ce qui vous amène?

— Oui, dit François. Elle m'a permis de vous demander sa main.

Derechef, le regard terrible l'accabla, puis, se maîtrisant, le général prononça :

— Aline a atteint sa majorité, et j'ai toujours dit qu'à cette époque je la laisserais libre de disposer d'elle-même.

Il l'avait dit lorsqu'il attendait d'Aline une décision bien différente, et il ne lui reprenait pas sa liberté.

Mais il ne lui pardonnait pas non plus d'en user, et François eut l'intuition du conflit entre ces deux douleurs qui ne pouvaient ni s'épancher ni se comprendre. Le général s'était cru, comme Aline, obligé de sacrifier à l'honneur, mais peut-être avait-il escompté sa faiblesse, à elle.

La vertu et la courtoisie l'emportèrent toutefois sur sa déception.

— ... Et, acheva-t-il, je ne puis qu'approuver le choix de ma nièce et, pour ma part, m'en trouver grandement honoré.

Pour la seconde fois, il tendit la main à François, les traits de nouveau contractés comme si tous les ressorts de son être se dislo-

quaient. Assurément, en cette minute, il le haïssait plus qu'aucun homme au monde. Max était entre eux.

Leur tête-à-tête dut néanmoins se prolonger le temps convenable, le général s'efforçant de retrouver ce que dit en pareille occurrence le père classique, et François ce que répond le prétendant ordinaire.

Mme de Charmoise fut la bienvenue à interrompre cet exercice de mémoire qui leur mettait la sueur au front.

Sa fille venait de l'avertir; et, pour elle au moins, la surprise se trouvait véritable et charmante!

Au lieu d'une délaissée inconsolable, et d'un intérieur attristé pour longtemps, les fiançailles, la noce, un jeune ménage, la vie animée de nouveau en perspective.

Quant à la substitution de fiancé, qu'importait, puisqu'on ne perdait pas au change? François, aussi bien né et plus riche que Max, peut-être moins brillant, mais compensant largement, par la sûreté de caractère, la bonne réputation, les habitudes paisibles, sans parler de ses livres, susceptibles de valoir des prix à l'Académie, au lieu de poursuites correctionnelles.

Sans se faire prier, elle lui conféra donc l'accolade maternelle, une de ces consécrations préliminaires au mariage, ce que sont au sacerdoce les ordres mineurs, et que Max avait jadis reçue. Puis, dans son effusion :

— Restez dîner avec nous!

François ne se sentit pas encore assez rompu aux délicatesses de la situation pour occuper à cette même table l'ancienne place de Max, et il obtint qu'on le laissât aller raconter son bonheur à Claude.

— Reconduis-le, dit à sa fille Mme de Charmoise, en mère libérale, propice aux jeunes amours.

Aline usa de la permission, tout comme l'eût fait une petite fiancée tendre et joyeuse.

Même elle ralentit le pas, tandis qu'ensemble ils traversaient le grand salon.

— Laissez-moi vous revoir, demanda François devant le portrait de la petite fille aux violettes.

A présent il avait conscience de la transformation d'Aline. Elle ne ressemblait plus à ce petit être radieux. Inutilement, il chercha sur les lèvres ce sourire de lumière, et, avec un désir fou de l'y rappeler :

— Aline, murmura-t-il, ma chère Aline!...

Elle devina ce qu'il allait demander et ne le lui refusa pas. D'elle-même elle tendit son front au premier baiser qu'il posa sur la soie blonde de ses cheveux.

Mais elle ne souriait pas encore. Ce jour avait réveillé trop d'émotions.

Ce serait pour demain peut-être.

— A demain, dit-il en s'arrachant avec peine.

— A demain, mon ami, à toujours, répondit-elle...

. . . .

Il rentra chez Claude.

Dès le vestibule, son pas assuré et sa voix joyeuse le trahirent.

On n'eut pas à l'interroger.

— Allons, avoua-t-il, j'ai été plus vite en besogne que moi-même je ne m'y attendais. Claude, avant trois mois, je serai marié! et pourtant, je comptais bien finir dans la peau d'un vieux garçon!...

Imprévue, cette perspective de mariage n'en avait que plus de charme.

Avec une vivacité complaisante, il la considéra sous tous ses aspects, jusqu'en ses moindres détails : depuis le premier bouquet à commander demain, jusqu'à la carrière de son fils aîné.

A minuit, le sujet ne s'épuisait pas encore.

— Ce que c'est que d'avoir conservé sa fraîcheur d'impressions! remarqua Claude, moitié émerveillée, moitié sceptique.

Elle l'envoya se coucher, mais il n'en fit rien.

Rentré dans sa chambre, il était allé à sa fenêtre et l'avait ouverte toute grande, comme si l'air lui manquait.

Et l'air manquait en effet, pour deux : lui, et le compagnon invisible, *l'autre*, qui était revenu, et qui ne le quitterait plus dans les ténèbres, chassant ses rêves en redisant les siens, étouffant son bonheur en rappelant qu'il avait été heureux avant lui, plus que lui.

Sous ses lèvres, il crut sentir le doux front qui se tendait, timide, résigné peut-être.

Et au souvenir du baiser de tout à l'heure, du premier baiser d'Aline, se jetant sur son lit, la figure dans l'oreiller, éperdument il sanglota.

CHAMPOL.

La fin prochainement.

LA LIBERTÉ DE LA CHARITÉ

Le 19 mars 1792, la Convention portait un décret dont l'article 14 contenait les lignes suivantes :

« Toutes distributions de pain et d'argent aux portes des maisons publiques et particulières et dans les rues cesseront d'avoir lieu aussitôt que l'organisation des secours sera en pleine activité. Elles seront remplacées par des souscriptions volontaires dont le produit sera versé dans la caisse de secours du canton. »

En apparence, c'était la suppression de la mendicité publique et un appel à la charité volontaire, avec une organisation cantonale, c'est-à-dire un ensemble de mesures qui pouvaient à la rigueur se défendre. En réalité, c'était un premier pas vers l'organisation légale et officielle de la charité, avec restrictions du droit des particuliers. Du principe posé n'allaient point tardé à sortir les conséquences. Le 21 prairial an II, la Convention déclarait :

« Que la nation française ayant contracté l'engagement de secourir l'indigent, ce serait manquer le but de l'extinction de la mendicité que de confier à des sociétés particulières la répartition des sommes destinées au soulagement des pauvres; qu'en conséquence, c'est de la nation seule que le citoyen en souffrance a le droit de réclamer et doit directement recevoir de quoi subvenir à ses besoins ».

Cette fois, c'était bien l'interdiction de la charité faite par des sociétés particulières ou par de simples citoyens. Ici, comme partout, l'individu et « la nation » étaient seuls en présence l'un de l'autre, conformément à cette maxime du *Contrat social*[1], « qu'il n'y ait point de sociétés partielles dans l'État. »

[1] Liv. III, ch. III. Ce principe funeste avait été posé dès le début. Lorsque les ouvriers parisiens, rappelle F. Le Play, inquiets de l'isolement où ils se trouvaient depuis l'abolition des corporations d'arts et métiers, réclamaient le droit de se réunir, dans un but d'assistance mutuelle, l'Assemblée nationale leur répondait, le 14 juin 1791 : « Il ne doit pas être permis aux citoyens de s'assembler *pour leurs prétendus intérêts communs*. C'est à la nation, c'est aux *officiers publics*, en son nom, à fournir des travaux à ceux qui en ont besoin, et des *secours aux infirmes*. » (Voy. *la Réforme sociale*, t. II, ch. VIII, p. 63. Voy. surtout le livre si documenté de M. Lallemand : *la Révolution et les pauvres*. Paris, Picard, 1898.)

Si l'on veut savoir où nous marchons et quelle est la destinée qu'on nous prépare au moment présent, voilà bien où il faut remonter : suppression de tout ce qui est suspect de ne point favoriser les idées de la faction dominante, celle-ci ayant la prétention de personnifier l'Etat ou la nation, — suppression de tout ce qui donne quelque influence et quelque prestige à ceux que cette faction honore de sa haine, — suppression ou oppression de tout ce qui vaut la reconnaissance des malheureux à ceux qui donnent leur temps et leur cœur au soulagement des misères humaines.

Pour essayer ainsi de remonter jusqu'aux doctrines de 1793 — en attendant les actes — de quels abus, de quelles vieilleries démodées a-t-on donc cette fois à nous sauver? La charité proprement dite est-elle en banqueroute? La science et l'industrie l'ont-elles rendue superflue en enrichissant tout le monde et en écartant de nous désormais toutes les anciennes épreuves de la vie? Ou bien a-t-on vu diminuer les ressources qu'elle réunissait, les concours qu'elle obtenait? Les méthodes qu'elle appliquait se sont-elles corrompues et avilies? A-t-on à lui substituer quelque spécifique inconnu, quelque panacée d'invention récente? La nation une et indivisible, victorieuse des « sociétés partielles », et son administration ont-elles fait en esprit d'économie, en impartialité, en dévouement désintéressé tant de progrès, que le moment soit venu de leur assurer un champ d'action aussi illimité que leur perfection et leurs vertus? La réponse à ces différentes questions ne semble pas difficile à faire. Encore est-il bon d'y réfléchir pour être bien sûr de ne céder à aucun préjugé.

*
* *

Que les misères à soulager augmentent malgré les progrès de la science, c'est-à-dire de l'industrie, d'un côté, de la médecine, de l'autre, cela est évident. Beaucoup même diront que le développement de l'industrie qui vise à enrichir indéfiniment est précisément ce qui accroît le nombre des accidents, des maladies, des infirmités, par l'accroissement exagéré de la production, par l'extension du rôle des machines, par les accumulations d'ouvriers dans les usines et dans les mines. Malheureusement la science peut beaucoup plus pour multiplier les forces de la production industrielle que pour augmenter les moyens de la médecine. C'est, qu'en effet, les agents naturels et les énergies qu'ils mettent à notre disposition sont infiniment plus souples que les ressources de nos organes. On peut modifier de mille manières les combinaisons de l'électri-

cité, les usages de l'alcool, l'emploi des produits de la houille : on ne modifiera jamais beaucoup les vertus de notre estomac. L'industrie proprement dite inventera tant qu'on en voudra des condiments, des excitants, des calmants, des apéritifs. La médecine la plus avancée commencera toujours par nous inculquer cette maxime fondamentale : Sachez vous passer de toutes ces drogues, c'est le meilleur moyen de les rendre inoffensives. Or c'est précisément ce qui reste, paraît-il, le plus difficile; et c'est là ce qui donne le plus de travail à la médecine et aux médecins, puis, ce qui revient à peu près au même, aux hôpitaux, aux refuges, aux asiles, aux maisons de convalescence, aux orphelinats, etc.

Si la science n'a pas supprimé directement les misères variées de notre espèce, elle avait cependant suggéré un moyen détourné de les faire disparaître, disait-elle : c'était de laisser disparaître les misérables eux-mêmes sous les seuls effets de la lutte pour la vie; ne les secourez pas, écrivait-on, et bientôt leur race s'éteindra et laissera la place à de plus forts qui propageront une race améliorée.

A cet essai d'application des doctrines darwiniennes, il fut répondu que d'abord l'extinction des dégénérés ne serait point si facile à obtenir : beaucoup ont la vie dure, et l'abandon dans lequel on les laisserait ne ferait que multiplier les périls de contagion qu'ils portent avec eux. Or dans la lutte pour la vie, tout est affaire de comparaison. On aura beau améliorer l'ensemble, il y aura toujours des inférieurs à qui de plus vigoureux, de plus hardis, de plus rusés, disputeront victorieusement les avantages de la vie. Plus ceux-ci augmenteront, plus on se battra pour les avoir, et il y aura inévitablement des vaincus et des vainqueurs. L'adoucissement de la condition des premiers exigera donc toujours la modération, la bienveillance, en un mot, la charité des seconds. Ceux-ci feront bien de ne pas l'oublier; car les accidents atteignent tout le monde, et ce que nous leurs attribuons d'imprévu ne vient peut-être que de notre propre imprévoyance. La découverte qui enrichit les uns peut toujours ruiner les autres, et cela est dans les nécessités de ce que l'on appelle le progrès. Il n'est d'ailleurs pas besoin d'invoquer les effets de la concurrence : l'ennemi de son repos et de son bonheur, chacun de nous le porte en lui-même, dans sa tendance à abuser de ses avantages momentanés. Ainsi, du jour au lendemain, celui qui aurait dû exercer la charité peut avoir besoin qu'on l'exerce à son égard. Qu'on ne se flatte donc pas de laisser mourir de sa belle mort la race des dégénérés, comme on laisserait disparaître une famille de sex-digitaires ou de becs-de-lièvre, en l'empêchant de se propager. Il n'est pas une partie de notre être, physique, moral, social, où la dégénérescence ne puisse

se glisser et ne se glisse effectivement, avec l'imprévoyance, avec l'excès : la menace du désordre et de ses conséquences pèse incessamment sur toutes les familles, et nulle ne peut se flatter d'y échapper toujours.

Donc, la charité ne perpétue pas plus les maux sociaux que la suppression de la charité ne les ferait disparaître. Eût-on ce dernier pouvoir, resterait toujours la question redoutable de savoir contre qui on l'exercerait. Où est, en effet, l'idéal de l'humanité? Est-ce dans la constitution d'une population dont chaque représentant serait, avant tout, comme le dit Herbert Spencer, un bon animal, à l'estomac solide, au jarret vigoureux, et ce qui s'en suit? Est-ce dans l'avènement d'une race au cœur généreux, aux goûts élevés, à l'intelligence éprise d'idéal? Les deux, répondra-t-on, ne sont pas forcément incompatibles. Peut-être! Nous n'en savons rien! Mais en fait, ce sont-là deux ordres d'avantages bien souvent séparés. Or, supposez que pour l'amélioration de l'humanité par la sélection, il soit également criminel de prolonger par la charité l'existence des imbéciles qui se portent trop bien et celle des gens de cœur et d'esprit qui sont trop souvent malades, le nombre des exclusions s'accroîtrait terriblement!

Voilà ce que M. Herbert Spencer lui-même paraît avoir compris. Aussi est-il revenu sur sa théorie première. Il reconnaît aujourd'hui que cette surabondance ou ce luxe de justice qu'on nomme la charité est encore plus nécessaire que la vigueur musculaire pour assurer à l'espèce humaine une existence qui vaille la peine qu'on l'aime, qu'on la cultive, qu'on travaille à en développer les destinées.

*
* *

Après nous avoir donné la sélection naturelle comme l'expression la plus scientifique de la vérité sociale, on s'est porté au pôle opposé. Tous, a-t-on dit, nous sommes solidaires les uns des autres : nous nous devons donc mutuellement une aide et un secours; cette mutualité, c'est à la collectivité à l'organiser, en excluant les fantaisies individuelles, les dons gratuits et, par conséquent, avilissants de ce qu'on a appelé la charité.

Cette controverse sur la solidarité opposée à la charité ne date pas d'aujourd'hui; mais elle paraît prendre à chaque instant plus d'acuité. De la région philosophique elle est descendue de milieu en milieu; et il est impossible actuellement de dire deux mots devant un auditoire populaire sans que la solidarité soit invoquée, dans les interruptions et les objections des beaux parleurs, comme suffisant à fonder l'évangile nouveau.

Qu'entendent-ils par là? Qu'en fait, il n'est pas de groupe social où ce qui intéresse les uns ne se répercute pas sur les autres? Ou bien qu'en droit, chacun doit s'obliger pour tous les autres, et réciproquement? Je suppose qu'on dira : nous posons le fait et nous en déduisons l'obligation; car c'est précisément parce que nous ne pouvons pas, quand même nous le voudrions, nous désintéresser les uns des autres, que nous devons reconnaître la nécessité d'un concours mutuel s'étendant à tous les actes de la vie commune. En droit pur, continuera-t-on, quand il s'agit d'obligations spéciales et nettement précises, la solidarité « ne se présume pas »; mais il est des cas nombreux où elle se présume, et il en est où elle s'impose; or, ceux-là, oui, nous tendons à les augmenter jusqu'à en venir à cette solidarité universelle qui ne laissera personne en souffrance, et ainsi chacun recevra ce dont il aura besoin sans avoir à le demander ni à l'attendre de la « charité » de qui que ce soit. — Voilà, je crois, la thèse, qui n'est guère qu'une des formes du socialisme. Elle est assez spécieuse pour tromper beaucoup de braves gens. Que faut-il en penser?

Parlons d'abord de la solidarité de fait, de celle qu'on ne peut pas nier et qu'on ne peut pas supprimer parce qu'elle est de l'essence même de la vie sociale. Oui, tous ceux qui font partie d'un même groupe sont solidaires, comme le sont les membres d'un même organisme. Pas d'invention, pas de découverte, pas de conception originale, pas d'acte d'héroïsme, pas de vertu, qui ne profite à la communauté, de même qu'il n'est pas d'erreur, pas d'abus, pas de scandale, pas de crime, pas de délit, pas de contravention, qui ne lui porte tort. Qu'en résulte-t-il? Que nous devons en tenir compte dans tous nos actes? Assurément! Mais personne ne soutiendra que nous devions accepter cette solidarité passivement, sans réagir pour en écarter certaines conséquences. Est-ce qu'un honnête gérant n'est pas obligé de dénoncer à qui de droit les imprudences ou les fraudes d'un associé? Est-ce qu'un ministère ne se croit pas quelquefois contraint de « débarquer » un collègue qui, en vertu de la solidarité ministérielle, ferait tomber le cabinet tout entier? D'une manière plus générale, toute société aura éternellement le devoir de dire au criminel : c'est précisément parce que je suis solidaire de vous, si je vous supporte, que j'entends ne pas vous supporter !

Je sais bien qu'ici une école dira qu'en vertu de la solidarité, la société tout entière est responsable de la misère de celui qui vole, responsable de la perversion de celui qui attente à l'honneur d'autrui, responsable de l'enfant issu de la fille-mère, responsable de l'oisiveté du vagabond, et ainsi de suite; on ne voit même plus

ce que les réformateurs renoncent à y englober. C'est le cas cependant de se rappeler que qui veut trop prouver ne prouve rien ; car ceux qui prétendent que la société partage toujours la responsabilité de ce qu'ils ont fait, acceptent-ils, eux, de partager la responsabilité des actes dont ils se plaignent? Au nom de la solidarité, ils veulent qu'on les préserve de toute poursuite; mais renoncent-ils à poursuivre les autres? En aucune façon. Ce sont les autres qui doivent subir la responsabilité, suite de la solidarité: quant à eux, ils s'y refusent. Ils ne réclament point du tout la suppression des tribunaux; seulement, c'est à qui sera juge ou accusateur et non prévenu. Bref, nous l'avons vu récemment à l'occasion des désordres (renouvelés encore cette année même), de Chalon-sur-Saône, ce sont les gendarmes que l'on poursuit[1].

On a beau, en effet, proclamer la solidarité universelle. Visiblement, on ne la pratique qu'envers ceux que l'on adopte et avec lesquels on fraternise. Au moment même où j'écris ces lignes, est-ce que les grévistes qui proclament la solidarité des ouvriers entre eux, se soucient bien de la solidarité qui peut exister entre eux et les patrons, entre eux et les petits commerçants qu'ils ruinent, entre eux et les hommes pacifiques dont ils troublent les relations et compromettent les intérêts, entre eux et le reste du pays dont ils vont désorganiser les industries les plus nécessaires? Au sein de la grande société humaine, se forment partout des groupes dont chacun veut bien proclamer et même imposer la solidarité chez lui, dans son intérieur et avec ceux qu'il a choisis, mais la refuse à ceux du dehors. Encore faut-il ajouter que, le plus souvent, ce groupe même se subdivise ; il y a toujours une fraction plus impérieuse, plus violente, qui invoque la solidarité pour appuyer ses prétentions, jamais pour accepter celles des autres. Le quart ou le tiers, par exemple, veut la grève quand même et à outrance; en vertu de la solidarité, il faut que ceux qui voudraient travailler s'en abstiennent. On ne semble pas près du jour où ceux qui ne voudraient pas travailler se résigneront d'eux-mêmes à le faire pour accomplir le devoir de solidarité envers ceux de leurs camarades qui meurent de faim et qui aspirent à la réouverture de leur usine.

Nous en sommes donc là, que cette fameuse solidarité n'a peut-être jamais été plus violée que depuis qu'on en parle à tout propos. Il n'est question que d'exclusions, de suppressions, d'exceptions, de privations de droits, de mise à l'index. La solidarité de la patrie est reniée pour une solidarité tout à la fois vaste et restreinte, vaste quant aux régions, restreinte quant à la catégorie de ceux qu'on y

[1] Ils sont acquittés, mais l'effet d'intimidation est produit.

admet; on l'établit de pays à pays, entre gens qui ne se connaissent pas et qui bornent leurs concours à la satisfaction des haines communes. Où trouvera-t-on, d'autre part, une solidarité plus forte que celle du mari, de la femme et de leurs enfants? Devrait-on pouvoir la rompre, celle-là? Nous qui ne croyons pas à la solidarité comme panacée ou comme unique résumé du devoir universel, nous disons : non! Et ceux qui n'ont que ce mot de solidarité à la bouche, quand il doit leur être profitable, veulent que cette solidarité fondamentale soit dénoncée à volonté.

Donc, ne nous faisons pas d'illusions. Le mot de solidarité n'est pas clair. Les uns y englobent trop de gens et trop de faits, les autres pas assez. Chacun rapproche ou recule à volonté la limite. Puis, dans l'intérieur d'un même groupe, ou naturel ou factice, il y aura toujours deux manières d'entendre et surtout de pratiquer la solidarité. Une exacte réciprocité n'est pas possible. Il y a ceux qui, dans le tout dont ils font partie, s'attachent à recevoir plus qu'ils ne donnent, et il y a ceux qui donnent plus qu'ils ne reçoivent. Il ne faut pas plus encourager ceux-là que décourager ceux-ci; or les premiers représentent l'égoïsme et les seconds la charité.

La solidarité, même quand elle est entendue à peu près loyalement par tous, n'empêche donc pas que tels membres d'un même groupe s'aiment entre eux, se dévouent les uns aux autres, chacun d'eux s'efforçant de donner le maximum de ce qu'il peut donner. Elle n'empêche pas non plus que d'autres se surveillent, se jalousent, se craignent et finalement se disputent les différentes portions de ce qui leur revient. Mais, dans le premier cas, on accepte la charité pour compagne et pour guide; dans le second, on la méprise. Non seulement la charité n'empêche pas la véritable solidarité d'être pratiquée; mais elle seule en fait sentir toute la valeur, en adoucit les nécessités, en fait aimer les charges et pratiquer le devoir avec cordialité, ce qui veut dire avec succès. Que dis-je? Elle la crée souvent là où elle aurait pu ne pas exister. Il arrive même que, prenant la place de ceux qui répudient une solidarité obligatoire, les hommes de charité créent à leurs frais une solidarité toute volontaire.

Un faux ménage s'est établi, il a subsisté quelque temps, puis il s'est dissous : le jeune homme, la jeune fille sont partis chacun de leur côté, et les enfants vont à l'aventure. Voilà une solidarité que la loi purement humaine laisse rompre bien facilement et que ceux qui veulent substituer la solidarité à la charité paraissent bien avoir rendue plus fragile encore qu'elle ne l'était avant eux [1]. Sur-

[1] Je n'ai pas besoin de rappeler que le socialisme demande toujours l'abolition de la famille avec l'abolition de la propriété.

vient un membre de la Société de Saint-François Régis. Au nom de la charité chrétienne qui commande de faire du bien à tous indistinctement, autant qu'on le peut, il s'entremet, il multiplie les conseils, les démarches, il aplanit peu à peu les difficultés, et un jour vient où il rétablit, où il fait consacrer les liens un instant rompus. A ceux qu'il a ainsi rapprochés, il peut dire (dans le fond de son cœur tout au moins) : « J'ai peut-être donné de mauvais exemples, j'essaie auprès de vous d'en réparer les effets; en acceptant mon intervention toute gratuite, vous nous avez justifiés tous ensemble. Nous aurions pu passer les uns à côté des autres avec indifférence, et nous risquions alors de nous perdre chacun de notre côté : nous avons maintenant une chance de plus de nous sauver l'un par l'autre ». C'est donc le lieu de demander, comme Jésus à propos du Samaritain : « Qui est-ce qui a pratiqué la véritable solidarité et qui en a pris l'initiative »? C'est ainsi partout dans la vie chrétienne. Ce n'est pas autre chose que la charité qui fait la solidarité d'un curé et de sa paroisse, d'un hôpital ou d'une prison et de son aumônier, des pauvres et de leur visiteur, du fondateur d'une œuvre et de ceux qu'on y garde. Les politiciens qui crient à la solidarité ne comprennent pas que pour l'étendre et pour la resserrer, pour la faire sentir et la faire aimer de tous, pour obtenir de ceux qui la reconnaissent un concours cordial, efficace, fécond, rien ne vaudra jamais la charité et les œuvres libres qu'elle inspire.

*
* *

Pour organiser la solidarité comme ils l'entendent, les socialistes comptent sur cette institution de l'ancien régime aggravée par la Révolution et dont le siècle qui vient de finir n'a cessé d'étendre les ravages, je veux dire la bureaucratie. Quand je parle de ravages, je n'entends pas dire assurément qu'il soit possible de se passer d'une administration et par conséquent de bureaux. Mais les plus solides et les plus conservateurs des publicistes ont si souvent noté les déviations et les abus de ce système, tel que le pratiquent la plupart des peuples modernes, que, théoriquement, il y a ici chose jugée.

En 1816, Chateaubriand écrivait dans une brochure retentissante : « Libres par la loi, nous sommes esclaves par l'administration; voilà notre partage depuis vingt-cinq ans. » Que dirait-il aujourd'hui? De plus en plus, l'administration se substitue à l'action individuelle; elle se substitue à l'association libre; elle se substitue même à la loi. Incapable de rédiger des textes qui tiennent debout et qui résolvent équitablement des difficultés plus

fortes que lui, le législateur contemporain croit simplifier son œuvre en se désintéressant de tout ce qui concerne l'application, c'est-à-dire la mise à l'épreuve de la valeur pratique de ses conceptions. Tout cela il le rejette confusément et en bloc dans un article final où il est dit : « Un règlement d'administration publique déterminera... » etc. Et ainsi, ce sont les bureaux qui, comme l'observe si justement Frédéric Le Play [1], avec leurs arrêtés, leurs circulaires, leurs éclaircissements, « envahissent le domaine de la loi et de la coutume et en modifient l'esprit ». L'influence qui leur est abandonnée là grandit d'autant plus que, seuls, ils constituent un pouvoir stable, ininterrompu, au milieu des changements qui substituent les ministères aux ministères, les constitutions aux constitutions et les dynasties aux dynasties. Cette fixité peut avoir ses avantages, surtout pour les administrateurs. Mais de cette espèce d'inamovibilité résulte pour eux une habitude de la moindre action qui rapporte tout aux « précédents », et une confiance dans la suite inévitable de leurs arrêts qui les dispense trop aisément de certaines hésitations et de certains scrupules. De là un despotisme nonchalant laissant d'autant moins de recours aux citoyens que, si les bureaux ont envahi le terrain abandonné par le pouvoir législatif, ils ont aussi empiété de plus en plus sur le pouvoir judiciaire, après s'être affranchis eux-mêmes de sa juridiction. L'on verra bientôt comment, dans le domaine de la charité, ils sont en passe de conquérir une véritable omnipotence, accompagnée d'une irresponsabilité à peu près complète.

Les chefs, dira-t-on, les hauts fonctionnaires ne partagent pas toujours une telle sécurité. Non. Mais il résulte précisément de ce contraste que c'est de plus en plus le personnel inférieur qui décide et qui commande, et qui, s'il n'est pas obéi, dénonce. C'est encore un point que Le Play avait bien vu. La bureaucratie a trouvé le moyen d'étendre son action en compliquant les affaires. De là une prolifération de directions, de divisions et de bureaux, et la nécessité où sont peu à peu les chefs qui changent de recevoir les indications de ceux qui ne changent pas, au lieu de leur en donner. « Telle affaire qui, à l'origine du système, eût été traitée par le premier ministre lui-même, qui, plus tard, à mesure que le régime se compliquait, eût été confié à un directeur général, à un directeur, à un chef de division, à un chef de bureau, est désormais seulement connue dans ses détails d'un sous-chef, que les solliciteurs bien avisés savent trouver dans les immenses casernes bureaucratiques des capitales du continent. C'est cet agent qui,

[1] *La Réforme sociale*, t. II, ch. VIII.

dans l'état actuel de l'institution, rédige seul une multitude de décisions que le ministre le plus laborieux doit souvent, faute de temps, signer sans les lire. Telle branche d'administration qui n'occupait, il y a un demi-siècle, qu'un simple commis, est successivement devenue un bureau, une division, une direction [1] ».

Pendant longtemps, il est vrai, cet élément administratif, avec ses formalités, ses complications, ses lenteurs, avait au moins l'avantage de ne point pousser aux mesures extrêmes. Il faisait plutôt contrepoids à la témérité des chefs de parti. Mais depuis un certain nombre d'années, il est indéniable que les différentes administrations accentuent le caractère agressif et oppressif de leur action. Ni les conservateurs purs, ni les catholiques purs, ni les amis des réformes libérales ne peuvent évidemment les soutenir; ils ne peuvent même pas les fréquenter sans les exposer à la disgrâce. Les opportunistes sont toujours prêts à tolérer tout comme à tout livrer. Restent les radicaux, socialistes et francs-maçons, qui seuls ont une action politique suivie, vont toujours de l'avant, dénoncent impitoyablement leurs ennemis, soutiennent et poussent quand même leurs amis. C'est avec eux et avec la minorité qui les mène que les bureaux sont présentement obligés de marcher, bon gré mal gré. Ainsi est mise au service du parti révolutionnaire une armée de plus en plus nombreuse, de plus en plus partiale, de plus en plus irresponsable devant la loi et devant la justice commune.

Est-ce sur cette armée que nous pouvons compter pour aider à la pratique de la vraie solidarité, à la distribution des secours nécessaires, au soulagement des infortunes vraies et des douleurs sincères, bref à l'exercice utile de la charité digne de ce nom? Il fut un temps où ceux qui, avec la tolérance des pouvoirs publics, s'associaient pour exercer la bienfaisance, aimaient à ouvrir leurs rangs aux principaux fonctionnaires de leur ville. Il n'existait même pas de société de dames charitables qui n'invitât la préfète à prendre part à ses séances : on le voit déjà dans la correspondance de Mme de Rémusat. Nous l'avons tous vu jusqu'aux environs de 1880. L'administration, d'ailleurs, savait rendre la politesse; car tout bureau de bienfaisance, toute commission hospitalière nommée par le gouvernement, comptait au moins un curé parmi ses membres. Ainsi, sans avoir besoin de tant discuter, ni de se réunir en congrès, l'Assistance publique et la bienfaisance privée vivaient en assez bon accord. On voudrait aujourd'hui, non pas précisément les accorder, mais les fusionner, ce qui veut dire mettre la bienfaisance privée et ses ressources sous la main de

[1] *La Réforme sociale*, t. II, chap. VIII.

l'administration. Si le lecteur veut savoir, par un exemple authentique, comment ce concours a chances d'être pratiqué, qu'il médite les lignes suivantes : elles sont dues à un membre d'un conseil de surveillance de l'Assistance publique elle-même.

« ... Avec la pratique que je puis avoir, disait-il, des choses d'assistance, je ne vois pas, je l'avoue, l'entente encore prochaine. L'observation que j'ai à vous présenter, je vous demande la permission de vous la soumettre sous forme d'anecdote.

« Je fais partie, en même temps que de l'Assistance publique de Paris, de quelques sociétés de bienfaisance privée, dont l'une, au moins, est très prospère et consacre annuellement des sommes importantes à des œuvres de charité. Croyant, pour ma part, une entente possible entre l'assistance officielle et l'assistance privée, et voulant, dans la mesure de mes faibles moyens, essayer de la faire aboutir, je m'étais adressé à M. le Directeur de l'Assistance publique de Paris, et je lui avais demandé que, pour faciliter les sérieuses enquêtes dont nous avons besoin, nous, assistance privée, il voulût bien mettre à notre disposition un certain nombre de ses enquêteurs et visiteurs officiels. Ma proposition fut agréée.

« Les choses se passèrent à peu près normalement pendant quelque temps; mais au bout de deux ou trois mois de cette pratique nouvelle, on nous fit entendre que, pour arriver à un résultat vraiment efficace, il serait peut-être bon de leur donner une rétribution gracieuse comme salaire de leurs peines. La chose fut acceptée, ai-je besoin de le dire? Et une modeste indemnité fut allouée à chaque enquêteur. Mais, l'appétit venant en mangeant, peu à peu on trouva que la rétribution n'était pas suffisante. Nous cédâmes encore, et l'indemnité fut portée à un taux qui était peut-être, à mon sens, un peu trop élevé, puisque c'était autant dont nous privions ainsi les pauvres. Alors voici ce qui arriva : les enquêteurs officiels, mis à notre disposition, alléchés par la prime allouée, en venaient à conseiller eux-mêmes, lors des enquêtes qu'ils faisaient pour le compte de l'Assistance publique, de s'adresser de préférence à notre société, et, à un certain moment, nous fûmes envahis de demandes si nombreuses que nous ne savions pas réellement si nous étions encore une œuvre d'assistance privée, ou si nous n'étions pas devenus une dépendance de l'Assistance publique elle-même. Et naturellement, nous dûmes renoncer à continuer une épreuve qui devenait par trop coûteuse.

« J'ai tenu à vous conter ceci, pour vous montrer, par un exemple, combien l'entente, si jamais elle était possible en principe, serait en fait d'une réalisation incommode et souvent délicate. Et je souhaite de tout cœur (mais je suis quelque peu sceptique!)

que ceux qui voudront après nous tenter l'entreprise trouvent des concours assez désintéressés pour aboutir, sans découragement ni lassitude[1]. »

Je comprends que ce récit ait jeté un certain froid et que personne n'ait même essayé d'y répondre. On aurait pu cependant donner la contre-partie en citant l'exemple d'une grande ville, Bordeaux, où le bureau de bienfaisance officiel a trouvé plus sensé de confier à une œuvre libre, l'*Office central*, nouvellement fondé, les enquêtes à faire sur les pauvres sollicitant les secours de la ville. Ici c'est le budget officiel qui s'en tire à bon compte et qui est soulagé d'autant. Pour en revenir aux faits racontés dans la communication qu'on vient de lire, c'est bien là, comme on a dit, un fragment de miroir brisé où se voit la prétendue charité devenant une carrière, un métier qui doit faire vivre son homme, de même que les hommes d'affaires, à meilleur droit, reconnaissons-le, vivent des héritages, petits ou grands. Si l'on nous dit maintenant de tous côtés que des fonds de l'Assistance publique il ne vient pas aux indigents plus de 50 pour 100, si l'on nous raconte de ces exemples de coulage qu'on ne pourrait malheureusement préciser sans risquer des dénonciations et s'exposer soi-même à des poursuites, éprouverons-nous la moindre tendance à en douter?

*
* *

C'est cependant cette Assistance publique qui a la prétention d'arracher aux bienfaiteurs l'argent qu'ils destinent aux malheureux. Rien de plus instructif que la succession des efforts qu'elle a faits dans ce sens au cours du siècle, reculant quelquefois devant les protestations du bon sens et devant une saine interprétation de la loi, mais ne tardant pas à reprendre l'offensive, dès que les circonstances l'y encouragent ou l'y poussent. Prenons en particulier les ondulations de la jurisprudence du Conseil d'Etat en ce qui concerne les dons et legs faits aux curés et aux fabriques avec destinations charitables[2].

Le 15 février 1837, le Conseil déclarait que seuls les bureaux de bienfaisance des mairies avaient droit de recevoir des legs faits en faveur des pauvres. C'était l'idée révolutionnaire. Le 4 mars 1841, il veut bien reconnaître qu'il y a lieu, d'après les lois, d'autoriser simultanément les bureaux de bienfaisance et les représentants des œuvres religieuses.

[1] Communication de M. Worms, avocat, au Congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée. (Voy. le *Recueil des travaux du Congrès*, t. 1, p 402.)

[2] J'emprunte la plupart de ces documents à l'excellente *Revue catholique des institutions et du droit*, qui paraît à Lyon.

Le 10 décembre 1846, une interprétation plus libérale encore est adoptée : le bureau de bienfaisance n'a plus qu'un droit de surveillance.

Le 24 janvier 1863, s'opère un retour en arrière. On décide que les établissements charitables ne sont que les intermédiaires entre le testateur et le bureau de bienfaisance qui, seul, a le droit de représenter les pauvres. Ainsi une personne pieuse qui lègue 10,000 francs à son curé pour les pauvres de sa paroisse, est censée avoir tout simplement choisi le curé pour aller verser les 10,000 francs dans la caisse officielle.

Cette chinoiserie n'obtint pas l'adhésion de la magistrature de droit commun dans les affaires que celle-ci eût à juger; la prétendue règle posée en 1863 fut formellement condamnée par les tribunaux et par les cours. Aussi le Conseil d'Etat se résigna-t-il, en mai 1873, à formuler les deux principes que voici :

1° Aucune disposition n'a prescrit qu'à l'avenir les bureaux de bienfaisance pourraient seuls, et à l'exclusion des établissements libres, recueillir les libéralités destinées aux pauvres.

2° Aucune loi ne s'oppose à ce que les fabriques puissent recueillir seules des libéralités ayant une destination charitable.

Mais bientôt le mouvement imprimé par les Thiers et les Dufaure est enrayé. La république redevient jacobine. Aussitôt, en 1881, se dessine un retour à une jurisprudence étatiste, violant les volontés des testateurs : et cela, malgré l'opinion contraire et fortement motivée de deux conseillers dans un ouvrage doctrinal. Cette jurisprudence, la soutient-on, l'applique-t-on partout? Non. On s'en sert là où on peut le faire, là où l'on ne craint pas trop de résistance et de scandale; on s'en sert surtout comme d'un épouvantail et d'une menace pour faire renoncer, en tout ou en partie, certains légataires, fatigués d'ailleurs par les lenteurs systématiques qu'on leur oppose.

Le 3 septembre 1898, pourtant, le préfet de la Seine écrit au président de la Chambre des notaires une lettre où il lui déclare que la délivrance des dons et legs charitables ne peut être faite qu'à l'Assistance publique. Une certaine émotion se manifeste alors dans l'opinion et dans la presse : les protestations se multiplient; l'Administration n'y oppose que des explications équivoques ou subtiles. Le préfet, par exemple, pour justifier une certaine apparence de concession, rappelle une lettre du ministre de l'intérieur, en date du 25 janvier 1897 : « Rien ne s'oppose à ce que le représentant légal des pauvres, s'inspirant des intentions des bienfaiteurs, recoure, quand ceux-ci l'ont désiré, à tel ou tel intermédiaire pour faire parvenir les secours aux bénéficiaires. » — Rien

ne s'y oppose, soit! mais rien non plus ne le commande, et on peut (sans y être obligé) tenir compte des désirs du testateur (mais pourvu que ce désir soit exprimé avec une clarté dont les tribunaux administratifs veulent être juges). C'est ainsi que «rien ne s'oppose» à ce que dans les hôpitaux laïcisés, le malade reçoive la visite du prêtre, mais à la condition que son désir ait été exprimé clairement... à ceux qui ne demandent qu'à se dérober. Puis, quel renversement de toute logique et quel mépris du bon sens dans cette intervention d'un prétendu représentant légal auquel les testateurs n'ont certainement point pensé!

Pour que l'autorité publique s'interpose ainsi, malgré le silence de la loi, entre les bienfaiteurs et les pauvres, existe-t-il donc contre la charité privée un argument plausible? Indubitablement, il y en a un dont il faut tenir compte : c'est qu'elle a, dit-on, une tendance à céder à l'impulsion du sentiment; elle donne souvent au premier venu, quelquefois au plus importun, sans discernement suffisant, sans information, sans suite, sans méthode. — Sans doute, les gens charitables répondent : Ce que j'aurais le droit de dépenser à ma fantaisie, je tiens à savoir à qui je le donne, et je le sais, puisque j'ai l'indigent sous mes yeux. — Vous l'avez sous les yeux et vous le voyez, répliquera-t-on; mais en dehors de quelques habitués comme on en connaît dans les petites villes et dans les villages, les connaissez-vous bien? Ne vous laissez-vous pas tromper? N'encouragez-vous pas ainsi une mendicité qui est une chose fâcheuse à tous égards? — L'argument, encore une fois, est sérieux.

Mais observons d'abord qu'il vaut surtout contre ceux qui, donnant quand il leur plaît, échappent ainsi à tout contrôle : il ne vaut pas contre ceux que précisément l'on vise, à savoir ceux qui s'associent. Les personnes qui font une fondation par donation ou testament veulent, par exemple, que leur argent soit entre les mains du chef d'une paroisse. Pourquoi? Parce que, voué à l'exercice désintéressé de la charité, il est encore entouré d'auxiliaires gratuits : il a ainsi dix moyens pour un de connaître les vrais pauvres, surtout ceux qui auraient honte d'avouer leur misère en public. L'acte de donation a été individuel et il a pu se faire en un instant; mais les conséquences du bienfait sont perpétuelles, et l'emploi qui en a été réglé est collectif; car ni un curé ni une fabrique n'agissent en dehors de la paroisse et de ses organes, tous agencés en vue du bien. Du moins le bienfaiteur a-t-il eu cette conviction, et il a le droit de la mettre en avant pour justifier l'usage qu'il fait de sa liberté.

Ces fondations charitables et pieuses que l'administration essaie

de décourager et qu'au besoin elle interdit par des décisions arbitraires, sont donc, en réalité, comme une canalisation méthodique de l'assistance ; et de ce canal on peut affirmer qu'il ne retient pas la moitié des eaux qu'il est chargé de faire circuler. Il reste cependant bien à faire pour que la charité privée, sans cesser d'être libre et de doubler la valeur de son don par la cordialité qui l'accompagne, se mette à l'abri de plus d'un abus. Un expérimentateur ingénieux l'a montré par des exemples répétés, il est possible, dans les grandes villes, qu'un faux indigent s'adresse, non seulement à dix personnes, mais à dix œuvres différentes et arrive ainsi à vivre, on peut presque dire à s'enrichir sans rien faire, au détriment des vrais pauvres. C'est là un problème relativement nouveau ; la solution en est rendue de plus en plus nécessaire par l'accroissement continu de la population urbaine et par l'accroissement même des œuvres charitables.

Pour remédier à cet inconvénient, les grandes cités de France ont depuis à peu près dix ans une admirable institution : celle des *Offices centraux*. C'est l'initiative privée, c'est l'association libre encore qui l'a fondée. Je ne pense pas — pour dire strictement la vérité — qu'aucun Office central soit menacé en lui-même et dans sa constitution fondamentale. Les respectera-t-on cependant si on s'avise de leur interdire — et c'est à quoi il faut bien s'attendre, — les relations de toute nature (échanges de renseignements, placements, rapatriements, patronages...) qui les rattachent à tant d'œuvres congréganistes, comme à tant d'œuvres laïques? Mais s'ils ne peuvent plus se servir ni des orphelinats, ni des maisons de retraite, ni des écoles, ni des refuges, ni des asiles tenus par des Frères ou par des Sœurs, ou admettant dans leurs murs, fût-ce à l'état de minorité, certains Frères et certaines Sœurs, que deviendra l'organisation qu'ils ont créée?

Les représentants les plus impartiaux des grandes administrations conviennent qu'une entente serait nécessaire. Il est des formes de l'Assistance publique qu'on ne peut plus guère désavouer : ce sont celles qui s'adressent à des misères définitives et sans aucun espoir de relèvement. Il est d'autre part des infortunes qui réclament une intervention proportionnée, d'abord à l'effort possible, puis à l'effort prouvé, invitant à cet effort, l'encourageant, l'aidant et le stimulant. La coexistence de ces deux modes d'intervention est un fait acquis : de part et d'autre il faut l'accepter. Jamais l'Etat moderne ne renoncera plus nulle part à l'organisation de certaines formes de l'assistance en faveur des idiots, des aliénés, des invalides, pas plus qu'il ne renoncera à avoir des hôpitaux à lui pour l'instruction de ses grandes écoles... Jamais non plus,

malgré les lois les plus tyranniques, on n'empêchera un catholique, décidé à pratiquer le premier devoir de sa religion, de secourir son prochain ou directement ou par l'intermédiaire de personnes choisies et de se renseigner auprès de qui lui plaira sur ceux qui sollicitent sa charité. Donc, si tout se passait à peu près normalement, sous un régime de paix sociale et d'équité, il faudrait que les œuvres, quelles qu'elles fussent, ne restassent point tout à fait étrangères les unes aux autres. C'est ce que reconnaissait un des rapporteurs généraux du dernier congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée, M. Sabran, vice-président du conseil supérieur de l'Assistance publique. Seulement il ajoutait : « Pour cela, il faudrait que l'entente fût établie. Or, actuellement, les œuvres vont jusqu'à se cacher. » Précieux aveu, et qui vaut la peine qu'on le commente. Pourquoi donc vont-elles jusqu'à se cacher, si ce n'est parce qu'elles sont toujours sous le coup de la terreur que font planer sur elles tant de soupçons, tant de calomnies, tant de menaces de ruine ou de dissolution, tant de tracasseries de toute nature?

Que la liberté de la charité soit menacée par les mesures qu'on prépare contre la liberté d'association, cela n'est pas douteux. La charité, dès qu'elle est intelligente, prévoyante, désireuse d'arriver au maximum du bien qu'elle peut faire, cherche nécessairement à grouper des concours désintéressés. Or, tandis que l'esprit de nos lois contemporaines est de permettre à peu près tout à ceux qui s'associent pour gagner de l'argent, fût-ce au détriment des travailleurs trompés par la spéculation, on s'apprête à ne plus permettre à peu près rien à ceux qui ont l'audace de vouloir faire l'abandon gratuit d'une partie de leurs droits au profit de leurs concitoyens.

Que la liberté de la charité doive être encore atteinte par tout ce qui se machine contre la liberté de l'enseignement, ce n'est pas plus douteux; car si ceux qui recueillent des enfants orphelins, moralement abandonnés, anormaux, vicieux ou criminels, ne peuvent plus ajouter à leurs soins matériels le bienfait d'une éducation chrétienne, leur action ne perd-elle pas aussitôt la plus grande part de son efficacité?

Eh bien! non contents d'atteindre ainsi par tant de voies la liberté de la charité, nos législateurs s'apprêtent à lui porter des coups plus rudes encore.

*
* *

Veut-on tuer d'un seul coup toutes les œuvres charitables? Non ! car enfin, s'il n'y en avait plus, la bureaucratie qui s'apprête à les surveiller, à les suspecter, à les tracasser, à les rançonner,

perdrait une grande partie de sa raison d'être. Mais nous allons voir ce qu'ils ont imaginé. Il s'agit d'un projet de loi, non encore rapporté, et que la Commission de la Chambre étudie en ce moment même. L'exposé des motifs a donc été imprimé, et il circule. A chaque page y est invoqué, dans de longues citations, un travail fait au Conseil d'Etat par un homme qui, évidemment, a pris à tâche de se faire pardonner le nom qu'il porte. Malheureusement pour lui, il y réussit. Dans ce travail, complété par une collaboration toute à la hauteur de ce beau talent, il y a lieu de remarquer un certain nombre de textes : ce sont ceux qui ont trait à la nécessité prétendue de nouveaux moyens d'action, à l'organisation de ces moyens, au parti qu'on se propose d'en tirer et enfin aux sanctions qu'on se réserve. Le tout constitue le tissu d'infamies le plus achevé qu'on ait forgé depuis de très longues années.

D'un bout à l'autre du document, il n'est question que d'exploitation de l'enfance sous prétexte de charité, que d'établissements vivant du travail de leurs pensionnaires, que d'apparente bonne action transformée en bonne affaire, etc. Il serait question de la traite des blanches et de certains établissements « tolérés », d'autres disent protégés par la police, que le langage employé serait certainement plus doux.

Or, il n'y a pas à en douter : il ne s'agit nullement ici de contrefaçons exceptionnelles, comme serait, par exemple, une maison de prétendues garde-malades, déguisées en religieuses (c'est un cas qu'on a vu au moins une fois dans Paris). Non, c'est l'ensemble tout entier des œuvres catholiques qui est visé comme une vaste tentative, on ne dit pas d'escroquerie, mais, — pour répéter le mot, — d'exploitation. Et voici le dilemne dans lequel on les « enferme » : Ont-elles « des ressources propres », définitivement acquises, des capitaux constitués par des fondations, accrus par de sages économies auxquelles se sont ajoutés les produits de charités particulières, sont-elles en état d'en faire profiter leurs pensionnaires par l'heureuse disposition des locaux, par l'hygiène des bâtiments, par l'accroissement des jardins, par la constitution d'une ferme servant à améliorer l'ordinaire; alors, tout cela, c'est de la main morte, c'est-à-dire un fléau, un crime que rien ne saurait assez faire expier. N'ont-elles, pour vivre, que le produit du travail de la maison; en vain pourront-elles dire qu'au travail des enfants s'ajoute le leur et celui de personnes qui, volontairement, sans se faire positivement congréganistes, tiennent à rester dans la maison et n'y prétendent à rien qu'à la subsistance quotidienne et à la paix, en vain

exposeront-elles que ce qu'on appelle « le gain » ds enfants est tout simplement une partie de ce qu'il faut pour les faire vivre; rien n'y fera, on s'écriera : Vous vivez du travail des enfants, vous êtes donc des exploiteurs que nous ne saurions assez surveiller.

Comment les surveiller? On étonnerait singulièrement les gens familiarisés avec nos codes, si on leur disait que l'administration manquait ici de ressources. Sur la moindre dénonciation, le parquet a le droit d'intervenir, de citer devant le juge d'instruction, de convoquer des témoins, de faire une descente de justice, d'opérer des perquisitions, d'ouvrir les correspondances, etc. Chacun sait que présentement, dès qu'il s'agit d'un prêtre ou d'un religieux, on ne s'en prive à aucun degré.

Dira-t-on que tout cela est répressif et non préventif? Nous pourrions répondre que la liberté n'est pas autre chose que le droit d'être soustrait aux mesures préventives quand rien ne justifie actuellement aucune accusation; nous aurions encore à ajouter avec Cicéron que si la liberté n'est pas égale pour tous, elle n'est pas la liberté. Mais les moyens préventifs qu'on appelle l'inspection manquent-ils donc? L'exposé des motifs lui-même en énumère un assez grand nombre. L'œuvre de bienfaisance donne-t-elle un enseignement : les représentants de l'instruction publique ont le droit d'y pénétrer et d'inspecter les classes. Fait-elle travailler les enfants : les inspecteurs du travail la traitent comme un atelier ordinaire et la soumettent (pour le moins) au même contrôle. Recueille-t-elle des enfants tout à fait jeunes : la loi sur les crèches crée envers elle un droit de plus. Est-elle ouverte à des enfants en correction : les lois sur les colonies pénitentiaires donnent contre elle de nouvelles armes. Avez-vous peur enfin que tous ces groupes d'inspecteurs ne soient pas assez sur le qui-vive et assez prompts pour pénétrer dans la place suspecte : le fameux article 10 du Code d'instruction criminelle donne à tout préfet (et à Paris au préfet de police) le droit d'y entrer ou d'y faire entrer les officiers de police judiciaire et d'y faire « tous actes nécessaires à l'effet de constater les crimes, délits et contraventions ».

Voilà, j'espère, une société laïque formidablement défendue... contre les bienfaiteurs. Or, sachez-le, cela ne suffit pas. Il faut, dit l'exposé des motifs, « des textes spéciaux ». — « On a dû reconnaître, dit M. de Mouy, maître des requêtes au Conseil d'Etat [1], que l'administration, n'ayant pas le droit de *visite spontanée* (car y être autorisé ou invité par des instructions du parquet, de la

[1] Et le projet s'approprie cette opinion.

préfecture, de l'Académie, du ministère du commerce et de l'industrie, etc., etc... serait vraiment insuffisant) n'avait pas les moyens de constater tout ce qui, dans le *fonctionnement journalier* d'une œuvre privée, était de nature à compromettre la santé des assistés et qu'elle était obligée d'attendre, pour sévir, que *des faits graves* ou scandaleux lui fussent révélés par la rumeur publique... Il y a nécessité à combler une lacune aussi grave et à *organiser la défense* des assistés, en donnant au gouvernement des pouvoirs nouveaux dont il puisse user sans craindre de soulever des récriminations... », etc.

J'ai dit tout à l'heure que la bureaucratie ne tenait pas, quant à elle, à supprimer les établissements privés, matière précieuse à inspections, donc à création de places nouvelles. Ce rapport en donne plus d'une preuve intéressante. Il veut libéralement que les établissements puissent se fonder sans autorisation préalable; car autrement, dit-il, « le gouvernement paraîtra prendre devant l'opinion la responsabilité morale des œuvres de bienfaisance, et cela ne sera pas sans danger pour lui, car sa liberté d'action se trouvera peut-être entravée si jamais il est dans la nécessité de sévir contre un établissement. »

Sévir! L'administration y tient-elle absolument? Entendons-nous bien. Ce qu'elle veut par-dessus tout, c'est qu'elle ait « un pouvoir en quelque sorte permanent de vérification » ; c'est qu'elle ait « la possibilité de pénétrer à tout moment... »

Cette possibilité, il paraît que MM. les inspecteurs en sont très friands. Il n'y a pas très longtemps ils se sont présentés, la nuit, à la porte d'un couvent du Bon-Pasteur. Ils avaient la prétention d'entrer dans les dortoirs pour voir si les religieuses ne faisaient pas travailler les jeunes filles, au lieu de les laisser dormir. On les congédia, cela va de soi. La loi en préparation entend leur conférer les droits et les moyens de ne plus subir ce refus outrageant.

En attendant, les efforts mêmes qu'ils font pour la devancer donnent une idée du régime qu'ils préparent à la liberté de la charité. Dans une maison de l'Ouest, on avait cru bon de déplacer une demi-heure de repos, et, en raccourcissant une récréation, on en avait allongé une autre d'autant. Une inspectrice survient à l'heure de la première des deux, et dresse quatre-vingt-deux contraventions, une par élève, pour excès dans la durée du travail. L'affaire fut portée devant un tribunal qui donna tort à l'inspecteur.

La cour d'appel de Limoges a également donné tort à un inspecteur dans la circonstance que voici : Il existe à Limoges un couvent des Dames du Cénacle où sont recueillies gratuitement des

jeunes filles âgées de treize à dix-huit ans auxquelles on apprend les travaux du ménage pour qu'elles puissent se placer ensuite comme servantes, mais qui ne se livrent à aucun travail rémunérateur et d'où l'on retire un profit quelconque. L'inspecteur du travail entendit cependant assimiler la maison à un atelier industriel et y pénétrer en vertu de la loi de 1892. Comme on lui avait refusé l'entrée, il poursuivit les religieuses. Devant le tribunal de première instance, elles furent condamnées à une amende; mais la cour réforma le jugement porté contre elles et les relaxa sans frais. Encore un échec que la loi prochaine s'applique à épargner aux agents[1].

On part, comme on voit, de cette idée fixe (le mot est justifié à plus d'un titre) que le travail des pauvres enfants recueillis dans les orphelinats rapporte des monceaux d'or. Une des conséquences qu'on en tire, c'est qu'il faut sur les bénéfices — certains — des pensionnaires, prélever de quoi leur assurer un pécule à leur sortie.

Cette prise en pitié des pensionnaires sortants et l'affectation qu'on met à les protéger est une des hypocrisies les plus cyniques que jamais gouvernement se soit permises. Qu'on prenne des établissements similaires, les maisons de correction, par exemple : les unes sont tenues par des sociétés particulières, les autres par l'Etat. Or il résulte d'un tableau affiché à la dernière Exposition par les soins de l'administration elle-même, que la moyenne du pécule donnée par les maisons privées est six fois supérieure à la moyenne du pécule servi par les maisons de l'Etat. Celui-ci pourtant n'a qu'à puiser dans le budget, à demander des crédits supplémentaires et le reste, tandis que les établissements libres se ruinent, et l'administration le sait parfaitement.

Dès les premières menaces lancées par le projet de loi, les œuvres de bienfaisance de plus d'un département s'émurent. Dans la Seine-Inférieure, par exemple, un comité laïque formé d'anciens magistrats, d'avocats, de manufacturiers, dressa le bilan de vingt-deux établissements charitables du département. Dans des comptes

[1] Voici d'autres misères qui sont faites aux œuvres. Dans un Bon-Pasteur, par exemple, on prend des enfants à part, on leur fait dire à peu près ce que l'on veut, et sur leur réponse, sans explication contradictoire, on dresse une contravention. Quand une jeune fille sort de la maison d'arrêt pour entrer au Bon-Pasteur, elle doit avoir son livret. Si la prison met quelque retard à le donner, et que le couvent néanmoins reçoive la fille pour ne point la laisser sur le pavé, on dresse une contravention au couvent; et pour ce motif, un préfet, — qui devrait être un libéral, — lui retire l'autorisation d'émettre, comme chaque année, une petite loterie. En attendant, le couturier juif est dédommagé de ses cent trois contraventions par la croix de la Légion d'honneur.

publics, il évalua le produit du travail des enfants et démontra que l'insuffisance de ce produit à couvrir les frais montait à 350,423 fr. Qui couvre cette insuffisance? La charité privée, associée aux efforts des directeurs et des directrices de ces maisons. Grâce à ces libres sacrifices, il n'est aucune de ces vingt-deux œuvres qui ne donne à chaque enfant sortant un trousseau, un livret de caisse d'épargne ou de petites sommes allant de 20 francs à 250 francs. Et c'est en présence de cette organisation bien établie, que l'on vient, du fond d'un bureau, gémir sur le sort de ces enfants que les congrégations ont fait travailler, dit-on, pour s'enrichir elles-mêmes et qu'elles abandonnent ensuite sans secours à tous les hasards de la vie! La raison inspiratrice de cette commisération est facile à découvrir : on ne la cèle pas d'ailleurs. On veut que les congrégations constituent, en vue du pécule, une caisse sur laquelle on aura l'œil et la main. Est-il téméraire de dire qu'elle subira vite le sort de tant de caisses que l'on a vues, au cours du siècle, remplies par les particuliers et vidées par le gouvernement?

Supposons toutefois que ce malheur si ordinaire leur soit miraculeusement épargné. Ce qu'il y a de ridicule dans cette ingérence administrative, c'est qu'elle ne tient compte d'aucune différence : orphelinats gratuits et pensionnats payants, demi payants, quart payants, — quartiers d'infirmes ou quartiers de valides, — maisons d'où l'on sort avec un métier et avec des facilités de placement, maisons (s'il en est) pouvant faire exceptionnellement quelques bénéfices et maisons en déficit, maisons ayant d'anciennes fondations et maisons n'en ayant pas, tout absolument passe sous le même niveau : car l'administration n'a pas à s'occuper de tant de détails, à moins qu'on ne double son personnel et qu'on n'augmente considérablement ses traitements.

Restent les sanctions. Rien de plus simple : sur une plainte « du service [1] » l'administration peut prononcer la fermeture. Le projet de loi et le rapport qui l'appuie ne veulent point de l'intervention des tribunaux. Les motifs en sont donnés avec une franchise que rarement document législatif a surpassée. En premier lieu, les magistrats ordinaires exigeraient, pour condamner, « une énumération expresse de tous les faits de nature à constituer des délits, ce qui présenterait de sérieuses difficultés et risquerait de soustraire à toute sanction ceux des faits qui, bien que reconnus dangereux ou répréhensibles, n'auraient pas néanmoins été compris dans l'énumération de la loi ou des règlements. » En bon français, cela

[1] Ce qui exclut, sans en avoir l'air, la nécessité d'un rapport conforme et d'une proposition ferme du chef principal.

veut dire : l'administration ne doit être liée par aucun texte, pas même par ceux qu'elle aurait elle-même rédigés. Il faut qu'elle puisse frapper quand elle le voudra, comme elle le voudra, et sans recours possible contre ses propres arrêts.

Telle est la loi qu'on nous prépare et qui doit suivre celle que les Chambres sont en train de discuter en ce moment même contre les associations religieuses. Chacun peut voir par là ce qu'il y a de fondé dans ces propos calmants servis de droite et de gauche aux gens désireux de s'endormir dans une quiétude intéressée : « Rassurez-vous, leur dit-on, l'Etat émondera légèrement quelques frondaisons cléricales un peu gênantes et qui inquiètent jusqu'aux évêques; mais toucher aux œuvres de charité, oh non! ce sont les ennemis de la République qui font courir de tels bruits. » En réalité, par la loi dite des associations, il y aura une première série de charrettes qui emporteront hors du pays, c'est-à-dire qui supprimeront, pour lui, une multitude d'œuvres de bienfaisance. Celles-ci ne seront donc pas les moins atteintes; car si les familles riches peuvent faire élever leurs enfants à Fribourg, à Brugelette et à Jersey, fera-t-on soigner à l'étranger les misères physiques et morales de nos villes? Quant aux institutions privilégiées qui resteront, on leur appliquera un régime qui les découragera et qui, si elles espèrent contre toute espérance, les ruinera. Nous revenons ainsi de cent ans en arrière, et le problème posé par la Révolution se dresse de nouveau devant nous : nous aura-t-elle libérés ou fera-t-elle définitivement peser sur nous une tyrannie pire que celle dont elle a prétendu nous affranchir? Et de nouveau la charité libre, individuelle ou collective, sera-t-elle taxée, frappée comme un attentat contre l'ordre public? Prenons-y garde! Un 1789 n'est plus à faire, tout le monde le tient pour fait et pour impossible à défaire. Mais un 1793 peut toujours se renouveler : le moment est peut-être venu de s'en convaincre et de se conduire en conséquence.

Henri Joly.

L'ÉVOLUTION DU PARTI SOCIALISTE

ET SON ACTION DANS LES GRÈVES DE L'ANNÉE

L'action du parti socialiste, pendant l'année 1901, semble avoir été assez indécise et impuissante. La division violente qui s'était manifestée dans ce parti l'a souvent empêché de suivre une direction très nette et conforme au programme révolutionnaire qui est l'ancien programme socialiste.

Pendant que certains d'entre ses membres continuaient à répudier toute participation effective aux actes d'un gouvernement bourgeois, les autres se solidarisaient avec ce gouvernement, dont un des leurs faisait partie, et devenaient de fervents défenseurs de l'ordre de choses établi. Pendant que les uns attisaient la révolution sociale dans les grèves qui éclataient sur tous les points du territoire à la fois, les autres dénonçaient les fomenteurs de troubles et osaient à peine blâmer les gendarmes qui se servaient de leurs armes contre les grévistes.

Le congrès de Lyon a fait éclater avec la plus vive clarté ces dissentiments qui divisent les troupes socialistes, et la débandade qui s'en est suivie a permis de cataloguer les socialistes en révolutionnaires et gouvernementaux.

Ces derniers ont été immédiatement hélés par les radicaux qui ne voyaient entre leur programme et le leur propre que des différences insignifiantes, de simples nuances d'appréciation. Et la discussion qui s'est élevée à ce sujet entre Pierre et Paul de la *Dépêche* de Toulouse, M. Pelletan et M. Jaurès, est des plus divertissantes.

La question se posait, en effet, dans les termes suivants : Quels sont les plus sincères collectivistes : des radicaux ou des socialistes ministériels?

Que contenait, en fin de compte, le programme de Saint-Mandé? ajoutaient ironiquement les radicaux.

Les points essentiels qui, de l'avis de M. Millerand, suffisent

à caractériser un programme socialiste sont les trois points que voici :

I. *Conquête des pouvoirs publics;*

II. *Entente internationale des travailleurs;*

III. *Intervention de l'Etat pour faire passer du domaine capitaliste dans le domaine national les diverses catégories des moyens de production et d'échange, au fur et à mesure qu'elles deviennent mûres pour l'appropriation sociale.*

Et, d'autre part, le vieux programme radical peut se résumer dans la formule suivante :

La mainmise de l'Etat doit s'exercer sur toutes les industries qui ont tourné au monopole, et quand ce monopole est de nature à affecter l'intérêt général.

De telle sorte que la discussion ne porterait plus que sur une simple et subtile distinction.

A quel moment pourra-t-on reconnaître qu'une industrie est mûre pour l'appropriation sociale? Sera-ce à sa forme collectiviste? Sera-ce à la concentration intense de ses capitaux? Mais l'intensité du capitalisme dépend surtout de l'idée qu'on s'en fait : elle commence à 100 sous et finit à 100 millions. Quant à la forme collectiviste, elle commence à l'association de deux modestes commerçants pour finir à la grande société anonyme? Où donc sera le criterium de la fameuse maturité? Où sera le densimètre?

Ici, dit le rédacteur radical de la *Dépêche de Toulouse*, la doctrine radicale a le mérite de serrer de plus près le problème. Elle ne se borne pas, comme M. Jaurès le suppose, à faire rentrer dans le giron de l'Etat les services publics créés par lui et dont il aurait concédé, aliéné l'exploitation. La méthode radicale vise plus loin. Elle précise, sans distinction d'industries, les espèces à nationaliser; ce sont les « monopoles » qu'elle fait rentrer dans le domaine national. Elle détermine la condition de la reprise; la condition est que ces monopoles concernent l'intérêt général. Il importe peu, en effet, qu'un entrepreneur monopolise la fabrication des casquettes. Dans le système radical, l'Etat intervient dans l'intérêt politique, économique et social du plus grand nombre. Dans le système du collectivisme intégral, on est trop enclin à nationaliser les casquettes.

C'est donc à qui des deux partis présentera le collectivisme le plus rationnel. Et les radicaux ne se laissent pas rebuter par les imprécations de M. Jaurès qui leur déclare que le collectivisme n'est point partiel, mais intégral, et qu'on ne s'arrête plus sur cette route dont la pente est rapide. Il faut aller jusqu'au bout!

Toujours est-il que cette confusion entre eux et les radicaux déconcerte les socialistes ministériels dont M. Jaurès est le porte-parole, et que les radicaux n'ont pas assez de railleries pour souligner cette situation embarrassée : « Qu'ils le veuillent ou non, dit M. Michel, député radical d'Arles, dans la *Lanterne*, les Millerand, les Viviani, les Jaurès, les Rouanet, les Fournière se trouvent rejetés par la force des choses hors des rangs du parti collectiviste pur ; ce sont de simples radicaux, des bourgeois ; on dira bientôt des repus ! »

Il faut bien que les socialistes ministériels aient abandonné une large partie de leur programme de jadis pour que les radicaux acceptent aujourd'hui leur programme actuel, eux qui, naguère, n'avaient pas assez d'anathèmes ou de moqueries à lancer contre le collectivisme intégral.

C'est ainsi que M. Henry Maret s'inquiétait de la force d'oppression que représentait l'Etat possesseur de toutes choses, distributeur de tout emploi, l'Etat-Providence.

« Ne vous inquiétez pas, nous dit-on, vous serez libres tout de même. Je ne serais pas fâché, disait le journaliste radical, qu'on me définît la liberté. Il y a, en effet, des gens qui affirment que la liberté consiste à faire tout ce que les lois permettent : définition qui a cela de bon qu'elle peut aussi convenir à l'esclavage. Ces mêmes gens, grands penseurs, croient qu'on n'est pas libre quand on obéit à un ou plusieurs messieurs, mais qu'on est parfaitement libre lorsqu'on obéit à la collectivité [1] »

« Beaucoup de savants, disait encore le même journaliste dont l'ironisme habituel ne détruit pas les convictions radicales, beaucoup de savants ont discuté sur la façon dont périrait ce monde et n'ont pas découvert si ce serait par le feu ou par la congélation. Moi, je crois que ce sera par l'ennui. Je ne donne pas un siècle à la terre avant que les hommes n'en aient fait le potiron annoncé par Musset. Toutes les villes seront pareilles, toutes les rues seront pareilles, tous les hommes porteront le même costume, mangeront le même dîner, se promèneront dans les mêmes allées, ratissées de la même façon. On aura renoncé aux expositions internationales, aucune différence n'existant plus entre un produit d'ici et un produit de là ; sur le sol, il n'y aura plus que des routes, mais il n'y aura plus aucune raison de les prendre, puisqu'elles mèneront toutes dans un endroit semblable. Il ne restera plus à supprimer que les montagnes et la mer. Les montagnes, ce sera difficile. Cependant, avec le temps et les engins destructeurs, on en viendra

[1] *Dépêche* de Toulouse du 5 juin 1896.

probablement à bout. Peut-être alors l'Océan indigné franchira ses limites et couvrira d'un nouveau déluge ce crâne pelé qui aura été la terre. L'humanité périra et les mondes ne la regretteront point [1]. »

Quelle critique plus vive pourrait-on faire du collectivisme aplanisseur et égalitaire qui débutera, suivant la prophétie de M. Jules Guesde au Congrès socialiste de la salle Wagram, par la dictature impersonnelle du prolétariat. Impersonnelle, elle le sera peut-être en mots, mais les dictateurs sont déjà nommés et nous les connaissons d'avance.

L'avenir, c'est l'espérance qui console au milieu des déboires et des tristesses; l'avenir, c'est la beauté, le charme de l'inconnu, le but vers lequel tend tout notre être. Les collectivistes ont donc beau jeu en laissant espérer aux malheureux qu'ils ne peuvent actuellement consoler et auxquels ils enlèvent la douceur de la vieille chanson, la joie de demain. Ainsi que me le disait, avec son accent chantant et ses expressions pittoresques, un canut de Lyon, le collectivisme tient au malheureux affamé ce langage décevant : « Tu souffres de la faim, mon ami, patience, serre-toi le ventre, et, dans six mois, nous t'offrirons un splendide festin à la cuisine sociale. »

Six mois, c'est un long laps de temps pour un affamé, et il a le loisir de mourir vingt fois de faim, mais qu'importe? Il y a trente ans et plus qu'on tient aux affamés ce langage et qu'ils attendent toujours. Ils attendront longtemps encore. Les plus optimistes collectivistes ne prévoient pas avant l'année 3000 la réalisation de leurs rêves. C'est une bien longue échéance!

*
* *

Cette question du dosage du collectivisme a été l'objet de maintes dissertations entre radicaux et collectivistes mitigés, et il faut remarquer que ces derniers prenaient, pour la circonstance, un air intransigeant qui correspondait assez maladroitement avec tout leur ancien programme. La peur de se compromettre est le commencement de l'évolution collectiviste. Il nous souvient à ce sujet d'une joute particulièrement intéressante qui s'engagea entre M. Georges Renard et M. Goblet.

Dans un article de la *Petite République* du 1er novembre 1897, M. Georges Renard insistait pour montrer que la frontière qui sépare les socialistes des radicaux n'est pas aussi bien tracée que voulaient le dire les radicaux (les radicaux désiraient alors se

[1] *Dépêche* de Toulouse du 11 septembre 1896.

distinguer des adversaires de la propriété individuelle avec la même insistance qu'ils mettent aujourd'hui à se confondre avec eux).

« N'en déplaise à M. Bourgeois, affirmait M. Georges Renard, il y a là une belle et bonne équivoque. Toute société comporte une part de propriété individuelle, une part de propriété sociale. La première y est toujours représentée, ne fût-ce que par le pain que mange l'individu, et la seconde y a toujours sa place, témoin, à défaut d'autre chose, les rues et les voies publiques.

« En fait de propriété, l'important est de distinguer ce qui, rationnellement, doit être propriété collective de l'Etat, ce qui doit être propriété collective de la commune, ce qui doit être propriété collective des groupes industriels, ce qui enfin doit être propriété purement individuelle.

« A coup sûr, ajoutait M. Georges Renard, je ne prétends pas que radicaux et socialistes aient les mêmes opinions sur ce qui doit être attribué soit à l'individu, soit aux différents groupes de la collectivité. Il est bien évident que les socialistes veulent étendre. plus que les radicaux, la part de ces derniers. Mais quoi! il y a entre les deux partis *désaccord sur le dosage* des deux sortes de propriété, et non point opposition du tout au tout.

« Si vous m'en croyez, socialistes, mes amis, ne laissez jamais dire sans protester que vous voulez la suppression (d'ailleurs impossible) de la propriété individuelle. »

Ces paroles ne devaient pas tomber dans l'oreille d'un sourd. M. Goblet les entendit et les releva.

« Vous voulez conserver la propriété individuelle, demanda M. Goblet, j'avoue qu'il m'a été jusqu'ici et qu'il m'est encore impossible de comprendre comment on pourrait obtenir de pareils résultats par la *socialisation générale de la terre et des moyens de production*, qui a toujours été considérée comme l'idée maîtresse du collectivisme. »

A cette invite, M. Georges Renard répondait par cette citation d'Enrico Ferri :

« Il n'est pas exact de prétendre qu'en constituant la propriété collective, le socialisme supprimera toute espèce de propriété individuelle.

« En substituant à la propriété individuelle la propriété sociale de la terre et des moyens de production, *il est évident qu'on n'aura pas supprimé la propriété des aliments nécessaires à l'individu, ni celle des vêtements et des objets d'un usage personnel, qui continueront d'être un objet de consommation individuelle ou familiale.*

« Après cette citation, concluait M. Georges Renard, il me semble que la question de fait est tranchée pour tout esprit de bonne foi.

Non, les socialistes ne réclament pas la suppression de la propriété individuelle. »

Ainsi n'est pas collectivisée toute propriété qu'il est impossible de collectiviser. Je ne vois pas en effet comment on ferait pour collectiviser les aliments nécessaires à la restauration des forces de l'individu, et les vêtements qui doivent le couvrir. Dans les communautés religieuses les plus communistes, on n'a pas encore réussi à collectiviser ces objets-là. Et M. Georges Renard conclut sérieusement que les socialistes ne sont pas des adversaires de la propriété individuelle! M. Goblet ne fut pas moins interloqué et il quitta immédiatement la lice où l'on employait contre lui des arguments de cette force. La propriété individuelle réduite aux seuls objets qui se consomment par l'usage, tels que l'aliment et le vêtement... c'est la suppression de la propriété individuelle.

* * *

Aujourd'hui, les collectivistes mitigés sauront-ils s'entendre avec les radicaux? Les uns ont-ils fait un pas en arrière et les autres un pas en avant? C'est ce que nous diront let événements. Mais il semble bien que l'union sera plus facile entre eux qu'entre les deux groupes de socialistes dont le congrès de Lyon a marqué la rupture définitive.

Il nous a été donné, dans le courant de l'année, de suivre la tactique de ces deux partis. Les trois principales grèves qui ont éclaté : Calais, Montceau, Marseille, ont attiré à elles, suivant les circonstances, les uns ou les autres de ces frères ennemis. Et il nous serait facile de diviser tout d'abord ces trois grèves en deux groupes distincts : les grèves aristocratiques et calmes, dont le but n'a été que de faire respecter les lois; les grèves démocratiques et violentes qui n'ont eu pour objet que d'obtenir par la violence et l'intimidation la reconnaissance de droits révolutionnaires.

Calais appartient au premier groupe.

Montceau et Marseille dépendent du second.

Dans la première, nous verrons M. Jaurès apporter sa parole claironnante et ses promesses vaines; dans les autres, nous trouverons les socialistes révolutionnaires cherchant à créer des difficultés au ministère et essayant d'encourager les violences et les désordres.

* * *

D'abord Calais.

La loi du 30 mars 1900, qui a modifié la loi de 1892 sur le travail des femmes et des enfants, se compose de deux parties très

distinctes : l'une qui modifie la loi de 1892, c'est l'article premier; l'autre, qui modifie le décret-loi des 9-14 septembre 1848, et qui ne concerne que les ouvriers adultes, c'est l'article deuxième. Lorsqu'on refondra le Code, on insérera l'article premier dans la loi de 1892 et l'article deuxième dans le décret-loi de 1848, et il n'existera plus aucune corrélation entre les deux textes. Par quelle aberration a-t-on voulu les faire se pénétrer, de façon qu'ils formassent un tout intégral, une loi distincte des lois qu'ils sont appelés simplement à modifier, c'est ce que nous ne nous chargerons pas d'expliquer. Et cependant la Cour de cassation a émis cette prétention.

A Calais, il existe des ateliers de préparation et de finissage où seules les femmes sont employées. Il s'agit tout d'abord de rouler les cotons et les soies sur les bobines qui seront insérées dans le corps du métier. Il s'agit ensuite de mesurer les mètres de dentelles, de les éplucher, en un mot de les préparer sur des cartons, pour la vente.

Ces travaux pourraient être faits dans de tout autres maisons que celles qui fabriquent la dentelle, et alors il n'y aurait aucune corrélation possible entre ces différents genres de travaux.

Dans l'atelier proprement dit où sont les métiers, où est tissée la dentelle, il n'y a que des ouvriers adultes, sauf quelques exceptions de rattacheurs, petits jeunes gens que l'ouvrier emploie à l'aider lorsqu'il remonte son métier et qu'il emploie le plus souvent à faire ses commissions. Ces rattacheurs pourraient être assez facilement remplacés par des adultes. L'ouvrier aurait seul à en souffrir, car il trouverait probablement des aides moins dociles, surtout pour faire ses commissions.

L'atelier proprement dit pourrait donc être facilement occupé seulement par des adultes.

Mais les interprètes de la loi vont plus loin; ils prétendent que cette loi s'applique aux adultes, alors qu'ils travaillent dans les mêmes locaux que le personnel protégé par la loi de 1900.

Mêmes locaux, telle est l'expression imprécise et flottante sur laquelle a roulé tout le débat. Un même corps de bâtiment, ce sont les mêmes locaux; une usine qui comprend plusieurs corps de bâtiments, ce sont des mêmes locaux.

L'inspecteur du travail prétendit que la loi s'appliquait au travail de Calais. Le syndicat ouvrier l'*Union* déclara que la loi s'appliquait et qu'il ferait respecter la loi par tous les moyens, fût-ce la grève. Le syndicat ouvrier l'*Emancipation* protesta, et pour cause. Nous allons l'expliquer.

La loi de 1900 interdisait le travail par quarts. Or, le travail par quarts est à Calais presque une nécessité.

Le tulliste est payé à la tâche, et son intérêt est de produire le plus possible, d'autant plus que pendant la saison d'été il doit subir de longs chômages. Son travail intensifié d'hiver compense donc les chômages d'été.

Le travail du tulliste n'exige pas un grande dépense musculaire (le métier une fois mis en mouvement bat tout seul), mais il demande une grande attention de celui qui surveille le travail et qui a souvent 20,000 fils à observer. Ces fils qui dansent devant ses yeux produisent une grande fatigue de la vue. Il lui est donc plus commode de faire son travail en plusieurs reprises. Pendant cinq heures de suite il travaillera, puis il se reposera cinq heures, reprendra le travail pendant cinq heures, puis le voilà libre pendant neuf heures. A ce métier, il gagne des semaines de 60, 70, 80 et 100 fr.

Nul ne songeait à se plaindre de ce mode de travail; on y était habitué. Mais vient la loi, et le syndicat ouvrier l'*Union* déclare qu'il va la faire respecter. Il déclare la grève, fier des 160,000 francs qu'il a en caisse (dont 100,000 francs proviennent d'un lot gagné par une de ses actions). Les patrons s'apprêtent à se défendre. Ils forment une caisse de résistance et déclarent qu'ils ne céderont pas et que la loi ne doit pas s'appliquer à eux. Un certain nombre d'ouvriers se rangent de leur parti.

M. Jaurès trouve là une occasion d'exercer son activité inconsciente. Il vient à Calais, y fait de beaux discours et de non moins belles promesses.

« On essaie de vous décourager, disait-il aux ouvriers (le 20 octobre 1900), en vous disant que vos salaires seront moindres. Tranquillisez-vous; les salaires seront, s'il le faut, ramenés au taux normal par les remaniements de tarifs, auxquels les patrons seront eux-mêmes heureux d'avoir recours. »

Au commencement de février 1901, la grève prenait fin. Le syndicat avait dépensé 276,000 francs, dont 27,500 francs qui lui avaient été prêtés par un syndicat de tullistes anglais. Il sortait ruiné et diminué de cette lutte dans laquelle certains encouragements donnés à la légère l'avaient fait s'entêter en vain. La grève avait échoué, elle ne pouvait pas réussir, car elle avait pour but de *réduire, au détriment des ouvriers eux-mêmes qui sont payés à la tâche, la journée de onze heures à huit heures*, alors que Nottingham, qui est le grand concurrent anglais de Calais, n'avait jamais songé à abandonner son système de quarts. Il aurait fallu que les Anglais entrassent dans la même voie et que les patrons consentissent à tenir compte à leurs ouvriers de la perte du temps de travail à laquelle les condamnait une loi, dont personne ne pouvait prouver qu'elle s'appliquât au cas présent.

Cette grève s'était déroulée dans le calme le plus absolu et n'avait reçu que les encouragements des socialistes ministériels, dont quelques-uns semblaient même les porte-paroles du ministre du commerce. Nul trouble ne l'avait fait dévier de son but. Elle était conduite par des ouvriers qui sont une élite de la classe ouvrière et qui gagnent des salaires plus élevés que la plupart des autres corporations. Nous allons passer rapidement en revue deux autres types de grèves qui furent dirigées par des socialistes révolutionnaires et antiministériels et dont les acteurs appartenaient aux classes les plus humbles de la population ouvrière : Montceau et Marseille. Nous allons immédiatement voir la différence de ces mouvements économiques avec celui que nous avons retracé tout d'abord.

*
* *

La grève de Montceau restera célèbre par ses soupes à la *Carmagnole*. Ici, il n'y a pas de caisse opulente comme à Calais, et la résistance fut organisée militairement et à peu de frais par M. Maxence Roldes.

Montceau fait partie de la propriété houillère des « Mines de Blanzy », dont le fondateur, M. Jules Chagot, était un catholique ardent et croyait s'attacher ses ouvriers par des œuvres de paternalisme. La société qui lui succéda continua à s'engager dans cette voie, sans s'apercevoir que sa protection *paternelle* était qualifiée de tyrannie par les ouvriers, qui lui reprochaient de les accaparer politiquement et économiquement, et qui allaient jusqu'à lui reprocher la création de cartonneries et de tissages fondés cependant dans le seul but d'occuper les femmes et les enfants des ouvriers de la mine. Une grève eut même lieu en mai 1899 avec cette seule revendication : « Plus de liberté ! » Aux élections municipales, un mineur socialiste, M. Bouveri, était nommé maire; un autre, M. Goujon, était nommé adjoint. Immédiatement l'assemblée des actionnaires décida le remplacement de la direction. Un jeune ingénieur, M. Coste, fut mis à la tête de la mine, et il s'aboucha immédiatement avec le syndicat ouvrier le plus puissant : le syndicat rouge.

Cependant une nouvelle grève fut déclarée au commencement de février 1901, malgré l'opposition du syndicat rouge. Des jeunes gens de treize à vingt ans, employés aux puits Montmaillot, demandèrent d'être payés au même tarif que les mineurs des autres puits. La Compagnie refusa. Les puits Montmaillot n'étaient pas grisouteux comme l'étaient les autres puits de le concession. Si les salaires étaient unifiés, les autres mineurs ne tarderaient pas, disait la Compagnie, à réclamer une solde plus élevée, en compensation du plus

grand danger qu'ils avaient à courir. Le syndicat débordé suivit les jeunes gens de Montmaillot. Et immédiatement, arrivèrent sur le théâtre de la grève, d'un côté des troupes nombreuses, de l'autre côté des chefs du parti socialiste antiministériel. M. Maxence Roldes prit la direction des opérations. Des patrouilles de grévistes parcouraient toutes les nuits les avenues des puits, les villages étaient surveillés par des agents actifs du syndicat : « Nos patrouilles, dit M. Chalot, secrétaire du syndicat rouge, ont pour but de nous faire connaître les noms des camarades qui seraient tentés d'aller se faire embaucher la nuit, c'est-à-dire de *trahir la cause.* » Les surveillants des villages avouent que « personne ne peut sortir de sa maison sans qu'on le voie ». M. Gabion, correspondant du *Temps*, veut lui-même se rendre compte du fonctionnement des patrouilles. Il en trouve six sur sa route, composées de deux à six hommes.

La nuit est noire, on vient le regarder sous le nez, et on lui pose des questions : « Où vas-tu? Quel est ton nom? Dis ton nom ou on va te frotter les côtes. »

On processionne pendant le jour au nombre de 4,000 ou 5,000, hommes et femmes, précédés de fanfares et de drapeaux, et on mange la soupe populaire au refrain de cette chanson :

C'est le bouillon populaire,
Allons, à table, prolétaires,
Et que chacune et que chacun mange à sa faim.

Douze mille personnes sont ainsi nourries.

Chaque repas se compose de 100 grammes de viande, une livre de pommes de terre et une demi-livre de pain. Un repas pour une personne revient à 0 fr. 1035.

Les pensionnaires sont divisés en 33 sections d'environ 360 personnes chacune. La plupart s'attablent au *restaurant social* et le repas se termine par des chansons (chacun chantant la sienne) et par des danses. Ainsi on attendait que la Compagnie *capitulât.*

Les réunions publiques, qui ne peuvent se tenir dans des salles assez vastes, ont lieu sur la place de la mairie, en bordure du canal qui sépare les deux Montceau, la ville de l'usine et la ville où habitent les ouvriers. Sur l'autre rive, on aperçoit les bâtiments de la mine et ses grandes cheminées. Du haut du balcon de la mairie, qui sert de tribune, l'orateur peut tendre le poing vers « ces instruments de misère et d'esclavage qu'il faut briser..., cette forteresse qu'il faut anéantir ». M. Maxence Roldes est l'orateur habituel de ces meetings. Lorsqu'il paraît, dit le *Temps*, « redressant sa haute taille, alors qu'un rayon de soleil se joue dans sa

barbe d'or fauve et éclaire ses traits réguliers, il est vraiment beau. Il domine d'un étage cette foule qui semble lui constituer un piédestal et il parle d'une voix sonore, nette, éloquente... Alors des murmures flatteurs s'élèvent des groupes de femmes et montent jusqu'à lui.

Cette grève de Montceau était sans issue. Il fallait cependant, pour ceux qui s'en étaient improvisés les chefs, sortir de cette crise d'une façon honorable. Il fallait aussi, à ce qu'ont dit certains témoins ordinairement impartiaux, ennuyer le gouvernement. Il ne s'agissait plus ici de faire respecter la loi, comme à Calais. Ce n'était plus une grève gouvernementale, au contraire.

Plusieurs moyens furent conseillés :

Déclarer la grève générale de toutes les industries du département;

Faire éclater la grève générale de l'industrie minière sur tout le territoire français;

Ou recommencer la mauvaise plaisanterie de l'exode des grévistes et les amener dans les rues de Paris où, hâves et déguenillés, ils auraient agité la pitié publique et soulevé l'émotion populaire. Mais ce dernier procédé n'était pas sérieux, et je crois bien qu'aucun des directeurs de la grève ne l'a envisagé que comme un moyen de tactique dont il fallait menacer, mais ne point se servir.

Restaient donc les deux autres moyens :

La grève générale de toutes les industries du département. On l'essaya. L'habileté seule du sous-préfet de Chalon, M. Trépont, empêcha qu'elle ne se prolongeât ou qu'elle dégénérât en une action sanglante.

C'est à Chalon qu'elle se déchaîna, et, à vrai dire, ce fut plus une émeute qu'une grève. Elle débuta par la grève des ouvriers de l'usine de ferblanterie Juillet, qui, au nombre de soixante-dix, parcoururent la petite ville, apeurant la bourgeoisie qui s'y trouve assez nombreuse, visitant les usines, en défonçant les portes, et entraînant avec eux, par persuasion ou autrement, la masse des ouvriers. Le lendemain, la promenade révolutionnaire recommence. Des femmes portant des drapeaux rouges sont en avant, et la cohue, hurlante et excitée, vient battre les rangs des 4,000 ou 5,000 soldats et gendarmes qui sont placés sous l'autorité du sous-préfet. Le moment est grave. « Vivent les soldats! crient les grévistes. A bas les officiers! » Et, découvrant leurs poitrines, ils ajoutent : « Assassins, tirez donc! » Les soldats restent imperturbables. Sous-préfet et officiers gardent leur sang-froid. Les trois sommations légales sont faites; les tambours résonnent lugubrement à cette minute d'angoisse. Les grévistes ne reculent pas. Alors les gendarmes et les agents font un mouvement tournant et coupent

les premiers rangs des manifestants, qu'ils enveloppent comme dans les mailles d'un filet. Cinquante grévistes sont enchaînés et conduits à la prison. Le reste de la foule prend peur. La grève était terminée, et terminée sans effusion de sang. Les Montcelliens, qui s'étaient bercés de l'espoir d'une grève générale départementale qui leur assurerait la victoire, furent cruellement déçus.

C'est alors qu'ils vont essayer, suprême argument, d'en appeler à la fédération de leur métier.

Le 24 février, le comité fédéral des mineurs, réuni à Saint-Etienne, vote la grève générale des mineurs; mais cette résolution est noyée dans un chaos de formules diplomatiques, où il n'est pas aisé de comprendre si la grève générale a été votée en principe seulement, ou bien si elle est décidée réellement, et dans un délai rapproché.

Une commission était en effet déléguée auprès du gouvernement pour obtenir qu'il *obligeât* les Compagnies de Montceau-les-Mines et de Saint-Eloy à donner satisfaction à leurs ouvriers, faute de quoi les troupes devaient être retirées et les mines faire retour à l'Etat.

Cette même commission devait également obtenir du gouvernement le vote immédiat de lois donnant à la corporation minière :

1° Une retraite de 2 francs par jour, après vingt-cinq ans de service, sans condition d'âge, et une retraite proportionnelle en cas d'invalidité du travail.

2° La journée de huit heures de travail (y compris le temps de la descente et de la montée des ouvriers).

3° L'établissement du *minimum de salaire* fixé par les fédérations syndicales régionales.

Une réponse ferme devait être obtenue sur ces trois questions pour le prochain Congrès national des mineurs, qui était décidé pour la première quinzaine d'avril.

La grève générale était donc ajournée d'ores et déjà à la seconde quinzaine du mois d'avril, et ce fut une première désillusion pour les mineurs de Montceau. Le premier jour, personne n'osa leur expliquer les résolutions prises à Saint-Etienne. M. Maxence Roldes lui-même, malgré tout son ascendant sur les grévistes, se récusa, pris d'une grippe soudaine. Sa déception était, pour le moins, aussi cruelle que celle des grévistes, et probablement hésitait-il entre l'acceptation de ces résolutions et la lutte farouche contre le comité fédéral des mineurs, ce comité qui avait encore la naïveté d'espérer dans le gouvernement. Il se soumit à la fatalité.

« Que signifie, dit-il le lendemain aux grévistes, cette intrusion dans vos affaires du comité qui représente l'armée des mineurs tout entière? Elle signifie que l'ensemble du prolétariat minier a

dit : « Leur cause est la nôtre, c'est nous qui prenons la direction « du conflit ! » Les camarades du Conseil fédéral ont estimé qu'on ne pouvait pas organiser en quelques jours la grande bataille qui a nom la grève générale. Voilà pourquoi ils ont voté la grève générale seulement en principe. Ils ont dit : « Donnez-nous le temps « de nous organiser, de saisir le prolétariat tout entier. Laissez-« nous faire, non pas une démarche, mais *une sommation aux* « *pouvoirs publics.* »

Ce retard épuisait les grévistes de Montceau, qu'on continuait à alimenter tant bien que mal avec du bouillon maigre et des pommes de terre. Les enfants commençaient à n'avoir plus de sabots et plus d'habits, le père n'avait plus de tabac. Mais il ne pouvait être question de tenter un pas vers la conciliation. Compagnie et Chambre syndicale estimaient que l'autorité morale de celle d'entre elles qui ferait le premier pas serait compromise.

Enfin, une dernière désillusion attendait les grévistes.

Le Congrès de Lens, réuni le 12 avril, votait le principe — toujours ce fameux principe, si souvent voté, — de la grève générale, si, *dans un délai de dix jours*, le gouvernement n'avait pas obtenu de la Compagnie qu'elle renonçât aux renvois qu'elle avait annoncés comme nécessaires; ce n'était pas tout : M. Basly faisait voter une proposition incidente, portant que *la grève générale ne pourrait être déclarée que si*, *dans un délai de quinze jours*, *la majorité des mineurs consultés par voie de referendum y était favorable.* La complication voulue de ces propositions indiquait nettement que la grève générale ne serait pas déclarée. Pour sauver les mineurs de Montceau, elle devait éclater de suite, et le Congrès avait tous pouvoirs pour la déclarer sans plus d'ambages. A Montceau, on ne s'y méprit pas. La partie était perdue. Le referendum donna 36,000 oui contre 18,000 non, sur 162,000 mineurs français et 61,000 syndiqués. Les chefs des mineurs n'osèrent engager une action pour laquelle 107,000 hommes avaient refusé de se prononcer. Sous le prétexte que tous les centres houillers n'avaient pu prendre part au vote, ils ajournèrent encore à huit jours *la terrible échéance de la grève générale.*

Cet atermoiement nouveau causa une véritable fureur parmi les Montcelliens, qui avaient déjà escompté le succès de la « révolution libératrice ». Déjà ils avaient déclaré qu'ils repousseraient toutes les offres de la Compagnie, dont ils dénonçaient l'insolence. Et ils étaient sur le point d'arborer des drapeaux aux fenêtres pour fêter la résistance à outrance et leur centième jour de grève.

La grève échoua, dans ce moment de déception et de fureur, les pertes des mineurs s'élevaient à 100 jours de salaires perdus, soit

à 3,800,000 francs et à 240,000 francs qu'aurait coûté une prime de régularité de 2 0/0 que la Compagnie n'avait naturellement pas eu à payer. Par contre, les concessions obtenues par les grévistes ne s'élevaient en tout qu'à 70,000 francs. On voit quel fut le bénéfice des grévistes !

*
* *

Comme celle de Montceau, la grève de Marseille fut dirigée par les socialistes antiministériels; comme à Montceau, il s'agissait d'ouvriers choisis dans la dernière catégorie des travailleurs et non parmi les ouvriers de luxe tels que les tullistes calaisiens; comme à Montceau la grève suivit des phases violentes et n'eut point pour but le respect de la légalité.

Ce fut là encore une grève antigouvernementale. S'étonnera-t-on, après ces constatations, de trouver parmi les agitateurs et les chefs du mouvement des guesdistes comme M. Autheman et des hommes comme M. Quillici dans lesquels on voulut voir des agents du nationalisme, bien à tort suivant nous.

Une première grève des ouvriers du port avait éclaté à Marseille au mois d'août 1900, en pleine exposition. Le moment, pour les ouvriers, était admirablement choisi. Et de fait la grève avait à peine éclaté que les patrons demandaient aux ouvriers de formuler leurs revendications avec quelque précision. Les ouvriers, tout ahuris de leur triomphe rapide, réfléchirent un instant. Ils n'avaient pas songé à une aussi facile victoire et ils n'avaient pas formulé leurs revendications. Ils le firent. On chicana un instant sur une misérable question de 25 centimes. Mais M. Flaissières jeta dans la balance le poids de sa parole et promit qu'une concession entière ferait une paix durable. Ainsi l'on parle sur la Cannebière, quitte à ne pas se souvenir aussitôt de la parole donnée. Et les patrons, pour assurer une paix durable, concédèrent de payer 6 francs leurs ouvriers pour une journée qui était de neuf heures en hiver et de dix heures à partir du 1er avril.

Quel fut le résultat de cette concession?

Le 1er avril de cette année, les ouvriers se préparaient à déchirer le contrat qu'ils avaient ratifié de leurs signatures et qui portera dans l'histoire le titre pompeux d'*affiche rouge*.

La déclaration de grève fut signifiée avant cette date. Nous allons en dire les raisons :

Les ouvriers avaient obtenu 6 francs. Les nourrices marseillaises qui viennent d'Italie et particulièrement de Toscane (la Toscane étant pour Marseille ce que le Nivernais et le Berry sont pour Paris), les *remplaçantes étrangères* donc avertirent leurs maris, leurs

frères, leurs cousins et leurs autres parents mâles de la bonne aubaine qui se présentait à eux. Dans les plus petites bourgades de Toscane le bruit se répandit qu'on gagnerait 6 francs sur le port de Marseille, alors que les travaux agricoles ne rapportaient que 30 sous là-bas. Les Italiens affluèrent. Et que l'on remarque bien que c'étaient d'excellents ouvriers qui arrivaient en masse, car ces robustes paysans du Nord n'ont rien de la fainéantise des lazzaroni du sud de l'Italie, qu'ils sont au contraire patients, soumis, sobres et travailleurs. On les embaucha souvent de préférence aux anciens dockers, — et surtout aux dockers syndiqués, — dont on redoutait l'arrogance et l'ivrognerie. Et ceux-ci qui gagnaient 25 francs par semaine avec la journée de 5 francs parce qu'ils étaient normalement employés cinq jours, ne gagnèrent plus avec la journée de 6 francs que 18 francs, parce qu'ils ne travaillèrent plus que trois jours par semaine.

La fable de « Bertrand et Raton » était ainsi mise en pratique. Les ouvriers de Marseille avaient tiré les marrons du feu pour d'autres. N'étant pas organisés, non seulement ils n'avaient pas profité des bénéfices de leur victoire, mais ces bénéfices s'étaient retournés contre eux-mêmes. Affolés par le succès de leur première grève, ils ne songèrent qu'à déclarer une seconde grève pour obtenir alors des avantages qu'ils ne laisseraient plus échapper. Il s'agissait de réduire les heures de travail et de réclamer la journée de huit heures.

La grève était d'autant plus facile à décider que les anciens ouvriers du port, fréquemment désœuvrés, ne savaient occuper leur désœuvrement qu'en s'attablant dans les nombreux bars multicolores qui occupent les rez-de-chaussée de tous les immeubles étroits bordant les bassins de Marseille. Venus tous les matins pour être embauchés, ils ne retournaient pas dans leurs misérables taudis et passaient leur journée à boire des alcools et des absinthes. Au milieu de ces cerveaux échauffés l'œuvre des prédicateurs de guerre sociale était facile. Ils firent décréter la grève.

Les grévistes allèrent immédiatement faire part de cette détermination à M. Flaissières, maire socialiste de Marseille. M. Flaissières la blâma ; mais, au lieu d'arrêter le mouvement, que tout le monde pouvait prévoir dès lors devoir être sans issue, il l'encouragea.

*
* *

Les ouvriers des docks sont embauchés par des entrepreneurs de manutention, dont les principaux sont MM. Savon et Estier; mais ces entrepreneurs sont obligés de louer la machinerie à la Compagnie des docks de Marseille, qui est propriétaire des grues,

des *pulsom*, des ascenseurs, des descenderies et des entrepôts. D'autres entrepreneurs louent les machines à la Chambre de commerce, qui a fait installer des hangars et des machines de manutention sur un bassin plus éloigné. Le rôle des entrepreneurs pourrait donc être remplacé par des maîtres portefaix ou simplement par une Société coopérative d'ouvriers qui organiserait le travail à sa guise et n'aurait qu'à emprunter les machines de la Compagnie des docks et de la Chambre de commerce.

Les ouvriers déchargeurs de navires ou *dockers* sont au nombre de plusieurs milliers. Quatre ou cinq mille sont normalement employés, alors qu'ils sont peut-être le double de ce nombre.

A côté des déchargeurs de navires se trouvent les charbonniers, au nombre d'un millier seulement et qui sont payés au même prix que les dockers, bien que leur travail soit beaucoup plus pénible.

Ailleurs, lorsqu'un père de famille désespère de son fils, il lui prédit qu'il finira sur l'échafaud; à Marseille, il lui prédit qu'il finira... charbonnier. La corporation des charbonniers renferme tous les déchets de la société. On y trouve des prêtres, des nobles, des licenciés en droit, des docteurs même. L'un s'appelle ou plutôt est surnommé Paris. C'est le frère d'un gros négociant de Paris. Il est ivre toute la nuit et toute la nuit il chante. Puis, de temps à autre, il disparaît... Il est en villégiature chez son frère; mais bientôt la nostalgie du quai de la Joliette le reprend et il revient chanter et boire. Un autre s'appelle Lyon et ne le cède en rien à Paris, par jalousie provinciale, sans doute.

Une autre partie de la population, qu'on ne s'attendrait guère à voir en grève, puisqu'elle n'est composée que de fainéants, est celle des *nervis* ou *souteneurs*. Ils profitèrent des quelques troubles qu'amène la cessation du travail dans une ville aussi active que Marseille pour provoquer les pires désordres. Ce sont eux qui arrêtèrent les trams et défoncèrent les portes des boutiques, semant la terreur à travers les quartiers tranquilles qu'ils traversèrent. Ce furent ces désordres qui firent croire à la grève générale. Jamais la grève générale de toutes les corporations de Marseille n'a éclaté, quoi qu'en aient dit les journaux mal renseignés.

La grève ne dura pas longtemps. L'armée de réserve des dockers était tellement considérable que nombreux furent les ouvriers qui travaillèrent sur le port, alors que la grève semblait battre son plein. La grève manquait d'organisation, elle était déclarée par deux corporations inorganisées, elle échoua lamentablement, malgré les efforts de certains pour précipiter les événements et lui faire prendre une tournure révolutionnaire. Les protagonistes de la grève générale en furent pour leur frais de propagande. L'arresta-

tion de M. Quillici intimida les chefs du mouvement. L'un d'eux très menacé, M. Autheman, partit subrepticement un beau matin, sans qu'on l'ait revu. C'était un des représentants du parti guesdiste. Il avait déjà à son compte de nombreuses condamnations.

La grève pouvait cependant réussir à un certain moment.

Lorsque les dockers se décidèrent à mettre fin à une grève, dont ils comprenaient enfin l'inutilité, les charbonniers continuèrent à eux seuls la grève. Les dockers pouvaient les soutenir de leurs subsides et leur permettre de conquérir le régime de huit heures. Je sais de source certaine que le bénéfice pouvait être acquis par cette corporation qu'il est presque impossible de renouveler, car peu de gens se soucient de faire cet infernal métier. Les huit heures obtenues par les charbonniers, les dockers les auraient eux-mêmes obtenues à bref délai; or ils n'eurent rien de plus pressé que d'abandonner les charbonniers à leur sort, les forçant ainsi à reprendre le travail, faute d'argent. La cause des uns était la cause des autres. On comprend facilement que le travail repris par les dockers seuls, en l'absence des charbonniers, ne permettait pas aux navires de quitter le port, car il faut en outre des marchandises à transporter, remplir les cales de charbon pour alimenter les machines. Les dockers ne comprirent pas cela. Le manque d'organisation et l'exagération d'un égoïsme étroit furent cause de l'insuccès des uns et des autres.

La grève générale n'éclata pas; mais ce ne fut pas la faute du Comité de la grève générale à Paris, qui envoya affiches, circulaires et brochures pour lancer le mouvement; ce ne fut pas la faute des grévistes, qui parcouraient les rues processionnellement en chantant la *Carmagnole* et l'*Internationale;* ce ne fut surtout pas la faute des meneurs occultes de la grève, qui auraient désiré faire éclater un conflit sanglant, dont ils espéraient rendre responsable le gouvernement.

Il semble donc bien que, de même qu'il y a deux partis de socialistes en présence, un parti ami de l'ordre au pouvoir et un parti d'opposition, il y ait deux sortes de grèves, les grèves pour la défense de la légalité, les grèves dont le but est le désordre et le désir secret d'atteindre le socialisme gouvernemental. D'une part Calais, de l'autre Montceau et Marseille. — Détail à noter : toutes ces grèves ont aussi mal réussi les unes que les autres. Les ouvriers en sont sortis un peu plus pauvres et un peu plus découragés. L'action du socialisme dans les grèves de l'année ne paraît donc pas avoir donné de brillants résultats.

Léon de Seilhac.

A ROME

FOUILLES, DÉCOUVERTES ET MUSÉES [1]

Deuxième partie : LES MUSÉES

Le Magasin archéologique. — Le Musée national ou des Thermes de Dioclétien. — Le Musée étrusque de la Villa du pape Jules.

Mgr Gerbet, dans son beau livre sur Rome chrétienne, écrit cette phrase : « Rome n'a pas seulement des musées. Elle-même est tout entière un incomparable musée. » Sans cesser d'être vrai, combien ce mot qui date d'un demi-siècle, comporterait aujourd'hui d'atténuations, on l'a vu. Mais, du moins, à mesure que Rome perdait de ce caractère, sentait-on la nécessité de multiplier les musées pour conserver et mettre en valeur les richesses que les travaux en cours rendaient à la lumière, ou celles que les fouilles allaient volontairement exhumer, soit à Rome même, soit dans les environs. Les anciens, en effet, déjà combles, n'y suffisaient plus. A vrai dire, les musées dont nous allons entretenir les lecteurs ne sont pas ouverts d'hier, ni même de l'année dernière. Ils datent d'une dizaine d'années. Mais c'est encore la première jeunesse pour des établissements de ce genre. D'ailleurs j'ai pu constater combien l'un des deux, celui de la Villa du pape Jules est encore peu connu et peu fréquenté de la masse des visiteurs, bien que l'écrin soit digne des joyaux qu'il renferme [2]. Quant à l'autre, le musée national, destiné à recevoir des œuvres d'art récemment découvertes, l'une de ses originalités est de se modifier ou plutôt de s'enrichir sans cesse. On peut dire sans aucune exagération que le musée national, en 1901, est tout autre que n'était le même musée lors de son inauguration, vers la fin de 1890, si mes souvenirs sont exacts. Et son développement est loin d'être terminé.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1901.

[2] Je me place pour l'instant uniquement au point de vue artistique. Sous le rapport scientifique, nous verrons plus loin les réserves graves qu'il convient de faire à propos de cette collection.

I

Disons d'abord quelques mots d'un petit musée, beaucoup plus modeste, qui ne se distingue ni par le nombre, ni par la valeur des œuvres d'art, et qui pourtant est appelé, je crois, à rendre d'utiles services, si du moins les intéressés connaissent son existence et veulent bien en tirer parti. Il s'agit du *Magasin archéologique*, enfoui dans la verdure du jardin botanique, sous les grands arbres des premières pentes du Cœlius.

Ce local reçoit des objets récemment trouvés et qui, pour la plupart, sont destinés à prendre place, suivant leur nature, dans d'autres musées. Il y a donc là un contingent qui change et dont le mérite peut être très inégal. Mais par quoi le *Magasin archéologique* se recommande, c'est par le classement intelligent des objets exposés.

Une première salle est consacrée aux matériaux de construction et à la décoration dans la Rome antique. Successivement des vitrines particulières permettent d'étudier l'art de la terre cuite, surtout au point de vue de l'ornementation architecturale, l'art des marbriers, celui enfin du stucateur. Une riche collection de marbres divers, cipolin rouge, violet, noir, jaune et vert antique, brèche dorée ou polychrome, albâtre transparent, granit blanc et noir, charment l'œil tout en l'exerçant à reconnaître sûrement la nature de chacune de ces pierres, si fréquemment employées en colonne ou en revêtements dans les monuments anciens. Ils fournissent aussi aux archéologues des éléments de comparaison. Un groupe d'inscriptions doliaires, c'est-à-dire sur vases en terre cuite, permet de compléter les notions nécessaires à l'étude des objets de cette classe. On voit tout le profit qu'architectes, ornemanistes et archéologues peuvent recueillir d'une semblable collection. La deuxième salle contient surtout des fragments de sculpture. Dans la troisième sont les curieuses et très anciennes tombes de l'Esquilin, sarcophages en terre cuite, très simples, aux couvercles de diverses formes, plats, cylindriques, en dos d'âne, avec leur mobilier funéraire. Ce sont des monuments très connus et d'un haut intérêt archéologique. La IVe salle, aussi bien conçue que la première au point de vue documentaire, est réservée aux monuments écrits ou sculptés de l'époque républicaine. Les inscriptions, sur péperin et sur travertin, proviennent pour la plupart de tombeaux. Il en est de même des sculptures, auxquelles il faut joindre une multitude d'ex-voto, masques, têtes estampées, animaux, etc., ainsi que des fragments d'ornementation architecturale. On peut

donc apprendre dans cette salle à discerner les signes distinctifs des monuments antérieurs à l'Empire. Des sculptures de l'époque impériale sont précisément réunies dans la salle suivante. Ajoutons qu'au mur de la salle IV sont apposés deux fragments du plan antique de Rome avec un exemplaire de la reconstitution d'ensemble qu'en a faite M. Lanciani. Quiconque n'aurait vu que ces deux exemples ne saurait hésiter sur la nature et la valeur probable de fragments similaires, si jamais le hasard lui en faisait rencontrer. La VIe salle est consacrée aux aqueducs et aux fontaines. On y est frappé de l'ingénieuse variété que les Romains savaient déployer en un genre spécial mais si important dans leur ville : Silènes, Amours, têtes d'animaux, proue de navire (provenant du *Stagnum Neronis*) et dix autres motifs diversement combinés sont de véritables réserves d'art décoratif où de simples entrepreneurs de travaux pourraient puiser d'heureuses inspirations. Et de même que pour les terres cuites, un certain nombre de tuyaux en plomb ou en bronze, pourvues d'inscriptions, permettent de s'exercer à reconnaître et à lire ces indications précieuses pour fixer la date et l'histoire d'un monument.

Il est aisé de se rendre compte, par cet aperçu sommaire, combien un classement méthodique donne de valeur à des objets pour la plupart sans grande importance archéologique, et qui, pris isolément, perdraient la plus grande partie de leur signification.

Le *Magasin archéologique* constitue donc moins un musée d'œuvres d'art qu'un musée d'étude, attrayant dans sa simplicité, où l'on s'instruit sans effort, et dont l'ordonnance satisfait l'esprit. Il serait heureusement complété par l'ouverture de nouvelles séries, et plus il sera complet, plus de services il sera appelé à rendre dans un pays où pas un jour, pour ainsi dire, ne se passe sans amener quelque découverte archéologique. Utile à tous ceux qui ont le désir de s'instruire en ces matières, le *Magasin archéologique* devrait l'être non seulement aux étudiants, mais encore et surtout aux propriétaires intelligents qui sont exposés à l'heureuse chance de faire de pareilles trouvailles sur leurs propres terres. Les instituteurs aussi, et les curés de campagne, en lui consacrant à l'occasion une visite sérieuse, acquerraient rapidement des notions qui, en leur facilitant l'intelligence des objets trouvés dans leur voisinage, les mettraient à même de rendre à la science de réels services. Il serait à désirer que de petits musées de ce genre, appropriés à chaque région, fussent adjoints chez nous, soit aux musées municipaux, soit aux facultés des lettres, ainsi qu'aux écoles normales primaires et aux grands séminaires. Et puisque

l'architecture religieuse et les arts qui s'y rattachent tiennent la plus grande place dans notre pays, rien ne forcerait à se limiter à l'antiquité [1].

II

Comment rêver asile d'art plus délicieux que l'ancien couvent de Chartreux, taillé lui-même par Michel-Ange dans les thermes de Dioclétien, et qui abrite maintenant les collections du musée national romain? Parmi les ruines de Rome, celles des thermes de Dioclétien sont au nombre des plus vastes et des plus grandioses, des plus pittoresques aussi. Comme le théâtre de Marcellus, elles sont restées à peu près, et sauf des démolitions entraînées par l'aménagement de la ville moderne, à peu près ce que les ont faites quinze siècles d'abandon. Cette ruine s'est conservée par la puissance de sa masse. Toute une population, presque une ville, s'y est logée. De la grande salle du milieu, Pie IV, avec Michel-Ange pour architecte, a fait la belle église de Sainte-Marie des Anges, malheureusement remaniée à une époque postérieure, tandis qu'il créait à côté l'immense couvent des Chartreux. Un peu plus loin, c'est l'église Saint-Bernard. Ailleurs, c'était l'église Saint-Cyriaque, démolie pour la construction du ministère des finances actuel. Dans le voisin lycée de filles, une rotonde à cou-

[1] Il arrive souvent que, soit dans les travaux de voirie, soit dans les réparations de monuments publics, de nombreux fragments sont détruits, ou viennent, sans profit pour la plupart des visiteurs, car leur provenance, le plus souvent, n'est pas même indiquée, encombrer les vestibules et les cours des musées de province. Beaucoup de ces débris, classés, datés, rapprochés, pourraient, choisis avec soin, prendre une assez grande valeur d'enseignement. De plus, ils ne coûteraient, la plupart du temps, que la peine de les recueillir. Plus d'un musée de province, très riche en antiquités locales, n'aurait qu'à puiser dans ses vitrines pour constituer des séries qui se compléteraient peu à peu. Mais il est malheureusement trop rare que l'on se soit placé à ce point de vue d'instruction pratique. Parmi les musées de province qui ont tenté quelque chose d'analogue à ce que nous souhaitons, on peut citer celui de Saint-Quentin, où une salle très intéressante est réservée aux antiquités du Vermandois. Le caractère élémentaire des notices qui accompagnent certaines classes d'objets peut faire sourire quelques demi-savants. Elles répondent à une partie de mon desideratum. A une partie seulement, comme on a pu le voir d'après ce qui a été dit du *Magasin archéologique* de Rome. Mais c'est un bon exemple, et c'est un commencement. Il suffirait d'aller un peu plus hardiment dans cette voie pour obtenir d'excellents résultats. On ne peut que savoir gré à l'éminent conservateur du musée Lécuyer, de n'avoir pas voulu faire étalage, en pareille circonstance, de sa science très étendue et très profonde. C'est la sûreté de l'information, non l'abondance des détails spéciaux, qui fait toute la valeur de semblables indications.

pole subsiste encore en partie. Et puis, un peu partout, des industriels se sont établis. Ici, un marchand de vins en gros s'est emparé d'une vaste salle où il aligne ses tonneaux. Un marchand de bois a fait d'une autre un chantier. Là, c'est un maréchal-ferrant. A côté un café, puis une *trattoria* qui annoncerait sans mentir : Salon pour noces de trois cents couverts. Encore les patrons s'y sont-ils bâti une confortable demeure en bois verni, avec un premier étage. Cette maison improvisée, qui ne dépasse pas la moitié de la hauteur de la voûte, semble perdue dans l'immensité de la salle comme un chalet suisse, article d'étrennes. Ailleurs encore, dans une pièce haute, un sculpteur a érigé son atelier et tout un logement coquet et moderne. On y grimpe par une rampe tout embaumée de clématites. Sans parler de la place *Dei cinquecento*, prise sur l'espace qu'occupaient les ruines, ni de tout ce que j'oublie, ni de tout ce qu'on ne voit pas! Une tradition veut que ces thermes, les plus grands de Rome, aient été bâtis par des chrétiens condamnés à mort par Dioclétien et son collègue Domitien. Pour cette raison y aurait été consacrée, dès le cinquième siècle, l'église de Saint-Cyriaque, récemment disparue.

Quant au couvent des Chartreux, il couvrait à lui seul un espace considérable, puisque l'immense cloître, avec les bâtiments qui l'entourent, n'en est qu'une partie. Une autre est occupée, à l'exception de quatorze salles consacrées encore au musée et qui donnent sur un second cloître, par l'Institut Marguerite de Savoie, pour les aveugles. L'entrée du musée s'ouvre en pleine muraille antique. Le cloître ne compte pas moins de 324 mètres de tour, avec 100 arcades, soutenues par 100 colonnes de travertin. L'ordonnance en est fort simple, mais les proportions sont belles et harmonieuses et ne démentent pas la tradition qui veut que Michel-Ange en soit l'auteur. Une autre tradition, mais erronée, celle-là, prétend que les gigantesques cyprès placés à côté de la fontaine centrale aient été plantés de sa main. Ils ne datent réellement que de 1695, année où fut érigée cette fontaine, sans doute à la place du puits traditionnel. Il y en avait quatre. Deux d'entre eux ont été jetés bas par un terrible ouragan, le 8 juillet 1888. On les a remplacés. Combien d'années ne faudra-t-il pas aux nouveaux venus pour prendre l'aspect vénérable et tourmenté de leurs vieux compagnons? Il est charmant, ce jardin qu'entoure le cloître : charmant par ses gazons parsemés de fleurettes rustiques, par ses buissons de roses où bourdonnent les abeilles dans la bonne chaleur parfumée, par ses buis taillés et odorants, d'où émergent comme d'autant de piédestaux, autour de la fontaine, sept têtes colossales d'animaux, bœufs, chevaux, éléphants et

rhinocéros, qui proviennent du forum de Trajan, et de la gueule desquels l'eau jadis s'échappait en gerbe. Tout à l'entour du jardin, au long des allées, et, de ci de-là, dans les massifs et les pelouses, sont disposés des objets qui redoutent peu les intempéries; des moulins, dont l'un fort grand et parfaitement complet, de ces amphores en terre cuite où les marchands d'huile, de vin ou de blé, conservaient leurs denrées; elles proviennent de boutiques situées sur les bords du Tibre; puis toute une rangée de cippes qui servaient de bornes à des propriétés également près du fleuve; enfin des sarcophages, des fragments de statues et d'architecture. Mais ce qui est plus charmant encore que le cloître et son jardin, du moins plus recueilli, plus intime, ce sont les petits appartements des Pères, dont chacun est devenu comme un sanctuaire d'art et de science. Ils s'ouvrent du côté du cloître opposé à l'entrée de celui-ci et sont au nombre de six. Chacun, bien entendu, n'était destiné qu'à un seul religieux. Il se composait, au rez-de-chaussée surélevé de quelques marches, de trois pièces et d'une galerie ou loggia, ouvrant sur le jardinet cultivé par le moine, et d'autant de pièces à l'étage. Par une fenêtre, donnant sur le cloître d'un côté et le vestibule de l'autre, on passait au religieux sa nourriture. Le même vestibule communique avec une petite galerie ouverte, préau minuscule, d'une architecture gracieuse, de la même largeur que le jardinet; au fond de celui-ci, encore tout embaumé par les arbustes à fleurs et les rosiers qu'y plantèrent les religieux, murmure une fontaine où le moine puisait son eau. Chaque logement n'atteignant pas jusqu'au fond, tous les jardinets communiquaient entre eux par l'étroit intervalle laissé libre entre le mur et la construction. Un goût parfait a présidé à l'aménagement de ces petites pièces isolées. On peut y jouir pleinement et avec toute la fixité d'attention désirable, des œuvres d'art, pour la plupart excellentes, qui y sont disposées. On n'a pas tiré moins bon parti de la galerie, où l'on a le plus souvent placé des sarcophages, païens ou chrétiens, dont la forme trouvait là un cadre tout préparé, et de la loggia, décorée de bustes, de têtes d'animaux, d'urnes, etc. C'est un plaisir exquis que de s'attarder successivement en chacune de ces retraites, si proches et pourtant si isolées l'une de l'autre, un plaisir qui rappelle celui que l'on éprouve au couvent de Saint-Marc, à Florence, à se pénétrer, en chaque cellule, à son tour, des fresques graves du tendre Frà Angelico. Si ces lieux ne sont plus l'asile de la prière et de la haute méditation des choses éternelles, du moins n'ont-ils pas été profanés. L'âme, sous l'impression des souvenirs de piété et de renoncement qu'ils évoquent, instinctivement, se recueille, prête à répondre à l'appel silencieux de la Beauté.

Entre tous les musées de Rome, celui-ci est vraiment privilégié. Tout y parle à l'intelligence et au goût. Tout y captive. Il est multiple et il est un. Multiple par la variété des œuvres qui y sont exposées, un parce que tous ces objets réunis forment un tableau presque complet de ce que fut l'art dans la Rome impériale, aux meilleures époques, avec une part honorable faite aux originaux grecs qui en étaient le plus pur ornement. Le nombre des sculptures n'y est pas, comme en tels autres musées de Rome, presque infini, mais les chefs-d'œuvre y sont dans une proportion inusitée. L'architecture y fait surtout figure par les admirables fragments de ce qui fut, sans nul doute, l'un des plus beaux monuments de la Rome d'Auguste, l'Autel de la Paix. On ne compterait pas, je crois, plus d'une vingtaine de mosaïques, mais toutes sont intéressantes et quelques-unes excellentes. Les peintures sont des meilleures et des plus curieuses que nous ait laissées l'antiquité. L'orfèvrerie, les menus objets, sont tous significatifs. Enfin, parmi les inscriptions, plusieurs sont des monuments de la première valeur pour l'histoire proprement dite ou pour l'histoire religieuse de Rome.

Passons donc une rapide revue des œuvres qui méritent le plus de retenir le visiteur[1]. Entre tant de richesses nous n'avons que l'embarras du choix, et c'en est un fort réel. Des nombreuses sculptures exposées dans le cloître, et dont beaucoup mériteraient de nous arrêter, celle qui frappe le plus est la belle statue de Junon, sans tête, du même type que la Hêra Barberini, au Vatican. On en connaît un assez grand nombre de répliques, les unes plus sévères et se rapprochant sans doute davantage d'un original du temps de Phidias, les autres plus gracieuses, suivant le goût des époques postérieures. Celle-ci, peut-être du temps des Antonins, se rattache au deuxième groupe. Les plis de l'étoffe, dans le genre des draperies dites *mouillées*, sont traités avec une rare habileté. La légèreté, la transparence, en sont inimitables. On serait presque tenté de reprocher à l'artiste de trop sacrifier à une élégance recherchée dans la représentation de la plus austère des déesses.

[1] Je tiens à exprimer ma reconnaissance à la direction générale des Beaux-arts et des Antiquités pour les facilités qui m'ont été libéralement accordées, en particulier, l'autorisation de photographier. Que M. le professeur Pasqui, conservateur aux musées des Thermes et Papa Julio, me permette de lui témoigner toute ma gratitude en souvenir du temps et des explications qu'il m'a prodigués avec une bonne grâce si active.

Le livret, dû à MM. L. Mariani et D. Vaglieri, nous a constamment servi de guide dans la partie de cet article qui concerne le Musée national. Ce livret ne se borne pas à une simple désignation des objets exposés. Il contient beaucoup d'informations précieuses, et même des pages de haute vulgarisation, en particulier sur les *Frères Arvales* et les *Jeux Séculaires*.

Il y a un peu de tous les genres, en fait de sculpture, dans les petits appartements. Les personnes qui ont visité les ruines d'Ostie il y a quelques années, retrouveront ici le fameux autel qui était autrefois dans le petit château des Della Rovere. Par ses dimensions, cet autel est déjà une pièce rare. Il l'est encore plus par le mérite des bas-reliefs et des ornements qui le décorent, ainsi que par le sujet de ces bas-reliefs. L'artiste y a rapproché les divinités de la famille des Jules et la plus populaire des légendes qui se rattachent à la fondation de Rome. Vénus, Mars, l'Amour, ont, en effet, les honneurs de trois des côtés de l'autel, tandis que le quatrième retrace l'histoire de Romulus et de Rémus allaités par la louve au milieu des rochers qui figurent le Palatin. Le Tibre les contemple, tandis que deux bergers s'arrêtent, saisis d'étonnement à la vue de ce spectacle inouï. On hésite sur la date probable de cette œuvre d'art. Comme à MM. Mariani et Vaglieri, il me semble y reconnaître tous les caractères de la sculpture à l'époque d'Hadrien.

Le superbe buste de Vespasien que l'on admire à côté de l'autel est d'une beauté toute césarienne, mais nullement idéalisée et conventionnelle. Le front, large et intelligent, est sillonné de rides harmonieuses et puissantes, les yeux sont légèrement enfoncés, les ailes du nez ouvertes, la bouche, assez souriante malgré ses lèvres minces, est fière et fine. L'expression, en somme, est volontaire et soucieuse. On est frappé de la ressemblance de ce buste avec la figure du prince Jérôme Napoléon dans ses dernières années.

Le petit satyre jouant de la flûte est également un excellent morceau. Ce corps gracieux, souple, tout juvénile, constitue une des meilleures répliques qui existent d'un type très répandu.

Il nous faut n'indiquer qu'en passant cette merveilleuse collection de fragments de petits bas-reliefs dont quelques-uns sont du style grec le plus pur et dont plusieurs relèvent presque de l'art du graveur en pierres fines.

Jetons aussi un regard sur la belle mosaïque de l'Aventin, à l'extrémité de la troisième aile du cloître. La couleur en est fondue, l'exécution soignée, les détails amusants au possible. Elle représente l'inondation du Nil. Des pygmées, surpris, fuient comme ils peuvent vers une grande habitation rustique ombragée de palmiers, tandis que de gros animaux, crocodiles et hippopotames, s'ébattent avec joie parmi les eaux envahissantes. A gauche est une grande construction, comme une sorte de Colisée, avec des tours qui rappellent les tours sarrasines de l'amphithéâtre d'Arles. Et puis, çà et là, de grandes tiges de lotus en fleur semblent se balancer mollement. Dans le cadre, orné de dessins géométriques

d'une grande précision, des compartiments sont ménagés, avec des oiseaux aquatiques et des masques d'un travail extrêmement fin.

Et comment ne pas saluer encore un cippe modeste qui porte cette simple inscription : MINICIÆ MARCELLÆ C. M. FUNDANI F. C'est que cette Minicia Marcella, nous la connaissons bien. Elle avait à peine quatorze ans, et déjà elle était fiancée. Le jour des noces était fixé quand la mort brutale vint l'enlever. Pline le Jeune[1] célèbre ses vertus aimables et sa précoce sagesse en une longue lettre, d'une effusion sincère et touchante : « Je t'écris le cœur rempli de tristesse. La plus jeune fille de notre ami Fundanus vient de mourir. Je n'ai jamais vu enfant plus enjouée, plus aimable, plus digne de vivre longtemps, plus digne de vivre toujours... »

Arrivons aux œuvres capitales. Les dix ou douze statues groupées dans les trois petites salles du rez-de-chaussée, avec un certain nombre de bustes remarquables, suffiraient à honorer n'importe quel musée. Le *Bacchus à la peau de panthère* est une excellente copie d'un original en bronze de cette école polyclétéenne à laquelle on doit, entre autres œuvres, la série bien connue des jolis bronzes du musée de Naples. Le motif le plus vulgarisé de cette série par les reproductions modernes est le *Bacchus écoutant*, plus connu sous le nom de *Narcisse guettant la nymphe Echo*. Telle est aussi la charmante figure en bronze argenté, tout récemment entrée dans le même musée. Le *Bacchus* du Musée national et les statues similaires n'en diffèrent, en somme, que par la matière et la taille. Elles sont caractérisées par la grâce un peu amollie des formes masculines, qui exprime le caractère efféminé de certaines divinités.

D'un sentiment tout opposé sont l'*Apollon*, légèrement archaïque, et l'*Athêna* du salon voisin. L'un et l'autre, bien que dérivant d'écoles différentes, sont d'un art austère. Le premier, par la forme de la tête, l'arrangement des cheveux, la franchise des plans, la carrure des épaules, rappelle les œuvres que l'on attribue à la jeunesse de Phidias. Un archéologue allemand a même cru pouvoir le rattacher au groupe exécuté par le grand sculpteur et consacré à Delphes par les Athéniens en mémoire de la bataille de Marathon, et qui figurait Apollon entouré de héros couronnant Miltiade. L'*Athêna* est de l'école dorique et appartient au cinquième siècle. On l'a justement rapprochée des figures du fronton d'Olympie, et peut-être est-ce un original grec. Ces deux statues ont été trouvées dans le Tibre, lors des derniers travaux, comme quantité d'œuvres d'art et d'objets de ce musée. La vase du

[1] Pline, V, 46.

fleuve les a généralement mieux protégés qu'on n'aurait pu croire. L'épiderme de l'*Apollon* a cependant beaucoup souffert par places.

L'infiniment gracieuse statue de *Vénus* ou de *Charis* drapée et l'*Athèna* qui lui fait pendant marquent tout le contraste qui existe entre la sévérité de l'art dorique et la recherche de l'art alexandrin. Mais ici cette recherche n'a rien d'excessif. Toute cette figure n'est que vie, jeunesse et fraîcheur, on ne se lasse pas de la contempler.

Au rez-de-chaussée encore, entre plusieurs têtes et bustes de valeur, parmi lesquels des originaux grecs, est l'intéressante série des bustes de vestales trouvés au Forum, dans la maison de ces prêtresses. Leur coiffure, le voile qui leur couvre la tête, accentuent l'expression de gravité empreinte sur leurs traits et frappante surtout dans le plus grand buste, qui est aussi le meilleur, et représente une grande vestale. Femme de tête assurément, et capable de maintenir une exacte discipline dans le petit troupeau aristocratique et en partie juvénile, pas toujours, sans doute, enclin à la sévérité, dont elle avait la garde. Ces bustes, jadis, avaient été laissés dans la maison des vestales. On a eu sans doute de bonnes raisons pour leur donner l'abri d'un musée, mais il faut reconnaître qu'à leur place primitive ils parlaient autrement à l'imagination.

Montons au premier étage. Nous y trouverons encore une très belle statue de marbre, œuvre grecque, soit originale, soit copiée d'un bronze. Elle provient de la villa de Néron, à Subiaco. Il n'est pas facile d'en expliquer l'attitude. Est-ce un jeune homme courant et tombant, un archer bandant son arc, un discobole, ou une demi-douzaine d'autres choses que l'on a proposées? *Grammatici certant*. Pour ma part, j'y verrais volontiers un adolescent tombant blessé d'une flèche ou foudroyé, peut-être un Niobide. Quoi qu'il en soit, et malgré cette incertitude due à l'absence de la tête, d'un bras et d'un avant-bras, l'œuvre est aisée, souple, vigoureuse. C'est un charmant corps d'éphèbe.

L'une des grandes curiosités du musée, ce sont les deux statues de bronze trouvées dans les fondations du théâtre national. La conservation en est merveilleuse. Toutes deux sont d'époque hellénistique. L'une est sans doute l'image héroïsée de quelque prince successeur d'Alexandre, faite d'après le type d'une statue du conquérant exécutée par Lysippe. Sur le ventre et sur une cuisse sont gravées des lettres qui marquent le poids du bronze ou quelque indication de ce genre. La seconde, meilleure encore, est plus curieuse aussi. C'est un pugilliste au repos, ou plutôt assis, épuisé après la victoire ou la défaite, traité avec le plus extrême réalisme. La tête, petite en proportion du corps, pourrait bien passer pour

un portrait si elle n'offrait quelque analogie avec les statues du type hellénistique de l'Hercule Farnèse. Elle est d'un caractère barbare assez accentué toutefois. Tête de brute sur un corps de colosse. Le nez est gonflé, les oreilles tuméfiées, le corps porte des cicatrices ou des blessures encore vives d'où coulent des gouttes de sang. Les mains sont garnies des lanières de cuir dont on les armait pour le pugilat. On a supposé que ce pouvait être l'athlète Thébain Clitomaque qui, en l'an 200, vainquit à Olympie l'Egyptien Aristonicus et à qui, durant son repos, la Grèce fit une ovation patriotique. Il est probable en tout cas que la statue faisait partie d'un groupe. Reposons-nous, nous aussi, de cette œuvre puissante et singulière, en nous absorbant dans la contemplation d'une adorable tête de très jeune fille endormie. On a nommé Ariadne, par suite d'analogies remarquées avec la célèbre statue du Vatican. Que ce soit elle ou une autre, n'importe. Les lèvres entr'ouvertes semblent respirer. Le cou se gonfle doucement. C'est le sommeil paisible et sans rêves de l'innocence. Jamais peut-être le marbre n'a donné à ce point l'illusion de la vie. On a peine à s'en détacher, et l'on y revient toujours. Le nez est, par malheur, horriblement mutilé. Encore y a-t-il des enthousiastes pour trouver en cette blessure une grâce de plus! L'original de la statue devait remonter au quatrième siècle avant Jésus-Christ. En regard de cette captivante merveille, il faut avouer que le buste de Sappho, bien que d'un art au moins égal, nous laisse un peu froids.

Ne quittons pas la sculpture sans mentionner aussi l'*Hermaphrodite*, la meilleure statue de ce type que l'on possède.

Huit salles sont occupées en grande partie par les stucs et les peintures de la villa trouvée sur les bords du Tibre, à l'extrémité du jardin de la Farnésine. Indépendamment de la valeur artistique qui en est grande, cet ensemble nous fait parfaitement connaître ce qu'était, à Rome même, la décoration d'une riche villa au premier siècle de notre ère. On voit, en outre, dans la première salle, sept urnes funéraires en marbre richement sculpté, trouvées dans un tombeau tout proche de la même villa et qui était celui de la famille de Platorini. Plusieurs bustes en faisaient partie, parmi lesquels une jolie tête de jeune fille, presque une enfant, qui est peut-être le portrait de cette Minitia Polla dont les os reposent encore dans l'une des urnes. Avec la même salle commence la série des stucs qui ornaient la porte d'une des pièces de la villa. Ces stucs sont d'une grande finesse et traités, en même temps, avec une largesse de touche sensible surtout dans les personnages. Ce sont des pages entières d'une exécution rapide et sûre et d'une inspiration fantaisiste. Malgré les différences de technique, ce

genre exige à peu près les mêmes qualités que la fresque, décision, franchise, rapidité, et avant tout, le sens de la décoration. Tout cela se trouve réuni dans les stucs de la Farnésine. La fraîcheur, la délicatesse d'un modelé à peine en relief, d'où résulte un clair-obscur discret et harmonieux, charment l'œil sans le fatiguer. La souplesse est un point commun entre cet art et celui de la terre cuite. Cela n'a pas, naturellement, le définitif de l'œuvre taillée dans le marbre. La matière est fragile et on la sent telle. C'est un charme d'un genre spécial et subtil. La recherche du pittoresque en est aussi l'une des conditions; il ne fait pas défaut, au contraire, dans les stucs de la Farnésine. Les sujets sont des plus variés, les détails innombrables et piquants; la composition n'a aucune raideur, aucune symétrie apparente; la fantaisie la plus hardie préside à l'aménagement des personnages, des architectures et des paysages. Ici, ce sont des figures purement décoratives, comme ces Victoires se faisant vis-à-vis, avec le geste connu de verser une libation; une autre, de grande allure, portant entre les deux mains un casque qu'elle contemple; des Chimères, des Amours, d'autres petites Victoires, ingénieusement agencés entre les plus gracieux enroulements. Puis, au milieu de colonnes et d'arbres sacrés ornés de bandelettes, de chapelles, de portes, ce sont des scènes de sacrifice à Priape ou à quelque autre divinité; des prêtresses, nobles comme des caryatides et traitées avec verve cependant, puisant de l'eau dans des fontaines, portant, d'un beau geste classique, sur leur tête ou dans leurs mains, des corbeilles remplies de fleurs ou de gâteaux, ou les bandelettes sacrées. Puis ce sont des scènes de genre, des pêcheurs à la ligne, des personnages cueillant des fruits, d'autres passant sur un pont haut et léger, le tout au milieu de paysages aériens et fantastiques dans le goût pompéien. En la plupart de ces scènes les figures sont très petites. Une autre série en offre de plus grandes et, alors, la composition plus serrée se rapproche de celle du bas-relief, tout en gardant plus de liberté. Les sujets sont mythologiques : histoire de Phaéton, grandes divinités, Jupiter, Cérès, Mercure; ou religieux : un sacrifice dionysiaque, une scène d'initiation. Chacun de ces tableautins ou, si l'on veut, chacune de ces pochades, se déroule en des compartiments irréguliers, cernés de postes et d'oves, en creux ou en relief, d'un faire large, souple et gras.

Les peintures qui proviennent de plusieurs chambres de la même villa, ne sont pas moins intéressantes. Celles qui sont exposées dans la salle VII présentent un mélange de styles évidemment voulu. On peut distinguer tout d'abord un style libre et naturel dans la scène où Leucothée, nourrice de Bacchus, tenant l'enfant sur ses

genoux, orne de pampres la tête de celui-ci, tandis qne Semélé, son père, observe avec complaisance cet aimable groupe. Or cette scène, traitée dans un sentiment presque moderne, est encadrée entre des figures dessinées d'un simple trait, hardi et très pur, dans le goût des vases funéraires attiques à couverte blanche, appelés lécythes, qui ne furent en vogue, malgré leur mérite supérieur, qu'à Athènes et pendant un temps assez court, au cinquième siècle. On peut en voir au Louvre de charmants spécimens. Ailleurs la décoration s'inspire du style égyptien, à la mode au premier siècle de l'Empire. Les autres peintures exposées dans cette salle offrent le même caractère d'imitation. Il en est de même de celles de la salle IX, mais ici l'inspiration est différente. On remarque avec curiosité des figurines dans le genre des statuettes de Tanagra, traitées en motifs décoratifs. Les scènes qu'elles encadrent sont d'un érotisme relativement discret. Elles portent la signature de l'artiste : *Seleucos epoiei.* En somme, tout cela se retrouve à peu près à Pompéi. Voici, au contraire, une série plus originale et des plus attrayantes; attrayante et par la facture qui est très bonne et par le piquant des sujets. Au point de vue technique, elles sont à fond noir, relèvent de la deuxième époque pompéienne et se rapprochent de la troisième dite *des candélabres*. Des éléments décoratifs encadrent de petites scènes de genre reliées entre elles par un fil assez ténu. Au premier moment, on croirait avoir affaire à l'illustration de quelque conte populaire, mais tout bien examiné, il y a là une juxtaposition d'anecdotes plutôt qu'une histoire continue. Invariablement, des malandrins commettent quelque méfait et comparaissent ensuite devant un brave juge à l'air paterne, mais sans sans doute d'esprit fin, comme on peut le conjecturer des délits qu'on lui soumet. En voici quelques exemples : un berger cherche à faire entrer dans une barque une chèvre pour la voler, tandis qu'un autre profite de l'occasion pour lui dérober la sienne. Dans le compartiment suivant, tous deux s'accusent mutuellement devant le juge. Puis des malfaiteurs sont amenés, les mains liées, tandis que des femmes se livrent à on ne sait quelle besogne dans une cuisine. On revoit ces mêmes femmes tentant par toutes sortes de démonstrations d'attendrir le juge. Un petit Cupidon qui vole au-dessus de la scène, indique à n'en pas douter que l'amour est cause de tout le mal. Une autre scène rappelle le jugement de Salomon. Et ainsi de suite. Il en est une que l'on ne saurait décrire et qui remet en mémoire certaine sorte d'épreuve qui s'est, je crois, conservée fort longtemps dans nos mœurs judiciaires. Tout cela est plein de verve et d'humour. On a proposé d'y voir une série d'anecdotes judiciaires très connues dans l'antiquité et se rappor-

tant au fameux roi d'Egypte, Bocchoris. Ce procès avait laissé une grande réputation d'ingéniosité dans les jugements et d'habileté à découvrir les coupables. *Un jugement de Bocchoris* était passé en proverbe. Cette interprétation cadrerait assez bien avec *l'Egyptomanie* du temps.

Les dernières peintures dont il nous reste à parler sont malheureusement très endommagées. Et cela est d'autant plus regrettable qu'elles offrent un intérêt très particulier. C'est, hélas! le sort de beaucoup de ces œuvres fragiles et charmantes qui, après avoir dormi d'un sommeil conservateur pendant de longs siècles, revoient brusquement le jour. Eblouissantes de fraîcheur au premier moment, elles ne peuvent supporter l'éclat de la lumière ni la vivacité de l'air. En peu de temps, elles pâlissent et s'effacent, apparitions saisissantes et éphémères, comme l'image merveilleusement intense et presque instantanément évanouie d'un cliché photographique trop longtemps posé! Ces peintures appartenaient à un columbarium situé non loin de la Porte Majeure, près du tombeau des esclaves et affranchis des Statilii. Elles présentent une suite de scènes historiques se rapportant aux origines romaines depuis la fondation de Lavinium par Enée jusqu'à celle de Rome par Romulus. On possède quatorze épisodes. Il en manque deux : le premier, qui était sans doute le débarquement d'Énée en Italie, et le dernier, où l'on voyait probablement la fondation de Rome. Lavinium s'élève. Deux tours sont déjà achevées, cinq ouvriers travaillent à la construction dans des attitudes variées; puis viennent des combats entre Latins et Rutules, les premiers armés de toutes pièces, les seconds nus, avec un bouclier triangulaire. Turnus est tué, Enée couronné par la Victoire. Suivent d'autres combats où Enée apparaît encore, la fuite des Rutules, la conclusion de la paix. On voit alors la fondation d'Albe-la-Longue. Malgré un peu de raideur chez les personnages, cette composition est remarquable par la variété des attitudes et le mouvement. Ascagne cède Lavinium à sa mère; il s'entretient avec une nymphe. Rhéa Silvia devient vestale, mais Mars la surprend. Le roi Amulius, assis sur un trône, condamne la vestale infidèle à ses vœux. L'épisode suivant est presque effacé. On croit qu'il représentait le supplice de Rhéa Silvia. Enfin, on voit Romulus et Rémus exposés sur le Tibre, puis devenus grands et vivant parmi les bergers. Quelques personnages sont pleins de vie et d'expression. Telle cette vieille femme, dans le onzième épisode, d'un caractère ethnique très marqué, au regard extraordinairement pénétrant; tel encore un berger de la dernière scène et les ouvriers au travail des numéros I et VII. La mythologie, sauf dans l'épisode de Mars et Rhéa, est

exclue. L'artiste a pris les faits historiquement. Les auteurs du livret supposent ingénieusement qu'il a dû s'inspirer de ces tableaux que l'on portait dans les triomphes et qui représentaient toute la suite d'une expédition victorieuse. C'est donc à une chronique en images que nous avons affaire. Le sujet de chaque scène était écrit à l'encre noire, mais ces indications sont à peine visibles à présent.

Le musée n'est pas moins riche en textes épigraphiques. Il en possède en particulier deux qui sont au nombre des plus importants et des plus célèbres qui existent. Nous voulons parler des actes des Frères Arvales et du compte-rendu des jeux séculaires célébrés sous Auguste l'an 17 avant Jésus-Christ. Nous n'entrerons pas dans l'analyse de ces textes précieux qui ont été très souvent étudiés, surtout le premier, dont la découverte remonte en partie au siècle dernier. On le trouva au lieu même où s'étendait jadis le bois sacré des Frères Arvales. Qu'il nous suffise de rappeler que grâce à cette longue inscription nous connaissons bien l'une des grandes institutions religieuses de l'ancienne Rome. En outre, la philologie a trouvé de quoi largement s'exercer avec le vieux chant, qu'au dire d'Horace, les prêtres qui le répétaient ne comprenaient déjà plus de son temps. Le second est connu depuis moins d'années. Il n'a été retrouvé qu'en 1891. Il contient le programme détaillé de ces fêtes qui duraient dix-huit jours avec seulement un repos de vingt-quatre heures et auxquelles on convoquait le peuple comme à un spectacle « que personne n'a jamais vu et que personne ne reverra ». Ce n'est pas un mince plaisir que d'y lire en toutes lettres, à la quarante-cinquième ligne, le nom du poète Horace : *Carmen. composuit. Q. Horatius. Flaccus.* Ce chant que tout le monde a traduit dans sa jeunesse et que beaucoup savent encore par cœur, est lui-même, on peut s'en rendre compte aujourd'hui, une sorte de programme de la fête au point de vue religieux. On a même conjecturé, avec ingéniosité et vraisemblance, qu'il ne devait pas être chanté tout entier à la suite, mais par fragments successifs pendant la grande procession, lorsqu'on s'arrêtait aux temples des divinités qu'il célébrait tour à tour.

En beaucoup moins bon état est le compte-rendu de la célébration des mêmes jeux sous Septime Sévère, qui a été retrouvé en même temps. Parmi les documents épigraphiques d'un intérêt particulier, je mentionnerai encore une table de bronze portant un contrat très instructif ayant trait aux institutions alimentaires de Trajan.

Les amateurs d'orfèvrerie trouveront ici également de quoi satisfaire leur goût, grâce à une très considérable collection de bijoux et de bibelots d'époque barbare, provenant de deux cent

cinquante tombes fouillées à Castel Trosino, près d'Ascoli Picenum. Toutes ces tombes n'étaient pas également riches, mais quelques-unes l'étaient extrêmement. On les a divisées en deux séries : celle des tombes de guerriers, qui contiennent surtout des armes, des parties d'armures d'hommes et de harnachements de chevaux. Outre les ornements d'or traditionnels, on en remarque qui sont en fer incrusté d'argent; il y a aussi des pièces de cuir travaillé. Et la série des tombes de femmes, très riches en bijoux. Ceux-ci présentent un mélange de motifs empruntés à l'antiquité et d'éléments nouveaux. Les objets en filigrane y sont nombreux. Nous ne pouvons qu'indiquer cette collection qui mériterait une étude toute spéciale et serait utilement rapprochée du trésor de Petrossa dont, à première vue, elle m'a paru différer beaucoup.

La numismatique est représentée par un trésor de monnaies, presque toutes anglo-saxonnes, dont une seule en or. Tout le reste est en argent et beaucoup sont presque encore à fleur de coin. Elles appartiennent au neuvième et dixième siècle et furent trouvées en 1883, soigneusement cachées dans une chambre construite au moyen âge, à l'angle de la maison des vestales. La bourse qui les renfermait, montée en argent, portait le nom du pape Marin, évidemment Marin II (942-946). Cette monnaie étrangère, récoltée, comme l'a démontré M. de Rossi en s'appuyant sur la diversité des revers, dans tous les points de l'Angleterre, provenait très probablement de la contribution levée sur les chefs de famille pour l'entretien de l'hôpital saxon et des dons offerts au Pape et aux basiliques des apôtres. Le logement où il fut trouvé devait appartenir à un dignitaire de la cour pontificale, soit qu'il eût la garde de cet argent, soit que ses émoluments lui eussent été payés en cette monnaie. Quant à la présence au neuvième siècle d'un dignitaire pontifical dans la maison des vestales, il ne faut pas s'en étonner, puisqu'on se rappelle que Jean VII, comme nous l'avons dit précédemment, avait établi sur le Palatin une résidence pour les Souverains Pontifes.

Parmi les objets divers que renferment les vitrines, je noterai, à titre de curiosité, une tessère d'hospitalité. On sait qu'en signe de reconnaissance les anciens partageaient quelque objet de petite dimension, dont chacun gardait une partie afin de prouver au besoin son identité. Les noms des deux personnes et des deux familles étaient inscrits sur chaque fragment. Ici l'objet partagé est une tête de bélier.

On voit aussi avec plaisir une précieuse collection de petits jouets d'enfant en plomb, plats, grils, coquilles, chaises, candélabres, etc., d'un travail assez fin. Le plus grand compte 9 cen-

timètres de hauteur, les plus petits n'en dépassent pas deux. On les a trouvés à Terracine où Jupiter enfant était adoré, et il est très probable qu'ils avaient été offerts en don à Jupiter enfant. Des jouets du même genre et sans doute de même destination ont été trouvés dans le Tibre et ne sont pas encore exposés, Ils sont dans les magasins du Musée. Ces magasins, nous avons pu les visiter grâce à l'obligeance de M. le professeur Pasqui. De ce qu'ils renferment on pourrait constituer tout un musée, surtout archéologique. Le Tibre en a été un des principaux fournisseurs. C'est par sacs qu'on mesurerait les monnaies de toutes époques qu'on y a repêchées. Elles ne sont pas classées encore. En principe, et sauf erreur provisoire, on ne reçoit au Musée national que ce qui relève de l'antiquité. Les ex-voto ne se comptent pas. On en distingue un certain nombre de nature anatomique : pieds, bras, intestins, etc.

Les objets usuels, dont beaucoup en bronze ou en ivoire, sont légion : instruments de chirurgie, armes, stylets à écrire de types très variés, hameçons, navettes à faire le filet, cuillères, fourchettes, rasoirs, balances, etc., sans parler des vases de bronze ou de terre. Les directeurs du Musée se proposent d'en constituer une salle de la vie privée. L'idée est excellente et cette exhibition ne manquera pas d'exciter une vive curiosité.

Nous n'avons prétendu donner ici qu'un aperçu sommaire de ce Musée admirablement réussi et qu'indiquer le rang qu'il occupe désormais à égalité avec les plus célèbres galeries de Rome. Il nous reste un vœu à exprimer : qu'on évite, s'il se peut, l'encombrement. L'un des premiers charmes du Musée national est l'intimité où l'on s'y trouve vis-à-vis des chefs-d'œuvre ou des objets intéressants qu'on y admire ou qu'on y étudie. Or, on sait que la villa Ludovisi a été acquise à titre de résidence par la reine Marguerite. La magnifique collection que renfermait cette villa a été transportée au Musée national où elle attend pour être de nouveau visible l'aménagement des locaux nécessaires. Du coup le nombre des statues exposées sera bien plus que doublé. Comme, d'autre part, le Musée national est destiné à recevoir, au fur et à mesure de leur découverte et de leur acquisition, les œuvres nouvellement trouvées, il n'y a pas de motif pour que son accroissement s'arrête. Trop de richesses! A cette calamité d'une nature particulière, il n'y a qu'un remède ou qu'un palliatif : une extrême sévérité dans le choix des œuvres admises. On trouvera bien quelque combinaison pour loger le reste ailleurs.

III

Et maintenant me voilà bien embarrassé. Ne pas parler du musée Papa Julio serait excessif et injuste. En parler sans rien dire de ce dont tout le monde parle, de ce que tout le monde sait, en Italie et ailleurs, c'est difficile. D'autant plus difficile qu'il est à peu près impossible d'étudier sérieusement ce musée. Une publication fort coûteuse a été faite. Elle est caduque. Un catalogue avait été rédigé par un très sympathique savant; on a dû le retirer de la circulation, les renseignements fournis ayant été reconnus en partie inexacts. Une campagne très vive a été menée en Italie — où elle dure encore — contre les organisateurs de ce musée, et il est impossible de ne pas donner raison aux promoteurs de cette campagne. Une commission d'enquête, tout en atténuant la gravité des faits a été contrainte d'en reconnaître la matérialité. Un procès, greffé sur cette première affaire, menaçait l'administration de révélations plus scandaleuses encore. On l'a étouffé. Mais appartient-il à des étrangers de prendre parti? Dans une affaire autrement grave, autrement retentissante, et qui ne regardait que nous, l'étranger ne s'est pas fait scrupule d'intervenir. J'avoue qu'il me répugne de tirer parti de cet argument et de cet exemple. Mais il n'est pas hors de propos de rappeler ici, comme on n'a pas hésité à le faire en Allemagne, que les trésors dont les Italiens modernes se trouvent être les détenteurs, constituent un patrimoine commun à toute la civilisation occidentale. Ils en sont les gardiens, et puisque, comme après tout, c'est leur droit strict, ils ne veulent plus admettre les savants étrangers à partager avec eux l'honneur des recherches de première main au moyen des fouilles, ils en sont les gardiens responsables et comptables. En ce qui concerne le musée Papa Julio voici le bilan de ce compte. Je me contenterai de résumer les faits constatés par la commission d'enquête. Mais ceux-ci ont été singulièrement aggravés par les révélations publiées par le véritable auteur des fouilles, le jeune Fausto Benedetti, dans un mémoire publié à Londres et à Turin[1]. Ses preuves sont si éclatantes que les personnages compromis ont dû s'effacer depuis.

1° Les fouilles étrusques de Narce qui étaient réputées faites par le gouvernement, et ont été déclarées telles dans les publications exécutées par les agents du ministère, ont été en réalité confiées à

[1] *Gli scavi di Narce ed il museo di Villa Giulia*, da Fausto Benedetti, London David Nutt, et Torino, E. Loescher, 1900. Voy., en outre, la brochure intitulée : *Le revelazioni di Fausto Benedetti sopra il museo di Villa Giulia e la stampa estera.* Roma, Scuola typografica Tata Giovanni, 1901.

un marchand d'antiquités de Rome, co-partageant des objets trouvés, et conduites par son fils, jeune homme de quinze ans, plein d'intelligence et de bonne volonté, mais qui n'avait ni l'expérience ni l'instruction nécessaires pour un travail de ce genre. 2° Ces fouilles n'ont pas été contrôlées par ceux qui avaient été chargés de les diriger et de les surveiller. C'est à peine si l'agent du ministère est venu trois fois sur les lieux. 3° Dans la classification des objets, au musée, on n'a même pas tenu compte des notes fournies par le jeune *scavatore*; ces notes ont été supprimées. On n'a pu produire que des inventaires de vente sans aucune valeur scientifique. 4° Les tombes ont été recomposées si arbitrairement qu'on y a ajouté des objets achetés purement et simplement à Rome et provenant des fouilles faites ailleurs, pas même dans le territoire falisque.

De fait, le résultat de ces... légèretés ne s'est pas fait attendre. Il s'est déjà trouvé tel savant, trompé par le pompeux appareil scientifique dont se paraient le musée et la publication, pour reculer de plusieurs siècles toute la chronologie étrusque. Ces messieurs pensent peut-être que la farce est bien bonne, on n'est pas forcé de partager leur gaieté. 5° Dans la publication luxueuse, publiée aux frais de la plus docte Académie de Rome, abusée comme tout le monde, l'auteur de la préface affirme solennellement devant l'Europe, contre toute vérité, que le musée du pape Jules, produit de fouilles exécutées scientifiquement, peut et doit être proposé désormais en modèle du musée archéologique, conçu suivant toutes les exigences de la science moderne !

On voit s'il en faut rabattre! Nous n'en dirons pas davantage. Nous avons eu soin de ne nommer personne afin de ne chagriner inutilement qui que ce soit. Il eût été facile de nous ménager un succès de curiosité en faisant savourer au lecteur quelques épisodes choisis de cette histoire extraordinaire et que Le Sage n'eût pas dédaignés lorsqu'il composait son *Gil Blas*. J'ajouterai seulement que les mêmes personnages, si peu scrupuleux vis-à-vis de leurs concitoyens, se montraient à l'égard des étrangers d'un chauvinisme fanatique qui ne s'appuyait pas sur la bonne foi, et qui fait contraste avec le libéralisme courtois de l'administration actuelle. Un peu de chauvinisme n'est pas un défaut impardonnable, mais ce que nul ne saurait admettre c'est l'attitude double qui a prévalu pendant quelques années. Exemple : Autoriser un étranger à fouiller un terrain où l'on pense qu'il ne trouvera rien. Lui retirer l'autorisation dès que ces fouilles s'annoncent fructueuses et les continuer soi-même !

De toutes ces réserves, il ne faudrait pas conclure que le musée

Papa Julio ne mérite pas d'être visité. Il le mériterait, ne fût-ce que pour la charmante résidence qui l'abrite, la villa du pape Jules III. Ensuite, de ce que nous avons dit, il résulte uniquement, et c'est bien assez, que ce musée n'a pas au point de vue de l'étude la valeur que l'on avait annoncée. Il n'en reste pas moins très intéressant. On y verra avec beaucoup de curiosité la reconstitution en grandeur naturelle d'un temple étrusque d'Alatri, le revêtement en terre cuite du temple de Faléries, de magnifiques spécimens de la sculpture en terre cuite, entre autres un *Apollon* plein de vie, puis une quantité d'objets divers, vases peints, grecs ou d'imitation, des bijoux en or provenant de la tombe d'une prêtresse à Todi, des bronzes, entre autres des candélabres de la composition la plus originale, des coupes avec des inscriptions en langue falisque et en latin archaïque.

Avant de terminer, nous supplions que de tout ce qui précède, on ne tire pas de ces généralisations hâtives auxquelles nous sommes trop enclins, et qui nous font inconsciemment, mais en toute justice, beaucoup d'ennemis à l'étranger. Ce qui est général en Italie, ce sont les savants consciencieux, modestes ni plus ni moins qu'ailleurs, et peu payés. Ils sont les premiers à déplorer amèrement des faits du genre de ceux que nous n'avons pas cru devoir taire. Il y en a quelques autres, en Italie comme partout, d'un tempérament différent. Ceux-là sont l'exception, mais il importe qu'ils ne redeviennent pas les maîtres.

André Baudrillart.

REVUE DES SCIENCES

Physique : Progrès de la télégraphie sans fils. — Portée actuelle des signaux. — D'Antibes en Corse. — De Biot à Calvi. — 290 kilomètres de distance. — Le poste Marconi. — Principe de la télégraphie hertzienne. — Transmissions invisibles. — Dépêches simultanées. — Aux environs de Liverpool. — Stations fixes anglaises. — Communication permanente avec les paquebots arrivant du large. — Extension du système. — A bord des navires de guerre. — Les radiations inconnues. — Corps radio-actifs. — Le Polonium, le Radium, l'Uranium. — Corps froids qui brûlent. — Rayonnement de la matière organique à travers le verre, le carton, le métal. — Comme avec les rayons X. — Se défier du Radium. — Brûlure après quarante jours. — Médecine : Pour engraisser. — Corps organiques phosphorés. — La Lécithine. — Applications thérapeutiques dans les maladies à dénutrition rapide. — Les courants électriques de haute fréquence et l'avulsion des dents. — Variétés : En 1783 et en 1901. — Atterissage des ballons. — Autres temps, autres mœurs.

La télégraphie sans fil fait incontestablement des progrès. Au début, on pouvait échanger des dépêches à une vingtaine de kilomètres; on y parvint ensuite sur des distances de 50 à 60 kilomètres; on est arrivé à plus que doubler la portée. Nous venons de voir à Biot, près d'Antibes, la petite installation faite par M. Marconi pour télégraphier sans fil à Calvi (Corse). De Biot à Calvi, la distance est de 190 kilomètres, et les dépêches se succèdent sans la moindre difficulté; il est vrai que l'espace est libre et que les ondes circulent au-dessus de la mer. Aux dernières nouvelles on était parvenu, sur la Côte d'azur, à envoyer et à recevoir simultanément deux télégrammes à la fois. L'installation de Biot, près d'Antibes, est, du reste, très intelligemment comprise et réalisée avec des appareils très perfectionnés. Les membres de la commission de direction de l'Observatoire de Nice, MM. Gréard, Darbour, Faye, Cornu, Troost, Mascart, général Bassot, que nous avons rencontrés à Biot, ont pu envoyer et recevoir des télégrammes de Corse, en quelques minutes, avec le système Marconi. La télégraphie sans fil semble avoir beaucoup plus d'avenir que l'on aurait été tenté de le soupçonner dès le début.

Beaucoup de personnes ont encore quelque peine à s'expliquer cette transmission mystérieuse et invisible à grande distance. En

principe, cependant, le système est bien simple. Tout le monde a vu fonctionner une bobine de Ruhmkorff; entre ses deux boules éclatent des étincelles à bruit sec; ces étincelles, si elles sont produites régulièrement et avec un rythme convenable, engendrent des ondes que l'on ne voit pas, mais qui n'en existent pas moins; elles quittent l'appareil en se propageant constamment comme les petites rides que l'on voit apparaître sur l'eau quand on y jette une pierre. Ces ondes étudiées par le physicien allemand Hertz portent pour cette raison le nom « d'ondes hertziennes ». Or, dans la télégraphie sans fil, on utilise ces ondes pour faire fonctionner à distance un télégraphe électrique ordinaire. D'habitude, un employé appuie sur une touche, fait passer dans l'appareil le courant d'une pile locale et ce courant, par l'intermédiaire d'un mécanisme élémentaire, oblige un style à marquer un trait sur une bande de papier qui se déroule. Si l'émission du courant est courte le trait est bref; si elle est plus longue, le trait est lui-même plus long. Avec ces signes conventionnels, on envoie une dépêche en langage Morse. Or les ondes hertziennes qui ont été envoyées du poste de transmission peuvent remplacer la main du télégraphiste et obliger l'appareil télégraphique à tracer des traits, par suite, une dépêche. On devine le système : au départ, avec une touche sur laquelle on appuie, on produit avec la bobine Ruhmkorff des étincelles oscillantes dont on règle la durée en cessant d'appuyer. On obtient ainsi des ondes courtes ou longues. Ces ondes arrivent à destination et reproduisent sur le papier du télégraphe des traits courts et longs. Le télégramme est envoyé et marqué. Bref, les ondes font fonctionner directement et à distance l'appareil télégraphique récepteur.

Comment? par quel artifice? On ne l'aurait pas trouvé de si tôt peut-être sans M. Branly, le savant professeur de physique à l'Institut catholique de Paris. Et ce qui est intéressant et montre bien l'importance des recherches spéculatives, M. Branly ne pensait guère à la télégraphie sans fil quand il poursuivait ses travaux sur les corps radio-conducteurs. On aurait pu lui dire : à quoi bon? La réponse est venue vite, car les recherches théoriques de M. Branly ont rendu, du jour au lendemain, possible la télégraphie hertzienne. M. Branly avait reconnu que de la limaille métallique entassée comme un bouchon dans un petit tube en verre ne laissait pas passer un courant de pile électrique. Mais il s'aperçut que si la limaille était frappée par des ondes hertziennes, immédiatement elle devenait conductrice. C'était la solution de la télégraphie sans fil. Et les inventeurs tirèrent parti de cette curieuse propriété des limailles.

C'était bien en effet la solution, car le petit tube Branly allait remplacer la main de l'opérateur dans la manœuvre du télégraphe Morse. En effet, si l'on intercale dans le circuit de la pile locale du télégraphe Morse un petit tube Branly, il empêchera le courant de passer; mais si des ondes surviennent lancées du poste de transmission, le tube à limaille devient conducteur, le courant local actionne le mécanisme et un trait s'enregistre sur la bande de papier. Mais le courant passant toujours, on n'obtiendrait qu'une ligne unique. L'appareil, quand l'onde a fini d'agir, donne automatiquement, par l'intermédiaire d'un petit marteau, un coup sec sur le tube à limaille, change la disposition des parcelles métalliques et empêche le tube de rester conducteur. Le voilà de nouveau dans son état primitif. Nouvelle onde, courte ou longue, nouvelle inscription, et ainsi de suite. Et à distance, les ondes se traduisent en langage Morse. C'est extrêmement joli comme conception.

Nous n'entrerons pas dans les détails. Les ondes arrivent à l'appareil récepteur par de longs fils assujettis sur des mâts et quittent le poste de départ par des fils installés de la même façon. On appelle ces fils verticaux « des antennes ». Plus ils sont hauts, dans certaines limites, et plus la portée des ondes est grande.

Quant à la transmission de deux dépêches simultanées, on l'obtient à Antibes en réglant le rythme des décharges oscillantes de l'appareil et en choisissant deux rythmes à vibrations très différentes. Avec de puissantes décharges et une antenne de 50 mètres de haut, on a vu que l'on pouvait expédier facilement des dépêches au delà de 190 kilomètres, de Biot à Calvi.

La C[ie] Marconi, qui possède de puissants moyens d'action, établit en ce moment un réseau complet de postes en Angleterre, sur les deux rives du canal Saint-Georges et sur le Mersey. Aussi les navires arrivant ou partant de Liverpool pourront rester pendant des heures en relation avec la côte. Il existe déjà quatre stations en communication avec le réseau télégraphique terrestre : le navire-école, le *Conway*, Holyhead, à 108 kilomètres de Liverpool, Rosslan, à 250 kilom. de Liverpool, Crookhaven, à 400 kilom. Deux fois, on a échangé des dépêches, le 25 juin, avec le bâtiment la *Lucanta* et le navire le *Lac Champlain*, allant sur New-York ou revenant de Montréal. La transmission s'est faite à environ 50 kilom. de distance. M. Gordon Bennett, en présence de ces résultats, fait organiser en ce moment un poste sur l'île de Nantwaket, la première terre américaine que rencontrent les navires venant d'Europe. On peut donc considérer la télégraphie sans fil comme entrée dans la pratique.

Nous sommes entourés de tous côtés de radiations que nous ne connaissons pas. Nous venons de voir le parti que l'on a tiré des ondes hertziennes inconnues il n'y a pas bien longtemps encore. Mais que d'autres qui nous échappent! Les rayons X n'étaient guère soupçonnés avant les dernières années du siècle qui vient de finir, des vibrations, des ondes qui traversent les corps opaques! Certains métaux émettent aussi des radiations qui ressemblent un peu aux rayons X. M. Becquerel a montré que l'Uranium avait des radiations qui impressionnent des plaques photographiques. Bien plus puissantes encore sont celles qu'émettent le Polonium, le Radium, métaux nouveaux que M. et Mme Curie ont isolé des résidus de certaines pechlendes d'Autriche et de Russie. Le Radium justifie bien son nom; il envoie des radiations puissantes à travers les obstacles, et on peut en apprécier l'énergie par leur action sur la plaque photographique.

Les rayons X ont, comme on le sait, la propriété de désorganiser la peau; ils déterminent des désordres qui rappellent les brûlures. Dans un procès récent, un médecin a été condamné pour avoir abusé sur une de ses clientes de l'influence des rayons X. Les rayons solaires sur les hauts sommets agissent aussi sur la peau, comme le savent bien les Alpinistes. Le Radium de M. et Mme Curie fait tout comme les rayons X. MM. Walkoff et Giesel ont les premiers reconnu cette action bizarre d'un métal qui rayonne à froid des radiations dont il faut se défier. M. Giesel en particulier plaça sur son bras pendant deux heures un composé de Radium, le bromure de baryum radifère enveloppé dans une feuille de celluloïd. Les rayons agirent à travers le celluloïd et provoquèrent sur la peau une légère rougeur. Deux ou trois semaines plus tard, il se manifesta de l'inflammation et la peau tomba. M. Curie a vérifié le fait. Il plaça sur son bras à travers une feuille mince de gutta-percha, et pendant dix heures, du chlorure de baryum radifère d'activité relativement faible (500 fois celle de l'Uranium). La peau devint rouge sur une surface de 6 centimètres carrés et l'apparence qu'elle présenta fut celle d'une brûlure. Au bout du vingtième jour, il se forma des croûtes, puis une plaie qu'il fallut soigner par pansement.

M. Becquerel mit dans la poche de son gilet un petit tube de verre contenant quelque décigramme de chlorure de baryum très actif (activité 800,000 fois égale à celle de l'Uranium). La matière occupait dans le tube un espace d'environ 12 millimètres; on enveloppa de carton et on enferma dans une boîte également en carton. La boîte fut laissée dans la poche du gilet pendant 10 heures. Le rayonnement au travers du verre, du carton, de la boîte, du vête-

ment, produisit sur la peau une rougeur de 6 centimètres de long sur 4 de large. Un mois après la peau tomba, il se forma une plaie qui nécessita un pansement.

Mme Curie, en transportant dans un petit tube scellé quelques grammes de la même matière radioactive, a éprouvé des brûlures analogues, bien que la matière fût enfermée dans une boîte métallique mince. M. Becquerel a remarqué qu'il suffit de tenir en main un tube renfermant de la matière radioactive pour que les mains tendent à subir une desquamation; les extrémités des doigts deviennent dures et parfois douloureuses, et cet effet persiste pendant des mois. Ainsi donc, en résumé, voici des corps qui envoient des radiations à travers du papier, du carton, du métal, des vêtements placés les uns par-dessus les autres, radiations assez énergiques pour atteindre et désorganiser la peau. Des corps froids qui brûlent à distance la matière organique! Qui l'aurait soupçonné hier?

Se faire maigrir est un problème, mais se faire engraisser en est un autre tout aussi difficile. Peut-être cependant est-on sur le point de toucher à la solution si l'on s'en rapporte aux expériences toutes récentes de MM. Desgrez et Zaky. D'anciennes recherches avaient appelé l'attention sur les propriétés curieuses de la lécithine, composé organique phosphoré qui abonde dans les œufs de poule. La lécithine exercerait une action très favorable sur les échanges nutritifs. Comme à l'étranger, on avait nié cette action, MM. Desgrez et Zaky ont entrepris de nouvelles expériences sur les animaux. Ils ont utilisé la lécithine de l'œuf de poule. Or les résultats ont été frappants. On administra à des cobayes et à des chiens de la lécithine, soit par voie stomacale, soit par injection sous-cutanée, à la dose de 6 centigrammes. En 43 jours, l'accroissement du poids primitif fut de 60 pour 100 pour les animaux qui reçurent le médicament par voie sous-cutanée et de 75 pour 100 pour ceux qui l'absorbèrent par voie stomacale. Dans d'autres expériences, l'augmentation de poids fut portée à 66 pour 100 et même à 100 pour 100. L'effet de la lécithine n'est donc pas douteux. Mais il s'agit d'animaux. L'influence doit être la même à peu près sur l'homme.

M. Lanceraux a traité récemment deux vrais diabétiques qui dépérissaient à vue d'œil. Sous l'influence de la lécithine administrée à la dose quotidienne de 40 à 50 centigrammes, non seulement l'amaigrissement cessa, mais encore ces malades augmentèrent rapidement de poids et leur état général s'est trouvé du même coup considérablement amélioré. Ces faits tendent donc à prouver que la lécithine constitue un excellent aliment qui peut rendre de grands

services dans les divers cas de dénutrition rapide, dans la tuberculose, par exemple.

On peut donc recommander l'emploi de la lécithine avec cette restriction que, d'après le docteur Robin, elle accélérerait la production de l'acide urique. Mais, à côté de la lécithine, il est bon d'indiquer les persulfates qui, aussi, provoqueraient l'appétit et, en faisant manger, naturellement combattraient l'amaigrissement. Les persulfates ont été récemment introduits en thérapeutique; et leur action a été reconnue réellement efficace, mais à la condition que ces sels soient préparés bien purs. L'inconvénient de ces produits, c'est qu'ils sont très peu stables; ils perdent facilement leur oxygène, si bien que lorsqu'on fait usage de persulfates altérés, le résultat est à peu près nul, et on accuse le médicament d'être inactif. La décomposition des persulfates, d'après une thèse récente de M. H. Rigaud, ancien interne des hôpitaux de Saint-Etienne, est activée au contact du lait, du vin, des sirops, de l'alcool, du sucre. Et pour ces raisons jusqu'ici, les persulfates alcalins avaient produit tantôt des résultats positifs, tantôt des résultats négatifs. Depuis quelque temps, MM. Lumière, de Lyon, sont parvenus à obtenir une solution stable de persulfates alcalins en mélangeant les persulfates dans certaines proportions. Cette solution inaltérable a été nommée « Persodine ». Avec ce nouveau médicament, supérieur aux persulfates de soude ou d'ammoniaque, l'embonpoint surviendrait vite et les forces reviendraient. Nous n'avons jamais expérimenté ni les persulfates, ni leur dérivé la Persodine. Nous ne sommes ici que l'écho d'opinions diverses. Mais il est si facile d'essayer.

Nous avons mentionné dans notre dernière revue l'anesthésie par le protoxyde d'azote rendue presque agréable par l'audition simultanée du phonographe. L'anesthésie en musique permet d'opérer commodément et sans danger les petites opérations chirurgcales et notamment l'avulsion des dents. MM. J. Regnier et G. Didsbury viennent de transmettre à l'Académie des sciences un autre moyen d'arracher les dents sans douleur appréciable et sans insensibilisation préalable par la cocaïne, le froid, ou le protoxyde d'azote. M. d'Arsonval avait montré il y a quelques années que les nerfs perdaient de leur sensibilité quand on les soumettait à une électrisation locale de haute fréquence et de haute intensité. MM. Regnier et Didsbury ont pensé à appliquer la méthode pour l'avulsion des dents. Ils ont été conduits aux résultats suivants : extraction d'incisives, presque toujours absolument indolores. Extraction de

molaires : résultats variables; les premières molaires sont généralement bien anesthésiées; les dernières moins bien. Enfin les dents à périostite donnent des résultats variables. L'électrisation ne provoque aucune réaction fâcheuse, aucune sensation désagréable. La durée de l'application du courant est de cinq minutes.

En résumé, la méthode électrique semble pouvoir rendre des services dans beaucoup de circonstances.

Nouvelle théorie de l'éclair en boule! Tout le monde a entendu parler de ces singulières manifestations électriques. On voit circuler doucement une boule de feu; elle va et vient comme un petit ballon fulgurant, se pose sur une gouttière, contourne les arbres et même les personnes, descend ou monte par les cheminées, puis brusquement s'évanouit en produisant une forte détonation. On a fait beaucoup d'hypothèses pour expliquer le phénomène. M. Hesechus, en Allemagne, vient d'en produire encore une. Est-elle meilleure que les autres? C'est ce que l'avenir décidera. M. Hesechus attribue l'éclair en boule à une masse de gaz azote entrant en combustion sous l'influence des décharges à fortes oscillations de l'électricité atmosphérique.

Pour reproduire artificiellement le phénomène, M. Hesechus relie l'un des pôles d'un transformateur de 1,000 volts à la surface d'un récipient plein d'eau et l'autre à une plaque horizontale de cuivre placée à 3 centimètres de distance de la surface liquide. On obtient ainsi des effets lumineux très beaux : de tous les points de la plaque jaillissent des gerbes de rayons entourés d'une flamme claire et qui ne tardent pas à prendre la forme d'une boule. Leur couleur varie avec la tension du courant, du rouge au bleu violet et blanc. Tous les sphéroïdes ainsi formés sont doués comme l'éclair en boule d'une mobilité surprenante; le moindre souffle les déplace. Les mains approchées de ces boules ne perçoivent aucune trace de chaleur. L'expérience est curieuse.

Autres temps, autres mœurs! Les aéronautes Pilatre de Rozier et le marquis d'Arlandes s'élevèrent dans le premier ballon monté Porte de la Muette et descendirent en plein Paris, au moulin de Croulebarbe, sur la Butte-aux-Cailles, le 21 novembre 1783. Le ballon était naturellement une montgolfière.

A leur descente, les aéronautes furent accueillis par des ovations enthousiastes. Or, en l'an de grâce 1901, tout est bien changé. M. le comte Henry de La Vaulx a écrit, dans l'*Aérophile*, le récit

de son récent atterrissage dans Paris, précisément au même endroit où descendirent Pilatre de Rozier et d'Arlandes. M. de La Vaulx avait fait une promenade, tout simplement une de ces ascensions comme il en fait une chaque semaine pour s'entretenir la main. Il s'était élevé, avec M. et M[me] Dugué de la Fauconnerie, à environ 1,500 mètres d'altitude, sans rencontrer de courant d'air assez fort pour emmener son ballon, *le Rêve*, hors de Paris. L'aérostat passa au-dessus des Buttes-Chaumont, puis sur le bois de Vincennes. Mais le vent ramena doucement le ballon dans la direction de l'Opéra. Comme il était impossible de tomber sur la ville au moment où les becs de gaz sont allumés, aussitôt que l'aéronaute aperçut un terrain découvert, il ouvrit la soupape et descendit à l'angle de la rue de Tolbiac et de la rue du Moulin-des-Prés. Des hommes de bonne volonté saisirent le guiderope et jamais descente ne fut plus douce... Mais la foule accourut et ce fut une bousculade épouvantable. Tout le monde voulait saisir la nacelle, jouer un rôle et gagner un droit à la reconnaissance des aéronautes. On en vint aux coups rapidement. Des femmes, des enfants furent piétinés; un homme qui s'était approché trop près de la soupape fut à demi asphyxié. « On s'en prit à nous, raconte M. de La Vaulx, on nous traita d'assassins; ce fut bientôt une immense clameur contre nous. » On alla jusqu'à jeter des allumettes en feu sur le ballon. Si l'explosion avait eu lieu, tout le monde y aurait passé. Enfin, des agents survinrent et dégagèrent les trois aéronautes qui trouvèrent un abri dans une propriété voisine. On dut barricader les portes. Dans la rue, la foule hurlait toujours. « Ayant appris mon nom, ajoute M. de La Vaulx, elle criait : « Le Vaulx! Le Vaulx! » sur l'air des lampions; elle réclamait de l'argent. Ce ne fut que deux heures après qu'une voiture accompagnée d'une nombreuse escorte put emmener les aéronautes qui ont échappé à un véritable danger.

Et ceci s'est passé au mois de juin dernier en plein Paris! Partout, dans ses précédentes ascensions, en Hongrie, en Allemagne, en Russie, dans les campagnes les plus écartées, M. de La Vaulx n'avait jamais rencontré que des gens serviables et empressés à lui être agréables. A Paris, on l'aurait écharpé lui et ses amis, sans le secours de quelques hommes courageux. Et il a encore fallu payer plus de 600 francs de dommages causés non par la descente du ballon, mais par les malfaiteurs qui brisèrent tout dans l'enceinte où se fit l'atterrissage. *O tempora! O mores!*

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juillet 1901.

La loi des associations a été votée; elle est promulguée. M. Loubet n'a pas entendu l'adjuration patriotique que lui adressait l'amiral de Cuverville. Il avait le droit de provoquer de la part du Parlement une nouvelle délibération; il n'en a pas usé; il a donné sa sanction à cette œuvre d'iniquité; il y a, avec M. Waldeck-Rousseau et à sa suite, attaché son nom.

Cette mauvaise action consommée, la majorité a pris ses vacances. De l'impôt sur le revenu, de la loi des retraites ouvrières, de ces prétendues réformes dont elle avait fait tant de bruit, elle ne s'est souvenue que pour les écarter. Vaines chimères qu'elle avait agitées aux yeux des populations pour exciter leurs espérances et tromper leur longue attente. Elle avait voté l'urgence sur la loi des retraites ouvrières; elle avait décidé qu'elle tiendrait deux séances par jour, — sauf à ne pas y assister, — pour la terminer plus vite, et après des discussions confuses qui n'ont servi qu'à montrer le mensonge de ses promesses, elle l'a laissée là, se contentant de voter l'article 1er, comme on élève le poteau indicateur d'une route qu'on n'ouvrira jamais. On a eu dans ce dénouement un nouveau témoignage de la fermeté des convictions ministérielles. M. Millerand avait fait son affaire de la loi des retraites ouvrières; il a été le premier, après avoir réclamé l'urgence, à demander qu'on renvoyât le débat à la rentrée. Mais ce qui prouve que, dans son esprit, cette loi n'était qu'une parade pour abuser les foules et non pas une œuvre sérieuse, c'est que, lorsque M. de Gailhard-Bancel a proposé de consulter, pendant les vacances, les associations professionnelles de tout ordre, le ministre du commerce s'y est énergiquement opposé. A l'entendre, la loi était perdue, si l'on prenait l'avis de ceux qu'elle intéressait. La Chambre a passé outre, et elle a voté la résolution présentée par M. de Gailhard. Il semblait que le ministre n'eût qu'à donner sa démission devant une décision, qui, de son aveu, ruinait son projet; il s'en est bien gardé. Quoique ayant déjà essuyé deux autres échecs dans la même séance, il est resté à son poste. Il en sera de la loi des retraites ouvrières comme du programme de Saint-Mandé. M. Millerand est ministre; que peuvent demander de plus les ouvriers?

Il n'y a plus à s'abandonner à des lamentations stériles, encore moins à des illusions qui désormais seraient inexcusables; il faut se mettre en face des faits et se bien pénétrer des conséquences qu'ils portent avec eux. La loi des associations est une loi de combat. M. Waldeck-Rousseau, avec son front accoutumé, l'a appelée une loi d'apaisement; ceux qui l'ont votée, ceux qui dans les journaux la défendent, lui donnent un autre caractère; ils y voient le premier acte de la guerre engagée contre l'Eglise, et dès le lendemain de la promulgation de la loi, quelques-uns d'entre eux, trop pressés, voulaient passer au second acte, en supprimant toutes les congrégations, autorisées ou non. La proposition était prématurée, elle a été repoussée; mais, n'en doutons pas, la force des choses, si l'on n'y met ordre, la ramènera et l'imposera.

Le rapporteur de la loi, M. Trouillot, qui avait affecté d'abord de ne viser que les ordres religieux, n'a pas caché, dans les derniers débats, que la loi des associations était la préface de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et d'une loi générale sur la police des cultes. M. Waldeck-Rousseau ne l'a point désavoué; comment l'aurait-il fait? N'avait-il pas répondu, dans une discussion antérieure, aux députés qui réclamaient l'abrogation du Concordat, qu'on n'y pouvait songer avant d'avoir réglé le sort des associations? La loi sur les associations est faite : ceux qui l'ont votée sont aujourd'hui en droit de dire au ministre : « Nous avons rempli la condition que vous nous aviez posée; à vous de réaliser cette séparation de l'Eglise et de l'Etat que vous subordonniez à son accomplissement. »

C'est ainsi que cette loi des associations, que M. Waldeck-Rousseau représentait comme une application du Concordat, en prépare au contraire la suppression.

Les choses vont par degrés, et parce qu'elles ne sont pas d'un seul bond arrivées au terme, il ne faut pas croire qu'elles ne continuent point leur chemin. Lorsque furent poursuivis les Assomptionnistes, on dit aux autres congrégations : « Ne vous inquiétez pas. Il n'y a là qu'une mesure politique, ce ne sont pas les religieux que l'on frappe, ce sont les journalistes. » On va aujourd'hui tenter la même tactique. La loi est faite contre toutes les congrégations; on va s'efforcer de les diviser, en faisant miroiter aux yeux des unes l'autorisation qu'on refusera aux autres. On passera ensuite au clergé séculier, et après lui avoir dit, à lui aussi : « Ce n'est pas au clergé qu'on s'attaque, c'est seulement aux congrégations », on le mettra lui-même hors du droit commun. Ce que veulent les sectaires, c'est un clergé constitutionnel, comme ils veulent une armée républicaine, c'est-à-dire un clergé qui ne soit pas le clergé de l'Eglise, comme une armée qui ne soit pas celle de la France.

Les meneurs, cependant, n'ont point tout prévu, et les effets qu'ils attendent de la loi des associations ne se réaliseront peut-être pas avec autant de précision qu'ils l'avaient espéré. Ils ont réduit à trois mois le délai assigné aux congrégations pour les démarches à faire en vue d'obtenir l'autorisation; ils se flattaient d'empêcher ainsi la réouverture des établissements scolaires, à la rentrée d'octobre. Ils n'y parviendront pas. Le délai qu'ils ont fixé expire, il est vrai, au commencement d'octobre. Mais, à moins que la haine religieuse ne l'emporte chez les députés sur le désir du repos et chez les ministres sur la crainte du retour des Chambres, la session ne sera pas reprise avant le mois de novembre. On sait qu'il est dans les habitudes de ce ministère de la retarder le plus possible. Quelque cynisme qu'on mette à brusquer l'examen des demandes d'autorisation, il faudra qu'elles soient soumises à une discussion dans les deux Chambres, et nous comptons bien que les orateurs de l'opposition ne manqueront pas de pousser pour chacune d'elles le débat à fond. Les écoles libres auront d'ici là repris leurs cours; la mesure qui les fermerait aurait dans le cœur des parents un retentissement d'autant plus grave qu'elle frapperait leurs enfants en plein travail.

Faut-il compter sur M. Waldeck-Rousseau pour défendre ces écoles? Nous laissons à d'autres cet optimisme. Comme le lui a prédit M. de Mun, le président du Conseil ne pourra proposer l'autorisation d'une seule congrégation, sans être obligé d'engager une lutte avec sa majorité. Il lui faudra, pour l'obtenir, solliciter le concours de la droite et des modérés, de ceux qu'il a toujours ouvertement combattus, de ceux avec lesquels il a lui-même déclaré que tout rapprochement de sa part serait une trahison de la défense républicaine. M. Waldeck-Rousseau a de plus, dans le discours dont le Sénat a ordonné l'affichage, fait pressentir ses intentions personnelles; il a donné, dans ce discours, des paroles d'espérance aux congrégations dont les statuts indiqueront, a-t-il dit, « qu'elles se proposent de soulager les malades, de recueillir les infirmes, de porter dans les régions les plus lointaines notre civilisation et notre langue »; il n'a pas eu un mot, — et peut-être ne l'a-t-on pas assez remarqué, — pour les congrégations vouées à l'enseignement. Silence inquiétant et dont nous avons peine à supposer que ce ministre, maître de son langage, n'ait pas calculé et arrêté d'avance la signification.

Sera-t-il même plus énergique en faveur des congrégations qu'il a paru recommander, et verra-t-on cet homme, qui a renié tant de causes, compromettre son existence ministérielle pour sauver une communauté religieuse? Il les livrera, comme il livre chaque jour à

la meute révolutionnaire les églises, les évêques en tournée pastorale, les prêtres des paroisses, comme il livre à son préfet, athée et communard, de Limoges, à M. Monteil, les instituteurs et les institutrices, soupçonnés de croire en Dieu ou de lire saint Augustin.

Que faire devant ces menaces qui planent à la fois sur les congrégations et sur le clergé séculier, sur l'Eglise et sur les écoles libres! Dans l'ordre ecclésiastique, nous n'avons rien à dire; il appartient aux premiers pasteurs, aux chefs des ordres religieux d'examiner la situation qui leur est faite et de concerter leurs résolutions.

Le Pape d'ailleurs a déjà parlé. Dans une lettre adressée aux supérieurs généraux des ordres et des instituts religieux, Léon XIII a fait justice des sophismes sous lesquels le gouvernement prétend masquer l'inspiration et la portée de l'acte qu'il vient d'accomplir. Nous n'avons encore, à l'heure présente, qu'un résumé de cet important document. Nous y voyons qu'au nom de ses devoirs et à l'exemple de ses illustres prédécesseurs, le Souverain Pontife condamne « ces lois contraires au droit naturel et évangélique aussi bien qu'à la constante tradition ». Il rappelle les plaintes qu'il a déjà élevées contre leur préparation; il déclare que « la vraie raison de ces faits est la haine de l'Eglise et que le vrai but est d'écarter, s'il est possible, du sein de la société l'action qui tend à restaurer la religion du Christ ». Il rend aux religieux, à leurs services, à leurs institutions, à leurs mérites reconnus de « tous les bons citoyens » un hommage pathétique, en les exhortant à « redoubler d'ardeur dans leur vie de foi, de prières et d'œuvres saintes », à se montrer plus que jamais « hommes de grandes vertus et de cœur apostolique. »

D'après l'analyse qui nous en est transmise par les journaux, la lettre pontificale a le double caractère d'une protestation sévère et attristée contre des lois de persécution et d'un haut témoignage de sympathie et de tendresse pour les congrégations injustement frappées. Soit qu'il se réserve de donner plus tard ses instructions aux religieux, soit qu'il laisse à leurs supérieurs le soin de lui soumettre leurs vues, le Pape ne se prononce pas, en ce moment, sur la ligne de conduite que les congrégations devront tenir en présence de la loi nouvelle.

La question n'est pas de notre compétence. Nous sortirions de notre domaine, si nous tentions de la résoudre.

Mais les laïques, les simples citoyens, ont aussi leurs devoirs; ils ont combattu jusqu'ici, au Sénat, à la Chambre, dans la presse, avec ensemble et vigueur; ils sont menacés comme citoyens; ils sont menacés comme pères de famille; ils sont menacés dans leurs enfants. C'est à eux de voir quel parti ils ont à prendre.

Peut-on nier que, dans la lutte qui s'est ouverte et qui va se développer, la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté d'enseignement soient engagées? La Déclaration des droits de l'homme, qu'on veut faire afficher sur les monuments publics, dans les écoles et jusque dans les églises, porte que « tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics », et, sous prétexte qu'ils ont embrassé la vie monastique, il serait interdit à des hommes qui ont acquis les grades et les diplômes exigés par la loi d'ouvrir des écoles et d'y enseigner! Et, pour avoir été instruits dans ces écoles, des candidats seraient écartés des examens officiels et des fonctions de l'Etat; ils en seraient écartés par des ministres qui sont sortis eux-mêmes de ces établissements, et ceux-ci pourraient leur dire : « Parce que vous avez été élevés dans ces écoles où j'ai, comme vous, appris ce que je sais, vous ne serez pas même expéditionnaire dans ce ministère dont je suis le chef. Il est vrai que j'ai un titre que vous n'avez pas; j'ai renié, j'ai proscrit ces maîtres à qui vous êtes restés fidèles. »

Mais aux termes de cette même Déclaration des droits de l'homme, si bruyamment invoquée par nos gouvernants, il y a une réponse à ces abus.

Art. 33. — La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme.

Art. 34. — Il y a oppression contre le corps social quand un seul de ses membres est opprimé.

Art. 35. — Quand le gouvernement viole le droit du peuple, l'insurrection pour le peuple et pour chaque portion du peuple est le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

L'insurrection n'est pas dans le tempérament des conservateurs, et bien que les mœurs qu'on nous crée soient faites pour déchaîner la guerre civile, nous ne prétendons point leur en donner le goût; mais, à moins de se résigner à un joug que leur soumission ne servira qu'à rendre plus lourd et plus étendu, il leur importe d'organiser la résistance contre leurs oppresseurs. Il y a une ligue des contribuables; il y a une ligue des droits de l'homme, celle-ci fondée pour encourager la violation de ces droits; ne s'en formera-t-il pas une pour en exiger le respect? Nous avons vu ce qu'a pu contre les mauvais desseins de M. Waldeck-Rousseau l'attitude résolue des *Prévoyants de l'avenir;* elle a déjoué la trame ourdie contre eux par le ministre de l'intérieur. C'est aussi une ligue des Prévoyants de l'avenir que les pères, que les mères de famille ont à fonder.

On menace l'avenir de leurs enfants, en supprimant l'enseignement libre; l'interdiction des congrégations n'est pour l'Etat

qu'un moyen de s'emparer des jeunes générations et de les tourner contre ceux qui leur ont donné la vie. C'est aux parents d'arrêter le complot; on n'en poursuivra l'exécution contre eux qu'autant qu'ils reculeront devant lui.

Nous nous reprocherions de ne pas mentionner ici un exemple de cette facilité des ministres à se démentir eux-mêmes, dès qu'ils prévoient qu'on va les mettre en échec. On n'a pas oublié les fanfaronnades du ministre des finances, M. Caillaux, lorsque fut discuté le projet sur les taxes destinées à remplacer les octrois de Lyon. Un des articles du projet, préparé par la municipalité lyonnaise, frappait d'un impôt les écoles libres, en en exemptant les établissements de l'Etat. Vainement, M. Denys Cochin et M. Aynard avaient dénoncé et flétri le caractère odieux de cette taxe. M. Caillaux l'avait prise à son compte; il s'en honorait; il en était fier; il affirmait n'avoir jamais rencontré un projet fiscal mieux étudié que le projet des édiles de Lyon. Quand M. Aynard insistait pour lui en faire comprendre l'injustice et les dangers, il se bornait à lui répondre, non sans quelque impertinence : « Le gouvernement a fait connaître son opinion sur la taxe en question, il la maintient intégralement. » Le projet, adopté par la Chambre; est transmis au Sénat. Par malheur, l'article 9, frappant les écoles libres, ne trouve pas au Luxembourg le même accueil qu'au Palais-Bourbon. La commission le condamne, et son président, M. Millaud, un radical pourtant, un israélite, tout en se défendant d'aborder le terrain politique ou religieux, déclare « qu'il y aurait une véritable hérésie légale à accepter des dispositions d'un tel ordre ».

Vous croyez que M. Caillaux, ce ministre si sûr de son fait, si enchanté de son œuvre, si péremptoire dans sa réplique à M. Aynard, va se révolter. C'est mal le connaître. Comme M. Millerand, comme M. Waldeck-Rousseau, comme M. de Lanessan, comme tous ses collègues, M. Caillaux ne s'obstine pas quand il sent son portefeuille en péril. Il se tient coi; il ne souffle mot; il se borne à déléguer à la tribune son commissaire du gouvernement, qui vient dire piteusement qu' « à raison des équivoques auxquelles a donné lieu la disposition de l'article 9, le gouvernement n'insiste pas pour son adoption ».

Le ministre pensait que tout était dit; il se croyait quitte avec cette humiliation. Le Sénat ne l'a pas jugée suffisante. M. Fallières, qui n'hésite pas, comme président de la Haute Cour, à condamner sans distinction tous les accusés, mais qui réserve sa pitié pour les ministres en détresse, aurait voulu faire retirer l'article pour lui éviter un rejet. Le Sénat a exigé que l'article fût soumis à ses suffrages, afin de les lui refuser. L'article a été repoussé,

et M. Caillaux s'est consolé de l'affront en demeurant à son poste.

Tel est le degré de caractère de ces hommes qui prétendent mener la France.

Ce n'est pas que nous ayons à faire des compliments au Sénat. Assemblée politique, il a voté avec une précipitation scandaleuse la loi des associations. Erigé ou plutôt déguisé en tribunal, il a une fois de plus montré que la Haute Cour n'avait rien de commun avec la justice.

M. de Lur-Saluces était condamné d'avance. L'accusation portée contre lui ne tenait pas debout. Le procureur général a eu beau se battre les flancs pour produire un fait à l'appui de son réquisitoire, il n'a rien trouvé, ni rien allégué. Ce ne sont pas les dépositions des fonctionnaires, convoqués par lui, qui auraient pu fournir une base à ses conclusions; elles se démentaient les unes les autres. M. Fallières demande à l'ancien préfet de police, M. Charles Blanc, quel danger les Ligues pouvaient faire courir à la République : « En mon âme et conscience, répond M. Blanc, je n'ai jamais cru la République en péril. » Même question à son successeur, M. Lépine : « A mon avis, affirme celui-ci, la forte constitution de ces Ligues, constituait un danger pour le gouvernement, plus grand que celui qu'avaient fait courir les bandes boulangistes. »

Entre deux témoignages si contraires comment se former une conviction?

Le crime de M. de Lur-Saluces était un crime d'intention; il pensait mal de la république, il lui voulait mal; il déclare que, sur ce point, il n'a pas varié. C'est une disposition dont on comprend que les républicains lui sachent mauvais gré, mais qui, à elle seule, n'a jamais constitué un complot ni un délit prévu par le Code pénal. Combien, parmi les républicains, auraient été bannis sous l'Empire, si l'on avait frappé de cette peine tous ceux qui souhaitaient sa chute !

Après tout, ce n'est pas le proscrit qui est le plus à plaindre. On peut ne point partager toutes ses idées; mais, à quelque opinion qu'on appartienne, il n'est pas un homme de cœur qui ne lui donne ses sympathies. Quiconque aime à entendre la voix de l'honneur, dans ce temps où elle retentit si rarement, l'aura reconnue, saluée, applaudie dans les fières déclarations de M. de Lur-Saluces.

Ce procès a eu un résultat que ne cherchaient pas ses promoteurs; il a fourni à l'un des témoins, au général Zurlinden, l'occasion de venger la mémoire d'un de ses frères d'armes, le général de Pellieux, et de mettre en lumière devant une assemblée, où siégeaient plusieurs de ses détracteurs, l'irréprochable attitude de l'armée. « L'armée, a dit le général, avait été attaquée avec

une violence inouïe, et ses sympathies allaient presque toutes à ceux qui la défendaient. » Et pourtant, a-t-il pu ajouter en réfutant les propos mensongers répandus sur la journée du 23 février 1899, « la légalité n'a jamais été compromise dans l'armée; elle n'a même pas été effleurée »; de cette constatation si honorable pour elle, le général Zurlinden a conclu en insistant sur la nécessité de maintenir « cet admirable principe de la neutralité politique de l'armée qui permet de grouper toutes les forces, toutes les énergies de la nation pour la défense de la patrie et la grandeur de la France ».

L'observation était juste, et il était bon qu'elle fût faite. Mais à qui s'adressait-elle, en réalité, sinon à ce gouvernement qui fait tout pour désorganiser la défense nationale, comme M. Cavaignac, dans un vigoureux et patriotique discours, l'établissait, hier encore, à Lyon; à ce gouvernement qui semble s'être donné pour mission de semer, dans tous les rangs de la population, militaire ou civile, la discorde et la haine? Qui donc, au mépris de cette neutralité réclamée par le général Zurlinden, est le premier à introduire la politique dans l'armée, sinon ce ministre de la guerre qui, il y a quelques jours, en Auvergne, invité aux fêtes de Clermont, trouvait le moyen de blesser les consciences et de rompre la trêve des partis unanimement proclamée, en portant un toast de félicitations à M. Waldeck-Rousseau parce qu'il venait de faire voter la loi des associations? Bientôt après, le même ministre allait prendre place, à Versailles, dans un banqnet de socialistes, pour y prosterner l'armée devant le pouvoir civil, sous prétexte de célébrer la mémoire de Hoche, que le pouvoir civil du temps, représenté par Robespierre et par Saint-Just, avait mis en prison et eût mené à l'échafaud, si le 9 thermidor ne les y avait d'abord envoyés.

Il est vrai que le général André n'a pas borné ses pérégrinations aux départements du Puy-de-Dôme et de Seine-et-Oise. Il s'est montré aussi en Bretagne; il a voulu assister à la réunion générale des sociétés de tir qui se tenait à Rennes. Dans cette ville où le procès de Dreyfus, avec tous les incidents qui l'ont accompagné, a encore ranimé le sentiment national, déjà si vibrant, il avait été prévenu qu'on ne lui ferait pas une réception chaude; il a tenu à s'y rendre, bien que la municipalité ne l'y eût pas invité. Nous ne le regrettons pas. Les cris répétés de : « Vive l'armée! » lui ont appris vers qui se tournait l'amour des populations, et le soir, au banquet donné par les autorités de la ville, le maire de Rennes, un ancien député, peu suspect de réaction puisqu'en 1877 il faisait partie des 363, lui a fait connaître l'âme bretonne. De son discours nous ne citerons que ces mots : « On a dit que le Breton

était né catholique et soldat. Ces deux sentiments, innés en nous, se tiennent. Le sacrifice de la famille, le sacrifice de la vie, ne peuvent se comprendre qu'avec la croyance au delà. » L'âme française parlait par la bouche de ce maire breton. N'était-ce pas la même pensée qu'exprimait, il y a vingt ans, un des prédécesseurs du général André, l'intègre et savant général Berthaut, lorsqu'il écrivait : « De tous les sentiments qui élèvent le cœur de l'homme, le plus puissant est incontestablement le sentiment religieux où le soldat puise l'espérance qui le soutient et qui le fortifie... Plus qu'aucun autre, l'homme de guerre se sent sous la main de Dieu, et a besoin de croire à une autre vie pour accepter virilement l'idée du sacrifice. »

Et c'est cette croyance, condition première de la force morale d'une armée, que le gouvernement et son parti s'efforcent de détruire en France!

Il faut l'avouer, dans l'abominable discours qu'il a prononcé sur les affaires de Chine, le député socialiste, M. Marcel Sembat, avait pour lui la logique lorsqu'il disait aux ministres : « Que ferez-vous si la Chine veut vous emprunter votre loi sur les associations? Que répondrez-vous si elle vous dit qu'elle réclame le droit de faire chez elle ce que vous avez fait en France! Nous avons reconnu ces associations pour dangereuses, est-ce que nous allons obliger les Chinois à les tolérer? »

L'argument était sans réplique, et le gouvernement en a senti la force. En défendant ce protectorat dont les souteneurs de son pouvoir, dont les votants de sa loi des associations, réclamaient l'abandon, M. Waldeck-Rousseau a évité de prononcer le nom des missionnaires. Tandis que l'empereur d'Allemagne déclarait bien haut, il y a quelque temps, que son sceptre couvrirait indistinctement tous les missionnaires, catholiques ou protestants, le président du Conseil s'est contenté de balbutier que la protection de la France s'étendrait à tous les nationaux, quels qu'ils fussent. Mais ce mot de catholique, qui est, en Orient, synonyme de Franc, il n'a pas osé le dire.

Ce ne sont pas seulement nos missionnaires que la faction ministérielle a attaqués; ce sont encore nos soldats. Ces soldats, dont l'étranger, dont les Chinois eux-mêmes ont vanté la modération et la tenue exemplaire, elle s'est ruée contre eux; il n'est pas d'horreurs qu'elle ne lui ait imputées. Que pouvait faire le ministère dans cette occurrence? Il n'existe que par la volonté des insulteurs de l'armée. Comment veut-on qu'ils la vengent contre leurs calomnies? Aussi quel embarras, quelles circonlocutions, quelle timidité dans leur réponse! Il avait bien raison, ce vieux

marin, représentant de l'un de nos ports, qui reprochait à M. de Lanessan la faiblesse de sa défense. Cette protestation, dont le ministre de la marine aurait dû revendiquer l'honneur, c'est un membre de l'opposition, c'est M. Denys Cochin qui l'a fait entendre. Rappelant les éloges que, dans tous les pays qui ont pris part à l'expédition de Chine, les ministres de chaque nation avaient décernés à leurs troupes : « Qu'est-ce que j'en conclus? a dit M. Cochin. C'est que, dans tous ces pays, on regarderait comme un ennemi de la patrie celui qui aurait osé parler comme on l'a fait ici. »

La discussion qui avait lieu le lendemain au Sénat a marqué d'un dernier trait l'esprit qui dirige le gouvernement. Un sénateur républicain, M. Lavertujon, interpellait les ministres sur les actes du tyranneau auquel est livré en proie le département de la Haute-Vienne. Ce fonctionnaire, qui a nom Edgard Monteil, et qui soumet, dans son département, à la plus basse persécution les agents de tout ordre, employés de préfecture, instituteurs et institutrices, est connu pour avoir écrit des romans pornographiques et un manuel d'instruction laïque dans lequel il professe l'athéisme et couvre d'ignobles outrages la religion de l'Evangile. Ce n'est pas tout; pendant la guerre de 1870, — c'est lui-même qui l'a raconté, — il s'est dérobé au service militaire, et pendant la Commune, il a fait le coup de feu, dans les rangs des insurgés, contre l'armée française, ne négligeant pas, de son propre aveu, de mettre la main, à l'occasion, sur le bien d'autrui. C'est ce personnage, franc-maçon naturellement, que M. Waldeck-Rousseau a pris sous sa protection; c'est lui qu'il a donné au Sénat comme le préfet modèle; c'est de lui qu'il a osé dire « que toute sa vie (vous entendez bien : toute sa vie, y compris sa conduite en 1870 et en 1871) avait été consacrée à la défense des institutions républicaines ».

Quand on entend ces paroles, quand on trouve, dans la bouche d'un président du Conseil de pareils éloges pour de telles actions et pour de tels hommes, comment ne pas se demander où l'on mène la France? Comment ne pas conclure avec l'amiral Rieunier, qui a tenu à faire insérer son opinion dans le compte-rendu officiel des séances de la Chambre, où elle avait été omise : « Les agents de l'étranger n'agiraient pas autrement que le gouvernement actuel. »

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

DES MISSIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES

Les pages qu'on va lire sont une simple étude de statistique, une exposition aussi nette, aussi claire, aussi précise que possible, de ce que sont nos Missions. Il ne s'agit ni de les défendre, ni de les louer, mais de les faire connaître. Je ne promets pas aux lecteurs du *Correspondant* d'être complet, n'ayant pas sous la main tous les documents nécessaires. Mais je leur promets quelques renseignements inédits, que des circonstances particulières m'ont permis de recueillir et qui ne peuvent manquer de les intéresser.

Chargé par le comité de l'Exposition des Missions catholiques françaises de préparer pour le jury un rapport d'ensemble sur ces Missions, je m'adressai à nos Sociétés de Missions; je leur demandai et j'obtins d'elles des renseignements divers sur le nombre de leurs membres, de leurs écoles, de leurs élèves, de leurs néophytes, sur la nature et la situation de leurs œuvres, etc., etc.

Des travaux antérieurs pour la préparation de mon ouvrage sur *les Missions catholiques françaises au XIXe siècle* m'avaient déjà initié à ce vaste sujet. Enfin, le très intéressant planisphère de la hiérarchie catholique, préparé par les soins de M. Launay, de la Société des Missions Etrangères de la rue du Bac, et les précieux tableaux qui l'accompagnent; puis l'inépuisable bienveillance du secrétaire général du comité central de la Propagation de la Foi, M. Guasco, m'ont mis à même de contrôler, et parfois de compléter, mes propres renseignements.

J'étudierai donc très rapidement, visant avant tout à être bref et précis :

1° Le nombre de nos missionnaires,
2° Leur recrutement,
3° Leur budget,
4° Leur vie,
5° Les résultats de leurs travaux.

I

DU NOMBRE DE NOS MISSIONNAIRES

Nos missionnaires français à l'étranger sont très nombreux, moins qu'on ne le répète un peu partout, — car toujours on force les chiffres quand on parle par à peu près, — mais bien plus nom-

breux que les missionnaires de toutes les autres nations réunies. En effet, sur un total de 6,106 missionnaires, nous comptons à peu près 4,500 Français, ou 73 à 77 pour 100.

Ceux-là sont prêtres.

Ils sont aidés dans leurs œuvres diverses par d'autres religieux, qui, sans être prêtres, n'en sont pas moins de vrais missionnaires, appartenant à la même Société que les prêtres, chargés du temporel, de la classe, des ateliers, des champs de culture, du soin des bâtiments, des imprimeries, etc., en tout 1,700. Ils sont aidés aussi, pour l'éducation des garçons, par d'autres frères, appartenant à nos congrégations enseignantes et qui sont au nombre de 2,600; pour l'éducation des filles et les œuvres d'assistance, hôpitaux, léproseries, dispensaires, orphelinats, visites aux malades, etc., par environ 9,813 religieuses, si nous nous en tenons aux seuls chiffres qui nous ont été communiqués, par au moins 10,500 en les comptant toutes.

Cela ferait : 4,500 prêtres, 3,300 frères, 10,500 religieuses; en tout 18,500 missionnaires.

Mais ce n'est pas tout.

A ces ouvriers, venus de France et de nationalité française, il faut ajouter un certain nombre de prêtres, de frères, de sœurs indigènes, formés par eux, vivant avec eux, dirigés par eux, encadrés dans leurs rangs, et prenant tout naturellement, de leurs idées, de leurs goûts, de leurs attachements, tout ce qui est compatible avec leur race et leurs devoirs, à peu près comme ces engagés indigènes, encadrés au milieu de nos soldats et qui ne leur cèdent ni en bravoure et en dévouement, ni parfois en invincible fidélité. D'après les divers renseignements que j'ai pu réunir, le nombre s'en élèverait à 1,100 prêtres, 200 ou 300 frères, de 1,200 à 1,500 sœurs indigènes. Mais comme beaucoup n'ont pas répondu, on serait loin d'exagérer, en en fixant le chiffre total à environ 1,500 prêtres, 500 frères et 2,000 ou 2,500 sœurs indigènes, 4,000 en tout.

Ce qui donnerait approximativement : 6,000 prêtres, 3,800 frères, 12,500 sœurs; soit au total 22,300 missionnaires.

Ce n'est pas tout encore. Car, outre ces auxiliaires, qui ont en somme le même travail et la même occupation que nos missionnaires français, il y en a une foule d'autres, catéchistes, maîtres ou maîtresses d'écoles, chefs de postes ou de chrétientés, qui tous gravitent dans la sphère du missionnaire, la plupart du temps payés par lui, partageant ses travaux et ses idées, aidant à son action et à son influence.

De ceux-là, à plus forte raison, nous n'avons pas la liste complète;

mais si cette liste atteint 10,658 pour à peu près la moitié de nos Missions qui nous ont répondu à ce sujet, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité en en fixant le nombre aux environs de 15,000 à 20,000. Ce qui porterait à un peu plus de 40,000 le nombre total de notre armée de missionnaires.

II

LE RECRUTEMENT DE NOS MISSIONNAIRES

Comment se recrutent ces missionnaires? D'où viennent-ils? A quels ordres appartiennent-ils?

Nous ne parlons pas, bien entendu, des auxiliaires indigènes. Ceux-là sont choisis sur place par le « Père », parmi les meilleures familles de chrétiens. Ils sont formés avec soin dans des écoles normales, dans des séminaires, dans l'intimité du missionnaire avec lequel ils auront à travailler. Parfois même, s'il s'agit des futurs prêtres ou des religieux, ils sont envoyés en France, où ils recevront une formation plus complète et plus relevée, et où ils prendront de nos goûts, de notre civilisation, de notre culture, de notre formation morale et intellectuelle, tout ce qu'ils sont capables d'en recevoir.

J'ai connu tel religieux indigène, japonais, malgache, chinois, syrien, qui, sous ces divers rapports, ne le cédait en rien à ses collègues français.

Il faut beaucoup de tact, de réserve, beaucoup de discrétion et de circonspection, beaucoup de sage lenteur dans ces choix et dans cette formation d'un personnel auxiliaire indigène, surtout lorsqu'il s'agit du sacerdoce. Il ne faudrait pas cependant exagérer outre mesure la défiance et les précautions. Il y a en effet, particulièrement en Extrême-Orient, en Chine et en Indo-Chine, de ces familles chrétiennes depuis déjà deux ou trois générations, dont les enfants sont parfaitement aptes à devenir d'excellents prêtres, très sûrs, très fidèles, sinon très zélés. La persécution ne les a pas épargnés, à maintes reprises, et ils ont montré, d'ordinaire, un grand courage et une héroïque fidélité.

Mais il s'agit surtout ici du personnel européen.

Celui-là d'où vient-il?

A une seule exception près, celle de la Société des Missions Etrangères de Paris, tous nos missionnaires français appartiennent à des associations religieuses, c'est-à-dire que sur un total de 4,500, 3,369 sont religieux.

En voici, du reste, la nomenclature à peu près complète :

34 évêques et 1,131 missionnaires des *Missions Etrangères de*

Paris, avec 598 prêtres indigènes, répartis surtout dans le sud et dans l'est de l'Asie.

Environ 800 *Jésuites* français dans le Levant, aux Indes, en Chine et à Madagascar.

10 évêques et 261 prêtres *Lazaristes*, avec 132 prêtres indigènes, également dans le Levant, en Perse, en Abyssinie et dans les deux Amériques, Centrale et du Sud.

10 évêques et environ 400 prêtres *Oblats de Marie Immaculée*, avec 55 prêtres indigènes, à Ceylan, dans le Dominion du Canada et dans l'Afrique du Sud.

348 *Pères du Saint-Esprit* aux Antilles, en Amazonie et surtout en Afrique.

187 *Pères Blancs* du cardinal Lavigerie et 105 Pères des *Missions africaines de Lyon*, dans le même continent africain.

254 prêtres *Maristes*, 49 *Pères de Picpus* et 35 *Missionnaires du Sacré-Cœur* d'Issoudun, en Océanie.

Nos anciens ordres religieux ne sont pas restés en retard.

Ainsi les *Dominicains* ont 116 missionnaires établis dans les deux Amériques et à Mossoul; les *Capucins* français en ont 160 chez les Gallas, à Aden, aux Seychelles, etc., et les *Franciscains* français 95 en Orient.

Les *Sulpiciens*, qui ont tant fait autrefois pour le Canada et les Etats-Unis, ont encore dans ces deux pays, mêlés à leurs confrères Canadiens et Américains, 32 prêtres français au Canada et 35 aux Etats-Unis.

Les *Trappistes* ont 18 établissements hors des pays catholiques et 11 hors d'Europe. 13 de ces divers monastères ont été fondés par des religieux français.

Les *Augustins de l'Assomption* ont 82 prêtres dans la Turquie d'Europe, en Asie Mineure et à Jérusalem, avec environ 40 auxiliaires indigènes.

Nommons encore les *Missionnaires de Saint-François de Sales* d'Annecy, aux Indes, avec 35 missionnaires; les *Marianistes* qui, au nombre de 77 Pères ou Frères, dirigent des écoles et des collèges florissants au Japon, aux Sandwich, à Tripoli et en Tunisie; les *Oblats de Saint-François de Sales*, dans l'Orange (19 Pères et 5 Frères), en Grèce et en Amérique; les *Rédemptoristes* de la province de France qui ont 75 Pères et 40 Frères dans l'Amérique du Sud et aux Etats-Unis; les *Pères de la Société de Marie* de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Luçon), au Canada (22 Pères, 7 Frères) et à Haïti 11; et 12 autres Sociétés moins importantes[1].

[1] De toutes ces Sociétés, deux seulement, les Lazaristes et la Société des Missions Etrangères, sont autorisées, c'est-à-dire 1,436 missionnaires sur

Les Frères enseignants appartiennent à 6 congrégations principales qui sont : 1° celle des *Frères des Ecoles chrétiennes*, au nombre de 1,285, dans le Levant et en Extrême-Orient, en Amérique, en Algérie, à la Réunion, à Maurice et à Madagascar; 2° celle des *Petits Frères de Marie de Saint-Genis-Laval* au nombre de 576, avec 270 Frères indigènes, en Océanie, dans le Levant, en Extrême-Orient, dans l'une et l'autre Amérique, dans l'Afrique du Sud et le nord de l'Europe; 3° celle des *Frères de l'Instruction chrétienne* ou de *Ploërmel*, au nombre de 268; 4° celle des *Frères de l'Instruction chrétienne du Sacré-Cœur* ou *de Paradis*, près Le Puy; 5° celle de la *Sainte-Famille de Belley* dans l'Uruguay. Et enfin les *Frères de Notre-Dame de l'Annonciation* de Misserghin, près Oran, en Algérie.

Nous ne pouvons pas énumérer les 67 congrégations de femmes parmi lesquelles se recrutent nos Sœurs missionnaires. Nommons seulement :

1° Les *Sœurs de Saint-Vincent de Paul* au nombre de 2,658, en très grande partie Françaises;

2° Les *Sœurs de Saint-Joseph de Cluny*, 1,408 en tout;

3° Les *Petites Sœurs des Pauvres* exactement 657 hors de France;

4° Les *Sœurs de Saint-Paul de Chartres* dans l'Extrême-Asie, environ 350;

5° Les *Sœurs de Saint-Maur*, à peu près le même nombre dans le même Orient;

6° Les *Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition* de Marseille, répandues surtout dans le Levant, au nombre de 487;

7° Les *Dames de Sion*, à peu près en nombre égal dans les mêmes pays;

8° La Congrégation de la *Charité Dominicaine de la Présentation de la Sainte-Vierge* de Tours, dans le Levant et la Colombie;

9° et 10° Les *Watelottes* de Nancy et les *Trinitaires* de Valence en Algérie, environ 400 pour chacune de ces deux congrégations;

11° Les *Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie* qui ont fondé à Saint-Brieuc une sorte de séminaire des Missions étrangères pour les femmes et qui ont plus de 150 religieuses en Chine, aux Indes, au Canada, en Tunisie, etc.

4,500. C'est là la meilleure réponse à faire à l'affirmation de M. Waldeck-Rousseau à la tribune du Sénat « que la plupart de nos œuvres d'Orient sont dirigées par des congrégations autorisées » (Séance du 13 juin 1901, cf. *Officiel*, p. 847, 1re col.) D'autant plus qu'il n'y a aucun missionnaire de la Société des Missions Etrangères en Orient, mais seulement un certain nombre de Lazaristes autorisés, en face des Franciscains, des Jésuites, des Assomptionnistes, des Dominicains, des Carmes, des Trappistes, etc., non autorisés.

12° Les *Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique* (141);

13° Les *Sœurs des Missions africaines de Lyon* (134);

14° Les *Sœurs Oblates de l'Assomption* (65);

15° Les *Sœurs de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun* (41); les *Sœurs des Sacrés-Cœurs de Picpus* (35), et les *Sœurs de l'Enfant-Jésus* (115), qui aident, dans leurs œuvres d'évangélisation et d'enseignement, les Pères Blancs, les Pères des Missions africaines de Lyon, les Pères de l'Assomption, ceux d'Issoudun et de Picpus, les Pères des Missions Etrangères.

Or, dans ces congrégations d'hommes et de femmes, comment se fait le choix de ceux que l'on enverra dans les pays étrangers?

Il y a des congrégations, comme celles des Pères Blancs, des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique ou des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie de Saint-Brieuc, comme les Pères des Missions Etrangères de Paris, qui n'ont d'autres œuvres que les Missions. Pour celles-là, la vocation apostolique du futur missionnaire se confond avec son entrée au séminaire ou dans la congrégation. Le candidat le sait par avance. Ce qu'il cherche en allant au séminaire ou au noviciat, c'est précisément d'être envoyé dans les Missions étrangères. Et c'est cette perspective d'une vie en pays étranger, souvent en pays barbare, avec beaucoup de travaux, de privations et de souffrances pour la remplir, et parfois une mort sanglante pour la terminer, qui a décidé son choix. Ce choix, dès lors, a toutes les chances de n'être pas égoïste. Une âme tentée par de telles perspectives pourra parfois s'illusionner sur sa force de résistance et son courage; en tout cas, le mobile qui la fait agir est grand, noble et désintéressé.

Dans la plupart des congrégations, cependant, il n'y a qu'un certain nombre de religieux destinés aux Missions. Ce nombre est parfois très élevé, comme chez les Pères du Saint-Esprit ou chez les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, etc. Alors, par le fait même qu'on entre dans la congrégation, on a beaucoup de chances d'aller dans les pays étrangers. On le sait, on l'accepte d'avance et d'ordinaire on le désire.

D'autres congrégations ont plus d'œuvres en France que dans les Missions. Ainsi les Jésuites, les Oblats de Marie Immaculée, les Lazaristes, etc.

Chez eux, à plus forte raison, il n'y a pratiquement que des volontaires à partir. Et sûrement ne partent pas tous ceux qui en ont sollicité l'honneur.

Donc toutes nos Missions ne se recrutent que de volontaires, soit que ces volontaires aient fait leur choix avant d'entrer dans la congrégation ou par le fait même qu'ils y sont entrés, si cette

congrégation ne s'occupe que de Missions; soit qu'ils renouvellent leur demande plus tard, s'ils appartiennent à des congrégations n'ayant qu'une part de leur personnel dans les Missions étrangères.

Mais, dans l'un et l'autre cas, on a toutes chances d'avoir un personnel d'élite, au moins par le caractère, par le courage, par le dévouement et par le désintéressement.

Cela, on le comprendra mieux, quand on se sera rendu compte de la vie qui les attend en pays étrangers, et des privations sans nombre que leur impose la médiocrité de leurs ressources.

III

DU BUDGET DES MISSIONS

Toutes les Missions catholiques dans les pays infidèles où la hiérarchie ecclésiastique n'est pas établie, sont placées sous la direction suprême d'une congrégation romaine spéciale. « La Propagande », instituée par le pape Grégoire XV pour protéger et diriger les missionnaires. De son côté, la France possède et exerce le « protectorat » religieux, non seulement de ses Missions, mais encore de toutes les Missions du Levant et de l'Extrême-Orient. Et c'est là un de ses plus beaux privilèges séculaires qu'elle s'honore de défendre et de conserver.

Au point de vue pécuniaire, à part certaines autres ressources que nous indiquerons et quelques offrandes envoyées directement à certaines Missions ou à certains missionnaires, les Missions catholiques sont soutenues surtout par l'Œuvre de la Propagation de la Foi et par celle de la Sainte-Enfance.

L'Œuvre de la *Propagation de la Foi* est née de l'inspiration chrétienne de deux femmes de Lyon : Mme Petit, qui, en 1816, eut la pensée de fonder une association destinée à aider les Missions d'Amérique, avec le produit de cotisations annuelles modiques; et Mlle Jaricot, qui, en 1820, établit cette association au profit du séminaire des Missions Etrangères. Dans une réunion de douze personnes tenue à Lyon, le 3 mai 1822, l'œuvre fut définitivement fondée avec son caractère de société universelle, recevant des dons de tous les pays et secourant les Missions du monde entier. Elle empruntait à l'idée de Mlle Jaricot ses traits principaux : le sou par semaine des associés (emprunté aux méthodistes anglais), le groupement des associés en dizaines et la publication périodique de lettres écrites par des missionnaires.

L'œuvre est dirigée par deux conseils centraux, dont l'un siège à Lyon et l'autre à Paris. Les deux conseils se sont partagé le travail de la correspondance, mais ils décident en commun la

répartition des secours qui s'étendent à environ 300 diocèses, vicariats ou préfectures apostoliques,

Dès 1825, l'œuvre commença de recevoir des secours de la Belgique, puis, en 1828, des autres pays étrangers. En 1840, l'étranger fournissait plus de 1 million et la France 1,370,000 francs. Les dons ont toujours augmenté, avec quelques oscillations inévitables. Le maximum a été atteint, en 1890, avec 7,072,811 francs. L'année 1898 avait donné 6,700,921 francs, et 1899, 6,820,273 fr. 93. L'écart des oscillations se tient dans des limites assez régulières qui prouvent que l'œuvre a désormais une situation bien assise.

A partir de 1853 environ, l'on remarque que les dons de la France sont en moyenne le double de ceux de l'étranger. Aussi a-t-elle fourni, depuis la fondation, 208,000,000 de francs sur un total général de 321,601,385 fr. 93.

L'Œuvre de la *Sainte Enfance* fut fondée, en 1843, par Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy. Elle a pour but « le baptême, le rachat et l'éducation chrétienne des enfants nés de parents infidèles, en Chine ou dans les autres pays infidèles ».

Elle eut tout de suite la faveur de l'étranger, dont l'ensemble des dons, se rapprochant de plus en plus du total de ceux de la France, l'ont dépassé à partir de 1872, et sont deux fois plus élevés depuis dix ans. Le budget de l'œuvre était de 1 million dès 1857; il atteignait, en 1898, 3,711,102 francs et 3,668,065 fr. 68 en 1899.

La progression est constante, régulière, et presque sans réactions.

La cotisation des associés est d'un sou par mois.

Depuis la fondation, l'œuvre a recueilli 65,175,473 fr. 68, dont 46 millions et demi ont été fournis par la France.

A ces deux grandes œuvres, on peut ajouter l'*Œuvre des Ecoles d'Orient*, l'*Œuvre des Partants* et les *Œuvres apostoliques* destinées à fournir aux Missions les objets du culte.

L'Œuvre des *Ecoles d'Orient* fut fondée en 1855-56 pour secourir les écoles, orphelinats, asiles des pays du Levant. Mais, dans ces dernières années, par suite des préoccupations spéciales du Souverain Pontife actuel, son but s'est précisé. Elle travaille à maintenir et à propager l'union des Eglises par l'éducation des générations nouvelles, et surtout par la formation d'un bon clergé dans les différents rites orientaux.

Son budget a des oscillations assez fortes et irrégulières, qui tiennent sans doute à ce qu'elle n'est pas aussi connue que les précédentes.

Le total des souscriptions ordinaires a été, de 1855 à 1899 : de 10,650,000 francs, dont 9,890,000 francs fournis par la France.

Le budget du ministère des Affaires Etrangères porte un crédit de 800,000 francs inscrit sous le titre : « Allocations aux établissements français en Orient et en Extrême-Orient. — Secours aux écoles. — Frais du culte. » Cette somme est employée en grande partie par les écoles du Levant.

L'*Alliance française* subventionne également un certain nombre d'écoles de nos missionnaires, à la seule condition que l'on y enseigne le français.

La *Société antiesclavagiste* de France, fondée en 1889 par le cardinal Lavigerie, vient en aide aux Missions d'Afrique, non seulement en combattant l'esclavage, mais plus directement, depuis quelque temps, en fondant les *Villages de liberté* dont elle a confié le soin et la direction aux missionnaires.

L'Œuvre de l'*Aumônerie militaire*, enfin, fondée à Lyon, en 1894, par M. et Mme Giraud-Novallet, et qui a établi un comité à Paris sous la présidence de Mme la générale Leroy, a également des rapports nécessaires avec nos missionnaires.

Toutes ces sources de revenus ne produisent que des recettes bien modestes et, dans leur ensemble, même jointes aux secours occasionnels que peuvent recevoir certaines Missions ou certains missionnaires, complètement insuffisantes.

Si, en effet, on les additionne ensemble, au besoin en exagérant beaucoup les aumônes particulières, qu'aucune donnée ne nous permet de contrôler; c'est à peine si l'on arriverait au chiffre de 15,000,000. Mettons 18 millions, nous serons sûrement au-dessus de la vérité. Or, 18 millions répartis entre 18,300 missionnaires, frères ou sœurs, cela ne ferait pas en moyenne 1,000 francs pour chacun d'eux. En fait, la Propagation de la Foi, ayant à soutenir beaucoup d'œuvres d'intérêt général, séminaires, collèges, hôpitaux, etc., etc., donne exactement aux missionnaires, prêtres du séminaire des Missions Etrangères, 660 francs, et 1,200 francs aux évêques.

Le budget des Missions étrangères protestantes est très difficile à établir, car ces Missions dépendent d'un grand nombre de Sociétés dont il est presque impossible de centraliser les renseignements. On s'accorde cependant à dire qu'il doit dépasser 100, peut-être 150 millions, chiffre 6 ou 8 fois plus fort que celui de tous les secours accordés à nos Missions catholiques, incomparablement plus nombreuses et plus importantes. Seuls, le dévouement et la charité infatigables de nos missionnaires maintiennent l'équilibre; mais on est bien forcé d'avouer que notre générosité envers nos Missions étrangères n'est rien en comparaison de celle des protestants pour les leurs. La vérité est que les catholiques, sauf dans

quelques diocèses français, font relativement peu pour leurs Missions; que ces Missions ne sont pas assez connues ni suffisamment appréciées; qu'il serait heureux de voir l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et celle de la Sainte-Enfance, — au besoin par un acte officiel du Souverain Pontife, — établies dans tous les diocèses du monde; que nos missionnaires français, en particulier, devraient être soutenus et aidés, même en dehors du public religieux, par tous ceux qui s'intéressent à la diffusion de notre civilisation, de notre langue et de notre influence.

IV

LA VIE DU MISSIONNAIRE

La vie du Missionnaire, comme celle du colon, est très différente en réalité de ce que le public européen a l'habitude de se la représenter.

Nourrie de ces publications courantes qui ne relatent guère de ses travaux que le côté pittoresque ou les résultats consolants, l'imagination aime à se la figurer comme quelque chose d'héroïque et de grand, — c'est souvent le cas, — et, en même temps, — ce qui ne l'est pas au même degré, — comme quelque chose de poétique et de triomphal. C'est la vie au grand air, dans un pays ou tout est riant et charmant, la végétation luxuriante, les paysages magnifiques, le ciel enchanteur; ce sont des courses à cheval à travers les sites les plus pittoresques; ce sont d'immenses foules acclamant le messager de la paix, le père bien-aimé, des auditoires immenses et dociles se pressant autour de sa chaire, des pénitents sans nombre assiégeant son confessionnal, d'ardents et dociles néophytes soupirant après le saint baptême; ses bras, comme ceux d'un autre Xavier, lui tombant de fatigue, tellement il a dû les lever souvent pour absoudre ou pour répandre l'eau sainte sur la tête des nouveaux convertis.

Sûrement il y aura des luttes, il y aura des privations et des fatigues; il y aura même des persécutions. Mais, dans l'ardeur de son zèle, le Missionnaire triomphe de tout. Le roi nègre ou le mandarin chinois en sa présence est rapidement obligé de se rendre, tellement l'influence de la vérité qui parle par sa bouche est grande. Et si, au besoin, il fallait souffrir et même mourir, le monde ne voit dans ces souffrances ou dans cette mort que la palme et le triomphe, au lieu des angoisses et des craintes qui les accompagnent. Quant aux privations de chaque jour, aux fatigues, aux incommodités de la vie, aux maladies de ces contrées, aux infirmités qu'une vie de travail et de labeur amènera rapidement,

on sait bien qu'il y en aura; mais à quoi bon s'y arrêter? on les compte en bloc et la folle du logis n'envisage que le reste, que les succès et les consolations, que les résultats et le bien accompli.

Et cela est très heureux. S'il calculait trop, jamais le soldat ne serait un héros ni peut-être simplement un brave; et jamais le prêtre ne se ferait missionnaire. Et si l'histoire nous donnait une photographie vraie de la vie de l'un et de l'autre et non une peinture qui n'en montrât que le côté brillant et séduisant, ses récits ne seraient plus passionnants ni même intéressants, ce qu'il faut qu'ils soient à tout prix.

Il n'en reste pas moins vrai que cela, c'est le rêve. La réalité est complètement différente.

En fait, la vie du Missionnaire catholique est très pauvre, très pénible, remplie de travaux, de privations, de tristesses souvent et d'insuccès.

Je l'ai pratiquement connue à Madagascar et je reste plein d'admiration pour ces hommes qui la continuent avec courage, avec gaieté parfois et avec un saint enthousiasme, pendant vingt, vingt-cinq et trente ans, jusqu'à ce que la mort les couche dans leur tombeau, sur cette terre étrangère devenue vraiment leur patrie d'adoption. Une fois par mois, quand ils le peuvent, ils se réunissent pour un jour à Tananarive. Ils en repartent aussitôt que possible pour leur district et leurs travaux.

Chaque district se subdivise à son tour en quinze, vingt, trente, parfois quarante postes, qui sont autant de paroisses.

Dans chaque poste, il y a un hangar, — car quel autre nom lui donner? — qui sert d'église, un autre qui sert d'école et, d'ordinaire, derrière l'église, une petite chambre qui sert au Missionnaire de sacristie, de cabinet de travail, de salon de réception, de salle à manger, quelquefois de chambre à coucher. Et c'est là qu'il devra loger quand il visitera successivement chacun de ses postes pour y donner une petite mission, pour y inspecter les écoles, y administrer les sacrements, y préparer et y conférer quelques baptêmes, y rétablir l'ordre, y relever les ruines, y bâtir une chapelle, etc., etc.

Cette vie de perpétuel mouvement est très dure.

Les voyages, d'abord, sont très pénibles, en filanzane, à cheval, à âne, parfois à pied, sous un soleil ardent, sous un climat énervant et souvent fiévreux, sans aucune des commodités qui aident à supporter la fatigue.

Un ou deux boys portent sur leur tête votre batterie de cuisine, vos provisions et tout votre mobilier pour l'église et pour vous. C'est dire que ce mobilier est réduit au strict minimum. Votre lit,

en particulier, se composera d'une toile tendue sur deux tréteaux en forme d'X. Comme repas, vous aurez du riz, des herbes cuites, parfois un peu de viande.

Chaque mois, vous aurez reçu l'argent nécessaire pour payer vos maîtres et maîtresses d'école, pour réparer vos bâtiments, pour en édifier de nouveaux, et 2 piastres (10 francs) pour votre subsistance personnelle.

Avec cela, si surtout vous avez quelques pauvres à aider, — et presque tous les Malgaches sont pauvres, tous au moins sont mendiants, — comment arriverez-vous à vivre?

Au centre du district, vous aurez un jardin avec quelques légumes, une maison et une chambre indépendante. Mais là non plus vous ne serez pas tranquille, devant continuellement vous tenir à la disposition de tout le monde, causer pendant des heures de mille riens, tout à fait dépourvus d'intérêt, et ne jamais marquer la moindre impatience; ou bien aller visiter les hameaux voisins; ou bien encore faire le catéchisme ou la classe, ou réparer vous-même le toit de votre maison, de votre église.

A côté de vous, souvent, s'étale, dans une belle situation, un peu en dehors du village, dans un grand emplacement soigneusement entouré de murs, la demeure du missionnaire protestant.

Là, rien ne manque; ici, tout fait défaut. Là, c'est le confort, sinon le luxe; ici, c'est le dénuement. Là, c'est une maison pleine d'entrain et de gaieté, avec la femme du pasteur pour la tenir propre et en bon ordre, et un lot de jeunes têtes blondes pour y entretenir la joie; ici, c'est la solitude la plus complète. Et cette solitude absolue est peut-être ce qui pèse le plus au missionnaire, qui a tant besoin de s'épancher, de se confier, de prendre conseil, et qui ne peut jamais se lier, pas même avec ses néophytes, ni se fier complètement à eux.

Ils sont trop différents de lui pour être, en aucune manière, ses confidents ou ses amis, au sens strict du mot.

Si encore, au prix de cet isolement, de ces fatigues, de ces privations, de cette pauvreté, le missionnaire obtenait d'éclatants succès, de ces succès tangibles et visibles que personne ne peut révoquer en doute, dont la vue soutient et encourage, qui sont la meilleure de toutes les récompenses humaines.

Mais non, souvent il en est à se demander s'il ne perd pas son temps.

Sans doute, le bien se fait et des résultats sérieux sont obtenus à la longue. Nous les passerons en revue tout à l'heure. Mais ces résultats sont plutôt un bien d'ensemble, qui se fait petit à petit et que l'on a besoin de regarder de loin, après un certain nombre d'années, pour bien le constater.

Pour chaque missionnaire en particulier, pour le travail de chaque jour, pour les résultats partiels obtenus, on s'en rend à peine compte, tellement ils sont peu visibles à qui vit à côté.

On inscrit un certain nombre de catéchumènes qui viennent vers vous pour des motifs parfois très humains. A votre prochain voyage, plusieurs se seront peut-être fait inscrire chez l'*Anglais*, — c'est le terme consacré là-bas, — ou bien n'auront plus reparu aux instructions. On baptise un certain nombre de néophytes; quelques mois plus tard, s'ils n'ont pas apostasié, plusieurs seront tombés dans une indifférence complète. On a de nombreuses écoles, où l'on a de la peine à réunir régulièrement les enfants; on fonde sur ces écoles, qui coûtent très cher, les plus légitimes espérances; vers douze, treize, quatorze ans, les enfants vous quittent, un peu dégrossis, insuffisamment instruits; quelques mois plus tard, beaucoup sont méconnaissables, flétris par l'inconduite, et c'est là, de toutes les épreuves, la plus amère. Et cependant, comment en serait-il autrement, avec ces pauvres natures païennes, doublement corrompues et par le penchant au mal que nous portons tous en nous, et par cette autre tare locale qui tient à un long atavisme d'inconduite et d'immoralité?

Le temps est bien passé, en effet, où Voltaire célébrait la vertu des Chinois et nous la donnait en modèle parce qu'elle ne s'appuyait sur aucun dogme; où Jean-Jacques Rousseau chantait l'état de nature et accusait la société d'avoir engendré tous les vices. Tout le monde, tous ceux au moins qui ont voyagé et étudié, vous signalera un fait universel et singulièrement attristant. En Afrique, en Océanie, en Asie, chez les mahométans et chez les païens, l'enfant, tant qu'il est encore enfant, est aimable, ouvert, plein de promesses. Puis, voici que tout à coup, vers onze ou douze ans, un peu plus tôt, un peu plus tard, il cesse de se développer, il se flétrit, il se fane, il se ferme, il se dessèche. L'inconduite précoce a produit son effet physique ordinaire, et cet effet est désastreux.

Or, dans un milieu, où personne ne se cache, où la pudeur n'existe pas, où l'on n'attache aucune importance au bon exemple, où jamais personne n'a connu le précepte du poète : *Maxima debetur puero reverentia*, où le mal ne *s'étale* pas, — cela c'est pour notre civilisation trop avancée, — mais où il se *montre* partout, il est impossibie que l'enfant ne soit pas gâté de bonne heure, comme ces fruits non encore mûrs qu'un insecte a pénétrés et qui dépériront et tomberont et pourriront, atteints dans le plus profond de leur être.

A toutes ces déceptions, à toutes ces fatigues, à toutes ces privations, à cet isolement et à cette absence de travail intellectuel, de

la lecture, de la vie de l'esprit pour laquelle le temps manque et aussi les moyens matériels, ajoutez la fièvre, que l'on n'évite jamais complètement et que quelques-uns gardent pour ainsi dire à l'état endémique; ajoutez l'anémie qui vous use, et vous rend de plus en plus énervé et sensible aux petites contrariétés et aux moindres ennuis; ajoutez les difficultés que l'on rencontre partout et qui peuvent vous venir de tous les côtés, de l'ignorance, de l'envie, de la méchanceté; ajoutez l'ingratitude de tous, la calomnie de certains, et peut-être vous ferez-vous une faible idée de la vie de souffrances et de sacrifices continuels qu'est la vie du missionnaire à Madagascar.

Aux Indes et ailleurs, sauf quelques différences accidentelles qui tiennent de la race et du climat, c'est à peu près la même chose.

« La vie des missionnaires dans l'Inde, raconte M. Launay, n'a jamais offert les péripéties, les dangers et les souffrances des ouvriers apostoliques évangélisant les pays que désole la persécution. Sous ce rapport, elle s'écoule paisible, fatigante seulement par le travail et les ardeurs du soleil...

« La nourriture des missionnaires de l'Inde dans les villes, poursuit le même auteur, est assez peu variée. Le riz cuit à l'eau et le mouton assaisonné de sauces plus ou moins épicées, en font la base et le sommet. Dans les campagnes, elle est plus monotone encore et réellement pauvre. Presque aucun missionnaire ne mange de bœuf ou de veau, chose qui répugnerait extrêmement aux Indiens. On voit rarement du vin sur les tables, et s'il y en a, on en prend quelques gorgées, généralement un verre à bordeaux; la boisson ordinaire est l'eau...

Les voyages se font à pied, à cheval, en voiture ou en char à bœufs, pour aller administrer les petites chrétientés de son district.

« Le missionnaire se met en route, généralement, vers trois ou quatre heures du matin, s'arrête vers neuf heures et repart à deux heures en hiver, trois heures en été et s'efforce d'arriver vers le coucher du soleil, ou du moins avant la nuit close, à l'endroit où il veut se reposer, pour avoir le temps de se procurer la nourriture dont il aura besoin.

« S'il suit une route où ne se rencontrent pas de *bungalows*, il s'arrête à peu de distance, ou même au milieu des villages, afin d'être moins exposé aux attaques des voleurs, d'ailleurs plus rares aujourd'hui qu'autrefois; il se fait un abri avec des toiles pour éviter les regards des curieux et surtout se garde de manger à la vue des étrangers, ce qui serait contraire aux usages indiens. Il passe la nuit enveloppé dans sa couverture, ou mieux encore dans son char, et repart le lendemain matin de très bonne heure. »

En Chine, c'est comme aux Indes, avec cette différence que le climat, au lieu d'être constamment chaud, est très froid en hiver, beaucoup plus qu'en France, et très chaud en été, à peu près comme dans l'Hindoustan; avec cette différence également, que le missionnaire y dépouille toutes ses habitudes d'Europe pour y devenir un vrai Chinois. Il y perd son nom pour en prendre un très honorifique, mais entièrement exotique : Hia-Ming Ley-Hiny-li au lieu de Henri; il y abandonne tous ses habits d'Europe, même sa soutane, pour y substituer de multiples vêtements, tous très amples, très bouffants et très orientaux. Il devra se façonner à la multiple étiquette chinoise, si étrange, si compliquée, si exigeante et si indispensable. Il devra manger à la chinoise, du riz surtout et du porc, avec deux bâtonnets en guise de couteau et de fourchette. Il logera dans des maisons fort différentes, suivant les endroits où il habitera, ordinairement des paillotes aux parois de roseau ou des gourbis en terre. Comme son confrère de l'Inde ou de Madagascar, il aura beaucoup à voyager et il le fera en barque sur les fleuves ou sur les canaux, ou bien encore dans l'intérieur des terres sur sa mule ou en brouette, la célèbre brouette chinoise dont tout le monde parle, mais dont presque seuls les missionnaires éprouvent chaque jour l'incommodité.

Du reste. ce sont les mêmes occupations, la même administration de postes multiples, la même surveillance des écoles et des églises, les mêmes difficultés à vaincre, les mêmes épreuves à subir, le même isolement, les mêmes travaux, et trop souvent les mêmes déboires et les mêmes insuccès apparents, avec des procès multiples, les dangers et la persécution.

En Océanie, et en particulier en Polynésie, c'est aussi la même chose. On n'y mange plus les missionnaires, comme on l'a fait, il y a moins d'un demi-siècle. S'il y a des tracasseries, et même des persécutions, elles viennent, est-ce assez triste à dire! des agents français ou des Wesleyens anglais, jamais des indigènes, même païens, qui aiment et respectent le missionnaire; jamais surtout des autorités anglaises, qui le protègent et au besoin le favorisent.

Seulement, l'isolement devient plus grand là que partout ailleurs, le missionnaire étant jeté par une goëlette sur une petite île de 200 ou 300 habitants, où il sera seul pendant des jours, et parfois pendant des semaines. Une embarcation viendra alors le reprendre pour le déposer dans une autre île, où il fera le même séjour, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il ait parcouru toutes les îles à lui confiées.

De la vie du missionnaire en Afrique, je ne dirai rien pour ne pas prolonger outre mesure cette description. Mais, en Afrique

plus qu'ailleurs, au milieu de vastes régions, forêts ou marécages encore inconnus de l'intérieur, dans ces climats brûlants, humides, saturés de fièvres, au sein de ces populations grossières ou fanatiques, suivant qu'elles sont encore adonnées au fétichisme ou converties à l'islam; à côté d'Européens qui ne se servent souvent de leur instruction que pour opprimer et satisfaire leurs passions, cette vie est une croix et un martyre continuels. Et ceux-là seuls peuvent y résister qui ont une santé de fer, qui ont un caractère fortement trempé, qui ont un zèle dévorant et une foi à transporter des montagnes, qui ont une patience supérieure à toutes les épreuves.

Voilà donc ce qu'est la vie du missionnaire. Une vie tout entière de dévouement, d'abnégation, de souffrances, d'obscurité, d'humbles travaux que personne ici-bas n'apprécie et ne récompense, de services rendus à des gens qui ne lui en auront aucune reconnaissance. De lui on pourrait dire, comme de son Maître : *Transit benefaciendo*, « il passe en faisant le bien. »

Et quand il sera usé, quand il sera infirme, quand ses forces l'abandonneront, il n'y aura pour lui ni repos, ni retraite, ni retour en France. Il ralentira ses courses; on lui donnera un poste moins lourd, si toutefois on le peut, et il continuera à marcher tant qu'il pourra se tenir debout, à instruire tant qu'il pourra parler, à diriger et à gouverner son district, tant qu'il aura un souffle de vie. Et il mourra comme il aura vécu, pauvre, obscur, inconnu, avec le souvenir de la tâche accomplie, des souffrances endurées, de la récompense à recevoir.

V

LES RÉSULTATS

Or, quels sont les fruits de cette vie si pénible de nos missionnaires? quels sont les résultats de leurs efforts et de leurs labeurs? La réponse à cette question, intéressante entre toutes, sera moins nette que celles que nous venons de donner, par exemple, sur le nombre de nos missionnaires. Car ces résultats, qui sont, par suite du but même poursuivi, des résultats moraux, ne peuvent être comptés ni mesurés, et sont par cela même très difficiles à apprécier. Ce que nous en dirons donnera cependant, je l'espère, satisfaction, au moins partielle, à une préoccupation très légitime de ne pas sacrifier en vain notre argent et nos forces, et répondra suffisamment à une accusation que l'on ne rencontre que trop souvent, non pas nettement formulée, mais clairement sous-entendue

nos missionnaires à l'étranger perdent et leur temps et leur peine.

Nous ne nous arrêterons pas ici aux divers services qu'ils rendent à leur patrie, qu'ils font connaître et aimer au dehors, dont ils répandent la langue et l'influence, dont ils servent parfois indirectement, mais très réellement, à augmenter la clientèle et à préparer l'accroissement territorial. Tout cela demanderait une étude approfondie et détaillée.

Nous ne nous arrêterons pas non plus aux services très grands qu'ils rendent à la science, à la littérature, à la linguistique, à la cartographie, à la géographie, à l'ethnographie, à l'histoire naturelle, etc. M. Fauvel, à qui les hasards de sa carrière ont permis de parcourir la plupart de nos missions, a consacré trois articles très condensés du *Correspondant* à décrire, ou plus exactement à énumérer les travaux scientifiques de nos missionnaires, les découvertes que nous leur devons, les livres qu'ils ont publiés, les services qu'ils ont rendus à nos voyageurs et explorateurs, les terres qu'ils nous ont fait connaître, les établissements, observatoires et autres, qu'ils ont fondés, les cartes qu'ils ont dressées, les récompenses honorifiques qu'ils ont reçues du gouvernement, de l'Institut, des sociétés de géographie, de l'Etat, etc. Son travail n'est guère qu'une nomenclature. Mais on reste littéralement stupéfait d'admiration devant ce catalogue, et l'on se demande comment ces hommes, qui ont quitté leur pays dans un but tout différent, qui ont d'autres occupations très nombreuses et très absorbantes, auxquelles ils se doivent tout d'abord, qui n'ont rien entre les mains de ce qu'il faut pour des recherches ou des études scientifiques, ni argent, ni aide, ni bibliothèques, ni laboratoires, ont pu arriver à de tels résultats[1]. Et celui-là rendrait un service signalé et à nos missionnaires et à notre pays, qui réunirait dans un grand musée et en une bibliothèque centrale tous leurs travaux et toutes leurs productions scientifiques.

Nous n'entrerons enfin dans aucun détail pour dire tout ce qu'ils ont fait pour la propagation et le développement de notre civilisation, au double point de vue moral et matériel. Et cependant, qu'il y aurait de choses à dire et combien intéressantes! Les indigènes de l'Océanie, autrefois cannibales invétérés, auprès desquels pas un équipage de nos vaisseaux ne pouvait s'aventurer sous peine d'être massacré et dévoré, qui se faisaient la guerre entre eux, une guerre incessante et acharnée, dans l'unique but de se procurer de la viande humaine, devenus aujourd'hui de paisibles et inoffensifs cultivateurs. Les noirs de l'Afrique, chez qui le mariage n'existait

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 août, 10 et 25 septembre 1900.

pas, ni la famille, ni la dignité et presque la personnalité de la femme, chez qui se commettaient, par suite de la superstition ou des passions, des cruautés sans nom, s'unissant dans des unions régulières et stables, et se consacrant dans des villages fixes à un travail régulier, au milieu de l'ordre et de la tranquillité; la famille se fondant respectée et respectable, au sein d'une dissolution sans nom et sans exemple, dans l'île de Madagascar; l'infanticide des jeunes filles se cachant d'abord en Chine, puis prenant honte de lui-même et diminuant rapidement à mesure que l'Œuvre de la Sainte-Enfance s'y développait; l'esclavage partout attaqué, s'adoucissant, diminuant, disparaissant rapidement; le droit de propriété, la moralité publique, la pudeur chrétienne, cette fleur et cette sauvegarde de la vertu, le respect de la femme, de l'enfant, du vieillard, etc., etc., tout cela se répandant, se développant, se multipliant, sous l'influence des exemples et des leçons de nos missionnaires, pour répandre, développer, multiplier la civilisation morale du christianisme, voilà ce qu'il nous faudrait raconter et faire connaître.

Et au point de vue matériel, qui a appris à tant de sauvages, à tant d'indigènes arriérés et ignorants, nos métiers, nos sciences. nos arts d'Europe, si ce n'est le missionnaire? Je n'en veux d'autres preuves que les suivantes. En Afrique, ils ont 98 écoles d'agriculture et 201 en Asie. « Les Pères du Saint-Esprit, m'écrivait à ce propos leur supérieur général Mgr Le Roy, ayant la plupart de leurs Missions dans les pays de colonisation récente et de civilisation rudimentaire, ont cherché à donner à ces établissements un caractère pratique, répondant aux conditions particulières dans lesquelles ils se trouvent...

« L'enfant est formé au travail dans les jardins et les cultures de l'établissement. Puis, quand il a grandi, qu'il possède une instruction suffisante et qu'il sait manier un outil, il est versé dans l'un des ateliers généralement annexés à la Mission, et devient ainsi charpentier, menuisier, charron, maçon, briquetier, boulanger, cordonnier, tailleur, etc.

« Dans les établissements parallèles, les filles sont formées par les religieuses aux travaux et professions qui conviennent à leur sexe. »

Ce n'est là qu'un exemple, et nullement une exception. Et voilà pourquoi l'enseignement de nos missionnaires est partout si varié et s'adapte si bien aux besoins des divers pays où ils sont établis, qu'ils connaissent si bien, dont ils savent les besoins, les mœurs, les ressources, et qu'ils aiment de tout leur cœur. Voilà pourquoi et par leurs leçons et par leurs exemples, — puisqu'ils sont à la fois instituteurs et artisans, catéchistes et cultivateurs, — ils relè-

vent rapidement le niveau moral et la situation matérielle des peuples évangélisés.

Tout cela, il serait utile de le mettre en relief, par des faits et par des exemples précis. Nous n'en avons pas le temps. Mais nous devons dire un mot au moins des trois occupations qui constituent principalement la vie de nos missionnaires : l'apostolat, l'éducation et les œuvres de charité.

Tout est à créer en fait d'assistance et de charité dans la plupart des pays de Missions, et naturellement de ces créations nouvelles tout le poids retombe sur la Mission qui souvent commence par elles son action et par elles surtout réussit. Il n'y a pas de Mission qui n'ait ses dispensaires, où les naturels viennent chaque jour en grand nombre demander une consultation et recevoir des remèdes; — qui n'ait ses orphelinats pour accueillir et élever les enfants abandonnés, leur donner une éducation appropriée à leurs besoins futurs et ne les quitter qu'après leur établissement définitif; — qui n'ait ses hospices pour y hospitaliser les vieillards infirmes; — qui n'ait ses hôpitaux parfois rudimentaires, parfois, au contraire, très bien organisés, pour y soigner les malades; — qui n'ait également, quand cela est nécessaire, ses léproseries où vivent et meurent, consolés et contents, parfois heureux, ces pauvres débris humains qu'on appelle des lépreux.

C'est à ces œuvres d'assistance, en même temps qu'à celles d'éducation, que se consacrent surtout nos sœurs missionnaires, et également les diverses « vierges » indigènes, sous leur direction ou sous celle du missionnaire.

Le nombre de ces diverses œuvres de charité est très considérable :

655 en Asie,
323 en Afrique,
13 en Océanie,
47 dans les Missions d'Amérique.
En tout 1038.

Et parmi elles, il y en a de très remarquables. Ainsi l'hôpital de Beyrouth, tenu par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, reçoit plus de 1,500 malades par an; celui de Jérusalem compte 36 vieillards, 82 enfants, 112,464 malades assistés, 16,000 visites à domicile; celui d'Ourmiah, en Perse, 170 élèves, 30 orphelins, 2,820 malades à l'hôpital et 10,000 pauvres assistés en 1899. Ainsi la léproserie de Mandalay, en Birmanie, qui compte 250 malades, ou bien celle de Molokaï, aux Sandwich en Océanie, illustrée par l'héroïque dévouement du P. Damien; ou bien celle de Saint-Camille d'Ambahi-voraka à Madagascar, fondée depuis de longues années, avant

que les missionnaires anglais aient eu la pensée de recueillir ces malheureux. Ainsi également les orphelinats de Chine, qui ont sauvé des centaines de mille d'enfants.

Quoi qu'ils aient fait pour les œuvres de charité et d'assistance, nos missionnaires ont encore fait davantage pour celles d'éducation. Et cela se comprend. C'est par l'éducation, en effet, par la formation de nouvelles générations, qu'un pays se transforme, qu'il s'élève, se civilise, et de païen, de fétichiste, de sauvage qu'il était, devient vraiment chrétien. Cela est évident et nous n'avons pas besoin d'y insister.

Nous avons évalué plus haut à environ 4,500 le nombre de nos Missionnaires français, et en comptant avec eux leurs divers auxiliaires indigènes, prêtres, frères, sœurs, catéchistes, vierges, maîtres et maîtresses d'école, à plus de 40,000.

Tous ces auxiliaires, toutes ces religieuses, tous ces frères, tous ces prêtres indigènes, tous ces missionnaires ne s'occupent pas uniquement d'éducation, et ce serait exagérer que de les compter tous comme maîtres d'école ou comme professeurs. Le plus grand nombre cependant s'en occupe et il semble que l'on n'exagérerait pas en évaluant aux 3/4 ou aux 4/5 le nombre de ceux qui travaillent à l'éducation. Et alors nous atteindrions le chiffre de 30 à 32,000.

Or, dans combien d'écoles et à combien d'élèves enseignent ces 30,000 ou 32,000 maîtres?

J'ai relevé sur les feuilles de renseignements demandés aux diverses Sociétés de Missions, en vue du rapport à dresser pour l'Exposition des Missions catholiques françaises, tous les chiffres qui nous ont été envoyés sur les écoles, et je suis arrivé à certains résultats trop vagues, trop incomplets, mais intéressants tout de même et significatifs.

Et d'abord le nombre des écoles est de :

Universités.	2
Collèges.	125
Séminaires.	87
Orphelinats.	304
Ecoles.	9,428
Total. . .	9,946

tandis que, pour l'ensemble des Missions catholiques, d'après un relevé manuscrit de M. Launay, on aurait :

Séminaires.	193
Collèges et écoles.	12,774
Total. . .	12,967

ce qui donnerait plus de 76 pour 100 en faveur des écoles des missions françaises.

Quant au nombre des élèves, les renseignements fournis par les Sociétés de Missions nous donnent, en les additionnant, le nombre global de 518,227 enfants, garçons ou filles, fréquentant nos écoles.

Ce serait là déjà un beau chiffre, plus d'un demi-million d'enfants. Ce chiffre, toutefois, est loin d'atteindre la réalité. Beaucoup de Sociétés, en effet, n'ont pas répondu ou n'ont pas répondu sur ce point particulier, de telle sorte que, dans les listes que j'ai dressées, la colonne du nombre des élèves renferme un très grand nombre de blancs, en particulier pour l'Océanie et pour l'Amérique.

Nous ne pouvons donc arriver à aucun résultat tant soit peu précis ou certain. Mais je ne crois pas exagérer en portant à environ 750,000 le nombre des élèves fréquentant les écoles de nos Missions françaises.

Quoi qu'il en soit de ces prévisions, voici, avec les lacunes déjà indiquées, les chiffres relevés pour les diverses contrées du monde :

Europe, pays de Missions.	10,927	enfants.
Asie.	272,544	—
Afrique.	165,291	—
Amérique.	52,615	—
Océanie.	16,900	—
Total. . .	518,277	enfants.

Quant aux diverses Sociétés de Missions, sans vouloir entrer dans des détails qui deviendraient fastidieux ni, à plus forte raison, dans des comparaisons qui seraient odieuses et fausses, tellement les circonstances sont différentes, nous pouvons dire, en général, que :

Les Missions étrangères de Paris ont	3,012	écoles	91,678	élèves;
Les Oblats de Marie Immaculée. .	429	—	31,600	—
Les Lazaristes.	663	—	16,744	—
Les Jésuites.	2,300	—	218,181	—
Les Frères des Ecoles chrétiennes.	?		20,014	—
Les Petits-Frères de Marie. . . .	137	—	24,328	—
Les Frères de Ploërmel. . . .	57	—	7,150	—[1]

[1] Dans le même discours cité plus haut, M. Waldeck-Rousseau disait de nos écoles à l'étranger : « Nous avons en Orient, en Asie, en Afrique, dans les îles les plus lointaines, 3,622 écoles occupées pour 130,596 élèves et 345 orphelinats qui sont dirigés et administrés par des congrégations

Les chiffres nous manquent pour les Missions autres que les Missions françaises. Mais on ne se tromperait pas de beaucoup en évaluant leurs élèves au quart de ceux de nos Missions. Et nous arriverons ainsi au chiffre global de 1 million, chiffre plutôt trop faible que trop élevé.

Quant aux résultats au point de vue de l'apostolat, il y a en ce moment au Japon 54,366 catholiques, 720,797 en Chine, 827,859 en Indo-Chine, 1,628,164 aux Indes, 3,407,379 dans toute l'Asie.

Les chiffres pour l'Afrique sont beaucoup plus faibles, et cela devait être, d'abord parce que le chiffre de la population totale du continent noir est très inférieur à celui du continent jaune, ensuite parce que les Missions africaines ne datent, pour le plus grand nombre, que de la seconde moitié de ce siècle, beaucoup, de ces dernières années; enfin, parce que notre colonie de l'Algérie, où il y a plusieurs centaines de mille de catholiques, ne peut plus être considérée comme un pays de Mission.

Parmi les vicariats apostoliques les plus prospères, le Victoria Nyanza septentrional, qui occupe une partie de l'Ouganda, celle qui a été laissée aux missionnaires français, compte 39,586 catholiques et 166,000 catéchumènes. Le vicariat central de Madagascar, qui comprend, il est vrai, les parties les plus peuplées de l'île, et les seules qui aient été évangélisées depuis une quarantaine d'années, comptait, en 1899, 93,805 catholiques et 266,877 catéchumènes, en tout 360,683. Il y a, en ce moment, dans toute l'Afrique, baptisés et catéchumènes compris, 631,850 catholiques, tandis qu'au commencement de ce siècle, il n'y en avait pour ainsi dire pas.

En Océanie, il n'y en avait aucun. L'Océanie, en effet, est un pays tout nouveau, au moins pour nous Européens, et sa partie la plus importante, le continent australien, n'en est encore qu'à l'aurore de sa vie. La religion chrétienne n'a donc pu y être prêchée depuis longtemps. Et, de fait, l'établissement de nos Missions les plus anciennes, celles des Pères de Picpus et des Pères Maristes, n'y remonte pas au delà de 1827; quelques-unes datent seulement de deux ou trois ans, ce qui ne les a pas empêchées de produire les fruits les plus consolants et les plus solides.

L'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande ne sont pas des pays de Mission, pas plus que les Etats-Unis. Mais, là aussi,

autorisées, acceptons ces chiffres comme exacts, au moins pour les écoles, bien que ceux qui m'aient été fournis directement soient un peu inférieurs, il n'en reste pas moins qu'il y aurait 9,428 — 3,622 = 5,806 écoles tenues par des congrégations non autorisées et dans ces écoles 750,000 — 130,596 = 619,404 élèves.

les progrès de la religion chrétienne ont été très consolants. En 1838, il n'y avait pas un seul catholique. En 1896, sur une population de 3,685,000 habitants, 750,000 étaient catholiques, qui, ajoutés aux 159,048 répartis dans les petites îles, font un un total de 909,048 catholiques pour toute l'Océanie.

Laissant de côté les Missions de l'Europe, l'Angleterre et l'Ecosse, la Suède, le Danemark et la Norvège, la Hollande et l'Allemagne, la Suisse et les principauté danubiennes, laissant de côté également les terres catholiques de l'Amérique du Centre et du Sud, nous arrivons, en réunissant tous les chiffres que nous venons de citer, au résultat suivant : Amérique 688,749, Asie 3,407,379, Afrique 631,850, Océanie 909,048; total : 5,637,026.

Evidemment ces chiffres sont bien faibles en eux-mêmes, bien faibles surtout relativement à l'immense population indigène des pays évangélisés. 54,366 catholiques au Japon, qu'est-ce que cela sur 40 millions d'habitants? Et 720,797 catholiques en Chine, au milieu de 400 millions d'habitants presque tous païens? Et, aux Indes, 2 millions de catholiques pour 252 millions d'habitants? Et, en Afrique, 1 million de catholiques pour 200 millions d'habitants? Faibles également en regard des résultats obtenus, surtout en Asie, dans la première moitié du dix-huitième siècle, avant la destruction de la Compagnie de Jésus, puisque l'on comptait alors 2,000,000 de catholiques au Japon, 800,000 en Chine, et 2,500,000 aux Indes, pour ne parler que de ces pays.

Mais les Eglises d'Afrique sont certainement plus prospères; mais celles d'Océanie ont été fondées, en particulier, en Nouvelle-Zélande et en Australie, où la hiérarchie catholique a pu être régulièrement constituée; mais l'Eglise du Canada a passé, au courant de ce siècle, de 130,000 à 2,111,794 catholiques, et celle des Etats-Unis de 36,000 à 10,127,677.

Surtout les nouvelles Missions sont mieux organisées, étant presque toujours confiées à un seul ordre religieux, mieux constituées, et ont en elles, si je ne me trompe, plus de vitalité et de force, et devant elle plus d'avenir.

J.-B. Piolet, S. J.

LES SOUS-MARINS

Le 3 juillet dernier, une dépêche sensationnelle, datée de Corse, était communiquée aux journaux et, par eux, vivement jetée aux quatre coins de la terre. Le sous-marin *Gustave Zédé*, déjà fameux, venait d'accomplir un nouvel exploit. Ayant quitté Toulon à l'improviste, il était venu jusqu'en rade d'Ajaccio, où toute une division de l'escadre de la Méditerranée était occupée à se ravitailler pour les manœuvres, il avait surpris cette division à la sortie du port et, sans s'être laissé voir un instant, avait torpillé, c'est-à-dire détruit, le cuirassé *Jauréguiberry*.

L'effet de la brève dépêche relatant ce haut fait fut considérable. En Angleterre, M. Arnold Forster fut interrogé par un membre de la Chambre des communes. Il n'eut pas de peine à répondre que rien encore n'était parvenu à son département pour appuyer les dires de la presse ou les infirmer. L'histoire ne dit pas si le député fut satisfait de cette explication, toute ministérielle. En France, l'enthousiasme menaça d'être tel que de « bons esprits », comme il y en a toujours, crurent devoir intervenir. Ils firent observer que le *Gustave-Zédé* avait fait à la remorque toute la traversée de la Méditerranée. Ils signalèrent surtout la fausse manœuvre par laquelle il avait compromis son succès. Il faut savoir, en effet, qu'après avoir fictivement frappé le *Jauréguiberry*, il faillit être frappé très réellement lui-même par l'éperon du *Charles-Martel*. Un coup de barre de ce cuirassé le sauva fort à propos, mais il fut bien entendu que le sous-marin serait, pour la suite des manœuvres, considéré comme détruit.

Cependant le public continua de commenter l'événement. La question des sous-marins fut mise à l'ordre du jour dans la presse, et les Marseillais ne tardèrent pas à faire connaître au monde qu'un « nouvel exploit », plus fort que le premier, venait d'être accompli dans leur port par le *Gustave-Zédé*. Cet étonnant navire s'était, un beau matin, montré soudain à sa place d'amarrage, le long même du quai de la Fraternité, au milieu de vingt autres

bâtiments, sans qu'on ait jamais su d'où il venait ni par où il avait pu passer...

Il faut reconnaître que l'affaire du *Jauréguiberry* méritait presque tout le tapage qu'on a fait autour d'elle. L'apparition dans les luttes navales de l'avenir d'un engin d'allure aussi mystérieuse et, partant, d'effet aussi foudroyant que le sous-marin est une idée à laquelle les plus hardis eux-mêmes n'ont pas encore eu le temps d'accoutumer leur esprit. En torpillant soudainement un cuirassé, en pleines manœuvres, le lieutenant de vaisseau Jobard, commandant le *Gustave-Zédé*, a montré que le rêve fantastique de la navigation sous-marine est en train de devenir une réalité. Il a ainsi posé à nouveau, par un coup de tonnerre, tout un angoissant problème, celui de la guerre maritime elle-même, et du rôle, décisif ou misérable, qu'y joueront les colossales flottes de guerre existantes.

Pour notre part, nous n'avons point la prétention de résoudre d'aussi difficiles questions, mais seulement d'y apporter quelques timides clartés. L'heure nous paraît propice pour examiner l'état de la navigation sous-marine en France et au dehors. Nous mesurerons le pas fait depuis les essais, demeurés célèbres, du *Gustave Zédé*, et, continuant dans l'avenir la courbe des progrès réalisés, nous tâcherons de prévoir de notre mieux, en même temps que le rôle futur des sous-marins, celui de leurs cibles naturelles, les *Jauréguiberry*.

*
* *

Il y aura en France, dans quelques semaines, quinze sous-marins ou submersibles à flot. Déjà quatre sont en service et font partie de la défense mobile des ports de Cherbourg et de Toulon. Neuf autres ont commencé leurs essais. Le quatorzième est en achèvement sur chantiers. Enfin, le quinzième est le *Goubet n°* 2 qui, pour n'être pas encore immatriculé dans la flotte, n'en est pas moins un bâtiment français, naviguant sous l'eau mieux qu'aucun autre.

D'autre part, 23 mises en chantiers sont prévues pour la seule année 1901. 10 unités seront construites à Toulon, 6 à Rochefort et 7 à Cherbourg. Après leur achèvement nous aurons à flot 38 sous-marins.

Tous ces bâtiments se ramènent à trois types :

Il y a d'abord le navire qu'on désigne, en langage officiel, sous le nom de « sous-marin » proprement dit : tel est le *Gustave-Zédé*. Avant lui, le *Gymnote* appartenait à ce type, dont il fut le premier

exemplaire. Depuis, on a construit sur un modèle à peu près semblable le *Morse*, le *Farfadet*, le *Korrigan*, le *Gnôme*, le *Lutin* et les deux bâtiments dus à la souscription du *Matin*, le *Français* et l'*Algérien*. Enfin, c'est à cette catégorie que se rattacheront les 23 unités prévues pour cette année.

Nous serions fort empêchés de donner de ce « sous-marin proprement dit » une définition qui ne fût pas désobligeante. Disons seulement que, tous les navires de cette classe étant considérés comme purement défensifs, on a cru pouvoir, sans inconvénient, les priver à la fois de vitesse, de rayon d'action et d'autonomie. Ils filent 8 à 9 nœuds sur l'eau, dans les meilleures conditions. Leur rayon d'action à la surface est de 200 milles au maximum. Enfin tous sont mus par l'électricité et sont, par conséquent, tenus de ne pas s'écarter des postes de chargement de leurs accumulateurs.

Le deuxième type est celui des torpilleurs submersibles. Son premier modèle fut le *Narval*, actuellement en service actif à Cherbourg. Quatre exemplaires seulement de ce type ont été construits depuis, sous les noms de *Sirène*, *Triton*, *Silure*, *Espadon*, et aucun n'a été prévu dans les projets de construction de 1901.

En principe, les navires de cette classe sont de véritables torpilleurs, semblables à ceux qui existent dans les flottes depuis de nombreuses années. Ils ont le même rôle à remplir et sont tenus, par conséquent, d'être rapides comme eux. Leur rayon d'action doit être très étendu. Il faut enfin qu'ils possèdent une autonomie parfaite, c'est-à-dire que leurs moteurs soient alimentés par un combustible facile à trouver partout. Ces torpilleurs ne diffèrent des autres que par la faculté qu'ils ont de se cacher sous l'eau au moment de l'attaque et de s'y mouvoir aussi aisément qu'à la surface. Ils possèdent, à cet effet, des accumulateurs qui remplacent, en immersion, la vapeur, le gaz ou le pétrole employés à l'air libre. La charge de ces accumulateurs se fait par les moyens propres du navire, quand il est au mouillage, ou en marche lente à la surface.

Le *Narval* et les quatre submersibles construits sur son modèle sont assurément loin de remplir toutes les conditions d'un tel programme. Il faut reconnaître cependant qu'ils constituent, dès maintenant, d'excellentes unités de combat, possédant, à défaut de la vitesse et du rayon d'action désirables, une autonomie parfaite et de réelles qualités nautiques. Ils ont, en tous cas, le mérite d'être logiquement conçus et de répondre à une conception rationnelle du rôle offensif qu'est susceptible de jouer la navigation sous-marine dans la guerre.

Le troisième type est digne, en tous points, des mêmes éloges.

Lui aussi est conçu sagement, suivant un programme bien déterminé. A côté du « torpilleur submersible », il constitue effectivement, sinon officiellement, le pur « sous-marin », c'est-à-dire le très petit navire, fait pour évoluer agilement sous l'eau, aux abords immédiats des ports, des rades et de toute espèce de côtes. Quand la vitesse, le rayon d'action et l'autonomie ne sont pas nécessaires, ce qui a lieu pour les unités chargées uniquement d'une mission de défense, les gros tonnages de 70 à 185 tonnes du type *Gustave-Zédé* n'ont point de raison d'être. Non seulement ils rendent le bâtiment moins maniable et plus coûteux, mais ils l'empêchent encore d'exercer, le cas échéant, une action offensive quelconque. Les sous-marins de quelques tonnes peuvent, en effet, hissés aux porte-manteaux des gros navires, emprunter tout à coup à ceux-ci leur vitesse et leur puissance d'attaque formidables. Rien de pareil n'est possible avec un *Morse* ou un *Farfadet*. Avec un *Goubet*, par contre, cette offensive à longue portée, allant s'exercer jusque dans les rades les plus lointaines, là même où aucun torpilleur submersible ne saurait atteindre, est d'ores et déjà réalisable.

Malheureusement ce *Goubet*, le seul navire qui réponde à l'heure actuelle à la conception très raisonnable du petit sous-marin défensif et transportable, ne figure pas encore, nous l'avons dit, parmi les unités de notre flotte nationale. Bien qu'il ait fait depuis plusieurs années de victorieux essais à Cherbourg et à Toulon, il a été jusqu'ici laissé pour compte à son inventeur. Aucun bâtiment de ce type, ou d'un modèle analogue, n'est d'ailleurs prévu dans les projets de construction de 1901.

Telle est, dans ses grandes lignes, la situation présente de la navigation sous-marine en France.

A l'étranger, la question est loin d'être aussi avancée. Seuls les Etats-Unis semblent s'être engagés résolument dans la voie que nous avons tracée les premiers. Un assez mauvais navire, le *Plunger*, fut d'abord essayé par eux il y a quatre ans. Les résultats ayant été peu satisfaisants, ils portèrent ensuite leur attention sur le *Holland*, sorte de torpilleur submersible, très comparable au *Narval*. Le *Holland* est actuellement, de tous les modèles construits hors de France, le seul qui ait quelque valeur. Six unités de ce type, en ce moment sur chantiers, seront achevées dans l'année courante. Ajoutons que deux autres modèles, appartenant aussi à la classe des torpilleurs submersibles, ont été proposés l'un par M. Simon Lake, l'autre par M. Lewis Nixon, au gouvernement américain, qui, préoccupé d'encourager les initiatives, a décidé leur mise en construction.

Le *Holland*, propriété brevetée de son inventeur, est à la dispo-

sition de toutes les puissances. L'Angleterre, qui longtemps n'a montré pour le sous-marin que du dédain, a dû, l'an dernier, se préoccuper d'avoir enfin, comme tout le monde, quelques-uns de ces navires dans sa flotte. Elle a donc acheté le brevet américain. Cependant, au mois de janvier dernier, l'amirauté professait encore que « les sous-marins ne sauraient rendre de services sérieux en temps de guerre, car on ne pourra jamais surmonter les difficultés inhérentes à ce genre de navigation ; il est donc inutile de dépenser une partie des crédits à suivre des expériences vouées d'avance à l'insuccès ». Ce n'était sans doute là qu'un accès de mauvaise humeur sans importance ; car, au même moment, cinq *Holland* étaient secrètement en construction à Barrow-in-Furness. Lord Selborne a, tout dernièrement, annoncé à la Chambre des lords que le premier serait mis à flot dans le mois de septembre.

En Russie, l'ingénieur Kuteinikoff construit actuellement un sous-marin, inventé par un lieutenant de la marine et sur lequel le gouvernement fonde de grandes espérances.

En Suède, un type tout à fait nouveau, dû à l'ingénieur Enroth, vient d'être accepté par le gouvernement.

En Norvège, on a préféré la solution plus sûre qui consiste à acheter un *Holland*.

Les Italiens paraissent avoir, dans le *Delfino*, un type satisfaisant. Les essais de ce sous-marin, effectués devant le roi le mois dernier, ayant donné de bons résultats, vingt unités du même modèle auraient été immédiatement commandées.

L'Allemagne, très préoccupée de grossir démesurément sa flotte de cuirassés, n'envisage pas, semble-t-il, avec plaisir les progrès de la navigation sous l'eau. Elle a pourtant un submersible en cours d'essai, le *Howald*. Les journaux annonçaient, d'autre part, il y a quelques jours, que des expériences, suivies avec la plus vive attention par l'amirauté, venaient d'être faites avec un torpilleur sous-marin. Nous ignorons s'il s'agit du *Howald* ou d'un autre modèle.

Citons enfin, pour mémoire, le bateau électrique *Peral*, des Espagnols, qui, après avoir excité chez nos voisins un grand enthousiasme, fut laissé, durant toute la guerre cubaine, dans un mauvais coin du port de Cadix.

Il n'y a pas, à notre connaissance, une autre nation possédant, même à l'état de projet, un sous-marin ou submersible digne d'être cité.

De cette revue des unités actuellement construites ou projetées chez nous et au dehors, il résulte, à coup sûr, que nous avons sur nos rivaux une avance considérable. Partout ailleurs qu'en France,

on en est encore aux tout premiers débuts. Les inventeurs, dans chaque pays, s'ingénient à mettre à flot des machines dont le moindre défaut est de n'avoir pu subir encore l'utile épreuve du temps. Voilà bientôt quatorze ans, par contre, que les ingénieurs Goubet et Gustave Zédé ont fait, chez nous, les premiers essais de leurs machines, aujourd'hui victorieuses. Les *Holland*, à vrai dire, peuvent être considérés comme capables, dès maintenant, de rendre quelque service. Seuls, par conséquent, les Américains, qui auront à flot prochainement sept de ces navires, et les Anglais, qui en posséderont cinq, sont à la veille d'arriver, comme nous-mêmes, à la période de la réalisation pratique.

Au surplus, la question n'est pas de savoir si nous sommes présentement supérieurs à nos rivaux, mais plutôt si nous saurons garder longtemps un aussi précieux avantage. Ici, malheureusement, la réponse n'est pas certaine. Il n'apparaît pas, en effet, que depuis les premiers succès des sous-marins français, bruyamment célébrés jadis, une voie féconde ait été suivie par nos ingénieurs. Leur responsabilité n'est assurément pas en cause, pas plus que leur talent, dont tout le monde s'accorde à dire qu'il est au-dessus de tout éloge. Ils font, dans la direction qui leur a été officiellement imposée, les plus intelligents efforts, et si cette direction n'est point la bonne, ce n'est pas leur faute. Nous allons nous appliquer, dans les lignes qui vont suivre, à nettement définir le mal dont souffre trop évidemment chez nous la navigation sous-marine à ses débuts. Connaissant le mal, nous n'aurons pas de peine à dénoncer après cela ses auteurs.

*
* *

Sur les 38 sous-marins ou submersibles qui flotteront avant peu dans nos bassins, 33 seront, avons-nous vu, du type *Gustave-Zédé*, plus ou moins amélioré. Or, le *Gustave Zédé* est un navire surfait. Il est notoire qu'en plongée il est à peine habitable. Les gaz dégagés par ses accumulateurs et dont l'échappement ou la destruction par un moyen chimique quelconque n'ont, sans doute, pas été suffisamment prévus, empoisonnent l'air intérieur : tout le monde sait, à Toulon, que de nombreuses maladies, suivies de mort, se sont produites déjà de ce fait parmi l'équipage. En outre, aux profondeurs de plus de quelques mètres, le *Gustave Zédé* et tous les exemplaires de son type sont condamnés à faire eau de toutes parts, leur coque étant formée de tôles rivées qui jouent sous la pression extérieure. Ces deux graves défauts, qui seraient difficiles à tolérer dans un submersible naviguant en principe à la surface et ne s'immergeant qu'exceptionnellement, sont, pour un

pur sous-marin, des vices rédhibitoires. Enfin, le *Gustave Zédé*, malgré ses 48 mètres de longueur et son fort tonnage, n'est pas en état de faire pratiquement une sortie offensive, à quelque distance des côtes, par ses moyens propres. Le lieutenant de vaisseau Jobard effectua assurément, au commencement de ce mois, le voyage de Corse dans des conditions charmantes, mais tandis qu'il respirait à pleins poumons la brise méditerranéenne sur la passerelle du remorqueur *Utile*, il est assez pénible de songer que son sous-marin se laissait traîner lourdement derrière lui comme une chose morte.

Nous avons vu que, théoriquement, la conception des sous-marins de ce type n'est pas soutenable. De ce qui précède, il résulte que la pratique n'a point donné non plus de résultats satisfaisants. Dans ces conditions, comment se fait-il que sur 38 unités on ait décidé en haut lieu d'en construire 33 de ce modèle?

A priori une seule explication doit être admise : c'est sans doute que ni le torpilleur submersible, ni le petit sous-marin défensif et transportable, si séduisants l'un et l'autre en principe, ne sont effectivement susceptibles d'une réalisation quelconque.

Ce que vaut une telle explication, nous l'aurons bientôt dit : le petit sous-marin, conforme de tous points au programme souhaité, *existe* et le torpilleur submersible *existera quand on voudra*. Nous allons, de notre mieux, justifier cette double affirmation.

En ce qui concerne le *Goubet*, qui est, nous l'avons dit, le type dès aujourd'hui réalisé du pur sous-marin, la preuve est facile à faire. Il suffit de parcourir, sans parti-pris, l'aventureuse histoire de ce petit navire. Elle est, du reste, assez piquante et vaut la peine d'être contée.

L'amiral Aube, qui fut le véritable précurseur en France de la navigation sous-marine, avait, dès l'année 1886, lors de son trop court passage à la tête de l'administration de la rue Royale, commandé deux bâtiments capables de naviguer sous l'eau. Le premier devait avoir un certain rayon d'action et des qualités d'offensive : l'ingénieur Gustave Zédé, directeur des constructions navales, en fut chargé. L'autre, dont la réalisation fut confiée à M. Goubet, ingénieur civil, devait être de très petit volume, le ministre le destinant, dans sa pensée, à la seule défense des côtes. Il est d'ailleurs oiseux de discuter, comme on l'a fait tout récemment dans la presse [1], si dès ce moment l'amiral Aube songeait à ce que ce sous-marin « fut embarcable ». Il l'est : cela suffit.

[1] Une polémique s'étant engagée dans le *Français* au sujet de l'amiral Aube, M. Paul Fontin, ancien secrétaire particulier de l'amiral, publia

Le navire de M. Goubet fut prêt avant celui de M. Zédé. Dès 1888 on procéda aux essais. Le *Goubet n° 1*, tel est le nom sous lequel on le désigne aujourd'hui, avait 5 mètres de longueur et sa coque, fondue d'un seul morceau, était en bronze. Il était mû par l'électricité. Son poids total, les réservoirs d'immersion étant vides, n'atteignait pas 1,500 kilos. Tout son équipage se composait de deux hommes. Ceux-ci, le navire flottant à la surface, pénétraient à l'intérieur par une ouverture centrale dont le couvercle

dans ce journal, le 12 juillet dernier, deux lettres que nous reproduisons ici, en raison du réel intérêt historique qu'elles présentent.

« Paris, le 20 novembre 1898.

« *A Monsieur l'amiral Aube.*

« Amiral,

« Je n'ai pas oublié que *c'est vous* qui m'avez demandé de faire le projet du bateau sous-marin que nous venons d'essayer à Toulon; que *c'est vous* également qui en avez ordonné la construction en dehors des errements habituels. Aussi je me fais un devoir de vous confirmer le succès que relatent les journaux. Toutes les prévisions se trouvent réalisées.

« *Grâce à vous* la voie est ouverte aujourd'hui, et il faut espérer qu'on saura en profiter pour que nous gardions l'avance acquise.

« Veuillez recevoir, amiral, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

« Zédé,

« Directeur des constructions navales en retraite. »

Voici la seconde lettre.

« Paris, le 3 janvier 1890.

« *A Monsieur l'amiral Aube,*

« Amiral,

« Je reçois aujourd'hui seulement vos précieuses félicitations au sujet du succès de nos dernières expériences du *Gymnote*, succès dont une grande part vous appartient, car *vous seul avez compris l'importance du problème, et sans votre intervention je n'aurais jamais été mis à même de l'aborder.*

« Je suis d'autant plus sensible à ce que vous voulez bien me dire, que je crains de ne plus pouvoir trouver aujourd'hui à la Marine, l'intelligente énergie nécessaire pour tirer parti *de l'avance que, grâce à vous, nous avons maintenant sur nos rivaux.* Je sais cependant, de source sûre, que l'amirauté anglaise se préoccupe particulièrement de la réussite du *Gymnote* et qu'un crédit illimité, avec provision de 100,000 livres sterling (2,250,000 francs) est ouvert au bureau des renseignements de l'Amirauté pour se procurer notre secret.

« Quant à moi, j'ai la grande satisfaction d'avoir pu terminer ma carrière en rendant un dernier service à mon pays.

« Veuillez recevoir, amiral, l'expression de mes sentiments bien reconnaissants.

« Gustave Zédé. »

formait une sorte de dôme légèrement surélevé. La vision au-dessus de l'eau s'obtenait, quand le navire était immergé, au moyen d'un tube optique, dont le prisme supérieur, gros en tout comme une pièce de 5 francs, se montrait seul à l'air libre.

Les expériences poursuivies de 1888 à 1893 donnèrent les résultats les plus satisfaisants. On put constater, dès ce moment, que le navire, complètement immergé, pouvait à son gré avancer, reculer, contourner des bouées, pivoter sur lui-même, s'enfoncer et remonter. En 1890, tout Cherbourg assista, émerveillé, aux allées et venues de cette étrange petite machine qui, tantôt décelant sa présence par la surface humide de son dôme, tantôt ne laissant voir que le bout minuscule de son tube optique, dessinait sur la rade les plus extraordinaires évolutions, puis, plongeant soudain à l'arrière de quelque navire au mouillage, réapparaissait un instant après à 3 mètres de son avant.

L'amiral Gervais, président de la Commission chargée de suivre les expériences officielles, en mai et juin 1891, reconnut que le navire de M. Goubet possédait l'habitabilité, la stabilité, la flottabilité, l'immobilité absolue à toutes les profondeurs, la rapidité d'immersion et d'émersion, la facilité de manœuvre, l'aptitude à gouverner droit, à évoluer dans tous les sens et à virer aisément sur lui-même, enfin la sécurité complète. En vérité, que pouvait-on demander de plus?

Un an auparavant, M. de Lanessan, aujourd'hui ministre de la marine, avait écrit dans un ouvrage intitulé : *la Marine française au printemps de* 1890, les lignes suivantes : « Le *Goubet* obéit admirablement à la volonté de celui qui le manœuvre; j'en ai fait moi-même l'expérience à Cherbourg... Le cuirassé, qui résiste encore aux torpilles automobiles, ne saurait survivre à la découverte d'un engin pareil [1]. »

M. Lockroy, qui fut ministre, lui aussi, s'écriait vers la même époque, parlant à la tribune de la Chambre des députés : « Ce que vous ne pouvez nier, ce sont les expériences du *Goubet* à Cherbourg, du *Goubet* qui a passé sous des navires et planté des torpilles sous leurs flancs, qui a coupé des fils de torpilles, et cela publiquement, en présence de nos officiers et des autorités de Cherbourg [2]. »

Enfin, l'amiral Vallon n'hésitait pas à déclarer, dès ce moment, qu'il considérait le problème de la navigation sous-marine résolu par le *Goubet* [3].

[1] P. 266-272.
[2] *Chambre des députés,* séance du 5 décembre 1891.
[3] *Chambre des députés,* séance du 8 décembre 1891.

Il arriva cependant que la Commission d'examen s'étant déclarée insuffisamment édifiée sur la valeur militaire du nouvel engin, refusa de l'admettre dans la flotte nationale.

Un autre se fût découragé. M. Goubet, résolu à vaincre les pires résistances, prit simplement le parti de faire un nouveau navire, un peu plus grand que le premier, et comportant certaines améliorations. Bien entendu, tous les frais de construction, d'entretien et d'expérience du *Goubet* n° 2 allaient être, comme ceux du n° 1, à la charge de l'inventeur.

Le 17 septembre 1899, ce second navire, venant de Paris en chemin de fer, débarquait à Toulon, et une commission était nommée pour procéder à son examen officiel.

Voilà près de deux ans que ce modèle agrandi est donc à l'essai. Or, des expériences faites devant la Commission, comme aussi du témoignage unanime de tous ceux à qui il a été donné de le visiter il résulte formellement qu'il constitue un perfectionnement considérable du premier exemplaire.

Le *Goubet* n° 2 a pu, le 25 novembre 1899, rester immergé cinq heures de suite, se tenant immobile entre deux eaux, à une profondeur de 5 mètres. A l'émersion, les hommes étaient en parfait état de santé, l'air étant aussi sain à la fin de la plongée qu'au début.

Le 14 mars 1900, étant descendu sur le fond à $26^{m},50$, il y demeura vingt-cinq minutes, sans que les joints de la coque, du dôme et des hublots aient donné passage à la moindre quantité d'eau. A cette profondeur, jamais atteinte encore par aucun sous-marin, la vision était parfaite, à l'extérieur comme à l'intérieur. Notons à ce propos que, de l'aveu des personnes les moins familiarisées avec la navigation, le séjour dans le *Goubet* n'a rien de désagréable. On y est relativement à l'aise, il y fait clair et l'air qu'on y respire est rigoureusement pur.

Le 12 mai 1900, en présence de la Commission, le *Goubet*, après avoir élongé la digue quatre fois, se trouvant tout à coup engagé dans la manœuvre de plusieurs bateaux qui barraient l'entrée de la passe, les évita avec la plus grande aisance, les contourna et rejoignit son poste, montrant ainsi la sûreté de sa manœuvre et l'agilité de ses évolutions.

Enfin, le 26 mai, ayant fait en immersion un parcours de 1,000 mètres, il arriva sans s'être laissé voir auprès du torpilleur désigné comme but, l'élongea de quelques mètres seulement, en fit le tour et revint à son point de départ. Il exécutait ainsi une manœuvre plus difficile que celles qu'auront à faire ordinairement les sous-marins dans la guerre. Les cuirassés qui serviront de cible

sont plus gros que les torpilleurs et plus faciles à distinguer de loin avec le tube optique. D'autre part, il suffira toujours d'approcher le but de 400 mètres pour le frapper dans de bonnes conditions.

Bref, le *Goubet n°* 2 a prouvé, par toute une série d'expériences, répétées à maintes reprises, qu'il est en état de se mouvoir agilement sous l'eau, à toutes les profondeurs utiles, sans aucun danger pour son équipage. Il a, d'autre part, un excellent système de vision à l'extérieur. Il est « embarcable », ayant séjourné deux jours, à titre d'expérience, à bord du *Marengo*. Enfin, il a le mérite, appréciable entre tous, de ne coûter que 150,000 francs et d'être livrable en trois mois.

Tout au plus pourrait-on lui reprocher d'avoir la vitesse insuffisante de 4 nœuds. A cela l'inventeur, avec beaucoup de raison, répond que la force d'un tel navire, posté le long des côtes, ne réside point dans la rapidité, mais dans l'invisibilité de sa marche. Au surplus, la vitesse est fonction du tonnage, et le *Goubet*, plus grand, dépasserait aisément l'allure d'un *Gustave-Zédé*. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce dernier navire a 720 chevaux de force au lieu des 5 chevaux de son minuscule rival. Le faible rayon d'action de 25 milles, soit 46 kilomètres, que possède le *Goubet*, ne saurait être critiqué davantage, les navires bloqueurs, qui seront la cible naturelle des sous-marins, ne se tenant pas d'ordinaire à 23 kilomètres des côtes.

Il n'y a donc rien à dire contre l'engin nouveau qu'a si parfaitement mis au point son inventeur. A l'étranger comme en France, le *Goubet* est universellement apprécié. L'administration de la marine a été tenue au courant de diverses propositions d'achat, faites et réitérées par certaines puissances, particulièrement intéressées à ne point nous laisser le monopole d'une arme aussi terrible. D'autre part, la *Gazette de Cologne* écrivait, il y a déjà dix ans, ceci : « Le *Goubet*, dont nous connaissons toutes les expériences, rencontre des difficultés de la part des ingénieurs de la marine... Les gouvernements étrangers ne pourraient-ils profiter de cette œuvre que les Français, avec leur légèreté habituelle, laisseront perdre pour leur pays? »

Quelle que soit la légèreté des Français, il est probable qu'ils ne laisseront point perdre pour leur pays l'œuvre de M. Goubet. Seulement, il faudra peut-être que l'opinion publique agisse en cette affaire, non sans quelque vigueur, afin de secouer la torpeur ou la mauvaise volonté de certaines personnes haut placées.

Le *Goubet n°* 2 a terminé depuis plusieurs mois ses essais officiels. Or, fait inouï, le président de la Commission a refusé à l'inventeur toute communication d'extraits des rapports faits et adressés

au ministre sur les expériences de son sous-marin. Autre fait plus incroyable encore : la Commission n'a jamais pénétré dans le sous-marin qu'elle était chargée d'examiner. En vain un ordre, arraché au ministre, est venu le lui commander. Cet ordre, daté du 14 février dernier, attend encore son exécution. A l'heure qu'il est, M. Goubet entretient à ses frais un équipage dans l'arsenal de Toulon. On le laisse, depuis plusieurs mois, ignorant de son sort, dans la plus intolérable situation. On ne répond plus à ses lettres.

Voilà comment le « petit sous-marin », qui existe, ne compte pas pour la France. Il y a dix ans déjà que cet excellent type, jamais dépassé depuis que par lui-même, devrait être reproduit à de nombreux exemplaires, afin de contribuer à la défense de nos côtes métropolitaines et coloniales. L'amiral Dewett, parlant d'un modèle, le *Holland*, dont la valeur, au point de vue de la défensive pure, est très inférieure à celle du *Goubet*, a solennellement déclaré que s'il y avait eu deux de ces bâtiments à Manille, il n'aurait jamais tenu avec l'escadre qu'il possédait. Nous pouvons dire après lui que si nous avions eu, il y a quatre ans, dans chacun de nos ports de guerre ou de commerce, deux navires de M. Goubet, nous n'aurions pas connu l'humiliation de Fachoda.

*
* *

Si le « sous-marin » existe, le « torpilleur submersible », avons-nous ajouté, existera quand on voudra. Ceci revient à dire que nous ne le possédons pas encore et l'avis semblera sans doute peu flatteur pour le *Narval*.

Le *Narval*, construit sur les plans de M. l'ingénieur Laubeuf, à la suite d'un concours institué en 1897 au ministère de la marine, est cependant un navire dont il faut penser beaucoup de bien. Il constitue, certes, un bâtiment de combat imparfait, dont le principal défaut est de mettre vingt longues minutes à effectuer sa plongée. Mais cela n'empêche point qu'il soit, entre tous les modèles officiels, le seul qui réponde à un programme raisonnable, le seul aussi, par malheur, dont on ne songe, en haut lieu, ni à vanter les mérites, ni à encourager les progrès.

Nous ne savons si le *Narval* même est susceptible de recevoir des perfectionnements, qui le rendraient parfaitement apte à son rôle. Ce que nous osons avancer, c'est que loin d'abandonner, comme on paraît le faire assez dédaigneusement, la voie tracée par lui, on aurait dû s'y jeter dès le premier jour avec ardeur : un succès certain eût bientôt récompensé des efforts sincèrement faits.

Pour le démontrer, nous allons entrer dans quelques détails un

peu spéciaux, qu'on voudra bien nous pardonner, en raison du grave intérêt national en cause.

On a quelque peu parlé, ces tout derniers jours, de la navigation aérienne, à l'occasion des remarquables expériences de M. de Santos-Dumont, et beaucoup de gens, sans doute, ont été tentés de faire une comparaison entre cette difficile question et celle de la navigation sous-marine. Une telle comparaison, en réalité, n'est pas possible, les deux problèmes différant par un point essentiel : l'un, en effet, celui de la direction des corps suspendus dans l'air, comporte encore de redoutables *inconnues*, dont il est impossible de prévoir quand on pourra percer lè mystère; tandis que l'autre, celui de la direction au milieu de l'eau, est depuis longtemps *connu*, dans chacune de ses parties. Il s'agit, pour faire un bateau submersible, non point de découvrir quelque loi nouvelle, par un coup de fortune, comme on faisait au temps de Newton, mais de procéder à un laborieux travail d'assemblage et de mise au point d'éléments divers, tous acquis.

Il faut seulement à l'auteur d'un bateau sous-marin, à défaut de génie, une colossale érudition, un navire de ce genre étant proprement une résultante et une synthèse. Les difficultés à surmonter ne sont pas grosses, chacune prise à part, mais leur nombre est infini, et la mûre connaissance des sciences les plus diverses dans toutes leurs applications est nécessaire, pour ne laisser aucun point du problème sans solution.

L'inventeur, en outre, doit avoir une méthode. Cette condition, essentielle au premier chef, est malheureusement parmi celles que les érudits ont, d'ordinaire, le plus de peine à remplir. Un savant ayant l'esprit de méthode est un maître, et les maîtres sont rares.

La méthode, dans l'espèce, consistera à tracer, avant toutes choses, un programme serré, dont toutes les parties soient susceptibles d'une solution sûre. Nous allons indiquer, dans ses grandes lignes, le programme du torpilleur submersible, tel qu'il doit être conçu, tel aussi qu'il peut être réalisé.

Nous estimons, en effet, qu'il y a un réel intérêt, à l'heure actuelle, à préciser les termes dans lesquels se pose le problème. Il ne faut pas qu'on puisse répéter, comme on fait couramment, que la question n'est point mûre. Il est temps qu'on connaisse, même parmi les profanes, la vérité pure : à savoir, que les chemins sont tout tracés vers la solution et qu'il y a quelque mauvaise grâce, de la part de la Marine, à ne s'y pas engager hardiment.

La première condition que doit remplir un submersible, est de pouvoir être rapidement et effectivement submergé.

La submersion rapide est celle qu'on peut obtenir en une minute et demie. Nous insistons sur le chiffre : faute de s'engouffrer dans ce délai maximum, le meilleur sous-marin sera nécessairement, dans la plupart des cas, la victime des destroyers.

Nous ne tenons point, d'autre part, pour effectivement immergé le navire qui est obligé, sous l'eau, de marcher sans interruption, sous peine de remonter à la surface, ni celui que son système d'immersion condamne à demeurer toujours à 2 ou 3 mètres seulement de profondeur. Le bâtiment plus léger que l'eau, qu'on submerge au moyen d'hélices ou de tous autres appareils, est la solution timide et, par conséquent, imparfaite du problème. Il est notoire, cependant, notons-le en passant, que dans les milieux officiels elle possède toute la faveur. L'autre solution, qui consiste à faire un navire constamment en équilibre dans l'élément, présente seule tous les avantages désirables, quel que soit d'ailleurs le tonnage, même considérable, de l'unité.

Cela, à vrai dire, appelle quelques explications. Nous devons prévoir les objections des demi-savants, détenteurs aujourd'hui de la « doctrine », en ce qui concerne les sous-marins.

Il faut savoir d'abord que l'équilibre d'un corps entre deux eaux est « fou » et qu'à la moindre poussée verticale, dans un sens ou dans l'autre, ce corps continue nécessairement le mouvement commencé, les causes qui agissent à cet effet croissant progressivement avec la distance parcourue. Il est donc nécessaire, et d'ailleurs suffisant, pour corriger l'instabilité d'un submersible, de le munir de certains appareils compensateurs agissant constamment pour modifier, suivant les besoins, soit le poids, soit le volume de la masse plongée.

Un autre appareil doit être établi, dont l'action régulatrice, automatique et instantanée ait pour effet de rectifier l'horizontalité du navire, troublée à tous moments par les mouvements de l'équipage et du matériel mobile embarqués.

En outre, l'hypothèse d'un accident étant toujours possible, le cas doit être prévu où le premier appareil cesserait, pour une raison ou pour une autre, de fonctionner. Si le navire remonte, le désastre possible sera d'ordre purement militaire. Les qualités nautiques du torpilleur submersible et sa vitesse, dont nous parlerons plus loin, lui seront alors d'un précieux secours. S'il descend, le danger sera plus pressant. Cependant jusqu'à 200 mètres, c'est-à-dire jusqu'à la pression de 20 atmosphères, la descente ne présentera point d'inconvénient, à la condition que la coque du navire soit faite d'une matière capable de supporter cette pression. Cette condition est aujourd'hui réalisable, même en ce qui con-

cerne les bâtiments du plus fort tonnage. Au-dessous de 200 mètres un appareil de sécurité sera prévu, appareil automatique remontant immédiatement le bateau, en dehors de toute action du personnel embarqué.

Tels sont les points essentiels du programme qu'il s'agit de résoudre en ce qui concerne la flottabilité sous l'eau. La construction d'une locomotive de grand express comporte, en vérité, des difficultés qui longtemps ont paru bien autrement insurmontables.

A la surface, il faut que le bâtiment soit solide à la mer, et puisse sortir à peu près par tous les temps. Les torpilleurs, quand la vague est forte, sont militairement impuissants. Le submersible, au contraire, peut toujours agir en pleine sécurité sous l'eau : encore faut-il qu'il ne soit pas condamné par gros temps à s'y tenir caché.

Le problème de la visibilité a été jusqu'ici mal résolu, parce qu'il a été mal posé.

Le programme à résoudre à cet égard comporte deux éléments.

Il y a d'abord la visibilité hors de l'eau, le navire étant lui-même, au besoin, totalement ou partiellement immergé. Les expériences ont montré que des sous-marins peuvent utiliser leurs appareils de vision extérieure à 400 mètres de l'ennemi sans être vus. Il faut admettre que cette distance minima pourra être portée à 3 kilomètres et supposer en outre un danger tel que l'inspection ne puisse durer que quelques secondes. Bien entendu, la visée doit pouvoir n'être pas renouvelée et toute nécessité de remonter ultérieurement à la surface doit être considérée comme une défectuosité grave. Ainsi, dans le court délai et à la grande distance que nous venons de prévoir, il faudra que le sous-marin recueille et *enregistre* des documents suffisants pour déterminer à la fois la direction et la *distance* du but à atteindre. Rien dans cette voie précise, qui pourtant s'impose, n'a été seulement tenté jusqu'ici.

A ce moment le sous-marin plonge, fait sa route et s'y engage, en ayant soin de tenir un compte exact de ses tours d'hélice. Il est à peine besoin de faire observer que sous l'eau, où les éléments perturbateurs tels que la vague et le vent n'interviennent pas et où l'action des courants, seule agissante, peut être rigoureusement calculée, suivant les parages et l'heure des marées, au moyen de tables établies à l'avance, la navigation en ligne droite peut être faite à coup sûr et, peut-on dire, les yeux fermés.

Un moment viendra cependant où il faudra que le sous-marin ouvre les yeux : c'est à l'approche immédiate du but. Il faut donc prévoir un dispositif tel, qu'à cette période décisive de l'action, l'équipage du bâtiment immergé puisse distinguer tous les objets,

dans un certain rayon et dans toutes les directions, avec une netteté suffisante.

Les expériences faites antérieurement, et dont les résultats ont été publiés, montrent que dans les conditions les meilleures, c'est-à-dire dans les eaux très transparentes des lacs suisses et de la Méditerranée, la visibilité jusqu'à 18 mètres est réalisable. Il est inutile de songer, dans l'état actuel de la science, à augmenter sensiblement ce rayon, qui est un maximum, mais encore faut-il en profiter. On prétend, à la marine, qu'on n'y réussira jamais. Nous osons avancer le contraire.

Le problème de la visibilité se pose donc de la façon suivante : il faut que par une inspection extérieure, renouvelable si les circonstances le permettent, mais unique en principe, à 3 kilomètres de distance et d'une durée infiniment courte, le submersible puisse acquérir le moyen certain d'arriver droit dans son deuxième champ de visibilité, c'est-à-dire dans le rayon restreint où il verra, de ses yeux, le but à toucher.

Tout navire qui ne sera pas en état de remplir cette double condition, non seulement sera frappé d'impuissance, mais constituera une arme dangereuse à tous égards. Hors de cette direction qui s'impose impérieusement parce qu'elle est la seule rationnelle, on ne construira jamais que des machines aveugles, ou bien on restera dans le domaine de l'utopie.

En ce qui concerne la vitesse, la marche à 20 nœuds peut et doit être considérée, à la surface, comme un minimum. Par contre, 13 ou 14 nœuds paraissent être l'allure nécessaire et suffisante sous l'eau. A ce moment le navire est, en effet, dans les lignes stratégiques de l'ennemi. Il suffit qu'il puisse filer une escadre en marche normale et joindre des navires bloqueurs.

Le rayon d'action, qui sera, en navigation mixte, de 500 milles au moins, devra être porté, sous l'eau, à 200 milles. Un navire ayant cette puissance serait en état de quitter un de nos ports, de traverser la Manche dans sa plus grande largeur, de pénétrer dans une rade anglaise, d'y utiliser ses engins de guerre et de rentrer en France sans s'être fait voir hors de l'eau un seul instant. C'est assurément là le maximum d'action qu'il soit permis de demander à un submersible, mais il est indiscutable que ce maximum doit être exigé, parce qu'il peut être atteint.

Le moteur peut être quelconque à la surface, à la condition d'être économique et de fonctionner avec la plus grande élasticité de puissance. Sous l'eau il sera, jusqu'à nouvel ordre, électrique. Il est bien entendu toutefois qu'il ne résultera de l'emploi des accumulateurs aucune contamination de l'air.

La marche avant et arrière doit être réalisable, ainsi que l'arrêt presque subit au moment où on pénètre dans le deuxième champ de visibilité, dont le rayon est nécessairement restreint. Enfin, l'arrêt automatique à la rencontre d'une épave ou d'un récif est nécessaire et doit être prévu au moyen d'un dispositif spécial. C'est là un point important du programme à résoudre. Aux grandes profondeurs, les cartes sont dépourvues de renseignements utiles, et le sous-marin serait exposé, s'il ne s'arrêtait automatiquement à quelques mètres des obstacles imprévus, à s'y perdre corps et biens. Bien entendu, la marche des moteurs doit être variable à volonté, mesurable et constamment enregistrable. C'est de l'accord des procédés de vision et de la mesure de la marche que naît la valeur militaire du submersible.

Le sous-marin doit être habitable. Mieux que cela, il doit être construit de telle façon que son équipage y respire, s'y nourrisse, s'y meuve et s'y repose dans des conditions de bien-être irréprochables. C'est l'application de la vieille formule : *Mens sana in corpore sano.*

Sous l'eau, la partie du problème la plus difficile à résoudre est celle de l'hygiène de la respiration. Les aberrations de la logique chez les gens souffrant de malaises respiratoires sont connues. Gaston Tissandier, à 6,000 mètres d'altitude, alors que ses deux compagnons étaient morts déjà d'asphyxie, commettait la folie, pour descendre, de jeter ses manomètres, ses appareils et tout son lest par-dessus bord! On arriverait, si on n'y prenait garde, à faire condamner par des conseils de guerre des officiers d'élite qui seraient frappés, sur leur navire, d'une sorte d'état d'ébriété maladive et irresponsable, conséquence de l'accomplissement strict de leur devoir.

Il est inutile d'insister sur la nature des facteurs de perturbation qui interviennent à cet égard : il y a la raréfaction de l'oxygène, la présence de l'ammoniaque, qui se dégage toujours en plus ou moins grande quantité dans les locaux restreints habités par beaucoup de monde; il y a l'hydrogène sulfuré, les vapeurs hypo-azotées et hypo-nitreuses, produites par les appareils moteurs; enfin, le dégagement forcé d'acide carbonique.

Il faut que, dès l'immersion et la dernière écoutille fermée, le volume d'air du navire étant connu, ainsi que la quantité d'oxygène qui doit être absorbée par heure et par homme, deux opérations distinctes soient constamment et régulièrement effectuées : la première est l'expulsion ou la suppression totale par lavages, actions chimiques et tous autres procédés des gaz et produits étrangers énumérés plus haut; la seconde est l'introduction d'un volume

équivalent d'oxygène. Il n'est ni difficile ni coûteux, à l'heure actuelle, d'avoir à bord de très grandes quantités d'oxygène. Le problème est seulement de régler le *modus operandi* et le *quantum*.

Nous arrivons, en dernier lieu, à l'action militaire.

Deux cas doivent être prévus.

Dans le premier, le submersible agit comme un torpilleur à marche rapide. Il se porte à toute vitesse au travers de la route d'un croiseur ou d'une escadre ennemie et ne s'immerge qu'au moment et dans la mesure où sa sécurité le commande. Il utilise alors ses torpilles automobiles, en toute efficacité.

La seconde hypothèse est celle du sous-marin opérant dans les lignes stratégiques de l'ennemi. Ce dernier est soit au mouillage dans ses eaux, soit en formation de combat au large, soit en observation devant une côte bloquée par lui. Le sous-marin, dans ces circonstances, devra demeurer constamment sous l'eau afin de rester inaperçu. Il usera de la faculté qu'il possède de descendre librement au-dessous des plus gros navires. Comme il importe qu'aux fortes pressions où il se trouvera dans ces grandes profondeurs, aucune ouverture ne soit faite à sa coque pour livrer passage à une torpille ou à tout autre engin, il devra posséder, extérieurement à son enveloppe, la plus grande partie de son matériel de guerre. Il y a là une condition de sécurité dont l'importance est extrême.

Bien entendu, les engins et appareils placés au dehors ne devront nuire aucunement à la marche en vitesse et en direction, et nous entendons que la surface extérieure du navire soit entièrement lisse, sans aucune saillie ni aspérité quelconque. On procède tout autrement dans la marine, où les sous-marins, chaque jour surchargés de superstructures nouvelles, sont en train de ressembler à des cuirassés. Hier même, un ordre supérieur, reproduit par les journaux, interdisait comme un acte d'espionnage la reproduction photographique des submersibles qui évoluent journellement dans les rades. Nous considérons que des photographies prises dans ces conditions par des amateurs inoffensifs ne seront jamais dangereuses. De deux choses l'une, ou les navires seront bien construits et il n'y aura point d'inconvénient à ce qu'on laisse voir aux Anglais mêmes la surface nue de leur dos émergeant sur les flots, ou ils auront les formes bizarres qu'on tend à leur donner maintenant et constitueront de mauvais modèles, dont nous aurons tout intérêt à passer le secret à nos rivaux.

Nous persistons à croire que les engins doivent pouvoir être fixés solidement sur diverses parties des flancs du navire attaqué,

le capitaine du submersible conservant par devers soi, après s'être écarté dans la mesure nécessaire, la faculté de faire éclater les explosifs au moment choisi par lui. Il est naturel, hâtons-nous de l'ajouter, qu'avec les navires à flottabilité positive, aujourd'hui seuls en faveur, on considère cette manière de faire comme pleine de périls, sinon entièrement irréalisable.

Ceci, d'ailleurs, nous amène à faire remarquer, en terminant ce programme, développé par nous peut-être avec trop de complaisance, qu'on a généralement le tort, parmi les spécialistes de la navigation sous-marine, de prendre les insuccès des premiers inventeurs dans certaines voies particulièrement hardies pour des défaites définitives. Il arrivera dans cette affaire ce qu'on a vu partout : la science donnera raison à ceux qui ont eu dès l'abord le plus d'audace, et la timide médiocrité des docteurs du jour sera condamnée.

Il reste à savoir si l'heure de cette condamnation est proche. A la vérité, elle est venue, et dès demain, si le principe de la permanence des concours pour la construction des sous-marins et submersibles, voté par la Chambre, n'était pas un vain mot, le ministre serait en possession, nous sommes en mesure de l'affirmer, de la solution même de tout le programme que nous venons de tracer.

Au surplus, il ne s'agit point de telle solution plus ou moins ingénieuse. Nous avons dit que le « torpilleur submersible » existerait quand on voudrait. Nous croyons avoir, par le seul énoncé du programme qu'on vient de lire, suffisamment démontré que sa réalisation comporte des difficultés, non des impossibilités. C'est tout ce que nous devions prouver.

Au milieu du siècle dernier, on ne venait à bout des difficultés que lentement. Le problème de la traction à vapeur par voies ferrées dont on pouvait dès cette époque entrevoir tout l'avenir et formuler le programme avec la même précision que nous venons de faire pour les sous-marins, a mis cinquante ans à arriver au degré de perfection que nous connaissons. Celui de la navigation sous l'eau, dont tous les éléments étaient connus aussi dès l'origine, bénéficiera de la somme considérable des progrès acquis dans ces cinquante années. Un tel problème aujourd'hui doit être, en moins de vingt ans, pleinement résolu. Il y a quatorze ans que les premières expériences ont été faites avec le *Goubet*. Hâtons-nous, et nous posséderons, bien avant les six ans qui nous restent, le torpilleur submersible dont nous avons besoin.

Nous avons, au début de ce travail, promis de rechercher quelles

perturbations pourraient être apportées par la navigation sous-marine dans le problème, tel qu'il se pose aujourd'hui avec les grosses flottes cuirassées, de la guerre maritime. Nous nous sommes, à vrai dire, écarté quelque peu de ce plan, et nous avons peut-être un peu sacrifié à la technique, trop aride, la tactique plus séduisante.

Qu'on nous le pardonne! Ceci est, en effet, tellement lié à cela, et la guerre est devenue si dépendante de la science qu'on peut aujourd'hui, ayant bien et dûment parlé de l'une, s'abstenir de disserter autrement sur l'autre. Nous ne dirons que ceci : à Portland-Weymouth, ces derniers jours, les escadres de Sa Majesté britannique étaient réunies en une masse imposante en vue des manœuvres. Il y avait là un matériel naval représentant au moins 500 millions de première mise, sans compter les frais d'entretien. Devant ce spectacle, qui nous avait impressionné d'abord, nous restions songeur. Tout à coup, la claire vision de ce qui arriverait dans quelques années, au jour même d'une déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre, si nous avions alors une bonne flottille de torpilleurs submersibles, nous apparut. Six de ces navires quittant Cherbourg passeraient inaperçus à travers la Manche, viendraient surprendre la superbe flotte au mouillage, et ce serait pour les cuirassés et les croiseurs l'engloutissement total ou l'inaction derrière les jetées de Portland. Voilà la question des sous-marins : d'un côté, 500 millions et la défaite; de l'autre, 6 millions et la victoire. Tout est là.

*
* *

Effectivement tout est là, et ces chiffres vont, avec leur brutale franchise, nous donner la clef du mystère qu'il nous reste à éclaircir. Si la France, à l'heure qu'il est, ne possède encore dans ses flottes de guerre que des types médiocres de sous-marins et de submersibles, si le public, dont on a soin d'entretenir l'enthousiasme par le périodique tapage fait autour d'un *Gustave-Zédé*, est finalement trompé, c'est que, la lutte des sous-marins contre les cuirassés étant exactement la guerre de quelques millions contre des milliards, ce sont les milliards qui ont, auprès de certaines gens très haut placés, toute la faveur.

On invoque contre les sous-marins le Droit des gens. C'est une singulière excuse à laquelle il ne faut pas se laisser prendre. Le Droit des gens, dans ces dernières années, a fait bien du chemin, comme en témoigne certaine *thèse* récemment soutenue devant une docte Faculté sur la légitimité de la guerre de course [1]. Le dernier

[1] *La Guerre de course, son passé, son présent, son avenir*, par Ch. La Mache. Paris, 1901.

mot du Droit, c'est de vaincre vivement quand les hostilités sont ouvertes, afin d'en finir avec elles, c'est surtout de les empêcher d'éclater, en menaçant de les rendre redoutables. Les sous-marins, qui vont directement à ce but, ne sauraient être condamnés. Ce sont des armes légitimes[1].

C'est leur efficacité même qui constitue leur légitimité, et c'est aussi cette efficacité que, dans certains milieux, on ne veut pas leur pardonner. Si, comme on le répète couramment, ils n'étaient que les auxiliaires des gros navires, complétant les escadres et leur donnant un relief nouveau, ils n'auraient point d'ennemis. Mais ils sont si peu faits pour évoluer avec les cuirassés, que c'est justement leur rôle de les détruire. Ils détruiront, certes, quand on le leur demandera, les cuirassés anglais, et de cela, personne, en France, ne songe à leur faire un grief, mais ils commenceront, dans la paix, par détruire les cuirassés français. Voilà leur crime. On ne peut pas à la fois professer que l'avenir est aux navires de 40 millions, et préconiser un engin de 500,000 francs qui tue les gros navires à coup sûr. Il faut choisir, et si on préfère les sous-marins, condamner purement les escadres.

On voit d'ici la portée d'une pareille révolution. Dans le monde maritime, ce sont des traditions séculaires à bouleverser. Nos amiraux, qui ont connu les navires en bois, ne peuvent abandonner du jour au lendemain, de gaieté de cœur, les vieilles doctrines que l'école, depuis le temps de Tourville, enseigne pieusement à ses disciples. Ne médisons point de ces doctrines, à qui nous avons dû des triomphes. De ceux qui les détiennent, il ne faut penser également que du bien. Mais l'éloignement dans lequel ils prétendent tenir le nouvel engin est la preuve même qu'avec leur expérience consommée des choses maritimes, ils ont entrevu le désastre qui se prépare pour eux. La marine, telle qu'elle est organisée, avec ses chefs, ses états-majors, sa hiérarchie, ne se conçoit point sans de majestueuses escadres. Que deviendra tout ce vieux corps, le jour où, pour vaincre les Anglais, il faudra seulement un petit nombre d'officiers jeunes, alertes, et quelques centaines de matelots éprouvés?

On est donc généralement hostile, parmi les officiers, les anciens et les nouveaux, ces derniers entraînés par les autres, à tout ce qui touche à la navigation sous-marine. On ne veut pas de progrès. On se refuse, de parti pris, à examiner la question, comme en témoigne l'attitude de cette commission, présidée par

[1] Voy. dans le *Correspondant*, 10 mai 1899, *les Sous-marins et le Droit des gens à la Conférence de La Haye*, par M. A. Redier.

M. le capitaine de vaisseau Fort, qui n'a point voulu descendre dans le *Goubet*. Ce n'est pas la lutte ouverte, qui serait impossible, mais la politique du silence et de l'étouffement.

Les marins ne sont pas les seuls à redouter qu'un jour le majestueux budget de notre marine, dont vivent leurs escadres, soit brusquement réduit. Les cuirassés ont pour défenseurs, avant même ceux qui les montent, ceux qui les construisent.

Qu'on se représente le désastre industriel qui résulterait pour certains centres métallurgiques de l'arrêt brusque de ces grosses commandes de l'Etat, se chiffrant d'un seul coup par des cinquantaines de millions. Ce serait, pour des régions entières, une véritable ruine. Le fait est certain et douloureux. La question, cependant, ne devrait pas se poser de savoir si ces intérêts, assurément respectables, doivent primer ceux de la Défense nationale, ou s'effacer devant eux. L'an dernier, un programme naval fut établi dans une heure d'affollement, et les finances de l'Etat furent inconsidérément engagées pour plusieurs années, on s'en souvient. Les métallurgistes remportèrent ce jour-là sur le pays une grande victoire. Nous leur avons fait une loi de protection, qui nous coûtera 600 millions et ne nous donnera, en cas de guerre, que des désastres. Voilà du protectionisme mal entendu.

Ainsi deux forces redoutables se rencontrent pour arrêter l'essor de la navigation sous-marine. L'intérêt moral des uns s'accorde avec l'intérêt matériel des autres pour entretenir à tout prix un lourd budget naval, qui pèse sur le pays. On veut des cuirassés qui coûtent cher et qui rapportent honneur ou fortune. On ne veut nullement de ces petits navires à bon marché qui commenceraient par aller crever, d'un coup de torpille, le plantureux budget, aux bonnes mamelles.

***

LES CHATEAUX

DU ROI DE BAVIÈRE

Le petit royaume de Bavière a la bonne fortune de réunir sur son territoire des attractions très diverses qui, depuis quelques années, font affluer les étrangers de tous les points du monde. Sans parler des amateurs de peinture, désireux d'admirer les merveilles de la Pinacothèque ou d'étudier les progrès de la nouvelle école de Munich, les mélomanes se rendent à Bayreuth pour y écouter religieusement, dans le silence d'une salle obscure, le cycle wagnérien, et leur nombre s'accroît de bien des *snobs* qui applaudissent de confiance cette musique savante, souvent trop compliquée pour les oreilles françaises. Les malades, vrais ou imaginaires, viennent demander la santé à la méthode Kneipp, en se promenant nu-pieds dans les vertes prairies de Wœrishofen. L'été dernier, comme en 1890, les belles représentations du *Passionsspiel*, à Oberammergau, ont attiré dans ce bourg perdu de la Haute Bavière une foule bigarrée où se rencontraient aussi bien les hommes de foi que les incrédules ou les simples badauds. Depuis la mort de Louis II, enfin, des flots de curieux accourent journellement pour visiter les châteaux extraordinaires dans lesquels ce prince romanesque a englouti des sommes énormes. C'est cette tournée que nous avons entreprise deux fois à quelques années d'intervalle. Avant de la raconter, et sans refaire la biographie du « roi Lohengrin », qui a été si bien résumée ici même d'après le remarquable ouvrage de M. Blainville[1], il nous faut cependant rappeler en quelques traits saillants le caractère de ce souverain, d'une personnalité si curieuse à étudier dans ses extravagances. Le genre de vie qu'il a mené, son amitié pour Wagner, ses fantaisies artistiques, sa mort mystérieuse, ont entouré la figure de Louis II d'une auréole poétique, et l'infortuné prince a trouvé, avant comme après sa mort, des panégyristes pour nier sa démence et faire de lui, non seulement un Mécène éclairé, mais un grand homme, *le héros de l'unité allemande*.

[1] *Correspondant* du 25 mars 1900.

Il convient de remettre les choses au point.

Monté sur le trône à dix-huit ans (en 1864), Louis y apportait une intelligence cultivée, l'amour des arts et de la poésie, la passion des grandes choses et des sentiments chevaleresques; mais, l'esprit imbu des légendes nationales qui bercèrent son enfance, se plaisant aux longues rêveries en compagnie des paladins, des génies et des fées dont son imagination peuplait tous les sites, il ne s'abaissait qu'avec répugnance aux platitudes de la vie réelle. Ce noble travers, dangereux chez un particulier, plus dangereux encore chez un chef d'Etat, devait, en s'accentuant, influer d'une façon désastreuse sur son destin.

Le peuple, instinctivement porté vers ce prince, si séduisant d'aspect et de manières, ne tarda pas à s'étonner de ses allures bizarres : tantôt le roi se tenait caché dans d'inaccessibles retraites, tantôt il se promenait incognito à travers l'Europe, et ses ministres affolés apprenaient, par hasard, qu'il avait été reconnu à Stockholm, à Venise, ou encore à Paris, fréquentant, en tenue d'étudiant, les impériales d'omnibus. Puis vint son amitié désordonnée pour Wagner : Louis II s'était épris du compositeur de génie dont les œuvres font vivre et palpiter les invraisemblables héros des vieilles légendes germaniques. Au printemps de 1864, il avait attiré près de lui, sans se soucier de son passé de démagogue, Wagner, déjà quinquagénaire, mais resté pauvre et méconnu dans son propre pays. A mesure qu'il le connut davantage, son enthousiasme pour le grand homme alla jusqu'au délire. Il voulut le fixer près de lui, le voir à tout moment : « Nous passons, écrivait Wagner, des heures entières à nous contempler, ses yeux perdus dans mes yeux. » Se trouvaient-ils séparés pour quelques jours? Le roi adressait à son compositeur des lettres enflammées qu'on croirait celles d'un amant à sa maîtresse : « Mon Bien-Aimé! mon Unique! mon Tout! mon Chéri! Vous et Dieu! » lui disait-il, et il signait : « Celui qui brûle pour vous, Ludwig. » De son côté, Wagner débordant de reconnaissance pour « le magnifique adolescent » dont les largesses allaient lui permettre de réaliser ce *théâtre idéal* qu'il avait toujours rêvé, l'appelait son Sauveur, son Ange Gardien, son Cocréateur (*Mitschaffer*), son Céleste[1].

Les Bavarois, bientôt inquiets de voir leur roi accaparé par un

[1] « Je vole vers lui comme vers une bien-aimée. » (Lettre de Wagner, — datée du Starnberg, 26 mai 1864, — à Mme Wille, publiée dans la *Deutsche Rundschau* (mars 1887) avec plusieurs autres, qui ont été traduites par M. Fazy (*Louis II et Wagner*, Paris, 1893). Voy. aussi les lettres extraordinaires de Louis II à Wagner, parues dans le journal *die Wage* de Vienne et traduites dans l'ouvrage de M. Blainville.

favori encombrant, accusèrent celui-ci d'abuser de la situation : « Non seulement, disait-on, il épuise le Trésor par ses folles exigences, mais il prétend jouer un rôle prépondérant dans l'Etat et, jaloux de garder son influence, il détourne le prince du mariage. » Menacé de perdre sa couronne pour un musicien, comme son grand-père avait perdu la sienne pour une danseuse, Louis II se résigna enfin (décembre 1865) à congédier le bien-aimé. Dès lors, tout en continuant à le protéger et à le pensionner, il ne devait plus le revoir que de loin en loin et à la dérobée [1].

Débarrassé de ce qu'on appelait « son union morganatique » avec le célèbre compositeur, il ne parut pas tout d'abord mieux disposé à prendre femme, non plus qu'à accepter les consolations illégitimes qui s'offraient à lui de toutes parts. Aussi, quinze mois plus tard, eut-on une joyeuse surprise en apprenant que le roi, ayant enfin trouvé la compagne rêvée, venait de se fiancer à sa gracieuse cousine, la princesse Sophie, sœur de l'impératrice d'Autriche et de la reine de Naples. Cette passion s'était manifestée dans un bal à la suite duquel le prince chevaucha toute la nuit en « racontant son aventure aux étoiles » [2]. Le peuple applaudit à la nouvelle, les Munichois s'arrachaient les portraits du joli couple exposés au vitrines de la *Maximilianstrasse*, déjà les cadeaux étaient distribués, les moindres détails réglés, la cérémonie fixée au 12 octobre 1867, quand courut le bruit, bientôt confirmé, que le roi s'était dégagé de sa promesse et que le mariage ne se ferait pas [3]. Personne ne sut exactement ce qui s'était passé.

Mais il est facile de se rendre compte de ce qui a dû se passer réellement : sans doute, la princesse, effarouchée par les fantaisies et l'exaltation de son fiancé, témoigna quelque inquiétude à lier son sort à celui de cet étrange amoureux qui se croyait Lohengrin et l'appelait Elsa. Lui, de son côté, ressentit un profond chagrin de se voir incompris de Celle qu'il avait choisie entre toutes. D'ailleurs, n'aspirant qu'à l'union de deux âmes sœurs, il avait envisagé la vie comme un poème, l'amour comme une pure idylle : quand il entrevit les réalités du mariage, les banalités de la vie commune, ce fut pour lui un cruel réveil : on eût dit que, du haut du nuage où il planait, il avait été soudain violemment projeté sur le sol. Comprenant alors le mensonge des rêveries dont son imagination s'était bercée, il pleura, il maudit le destin, prit l'humanité en horreur et s'enfuit loin du monde pour se plonger dans des soli-

[1] Voy. *Ludwig II, ein Charakterbild*, par Beyer (Leipzig).

[2] Cherbuliez, *Profils étrangers*.

[3] La princesse Sophie épousa, un an plus tard, le duc d'Alençon. On n'a pas oublié sa fin courageuse et tragique dans l'incendie du Bazar de la Charité.

tudes que son imagination suffisait à peupler suivant sa fantaisie. Du jour où il eut rompu avec sa cousine et jeté par les fenêtres de la Résidence tous les souvenirs qu'il tenait d'elle, il sembla qu'à quelques exceptions près, le jeune roi eut voué une haine farouche au sexe féminin tout entier. Une cantatrice, qu'il avait pris plaisir à entendre, ayant obtenu la faveur de visiter sa chambre de parade, il fit brûler des parfums pour effacer toute trace de ce passage impur. L'image a popularisé à Munich l'aventure d'une actrice que Louis II faillit noyer dans le bassin de la Résidence parce qu'elle avait eu l'audace de l'embrasser sur le front.

Cependant, toujours, il resta amoureux des grandes héroïnes légendaires comme aussi il était amoureux de Marie-Antoinette, devant l'image de laquelle il forçait ses courtisans à s'agenouiller. De même, il resta platoniquement épris de l'impératrice d'Autriche, dont le caractère offrait tant d'analogies avec le sien; de l'archiduchesse Gisèle et de quelques autres princesses qui, entrevues de loin en loin, planaient pour lui dans une sphère idéale [1].

Le cœur profondément ulcéré, le moderne Hamlet se réfugia dans l'étude du passé pour y trouver une consolation aux amertumes du présent. Recherchant de préférence les mémoires et les romans historiques qui se rapportent aux dix-septième et dix-huitième siècles, il se passionna pour les personnages de la cour de Versailles sans abandonner les héros du cycle wagnérien. Louis XIV devint son dieu. L'orgueil avait toujours été un trait dominant de son caractère à ce point que, tout enfant, il exerçait une véritable tyrannie sur son frère cadet et prétendait le traiter en « vassal [2] ». Petit souverain constitutionnel, tenu en bride par deux Chambres, Louis de Bavière envia le rôle du monarque en qui il voyait la plus parfaite incarnation de la monarchie absolue et la majesté royale portée à son apogée : il l'adopta pour modèle et, ne pouvant l'imiter dans ses grandes actions, il s'efforça de le copier dans les moindres.

Singulière prétention de la part du pauvre roitelet! Se figurait-il que, pour ressembler au Roi-Soleil, il suffisait de s'inspirer de son faste, de singer ses modes en s'affublant, au besoin, de sa perruque, de dépenser l'argent à pleines mains et de se montrer de loin à son peuple pour lui inspirer plus de respect? Louis II

[1] La beauté de l'impératrice Eugénie avait aussi vivement frappé Louis II lors de l'Exposition de 1867. Mais le jour où la brillante souveraine crut lui faire plaisir en l'embrassant familièrement sur les deux joues, le jeune roi se trouva offensé et s'éloigna furieux.

[2] Voy. *Ludwig II, ein Lebensbild*, par F. Lampert, pasteur, qui raconte des traits caractéristiques à ce sujet.

n'avait envisagé qu'un côté de son modèle. Certes, si celui-ci ne comptait à son actif que d'avoir étalé sa magnificence et d'avoir engouffré des sommes énormes dans la construction de Versailles, si la satisfaction de ses royales fantaisies avait absorbé ses facultés au point de lui faire oublier les affaires du pays et les armées combattant pour sa gloire, jamais il n'eût mérité le titre que lui ont décerné ses contemporains et qui lui a été confirmé par l'histoire. Quelque préoccupé que fût Louis le Grand de rehausser l'éclat de sa majesté et d'environner sa personne et sa cour d'un incomparable prestige, il avait une trop haute idée de ses devoirs pour borner à ce soin son *métier de roi*. Se considérant comme le représentant de Dieu sur la terre, il avait sans cesse en vue la grandeur de l'Etat et le bonheur de ses sujets. Travaillant huit heures par jour, lisant avec soin les requêtes qui lui étaient présentées, il voulait que toutes les affaires lui passassent par les mains et s'appliquait sans cesse à apporter des réformes dans les lois et dans l'administration du pays. Les millions dépensés à Versailles (et que nous ne pouvons plus regretter aujourd'hui) ne doivent pas faire oublier les entreprises d'utilité publique telles que le percement du canal du Languedoc et la fondation des Invalides. Louis II, au contraire, en protégeant Wagner, en faisant construire ces demeures somptueuses dont il était défendu d'approcher et qui, suivant ses dernières volontés, auraient dû être détruites par la dynamite après sa mort, en commandant des pièces de théâtre, des peintures, des objets d'art dont il se réservait la jouissance, n'a jamais pensé qu'à satisfaire ses fantaisies personnelles : il est le seul prince bavarois qui n'ait pas tenu à honneur d'enrichir la Pinacothèque.

S'il était permis de pousser plus loin un tel parallèle, on pourrait rappeler que c'est surtout dans les circonstances difficiles pour son pays que le pacifique Louis II s'est éloigné de son modèle. En 1712, l'astre du grand règne avait pâli; les troupes du prince Eugène, envahissant la France, s'étaient emparées de plusieurs places du Nord, poussaient leurs reconnaissances jusque dans les plaines de la Champagne et menaçaient Paris. Le monarque, retenu par les infirmités loin des champs de bataille où s'était illustrée sa jeunesse, haussa son courage au niveau du péril national : « Je vous remets les forces et le salut de l'Etat, disait-il à Villars. Je connais votre zèle et la force de mes troupes, mais enfin la fortune peut leur être contraire. Si ce malheur arrivait, je compte aller à Péronne ou à Saint-Quentin y ramasser tout ce que j'aurai de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'Etat. »

Et le vieux roi eût fait comme il l'avait dit, si la victoire de Denain n'était venue à temps changer la face des choses.

En 1866, tandis que se jouaient les destinées de l'Allemagne et que les soldats bavarois se battaient — sans conviction, il faut le reconnaître, — contre les Prussiens, Louis II promenait ses rêveries sur les bords du lac de Starnberg. On raconte que, lorsque le ministre von der Pfordten vint lui annoncer que son armée était en déroute, Nuremberg prise et les Prussiens en marche sur Munich, il trouva son souverain costumé en Tristan. Le roi poussa un soupir en apprenant ces nouvelles qui le rappelaient tristement à la réalité, mais il s'efforça de les oublier en se replongeant dans l'histoire du passé et dans la musique de l'avenir. Lui, cependant, qui portait si haut le sentiment de la dignité royale et se montrait si fier de sa noble origine, souffrait d'humilier en sa personne l'antique dynastie des Wittelsbach devant ces Hohenzollern qu'il considérait relativement comme d'assez petites gens. Mais, plus épris de son repos que de sa gloire, désirant avant tout continuer à exercer en paix ses royales fantaisies, il se décida à accepter le fait accompli. Son aïeul, l'électeur Maximilien-Joseph, en suivant fidèlement la politique de Napoléon jusqu'au jour où le colosse commença à chanceler, avait gagné le titre de roi et un agrandissement considérable de la Bavière. A son tour, Louis II, en se soumettant aux volontés de Bismarck, obtint de conserver ses Etats à peu près intacts : c'était tout ce qu'il pouvait espérer au milieu des bouleversements qui venaient de s'opérer en Allemagne[1].

Les mêmes considérations, les mêmes nécessités, et non son prétendu enthousiasme pour l'unité germanique, dictèrent sa conduite en 1870.

Pendant des siècles, les différents Etats de l'Allemagne, bien que réunis en confédération pour la défense de leurs intérêts communs, avaient vécu indépendants les uns des autres, attachés à des législations, à des coutumes différentes, se faisant souvent la guerre et contractant les alliances les plus opposées. Certes, les peuples composant ces Etats ne s'étaient considérés comme enfants d'une même patrie ni pendant les longues luttes du moyen âge, ni pendant la terrible guerre de Trente ans, ni un siècle plus tard, alors que les hauts officiers prussiens employaient la schlague pour

[1] Bismarck, sentant la nécessité de ménager les vaincus, sut triompher des exigences du roi et de l'état-major prussiens vis-à-vis de la Bavière, comme vis-à-vis de l'Autriche. « Le roi, a-t-il dit, désirait surtout qu'Ansbach et Bayreuth (en Franconie) fissent retour à sa maison. » (*Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 46 de la traduction française.) Grâce à Bismarck, la Bavière s'en tira avec une contribution de guerre de 30 millions de florins et la cession d'un petit territoire comptant 34 000 habitants.

forcer les soldats saxons à prêter serment à Frédéric II, et que ce dernier (a dit le général de Vitzthum) se comportait avec la pieuse reine de Pologne, électrice de Saxe, « comme on le ferait à peine avec une vivandière prise au milieu d'une armée ennemie ». Le patriotisme germanique n'était pas encore inventé. Pour lui donner naissance, il a fallu les guerres du premier Empire, les humiliations et les revers subis en commun, un grand nombre de principautés supprimées, d'intérêts lésés, enfin la haine contre l'auteur de ces maux, l'oppresseur qui avait asservi l'Allemagne. Alors, à la voix des poètes, aux accents enflammés des strophes d'Arndt (*Was ist des Deutschen Vaterland?*) [1], tous les peuples germains, las de souffrir et de verser leur sang pour Napoléon, se proclamèrent frères et se réunirent afin de délivrer leur pays du joug de l'étranger. Encore, le roi de Bavière, dont 30,000 sujets étaient restés ensevelis dans les neiges de la Russie, ne se tourna-t-il contre la France qu'à la veille de la bataille de Leipzig, c'est-à-dire encore assez à temps pour mériter des alliés la conservation d'une couronne qu'il devait à Napoléon. Le roi de Saxe, demeuré jusqu'au bout fidèle à son bienfaiteur, paya cette gratitude inopportune d'une partie de son territoire.

L'idée unitaire parut s'assoupir après la délivrance, mais elle se réveilla sous l'influence des événements qui ébranlèrent l'Europe en 1848, et l'on vit la Constituante révolutionnaire de Francfort offrir au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, la couronne impériale que celui-ci eut la sagesse de refuser [2]. Il ne jugeait pas le moment venu; à cette époque, beaucoup d'hommes distingués, constatant à quel point était poussée l'antipathie entre les Allemands du Nord et ceux du Sud, persistaient à traiter de rêves les projets de reconstitution du vieil empire germanique. « L'Allemagne est un grand peuple, mais non pas une nation, écrivait le roi de Wurtemberg à M. Guizot en 1850, et ses différents peuples ont une histoire et des intérêts très distincts [3]. » Aussi, lorsque, seize ans plus tard, la Prusse voulut réaliser à son profit le rêve des unitaires, rencontra-t-elle partout une vive opposition. Cependant, le premier mouvement d'humeur passé, les gouvernements de Wurtemberg, de Bade, de Hesse-Darm-

[1] « Quelle est la patrie de l'Allemand? Est-ce la Souabe? Est-ce la Saxe? Est-ce la Prusse? Est-ce l'Autriche? — Non! la patrie de l'Allemand, c'est toute la terre allemande. »

[2] Il lui répugnait d'accepter « une couronne déshonorée, disait-il, par l'odeur de charogne que lui donnait la révolution de 48 ». (Rothan, *l'Europe et la Prusse de* 1867 *à* 1870.)

[3] M. Guizot, *la France et la Prusse devant l'Europe* (*Revue des Deux-Mondes*, 1868).

stadt et de Bavière, peu soucieux de subir le sort du Hanovre, comprirent que l'intérêt leur commandait de se rallier à la Prusse pour ne pas être complètement absorbés par elle; ils se hâtèrent de conclure avec le vainqueur des traités secrets qui plaçaient, en cas de guerre, leurs armées sous les ordres du roi Guillaume; mais les populations ne partageaient pas les sentiments de leurs gouvernants et quand elles connurent ces traités, elles protestèrent vivement contre l'aggravation d'impôts et de charges militaires qui en résultait pour elles. « Plutôt Français que Prussiens! » disait-on à cette époque, et d'ardentes acclamations saluèrent Napoléon III et l'impératrice Eugénie lorsque, au mois d'août 1867, ils traversèrent Carlsruhe, Ulm et le territoire bavarois pour rejoindre l'empereur François-Joseph à Salzbourg, où l'on crut qu'une alliance allait se conclure entre les deux monarques. « Ce n'était pas l'amour de la France qui inspirait ces vivats, a dit M. Rothan, mais les ressentiments contre la Prusse. » Le grand-duc, la grande-duchesse de Bade, le roi de Wurtemberg, cédant à l'entraînement général, s'étaient portés au-devant de nos souverains et les avaient comblés de prévenances. Le roi Louis II lui-même s'arracha à sa chère solitude de Berg pour venir saluer l'empereur et l'impératrice des Français et les accompagner jusqu'à la frontière autrichienne. Ces manifestations inspiraient à Bismarck une mauvaise humeur peu dissimulée. Deux ans plus tard, à la tribune du Reichstag (16 avril 1869), il reconnaissait encore que, « dans le Sud, le besoin d'unité est si peu ressenti, qu'on s'y tourne ouvertement vers l'étranger ». — « En fait de patriotisme, s'écriait tristement de son côté M. de Moltke, l'Allemand passe après le Français, l'Anglais, le Russe et le Danois. L'Allemand est, à l'est, un bon Russe; en Alsace, un bon Français; en Amérique, un zélé Yankee; en Allemagne, seulement, il n'est pas Allemand, pas même Cobourg-Gothayen, mais Gothayen ou Cobourgien. » Au début de la terrible année 1870, la haine contre la Prusse paraissait atteindre son paroxysme en Bavière, où le parti catholique et autonome voyait sa majorité accrue par les élections à la Chambre des députés, tandis qu'à la Chambre haute les princes de la famille royale, et notamment ceux qui sont aujourd'hui le roi Othon et le régent Luitpold, s'attiraient la colère de Louis II par leur hostilité aux traités conclus avec la Prusse [1]. De tous côtés circulaient des protestations particularistes qui se se couvraient de signatures. Dans les salons et dans des

[1] Louis II, dans sa colère, bannit de la cour le prince Luitpold et ses fils. Le premier ministre, prince de Hohenlohe, que le peuple accusait d'avoir vendu la patrie à la Prusse, fut cependant obligé de donner sa démission.

journaux de Munich, on ne craignait pas de dire que, seule, une alliance avec la France rendrait *la Bavière aux Bavarois.*

Napoléon III, trompé par ces apparences, à la veille de la guerre, croyait d'ailleurs, pouvoir personnellement compter sur les sympathies et la reconnaissance de plusieurs princes allemands. N'était-ce pas à son intervention humblement sollicitée que le roi de Saxe, fugitif et réfugié à Schœnbrünn, après Sadowa, devait le maintien d'une couronne et l'intégrité d'un royaume menacés par les convoitises prussiennes? Et les rois de Bavière et de Wurtemberg n'avaient-ils pas eu également recours à lui dans leur détresse [1]? Le moins que pourraient faire ces souverains serait de garder la neutralité dans la lutte qui allait s'engager. Cruelles illusions! Certes si, quatre ans auparavant, — M. de Bismarck l'a publiquement déclaré depuis, — Napoléon III s'était porté au secours de l'Autriche et des Etats du Sud de l'Allemagne envahis, il pouvait redevenir l'arbitre de l'Europe [2]. « La Vénétie cédée, écrivait dès le 18 juillet 1866 la reine de Hollande, sœur du roi de Wurtemberg, « il fallait secourir l'Autriche, marcher sur le Rhin, imposer vos conditions! Laisser écraser l'Autriche, c'est plus qu'un crime, c'est une faute [3]. » Tel était aussi le plan proposé par M. Drouyn de Lhuys à l'empereur. Malheureusement la politique du Palais-Royal l'emporta, à Saint-Cloud, sur la politique sagement préconisée par notre ministre des affaires étrangères, et le monarque utopiste qui nous gouvernait, très malade à cette époque, d'ailleurs hypnotisé par la question italienne toujours prépondérante à ses yeux [4], laissa

[1] En réalité, le gouvernement bavarois avait simplement voulu cacher son jeu, au mois d'août 1866, en implorant notre intervention alors qu'il venait de conclure un traité secret avec la Prusse. (Voy. Rothan, *l'Affaire du Luxembourg.*)

[2] « Si la France alors n'avait que très peu de troupes disponibles » (par suite de la campagne du Mexique) — a dit M. de Bismarck, dans la séance du Reichstag du 16 janvier 1874 — « néanmoins un petit appoint peu considérable de troupes françaises eût suffi pour faire une armée très respectable en s'unissant aux corps nombreux de l'Allemagne du Sud... *Une telle armée nous eût mis de prime abord dans la nécessité de couvrir Berlin et d'abandonner tous nos succès en Autriche.* » Voy. aussi les *Mémoires de Bismarck* recueillis par Busch : « Napoléon III, disait Bismarck, n'a pas su tirer parti de sa position en 1866. *Il a manqué de courage.* »

[3] Lettre trouvée dans les papiers des Tuileries.

[4] « L'ambassadeur de France m'a dit aujourd'hui en confidence que la grande préoccupation de l'empereur Napoléon dans toute cette affaire *n'était que de vider la question de Venise* et qu'il ne voyait pas d'intérêt pour la France de terminer la querelle des deux grandes puissances allemandes. » (Télégramme du comte de Barral, ministre d'Italie à Berlin, au général La Marmora.) Ce qui faisait dire à Bismarck : « Si l'Italie n'existait pas il faudrait l'inventer. »

pleine liberté au roi Guillaume pour achever ses conquêtes en Allemagne. Lorsque, quelques semaines après Sadowa, il s'aperçut de la faute commise et vit notre sécurité menacée par les formidables agrandissements d'une puissance dont il n'avait soupçonné ni les ambitions ni les ressources, le vainqueur arrogant n'avait plus besoin de le ménager, et M. de Bismarck qualifia durement de *politique de pourboire* la prétention timidement émise par le cabinet des Tuileries d'obtenir « une rectification des frontières françaises » en compensation de tous les territoires que l'ogre de la Sprée venait de s'annexer. Il était trop tard ! et, dès lors, on pouvait prévoir que l'appétit de l'ogre n'étant pas encore satisfait, la France, mécontente et humiliée de son échec, serait amenée à se mesurer tôt ou tard sur les champs de bataille, non plus seulement avec la Prusse, mais avec toutes les forces réunies de l'Allemagne.

Les souverains des petits États germaniques, — nous l'avons vu, — s'étaient tout de suite ralliés à la Prusse : entre le soleil levant de Guillaume et l'astre déclinant de Napoléon III, leur choix ne pouvait être douteux, mais leurs sujets n'avaient pas approuvé cette attitude. Dès lors, pour ne parler ici que de la Bavière, comment expliquer le brusque revirement qui s'opéra dans les esprits au mois de juillet 1870 ? Pendant quatre ans, Bismarck avait épuisé tout son art à surexciter l'orgueil national, à éveiller la défiance des peuples allemands à l'égard des ambitions napoléoniennes. Peines perdues ! semblait-il. La semence finit cependant par germer et, lorsque éclata la guerre, — après le coup de la dépêche d'Ems habilement exploité, — il suffit de quelques manifestations populaires provoquées par la Prusse, du bruit répandu que les Français, — l'éternel agresseur, — avaient déjà passé le Rhin et foulaient le sol sacré du *Vaterland* pour soulever contre nous les colères patriotiques. Louis II, après avoir hésité plusieurs jours, obéit aux influences de son entourage et signa l'ordre de mobilisation. Ce fut une grande joie à Munich. Le peuple tout entier se solidarisait maintenant avec la Prusse contre laquelle il était si excité naguère et il attendait avec anxiété la décision du Parlement nommé sur un programme particulariste ! Après une vive et interminable discussion, la Chambre des députés ratifia par 101 voix contre 47 la demande de crédit « pour le cas où la guerre serait inévitable ». La foule accueillit cette nouvelle avec transport, elle conspua les députés catholiques restés fidèles à leur programme, puis, entonnant la *Wacht am Rhein*, elle se porta vers la Résidence pour acclamer le roi, considéré auparavant comme *trop Prussien !* La Chambre des seigneurs vota les crédits à l'*unanimité*. Les autres Etats du Sud suivirent le mouvement : l'unité germanique était

faite. Désormais, quelles que soient les tendances particularistes qui, de temps à autre, se manifestent encore en Bavière et ailleurs, l'exemple de 1870 prouve assez qu'au jour du danger l'Allemagne tout entière se retrouvera unie contre « l'ennemi commun [1] ».

Louis II ne partagea pas l'enthousiasme populaire : il était seulement résigné. Après avoir subi l'humiliation de confier au Kronprinz Fritz le commandement des troupes qui allaient se signaler tristement à Bazeilles, il regagna son château de Berg et ne voulut point assister, quelques semaines plus tard, à la fête donnée par la municipalité munichoise pour célébrer la victoire de Sedan. Bien plus, il rappela auprès de lui son frère Othon qui était parti avec l'armée et refusa, sous les plus mauvais prétextes, de se rendre à Ferrières, puis à Trianon où le roi Guillaume l'invitait à venir le rejoindre. Quand il vit qu'avec les souverains de Hesse, de Bade et de Wurtemberg, il allait être obligé d'accéder à la Confédération du Nord et de reconnaître définitivement la supériorité des Hohenzollern, son chagrin fut tel qu'il parla d'abdiquer. Et pourtant le 2 décembre, il fut le premier à offrir à son oncle de Prusse la couronne impériale qui jadis avait ceint le front d'un Wittelsbach [2]. Plusieurs historiens d'outre-Rhin ont célébré cet acte de Louis II en termes dithyrambiques. « C'était, dit l'un d'eux, comme le couronnement de son amour pour sa patrie... Cet acte de libre volonté, ce courage, le sacrifice de ses propres intérêts, *surpassent presque une action d'éclat sur le champ de bataille*, et on peut dire que la reconnaissance de ses contemporains et celle de la postérité assurent à Louis II de Bavière le surnom d'*Allemand.* »

La vérité est qu'il avait fallu trois mois de négociations laborieuses pour amener le roi Louis à franchir le pas décisif par lequel il achevait de se courber sous l'hégémonie prussienne. On pesa sur lui, on le circonvint de toutes façons, on éveilla ses craintes, on flatta sa vanité en lui faisant entendre que, s'il tardait davantage à s'exécuter, un autre (le roi de Saxe) était prêt à le devancer dans ce rôle qui devait revenir au plus puissant des souverains alliés. Tant de considérations finirent par agir sur son esprit. Il avait envoyé à Versailles trois de ses ministres chargés de demander pour la Bavière une compensation territoriale dont l'Alsace ferait les frais; en outre, la présidence de la Confédération germanique

[1] On rencontre aujourd'hui en Bavière, des monuments élevés à la mémoire des soldats tombés en 1870 dans la guerre contre l'*Ennemi national* (*Erbfeind*). C'est ainsi que nous nomme le peuple qui, trois mois avant cette guerre, voyait en nous des alliés et des défenseurs contre la tyrannie prussienne.

[2] Louis V, empereur de 1314 à 1347.

passerait à tour de rôle aux maisons de Wittelsbach et de Hohenzollern. Ces demandes ayant été repoussées, Louis II baissa ses prétentions, mais, au dernier moment, il faillit rompre les négociations pour une question puérile[1]. Finalement, il conserva le commandement de son armée *en temps de paix*, sa représentation diplomatique, ses postes et télégraphes, les impôts intérieurs sur la bière, et un certain nombre de voix au *Bundesrath* (Conseil fédéral). Obligé de se contenter d'avantages qui ne répondaient guère à ses ambitions, il se décida à écrire, sur le canevas que lui avait envoyé Bismarck et qu'il avait déjà commencé à déchirer, une lettre par laquelle il invitait les princes confédérés et les sénats des villes libres de Brême, Lubeck et Hambourg à se joindre à lui pour offrir la couronne impériale à « l'héroïque roi de Prusse ». — *Je suis fier*, disait-il, *à la pensée que ma situation en Allemagne et l'histoire de mon pays m'appellent*, *à ce qu'il me semble*, *à faire le premier pas pour le couronnement de l'œuvre de l'unité germanique*. Les sénats des trois villes et les souverains confédérés souscrivirent à une proposition, à laquelle Bismarck les avait depuis longtemps préparés et que le roi Guillaume accueillit avec une émotion et un étonnement bien joués. Il y a loin de là à cette initiative généreuse, à cet enthousiasme patriotique que les historiens allemands ont prôné chez Louis II[2]. Le nouvel empereur n'en sut pas moins gré au jeune prince du sacrifice qu'il avait accepté, contraint et forcé. Lui, de son côté, tout en gardant une amertume profonde au fond du cœur, ne chercha plus qu'à s'attirer les bonnes grâces de son suzerain et à cultiver l'amitié du chancelier prussien[3]. En dépit de sa mère récemment convertie au catholicisme, en dépit de la majorité de ses sujets restés sincèrement attachés à l'Eglise romaine, il entra résolument dans la voie du *Kulturkampf*.

De la sorte, Louis II obtint le repos qu'il désirait pour se livrer en paix à ses caprices grandioses. Un imaginatif comme lui devait, semble-t-il, se contenter des hochets du pouvoir suprême à défaut de la réalité. Au milieu des splendeurs de son château d'Herren-

[1] Le roi de Bavière voulait garder pour ses troupes le col bavarois. Le roi de Prusse voulait le remplacer par le col prussien. (*Mémoires de Bismarck* recueillis par Busch.) Voy. aussi sur ces négociations : *Kœnig Ludwig II und Fürst Bismarck im Jahre* 1870, par Louise von Kobell.

[2] Ce fut seulement le 21 janvier 1871, après la proclamation solennelle de l'empire dans le château de Versailles que la Chambre bavaroise se décida à ratifier, à la majorité de 102 voix contre 48, le traité signé avec la Prusse.

[3] Voy. dans les *Pensées et Souvenirs* de Bismarck les lettres flatteuses adressées, après la guerre, par Louis II au chancelier qui n'a pu, cependant, l'approcher qu'une seule fois dans sa vie (en 1864)!

chiemsee, copié sur Versailles, il s'efforçait d'oublier qu'il était devenu l'humble vassal du roi de Prusse. Et même en conformant sa politique à celle de Berlin, en combattant les ultramontains, en soutenant Dœllinger et les *vieux catholiques* contre les censures pontificales et en interdisant de fêter, par des processions, le jubilé de Pie IX, il se figurait être Louis XIV protecteur de Bossuet et des libertés de l'Eglise nationale contre les empiètements du Saint-Siège !

Il suffisait, pourtant, que quelque incident vînt lui rappeler la vérité de sa situation pour qu'aussitôt le noble sang des Wittelsbach se révoltât en lui : comme il traversait la petite ville de Füssen un jour de fête, il s'indigna de voir plusieurs fenêtres ornées de drapeaux prussiens et déclara n'admettre que les couleurs bavaroises dans son royaume. Une autre fois, apprenant que le Kronprinz venait de passer la revue d'un corps d'armée bavarois aux environs d'Augsbourg, il résolut de faire acte de souveraineté et commanda à son tour une grande revue. Le 20 août 1875, on le vit arriver sur le champ de manœuvres de Munich, à la tête d'un brillant état-major, passer devant le front des troupes, puis soudain, sans dire un mot, sans attendre le défilé, fausser la politesse à son entourage, et partir brusquement pour se jeter en voiture et se faire reconduire, à toutes brides, au Starnberg. Sans doute, en galopant sur le Champ-de-Mars, au son des fanfares militaires, aux acclamations de la foule heureuse de le voir sortir de sa retraite, le roi s'était senti grisé par un spectacle si propre à flatter son orgueil, mais bien vite le dégoût l'avait pris en comprenant le néant d'une souveraineté réduite qui ne lui permettait plus que de parader inutilement devant des soldats soumis, en réalité, à un autre chef. Ah ! ce Kronprinz qui avait pris sa place, combien il le détestait ! Il refusait de le voir, et, quand il y pensait, il s'emportait dans des colères terribles, déclarant qu'il voudrait pouvoir tenir ce rival enfermé dans un cachot et le soumettre à la torture.

Le sentiment de sa déchéance auquel, quoi qu'il fît, Louis II ne pouvait échapper désormais, acheva de le désenchanter de la vie. Sa misanthropie s'accentuant, il vivait la nuit et n'acceptait plus guère que la société intermittente de quelques subalternes[1] chargés de transmettre ses ordres écrits aux aides de camp, aux archi-

[1] Le coiffeur auquel il devait souvent recourir pour ses travestissements, était un des rares personnages ayant facilement accès auprès de Louis II. La situation de cet homme était aussi privilégiée que peu enviable, car le roi avait de terribles accès de colère durant lesquels il se portait aux pires excès, quitte à s'en repentir ensuite. C'est ainsi qu'il fit, dit-on, une pension de 40,000 marks à un serviteur à qui il avait crevé l'œil dans un moment de vivacité.

tectes, aux ministres auxquels il daignait cependant accorder parfois audience derrière son paravent. Ne prenant plus soin de sa personne, il s'était laissé gagner par l'embonpoint et l'on aurait eu peine à reconnaître dans ce gros et lourd Allemand, à la barbe inculte, aux dents gâtées par l'abus des bonbons, le Prince Charmant pour lequel tant de cœurs féminins avaient vainement battu. Mais, plus que jamais, subsistaient chez lui, — révélant la soif d'idéal dont il était dévoré, — l'amour du luxe, la manie des reconstitutions (son grand-père Louis I[er] lui en avait donné l'exemple en faisant de Munich un vaste « musée des copies » en plein air), enfin la passion du théâtre qui le fascinait et le plongeait dans l'extase. Les représentations commandées par lui commençaient généralement à minuit précis : c'était tantôt un opéra de Wagner, tantôt quelque pièce historique souvent tirée de notre répertoire. Il en est plusieurs, mettant en scène ses personnages préférés, qu'il a fait écrire sur une donnée de son choix et qui devaient rester ignorées du public. Ces pièces étaient montées avec un luxe extraordinaire (la mise en scène de *Théodora*, jouée deux fois devant le roi, a coûté 250,000 francs) et, pour que son illusion fût complète, Louis II voulait en être l'unique spectateur. M[me] Wolter, célèbre tragédienne de Vienne, a raconté l'impression pénible qu'elle avait éprouvée à jouer devant une salle vide et obscure, au fond de laquelle se tenait impassible, ne donnant pas marque de sa présence, le roi dont elle s'efforçait vainement de découvrir la silhouette au milieu des ténèbres. D'autres fois, tous les acteurs du théâtre de la Résidence étaient subitement appelés à Starnberg pour chanter quelque opéra sur le lac, à la clarté des étoiles.

Pour satisfaire des goûts aussi dispendieux, Louis II s'endettait de plus en plus, s'indignant que son « misérable pays » ne parvînt pas à lui fournir l'argent nécessaire à ses exigences, car, disait-il, « c'est un des privilèges de la couronne que le roi n'ait rien à se refuser », et, comme la Chambre ne voulait pas voter de nouveaux crédits pour payer ses dettes, comme aucune banque ne consentait à lui avancer quelques millions, il se tournait désespéré vers tous les souverains d'Europe, et même vers le comte de Paris[1], vers le sultan, vers le schah de Perse! Les ministres, l'ayant conjuré d'arrêter ses dépenses, il entra en fureur, ordonna à son coiffeur de composer un autre cabinet et déclara qu'il allait échanger la Bavière

[1] Le comte de Paris aurait consenti à une forte avance à la condition que la Bavière resterait neutre au cas d'une guerre franco-allemande, sur quoi Louis II aurait rompu la négociation. (Voy. Blainville et le pasteur Lampert qui (*loc. cit.*, p. 204) s'appuie sur ce fait pour montrer la persistance du patriotisme germanique chez Louis II.)

contre un royaume où il serait enfin maître d'exercer toutes ses volontés. Tant de folies finirent par nécessiter l'interdiction de Louis II et son internement dans une de ses habitations favorites, le modeste castel de style romantique élevé sur les rives du lac de Starnberg (entre Munich et Oberammergau) où s'était écoulée une partie de son enfance et qu'il avait conservé dans sa simplicité primitive, tout en la peuplant de l'image constamment reproduite de Louis XIV, de Marie-Antoinette, ainsi que de peintures, et même de poupées figurant tous les héros de Wagner.

Nous n'avons pas à raconter ici la catastrophe finale. Le roi avait été amené le 12 juin à Starnberg. Vingt-quatre heures plus tard, le dimanche de la Pentecôte 1886, vers onze heures du soir, on retrouvait dans les eaux du lac les cadavres du roi et du médecin aliéniste chargé de le surveiller. Le corps du docteur Gudden, couvert d'écorchures, l'œil crevé, témoignait de la lutte terrible qui avait dû s'engager entre le malade et son gardien. Louis II, conscient de sa déchéance, a-t-il résolu d'en finir avec la vie ou, plutôt, n'a-t-il pas voulu échapper à ses persécuteurs en se jetant à la nage, avec l'espoir d'atteindre l'impératrice Elisabeth qui continuait à correspondre avec lui et qui, a-t-on prétendu, l'attendait sur la rive opposée pour l'emmener en Autriche? Le mystère continuera toujours à planer sur ce drame.

Lamentable destinée des Wittelsbach! Le chaste rêveur épris de chimères qui venait de terminer par cette fin tragique une existence si étrange était le petit-fils du fantasque et trop galant Louis Ier, dont une passion sénile amena la chute; aujourd'hui, le frère de Louis II, Othon, qui occupe le trône de Bavière, est un pauvre inconscient réduit à une complète imbécillité. Il y a une quarantaine d'années, ce prince était, comme son aîné, un aimable enfant à la physionomie sympathique, dont nul ne prévoyait la folie. Plus tard il aima l'armée, le monde et les plaisirs, autant que son aîné les fuyait. On voit encore, à Munich, d'anciennes photographies représentant les deux frères assis à une table rustique présidée par leur mère qui, très simplement vêtue et coiffée d'un bonnet noir, a l'air d'une paysanne plutôt que d'une reine. C'est avec tristesse que l'on regarde cette image en songeant à la destinée des deux enfants. Tel est le respect du principe monarchique en Bavière que le prince Othon n'a pas été déclaré déchu du trône, malgré l'état d'idiotisme dans lequel il est tombé; il règne depuis quinze ans déjà sous la tutelle de son oncle. Le régent Luitpold mène un train modeste. Il a trouvé moyen, non seulement de payer les dettes, — 21 millions de marks, — du roi défunt, mais de faire réaliser à l'Etat de belles économies, si bien qu'après avoir été

menacée de la banqueroute par les prodigalités de Louis II, la Bavière thésaurise maintenant et se trouvera bientôt dans une situation des plus prospères.

HOHENSCHWANGAU ET NEUSCHWANSTEIN

Laissant de côté Starnberg, dont le seul intérêt réside dans le souvenir tragique qui s'y attache, nous commencerons notre tournée par une visite au château familial de Hohenschwangau : là s'est écoulée, en grande partie, l'enfance de Louis II, là s'est développé son goût pour la rêverie au sein d'une nature romantique et au milieu des souvenirs des légendes nationales. De la petite ville de Füssen, — entre Munich et le lac de Constance, — si pittoresque avec sa forteresse, construite par les premiers évêques d'Augsbourg, et ses vieilles maisons groupées sur les bords du Lech, une route de cinq kilomètres conduit au pied d'un rocher boisé qui s'élève dans un site merveilleux, dominant deux lacs (le Schwansee et l'Alpsee) et entouré d'un horizon de montagnes. C'est ce rocher que les ancêtres de Louis II avaient choisi pour y planter leur demeure. De cette hauteur, ils pouvaient surveiller le pays et prélever la dîme sur les marchands flamands se rendant en Italie comme sur les Lombards se rendant en Flandre. Malheureusement il ne reste rien de cet antique château fort. Dévasté, d'abord, par les Suédois pendant la guerre de Trente ans, plus tard par les Autrichiens pendant la guerre de la Succession d'Espagne, enfin par les Tyroliens en 1809, il fut vendu à l'état de ruine pour la somme de 200 florins. Le père de Louis II, Maximilien de Bavière, alors prince-héritier, l'ayant racheté en 1836, fit élever sur son emplacement un manoir flanqué de quatre tourelles crénelées, dans le style gothique de fantaisie alors à la mode; mais économe autant que son fils devait être prodigue, il ne voulut pas consacrer une grosse somme à cette construction, et, en dépit d'un badigeonnage souvent renouvelé, les murs revêtus de plâtre ont peine à cacher leurs lamentables lézardes. Ce castel romantique, découpant sa silhouette sur la masse sombre de verdure qui l'entoure, n'en produit pas moins un effet très pittoresque quand on l'aperçoit du hameau de Hohenschwangau composé de quelques maisons et d'une coquette auberge — l'*Alpenrose* — où les étrangers affluent depuis la mort de Louis II. Un sentier conduit, en quelques minutes, jusqu'au château où nous avons pu pénétrer, ce qui n'est pas toujours possible, car il est souvent habité par quelque membre de la famille royale. *Soyez les bienvenus, voyageurs et vous nobles dames!* — dit une inscription en vers alle-

mands placée à l'entrée. — *Quittez les soucis! Laissez votre âme s'abandonner à la joie sereine de la poésie!* Les salles, petites, basses, sont décorées de meubles pseudo-gothiques et de froides peintures retraçant les histoires et les légendes nationales : il y a la *Salle de Lohengrin*, la *Chambre de Berthe au long pied*, la *Salle des Héros* consacrée à reproduire des scènes de la mythologie scandinave et la *Salle des Chevaliers* dont les fresques, dit l'inscription explicative, « sont destinées à rappeler les temps heureux d'autrefois ». Puis successivement défilent sous nos yeux les hauts faits d'armes des Wittelsbach et des Hohenstaufen et les souvenirs de l'histoire locale : le jeune Conradin de Souabe prenant congé de sa mère à Hohenschwangau pour aller revendiquer ses droits sur le royaume de Naples; des châtelaines écoutant un *Minnesænger* sur les bords de l'Alpsee; l'empereur Lothaire III cédant la couronne au duc Henri le Hautain (1137); Luther s'enfuyant d'Augsbourg à Hohenschwangau en 1518; l'empereur Maximilien à Füssen, etc.

Ces grandes figures semblent dépaysées dans un cadre d'apparence si bourgeoise malgré les maladroites prétentions au moyen âge. Rien de piteux comme les « objets d'art » de faïence ou de métal qui traînent ici sur les tables et les étagères : vrais bibelots de bazar représentant, pour la plupart, des cygnes.

La légende raconte que Lohengrin, fils de Parcifal, partit de Hohenschwangau pour aller défendre Elsa de Brabant, injustement accusée du meurtre de son frère; c'est pourquoi on retrouve ici, à chaque pas, le nom (*Schwan*) et l'image de l'oiseau symbolique qui amena la nacelle du chevalier aux rives de l'Escaut. Lustres, sièges, boiseries, tout jusqu'aux pincettes et aux ustensiles de toilette, affecte la forme du cygne et lorsqu'on se penche aux fenêtres pour contempler la vue, c'est encore lui, vivant cette fois, que l'on aperçoit traçant majestueusement son sillon sur les eaux tranquilles du lac au pied du château. *Trop de cygnes!* est-on tenté de s'écrier sur le ton de Calchas.

Il paraît, d'ailleurs, que la plupart de ces misérables bibelots avaient été achetés par la reine Marie. Louis II n'a fait que continuer la tradition. Et qui pourrait douter de l'influence qu'exerça sur son imagination d'enfant la vue des images qu'il retrouvait sur les murs et dans les moindres détails du mobilier de ce châtaau, de même qu'à la résidence de Munich, où Schnorr était en train d'exécuter ses belles fresques des *Nibelungen*, qui lui ont demandé vingt années de travail? Le cadre grandiose qui se déroule autour du rocher d'Hohenschwangau, était bien fait aussi pour parler vivement à l'esprit du jeune prince.

Ce modeste castel était la demeure favorite de la reine mère, Marie de Prusse, qui a eu la douleur de survivre trois ans à son malheureux fils. On raconte qu'un soir d'été, cette princesse, penchée sur sa fenêtre, considérait le paysage éclairé par les dernières lueurs du soleil couchant. Ses regards se concentrèrent sur un majestueux sapin planté devant le château : « Voyez, dit-elle soudain aux personnes qui l'entouraient, quel merveilleux arbre de Noël ce serait ! » Puis elle se retira sans plus y penser ; mais quelques mois après, se trouvant à Munich, elle dut revenir à Hohenschwangau sur la prière de son fils, qui lui demandait instamment de passer les fêtes de Noël avec lui. Le soir du 24 décembre, après avoir prolongé la causerie, le roi conduisit doucement sa mère jusqu'à une fenêtre qu'il ouvrit : « Mère chérie, lui dit-il, voici mon cadeau de Noël. » La princesse poussa un cri de surprise : le magnifique sapin qu'elle avait remarqué se dressait maintenant illuminé de milliers de bougies et orné d'innombrables objets étincelants suspendus à ses branches, tel, en un mot, qu'elle avait pu le rêver le soir où elle avait formulé le vague désir dont son fils avait voulu faire une féerique réalité. Des larmes lui montèrent aux yeux et, silencieusement, elle pressa le roi sur son cœur.

Cet épisode remonte aux premières années du règne de Louis II ; car, plus tard, il fuyait la société de sa mère comme celle de la plupart des êtres vivants, et il avait soin de ne venir à Hohenschwangau que quand elle en était partie. La pauvre princesse dut souffrir doublement en se rappelant les attentions et les prévenances dont son fils l'avait comblée jadis !

Louis II occupait ici le deuxième étage. Sa chambre à coucher (dite chambre d'Armide et couverte de fresques tirées de la *Jérusalem délivrée*) était alors encombrée de plantes exotiques au milieu desquelles on voyait tomber une simili-cascade. Le plafond bleu, représentant un ciel nocturne, était percé d'une multitude de trous, éclairés au moyen de transparents, qui donnaient au roi la poétique illusion de s'endormir en plein air, sous un ciel d'azur, à la douce clarté des étoiles.

Malgré tout, cette réduction de château gothique répondait mal aux aspirations du jeune souverain : impressionné par la beauté du site étalé sous ses yeux, il pensa qu'il y avait meilleur parti à en tirer et, sur la hauteur qu'il apercevait au delà d'une gorge profonde, il résolut d'élever, en nid d'aigle, un formidable *burg* féodal, tel que l'aurait voulu un Wittelsbach du onzième siècle. Ainsi fut décidée la construction de Neuschwanstein, dont les hautes murailles, d'apparence inaccessible, dressent aujourd'hui

leur masse imposante compliquée de remparts, de donjons, de tourelles, de clochetons et de mâchicoulis sur la cime d'un roc abrupt qui domine le pays.

Nous avons hâte d'admirer de près cette belle reconstitution de l'architecture militaire du moyen âge et, descendant des hauteurs de Hohenschwangau, nous remontons par un chemin ombragé qui serpente le long de la montagne jusqu'à Neuschwanstein. Avant d'y parvenir et guidés par un des poteaux indicateurs que l'administration bavaroise a prodigués pour le plus grand profit du voyageur, nous quittons la route et prenons un sentier qui, à travers une forêt de sapins, conduit à la *Marienbrücke*, léger pont de fer jeté à une grande hauteur au-dessus d'un précipice où le torrent de la Poellat roule ses eaux tumultueuses. Du pont aérien, surplombant l'abîme, nous ne pouvons nous lasser d'admirer le château féodal : dressé sur un piédestal de roc et se détachant, dans sa blanche splendeur, au milieu d'un paysage grandiose, il paraît être la réalisation d'une de ces forteresses fantastiques, imaginées par le crayon de Doré ou de Victor Hugo. Quelles difficultés n'eut-on pas à vaincre pour transporter les matériaux à de telles hauteurs? Louis II ne connaissait pas d'obstacle à la satisfaction de ses caprices, et les travaux furent poussés rapidement. Néanmoins, l'édifice commencé en 1869 n'était pas achevé lorsque le roi mourut. Il devait être complété extérieurement par un énorme donjon qui aurait dominé la haute tour déjà existante; en outre, la chapelle, pour laquelle une place avait été réservée dans la cour, n'a pas été construite. Nous souhaitons que le gouvernement bavarois tienne à honneur de terminer un jour la mieux réussie des créations de Louis II.

Le château, entouré de précipices, est accessible seulement par la route qui, grâce à de formidables travaux de terrassement, aboutit au pont-levis placé devant le portail. Pénétrant dans la cour d'honneur, nous admirons la façade intérieure : avec ses quatre étages et ses mansardes couronnées par un pignon aigu au toit lamé de cuivre, que surmonte un formidable lion, elle présente un aspect majestueux et l'ornementation sobre propre à l'architecture romane. Le roi, en faisant dresser les plans de Neuschwanstein, s'inspirait tout à la fois de Nuremberg, de Pierrefonds, — dont il venait d'admirer la restauration, un peu fantaisiste, dit-on, exécutée par Viollet-le-Duc, — et de la Wartburg, l'antique résidence des landgraves de Thuringe où eut lieu, en 1207, une lutte restée célèbre entre les *Minnesænger* (maîtres chanteurs) de l'époque. Ce souvenir, consacré par Wagner dans l'opéra du *Tannhauser*, hantait l'imagination de Louis II et nous le trouve-

rons plus d'une fois invoqué dans l'intérieur du château. Le premier étage est, comme le rez-de-chaussée, tout entier consacré au logement des domestiques, aux cuisines et aux dépendances. C'est là que, le 10 juin 1896, le roi fit enfermer, en ordonnant qu'on les écorchât vifs et qu'on les laissât mourir de faim, les membres de la Commission, chargés de lui signifier sa déchéance; les braves montagnards, fidèles à leur roi, qui étaient accourus à son appel et remplissaient la cour du château, auraient été capables d'exécuter ces ordres si le chef de l'arrondissement n'avait réussi à faire évader les envoyés du régent [1].

Le deuxième étage, destiné aux hôtes, est loin d'être aménagé. Au contraire, le troisième et le quatrième, que le roi s'était réservés afin de pouvoir planer sur tout le pays, est complètement terminé et présente, dans son ensemble, un luxe extraordinaire. A défaut des nombreux objets artistiques que l'Etat endetté a dû vendre à la mort de Louis II, nous y admirerons quelques beaux meubles, des boiseries sculptées, des plafonds à poutrelles fouillés avec un art exquis. Les murs sont ornés de peintures, généralement médiocres, retraçant par le menu les épisodes des *Nibelungen* et des autres légendes du Nord, curieux mélange de mythologie scandinave, de traditions chevaleresques et de mysticisme chrétien, où Wagner a puisé ses inspirations et que ses œuvres ont popularisées dans le monde entier. Après avoir traversé le corridor, sur les panneaux duquel se déroulent les tragiques aventures de Sigurd, son combat avec un dragon, sa chevauchée dans les flammes, on pénètre dans le vaste cabinet de travail consacré au Tannhauser : nous y voyons, d'abord, le chevalier plongé dans les délices du Venusberg; puis le voici, après avoir secoué le joug de l'enchanteresse, concourant à la Wartburg avec les Minnesænger et, dans l'ardeur de la lutte, oubliant la présence de la douce Elisabeth, qui l'aime, pour entonner les louanges de l'impudique déesse près de laquelle il a vécu sept ans. Au cri de douleur de la chaste enfant, Tannhauser a compris sa faute; honteux et repentant, il va implorer son pardon aux pieds du Pape; mais le Pontife, inexorable, refuse l'absolution au pénitent, et montrant sa crosse : « De même, lui dit-il, que ce bâton ne saurait reverdir, de même il ne peut plus y avoir de pardon pour toi. » On sait la fin de la légende. Le maudit, dans son désespoir, invoque Vénus : « Tu le vois, les hommes me maudissent. O douce déesse, guide-

[1] Ceux-ci partirent précipitamment pour Munich, d'où ils revinrent le lendemain avec une escorte de gendarmerie qui les protégea dans l'accomplissement de leur difficile mission. (Voy. le récit du Dr Müller, un des assistants du Dr Gudden : *Die letzen Tage Ludwigs* II, Berlin, 1888.)

moi! » Et aussitôt Vénus apparaît, radieuse et souriante, lui ouvrant ses bras et escortée d'un cortège de nymphes qui saluent le retour de l'infidèle. C'en est fait! Tannhauser va être damné, quand soudain, au nom d'Elisabeth, prononcé par son compagnon Wolfram, le chevalier se reprend. A son tour, il dit le nom de la pure jeune fille qui a prié et offert sa vie pour lui. Les visions sensuelles s'effacent pour faire place au cortège funèbre d'Elisabeth qui s'avance au milieu des cierges et des chants mortuaires. Tannhaüser tombe foudroyé par la contrition, et voilà qu'apparaissent des pèlerins portant la crosse du Pape couverte de verdure : « Le Seigneur a fait de grandes choses, chantent-ils. Il a fait refleurir le bois mort. Il a pardonné au coupable que le prêtre avait condamné! »

Louis II, qui se piquait d'indépendance à l'égard du Saint-Siège, a dû prendre plaisir à faire reproduire ici ces épisodes de la vieille légende allemande, où l'on sent déjà poindre les premiers germes du protestantisme luthérien. Les salles suivantes nons montreront l'histoire de Lohengrin, l'image du Cygne, partout figurée comme à Hohenschwangau, et tous les héros des opéras de Wagner. Les amours de Tristan et d'Yseult décorent les murs de la chambre à coucher; mais un petit autel portatif et un tableau de la Vierge avec l'Enfant Jésus, accroché au chevet du lit monumental, sculpté et travaillé comme une châsse gothique, témoignent que, au milieu de ses préoccupations habituelles, le roi n'oubliait pas, cependant, qu'il était chrétien[1]. A côté de cette chambre se trouve, d'ailleurs, un oratoire où il allait souvent s'agenouiller devant l'image de son patron, saint Louis, pour lequel il conserva toujours une grande dévotion.

De la tourelle voisine dominant le gouffre de la Pœllat, on jouit d'une vue splendide que le roi, accoudé sur le balcon, passait des heures entières à contempler. Comment expliquer qu'avec le sentiment du beau porté à ce point, Louis II ait eu la singulière idée de faire pratiquer ici, entre deux chambres gothiques, une grotte en carton-pâte avec stalactites, fleurs artificielles et cascade en miniature? C'est là un de ces manques de goût ou plutôt une de ces puérilités, — dont ses châteaux offrent tant d'exemples, — qui suffisaient à l'imagination malade du prince pour l'isoler du monde réel et le transporter, à son gré, au pays de la chimère et du rêve. Nous lui pardonnons cet enfantillage en pénétrant

[1] Des fresques peintes sur la façade du château, à la hauteur du quatrième étage, représentent aussi la Sainte Vierge, patronne de la Bavière, avec l'Enfant Jésus, et saint Georges, patron du château, terrassant le dragon.

dans la *salle du trône* qui a l'aspect d'une basilique : l'abside, élevée de plusieurs marches, semble attendre un maître-d'autel plutôt que le trône d'or et d'ivoire commandé par Louis II, mais qui ne put être exécuté faute d'argent. Conçu dans le goût byzantin le plus riche, cette merveilleuse salle a dû être bâtie à l'époque où, venant d'aller incognito voir jouer *Théodora*, à Paris, le roi, plein de son sujet, se passionnait pour le Bas-Empire et montait sur son théâtre le drame de Sardou. Par une très heureuse inspiration, il a fait peindre sur les murs de l'abside six rois (Casimir de Pologne, Etienne de Hongrie, Henri d'Allemagne, Louis de France, Ferdinand d'Espagne, Edouard d'Angleterre) qui ont mérité le titre de saint; au-dessus d'eux trône, dans un arc-en-ciel, le Christ, « Roi des rois », ayant à ses pieds Marie et Joseph. Les autres fresques représentent les grands législateurs de l'antiquité, les Rois Mages suivant l'Etoile miraculeuse, et d'autres sujets bien appropriés à cette salle. Le style aurait exigé partout des mosaïques au lieu des peintures sur fond d'or, mais les travaux furent exécutés à un moment où le roi, à bout de ressources et pressé cependant de voir son château terminé, était obligé à plus d'économie : c'est ainsi qu'après avoir été ébloui par le premier aspect de la salle, — réellement très riche dans son ensemble, — on s'aperçoit qu'une partie des colonnes sont en simili-porphyre et en simili-lapis-lazuli.

Ce temple de la royauté, — où Louis II voulait trôner, avec toute la pompe du pouvoir souverain au milieu d'une cour imaginaire, — n'en reste pas moins une admirable conception que complète heureusement la loggia sur laquelle la salle s'ouvre dans toute sa longueur et d'où l'œil ravi aperçoit Hohenschwangau, entre deux lacs, à moitié noyé dans la sombre verdure des pins et et dominé par les cimes neigeuses des montagnes : on distingue parmi elles le Falkenstein (roc du Faucon) au sommet duquel s'élèvent les ruines d'un burg féodal que Louis II rêvait de reconstituer sur un plan plus hardi encore que Neuschwanstein. Le modèle en plâtre qu'on nous en a montré fait regretter que le roi n'ait pu mettre à exécution ce merveilleux projet.

Le quatrième étage du château est entièrement consacré à la *Sängersaal*, reproduction agrandie de la fameuse salle des Chanteurs de la Wartburg. La lumière, pénétrant par de nombreuses fenêtres, fait resplendir les ors du plafond à caissons, la riche décoration polychrôme des panneaux, au milieu desquels sont enchâssées des peintures retraçant les exploits de Gamaret et de Parcifal, et un nombre fabuleux de candélabres et de lustres que le roi se plaisait à faire allumer : la nuit venue, il parcourait cette salle en

conversant à haute voix avec quelques-uns de ses héros favoris ou bien il allait sur la Marienbrücke admirer l'illumination de loin dans le silence de la nuit.

LINDERHOF.

Hohenschwangau et Neuschwanstein célèbrent la glorification de la vieille Allemagne. Dans les deux autres châteaux qui nous restent à visiter, le souverain bavarois a voulu faire revivre la cour de France du dix-septième et du dix-huitième siècle. Dans la salle du trône de Neuschwanstein, il pouvait rêver que son ancêtre, l'empereur Louis V, revivait en lui. A Herrenchiemsee et à Linderhof, il croira incarner tour à tour nos rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

Il faut faire une journée de voiture à travers une région très pittoresque, pour se rendre du village de Hohenschwangau à Linderhof, qui est perdu au fond des sauvages montagnes du Tyrol bavarois. A peu de distance de Füssen, nous franchissons la frontière autrichienne pour atteindre le bourg de Reutte sur les bords du Lech, au fond d'une petite vallée entourée de montagnes. Après avoir suivi une route égayée par une multitude de sorbiers en fleurs, nous nous arrêtons d'abord aux chutes du Stuiben, puis sur les bords du lac de Plansee, aux eaux poissonneuses, et nous rentrons sur le territoire bavarois. Louis II, à la fin de sa vie, projetait d'élever, sur les rives du Plansee, un palais oriental. Combien de fois le pauvre roi n'a-t-il point parcouru ce chemin au milieu de la nuit, soit à cheval, soit dans un des somptueux équipages « où tant d'or se relève en bosse » que l'on nous a montrés à Munich. Souvent, quelque paysan attardé dans ces parages, voyait apparaître au loin une vive lumière : c'était le falot du piqueur précédant la voiture royale qui, légère et silencieuse, avec ses roues caoutchoutées, fendait l'air comme une apparition fantastique. En hiver, la voiture était remplacée par un traîneau bleu et or emporté au galop de six chevaux magnifiquement caparaçonnés et conduits à la daumont par des postillons poudrés, avec la livrée de la cour de France. C'est dans cet appareil que Louis II, revêtu d'un opulent costume en velours bleu enrichi de pierreries, se rendait de Neuschwanstein à Linderhof ou dans quelqu'une des retraites rustiques qu'il s'était ménagées, le long de la route, pour y passer la nuit suivant son caprice. Nous avons visité, à quatre kilomètres de Linderhof, une de ces retraites appelée la *Hundingshutte* : c'est une cabane, copiée sur le premier tableau de la Walkyrie, où le roi se retirait dans une cellule ornée seulement

d'armes et de peaux de bêtes tuées à la chasse. A quelques pas de là, il avait fait construire une habitation plus humble encore : un ermitage en planches couvert de chaume où il venait parfois se reposer des splendeurs royales.

Linderhof était naguère un simple chalet en bois construit par le roi Maximilien pour servir de rendez-vous de chasse. Louis II eut la fantaisie de remplacer le chalet par la reproduction d'un coquet pavillon élevé à Bellevue par Mme de Pompadour et qui n'existe plus aujourd'hui. Ce n'est pas sans surprise que les visiteurs, sortant d'une forêt de sapins, découvrent soudain, au détour d'une allée et au fond d'un vallon profondément creusé au milieu des montagnes. cette construction rococo, entourée de jardins à la française avec jets d'eau, quinconces, boulingrins et charmilles abritant des statues maniérées. Cette gracieuse évocation du style Louis XV forme le plus singulier contraste avec le paysage austère qui la domine de toutes parts. « Ces violentes oppositions à l'ordre commun des choses, dit M. Blainville, ravissaient le roi de Bavière. Avoir Versailles à sa proximité, sous sa main, pour lui seul, tout prêt à ses caprices et à ses songes, c'était bien. L'avoir singulier, antithétique, comme jeté en défi aux hommes et à la nature, c'était beaucoup mieux encore, c'était se montrer deux fois tyran. »

Louis II se réjouissait de posséder son Trianon au milieu des Alpes. Le château de forme carrée, avec un seul étage, est bâti sur une haute terrasse; sa blanche façade, très ornementée et couronnée par un gigantesque Atlas supportant le monde, se détache violemment sur le sombre rideau de versants boisés qui forme l'horizon. Au pied de la terrasse, on voit un grand bassin dont le centre est occupé par un groupe doré représentant Flore entourée d'amours et d'où s'élève, à 50 mètres de hauteur, un superbe jet d'eau. Au delà, un escalier monumental à double révolution aboutit à un belvédère copié sur celui des Buttes Chaumont et abritant une assez lourde Vénus. A l'un des entrecroisements des escaliers apparaît, au fond d'une niche, comme en un sanctuaire, le buste de Marie-Antoinette; ailleurs, nous rencontrerons ceux de Louis XV et de Louis XVI. Voici le tilleul qui a donné son nom à *Linderhof :* le roi y avait fait aménager un escalier conduisant à une plate-forme où il se faisait parfois servir à déjeuner en souvenir de l'arbre légendaire de Robinson à Sceaux! A chaque pas, ce sont des réminiscences françaises! Derrière le château, une série de cascades, qui rappellent Saint-Cloud, descendent en bouillonnant du haut de la montagne pour aboutir au bassin de Neptune. Ce Neptune est en zinc doré

comme la Flore du grand bassin; la plupart des bustes et des statues du parc sont en plâtre. Dans ces résidences élevées en peu d'années par un souverain pressé d'en jouir et n'ayant jamais assez d'argent pour réaliser toutes ses fantaisies, on retrouve ce luxe de pacotille à côté de véritables magnificences.

Cependant une statue de marbre, érigée depuis peu en face du château, représente le créateur de Linderhof, avec sa haute stature, jeune et beau, l'air inspiré, tel qu'il était au début de son règne. Ah! si cette statue pouvait s'animer, comme elle élèverait la voix pour maudire les flots de visiteurs, — la plupart « Philistins » incapables de comprendre le roi Lohengrin, — qui viennent chaque jour profaner ces lieux par leur présence, par leurs commentaires irrespectueux, par leurs doigts grossiers promenés sur les étoffes et sur les meubles!

Obéissant à ses préoccupations habituelles, Louis II avait débaptisé Linderhof pour l'appeler *Meicost-Ettal*, anagramme de *l'Etat c'est moi*[1]*!* Quoique ce château fût plutôt destiné à faire revivre et à glorifier le dix-huitième siècle français, l'image du Roi-Soleil hantait trop l'esprit du prince bavarois pour qu'il renonçât à évoquer ici le souvenir de son héros : dès l'entrée, nous apercevons, au milieu du vestibule, une réduction de la statue colos sale de Louis XIV qui ornait la place Vendôme avant la Révolution et, au plafond, resplendit un soleil avec la devise : *Nec pluribus impar*. Dans les appartements, composés de six grandes pièces et de quatre boudoirs qui rayonnent autour du grand escalier, nous retrouverons partout des peintures rappelant les splendeurs de Versailles ou reproduisant des scènes de Watteau et de Boucher, que Louis II faisait copier d'après des originaux disséminés dans toute l'Europe. Les boudoirs, chacun d'une couleur différente — bleu, rose, jaune et lilas, — sont décorés de portraits au pastel représentant les maîtresses de Louis XV et les grands personnages qui l'ont servi : les trois sœurs de Mailly, MMmes de Pompadour et du Barry y figurent à côté de Choiseul, du maréchal de Saxe et du chancelier Maupeou. Autour des glaces s'étagent, le long des murs, une multitude de petits supports surchargés de statuettes et de bibelots en saxe ou en sèvres et de porcelaines de Chine du plus charmant effet. Malheureusement, ces détails disparaissent au milieu du luxe criard de l'ameublement, de style rococo *allemand*, c'est-à-

[1] Cet anagramme formait, en même temps, un jeu de mots, Ettal étant le nom d'un village voisin de Linderhof. (Voy. *Das Schloss Linderhof*, par Louise von Kobell, qui a consacré une intéressante monographie à chacun des châteaux aimés de Louis II.)

dire lourd et chargé à l'excès : tout ce clinquant, qui déshonore Linderhof, montre que le monarque bavarois, malgré ses prétentions, comprenait mal la grâce et la beauté de l'art français du dix-huitième siècle : fauteuils, tabourets, tentures et rideaux couverts de broderies d'or et d'argent, dont le gardien nous fait admirer l'épaisseur, excitent l'admiration des visiteurs tudesques, mais n'en sont pas moins du plus méchant goût.

La chambre à coucher avait été somptueusement décorée, quand, un an avant sa mort, Louis II résolut de l'agrandir et de la refaire complètement; ce travail entraîna le remaniement des cascades qui descendaient en face du lit royal. La pièce, inachevée au moment de la mort du roi, aurait certainement gagné à rester telle que nous l'avions vue il y a dix ans, alors que les boiseries finement sculptées n'avaient pas encore été surchargées de dorures. Le lit est la reproduction de celui de Louis XIV à Versailles. Le « cabinet de travail », avec son lourd baldaquin surmontant un trône, est aussi encombré d'objets d'art et ne doit son nom qu'à l'encrier et au buvard posés sur la table. Même encombrement et même débauche de dorures dans la salle à manger où le roi n'avait qu'à pousser un ressort pour que la table descendît par une trappe dans les cuisines et en remontât toute servie[1]. Souvent il faisait mettre trois couverts et s'imaginait recevoir à la fois Louis XIV et Marie-Antoinette, avec lesquels il entretenait de longues conversations!

La « salle des Gobelins » dont les tapisseries ont été exécutées d'après des compositions de Watteau, possède un superbe harmonium qui était bien à sa place dans la demeure du roi mélomane, mais il paraît que cet harmonium n'a jamais été ouvert, car Louis II n'admettait que la musique d'orchestre qu'il se plaisait souvent à entendre, à la cantonade, pendant ses repas.

De ces différentes pièces, la plus merveilleuse est le salon entièrement orné de glaces où une multitude de lustres, de candélabres, d'objets précieux se reflètent à l'infini. Le roi eut un jour la fantaisie d'y introduire un chamois apprivoisé qui se précipita sur les glaces et les vases de Chine et eut vite fait de joncher le sol de leurs débris : le prince riait aux larmes! Il ne fut pourtant point tenté de recommencer une expérience aussi coûteuse. Le gardien provoque les interjections admiratrices ou indignées des visiteurs en leur désignant la cheminée en lapis-lazuli qui n'a pas coûté,

[1] Cette table dont nous retrouverons le pendant à Hohenschwangau est encore une imitation de Louis XV qui, dans un but bien différent, en avait fait construire de semblables par son mécanicien Loriot (C. von Kobell, *loc. cit.*)

nous dit-il, moins de 200,000 marks (250,000 francs), mais, dans tous ces salons, les appareils de chauffage au coke font avec le style de l'ameublement un contraste qui aurait dû choquer le roi si impitoyable pour les moindres anachronismes introduits dans la figuration des pièces qu'on jouait devant lui.

Sur une table est placé, en honneur, le buste de Marie-Antoinette. Au milieu des réminiscences françaises dont il a peuplé Linderhof, Louis II n'oubliait cependant pas Tannhauser non plus que Lohengrin, et, ici encore, nous sommes poursuivis par l'obsession du cygne, mais à l'oiseau gracieux, poétisé par la légende, la place se trouve disputée par le paon également aimé du souverain qui voyait dans l'oiseau de Junon le symbole de la majesté royale.

Au sortir du château, alors que nous croyions nous retrouver en présence de la grande nature qui suffisait à embellir ces lieux, un guide nous invite à le suivre dans le parc ; au détour d'une allée, nous le voyons appuyer ses mains sur un rocher. Le rocher s'ouvre pour donner accès dans un sombre couloir, au bout duquel nous voilà transportés dans la grotte de Capri ; c'est, en effet, la fameuse grotte d'azur que Louis II a fait reproduire à grands frais en prétendant, bien entendu, la perfectionner encore ! Deux lampes électriques projettent sur les rochers avec leurs stalactites en ciment, revêtus de fleurs et de feuillage artificiels, des lueurs bleues rouges, vertes ou violettes d'un effet d'autant plus étrange que des jeux de glace prolongent la perspective. En avançant à tâtons, on se trouve sur les bords d'un lac où tombe une cascade ; au fond, apparaît, éclairée par des réflecteurs, une grande peinture représentant Tannhauser au milieu des enchantements du Venusberg, tel qu'on le voit au Ier acte de l'opéra de Wagner. Assis sur un bloc de carton-pâte qui figure le rocher de Loreley, sur les bords du Rhin, Louis, se prenant alors pour Tannhauser lui-même, passait des longues heures à contempler avec ravissement cette médiocre peinture ou à écouter déclamer l'acteur Kainz dont il fit, pendant quelque temps, son intime. Nous voyons encore, amarrée à la rive, la blanche nacelle, ornée d'un amour joufflu et de colombes qui se becquètent, dans laquelle, costumé en Lohengrin, le roi se faisait traîner par des cygnes au son de douces mélodies exécutées par un orchestre invisible ; d'autres fois, il se transformait en Guillaume Tell et c'est sous ce travestissement qu'il s'est fait représenter lançant sa barque sur les flots agités par une habile machinerie, à la lueur des éclairs et au son du tonnerre, puis l'orage s'apaisait, et l'on voyait se dessiner un arc-en-ciel sur la peinture de Tannhauser. Comment ces résultats étaient-ils obtenus ? Combien d'hommes étaient employés pour le produire et pour

entretenir une douce température dans la grotte? Le roi n'en voulait rien savoir, ces détails vulgaires eussent porté atteinte à ses illusions. Aussi conçoit-on qu'après des heures d'extase passées à « la cour de Vénus », et dans la barque de Guillaume Tell ou de Lohengrin, le romanesque souverain fût peu d'humeur à recevoir ses ministres pour les entendre parler politique ou l'entretenir des difficultés du budget.

A quelques pas de la grotte, se dissimule dans les bosquets une modeste chapelle : le roi, pendant ses séjours à Linderhof, y assistait tous les dimanches à la messe et venait y prier saint Louis, son patron, et saint Richard, patron de Wagner, représentés sur les vitraux. A l'extrémité du parc, enfin, nous visitons un superbe kiosque provenant de l'Exposition de 1867, où le roi, déguisé en pacha, s'étendait sur de moelleux divans en contemplant trois paons de bronze dont les queues étalées ornées de fausses pierreries scintillaient sous les rayons de la lumière électrique.

Linderhof est à onze kilomètres d'Oberammergau. Tout à la fois mystique et épris du théâtre, Louis II s'était naturellement enthousiasmé pour les représentations décennales du « Jeu de la Passion » (*Passionsspiel*) qui ont fait la célébrité du village bavarois. Il y assista, en 1871, manda dans son château les principaux acteurs, leur fit servir un magnifique repas et s'entretint familièrement avec eux. Son imagination l'amenant toujours à identifier chaque acteur avec le personnage qu'il lui avait vu jouer sur la scène : « Judas, — demanda-t-il gravement à l'un d'entre eux, — dis-moi, quel sentiment as-tu éprouvé quand tu as trahi ton maître? »[1] Il rêvait, dit-on, de remplacer sur le théâtre d'Oberammergau l'admirable acteur Joseph Mayer (qui a interprété, jusqu'en 1890, le rôle du Christ), et de mourir sur la croix réellement percé par la lance de Longin!

Aujourd'hui, un calvaire colossal dressé par ordre de Louis II sur les rochers dominant le village, rappelle aux habitants le souvenir du roi qui leur est resté cher et que bon nombre d'entre eux tiennent pour bien vivant, caché, comme Frédéric Barberousse, dans quelque inaccessible retraite d'où il sortira un jour pour accomplir les grandes actions qu'il n'a pu réaliser autrefois.

[1] En 1881, à la suite d'une représentation de *Marion Delorme*, Louis II s'était épris de l'acteur Kainz et en avait fait pendant un temps son inséparable. Il le tutoyait, l'embrassait sur le front, mais, ainsi que l'observe M. Blainville, ce n'était pas à Kainz, mais bien plutôt au *Didier* de *Marion Delorme* que s'adressait cette véritable passion, car tel était le nom que le roi donnait à son ami.

HERRENCHIEMSEE

Les réminiscences de Versailles que Louis II avaient réunies à Linderhof ne lui suffirent bientôt plus et, au retour d'un de ces voyages qu'il aimait à faire incognito, il pensa que c'était le château même de son héros qu'il lui fallait posséder. Là seulement, dans le vaste cadre convenant à la majesté souveraine, il pourrait évoquer à son gré les souvenirs du grand règne et s'imaginer que Louis XIV revivait en lui. Copier le roi de France, avoir la reproduction de son palais, tel avait été aussi le rêve de tous les princes contemporains de Louis XIV : c'est ce que les ancêtres mêmes de Louis II avaient essayé de faire à Nymphenbourg et à Schlessheim, ce que Pierre le Grand avait réalisé à Péterhof. Louis II résolut de faire mieux encore. Il acheta la plus grande île du Chiemsee, lac qu'on appelle aussi la mer de Bavière, entre Munich et Salzbourg, où s'élevaient les ruines d'un ancien couvent sécularisé. Il substitua à son antique forêt de longues avenues, de grandes terrasses et des parterres semés de bassins, de fontaines et de statues et posa, en 1878, les fondations du château qui devait reproduire Versailles dans des proportions plus vastes et avec plus de magnificence encore. Ce plan grandiose n'a pu être réalisé entièrement et l'on éprouve un sentiment de tristesse en contemplant cet immense palais dans l'état de délaissement où il se trouve aujourd'hui avec ses murs de plâtras (les soubassements seuls sont en granit) que ronge l'humidité, sa grande aile inachevée, ses bassins desséchés, ses escaliers où l'herbe pousse.

Ce spectacle mélancolique ne semble pas impressionner une bande de joyeux Allemands, arrivés, comme nous, de Munich et qui, à peine débarqués dans l'île, font une halte à la *restauration*, installée dans une dépendance de l'ancien monastère, afin de puiser dans un certain nombre de chopes le courage d'entreprendre la visite du château; mais ne pouvant disposer que d'un temps limité pour tout voir entre deux trains, ils sont bientôt forcés de s'arracher à ces délices.

Quand, du bassin de Latone, exactement reproduit avec ses grenouilles dorées, on aperçoit d'une part le Tapis-Vert, de l'autre la majestueuse façade qui s'allonge sur la terrasse centrale, on se croit, un moment, transporté à Versailles, mais on est bientôt déconcerté par la belle perspective de montagnes qui occupe le fond du tableau, comme aussi par les deux pyramides de rochers surmontées de groupes allégoriques et entourées de grandes statues dorées que le roi, prétendant embellir son modèle, a eu la

malencontreuse idée de placer dans des bassins aux deux côtés du château.

Nous pénétrons à l'intérieur par un vestibule au milieu duquel se dresse, perché sur une urne de marbre, un merveilleux paon en bronze qui laisse traîner sa queue resplendissante d'émaux. *Pariser Arbeit!* nous dit le gardien : il ajoute que ce « travail parisien » a coûté 150,000 marks, ce qui fait faire une moue significative à nos compagnons. Leur moue s'accentuera dans les salles suivantes où, en nous désignant quelque objet d'un prix excessif, le gardien laissera encore tomber plusieurs fois de ses lèvres le fatidique *Pariser Arbeit* qui exaspère ces Allemands.

Du vestibule on passe dans la *cour de marbre*, occupant le centre de l'édifice, pour gagner une des ailes latérales et gravir le bel escalier dont les fresques, les statues, les dorures resplendissent sous la lumière tombant du plafond vitré. Au premier étage, nous allons retrouver, ornées des mêmes peintures qu'à Versailles, la *salle des gardes*, la *première antichambre* et la *salle de l'œil-de-bœuf*. Celle-ci, deux fois plus grande que son modèle, contient une statue équestre du Roi-Soleil dont nous verrons, d'ailleurs, l'image constamment reproduite dans les différentes pièces; puis ce sont les bustes de Condé et de Turenne, de Villars et de Vauban. Partout, sur les rideaux, sur le parquet s'étale la fleur de lys jointe aux deux *L* entrelacés.

Dans la *salle du conseil*, on nous montre une pendule copiée sur celle de Versailles, mais possédant cette particularité qu'au moment où l'heure sonne, on voit s'ouvrir une niche où Louis XIV apparaît devant ses courtisans inclinés. La chambre à coucher voisine est plutôt un sanctuaire consacré à son héros par Louis II. Il n'a jamais voulu occuper cette chambre dont la splendeur dépasse les rêves de l'imagination. Le lit à lui seul, avec son baldaquin et sa courte-pointe sur laquelle se détache le portrait du Roi-Soleil entouré de pierres précieuses, est une œuvre d'art à laquelle trente brodeuses de Munich ont travaillé pendant sept ans. L'or ruisselle de toutes parts dans la décoration de cette pièce dont la dépense (1,225,000 francs) aurait suffi pour justifier l'interdiction du royal constructeur d'Herrenchiemsee.

L'autre merveille du château est la reproduction, — avec vingt mètres de plus, — de la *galerie des glaces* de Versailles, non pas nue, comme nous la voyons aujourd'hui, mais remplie d'objets d'art, marbres, lustres, girandoles, candélabres, telle, en un mot, que les contemporains du grand siècle nous l'ont décrite. Les peintures du plafond, copiées sur celles de Lebrun, scandalisent le patriotisme germanique, et nous voyons les yeux de nos compagnons

briller d'indignation, derrière leurs lunettes d'or, en déchiffrant ces légendes françaises : *Le roi gouverne par lui-même. — Passage du Rhin en présence des ennemis. — Le roi prend Maëstricht en trente jours. — Le roi arme sur terre et sur mer...* Rien n'y manque et ces braves gens semblent se demander par quelle aberration un prince allemand a pu consacrer de tels souvenirs à la glorification d'un des adversaires les plus détestés de l'Allemagne. Hélas! Louis II, s'il avait été animé des sentiments qu'on lui a prêtés depuis, aurait pu rappeler des souvenirs plus récents dont la galerie de Versailles fut le théâtre et qui eussent été moins agréables pour nous! Non seulement il n'a point commis cette faute de goût, mais il semble avoir voulu prendre ici sa revanche du rôle qui lui fut imposé en 1870 et rien ne vient altérer le plaisir que nous éprouvons à voir revivre ainsi, en pleine Allemagne, les gloires de la monarchie française[1].

Le grand bonheur du roi quand, suivant sa coutume, il débarquait dans l'île à minuit, à la lueur des torches, était de faire allumer les 2,500 bougies de la galerie des glaces (il exigeait que cela fût fait en un quart d'heure) et de s'offrir pour lui seul le merveilleux spectacle de cette illumination féerique. Affublé du costume de Louis XIV et cherchant à reconstituer, d'après ses lectures, la démarche, les gestes et jusqu'à la façon de parler de son modèle, il évoquait tous les personnages du grand siècle, causait avec Racine et Molière ou s'imaginait voir la cohue des courtisans prosternés devant Lui!

A chacune des extrémités de la galerie, nous retrouvons, d'un côté, le *Salon de la Guerre*, de l'autre, celui *de la Paix*, avec les peintures, d'après Lebrun, dont l'une représente la France armée de la foudre et d'un bouclier avec le portrait de Louis XIV mettant en fuite l'Espagne, la Hollande et... *l'Allemagne* épouvantées.

Les appartements particuliers du roi, correspondant aux petits appartements de Versailles, présentent une décoration du rococo le plus chargé. La chambre à coucher est, pour le moins, aussi riche, aussi encombrée et aussi inconfortable que celle de Linderhof. Comme à Linderhof aussi, le lit, monté sur une large estrade, est une merveille de sculpture gâtée par les doreurs. La « Toilette de

[1] Louis II n'en était pas moins Allemand dans l'âme, et il en a donné bien des preuves, mais il est difficile de démêler ce qui pouvait se passer dans une âme aussi complexe, et il faut se souvenir que ce patriotisme germanique se trouvait combattu tout à la fois par l'humiliation d'être devenu le vassal de la Prusse et par un véritable culte pour les souvenirs de l'ancienne France (Jeanne d'Arc était aussi une de ses héroïnes, tandis qu'il ne paraît pas s'être occupé de Napoléon Ier).

Vénus », représentée sur le devant du lit, tandis qu'au chevet sont accrochés un crucifix et un bénitier (près du lit, on remarque aussi un prie-Dieu) témoigne assez de l'incohérence qui régnait dans les goûts du malheureux roi.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les salles du palais avec ce qu'elles contiennent d'objets d'art et de peintures que les meilleurs artistes — comme Piloty — n'ont pas dédaigné d'aller copier à Versailles. Citons seulement le cabinet de toilette, véritable boudoir de jolie femme, orné du buste de Marie-Antoinette; — la salle à manger avec sa table magique, — le salon ovale entièrement revêtu de porcelaines dont les sujets, minutieusement exécutés d'après les instructions de Louis II, représentent des scènes qui se sont passées à la cour de nos rois.

Une porte dérobée donne accès de la chambre à coucher dans un boudoir d'où le roi, comme un homme en bonne fortune, se glissait furtivement, par un escalier en colimaçon, dans la salle de bain, grande piscine circulaire dont les murs sont décorés de peintures représentant des déesses en déshabillé ultra-galant. Le roi, prenant ses ébats dans cette piscine, devait se croire transporté au paradis de Mahomet. Il finit cependant par se sentir gêné sous le regard de ces provocantes naïades et, sans vouloir effacer les peintures fort libres que lui-même avait commandées, il les faisait couvrir d'un rideau quand il se baignait.

Plusieurs salles (*de l'Abondance*, *de Mars*, *de Vénus*, etc.) restent inachevées. La longue aile septentrionale du château qui existe seulement à l'état de bâtisse, est destinée sans doute à être démolie. De l'aile méridionale, il n'y a jamais eu qu'un commencement de fondations. Les travaux d'Herrenchiemsee avaient été poursuivis avec une hâte fébrile pendant neuf ans quand, au mois de septembre 1885, il fallut les arrêter brusquement faute de fonds. Louis II ne pouvait admettre une raison aussi mesquine. Non seulement, il entendait terminer la construction d'Herrenchiemsee, mais il voulait entreprendre celle de Falkenstein [1]... Il avait encore bien d'autres projets en tête, et la rage le prenait à la pensée que *Lui*, *le Roi*, se verrait entravé par une mesquine

[1] Durant les semaines qui précédèrent sa fin, il se promenait encore souvent incognito à pied, et se plaisait à faire causer les passants. Interrogeant un jour un petit garçon qui ramassait péniblement du bois dans la forêt, il apprit que le père de cet enfant était un tailleur de pierre tombé dans la misère parce que le roi n'avait plus d'argent pour continuer ses constructions. Louis II remit trois marks à l'enfant et s'en alla en riant : « Mais, ajoute son biographe, combien ce rire était amer ! » (Lampert, *loc. cit.*)

question d'argent. Cruelle ironie du sort! Avoir envié la destinée des héros de la Légende ou de l'Histoire, et ne posséder ni l'énergie ni les capacités nécessaires pour marcher de loin sur leurs traces, avoir rêvé être Louis XIV et se trouver réduit au rôle effacé de souverain sans autorité et sans prestige d'un petit Etat subjugué par la Prusse; éprouver les besoins de luxe d'un nabab et n'avoir à sa disposition qu'un budget restreint; avec une âme poétique être obligé de traîner un corps prématurément alourdi par l'embonpoint... C'est ce perpétuel contraste (on pourrait facilement le pousser plus loin) entre les chimères dont se berçait son esprit et les brutales réalités de l'existence qui, en impressionnant fortement l'imagination de Louis II, acheva de conduire cet infortuné à la folie. Mais il faut reconnaître que cette folie n'était point banale; par certains côtés, elle rendait même le roi sympathique non seulement aux lettrés et aux artistes, mais aussi aux paysans bavarois naïvement fiers de leur prince dont le monde entier racontait tant d'histoires étranges.

Son humeur farouche, la mauvaise grâce qu'il montrait à paraître en public, son monstrueux égoïsme, — qui, si l'on avait accompli ses volontés, devait se manifester jusqu'au delà de la tombe par la destruction complète de ses châteaux, — les actes de cruauté qu'il a commis à une époque où, d'ailleurs, il n'était plus responsable, enfin tant d'extravagances ruineuses qu'on aurait pu lui reprocher justement, n'empêchaient pas Louis II d'être populaire. A Munich, la foule l'acclamait chaque fois qu'elle en trouvait l'occasion. De même, les montagnards de la Haute Bavière faisaient entendre des *hoch!* vigoureux quand ils le voyaient passer, et le roi déchu n'aurait eu qu'un signe à faire pour être délivré par eux le jour où une commission médicale l'emmena à Berg. Actuellement encore, son souvenir leur reste cher. Et tandis que chaque année voit éclore en Allemagne quelque nouvelle et importante publication consacrée à sa mémoire, la figure du *roi amant des clairs de lune* prend des proportions légendaires parmi les masses. Sans doute, la postérité ne l'appellera pas « Louis l'Allemand », comme voudraient le faire croire certains panégyristes, mais elle oubliera ses folies pour se souvenir seulement du rêveur couronné épris d'idéal, qui protégea Wagner méconnu et construisit le fantastique Neuschwanstein.

Baron Jehan de Witte.

CAS DE CONSCIENCE[1]

XI

L'AUTRE

Le général n'avait pas voulu que le mariage eût lieu à la paroisse. En automne, alléguait-il, tout le monde est à la campagne, et dans la vaste nef de Saint-Martin, l'assistance clairsemée risquerait de paraître mesquine.

Ces mêmes invités, il les avait trouvés trop nombreux pour les réunir chez lui.

La cérémonie avait donc eu lieu dans une chapelle de couvent étroite et sombre. On lunchait ensuite dans un de ces salons d'hôtel dont l'élégance banale et criarde choquait tant l'esthétique de Claude, et qui, ce matin-là, heurtait chez François un sentiment plus intime.

Assis auprès d'Aline, il souffrait de la voir, toute blanche et vaporeuse, petite créature de rêve, en contact avec ces objets vulgaires qui avaient servi à tant de gens et à tant de choses. Pour elle, plus que pour toute autre, il eût fallu les douceurs et les délicatesses de la maison familiale, et il savait pourquoi on les leur avait refusées. On n'avait pas voulu que cette fête rappelât, si peu que ce fût, ce qu'aurait été une autre fête, souvent décrite et vécue à l'avance; et François se la représentait, dans une de ces hallucinations fatigantes qui, depuis ses fiançailles, venaient sans cesse se placer en parallèle avec la réalité : c'était d'abord l'entrée triomphale à l'église, au son des grandes orgues, dans la clarté de la nef blanche la splendeur des vitraux irradiés, avec la profusion des plantes, des fleurs, des lumières, des toilettes; puis la sortie, au milieu d'une foule, en plein soleil de printemps; et le retour, à la maison hospitalière et parée, une vraie noce franchement joyeuse. Aline n'aurait pu être plus douce et plus charmante, mais elle aurait eu ce qui, aujourd'hui, lui manquait : si elle eût été l'Aline de jadis, près du Max d'autrefois, elle lui eût souri!...

Ce sourire, François l'avait attendu si longtemps!

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 mai, 10 et 25 juin, et 10 juillet 1901.

Parfois il croyait le voir paraître... Mais non, ce n'était pas lui. Le coin des lèvres retombait, la fossette s'effaçait, ce n'était que le sourire ordinaire, doux, affectueux, parfois mélancolique, et François se reprochait de n'avoir pas su le rappeler encore. Il saurait, le lendemain ; et ainsi, de jour en jour, ils étaient arrivés au jour qui les liait l'un à l'autre. Ce matin encore, il l'avait guetté vainement. Ce serait pour tout à l'heure, après les grandes émotions surmontées, hors des contraintes subies. Autour d'eux, trop de réminiscences flottaient. On avait une attitude prudente de gens qui savent où est l'écueil et se gardent d'y donner. A force d'éviter tout ce qui touchait au passé, on l'évoquait.

Malgré son application, le général paraissait morne; tels ces vieux pères qui, après la mort de leur fils, voient leur bru se remarier et se croient tenus à lui apporter une approbation contre laquelle leur humanité se révolte.

Le général aimait toujours Max. Certaines amours survivent donc au mépris? Et François ne se disait pas que le cœur paternel est le seul terrain au monde où rien ne se perde, où rien ne meure. Ces regards plaintifs que glissaient vers la nouvelle mariée les yeux rougis de M[me] de Puyseuil lui causaient une irritation nerveuse, et la bienveillance de M[me] de Charmoise ne parvenait plus à ouater tous les angles de la situation.

Au champagne, le vieux Lajudie leva son verre, en déclamant d'une voix faible un épithalame nébuleux.

— Je ne bois jamais d'alcool, proclama le commandant Müller, mais je ne m'en associe pas moins à la joie de ce beau jour.

Ce jour sans soleil semblait fait pour lui. Il était là, croyant, avec assez de raison, avoir eu sa part dans l'heureux événement; et, de cette coopération, François éprouvait une honte mêlée d'inquiétude. Est-ce que le bonheur pouvait fleurir là où cet homme avait passé?

— Il n'y aura qu'un jour plus beau, dit brusquement Claude, le jour de leurs noces d'or, et, ne pouvant promettre d'y assister, je porte mon toast d'avance!

François entendait la première parole réconfortante. Cette longue vie à passer avec Aline lui gardait le temps de tout effacer, d'oublier tout lui-même et il eut hâte de la commencer.

Le déjeuner s'achevait. Sous prétexte d'un tour de valse, on passa dans le salon voisin et les mariés s'esquivèrent. Puis le retour précipité à la maison, le changement de costume, les malles, l'attendrissement classique de M[me] de Charmoise borné par l'heure du train, l'embarquement difficile à la gare où se bousculait la clientèle d'été : excursionnistes anglais, baigneuses des stations thermales et pèlerins de Lourdes; et ils ne se retrouvèrent, ils ne

furent ensemble qu'une fois refermée sur eux la portière du wagon qui s'ébranlait.

... Aline resta d'abord un instant tournée vers la ville à regarder fuir les tours du château, le boulevard, les villas blanches, les flèches d'église, et le coteau lui-même, verdoyant sous une pluie fine qui tombait.

Mais de quel œil regardait-elle tout cela?

De ce qui, jusqu'alors, avait été sa vie, emportait-elle un regret?

L'angoisse de François, contenue depuis le matin, déborda tout à coup, et, avec une affirmation presque brutale de ses droits nouveaux :

— A quoi pensez-vous? dit-il.

Cette familiarité ne parut pas la blesser, et, relevant vers lui ces yeux limpides, qui n'avaient jamais menti :

— A vous! répondit-elle.

Mais comment pensait-elle à lui? Comme à son bonheur ou comme à son devoir?

— Je vous adore, reprit-il sourdement, et vous, m'aimez-vous un peu?

— De tout mon cœur.

Il fut sûr encore qu'elle ne mentait pas. Elle l'aimait de toute son amitié, de toute sa volonté héroïque, de tout ce qui lui restait d'amour à donner..., s'il lui en restait, toutefois!

Il se pencha et l'embrassa passionnément, sans qu'elle se dérobât. Mais rien n'avait pu ramener sur ses lèvres le cher sourire de jadis, fleur du printemps passé, qui ne reviendrait pas.

Et, tandis que le front d'Aline s'appuyait à son épaule avec une confiance tendre, lui se représenta encore un autre à sa place. L'horrible jalousie l'envahit, la jalousie de ce qui aurait pu être, la plus torturante de toutes, puisque l'imagination seule en est la mesure.

...Le soir vint, la lampe du wagon s'alluma. Dans la brume, les profils des montagnes s'abaissaient. On roulait vers Biarritz, et déjà on sentait l'air du large...

Et François se souvint d'une nuit d'automne comme celle-ci, en wagon, au bord de la mer, cette nuit de l'an passé, où, pour la première fois, dans son existence, le spectre de *l'autre* avait surgi, indécis et lointain.

Jamais il n'était parvenu à s'en défaire. Le spectre avait changé de forme, mais seulement pour le mieux tourmenter. On ne pouvait le fuir. On ne pouvait l'exorciser, puisque les bénédictions du matin ne le chassaient pas.

François croyait le laisser derrière lui honteux et vaincu, et voilà qu'il l'avait emmené, qu'il le retrouvait entre Aline et lui, dans les moments les plus chers de leur vie..., dans toute cette vie, peut-être!

. . . .

Biarritz est une des étapes favorites des voyages de noces, le cadre splendide et gai que réclame le bonheur; mais, pour François, jusqu'en ces premières ivresses un coin d'ombre était demeuré où le spectre avait sa retraite, et d'où il sortait à l'improviste.

Aline était venue souvent l'été à Biarritz et elle se plaisait à refaire, avec son mari, les promenades favorites, à rappeler avec lui les impressions qui s'y rattachaient.

Mais parfois, au milieu de la causerie ou de l'effusion, il se taisait. Il n'avançait plus qu'à contre-cœur, glacé soudain. Ce n'était rien : un reflet en travers du chemin, l'empreinte d'un pas. *L'autre* était peut-être venu par ici et, inconsciemment sans doute, Aline y cherchait sa trace.

Biarritz, après quelques jours, lui devint insupportable. Alors il se souvint que les spectres ne hantent guère que les lieux qu'ils ont habités.

Malgré la proximité, ou à cause de cette proximité, ni Max ni Aline n'étaient allés en Espagne.

— Voulez-vous que nous passions la frontière? proposa-t-il.

Aline accepta volontiers, et ce fut un court répit. Avec sa vive intelligence, elle s'intéressait à tout ce qu'il lui montra : Pampelune et Saragosse, Loyola et l'Escurial. Là, par une matinée radieuse, dans les splendides jardins autour du palais lugubre, comme il lui racontait l'aventure mélancolique d'Elisabeth de Valois, femme de Philippe II :

— Je dois bien aimer vos Valois, remarqua-t-elle doucement, car c'est en cherchant les Marguerite que vous m'avez trouvée.

Mais lui, devant sa jolie figure qui ne souriait plus, songeait tout à coup avec un frisson à cette pauvre petite reine « de paix et de bonté », morte « au plus beau et plaisant avril de son âge », victime d'un mariage de raison.

— Je n'aime plus les Valois, dit-il, assombri.

Il les haïssait presque.

N'était-ce pas aussi cette gravité précoce, due au travail, qui pesait sur Aline?

Jadis, elle souriait à l'étourdissante gaieté de Max.

Mais il pouvait lui rendre cette gaieté, au moins! Son esprit, naturellement sérieux, avait assez de ressources pour se prêter à tout.

Il sut se faire spirituel, amusant, stimulé par cette angoisse même qui ne le quittait plus, et, au cours de ses boutades, il regardait Aline.

Elle aussi le regardait parfois, avec une perplexité singulière.

Et tout à coup, un jour, par hasard, lui-même reconnut les inflexions de sa propre voix, la tournure de ses propres phrases; il

les reconnut pour appartenir à un autre. Il découvrit ce dont Aline, hélas! s'était peut-être déjà aperçu : qu'il en était venu à cette extrémité affreuse de copier Max! Plus acharné que jamais, c'était en lui que *l'autre*, pourchassé, avait élu domicile, comme les mauvais esprits entrant dans le corps d'un possédé.

Sur-le-champ, il prit en horreur ces complices de sa folie : ciel brûlant, jardins luxuriants, vieilles grilles et vieux murs pleins de tragiques histoires d'amour, près desquels l'amour, furieux, réclame ses droits plus haut qu'ailleurs. Au mariage, ne sont-ce pas surtout les joies de famille qu'on demande?

— Mon père nous invite, dit-il, et nous ne pouvons guère nous faire attendre davantage.

Elle acquiesça d'aussi bonne grâce que lorsqu'il l'avait emmenée de Biarritz, et volontiers maintenant il lui eût reproché de sacrifier trop aisément leur tête-à-tête.

Dans le grand omnibus de campagne venu au-devant d'eux à la gare de Vierzon, rempli par les frères et sœurs démonstratifs :

— Après trois mois de lune de miel, on est un vieux ménage, proclama-t-il, grimpé sur l'impériale pour fumer, et abandonnant Aline aux sympathies qui l'entouraient.

Elle ne s'en formalisa pas et n'y perdit rien, prenant dans ce rôle nouveau de fille et de sœur un charme nouveau aussi, s'adaptant à ce milieu si peu fait pour elle en apparence, sans rien abdiquer de sa grâce exquise, comme une pierre précieuse étincelant n'importe sur quelle monture. Les grands vieux salons, au mobilier antique et primitif, en furent tout éclairés. On ne passa plus les après-midi neigeuses ou pluvieuses et les longues soirées d'hiver à se quereller ou à s'endormir; la belle-mère s'était laissée conquérir du premier coup et Jacquot, le cadet, « le paysan », comme ses frères eux-mêmes le dénommaient, délaissa la chasse aux canards et essaya de friser sa moustache.

— Vous ne vous ennuyez pas avec mes ruraux! remarqua, non sans surprise, François, qui n'avait jamais pu passer plus d'une semaine en famille.

— Non, dit-elle. J'aime qu'on m'aime!

Il eut un coup au cœur.

Se contenterait-elle donc, désormais, d'exciter la tendresse et de donner sa douce bonté en échange?

Si, au moins, elle n'avait rien regretté! Si elle pouvait oublier ce passé qu'ici nul ne lui rappelait! En vérité, on eût pu croire qu'elle l'oubliait.

Mais un jour, tandis qu'elle parcourait le journal, François la vit rougir un peu; et, lisant après elle, dans les déplacements des abonnés, il trouva : Max de Coberg, à Corfou.

Une grande distance, des terres, des montagnes, des mers, les séparaient, et, cependant, le spectre venait de reparaître.

L'existence de François redevint un supplice mortel et caché. Comment donc avoir cru que, jusqu'à ce pays perdu, les traces du passé ne s'étendraient pas?

Il avait bien fallu aller voir Madeleine, installée à peu de distance dans une propriété de son mari; et, exubérante dans son bonheur récent, pour les mieux accueillir, elle n'omettait aucune des réminiscences gardées intactes par sa mémoire de provinciale :

— Je vous avais déjà vue de loin à Pau, au Palais d'Hiver, rappela-t-elle à Aline. Vous m'aviez tant plu et j'étais si fâchée que François ne voulût pas nous présenter. Il vous faisait alors la cour. Oh! je l'avais bien deviné un peu. Je me rappelle madame votre mère et ce vieux monsieur si distingué qui vous accompagnait. Votre oncle... n'est-ce pas?

Allait-elle se rappeler Max, aussi? Et, tandis que le mari de Madeleine l'entraînait au chenil, aux écuries, aux étables, faisant tout pour lier amitié avec lui et le retenir, François admirait, dans son for intérieur, ce gros garçon hirsute et ignare, sûr de lui au point de ne craindre nul rival, même dans le souvenir de sa femme.

Il envia jusqu'à cette fatuité. Ses nerfs se prenaient. Lui-même eut conscience qu'il devenait taciturne, impatient et injuste.

— Qu'as-tu donc à tarabuster ainsi cette pauvre petite Aline? lui dit un jour son père, sans malice. C'est une perfection, un bijou. Seulement...

De la part d'un beau-père, un tel éloge ne va pas sans correctif.

— ... Seulement, elle est bien délicate! Dis donc, ne la casse pas, ajouta-t-il, en guise de plaisanterie, tapant sur l'épaule de son fils.

François resta atterré. A présent, le voisinage de ses sœurs aidant, il était frappé de la blancheur et de la sveltesse d'Aline. Elle souffrait, elle aussi, s'épuisait peut-être à lutter contre *l'autre*, et, pour l'arracher à *l'autre*, il n'eût plus que cette ressource : l'arracher à elle-même.

— Il est temps d'être chez nous! dit-il. Rentrons à Paris.

Il était redevenu tendre et empressé comme aux premiers jours. En attendant mieux, le petit appartement du boulevard Malesherbes, où il s'était plu, jadis, à entasser ses bibelots, se fleurit et s'orna pour Aline. Sa fortune le mettait à même de ne rien lui refuser et il lui imposa le luxe. Elle alla dans le monde où, de contraster avec les autres jolies femmes, de reprendre les anciennes traditions de grâce et d'élégance, lui fut compté pour une originalité charmante. Ces succès ne le rendaient pas jaloux, au contraire. Ceux qui n'avaient pas connu Aline autrefois ne s'apercevaient donc pas de

ce qu'elle avait perdu, de ce qui lui manquait. Elle plaisait ainsi. Pourquoi ne pas essayer d'aimer en elle cette créature nouvelle, et même de la différencier autant que possible de l'ancienne Aline?

— Ne mettrez-vous donc jamais que ces robes claires? fit-il observer un jour avec humeur.

Lui-même commanda, chez un grand couturier, une toilette d'un style tout opposé, une magnifique robe rouge.

Mais la première fois qu'Aline la mit, il poussa un cri :

— Non, je vous en prie, ne portez pas cela!

Il lui avait semblé anéantir ce qui demeurait du rêve bien-aimé, achever de tuer la chère petite fille aux violettes.

Une crise de découragement l'abattit, telle qu'il ne chercha même plus à dissimuler, et, lorsque Aline revint, dans sa tenue ordinaire, le prendre pour une tournée de visites, elle ne put s'empêcher de demander :

— Mais, enfin, mon ami, qu'avez-vous?

— Allez sans moi, dit-il, je n'ai pas le courage de sortir.

Aline s'assit à côté de lui sur le canapé de leur petit salon.

— Qu'est-ce que je t'ai fait? questionna-t-elle à mi-voix.

— Rien, ma chérie, jamais rien.

Elle tourna autrement la question :

— Qu'est-ce que tu désires que je fasse?

Dans ses yeux bleus, il y avait une supplication intense; tout son petit être se raidissait en une ardente volonté d'obéissance et de dévouement. Il eut envie de tomber à ses genoux pour avouer enfin sa torture, la supplier, la prier comme le bon Dieu, obtenir de sa pitié l'unique chose au monde qu'il désirât; et il dut se rappeler à temps que la pitié d'Aline serait impuissante, que ce sourire sans prix perdrait son prix du moment qu'il l'aurait imploré.

— Je ne veux rien, répéta-t-il, rien!

— Oh! mon Dieu!...

Le visage d'Aline s'était couvert de ces larmes douces et navrantes qu'il connaissait, et, comme un écho de sa propre plainte :

— Mon Dieu, je ne pourrai donc jamais te rendre heureux!

Ils se laissaient voir enfin leur misère, mais, à la contempler un instant de plus, leur cœur en fût resté brisé à jamais.

François prit sa femme dans ses bras, et couvrant de baisers sa tête blonde :

— Eh bien, supplia-t-il, toi, désire quelque chose! Aie une volonté, une fantaisie que je puisse satisfaire.

Aline chercha docilement. Ses yeux rencontrèrent l'horizon bas et gris, le large boulevard, la grande ville, peuplée d'indifférents.

— Alors, murmura-t-elle, j'aimerais à revoir maman, mon oncle, la maison là-bas, et le soleil!

. . . .

Les oiseaux migrateurs reviennent souvent à leur point de départ. Après maintes pérégrinations, Claude Hersen avait regagné son perchoir de la place du Château, et François la retrouva dans son atelier, brossant avec entrain sa toile pour le prochain Salon.

— Le travail, toujours! dit-elle gaiement. Et, trop heureux encore d'avoir un idéal pour lequel travailler!

François avait connu ces joies du travail paisible et solitaire; il les regretta.

— Vous avez pris le meilleur lot, Claude. Pourquoi ne m'avez-vous pas conseillé le même choix?

Elle fronça ses gros sourcils, et, d'un ton péremptoire :

— Tu dis une bêtise. Tout s'équilibre, vois-tu, dans ce monde. Chacun a sa somme d'affection et de dévouement qui se dépense, peu importe de quelle façon. Je n'ai pas eu mes soucis, soit! eh bien, j'ai les tiens!

Elle donna deux ou trois coups de pinceau rageurs; puis, sans avoir besoin de plus longues confidences :

— Que sais-tu de Max?

Claude ne redoutait pas le spectre. Elle le prenait corps à corps, — le meilleur système peut-être à employer avec les spectres, dont le prestige est fait surtout de mystère.

— Rien, déclara François. Et, savez-vous ce qu'il devient?

Il n'avait pu s'empêcher de faire cette question. Mépriser Max, le haïr était possible, mais non se désintéresser de lui.

— Moi, j'ai eu de ses nouvelles par le général, à qui il a écrit plusieurs fois, et qui ne lui a pas répondu.

Elle fit une pause, puis soupira :

— Il suit sa destinée. De mal en pis. Une vie d'enragé où il achève ce qui restait en lui de l'homme du monde, à défaut de l'homme d'honneur. Plus d'autre objectif que de soutirer de l'argent, — car il est ruiné à plat, — et il en est réduit aux expédients. En dernier lieu, il se disait malade, et, après tout, sa santé pourrait bien y rester aussi. Maintenant il n'écrit plus.

Le dernier écho du passé s'éteignait. Dans le public, personne qui songeât à s'informer de Max. Les étrangers se renouvellent, ignorants ou insouciants de ce qui les a précédés, et les gens du pays ont peu de mémoire et beaucoup de philosophie : qu'Aline eût aimé ce gentil garçon, un ami d'enfance, n'était-ce pas naturel? et, qu'après une désillusion, elle se fût consolée, n'était-ce pas dans la nature aussi?

— Je me suis bien consolé de tout et tout seul! fit observer à François le bon Lajudie, abordant naïvement le sujet.

Peines de cœur, soucis d'argent, ambitions déçues, ces plaies

inévitables d'une longue vie avaient séché au soleil, sur les bancs. Ce petit vieux, qui avait été jeune, lui aussi, n'aspirait plus qu'à continuer sa vie de prune sèche sur une planche, se ratatinant tout doucement, jusqu'à ce que, son ami le soleil ayant achevé de pomper sa substance, il disparût laissant ici-bas le moins de vide possible; et François envia cette sérénité :

— Quand donc serai-je vieux! songea-t-il.

Déjà la sagesse des vieux, la résignation, lui venait. Il tâchait de jouir de la présence d'Aline sans s'inquiéter de ce sourire qui ne reviendrait pas, et il s'engourdissait dans le calme de leur vie.

Ils avaient loué une petite villa près de celle du général; après déjeuner on se réunissait chez lui, dans la serre, ou sous la vérandah. On se chauffait au soleil, les yeux sur les pelouses irréprochables et les plates-bandes du jardin, fleuries par un nouveau printemps.

C'était un vrai tableau de bonheur familial. Seulement, à le reproduire, on eût été surpris de cette contraction légère sur les fronts... sauf chez Mme de Charmoise qui n'avait pas de front!

C'est qu'il fallait être toujours attentif à ne pas réveiller un souvenir qui faisait semblant de dormir.

Pour le général, l'habitude était prise de longue date; et il ne s'en déferait plus. Il avait remis son masque pour jusqu'à la mort.

De temps en temps, on sonnait à la grille donnant sur le boulevard : des amis continuant à fréquenter la maison restée hospitalière; mais le commandant Müller se faisait rare. Certains services rendus laissent la même trace qu'une offense.

Claude, en revanche, était toujours la bienvenue. On aimait sa bonne humeur robuste, son esprit, sous lequel on sentait son cœur; et, dès qu'elle pouvait s'arracher à son tableau, elle se consacrait à ses amis.

— Le jour est mauvais, je reviens, dit-elle, sonnant cette après-midi-là pour la seconde fois.

Mauvais pour les peintres, le jour était délicieux pour les rêveurs, calme et voilé, les lignes du paysage s'estompant, les teintes fondues. Au beau milieu de la conversation, Claude se tut, fixant Aline, dont le fin profil se détachait sur le ciel gris, puis, marmottant, comme lorsqu'elle se parlait à elle-même :

— Si je refaisais son portrait, je la peindrais sur ce fond-là!

— Vous devriez bien refaire son portrait, dit vivement François.

— Dans ma nouvelle manière?

Claude fut tentée; ses yeux d'artiste fouillèrent encore le visage d'Aline, mais sans trouver probablement ce qu'ils cherchaient.

— Plus tard, fit-elle.

Espérait-elle donc le voir revenir plus tard, ce rayon de soleil qu'elle avait fixé jadis sur les lèvres de la petite fille aux violettes?

François eut un hochement de tête ironique, que Mme de Charmoise s'empressa de compenser par une remarque bienveillante :

— Comment, Claude! vous avez une nouvelle manière?

— J'en ai eu trois ou quatre dans ma vie, déclara Claude.

Et Mme de Charmoise s'étonnant :

— Voyez-vous, professa-t-elle, il faut se traiter soi-même comme une œuvre d'art, se reprendre, se corriger, se refaire indéfiniment, avec cette différence que, soi, on n'est jamais au point. Cependant, avec du travail et du goût, on arrive à quelque chose.

— Oui, je crois qu'on peut beaucoup sur soi-même, dit Aline.

Parlait-elle ainsi parce que sa vie n'était qu'un effort?

— Et moi, dit François d'une voix coupante, je crois qu'on ne peut rien.

— Si tu crois cela, riposta Claude, tu ne peux rien en effet. Tout par la foi! Eh! est-ce que dans l'ordre des vertus, la foi ne passe pas la première? même avant l'amour?

Elle parla d'autre chose, lui laissant ce précepte à méditer. Souvent elle lançait ainsi des avis indirects touchant juste et ne blessant pas, et c'était cette divination discrète des préoccupations d'autrui, sans doute, qui faisait sa société douce, légère et bienfaisante.

— Si j'avais la foi, comme dit Claude, si je pouvais ne rien chercher au delà de ce qu'on me montre! se répéta François.

La main d'Aline venait de se glisser dans la sienne. Sur la terrasse, le crépuscule tombait, et un rideau de brume légère sembla se refermer aussi sur le passé. Les peines d'autrefois étaient si loin, et le bonheur si proche! François fut tenté de croire.

Aline dut jouir aussi de cette détente passagère.

— Quelqu'un! dit-elle avec regret, en retirant sa main, comme une voiture s'arrêtait à la grille.

La sonnerie ne retentit pas, mais la petite porte s'ouvrit, par le procédé connu aux intimes, et ce n'étaient cependant pas des intimes qui entraient.

Deux messieurs venaient de descendre d'un fiacre, et s'avançaient dans l'allée deux silhouettes inconnues, et, de loin, dans le demi-jour, baroques et caricaturales, l'un invraisemblablement long et mince, se ployant, appuyé au bras de l'autre, petit, replet, singulièrement enredingoté.

François s'était penché, pour mieux voir.

— Qui cela peut-il être? dit-il.

Rien ne répondit. Se retournant, il vit Aline, dressée à côté de lui, et, en même temps qu'elle le général, debout aussi, assujettissant son lorgnon d'une main mal assurée.

Avant qu'il se rendît compte, un pressentiment l'avertit.

— Allons-nous-en! dit Aline lui prenant le bras.

Déjà il n'était plus temps.

Se détachant de son compagnon, un grand jeune homme s'avançait sous la vérandah. A présent, cette démarche hésitante, ce corps voûté grelottant sous un manteau d'hiver, rappelaient des formes ou plutôt des ombres trop souvent aperçues. On en rencontre tant, sous ce ciel du Midi, de ces malheureux venus trop tard demander grâce, agonisants debout, « loques humaines qui traînent », comme disait Max du pauvre diable de garçon de café maintenant depuis longtemps couché dans la fosse commune!

Et, soudain, en un éclair, François crut les revoir, l'un en face de l'autre.

Puis les figures se brouillèrent, n'en firent plus qu'une, réelle et présente. C'étaient les splendides yeux noirs de Max qui brillaient dans ce visage de squelette, ses cheveux dorés sur ce front livide, et, dans la stupéfaction de le revoir ainsi se perdait la stupeur de le revoir.

Comédien jusqu'à la mort, Max avait été conscient de l'effet produit. Il en profitait. Allant droit au général, le premier, il parla :

— Vous ne me croyiez pas, quand je vous disais que j'étais malade. Vous voyez à présent que je n'exagérais pas, au contraire...

Un silence lourd se fit. Pas un trait du général ne remua; mais il était devenu aussi pâle que Max.

— Pourquoi revenez-vous? dit-il enfin.

Sur la figure d'ombre de Max passa encore un reflet de cette hardiesse séductrice et impudente de jadis, et il répliqua :

— Parce qu'il n'y a plus que vous pour m'aimer tel que je suis. Voulez-vous que je meure seul à l'hôtel?

Il fit, en arrière, un pas chancelant, et d'un geste instinctif, le général le retint. A côté de lui, en lui, une autre lui apparaissait : la morte bien-aimée à laquelle ressemblait tant le Max d'aujourd'hui. Et, la voix cassée :

— Reste! dit-il dans le silence.

— Allons-nous-en, répéta encore Aline, tout bas.

Mais, pour s'en aller, elle et François durent passer près de Max, devant le fauteuil où venait de le faire asseoir son acolyte de tout à l'heure, un médecin allemand, complaisant à sa fantaisie de moribond.

Il étendit vers eux ses longs doigts maigres.

— Aline, demanda-t-il, me pardonnerez-vous cela, encore : d'être revenu?

Ses yeux implorèrent.

Puis l'ironie d'autrefois reparut sur sa bouche, saillante à présent sous la moustache claire :

— Eh bien, Claude, fit-il, mes épaules trop étroites? Eh bien,

François, la bohémienne?... Comme elle avait dit vrai, pourtant! Vous voilà amoureux, et je suis mort!

C'était François, à présent, qui entraînait Aline, sans autre pensée que de la soustraire à ce spectacle. Quand ils furent loin seulement, hors de ce jardin, chez eux, la faculté d'échanger leurs impressions revint. Aline se tourna vers son mari, et avec un sanglot qu'elle ne put contenir :

— Oh! mon Dieu, dit-elle, le pauvre Max!

... Max ne pouvait plus inspirer que la commisération. Toutes les critiques, tous les blâmes devaient se taire.

Usant encore une fois de son privilège, il avait raison contre la raison; il ne se trouvait pas justiciable de la justice.

Quand tout le condamnait, par un de ses détours inattendus il était allé chercher l'absolution que nul ne récuse : la mort!

... Et c'était bien la mort, en vérité. Déclarée subitement et favorisée par des excès de tout genre, l'affection héréditaire avait pris la forme de phtisie galopante. Pour une fois, Max n'avait pas trompé la pitié de son père adoptif.

Etait-ce la révolte de la nature devant l'abandon, ou un réveil de sentiment, ou sa malignité innée cherchant encore à faire des victimes qui le ramenaient vers ce vieillard, le seul, comme il le disait, qui pût l'aimer encore, et qui dût le pleurer?

On ne le sut jamais.

A quoi bon chercher maintenant à définir l'énigme qu'il avait été? Demain il aurait disparu.

Il ne voulut d'autres soins que ceux du général, et celui-ci garda jalousement ses dernières heures.

— Quelle catastrophe! répétait Mme de Charmoise, errant consternée dans sa maison en émoi, sans bien démêler si la catastrophe consistait en ce que Max trépassât ou en ce que l'événement s'accomplît chez elle.

Un sentiment étrange attirait François, aussi éloigné de la curiosité que de la haine. On eût dit que, pour lui comme pour le général, les derniers incidents s'effaçaient, laissant revivre seulement les anciens temps. Max lui semblait tenir à Aline, et, par elle, à lui-même, par des liens indissolubles, redevenus sacrés.

— Aline! nous devons le revoir! prononça-t-il.

Elle s'en était remise à lui, par délicatesse, et, par délicatesse, il avait voulu décider seul.

D'abord, il avait songé à l'emmener pour lui épargner les émotions trop poignantes, mais, de loin, ne souffrirait-elle pas autant ou davantage, et ne serait-ce pas plutôt une consolation qu'il lui déroberait?

Maintenant, à chaque instant, une dernière crise imminente

pouvait enlever Max. En tous cas, ses jours étaient comptés.

Il conduisit Aline chez le général.

Et, tandis qu'on allait avertir Max, il attendait, aussi ému qu'Aline. Il ne s'était pas avoué que lui-même recherchait cette épreuve décisive. Près du lit de mort de Max, le cœur d'Aline ne se contraindrait plus et laisserait discerner entre la pitié et l'amour. Et qui sait si, de Max même, ne viendrait pas une inspiration généreuse, capable de réparer un peu du mal qu'il avait fait?

Le général reparut. Avec une sorte de triomphe farouche, il leur transmit la réponse de Max.

Max ne voulait recevoir personne.

— Pas même Aline?

— Moins que toute autre. Si vous saviez dans quel état il est, ajouta le général, un reflet de l'agonie de Max sur ses propres traits.

François comprit. Insensible à sa déchéance morale, Max avait eu conscience de sa déchéance physique. Avec ce mélange de calcul et d'erreur à lui propre, plutôt que de racheter ses fautes, il voulait conserver quelque chose de son ancien prestige, rester dans la mémoire d'Aline l'aimé d'autrefois, cruel, indigne, qu'importe! et non le mourant apaisé et qui laisse la paix après lui.

Sur François aussi, cette paix serait descendue. Max lui dérobait encore un espoir.

Le lendemain matin, on le fit demander chez le général, et il sut pourquoi. Lorsqu'il rentra, avant qu'il eût parlé, Aline, de même, sut ce qu'il allait dire.

— C'est fini..., n'est-ce pas? demanda-t-elle.

Il inclina tristement la tête.

C'était fini pour Max. Ce n'était pas fini pour eux.

— Dieu le reçoive! dit Aline avec ferveur.

Le spectre, désormais éthéré, insaisissable, ne pouvait plus être chassé ni combattu.

Maintenant, c'était un devoir pour Aline de penser à celui qu'elle avait tant aimé, et de prier pour lui.

XII

APRÈS L'ORAGE

Dans l'église architecturale, neuve et blanche, devant le chœur aux peintures de Steinel et au ciborium byzantin, à la place où le mariage de Max avait dû être célébré, le catafalque se dressait, couvert de broderies d'argent luisantes à la flamme des lampadaires et de fleurs amoncelées.

Le Midi a le culte des morts, mais non point un culte sombre et effrayé. La fin, hélas! n'est-ce point dans la nature?

— Qu'il est beau! avaient répété tous ceux qui, ayant connu Max, voulurent lui rendre la dernière visite.

La mort lui avait restitué son prestige charmeur, et, menant le deuil, debout près du cercueil pendant la cérémonie, le général devait revoir encore cette belle figure de marbre que ses yeux secs avaient contemplée deux jours, si pareille à une autre figure : son amour qu'il ensevelissait pour la seconde fois.

On résiste avec peine à la première épreuve. On ne la renouvelle pas. Le général était sûr cette fois de livrer sa dernière bataille. Il ne s'agissait plus que de finir en brave.

Son ancien pupille, un enfant prodigue, était rentré tardivement au bercail pour mourir, ne laissant derrière lui que des regrets platoniques pour une jeune vie follement dissipée. Le public ne devait penser et ne pensait rien de plus.

Néanmoins, on se pressait dans l'église. Avec ce même instinct de respect indifférent, les uns écoutaient la maîtrise, les autres comptaient les écussons armoriés des tentures, et François, au milieu des émotions de toute sorte qui l'assaillaient, se laissa lui aussi distraire par une de ces préoccupations infimes et matérielles.

Ce qui attirait ses yeux, c'était cette petite couronne de violettes, fleurs rares en cette saison, qu'il venait de découvrir, cachée sous les autres, à gauche du cercueil, comme si on eût voulu l'approcher autant que possible du cœur de Max, ce cœur faible et coupable, dont la mort venait d'expier les fautes.

Qui l'avait mise là cette couronne symbolique, et que représentait-elle? D'un regard soupçonneux il effleura le vieux Lajudie propret dans sa redingote des grands jours, Claude Hersen méditative, et Mme de Charmoise mi-effarée, mi-sereine sous son voile, car enfin ne valait-il pas mieux pour tout le monde, y compris le principal intéressé, qu'on en finît avec cette triste affaire?

Non! aucun de ceux-là n'avait aimé Max assez pour vouloir qu'il emportât un souvenir de ce qui avait été dans sa vie l'honneur et le bonheur. N'était-ce alors que le hasard qui jetait là cet emblème?

Il chercha une carte ou un ruban, servant d'indice, mais la couronne ne paraissait qu'à moitié, écrasée sous la grande croix de roses apportée en son nom et en celui d'Aline. Aline n'était pas venue, et la question délicate de sa présence ne s'était même pas posée. Sa santé payait l'excès des émotions, et depuis deux jours elle se trouvait véritablement souffrante.

Que faisait-elle, en ce moment? Elle devait entendre de chez elle ces cloches qui se remettaient à sonner le glas, tandis que le cortège, maintenant, s'en allait vers le cimetière.

Il fallut traverser la Haute-Plante. Le soleil l'inondait, des baraques s'y dressaient, et les soldats faisaient l'exercice, comme ce jour de la Saint-Martin, ce jour de folie, où, au milieu des extravagances de Max, ce pronostic de mort avait retenti pour la première fois.

On s'éloignait de l'église, et le son des cloches s'affaiblissait. Les sonneries de la caserne prirent le dessus. On les entendait seules, tandis qu'on s'acheminait à travers les allées funèbres, bordées de pierres blanches, et le général, en tête, se cambrait machinalement, marquant le pas.

Mais tandis que se refermait le caveau neuf où M. de Vauxpresles avait réservé sa place, François eut encore une distraction.

Il ne remarqua même pas le commandant Müller venant à son tour jeter l'eau bénite, d'une main ferme, s'approuvant d'avoir fait son devoir, quelles qu'en fussent les conséquences.

Au bord de l'allée, on venait de déposer les couronnes en attendant qu'on les remît sur la tombe, et un carré de papier blanc se détachait au milieu des violettes. S'approchant, il put lire le nom de Mme de Puyseuil, pauvre femme qui connaissait toutes les amertumes, et jusqu'à ces regrets donnés à qui n'en mérite pas!

Chez lui l'impression subsista néanmoins. De laisser ces violettes dans ce champ de mort, cela le troubla.

— Rentrez avec moi, Claude, implora-t-il.

Le déjeuner fut lugubre, entre Claude, tout en noir, et Aline, si pâle dans son peignoir de batiste, qui semblait porter un deuil plus profond encore, le deuil des reines blanches.

— Allez vous reposer, je vous en prie, dit François navré de l'effort qu'elle s'imposait.

Claude resta avec lui, mais il ne pouvait plus, comme autrefois, lui confier toutes ses pensées. Pouvait-il seulement se les avouer à lui-même?

Cette journée prit fin cependant.

Pour la première fois la nuit descendit sur la tombe de Max, et François se la représenta, solitaire sous le clair de lune, avec la petite couronne de violettes qui lui parlait encore d'amour.

Cette lune d'argent, n'est-ce pas un soleil mort, et qui luit pour les morts, qui les éveille à l'heure où les vivants s'endorment? Et maintenant, dans la chambre voisine, Max ne venait-il pas hanter le sommeil ou l'insomnie d'Aline, lui pour qui il n'était plus de distances, de portes, ni de murailles? Equivoque et troublant, son fantôme continuait à déjouer les élans comme les prudences d'autrui. On voulait s'en défendre, et il montrait son front pâle de martyr auréolé par le trépas; on se serait confié à lui, mais ses lèvres amères n'avaient que de douloureux rappels du passé et des repro-

ches pour le présent. Jusque dans l'au-delà il demeurait l'être attirant et dangereux qu'il avait été; et François, cette nuit, veillait instinctivement, comme qui sent sa maison menacée par un rôdeur ténébreux.

Pour se donner à lui-même un prétexte, il avait étalé ses livres, ses papiers, cherchant à retrouver le fil de son travail interrompu; mais la main invisible de Max errait sans doute à travers les feuillets; et, ce qui repassa sous ses yeux, ce fut encore la page mélancolique d'Elisabeth de Valois :

« Comment, dit le vieil historien, après la mort tragyque de don Carlos, la pauvre petite reine continua à montrer un visage bénin au roy son mari, sans se départir du respect ni de l'obédience à luy due; et jamais ne prononça-t-elle le nom de l'infant. Mais bien trespassa-t-elle dans l'espace de deux mois et demy. »

Il ferma ses livres et resta accoudé à sa table. Vivant, Max ne lui aurait jamais repris Aline. Mort, ne pourrait-il, par une suprême vengeance, l'attirer à lui?

— Mais elle m'aime! se dit-il presque haut.

Sa protestation s'éteignit. Un jugement qu'il avait porté autrefois lui revint en mémoire :

« Si elle ne peut pardonner à Max, elle mourra! »

Etait-ce alors qu'il s'était trompé, ou depuis?

Le front dans ses mains, il repassa, pour la millième fois, les moindres détails de leur vie quotidienne. Pout tout autre que pour lui, Aline eût paru si complètement guérie! A lui-même, pendant des jours, des semaines, elle avait pu faire illusion. Et jamais elle ne se démentait. C'était toujours un incident extérieur, indépendant de sa volonté, qui était venu entre elle et lui, remettre le passé, et c'était toujours lui qui, devant ce passé, s'était retiré.

Durant cette agonie de Max, par un scrupule de délicatesse, il avait voulu qu'elle n'eût pas à se contraindre. Il la laissait seule pour ne pas l'obliger à atténuer ou à cacher sa douleur. En ce moment encore, elle pouvait pleurer en liberté.

Et, soudain, ce fut ce secret, si longtemps respecté, qui le tenta. Ne lui appartenait-il pas, le secret d'Aline, et ne perdait-il pas la dernière occasion de le surprendre?

L'âpre curiosité le domina. Il se leva et prêta l'oreille. Dans la chambre d'Aline une fenêtre venait de s'ouvrir. Et avait-il donc bien pu croire qu'Aline, cette nuit-là, dormirait?

Il poussa la porte de communication.

Aline était debout près de sa fenêtre. Il s'approcha, et le ton brusque, comme le jour de son mariage, il dit :

— A quoi pensez-vous?

Mais, cette fois, Aline eut une révolte, et, lui faisant face :

— Aujourd'hui..., je pense à Max..., comme vous.

— En effet..., moi aussi, avoua-t-il sourdement.

— Eh bien, alors, pourquoi ne penserions-nous pas à lui ensemble?

L'agression inaccoutumée d'Aline faisait éclater la colère couvant en lui depuis si longtemps.

Il s'exclama :

— Vous me demandez beaucoup, Aline, vous me demandez trop.

— Je ne demande que ce que vous devez à Max, vous plus que tout autre : votre pitié.

— N'a-t-il pas assez de la vôtre?

— Oui, dit-elle, j'ai pitié aujourd'hui, une pitié profonde de celui qui vient de finir coupable et malheureux; mais le Max que j'aimais, il y a longtemps que je l'ai pleuré, longtemps que pour moi il n'existait plus.

— En êtes-vous sûre?

— Si je n'en avais pas été sûre, vous ne seriez pas ici.

Il resta interdit. Moins qu'à tout, il se fût attendu à cette fermeté altière sous laquelle une irritation grondait, plus forte que la sienne.

— J'ai cessé d'aimer Max du jour où j'ai cessé de l'estimer, poursuivit-elle avec force; vous ne l'avez pas compris, parce que les hommes ne comprennent pas ces choses. Ils peuvent, eux, continuer à aimer ce qu'ils n'estiment plus; nous, les honnêtes femmes, nous ne pouvons pas. Quand un devoir nous lie, nous le remplissons, coûte que coûte, jusqu'à mourir. Quand nous reconnaissons à temps notre erreur, nous nous reprenons, coûte que coûte, jusqu'à vivre, et j'ai revécu par vous et pour vous; j'aurais revécu heureuse si vous ne m'en aviez empêchée.

— Moi! s'écria-t-il, si étonné de se trouver le coupable, que toute justification lui manqua.

— Vous et rien que vous!

Les douleurs accumulées remontaient au cœur d'Aline, s'épanchaient toutes à la fois.

— Je ne me serais pas plaint. Je ne voulais pas me plaindre. Pourquoi êtes-vous venu ce soir me découvrir une pensée folle hier, et qui devient impie aujourd'hui? Je ne puis la laisser en vous; elle vous abaisserait. Un cœur comme le vôtre doit éprouver d'autres sentiments pour un malheureux comme Max. Et qui donc, moins que vous, a le droit d'être jaloux de lui?

— J'ai tous les droits, dit-il, je vous aime.

— Pas assez. Pas assez bien!

Elle s'exaltait.

— ... Vous m'avez donné votre tendresse, vous ne m'avez pas donné votre confiance, vous n'avez pas eu la foi, qui, comme dit Claude, passe avant l'amour. Vous avez douté de moi.

— De votre sincérité, de votre loyauté, jamais.

— Eh bien ! de mon cœur, alors ; ah ! c'est presque pire !...

Il voulut l'apaiser, mais elle n'écoutait rien, que ce cri de sa souffrance, trop longtemps étouffée.

— ... Vous avez douté de moi, et cela dès le premier instant. Déjà là-bas, dans le jardin, près des roses, tu te le rappelles bien, quand je t'ai répondu que rien ne restait en moi qui ne fût tien et que tu m'as juré que tu étais heureux !... Tu mentais, je t'ai cru, et tu ne m'as pas crue, moi, qui disais la vérité. Pendant nos fiançailles je sentais ce doute en toi, et, alors, je ne pouvais plus l'admettre, et après, moins encore. Je n'aurais pas osé le combattre, par respect pour toi et pour moi-même. Et par quels moyens l'aurais-je combattu ? N'avais-tu pas assez de preuves ? Notre vie, à tous deux, ma tendresse de chaque jour, que pouvais-je t'offrir, que te fallait-il de plus ?

Elle se tourna vers lui avec un défi superbe. Mais lui aussi se laissait gagner par cette surexcitation. Son tourment s'exhala en un mot :

— Tu ne m'as pas aimé comme tu as aimé Max.

— Mais l'ai-je jamais aimé comme toi ?

Dans le visage d'Aline, éclairé vaguement par la lampe voilée, les yeux rayonnèrent.

— Oui, je l'ai beaucoup aimé, avec cet aveuglement complet qu'on a lorsqu'on ne connaît rien de la vie, mais je t'ai aimé, toi, d'un sentiment bien plus fort et bien plus doux encore : comme, lorsque après avoir expérimenté les plus amères trahisons de ce monde, on a rencontré celui dont on ne doutera jamais : comme je n'aurais pas su t'aimer peut-être, si je n'avais pas tant souffert par lui, et de cette souffrance non plus, tu n'as pas le droit d'être jaloux, car j'aurai souffert par toi bien davantage.

Il tressaillit. L'accent de cette douleur était enfin parvenu jusqu'à lui. Il s'éveilla, comme après une crise de délire, délivré soudain des cauchemars qui l'avaient hanté.

Mais les coups dirigés contre le spectre imaginaire avaient frappé.

Ce n'était pas *l'autre* qui la tuait, c'était lui ; et à sa joie, un remords éperdu se mêla.

— Aline ! cria-t-il, ma bien-aimée, ne souffre plus, pardonne-moi !...

Elle lui pardonna assurément. Elle le laissa la prendre dans ses bras. Pourtant, elle gardait sa petite figure de souffrance, elle la gardait toujours.

— Je t'ai comprise, Aline, c'est ma folie seule qui m'avait empêché de te comprendre. Jamais plus je ne douterai...

Mais, elle, n'avait-elle pas le droit de douter à son tour ?

— Aline! répéta-t-il, j'ai la foi!

Foi chancelante, peut-être, qui avait si souvent défailli et donné tant de fausses assurances et de promesses menteuses.

Il se demanda à lui-même un gage.

— Aline, dit-il avec effort, je pense à Max.

La phrase brutale de tout à l'heure, il la répéta gravement, pieusement, en expiation.

Et, tout à coup, il n'eut plus besoin de se contraindre.

Du cœur d'Aline appuyé sur le sien, quelque chose avait passé en lui, le purifiant, le renouvelant, le refaisant capable, lui aussi, d'un de ces dépouillements sublimes, d'un de ces élans sans retour dont Claude avait parlé.

Il comprit ce qu'Aline voulait dire tout à l'heure. Il se sentit à la place de Max, justement, légitimement, mais à sa place tout de même, et, au lieu de son propre bonheur, ce fut le malheur d'un autre qui l'oppressa :

— C'est moi seul qui peux le plaindre assez, car seul je sais ce qu'il a perdu! Quelles qu'aient été ses fautes, elles sont expiées. Aline, ne le méprise plus.

Il avait voulu délivrer l'âme en peine du poids qui devait l'accabler encore, sans crainte égoïste, sans espoir de récompense.

Néanmoins, la récompense venait déjà :

— Je ne le méprise plus, murmura Aline, mais comme je t'aime!

Pour la première fois leurs âmes se confondirent.

Et, soudain, les yeux humides de François eurent un éblouissement.

Tels que les chevaliers des légendes, inconsciemment il avait trouvé le secret qui rompt les enchantements, délivre les captifs, met fin aux métamorphoses.

C'était l'Aline d'autrefois qui se penchait vers lui, la petite créature délicate à laquelle, pour s'épanouir, il fallait la confiance et le respect autant que l'amour.

Et, comme un premier rayon, après l'orage, vague, mystérieux, timide encore, c'était son sourire qui paraissait sur ses lèvres, le cher sourire perdu, enfin retrouvé, qu'une de ses larmes à lui venait de faire renaître.

Champol.

L'ÉGLISE ET L'UNIVERSITÉ [1]

II. — SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Guerre au Catholicisme. — Retour au régime de 93

Lors de la discussion de la loi des associations à la Chambre, M. Léon Bourgeois, comme on se le rappelle, donna lecture à la tribune de plusieurs devoirs d'élèves congréganistes, témoignant d'une admiration peu vive pour l'enseignement officiel. Afin d'enlever le vote, M. Bourgeois renouvelait la manœuvre de la dernière heure, chère au parti franc-maçonnique. Déjà Paul Bert avait eu recours à ce procédé pour le vote de l'article 7. C'est sous une avalanche de citations, tirées de bouquins inconnus, que, vers la fin de la discussion, il avait accusé les Jésuites, et même l'Eglise, d'enseigner les restrictions mentales, la compensation occulte, le régicide, la magie, et probablement l'alchimie. Peu de jours après, Paul Bert était convaincu d'avoir quelque peu exagéré; mais le fameux article 7 était voté.

L'intervention *in extremis* de M. Bourgeois a produit le même effet sans exposer l'orateur au même inconvénient; car il s'est bien gardé de donner ni un nom d'élève, ni un nom d'établissement congréganiste. On l'a cru volontiers sur parole.

Les orateurs de la droite n'ont fait, sur-le-champ, que protester contre cette attaque inattendue, en citant quelques universitaires qui avaient bien plus vivement critiqué l'enseignement religieux. S'ils n'avaient été pris à l'improviste, ils auraient pu amplement compléter leur réponse à M. Bourgeois, en recourant, non à des devoirs d'élèves, mais aux paroles des maîtres, même les plus haut placés.

Faisons remarquer en passant le grand tort qu'ont eu les catholiques de trop négliger la carrière du haut enseignement universi-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1901.

taire, pendant que les protestants et les Juifs, au contraire, s'efforçaient de s'y cantonner.

Les Jésuites, qui ont fait entrer tant d'élèves à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole militaire, à l'Ecole de marine, à l'Ecole centrale, n'en ont jamais présenté un seul aux concours d'admission à l'Ecole normale supérieure. Les autres éducateurs ecclésiastiques guère davantage. Aussi, cette grande Ecole, qui joue cependant un rôle si important dans la formation de l'esprit national, est-elle toujours restée en dehors de l'influence de l'Eglise. Et c'est pourquoi, sans doute, malgré de très honorables exceptions, les professeurs qu'elle a formés se sont, en général, fait remarquer par leur esprit voltairien et leurs « idées avancées ».

Le directeur actuel, M. Perrot, disait naguère au Président de la République : « Avant que fût proclamée la troisième République, l'Ecole normale était déjà républicaine de tendances et d'instinct. M. Liard pourrait vous le dire, lui qui, en 1869, allait, avec quelques-uns de ses camarades, soutenir dans les réunions électorales du quartier la candidature de Jules Favre au Corps législatif... »

*
* *

La presse ministérielle ne cesse cependant de jeter feu et flammes contre « l'Université cléricale ». D'après elle, ses professeurs seraient encore trop docilement pliés sous le joug de l'Eglise. L'interpellation Pastre, dont on a tant parlé, n'avait d'autre but que d'éveiller l'attention du pays sur l'imminence de ce danger. Il n'est donc pas inutile de montrer combien peu les professeurs méritent ces reproches.

Les universitaires mènent le mouvement antireligieux par de nombreuses ligues et publications qu'ils dirigent. Parmi les ligues, citons entre autres : les *Universités populaires*, la *Fédération de la jeunesse laïque*, la *Ligue des Droits de l'homme*, le *Syndicat des membres de l'enseignement*, la *Société pour la propagande de l'éducation intégrale*, la *Ligue de l'enseignement*, etc.

Un mot sur chacune d'elles.

Dès 1899, un universitaire dénonçait les projets de ses collègues, à l'occasion du discours d'ouverture de l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine, prononcé par M. Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne (9 octobre 1899). Depuis, comme on sait, les universités populaires, fondées par des universitaires politiciens et anticléricaux, ont établi, dans tous les quartiers de Paris et sur tous les points de la France, des succursales, où des professeurs de l'Université, même des élèves de l'Ecole normale, vont traiter

toutes sortes de sujets, tels que la *Morale de Platon*, la *Constitution de la Matière*, le *Problème sociologique*, etc., dont le but principal est de combattre l'enseignement de l'Eglise.

Rappelons que la *Fédération de la jeunesse laïque* a pour président M. Buisson, pour vice-président M. Delpech, sénateur, et pour membres d'autres universitaires, parmi lesquels plusieurs professeurs à l'Ecole normale supérieure. En réponse au discours de M. Bourgeois à la Chambre, M. l'abbé Gayraud parla de cette société et en lut le programme, affiché sur les murs de Paris, ayant nettement pour but d'affranchir la jeunesse de tous les Décalogues. A cette lecture, M. Tourgnol, trépignant d'aise, s'écria : « Tous les professeurs devraient bien ressembler à ceux-là ! » — Les nombreuses adhésions envoyées à l'*Aurore* montrent que ce vœu est en voie d'être exaucé.

*
* *

On se souvient du rôle joué par la *Ligue des Droits de l'homme* dans l'affaire Dreyfus. Il suffit de se reporter aux listes Zola pour y lire les noms de nombreux universitaires et des plus marquants. Or, cette Ligue n'a point caché que pour tirer vengeance de son échec dans l'affaire Dreyfus, il lui importait d'écraser l'Eglise, et elle n'a cessé de faire campagne en ce sens. Le ministre de l'instruction publique ayant voulu rappeler à son devoir l'un de ses membres, M. Isaac, professeur au lycée de Pau, le Comité des Droits de l'Homme de cette ville écrivit immédiatement aux autres sections de la Ligue, pour protester contre la lettre ministérielle. M. Leygues émettait la prétention inadmissible d'interdire aux professeurs de prendre la parole sans autorisation, même dans une réunion privée. « Il n'y a, disait-il, aucune distinction à établir entre les réunions publiques et les réunions privées. En ce qui concerne M. Isaac, je vous prie de l'inviter à se renfermer désormais dans ses fonctions. » Telles étaient les instructions que l'inspecteur de l'académie de Pau devait communiquer à MM. les professeurs du lycée.

C'était leur imposer trop de réserve. Aussi fut-il décidé que cette lettre « émanant d'un ministre qui n'a de républicain que l'étiquette » serait considérée comme non avenue, et qu'on s'empresserait d'en aviser les autres sections.

« Vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, disait-on, qu'à peu d'exceptions près c'est dans l'Université que la ligue a trouvé ses *forces les plus actives* : l'Université est, en effet, à cette heure la seule force d'éducation laïque organisée en face du cléricalisme...

Interdire aux professeurs de prendre la parole, même dans une réunion privée, c'est bâillonner la *Ligue*, c'est fermer partout la bouche de ses conférenciers, de ces hommes distingués qui, que, etc. » En un mot l'association serait muette et le clergé pourrait dormir en paix.

L'un des membres importants de la ligue, rédacteur au *Temps* et à l'*Aurore*, M. Francis de Pressensé, loin d'accepter cette réserve pour les universitaires, ses frères en dreyfusisme, les poussait au contraire vivement au combat contre l'Eglise, et d'abord pour retirer aux congrégations la liberté d'enseigner.

« Il ne me semble pas sans danger, disait-il, de donner, même indirectement et au détriment de l'Etat, le droit d'autoriser ou d'interdire l'enseignement par certaines personnes, ce qui peut bien vite devenir l'enseignement de certaines doctrines.

« Et pourtant, à cette heure, c'est sans hésitation, sans scrupule, sans le doute le plus léger sur la légitimité de cette mesure de guerre, que je me prononce en faveur de la proposition Rabier.

« Ce n'est pas nous qui avons donné le signal de la guerre que le *parti clérical tout entier a faite à la justice, à la vérité, à la légalité, et dans laquelle il n'a pas craint, en foulant aux pieds les règles de la morale élémentaire, de démasquer les visées et les procédés de la nouvelle Sainte-Ligue...* » (L'*Aurore*, 14 juin 1900.)

Voilà pourquoi les congréganistes qui, pas plus que l'Eglise, n'ont jamais été pour rien dans « l'affaire », doivent payer les frais de la défaite dreyfusiste.

« Avec les républicains de tous les temps, disait encore plus récemment (21 juin 1901) la *Petite République*, avec la *Ligue des Droits de l'homme et du citoyen*, avec les deux mille citoyens qui applaudissaient hier les orateurs du meeting des Sociétés savantes, nous revendiquons pour « les professeurs des lycées ou collèges et « les instituteurs des écoles primaires le droit de participer libre- « ment, en dehors de leurs classes, à tous les actes de la vie « publique. »

Le « citoyen » Téry, professeur de philosophie, avait prononcé dans ce meeting un discours dans lequel il avait rappelé le temps où les professeurs étaient encouragés dans leur action rationnelle et avait déclaré que les *circulaires prohibitives* resteraient de nul effet.

Le « citoyen » Lapicque, professeur à la Sorbonne, avait fait aussi une déclaration nettement socialiste, couverte d'applaudissements.

Les universitaires, membres de la *Ligue des Droits de l'homme*, poussent donc ainsi leurs collègues à se lancer de plus en plus

dans une politique anticléricale et socialiste[1]. Pareilles tendances sont à noter dans les sociétés ci-après, dont le but est le même.

*
* *

Le *Syndicat des membres de l'enseignement*, fondé en 1884, est une association très nombreuse et très puissante, composée en majeure partie d'universitaires, instituteurs, institutrices, professeurs de lycées et de facultés, députés, sénateurs. Là sont groupés, non pas seulement les professionnels de la pédagogie, mais surtout ceux qui vont dans les réunions publiques et les universités populaires porter « la bonne parole anticléricale ». Leur programme peut se résumer d'un mot : *déchristianiser la France.*

Sur ce syndicat est greffée la *Société pour la propagande de l'éducation intégrale*, caractérisée par quelques-unes des résolutions votées dans un de ses Congrès, où l'on s'est prononcé à l'unanimité pour l'*enseignement laïque*, entendu dans le sens d'éducation intégrale et scientifique.

« L'enseignement doit être intégral, c'est-à-dire qu'il doit mettre

[1] Messieurs les professeurs, d'ailleurs, savent très bien qu'en étant de la *Ligue*, ils peuvent tout se permettre.

Exemple : M. D., professeur adjoint à la Faculté des sciences de Clermont, précédemment à Toulouse. A peine débarqué à Clermont, affiche, dans les réunions publiques, un socialisme militant et un dreyfusisme aigu.

Quelques-uns de ses étudiants ont le grand tort, à son point de vue, de désapprouver ses divagations politiques. Ils sont soigneusement repérés par lui, en vue des examens, et impitoyablement refusés avec des notes nulles, tandis que leurs camarades qui l'avaient bruyamment applaudi, passaient haut la main.

Une gifle du frère d'un candidat évincé attire là dessus l'attention de la presse et du gouvernement. Après enquête de M. Mascart, directeur du bureau central météorologique et membre de l'Institut, les candidats évincés sont de nouveau examinés; et le commissaire du gouvernement conclut à la partialité de l'examinateur...

Mais la Ligue des Droits de l'homme veillait! Toutes les foudres de M. Leygues s'évanouissent : il se contente d'envoyer en avancement M. D. à Grenoble.

Autre exemple contraire. Le proviseur du lycée Henri IV choisit tout dernièrement, pour présider sa distribution de prix, M. Emile Gebhart, membre de l'Institut et professeur de langues méridionales, orateur charmant. Mais M. Gebhart est un des membres du comité, directeur de la *Patrie française* et un de ses premiers fondateurs. Aussitôt, la vaillance de M. Leygues reparaît : M. Gebhart ne présidera pas la distribution du lycée Henri IV, pas plus que M. Emile Faguet, également membre de la *Patrie française*, celle du lycée Charlemagne. Ces coups d'épingles leur montreront quelle Ligue il faut fréquenter, si l'on veut être agréable au gouvernement.

à la portée de tous l'ensemble des connaissances humaines, scientifiques, industrielles, artistiques et sociales.

« Toutes ces études seront également accessibles à tous les enfants des deux sexes.

« L'enseignement doit être gratuit à tous les degrés. »

A la tête de cette propagande pour l'enseignement intégral, se font remarquer l' « universitaire » de la *Petite République* et celui de la *Lanterne*, M. Maurice Allard, député du Var.

« A tous, dit M. Allard, la République doit l'instruction intégrale. A tous elle doit ouvrir les portes de la science.

« Je sais bien que pour atteindre un tel résultat, il faudrait bouleverser de fond en comble tout notre système d'enseignement. Mais n'est-ce pas là une tâche digne d'attirer l'attention et de concentrer les efforts d'une législature?

« Je sais aussi qu'on objectera des considérations budgétaires. Mais, avec un peu de bonne volonté, ne pourrait-on pas lever cet obstacle?... Pourquoi ne pas aller chercher l'argent dans la poche des riches, en instituant un impôt sérieusement progressif sur les grosses fortunes?... » (La *Lanterne*, 25 mai 1900.)

C'est clair comme le jour pour M. Allard :

« Si les riches, disait-il un peu plus tard, peuvent, sans se gêner et sans même toucher à leur superflu, subventionner des écoles congréganistes, la démonstration est faite qu'ils pourraient au grand profit des pauvres, participer pour une large part aux dépenses publiques. Rien ne s'oppose donc à ce que, par un impôt sérieusement progressif, on fasse sortir de leurs caisses, dans l'intérêt général, des sommes au moins équivalentes à celles qu'ils consacrent si facilement aux intérêts de l'Eglise et de la réaction.

« En allant chercher l'argent dans les poches de ces riches, non seulement on pourrait instituer l'instruction intégrale et gratuite pour tous, mais on aurait encore l'immense avantage de tarir la source des revenus de toutes les œuvres religieuses et antirépublicaines...

« La solution socialiste, en expropriant les capitalistes au profit général de la société, mettra certainement fin à cet état de choses. Mais en attendant la solution socialiste, la République a le devoir d'appliquer certaines solutions partielles dont les effets ne seraient pas à dédaigner. » (La *Lanterne*, 19 novembre 1900).

Comme on le devine aisément, la solution partielle, en attendant la solution générale, consiste à prendre dans la poche des moines, gens simples et endurants. Cette poule aux œufs d'or assurera l'instruction intégrale et gratuite pour tous, les retraites ouvrières et le reste.

*
* *

La *Ligue de l'Enseignement*, dont M. Léon Bourgeois est président, est trop connue pour que nous ayons besoin de rappeler son rôle anticlérical. Notons seulement comment un universitaire, maître de conférences à la Sorbonne, déjà nommé, M. Louis Lapicque, s'adressant aux instituteurs de France par la voie du *Manuel général de l'Instruction primaire*, la feuille la plus répandue, commentait naguère cette parole du fondateur de la *Ligue*, Jean Macé : « Quand on a fait le suffrage universel avant l'école laïque, j'ai eu froid dans le dos! »

« Vous ne voulez pas et vous ne devez pas faire les mêmes hommes que l'école congréganiste. En fait, on reconnaît très bien dans la vie, le vrai laïc de l'homme marqué de l'empreinte cléricale; leurs actes fussent-ils presque les mêmes, nous trouvons cette profonde différence morale entre eux : le laïc se conduit, l'autre est conduit...

« L'homme fera ce qu'a fait l'enfant; ou bien il saura juger et décider, ou bien il ne saura que suivre une consigne, suivant ce qu'on lui aura appris quand il était petit.

« Or, vous voulez tous, n'est-ce pas, qu'il sache de bonne heure que *ses actes ne relèvent que de lui-même*, vous voulez qu'il soit exercé dès l'enfance à *juger lui-même* et lui *seul* sa conduite... Exercez-le donc de bonne heure à s'en rendre compte à *lui-même* et *à lui seul...* » (*Manuel général de l'Instruction primaire*, 16 février 1901.)

Voilà donc, d'après cet éminent universitaire, la véritable pensée de la *Ligue de l'Enseignement :* faire que l'enfant relègue au rang des vieilles balançoires toute religion et s'érige juge *lui seul* de sa conduite. Moyennant quoi il ne pliera jamais sous le joug de l'Eglise mais des libres-penseurs.

*
* *

Outre les *Ligues*, que nous ne saurions mentionner toutes, les universitaires ont de nombreuses publications pédagogiques, pour propager les idées que nous venons d'exposer. Telles sont la *Coopération des Idées*, la *Grande Revue*, le *Bulletin de l'Union pour l'action morale*, le *Manuel général* de *l'Instruction primaire*, la *Revue de l'Enseignement primaire*, l'*Ecole laïque*, l'*Action scolaire*, le *Volume*, etc., etc.

Quelques passages pour en montrer l'esprit.

Le *Manuel général*, sous la direction de M. Buisson, dont le rôle

est si grand dans tout ce qui a été fait contre l'enseignement de l'Eglise, en ces vingt dernières années, publiait ces lignes du maître à l'adresse des instituteurs :

« C'est à force de comparer sa doctrine à une autre, de mesurer son idéal à l'idéal qu'on lui oppose, dit M. Buisson, que l'instituteur s'ancrera, pour ainsi dire, dans sa propre foi. Par cette confrontation, répétée et raisonnée, il s'aperçoit avec joie, avec reconnaissance, de la supériorité de la conception laïque sur toutes les autres, parce qu'il s'aperçoit que les autres sont étroitement liées à des formes particulières de croyance et que la sienne est la plus large de toutes, étant purement humaine et n'omettant, n'excluant rien de ce qui est humain... » (*Manuel général de l'Instruction primaire*, 23 mars 1901.)

C'est toujours au fond le même refrain : plus de religion !

Dans le *Volume*, feuille aussi très répandue dans le monde universitaire, son directeur, M. Payot, inspecteur d'académie, va jusqu'à sommer Dieu de se soumettre ou de se démettre. « Ce scepticisme intellectuel, déclare-t-il, nous l'avons en fin de compte considéré comme la plus haute conquête à poursuivre dans une éducation démocratique... »

*
* *

Tel est aussi le sentiment d'un autre inspecteur d'académie, M. Alengry, chaud partisan des doctrines d'Auguste Comte. Il y a un peu plus d'un an, étant alors inspecteur d'académie à Tulle, il prononça un discours à l'assemblée générale de la Mutualité scolaire de Brive. Après avoir vanté cette institution, il affirma sans hésiter que « l'évolution de la société » s'opère rapidement. « Au point de vue spirituel, elle consiste, dit-il, à faire passer l'esprit humain de la religion à la métaphysique et de là à la science, c'est-à-dire à la raison éclairée, indépendante, autonome. » Cela revient à dire qu'il ne faut plus de religion.

« Que M. Alengry, disait la *Croix de Limoges*, soit positiviste, c'est son affaire; mais qu'il fasse étalage de ses opinions, voilà qui semblera assez difficilement conciliable avec la neutralité. »

La feuille catholique ne parvint à faire qu'une excellente réclame à cet inspecteur. On lui fit remarquer qu'il n'avait fait que rappeler publiquement la théorie des « trois périodes » que tous les professeurs de philosophie, conformément au programme, exposent à leurs élèves, au début de leurs cours. Peu après, M. Alengry obtenait de l'avancement et allait seconder à Limoges M. Edgar Monteil dans sa lutte contre la réaction et le cléricalisme. Dans la séance du 2 juillet, M. Lavertujon a spirituellement raconté les exploits de

ces deux personnages, ce qui leur a valu la pleine approbation de M. Leygues et de M. Waldeck-Rousseau.

*
* *

Ce qui montre que tel est bien l'état général d'esprit du corps universitaire, ce sont les élections qui ont eu lieu, au commencement de l'année, parmi les professeurs agrégés d'histoire et de philosophie de tous les départements, pour nommer leurs représentants au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Les professeurs d'histoire ont élu leur collègue d'Orléans, M. Gallouédec, qui, dans sa profession de foi, s'exprimait ainsi : « Le monde s'avance vers un idéal laïque et démocratique, dont nous devons travailler avec réflexion, graduellement mais sans arrêt, à faciliter l'avènement. »

Les professeurs de philosophie, pour leur part, ont porté leur choix sur M. Belot, pénétré des mêmes idées.

*
* *

Mais c'est surtout dans la presse quotidienne et ministérielle que les universitaires anticléricaux mènent vivement la campagne. Il en est qui se sont fait une spécialité de diriger ce mouvement : M. Allard, dans la *Lanterne*; « un Universitaire », dans la *Petite République*; Francis Framée, dans le *Radical*, etc. Depuis deux ans, il n'est presque pas de jour où ils ne lancent, dans ces feuilles ministérielles, de vives attaques contre l'Eglise et les professeurs, coupables de « modérantisme ».

C'est d'abord au nom de la science qu'ils prétendent condamner l'enseignement religieux. A les croire, ils auraient eux-mêmes pénétré le tréfond de l'inconnaissable et leur savoir ne serait rien moins que mondial, universel et planétaire.

Pour M. Allard, le budget des cultes est un scandale, car l'Etat en subventionnant les prêtres « se fait le garant de toutes les doctrines qu'ils enseignent et qui ne sont qu'autant de sornettes bonnes à tromper le public ».

« Or, il est évident, dit-il, que l'Etat n'a point pour mission de favoriser telle ou telle de ces hypothèses ou de ces superstitions. Son rôle est, au contraire, d'ouvrir la voie la plus large à la marche triomphante de la science et de la philosophie scientifique, et, par conséquent, de combattre toute religion contraire à la science, à la philosophie et au progrès sous toutes ses formes.

« La religion catholique présente tout spécialement cette particularité... A la transformation des espèces, à l'homme préhisto-

rique et à l'anthropopithèque, elle oppose sa création de l'homme, des plantes et des animaux, suivant la tradition biblique...

« Quel est l'homme de bon sens qui oserait soutenir que l'Etat a le devoir de subventionner plus longtemps les ministres de ce monument d'erreurs, de facéties et de mensonges?

« Si la République ne supprime pas le budget des cultes, elle doit, pour être logique, jeter sur le pavé, d'un même coup, tous les professeurs de ses écoles et de ses collèges. » (La *Lanterne*, 1er décembre 1899.)

A force de creuser cette idée, M. Allard découvre le moyen d'assurer « le triomphe de la science » : c'est de débarrasser l'Université de ses concurrents, en extirpant du pays les congrégations. Le premier, il lance l'idée de cette campagne et en montre ainsi la nécessité :

« La République, disait-il, chargée de faire des hommes de science et de progrès, laissera-t-elle toujours l'Eglise maîtresse de faire des hommes de superstition, de réaction et d'ignorance? Nos gouvernants, sous la suggestion menteuse du vain mot de liberté, permettront-ils toujours à des individus acéphales et pervers, groupés en congrégations sous le fallacieux prétexte d'adorer un dieu quelconque, de s'emparer des jeunes générations de la République et de les façonner à leur image? »

Pour défendre la République, ne faut-il pas tout d'abord s'efforcer de faire des républicains et d'empêcher les moines de faire des anthropopithèques? Et pour atteindre ce résultat, est-il rien de plus simple que d'*enlever le droit d'enseigner à tout individu porteur d'une soutane et affilié à un ordre religieux?* (Maurice Allard, la *Lanterne*, 19 novembre 1900.)

Au nom de la science, M. Allard proclame solennellement que le *transformisme* et le *monisme* doivent être la base de l'enseignement de la nouvelle Université. Le Décalogue et les préceptes de la religion catholique sont par lui remplacés. Il déplore que les écoles « dites libres » puissent encore exister, et que, chaque année, elles « lâchent une foule de malheureux enfants dont l'intelligence est à jamais troublée par l'enseignement religieux ».

« Pour lutter contre ce mal, dit-il, la République n'a trouvé qu'une chose : l'école neutre. Le remède est notoirement insuffisant, car, si l'on veut débarrasser l'enfant de l'erreur religieuse, il est nécessaire de l'armer philosophiquement et scientifiquement pour la lutte... En réalité, Dieu n'a point été chassé de l'école... Chasser Dieu de l'école ne serait même pas suffisant. Il faudrait l'y combattre... Pourquoi l'instituteur n'apprendrait-il pas aux enfants que l'histoire, la philologie et la linguistique ont enfin fait con-

naître les origines des religions; que leurs filiations et leurs phases n'ont plus de mystère pour personne...

« Il compléterait cet enseignement, en examinant sommairement les différents systèmes philosophiques, en s'appesantissant surtout sur la théorie scientifique du *transformisme* et en faisant ressortir le néant de l'hypothèse Dieu.

« Cette conception *mécaniste* du monde ou *monisme*, la seule conforme aux enseignements de la science moderne constituerait, dans les *cerveaux* des enfants, une base solide, sur laquelle viendraient s'échafauder plus tard, avec la plus grande facilité, tous les précieux matériaux qui forment les diverses parties de la science.

« Ce moyen serait certainement le plus efficace pour combattre le cléricalisme et la folie religieuse. Les enfants sortiraient de l'école avec un véritable bagage de raison, et il leur serait facile, dans ces nouvelles conditions, de résister à l'influence pernicieuse du moine et du prêtre... » (Maurice Allard, la *Lanterne*, 16 février 1900.)

Quel immense dédain M. Allard professe pour le moine et le prêtre! Pour lui, « un prêtre, s'il est convaincu, est un faible d'esprit dont la mentalité ne diffère pas sensiblement de celle des Protocudos de l'Amérique du Sud; s'il n'est pas convaincu, il n'est autre chose qu'un imposteur... »

Imposteurs ou imbéciles aussi tous ceux qui ne sont pas de son opinion. Malheur aux étrangers comme aux Français qui ne s'inclinent pas devant la nouvelle science infaillible!

« Tout Tolstoï, dit-il, est contenu dans ces quelques lignes de *Ma confession* : « La science ne m'a rien expliqué... Je compris « que l'on doit vivre comme cette foule, revenir à *sa foi simple.* » Cette foi, c'est la foi en Dieu et en la religion du Christ. Ici, Tolstoï ne diffère en rien de M. Brunetière; comme le *pion clérical*, il proclame la faillite de la science et la nécessité du retour à la croyance en Dieu... »

Dans son dernier livre, *les Rayons de l'aube*, le célèbre écrivain russe s'est permis de mettre presque à chaque page le mot Dieu, et d'écrire des phrases dans le genre de celle-ci : « Tout homme pour bien vivre doit obéir à la volonté de Dieu et cette volonté de Dieu nous est révélée dans la doctrine du Christ... »

Et il a eu la simplicité de conclure : « Moi, vieillard, au terme de mes jours, je vois cela très clairement, et vous, chers frères et sœurs, si vous réfléchissez un instant, vous verrez la même chose aussi nettement que moi. Vous comprendrez que l'homme ne perd rien, mais qu'il gagne, au contraire, à vivre, non pour lui, mais pour réaliser la volonté de Dieu. Il est dit : « Cherchez le royaume du ciel et de la justice et le reste vous sera donné par surcroît. »

Tout homme est à même de vérifier ces paroles. Vous savez qu'elles sont vraies, et voilà que vous vous mettez à rechercher les biens et les plaisirs de ce monde : or, vous ne les trouverez pas et vous perdrez le royaume du ciel. »

De telles paroles ne pouvaient être lues sans indignation par M. Allard, depuis qu'il a supprimé « l'hypothèse Dieu ». Aussi, le célèbre écrivain russe est-il exécuté haut la main, comme un simple Brunetière.

« Bien doué *cérébralement*, écrivain remarquable, dit M. Allard, Tolstoï pouvait rendre de grands services aux hommes. Mais de même que certains naissent épileptiques ou monomanes, il est né mystique et religieux. Cette tare suffit pour paralyser son œuvre... » (La *Lanterne*, 3 mai 1901.)

L' « Universitaire » de la *Petite République*, d'un socialisme et anticléricalisme tout aussi bon teint que ceux de M. Allard, mène de son côté très vivement le combat contre l'Eglise, et toujours au nom de la science universitaire infaillible.

« Nous savons, dit-il, que s'il n'y a pas de certitude absolue, il y a du moins dans les limites de l'expérience une certitude scientifique relative et que cette certitude est la négation de tout ce qu'affirme le prêtre... » Pour lui, « au point de vue de la raison, et bientôt de l'histoire, l'*incident catholique est clos* »... (*Petite République*, 8 avril 1901.)

Sous une forme plus élégante, mais moins précise, — rien du *transformisme* et du *monisme*, — les hauts dignitaires de l'Université proclament, eux aussi, que la religion a fait son temps et qu'elle doit être remplacée par la science.

S'érigeant ainsi en pontifes, MM. les universitaires se gardent bien de confesser que, au seul point de vue de la raison humaine, le monde, même chaque être, si petit soit-il, continue à rester une énigme et que nous avons le droit de sourire de l'explication que la nouvelle science, même renforcée de monisme, a la prétention d'en donner.

Mais ce droit, les universitaires anticléricaux nous le refusent. Il faut que le pays, bon gré mal gré, accepte leur nouvel évangile. C'est pourquoi ils ne veulent plus d'école neutre, plus de congrégations, plus d'Eglise. Pour leurs contradicteurs, plus de liberté de la presse ou de la tribune. Ce qu'ils réclament, c'est le régime de 93. Quelque incroyable que cela paraisse au vingtième siècle, ils en ont nettement fait l'aveu par de formelles déclarations. Nous allons rapidement établir chacun de ces points.

*
* *

Plus de neutralité. — L'article 2 de la loi relative à l'obligation de l'enseignement primaire est ainsi conçu :

« Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, outre le dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires. »

La loi décrète ainsi la séparation de l'Eglise et de l'école, mais non l'hostilité entre les deux. On lit dans les Instructions jointes au programme des instituteurs :

« Le maître devra éviter comme une mauvaise action tout ce qui, dans son langage ou dans son attitude, blesserait les croyances religieuses des enfants confiés à ses soins, tout ce qui porterait le trouble dans leur esprit, tout ce qui trahirait de sa part envers une opinion quelconque un manque de respect ou de réserve. »

Dans son discours en réponse à M. de Mun, M. le Ministre de l'instruction publique parlait encore en ce sens.

Mais cette neutralité, les universitaires ne l'ont jamais appliquée. A leurs yeux, l'école neutre n'est qu'une pure fiction.

« Confessons, dit « l'Universitaire », que la neutralité est un mensonge et une sottise criminelle. Confessons avec M. Henry Maret que « c'est de la tartuferie au dix-septième degré » et que M. Leygues l'a poussée au dix-huitième. Et affirmons intrépidement cette lapalissade que l'enseignement républicain doit être républicain. » (Un Universitaire, *Petite République*, 18 mars 1901.)

Non sans une certaine logique, le même universitaire ajoutait un peu plus tard à ce sujet :

« Ce qui n'est pas naturel, c'est que l'État paie le curé pour enseigner sa doctrine, comme il paie l'instituteur pour enseigner la doctrine contraire.

« Car il est puéril de le dissimuler, républicains et cléricaux sont d'accord pour reconnaître que la neutralité scolaire est une chimère et une duperie. Il y a entre les deux enseignements qui relèvent de l'Etat, celui du laïc et du prêtre, une contradiction manifeste, insoluble. Il n'est pas besoin d'argumenter pour s'en convaincre : l'expérience quotidienne suffit à nous éclairer. Alors? N'est-il pas vrai que si l'Etat entretient concurremment l'école de la raison et celle de l'obscurantisme, il démolit d'une main ce qu'il édifie de l'autre? La singulière économie du budget national met aux prises deux enseignements d'Etat. Il y en a un de trop. Lequel doit disparaître?... » (Un Universitaire, *Petite République*, 29 avril 1901.)

La réponse n'est pas douteuse.

La suppression du budget des cultes ne leur suffirait même pas. Il faudrait des lois répressives pour mettre un terme à la propagande catholique. Dans son libéralisme, l'Universitaire de *la Lanterne* n'hésite pas à les réclamer de l'Etat.

« Nos adversaires, dit-il, sont moins timides que nous. A côté de l'enseignement de leurs écoles dites libres, ils ont celui, salarié par l'Etat, du prêtre dans les églises. Mais cela ne leur suffisant pas, ils ont créé une multitude d'œuvres dont le but avéré est l'enseignement des superstitions religieuses et le combat contre la libre pensée.

« Ils tournent audacieusement autour de l'école laïque, et quand l'enfant en sort, ils le saisissent vivement et lui ingurgitent leurs détestables superstitions.

« Rue de la Chaise, dans un vieil hôtel, existe une noire confrérie (les religieuses de Notre-Dame du Cénacle). Elle s'appelle l'Œuvre des catéchismes, et son but est d'arracher l'enfant à l'instituteur, de l'évangéliser, de lui apprendre le catéchisme, et, plus tard, de le mener à ce que les sectaires catholiques appellent la sainte Table...

« En abrutissant les enfants de l'école laïque par les pratiques religieuses, l'Œuvre des catéchismes a surtout en vue de prolonger l'existence de la classe bourgeoise et dominante.

« Dans tous les cas, les socialistes doivent veiller; ils doivent exiger de l'Etat qu'il arrache les enfants à cette dangereuse propagande. L'affranchissement social et l'affranchissement philosophique sont intimement liés l'un à l'autre. » (Maurice Allard, la *Lanterne*, 16 février 1900.)

Pour donner sans doute satisfaction à M. Allard, M. le ministre de l'instruction publique, par une circulaire du 23 avril 1901, enjoignait aux recteurs d'inviter le personnel placé sous leurs ordres à prohiber d'une manière formelle, dans les lycées, collèges et écoles, la distribution de tous écrits, brochures, circulaires ou prospectus constituant un acte de propagande. M. Leygues défendait catégoriquement de faire « un acte quelconque » qui pût être taxé de prosélytisme politique ou religieux. On s'était plaint de distributions dans les écoles publiques d'images, de brochures ou de tracts religieux.

Les universitaires anticléricaux ont applaudi à cette circulaire, en tant qu'elle prohibait toute propagande religieuse. Mais devait-on l'entendre en ce sens qu'elle défendait aussi toute propagande antireligieuse? Nullement.

Un instituteur ayant soumis ce doute à un journal ministériel, disait :

« Quelle autorité pourrions-nous avoir désormais dans nos classes? L'enfant est crédule et, pour le convaincre que ce qu'il a vu ou entendu est contraire au bon sens, il faut avoir des arguments frappants. Qu'on nous laisse faire, et la victoire est à nous! Sinon, notre prestige sera perdu par notre rôle trop passif dans l'éducation... »

La feuille ministérielle s'empressait de le rassurer en ces termes :

« Les raisons que nous donne l'instituteur qui a écrit cette lettre sont excellentes, et nous ne croyons pas qu'en agissant comme il le dit, en donnant à ses élèves, trompés par des lectures antirépublicaines, les explications qui peuvent les remettre dans le droit chemin, il s'expose à la moindre réprimande. »

« On peut nous objecter que la lettre même de la circulaire semble interdire une semblable attitude. Mais, entre la lettre et l'esprit, on sait qu'il y a place pour la raison. » (Le *Radical*, 8 mai 1901.)

L' « Universitaire » de la *Petite République* donnait la même interprétation des circulaires ministérielles en exhortant ses collègues à suivre l'exemple d'un de ses bons camarades qui, après avoir lu à ses élèves la circulaire sur l'enseignement de l'histoire, ajouta simplement :

« Dimanche prochain, je commence à l'Université populaire un cours sur l'histoire contemporaine. Venez-y; nous y retrouverons nos frères du faubourg, et, librement, nous parlerons de la République. »

*
* *

Jusqu'à M. Leygues, la neutralité ne défendait pas aux instituteurs, quand bon leur semblait, d'aller même à la messe et de chanter au lutrin. Sur les sommations de la presse socialiste et anticléricale, M. Leygues est le premier ministre qui ait enlevé cette liberté aux instituteurs et qui ait ainsi paru leur interdire la bonne entente avec le curé, aussi utile à leur mission qu'à leur propre intérêt.

Il y a quelques mois, nous recevions, à ce sujet, de l'un d'entre eux, la lettre suivante :

« J'ai écrit à M. l'Inspecteur d'Académie pour tâcher de me faire autoriser à chanter au lutrin. J'ai insisté sur ce point que les parents, à l'unanimité, désirent que j'accompagne leurs enfants à l'église.

« Or, comme ma place et la leur est à côté du lutrin, je me trouverais bien plus à mon aise si je pouvais chanter avec eux, comme par le passé, et comme cela s'est pratiqué ici de temps immémorial.

« Voici la réponse qui m'a été faite par M. l'Inspecteur d'Académie :

« Nous ne pouvons pas faire d'exception à la règle posée par le « législateur de 1886, et rappelée dernièrement par M. le Ministre. « Vous avez à vous conformer au plus tôt aux prescriptions rappe- « lées dans le dernier numéro du Bulletin départemental. Il me « serait pénible d'avoir à sévir... »

Depuis, pour avoir, sur les instances du curé et des paroissiens, touché deux fois l'harmonium aux grandes fêtes, le même instituteur a été menacé, s'il récidivait encore, d'un blâme officiel qui serait publié dans le Bulletin départemental.

De par la neutralité, l'instituteur doit donc se tenir bouche close à l'église. Bientôt même, il n'aura plus la liberté d'y mettre les pieds. Les universitaires qui mènent le mouvement ne cessent de protester contre « ces maîtres qui n'ont de laïque que l'habit », qui vont encore à la messe. Ils fulminent surtout contre les directeurs et les directrices d'écoles qui, sous prétexte de donner satisfaction au désir des familles, font accompagner leurs enfants à la messe par leurs sous-maîtres ou sous-maîtresses. Ceux-ci sont vivement exhortés à ne plus se prêter à de pareils abus. Une nouvelle circulaire est demandée pour leur interdire ce service, toujours au nom de la neutralité.

*
* *

Que la neutralité soit devenue de l'hostilité envers tout ce qui est catholique, un simple fait suffira à le montrer.

Il y a quelques mois, plusieurs dames musiciennes avaient prêté leur concours au proviseur du lycée de Saint-Quentin pour une soirée artistique qu'il donne chaque année aux familles des élèves. Afin de leur témoigner sa reconnaissance, le proviseur offrit à ces dames la grande salle du lycée, dans le cas où elles voudraient elles-mêmes donner une séance. Aussitôt elles résolurent d'en profiter et d'organiser un concert, au profit du bureau de bienfaisance. Un membre de la Ligue des Droits de l'homme ayant eu vent de leur projet, le dénonça à la *Petite République*. Le proviseur s'empressa de retirer son offre, et le concert n'eut pas lieu. Le secrétaire général de la *Ligue* crut devoir intervenir en faveur du fonctionnaire menacé.

« Le proviseur n'est coupable, disait-il, que d'une imprévoyance un peu naïve Du reste, il n'est pas clérical; j'en peux témoigner. C'est un homme un peu timoré, mais qui ne mériterait pas des attaques au sujet de l'incident en question. »

Presque au même moment, M. Leygues estimait qu'il n'enfreignait nullement la neutralité, en mettant à la disposition du Comité d'histoire de la Révolution, la grande salle de la Sorbonne, pour y faire entendre l'éloge de Robespierre par M. Aulard, ancien élève de l'Ecole normale, professeur à la Sorbonne. Nous en reparlerons plus loin.

*
* *

Plus d'Eglise. — La loi contre les congrégations, telle qu'elle a été votée à la Chambre et au Sénat, n'est, pour les universitaires jacobins, qu'un commencement. C'est bien de toutes les congrégations et de l'Eglise qu'ils entendent être débarrassés.

« Il serait inutile et puéril de nier que la question de l'enseignement congréganiste est peut-être la plus grave de celles qui préoccupent actuellement nos législateurs, légiférant sur le droit d'association.

« L'effort tenté par le ministère de la défense républicaine n'aura eu d'autre résultat que de poser sous la forme urgente la question cléricale : il reste à la résoudre. Ce sera, nous devons l'espérer, l'œuvre de la prochaine législature... » (Un Universitaire, *Petite République*, 1er avril 1901.)

Même aveu de la part de l'universitaire de la *Lanterne :*

« J'ai déjà dit ce que je pensais de cette loi. Elle est timide, incomplète, insuffisante et confuse... La suppression pure et simple de toutes les congrégations était la seule solution logique et vraiment efficace... Les citoyens Viviani et Zévaès, affirmant la pensée socialiste en matière de concepts religieux, ont prononcé d'éloquentes paroles qui auront, dans toute la France, un bienfaisant retentissement. MM. Trouillot, Bourgeois, et même Waldeck-Rousseau, bien que plus timides et trop respectueux de ces étonnantes folies connues sous le nom de religion, ont, de leur côté, dit d'excellentes choses, dont nous saurons nous servir le jour où il nous sera permis de porter à l'Eglise des coups plus efficaces. » (Maurice Allard, la *Lanterne*, 29 mars 1901.)

Le *Radical* estime aussi qu'on n'a pris qu'une demi-mesure.

« La loi proposée par le gouvernement et votée à la Chambre a, au moins, le mérite d'engager la lutte : si l'on veut vaincre, on s'apercevra vite que la seule arme efficace, en même temps que la seule mesure légitime, est la suppression de toutes associations contraires au droit commun et aux principes de l'ordre public. Ce que les libéraux de 1790 votaient avec entrain et accomplissaient avec fermeté, les radicaux de 1902 auront peut-être le courage de l'entreprendre à leur tour... » (Le *Radical*, 24 avril 1901.)

C'est donc par pure tactique qu'on a déclaré faire des distinctions entre congrégations autorisées et non autorisées, entre congrégations et clergé séculier. On ne cherche ainsi qu'à les diviser par petits paquets pour pouvoir plus aisément les absorber les uns après les autres. Les paroles de M. Waldeck-Rousseau, sur les services rendus par les congrégations autorisées, sur le vif souci qui lui tient au cœur de procurer les intérêts de l'Eglise, n'ont évidemment pas d'autre but. Si l'on gardait quelque illusion là-dessus, le journal officiel de son collègue, M. Millerand, suffirait à la dissiper :

« Si, dans la forme, dit la *Lanterne*, les évêques se montrent moins vifs que des moines, qui n'ont aucune responsabilité à encourir, les uns et les autres ont, pour ainsi dire, lié partie commune..., épiscopat et congrégations sont animés des mêmes sentiments...

« Aussi la conclusion qui se déduit tout naturellement des événements qui se déroulent dans notre pays, depuis un quart de siècle, particulièrement depuis trois années, et de toutes ces agitations qu'ont créées et qu'entretiennent les cléricaux, c'est que la loi sur les associations religieuses n'est qu'une première étape vers la solution de l'irritante question religieuse, dont la République ne sera débarrassée que le jour où, chaque chose étant remise à sa place respective, le Concordat aura été abrogé et l'Eglise séparée de l'Etat. » (La *Lanterne*, 12 mai 1901.)

L' « Universitaire » de la *Petite République*, qui s'intitule le porte-parole de l'Université républicaine et qui semble réellement avoir droit à ce titre, réclame pour lui et ses collègues le droit exclusif d'enseigner.

« Dans les circonstances présentes, dit-il, nous le regardons (le monopole) comme l'unique moyen d'assurer à la fois la liberté de l'enseignement et l'enseignement de la liberté. »

Il en donne pour raison ce que lui écrit un autre universitaire :

« Dans les lettres dont vous donnez des fragments, je ne vois aucune plainte formulée contre les Frères des Ecoles chrétiennes. Or, dans notre petite ville, et probablement partout, ce sont elles qui sont les plus nuisibles à l'enseignement primaire laïque, car ce sont elles qui ont le plus d'élèves. Ainsi, dans notre petite ville de 5,000 âmes, les instituteurs laïques n'ont qu'une centaine d'élèves; les Frères en ont 300. »

L'unique moyen pour les universitaires d'assurer la liberté de leur enseignement, c'est donc de supprimer toute concurrence. Et cette attitude, ils la déclarent conforme à la vraie doctrine du libéralisme, « qui est celle de nos pères de *quatre-vingt-treize*. »

Voilà le seul régime de liberté qu'ils réclament et où ils nous mènent : quatre-vingt-treize !

Plus de liberté. — En vertu de ce régime, Messieurs les universitaires entendent supprimer à leurs contradicteurs toute liberté de discussion, de la presse et de la tribune.

M. Deherme, directeur de l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine, ayant invité l'abbé Denis à une réunion contradictoire, l'assistance empêcha l'abbé de proférer une parole, et « l'Universitaire » de la *Petite République* déclarait que c'était la meilleure réponse à lui faire. « Le cri de nos camarades, disait-il, résume compendieusement dix-neuf siècles de discussion. »

Le Manuel général de l'Instruction primaire, ayant ouvert ses colonnes à une série de lettres ouvertes aux instituteurs, donna la parole, après MM. Bourgeois, Goblet, etc., à M. l'abbé Hemmer, le même qui a fait applaudir par tous les bancs de la Chambre, la *Semaine religieuse* de Paris.

Dans une lettre admirable de forme et de fond, M. Hemmer disait aux instituteurs :

« L'hostilité que rencontre l'enseignement neutre dans le clergé et parmi les familles chrétiennes ne vient pas, croyez-le bien, d'une mesquine préoccupation de jalousie ou de domination tracassière, mais bien de la crainte qu'une morale à base étroite, présentée d'une manière exclusive comme complète et suffisante, et dépourvue de toute sanction dans la vie future, n'ait pour effet pratique deruiner par avance l'efficacité de l'enseignement donnépar les ministres du culte et de faire ainsi prévaloir une indifférencegénérale... »

Cette lettre écrite avec tant de mesure souleva une tempête.

« Vous donnez aux ennemis de la liberté la faculté de glisser leurs poisons dans des pages qui seront lues par les maîtres de la jeunesse !... » disait un Universitaire, et il protestait avec indignation contre l'insertion de cette lettre par *le Manuel général.* Le libéralisme du directeur de cette feuille, M. Buisson lui-même, paraissait tiède et peu authentique. Dans une série de numéros suivants, les universitaires s'appliquaient, dans diverses lettres, à combattre les idées de M. l'abbé Hemmer et à en atténuer les effets.

Les universitaires sectaires font preuve du même authentique libéralisme envers de simples catholiques. M. Piou, député de la Haute-Garonne, devait donner, le 11 mai, une conférence, au Prado à Lyon, sur les associations. Les universitaires socialistes qui, dès huit heures moins le quart, avaient pénétré dans le Prado en forçant les portes, en vinrent aux mains avec les personnes convoquées. Bancs, chaises, tout leur servit d'armes de combat. Ils empêchèrent M. Piou de parler.

Même accueil était réservé peu après, à Toulouse, à M. Jules Lemaître.

Hors du socialisme, point de salut. — La suppression de l'Eglise et de l'armée est pour ces universitaires un moyen d'arriver au socialisme.

« Nous poursuivons l'expropriation de la bourgeoisie capitaliste, afin d'affranchir le prolétariat de la domination économique et politique, sous laquelle il traîne sa vie misérable et sans beauté. Mais avant d'atteindre ou plutôt afin d'atteindre ce but final de nos efforts, nous voulons conserver, étendre nos libertés que menacent l'obscurantisme et le despotisme. » (Lisez : « l'Eglise et l'armée », *Petite République*, 3 mars 1901.)

Tout professeur de la nouvelle Université doit donc être anticlérical et socialiste. Et s'il doit être ainsi, dit la *Petite République*, « c'est qu'il pense. C'est qu'en dépit de toutes les injonctions et de toutes les menaces, il ne peut s'empêcher de voir dans le socialisme la vérité d'aujourd'hui, la réalité de demain, le développement logique, nécessaire de l'idée républicaine.

« Il n'en est pas moins intéressant d'observer que nos adversaires eux-mêmes, quand ils sont capables de sincérité, se rendent à l'évidence. Quelle que soit la manière dont ils commentent le fait, ils doivent le reconnaître : les instituteurs *et d'une façon générale tous les membres de l'enseignement*, du jour où ils ont pris conscience de leurs droits civiques et de leurs devoirs professionnels, ne peuvent pas ne pas être socialistes... » (Un Universitaire, *Petite République*, 18 mars 1901.)

Trois jours auparavant, « un autre universitaire » faisait la même déclaration en ces termes :

« Monsieur, j'adhère absolument, comme un très grand nombre de mes collègues, aux idées émises par votre collaborateur qui signe « un Universitaire ». Assurément, c'est par l'*Université nouvelle*, fille du socialisme, que doit s'opérer la rénovation sociale. Conquérir l'école, c'est bien conquérir le monde, supprimer le mal dans sa racine même...

« Avant tout, il est nécessaire d'affranchir l'enfant de la tyrannie cléricale. C'est le devoir de toute l'Université de combattre pour la cause de la raison : c'est pour nous une question de vie ou de mort... » (*Petite République*, 15 mars 1901.)

Peu après, la grave Sorbonne, elle-même, faisait les honneurs d'un succès flatteur à un candidat au doctorat qui se présentait devant elle avec une thèse nettement socialiste.

Non seulement la nouvelle Université a embrassé le socialisme, mais elle a cherché naguère à le faire décréter doctrine d'Etat.

L'interpellation Pastre n'avait point d'autre but. La veille du jour où on devait la discuter à la Chambre, l'universitaire M. Jaurès traçait ainsi sa ligne de conduite au gouvernement.

« Si le socialisme est une force essentielle de la démocratie, s'il est un élément vital de la pensée humaine, s'il est une condition de la République elle-même, s'il est enfin comme incorporé à la vie de la nation et de l'humanité, comment serait-il possible, je ne dis pas de proscrire, mais d'inquiéter les maîtres de la jeunesse, qui, comme savants, comme citoyens, comme hommes, sont comme imprégnés du socialisme enveloppant ?

« Aux maîtres socialistes, la République doit donc, sans réserve, sans parcimonie, sans hypocrite retranchement, tout le droit commun de la liberté républicaine. Elle doit les défendre contre les administrateurs rétrogrades, contre les politiciens sournois, contre les policiers de sacristie. Elle doit reconnaître et proclamer leur droit à la pensée, leur droit à l'action, car elle ne peut les diminuer sans se diminuer elle-même... » (Jean Jaurès, *Petite République*, 6 juillet 1901).

Malgré cette invite solennelle de M. Jaurès, appuyée par 141 députés socialistes, MM. Leygues et Waldeck-Rousseau ont préféré ajourner la consécration des pontifes socialistes. Ils ont jugé qu'il y avait moins de péril à répondre à M. Lavertujon et à faire parade d'anticléricalisme, en faisant l'éloge de MM. Monteil et Alengry, devant un sénat domestiqué.

*
* *

Qu'est-ce que le socialisme professé dans la nouvelle Université ? Il serait, sans doute, malaisé de le définir. Comme chez les protestants, il y a autant d'écoles que d'individus. Des utopies de Babeuf, Saint-Simon, Fourier, Cabet, Considérant, Robert-Owen, Blanqui, Proudhon, Karl Marx, Engel, quelques universitaires s'efforcent d'extraire un suc quintessencié, destiné à la jeunesse des écoles, dans une revue qui s'adresse spécialement à elle. Nous y lisons qu'ils veulent « socialiser la matière qui est nécessaire au travail social, c'est-à-dire les moyens de production : la terre en ce qu'elle peut servir à la culture sociale ; le sous-sol, mines et carrières ; l'outillage industriel, machines, ateliers, magasins ; l'outillage commercial, magasins, voies de communication...

« Le travail sera socialisé, c'est-à-dire qu'il sera fait par l'ensemble des citoyens... Les parts du travail seront données à la cité par chacun des citoyens...

« En échange, la cité assurera aux citoyens une éducation vrai-

ment humaine, et l'assistance exacte en cas de maladie ou d'infirmités, enfin, l'assistance entière pendant la vieillesse.

« L'éducation sera égale pour tous les enfants... Les moyens de consommation seront laissés à la libre disposition des citoyens, en quantités autant que possible égales entre elles... » (Extrait des *Cahiers de la Quinzaine*, paraissant pendant l'année scolaire et publiés par des universitaires, 3e cahier de la 2e série.)

Ce régime socialiste, ces universitaires le font miroiter comme l'idéal devant procurer le bonheur parfait à la cité, ainsi qu'à chacun des citoyens. Au fond, ce qu'ils recherchent, ce serait de jouer les premiers rôles dans ce monde nouveau. Le bonheur du peuple, ils le déclarent, n'est qu'un trompe-l'œil.

« On ose affirmer, disait l'un d'eux, que dissoudre les congrégations charitables, ce serait condamner à la misère, — sans secours et sans espoir (notez ces mots) des milliers d'indigents!

« Mais, alors, si la société est pour rien sans le secours des Jésuites et des inquisiteurs, qu'elle *crève*, comme disait le marquis d'Auberive, dans *le Fils de Giboyer*, et que ça finisse. » (Le *Radical*, 4 décembre 1899.)

*
* *

Les rétrogrades. — La majorité des universitaires, nous tenons à leur rendre justice, sont loin de professer ces idées subversives; quelques-uns même ont eu le courage de dénoncer publiquement déjà les funestes résultats de l'enseignement nouveau. A ce sujet, nous rappellerons cette loyale parole de M. Gaufrès, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, dont le nom est si souvent cité dans toutes les questions d'éducation et de philanthropie. Il s'exprimait ainsi, le 24 janvier 1894, à la réunion de la société des prisons :

« Nous sommes présentement en passe, — je dis cela humblement, mais enfin, je crois pouvoir le dire, — d'échouer dans la grande entreprise qui a été faite, de faire l'éducation de la démocratie en France, et nous échouerons par la raison qu'on vise le savoir et non la conduite... Alors les 150 millions par an qui auront été dépensés à l'instruction primaire seront à peu près perdus...

« Voilà la source de ces enfants qu'il faut plus tard envoyer en correction paternelle... »

Peu de temps après, M. Bonjean, juge au tribunal de la Seine, et président de la Société de protection de l'enfance abandonnée ou coupable, venait corroborer la parole de M. Gaufrès, dans un ouvrage remarquable, *les Enfants révoltés*, bourré de chiffres et de faits, où il montrait la recrudescence des crimes et délits, commis

parmi l'enfance, depuis les nouvelles lois scolaires, et leur proportionnalité tout en faveur de l'enseignement libre.

M. Jules Simon écrivait à peu près à la même époque :

« Dites, tant que vous voudrez, que personne n'a voulu, en 1880, faire une loi athée; qu'il s'agissait uniquement de soustraire le monde politique à l'action des cléricaux. Je vous crois. Mais le fait brutal, c'est l'enfant de vingt ans qui jette sur la foule sa bombe de dynamite... Pauvre société malade qui t'adresse au couperet, c'est à Dieu qu'il faut revenir... »

L'anarchiste Henry venait de proclamer son athéisme, à la Cour d'assises de la Seine, en ces termes :

« J'ai été élevé dans un milieu de morale courante habituelle, et je n'ai pas tardé à comprendre que les grands mots : *devoir*, *honneur* étaient fourberies et mensonges.

« J'ai supprimé l'hypothèse Dieu et la morale religieuse... Toute la théorie sur l'avenir est mauvaise, car elle empêche la destruction simple... Je me suis jeté dans l'anarchie... »

Au même moment, le rapporteur du budget des orphelinats du département de la Seine, disait triomphalement :

« Nous avons chassé les superstitions et les préjugés d'autrefois. En échange, nous avons basé notre éducation sur les principes universels de la morale, et les enfants sortent de nos établissements républicains et socialistes. »

*
* *

Dans l'enseignement primaire, nous ne l'ignorons pas, un très grand nombre d'instituteurs ne réprouvent pas moins les tendances de l'enseignement actuel qu'on leur impose, et n'en constatent pas avec moins de douleur les pitoyables résultats. Quelle différence ne remarque-t-on pas déjà partout, entre les nouvelles générations et leurs aînées, au point de vue du caractère, de la probité et des mœurs ! Qui nous rendra nos anciens instituteurs, pénétrés de l'idée qu'ils exerçaient un vrai sacerdoce laïque, comme l'entendait Napoléon ?

Qu'on nous permette à ce sujet un souvenir personnel. Il montrera, du moins, que nous n'avons pas de parti-pris dans la question que nous traitons.

Mon premier maître, et celui dont je garde le meilleur souvenir, a été un instituteur de village. C'était un de ces maîtres d'école comme la loi Falloux, si décriée de nos jours, en a tant enfantés. L'idée de Dieu et les préceptes de la religion catholique pénétraient tout son enseignement. Cela ne l'empêchait nullement d'apprendre à ses élèves, d'une façon très consciencieuse et très solide, les

connaissances pratiques qui composaient son programme scolaire.

Pendant plus de quarante ans, il a donné, dans le même village, cet enseignement à des générations d'enfants qui lui sont restés profondément reconnaissants. Longtemps après avoir quitté son école, devenus chefs de famille à leur tour, ils aimaient à recourir à lui pour lui demander conseil.

Le curé du village, à peu près de même âge que l'instituteur et arrivé à ce poste en même temps que lui, y a exercé son ministère pendant les mêmes quarante ans. Leur enseignement à tous deux s'inspirant des mêmes principes, se prêtait un mutuel appui, se confondait, pour ainsi dire; et le village ne s'en trouvait pas plus malheureux.

Durant les vingt ans que j'y ai passés, non seulement je n'ai jamais entendu parler de crime ou de délit, mais je n'ai même pas souvenir qu'il y ait eu une simple affaire de juge de paix. Curé, maire, instituteur, vivaient en parfaite communion d'idées et de sentiments.

Aussi, jamais le gendarme n'a-t-il fait d'apparition dans le village que pour faire viser sa feuille de service et se réjouir le cœur de bons verres de vin que le maire prenait plaisir à lui offrir.

Heureux les gendarmes, heureux les geôliers, heureux les juges, heureux le pays, s'il y avait encore dans chaque village et dans chaque école des instituteurs de cette trempe[1]! Heureuse la jeunesse, si on lui remettait sous les yeux les bons livres qui ont réjoui notre enfance : les manuscrits de Barreau ou de Rendu, la Morale en action, les livres de Bruno, de Rocherolles! Que tout cela était donc plus intéressant, plus instructif, plus aimable, plus avantageux pour l'enfance et pour le pays, que les *Manuels d'Instruction civique* de M. Aulard ou de Paul Bert!

Une statistique autrement intéressante que celle qui a été faite sur le fameux milliard des congrégations, serait le relevé par ville et par village de tous les crimes et délits commis en France depuis vingt-cinq ans. Elle montrerait à quoi sert la religion. Plus elle est en honneur dans un pays, moins il y a de criminels. Cette année encore, à Saint-Brieuc, à Mont-de-Marsan et dans quelques autres

[1] Les instituteurs de cette époque ne se faisaient pas incinérer, comme aujourd'hui :

« Les instituteurs et les institutrices publics viennent d'éprouver une perte cruelle en la personne de leur vaillant et sympathique camarade Achille Deum, directeur d'école à Asnières, *président du premier congrès des associations pédagogiques de France*.

« L'incinération aura lieu au colombarium du Père-Lachaise demain jeudi, 18 juillet 1901, à onze heures très précises ». (Le *Radical*, 18 juillet 1901).

départements catholiques, la Cour d'assises, dans la session de janvier, n'a pas eu à siéger : pas d'affaires !

C'est bien aussi le sentiment de M. Brunetière qui, dans un discours prononcé récemment à l'assemblée annuelle de la Société d'Education et d'Enseignement, disait :

« Ni à nous, ni à personne, les théoriciens de la *morale neutre* ne peuvent rien enseigner de moral qui ne soit de tout temps le fond de la morale et de l'éducation chrétienne. C'est le point essentiel qu'il nous faut maintenir contre eux. Ils ne trouveront rien qui ne soit de tout temps le fond de la morale et de l'éducation chrétienne. Ils ne trouveront rien qui ne soit dans le Décalogue ou dans le Sermon de la Montagne; ils n'y ajouteront rien qui n'y fût contenu, comme le chêne l'est dans le gland, ou, si j'ose le dire, toute la forêt, à son tour, dans le chêne. Ils n'en retrancheront rien qu'au détriment de la civilisation, du progrès ou de l'humanité... » (26 mai 1901).

*
* *

Délations. — Mais les hommes modérés qui font partie de l'Université sont pris violemment à partie par leurs collègues avancés, qui, sans souci de l'esprit de corps, les signalent impitoyablement aux foudres des grands chefs. Tous les ordres de l'enseignement tombent sous les coups de cette inquisition et de ces basses délations. Il ne se passe pas de jour où des professeurs de Facultés, de lycées, de simples instituteurs, ne soient l'objet de vives attaques, dans les journaux socialistes et ministériels.

Prenons quelques exemples :

« M. Brunetière occupe une place où d'autres rendraient à l'Université républicaine de précieux services. Qu'il s'en aille, ou qu'on le nomme inspecteur à Tulle.

« M. Delpech nous démontrera demain que l'impuissance de ses efforts ne diminue pas son crime. » (Un Universitaire, *Petite-République*, 4 mars 1901.)

Plusieurs professeurs, à l'Ecole de droit de Paris, ont été dénoncés à leur tour : M. Saleilles, pour avoir dit que la loi sur les associations contient un non-sens juridique et est une mesure tyrannique qui ne peut émaner que d'un régime d'exception;

M. Boistel, « le marguillier de Saint-Etienne du Mont », pour s'être écrié que la loi du divorce est une loi immorale, parce qu'elle est contraire à la loi de l'Eglise;

M. Chénon, pour avoir terminé un de ses cours en disant à son auditoire que le seul moyen de mettre un terme aux haines qui divisent les citoyens, c'est de rétablir la paix entre l'Eglise et

l'Etat, « car il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu »;

Pour s'être permis de telles paroles et de tels actes, ces professeurs devraient être révoqués;

Le proviseur du lycée de Nantes, pour avoir fait continuer à réciter la prière dans une étude de philosophes qui avaient décidé qu'on ne prierait plus;

Le proviseur du lycée de Mâcon pour avoir voulu mettre une sourdine au langage anticlérical et socialiste de quelques-uns de ses professeurs.

Mais ce sont surtout les pauvres instituteurs qui sont traqués; les moindres actes de leur vie privée sont épiés et signalés :

M[lle] X..., élève-maîtresse d'école normale primaire, se fait photographier lisant la *Croix*, « pour avoir l'air distingué »; M. K..., agrégé de Cluny, fait des pèlerinages pour avoir des enfants; l'institutrice de Z..., apprenant qu'on va établir une école de Sœurs, en face de la sienne, s'écrie dévotement : « Je ne leur ferai pas concurrence, bon Jésus! Mon salut avant tout! » M. X..., professeur de Faculté, dans un voyage à Rome, va baiser la mule du Pape; tel instituteur dessine le plan de l'école congréganiste qu'on va fonder dans sa commune; telle institutrice « fait la vaisselle du curé » ; etc.

« Mais savez-vous qui détient, à l'heure actuelle, le record du cléricalisme?

« C'est, sans contredit, le sieur Bricquir (Pierre-Mathurin), directeur d'école à Louargat (Côtes-du-Nord).

« Oyez plutôt : Ce fonctionnaire jésuite a :

« 1° Son fils aîné au grand séminaire;

« 2° Son fils cadet dans un collège de curés;

« 3° Ses trois filles au couvent...

« Ces faits scandaleux sont connus de l'inspecteur d'Académie et du préfet des Côtes-du-Nord. Le *Réveil* les a révélés au public. Qu'attend donc l'administration pour prendre des mesures? Il est temps, en effet de renvoyer au lutrin ce sacristain en rupture de froc. » (*Petite République*, 20 mai 1901.)

* * *

Retour à 93. — Les universitaires anticléricaux ont donné toute leur pensée sur la mesure de liberté qu'ils consentent à laisser à leurs collègues. Pour eux pas de salut en dehors de leurs doctrines, pas de quartier pour ceux qui ne les professeront pas. Il leur faut les lois et le régime de 93, en vertu de ces nouveaux axiomes : « La liberté a seule droit à la libertés » (Jaurès). « La liberté obliga-

toire, alors? Parfaitement tout comme en 93. » (Un Universitaire.)

Voyons donc un peu les beautés de ce régime.

Voici quelques extraits du décret sur l'organisation de l'instruction publique du 29 frimaire an II.

« Art. 1er. — L'enseignement est libre...

« Section II, art. 2. — Tout instituteur ou institutrice qui enseignerait dans son école des préceptes ou maximes contraires aux lois et à la morale républicaine sera dénoncé par la surveillance et puni selon la gravité du délit...

« Section III, art. 9. — Les pères, mères, tuteurs ou curateurs qui ne se conformeront pas aux prescriptions de cette loi, seront punis d'abord d'une amende égale au quart de leurs contributions.

« En cas de récidive, l'amende sera double, et les infracteurs seront regardés comme ennemis de l'égalité et privés, pendant dix ans, de l'exercice des droits de citoyen. Dans ce dernier cas, le jugement sera affiché, etc ».

Veut-on savoir quelles étaient les maximes de cette morale républicaine? Le troisième décret du 5 frimaire an II va nous éclairer là-dessus :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique, considérant qu'il n'est point de grands hommes sans vertu, décrète ce qui suit :

« Art. 1er. — Le corps d'*Honoré-Gabriel Riqueti Mirabeau* (souligné dans le *Bulletin des Lois*) sera retiré du Panthéon français.

« Art. 2. — Le même jour que le corps de Mirabeau sera retiré du Panthéon français, celui de Marat y sera transféré.

« Art. 3. — La Convention nationale, le Conseil exécutif provisoire, les autorités constituées de Paris et les sociétés populaires assisteront en corps à cette cérémonie. »

Quatrième décret du 5 frimaire an II.

« La Convention nationale, sur la proposition d'un membre, décrète que le jour de l'apothéose de Marat au Panthéon français sera une fête pour toute la République.

« Le Comité d'instruction publique est chargé d'en proposer le mode. »

Afin d'imposer partout et au plus vite cette morale républicaine, arrive la loi du 18 germinal an III.

« La Convention nationale, ouï le rapport de son Comité d'instruction publique, décrète :

« Art. 1er. — Pour assurer la prompte exécution des lois relatives à l'instruction publique et particulièrement de celles sur l'établissement des écoles primaires et des écoles centrales, instituées par décrets du 27 brumaire et 7 ventôse, il sera envoyé dans

les départements cinq représentants du peuple, nommés par la Convention nationale, sur la présentation du Comité de l'instruction publique.

« Art. 11. — Ces représentants sont investis, pour l'objet de leur mission, des pouvoirs dont sont revêtus les autres représentants du peuple dans les départements. »

On sait quels étaient ces pouvoirs dont étaient investis les commissaires de la Convention, de sanglante mémoire. Cependant, ils ne purent jamais arriver à faire exécuter ces lois. Elles révoltaient trop la conscience nationale, et quand on s'attaque à tous les pères de famille, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'ils sont trop nombreux.

*
* *

Il n'y a pourtant, pour les universitaires anticléricaux, « d'authentique libéralisme » que dans ce régime de 93. C'est pourquoi ils veulent l'inaugurer de nouveau.

Tous les efforts, tous les sacrifices des générations durant un siècle, pour obtenir la réalisation de l'idéal que le nom de République synthétisait, aboutissent à ce pitoyable résultat : nous ramener à cent ans en arrière, à l'arbitraire, au despotisme, à la honte, à la boue et au sang de la Convention.

Et ce résultat est voulu par des hommes qui ont toujours prôné les bienfaits de la liberté. Ecoutons M. Millerand.

« L'idéal, chacun le façonne à sa guise; de tous les modèles qui nous sont offerts, l'avenir dira quel est le vrai. Pour cet idéal, c'est le droit, c'est le devoir de chaque citoyen, de combattre et de s'efforcer, par la lutte pacifique et légale des idées, d'amener à lui la majorité de ses concitoyens.

« Que toutes les idées aient un droit égal à voir la lumière, que ni la violence d'une majorité ni la tyrannie d'un homme ne puissent en imposer encore : dans ces deux règles est contenue toute la substance de la législation d'un pays libre. » (*Applaudissements*). (Discours au banquet d'inauguration du Comité républicain du commerce et de l'industrie, la *Lanterne*, 1er décembre 1899.)

*
* *

Pour nous familiariser, sans doute, avec les beautés de ce régime de 93, la *Société de l'Histoire de la Révolution française* a tenu une séance solennelle à la Sorbonne, le dimanche 7 avril 1901, sous la présidence de M. Jules Claretie, directeur de la Comédie-Française, naturellement tout indiqué pour pontifier dans sem-

blable réunion. Toute la fine fleur des universitaires anticléricaux était à ses côtés.

Le clou de la séance a été la lecture faite par M. Aulard d'une lettre inédite de Maximilien Robespierre, contenant des plaintes amères contre des commis qui ne l'avaient pas salué, rageant de n'avoir pas encore à sa disposition l'échafaud pour les y envoyer, renfermant aussi une ode à la tarte et un madrigal à la dame destinataire. (Voy. la *Revue de la Révolution française*, 14 avril 1901.)

Le compte-rendu ne dit pas combien de pleurs M. Aulard a versés dans le gilet de M. Claretie après cette lecture. Mais ce qu'il ajoute, c'est que cette réunion avait été précédée, la veille, d'un banquet où sept actrices de la Comédie-Française se sont fait entendre : Mme Louise Silvain a chanté *Plaisir d'amour;* Mme Molé-Truffier, *la Raison enivrée par l'amour;* Mme Amel, *la Fête chez Thérèse;* Mme Lara, les *Chansons du temps*, etc.

Il y a eu des toasts. M. Aulard a remercié M. le professeur Kiersch, venu tout exprès de Rotterdam pour assister à ce banquet; il a remercié aussi M. l'abbé T., « venu de plus loin encore, c'est-à-dire d'un milieu où ni nos écrits ni nos personnes ne sont aimés ». — « Notre collègue, ajoute le compte-rendu, assis en costume ecclésiastique à notre table laïque, nous rappelle ces abbés patriotes qui, en 1789, passèrent de la Chambre du clergé dans la Chambre du tiers. Saluons en M. T. un exemplaire sans doute unique d'un clergé démocrate aujourd'hui disparu... »

*
* *

Mais ces universitaires, prêchant les beautés de 93 à la fumée du chambertin, paraissent déjà un peu suspects aux « purs », aux « vrais » socialistes.

« Les intellectuels « arrivistes » qui ont envahi le parti socialiste, disait naguère le citoyen Lafargue, condescendent à nous enseigner la morale, à nous décrasser de notre ignorance, à nous apprendre à penser. Modestement, ils s'offrent à nous comme chefs de file... »

Et il concluait que ce n'étaient que des cléricaux déguisés, bons à conspuer en attendant qu'on puisse les envoyer à la potence.

Et c'est ce que les purs sont en train de faire. Ecoutons l' « Universitaire de la *Petite République* nous en faire lui-même le lamentable récit :

« Si j'avais pu prendre la parole à la *Coopération des idées*, qu'aurais-je dit? Une seule chose : c'est que le catholicisme nous apparaît comme une erreur devenue criminelle; c'est qu'il faut l'empêcher par tous les moyens de poursuivre son œuvre malfaisante,

Je n'aurais fait que développer ce thème : « A bas la calotte! »

« Et l'on m'a crié :

« A la porte, le calotin! » C'est, d'ailleurs, la seconde fois qu'on me traite de calotin... » (Un Universitaire, *Petite République*, 8 avril 1901.)

Pareille infortune est sans doute réservée sous peu à M. Aulard, après le toast plein de courtoisie adressé par lui à M. l'abbé T. En faut-il davantage pour mériter aux yeux des « purs », le titre d' « affreux calotin » ?

*
* *

Quelle conclusion tirer maintenant de cette campagne universitaire contre l'Eglise, et du commencement d'exécution que le pouvoir va y donner en traquant d'abord les congrégations non autorisées?

En simple témoin, voici notre opinion :

Nous savons par Bacon que, en politique comme en philosophie, il y a des idoles, c'est-à-dire des mots trompeurs et qui ne représentent aucune réalité. Telles sont les paroles dont on s'est servi pour justifier la campagne anticongréganiste, ainsi résumées par M. Leygues (25 mars 1901).

« Qui n'a pas d'existence légale, qui n'a pas de personnalité, qui ne peut posséder, ne peut pas avoir, par voie de conséquence, le droit d'enseigner? En quoi la liberté est-elle intéressée dans un pareil règlement? C'est une question d'ordre public, voilà tout. »

« Existence légale! — Personnalité! — Droit d'enseigner! — Ordre public! » Autant de grands mots, autant « d'idoles » !

Les congrégations, autorisées ou non, ont toutes une existence parfaitement légale et nullement contraire à l'ordre public ni privé. Le Concordat, il est vrai, ne dit rien au sujet des congrégations. Mais, d'après un axiome juridique, universellement admis de tout temps, très élémentaire et très connu de tous ceux qui ont tiré argument du Concordat contre les congrégations, *Odiosa sunt restringenda*. Si le Concordat ne comprenait pas les congrégations, il le dirait expressément. D'autant que le gouvernement consulaire a approuvé des congrégations avant et après le Concordat. Son silence permet donc précisément de conclure en toute assurance que, dans l'esprit de ceux qui l'ont signé, elles ont le droit d'exister.

Nous avons, d'ailleurs, des preuves certaines que telle était leur pensée. Portalis (Joseph-Marie), qui avait assisté son illustre père dans toutes les négociations préparatoires à cet acte important, reconnaît formellement, dans plusieurs de ses discours, notamment

dans celui du 12 juin 1845, prononcé à la Chambre des Pairs et cité par M. Leygues, que les congrégations sont de l'*essence* du Concordat.

« En 1802, dit-il, l'exercice public du culte catholique fut organisé par les lois du Concordat. Un établissement civil fut fondé pour l'Eglise. Avec elle, les associations religieuses, *qui sont de son essence*, se reproduisirent dans la société française... » Le marquis de Barthélemy, répondant à ce discours, relève ce passage et parle des congrégations dans le même sens. Telle a été la tradition parlementaire jusqu'à la troisième République.

*
* *

Comment pourrait-il en être autrement? Aucun établissement religieux ne peut être fondé dans un diocèse sans une autorisation de l'évêque. Les Jésuites eux-mêmes, aux termes de la bulle qui les rétablit pour l'univers entier catholique, bulle rendue, y est-il dit, sur la demande générale de l'épiscopat, ne peuvent exercer de pouvoirs ecclésiastiques dans un diocèse qu'avec la permission de l'ordinaire.

Dans tout ce qui touche leurs rapports avec le public, soit pour prêcher, soit pour confesser, soit pour enseigner, ces religieux, comme tous les autres, ne sont que des prêtres auxiliaires, appelés par l'évêque pour coopérer à l'œuvre du clergé séculier.

On ne peut donc rien entreprendre contre eux sans méconnaître le Concordat, sans méconnaître les droits et les prérogatives du Pape et des évêques reconnus par le Concordat. Et s'il apparaissait nécessaire, au point de vue de l'intérêt social, de réglementer l'œuvre des congrégations, il eût été facile au gouvernement, sans jeter le trouble dans le pays, de s'entendre à ce sujet avec le Pape et les évêques, et de faire ainsi œuvre plus efficace et plus durable qu'en agissant au nom de lois qui blessent la justice et avec des procédés de crocheteurs. Toute réglementation concertée avec le Saint-Siège et les évêques n'aurait soulevé aucune protestation, ni de la part des intéressés, ni de la part des catholiques.

*
*

On s'est beaucoup récrié et l'on continue à mener grand tapage contre « les dangers de la mainmorte ». La vérité est que religieux et religieuses sont frappés de bien plus d'impôts que les autres citoyens. Outre les taxes ordinaires, outre l'impôt de mainmorte, qu'ils ont payé de tout temps comme l'équivalent des droits successoraux, est venu se superposer à leur endroit, pour le même objet et sans préjudice du premier, un nouvel impôt, d'abord dit

d'accroissement, puis, loi d'abonnement, et, de plus, l'impôt sur le revenu[1], que les autres contribuables ne paient pas. S'ils louent une maison estimée 200,000 fr., ils sont censés avoir 10,000 fr. de revenus et ont à donner 4 pour 100 l'an de ces 10,000 fr. Ce qu'il y a de vraiment surprenant, c'est de voir avec quelle résignation benoîte ils supportent une aussi criante injustice, une si monstrueuse atteinte au principe de l'égalité de tous devant la loi et devant l'impôt.

*
* *

N'importe : les congréganistes n'ont plus droit à la justice ni à la liberté ! La loi qui va d'abord être appliquée aux congrégations non autorisées n'est, comme on l'a vu, qu'une préparation, un acheminement à la suppression des autres congrégations et bientôt même à la suppression du Concordat et du budget des cultes.

Mais alors, du moins, l'Eglise cessera-t-elle d'être persécutée? Qui pourrait se faire cette illusion? Si les congréganistes sans traitements ont été les premiers frappés, l'Eglise sans budget ne trouvera pas grâce davantage aux yeux de ses ennemis. C'est alors, au contraire, qu'ils redoubleront leurs coups et s'efforceront de la ligotter de plus en plus.

Dans cette lutte impitoyable, quelle sera l'attitude des catholiques, encore nombreux en France? Se résoudront-ils à passer sous les fourches caudines de l'Université, maîtresse du monopole, et à lui confier leurs enfants pour en faire des athées et des socialistes? Ne finiront-ils pas par se lasser de faire les frais de la guerre et de recevoir tous les coups? Ne se diront-ils pas, enfin, que, les y contraindre, est une révoltante iniquité?

Ce jour-là, c'en sera fait du budget de l'instruction publique. Si M. Pelletan est fondé à dire qu'il est las, depuis vingt ans, de contribuer au budget des cultes (32 millions), dont il ne profite pas, combien plus le seront les catholiques de se refuser à participer au budget de l'instruction publique (234 millions) dont, non seulement ils ne profitent pas, mais qui a pour objet de les combattre sans cesse, eux et leurs croyances, ainsi que toutes leurs idées sur les bases mêmes de la société !

L'Université, en faisant dévier le caractère de son éducation, contrairement à la pensée de son fondateur, en devenant hostile à la religion, a obligé l'Eglise à la combattre sur son terrain propre de l'enseignement. Les lois Ferry ont voulu s'opposer à cet empiètement et accentuer l'hostilité de l'enseignement officiel vis-à-vis de l'Eglise. Elles n'ont réussi qu'à provoquer une renaissance de

[1] Dit impôt *Brisson* sur les meubles et immeubles des congrégations.

congrégations enseignantes, telle qu'on n'en avait encore jamais vues en France. Que nous amènera la nouvelle persécution? Gare, cette fois, à la *congrégation nationale* prophétisée par Portalis!...

Le budget des cultes et le budget de l'instruction publique, créés en même temps et solidairement par Napoléon pour se prêter un mutuel concours, un mutuel appui, cesseront d'être deux foyers de trouble et de lutte intestine dans le pays, ou, en bonne justice, ils seront supprimés l'un et l'autre.

Voilà où aboutira la campagne des universitaires contre l'Eglise et où ils vont tout droit à grands pas. Y songent-ils? Veulent-ils réellement la suppression de leur manne officielle? Ne serait-il pas temps pour eux de s'apercevoir de ce très réel danger? Ne serait-il pas temps aussi pour nos gouvernants de voir que cette guerre fratricide se fait à nos dépens, simples et infortunés contribuables, et aux dépens de la paix, de la tranquillité, du bien et de la prospérité du pays?

Un Etat, quel qu'il soit, ne saurait se désintéresser des deux grands services de la religion et de l'enseignement. La suppression pure et simple de leurs deux budgets, même la liberté, dans une loyale concurrence, ne peut pas être la solution de l'avenir.

L'Etat, chef de famille, doit donc, par tous les moyens en son pouvoir, tâcher de rétablir et de maintenir la paix entre ces deux grands services. Quel père de famille, s'il voit un de ses enfants se ruer sur un autre, se met du côté du plus fort pour opprimer le plus faible? Son rôle n'est-il pas de rétablir entre eux la paix et la bonne harmonie? Sans quoi, il n'y aurait pas de famille possible. N'en est-il pas de même de l'Etat, qui n'est qu'une grande famille?

Depuis trente ans, nos gouvernants n'ont cherché qu'à satisfaire les appétits du parti le plus fort. Aussi, ont-ils faussé le rôle du pouvoir et avons-nous vécu dans un état continuel de guerre intestine. M. le Président du Conseil disait l'autre jour au Sénat, en réponse à M. Lavertujon : « M. Edgar Monteil s'appuie *exclusivement* sur les républicains du département, comme nous nous appuyons exclusivement sur les républicains des deux Chambres. » Ce n'est pas là une conception de chef d'Etat, mais de chef de bande. Le chef d'une nation doit être l'arbitre des partis, le *père* de toute la grande famille et de ses moindres sujets, non le capitaine du parti le plus fort, le menant à l'assaut et au pillage du plus faible.

« Les pouvoirs publics, dit Montesquieu, sont fondés pour nous faire vivre en paix, sous l'égide de la liberté. »

J. Latappy.

BALACLAVA ET INKERMANN

Dans les dernières années de sa vie, le maréchal Canrobert avait l'habitude de prendre, dans son cabinet de travail, une tasse de thé à quatre heures de l'après-midi. Pendant plus d'une année, je vins tous les jours à cette heure fixe causer avec lui. Je l'interrogeais sur tous les événements dont il avait été témoin ou acteur : il me répondait avec bienveillance dans un langage animé, où souvent une expression et un geste faisaient tableau. Naturellement, un grand nombre de ses entretiens roulaient sur la campagne de Crimée. De mon côté, je lui rappelais, pour bien le remettre en mémoire, les récits des historiens ou les racontars de la presse; je lui soumettais souvent des copies de la correspondance des généraux et même de la sienne : chaque fois c'était, de sa part, un nouveau récit, une explication de faits encore peu connus, ou bien des anecdotes enjouées et amusantes. C'est en grande partie sur ces notes recopiées chaque jour que j'ai écrit cette étude sur Balaclava et Inkermann. Je dois ajouter que j'en ai vérifié soigneusement les dires aux archives de la guerre, de la marine, du génie, de l'artillerie à Paris et dans tous les documents publiés par le War Office en Angleterre.

Les armées alliées en arrivant devant Sébastopol étaient, depuis les généraux en chef jusqu'aux soldats, dans la conviction qu'après un bombardement de quelques heures les colonnes d'assaut pénétreraient de vive force dans la ville et s'en empareraient coûte que coûte. Les Anglais en s'abordant ne manquaient pas de se dire : « A Christmas, nous serons de retour. »

Le 17 octobre eut lieu le bombardement tant désiré : il commença à six heures du matin. Les colonnes d'assaut, soutenues de tout le corps du siège, étaient à leur place avant le jour et tout le monde était prêt à s'élancer sur les brèches. En peu d'heures, les illusions avaient disparu : à dix heures du matin, deux poudrières avaient sauté dans nos batteries; presque partout nos canons devaient se taire, et les troupes, à onze heures, recevaient l'ordre de rentrer à leurs camps.

Il fallait armer de nouvelles et de plus puissantes batteries; il fallait pousser les tranchées plus avant et rapprocher nos attaques de la place Dès l'après-midi de cette journée du 17 octobre, on se

mit à l'œuvre, et on continua, avec ardeur, à travailler sans interruption les jours suivants.

Tandis que le lendemain de l'échec du bombardement, tout était à la préparation du développement du siège, le général en chef fut tout à coup amené à se demander si d'assiégeant, il n'allait pas être assiégé, et si les Russes, arrivant en grande masse par derrière, n'allaient pas nous attaquer du côté opposé à Sébastopol.

L'un des résultats du bombardement avait été d'amener dans nos camps un certain nombre de déserteurs, presque tous des Polonais arrachés de leurs pays et envoyés à Sébastopol, soit comme ouvriers du port, soit comme marins, soit comme soldats. Généralement, les renseignements fournis par les déserteurs sont sans valeur. Ces sortes de gens ne sont que des misérables qui cherchent à excuser leur acte de trahison en exposant des souffrances et des privations toujours exagérées. Jusqu'à présent tous ceux qui s'étaient présentés dans le camp n'avaient fait que des racontars de fantaisie; il en était même un dont l'imagination vagabonde s'était donné largement carrière. « La société de Sébastopol, avait-il dit, à notre interprète, est fort gaie : elle l'était surtout avant la bataille de l'Alma. Ainsi la veille du combat, une joyeuse bande de dames élégantes était partie en voiture avec l'intention d'assister à l'action comme à une partie de spectacle. » Quoique invraisemblable, cette information, répétée de bouche en bouche, prit corps dans l'esprit d'un des nombreux correspondants des journaux anglais qui la transmit à Londres en l'amplifiant : on avait construit sur le haut des collines de l'Alma des tribunes comme celles d'Epsom où les dames étaient invitées à venir prendre place. Il affirmait même qu'*on* avait vu ces tribunes, quelques jours après, lors de la marche sur la Katcha. Ainsi, souvent, s'écrit l'histoire dans les journaux et même dans les livres!

Par exception, l'interrogatoire des déserteurs du 18 ne fut pas inutile. Les Tatars des villages environnants qui venaient au camp apporter quelques denrées assuraient que des renforts étaient arrivés à l'armée russe. Un des déserteurs polonais, d'une éducation plus soignée, confirma cette information et affirma qu'une division entière de dragons et de cosaques devaient être du côté de Balaclava. Ces renseignements, qui devenaient précis, par suite de leur recoupement, avaient déjà été soumis à l'appréciation du général Canrobert dans la matinée du 18 octobre, et le même jour ils se vérifièrent. Vers midi, un officier accourt lui apprendre que les Russes attaquent le col de Balaclava. Lord Raglan prévenu y accourait après avoir envoyé chercher une division : le général Bosquet, avisé également, prenait ses dispositions de combat. Le

général Canrobert ne fit qu'un saut avec ses officiers jusqu'au col, il y rencontra lord Raglan qui venait d'arriver : à gauche était la brigade Vinoy en bataille sur la crête; dans le bas, près de la mer, le 93e higlander et la cavalerie anglaise. On entendait la fusillade derrière les collines : des nouvelles venaient d'arriver du combat, c'étaient les Turcs qui étaient seuls engagés, et les Russes n'avaient pas l'air de vouloir les pousser à fond. Ils se contentaient d'observer : ils pouvaient être en tout 2 ou 3,000 hommes. Bientôt le feu cessa : l'ennemi se retirait dans la direction de Tchorgoun.

Lorsque tout fut fini, lord Raglan et le général Canrobert rentrèrent en conversant : ils avaient beaucoup à se dire sur le changement de situation qui venait de s'opérer si rapidement. Lord Raglan proposa en conséquence à son collègue d'entrer à son quartier qui était proche de l'endroit où ils étaient, et même le pria à dîner. Le général Canrobert accepta et fit prévenir immédiatement le général de Martimprey de sa présence chez lord Raglan, où l'on devait lui envoyer toutes communications et le courrier à signer dans la soirée.

Les deux généraux se communiquèrent leurs impressions mutuelles. Tous deux avaient eu le même sentiment le matin : il fallait compter sur un long siège, et s'organiser immédiatement pour l'hivernage. Lord Raglan exprima à son collègue, combien il redoutait les froids et les pluies de cette contrée : il avait le matin même adressé à son gouvernement une longue dépêche, l'informant des faits, et lui demandant des vêtements chauds pour ses troupes et des baraques. Le général Canrobert lui répondit dans le même sens, puis ils en vinrent à la situation extérieure, tous deux avaient reçu des renseignements du même ordre, sur la marche d'une armée russe et surtout sur l'arrivée d'une nombreuse cavalerie qui certainement chercherait à détourner les alliés du siège.

Le général Canrobert prédit ce jour-là, les événements qui allaient se dérouler dans la huitaine avec une précision merveilleuse. Il sut deviner les projets de ses adversaires et se prépara séance tenante à les déjouer dans la mesure du possible. Ne croirait-on pas qu'il avait eu la prescience du futur combat de Balaclava, lorsque, le soir même, il lut à lord Raglan la dépêche suivante qu'il venait d'envoyer au général Bosquet?

« Devant Sébastopol, 18 octobre 1854.

« Mon cher Général,

« La cavalerie de l'ennemi, déjà fort nombreuse, s'accroît tous les jours et elle compte à présent des dragons qui passent pour

être une bonne troupe; son infanterie est nombreuse aussi : ces considérations rapprochées de l'examen que je faisais ce soir de votre position défensive m'ont suggéré la disposition que voici :

« Il faut créer au col de Balaclava une barrière qui suffise à faire obstacle à la cavalerie. C'est l'affaire de quelques coups de pioches à donner. Si, à un moment donné, la totalité de l'infanterie russe marchait contre votre gauche et contre la droite des Anglais, ce suffirait certainement à donner de sérieuses occupations à tout votre monde, et si en même temps l'ennemi lançait sur le col de Balaclava ses 6,000 chevaux qui pourraient y monter au galop sur trois escadrons de front, ce ne serait ni quelques coups de canon ni des coups de fusil qui arrêteraient cette avalanche. Votre droite serait tournée et le corps de siège pris à dos.

« Il faut toujours prêter de la vigueur à son ennemi et dans cet ordre d'idées, il faut prévoir ce que j'indique ici.

« Faites donc dès demain votre fossé. Il faut que l'obstacle soit suffisant pour arrêter l'élan d'une masse de cavalerie.

« Tout à vous.

« *Le général commandant en chef*,

« CANROBERT. »

Lord Raglan était soucieux, ce soir-là, et il ne sembla pas tant porter son attention sur l'attaque extérieure des Russes que son collègue. Il avait reçu tout comme le général Canrobert, le matin même, un volumineux courrier et, entre autres papiers, les numéros du *Times* des 3, 4 et 5 octobre qui annonçaient en première page, en grosses lettres et avec force détails dans le texte, la prise de Sébastopol. C'était le résultat de la fameuse dépêche du Tatar. Ceci a besoin d'explication. Voici les faits : le 24 septembre une dépêche était arrivée à Vienne, à notre ambassade, — transmise, ou au moins supposée transmise de Bucharest, par Omer-Pacha ou par le consulat général de France, — disant qu'un cavalier tatar était arrivé tout couvert de poussière apportant l'annonce officielle de la prise de Sébastopol par les alliés le surlendemain de la bataille de l'Alma.

On était à Londres, comme à Paris et à Vienne, encore tout à l'émotion produite par l'annonce de la victoire du 20 septembre, et en elle-même, la nouvelle de la prise de Sébastopol paraissait vraisemblable, aussi l'ambassadeur de France l'envoya telle qu'il l'avait reçue à Paris : heureusement si le gouvernement ne fit rien pour mettre en garde contre cette dépêche, il ne la fit pas insérer au *Moniteur*, mais les autres jour-

naux la publièrent avec force commentaires. On s'en donna à cœur joie, on illumina, les fenêtres se pavoisèrent de drapeaux, on exultait dans les rues et surtout à la Bourse. A Londres, le *Times*, l'organe le plus répandu et le plus écouté, accepta la nouvelle et l'amplifia tout comme les journaux français. Et par une circonstance particulière, elle fut implicitement confirmée, au moins aux yeux du peuple anglais, d'une façon officielle et irréfutable. Le War Office n'avait pas donné immédiatement l'ordre de faire tirer le canon à la tour de Londres pour la bataille de l'Alma, par suite de quarante-huit heures de congé dans les bureaux. Cet avis ne fut transmis que le 2 octobre, et le matin même où les lecteurs du *Times* voyaient dans leur feuille l'annonce de la chute de Sébastopol, le canon de la Tour, par ses détonations, leur confirmait d'une façon irréfutable l'exactitude de la nouvelle. Aussi l'Angleterre entière avait tressailli de joie à la nouvelle de la destruction de la flotte de l'arsenal de la mer Noire. Quelle désillusion devait avoir suivi? et à la suite de cette désillusion, quelle pouvait être l'irritation? Les récriminations devaient aller leur train, et lord Raglan, malgré son flegme et sa placidité, comprenait que le ridicule de cette maladresse n'amènerait qu'une augmentation de désagréments et d'ennuis pour lui et l'armée.

Le général Canrobert était plus calme sur ce sujet : il trouvait non seulement que les gouvernements auraient dû de suite, devant l'absence de communication des deux généraux, mettre en garde journaux et public contre cette dépêche en particulier, mais encore arrêter toutes les fausses nouvelles qui ne cessaient de courir dans les ambassades et dans les salles de rédaction depuis le commencement de la guerre. Durant le dîner qui suivit leur entretien, lord Raglan, qui avait fait une toilette soignée et s'était mis en « muphti » — habits civils — fut moins morose. Dans sa conversation, il quitta un peu les sujets de la situation présente et se mit à parler longuement avec le maréchal Canrobert de sa jeunesse. Celui-ci l'interrogea beaucoup sur Wellington, ce qui flattait le général anglais, autant toutefois que ce caractère élevé était sensible à une flatterie.

Il lui racontait que Wellington parlait admirablement le français et connaissait bien la France du dix-huitième siècle, car il avait été élevé à Angers dans un collège avec de nombreux jeunes gens de la plus haute noblesse qui avaient marqué à l'époque de la Révolution : et sans trop parler de ses guerres, il s'étendit sur les habitudes du vieux duc à Londres, sur ses châteaux, ses portraits, surtout sur ses chevaux, car il était très amateur de sport. Il en avait un

cheval fort connu de toute l'Angleterre qu'il appelait Copenhague, parce qu'il l'avait acheté au siège de cette ville en 1806, c'était une énorme monture d'un gris presque blanc, qui a vécu trente-huit ans. Il l'avait monté dans plusieurs grandes batailles et il le conservait dans une de ses terres. Là, de nombreux visiteurs venaient le voir dans le pâturage où il était, et lui coupaient ou lui arrachaient les poils, — comme souvenir, — tellement que ce malheureux en était complètement dépourvu, on eût dit une bête pelée et galeuse.

Naturellement ils en vinrent à parler du siège et en se quittant les deux généraux purent se dire que leur œuvre n'en était qu'à ses débuts.

Le lendemain matin, les batteries françaises recommencèrent le feu et les Anglais continuèrent le leur. L'artillerie de la place y répondit, et chez nous, à midi, une batterie dut s'arrêter. Les autres cessèrent également à quatre heures. A ce moment, le général Canrobert, inquiet, envoya le billet suivant au général Thiry (commandant l'artillerie) :

« Pourquoi le feu a-t-il cessé à quatre heures?

« Le tir des mortiers est trop court, nous l'avons vu du quartier général. « C. »

Un grand nombre de pièces avait été demontées, une batterie de marine avait subi des pertes considérables, il fallait une seconde fois réparer les dégâts et préparer encore de nouvelles attaques, et supprimer celles trop exposées. Heureusement cette fois on put entretenir le feu au moyen d'un certains nombres de pièces. Le lendemain et les jours suivants on continua donc à pousser le siège.

Le 25 octobre, vers sept heures du matin, on entend le canon sur les derrières du camp du côté de Balaclava. Le général en chef en fut assez peu étonné et partit aussitôt sur la crête du plateau à gauche du col. Il y arriva, vers huit heures : déjà lord Raglan y était, fouillant le terrain de sa lorgnette, à sa gauche, sur la crête était la brigade Vinoy, un peu plus en arrière la brigade Espinasse et la batterie du capitaine Thoumas, et d'autres encore plus éloignés : le général Bosquet se tenait à côté de la brigade Vinoy. Les spahis d'escorte du général Canrobert arrivèrent au galop comme en une véritable fantasia, ce qui produisit un mouvement parmi les états-majors et les troupes qui étaient là.

Cette bataille de Balaclava est unique en son genre en ce qu'elle se déroula comme dans un hippodrome à la vue du corps d'occupation et des états-majors qui se trouvaient installés sur une crête, comme des spectateurs dans une loge centrale, pour assister à un spectacle spécialement donné pour eux.

Les deux généraux en chef étaient au courant de la situation. Un corps de 25,000 Russes et environ 3,000 cavaliers s'était avancé de la vallée de la Tchernaïa pour attaquer Balaclava, l'enlever et priver l'armée anglaise de sa base d'approvisionnement.

D'abord les Russes avaient trouvé une ligne de cinq redoutes défendues par des Turcs avec quelques pièces anglaises. Ces redoutes, construites beaucoup trop loin de tout appui, avaient été enlevées facilement et les Turcs qui les gardaient s'étaient enfuis sans grande résistance.

A huit heures du matin, au moment où les deux généraux se rencontrèrent, le soleil s'était levé, un soleil d'automne clair et peu ardent, le panorama qu'il éclairait était magnifique par son étendue et la diversité de ses parties : tout à gauche, au fond de l'horizon, la mer bleu foncé, les ruines du château de Balaclava et son lac dont le clapotement faisait, sous la lumière, une masse d'étoiles brillantes. Devant le col de Balaclava, où étaient les généraux en chef, s'étendait la plaine et à gauche les monts Fedioukine, les monts Hasford avec leurs vallées ou gorges qui communiquaient avec celle de la Tchernaïa; tout à fait derrière les ruines ou falaises blanches de Inkermann, et puis, pour former le fond, une ligne de montagnes violatres qui se perdaient dans le ciel; dans ce cadre s'agitaient des milliers de combattants : dans les redoutes conquises, des fantassins travaillaient à retourner les canons : des Turcs en groupes, s'enfuyaient dans la plaine; on eût dit des troupeaux de moutons qui ont aperçu un loup.

Devant Balaclava était le 93e highlanders, avec des marins anglais et des vétérans, formés en ligne de bataille : on distinguait nettement sir Colin Campbell et son aide de camp, Shadwell, et le colonel des higlanders, Ainslye, grand maigre aux cheveux blancs, très connu dans la société parisienne : tout jeune sous-lieutenant, il avait été en garnison à Sainte-Hélène, avait été présenté à Napoléon et avait eu la bonne fortune de lui parler plusieurs fois, ce qu'il racontait volontiers.

En arrière, la cavalerie légère anglaise, les hommes à terre, la bride de leurs chevaux à la main, faisait une masse de couleurs variées, confuse dans l'éloignement. Lord Cardigan, à cheval, se reconnaissait devant ses hommes, et l'on voyait très bien lord Lucan et son état-major un peu plus près.

La ligne de grosse cavalerie anglaise était plus rapprochée encore, on voyait fort bien les Scots Greys, comme leur nom l'indique, montés sur des chevaux gris avec leurs habits écarlates, avec leurs énormes gants blancs à la crispin et leurs bonnets à poils noirs : ils paraissaient des géants à distance, et leur ligne se pro-

longeait, toujours en rouge, par les Inninskillings et les dragons-gardes aux casques de cuivre, qui papillotaient, et faisaient autant de foyers de lumière éclatants.

Dans le fond, devant les highlanders, s'avançait maintenant la cavalerie russe. Il y avait des lanciers ou hulans, des cosaques armés de lances, des dragons et des hussards. Ces derniers, — du duc de Leuchtenberg, — avaient un ravissant uniforme bleu de ciel avec des ornements en argent, ils se détachaient sur le gros des autres cavaliers : car lanciers, cosaques ou dragons portaient une grande capote brun gris.

Tout d'un coup, cette masse se divise : une partie fond sur les highlanders. Ceux-ci, impatients, semblent s'agiter et préparer leurs armes. On entend, ou plutôt on devine, la voix de stentor de sir Collin Campbell : « Pas si vite, highlanders, attendez le commandement », et l'on voit la ligne reprendre sa rigidité : cavaliers et chevaux sont inquiets de cette immobilité et à 50 mètres ils s'arrêtent presque hésitants. Alors on entend un commandement de sir Colin : les fusils s'abaissent, un feu de salve retentit. Des cavaliers tombent, des chevaux s'échappent et toute la masse faisant demi-tour s'enfuit, tandis qu'une deuxième décharge précipite leur retraite. Alors, comme d'une seule poitrine, sort, des spectateurs qui sont sur les crêtes, ce cri : « Bravo, highlanders. »

L'autre groupe de cavalerie, qui s'est détachée, arrive dans la direction de la grosse cavalerie anglaise. Le général Scarlett qui la commande suivi du colonel Beatson et du capitaine Eliott, tous deux légendaires dans l'armée des Indes, fait avancer ses ailes pour former un demi-cercle, puis quand les Russes sont à 500 mètres, il met toute sa ligne au trot, lui au centre et en tête. Quand il est à 200 mètres, il commande le galop et fonce lui-même sur les cosaques. C'est alors une mêlée superbe : un combat de héros d'Homère ou du moyen âge : on voit les sabres se lever et s'abaisser, les coups de pistolets partent en tous sens : ce ne dure pas longtemps, du reste, les grands cavaliers rouges ne font qu'une bouchée des cosaques; ceux-ci tournent bride et voilà les cavaliers rouges qui partent au galop sur leurs talons. On dirait deux vagues immenses de l'Océan qui s'avancent sans que rien ne puisse les arrêter. La première toute brune avec les flammes des lances : la seconde rouge avec les bonnets à poil ou les casques brillants. Ces vagues ondulent suivant les mouvements du terrain : elles s'engagent dans un vallon, on ne voit plus les bruns qui sont dans le fond, ils ressortent bientôt et c'est au tour des rouges, qui les suivent, de disparaître et ainsi se continue

cette charge superbe. A la fin, le ralliement rappelle les rouges qui se reforment et reviennent au petit trot prendre la place qu'ils avaient avant la mêlée.

A cette vision fantastique, ce sont des trépignements de joie, des acclamations, des hourras, des vivats de tous les spectateurs : on agite les mouchoirs, on met les képis au bout des fusils; c'est un enthousiasme indescriptible, et lord Raglan, soucieux depuis le matin, seuble s'illuminer et s'égayer.

Il pouvait être dix heures. Toute la plaine et les rebords du plateau étaient en mouvement. La grosse cavalerie revenait tranquillement.

On eût dit un champ de coquelicots animés. Dans l'espace, devant l'endroit où avait eu lieu la charge, s'agitaient, hennissant, piaffant, courant affolés, des chevaux sans cavaliers; les highlanders étaient toujours en bataille devant Balaclava, et la cavalerie légère était à cheval en deux lignes : les uniformes brillants de hussards et les flammes de ses lanciers qui s'agitaient au vent les faisaient paraître plus longues qu'elles ne l'étaient. Le duc de Cambridge arrivait sur la hauteur et descendait du col, suivi des cold-streams et des grenadiers, avec leurs bonnets à poil; plus à droite, s'avançaient aussi ses deux régiments de highlanders, qui rejoignaient leurs camarades de Balaclava. Ils marchaient au pas allongé, aux sons stridents et aigres de leurs cornemuses. La division Cathcart apparaissait quelques instants après, à son tour, suivant de près les grenadiers : à mesure qu'elle débouchait, elle se portait à la gauche de ceux-ci dans la vallée, au pied des hauteurs.

A ce moment apparaît, venant en sens inverse et longeant la hauteur, un régiment de chasseurs d'Afrique qui défile devant les états-majors et les troupes françaises restées en haut. Les petits chevaux arabes, aux longues queues, piaffant et hennissant, les uniformes bleu de ciel, donnent une nouvelle note de couleur au bariolage de toutes ces troupes. Les brigades Vinoy et Espinasse descendent un peu et se placent à mi-côte, à hauteur du col, derrière les divisions anglaises.

Le général Canrobert causait avec lord Raglan. Le général français félicitait vivement son collègue de la brillante charge de sa grosse cavalerie, et insistait auprès de lui pour lui démontrer l'inutilité d'une offensive quelconque.

Sur la crête, nous pourrions dire aux premières loges, était accumulée une foule énorme. Au bruit du canon, des soldats de toutes armes, des employés, des officiers, des marchands, des fricoteurs, bien entendu, la nuée des correspondants de journaux, des peintres-dessinateurs ou photographes, étaient là, causant, s'agitant,

échangeant ses impressions, foule mobile, remuante et bruyante.

Lord Raglan causait toujours avec le maréchal Canrobert, d'autres officiers échangeaient des conversations avec leurs voisins. Ainsi, pendant longtemps, vit-on le général Bosquet discuter avec M. Layard, depuis ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, et plus connu encore, comme archéologue que comme écrivain militaire et diplomate. C'est lui qui a rapporté au musée britannique tous les énormes bas-reliefs du palais d'Assurbanipal, à Nimroud. Tandis que le général et le diplomate parlaient, l'opinion se répandait que la bataille était finie, que les Russes ne viendraient plus attaquer nos lignes. A ce moment, on crut voir qu'ils désarmaient les redoutes turques, et qu'ils en enlevaient les canons. Lord Raglan paraissait être vexé d'être obligé de leur abandonner ces pièces. Le général Canrobert lui faisait observer que ça n'avait aucune importance. Ces redoutes n'étaient pas utiles. Les Russes ne pouvaient s'y maintenir.

« Pourquoi aller chercher les Russes, laissons-les venir, nous sommes sur un terrain excellent, ne bougeons pas? »

Cependant lord Raglan était inquiet et nerveux; il envoya d'abord un aide de camp, le commandant Whiterall, de son état-major, à lord Lucan, puis après il appela le général Airey, causa avec lui; on vit ce dernier prendre sa sabretache, s'en servir de pupitre improvisé pour écrire un billet au crayon. Le billet écrit, les deux généraux échangèrent encore quelques paroles, et lord Raglan, appelant le capitaine Nolan du 15ᵉ hussards, officier d'ordonnance du général Airey, lui confia le papier pour le porter à lord Lucan.

Ce conciliabule se passait à la vue de tous les spectateurs qui connaissaient fort bien les trois personnages qui y jouaient un rôle, car le capitaine Nolan était fort populaire dans les camps où on l'avait vu cent fois monté sur de superbes chevaux, faire des galops extraordinaires et franchir les obstacles les plus difficiles. C'était un fort joli garçon avec des grands yeux bleus à fleur de tête, le menton un peu fuyant, des cheveux frisés et des moustaches blondes fort soignées.

Il s'était acquis une grande réputation dans le monde du sport en publiant, l'année d'avant, sur le dressage et l'entretien des chevaux, un livre qui avait été fort apprécié. Ce jour-là il portait l'uniforme du 15ᵉ hussards qui lui seyait à merveille. Le spencer serré à la taille, la hongroise écarlate, les bottes à la souvaroff et le talpak.

Le capitaine Nolan, cavalier convaincu, croyait que rien n'est impossible pour une troupe montée bien dirigée; à l'en croire, les

carrés, les canons, les batteries, les baïonnettes, ne pouvaient résister à une charge à fond.

Il s'identifiait tellement avec la cavalerie anglaise qu'il se considérait comme blessé dans son amour-propre de ce qu'elle ne s'était pas plus brillamment montrée à l'Alma et dans la marche de flanc. Peut-être en cet instant eut-il le sentiment qu'il tenait en ses mains l'occasion pour la cavalerie légère de reconquérir son prestige amoindri et exagéra-t-il le rôle qui lui était confié, dans les paroles qu'il échangea avec lord Lucan en lui remettant, quelques minutes plus tard, l'écrit du général Airey.

L'ordre portait d'avancer et d'empêcher les Russes d'emporter les canons des redoutes : *immédiatement*. Il compléta ces instructions en montrant l'ennemi et les canons. Lord Lucan hésita, mais le papier écrit était net, le commentaire de l'officier qui l'apportait plus formel encore, il donna l'ordre à lord Cardigan de charger. Celui-ci comprit que c'était une folie, mais il obéit néanmoins; il fit mettre sa brigade sur deux rangs et partit au trot. Les allées et venues des aides de camp de lord Raglan, l'air composé de sa figure, avaient été remarqués des états-majors et même des soldats, et l'on se demandait ce qui allait se passer.

D'abord, quand on vit la brigade légère, hussards, lanciers et dragons légers — chevaux-légers ou chasseurs — s'ébranler, on ne comprit pas; devant eux était des masses de cavalerie, des batteries russes et plusieurs régiments d'infanterie. C'était dans un véritable fer à cheval de mitraille et de mousqueterie qu'ils allaient s'enfoncer.

Après 200 mètres de champ, on les vit s'arrêter. Un *ah!* de satisfaction sortit de toutes les bouches, qui fut certainement entendu de lord Raglan. L'arrêt n'avait été fait que pour exécuter l'ordre : « Bas les gourmettes. » Loin de s'arrêter, ces cavaliers se lançaient à une charge infernale sans arrêt possible.

On distinguait, à la distance où l'on était, les officiers si renommés de cette cavalerie légère; en tête était lord Cardigan et, à sa droite, le capitaine Nolan, puis, les Anglais nous montraient : lord Georges Paget, fils du général de cavalerie de Waterloo, lord Paulet, lord Fitz Gibbons, les colonels Douglas et Shewell.

La brigade formait trois lignes; devant, à dix pas, lord Cardigan seul, avec sa grande taille, admirablement droit, sur un énorme pur-sang bai-brun aux quatre pieds blancs. Il portait, comme les généraux anciens officiers de houzards, l'uniforme du régiment dont il avait été colonel, avec le talpak et l'aigrette, une pelisse bleu de roi toute couverte d'or et une hongroise amarante, également galonnée d'or.

Trois officiers en divers uniformes le suivaient, et puis, dans la brigade, il y avait des hussards avec leurs tresses jaune orange et leur culotte amarante qui se remarquaient surtout; des lanciers aux vestes bleues à revers blancs, avec leurs culottes gris clair à bandes blanches, des chapzkas et des lances à flammes, et puis des dragons légers en rouge. C'était une véritable palette d'une polychromie éclatante.

Sur l'ordre de lord Cardigan, les trois lignes partirent au trot : à 800 mètres environ d'une batterie de 12 gros canons de cuivre reluisant, ils prirent le galop; les canons lâchèrent leur coup couvrant tout de fumée, mais celle-ci, en se dissipant, laissa voir lord Cardigan, toujours seul, en avant, pénétrant entre les canons et, derrière lui, hachées par la mitraille et les boulets, les trois lignes percées, déchiquetées, mais toujours en rangs et au galop, et puis fuyant en diagonale, le cheval du capitaine Nolan, le corps de celui-ci d'abord incliné, puis pendu bientôt à la selle, inanimé. Sur la crête, c'était la stupéfaction qui dominait : « Que font-ils? » Le général Bosquet se tournant vers M. Layard, lui cria devant tout le monde : « C'est superbe, mais ce n'est pas la guerre. » — « C'est de la folie... Où vont-ils? » répétait-on et on restait stupéfait devant cet héroïsme admirable et inutile.

De toutes parts accourent des cosaques, des hussards et des lanciers russes. C'est un nouveau tournoi où se livrent des combats singuliers, mais sur les flancs arrivent de l'infanterie et de l'artillerie, qui fusillent de toutes parts les restes de la cavalerie légère. C'est surtout des monts Fédioukine, à leur gauche, que part le feu le plus intense. Ce voyant, le général Canrobert envoie au galop par les pentes; le commandant Durand de Villers donne ordre au 4e chasseurs d'Afrique, qui est devant les monts Fédioukine, de charger sur les batteries qui l'occupent et d'éteindre leurs feux. En passant devant la batterie du capitaine Thoumas, le commandant Durand de Villers dit à son capitaine de soutenir les chasseurs d'Afrique.

Le capitaine Thoumas n'était pas seulement un brillant canonnier, c'était aussi un administrateur, un écrivain et un philosophe et, par-dessus tout, un homme de cœur et de caractère, il commandait une des plus belles batteries que l'on pût voir; attelages superbes et frémissants, canonniers, tous vieux, de belle taille, admirablement entraînés et dévoués : à l'appel de l'aide de camp, pièces et caissons se mettent au trot et, au risque de se casser le cou, la batterie dévale de la hauteur dans la plaine comme une trombe.

Les chasseurs partent aussitôt : deux escadrons, conduits par le vieux mameluck Abdelal, s'éparpillent en fourrageurs; les petits

chevaux galopent et bondissent sur les pierres et les broussailles, franchissant tous les obstacles. Le général d'Allonville commande alors aux deux derniers escadrons de charger à leur tour, plus à gauche, sur l'infanterie qui arrive à la rescousse. Quant aux deux premiers escadrons, on les voit, arrivés à la hauteur de la batterie, faire une conversion et tomber à revers sur les canonniers russes : en un clin d'œil, ceux-ci se jettent sur leurs pièces, amènent les attelages, les accrochent, et le tout part au galop, suivi de l'infanterie. Le général d'Allonville est là, avec sa figure amaigrie et son corps qui ressemble à un squelette. Il anime, dirige, commande, avec le calme et cette connaissance admirable du combat qui font de lui un homme de guerre accompli. Le mouvement a réussi : tirailleurs et canonniers qui voulaient fusiller la cavalerie anglaise dans sa retraite ont abandonné leur projet. Mais les masses d'infanterie, repoussées d'abord par l'impétuosité de nos africains, se rallient et, renforcées du régiment de Wladimir, se préparent à reprendre l'offensive avec leur artillerie. Le général d'Allonville saisit le moment et fait sonner la retraite. Douze chasseurs et deux officiers, dont le capitaine Dancla, ont été tués, heureusement le but poursuivi a été atteint, la cavalerie anglaise a été dégagée sur sa gauche, et la retraite exécutée à temps n'a pas laissé un instant le succès en passe d'être compromis.

Les chasseurs reviennent, le général d'Allonville en tête, toujours calme. On reforme, aux pieds des états-majors, le régiment face en avant prêt encore à charger s'il y a lieu.

En même temps que les chasseurs, revenaient les débris de la brigade légère. Les cavaliers rentraient par bribes : c'étaient un groupe de hussards, une bande de dragons ou de lanciers, puis c'était lord Cardigan, seul, le genou abîmé, ou lord Lucan; des blessés, des cavaliers démontés, des chevaux sans leur maître; les premiers officiers s'efforçaient de rallier tout ce qui revenait; on se comptait, on s'appelait, on demandait des nouvelles de l'un et de l'autre; au bout d'un quart d'heure, on ne comptait que 197 hommes montés dans les rangs; un des régiments de dragons légers n'en avait que 10!

Lord Raglan était irrité et pensif : le général Canrobert n'eut plus besoin d'insister pour demeurer sur la défensive. Dans sa lettre au ministre, le général français pouvait avec vérité écrire : « Tel fut ce combat qui a été mal engagé et qui, à mon avis, n'aurait pas dû l'être du tout. »

La charge de la cavalerie légère fut une manœuvre inutile et, par conséquent, maladroite; elle procura à l'ennemi un succès partiel, elle causa sans raison la perte de plus de 350 cavaliers, mais

elle demeurera toujours à l'actif de la cavalerie anglaise comme un acte d'héroïsme digne de flatter l'amour-propre national et d'inspirer les poètes, c'est un beau patrimoine pour un peuple et pour une arme que de conserver la mémoire de pareils faits d'armes.

Toutefois, cette charge fameuse ne fut pas sans faire couler des flots d'encre. Lord Raglan, qui était cependant responsable de son ordre, déclara, dans son rapport, que lord Lucan était seul l'auteur de cette manœuvre intempestive parce que, en vertu de son pouvoir, il lui était facile de l'empêcher s'il la jugeait dangereuse. Ce dernier protesta, le gouvernement dut donner raison au chef et lord Lucan fut rappelé. Mais il est toujours partout des amis maladroits et exagérés qui dépassent le but à atteindre. Ce fut le cas pour lord Raglan. En Angleterre, il s'éleva des blâmes, des critiques contre celui qui avait ordonné la charge et par opposition naturellement, on exaltait lord Cardigan, qui l'avait menée. Ces éloges offusquèrent les flatteurs de lord Raglan, et, après la mort de ce dernier, — de son vivant, il n'eût pas permis pareilles inconvenances, — certains d'entre eux, comme le colonel Carlthope en vinrent jusqu'à accuser lord Cardigan de lâcheté : il aurait fui devant les Russes et aurait abandonné ses hommes. Toute l'armée l'avait vu en tête entrer dans la batterie russe et on l'avait vu encore après la destruction et la dispersion de sa brigade revenir au pas à la tête d'un groupe. Lord Cardigan dut plaider devant les tribunaux pour arrêter ces calomnies.

Le fameux Kinglake n'osa pas, après l'insuccès du colonel Carlthope, accuser le général de la cavalerie légère de couardise, mais il le qualifia « de faible d'esprit », et comme il prêtait aux autres ses idées extravagantes, il attribua en cette occasion à lord Raglan des conceptions fantastiques qui tendraient à faire croire à l'exaltation de ce cerveau qui était toujours le calme et le bon sens même.

Ainsi la fameuse charge de Balaclava eut à la fois le don d'exalter un enthousiasme ardent et durable et aussi de mettre à jour les petites vilenies de la jalousie chez les comparses et les flatteurs du chef.

Le soir, au coucher, tout rentrait dans le calme; seulement la brigade Vinoy eut l'ordre de venir camper devant Balaclava, à côté des highlanders. C'était 3,000 hommes que le général Canrobert retirait de ses positions pour assurer la sécurité du port de nos alliés.

Le lendemain, 26, lord Raglan se rendit à Balaclava et y examinait les nouvelles dispositions prises depuis la veille, lorsqu'un officier vint le prévenir que les Russes attaquaient son camp juste à l'extrémité opposée de l'endroit où il était : en effet, une forte colonne montait sur le plateau, à la pointe nord-est du côté d'Inkermann, et tombait sur le camp de sir de Lacy Evans. Lorsque

le général en chef arriva, tout était fini; les Russes, vigoureusement assaillis, avaient été rejetés avec plus de 500 hommes de perte. Le général Bosquet, prévenu en hâte, était accouru de son camp avec cinq bataillons : il était également arrivé après la retraite des Russes.

Les Anglais s'étaient vaillamment conduits, comme à l'ordinaire : et ils avaient mené l'affaire rondement, ils avaient eu peu de pertes relativement à celles qu'ils avaient fait éprouver. Aussi lord Raglan trouva-t-il ses troupes contentes, et lui-même parut satisfait. Cette affaire n'en était pas moins inquiétante. C'était le signe précurseur de la formidable attaque que préparait le prince Mentchikoff et cependant lord Raglan ne parut pas être préoccupé pour cette partie de son camp.

Le général de Lacy Evans était moins confiant que lui, aussi écrivait-il directement au général Canrobert pour lui exposer que sa position était « quant à la sécurité générale de l'armée de la plus haute importance, et que, malgré cela, elle était la moins fortifiée et la moins assurée de toutes ». Il concluait en « *suggérant* que trois ou quatre mille Français viennent camper à côté des gardes anglaises pour, de concert avec ces dernières, accourir à son secours, s'il était attaqué ».

Sir de Lacy Evans fut informé qu'on ne pouvait dégarnir les lignes de circonvallation, surtout après avoir déjà fourni l'avant-veille une brigade pour la garde de Balaclava, mais que, d'une part, 1,200 travailleurs français étaient occupés à élever une redoute sur les crêtes devant le camp anglais et qu'aussitôt terminée, cette redoute serait remise à nos alliés qui l'armeraient et l'occuperaient, et que d'autre part le corps d'observation toujours en alerte, accourrait au moindre de ses appels. Sir Georges Brown avait déjà, comme sir de Lacy Evans, demandé le concours de nos bataillons et immédiatement ils étaient arrivés. Si le 26 octobre, sir de Lacy Evans n'avait pas si rapidement repoussé l'attaque, cinq bataillons français seraient venus l'appuyer sur sa droite.

Il remercia par une lettre en anglais, assez mal écrite, dans laquelle il s'excusait de sa mauvaise calligraphie : « Je viens de tomber de cheval, disait-il, et comme je suis vieux (*a oldman*), je suis très meurtri et incapable d'activité, je suis sur un bâtiment de la flotte de Balaclava pour prendre quatre ou cinq jours de repos et je veux remercier les Français de ce qu'ils promettent. »

A en croire le *Times*, sir de Lacy Evans aurait aussi transcrit à lord Raglan des observations du même genre; mais, rendu confiant par le succès du 26 octobre et toujours préoccupé de l'isolement de Balaclava, le général anglais ne prit aucune mesure sérieuse : une

batterie dite des « sacs à terre » fut seule ébauchée et encore on ne l'arma pas.

Sans insister outre mesure sur ces incidents, il faut remarquer la lettre écrite directement et contre tous les usages par un général de division anglais au général français sans être accompagnée d'une communication émanant du général en chef anglais. Nous savons que les relations entre lord Raglan et sir de Lacy Evans étaient nulles, le vieux vétéran était même profondément ulcéré de se sentir mis de côté par son général en chef, quoiqu'il fût des généraux-commandants le plus âgé et le plus ancien de grade. Dans cette circonstance il se passa quelque chose qui est demeuré inexpliqué pour les états-majors français et qui eut comme épilogue des discussions entre lord Raglan et sir de Lacy Evans après la bataille d'Inkermann et qui prirent fin par le départ de ce dernier.

De son côté, le général Bosquet n'était plus inquiet pour Balaclava, mais redoutait, comme sir de Lacy Evans, une attaque de l'angle mort du plateau de Chersonèse, du côté d'Inkermann. Il y avait par trois fois conduit des bataillons à la moindre alerte, et tous les jours il galopait sur les crêtes du côté du camp de sir Georges Brown qu'il aimait à fréquenter, et il examinait, sans cesse, de sa lorgnette les moindres mouvements des Russes. Dans toutes ses lettres, il attire l'attention du général Canrobert sur la faiblesse de l'extrême droite des alliés. Le 3 novembre, le général Canrobert vient le trouver, et ensemble ils voient les choses. La redoute dite Canrobert dans le camp de sir Georges Brown qui domine la vallée d'Inkermann est à peu près achevée. 2,000 soldats, soit 3 bataillons, y travaillent sans discontinuer. Le général Canrobert félicite son monde et examine ensuite avec le général Bosquet ce qu'il y a à faire pour parer au danger : depuis le col de Balaclava au camp anglais il y a une longue distance fortifiée, mais en dehors des travailleurs de la redoute nous n'avons que 12 bataillons disponibles. Les deux généraux désignent ceux d'entre eux, qui avec leurs batteries auront à accourir à Inkermann ; et ils fixent les points d'assemblée et la marche qu'ils auront à suivre pour arriver à la batterie des *sacs à terre* ébauchée au point extrême de la droite anglaise. Le général Canrobert reste tard avec son lieutenant, et le soir, à l'obscurité, en rentrant à son quartier général, il voit des quantités de feux du côté de Balaclava et recommande au général Bosquet de ne pas perdre de vue non plus le port de nos alliés.

On savait que l'armée russe avait reçu et allait recevoir de nombreux renforts. Depuis longtemps sous la pression des deux généraux en chef, les diplomates français et anglais agissaient sur

le gouvernement turc pour presser Omer-Pacha de faire quelques démonstrations en Roumanie afin de maintenir de ce côté une partie de l'armée russe du Danube; mais Omer-Pacha se reposait sur ses lauriers et se tenait tranquillement à Bucharest, ce qui permettait à la plus grande partie de l'armée du prince Gortchakoff de se rendre en Crimée; on annonçait, en outre, que le tsar envoyait des réserves d'infanterie et de cavalerie de plusieurs points de son immense empire. La flotte avait signalé le passage d'un corps d'armée du côté d'Iéni-Kalé; le général Bosquet avait vu aussi une division entrer dans la ville, enfin les dires des déserteurs polonais ou des tatars envoyés à la découverte confirmaient unanimement la venue incessante de nouvelles troupes.

Ces indications amenaient le général Canrobert à presser le plus possible le jour de l'assaut, le développement des tranchées construites à 150 mètres du bastion du Mât et l'augmentation des batteries lui donnaient l'espoir de pouvoir réussir cette fois. Le général Burgoyne était en communauté d'idées absolues avec lui : il était d'avis que le jour convenu, des colonnes anglaises devraient s'accoter aux colonnes françaises pour pénétrer ensemble dans la place. Dans la nuit du 3 et du 4 novembre, des officiers dont le capitaine de Lajaille, plus tard président du comité d'artillerie, se glissèrent à plat ventre, dans le silence le plus absolu et dans l'obscurité, hors des tranchées et arrivèrent sur le bastion du Mât, descendirent dans le fossé, examinèrent sans être inquiétés les fortifications, plutôt en les tâtonnant avec les mains qu'avec les yeux, tant l'obscurité était épaisse, et revinrent toujours en rampant rendre compte sans avoir été aperçus. D'après leurs dires, l'assaut était possible, les fossés peu profonds et les pentes des talus peu escarpées.

Au corps de siège, on ne pensait donc plus qu'à l'assaut. Le général Canrobert donnait avis à l'amiral Hamelin qu'il aurait lieu le 7 novembre et lui demandait de mettre le comble aux libéralités de la flotte en mettant à terre tous les fusiliers marins dont il pourrait disposer. « Je voudrais en former deux bataillons; je ferais entrer dans l'un d'eux le plus de gabiers et d'hommes vigoureux et agiles qu'il serait possible et je le ferai figurer dans l'assaut. L'autre garnirait nos redoutes défensives qui joueront ce jour-là un rôle important, car nous aurons à la fois à enlever une place couverte d'artillerie et à faire face d'un côté opposé aux attaques d'une armée entière. »

Le 4 novembre dans la journée, le général Canrobert réunit dans sa grande tente lord Raglan, sir John Burgoyne, d'autres généraux anglais et les généraux français Forey et Bosquet, Thiry et

Bizot. On discuta de l'assaut. Tous furent d'avis de le tenter, la date en fut fixée pour le 7. Les Français devaient attaquer le bastion du Mât. Lord Raglan proposait de lancer les 16,000 hommes qu'il avait encore (reste de 53,000) sur le Redan, mais il y mettait deux conditions : l'armée française garantirait ses derrières et surtout son flanc droit du côté d'Inkermann. Le général Canrobert accéda de suite à la première des demandes, mais il lui était plus difficile de satisfaire à la seconde, il ne voulait cependant pas refuser, il exposa combien c'était lui demander que de prendre à sa charge la position la plus périlleuse qu'il n'avait pu encore étudier; il ne pouvait s'y engager sans y réfléchir; il demanda donc de remettre sa réponse au lendemain, il irait chez lord Raglan la lui apporter dans la journée.

Dans le camp adverse, chez les Russes, on n'était pas moins agité que chez nous. Les renforts arrivés depuis peu mettaient l'armée au chiffre de 100,000 hommes. Le 3 novembre, les deux grands-ducs, Nicolas et Michel, étaient entrés dans Sébastopol pour exciter l'enthousiasme des combattants; le prince Mentchikoff s'était décidé à frapper un grand coup qui, s'il réussissait, aurait chassé les alliés de la Chersonèse, les obligeant à lever le siège et à se réembarquer, si toutefois ils n'étaient pas cernés sur un point quelconque. L'attaque sur la division de Lacy Evans, du 26 octobre, avait démontré au prince qu'il était possible de déboucher sur le plateau de Chersonèse à son angle nord-est et c'est sur ce point faible de la position de ses adversaires qu'il se résolut à porter son effort.

Nous avons dit que le plateau de Chersonèse affectait la forme d'un carré irrégulier dont deux côtés étaient protégés par la mer. C'était l'angle le plus éloigné de la mer, par conséquent l'angle mort, que Mentchikoff allait attaquer par ses deux faces.

Une colonne, sous les ordres du général Soïmonoff, sortirait de Sébastopol, marcherait sur le côté nord de l'angle et attaquerait l'armée anglaise sur la totalité de son front. Une autre colonne, partant d'Inkermann, passerait la Tchernaïa et, montant sur les crêtes qui forment le côté est du triangle, attaquerait le flanc et les derrières du camp anglais, pour l'isoler de notre corps d'observation placé en arrière. Enfin, deux fausses attaques devaient avoir lieu aux endroits les plus éloignés de celui de la véritable attaque, l'un au côté de Balaclava, tout à fait sur les derrières des alliés; l'autre au siège, sur leur front, devant le bastion du Mât.

Le 5 novembre était un dimanche; toute la nuit, on entendit les cloches des églises de la ville. Du côté des Anglais, les piquets des grands gardes perçurent des bruits de voitures du côté d'Inkermann,

mais n'y prêtèrent pas attention : tous les jours, des convois circulaient sur la route, il n'y avait rien d'anormal à cela; toute la journée de la veille, il avait plu à torrents, et durant la nuit, une petite pluie fine, pénétrante, n'avait cessé de tomber; les soldats, sous leurs tentes, sommeillaient le mieux qu'ils pouvaient; les hommes de garde, enfoncés dans leurs capuchons, se ratatinaient et se garantissaient le plus possible contre l'humidité envahissante. Le général Codrington, de la division légère, allait, comme il le faisait tous les matins, le long du ravin où étaient les grands gardes, et dans l'obscurité qui persistait, chaque poste lui répondait invariablement : *All right*, « Tout va bien ». Il rentrait tranquille, lorsque le feu éclata devant lui; c'était la colonne de gauche, commandée par le général Soïmonoff qui, sortie de la ville vers quatre heures du matin, débouchait sur le plateau et attaquait de ce côté les sentinelles anglaises. De suite, la fusillade se propagea au loin. Le général Codrington courut à son camp, fit lever sa brigade et prévint sir Georges Brown, le lieutenant général commandant la division légère. A ce moment, une énorme batterie ouvrait le feu contre le camp anglais.

Il fait nuit, et le brouillard rend l'obscurité plus noire — un *fog* comme ceux de Londres, qui semble plutôt fait de fumée de houille que de vapeurs. Au milieu des boulets et des coups de fusil, la division légère, à gauche, et la deuxième division, que le général Pennfather commande, en l'absence de sir de Lacy Evans, prennent les armes; mais avant que les bataillons ne soient formés, des hommes sont atteints dans leurs camps; des tentes sont percées ou renversées par les boulets; on ne distingue toujours rien devant soi; les officiers doivent ranger leurs hommes suivant la direction des détonations.

Des estafettes ou des officiers partent dans tous les sens.

Au même moment, le canon éclatait aussi au sud, du côté de Balaclava. Les Russes attaquaient les batteries françaises du corps d'observation qui répondaient aux lueurs rouges des coups partis de la vallée.

C'était la contre-attaque de corps du général Liprandi qui se répandait dans la vallée, sous les ordres supérieurs du prince Gortchakoff, pour donner le change, inquiéter les troupes des généraux Collin Campbell et Vinoy, et retenir sur les crêtes du mont Sapoun, vers le sud, le corps d'observation français sous les ordres du général Bosquet et l'empêcher d'aller aux Anglais.

Aussitôt averti par le capitaine Ewart, qui lui remit un mot de sir Georges Brown, lord Raglan fut en un quart d'heure en selle avec son état-major; les coups de canon du côté de Balaclava lui

semblèrent moins intenses que ceux d'Inkermann, puis il avait confiance dans les dispositions prises par les alliés de ce côté. Aussi ne s'en inquiéta-t-il pas d'abord et courut du côté d'Inkermann.

Au quartier général français, on fut réveillé par le canon d'Inkermann, on se leva dans l'obscurité et déjà les spahis d'escorte étaient devant la tente du général Canrobert lorsqu'un officier de lord Raglan vint l'aviser de l'attaque et le prévenir que le général anglais s'était dirigé sur Inkermann. Le général Canrobert pria l'officier anglais de dire à lord Raglan qu'il n'avait encore reçu aucun avis du corps d'observation, qu'il allait s'y rendre, savoir quelle était l'importance de la canonnade que l'on y entendait, et si ce n'était rien, comme il le croyait, il viendrait retrouver son collègue après avoir fait acheminer vers le camp anglais, comme il le lui avait promis, toutes les troupes dont il pouvait disposer. Avant de partir, le général en chef faisait prévenir le prince Napoléon d'envoyer de suite de sa division (corps de siège) 3 bataillons sous les ordres du général Monet derrière le camp anglais.

Le général Canrobert avec sa suite semble galoper dans le vide; il n'y a personne dans les camps, c'est une ville de toile déserte que l'on parcourt à travers le brouillard; parfois dans cette course folle, l'état-major s'arrête brusquement, ce sont les baïonnettes de régiments en ligne que l'on ne distingue que lorsque l'on est sur eux. L'extrémité des rangs s'éteint dans la brume; les hommes comme leurs officiers attendent, désorientés, d'entendre le canon sans rien voir.

Le jour de l'Alma la gaieté semble avoir animé ceux qui y combattaient; au contraire, la pluie, l'obscurité, la boue, impressionnèrent de tristesse ceux qui assistèrent à la bataille d'Inkermann. Toute la journée entendant le canon sur leurs flancs et leurs derrières, sans voir grand chose, ils restèrent inquiets jusqu'à la fin de la bataille; et le soir la boue détrempée que le sang répandu colorait en rouge et dans laquelle nageaient des cadavres accumulés, défigurés, meurtris et dépouillés de leurs chaussures, leur remplit l'esprit d'horreur et de dégoût. Le généralBosquet dépeignit ce champ de carnage en l'appelant « l'abattoir ».

Arrivé à la hauteur des batteries qui tiraient des crêtes, le général Canrobert s'arrêta : le terrain détrempé, par moment entièrement de roc et par d'autre de boue gluante et glaiseuse, était glissant ou mouvant, et à chaque instant les chevaux menaçaient de s'abattre ou de s'enfoncer. A travers le brouillard, dans le fond, on distinguait les troupes russes avec leurs baïonnettes; les soldats ne portaient plus comme à l'Alma leur casque à pointe doré, ils avaient tous maintenant un affreux bonnet de laine gris qui les dérobaient à la

vue. Le canon d'en bas tirait, mais faiblement, on sentait une fausse attaque; il n'y avait pas de doute, tout allait se passer du côté d'Inkermann. Le général Canrobert reprit sa course se dirigeant du côté du *Moulin*. La masse noirâtre de cette tour en ruine, avec ses ailes à moitié brisées et immobiles dans l'espace, en faisait un spectre gigantesque dont on ne voyait que parties par parties. Là se trouvait le général Bosquet avec des chasseurs d'Afrique; un peu à droite, deux bataillons d'infanterie et deux batteries d'artillerie. On entendait à peu de distance devant soi une formidable canonnade et la fusillade ne décessait pas. Le général Canrobert causa avec le général Bosquet; celui-ci avait déjà vu les généraux Brown et Cathcart, et ceux-ci n'avaient pas encore besoin de soutien. Deux bataillons et demi sont là; plus à gauche, le long des crêtes, il y en a deux autres qui attendent encore. Enfin, le 50e de ligne et deux batteries sont également un peu en arrière, mais prêtes aussi à accourir.

Le général Canrobert prévient son lieutenant de l'arrivée dans une heure des trois bataillons du général de Monet, et d'ici peu, de deux batteries de la réserve.

Au Moulin, le général Canrobert est à la limite des camps anglais. Il y pénètre : les tentes sont renversés, criblées de boulets, nombre de blessés sont déjà couchés ou se traînent cherchant un abri. On débouche enfin, et le général s'arrête au milieu de la fusillade, sous les coups répétés des batteries qui sont à côté de lui, à quelques pas dans le brouillard apparaît devant lui et ceux qui le suivent une vision légendaire : dans des grandes capotes noires avec les buffleteries blanches qui se croisent, la tête sous d'énormes bonnets d'ourson, les grenadiers de la garde anglaise apparaissent, luttant en carré un contre dix, se défendant pas à pas, tombant les uns après les autres, mais tenant ferme contre la masse effrayante qui les accable. Ce sont des Anglais, mais la vue de leur lutte héroïque a rappelé au général en chef et à ses officiers en évocation les derniers carrés de la garde à Waterloo. Au milieu du crépitement et des grondements du canon, on entend les hourras que poussent les régiments russes qui marchent en rangs serrés comme du temps de Souvaroff. Partout les Anglais se battent non seulement avec leur ténacité, mais avec habileté; sur tous les points leur artillerie s'est portée en avant et fait, à courte distance, un feu régulier bien dirigé : les tirailleurs ajustent avec calme les servants russes : partout la résistance est acharnée, mais les dernières réserves ont donné et les Russes augmentent de nombre, il faut que les Français arrivent.

Le général Canrobert voit lord Raglan dans la fumée : il court

à lui et après quelques mots d'exposition, le général anglais dit qu'il vient d'envoyer le colonel Steel au général Bosquet pour le prier d'arriver. Le général Codrington s'était maintenu sur la rive gauche du ravin du Carenage, empêchant les Russes de le franchir : ceux-ci, en conséquence, ne pouvaient s'étendre que sur un terrain resserré où l'avantage du nombre perdant de son importance il nous était plus facile de leur tenir tête. Devant l'attaque principale de front, une des brigades de sir Georges Brown et la 2e division, sous les ordres du général Pennefather, avaient d'abord reculé sous l'énormité des masses, mais s'étaient reprises et avaient arrêté la première poussée. Les Russes étaient alors demeurés près d'une demi-heure à se contenter de canonner : au bout de ce temps une nouvelle trombe s'était abattue sur l'armée anglaise, les gardes, cette fois, étaient en ligne doublant les deux divisions déjà engagées; ils occupaient la *batterie des sacs à terre* à l'extrême droite. L'enlèvement de cet ouvrage était le but des efforts des Russes. S'ils l'occupaient et s'y maintenaient ils isolaient les Anglais de notre corps d'observation. Il leur serait alors possible de contraindre les alliés à se retirer sur Balaclava, pendant que du même coup en s'emparant de l'est du plateau de Chersonèse ils couperaient l'armée française (corps d'observation et corps de siège) en deux.

Prendre cette batterie fut donc l'effort persistant des Russes : les coldstreams qui y étaient attendirent l'ennemi et le reçurent par des décharges répétées et ensuite à coups de baïonnette; les grenadiers à côté se battaient un contre trois, c'était leur carré qu'avait tout d'abord aperçu le général Canrobert.

La brigade Torrens arriva sur le champ de bataille conduite par le général sir Georges Cathcart au moment de la défense de la batterie : ce dernier, brillant général, était sous le coup d'une blessure d'amour-propre violente. Il n'était pas en termes d'intimité avec lord Raglan et quelques jours auparavant, celui-ci lui avait retiré, sur l'ordre du ministre de la guerre, la lettre de commandement en chef éventuel, qu'il avait reçue en quittant Londres.

Il se porta à l'extrême droite des gardes; examinant le terrain, il reconnut un petit ravin qui s'engageait sur le plateau un peu avant la batterie des *sacs à terre*. Il pensa, en se jetant dans ce ravin, déboucher sur le flanc ou le derrière des Russes qui attaquaient la batterie défendue par les coldstreams.

Il pénètre dans l'excavation, et quand il est assez avancé et qu'il veut en escalader les parois, il est accueilli par le feu intense des réserves russes. Le général Torrens est blessé mortellement; les troupes, surprises, s'arrêtent et redescendent; sir Georges les

rallie et les fait remonter; mêmes efforts impuissants, il a affaire à trop grosse partie; alors il retourne vers la batterie des *sacs à terre*, mais à peine dessine-t-il son mouvement qu'un grand nombre des siens tombe sous un feu aussi violent que celui de l'autre côté, il craint que ce ne soit les gardes qui ne prennent dans le brouillard ses soldats pour des Russes. Il ordonne de jeter à terre les capotes grises, mais aussitôt les habits rouges ont-ils paru que c'est un feu encore plus violent. Il n'y a plus de doute, la redoute qu'il croyait toujours en possession des gardes a été prise par les Russes : il est maintenant cerné; il forme sa brigade en colonne et la lance, lui premier, pour percer le cercle qui l'enserre : il tombe mort d'une balle en pleine poitrine et son monde tourbillonne autour de son corps. Cependant, se sentant perdus s'ils ne traversent les colonnes russes, ses hommes font un dernier effort et passent.

Ainsi la redoute des *sacs à terre* est prise. Les troupes anglaises sont tournées par la droite et toutes leurs réserves ont donné. Que les Russes avancent et occupent le terrain par lequel vont déboucher les Français, ceux-ci ne pourront atteindre le champ de bataille et demeureront coupés de leurs alliés.

Tout dépend de la rapidité avec laquelle les Français arriveront ou de celle que les Russes vont mettre à déborder la droite anglaise et à occuper cette partie du champ de bataille qui vient d'être abandonné.

Le maréchal Canrobert aimait à conter sur cet instant de la bataille l'anecdote suivante :

« L'artillerie russe, avec 96 pièces sur le front de nos alliés, faisait rage, et lord Raglan avait demandé que l'on amenât des pièces de siège pour les contrebattre. Autour de lui, ce n'était que tués et blessés; nous étions sur le camp au milieu des tentes et des baraques en délabre. Le brouillard s'était un peu dissipé, mais la fumée formait nuage; les gardes avaient perdu presque tous leurs officiers. Sir Georges Brown était blessé, le général Goldie tué, le général Strangways, un vétéran, ami intime de lord Raglan, venait d'être emporté mourant. Cependant le général en chef anglais demeurait impassible. Il se rappelait Waterloo et la ténacité de Wellington, lorsqu'il avait eu son bras emporté à côté de lui : il se souvenait que l'allié de l'Angleterre ce jour-là était arrivé à temps, il comptait aussi, cette matinée-là, que nous ne l'abandonnerions pas. Il était à côté de moi me montrant les débris des gardes qui se retiraient, il me dit : « Nous sommes..., nous « sommes..., vous avez un mot d'argot qui exprime bien ce que je « veux dire. » — « Nous sommes foutus... — J'espère que non,

milord... Ecoutez... c'est *la casquette* », et, en effet, on percevait les sons des batteries de tambours et les sonneries de clairons des bataillons français. Quelques instants après, Bourbaki arrive au galop : c'est deux bataillons et demi, deux autres suivent, puis le 50e de ligne. Je demande à lord Raglan de donner lui-même les ordres à Bourbaki; il faut soutenir la droite et reprendre la batterie, je pars avec Bourbaki à ses bataillons.

« Par une chance inconcevable, la résistance admirable des gardes avait épuisé les Russes. Ceux-ci essoufflés ne s'étaient pas avancés et, contents de leur conquête, s'y maintenaient sans pousser de l'avant. »

Aussitôt le général Canrobert a-t-il vu les deux bataillons qu'il court aux tambours et clairons : « Battez et sonnez la charge et que chacun me fasse du bruit comme dix. Les Russes croiront que nous sommes trois fois plus que nous ne sommes. » Puis, avec Bourbaki, il conduit les têtes de colonnes devant les batteries des *sacs à terre* à la droite des gardes. Ceux-ci, en voyant les pantalons rouges poussent trois « hourrah for French », et le général Canrobert montrant aux chefs de bataillon et aux adjudants-majors leur direction : « En avant et culbutez tout devant vous. » Au même moment, un éclat d'obus vient le frapper au bras. Les Russes croient avoir affaire à une puissante troupe, ils cèdent et abandonnent la batterie, mais quand ils ont dégagé le terrain, ils découvrent plusieurs régiments et la grande batterie qui foudroient et fusillent les deux bataillons. Ceux-ci tourbillonnent et reculent, et sont ramenés au delà de la batterie.

Le général Strangways venait d'être emporté tout sanglant et lord Raglan s'était retiré un instant pour aller lui serrer la main avant qu'il ne mourût. Au milieu du désarroi général, du trouble et de la fumée, les officiers d'état-major de l'escorte n'avaient pas vu partir le général Canrobert.

Il était donc seul lorsqu'il fut blessé; il resta cependant à cheval regardant les siens charger; quand il les vit dépasser la batterie, il retourna sur ses pas du côté du camp anglais où il se fit mettre un premier pansement à une ambulance et, remontant à cheval, il revint auprès de lord Raglan.

Le général Bosquet était aussi sur le champ de bataille : il a vu nos deux bataillons s'avancer puis reculer revenir se rallier abandonnant encore les *sacs à terre*, il sait qu'il va d'un moment à l'autre recevoir deux autres nouveaux bataillons, un de zouaves, un de tirailleurs, mais, pour le moment, il voit que les crêtes, à droite, sont entièrement dégarnies, il envoie plusieurs officiers à lord Raglan lui demander de les faire occuper jusqu'à l'arrivée de ses nouvelles

troupes. Le général anglais répond que ses hommes n'ont plus de cartouches et sont épuisés. Heureusement les zouaves et les turcos arrivent, le général Bosquet ne les laisse pas souffler et les jette au pas de course à la droite de la batterie, tandis que les deux premiers bataillons ralliés reprennent eux aussi l'offensive par la gauche de l'ouvrage, mais encore de nouveau, ces quatre bataillons, après avoir fait reculer la ligne russe, sont ramenés. A ce moment, le général Bosquet, qui s'est avancé avec eux, demeure découvert : séparé de l'ennemi de quelques mètres. Le 4e chasseurs d'Afrique arrive maintenant, prêt à charger : on le déploie en arrière pour couvrir des espaces vides. Enfin, débouche le 50e de ligne et les troupes du général Monet avec une nouvelle batterie. Le général Pennefather, à la gauche anglaise, vient de faire dire à lord Raglan que les Russes commençent à montrer de l'hésitation. Le général Bosquet reprenant alors tout son monde, les quatre bataillons et demi déjà engagés avec le 50e de ligne, conduit de nouveau le tout à une nouvelle charge : cette fois excités par leurs officiers auxquels se mêlent deux aides de camp anglais qui agitent leur chapeau, ils rejettent définitivement les Russes qui se mettent en retraite et abandonnent peu à peu le plateau. Notre artillerie les poursuit de ses boulets, et le général Canrobert s'oppose avec juste raison à toute poursuite qui nous entraînerait sur un terrain peu propice où nous aurions eu tous les désavantages.

Pendant que l'on se battait ainsi avec acharnement sur la droite du plateau de Chersonèse, un autre combat des plus violents avait lieu au corps de siège.

Nos tranchées étaient envahies à l'improviste par plusieurs bataillons que le brouillard avait cachés. Les soutiens et les renforts, arrivés de suite, avaient d'abord chassé les Russes. Puis trois brigades étant successivement accourues, la poursuite avait été menée tellement vivement, que, échauffés par le succès plusieurs de nos soldats avaient pénétré dans la ville à la suite des Russes tandis que d'autres avaient escaladé les parapets et franchi les embrasures.

Ces actes isolés de courage pouvaient nous coûter cher s'ils se multipliaient, car la ville était pleine de défenses intérieures et sa garnison était sous les armes prête à protéger le retour de ses bataillons. Le général Forey fit sonner la retraite : elle s'opéra naturellement sous un feu terrible et nous subîmes de fortes pertes, dont le général de Lourmel qui y fut tué.

Les Russes avaient de ce côté maintenu par cette attaque le corps de siège en haleine l'empêchant de disposer de grandes forces pour venir à la rescousse du côté d'Inkermann.

On doit le reconnaître, le plan de cette bataille a été admirablement combiné par le prince Mentchikoff, et s'il avait été exécuté suivant sa conception, il aurait sans doute réussi et nous eussions été au moins rejetés ou sur la partie sud du plateau obligés d'abandonner la moitié du siège et nos positions d'observation, il est même probable que nous eussions été contraints de nous réembarquer.

Les instructions furent mal interprétées ou des modifications inopportunes furent apportées au plan primitif au dernier moment, il en résulta que le corps de Soïmonoff qui sortait de la ville au lieu de se déployer appuya trop à gauche et occupa le terrain que devait couvrir le corps Pavloff qui venait d'Inkermann : il en résulta que l'attaque ne porta que sur un point et que les troupes russes arrivant les unes sur les autres ne purent pas toutes donner ensemble : enfin le prince Gortchakoff n'attaqua pas avec assez d'énergie du côté de Balaclava pour maintenir de son côté les troupes du général Bosquet, qui purent aller à Inkermann.

L'armée anglaise, avait été admirable, cinq de ses généraux étaient tués ou blessés mortellement, et les gardes avaient quatre lieutenants-colonelstués. Mais elle était profondément réduite par sa victoire puisque, ne comptant guère que 16,000 hommes le matin, ses pertes la ramenaient à peu près à 12,000 hommes le soir.

Le général sir de Lacy Evans en entendant le canon avait quitté le bateau sur lequel il se soignait à Balaclava, et était accouru au milieu du combat. Le lendemain il eut avec lord Raglan une entrevue dans laquelle il lui proposa de lever le siège.

Dans la discussion qui eut lieu le *Times* prête à sir de Lacy Evans des sentiments gallophobes : il était outré de ce qui s'était passé la veille. « Moi qui ai si souvent vu le derrière des Français en Espagne, ne suis-je devenu vieux que pour les voir nous sauver?... Après les pertes que nous avons faites, il nous sera impossible de repousser la prochaine attaque que les Russes feront sûrement : il vaut mieux s'en aller. » Lord Raglan déclara qu'il était possible de se maintenir et puis reprenant sir de Lacy Evans par son faible de vétéran de la Péninsule : « Que dirait l'Europe, si elle apprenait qu'alliés aux Français, les Anglais les ont abandonnés au moment le plus critique leur laissant à eux seuls le soin de lutter pour une cause commune. Ce serait avouer et crier bien haut leur supériorité. »

Sir de Lacy Evans n'avait pu parler ainsi, que sous l'influence de la maladie et de la vieillesse. Lorsqu'il était arrivé sur le champ de bataille, tous avaient été surpris de son aspect cadavérique, il était encore plus maigre et plus jaune que d'habitude, en outre, il était fort aigri contre lord Raglan qui ne consultait jamais que

sir Georges Brown. L'occasion parut propice à lord Raglan de lui offrir de le faire rappeler à Londres pour reprendre son siège aux *Communes :* il accepta et, à son arrivée, il reçut de ses collègues une ovation qui est demeurée célèbre dans les annales du parlement d'Angleterre.

Le départ du vieux général trop affaibli et trop âgé pour supporter les fatigues du siège n'avait pas grande portée; mais sa conversation avec lord Raglan donne cependant à penser que l'armée anglaise était désormais tellement décimée qu'elle allait être réduite à un rôle passif demeurant presque seulement comme témoin de la lutte qui allait se continuer entre les Français et les Russes.

Si les pertes des Anglais étaient cruelles, s'ils avaient eu cinq généraux tués ou blessés mortellement et d'autres encore grièvement atteints comme sir Georges Brown, nous aussi, nous avions eu des pertes sérieuses : nous avions à regretter le jeune général de Lourmel, si aimable, avec de jolis traits, des cheveux blonds et des yeux bleus, distingué, instruit, parlant agréablement de toutes choses dans un salon, soldat énergique et aimé de ses hommes dans l'action comme au bivouac. Il laissait une jeune veuve fort jolie qu'il adorait : elle a été fort connue dans la société des Tuileries où elle fut dame d'honneur de l'impératrice Eugénie. Nous avions aussi perdu un colonel brave entre tous, M. de Camas, du 6e de ligne : dans la première charge au milieu du désordre le porte-drapeau de son régiment avait été tué et l'aigle était tombé à terre, il était accouru pour le sauver : au moment ou aidé de quelques-uns des siens, il le relevait, il recevait une balle en plein cœur, mais le drapeau était sauvé.

Après cette terrible affaire, la position réciproque des combattants était modifiée : il fallait y songer et prendre les décisions d'avenir en conséquence. Un grand conseil se réunit le 7 novembre chez lord Raglan. Il n'y fut plus question d'assaut : le général Canrobert y lut une note dans laquelle il disait : « Nous avons réussi à débarquer en Crimée, à battre l'armée russe et à mettre le siège devant Sébastopol, nous étions sur le point de tenter un assaut. L'accroissement de la garnison et la présence d'une armée de secours que nous savons, par la bataille d'hier, ne pas être inférieure à 75,000 hommes nous obligent à pousser le siège et à attendre des renforts demandés et promis. » C'était le résumé fort clair du sentiment de tous. Désormais on avait la certitude de passer l'hiver sur le plateau de Chersonèse. Mais on ne croyait pas encore avoir à y séjourner près de neuf mois avant de prendre la ville.

Germain Bapst.

ÉTUDES HUMANITAIRES

BLESSÉS ET MÉDECINS

DANS LES GUERRES MODERNES

Il y a quelque temps, j'eus l'occasion de m'entretenir avec un des membres les plus connus de la colonie grecque de Paris. Je savais que cet Hellène avait perdu l'un de ses fils, tué en Thessalie, lors des premiers combats de la guerre gréco-turque.

Nous étions autour de lui quelques médecins, et la conversation roulait sur le rôle joué par nous au cours des guerres. Notre interlocuteur nous écoutait sans parler, un sourire d'infinie tristesse figé au coin des lèvres. Puis, nous le vîmes un instant se recueillir, et il nous conta la lamentable fin de celui dont la mort le rendait inconsolable.

Le combat avait commencé tard dans l'après-midi. Une brigade grecque s'était heurtée à deux divisions de l'armée ottomane. Elle avait fait des prodiges, mais, écrasée par le nombre, débordée de tous les côtés à la fois, elle n'avait trouvé le salut que dans une retraite précipitée.

Le fils de notre interlocuteur servait comme simple soldat. Vers le soir, à la fin de l'action, la compagnie à laquelle il appartenait, entraînée par la déroute, n'avait pu se dérober au feu des batteries turques. En quelques instants, plus des deux tiers de l'effectif étaient restés sur place, tandis que le reste se faisait hacher par la cavalerie au bord d'un ravin. A la nuit tombante, la fusillade s'éteignit de part et d'autre, et l'ennemi disposa son bivouac sur le lieu même du combat.

Jusqu'au lendemain, des équipes de brancardiers et des médecins sillonnèrent le champ de bataille en tout sens. Malheureusement, la nuit était orageuse. Des nuages obscurcissaient le ciel et rendaient la lune et les étoiles invisibles. Le personnel chargé de la relève des blessés avait été muni de lanternes en nombre insuffisant et, au surplus, si mal éclairantes qu'elles ne permettaient l'explora-

tion du terrain que dans une zone très limitée. Néanmoins, lorsque revint le jour, huit cents hommes avaient été recueillis. On pouvait penser que les Turcs achèveraient dans la journée le déblaiement du champ de bataille. Il n'en fut rien. A l'aube, les deux divisions reprirent leur marche vers le sud, dans la direction du gros de l'armée attachée à la poursuite du diadoque. Elles emmenaient avec elles leur matériel sanitaire, tandis que les convois de blessés hâtivement organisés avec tous les moyens de transport disponibles réquisitionnés aux environs, s'acheminaient vers le nord.

Le fils de notre Hellène avait eu la jambe droite fracassée par un éclat d'obus. Une hémorragie abondante s'était produite, entraînant avec elle la perte de connaissance. Vers le milieu de la nuit seulement, il était revenu à lui. Trop affaibli ou trop obnubilé pour appeler, il avait assisté, jusqu'au lever du soleil, à la lente promenade des falots dans les vallonnements de la plaine, mais aucun ne s'était approché assez près pour signaler sa présence. Une sensation de pesanteur douloureuse le clouait au sol et il souffrait d'une soif ardente.

Vers midi, une troupe de maraudeurs venus pour dépouiller les morts le hissa, avec d'autres blessés, sur des voitures destinées au butin. Quelques heures après, il était abandonné dans un bourg désert, où il ne tardait pas à succomber. L'hémorragie s'était reproduite, et il ne se trouvait pas un seul médecin pour pratiquer la moindre intervention.

*
* *

Ce n'est là qu'un cas particulier, un exemple, en quelque sorte une observation prise aux meilleures sources et destinée à nous éclairer. Avant d'entrer dans le vif de la question, il importe de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les ressources mises à la disposition d'une armée moderne pour le traitement de ses blessés.

A ce propos, les écrivains militaires ont fait des calculs fort compliqués. Chacun d'eux a fourni des chiffres qu'il considère comme exacts, bien que souvent ils ne concordent pas avec les totaux établis par d'autres statisticiens. Mais je ne veux rapporter ici que ceux dont l'exactitude est incontestable.

Le jour d'une guerre, chaque soldat est muni d'un pansement individuel. Les voitures du service de santé d'un corps d'armée à trois divisions sont chargées de près de cinquante mille pansements. L'effectif sanitaire de ce même corps d'armée comporte cent cinquante médecins, plus de quinze cents infirmiers, six cent cinquante brancardiers, et si l'on ajoute à ces chiffres ceux du personnel chargé de la direction des voitures et de l'administration des

hôpitaux de campagne et des ambulances, on arrive au total de trois mille officiers et soldats. De sorte que, théoriquement, sur vingt combattants, l'un d'eux a pour rôle exclusif d'assurer aux dix-neuf autres les soins que leur état de santé pourra réclamer.

Cette véritable armée sanitaire est justifiée par les approximations les plus optimistes qui fixent à un total de sept cent cinquante à huit cent mille le nombre des entrées dans les hôpitaux pendant une campagne dont la durée n'excéderait pas six mois. D'une façon générale, on estime que l'effectif total de l'armée traverserait les formations sanitaires si la guerre se prolongeait au delà d'un an. Enfin, le nombre des blessés est évalué au tiers seulement de celui des fiévreux.

Les règlements énoncent avec une extrême simplicité et une grande précision le rôle des médecins militaires. Or, il est probable que l'exécution de leur tâche sera d'une grande complexité et profondément modifiée par les alternatives de victoire ou de défaite. Les organisations les plus sagement combinées pour le succès deviennent insuffisantes en cas de retraite. Je ne citerai, pour preuve de cette affirmation, que le désarroi matériel et moral des ambulances anglaises, après les désastres qui marquèrent le début de la guerre sud-africaine.

*
* *

Ce bref aperçu étant clos, je veux essayer de faire du champ de bataille l'esquisse que les données de la tactique moderne permettent de tracer. Je recueillerai ensuite le blessé au moment de sa chute et j'essaierai de le conduire d'étape en étape jusqu'à l'hôpital de l'intérieur, où il trouvera les soins et le repos nécessaires à sa guérison.

*
* *

Avant une bataille, le front des armées en présence sera très étendu et doué d'une extrême mobilité. Le premier acte du drame consistera en mouvements de préparation qui s'accompagneront de combats partiels. La ligne de feu ondulera sans cesse et les points d'attaque se déplaceront d'heure en heure. L'ennemi se dérobera aux coups de son adversaire aussi longtemps que les circonstances ou la disposition du terrain le lui permettront. La marche en avant sera de part et d'autre progressive et très lente. On comprend aisément que, durant cette phase de préparation, les blessés seront clairsemés et susceptibles d'être promptement secourus en raison des accalmies locales dues au déplacement continuel de la lutte.

Mais, peu à peu, l'action s'échauffera en certains points, dits

points de résistance, sur lesquels l'ennemi sera simplement contenu, tandis que des attaques très vives, combinées à de rapides mouvements en avant, auront lieu sur d'autres points limités et choisis d'avance : alors seulement se déroulera la phase décisive, de très courte durée. En peu de temps, le nombre des morts et des blessés deviendra considérable. Il sera d'autant plus grand que l'attaque aura été moins fructueuse.

En résumé, après avoir reconnu les positions de l'adversaire, le général en chef aura pour double but de l'immobiliser, de l'user en quelque sorte sur tous les points avant de lui porter le coup décisif.

Il est difficile d'évaluer le coût probable d'une bataille moderne. Les pertes varieront avec les effectifs mis en présence, avec la nature du terrain, avec la tactique employée, avec le degré de résistance opposée par l'ennemi, enfin et surtout avec l'habileté et le moral des tireurs. Elles varieront encore d'une position à une autre, et tel régiment sera décimé alors que tel autre n'aura perdu que peu de monde, de sorte que les moyennes générales établies par divers statisticiens se trouvent en défaut dans chaque cas particulier.

A Solférino, 7 Français sur 100 furent atteints. Dans la guerre russo-turque de 1877, une division russe de 8,000 hommes eut 2,948 blessés dans les journées des 7 et 8 juillet, sous les murs de Plewna, soit une proportion de 36 hommes sur 100. A la bataille de Gravelotte Mars-la-Tour, la garde prussienne, au village d'Habouville, perdit 7,803 hommes en moins de six heures. Une proportion de 27 pour 100 de son effectif avait été atteinte.

Certains auteurs ont calculé le nombre de projectiles nécessaires pour mettre un homme hors de combat. Un médecin de l'armée allemande, König, estime que 450 coups de feu ont produit ce résultat à la bataille de Mars-la-Tour. Un autre médecin russe, Voloskoï, pense que 400 projectiles sont suffisants. Les chirurgiens américains présents à la bataille de Santiago ramènent ce chiffre à 250.

On peut se demander, avec quelque inquiétude, si les armes à répétition ne grossiront pas le nombre des blessés. La majorité des écrivains militaires répond par la négative. On admet, toutefois, que les pertes seront très grandes sur les points de lutte à outrance ou d'attaques décisives. Certains pensent que les effectifs des armées modernes étant plus considérables, la somme des atteintes sera globalement supérieure au total relevé dans les guerres du passé. Par contre, on estime que les blessés graves ne seront pas plus nombreux qu'autrefois. Les balles actuelles blindées, de petit calibre et non déformables, au delà des courtes distances, ont une action moins meurtrière que les anciens projectiles de plomb.

Mais la bataille touche à sa fin. Un désordre inévitable et progressif est partout, aussi bien dans les rangs de l'assaillant que dans ceux de l'assailli. L'excitation mentale des combattants est portée à son comble, et quand l'assaut final a lieu, c'est presque une armée d'aliénés qui triomphe et pousse devant elle une autre armée d'aliénés. Comme l'a dit M. le professeur Nimier, du Val-de-Grâce, « l'un des partis est victorieux parce qu'il veut la victoire, l'autre est battu parce qu'il est à bout de résistance morale ».

*
* *

Je n'entrerai pas dans le détail du fonctionnement des formations sanitaires sur le champ de bataille. Dans un mémoire qui fit grand bruit, publié en 1862 et intitulé : *Souvenirs de Solférino*, un philanthrope genevois, Henry Dunant, raconte les misères des malheureux blessés, et la page qu'il consacre à la description de l'hôpital improvisé dans l'église de Chiesa-Maggiore, est saisissante. Au lendemain de Frœschwiller, l'un des chirurgiens de l'armée du Rhin, Sarazin, a fait le plus sombre tableau de sa propre ambulance. Après le combat de Juranville, au mois de novembre 1870, un autre médecin militaire, Beaunis, écrivait, lui aussi, des pages tout empreintes de l'horreur que lui inspirait le champ de bataille. On ne saurait rien ajouter aux descriptions que ces témoins oculaires nous ont fournies.

Mais, si vous le voulez, prenons maintenant un blessé au moment même de sa chute. Supposons-le atteint d'une blessure de gravité moyenne.

Quel va être son sort?

Et d'abord, utilisera-t-il le pansement minuscule qu'il porte sur lui? Avec la majorité des médecins je crois pouvoir répondre par la négative. A part le cas exceptionnel de blessures minimes, le soldat éprouvera la plus grande difficulté dans l'application du pansement individuel sur la région du corps atteinte. Une fracture du bras l'empêchera de se dévêtir. Une fracture de la jambe l'immobilisera et lui rendra la découverte de la plaie à peu près impossible. Mais on peut espérer que les brancardiers qui parcourront le champ de bataille viendront le secourir.

Cette hypothèse est plausible si le feu a cessé sur le point où le soldat est tombé et s'il se trouve une équipe de brancardiers dans le voisinage. Elle ne saurait être envisagée si la fusillade se prolonge, car on ne peut demander à des hommes de s'exposer à une grêle de balles, sans échanger avec l'ennemi un seul coup de fusil, dans le simple but d'aller relever un blessé.

Supposons cependant le cas le plus favorable. Les circonstances du combat ont permis de secourir ceux qui sont tombés. Les brancardiers vont-ils enfin appliquer l'indispensable pansement? Sans doute, ils essaieront. Pourtant, il est à souhaiter qu'ils touchent le moins possible à la plaie, car on ne pourra compter non seulement sur l'asepsie, mais simplement sur la propreté de leurs mains.

Voici l'application du pansement terminée. Le blessé est transporté au poste de secours, puis évacué sur l'ambulance avec la plus grande célérité.

Pendant tout le trajet, le petit groupe a dû cheminer dans une zone dangereuse, susceptible d'être abondamment visitée par les balles. Il a dû s'abriter le mieux possible en se guidant sur les lignes de jalonneurs destinées à lui montrer la route.

Admettons qu'une opération immédiate soit nécessaire, — le cas est exceptionnel, — mais supposons l'urgence de l'intervention. Pouvons-nous penser qu'elle sera pratiquée avec toute la sécurité désirable? Nullement. L'ambulance, en effet, est établie à 1,800 mètres de la ligne des tirailleurs et à 3 ou 4000 mètres de l'artillerie de l'adversaire. En 1870, ces formations servirent souvent d'objectifs aux batteries prussiennes et il était dangereux d'y chercher asile. Mais lisons ce que Sarazin, écrivait après Frœschwiller.

« ... Opérer les blessés sous le feu de l'ennemi. Ah! quelle légende! Jusque-là j'y avais cru... Mes aides en valaient bien d'autres, et cependant, quand je demandais une pince ou un couteau, ils me passaient une éponge ou du fil à ligature. La haute chirurgie demande plus de calme et de recueillement qu'on n'en peut trouver sur le champ de bataille. Le travail et les efforts individuels du chirurgien peuvent seuls s'accommoder de l'infernale musique qu'on y entend. »

Admettons encore que notre blessé ait été opéré avec un plein succès. L'ambulance est, avant tout, une formation très mobile qui doit suivre l'armée dans son mouvement en avant et ne peut s'arrêter longtemps sur le même point. Quelques auteurs l'ont considérée comme un vaste atelier d'emballage, point de départ de promptes évacuations.

Une partie de la cargaison douloureuse s'organisera en convoi et fera la route à pied. Une autre partie de moindre qualité devra être évacuée par litières et cacolets, par voitures d'ambulance, par voitures réquisitionnées. La partie la plus avariée, — les non-transportables, — restera sur place en attendant qu'un hôpital de campagne vienne relever l'ambulance et lui permettre de rejoindre les troupes déjà entraînées dans leur marche en avant.

La notion de l'ambulance, atelier d'emballage, ne saurait préva-

loir. Car il semble illogique de subordonner la nécessité d'héberger, de panser, de soigner aussi longtemps qu'il sera nécessaire des centaines de blessés, à la préoccupation de rejoindre une armée victorieuse qui n'aura pas besoin de tout son matériel sanitaire, au moins d'une façon immédiate.

Dès l'arrivée des hôpitaux de campagne qui, suivant de près les troupes, viendront s'installer sur l'emplacement même de l'ambulance ou dans son voisinage, nous assisterons à de nouvelles répartitions et à de nouvelles évacuations. Notre blessé a dû passer de mains en mains. Chaque médecin a remis un certain nombre de malades à son successeur avec les observations et les documents susceptibles de l'éclairer sur l'état de chacun d'eux.

A leur tour, les hôpitaux de campagne n'auront qu'un souci : envoyer leur clientèle de passage dans des hôpitaux éloignés du théâtre de la guerre et mieux pourvus de toutes choses, afin de reprendre, eux aussi, leur marche en avant à la suite de l'armée. Un nouveau classement des malades et des blessés sera fait, et les évacuations continueront.

Dans le but de les faciliter, on a organisé des trains de malades et de blessés, des trains sanitaires. Ces convois de misère ont une histoire déjà ancienne. C'est, en 1860, pendant la guerre de Sécession, que les Américains les improvisèrent pour la première fois et en firent de véritables hôpitaux roulants. La Prusse utilisa ensuite au Schleswig ce mode de transport. En 1869, un règlement très complet, élaboré par le grand état-major prussien, arrêtait, « en vue d'une guerre prochaine », le détail des évacuations à grande distance. Un an plus tard, l'application de ce règlement permettait à nos ennemis de rapatrier en Allemagne 400,000 des leurs. Pendant la guerre russo-turque, plus de 250,000 Russes furent évacués par voie ferrée.

Actuellement, il existe en France un train sanitaire par compagnie de chemin de fer. L'agencement de chacun d'eux est parfait et on les destine aux blessés graves. Ce n'est donc là qu'un mode exceptionnel de transport. Le plus grand nombre des malades sera réparti dans des trains sanitaires improvisés, constitués à l'aide de wagons à marchandises dont les parois sont prêtes, dès le temps de paix, à recevoir les boulons fixateurs des appareils de suspension.

Les routes seront encombrées de convois dont l'installation sommaire ne permettra guère que le transport des blessés légers ou moyens. Enfin, les lentes péniches de nos rivières recevront, elles aussi, leur part de la sanglante cargaison.

*
* *

Nous n'avons, jusqu'ici, envisagé la question que par un seul côté et nous avons supposé les services sanitaires fonctionnant après la victoire. Est-il nécessaire d'esquisser le tableau du désarroi général pendant une retraite ou une déroute? Les ambulances, comme le reste, seront entraînées dans le mouvement rétrograde. Les blessés que le désordre ou la gravité de leurs blessures ne permettront pas d'emporter passeront à l'ennemi sous le couvert de la convention de Genève.

*
* *

Je tiens à faire une mention spéciale des Sociétés de secours aux blessés et aux malades militaires. Elles existent dans tous les pays civilisés. En France, leur importance tend à s'accroître de jour en jour, et elle justifia une règlementation de leur fonctionnement qui fut arrêtée en 1892 par un décret spécial.

La première en date fut la Société des Dames de l'Exaltation de la Sainte-Croix. La grande-duchesse Hélène de Russie l'avait organisée à ses frais; elle devait rendre les plus grands services à l'armée russe pendant le siège de Sébastopol. Au cours de l'hiver de 1855, cet exemple fut suivi par miss Nightingale, qui dota les troupes anglaises d'un corps de volontaires destinés à servir dans les hôpitaux de l'armée assiégeante. En 1862, un richissime Américain, Henry Below, fonda des Sociétés analogues à New-York, où affluaient les blessés de la guerre de Sécession. Les hôpitaux du Schleswig, créés par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, eurent, eux aussi, leur moment de célébrité. Un peu plus tard, en 1864, tandis que les Etats Prussiens achevaient de parfaire leur organisation militaire, on vit le roi et la reine de Prusse protéger et déclarer d'utilité publique un comité national de secours aux blessés. Deux ans plus tard, comme couronnement d'une longue croisade humanitaire entreprise sous l'impulsion de quelques philanthropes et, en particulier, de Dunant, furent jetées les bases de la Société française de secours aux blessés.

Depuis vingt ans, nous avons assisté à la fondation de l' « Union des Dames de France » et de l' « Association des Dames françaises », sociétés tout à la fois rivales et sœurs, dont les communes aspirations tendent à venir indirectement en aide au service sanitaire de l'armée.

Pendant la guerre franco-allemande, des groupes de médecins et de brancardiers de nationalités très diverses, anglais, belges, hollandais, luxembourgeois et suisses, nous apportèrent leur concours

souvent précieux. Les ambulances de la Presse resteront célèbres dans les annales du siège de Paris.

Malheureusement, à côté de ces organisations bien faites, s'improvisèrent de nombreuses sociétés fantaisistes. Une dame du monde était chef de service dans son ambulance. Avec un personnel composé de parentes, d'amies, et parfois de trop nombreux amis, elle errait de ville en ville, quittait les lignes françaises pour aller parlementer avec les Prussiens et faire échanges de blessés. Ces ambulancières nomades s'accommodaient fort de ce sport humanitaire et les infirmiers volontaires qui les suivaient se montraient plus soucieux de porter un brassard qu'un fusil. Le masque de la charité devait servir à beaucoup de poltrons pour dissimuler leur couardise.

Il est vrai qu'à certaines heures on vit des soldats et même des officiers venir chercher asile dans les ambulances officielles. L'accueil qu'ils y reçurent généralement ne dut guère les encourager dans leur lâcheté. J'emprunte au livre de M. Nimier une page écrite par le chirurgien militaire Sarazin au lendemain de la bataille de Buzenval.

« Notre triste besogne commence, écrit-il; les blessés nous arrivent. Pour éviter l'encombrement, dès qu'ils sont pansés ou opérés, je les fais charger sur des voitures et conduire dans les hôpitaux de Paris : je n'ai gardé avec moi qu'un aide-major, mon frère, et quatre infirmiers. Le reste, muni de brancards, va ramasser les blessés sur le champ de bataille; mais la plupart de ceux qui m'arrivent sont portés par des camarades, et, pour chacun d'eux, je vois arriver à mon ambulance une véritable escouade de combattants. Les gardes nationaux, surtout, sont d'une rare sollicitude pour leurs camarades; quelque légère que soit la blessure, je compte, en général, avec chaque blessé quatre porteurs : un homme chargé du sac, un autre avec le fusil et le ceinturon, et un sous-officier ou même un officier pour diriger le mouvement. Et quand il s'agit de faire sortir tout ce monde-là de la salle où j'opère, ce n'est pas chose facile. Ils sont cependant bien plus maniables qu'à Paris. Un capitaine se tient à côté d'un garde auquel je viens de panser une petite plaie en séton de l'avant-bras. Je lui dis :

« — Votre place n'est pas ici, capitaine; retournez auprès de votre compagnie.

« Il me répond :

« — Je m'intéresse beaucoup à ce garçon-là, major; du reste, j'ai toujours beaucoup aimé la chirurgie...

« — Ah! vous ne comprenez pas! F.....-moi le camp d'ici et lestement.

« Il obéit sans souffler mot. »

Ces abus, fort heureusement, restèrent isolés et ne sauraient

se reproduire actuellement en raison même du rôle parfaitement défini dévolu aux membres des Sociétés de secours et à tout le personnel sanitaire et combattant d'une armée. Au reste, pour enrayer les improvisations d'ambulances inutiles fonctionnant à part, il est convenu que ces dernières, pour avoir leur raison d'être, seront rattachées à l'une des trois Sociétés reconnues d'utilité publique.

On compte sur elles pour l'installation de quelques hôpitaux qui fonctionneront dans les places fortes ou dans les villes ouvertes et seront exceptionnellement établis sur les lignes de communication de l'armée. On attend surtout de leur zèle et de leur générosité l'approvisionnement des postes alimentaires si importants échelonnés sur toutes les voies d'évacuation de blessés.

Le rôle qui paraît, en effet, convenir à des Sociétés composées d'hommes débiles ou âgés, et surtout de femmes du monde, est moins de se mêler aux services actifs de l'armée, de concourir au traitement direct des malades, que de réunir pour eux des ressources de toute nature et de faire l'acquisition des objets qui leur seront utiles.

C'est là le but idéal, en parfaite conformité avec leurs aptitudes, que les Sociétés de secours aux blessés doivent s'efforcer d'atteindre.

*
* *

Je veux terminer ce rapide aperçu en faisant quelques remarques relatives à la Convention de Genève. C'est encore à Henry Dunant que devait revenir l'honneur de prêcher la croisade humanitaire qui aboutit, en 1864, à la signature de la Convention par quatorze puissances européennes. Il avait été précédé dans cette voie par le baron H. Larrey et par un fournisseur de l'armée française, M. Henri Arrault.

L'idée qui avait présidé à la confection de ce traité international était vieille comme le monde. Sous les murs de Troie, on entendit un jour Idoménée crier à Nestor : « Hâte-toi ! Sauve Machaon, le fils d'Esculape, car il vaut à lui seul de nombreux guerriers. » Cette injonction d'un roi est doublement instructive. Elle nous montre d'abord que nos grands aînés dans l'art de soigner jouissaient de l'estime de leurs contemporains, et que, en outre, les médecins militaires de l'époque étaient des chefs qui se battaient comme les autres guerriers. Les brancardiers semblent avoir eu leurs ancêtres dans les groupes de « despotates » qui accompagnaient les armées de l'empereur Léon le Grand avec la mission de relever les blessés et de les empêcher d'être foulés aux pieds.

Pendant le cours du moyen âge, et jusqu'au seizième siècle, les

blessés furent à la merci du vainqueur, et l'on vit trop fréquemment se commettre d'épouvantables atrocités. Au dix-septième et au dix-huitième siècle, les belligérants respectèrent presque toujours les malades et les hôpitaux de l'ennemi. Au cours des guerres de la République, Moreau reçut un jour de son chirurgien en chef, le baron Percy, le texte d'une convention où se trouvaient arrêtées les dispositions à prendre pour restituer à l'ennemi ses blessés sous échange. Moreau la signa et la transmit à son adversaire, le général autrichien Cray, qui ne l'approuva pas. Au début de la campagne de Russie, Napoléon, voyant fondre ses effectifs dans les hôpitaux encombrés, écrivait à l'empereur Alexandre qu'il acceptait de « signer un cartel considérant les hommes aux hôpitaux comme non prisonniers, afin que, de part et d'autre, on n'eût pas à se presser de faire des évacuations, ce qui entraînait la perte de bien du monde ».

On le voit, l'idée généreuse qui présida à la Convention de Genève s'était trouvée en germe dans toutes les guerres du passé. Pendant la guerre de Bohême de 1866, où elle fut appliquée pour la première fois, elle donna lieu à des abus si nombreux qu'on dut faire une révision importante de ses articles. En 1870, à la veille des hostilités, la France et la Prusse s'engagèrent à observer tous les articles additionnels de la Convention. Les clauses en furent néanmoins souvent violées. A Rezonville, des officiers allemands, munis du brassard, vinrent tranquillement explorer le terrain où allait avoir lieu la charge de la division Legrand, et l'on peut voir au *Journal Officiel* de 1872, à la date du 20 janvier, qu'une médaille d'or était décernée à M. Lépée, avec la mention suivante : « Ayant transformé son immeuble en ambulance de cent cinquante lits, a été fait prisonnier et a eu son immeuble pillé. »

Au reste, celui-là serait dans une grande erreur qui reconnaîtrait à la Convention de Genève la moindre efficacité au point de vue de la protection du personnel des ambulances et des hôpitaux. Dans certaines conditions de distance et de terrain, les armes à longue portée actuellement en service permettent d'atteindre un adversaire invisible. Personne ne sera donc à l'abri des effets meurtriers du tir. Bien plus, l'objectif de choix sera constitué par un groupement formant tache sombre sur l'horizon, et l'ambulance en marche sur une route, ou installée sur un terrain découvert, constituera un excellent point de mire pour les tireurs ennemis. Elle sera infiniment plus vulnérable qu'un régiment d'infanterie marchant en ordre dispersé.

Quant aux fanions de la Convention de Genève, à de telles distances ils ne sauvegarderont rien. Et puis, le moindre obstacle,

un arbre, un pli de terrain, un toit, peut s'opposer à leur visibilité.

La Convention de Genève, bien que certains l'aient dit, ne pourra donc servir à dissimuler la couardise des lâches qui seront à l'ambulance, exposés au feu plus qu'en beaucoup d'autres points. A Gravelotte, à Frœschwiller, à Mouzon, des médecins furent tués dans leurs ambulances. Pendant le siège de Strasbourg, quatre élèves de l'ancienne Ecole de Santé eurent le même sort au chevet de leurs blessés.

Ces exemples se reproduiraient actuellement en plus grand nombre et ne seraient plus de tristes exceptions.

Néanmoins, en établissant une protection toujours factice, et souvent dangereuse, au personnel sanitaire des armées, la Convention de Genève a eu le bienfaisant effet de faire croire à la majorité du personnel subalterne qu'il est à l'abri. Et la seule pensée d'une sécurité pourtant si trompeuse suffira, le jour d'un combat, pour le retenir auprès des blessés.

Cet effet de la Convention n'est, en réalité, que secondaire. Elle a eu pour autre résultat important de créer une sorte de solidarité professionnelle plus étroite entre les médecins militaires de tous les pays, et de faire de ceux-ci, le jour d'une guerre, des collaborateurs, et non des ennemis. Tous porteront le même signe distinctif, et l'un des plus célèbres chirurgiens allemands de notre temps, Billroth, demandait que le matériel fût, lui aussi, commun à tous, international.

Nous devons enfin nous demander si les clauses de la Convention de Genève seraient respectés par les belligérants dans des circonstances où l'occasion s'offrirait de les appliquer dans toute leur rigueur. Qu'il soit permis d'en douter, et je m'appuie, pour formuler cet avis, sur l'opinion du feld-maréchal de Moltke, qui écrivait ceci : « Toute décision réclame une autorité qui en surveille et en dispose l'exécution ; cette puissance manque pour le maintien des conventions internationales... Ceux qui se sont liés par serment tiennent leur parole dans la mesure du possible, étant données les conditions de la guerre. »

Cela ne signifie-t-il pas clairement qu'on ne saurait prétendre aux bons soins d'un ennemi « que dans la mesure du possible ».

Comme blessé, espérer davantage de son adversaire; comme adversaire, faire l'impossible pour son ennemi : cela n'existe pas dans notre pauvre nature humaine.

Maurice Buret.

LA POÉSIE POPULAIRE EN ESPAGNE

LES *CANTARES*

Tous ceux qui visitent l'Espagne de nos jours s'accordent à dire combien ses différentes provinces nourrissent sur leur sol des races distinctes les unes des autres : à la fière réserve de l'Aragonnais, ils opposent la loquacité expansive de l'Andalou; à l'actif Catalan, l'insouciant habitant de la vieille Castille. Et, en effet, au premier abord, l'Espagne semble avoir des régions originales, où des peuples se sont formés à part, s'isolant dans un réseau de montagnes ou de rivières, se resserrant dans les liens d'une langue qui leur est propre. Mais plus on pénètre le caractère des Espagnols, plus on comprend que, sous des aspects divers, la race présente une grande homogénéité. Malgré des qualités distinctes, et d'une diversité plutôt apparente que réelle, elle a dans son ensemble des traits essentiellement communs, un fond unique qui lui vient de ses origines, de son isolement et de sa longue lutte séculaire contre un même ennemi. La réserve des uns leur est imprimée par la nature sévère, par les rochers arides et les montagnes dénudées qui bornent leur horizon; la gaieté des autres n'est que l'écho qu'ils renvoient aux rayons du soleil, à l'épanouissement enchanteur de la nature qui les entoure; mais tous, depuis l'habitant des Sierras jusqu'au joyeux Sévillan, ont la même fierté indomptable, le même courage invincible, la même foi innée, et enfin la même poésie au fond de l'âme; et c'est peut-être la poésie plus que tout autre chose qui retient ces peuples dans un même lien, dans un même culte de l'idéal; culte presque farouche qui donne à l'Espagnol ce caractère ardent et passionné, violent lorsque sa sensibilité a été atteinte dans ses affections, dans ses désirs, dans son honneur. Il n'est rien de plus dangereux que de toucher à ses illusions; les yeux de l'âme et du cœur rivés avec orgueil sur son idéal, sur sa passion, il ne laissera subsister rien à l'encontre.

C'est là ce qui le rend tellement tenace et attaché à ses idées, à son pays, à lui-même. Repoussant ce qui est étranger à sa personnalité, il ne veut rien devoir aux autres.

La manifestation de ce culte pour l'idéal, de ces sentiments de continuelles extases répandus dans la race se retrouve sous tous ses aspects dans les chants populaires connus sous le nom de *cantares*. Les descendants de ceux qui écrivaient leurs lois en vers n'ont pas perdu leur verve poétique, elle tient, pourrait-on dire, à la langue elle-même dont elle fait partie autant que de l'âme espagnole, et ses chants d'un caractère tout à fait original, improvisés par la nation entière à ses moments d'épanchements, constituent le plus précieux document que l'on puisse observer sur l'âme même d'un peuple.

Tout pays peut se glorifier, il est vrai, de posséder une littérature plus ou moins belle, plus ou moins répandue dans les différentes classes de la société, mais, quelle qu'elle soit, elle sera toujours composée par une élite de lettrés. Aucune nation ne possède véritablement d'œuvres populaires, c'est-à-dire d'œuvres écrites, non pour le peuple, mais par le peuple lui-même, non par un cercle de gens instruits, mais par la nation entière devenue elle-même l'auteur en même temps que le chantre de ses œuvres. Peut être qu'autrefois les chants des aèdes de la Grèce, les hymnes et les psaumes des premiers prophètes ont-ils eu ce même caractère de spontanéité, peut-être que leurs chants n'étaient qu'une improvisation dans laquelle l'exaltation de leur âme s'harmonisait avec l'instinct artistique de leur nature. Mais encore, ces poètes formaient alors une sorte d'élite et ne constituaient pas la masse même du peuple.

Les poésies espagnoles connues sous le nom de *cantares* ou *coplas* sont de simples manifestations enthousiastes, de courts poèmes parfois contenus dans un quatrain, composés dans un moment d'exaltation ou de mélancolie par l'Espagnol formé à la musique du vers, grâce à la sonorité de sa langue, et à la poésie par la sensibilité extrême de son âme.

Il ne faudrait pas confondre ces *coplas* avec certains *romanceros*, anonymes aussi pour la plupart, et qui, recueillis par tradition, pourraient sembler avoir une origine non moins savante. Non, la composition du moindre romancero exige tant soit peu une connaissance de la poésie, une étude préalable, un travail momentané du moins, tandis que la copla ne demande à l'Espagnol ni étude préalable ni travail momentané; le laboureur revenant des champs, l'ouvrier fatigué de son labeur, l'amoureux qui soupire prendra le soir sa guitare, et, inspiré par un sentiment de bonheur ou de tris-

tesse, il fera jaillir avec les accords de son instrument les pensées qui l'occupent, l'amour qu'il ressent :

Les cordes de ma guitare
Redisent mes sentiments;
Elles rient dans mon bonheur,
Et pleurent dans mes souffrances.

Et, en effet, ces innombrables coplas ne sont qu'un écho de la sensibilité castillane, aucune ne porte de signature, mais au bas de chacune l'on pourrait écrire « le peuple espagnol » : car rien ne renferme plus de traits caractéristiques, plus d'états d'âme réels que ces quelques vers composés sans arrière-pensée, sans ambition d'écrivain, sans l'artifice de l'homme de lettres soumis aux exigences de ses lecteurs. Elles expriment des pensées simples, naturelles, poétiques, parfois profondes mais éclatantes de couleur locale et de parfum naïf; sincères comme tout ce qui est spontané, elles redisent tous les sentiments de l'âme avec ses plus subtiles variations de joies et de tristesses, d'amour et de désir, de colère et de haine. Elles sont faites de tous les soupirs, de toutes les exclamations de l'âme espagnole; leur ensemble est comme le bruit que font à distance les flots de la mer, avec ses nuances d'éclat bruyant et de sanglots désespérés; car si l'Espagnol a ses gaietés franches et épanouies, rien n'est plus profond que sa tristesse, rien n'est plus triste que ses plaintes.

Recueillir tous les cantares serait impossible; il en est par milliers, il s'en dit par millions, quelques-unes seulement, plus belles que les autres, sont gardées par la tradition et constituent le livre des cantares :

Le chant qui s'échappe de l'âme,
Est un oiseau qui ne meurt pas,
Volant de bouche en bouche,
Dieu veut qu'il vive toujours.

A quelle époque de l'histoire faut-il remonter pour trouver l'origine de ces compositions? Peut-on le demander, encore une fois, à un peuple qui, dans les temps les plus reculés, faisait de leur code un poème? A l'auteur de ces innombrables romanceros pleins de verve et de poésie? Cette coutume n'a pas eu de naissance en un temps marqué, elle est comme innée dans le caractère espagnol, elle fait partie de son bonheur, de ses peines, de ses amours. Mais, « volant de bouche en bouche », quoi qu'en dise le poète, la plupart des coplas se sont perdues dans leur cours à travers les siècles, ou du moins comment leur attribuer une origine fixe? Avant le

commencement de ce siècle, on ne possédait aucun recueil de Cantares; cependant, quelques-uns doivent remonter à l'époque de Ferdinand et d'Isabelle, si l'on tient compte de leur tournure vieillie et de leurs mots anciens.

L'étude approfondie de cette poésie populaire aiderait grandement à celle du caractère espagnol; les psychologues la négligent trop souvent dans l'analyse de l'âme castillane qu'elle marque d'un tour spécial, d'une subtilité d'esprit étonnante, d'une facilité poétique presque trop développée par une sensibilité nerveuse, tout en mettant au grand jour les sentiments les plus intimes. Enfin, les coplas offrent plus qu'une simple manifestation de l'enthousiasme ou de l'amour; on découvre ce qu'on ne peut recueillir dans aucun autre pays, la philosophie populaire. Mais, avant de les analyser, regardons-les d'abord sous leur forme purement littéraire pour voir ensuite les genres propres aux différentes parties de l'Espagne; nous retrouverons ainsi l'accent, le sceau particulier imprimé par l'histoire et la nature dans ses différentes régions.

La forme la plus commune des cantares est le simple quatrain dont la composition est relativement facile; on peut donc le prendre comme type caractéristique des cantares, quoiqu'il y en ait aussi beaucoup formés de trois et de sept vers. Ces quatrains sont faits pour être chantés avec accompagnement de guitare sur la mesure ordinaire des *peteneras*, des *jotas*, des *gitanos*, etc., et surtout des *malagueñas* et des *seguidillas* : cette dernière est davantage la forme classique. Quoique son véritable couplet exige sept vers, on le chante le plus souvent avec le quatrain ordinaire en répétant la première et la dernière ligne; il est donc nécessaire que l'idée principale termine la copla, puisqu'elle est destinée à être dite trois fois.

Les coplas de sept vers demandent un peu plus de travail de la part de l'auteur, ce qui est cause qu'un grand nombre de ces derniers sont comme surchargés; les trois vers supplémentaires alourdissent la copla, plus à l'aise avec ses quatre ailes bien déployées. Celles de trois vers sont parfois plus légères encore que le quatrain, et contiennent facilement une pensée, une exclamation précise. Rien n'est plus charmant que celles-ci :

> Tes deux yeux sont des fenêtres,
> Où vient se pencher l'amour
> Quand il déborde du cœur.

La composition du quatrain n'est point difficile, les vers ont ordinairement huit pieds, rythme qui vient instinctivement à l'oreille du peuple habitué à l'entendre dès l'enfance. Quant à

la rime, il ne faut pas être sévère, mettons qu'il y ait assonance, celle-ci est facile à trouver dans la quantité de mots espagnols terminés par des voyelles sonores; l'assonance n'est d'ailleurs exigée que pour deux vers seulement :

Dos besos tengo en el alma
Que no se aparten de mi.
El ultimo de mi madre
Y el primero que te di.

« J'ai deux baisers dans l'âme, qui ne me quittent jamais, le dernier de ma mère et le premier que je t'ai donné. »

Cependant, malgré sa composition simple, le quatrain exige d'abord une idée plus ou moins nette, plus ou moins bien présentée, un certain choix de mots, et enfin un arrangement poétique quelconque; ceci demande naturellement de la délicatesse de sentiment, un vif instinct esthétique, et l'on est souvent étonné de trouver dans la masse même du peuple tant de poésie, d'harmonie et parfois de profondeur. Quelques-unes de ces coplas forment de véritables poèmes; ils exposent toute une vie d'amour, toute une âme avec ses tumultes et ses passions; et l'on reste rêveur devant l'immense horizon entrevu à travers ces quelques lignes, à travers un seul soupir, un soupir de poète, il est vrai :

J'ai oublié Dieu pour t'aimer,
Pour toi j'ai perdu la gloire,
Et maintenant me voici seul,
Sans Dieu, sans gloire et sans toi.

Dans quel poème de Dante ou de Virgile trouverait-on exprimé en si peu de mots tant d'amour, tant de reproches et tant de douleur?...

Ajoutez à ces pâles traductions la sonorité de la langue espagnole et l'harmonie du vers, vous aurez alors une idée de ces coplas innombrables que chaque heure fait naître, et qui s'en vont et se perdent comme des fleurs d'un jour, comme un chant sans écho.

Il ne faudrait pas croire que cette poésie soit propre à une seule région de la péninsule; l'Espagne tout entière en est le berceau, même les provinces qui ont leur langue ou dialecte comme les pays basques, la Catalogne, la Galice et Valence possèdent leurs cantares originaux. Mais les deux régions où il semble que leur production se soit concentrée davantage sont l'Aragon et l'Andalousie, union curieuse lorsque l'on sait que ces deux provinces sont ordinairement celles que l'on cite comme étant les

plus opposées dans leurs goûts et dans leur caractère; mais ceci prouve encore une fois l'homogénéité de la race entière, malgré les modifications de son tempérament. Si les coplas du Nord ont un accent plus sévère, plus pénétrant, plus abstrait peut-être à côté de l'exubérance du Midi où il y a plus de soleil et de gaieté, les mêmes sentiments, en général, animent la nation entière et les mêmes caractères se retrouvent partout.

Quant à la musique, il est impossible de la passer sous silence puisqu'elle est liée avec la poésie dont elle est le soutien et l'accompagnement. Quoique fort simple, sans grands artifices, elle est toujours très soutenue et cadencée, chaque genre a un rythme très net qui se marque malgré la différence des mélodies; pour la danse, la *bandurria*[1] se joint à la guitare, car la seguidilla se danse aussi, réminiscence des temps anciens où les trois arts se mariaient. Les seguidillas ont un rythme gai et rapide, il n'y a rien de traînant dans leurs notes; contrairement aux malagueñas, elles sont enlevées et joyeuses avec un certain accent de bolero ou de fandango dans leur mesure.

Sur ces airs plus ou moins classiques, on improvise les paroles. Les jours de fête, dans les réunions joyeuses du dimanche, quand la gaieté règne et que l'amour va son train, la verve poétique stimule le peuple; et lorsqu'on est las d'avoir dansé, les castagnettes cessent, les tambourins sont mis de côté et les fières danseuses qui, le poing sur la hanche, la tête haute, avec une moue dédaigneuse sur leurs lèvres de carmin, viennent de captiver quelque *majo*, vont maintenant se reposer et entendre les exclamations d'amour, les cris d'admiration que leur taille svelte et cambrée, leur grâce souple et lente feront jaillir tout autour d'elles. Alors la guitare circule de mains en mains et chacun chante tour à tour. Celui dont le cœur déborde se lève et redit les sentiments qu'il éprouve, les pensées qui l'animent; il s'adresse à celle qu'il aime, exalte les événements du jour ou le héros de la fête, et parfois, lorsque l'un d'eux a su toucher la note juste qui s'harmonise avec toute l'assemblée, lorsque les vibrations de son âme ont su correspondre à celles des auditeurs, alors la copla est redite, répétée, et, « volant de bouche en bouche, Dieu veut qu'elle vive toujours ». Le plus grand nombre des cantares parle d'amour, beaucoup cependant abordent tous les sujets imaginables, car ce peuple poète, en n'importe quelle occasion, sait toujours trouver quelque idée originale ou tout au moins spirituelle.

Une classification réelle des coplas serait extrêmement difficile à

[1] Mandoline espagnole.

établir, puisque tous les sentiments de l'âme, toutes les conditions humaines y sont exprimées, mais enfin en les groupant largement, on peut les diviser en plaintives et joyeuses, religieuses, morales et philosophiques, et enfin amoureuses, avec toutes les passions qui s'y rattachent.

Anciennement il y avait aussi les *estudiantina*, mais depuis que ces sortes de corporations ont disparu, leurs chants se sont éteints de même. C'étaient ordinairement des quatrains comiques sur les conditions de leur existence et la pauvreté de l'étudiant.

Depuis trois mois je ne mange pas,
Je suis abattu par la faim,
Et je mets du plomb à mes jambes,
De peur que le vent ne m'emporte.

Il est curieux de noter que, dans cette classification, il n'y a pas lieu d'intercaler la poésie burlesque; il y a des coplas spirituelles, « salées », comme dit l'Espagnol, mais non pas réellement comiques, ainsi que semblerait le demander une œuvre populaire; l'Espagnol au fond est grave, il n'a pas l'esprit bouffon, malgre l'exubérance ouvertement manifestée dans les coplas méridionales. Les quatrains descriptifs sont aussi très rares; si l'Espagnol jouit de la nature, c'est intérieurement qu'il la contemple, dans le bien-être que lui donnent les chauds rayons du soleil ou l'éclat et le parfum de ses fleurs; c'est dans l'épanouissement de son activité propre qu'il la comprend; alors il chantera son bonheur, la joie qu'il a de vivre, de vivre pour aimer, mais sans attribuer directement ce bien-être aux beautés dont il éprouve le charme. En un mot, ses pensées sont plutôt subjectives et se concentrent en lui-même : l'objectif chez lui se confond avec les sentiments qu'il a besoin d'épancher extérieurement et de chanter comme fait l'oiseau sur la branche.

Les coplas plaintives et tristes sont plus particulièrement propres aux malagueñas; leur caractère semble être un héritage du Maure. Sept cents ans de domination n'ont pu rester sans traces sur le sol espagnol et les plaintes que l'Arabe fait entendre sur les sables du désert ont encore leur écho sur la terre andalouse dans les *Ay* dolents et lugubres de ses malagueñas. Elles débutent par des gémissements modulés et interminables qui s'éteignent peu a peu, comme un long soupir, pour recommencer de nouveau; puis, soudainement, l'âme qui gémit ainsi se prend à vous raconter ses peines et, d'une voix éclatante, elle laisse déborder sa douleur en plaintes amères pour reprendre ensuite ses *Ay* désespérés. Rien n'est plus triste que ces chants entendus dans le lointain, ils

donnent au cœur je ne sais quelle mélancolie faite d'une tristesse étrange commune aux pays brûlants où la lourdeur et la sérénité de la nature semble appesantir l'âme.

J'ai rencontré sur mon chemin
Et la douleur et l'espérance,
Voilà que l'espérance a fui,
Et seule la douleur me suit.

Dans la profondeur de la mer,
Je veux ensevelir ma peine,
Parce que ma peine est si grande
Qu'elle ne tient plus sur la terre.

A une pierre de la rue
J'ai conté toute ma douleur,
Songe à ce que j'ai pu lui dire,
Que la pierre s'est rompue.

J'ai des peines qui m'accablent,
Et je veux en chercher d'autres;
Peut-être qu'avec de nouvelles
J'oublierai des peines passées.

Aux malagueñas, on pourrait presque rattacher pour le rythme les chants flamencos; un peu semblable aux lamentations orientales, elles ont pourtant quelque chose de plus rude, de moins traînant et sont ordinairement chantées par le bas peuple, les bohémiens; pour garder leur caractère, elles demandent des voix dures et incultes, des sons heurtés et sauvages.

Les coplas inspirées par la foi, sans être très nombreuses, sont pourtant assez répandues. C'est surtout aux jours de grande solennité religieuse que le peuple la laisse déborder, au passage des processions. Celles de la semaine sainte offrent une grande occasion aux épanchements religieux. A Séville, par exemple, lorsque, de temps à autre, les porteurs se reposent de leur lourde charge en déposant à terre les immenses *pasos* en bois sculpté (scène de la Passion de grandeur naturelle); quand la fanfare s'est tue et que seules les fleurs continuent à pleuvoir, du haut des balcons, sur la Vierge et les saints; alors s'élèvent des voix qui sortent de la foule et chantent, sur un air flamenco, des coplas au Crucifié, à la Vierge, aux apôtres.

Ta beauté est sans égale,
Immaculée Conception,
A tes pieds brille la lune,
Et sur ton front le soleil.

Le vendredi saint, à deux heures du matin, quand sort la procession de la Macarena, la plus populaire de toutes les confréries, ce sont des manifestations d'un enthousiasme débordant, de vrai délire religieux. J'ai vu de ces gens du peuple chantant à la Vierge, les yeux rivés sur les siens, la figure comme illuminée d'extase et d'amour. Les fêtes de Noël donnent aussi naissance à ces improvisations qui ont la candeur du moyen âge et font penser à la naïveté des miracles et des mystères joint à l'effusion spontanée d'un cœur plein de foi.

Il s'est endormi dans les bras
De celle qui l'a enfanté,
Car son chant était si suave,
Qu'il a même endormi Dieu.

Ordinairement, les quatrains religieux expriment plutôt l'admiration, la tendresse et l'extase, sans profondeur dans leur conception, sans grand horizon intellectuel. La foi espagnole, sincère et inébranlable, s'attache aux manifestations extérieures, aux formes et à leur beauté plutôt qu'à leur principe.

Parmi les « coplas philosophiques » et « morales » se trouvent un véritable code de conseils et de vérités qui, répandus ainsi dans le peuple, doivent incontestablement entretenir chez lui le culte du vrai, du bien et du beau. Les unes s'attachent aux facultés de l'âme, aux dangers de la vie, d'autres nous montrent le chemin de la vertu et la droiture du cœur en condamnant le vice et les passions. Beaucoup même sont devenues des proverbes, des dictons, elles circulent parmi le peuple qui les répète à tout moment, sans guitare ni mélodie. N'est-ce pas là le meilleur moyen de faire germer les idées grandes et nobles, de maintenir dans l'esprit bouillant et violent de l'Espagnol le culte de la vertu? Voici quelques quatrains qui résultent de l'analyse de l'âme humaine faite par le peuple, de l'observation continuelle des hommes entre eux; ils montrent combien le sens commun est répandu dans le vulgaire, combien l'œil humain est psychologue sans avoir étudié les profondeurs métaphysiques et enfin combien il est peu besoin d'érudition pour maintenir la droiture du cœur, unique chemin qui conduit à la vérité.

Si sur le front de tous les hommes
On pouvait lire leurs ennuis,
Presque tous ceux que nous envions
N'offriraient que de la pitié.

Tous mes amis me méprisent
Parce que je suis vaincu;

Tout le monde coupe du bois
De l'arbre déraciné.

Rien en ce monde
Ne demeure longtemps,
Sauf l'inconstance
Qui est constante.

Le temps et l'illusion
Sont deux amis fidèles:
Ils réveillent ceux qui dorment,
Ils endorment ceux qui veillent.

L'absence cheminait
Par un étroit chemin,
Et l'oubli la suivait,
En marchant sur ses pas.

L'espérance est semblable
A l'amer laurier,
Arbuste toujours vert
Qui ne donne point de fruits.

Des grandes puissances de l'âme,
La mémoire est la plus cruelle,
Elle nous fait le plus grand mal,
En rappelant les plus grands biens.

A côté de ces quatrains philosophiques et moraux, qui renferment sous une forme plus ou moins imagée de véritables préceptes, il y en a de moins graves qui cachent cependant des observations fort spirituelles et dénotent un véritable penchant pour le sarcasme et la satire.

La femme est un ensemble
De mauvais et de bon,
Dans la dernière de ses œuvres,
Dieu jeta tous les restes.

Les hommes sont des diables
A ce que disent les femmes,
Combien de femmes désirent
Que le diable les emporte!

Ma belle-mère m'aime tant
Parce que je garde son toit,
Si elle savait, pauvre vieille,
Toutes les tuiles que j'ai cassées.

Dans l'horloge du monde
L'heure sonne toujours,

Mais la cloche est l'amour
Et le diable la sonne.

A côté de simples manifestations de la foi et de principes moraux, les coplas offrent une autre catégorie d'étude dans leur ensemble. Elles donnent un aperçu des coutumes espagnoles, elles nous font toucher du doigt les mœurs mêmes du peuple en mettant au grand jour le fond de leur cœur et de leur intelligence. Les coplas amoureuses sont innombrables et nous font assister à ce roman constant de l'humanité entière, il est vrai, mais qui devient plus harmonieux et plus sincère sous les rayons brûlants du Midi, sous les cieux qui demeurent éternellement bleus. Comme l'amour n'a pas de lois et que les plus amoureux sont les plus fous..., je ne ferai pas de distinctions dans ces innombrables couplets qui émanent tous des profondeurs du cœur, car,

L'amour est un sentier
Si faiblement tracé,
Que tous ceux qui le suivent
Se perdent davantage.

J'ai sous les yeux des centaines de coplas où l'amour revient sous toutes ses formes. Ne faut-il pas

Que les nuages pleurent
Que le soleil luise,
Que le vieillard soupire,
Et que la jeunesse aime?

Et tous les Espagnols aiment, et tous ont parlé de l'amour, soit solitaire en pensant à leur fiancée, soit lorsque, la nuit tombée, ils s'en vont chanter sous la fenêtre de leur *novia* :

Lorsque dans la nuit tes yeux
Viennent se pencher au balcon,
Le sereno chante à ta vue :
— « Il est minuit... Le soleil luit!... »

Les yeux de celle que j'aime
Sont semblables à mes peines,
Ils sont grands comme mes ennuis,
Et noirs comme mes douleurs.

Que servirait de citer davantage de coplas, il n'en est d'autres que celles qui expriment l'extase amoureuse, l'admiration exaltée : mais cette admiration fait naître son parasite inévitable : la jalousie,

terrible passion qui naît de l'amour et qui croît avec lui. Nul n'est plus jaloux que l'Espagnol parce que nul n'est plus violent dans sa passion, plus ardent dans ses affections pour lesquelles il ne peut supporter la moindre contrariété, le moindre refroidissement :

Je veux dépaver ta rue,
Et la recouvrir de sable,
Pour savoir quels sont les pas,
Qui fréquentent ce chemin.

Enfin, à côté de tant de véritables affections, de liens si solides, de tant de jalousies et de colère, se lève le mépris et toutes les passions que l'amour a dans son cortège; il jette ici à terre ce que plus loin il exaltait, il entraîne dans sa haine ce qu'il rejette dans son amour en se livrant à toutes les contradictions, à toutes les folies dont cette passion est la cause, folies que même la poésie admet dans ses douces harmonies, parce qu'elles lui viennent du cœur de l'homme et de ses plus profondes douleurs.

Plus tard, lorsque la civilisation aura couvert le monde, que l'Espagne se sera transformée et que le *novio* [1] n'ira plus affronter l'intempérie des saisons pour veiller sous la fenêtre de sa fiancée, alors en ouvrant le livre des Cantares on trouvera les anciennes coutumes, où l'amour débordant du cœur ne pouvait rester enchaîné, mais, impatient et plein d'ardeur, il allait chanter la nuit comme Roméo ou Don Juan près de Juliette ou d'Elvire. Pendant des jours, j'ai suivi à Tolède le roman de deux amoureux. Tous les soirs, dans une des rues qui avoisinent l'immense cathédrale, « il » venait vers dix ou onze heures caché dans une longue capa et sous un large chapeau de feutre; lentement il arrivait d'abord, puis se hâtait en approchant, glissant toujours le long du mur pour que la pure clarté de la lune qui inondait la rue, ne fût même pas troublée par son ombre. Il attendait longtemps parfois, se promenant de long en large jusqu'à ce qu'enfin un léger tressaillement de la fenêtre et une main blanche glissant entre les barreaux vint l'avertir que tout le monde reposait et qu' « elle » l'attendait pour causer de leur amour; et longtemps la causerie durait; j'entendais le murmure des voix sans distinguer les paroles, mais pour savoir ce qu'ils se disaient je n'avais qu'à ouvrir le livre des Cantares, car le langage qui glisse entre les noirs barreaux se surprend au passage dans les coplas que chante la nation entière; écho de chacun en particulier qui devient la voix de tout un peuple :

[1] Fiancé.

ELLE

C'est toi mon premier amour,
Tu m'as appris à aimer,
Ne m'apprends pas ce qu'est l'oubli.
Je ne veux point le connaître.

LUI

C'est toi qui m'as ravi le cœur
Tu dois donc me donner le tien,
Celui qui a volé un cœur,
Ne peut payer qu'avec le sien.

ELLE

Si dans les airs s'unissent
Tes soupirs et mes soupirs,
Si les soupirs se parlent,
Que de choses ils se diront.

LUI

Si dans les nuits de mon absence,
Tu sens du bruit à ta fenêtre,
Ce sont mes brûlants soupirs,
Qui amoureux vont te saluer.

Aussi les soirs de son absence, j'entendais dans le lointain jusque tard dans la nuit un air de guitare, une mélodie traînante et triste, tandis qu'à la fenêtre grillée, une forme claire écoutait immobile celui qui parlait ainsi de loin. Que sont-ils devenus? Je ne sais. Pendant deux jours, « il » ne vint pas, et moi j'ai fui loin de Tolède et de son cadre antique, loin de ses ruines et de ses beautés qui m'ont ravi, mais j'avais été témoin de l'histoire de chaque jour, du roman que chaque soir amène encore dans les rues étroites et sombres de la poétique Espagne.

Et bientôt quand l'Espagne d'aujourd'hui ne sera plus, quand les années se seront écoulées emportant avec elles les derniers vestiges de la personnalité du peuple pour le transformer selon la formule uniforme de la civilisation moderne, quand il sera devenu artificiel, esclave de l'argent et soumis aux maximes qui tarissent l'élan spontané du cœur, alors on cherchera les sentiments véritables et sincères, et on le trouvera écrit de la main d'un peuple ignorant dans le livre des Cantares; peut-être qu'alors comme toute chose qui n'est plus, on le regrettera, car le monde est ainsi fait, il méprise ce qu'il possède et regrette ce qu'il a perdu.

M[ise] DE SAN CARLOS DE PEDROSO.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Impression de l'heure actuelle. — Deux caricatures de Cham. — Un refrain de *Mignon*. — Les sept plaies d'Egypte. — Sauterelles et crocodiles. — Nos récoltes. — Déficit partout. — La chaleur. — Société protectrice des animaux. — Dépopulation. — Nos finances. — Où trouver de l'argent? — Une idée géniale. — Impôt sur les cadavres. — Plus de fêtes. — Le 14 Juillet. — Décadence. — La Revue. — Lettre du Président. — Les gardes du corps de M. Loubet. — Cadeaux à l'Elysée. — Une lionne embarrassante. — Coup de soleil de mauvais augure. — Dispersion de nos Excellences. — Millerand, l'ami des Travailleurs. — La comtesse de Castiglione. — Ses papiers secrets. — Souvenirs d'un ancien Préfet de Police. — Les papiers secrets de Napoléon III. — Deux lettres de l'impératrice Eugénie. — La course Paris-Berlin. — Un mot de comédienne. — Lutte de machines. — Mors ou Panhard? — L'arrivée. — Le délire. — Pas d'empereur! — Où est le progrès? — Le premier chauffeur du monde. — Bataillons alpins. — Propos en l'air. — Un rêve. — Le *Correspondant* en compagnie de M. Loubet et de M. Leygues. — L'attentat d'une Polonaise. — Le scandale de l'École des Beaux-Arts. — Qu'en pense M. Bérenger? — Les Théâtres. — Feu le Cirque d'Été. — Sarah Bernhardt et Coquelin. — Une pièce allégorique. — *Pour l'Empereur!* à la Renaissance. — Une actualité à la Comédie-Française : les *Effrontés*. Pièce annoncée : le *Roi*.

La Chronique de l'heure actuelle n'est pas absolument gaie, savez-vous? comme diraient nos voisins les Belges. — Il y a un demi-siècle, à la veille d'une révolution, Lamartine s'écriait : « La France s'ennuie... » C'est bien pis aujourd'hui : elle s'indigne et elle s'inquiète. Elle a l'écœurement, le dégoût, le vomissement de son gouvernement! Et si l'on jette un simple coup d'œil sur les traits caractéristiques de la situation, on se demande même comment la France peut supporter davantage un état de choses qui la mène rapidement à la désorganisation, à la banqueroute et à la honte... Vraiment il n'avait pas tort, l'homme à la tomate du Havre disant aux juges pour toute défense : « Je ne voulais pas faire de mal à

Waldeck; je voulais seulement lui témoigner tout mon mépris pour son gouvernement de misère !... »

Et c'est bien, en effet, un gouvernement de misère et de ruine, en même temps que de bassesse et d'humiliation.

Précisément, je viens d'assister à une vente d'autographes, faite par l'expert Charavay, vente intéressante et pleine d'actualité, où se trouvaient deux curieux dessins à la plume de Cham, le célèbre caricaturiste.

Le premier de ces dessins représente deux femmes, dont l'une est entourée d'enfants, et dont l'autre désigne du doigt à sa compagne un monument d'architecture grecque où l'on reconnaît la Chambre des Députés. Le dessin a pour titre : la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*; il est accompagné de cette légende : « Ma pauvre femme ! Ils ont aboli là-dedans la Foi, par conséquent aussi l'Espérance; il ne reste plus, à vous et à vos enfants, que... la charité !... »

Le second dessin met en scène un ouvrier parlant à un bourgeois, et il est commenté par le dialogue suivant : « Aujourd'hui, l'ouvrier doit être tout ! — Très bien, mon ami; alors pourquoi l'Ouvrier qui a créé l'univers n'est-il plus rien du tout pour vous et les vôtres ?... »

Que dirait aujourd'hui de nos finances le mordant caricaturiste ! De quel crayon vengeur ne larderait-il pas le monstrueux budget qui nous écrase ! Quelle amère pitié ne montrerait-il pas au pauvre contribuable qui, malgré les huissiers et le papier timbré, n'arrive plus à pouvoir payer l'impôt !...

On succombe, en effet, sous la charge, toujours croissante, toujours plus lourde, et, pourtant, on essaye de chanter encore, sans doute pour s'empêcher de pleurer; on fredonne avec mélancolie cette paraphrase de *Mignon* :

Connais-tu le pays, parmi les nations,
Où l'on paye le moins de contributions...
. . . .
C'est là que je voudrais vivre !...

Malheureusement, ce doux pays n'est pas la France, sur laquelle, au contraire, semblent s'abattre à l'envi tous les fléaux. Ce n'était pas assez de la République avec son habituel cortège; voilà que la Peste nous arrive avec la menace de ses terribles ravages. Il ne faudrait plus que cela pour achever de nous mettre en belle posture ! Heureusement, les hygiénistes sont rassurants, et les dernières dépêches de Marseille tendent à calmer les esprits. — Mais que ne peut-on désinfecter le régime aussi aisément que la cargaison des navires contaminés !...

A la dernière séance du Palais-Bourbon, les tribunes se sont un instant égayées du dialogue suivant, relaté à l'*Officiel :*

« — *M. Delcassé :* On me demande quand le corps expéditionnaire partira? Je réponds : Le plus tôt possible. »

« — *M Binder :* Le gouvernement devrait bien en faire autant... » (*Rires et applaudissements*).

Mais, avant de partir pour leurs vacances imméritées, les laquais du ministère nourricier ont tenu à lui donner un nouveau gage de leur servilisme en votant la loi qui interdit toutes les associations, hormis celles des malfaiteurs. C'est à la fin d'une séance du soir, à minuit, l'heure des crimes, qu'a été commis l'attentat, digne pendant de celui que venaient de consommer les infâmes valets de la Haute Cour en condamnant au bannissement l'intègre gentilhomme qui leur avait craché leurs vérités au visage. On sait que cette peine comporte la dégradation civique, c'est-à-dire que M. de Lur-Saluces ne pourra plus porter la croix qu'il a conquise avec honneur sous le drapeau; mais, bien entendu, le couturier Paquin continuera de porter glorieusement la sienne.

Aussi, comment s'étonner de la parole amère et désillusionnée qu'un dessinateur, habituellement favorable au régime, met, dans le *Figaro*, peu suspect pourtant d'hostilité, sur les lèvres d'une République inquiète et alanguie : « Si c'était à refaire, je me demande si je reprendrais la Bastille?... »

Et, en dehors de l'antre des lois, que de maux nous sont tombés sur la tête de tous les points du ciel, à commencer par l'accablante chaleur qui a fait tant de victimes, par les orages, les cyclones, les trombes de grêle qui ont dévasté partie de nos vignobles et de nos cultures, par l'invasion de sauterelles qui rongent nos vergers et contre lesquelles il a fallu, comme aux portes d'Angoulème, envoyer des bataillons d'infanterie pour disperser ces hordes dévorantes !

Nous n'avons pas été seuls à souffrir de la chaleur torride de ces dernières semaines. L'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne l'ont ressentie à notre égal; mais c'est l'Amérique surtout qui paraît avoir été le plus éprouvée par cette température de feu. A New-York, en l'espace d'une semaine, on a compté plus de neuf cents décès par insolation. Toutes les cultures sont brûlées; les fruits, dit un journal de là-bas, sont littéralement cuits sur les arbres, et dans certaines régions, qui fournissent habituellement du blé à l'Europe, la récolte des céréales est tellement atteinte qu'on y devra demander des secours à l'ancien monde. Dans le Missouri, le Kansas, on n'avait pas vu pareille sécheresse depuis cinquante ans.

En Egypte, annoncent des lettres du Caire, des troupes de

crocodiles, remontant le Nil, ont fait de nombreuses victimes; à Khartoum, notamment, plusieurs soldats anglais ont été dévorés. — Intelligents, ces crocodiles!

Nous avons bien aussi, chez nous, des crocodiles, mais ils se contentent, jusqu'à présent du moins, de dévorer nos bourses!

D'autre part, nos récoltes les plus essentielles sont gravement compromises, au rapport de l'éminent agronome qui fait ces constatations dans le *Temps*. — « Aujourd'hui, dit-il avec tristesse, il n'est plus douteux, pour tout homme qui ne ferme pas volontairement les yeux, que l'année sera sérieusement *déficitaire*, et que nous devrons emprunter pour notre consommation une assez forte quantité de blé au dehors, 15 à 20 millions d'hectolitres peut-être. » — C'est-à-dire autant d'argent à sortir de nos poches pour passer dans les tiroirs de l'étranger!

Déficit! Ce mot terrible, nous le rencontrons partout, dans le domaine agricole, dans la finance, dans les tableaux du commerce et de l'industrie, dans les chiffres du recensement de la population!

Pour noter ici, en passant, un simple détail de la moins-value des impôts, disons que, sur l'énorme total de ces moins-values, une somme de 22 millions provient des droits sur le sucre. On consomme moins de sucre, et l'impôt rentre mal. Les Lucullus du pouvoir, qui usent si largement de toutes les douceurs de l'existence, ne se doutent pas des privations que sont contraints de s'imposer les petites gens dont ils n'ont souci; mais ces privations inaperçues sont de tout ordre et de tous les jours. — C'est ainsi que, dernièrement, un des plus hauts fonctionnaires de la Compagnie des Omnibus nous disait : « Vous n'imaginez pas le nombre de voyageurs qui ne peuvent plus payer six sous pour occuper une place d'intérieur, et qui se résignent à monter sur l'impériale! — Et ceux de l'impériale? ai-je interrogé. — Beaucoup de ceux-là ne peuvent plus donner les trois sous et vont à pied... »

Ce qui n'empêche pas Waldeck, exploiteur millionnaire de l'Eau de Botot, de trouver que « tout va bien », et Monis d'estimer que le tord-boyau de ses alambics doit amplement suffire au bonheur de la nation française! — Il n'y a qu'un compagnon plus jovial et plus épanoui que ces deux « portefeuillards », c'est Millerand, l'homme aux spooms célèbres, dont nous reparlerons tout-à-l'heure.

Pour en revenir à la chaleur saharienne de ces derniers temps, la Société protectrice des animaux a obtenu un joli succès en important à Paris une vieille coutume du Midi et en coiffant de chapeaux de paille préservateurs les pauvres chevaux attelés aux camions, aux fardiers, aux tombereaux, aux lourds véhicules particulièrement pénibles à traîner. On a souri d'abord de cette inno-

vation pittoresque, dépourvue d'élégance et prêtant plutôt à la caricature; mais on n'a pas tardé à en reconnaître l'utilité bienfaisante, et aujourd'hui le chapeau de cheval, ce chapeau pratique et bon enfant avec ses deux trous livrant passage aux oreilles, est devenu un article courant dans nos bazars.

On assure que la Société protectrice des animaux en a distribué gratuitement plus de cinq mille, et il faut la louer de cette générosité compatissante envers les bêtes; mais pourquoi n'a-t-elle pas commencé par les hommes? Car l'homme est aussi un animal, même un animal déraisonnable, ce qui le distingue des autres, et ce qui lui mériterait les premiers mouvements de la pitié... A ce titre, ne pourrait-on distribuer aussi quelques chapeaux à de pauvres diables qui n'en ont pas?...

Quant à la dépopulation, on ne peut guère douter de sa désolante réalité au soin persistant que met le ministère à nous en cacher les résultats. Pressé de questions à ce sujet, le Waldeck de la tomate a répondu que les chiffres étaient satisfaisants et que, somme toute, il y avait un accroissement d'environ 400,000 habitants; mais l'homme le plus compétent de France en ces matières, M. Bertillon, a bien vite rectifié ces données trompeuses et fait justice de l'optimisme officiel en établissant que l'augmentation prétendue représente simplement le surcroît d'étrangers, Allemands, Belges, Italiens venus s'installer chez nous et *vivre sur nous*, comme une vermine, depuis cinq ans, tandis que, en fait, le chiffre de la population *nationale* a diminué.

« En dix ans, constate M. Bertillon, l'Allemagne s'est accrue de 7 millions d'habitants, l'Autriche de 4, l'Angleterre également de 4, les Etats-Unis de 13! Et pendant que toutes les nations grandissent et se développent ainsi en hommes, en richesse, en puissance, la France se maintient péniblement au chiffre approximatif de 38 millions et demi... La vérité est que la population a décru dans tous les départements, excepté dans ceux qui contiennent de grandes villes, comme Marseille, envahie d'Italiens, et Paris, qui a gardé, comme au lendemain des Expositions de 1878 et de 1889, une partie des étrangers attirés par l'Exposition dernière. »

Voilà donc la vérité, qui ne permet guère d'envisager l'avenir en rose, et qui montre que, à ce point de vue comme à tant d'autres, le ministère de « défense républicaine » aurait bien mieux à faire que de fabriquer des lois qui menacent tous les foyers, effraient tous les intérêts et développent l'esprit d'égoïsme au détriment de l'expansion nationale.

Et au milieu de ces embarras, de ce désordre, de ces périls, s'allonge chaque jour davantage une carte à payer si formi-

dable qu'on ne sait plus désormais où chercher de l'argent, et qu'après avoir pressuré jusqu'à la dernière goutte les malheureux vivants, on se met à présent à réquisitionner les morts !

C'est une idée géniale qu'a eue là le maire de Lyon, et elle ne peut manquer de se propager rapidement parmi les municipalités socialistes affamées de ressources. — Un impôt sur les cadavres, quelle trouvaille ! — Tandis que le sénateur Piot, en vue d'encourager les naissances, propose une prime à *l'entrée* des humains en ce monde, le docteur médecin de Lyon imagine de frapper d'un droit leur *sortie* de l'existence ! — C'est tout le contraire de l'axiome de droit : le mort saisit le vif. — Ici, c'est le vif qui saisit le mort, en lui disant : Tu ne partiras pas sans passer d'abord au guichet !

Le raisonnement du magistrat lyonnais est vraiment original. — Puisque, s'est-il dit dans sa puissante cervelle, il s'agit, en matière d'octroi, de remplacer le produit d'une partie des anciens droits d'*entrée*, il me semble logique et harmonique de les remplacer par un droit de *sortie* sur quelque chose ; et puisque les vivants commencent à crier, je vais taxer les morts, qui ne diront rien. — De là, cette taxe phénoménale de 150 francs imposée à chaque cercueil sortant de l'enceinte pour aller chercher le repos dans un cimetière extérieur; de sorte que, suivant une spirituelle remarque, les gabelous, occupés jusqu'ici à sonder les barriques et à éplucher les acquits-à-caution, vont devenir contrôleurs de cercueils et remplaceront le vin par... la bière !

En même temps, il faudra modifier le vieux quatrain résumant la triste destinée humaine :

On entre, on crie,
C'est la vie.
On crie, on sort,
C'est la mort.

Désormais, il faudra dire :

On *paye*, on sort
Et c'est la mort.

Dans cette voie nouvelle, on n'aperçoit pas de limite, et après le fallacieux impôt sur les revenus, peut-être inventera-t-on une taxe sur les revenants... Il faut bien alimenter les caisses de la Défense, même en recourant au sinistre « champ de navets ! »

Comme je le disais tout à l'heure, on voit que la Chronique actuelle n'est vraiment pas gaie; aussi, pour réagir contre cette morne situation et contre le profond malaise et la stagnation d'affaires dont souffre Paris depuis la fermeture de l'Exposition, —

phénomène économique qui se produit d'ailleurs invariablement à la suite de toutes ces grandes Foires, — un groupe de commerçants, d'industriels, d'artistes et d'hommes du monde s'était réuni pour concerter un programme de fêtes capable de créer un réveil et un mouvement général dont bénéficieraient tous les intérêts; — programme attachant, varié, qui ne pouvait manquer d'attirer des légions de visiteurs, d'éblouir les foules, de rallumer les enthousiasmes éteints. — Le projet a été soumis au Conseil municipal, dont les dispositions sympathiques n'étaient pas douteuses, mais hélas! malgré les conclusions favorables du rapporteur, l'exécution en a été jugée irréalisable dans l'état actuel des finances de la cité! Faute d'argent, il a fallu renoncer à ce beau rêve, à cette trêve heureuse des soucis qu'appelaient toutes les bonnes volontés! Faute d'argent, il faut rester dans le marasme, dans la torpeur matérielle et morale où tout s'énerve et s'atrophie...

Et c'est dans ces joyeuses circonstances qu'a été célébrée la « Fête nationale » du 14 Juillet. Aussi, vous jugez de son éclat et de son entrain! — D'abord, là aussi, l'argent a fait défaut. — L'Etat qui, naguère, allouait 450.000 francs pour les réjouissances, n'en accorde plus que 40,000, et la Ville, non moins gênée, qui donnait, l'année dernière encore, 684,000 francs, s'est limitée à 355,000, dont la bonne moitié, heureusement! réservée aux indigents. — Mais, ce qui a manqué surtout, c'est le sentiment populaire, c'est l'adhésion des esprits, c'est l'accord entre le programme officiel et l'âme de la nation. Jamais on ne l'avait mieux constaté qu'à cette vingt et unième célébration d'une fête qui ne répond plus à rien. On danse encore un peu autour des orchestres des bas quartiers, on boit, on ripaille, mais on ne pavoise plus, on n'illumine plus, et les marchands de drapeaux qui, précédemment, en livraient au commerce de 40 à 50,000, se plaignent de ne pas en avoir vendu le dixième cette année. Çà et là quelques drapeaux boers aux fenêtres, mais, de drapeaux russes plus du tout! — Toisée, l'alliance!...

Et ce n'est pas l'esprit de parti qui nous fait juger ainsi des choses. Tous les organes de l'opinion, même les moins suspects de refroidissement pour l'idée républicaine, sont unanimes à constater la décadence du Quatorze Juillet. — « Pour parler net, dit la *Lanterne*, la fête nationale décline. » Et l'*Aurore*, plus franche et plus précise, ajoute crûment : « La fête nationale rase tout le monde; on ne pavoise plus. »

D'où vient le détachement; quelle est la cause de cette indifférence? Le *Temps* nous le dit avec sincérité : « C'est qu'au début, cette fête était la célébration du triomphe d'une opinion sur une

autre », tandis que, la première exaltation passée, elle n'est plus à présent qu'une gaudriole sans signification, un bastringue banal et plat qui ne se distingue d'un dimanche ordinaire que par la traditionnelle revue. En réalité, ce n'est pas une fête *nationale*, c'est-à-dire celle qui réunit et soulève un peuple dans un même élan de foi, d'orgueil et de patriotisme! — On l'a répété cent fois, la fête de Jeanne d'Arc serait seule capable d'opérer ce miracle d'union, en transportant l'âme française au-dessus de toutes les dissidences politiques et de tous les irritants souvenirs. Quand se décidera-t-on enfin à la substituer aux glorifications de partis, aux rancunes et aux discordes qui nous tuent?

Cette année, la revue du 14 juillet puisait un attrait nouveau dans la participation des Cyclistes militaires, cette cavalerie d'acier, comme on l'a nommée, qui, pour la première fois, manœuvrait avec la troupe, et dont les évolutions merveilleuses ont enthousiasmé la foule. Aussi, plus que jamais, a-t-on fait retentir, aux oreilles agacées des ministres et du Président, le cri vengeur de : « Vive l'armée! » cri simplement patriotique, pourtant, mais devenu, par la force des circonstances, un cri d'opposition où la France, en acclamant ses soldats, exhale le mépris de son gouvernement!

Ce qui est comique, c'est la lettre adressée le soir de la revue par M. Loubet à son ministre de la guerre pour le complimenter de la perfection des mouvements de la troupe. Qu'en sait-il, le pauvre homme! Et qu'en savaient avant lui Grévy l'Econome, Carnot le Taciturne et même Faure le Bel, qui, tous, invariablement, ont ainsi félicité leurs ministres de la guerre des progrès accomplis dans l'instruction de l'armée?... Mais, si, depuis vingt ans, nos pékins de Présidents ont ainsi, chaque 14 juillet, reconnu et constaté ces incessants et extraordinaires progrès, à quelle perfection idéale ne doit pas être parvenue notre armée, et que peut-il lui rester à faire pour dominer toutes les armées du continent?...

La vérité est que ces lettres de présidents civils, se mêlant d'apprécier des choses auxquelles ils n'entendent absolument rien, sont purement ridicules. Que le Maréchal pût apprécier la valeur des brigades et des divisions, soit; mais Grévy, mais M. Loubet?... Il y a quelques mois, à Toulon, notre Président Omnibus félicitait chaudement l'amiral Gervais, commandant l'escadre, de la parfaite évolution de ses cuirassés, et demain, sans doute, nous l'entendrons complimenter avec une conviction aussi éclairée M. Santos-Dumont ou M. de La Vaulx de l'habile et scientifique manœuvre de leurs ballons, — de sorte que la compétence universelle du petit avocat de Montélimar se sera ainsi affirmée sur la terre, sur l'onde et dans les

airs. — N'est-ce pas drôle, et peut-on s'empêcher d'en rire?...

L'*Officiel* nous a appris qu'à l'occasion de la « Fête nationale », le Président a signé la grâce de 625 cochers de fiacre condamnés à des peines diverses pour contraventions de voirie. Cette clémence est toute naturelle à l'égard de confrères moins bien partagés, et l'on comprend que l'automédon qui conduit, Dieu sait comme! le char de l'Etat se montre indulgent pour les écarts de ses petits collègues... Il faut s'aider entre soi, et c'est le moins que puissent faire ceux qui nous vantent sans relâche la Solidarité humaine.

Cependant, le Conseil municipal de Paris entend mal cette solidarité à l'égard de l'Elysée, car il vient de refuser les frais de police affectés à la garde de l'auguste personne du Président. — Ces frais se montent à 67,000 francs. Peut-être des esprits chagrins estimeront-ils que c'est un peu cher, mais saurait-on trouver excessive une allocation destinée à sauvegarder des jours aussi précieux? — Quoi qu'il en soit, l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville l'a nettement refusée, en arguant qu'il ne s'agit pas là d'un service municipal et que c'est à l'Etat de veiller sur l'existence du chef de l'Etat.

Il n'y avait rien à répondre à cette argumentation, et c'est le budget — si à l'aise, comme on sait! — qui devra faire face à cette charge nouvelle.

A quoi bon, d'ailleurs, ce luxe d'inspecteurs, de surveillants et de policiers de tout ordre autour de l'hospitalisé de l'Elysée? Lui-même semble bien en reconnaître la superfluité, s'il est vrai, comme on le rapporte, qu'il ait dit avec détachement de cette nuée de gardiens : « Ils n'empêcheront pas que ce qui doit arriver n'arrive... »

Et, en effet, ont-ils sauvé Carnot? Ont-ils préservé Félix Faure?...

M. Loubet, du moins, a reçu des compensations : d'abord une lionne superbe et apprivoisée, cadeau royal de Ménélik; puis un magnifique diplôme du Negus d'Abyssinie lui notifiant qu'il vient, en témoignage exceptionnel d'honneur et d'amitié, de donner son nom à une montagne de son empire, laquelle s'appellera désormais le mont Loubet! — Notre Président devient ainsi une sommité... en Ethiopie.

Une feuille anarchiste le raille cruellement à ce propos. — Lorsque, s'amuse-t-elle à raconter, le Président eut appris que le témoignage d'honneur consistait à donner son nom à ... une montagne, il murmura avec un soupir de soulagement : « Quelle peur j'ai eue!... J'ai cru un instant qu'on l'avait donné à un ... canal!... »

Quant à la lionne, qu'en faire, si apprivoisée qu'elle soit, même au point, paraît-il, de jouer avec le nègre qui l'accompagne? Le cadeau est, malgré tout, embarrassant, et on ne voit guère

M. Loubet lâchant le fauve en liberté dans les jardins de l'Elysée, ou présidant le conseil des ministres avec la bête couchée à ses pieds... Peut-être Millerand essaierait-il timidement de l'adoucir avec un spoom, Monis de la cajoler en lui versant un peu de son trois-six de choix, André de l'hypnotiser avec un de ces épatants discours qu'il sème à tort et à travers; mais si les instincts farouches de l'enfant des déserts allaient se réveiller brusquement en pleine délibération?... Finalement, il ne serait pas impossible que le Président malin en fit présent à son ami Waldeck-Rousseau...

D'ailleurs, sans être superstitieux, M. Loubet, assure-t-on, aurait été fortement impressionné d'un pénible incident de la revue sur lequel on a fait le silence. Dans la tribune officielle, toute voisine de la sienne, un spectateur, membre secondaire du corps diplomatique, aurait été frappé d'insolation, et aussitôt emporté mourant dans une voiture d'ambulance soigneusement dissimulée à la foule. — Un Romain n'eût pas manqué de trouver là un signe de mauvais augure; qu'a pu y voir M. Loubet, qui n'a rien de romain?...

Enfin, on a crié : *A bas Panama!* sur son passage, et l'un des manifestants, M. de Malglaive, étudiant en droit, saisi par les agents et traduit devant le tribunal correctionnel, a fait aux juges cette fière réponse : « Vous me demandez quel sens j'attribuais à mes paroles? Je vous laisse le soin de les interpréter vous-mêmes!... » Ce qui lui a valu trois mois de prison, dont M. Loubet doit tout de même éprouver quelque remords...

C'est pour rasséréner ses esprits qu'il va chercher un peu de silence et de paix au château de Rambouillet, pendant que ses ministres s'éparpillent eux-mêmes aux quatre coins de l'horizon. Waldeck se détend aux bords verdoyants de l'Essonne, loin des tomates et des interpellations; Monis surveille ses alambics frauduleux dans la Charente; Caillaux rêve dans la Sarthe aux moyens de combler son insondable déficit; Lanessan erre et pérore aux rives du Rhône; Leygues papillonne à droite et à gauche; Baudin soigne dans les Vosges ses entrailles détraquées par les galas officiels; Jean Dupuy se baigne à Dieppe; Delcassé se repose dans l'Ariège de ses insuccès diplomatiques; Fallières, président du Sénat, se remet à Nérac, patrie des pâtés aux truffes, de ses exploits de la Haute-Cour, et l'extraordinaire général, l'hoffmannesque André, circule en Bourgogne, pour y faire, sous les treilles chaudes, provision de cette éloquence savoureuse dont il nous a donné déjà de si étonnants échantillons.

Mais c'est Millerand, ministre des commerces variés que le gouvernement l'autorise à entretenir dans les mondes les plus divers,

depuis les couturiers jusqu'aux organisateurs de grèves, c'est Millerand surtout qui brille dans ses déplacements et ses villégiatures. On a raconté à la tribune parlementaire que ce socialiste de la veille, pour une récente excursion dans les Ardennes, avait dédaigné une voiture ordinaire de première classe et exigé un wagon-salon luxueux, avec cabinet de toilette et le reste, qui n'avait servi jusqu'à présent qu'au président Faure, à l'empereur de Russie et au shah de Perse, — coût de ce train royal pour le budget de l'Etat, 5,500 francs! Plus récemment, on admirait au Bois l'équipage de haut style de l'ancien orateur de Saint-Mandé : victoria d'élégance aristocratique, superbes alezans brûlés, cocher et valet de pied très faubourg Saint-Germain, avec deux agents cyclistes pédalant à chaque portière comme des gardes du corps! Actuellement, il s'étale sur les plages normandes, du côté de Saint-Valery-en-Caux, et les journaux de Rouen nous en font ce portrait : « Gras, replet, dodu, comme une de ces poulardes dont il gavait ses convives de l'Exposition, bien différent de ce qu'il paraissait, il y a peu d'années, efflanqué comme un chat maigre... »

Comme on voit, le ministre rouge, ami des travailleurs, est un frère dévoué qui s'applique à représenter dignement le prolétariat au pouvoir.

Mais il y a des grincheux qui ont le mauvais goût de ne pas admettre cette transformation, et l'*Aurore* indignée disait, il y a peu de jours, par la plume d'Urbain Gohier : « Quand donc et d'où viendra la vague qui balaiera cet amoncellement de fumier? Quand donc et d'où se lèvera l'Attila blanc, noir ou jaune, qui promènera la torche purificatrice sur toutes ces pourritures... »

*
* *

En attendant, la Chronique légère s'est curieusement occupée ces temps-ci d'une célèbre étrangère dont la figure énigmatique a traversé jadis les coulisses du second Empire, et dont la mort bizarre, suivie de la vente sensationnelle de ses bijoux, a été l'un des événements de la saison. Je veux parler de la comtesse de Castiglione, de cette Italienne fameuse par son extraordinaire beauté, qui joua, dit-on, un rôle politique auprès de deux souverains, pour laquelle on prétend que les Tuileries n'avaient pas de secrets, et dont la Justice vigilante a cru devoir anéantir les papiers intimes.

Depuis la chute du régime où elle avait passé comme un sphinx, elle avait fui le monde et vécu mystérieusement dans un entresol inconnu dont elle avait fait une sorte de cloître, mais en y gardant

usqu'à la fin, et pour elle-même, le culte jaloux de sa beauté, et particulièrement de cette chevelure merveilleuse dont les salons impériaux avaient si fort admiré le ruissellement d'or. Elle s'est éteinte là, cachée derrière des volets toujours clos, dans un isolement farouche où nulle intimité n'apportait le moindre rayon; — fantôme du passé, poussière d'histoire, qui avait l'instinct de n'être plus rien désormais dans le monde...

Pourtant, elle avait entretenu de graves correspondances et conservé des papiers capables, assurait-on, d'intéresser les annales contemporaines de deux peuples. On prétend que, dans ses derniers jours, elle en aurait brûlé une partie et fait passer le reste en lieu sûr, dans son pays natal. Ce qui est certain, c'est qu'après sa mort on a trouvé, avec son testament, une cassette signalée par elle-même comme renfermant d'importants souvenirs; qu'en l'absence d'héritiers, cette cassette mystérieuse a été remise, suivant les prescriptions de la loi, au président du tribunal civil, M. Baudouin, lequel l'a ouverte, et, après avoir pris connaissance des papiers secrets qu'elle enserrait, les a aussitôt réduits en cendres...

Que révélaient-ils? On ne le saura sans doute jamais, et l'imagination des historiens de l'avenir pourra s'abandonner librement à toutes les hypothèses.

N'est-il pas curieux de rapprocher de cet incident étrange un incident analogue, relatif aux papiers secrets de Napoléon III, que, dans un volume de Souvenirs tout récemment paru[1], raconte M. Cresson, l'ancien préfet de police au temps du Siège et de la Commune?

Au début du bombardement, le chef de la police reçut d'une personne grave la dénonciation de détournements commis au palais des Tuileries dès la première nouvelle des désastres de 1870. Des caisses, des malles, soigneusement fermées, avaient été, malgré leur nombre et leur volume, enlevées par ordre de l'impératrice et cachées, les unes dans une maison du quartier de l'Etoile, les autres dans un entresol de la rue de Rivoli.

M. Cresson manda aussitôt à son cabinet un bijoutier de la rue de la Paix, Dumoreix, qu'il savait être le propriétaire apparent d'un immeuble faisant en réalité partie de la fortune de l'impératrice, et par son attitude rassurante comme par la bienveillance de son langage, il en obtint les aveux confidentiels qu'il en attendait. Deux commissaires de police furent dépêchés aux endroits indiqués, et ils y sortirent de leurs emballages, en les plaçant sous

[1] *Cent Jours du Siège à la Préfecture de police*, par E. Cresson. (Librairie Plon et Nourrit.)

scellés, les magnifiques tableaux belges et hollandais qui avaient orné le cabinet de l'empereur. Puis, se rendant rue de Rivoli, au domicile d'un ancien valet de chambre de Napoléon III, Belin, qui avait servi le prétendant à l'époque de sa détention au fort de Ham, ils y saisirent deux grandes caisses noires, qui furent transportées dans le cabinet même du préfet de police; où, en présence d'Ernest Picard, ministre des finances, de Jules Simon, ministre des beaux-arts, de M. Vavin, liquidateur de la Liste civile, les scellés furent rompus et le contenu des caisses inventorié.

Au milieu de documents financiers et de pièces diversement importantes, on découvrit un pli cacheté, portant, avec la signature de Napoléon III, cette suscription, sans date, de son écriture : « *Papiers à brûler après ma mort.* »

Ici, il convient de laisser la parole à M. Cresson :

« Ernest Picard s'empara de l'enveloppe, et, au moment de la déchirer pour en saisir le contenu, il écouta l'observation que je lui fis de réfléchir et de s'honorer en respectant un secret que le prisonnier de l'ennemi avait imposé même à sa famille. Mais, en souriant, le ministre ouvrit d'un coup le pli roulé dans ses doigts. « Le gouvernement impérial aurait-il éprouvé ces « scrupules? Je fais comme lui : je lis! »

« L'enveloppe contenait deux lettres écrites par les membres les plus intimes de la famille de l'empereur; leur secret ne pouvait être compris que par celui qui les avait ainsi soigneusement conservées...

« Les deux caisses renfermaient en outre un très grand nombre d'objets montrant qu'à l'heure des désastres de la France, la famille impériale, ayant la conviction de sa perte personnelle, s'était occupée d'un véritable déménagement et d'une fuite Elle avait trouvé le temps de mettre à l'abri « la première chemise « du roi de Rome, roulée dans la première chemise du prince « impérial ». A côté du képi, de l'habit militaire, du linge portés par Napoléon III à Solférino, avec les étiquettes qui les qualifiaient, — la plume qui, dans la main des deux empereurs réconciliés après la bataille, avait servi pour la signature de l'armistice. Puis, des tabatières et des bagues à brillants multicolores, des photographies constituant une collection de souvenirs, et un album uniquement rempli des portraits de l'impératrice vêtue des costumes et des travestissements qu'elle avait préférés...

« Enfin, deux curiosités : l'une, un reliquaire en cuivre contenant un fragment de l'os du bras droit de Charlemagne; l'autre, une modeste pendule carrée, portative, sur laquelle une plaque de cuivre présentait cette inscription : « Réveille-matin de Fré-

déric II, conquis à Potsdam par Napoléon Ier. » — Avant de refermer les caisses, je proposai aux ministres d'en distraire l'os de Charlemagne et le réveille-matin de Frédéric. Il me semblait qu'il était bon de ne pas confesser officiellement devant l'ennemi, si celui-ci entrait dans Paris, cette mainmise par des Français victorieux sur des valeurs mobilières de cette nature. Hélas! non sans raison, on accusait alors le Prussien de piller la France. Ne serait-il pas heureux de crier à l'Europe qu'il reprenait à Paris, par les armes, le butin enlevé par Napoléon dans les palais de Berlin?

« Ma proposition fut approuvée par tous, et les caisses, de nouveau scellées, sortirent de la préfecture de police pour être confiées à la garde de M. Barbet de Jouy, conservateur du Louvre. Plus tard, elles furent, paraît-il, restituées à l'impératrice par le gouvernement de M. Thiers. »

N'est-ce pas que l'anecdote est curieuse, et qu'elle méritait d'être notée à côté de celle des papiers secrets de la comtesse de Castiglione?

Je viens de parler d'autographes. Dans la même vente faite par l'expert Charavay se trouvaient deux lettres de l'impératrice Eugénie à M. Frémy, gouverneur du Crédit Foncier, lettres mélancoliques datées de décembre 1872, dans l'exil. L'ex-souveraine, à la suite de quelques détails assez délicats sur des personnalités de la haute politique, y remercie son fidèle ami des fleurs de France qu'il vient de lui envoyer dans sa retraite, « fleurs qui lui ont causé du plaisir et de la tristesse tout à la fois... Elles perdront bientôt ici leur éclat et leur fraîcheur! Il y a tant de chagrin autour de nous qu'il semble que l'air même en est imprégné... »

*
* *

Comment, en face d'aussi poignants souvenirs, nos amateurs d'automobilisme, si entraînés qu'ils soient par la passion effrénée de la vitesse, ont-ils pu songer à une course de Paris-Berlin avant que nos soldats leur aient frayé la route? — Et quel chemin ont-ils suivi pour s'y rendre? Celui du calvaire, avec les stations douloureuses de Bazeilles et de Sedan! — Après l'humble visite de nos vaisseaux à Kiel et l'acceptation du généralissime Waldersée pour commander nos troupes en Chine, il n'y avait plus qu'à fraterniser aux bords de la Sprée avec les conquérants de l'Alsace-Lorraine pour achever notre honte!

On se rappelle qu'après la guerre une de nos comédiennes en vogue, ayant été officiellement sollicitée d'aller jouer à Berlin, fit à

l'offre le meilleur accueil, sous la réserve du chiffre des honoraires. — Et combien exigez-vous? lui demanda-t-on. — Cinq milliards..., dit-elle simplement.

Nous sommes loin de cette fière réponse. Aujourd'hui, on y va pour rien, en trouvant presque dans un succès de vitesse l'équivalent d'une revanche nationale!

Il est vrai qu'on cherche à couvrir cette défaillance patriotique d'un prétexte de rivalité industrielle, en invoquant l'intérêt de nos constructeurs de machines trop engagé dans cette lutte internationale pour leur permettre de reculer. — C'est, en effet, assure-t-on. la concurrence des usines de fabrication qui aurait le plus pesé dans la balance, et surtout l'effort de quatre de ces maisons : Mors, Panhard, Serpollet, Mercédès, les trois premières représentant l'industrie française, la dernière, l'industrie allemande. L'Angleterre et la Belgique étaient bien en ligne aussi, mais de façon secondaire; de sorte que ce serait une raison commerciale qui aurait en cette occasion dominé les délicatesses du sentiment national. Tant pis! Les questions d'affaires devraient-elles jamais primer le patriotisme?

En outre, partie de ces voitures marchent à la vapeur, partie au pétrole; et il importait aussi, paraît-il, de savoir qui l'emporterait, d'un moteur ou de l'autre. — C'étaient là, je le veux bien, des questions passionnantes au point de vue matériel; mais il est des problèmes supérieurs qui ne se tranchent ni par la vapeur ni par le pétrole, et, encore une fois, nous oublions trop que le sang de 1870 crie toujours...

Quoi qu'il en soit, c'est une machine Mors que montait Fournier, le triomphateur de l'aventure, et l'on conçoit le prix qu'a tout de suite attaché à cette marque, désormais fameuse! la victoire de l'intrépide chauffeur.

Dès l'annonce du projet, 168 voitures s'étaient fait inscrire; pour des raisons diverses, 121 seulement ont pris part à la course, dont 3 montées par des femmes, dont on a beaucoup loué la hardiesse et l'énergie.

L'épreuve avait été sectionnée en trois étapes : de Paris à Aix-la-Chapelle (455 kilomètres); — d'Aix-la-Chapelle à Hanovre (445 kilomètres); — de Hanovre à Berlin (298 kilomètres), soit, au total : 1,200 kilomètres à parcourir, ou plutôt à *couvrir*, comme disent les gens du métier.

Ce n'est pas la plus longue épreuve qui ait été courue. En 1896, la course de Paris-Marseille avec retour comptait 1,600 kilomètres, et, en 1898, celle de Paris-Amsterdam avec retour en atteignait 1,700. On avait bien songé à faire plus grand encore, en

poussant jusqu'à... Saint-Pétersbourg! Mais les émissaires de l'Automobile-Club, envoyés préalablement en reconnaissance, constatèrent l'impossibilité de l'entreprise dans le déplorable état des routes de la Russie.

C'est du fort de Champigny que s'est opéré le départ, un matin, dès l'aube. Le coup d'œil était, paraît-il, imposant et pittoresque. De deux minutes en deux minutes, suivant l'ordre des inscriptions, tous les véhicules se sont élancés, mugissants et soulevant des nuages de poussière, aux acclamations répétées d'une foule émue.

La lutte a été constamment ardente entre les trois ou quatre principaux émules, qui se talonnaient de si près que, durant tout l'immense trajet, l'écart entre eux n'a été que de quelques minutes! Il ne fallait donc ni perdre une seconde, ni céder un seul instant à la fatigue! Et, en même temps, avoir toujours l'œil ouvert, à la fois sur la machine et sur les obstacles éventuels d'une route inconnue...

Ah! les obstacles! Ils ont été malheureusement plus d'une fois de chair humaine, enfants, femmes, vieillards, accourus en spectateurs inoffensifs et surpris par le passage vertigineux de la trombe? — Et puis, arrêtez donc brusquement une machine trépidante, lancée à 80 kilomètres, et se précipitant au but avec une aveugle furie! Que pouvaient peser, devant elle, l'enfant de Reims, le septuagénaire de Cassel, tous les autres!... — Ote-toi de mon soleil, où je te passe sur le corps!... — Et les pauvres corps, écharpés, broyés sous les roues impitoyables, ont jonché de leurs lambeaux le chemin de la victoire. Ne faut-il pas toujours qu'il y ait du sang sous les lauriers?...

Et encore, est-ce à peine si l'on plaint ces victimes. L'attendrissement irait plutôt à l'intéressant chauffeur, ainsi retardé quelques minutes en sa marche enfiévrée, et à qui le malencontreux obstacle pouvait faire perdre l'avance conquise!...

Enfin, on arrive, et les monstres fumants bondissent au stade où les attend une multitude frémissante. C'est un Français, Fournier, qui franchit le premier l'enceinte, haletant, tout couvert de poussière, et aussitôt salué d'acclamations prodigieuses. On l'enlève de son char comme une plume, on le porte en triomphe, les musiques éclatent en son honneur : c'est du délire!

Le trajet total était de 1,200 kilomètres (exactement 1,198 et demi); il a été parcouru, nous devrions dire dévoré, en 16 heures 7 minutes.

Comme terme de comparaison, on note que le Nord-express met 19 heures 45 minutes pour franchir la même distance.

Pour ma part, j'aimerais infiniment mieux accomplir le voyage

sur les coussins tranquilles d'un wagon capitonné, et à peu près dans le même temps, que sur la plateforme tumultueuse d'une auto dévergondée et inquiétante; et vous? En somme, puisqu'on va aussi vite et beaucoup plus confortablement en chemin de fer, où est le progrès?

Au fond, le véritable duel était entre l'appareil Mors et l'appareil Panhard. — C'est le premier qui a vaincu; le champion du second, Girardot, n'est arrivé que 25 minutes après son rival; et si notre ami Pontmartin, enfant terrible des jeux de mots, était encore de ce monde, il n'eût pas manqué l'occasion de dire que Fournier avait le mors aux dents.

Les fabricants d'automobiles attachaient une telle importance commerciale au résultat, que l'un de nos plus gros constructeurs n'avait pas hésité, dit-on, à promettre la machine elle-même à son chauffeur s'il arrivait le premier? Et ce n'est pas un mince cadeau, car la valeur d'une pareille voiture n'est pas inférieure, dit-on, à 40,000 francs.

Une seule des trois femmes engagées a courageusement accompli le parcours jusqu'à la fin; les deux autres sont demeurées en route. Souvent la femme faiblit... C'est dans sa nature.

L'empereur Guillaume, dont on avait annoncé, promis même la flatteuse présence, n'a daigné paraître ni à l'arrivée, ni au banquet de six cents couverts, ni même au gala de l'Opéra, où sa loge est restée lugubrement vide. Il s'est contenté d'offrir de loin une coupe d'argent au vainqueur.

D'autre part, au banquet du Club allemand, le premier toast a été porté au kaiser, et nos compatriotes ont dû boire à la santé du maître de l'Alsace-Lorraine...

Nous n'étions pas entrés à Berlin depuis 1807; est-ce bien de cette façon que nous aurions dû y reparaître...

Fournier, le héros de ce raid fantastique, qui avait déjà gagné, il y a trois ans, la course de Paris-Bordeaux, et à qui son dernier triomphe a valu d'être proclamé le *premier chauffeur* du monde, est un grand garçon élancé, ancien champion de bicyclette, qui n'a pas encore atteint la trentaine. Après avoir accompli son service militaire, il avait passé l'Atlantique en vue de se former à l'école des grands coureurs américains. Les leçons, comme on voit, lui ont porté profit : il roule désormais à toute vitesse sur le chemin de la fortune.

Mais combien j'attache plus de prix au succès de ces petits chasseurs alpins qui, sous la direction du général Metzinger, viennent d'escalader les sommets du Mont-Blanc, en montrant aux Italiens et à l'Europe ce qu'ils sauraient faire dans une guerre de

montagne! Et combien davantage j'envoie ma patriotique admiration à ce jeune aéronaute, M. Santos-Dumont, dont la récente et sensationnelle expérience nous fait espérer à bref délai la solution du saisissant problème si ardemment poursuivie depuis un siècle, et surtout depuis nos malheurs, de la direction des aérostats!

Serions-nous, grâce à lui, à la veille du jour mémorable et cent fois béni où une flottille de guerre, naviguant dans l'espace libre, et chargée d'engins redoutables, irait planer au-dessus de Londres, puis au-dessus de Berlin, en disant aux vautours anglais et prussiens, dans un implacable ultimatum : « Rendez ce que vous détenez iniquement dans vos serres; rendez Malte, Gibraltar, l'Égypte, le Canada, l'Inde, les républiques sud-africaines, tout ce que vous avez volé, opprimé, torturé; rendez l'Alsace-Lorraine, le Rhin, nos cinq milliards, — ou, sinon, je détruis en une heure vos arsenaux, vos casernes, vos docks, vos monuments, vos richesses; tout ce qui fait l'orgueil de votre puissance; je déverse sur vos têtes une telle pluie de fer et de feu qu'il ne restera pas plus de traces de vos insolentes capitales qu'il n'en demeure de Thèbes et de Ninive!... »

Voilà le rêve! Qui sait s'il ne sera pas réalité demain, et si, enfin, la Justice, vengeresse et réparatrice, ne tombera pas ainsi du ciel?...

En attendant, le comte de La Vaulx achève activement d'organiser sa belle entreprise de traversée de la Méditerranée en ballon, et M. Loubet, en témoignage d'intérêt pour la tentative, vient d'envoyer 500 francs à la souscription, imité aussitôt par son ministre de l'instruction publique, M. Leygues, pour une semblable somme. — Le *Correspondant* est fier d'avoir devancé ces deux hauts personnages, en égalant leur générosité sans avoir, comme eux, à sa disposition, les ressources du Trésor.

*
* *

Que d'autres traits et incidents cette Chronique aurait à recueillir encore, si l'espace ne lui faisait défaut! — Quelle distraction joyeuse elle eût trouvée à retracer l'énigmatique attentat dont le ministre Pierre Baudin a failli, par méprise, être victime, tandis que la balle du revolver cherchait la figure de son collègue Delcassé! Voilà donc qu'on se met à présent à tirer sur nos ministres comme sur des lapins, avant même que la chasse ne soit ouverte! Il est vrai qu'il est licite en tout temps de tirer sur les animaux nuisibles.

Néanmoins, cette histoire de la comtesse polonaise ne semble pas très claire, et notre Richelieu du quai d'Orsay, dont l'attitude

a été si louche dans « l'affaire », aura besoin d'expliquer les dessous de cette nouvelle et singulière aventure...

Et le scandale de l'Ecole des Beaux-Arts où, s'inspirant du système d'éducation morale de la porcherie de Cempuis, on apprend aux jeunes filles éprises d'esthétique à dessiner ou à mouler d'après des modèles masculins entièrement nus, qu'en dites-vous? Et qu'en pense M. Bérenger? Jamais la licence n'avait encore été poussée si loin; le bal des *Quat'z-arts*, dévergondage accidentel et débauche d'une heure, se trouve étrangement dépassé, puisqu'il s'agit ici d'une institution permanente, d'une Ecole publique et officielle engageant la responsabilité même de l'Etat. — Les ennemis des congrégations incriminent leur enseignement : quels cris effarouchés ne pousseraient-ils pas et de quelles mains pudibondes ne se voileraient-ils pas la face s'ils avaient un trait pareil à leur imputer!

J'ai vu bien des conseils de révision, dont les types ne rappellent que de fort loin l'Apollon du Belvédère. Est-ce donc là qu'on ira désormais chercher des modèles pour apprendre au sexe à dessiner d'après la bosse? Et va-t-on attacher bientôt à tous les lycées de jeunes filles des... professeurs de ce nouveau genre?

Mais tirons vite le rideau sur ces ignominies, pour le relever un instant sur les choses de théâtre, qui, du reste, en cette morte-saison dramatique, ne nous offrent guère que de maigres aliments.

Et, pour commencer, notons avec regret la disparition d'une salle qui eut longtemps une vogue immense : celle du Cirque d'Été, aux Champs-Élysées. Que de générations d'enfants grands et petits y ont vécu des heures joyeuses! Malheureusement tout passe, et la mode volage a délaissé les écuyères pour d'autres distractions, si bien que, tombé dans la solitude, l'ancien rendez-vous des élégances parisiennes, qui s'était appelé le Cirque national, sous Louis-Philippe, puis le Cirque de l'Impératrice sous Napoléon III, puis, plus modestement, le Cirque des Champs-Elysées sous la République, a dû, après soixante années d'existence presque historique, fermer définitivement ses portes.

Au boulevard, la majeure partie des scènes font relâche pour cause trop justifiée de canicule. Qui oserait, en effet, quand l'heure arrive enfin, le soir, de respirer un peu, aller se plonger dans une étuve étouffante, au risque d'asphyxie? Et quel directeur de théâtre obligerait son personnel à jouer devant des banquettes vides, en ne réalisant lui-même que des recettes trop semblables à celles de M. Caillaux?

Sarah Bernhardt nous est bien revenue d'Amérique et d'Angleterre avec son compère Coquelin, mais tous deux se reposent

de leurs pérégrinations dorées, en préparant la campagne prochaine.

La Gaîté, voulant sans doute réveiller la torpeur en offrant une image allégorique du régime et de la situation où nous sommes, a risqué l'*Auberge du Tohu-Bohu;* mais, quoique agrémentée de musique, la pièce n'a pu lutter contre la température et le soleil a eu raison de l'esprit.

Alors, et en désespoir de cause, le théâtre s'est tourné vers la politique. La Renaissance a bravement affiché *Pour l'Empereur!* où, durant cinq actes défilaient Napoléon, le duc de Reichstadt, le prince de Metternich, Hudson Lowe, le geôlier de Sainte-Hélène, et tout l'entourage du grand homme; mais, après le long et retentissant succès de l'*Aiglon*, on n'éprouvait guère le besoin de revoir ces figures pâlies et usées, et le drame a sombré aussi tragiquement que le héros.

Aussitôt, pour nous consoler et nous rendre confiance en l'avenir, la Comédie-Française a patriotiquement annoncé le *Roi*, dont les répétitions, paraît-il, ont même été poussées avec assez d'ardeur. On l'attendait avec impatience, on se préparait à lui faire un chaleureux accueil, quand tout d'un coup l'on apprit que, par suite d'obstacles imprévus, la pièce était retardée. Pas pour longtemps, espérons-le; — et, provisoirement, la Comédie, heureusement inspirée, a repris les *Effrontés*... Elle ne pouvait se mettre en actualité plus vive, en attendant — le *Roi*.

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1901.

Les élections pour le renouvellement des conseils généraux ont eu lieu dimanche dernier. Nous ne pensons pas qu'elles apportent de grands changements dans la composition de ces assemblées. Il est difficile, à l'heure où nous écrivons, de se prononcer sur leurs résultats. Le gouvernement a l'habitude de ne publier d'abord que ceux qui lui sont favorables, et, avec une largeur d'appréciation qu'il ne met pas d'ordinaire dans sa politique, il présente comme siens des élus qu'il sait être ses adversaires et qu'il a coutume de traiter comme tels. Il faut donc attendre les renseignements que fourniront les feuilles locales pour se faire une idée exacte de ce qu'ont été ces élections dans chaque département.

En principe, les conseils généraux ne font pas de politique, et la politique devrait être étrangère aux scrutins d'où ils sortent. Mais aujourd'hui la politique est partout. Le gouvernement qui prétend l'interdire aux fonctionnaires, est le premier à la leur imposer. Il n'obéit pour les nommer qu'à des considérations politiques, et ce qu'il exige d'eux, c'est bien moins de remplir avec capacité leur emploi que de s'asservir à ses consignes. On pouvait donc être assuré d'avance qu'il mettrait tout en œuvre pour écarter dans chaque canton, fussent-ils les plus entendus dans les affaires départementales, tous les candidats qui n'adopteraient pas son programme. Ce n'est pas sans intention qu'il a ajourné après ces élections la répartition des décorations qu'il distribue à l'occasion de la fête du 14 juillet; croix de la Légion d'honneur, rubans violets de l'instruction publique ou rubans verts du mérite agricole, autant de récompenses électorales; autant de primes réservées à ceux qui, à force d'intrigues, de menaces, de violences, de manœuvres de toute sorte, auront le mieux réussi à faire échouer les candidats de l'opposition ou à faire passer les partisans du cabinet.

Nous n'avons pas la notion complète de tout ce que les préfets et leurs agents ont pu faire, dans cette vue, sous l'inspiration ministérielle; mais, par ce que nous savons des régions qui nous

sont plus familières, nous n'avons pas de peine à nous représenter ce qu'a dû être partout leur action.

Il était naturel que les adversaires du gouvernement se préoccupassent de prévenir ces tentatives, et de répondre au ministère, en se plaçant eux-mêmes sur le terrain politique où il avait engagé la lutte. C'est ainsi que le comité, dit de « l'alliance des républicains progressistes », a publié une circulaire pour inviter ses adhérents à provoquer de la part des candidats des explications nettes sur « l'orientation qu'ils entendaient donner à la direction des affaires. »

Nous reproduisons ici quelques-unes des questions posées dans cette circulaire parce qu'elles résument le caractère de cette politique ministérielle, contre laquelle désormais doivent se réunir tous les efforts.

« Il faut qu'on sache bien, écrivait le comité, si les candidats approuvent la funeste coalition que le ministère a nouée à la faveur de l'affaire Dreyfus, et qui livre de plus en plus le gouvernement à l'influence révolutionnaire » ; s'ils sont « pour ou contre la liberté individuelle, pour ou contre la liberté du travail, pour ou contre le grève obligatoire, pour ou contre l'alliance gouvernementale et électorale avec les collectivistes. Il faut qu'ils se prononcent sur les mesures fiscales que méditent ceux qui veulent se servir de l'impôt pour arriver à la confiscation indirecte et au nivellement arbitraire de toutes les fortunes; qu'ils s'expliquent sur les conséquences désastreuses que de tels projets, menaçant tous les intérêts, produisent tous les jours : l'émigration des capitaux français à l'étranger, le découragement de l'esprit d'entreprise, le ralentissement inquiétant des affaires et la diminution de plus en plus sensible du rendement des impôts. »

Enfin, la circulaire flétrit, en interrogeant les candidats sur le jugement qu'elle leur inspire, « cette politique de combat » que pratique le cabinet actuel, politique qui traite en suspects tous les fonctionnaires et foule aux pieds toutes nos libertés.

Il était bien tard pour que ces questions fussent posées efficacement dans les élections des conseils généraux. Mais elles demeurent à l'ordre du jour; elles tracent, en quelque sorte, le sommaire du programme sur lequel devront s'engager les élections générales de 1902. Il faudrait que, d'ici à cette époque, chaque groupe de l'opposition se fît un devoir de les reprendre une à une et de leur donner, dans des conférences ou des écrits, des développements appropriés au tempérament des populations diverses auxquelles on aurait à s'adresser.

Les vacances devraient être consacrées à organiser cette campagne et à la commencer.

On allèguera peut-être que ce n'est guère le moment d'y songer, et qu'on gâterait ces jours de repos à les assombrir par de si sévères préoccupations. Mais, quelle que soit notre répugnance à aborder les affaires sérieuses, la politique ministérielle ne nous permet pas de les écarter, et, ne fût-ce que sur la question de l'enseignement, la loi des associations est devenue, pour bon nombre de familles, un sujet de réflexions et d'inquiétudes, dont les vacances elles-mêmes ne sauraient les distraire.

Que vont devenir les maisons d'éducation? A quels établissements envoyer désormais les enfants? Quels maîtres leur choisir? Et, à côté de ce souci qui pèse sur tant de parents, combien de situations, combien de professions intéressées à la solution du problème? La disparition d'un collège libre dans une ville de province peut être pour elle le point de départ d'un véritable désastre; ce sont des fournisseurs privés de leurs meilleurs clients, des locations en souffrance, des éléments perdus pour le commerce et l'industrie, des ateliers fermés ou restreints. Toute une population, soit au point de vue moral, soit au point de vue matériel, est ainsi suspendue à la destinée d'une de ces congrégations que la loi menace de proscription.

Il est donc urgent, pour ceux que l'événement peut toucher à un degré quelconque, de chercher les moyens de le prévenir ou d'en atténuer les conséquences, et le rapprochement entre eux est d'autant plus facile que tout se tient dans la conduite du gouvernement comme dans les intérêts qu'il frappe. Il prétend n'en vouloir qu'à ce qu'il appelle « le cléricalisme »; il s'efforce de justifier sous ce prétexte tous ses abus et toutes ses violences. Mais il est aisé de comprendre que, ne pouvant poursuivre son entreprise qu'en s'appuyant sur les plus détestables factions, il est obligé de leur donner des gages, et que, dès lors, avec les congrégations, avec l'enseignement libre, avec l'Église, il faut qu'il leur livre toutes les forces de la France.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit tant de fois de l'armée. La foule a fait encore, cette année, le plus chaleureux accueil à nos soldats; à vrai dire, la fête du 14 juillet n'en eût pas été une, si la revue n'avait pas eu lieu; elle serait morte sous l'indifférence publique. La revue seule attirait la population; ceux qui n'avaient pu y assister étaient heureux, du moins, en rencontrant quelques-uns des régiments qui y avaient figuré, de les saluer de leurs acclamations. Mais, on ne peut le nier, dans cette ovation, qui, partout, se levait sur leurs pas, il n'y avait pas seulement la fibre patriotique, toujours vibrante au cœur des Français; il y avait le désir de venger l'armée des outrages sans nom auxquels le gou-

vernement la laisse en proie. Si ce sentiment n'existait pas, le premier, qui devrait recueillir les témoignages de l'enthousiasme populaire, serait celui qui représente officiellement cette armée; ce serait le ministre de la guerre. Or, nous avons vu passer le général André, avec son cortège, seul, bien en vue, précédant son état-major, et nous pouvons affirmer que le silence, qui, étant la leçon des rois, doit être aussi celle des ministres, n'était interrompu devant lui que par les cris de « vive l'armée! », devenus, dans les circonstances actuelles, une forme de protestation contre le ministre qui la commande. M. le Président de la République s'est rendu compte, sans doute, de cette situation étrange; il a éprouvé le besoin d'en dégager sa responsabilité personnelle, lorsque, dans la lettre qu'il a adressée au ministre de la guerre pour le feliciter du magnifique spectacle donné par les troupes, il a fait avec une insistance évidemment intentionnelle l'éloge de l'armée. Il a constaté lui-même les acclamations dont la population de Paris avait escorté nos soldats; il a eu, certainement à dessein, un mot pour ce corps expéditionnaire de Chine que les amis de son gouvernement ne cessent de calomnier, pour ces vaillants soldats que le journal qui, le premier, a désigné M. Loubet pour la présidence, l'*Aurore*, traite chaque jour de « bandits »; il a été jusqu'à dire : « J'éprouve une joie profonde à le constater; l'armée est entourée de la confiance et de l'affection du pays. » Bonne et véridique parole : mais n'est-elle pas une réponse à ce ministre de la guerre qui, en plein Sénat, osait parler de la division et de la défiance qui régnaient dans les rangs de l'armée; à ce ministre qui s'en va banqueter dans des réunions socialistes, au milieu de gens qui ont juré de détruire nos institutions militaires; à ce ministre qui, à Limoges, consentait à ce que le préfet, ce préfet modèle aux yeux de M. Waldeck-Rousseau, cet ancien insurgé de 1871, pavoisât, pour le recevoir, la préfecture de drapeaux cravatés de rouge, comme s'il avait tenu à rappeler devant le chef de l'armée la révolte criminelle à laquelle, contre cette armée, il avait pris part!

Au surplus, quelle est donc la pensée de ce ministre que devrait absorber le souci de la défense nationale, et qui passe son temps à voyager et à parader, tantôt pour inaugurer un lycée de filles, tantôt pour présider une distribution de prix, tantôt pour assister à l'ouverture de quelque petite ligne de chemin de fer? Se figure-t-on le généralissime de l'armée, M. Brugère, se livrant à ces exercices? Les instants du ministre de la guerre sont-ils moins précieux, et est-ce pour de pareils soins qu'on lui a confié la charge d'assurer la sécurité de la France? Est-ce une vue militaire qui le guide, ou ne serait-ce pas plutôt un dessein politique? Serait-il

donc, lui aussi, hanté par des rêves de dictature? Justement une feuille militaire vient de nous apprendre que ces ennemis des corps privilégiés avaient projeté d'en former un, de reconstituer, suivant son expression, « l'ex-garde », c'est à-dire une garde républicaine, à l'image de l'ancienne garde impériale, spécialement préposée à « la défense républicaine », et sans doute destinée à soutenir au besoin les coups d'Etat que cette défense pourrait exiger? Il n'y a rien de tel que ces jacobins, qui crient le plus haut contre les prétoriens, pour en créer à leur usage, et pour comploter des coups de force, tout en affectant, avec des airs indignés, d'en imputer la pensée à ceux contre qui ils les préparent.

On avait annoncé qu'à l'occasion du 14 juillet, le ministère songeait à faire remise de leur peine aux condamnés de la Haute Cour. La mesure eût répondu au sentiment public, encore qu'elle fût insuffisante. Pour en finir avec des luttes de ce genre, c'est l'amnistie qui est indiquée, et non pas la grâce. Mais cela même dépassait l'âme de ce gouvernement; il réserve ses grâces aux malfaiteurs de droit commun et ne refuse pas aux escrocs de leur donner des places. Pour les condamnés de la Haute Cour, il n'a eu, au dernier moment, qu'une inspiration. Il a ouvert tout à coup la prison de M. Jules Guérin, et l'a fait partir en toute hâte pour l'étranger. Enfermé depuis seize mois, le prisonnier de Clairvaux était gravement atteint; une catastrophe, si la captivité se prolongeait, était à craindre. Le ministère a voulu l'éviter; il a eu raison; mais ce serait beaucoup exiger de M. Jules Guérin que de lui demander d'en être reconnaissant.

On a cru remarquer, aux derniers jours de la session et surtout depuis qu'elle est terminée, des simulacres de brouille entre le ministère et les socialistes. Ceux-ci ont appelé M. Waldeck-Rousseau dictateur, tout comme les thermidoriens avaient jadis traité Robespierre; mais ce n'était pas, cette fois, pour envoyer le dictateur à l'échafaud, ni même, plus simplement, à son cabinet d'avocat, c'était pour recevoir de lui un congé que, tout en affectant de murmurer, ils se sont empressés d'accepter. Les socialistes n'ont montré le poing à leur ministre que lorsqu'ils se sont assurés que, les portes du Parlement s'étant fermées entre eux et lui, ils ne pouvaient l'atteindre. M. Viviani, qui ne craint pas la tribune, a menacé M. Waldeck-Rousseau d'y monter pour lui dire son fait; mais il n'a émis sa menace que dans son journal, sachant bien que trois mois au moins s'écouleraient avant qu'il pût l'exécuter. Au moment où le décret de clôture allait être lu, les socialistes ont bruyamment revendiqué le droit d'interpellation, mais ils avaient commencé par le supprimer pendant la session. En fait, et grâce à

eux, le droit d'interpellation n'existe plus. Du moment qu'on en peut renvoyer à une date indéfinie l'exercice, il est aboli, et ce qui disparaît avec lui, c'est la responsabilité ministérielle. Les ministres, n'ayant plus à rendre compte de leurs actes, se donnent toute licence; l'arbitraire qui en résulte est d'autant plus dangereux qu'il est anonyme; on ne sait à qui s'adresser pour en avoir raison. Le parti révolutionnaire trouve à ce régime trop de profit pour le faire cesser; les rares ennuis qu'il peut lui causer ne sont rien auprès des avantages qu'il en recueille, et le jour n'est pas encore venu où il rompra avec le gouvernement qui les lui assure.

Il y a une autre prévision que nous avons vu poindre dans quelques journaux et qui, sous son pessimisme apparent, risquerait, à notre avis, de faire naître des illusions fâcheuses. On se résigne à l'idée que les élections de 1902 seront mauvaises; on admet que les socialistes arriveront en grand nombre dans la Chambre qu'elles auront formée; mais ils y prendront, dit-on, la place des radicaux bien plus que celle des modérés, qui garderont à peu près tous leurs sièges. Cette invasion socialiste ne se produira pas sans exciter dans le pays une émotion profonde; les alarmes seront des plus vives, et M Waldeck-Rousseau, pénétré du danger, opérera une évolution nouvelle pour repousser le péril de gauche, après avoir écarté ce qu'il appelait le péril de droite. La conclusion pratique d'un tel raisonnement serait qu'il n'y a rien à faire. Laissons les choses suivre leur cours; du mal sortira le bien. La réaction se fera d'elle-même, et M. Waldeck-Rousseau, encore une fois transformé, se chargera d'éteindre l'incendie, après l'avoir allumé.

Le voulût-il, il ne le pourrait pas. D'autres ont joué avec le radicalisme, qui se flattaient de le dominer dans la suite; ils n'ont servi qu'à l'introduire dans la place, d'où il les a fait sortir. Il en sera de même des complaisances de M. Waldeck-Rousseau pour les socialistes. Ils ont trouvé en lui un cheval de renfort qu'ils n'avaient pas prévu; la côte gravie, ils ne lui permettront pas de ramener le char en arrière; ils le dételeront à son tour, et offriront, avec des risées, au parti qu'il a trahi pour eux, de le reprendre dans ses rangs. Il fut un temps, en effet, où M. Waldeck-Rousseau pouvait être le chef des modérés, des « républicains conservateurs », comme il disait alors. L'inexprimable déconsidération, que lui a valu l'audace de sa désertion, l'a pour jamais destitué de ce rôle; il n'est pas un ami de la justice, de la liberté et de la patrie qui puisse désormais songer à confier ces nobles causes à un pareil transfuge.

Laissons là ces chimères; elles n'auraient d'autre effet que

d'encourager dans les esprits une insouciance et une inertie auxquelles ils ne sont déjà que trop enclins. Le plus sage est d'envisager l'avenir avec toutes ses difficultés et toutes ses menaces afin de s'armer contre elles.

Ce n'est pas que ce gouvernement n'ait ses embarras et que, sous ses allures de matamore, ne se cachent bien des hésitations et des inquiétudes. La loi des associations est votée; il ne sera pas aussi aisé de l'appliquer que l'ont espéré ses auteurs. Le cabinet s'en rend compte; il travaille sourdement à déjouer les résistances qu'il redoute. Des démarches sont faites, à l'heure présente, nous avons sur ce point des données certaines, pour amener les ordres religieux à une soumission qui les laisserait ensuite sans défense contre les coups dont on les frapperait. On va trouver ou l'on convoque à domicile quelques membres des congrégations; on leur assure que M. Waldeck-Rousseau n'est pas leur ennemi; que bien loin de là, il ne leur veut que du bien, et que, s'il a fait voter la lo des associations, c'est précisément dans leur intérêt. On les invite à faire au plus tôt leur demande à fin d'autorisation, en prenant soin seulement de déclarer qu'ils reconnaissent la juridiction de l'Ordinaire; à ce prix toutes choses leur seront facilitées. On ne néglige pas d'ajouter que l'origine de cette crise qu'on affecte de déplorer, c'est cette malheureuse affaire Dreyfus; c'est la condamnation de « cet innocent » qui a tout gâté, parce que l'Europe entière s'en est émue et qu'on en a imputé pour une grande part aux catholiques, au clergé, aux religieux, la responsabiiité.

L'assertion n'a aucune valeur, nous n'avons besoin de le dire, mais elle est un indice. Elle confirme ce que tant de symptômes avaient déjà marqué, l'action persévérante du dreyfusime, et la haine commune dans laquelle les sectaires de toute nuance et de toute race enveloppent la religion et l'armée. France et catholicisme ne font qu'une seule cause; quand on voudrait le nier, ce sont leurs ennemis eux-mêmes qui le proclament. Nous n'avons pas à rechercher quelles réponses ont été faites aux ouvertures dont nous venons de parler. Des instructions, d'ailleurs, sont parties de Rome qui, en condamnant la loi des associations, déterminent la conduite que les congrégations auront à suivre.

Ces avances tentatrices peignent, en tout cas, le malaise des vainqueurs. Nous en avons une autre preuve dans l'attitude que prennent dans leurs départements quelques-uns des députés qui ont voté la loi. Devant leurs électeurs, ils sont moins fiers qu'ils ne l'étaient, au Parlement, sous le regard des ministres. Ils sentent qu'autour de ces couvents, dont ils ont décrété la suppression, bien des intérêts sont engagés; ils s'efforcent alors

d'expliquer leur vote; ils affirment que, s'il y a dans leur circonscription des congrégations, celles-là ne seront pas atteintes; ils s'aperçoivent un peu tard que leur réélection est engagée dans le débat et que, si telle communauté disparaît, ils risquent de perdre, avec elle, leur mandat, au prochain scrutin.

C'est pour cela qu'il importe de se mettre à l'œuvre sans délai, afin d'éclairer les populations sur ce qu'ont fait, depuis quatre ans leurs députés et sur ce qu'ils leur réservent. C'est une démonstration patiente, détaillée, renouvelée, qu'il s'agit d'établir; mais il nous semble qu'elle est facile à instituer et que les documents ne manquent pas pour lui donner consistance.

Le *Figaro* est en train de publier les entretiens que M. Félix Faure aurait eus, durant sa présidence, avec l'un de ses familiers. C'est là un de ces documents qu'on peut utiliser. On y trouve de singulières révélations sur la manière dont sont gérées nos finances et sur le respect qu'ont nos gouvernants pour la Constitution. On y voit, par exemple, que dans l'effarement causé chez ces incapables par l'affaire de Fachoda, — cette déplorable affaire dont on n'évoquerait pas le souvenir sans honte, si l'on n'avait pour se relever l'admirable conduite de Marchand et de ses compagnons, — on y voit qu'à ce moment, pour faire face au péril, subitement entrevu, d'une guerre avec l'Angleterre, 70 millions furent dépensés sans aucun vote des Chambres. Ce qui fait dire à l'un des amis du régime, effrayé de l'imprudent aveu, qu'on donne ainsi « un magnique argument » à ses adversaires. « Vous reconnaissez tous, écrit le *Siècle*, que vous avez violé sans vergogne la Constitution... De quel droit condamnerez-vous Déroulède, Buffet et leurs comparses, quand ils invoqueront le salut public pour sauver la France? »

Si l'on en usait ainsi avec la Constitution, du temps de M. Félix Faure, on peut croire que ce n'est pas aujourd'hui, sous le principat de M. Waldeck-Rousseau et de M. Millerand, qu'on aura plus de scrupules. Ce pauvre Félix Faure a, dans ses épanchements, un mot qui, contre sa pensée, peint la situation : « La République, dit-il, n'est pas un bohème insoucieux du lendemain. » Hélas! c'est tout le contraire qu'il eût fallu dire : la République, telle qu'on nous l'a faite, est précisément ce que M. Félix Faure voulait se persuader qu'elle n'était pas. L'Etat n'est pas devenu « un honnête homme », comme M. Thiers, sous l'Empire, lui demandait de l'être; il est proprement un bohème qui va au jour le jour, gaspillant les finances, violant les lois, prodiguant les abus de pouvoir, se passant toutes ses fantaisies, sans souci de l'avenir, sans autre règle que son caprice. Que de fois la Cour des comptes n'a-t-elle pas constaté que « les crédits d'un exercice étaient appli-

qués à un autre exercice, ceux d'un budget à un autre budget, ceux d'un ministère employés aux dépenses d'un autre ministère »! Que de fois n'a-t-elle pas déclaré que « des centaines de millions se dépensaient, sans que le contrôle de l'Etat pût s'exercer »! Le Sénat, au commencement de la session dernière, renouvelait les mêmes plaintes, et voici qu'un rapport, lu au Conseil municipal de Paris, nous apprend qu'on a découvert, dans la comptabilité du service des eaux et de l'assainissement de la ville, des fraudes, des grattages, des écritures tenues en partie double, l'une qui devait rester secrète, l'autre qui devait, comme une trompeuse façade, être mise sous les yeux du Conseil. Croyez-vous que l'administration s'en soit émue? Il y a plusieurs mois que le rapporteur, M. Maurice Spronck, lui a donné connaissance de ces faits, qu'elle ne devait pas, d'ailleurs, ignorer. Le préfet de la Seine n'a pas bougé; mis en demeure d'agir par l'unanimité du Conseil, il a enfin promis de « faire la lumière », et l'on sait ce que cet engagement veut dire dans la bouche des agents du gouvernement actuel, toujours prêt, au nom de la défense républicaine, à couvrir tous les méfaits et à récompenser leurs auteurs. Le Conseil municipal a, du moins, voté un ordre du jour réclamant une enquête judiciaire, et faisant remonter à l'ancien Conseil, comme à l'administration, la responsabilité des fraudes. C'était justice. Mais, ne l'oublions pas, l'ancien Conseil municipal était partisan du ministère actuel; ce sont ses amis, c'est sa politique, qui sont en ce moment au gouvernement, et par la manière dont il comprenait la gestion des finances de la Ville, nous pouvons deviner comment le gouvernement comprend la gestion des finances de la France.

L'ancien chef du parti libéral anglais, qui depuis cinq ans en avait quitté la direction, lord Rosebery, vient de publier un manifeste qui a fait une grande sensation en Angleterre. Ce n'est pas, à notre avis, ce manifeste qui refera la situation de ses amis politiques. Lord Rosebery déplore les divisions et l'impuissance du parti libéral; mais il n'est guère plus encourageant pour le parti gouvernemental, dont il constate également l'infirmité, ni même pour le pays engagé, pour un temps dont on ne peut fixer la durée, dans une des crises les plus redoutables qu'il ait jamais traversées. Lord Rosebery regrette que les libéraux n'aient pas pris une attitude plus décidée dans la guerre du Transvaal; il dit avec raison que « les hommes d'Etat qui se détachent de leur nation dans une grande question nationale comme une guerre dans laquelle tous font des efforts et endurent des souffrances ensemble, s'en détachent pour plus longtemps qu'ils ne le pensent. » Mais il révèle lui-même le secret de cette indécision qu'il reproche à son parti,

lorsqu'il se hasarde à soulever ce terrible dilemne : « Ou la guerre est juste, ou elle est injuste; ou les procédés que nous employons sont légitimes, ou ils sont contraires aux principes de la civilisation. »

Lord Rosebery pose ces questions, mais il ne les résout pas. Il déclare que la guerre est nationale; il n'ose affirmer qu'elle soit juste, apparemment parce qu'il en doute et parce qu'il se rend compte de la réponse que, sur ce point, a faite le monde entier. Au fond, l'Angleterre n'a pas la conscience tranquille; elle répète bien haut qu'elle a le droit pour elle, sans en être sûre, comme elle affirme qu'elle ne traitera avec les Boers que vaincus et soumis, alors que son gouvernement ne cesse d'essayer sous main des négociations avec eux pour terminer cette guerre dont il n'ose plus prévoir la fin. C'est ce tourment, c'est ce trouble de l'Angleterre qui explique ce phénomène que signale lord Rosebery et dont il dit qu'il doit être « pour la multitude une inquiétude et un chagrin », ce spectacle singulier, « d'un gouvernement faible, avec, en face de lui, une opposition plus faible encore, au moment où l'hostilité étrangère et des compétitions internationales requièrent toute la vigilance, tous les moyens et toutes les capacités que le pays peut réunir ».

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

L'ARMÉE ANGLAISE

Lorsque nos soldats et nos officiers virent en Orient, à Gallipoli et à Varna, débarquer l'armée anglaise avec ses canons de Waterloo, ses généraux des guerres de la Péninsule dans des uniformes de mode surannée, suivie d'une légion de femmes en mantelet de soie couleur criarde, qui faisaient la cuisine et lavaient le linge, ils crurent à la réapparition d'une armée du dix-huitième siècle sortie tout d'une pièce du tombeau.

L'armée anglaise en Crimée était en retard d'un demi-siècle, elle l'était encore d'à peu près autant, il y a deux ans, au moment où commençait la guerre du Transvaal.

C'est que l'Angleterre est une nation fidèle à ses traditions, qui n'aime pas le changement. Dans l'armée, plus que partout ailleurs, on se refuse à innover, et les habitudes, les manœuvres et le recrutement s'y perpétuent de longues années, sans qu'on y apporte d'amélioration.

Il en a été presque toujours ainsi dans l'histoire : mais si les circonstances deviennent graves et si des changements deviennent nécessaires, on voit le gouvernement anglais sous la pression de l'opinion trancher dans le vif et accomplir toute réforme utile. Alors la ténacité anglo-saxonne redoublant d'efforts et sans jamais se rebuter, s'applique à réparer les défectuosités signalées, et continuant l'entreprise maladroitement commencée parvient par son application à la mener à bien, quelque peine qu'il puisse lui en coûter.

La guerre du Transvaal nous montrera, une fois de plus, avec quelle rapidité la nation a transformé et amélioré son armée et tous les services qui en relèvent.

*
* *

L'armée anglaise n'est pas une institution de droit, et l'autorisation du Parlement est nécessaire, chaque année, pour maintenir son existence. Si, par un hasard invraisemblable, le Parlement refu-

sait les crédits demandés pour l'armée, celle-ci cesserait d'exister et devrait être licenciée *ipso facto*.

Du reste, pour bien maintenir cette prérogative du Parlement, le décret qui consacre le vote du budget de la guerre débute par cette phrase : « L'entretien d'une armée permanente sur le sol du royaume de la Grande-Bretagne en temps de paix étant *illégal sans le vote du Parlement* : celui-ci a décidé que... »

Longtemps, par une anomalie singulière, le Parlement qui votait l'existence de l'armée n'en avait que le contrôle financier. Le commandant en chef de l'armée, nommé par le souverain, ne dépendait que de lui et n'était pas subordonné au ministre de la guerre, qui était responsable devant les Chambres. En 1871 seulement, le commandant en chef a été placé sous la haute autorité du secrétaire d'Etat de la guerre : toutefois, il garde encore le commandement des troupes, il procède aux inspections, fait les nominations des officiers subalternes et toute proposition utile pour l'amélioration, le perfectionnement des troupes ou du matériel, et pour la défense du pays ou des colonies.

Pour accomplir la tâche qui lui incombe, le commandant en chef a sous sa direction un certain nombre de bureaux installés aux « Horse Guards », bâtiment indépendant de ceux du War Office. Ces bureaux correspondent à ceux de notre état-major général et à ceux du personnel de l'infanterie, cavalerie, génie, santé, etc.

Le ministre de la guerre, assisté de deux sous-secrétaires d'Etat, a à s'occuper du contrôle, des marchés, du budget, des magasins, des arsenaux, des manufactures, etc., en fait, de l'administration et des finances.

Le commandant en chef est toujours un militaire : autrefois il était inamovible; depuis 1895, il est nommé pour cinq ans. Le ministre est un civil, membre du Parlement, sujet à être renversé par le vote d'une des deux assemblées.

Le commandant en chef, malgré la diminution de ses attributions, n'en demeure pas moins le premier personnage de l'armée.

Durant les guerres de l'Empire, le commandement en chef fut donné au duc d'York, qui ne s'acquit pas sur le champ de bataille une réputation glorieuse et qui, dans l'administration, est demeuré célèbre par ses prévarications. Il eut comme successeur Wellington, qui garda ces fonctions jusqu'en 1852, se refusant à toute innovation : « L'armée anglaise a fait ses preuves en Espagne et à Waterloo, et il est inutile d'y rien changer », disait-il. L'étonnement fut grand, à sa mort, lorsque l'on vit que son élève préféré et son neveu par alliance, lord Raglan, ne lui succédait pas. Lord Hardinge, ancien commissaire anglais auprès de Blücher à

Ligny et à Waterloo, lui fut préféré. Il avait eu, comme lord Raglan, un bras coupé à Waterloo et, depuis, il s'était surtout fait connaître en enlevant à la reine des Shicks le fameux gros diamant le Koh-i-noor, actuellement l'étoile du trésor de la couronne d'Angleterre. A la mort de ce dernier, le duc de Cambridge, cousin de la reine le brillant et habile général des gardes à l'Alma et à Inkermann, devint chef de l'armée. Il le fut quarante années durant.

En 1895, il eut lord Wolseley pour successeur. Quoique arrivé il y a six mois au terme de son commandement, lord Wolseley conserve une grande autorité en matière militaire. Il a fait dernièrement, à la Chambre des lords, un discours fort remarquable qui a eu pour résultats d'augmenter les attributions du commandant en chef.

Lord Wolseley a été chargé de préparer la partie militaire de la campagne du sud de l'Afrique : étant donné le mystère dont le gouvernement anglais s'est plu à entourer tout ce qui a rapport à cette guerre, il est difficile de dire s'il a réellement prévu toutes les difficultés qui sont venues successivement s'abattre sur les armées britanniques. L'opinion publique semble pencher pour l'affirmative. Il aurait prévenu le gouvernement de la Reine de la puissance militaire des Boers et des difficultés que l'on aurait à les réduire. A en croire certains organes, il aurait même affirmé qu'une armée de 200,000 hommes était nécessaire, ce qui aurait fait sourire plusieurs ministres de Sa Majesté.

Tout ceci est matière à discussion, mais il est un fait positif à l'actif de lord Wolseley : c'est que, sans faire de bruit, il a maintenu et augmenté dans la limite du possible les effectifs de l'armée britannique, ce qui a permis d'envoyer dans les trois derniers mois de 1899, d'Angleterre seulement, 188,000 hommes dans l'Afrique du Sud. Aucun des ministres britanniques n'aurait cru la chose possible.

On n'y croyait pas davantage dans les chancelleries européennes.

Lord Wolseley n'en est pas à son coup d'essai : il a été toujours heureux dans les diverses expéditions qu'il a eu à organiser et à commander : celle contre les Indiens du Canada sur le fleuve Rouge et celle des Achantis où il arriva sans grandes pertes à la prise de Coumassi, et en dernier lieu celle du Zululand qui se termina par la prise de Cettivayo et l'annexion du pays au Natal. Les campagnes du Canada et celle des Achantis ont toujours été proposées — avec celles d'Abyssinie organisées en partie par lord Roberts — comme des modèles à ceux qui pourront à l'avenir être chargés d'organiser des expéditions de ce genre. Détail à retenir, lord Wolseley a été décoré de la Légion d'honneur pour sa belle conduite à l'attaque du grand Redan, sur la proposition du maréchal Pélissier.

Il n'est pas seulement orateur, il a écrit de nombreux ouvrages : la *Vie de Marlborough*, une étude des plus remarquables sur les dernières campagnes de Napoléon, un manuel succinct de l'officier en campagne et un roman *Marley Castle*. Il est fort aimable. Il est grand avec les traits réguliers. Autrefois blond, il est maintenant tout blanc. Il aime à rappeler les liens de camaraderie qui l'unissaient à nos officiers en Crimée. Il est le fils d'un major qui fit toutes les guerres d'Espagne; il compte maintenant soixante-huit ans.

Lord Roberts, qui lui a succédé, a un an de plus que lui. Lors de la révolte des Indes, la prise d'un drapeau dans une circonstance dramatique le fit remarquer. Il fut ensuite le quartier-maître général de lord Napier dans la campagne d'Abyssinie, qui se termina par la prise de Théodoros. Mais il est surtout connu par ses campagnes d'Afganistan, où il sut être prévoyant et où il montra de la décision dans la conception et de la fermeté dans l'exécution de ses projets.

Lord Roberts jusqu'à présent s'est toujours montré ennemi de la routine et il semble que l'opinion et le ministre actuel l'aideront plutôt qu'ils ne le contrecarreront dans les améliorations qu'il essaiera de réaliser. Il aime, à ce sujet, à raconter le premier souvenir que lui ait laissé sa vie militaire. En quittant l'école de Sandhurst, il fut envoyé aux Indes dans l'*artillerie du Bengale :* il y trouva ses canonniers coiffés d'un casque de cuivre à turban de peau de panthère avec crinière, portant des culottes de peau, des hautes bottes d'ordonnance et des habits bleus boutonnés avec des cols de crin. Cet uniforme, sous un climat tropical, lui sembla de prime abord si contraire au bon sens qu'il prit la résolution de tâcher, si sa position le lui permettait un jour, de changer les vieilles habitudes que la routine ou l'insouciance peuvent seules maintenir, et en Abyssinie, dans les Indes, au Transvaal, il a, dans la mesure de ses moyens, beaucoup fait déjà pour le bien-être du soldat.

Dans la guerre du Transvaal, il a montré de grandes qualités : il a su concevoir un plan stratégique et l'exécuter; il a également assuré le nécessaire à une armée de 250,000 hommes, répandue sur des territoires énormes et sans ressources.

Lord Roberts est petit, tout blanc; il a des yeux gris clair expressifs, le front haut et une figure un peu chiffonnée : on le prendrait, avec ses moustaches et ses cheveux coupés ras, pour un général français.

A l'heure présente, il a assumé la tâche fort lourde de reconstituer l'armée anglaise : on aura à le juger d'ici à cinq ans, lorsque les résultats des réformes qu'il prescrit seront appréciables.

Je ne voudrais pas passer sous silence une particularité de la vie de lord Roberts qui montre la différence des sentiments anglais avec les nôtres. Il y a quelques années, il était alors commandant d'Irlande, il accepta d'être président du conseil d'administration d'une société financière de troisième ordre fondée par des spéculateurs adroits : son nom était mis en vedette sur les prospectus de l'affaire pour attraper les gogos. En Angleterre, cela ne parut pas extraordinaire.

Il est à remarquer que, si les institutions de l'armée anglaise sont vieilles, les généraux, aussi, demeurent longtemps en fonctions et sont presque toujours fort âgés. Lord Roberts et lord Wolseley sont presque septuagénaires. En Crimée, les généraux anglais avaient vingt-cinq ans de plus que leurs collègues Canrobert et Bosquet. Plusieurs avaient fait la guerre au dix-huitième siècle : l'un d'entre eux était au siège de Toulon, contre Bonaparte. Au Transvaal, les commandants des divisions étaient presque tous des vieillards. De même qu'en Crimée, ils sont rentrés peu à peu dans leurs foyers et ont été remplacés par des officiers jeunes.

Maintenant les commandements importants sont confiés à des colonels et lieutenants-colonels ayant temporairement des commissions de généraux. Le général French, qui a aujourd'hui le commandement supérieur dans la colonie du Cap, a quarante-cinq ans; et le général en chef, lord Kitchener, cinquante.

Ce dernier, étant donnés sa situation présente et son passé, est vraisemblablement appelé à succéder un jour à lord Roberts au commandement en chef. Il présente, du reste, une personnalité intéressante à étudier. Il semble aimer la guerre pour la guerre et rappeler un peu les condottieri d'autrefois.

Il a débuté dans la carrière des armes en s'engageant dans l'armée française en 1870, et en faisant dans nos rangs la campagne de la Loire.

Depuis, élève de Woolwich et officier du génie, il courut un peu le monde dans des expéditions coloniales, a même été un instant consul à Erzeroum. Bientôt au service du Khédive, il arriva vite au commandement en chef de l'armée égyptienne et mena habilement la conquête du Soudan.

C'est un caractère ferme, doué d'esprit de suite et d'application. La manière dont il a dû modifier la tactique et l'organisation de son armée au Transvaal le montre suffisamment. Au physique, il est bel homme, toujours fort élégant : il a un peu des traits de bouledogue avec de très beaux yeux glauques et de longues moustaches blondes qui commencent à blanchir.

Le commandant en chef d'hier, lord Wolseley; celui du présent,

lord Roberts, et celui de demain, lord Kitchener, n'ont pas eu l'occasion de montrer leur valeur dans une guerre européenne, mais dans leurs expéditions coloniales, ils ont été à hauteur des circonstances et ont atteint le but qu'ils poursuivaient.

*
* *

Si, des chefs, nous passons à l'armée, nous voyons les régiments anglais conservant, à travers les âges, de la province où ils se recrutaïent, leurs noms, qui évoquent toute la suite des actions glorieuses auxquelles ils ont pris part : régiment des cold-streams, des grenadiers, — dans la garde, — de Lancashire de Northumberland, ou de Yorkshire, des Scots Greys ou des Inniskillings, tous ont deux siècles ou plus d'existence. Tels, autrefois chez nous, nos vieux corps de Piémont et de Picardie, d'Auvergne ou des cuirassiers du Roi. Dans les régiments anglais, la filiation s'est accomplie sans interruption; point de changement de noms en numéros, point de mutations, de versements, de licenciements, de transformation de régiments en demi-brigades ou en légions. Les vieux régiments subsistent encore avec leurs drapeaux, — un par bataillon, — comme chez nous, il y a un siècle; et, sur leurs plis, des noms de victoires depuis trois cents ans.

Traditions, souvenirs, coutumes, se sont transmis, sans discontinuité, des partants aux arrivants.

En ce jour, où le service obligatoire est universel, la Grande-Bretagne en est encore au recrutement du dix-huitième siècle, au moins dans la pratique, car, par une anomalie dont les institutions anglaises nous offrent tant d'exemples, la conscription (*ballot act*), pour la milice existe à l'état de vieille relique, — a-t-elle été jamais appliquée? — Suspendue définitivement en 1816; chaque année le Parlement la suspend de nouveau par une loi spéciale. Il serait plus simple de l'abolir.

Tout Anglais a la plus profonde horreur du tirage au sort ou du service obligatoire. Leur application serait en contradiction avec toutes les idées admises chez nos voisins. Il n'y a pas un homme politique, pas un écrivain qui ne déclare la conscription attentatoire à la dignité humaine : on n'a pas le droit de ravir un homme à ses goûts et à ses travaux : c'est une atteinte à la liberté individuelle.

M. Brodrick, en présentant dernièrement la nouvelle loi qui prévoit une augmentation des contingents, a cru devoir parler de l'éventualité où le gouvernement pourrait être amené de proposer la conscription.

Ce ballon d'essai a fait un fiasco absolu. Whigs, tories, radicaux

unionnistes, irlandais, proboers ou autres, tous ont été unanimes pour repousser l'idée de conscription.

A peine le discours de M. Brodrick fut-il connu, que la crainte d'être appelé au sort produisit une panique dans certains comtés; on vit des bandes de jeunes gens s'embarquer subitement et aller demander, aux Etats-Unis, du travail et surtout une sécurité qui ne leur était plus garantie chez eux.

Citant ces faits à la Chambre des lords, lord Landsdowne, — actuellement ministre des affaires étrangères, — ajoutait que cette panique n'était que le résultat de la crainte d'un péril éventuel; combien serait autrement important l'exode des populations anglaises de l'autre côté de l'Océan, si la menace était mise à exécution!

Sir Henry Campbell Bannermann déclarait que l'idée de conscription était non seulement étrangère et incompatible avec la race anglo-saxonne, mais que son application ne serait pas pratique parce que le principal service de l'armée, celui de tenir garnison dans les colonies, ne peut être imposé à des troupes levées par le service obligatoire.

Sir Charles Dilke écrivait, de son côté, que le service obligatoire donnerait un trop grand nombre d'hommes et qu'on ne pourrait faire un choix équitable parmi eux, pour désigner ceux qui seraient exemptés de service et ceux qui seraient envoyés pour sept ans aux colonies.

Bref, la conscription ne sera jamais établie en Angleterre, l'engagement reste et restera longtemps le seul mode de recrutement de l'armée britannique.

Suivant le dispositif de la loi qui vient d'être adoptée, l'armée anglaise a trois obligations à remplir :

1° Entretenir aux Indes et dans les colonies 100,000 hommes;

2° Faire face aux expéditions coloniales;

3° Entretenir sur pied de guerre trois corps d'armée en cas de guerre européenne.

La première de ces obligations est d'ordre continu.

La seconde est d'une nécessité absolue, au moins pour le moment.

La troisième seule est sujet à hypothèse.

Il est reconnu aujourd'hui qu'il est nécessaire pour les expéditions coloniales d'avoir des engagés volontaires et d'anciens soldats : il en est de même pour les garnisons des Indes. Les hommes qui les composent ne peuvent pas y rester moins de sept ans de suite, et encore le gouvernement de Calcutta préférerait une période plus longue pour éviter les dépenses très lourdes de fréquents transports.

Durant les guerres de l'Empire, l'engagement était pour la vie; lors de la guerre de Crimée, il n'était plus que pour vingt et un an. Quelque temps auparavant, les ministres avaient voulu le réduire, mais Wellington y avait mis son veto. Maintenant, presque tous les engagements sont de douze ans, soit sept ans dans l'armée active et cinq dans la réserve.

Jusqu'à ces derniers temps, on avait recours, pour recueillir les engagements, à des procédés dégradants : c'était au moyen de fallacieuses promesses que les sergents recruteurs, comme les racoleurs du dix-huitième siècle, entraînaient dans des tavernes des miséreux, la plupart du temps sans pain et sans domicile et, après les avoir grisés, leur arrachaient leur consentement.

Actuellement, l'élévation des primes et de la solde attire plus de monde, et ces errements ont disparu, au moins à Londres. Le nouveau projet, prévoyant une augmentation d'effectif de plus de 25,000 hommes, il faudra encore élever les primes et la solde. Cependant on paraît croire, au War Office, qu'avec 1 shilling net, tout payé et bien payé, sans retenue, on trouvera suffisamment de recrues.

Le soldat est mieux nourri en Angleterre que partout ailleurs; il est bien logé et bien vêtu; aussi, comme le démontrent tous les budgets, au contraire de ce que l'on pense généralement chez nous, aucun peuple ne dépense d'aussi grosses sommes que les Anglais pour ses troupes, puisque le chapitre de la guerre s'élève à plus d'un milliard par an.

Parmi les habitudes militaires anglaises les plus anciennes, il en est une qui montre combien les coutumes, même les plus avilissantes, ont de persistance en Angleterre. Je veux parler de la punition corporelle. En Crimée, plusieurs fois, il y eut des exécutions publiques, et nos soldats y assistèrent, non sans exprimer leur dégoût ou leur indignation. Lord John Russel avait voulu abolir cette coutume sauvage en 1841, — une de ces exécutions ayant été suivie de la mort du patient. — Wellington s'y opposa, il consentit seulement à abaisser le nombre de coups à cinquante. En 1894, il y eut encore quarante-six pénalités de ce genre appliquées dans l'armée. Ces exécutions avaient ceci d'horrible, que le patient ne pouvait quelquefois pas supporter le nombre de coups auquel il était condamné; alors, on devait l'emmener, le guérir, et, ramené une seconde fois, lui faire subir le restant des coups jusqu'au dernier.

Nous croyons que cette punition a été supprimée par lord Wolseley lorsqu'il était commandant en chef : en tout cas, elle n'est plus inscrite dans la liste des pénalités militaires.



L'armée comprend : les volontaires, la milice, l'armée active et sa réserve.

Les volontaires constituent une troupe qui rappelle notre ancienne garde nationale; on ne peut compter sur elle que comme appoint; elle doit toujours être employée sur le territoire, et la valeur de ses unités est très variable.

La milice est une bonne troupe composée d'engagés volontaires presque tous anciens soldats, qui touchent une petite solde permanente dans leurs foyers. Les hommes qui la composent sont astreints à des appels et à des périodes de service assez longues qui les tiennent en haleine.

Quoique la milice ne doive servir que dans la métropole; dans la pratique, elle est envoyée souvent aux colonies. Plusieurs corps de milice sont depuis dix-huit mois en Afrique. Ils y sont partis, il est vrai, sur leur demande, mais il faut ajouter que cette demande avait été provoquée par les autorités militaires.

Dans le fait, la milice est une bonne réserve de l'armée active. Elle compte effectivement 100,000 hommes.

A côté de la milice, il faut parler de la yeomanry; milice à cheval, recrutée parmi les fermiers et les petits propriétaires qui doivent fournir leurs chevaux. Cette troupe compte 10,000 hommes. Elle a envoyé en Afrique de nombreux détachements, qui se sont conduits vigoureusement et ont rendu de grands services.

Dans le projet nouvellement voté, nous voyons que la yeomanry doit être portée de 10 à 35,000 hommes; on jugera par ce seul fait de la valeur qu'on lui accorde. La yeomanry, ainsi augmentée, constituera trois régiments de cavalerie; le surplus de ses hommes formera des compagnies d'infanterie montée.

L'armée active et sa réserve comptaient réellement, au commencement de 1900, 310,000 hommes; en y ajoutant la milice et la yeomanry, c'étaient 410,000 hommes que le War Office avait à sa disposition pour défendre les Indes et la métropole, et pour faire la guerre en Afrique.

Si ces 410,000 hommes étaient réellement sous les drapeaux, il s'en fallait que tous fussent aptes à faire la guerre : il y avait sur ce chiffre des quantités de malingres et d'individus trop jeunes ou trop faibles de constitution; on a dû les désigner pour rester en Angleterre, si bien qu'à un moment donné le petit nombre de troupes qui demeuraient dans la métropole n'était presque composé que de soldats trop faibles pour faire campagne.

*
* *

Le soldat anglais, milicien, réserviste ou en activité, est un soldat de métier, formant dans la société une classe spéciale, mais demeurant cependant toujours en communauté avec les sentiments qui animent la nation. Il possède, comme les mercenaires, une bravoure insouciante, une endurance extraordinaire qui fait de lui un instrument docile et puissant dans la main de ses chefs [1].

Prenez-le au Transvaal : il y a été ce qu'il avait été à Waterloo, en Crimée, chez les Abyssins ou les Achantis, d'une ténacité admirable et d'une résistance inouïe à la fatigue et aux privations, que seuls des vieux soldats peuvent endurer.

Dans la marche sur Bloemfontein, il a parcouru journellement de 20 à 25 milles sans effets ni tentes, avec ses cartouches, une musette pleine de biscuit et une couverture roulée autour du corps.

Au feu, il a été presque toujours brave et calme. Dans plusieurs combats, entre autres, à Spion Kop, les Inniskillings et les Dublin fusiliers, — pour ne citer que ces deux régiments, — ont perdu 60 pour 100 de leur effectif sans lâcher pied et sans que leur moral ait été atteint.

Comme dans toutes les troupes, on a eu à enregistrer quelques paniques. La plus célèbre est celle des highlanders, quand, par une nuit noire, ils attaquèrent les retranchements de Maggersfontein.

Tout à coup, sur un cri poussé à côté d'eux, comme s'ils tombaient dans un guet-apens, ils reçurent un feu si nourri et si bien dirigé que leur général, Wauchope et le quart d'entre eux furent atteints en quelques minutes.

Ils hésitèrent un instant, sans rien voir que les feux qui se continuaient; puis, ayant entendu le cri de leur général, qui leur annonçait à la fois sa mort et son désespoir de les voir en si triste position, ils s'enfuirent.

Il y a, dans les circonstances où elle a eu lieu, bien des choses à dire pour expliquer et excuser cette panique; mais il est d'autres faits plus graves demeurés encore sans explications : je veux parler de ces capitulations répétées de troupes armées et retranchées. L'enquête demandée à ce sujet donnera-t-elle la cause de ces manquements?

Sont-ce des auxiliaires? des miliciens mal encadrés et levés à la hâte? Sont-ce, au contraire, de vieilles troupes qui ont ainsi manqué à leur devoir? Autant de questions encore sans réponses.

Dans tous les cas, ces capitulations demeureront comme une tache pour l'armée anglaise, car on ne saurait trop blâmer une

[1] *Revue militaire de l'étranger*, année 1899.

troupe qui se rend, sans avoir épuisé tous ses moyens de défense, et autant qu'on peut en juger, presque jamais les détachements qui ont rendu les armes n'étaient dans ce cas; presque toujours, abritées derrière des murs ou dans des réduits, ces troupes n'avaient eu que des pertes minimes, et elles avaient encore des munitions qui, livrées à leurs adversaires, ont été de la plus grande utilité aux Boers. Devant pareils manquements à l'honneur militaire, on s'étonne que l'autorité n'ait pas sévi d'une façon exemplaire; Napoléon eût fait fusiller le chef d'un détachement qui eût livré ses armes sans avoir résisté jusqu'au bout.

Dans nos guerres d'Algérie, qui ne sont pas sans analogie avec celle du Transvaal, nous n'avons eu à compter, durant dix-huit ans, qu'une seule défaillance de ce genre.

Mais combien de combats où tous ont succombé jusqu'au dernier! Est-il besoin de rappeler Sidi-Brahim ou l'affaire du sergent Blandan? Il y a, dans ces redditions, un point noir dont il faut tenir compte quand l'on veut juger l'armée anglaise.

*
* *

Les officiers sont tous des gentlemen; s'ils ne sont pas de l'aristocratie, ils appartiennent au moins à des familles riches, — de la gentry, — et se recrutent, pour la plupart d'entre eux, en Ecosse, en Irlande, dans le pays de Galles, dans des familles où l'on est militaire de père en fils. Ainsi, chaque année, à l'école militaire de Sandhurst, on constate que les deux tiers des élèves sont fils de militaires. Ils sont tous physiquement forts, ayant consacré une partie de leur jeunesse aux exercices athlétiques.

Une certaine aisance leur est nécessaire pour pouvoir être officiers. On estime généralement qu'il leur faut 4,000 francs de revenu, en dehors de leur solde, pour tenir leur rang. Dans la garde et dans certains régiments de cavalerie, il faut sensiblement plus.

Lors de la guerre de Crimée, les officiers achetaient encore leurs grades, comme on achète ici une charge d'agent de change ou une étude de notaire. Cet usage ne fut aboli qu'après les événements de 1870-1871, et encore la Chambre des lords vota-t-elle contre cette réforme, et il fallut l'autorité de la Reine pour la faire adopter : maintenant, les officiers sont nommés au choix et à l'ancienneté.

Entre les soldats et les officiers, il y a une telle distance sociale que ceux-ci ne peuvent guère avoir aucune influence morale sur leurs hommes. L'autorité s'exerce par les sous-officiers, qui sont chargés de tout le détail du service que les lieutenants et sous-

lieutenants ont à assurer dans les armées des autres pays. De cette absence de rapports résulte un manque de confiance entre les officiers et les soldats qui est souvent préjudiciable.

Les officiers anglais sont braves comme leur épée. Dieu sait si les Boers en ont fait des hécatombes; dans plusieurs combats, il y eut plus d'officiers tués que de soldats. Dans une affaire du côté de Bloemfontein, au commencement de 1900, sur dix-huit tués il y avait quatorze officiers. C'est, du reste, une vieille tradition, en Espagne, à Waterloo, à Balaklava, à Inkermann, les officiers anglais tombaient dans la proportion de trois pour un soldat.

Il y a, en Angleterre, une école pour l'artillerie et le génie : Woolwich; une pour l'infanterie et la cavalerie : Sandhurst. Il y a, en outre, une école de guerre, mais elle n'est pas obligatoire pour entrer dans l'état-major, d'où son peu d'importance.

Les examens des écoles militaires sont difficiles, et les officiers anglais sortant des grandes universités ou de collèges, comme celui d'Eton, sont généralement fort instruits, et cependant il ne semble pas qu'il y ait, dans l'armée anglaise, une doctrine de guerre, et que l'on y étudie les progrès incessants de l'art et des sciences militaires. Le goût de l'étude n'est pas dans les idées des officiers, qui s'appliquent davantage aux sports et aux exercices athlétiques.

Au point de vue de la tactique et de la stratégie, ils s'en tiennent toujours à l'étude des campagnes de Wellington et particulièrement de Waterloo.

Ne vit-on pas à Maggersfontein les guards exécuter des feux de bataillon à commandement sur des troupes aussi dispersées et aussi mobiles que les Boers. Les officiers croyaient encore voir les charges en lignes de nos cuirassiers ou les carrés de la vieille garde.

Généraux, officiers et soldats ne font pas d'exercices de service en campagne. Les manœuvres en ligne, le maniement d'armes tant au point de vue pratique que théorique, résument toute l'éducation militaire.

L'absence de grandes manœuvres et la dispersion des garnisons enlèvent aux généraux les moyens d'apprendre à manier des masses et à exercer le commandement, et prive les hommes du savoir-faire et des exercices qui se rapprochent le plus des opérations de la guerre.

Aussi, dans la première année de la campagne de l'Afrique du Sud, nul service de reconnaissance, nulle pointe d'avant-garde, peu ou point de grand-gardes ou de couverture. Combien a-t-on vu de bataillons surpris, cernés, faits prisonniers d'un seul coup?

Un seul éclaireur, aux réservoirs de Bloemfontein, eût empêché le

général Broadwood de perdre son artillerie prise comme dans une souricière.

Alors les troupes anglaises étaient sous les ordres de vieux généraux tout à leurs vieux errements, et les officiers plus jeunes en étaient à faire leur éducation de la guerre d'une façon un peu dure avec des maîtres de premier ordre comme les Boers. Il faut dire qu'après avoir été battus et rebattus, ils ont su corriger leurs défauts et changer leur tactique; ils en ont maintenant adopté une nouvelle appropriée aux circonstances, aux pays et aux hommes, qu'ils appliquent avec leur ténacité ordinaire et qui leur réussit. Sous le commandement de lord Kitchener, des colonnes de troupes montées parcourent rapidement des distances énormes, poursuivent sans relâche un ennemi insaisissable, lui faisant subir peu à peu des pertes sensibles, de telle façon que l'on peut prévoir, dans six mois ou un an, la destruction totale de ce petit peuple de héros.

*
* *

L'armement de l'infanterie est bon, mais le matériel d'artillerie est trop vieux et est inférieur à celui des autres peuples.

Le fantassin anglais est armé du fusil Lee-Metford du calibre de 7 millimètres à répétition, avec un magasin de huit cartouches; sa balle est en plomb recouvert d'un alliage de cuivre et de nickel.

On a accusé les Anglais d'avoir fait usage de balles à expansion au Transvaal; il est certain que, dans la campagne sur la frontière de l'Inde en 1897, ils usèrent de balles fabriquées à l'arsenal de Dum-Dum, près Calcutta, dans lesquelles des entailles préparées favorisaient l'expansion du plomb.

Contrairement aux vieux usages de Crimée, qui voulaient que le soldat anglais fît campagne, serré, étriqué dans des effets de parade des plus incommodes, les troupes de l'Afrique du Sud ont été habillées en *khaki* et équipées suivant le climat et la température.

C'est lord Roberts qui, le premier, dans sa campagne de l'Afganistan, en 1879, fit adopter le vêtement de laine brune appelé *khaki :* c'est lui aussi qui fit disparaître ces grandes bottes dures qui l'avaient tant effrayé à son arrivée dans les Indes et les a fait remplacer par des lanières de laine comme en portent nos chasseurs alpins.

Le soldat anglais sur le Veldt n'a plus ni bonnet à poil, ni casque de liège ou de drap, ni tunique rouge, loin d'être gourmé comme à Hyde-Park, il ressemble à un cow-boy, avec son large feutre, sa vareuse et ses jambières de laine.

Les canons de 75 millimètres, modifiés tout récemment, ne fournissaient qu'un tir *accéléré* de cinq coups par minute; c'étaient

de vieilles pièces à côté des canons de Krupp ou du Creusot dont se servaient les Boers : en sus des canons, chaque régiment possédait une mitrailleuse Maxim tirant la cartouche du fusil Lee-Metford.

L'amélioration de l'artillerie est une de celles dont se préoccupe le War Office : on y parle d'adopter un nouveau canon à tir rapide et d'augmenter d'un tiers le nombre des batteries montées. Actuellement, elles sont au nombre de 95; le projet de loi les porte à 153.

Les services administratifs, surtout après les premiers mois de campagne, ont bien fonctionné, l'approvisionnement s'est fait régulièrement : et c'était chose difficile que de fournir 250,000 hommes répartis sur des territoires plus grands que l'Allemagne et la France réunies, et dénués de toute ressource; car il faut se rappeler que Pretoria est aussi éloigné de Capetown, que Lisbonne de Berlin.

L'organisation sanitaire était d'abord insuffisante, les hôpitaux ne contenaient que 6,000 lits et n'avaient pas assez de médecins. Sur les plaintes répétées de la presse, on fit de nouveaux hôpitaux et le chiffre des lits a été porté à 25,000, avec l'aération et le confortable suffisant. Le nombre des médecins a été réglé suivant les besoins, soit un pour vingt-cinq malades, enfin le gouvernement a envoyé dans les hôpitaux des religieuses catholiques et 50 frères de Saint-Jean de Dieu.

Sur le terrain, les ambulances, au dire des attachés militaires ont bien fonctionné.

Il faut reconnaître que jusqu'à présent aucune expédition n'a présenté chez des belligérants un état sanitaire aussi satisfaisant. Après deux ans de campagne, cette armée de 250,000 hommes n'a perdu par la maladie que 16,000 hommes.

Sans parler de Madagascar, rappelons qu'en Crimée nous avons perdu, en dehors du feu, un nombre égal d'hommes à celui de l'effectif le plus élevé que nous ayons eu devant Sébastopol.

Suivant des coutumes anciennes et persistantes, les colonnes en marche étaient suivies par une nuée de correspondants de journaux qui, par leurs articles, instruisaient les Boers de tous les mouvements de l'armée anglaise : lord Kitchener a mis ordre à cela, et maintenant il est à croire qu'il ne reste plus beaucoup de reporters à la suite des troupes britanniques.

Aussi bien, l'armée anglaise de l'Afrique ne traîne plus à sa suite cette masse de femmes qui servaient de domestiques aux soldats. Ceux-ci savent maintenant se suffire à eux-mêmes.

Nous devons aussi rappeler les amusements, les jeux sportifs organisés dans les camps et les villes assiégées : foot-ball, criquet, etc. Ce sont des distractions utiles qui dissipent le spleen, amènent l'émulation et détruisent l'oisiveté, le danger le plus grand

pour une troupe. Ne dédaignons pas cet exemple que nous fournissent nos voisins, et songeons que, dans certains cas des jeux identiques seraient utiles pour nos garnisons les plus monotones.

Lord Wolseley et lord Roberts, en Egypte et dans les Indes, ont beaucoup développé ces jeux et ces exercices récréatifs pour le soldat. Lord Roberts a eu encore une initiative plus heureuse : il a constitué dans chaque régiment de l'Inde des « Temperance institute », où les soldats se réunissent, trouvent des livres, des distractions et des rafraîchissements sans alcool. Il a ainsi combattu l'ivrognerie, cette peste de l'armée anglaise, que Wellington considérait comme une teigne indéracinable. Ces institutions n'ont pas seulement contribué à diminuer la mortalité et les crimes dans les garnisons où elles fonctionnent, elles ont eu aussi comme résultat de relever le moral du soldat vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de la masse de la nation : et elles ont permis au recrutement d'opérer sur une classe d'un ordre plus élevée que celle où elle agissait autrefois : en effet, depuis que les « Temperance institute » existent, beaucoup de gens qui ne voulaient pas entrer dans l'armée parce qu'elle passait pour être une école de débauche, consentent à s'engager maintenant parce qu'ils savent qu'ils auront des facilités pour se bien conduire.

*
* *

Il ne peut entrer dans cet article de faire l'étude tactique et stratégique de la dernière guerre; cependant nous pouvons signaler certains enseignements qui se dégagent des événements.

Il semble que, malgré ses perfectionnements, l'artillerie produit des effets de moins en moins considérables. Ainsi, lorsque les Boers de Kronje furent cernés à Paardeberg dans le lit de la rivière, ils demeurèrent exposés pendant près de huit jours à un bombardement perpétuel de pièces placées sur des positions dominantes, et cependant ils subirent peu de pertes.

Au contraire, le feu de la mousqueterie avec les nouveaux fusils à réservoirs s'est affirmé comme des plus efficaces et paraît devoir être dans l'avenir l'élément d'action le plus puissant. Enfin on a vu combien la baïonnette avait encore d'importance; chaque fois que le commandement « Baionnet fix » retentissait à distance de la voix des Boers, on a vu ceux-ci s'enfuir aussitôt sans attendre que les pointes fussent sur eux.

Tant il est vrai que l'action morale est supérieure à celle des engins de guerre, même les plus perfectionnés.

On doit aussi s'arrêter au rôle de la cavalerie. La guerre du Transvaal va peut-être donner le signal d'une transformation com-

plète de cette arme, qui deviendrait une troupe d'infanterie montée.

Déjà Napoléon à Sainte-Hélène avait prévu cette révolution dans la tactique, et Wellington un jour, interrogé sur la meilleure des cavaleries européennes, disait que c'était la cavalerie française « parce que c'est une infanterie à cheval ». On dit que lord Roberts retire dès à présent les lattes et les longs sabres aux cavaliers et leur donne la carabine comme arme principale, dans l'idée de les faire combattre à la façon des Boers et des troupes coloniales qui ont eu surtout le rôle actif dans cette guerre comme infanteric montée.

Ces contingents coloniaux ne méritent pas seulement une mention ; ils doivent attirer notre attention d'une façon toute particulière.

Les colonies ont peut-être fourni, tant le Natal et le Cap que le Canada et l'Australie, une cinquantaine de mille combattants. Il a semblé que tous étaient admirablement montés, rompus aux fatigues et habitués à toutes les courses les plus excentriques dans ces pays difficiles. Il serait à désirer que l'on connût un peu mieux ces unités, encore bien ignorées, et qui peuvent être appelées dans une guerre coloniale à jouer un rôle important. Voyez-vous ce que pèseraient en Chine, ou sur un point du globe, 50,000 hommes de troupes montées, aguerries, bien commandées, dont la mise en campagne ne priverait pas la mère patrie d'un seul homme?

Il y a là à réfléchir et à étudier pour nos gouvernants et pour les chefs de notre armée.

Lord Roberts s'est aussi inquiété des pertes terribles subies par les cadres, et il a décidé que, dans l'infanterie, les lieutenants et sous-lieutenants seraient armés désormais d'un fusil léger. Dans nos guerres d'Espagne, où nous luttions aussi contre les guérillas, nos officiers avaient adopté la carabine et s'en trouvaient bien. C'est une mesure, qui peut-être, deviendra générale dans les armées européennes, et qui prouve qu'il n'y a rien de nouveau en ce monde.

Passant de la tactique à la stratégie, nous verrons comme, dans toute guerre, des faiblesses, et, également, des choses dignes d'être remarquées. Il en est particulièrement deux qui frappent surtout : la ténacité, qui ne se rebute pas devant l'insuccès et la décision, qui sait assumer les responsabilités et qui va droit au but, sans s'arrêter aux difficultés ni aux accidents.

Ainsi sir Redvers Buller, que l'on a tant criblé de sarcasmes, est demeuré populaire à Londres et, il faut le dire, à juste titre. Il est, dans l'esprit populaire anglais, l'idéal de l'Anglo-Saxon, de l'homme qui s'acharne à sa tâche, sans se rebuter; « Bull-Dogging Buller », le bouledogue Buller, tel est le surnom qu'on lui donne, pour le glorifier d'avoir sans cesse renouvelé ses attaques infruc-

tueuses sur la Tugela, sans jamais douter du résultat final.

A propos de la décision que doit avoir un chef, citons le général French qui, chargé de débloquer Kimberley aux abois, n'hésita pas à perdre la moitié de sa cavalerie pour atteindre son but, sachant bien que l'enjeu de la partie valait plus qu'un millier de chevaux. Dans le même ordre d'idées, on peut encore rappeler ce fait intéressant : lorsque Mafeking fut menacé, lord Cecil, prévoyant un siège d'une durée fort longue, s'empara, sous sa responsabilité et sans ordres, du chargement complet d'un bateau frété de provisions de bouche à Capetown, en fit transporter le contenu, d'office, par le chemin de fer et, de ce fait, assura la résistance de la ville qui, sans sa décision et son initiative personnelle, eût manqué de vivres.

*
* *

L'Angleterre seule peut amener sur un point du monde, à travers les océans, 200,000 hommes et les entretenir pendant plusieurs années. Seule, elle a une marine militaire et marchande assez importante pour un tel effort. Dans la guerre du Transvaal, il lui a suffi de 234 transports de commerce, c'est-à-dire le vingtième de sa flotte de commerce, pour mener à bien une pareille entreprise. En outre, grâce à son industrie, à ses chantiers, à ses arsenaux, elle peut doubler sa flotte à l'occasion, comme elle l'a fait durant la guerre de Crimée.

Cette puissance matérielle est rendue plus effective encore par la position exceptionnelle que l'Angleterre occupe géographiquement, car elle est à la fois défendue contre toute invasion, et susceptible de faire une descente sur un point quelconque du monde, à son choix.

Jusqu'à présent, ses hommes d'Etat s'étaient défendus, au moins depuis le commencement du siècle, d'aucune idée d'agression, et le gouvernement ne s'était préoccupé que de posséder une armée pour la défense du territoire.

La guerre du Transvaal et les réformes militaires projetées semblent prouver que cet état d'esprit se modifie de l'autre côté de la Manche, et que l'on y a l'idée, non pas d'intervenir en Europe, mais d'agir au loin, dans les colonies ou sur les mers, avec une puissance militaire qui ne saurait être contrebalancée par celle d'aucune autre nation, car, en effet, le projet de réformes de M. Brodrick nous paraît explicite sur ce point.

Actuellement, l'armée anglaise, en temps de paix, n'est pas organisée pour passer à l'état de guerre. Elle est dans l'état où nous étions en 1870. Les régiments en garnison ne sont ni embrigadés ni

endivisionnés. Les services, les états-majors des corps d'armée ne sont pas constitués. On a dû, lors de la présente guerre, désigner au fur et à mesure les régiments qui devaient former telle ou telle division et nommer successivement les commandants, leurs adjoints et le personnel des services auxiliaires de chaque unité constituée. Le projet pare à cet état de choses ; il propose la création de six corps d'armée permanente, chacun d'eux recruté dans une même région et formé, à l'état de paix, tel qu'il devra être pour la guerre, avec son même chef, son même personnel et son matériel réuni à l'avance.

Trois de ces corps d'armée, soit 120,000 hommes, munis de tous les services auxiliaires et de leurs armes spéciales, artillerie et génie, devront être prêts à être embarqués et débarqués, comme l'ont été les 270,000 hommes envoyés au Transvaal. Si, à ces 120,000 hommes de la mère patrie, on joint ces contingents coloniaux de troupes montées qui viennent de faire leur preuve au Transvaal, on voit quelle armée puissante l'Angleterre tiendra à l'avenir à sa disposition, non plus pour défendre son territoire, mais pour être jetée au delà des mers, là où il lui plaira.

Nous devons ajouter que tous les défauts et les imperfections signalés plus haut, soit dans l'instruction des officiers et des hommes, soit dans l'administration, soit dans l'armement, n'ont pas échappé à l'attention du ministre et du commandant en chef. « Il est clair, disait il y a quelques jours le secrétaire d'Etat de la guerre, qu'avec les exigences de la guerre moderne actuelle, nous avons besoin d'avoir un beaucoup plus grand nombre de *troupes montées*. Il est certain que nous devons aussi réformer notre service de transport et nos méthodes d'exercice et d'entraînement. Il nous faut un peu moins de maniements d'armes à l'intérieur des casernes et un peu plus de services en campagne. Il nous faut plus d'éclaireurs, plus d'indépendance et plus d'individualité dans nos hommes.

« Tout cela va nous donner matière à amples réflexions et fournir à lord Roberts un champ où il aura à exercer son grand talent. »

Qu'on rapproche de ce fait l'insistance que tous les partis, conservateurs comme radicaux, mettent sans cesse à demander l'augmentation de la flotte, déjà si considérable, et l'on se demandera dans quel but, si ce n'est dans celui de conquête ou d'agression, l'Angleterre accumule et prépare de telles forces.

Il faut donc se mettre en garde contre elle : c'est possible, nous dirons mieux, c'est facile : mais il faut le vouloir et agir en conséquence.

Germain Bapst.

L'ASSISTANCE A BERLIN

Dans le programme soumis ces jours derniers au Conseil municipal de Paris, le successeur du docteur Napias, M. Charles Mourier, le nouveau directeur de l'Assistance publique, a indiqué à grands traits les énergiques réformes qu'il désire et compte introduire dans les divers services de cette administration qui, jusqu'à présent, a donné prise, avec de trop justes raisons, à de sévères critiques et même à de nombreux blâmes.

En regard de cette situation, un exposé de l'assistance à Berlin aura, j'ose l'espérer, quelque intérêt pour tous ceux qui se sont préoccupés du bien à faire, du devoir à remplir pour alléger la souffrance de la misère, pour tous ceux enfin que le chauvinisme n'empêche pas de reconnaître ce qui est bien chez nos voisins d'outre-Rhin, ce qui est bon à leur emprunter, tant au point de vue administratif et légal que dans l'ordre privé. Aucune science n'est plus internationale que celle du bien, et il n'en est pas qui réclame à un plus haut degré l'information universelle et la comparaison instructive.

Berlin pratique un système d'assistance célèbre par toute l'Europe, que la Hollande imite, et qui pourrait, certes, être utilement imité chez nous. On peut avec justice vanter les merveilleux résultats de cette organisation dans laquelle la bienfaisance libre et l'assistance officielle ont de si multiples points de contact, de si nombreux terrains d'entente, où leur action parallèle et concordante fait jaillir de ce réservoir de forces et de bonté tout ce qu'il renferme de consolateur et de fécond.

Les tristes conséquences du paupérisme, ce mal affreux et rongeur, qu'il est, nous le savons tous, malgré tous les efforts, impossible d'enrayer complètement, y sont atténués autant que faire se peut dans une société civilisée. Des vieillards, des aveugles, des infirmes n'y sont point condamnés à vivre de mendicité s'ils n'aiment mieux mourir de faim; les mères laissées sans soutien n'y sont point abandonnées. A Berlin on ne trouve jamais comme, hélas! si souvent à Paris (et tous ceux qui s'occupent de bienfaisance en savent quelque chose), d'honnêtes gens auxquels on refuse le pain, ni de vieux travailleurs sans feu ni lieu; on n'y lit point non plus, à la troisième page des journaux, l'histoire des malheureux expulsés qui se trouvent sans logement, ni des pères et des mères qui se suicident avec leurs enfants pour se soustraire

au spectacle quotidien de l'excessive misère. De tels faits, si fréquents chez nous, ne se produisent point là-bas par la faute de l'Assistance publique.

Depuis des mois que, du matin au soir, j'étudie ces questions d'un intérêt si capital et cette organisation berlinoise si enviable, l'accès de toutes les institutions tant publiques que privées m'ayant été rendu facile par le fait de la mission officielle dont m'avait chargé le ministère de l'intérieur, il m'a été aisé d'en comprendre les rouages, tant généraux à toute l'Allemagne que particuliers à la ville de Berlin, et d'en apprécier tous les bienfaits.

Cette satisfaisante situation économique et sociale de l'Allemagne vient tout d'abord de ce que, en principe, l'*obligation* pour l'Etat ou pour les communes a été reconnue d'assurer un minimum d'existence aux pauvres *totalement* ou *partiellement* incapables de tout travail rémunéré, ensuite de ce que la loi y couvre l'ouvrier de la protection la plus étendue.

On comprendra facilement que la législation réglementant l'assurance qui *garantit* aux classes ouvrières dans le sens le plus large un *droit légal* à la gratuité du traitement médical et à un secours monnayé en cas de maladie, à une pension en cas d'incapacité de travail causée par accident, invalidité ou vieillesse, décharge considérablement et d'autant les services de l'assistance publique. En outre, des œuvres de *salut social*, c'est-à-dire un ensemble d'institutions dues à la libre initiative de la ville, des corporations et des personnes privées, appelées à *améliorer la situation économique et sociale* des classes peu fortunées, jouent un rôle complémentaire fort important entre l'assurance ouvrière de l'Etat, qui garantit aux travailleurs la *légalité* d'une certaine somme de prétentions dans des conditions prévues, et l'assistance publique qui, en d'importantes branches, seconde et complète l'assistance privée.

Une série d'institutions, servant de trait d'union entre l'assistance des pauvres et les œuvres de bien-être social, présentent toutes un caractère *préservatif*, au lieu de viser en première ligne, comme le fait l'assistance des pauvres, le secours à la détresse quand elle est consommée.

D'ailleurs, il faut bien le dire, et nos économistes le crient bien haut en désirant qu'on les fasse nôtres, toutes les lois édictées depuis trente ans et toutes les œuvres d'assistance et de bienfaisance allemandes, écloses surtout dans ces dix dernières années, témoignent d'un sentiment général de solidarité et de prévoyance doublé d'une science économique dont les progrès sont considérables dans ce pays, où tout se fait si méthodiquement, avec tant d'esprit de suite et de sérieux. Il est ainsi fort compréhensible que ces sentiments de solidarité et de prévoyance doublés, de cette

science économique, aient procuré un état de civilisation où les risques des accidents, de la maladie, du chômage, de la misère, sont réduits au minimum.

Pour parer aux fléaux que déchaînent fatalement les phénomènes économiques de toute civilisation avancée, on a compris, et nous devrions aussi le comprendre, que le gouvernement proprement dit ne suffisait pas, et qu'il fallait des institutions nouvelles, que nous sommes encore, en France, hélas ! à attendre ou à chercher en tâtonnant.

Cependant, cette œuvre si vaste est tellement pressante chez nous, qu'elle réclame la coopération prompte, énergique et convergente de tous les bienfaiteurs officiels et libres. Il n'est plus possible de se laisser aller au fil de la routine, d'obéir aveuglément à une tradition étroite; les frontières ne permettent plus de s'enfermer jalousement derrière des *murailles d'habitude*; on est tenu, puisqu'on n'a pas su innover, on est tenu, dis-je, de glaner sur le champ des expériences faites par des énergies fédérées, chez nos voisins, les observations profitables aux apôtres du bien, chez nous, pour le soulagement de tous ceux, et nombreux sont-ils, qui souffrent et meurent négligés ou ignorés.

Les nécessités de l'assistance résultent dans tous les pays des mêmes circonstances; les solutions cherchées doivent se ressembler et les mêmes mesures, si elles sont reconnues efficaces par l'expérience, sont applicables partout, sauf quelques modifications légères.

Ainsi que je l'ai indiqué plus haut, on a proclamé en Allemagne l'*obligation* de garantir un minimum de secours à tout individu tombé dans le besoin, par suite de certaines circonstances dépendantes ou indépendantes de sa volonté, telles que maladie, accidents, vieillesse, chômage. Les mesures présidant à l'exercice de ce devoir sont du ressort de l'Assistance publique, *Armenpflege*.

La base de la réglementation uniforme de l'assistance publique est fournie par la législation impériale sur le domicile de secours du 1[er] juin 1870, qu'est venue compléter celle du 12 mars 1894, ne modifiant en rien l'idée fondamentale qui avait dicté la première. Le besoigneux qui n'a pas de domicile de secours tombe donc à la la charge du pays auquel il appartient, état, province, district, commune.

Le soin de donner l'assistance *locale* est dévolu aux municipalités ou associations dépendant d'elles.

L'Assistance publique à Berlin est dirigée par un corps élu de députés de la ville, présidé par un conseiller municipal, faisant, lui, partie de la magistrature municipale, *Magistrats Kollegium*. L'Assistance publique, l'*Armen Direktion*, décide de tous les règlements et ordonnances relatifs à l'exercice de cette adminis-

tration et en surveille l'application et l'exécution. Au-dessous de ce comité central dirigeant *trois cent vingt-six commissions d'assistance des pauvres*, *les Armencommission*, en nombre égal aux *circonscriptions* d'assistance qui fractionnent la ville et s'en répartissent les malheureux, sont chargées de l'administration de la bienfaisance et de l'exécution des ordonnances. Le comité central, et ceci est un point fort important à noter, ne s'occupe que de la gestion générale, abandonnant aux comités locaux, c'est-à-dire aux commissions de quartier, l'instruction des demandes, la fixation des secours et leur distribution. C'est une décentralisation absolue, dont il est facile d'imaginer les heureux résultats.

Le président et directeur général de l'Assistance publique à Berlin est le *Dr Münsterberg*, chevalier de la Légion d'honneur depuis quelques jours à peine. Toutes les personnes qui, de près ou de loin, se sont intéressées aux travaux du Congrès international d'assistance, lors de notre dernière Exposition universelle, ont pu apprécier la valeur de cet homme de bien, administrateur émérite, qui a voué toute sa vie et tourné tous les efforts de sa vaste intelligence à la recherche de l'amélioration des conditions d'existence des déshérités de la fortune. Juriste distingué, savant pratique à l'esprit clair, libéral et bienveillant, auteur d'un grand nombre d'ouvrages importants, ayant tous trait aux questions d'assistance et de prévoyance, il a donné à tout ce qui touche l'assistance à Berlin une impulsion féconde. Il a su réunir en un faisceau tous ceux qui travaillaient en ordre dispersé, s'ignorant les uns les autres, et lui, le directeur de l'Assistance publique, à la tête d'un service si important et si considérable, il est encore, malgré toutes ses occupations, l'esprit qui stimule et anime tous les groupes, toutes les associations, de son souffle de science, de justice et de bonté ; il est le bras droit et le conseiller de tous les présidents et présidentes d'œuvres, assiste aux séances de leurs comités, y est écouté et suivi.

De cette façon, en communication constante avec l'administration officielle, la bienfaisance privée, mieux réglée, plus coordonnée, pour ainsi dire fédérée, sans qu'elle y ait rien perdu de son autonomie et, tout en gardant son indépendance, a cet énorme avantage de pouvoir compléter l'action publique et administrative, se prêtant mieux qu'elle à l'intervention personnelle, étant naturellement plus alerte et plus généreuse.

Ainsi a pu être réalisé à Berlin le beau rêve caressé depuis si longtemps déjà, en France, par notre éminent directeur de l'Assistance publique, au ministère de l'intérieur, M. Henri Monod, de l'union complète et de l'action parallèle et concordante de l'Assistance publique et de la bienfaisance privée.

Toutes les fonctions des membres des commissions de bienfaisance sont remplies à titre purement honorifique. Le président de chaque commission, choisi par elle, ou, en cas d'empêchement, son suppléant, *est tenu*, *chaque jour*, et à des heures déterminées, de recevoir les pauvres et tous ceux qui s'adressent à lui. De cette manière, les nécessiteux peuvent demander aide et protection, dès qu'ils se trouvent dans la peine, au président de la commission du quartier auquel ils appartiennent, dont l'adresse est toujours déposée et donnée dans tous les bureaux de police. Point n'est besoin, comme à Paris, de faire une demande par lettre, souvent difficile à rédiger et, dans certains cas, si pénible. L'idée fondamentale est que le bienfaiteur doit connaître l'indigent et même se rapprocher le plus possible de celui qu'il oblige et que chaque cas, en matière d'assistance, doit être l'objet d'un minutieux et complet examen. Plus de trois mille dames, dont la merveilleuse activité a été éveillée et stimulée par le D[r] Münsterberg, sont les principales auxiliaires, dévouées et intelligentes, des commissions administratives.

Les enquêtes ne sont point faites ici par des agents salariés, agents de police ou employés de bureaux de bienfaisance des mairies, comme à Paris, où, pour établir le certificat d'indigence au nom d'une famille, il suffit de la déclaration d'un concierge ou d'un voisin plus ou moins bien intentionné ou encore de l'affirmation de l'intéressé ou d'un parent, mais par des hommes et des femmes de cœur, enrôlés volontairement, n'ayant pour salaire que la satisfaction du bien accompli, dont il faut voir le dévouement à l'œuvre pour se faire une idée exacte de son étendue. Dans leurs visites domiciliaires, ils pénètrent dans l'intérieur, questionnent l'intéressé, font de sérieuses et nombreuses recherches sur la situation, les causes qui l'ont amenée et répètent et continuent régulièrement leurs visites. Les fraudes résultant de fausses déclarations ne peuvent ainsi exister. Consciencieusement pris et renouvelés, les renseignements donnés permettent alors de porter efficacement secours, d'après les besoins réels de chacun. Les comités conviennent des secours à allouer et de leur quotité; les misères étant multiples et la misère ayant ses degrés, c'est à eux qu'il appartient de décider de quelle façon et à quel degré l'assistance doit être accordée. Si les visites à domicile ont révélé des changements dans la situation de malheureux secourus, le comité statue en séance sur les conséquences qui doivent en résulter, augmentation ou suppression des secours, le président étant tenu à chaque séance de rendre un compte exact de la situation morale et matérielle de chacun des assistés de son quartier, l'examen de chaque cas individuel étant obligatoire.

Ici encore, ce n'est point, comme à Paris, un secours de quelques

francs ni une misérable pension de trois francs par mois en été et de cinq francs en hiver, l'un et l'autre cependant si difficiles à arracher à nos bureaux de bienfaisance et accordés le plus souvent à des sujets indignes, à des professionnels et parasites de la mendicité, tandis que de pauvres malheureux repoussés souffrent et meurent souvent faute de secours, mais un secours alloué en parfaite et entière connaissance du besoin et de l'infortune à secourir; de quoi sortir une famille d'embarras, l'empêcher de mourir de faim, de froid ou de maladie et, suivant l'occurrence, de l'argent, des vêtements, des chaussures, des couvertures en hiver et des meubles lorsqu'elle en manque, et, chaque fois que c'est nécessaire, un abri dans un asile municipal non seulement pour elle, mais aussi pour ses meubles, lorsqu'elle n'a plus de quoi les remiser; c'est, en cas de maladie, les soins et remèdes médicaux jusqu'à complète guérison, de quoi vous soutenir jusqu'à ce qu'on soit en état de subvenir soi-même à ses besoins; de quoi aider une mère abandonnée ou veuve dans l'accomplissement de ses devoirs maternels pour la subsistance, l'instruction de ses enfants, les soins matériels, moraux et médicaux à leur donner; ou bien encore de quoi assurer l'existence de tout invalide et assister tout vieillard indigent au même titre que l'enfance abandonnée. De même et encore, bien qu'il n'ait reçu aucune demande, tout membre de la commission est tenu, dès qu'il a connaissance d'une situation pénible ou intéressante, d'intervenir auprès de celui qui souffre. Le fait que celui qui est dans la peine l'est par sa faute, qu'il est peut-être prévenu d'un délit ou qu'il n'appartient pas à la circonscription, n'est en aucune manière une raison pour l'ignorer ou pour l'abandonner : il souffre, il est dans la peine, il a par conséquent besoin d'aide et de secours. Dans cette ville de Berlin, voilà une belle mise en pratique de l'esprit de charité et de solidarité, de la fraternité dont l'enseigne se lit sur tous nos édifices publics !

Chaque mois, les présidents des commissions de bienfaisance reçoivent de la direction d'Assistance pour les besoins courants de leur administration une somme « *leiserne Bestand* » complétée, s'il le faut, après chaque remise mensuelle des comptes. Dans les cas d'extrême détresse, le président de la commission peut de sa propre autorité et sans attendre la réunion du comité accorder un secours immédiat variant entre 6 marks et 15 marks, en se faisant approuver par un membre de la commission, n'importe lequel.

Les secours alloués par les commissions sont de deux sortes : ou ordinaires, sortes de pension, ou bien extraordinaires. Les premiers sont alloués pour cause de vieillesse, d'infirmités, ou pour de longues et pénibles maladies, rendant tout travail rémunéré

impossible, ou pour élever les enfants, en venant en aide aux mères sans fortune, veuves, femmes séparées ou délaissées, ou filles-mères, incapables sans secours d'élever leurs enfants âgés de moins de quatorze ans. En général, il est admis que la mère, par son travail, ne peut suffire à élever qu'un seul enfant. Ainsi, par exemple, si elle en a trois, âgés de moins de quatorze ans, elle reçoit toujours de quoi élever les deux aînés, et même, en certains cas particuliers et après examen de la situation, des exemptions sont faites chaque fois que la nécessité s'en fait sentir, et elle reçoit de quoi les élever tous. La législation protectrice des mères et des enfants a été faite pour éviter l'infanticide et la morti-natalité, pour prévenir les hécatombes de nourrissons, épargner à l'enfance malheureuse le martyrologe et le délaissement moral, pour permettre à la mère de lutter honorablement afin de remplir ses devoirs naturels sans avoir besoin pour cela de se livrer à la prostitution ou de se vouer à la mendicité.

Au père, il n'est point accordé de secours pour élever ses enfants. Cependant, dans le cas où une veuve se remarie, comme aucune obligation légale ne peut contraindre le mari de nourrir les enfants d'un premier lit, et bien même qu'il les abrite sous son toit, le secours pour les élever est continué. Des secours sont également accordés à des personnes étrangères pour soigner les enfants qu'on leur confie, par exemple, pendant le séjour prolongé de la mère à l'hôpital ou bien lorsque les enfants sont orphelins de père et de mère. Après examen de chaque cas, en particulier, la commission décide et fixe la pension mensuelle à payer par enfant, jamais inférieure cependant à 6 marks, allouée toujours pour un an et continuée les années suivantes, à moins que les circonstances n'aient changé. — Ces secours sont toujours payés d'avance les premiers du mois.

Chaque fois aussi que les parents n'y peuvent suffire, on habille de neuf les enfants pour la première communion et à la sortie de l'école pour l'entrée en apprentissage, afin que leur sentiment de dignité ne soit pas blessé et pour faciliter ainsi leur début.

Quant aux secours extraordinaires, en argent ou en nature, lait, viande, pain, bons de soupe en hiver, destinés à soulager des infortunes passagères, de ceux qui reçoivent déjà des secours ordinaires, ils ne peuvent dépasser la valeur de 15 marks. Il appartient cependant à la direction générale d'en décider autrement et de les augmenter au cas où ils seraient reconnus insuffisants.

Les loyers en retard ne sont point payés par les deniers de la Ville, mais la bienfaisance privée, *la fondation Kottwitz* vient ici compléter l'action administrative. Chaque année, sur l'indication

des commissions d'assistance, 20,000 marks sont distribués par elles aux nécessiteux en retard vis-à-vis de leurs propriétaires.

A tous ceux qui ne peuvent les acheter, la direction générale de l'Assistance publique prête des meubles, et plus spécialement des lits, objets de literie, draps, couvertures, et aussi des vêtements et des chaussures. On peut bien chercher, et sans aucune chance de la trouver, à Berlin, une cour des miracles et pas davantage des loqueteux déguenillés. Bien que le froid soit pourtant plus intense à Berlin qu'à Paris, on n'a pas à enregistrer la mort de victimes glacées faute de vêtements ou de feu. Tous ceux qui reçoivent un secours habituel touchent, vers le 1er janvier, un supplément de 8 marks destinés au chauffage. Une bonne flambée à Noël et pour la Saint-Sylvestre, ces fêtes toujours sacrées et de tradition en Allemagne, est ainsi offerte par Berlin à tous les malheureux.

Etre inscrit dans un bureau de bienfaisance n'est pas indispensable, comme à Paris, pour avoir droit à l'assistance médicale. Tout individu malade, qui n'est pas en état de payer les soins médicaux, n'a qu'à s'adresser au président de la commission d'assistance de son quartier qui, immédiatement, *et sans enquête préalable*, lui délivre un bulletin à faire remplir par le médecin de la commission. Le médecin est autorisé à accorder, en dehors des remèdes, *tout* ce qu'il juge propice pour rétablir le malade : fortifiants, lait, viande, bouillon, vin, bains naturels ou médicinaux, bandages, lunettes. N'importe quelle pharmacie délivre les médicaments et quant aux autres ordonnances prescrites par le médecin en dehors des remèdes, elles sont, sans retard aucun, exécutées par les soins du président de la commission et de sa propre autorité, sauf cependant s'il s'agissait de cas extraordinaires pour lesquels il est nécessaire qu'il transmette l'affaire au directeur de l'Assistance.

Le médecin a le droit d'ordonner le transfert de son malade dans un hôpital municipal ou privé, s'il juge que les soins à domicile ne sauraient et ne pourraient être bien donnés. Tous les hôpitaux appartenant à la bienfaisance privée sont, aussi bien que les établissements publics, à la disposition de l'Assistance, même avec une réduction de prix de la journée. Ici encore une admirable œuvre, toute privée, facilite le fonctionnement administratif pour les malades à hospitaliser. Un *bureau central*, dû à l'initiative d'un homme de cœur, chaque jour informé par téléphone des places vacantes dans chaque hôpital municipal ou privé, indique par téléphone où l'on peut transporter le malade : merveilleuse et pratique institution évitant des démarches inutiles, de la perte de temps et surtout la macabre promenade d'un hôpital à l'autre pour le malade. Cette œuvre de grand secours est complétée encore par

une autre œuvre privée : par les vingt-deux *Unfallstationen*, sortes de dispensaires répandus dans les divers quartiers de la ville où nuit et jour deux médecins, deux infirmiers et une infirmière, dans des locaux connus et indiqués par des poteaux marqués de la croix rouge, opèrent, pansent et soignent tout individu blessé ou subitement atteint de maladie jusqu'au moment où on pourra le transporter soit à domicile, soit à l'hôpital désigné par le médecin en chef de cette station. Quel bel enseignement pour nous, chez qui es blessés et les malades, avant que les formalités dans les bureaux de police ou dans les salles d'attente de l'hôpital soient remplies, peuvent mourir ou dont l'état ne peut tout au moins que s'aggraver, faute de secours et de soins immédiats!

Au cas où le malade ne peut payer les journées de séjour à l'hôpital ou n'en peut payer qu'une partie, l'Assistance publique en prend la totalité ou le reste à payer à sa charge. Si, guéri, le malade est trop faible pour reprendre son travail ou encore si, pour un poitrinaire par exemple, on a l'espoir de pouvoir prolonger son existence, on les renvoie dans un sanatorium approprié à leur état de santé. Il se trouve même deux sanatoria tout près de Berlin, à une heure à peine en chemin de fer, faciles à atteindre, de création récente, où l'on peut passer la journée et non la nuit, au milieu de splendides forêts de pins, pour les hommes; à *Jungfernhaide*, à *Pankow*, pour les femmes, dans des *Tageserholungsstætte* (comme le nom allemand l'indique, lieu où l'on se remet pendant le jour), pour un prix d'une modicité extrême, payé par l'Assistance chaque fois que c'est nécessaire. Tous les convalescents pour lesquels cette continuation de soins est reconnue opportune viennent chaque jour, pendant des semaines et des mois, jusqu'à complète reprise des forces, humer pendant dix heures l'air pur et sain des forêts de pins, allongés sur de bons fauteuils américains munis de moelleux coussins, enveloppés dans des couvertures, bien abrités, si besoin est, sous d'immenses hangars démontables et où des infirmiers et infirmières expérimentés leur donnent tous les soins désirables en même temps qu'une nourriture réconfortante, accompagnée chaque jour de deux à quatre litres de lait environ par tête.

Puisque tant de sollicitude est acordée aux indigents et aux malades, il est bien naturel, et c'est une conséquence même du principe de protection accordée aux faibles et à ceux qui doivent, à juste titre, être considérés comme les forces vives de la nation, que l'on protège les femmes en couches, génératrices des soldats de l'avenir, et les enfants.

Les accoucheurs des bureaux de bienfaisance prescrivent aux mères des soins minutieux, des fortifiants et un repos absolu pen-

dant un laps de temps déterminé *avant* et *après* les couches.

Quant aux enfants orphelins, les commissions de bienfaisance sont autorisées à les envoyer dans un orphelinat, au cas seulement où il ne paraîtrait pas prudent de les mettre en pension dans une famille. Pour les enfants abandonnés, c'est la police qui les recueille et les remet à l'orphelinat.

Dans le sens strict du mot, sont reconnus orphelins les enfants qui n'ont plus ni père ni mère, ni parents en position d'en prendre soin. Cependant sont encore classés comme orphelins, ceux dont les parents sont déchus de leurs droits et ceux aussi dont les parents ne sont point en état de pourvoir à leurs besoins par suite d'absence, de longue maladie ou d'emprisonnement. Pendant ce temps, l'Assistance est tenue de prendre soin d'eux, de les placer en pension en payant pour eux.

L'enfant illégitime dont la mère ne peut se charger, peut également être mis en pension par l'entremise de la commission de bienfaisance.

Tous les enfants mis en pension dans les familles par les soins des commissions d'assistance *sont placés sous la surveillance des ecclésiastiques* de l'endroit, prêtres, pasteurs, rabbins, suivant leur religion, chargés par la direction des orphelins de Berlin de payer chaque mois aux pères nourriciers l'argent pour la pension et aussi pour l'école : pour les garçons de moins d'un an, 18 marks ; de moins d'un à deux ans, 13,50 marks ; de moins de deux à six ans 12 marks, et 3 marks de moins pour les filles.

Les enfants idiots, aveugles ou estropiés sont élevés dans des établissements spéciaux.

Je pense par cet exposé des services de l'assistance à Berlin, avoir montré tout ce qui nous reste encore à faire à Paris pour avoir des services d'assistance dignes de notre civilisation et de notre capitale.

En maints domaines qu'il ne m'est possible de faire connaître que fort brièvement aujourd'hui, l'assistance publique est complétée par les paroisses et unions confessionnelles, déployant toutes une grande et fructueuse activité, par les Sociétés, par les fondations et par le dévouement privé exerçant la bienfaisance libre.

Les églises catholiques, protestantes et juives, se sont chacune ainsi partagé la ville en paroisses, en rayons d'activité où pour leurs commissions confessionnelles de bienfaisance il est procédé de la même manière que dans les commissions administratives. Les secours y sont évidemment plus considérables encore et sont portés à des malheureux qui souvent n'oseraient s'adresser aux bureaux municipaux.

En dehors de ces commissions de quartiers toutes confession-

nelles, un Office central de renseignements, *Auskunftstelle der Gesellschaft für ethische Cultur*, qui, au début de sa création, comme notre Office central du boulevard Saint-Germain, dirigé par ce digne et bon M. Béchard, servait d'agent de renseignements aux pauvres et aux riches, aux pauvres en leur apprenant les sociétés susceptibles de s'intéresser à leur misère et de les soulager, aux personnes fortunées en leur indiquant complaisamment le bien à faire aux malheureux, a agrandi son cercle d'action. Les sociétaires, hommes et femmes, ne se chargent pas seulement des renseignements à donner, des enquêtes à faire, mais aussi se sont partagé la ville en suivant les subdivisions administratives des commissions de bienfaisance et soulageant les infortunes qu'il est difficile, ou impossible, ou délicat de classer dans certaines catégories et leur viennent en aide. Outre cela, cet Office central s'occupe de l'instruction morale des hommes et des femmes pauvres et enseigne, ceci est plus original, ce que l'on pourrait appeler l'art de la charité aux philanthropes, aux personnes riches qui désirent s'intéresser à la condition des pauvres. Des conférences et des lectures, auxquelles assistent de nombreux souscripteurs, sont faites par des hommes éminents, (le docteur Münsterberg est de leur nombre), sur la législation relative aux pauvres et les œuvres de bienfaisance de Berlin; c'est une sorte de cours de topographie de la bienfaisance, révélant ce que la ville et l'initiative privée ont créé et quelles institutions il reste encore à fonder.

De tous ces comités d'assistance et de bienfaisance, de leur organisation sérieuse, de leur fonctionnement actif, les effets bienfaisants se sont fait sentir. Mais malgré tous les efforts, une grande lacune, en raison même de tout le bien qui était fait, était signalée dans l'administration de la bienfaisance. C'était le manque absolu de collaboration des forces charitables. Les autorités locales, les diaconies, les sociétés privées travaillaient séparément sans se consulter entre elles, sans s'inquiéter de savoir si elles ne secouraient pas les mêmes pauvres, si elles n'étaient pas victimes de fraudes communes au détriment des malheureux. Toutes les paroisses, toutes les sociétés charitables, toutes les commissions d'assistance de quartier, avaient leurs pauvres; aucun lien ne les unissait. On pouvait les exploiter tour à tour et même simultanément. On a comblé cette lacune et trouvé le remède. Grâce aux efforts du docteur Münsterberg, de ce directeur si merveilleusement actif et capable de l'Assistance publique, aidé de tous ceux qui s'occupent sérieusement de bienfaisance, on a créé, il y a trois ans, un office central, *Vereinigung der Wohlfahrtsbestrebungen*, « association des forces charitables », ayant actuellement vingt et un bureaux, c'est-à-dire vingt et une circonscriptions centrali-

satrices, sorte de ligue des sociétés de bienfaisance pour l'organisation et aussi pour la défense de la charité contre les faux pauvres. Chaque mois il y a, dans chacune de ces vingt et une circonscriptions de la ville, une réunion des délégués des commissions municipales, de toutes les sociétés privées neutres et religieuses et, chaque trimestre, une réunion générale de toutes ces circonscriptions. Les membres présents à la séance se communiquent les noms des personnes secourues par leur société. On vérifie s'il y a double emploi, partant des abus. On expose aussi même parfois la situation particulière de tel ou tel assisté et on décide s'il y a lieu de lui accorder une aide complémentaire.

Les présidents et secrétaires de toutes les commissions et associations de bienfaisance, unions confessionnelles et paroisses, ont donc ainsi, grâce à toutes les démarches du docteur Münsterberg, institué comme une sorte de conseil général des sociétés charitables auxquelles participent, — ce qui est intéressant à noter, — et l'Assistance publique et toutes les églises sans distinction aucune, réunissant des délégués de ces sociétés en vue de discuter les intérêts communs et de préparer les mesures propres à améliorer encore et toujours le système d'assistance générale en vigueur.

Il est aisé de se rendre compte quels services rendent et cet office central et cette assemblée générale de toutes les forces charitables de Berlin, administratives, confessionnelles et privées. Cette coopération, bien certainement profitable au bien général, résolue depuis trois ans à Berlin, a été longtemps le rêve du docteur Münsterberg, comme il l'est à Paris de tous ceux qui s'occupent de ces questions d'assistance. Je crois en avoir dit assez pour montrer quel admirable modèle de progrès et de réformes pratiques l'œuvre accomplie par l'assistance et la bienfaisance à Berlin offre à la France et à Paris en particulier, pour montrer comment les formules votées par le premier Congrès international d'assistance réuni à Paris, en 1889, et où vingt-sept nations étaient représentées, sont mises en pratique à Berlin, pour montrer les rapports faciles et profitables entre l'assistance publique et la bienfaisance privée. A nous donc de suivre l'exemple donné. A nous, après l'Allemagne, de mettre en pratique cette belle parole prononcée, il y a cent ans, par La Rochefoucauld-Liancourt et toujours nouvelle : « Jusqu'ici l'assistance n'a été regardée que comme un bienfait, elle est un devoir. » Ce n'est pas une mince besogne, et il est désirable qu'elle ne soit pas différée.

L. Fiedler.

EN CHINE

NOTES INÉDITES D'UN DIPLOMATE

SUR L'EXPÉDITION DE 1860

Les tragiques événements qui se sont déroulés depuis un an à Pékin et aux environs donnent un intérêt tout particulier au manuscrit qui vient d'être mis à notre disposition et dont nous sommes heureux de reproduire ici quelques extraits.

L'auteur, M. de Vernouillet, gendre de l'amiral de Montaignac et neveu, par alliance, du général de La Moricière, a été brusquement enlevé, il y a quelques années, à l'affection des siens. Sa carrière diplomatique, poursuivie avec une égale distinction dans des postes très divers, avait été couronnée par le grade de ministre plénipotentiaire. Vers la fin de sa vie, il avait consacré ses loisirs à retracer un épisode de ses débuts, cette expédition franco-anglaise de 1860, où les généraux avaient pour mission, non point, comme naguère, de délivrer les diplomates, mais de leur frayer un chemin vers Pékin.

Comme la Chine est, par excellence, la terre de l'immobilité, on sera frappé de l'analogie des caractères et des attitudes avec ce qu'il nous a été donné d'entrevoir dans ces derniers temps : c'est le même mélange de platitude et de duplicité, de politesse et de cruauté.

Ce qui n'a pas beaucoup changé non plus, c'est le sans-gêne arrogant de ceux qui étaient alors nos très chers et très encombrants alliés. A ce point de vue encore, le récit de M. de Vernouillet est bien *actuel*, par l'exaspération dont il témoigne contre la morgue et les prétentions anglaises.

CHEZ LE GOUVERNEUR DE SHANGHAÏ

Tout en préparant la guerre contre son empereur, nous entretenons les meilleurs rapports avec le taotay ou gouverneur de la ville;

un jour même, il nous invita à dîner, et le repas qui nous fut servi vaut la peine, à coup sûr, d'être mentionné. Le bon mandarin se targuait d'être installé à l'européenne. Sur les sièges en bois dur aux formes anguleuses et rigides du Premier Empire, on avait étendu des panneaux d'étoffe rouge brodée de soie. Il y avait des verres sur la table, de toutes petites tasses pour le thé et une quantité de soucoupes de dimensions minuscules, destinées à contenir les mets non moins nombreux qui allaient nous être offerts. Ce fut d'abord l'inévitable potage aux nids d'hirondelles, agglomération visqueuse de matières aussi gluantes qu'innommées; puis, des ailerons de requin, des vers de mer dont je n'entreprendrai pas de définir le goût ni la couleur. J'en passe et des plus mauvais. Je ne puis même faire exception pour le riz cuit à l'eau, sans aucune espèce d'assaisonnement, et que l'on peut, en somme, saisir assez facilement avec les fameux petits bâtons d'ivoire, parce que, loin d'être en grains séparés, il forme, au contraire, une pâte assez compacte. Mais ce qui me parut le plus atroce, ce fut encore la boisson, décorée du nom de vin de riz! une chose nauséabonde, fade et fermentée à la fois, qui nous était présentée chaude, dans des verres à bordeaux. Quelques verres d'un champagne sur lequel le taotay comptait avec raison et qu'il paraissait beaucoup apprécier, terminaient la fête : il n'était que temps! Le thé fut alors versé dans les tasses liliputiennes dont j'ai parlé, c'est-à-dire que l'on versait un peu d'eau bouillante sur une seule feuille, mais une feuille fraîche aussi large qu'une feuille d'oranger, n'ayant servi à nettoyer aucun tapis, comme la plupart de celles qu'envoient en Europe ces bons Chinois! Au bout de peu d'instants, l'eau se changeait en liqueur jaune et parfumée, à laquelle je ne songeai pas même à ajouter un morceau de sucre, tant l'arome en est suave et délicat.

Après ce repas fantastique, nous allâmes assister à une représentation théâtrale. A proprement parler, les Chinois n'ont pas de théâtre, du moins n'ont-ils pas de monuments spéciaux consacrés à la représentation des pièces, qui se jouent en plein air, devant un public ordinairement debout, dans la cour d'une maison particulière, le plus souvent d'une pagode, dont le vestibule, toujours élevé de quelques marches au-dessus du niveau du sol, sert de scène. Par suite de cette disposition, le spectateur regarde de bas en haut, comme chez nous l'habitué du parterre ou de l'orchestre. Vous ne vous attendez pas que je vous donne le compte-rendu d'une pièce dont je n'étais nullement en état de comprendre les finesses ni même le sujet. Il me suffira de dire que ce fond de pagode formait un joli décor, que les personnages, revêtus de

costumes éclatants et bizarres des époques primitives de l'histoire chinoise, paraissaient fort bien dans leur rôle et que le public, à en juger par ses manifestations bruyantes, avait l'air de s'amuser énormément. On sait que les rôles de femmes sont toujours remplis par de jeunes hommes costumés et grimés à cet effet. Les Chinois considèrent comme de la dernière inconvenance qu'une femme paraisse sur la scène. On a beaucoup disserté sur l'immoralité de ce peuple ; les Chinois ne m'ont pas paru plus immoraux que d'autres. Sans doute, âpres au gain comme ils le sont tous, doués d'un esprit inventif, parfois raffiné, ils ont cherché par bien des moyens à exciter et à satisfaire les vices de l'Européen corrompu. Mais une nation qui pousse à un si haut degré le culte de la famille et des ancêtres, le respect des parents, l'amour du foyer, dont les membres ne quittent la terre natale, dans le but d'aller chercher fortune ailleurs, qu'avec l'intention bien arrêtée de revenir mourir au milieu de leurs proches, une telle nation ne saurait, il me semble, être équitablement traitée d'immorale.

LES PIRATES DES CHUSAN

Sous prétexte de pêcheries, les pirates se livraient à des actes de brigandage dont plusieurs des nôtres avaient été victimes ; toute sécurité avait disparu devant les incursions et les exploits sanglants de ces bandits, et une commission anglo-française, faisant connaître sa résolution de protéger efficacement le commerce, exigea du gouverneur le châtiment exemplaire des principaux coupables, s'il ne voulait pas que la population finît par croire que les mandarins pactisaient avec les pirates ou tremblaient devant eux.

Le gouverneur est un petit homme trapu, à l'œil vif et intelligent, aux fines moustaches noires assez fournies. Bien qu'il passe pour être d'une fermeté remarquable, il paraissait soucieux et très ému, hésitait à répondre, redoutant sans doute la vengeance des Cantonnais, qui, une fois les alliés partis, pourraient paraître tout à coup devant Ting-hay avec un nombre considérable de jonques et lui demander raison de la vie de leurs camarades. Il nous supplia de lui laisser le temps de réfléchir; il instruirait de nouveau le procès des prisonniers et les condamnerait conformément aux lois du pays.

« Prenez garde, dit en nous retirant M. de Méritens, que le conseil que nous vous donnons aujourd'hui en amis ne se change demain en ordre de maître. »

Trois jours après, le gouverneur vint au yamen nous annoncer,

en ayant soin de faire écarter les familiers qui l'entouraient selon l'usage oriental, qu'il avait condamné quatre pirates à la peine de mort et que leur exécution aurait probablement lieu le lendemain.

Personne, en ville, n'en devait rien savoir, quoique, suivant notre désir, l'exécution dût se faire avec un certain apparat. Le lendemain à onze heures du soir seulement, nous recevions, avec les cartes du Ting-hay-ting, l'avis que les coupables seraient exécutés le jour suivant.

Le vendredi 8 juin, à cinq heures du matin, une trentaine d'hommes d'infanterie de marine, venus de la pagode occupée par le commandant des Pallières, et vingt matelots, se réunissaient au yamen et partaient avec nous pour le yamen du gouverneur où la sentence devait être lue aux coupables et où nous trouvâmes déjà arrivées les troupes anglaises. Bien qu'averties à la même heure, les autorités britanniques, toujours plus lentes que les nôtres, n'avaient pas eu le temps de prévenir leurs marins et n'avaient que trente soldats. Dans la cour ornée de monstres, de soldats chinois peints sur les murs, remplie d'officiers anglais et de Chinois qui paraissaient attendre impatiemment le jugement des criminels, se tenaient les pirates, enchaînés par les pieds, par les mains, même par le cou, et livrés à une dizaine d'estafiers de mauvaise mine qui les insultaient d'avance ou les maltraitaient, et dont la physionomie ne m'eût guère inspiré plus de confiance que celle des bandits eux-mêmes.

Cependant, le Ting-hay-ting entrait dans son prétoire et prenait place sur une estrade élevée au fond d'une salle ouverte, communiquant immédiatement avec la cour.

Le moment était solennel et je me sentis vivement impressionné lorsque, sur un mot d'ordre, les quatre pauvres diables furent traînés devant le Ting-hay-ting et précipités à genoux devant son tribunal. Sur le bureau était placé le bâton de commandement, symbole de l'autorité du juge. En Chine, le condamné ne connaît la sentence qui le frappe qu'au moment même de marcher au supplice, et l'appareil avec lequel on lui apprend son sort est bien fait pour inspirer la terreur. A cette heure suprême, il n'a plus à répondre ni à chercher une justification inutile; le magistrat se borne à constater son identité en lui demandant si tel nom est bien le sien, et s'il répond affirmativement, il est immédiatement livré aux estafiers qui l'entraînent. Quand les quatre coupables furent rangés devant le prétoire, il se fit un profond silence, et le juge lut leurs noms d'une voix forte en leur demandant s'ils s'appelaient bien ainsi. Puis, saisissant le pinceau rouge, il apposa au bas de la sentence l'ordre d'exécution, et brisa l'encrier à leurs pieds en signe

de l'irrévocabilité de cet ordre. Aussitôt quatre bandes de papier découpées en forme de glaive et relatant le crime pour lequel ils étaient condamnés, sont fixées à leur dos, et les valets du bourreau se précipitant sur eux comme des bêtes fauves à qui l'on vient de livrer une proie, les poussent hors du prétoire et de la cour en jetant de grands cris auxquels répondaient les clameurs féroces et les ricanements des gens du gouverneur.

Ce spectacle, que je n'oublierai de ma vie, était véritablement émouvant, terrible, et je ne pouvais me défendre d'un sentiment de profonde pitié pour ces hommes, qui avaient chacun plus d'un assassinat sur la conscience, mais auxquels il ne restait plus que quelques minutes à vivre et qui, dans le seul but de retarder l'heure du supplice et de prolonger d'un instant leur misérable existence, se renversaient en arrière, s'arc-boutaient sur leurs jarrets et résistaient de toutes leurs forces aux mercenaires qui, pour les faire avancer, les frappaient brutalement et leur appliquaient le genou sur les reins en les accablant d'injures et de menaces.

Par suite d'un empressement que nos alliés auraient pu trouver peu convenable, puisqu'ils étaient les moins nombreux, ce qui devait déjà suffisamment les contrarier, nos troupes prirent le pas sur les troupes anglaises, et ouvrirent la marche. Les condamnés ne faisaient pas entendre un cri, pas une plainte, mais leur attitude était loin d'être ferme. L'un d'eux, qui ne paraissait pas âgé de plus de vingt ans, s'étant laissé tomber à terre et refusant de se lever, on lui passa des cordes sous les bras et sous les jambes, et deux coolies, qui, par prévision sans doute, accompagnaient le triste cortège, l'enlèvent avec un bambou et l'emportent comme un animal récalcitrant que l'on mène à l'abattoir. Cette voie douloureuse dura un bon quart d'heure ; sur notre passage, dans les ruelles étroites, la population restait indifférente sur le seuil des maisons, mais ne se joignait pas au cortège, sans doute à cause de nos soldats. Enfin, nous arrivons à la porte du Nord au-dessus de laquelle, dans des cages, sont appendues les têtes des derniers suppliciés. Là, nous tournons à gauche et suivons le pied des remparts jusqu'à une petite cabane blanche et noire située entre cette porte et celle de l'Ouest. On assoit les condamnés sur l'herbe, le dos tourné les uns aux autres en ménageant entre eux un espace de 4 à 5 mètres. A peine le dernier est-il placé qu'un homme nu jusqu'à la ceinture, poussant des cris, pour s'exciter sans doute, s'élance hors de la hutte, brandissant un sabre très court à très large lame. C'est l'exécuteur. Mais, sur un signe du capitaine Dabry qui lui crie : « Maun ! *Ting Ting* » (attend), cri immédiatement répété par les Chinois du yamen, il s'arrête un instant pour donner le temps aux

troupes anglaise et française de se ranger à droite et à gauche. Puis en quelques bonds il se précipite sur le plus rapproché des coupables, dont un de ses valets maintient la tête en tirant en avant sur la queue. Un signal a retenti. C'est une sorte de pétard parti d'une éminence voisine. Presqu'en même temps j'entends le bruit sourd du couteau tombant à deux reprises sur le col du premier pirate. Je n'avais rien vu, mais ce que j'avais entendu m'avait tellement troublé que je résolus de regarder désormais, sûr d'avance que la vue du sang ne pourrait m'être plus pénible que ce bruit de hache: Je vis le bourreau détacher d'un seul coup la seconde tête et la faire rouler à terre d'un revers de son arme. Le corps s'affaissa lentement sur l'herbe. Aucun cri, aucun mouvement des membres, aucune crispation des nerfs n'avait trahi la moindre impression de douleur.

Le bourreau, déjà tout couvert de sang et qui semblait s'animer de plus en plus, fit voler la troisième tête d'un coup si vigoureusement appliqué qu'elle retomba en arrière avant que le cadavre ne glissât à terre; j'entendais déjà les coups redoublés qu'assénait à sa dernière victime l'homme rouge, fatigué sans doute ou aveuglé par le sang, et qui, ayant manqué son premier coup, frappait à tort et à travers, tantôt trop haut, tantôt trop bas, sans parvenir à faire tomber cette tête qui ne roula qu'au sixième! Il était évident que dès le premier coup l'homme était mort.

Un dernier hourrah poussé par les deux ou trois cents Chinois qui assistaient à l'exécution, postés, les uns sur les murailles, les autres sur un monticule qui sépare le bois de la pagode de la vallée, annonça que tout était fini. A chaque tête qui tombait, ils avaient fait entendre le même cri de joie féroce et battu des mains à l'européenne, en signe d'admiration pour l'adresse du bourreau.

LE BARON GROS — CHASSES AUTOUR DE SHANGHAÏ

Le baron Gros était attendu pour le 16 juin. Mais il était précédé d'une fâcheuse nouvelle. En entrant dans la baie de Ceylan, il avait fait naufrage. Toutes ses caisses, ses effets, ses papiers, y compris ses lettres de créance, étaient restés au fond de l'eau. L'ambassadeur n'avait pu sauver que ses pleins pouvoirs, dont la signature, disait-on, était encore à peu près lisible. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, on apprenait presque en même temps qu'un de nos plus grands transports venait de brûler en vue de Macao. L'équipage et les troupes d'artillerie qu'il portait avaient pu débarquer sains et saufs, mais toute la cargaison était perdue.

Non loin des îles Ladrones, où avait eu lieu le sinistre, un bâtiment de la marine anglaise s'était également perdu. Enfin, un autre transport, l'*Isère*, chargé de harnachements pour les chevaux, de souliers et de vêtements pour les troupes, avait échoué quelques jours auparavant dans le port d'Amoy. Grâce à l'activité du colonel Schmitz, on en put sauver une partie, qui fut aussitôt dirigée sur Shanghaï.

La légation entière était mise à la disposition du baron Gros, qui, ainsi que l'ambassadeur anglais, lord Elgin, réunissait tous les pouvoirs. Le choix de l'empereur s'était arrêté sur le vieux diplomate précisément en raison des bons rapports qui avaient existé entre lui et son collègue britannique, lors de la première expédition entreprise en commun, et qu'il importait de maintenir. L'arrivée des deux ambassadeurs ne laissa pas d'exciter les susceptibilités des deux ministres, qui se voyaient relégués au second plan. Mais si M. Bruce, frère de lord Elgin, trouvait dans cette parenté un adoucissement à sa contrariété, il n'en était pas de même pour M. de Bourboulon vis-à-vis du baron Gros, qu'il regardait comme un rival plus heureux. Sans cesser d'être absolument courtoises, les relations entre la légation de France et l'ambassadeur furent donc, pendant les premiers jours, empreintes d'une certaine froideur.

Quelque temps avant mon départ de Paris, j'avais été voir le baron Gros dans son hôtel de la rue Barbet-de-Jouy où, depuis sa retraite, il vivait très modestement, travaillant à mettre en ordre les souvenirs de sa longue carrière. Je m'y étais rencontré avec la comtesse de Bastard, mère du futur premier secrétaire de l'ambassade. Le baron m'avait fait le meilleur accueil, mais je n'en étais pas moins fort inquiet de penser que, pour l'accompagner dans le Nord, il choisirait sans doute le comte Kleckowski, qu'il avait connu à sa première ambassade, qui avait préparé à Biarritz, sous les yeux de l'empereur, l'expédition nouvelle, et qui, parlant admirablement le chinois, pouvait lui servir en même temps de secrétaire et d'interprète. D'autre part, M. de Bourboulon m'avait pris, je ne sais pourquoi, en véritable affection, et il fallait bien que l'un de nous d'eux demeurât auprès de lui. Or je ne me serais jamais consolé de ne pas faire la campagne, dont la séduisante perspective m'avait seule décidé à accepter, à solliciter même, d'être envoyé en Chine. Mes craintes furent bientôt dissipées. Dès ma première visite, le baron Gros m'annonça qu'il m'avait désigné pour l'accompagner en qualité de second secrétaire de son ambassade, et qu'il prenait M. de Méritens comme second interprète, les fonctions de premier devant être réservées au P. Delamarre, Jésuite, ayant résidé plus

de vingt-cinq ans en Chine, et que l'ambassadeur avait pu apprécier lors de sa première mission. Dans sa première campagne, le baron avait aussi employé le sieur Manquès, Portugais d'origine. Mais ce dernier venait depuis deux mois de passer au service des Américains, donnant ainsi un nouvel exemple des déplorables conditions de notre service d'interprétation en Chine, si inférieur, sous tous les rapports, à celui des Anglais.

Rassuré sur mon avenir, je repris, pour quelque temps, la vie ordinaire. Mes matinées étaient souvent consacrées à la chasse. Parfois je rapportais une paire de ces faisans magnifiques, teintés de bleu, de vert d'eau et de brun, qui mesurent près de 7 pieds du bec à l'extrémité de la queue. Je n'ai jamais vu, comme M. d'Hérisson, mon chien tomber en arrêt devant un cercueil d'où sortait un lapin, quoique le fait ne soit pas invraisemblable, mais j'ai constaté, comme lui, qu'à presque tous les coins de champs pourrissait le cercueil du dernier propriétaire. C'est une coutume très familiale, mais qui, pour le promeneur ou le chasseur indifférent, n'a rien de gai ni de séduisant.

Ce fut pendant ces chasses autour de Shanghaï que je complétai mes observations sur l'agriculture chinoise. Là, plus de montagnes ni de collines comme aux îles Chusan, mais une vaste plaine coupée d'innombrables canaux qui doublent la richesse native de ce sol d'alluvion, le plus fertile du monde. Ces canaux sont coupés eux-mêmes par des milliers de ponts, qui font de la campagne chinoise un véritable labyrinthe et vous obligent à faire au moins quatre lieues pour une à vol d'oiseau. Ce qui me frappait davantage, c'est l'incroyable simplicité des moyens à l'aide desquels le paysan chinois parvient à des résultats qui le nourrissent et l'enrichissent, car dans les pays de céréales, comme celui-ci, l'exportation est incessante. Partout ce sont des chapelets hydrauliques mis en mouvement par des buffles ou par des hommes qui font monter l'eau d'un canal dans les champs. Les charrues sont plus que primitives. Elles sont tirées par un seul buffle qui entre dans l'eau jusqu'au poitrail, tandis que le laboureur demi-nu le suit dans le marécageux sillon, où ils ont l'air tous les deux d'être à la nage. Le blé est disposé absolument comme chez nous sur de petites levées de terre et avec les sillons de même forme. Seulement il ne verse jamais, ce qui tient à la nature marneuse de la terre, et les champs avant la moisson sont d'une telle netteté, d'une telle régularité que l'on croirait avoir sous les yeux non pas une plaine véritable, mais la plus régulière des peintures de l'école la mieux peignée.

DE SHANGHAÏ A TCHÉ-FOU. — LE CAMP EUROPÉEN

Le 4 juillet, je quittais Shanghaï, non sans un vif regret de me séparer de M. de Bourboulon, qui avait été pour moi le meilleur des chefs, et je rejoignais à Woo-sung la frégate le *Du Chayla*, sur laquelle étaient également embarqués le baron Gros, le comte de Bastard, le P. Delamarre et M. de Méritens. Le commandant Tricault, qui la commandait, était ce brave et intelligent officier qui, l'année précédente, avait, en compagnie des Anglais, essuyé, devant les forts du Peï-ho, l'échec qu'il s'agissait de réparer. Il avait pour seconds MM. Amet et Claverie, tous deux lieutenants de vaisseau. Le premier, d'allure très froide et de caractère taciturne, passait pour républicain, ce qui constituait un phénomène à cette époque. Le second était un des hommes les plus ouverts et les plus affables que j'aie rencontrés. Léon de Bastard, dont le frère était officier de marine, ne tarda pas à entretenir les meilleurs rapports avec les officiers du carré, et moi-même, qui avais connu un grand nombre de marins à Civita Vecchia et à Constantinople, je fus admis bien vite dans cette intimité.

J'ai toujours aimé les marins, qui sont presque tous du commerce le plus agréable. La nécessité de vivre côte à côte, sur un étroit espace, pendant de longs mois, souvent des années, les rend patients et charitables pour les défauts du prochain; de plus, les loisirs nombreux dont ils peuvent jouir, en dehors du service, leur permettent de consacrer beaucoup de temps à l'étude et à la réflexion et en font à la fois des érudits et des hommes de bon sens. On m'avait installé une très confortable cabine; j'occupais tout simplement la place du gros obusier, et, au lieu d'un de ces hublots qui ne laissent filtrer qu'à regret la lumière, j'avais une belle fenêtre à quatre carreaux, servant ordinairement d'embrasure.

La température était charmante. Dans la journée, le baron Gros s'asseyait sur le pont, dans un de ces grands fauteuils d'osier si commodes dans les longues traversées et, s'absorbant dans un recueillement silencieux, composait en pensée les dépêches qu'il écrivait ensuite tout d'un trait, sans une rature, d'une écriture haute et serrée. Son premier secrétaire lisait ou causait avec l'officier de quart, pendant que je m'exerçais à grimper dans la grande hune pour être à même d'y assister, sans trop de vertige, le jour du combat, aux opérations militaires. Tant qu'il ne s'agissait que de monter le dos tourné à l'abîme et de me hisser par le trou du chat sur l'étroite plate-forme de la hune, cela allait à merveille.

Là, j'ouvrais un livre et restais sans bouger pendant des heures pour m'habituer au roulis, si sensible dans cette position élevée, tandis que les longues vergues se balançaient lentement à ma droite et à ma gauche, avec une régularité de pendule, ajoutant encore à la sensation de vertige du gabier-novice que j'étais. Mais lorsqu'il s'agissait de descendre, c'était une bien autre affaire! Pour m'y décider, j'attendais presque toujours que la cloche, annonçant le dîner du commandant, m'obligeât, bon gré mal gré, à quitter la place. Le soir, quand l'ambassadeur et le commandant s'étaient retirés, nous allions, Bastard et moi, retrouver les officiers du bord et achevions la soirée au carré, où il y avait un piano auquel on me priait quelquefois de m'asseoir.

Après une courte traversée sur cette mer Jaune, célèbre par ses typhons, mais qui, pour nous, se montra très clémente, nous arrivâmes à Tché-fou, où trente bâtiments de guerre étaient déjà mouillés en rade. C'est une presqu'île toute verdoyante, admirablement choisie, en effet, pour y concentrer l'armée, en inspecter le matériel et les hommes avant le débarquement définitif sur un point plus rapproché des forts de Takou. L'aspect du camp, avec ses jolies tentes blanches, est des plus animé : les soldats pleins d'entrain, le général en chef et ses généraux de brigade déjà confortablement installés. Sur une éminence couronnée d'un vieux tombeau de mandarin, qui ressemble à un fort, sont établis les généraux Jannin et Collineau, avec le 101[e] et le 102[e] de ligne. Au pied du monticule, le quartier général, et dans la plaine, les 1,300 artilleurs du colonel de Bentzmann et leurs petits chevaux chinois et japonais. Là sont aussi campés les 1,200 hommes d'infanterie de marine, commandés par le colonel de Vassoignes, le bataillon de chasseurs à pied à 800 hommes, quelques chasseurs à cheval, des spahis et même quelques gendarmes chargés de la police de l'armée, tout cela représentant un effectif valide de 5 à 6,000 hommes, pouvant marcher au feu, et auxquels viendront s'ajouter, au moment du combat, les compagnies de débarquement de la marine. 200 hommes laissés aux îles Chusan, 300 à Shanghaï pour protéger la ville, toujours menacée par les rebelles, et un assez grand nombre d'hommes distraits pour les hôpitaux, pour les métiers, pour les services des officiers, et qui ne comptent pas pour l'action, complètent l'effectif de 9,000 hommes dont se compose le corps expéditionnaire.

On dirait que nos troupes sont là depuis des mois. Chaque jour, dès cinq heures, les paysans des environs, d'abord quelque peu effrayés à la vue de tout ce monde en armes, mais rassurés bientôt par nos procédés pacifiques, apportent en abondance des volailles,

des moutons et des légumes de toutes sortes, qu'on leur paye en bon argent ou en bouteilles vides.

Du matin au soir nos soldats sont occupés, les uns à boulanger 3,500 kilos de pain, les autres à faire cuire d'innombrables poulets qu'ils font plumer par les Chinois.

Le soir, après souper, les troupiers organisent des représentations théâtrales et il se trouve parmi eux des acteurs qui s'acquittent très bien de leurs rôles. Les chefs échangent des politesses, nous dînons à bord chez l'amiral Charner, à terre chez le général de Montauban. Dans la matinée, ce sont des déjeuners plus modestes et plus intimes, tantôt chez le général de Bentzmann, tantôt chez le lieutenant-colonel de Grandchamp, tantôt chez les jeunes officiers de l'état-major général, MM. d'Heudecourt, de Néverlée, de Damas, de Brives, Georges de Bourboulon, neveu du ministre et lieutenant d'infanterie, détaché auprès de l'ambassade pour ses rapports avec le général de Montauban, comme le lieutenant de vaisseau Jaurès pour nos relations avec l'amiral Charner. Un jeune interprète du consulat général de Canton, M. Lemaire, pour le moment attaché à l'armée, est surtout des nôtres, et nous explique bien des choses qui passeraient inaperçues sans le secours de sa parole et de son expérience.

Quand nous ne déjeunions pas à terre, nous allions quelquefois, Bastard et moi, sur les bâtiments de l'escadre, où nous avions des amis, entre autres le baron de Sédaiges, commandant la *Dryade* sur laquelle flottait le pavillon de l'amiral Protet, le comte d'Harcourt, commandant la *Persévérante*, et MM. de Montebello, Pelion, fils de l'amiral, et de La Jaille, tous trois jeunes enseignes de vaisseau, et dont le dernier devait devenir amiral.

Rien de plus gai que cette rade couverte de bâtiments de guerre et de plus de trente bâtiments de commerce, tous battant pavillon français, sans parler d'une division de jonques.

Par une chaude matinée bien ensoleillée j'ai fait à pied, le fusil sur l'épaule, une course de sept heures dans l'intérieur du pays, qui est charmant. Le millet et le maïs sont les céréales les plus cultivées dans les environs de Yentay, petite ville située sur le bord de la mer, et qui est la plus rapprochée du camp. Son nom signifie, paraît-il, Pipe de tabac. Les arbres fruitiers sont nombreux, les pommiers surtout. Les abricots, les pêches rouges abondent : bien que les Chinois connaissent la greffe, ces arbres ne sont pas greffés, et donnent néanmoins d'excellents fruits. Parmi les arbres forestiers, dont les essences diffèrent presque toutes des nôtres, le plus répandu et le plus beau est un arbre qui a la feuille du frêne et dont la forme rappelle à la fois celle du cèdre et celle du pin

parasol. Les papillons et les autres insectes sont à peu près les mêmes qu'en France.

Le premier dimanche que nous avons passé au camp, une messe solennelle a été dite pour le succès de nos armes. L'autel était dressé sur un mamelon dominant toute la plaine, et que les soldats au grand complet entouraient de tous côtés. Le général commandant en chef et son état-major, en grande tenue, les généraux de brigade, les colonels et quelques officiers supérieurs se tenaient au centre, à quelques pas de l'autel. Lorsqu'au moment de l'élévation, les trompettes sonnèrent et les tambours battirent au champ, on sentit comme un souffle de foi et de patriotisme passer sur cette foule en armes. Le spectacle était splendide, grandiose. Le général de Montauban se retourne, cherchant des yeux le littérateur et l'artiste qui avait été attaché au quartier général à la fois comme historiographe et comme photographe de l'expédition. « Eh bien, dit-il, j'espère que vous allez me faire une belle photographie de cette superbe scène? — Mais, général, répondit le personnage d'un air embarrassé, c'est que... j'ai laissé mon appareil à Shanghaï! » Il avait tout simplement préféré son titre de correspondant du journal officiel à celui de photographe. C'est ainsi que ceux d'entre nous qui ont voulu conserver quelques souvenirs authentiques des lieux et des faits les plus saillants de la campagne, ont dû les acheter à l'Italien Beato, photographe officiel du corps anglais qui, tout naturellement, s'attachait à reproduire de préférence les scènes qui pouvaient flatter davantage l'amour-propre britannique. Sous ce rapport comme sous celui de l'interprétariat, notre organisation se trouvait donc encore une fois inférieure à l'organisation anglaise.

Par contre, notre établissement à Tché-fou l'emportait de beaucoup sur celui de nos alliés. Sur une plage aride et sablonneuse, leurs 12,000 hommes sont répartis en trois camps, dont le premier est à 12 lieues des deux autres, manquant d'eau, de fruits et de légumes, et de ces volailles dont nous sommes abondamment pourvus. Heureusement que, par eux-mêmes, ils sont mieux approvisionnés que nous, et peuvent suppléer ainsi à l'aridité du sol comme à l'absence d'habitants.

Désirant se rendre compte de l'état de préparation de nos troupes, le général Grand était venu le 10 juillet faire visite au général de Montauban. Il se montra très satisfait de tout ce qu'il vit, mais fut particulièrement émerveillé des manœuvres de l'artillerie. Les 27 pièces, attelées de ces petits chevaux japonais, naguère encore sauvages, traînaient maintenant, à travers les ravins, canons et caissons, passant des ponts en bois jetés au moment même, allant au

trot et au galop, et s'arrêtant net sur la plage quand on salua le général anglais au moment de son départ.

Le travail était incessant : pendant qu'une partie des soldats confectionnaient des ponts volants à coulisse, d'une légèreté et d'une simplicité extrême, avec lesquels il n'était pas de cours d'eau qu'on ne pût traverser en peu de temps, d'autres s'occupaient à fabriquer des bâts pour les mules magnifiques que nous avons trouvées ici en abondance, tandis que les matelots, en dehors des nombreuses corvées que leur imposait l'approvisionnement du camp, procédaient à l'ajustage des trois canonnières démontées apportées par le *Weser*.

Le 17 juillet, lord Elgin venait à son tour visiter le baron Gros ; il passa trois jours à Tché-fou, qu'il employa à parcourir le camp, à faire une excursion à cheval aux environs, à conférer avec son collègue de France aussi bien qu'avec l'amiral Charner et le général de Montauban ; il admira beaucoup le quartier général confortablement établi dans la maison d'un riche Chinois, qui se trouvait à peu près terminée au moment de notre débarquement, et que le général en chef s'était empressé de louer pour lui-même et son état-major. L'élégant gourbi que le colonel de Bentzmann s'était fait construire par ses hommes, en nattes et en bambous, avec une chambre, un salon, une varangue, méritait ses compliments, non moins que la représentation nouvelle que le commandant de notre artillerie lui donna de ses manœuvres attelées, auxquelles son ingénieuse activité avait encore apporté des perfectionnements.

OCCUPATION DE PEHTANG.

Le village de Pehtang, un des plus sales qui se puisse imaginer, est aujourd'hui occupé par nos troupes et abandonné de ses habitants. Les Sykes paraissent s'y trouver comme chez eux ; on en voit déjà assis tout nus, sur les portes de ces bouges en paille et en terre, les pieds dans le ruisseau infect qui croupit au milieu de la rue. Des rames de papier chinois répandues sur le sol, des tasses, quelques théières sont les seuls ustensiles que l'on rencontre encore dans les maisons. Les coolies anglais sont pour ainsi dire les seuls qui se soient livrés au pillage. Ils se sont rués les premiers dans le bourg et ont montré vis-à-vis de leurs compatriotes une âpreté, une dureté sans égales.

Un examen plus attentif des forts a fait découvrir, à l'entrée de l'un d'eux, dans une excavation pratiquée sous la porte, une sorte de machine infernale, composée de boîtes et d'obus remplis de poudre et de canons de fusils chargés jusqu'à la gueule. Un grand nombre de fusées à flèches dont on a essayé quelques-unes, mais

dont l'effet n'est rien moins que régulier, a été également trouvé dans les forts. Quant à ceux-ci, leurs parties les plus solides ne sont qu'un misérable torchis, et leur armement, en fait d'artillerie, ne consiste qu'en canons de bois cerclés de fer placés là pour la montre; sur la porte d'un de ces réduits on lisait : « La Mer rend ce fort imprenable. »

Une de nos canonnières a remonté le fleuve pour tâcher de découvrir de l'eau dont on manque totalement à Pehtang. Les habitants la recevaient par des jonques et la conservaient dans des jarres. Dans plusieurs de ces jarres on a trouvé (*horresco referens*) les corps de jeunes Chinoises qui y avaient été plongées, la tête en bas, les pieds en l'air... pour leur épargner les mauvais traitements des diables rouges. Sans doute dans l'impossibilité de les emmener avec eux dans leur fuite, la petitesse des pieds de ces malheureuses les empêchant de courir et même de marcher pendant un certain temps, les Chinois avaient préféré les noyer.

Une reconnaissance a eu lieu dans la direction de Takou. Elle se composait de 800 Anglais, 500 Français et quelques obusiers de montagne. On s'est heurté à l'ennemi qui paraissait, de son côté, opérer également une reconnaissance. Quelques coups ont été tirés à 200 mètres. Les Chinois répondaient par des coups de ces longues couleuvrines à mèches qui sont à peu près leur seule arme dangereuse. Soigneusement appuyées sur une fourche et pointées soigneusement, ces armes ont une très longue portée et ne sont pas dépourvues de justesse. Un officier anglais a été assez grièvement blessé; notre artillerie a envoyé 3 ou 4 obus qui ont éclaté au milieu des groupes de Tartares. Plusieurs sont tombés et néanmoins aucun désordre ne s'est mis dans leurs rangs. Ils se sont retirés, comme nous-mêmes, dans l'ordre le plus parfait, et l'empereur doit certainement avoir reçu un joli bulletin de victoire. Ce qui est certain, c'est que, de l'avis de nos chefs, les troupes tartares se sont comportées avec l'aplomb et la discipline des troupes européennes. De nombreux cavaliers parcouraient la campagne sur les ailes de l'infanterie chinoise.

PRISE DES FORTS DE TAKOU

Nous aurons eu l'honneur de traverser le Peï-ho les premiers, comme les premiers nous avons débarqué à Pehtang, pendant que les Anglais paraissaient attendre que la vase séchât. Je ne pense pas qu'ils soient très satisfaits de cette dernière expédition, mais ce coup de main aura, du moins, le mérite de les presser un peu. Depuis quinze jours, le temps n'a cessé d'être admirable, et c'est

vraiment tenter le ciel que de n'en pas profiter, car la saison des pluies approche et devrait même être déjà commencée.

Comme dit Montauban, les Anglais ont eu besoin d'un repos de huit jours pour avoir mal déjeuné le 14! Ce qui n'empêchera pas leurs journaux d'affirmer que c'est nous qui les faisons attendre. Le jour de la prise de Canton, la colonne de nos marins qui devait donner l'assaut, soutenue par l'infanterie anglaise, attendit deux heures sur la plage que nos alliés fussent prêts, et le *Times* n'eut pas assez d'épithètes pour incriminer notre lenteur. Je tiens le fait du baron Gros, qui ne s'avance qu'à bon escient.

Et pourtant tout nous sourit ici, jusqu'aux coolies de l'armée, qui sont d'une utilité, d'une bravoure et d'un entrain incroyables. Le 14, ils ont passé le fossé plein d'eau avec les échelles, et les ont appliquées eux-mêmes contre le mur. Les pauvres gens s'exposent cependant à de terribles représailles. Une vingtaine de ceux qui sont au service des Anglais sont tombés entre les mains des Chinois, avec deux sous-officiers anglais chargés d'accompagner un convoi de rhum, et qui, après s'être enivrés, les ont conduits au beau milieu des Tartares; ils ne doivent plus souffrir à l'heure qu'il est. Quant aux Anglais, l'un d'eux n'a pas reparu et aura sans doute été maltraité; l'autre a été relâché après avoir été promené en cage tout autour des forts.

Ce matin, on voyait flotter sur les forts un grand nombre de drapeaux. Le P. Delamarre nous dit que ce devait être un sacrifice aux drapeaux, aimable coutume chinoise qui subsiste encore, paraît-il, et qui consiste à tuer un prisonnier ennemi devant les drapeaux, puis à les teindre de son sang.

Le baron Gros vient de répondre à la lettre de Heu, du 17, par une dépêche digne de la France, et qu'il a transmise à lord Elgin. Voici cette réponse :

« La Chine ayant refusé les satisfactions demandées dans l'ultimatum présenté au mois de mars par le ministre de France, les affaires ont été remises entre les mains des commandants des forces de terre et de mer, et les opérations commencées doivent se terminer par la prise des forts de Takou, l'ouverture de la rivière et l'établissement de l'ambassadeur à Tien-tsin, où il recevra les commissaires impériaux, s'ils y arrivent avec les pleins pouvoirs nécessaires pour accepter toutes les demandes de l'ultimatum et donner des garanties sérieuses. Tant que ce but ne sera pas atteint, il sera impossible au soussigné de prier les commandants en chefs de suspendre les opérations qui s'exécutent en ce moment. »

A six heures du soir, nous avons entendu une canonnade assez vive accompagnée d'explosions. Ce matin 20 août, la canonnade

a recommencé du côté des forts; ceux de la rive gauche seuls tiraient et l'on y voyait s'agiter un grand nombre d'hommes et de drapeaux. Le feu cessa vers trois heures. Nos canonnières, au nombre de 9 : la *Mitraille*, l'*Avalanche*, l'*Alarme*, la *Dragonne*, la *Fusée* et quatre petites canonnières, partent pour l'embouchure du Peï-ho. L'amiral met son pavillon sur l'*Avalanche*. Les canonnières anglaises suivent, l'*Opossum* en tête, avec des fuséens et des équipages de rechange dans des chaloupes. Nous-mêmes, nous appareillons.

Le baron Gros venait de recevoir une dépêche en date du 18, écrite collectivement (ce qui ne s'était pas encore fait en Chine), aux deux ambassadeurs par les commissaires impériaux : les hauts commissaires annoncent qu'ils viennent donner aux ambassadeurs des explications complètes, Sa Majesté craignant que le gouverneur du Tchy-li n'ait pas su conserver les relations pacifiques. Le baron Gros répond aux commissaires ce qu'il a déjà répondu à Heng, mais afin de mettre le plus de formes possibles dans notre manière de procéder, on a porté ce soir aux Chinois une sommation en règle pour qu'ils aient à rendre les forts. Ils ont répondu très délibérément qu'on pourrait peut-être les tuer tous, mais qu'ils ne remettraient pas les forts qui leur étaient confiés.

21 août. — Ce matin à cinq heures, l'attaque a commencé.

Les forts du sud, devant lesquels était mouillée la flottille des canonnières, à l'entrée même du fleuve, tirèrent quelques coups isolés, de trop loin pour nous atteindre. On n'attaquait que les forts du nord. Les troupes de terre étaient divisées en deux corps éloignés l'un de l'autre et attaquant chacun l'un des deux forts. Le fort de droite, plus avancé dans les terres, paraissait celui qu'on serrait de plus près. L'attaque de mer se composait de nos quatre petites canonnières, formant une division commandée par l'amiral Page, et quatre canonnières anglaises accompagnées d'un petit vapeur portant le pavillon de l'amiral Hope. Les canonnières battaient le même fort et surtout le cavalier de la rive gauche. Vers six heures, une formidable explosion eut lieu au centre du fort objectif principal de notre attaque. Quand il sortit du nuage de fumée qui l'enveloppait, on n'y voyait plus flotter le pavillon dont la hampe seule était restée debout. Paralysée de ce côté, la résistance se ranima d'autant plus sur le cavalier voisin qui, de ses embrasures élevées, continuait à tirer sur les canonnières et sur la plaine, malgré les boulets qui faisaient voler la terre de ses talus et les obus qui pleuvaient tout autour. Je voyais très bien la plupart des projectiles chinois tomber sur la plage ou dans la mer, en avant des canonnières alliées. Celles-ci se trouvèrent bientôt à sec,

lors du retrait de la marée et continuèrent à tirer échouées. De larges brèches étaient pratiquées dans le cavalier encore tout orné de pavillons triangulaires. Les deux plus grands étaient roses, ce qui est une étrange couleur de guerre. Cependant nous voyons l'artillerie se rapprocher tout à coup, et le fort où avait eu lieu l'explosion se couvrir de monde. Nous aperçûmes un drapeau qu'on cherchait à planter sur le parapet, où il flotta bientôt, et nous reconnaissons le pavillon de la France. Cinq minutes après, les Anglais plantaient le leur...

A neuf heures, les Chinois cessent le feu, enlèvent leurs étendards triangulaires et hissent un large pavillon blanc. Les forts du sud ôtent également tous leurs petits drapeaux, sans hisser toutefois le pavillon parlementaire.

On somme alors les Chinois de se rendre, et, sur leur refus, on leur déclare que si, à deux heures, ils n'ont pas rendu tous les forts, on ouvrira le feu de nouveau. Ils répondent qu'ils sont prêts à combattre.

A deux heures précises, n'ayant reçu aucun avis, nos troupes, soutenues par toute l'artillerie, prennent position dans la petite plaine située entre le fort, déjà tombé en notre pouvoir, et le grand cavalier blanc, mais avec ordre de ne tirer qu'autant que les Chinois tireraient les premiers. Le fort restant silencieux, on y pénétra l'arme au bras...

Spectacle étrange! Il y avait là près de 2,000 hommes massés dans un coin, la plupart ayant jeté leurs armes, et qui tremblaient en attendant!

Le colonel Schmitz leur fit signe de s'asseoir, en s'asseyant lui-même, et ces grands enfants qui avaient refusé de se rendre, alors qu'ils n'avaient plus aucun moyen de résister, s'accroupirent de l'air le plus tranquille, tandis qu'on décidait de leur sort. Tous furent faits prisonniers, désarmés et renvoyés bientôt dans leurs foyers, parce que nous n'aurions su qu'en faire.

DE TIEN-TSIN A PÉKIN

Ce fut aux Anglais de partir les premiers, ce qu'ils firent le 9 septembre au matin.

Le général Grant emmenait avec lui 1,000 hommes et quelques canons Armstrong. Lord Elgin l'accompagnait à cheval. Sous le commandement de sir John Mitchell, 2,000 autres soldats devaient le suivre. Le 10 septembre, l'armée française, forte également de 3,000 hommes avec 2 batteries d'artillerie, 30 chasseurs d'Afrique et

20 spahis servant d'escorte au général, quittait Tien-tsin à son tour.

Accompagné par mon collègue de Bastard, le baron Gros suivait en chaise à porteur. N'ayant pu se procurer à temps les chevaux et les voitures pour le transport des bagages de l'ambassade, il m'avait chargé de réquisitionner conducteurs et équipages, laissant sous mes ordres tout le personnel de l'ambassade et les attachés militaires, MM. de Bourboulon et Jaurès. Nous devions nous rejoindre le soir même à la première étape. Toute la journée se passa sans que M. de Méritens et son lettré pussent obtenir des autorités chinoises ni un cheval ni un char! Moi-même je passai la journée chez les autorités, avec un interprète, retardé par l'un, leurré par l'autre, trompé par tous, jusqu'au moment où l'on nous avoua que Hang-fou étant parti le matin même pour devancer les ambassadeurs, ce qui restait de chars à Tien-tsin avait été mis par lui en réquisition. Le fait du départ était réel, mais, bien persuadé qu'il devait encore rester des voitures dans la ville, je résolus de m'en assurer par moi-même. Après avoir écrit au baron Gros qu'il me serait impossible de le rejoindre ce jour-là, je fus trouver, à la nuit tombante, MM. de Bourboulon et Jaurès, et leur proposai d'aller tous les trois, par la ville, réquisitionner chez l'habitant. Déjà étendus sur les nattes qui nous servaient de lits, ils ne se souciaient ni l'un ni l'autre de venir avec moi. Je fus un peu étonné du refus, surtout de Jaurès, si plein d'entrain d'ordinaire. Je partis donc seul avec Méritens, en nous faisant accompagner simplement de deux soldats de ligne. J'étais décidé à enlever de vive force tous les chariots que nous pourrions rencontrer. Malheureusement un violent orage venait d'éclater, il faisait nuit noire, nous avions de l'eau jusqu'à mi-jambes et nous marchions à tâtons malgré la lanterne que tenait devant nous un Chinois. Cet homme s'était engagé à nous mener directement aux endroits où nous pourrions faire bonne prise. Au bout d'une heure, nous avions déjà deux chars magnifiques, attelés chacun de quatre mules, mais comme ils étaient au milieu de la rue, il fallut laisser nos deux soldats pour les garder, et l'appui moral de ces braves gens devait singulièrement nous manquer pour la suite de notre entreprise. Seuls désormais avec notre Chinois, que nous ne connaissions pas deux heures avant, nous sortîmes de la ville dont les énormes portes se refermèrent lourdement sur nous. Les auberges, qui abondent en dehors de Tien-tsin, eurent surtout notre visite. Le Chinois frappait et parlementait, tandis que nous nous tenions cachés derrière quelques pans de murailles. Dès que le propriétaire imprudent entr'ouvrait la porte, nous nous précipitions dans la cour, au grand ébahissement des hôtes, à moitié endormis, et l'interprète, d'une voix d'autorité que

j'appuyais du geste, désignait les chars et les chevaux que nous voulions emmener; le maître de la maison hésitait, se désolait, jurant que les bêtes ne lui appartenaient pas; quelques piastres et surtout notre fermeté arrangeaient l'affaire, et après quatre heures de ce manège, pendant lequel les gardiens de nuit, accourus au bruit, avaient bien soin de se retirer dès qu'ils nous apercevaient, nous rentrions en ville et rejoignions nos deux troupiers. Ils avaient vu passer une patrouille armée de lances, et étaient forts inquiets de notre sort. A une heure du matin, toujours sous une pluie diluvienne, nous regagnions l'ambassade à cheval, avec quinze chars attelés. Il est vrai que nous étions trempés et transis, et que j'avais pris, dans cette expédition aventureuse dont je me rappelle toujours les émotions avec plaisir, le germe de la maladie qui faillit me faire envoyer, avec nos blessés et nos malades, à bord de la flotte.

Le 11, au point du jour, transformé en chef de convoi et à la tête de quinze voitures, je quittai Tien-tsin sans autre escorte qu'une escouade de huit matelots. La route, défoncée par l'orage de la veille, les ponts brisés pour la plupart par le poids de l'artillerie de nos deux armées, retardaient beaucoup notre marche. Aidé de Bourboulon, je courais à cheval de la tête à la queue de mon convoi, pour m'assurer surtout dans les villages qu'aucun Chinois ne nous échappait; nous n'avancions pas aussi vite que les heures, et je commençais à craindre de ne pouvoir, avant la nuit, faire les deux étapes et rattraper l'ambassadeur.

La chaleur était accablante et nous avions été obligés déjà d'abandonner plusieurs chevaux exténués de fatigue. Pour les remplacer de mon mieux, je fis enlever par Jaurès un magnifique cheval de propriétaire que j'avais aperçu dans un champ, et dont le conducteur venait, quelques instants plus tard, se ranger piteusement dans notre file. Le pauvre diable, qui se voyait déjà emmené jusqu'à Pékin, repris par ses compatriotes qui lui couperaient le cou comme traître, fut accueilli par les éclats de rire des autres automédons, qui lui criaient pour le consoler : « Et toi aussi tu vas venir à Pékin! »

Tout à coup, à un détour de la route, nous apercevons un spahis arrivant sur nous bride abattue. L'Arabe au rouge burnous m'apportait un mot de l'ambassadeur m'annonçant que l'orage de la veille avait arrêté la marche de l'armée en mettant le désordre dans le camp, et qu'il m'attendait à la première étape jusqu'au lendemain matin. C'était un grand point de gagné. Nous étions sûrs désormais de ne pas passer la nuit à la belle étoile, et nous arrivions à Penkao pour dîner.

A cette première étape qui n'est éloignée de Tien-tsin que de 17 kilomètres, le baron avait déjà reçu une dépêche chinoise l'informant de la nomination de deux nouveaux commissaires : Tsaï, membre de la famille impériale, et Mouh, président du bureau de la guerre, qui le suppliaient de retourner avec l'armée à Tien-tsin, où ils seraient en mesure d'accorder toutes nos demandes; l'ambassadeur ne devait répondre qu'à l'étape suivante, et le 12, à cinq heures du matin, nous partions avec toute l'armée pour Yang-tsenn, autre village situé sur les rives du Peï-ho. J'avais cette fois intercalé mon convoi entre l'artillerie et les voitures de l'intendance, et libre de tout souci, je chevauchais agréablement aux côtés du général de Bentzmann et de son état-major.

A part quelques échappées sur le Peï-ho et quelques rares bouquets d'arbres sous lesquels la colonne faisait halte, la route était peu variée. Elle s'avançait en serpentant entre des champs de coton, de millet et de sorgho. Les tiges élancées de cette plante nous cachaient la campagne et tout ce qui pouvait se passer autour de nous. Nos deux batteries d'artillerie, attelées de ces bons petits chevaux japonais encore sauvages trois mois plus tôt, se tiraient des plus mauvais pas avec une merveilleuse adresse. Ce n'étaient que fondrières, ponts démolis et océans de vase. On s'étonnait autour de moi que la route de Pékin ne fût pas mieux entretenue. On ne pouvait pourtant pas s'attendre à ce que les Chinois y fissent des réparations pour faciliter notre marche.

Le plus curieux sans doute était de voir notre tête de colonne, c'est-à-dire le général de Bentzmann, le lieutenant-colonel de Grandchamp, le commandant Schneegans et moi, s'avancer tranquillement sans la moindre précaution sur une route ennemie, devisant gaiement des Tartares, sans même songer que chaque buisson, chaque masure près desquels nous passions pouvaient receler un patriote embusqué, désireux de nous coucher à terre.

La chaleur nous forçait à faire faire aux soldats des haltes fréquentes, et je craignais de ne pouvoir rejoindre à temps le baron Gros. Nous mîmes donc nos petits chevaux au galop, Bourboulon et moi, et atteignîmes enfin les voitures de vivres, ce qui nous permit d'offrir à déjeuner à l'état-major. Nous arrivâmes à Yang-tsenn vers deux heures. On apercevait pour la première fois les pics bleuâtres de la Tartarie; cet horizon de montagnes, auquel on n'était plus accoutumé, réjouissait l'âme de tous, et mon souvenir retournait à Rome, où il me semblait voir, du Ponte Molle, les monts Albains et les Apennins. Nous nous établîmes ce soir-là dans une vaste distillerie de sorghos, au milieu de jarres et de tonneaux pleins d'alcool qui répandaient autour d'eux cette odeur

âcre et fade, écœurante entre toutes et qu'on n'oublie jamais une fois qu'on l'a respirée.

Le lendemain nous avancions dans le même ordre jusqu'à Ngan-Tsay et le jour suivant jusqu'à Ho-sit-hou. Un certain effroi commençait à se manifester parmi les populations. Nous trouvions les villages abandonnés, le pillage s'exerçait surtout de la part des Sykes et même d'autres corps anglais, sur une très grande échelle, et les Chinois des environs venaient eux-mêmes en si grand nombre et d'une manière si effrontée dévaliser les maisons désertées par leurs propres compatriotes, qu'il fallait tirer sur eux pour les éloigner. Chaque soir on prenait des précautions en vue d'une attaque possible ; en cas de branle-bas, les postes de combat étaient distribués entre nous. Mon domestique Monnier, ancien artilleur de la garde, devait donner l'alarme. Je lui avais confié ma carabine, et nous le placions ordinairement en vedette sur le toit de notre logis. Il ne restait plus rien dans les maisons chinoises, bien nettoyées par les maraudeurs, amis ou ennemis. Pour nous éclairer, nous n'avions d'autres flambeaux que les goulots de nos bouteilles vides, pour coucher que la dalle ou le plancher. Cela m'allait assez bien, du reste, par goût, mais l'expédition aussi mouillée que nocturne de Tien-tsin avait eu sur ma santé une fâcheuse influence. Les marches me fatiguaient beaucoup. En route, quand on mettait les sacs à terre, je m'étendais dans les champs de sorgho et volontiers je serais resté là, avec la perspective d'avoir la tête coupée par les Chinois, plutôt que de reprendre le pénible voyage. Seul, le désir, l'idée fixe d'entrer dans Pékin me soutenait en cette épreuve, et bien me prit de ne pas consentir à retourner à bord de la flotte avec plusieurs de mes camarades atteints comme moi de dysenterie, car tous les officiers y moururent sans exception.

Devant le vide qui se faisait autour de nous, le général de Montauban commençait à s'inquiéter. Des traces de bivouacs, aperçus çà et là, semblaient indiquer qne des forces considérables se retiraient lentement devant nos avant-gardes. Aussi, en quittant Ho-sit-hou, avait-il envoyé au général Collineau, resté à Tien-tsin, l'ordre de le rejoindre au plus vite avec sa brigade. La trahison était dans l'air, elle devait malheureusement passer bientôt dans les faits.

Les hauts commissaires impériaux avaient écrit de Tong-tchéou au baron Gros pour l'informer qu'ils consentaient à tout, mais ils le suppliaient de ne pas faire avancer ses troupes à plus de 5 lis (2 kilomètres) de Tchang-kia-mang. Dès le lendemain, 17 septembre, à quatre heures du matin, notre armée se mit en marche, tenant cette fois la droite, que les Anglais avaient tenue jusque-là. Le comte de Bastard était parti pour Tong-tchéou porter la réponse

de l'ambassadeur et sonder les intentions des commissaires. J'aurais voulu l'accompagner, mais les quatre journées de marche par une chaleur caniculaire que je venais de faire m'avaient harassé, et, quelque tenace qu'elle pût être, ma résistance était vaincue. Je restai donc au lit et vis partir tristement mes collègues, bien loin d'imaginer d'ailleurs au-devant de quel affreux péril ils allaient courir.

LE PONT DE PALIKAO

Cependant j'étais toujours au lit dans la pagode rouge. En dépit des bons soins du docteur Léon, la dysenterie ne cédait pas. Il m'eût fallu des remèdes impossibles à se procurer. J'essayai des bains dans une barrique coupée en deux, mais impossible de chauffer assez d'eau dans les petits bidons de soldats! ils me firent plus de mal que de bien. J'étais fort entouré par mes camarades, qui tous venaient me voir et s'intéressaient à mon sort : « Allons, Vernouillet, me disait Bastard, ne mollissons pas! » Toujours soutenu par l'énergique désir d'entrer à Pékin. je ne mollissais pas, bien au contraire, tandis que le pauvre garçon, déjà frappé, ne s'attendait guère à la triste fin qui le guettait au retour. Pourtant, j'en étais arrivé au dernier période et le docteur ne me cachait pas qu'il n'y avait plus guère d'espoir que dans l'absorption d'une grosse dose d'ipéca. Malgré toute mon horreur pour ce remède, je me soumis, mais... je résistai avec tant d'énergie que cet effort même détermina une réaction qui devait me sauver... Le lendemain, je me levais et, le jour suivant, le docteur me permettait de faire une petite promenade : j'en profitai pour aller visiter notre camp établi de l'autre côté du pont de Palikao par rapport à Tang-tchéou.

Du milieu de ce pont, dont le parapet de granit, tout orné d'animaux fantastiques, a été brisé en maints endroits par nos obus, on jouit de la plus jolie vue, d'un côté sur les bords verdoyants du canal et les murailles de la ville dominée par sa haute tour, de l'autre sur d'admirables futaies plantées en quinconce, sous lesquelles nos hommes se sont confortablement installés dans les tentes abandonnées. A propos du fameux pont, il est curieux de remarquer combien diffèrent entre elles les descriptions qui en ont été données. Les unes l'ont orné de statues monumentales; d'autres l'ont représenté avec des arches nombreuses et des parapets de marbre garnis de chimères monstrueuses. Si je m'en rapporte au croquis modeste, mais scrupuleusement vrai, pris par moi sur nature, le canal a seulement quelques mètres, le pont n'a qu'une seule arche, et les nombreuses chimères, par trop chimériques, se

réduisent à de grossières petites bêtes, sculptées sur les balustres du parapet ébréché par la mitraille.

A peu de distance du pont, sur la droite de la route, s'élève un petit monument sacré, à la toiture relevée aux quatre angles, suivant la mode chinoise, et sous lequel s'abrite un superbe monolithe de marbre merveilleusement sculpté, reposant sur une énorme tortue de même matière et destiné, m'a-t-on dit, à perpétuer le souvenir de la construction de la route de Pékin.

Le général de Montauban voulait rapporter en France, pour l'offrir à nos musées, cette étrange borne militaire. Il demanda à l'amiral Charner s'il ne pouvait la faire enlever par ses matelots. Mais, soit que les petites rivalités qui avaient parfois divisé l'armée et la marine n'eussent pas été oubliées encore, soit que les moyens dont il disposait ne fussent vraiment pas suffisants, l'amiral refusa net et la curieuse tortue occupe sans doute encore la place où elle était alors.

L'ARRIVÉE A PÉKIN

A trois heures du matin, on sonna la diane. L'ambassadeur, malgré sa crainte d'être attaqué en route, s'était décidé, sur les conseils du commandant Tricault, à partir au point du jour et à aller s'établir deux lieues plus loin dans la maison que le général Montauban devait quitter le matin même pour marcher sur Pékin. Le temps était frais, mais magnifique, la campagne de plus en plus boisée; nous traversâmes les grand-gardes Sykes qui nous dirent n'avoir rien aperçu dans la nuit; il est vrai qu'elle avait été extrêmement noire. Nous ne fîmes qu'une halte, et en deux heures nous arrivâmes aux tuileries de Tin-hou-tchouang, que notre armée venait à peine de quitter.

Il n'était que huit heures. Nous montâmes aussitôt sur les deux fours à briques dominant toute la campagne, et nous pûmes enfin, après deux mois de misère, jouir de la vue de Pékin dans toute sa splendeur.

Le soleil, qui n'était pas encore trop haut sur l'horizon, éclairait en plein la capitale, à laquelle les arbres nombreux de la plaine faisaient une ceinture verdoyante du plus charmant effet. Par les échappées de ce rempart naturel on apercevait les remparts véritables de la ville, qui se prolonge sur une immense étendue; au dessus, les portes, les arcs de triomphe, les tours, tous les monuments élevés nous apparaissaient, comme le Panthéon et l'Arc de l'Etoile des hauteurs de Saint-Cloud. Au centre de la ville émergent deux montagnes factices, Mi-shan et Tin-shen, Montagne d'Or et

Montagne de Charbon, élevées à grands frais par l'orgueilleuse dynastie des Ming.

La première est surmontée du tombeau du dernier empereur de cette dynastie, qui s'y est pendu de désespoir le jour de la prise de Pékin par les Mandchous. Toutes deux ont été construites en charbon recouvert de terre et affectent des formes si gracieuses et si naturelles qu'on a peine à croire qu'elles puissent être le produit de l'art. Ce sont certainement les deux objets qui donnent le plus d'originalité à la vue de Pékin. Sur la seconde, beaucoup moins haute que la première, on aperçoit une sorte de coupole qui rappelle la sépulture des rois de Piémont à la Superga de Turin ; c'est celle dont le nom signifie la Montagne d'Or.

Comme la capitale du monde chrétien, la capitale du Céleste Empire est située dans une plaine, mais, derrière elle, se dressent trois rangées de montagnes bleues, disposées et découpées par l'artiste souverain qui disposa et découpa les Apennins et les monts Albains. Elles ne le cèdent à ces derniers ni par l'élégance du contour, ni par la richesse des couleurs. Je parle, bien entendu, de l'heure où je les vis, et cette heure restera longtemps gravée dans ma mémoire.

LES VICTIMES DE L'ATTENTAT DE TANG-TCHÉOU

Le même jour, nous voyons arriver cinq de nos malheureux compatriotes capturés à Tang-Tchéou. L'un est M. d'Escayrac, chef de la mission scientifique qui accompagnait l'armée ; les autres sont les ordonnances du lieutenant-colonel Foulon-Grandchamp, de l'intendant militaire Dubut et du capitaine Chanoine, de l'état-major. Ils avaient tous l'air de spectres ; d'Escayrac était particulièrement méconnaissable ; je ne l'aurais jamais reconnu s'il ne s'était avancé le premier vers moi. Hâve, décharné, les cheveux longs, la barbe hirsute, vêtu d'un lambeau de pantalon et d'une vieille robe bleue fanée, comme en portent les Chinois du peuple, il n'avait conservé que son képi ; ses doigts recouverts de plaies noirâtres, ses mains recoquillées sur elles-mêmes par l'effet des solides ligatures dont elles avaient été entourées dès le premier jour, faisaient mal à voir. Je le fis entrer dans ma chambre et voulus lui offrir quelques gros cigares de Manille qu'il aimait. « Bien volontiers, me dit-il, mais avec les jolies mains que vous voyez, je ne saurais les prendre ; faites-moi le plaisir de les mettre dans mon képi. » J'en plaçai un entre son index et son médium, repliés sur eux-mêmes, et, le lui ayant allumé, il commença ainsi :

« Vers dix heures, je me promenais encore dans Tang-tchéou,

me décidant d'ailleurs à partir, quand tout à coup je me vis entouré d'une foule hostile. En un clin d'œil je suis terrassé, ligotté et jeté dans une de ces petites voitures basses, recouvertes d'une mauvaise toile, que vous connaissez bien, et qui servent à transporter les hommes, les légumes et les fruits. Mes compagnons avaient eu le même sort. Nous fûmes dirigés sur Pékin, mais, sans doute pour nous dérouter, on mit vingt-quatre heures à faire le voyage, pendant lequel on ne nous donna rien à manger. On avait mis des clous dans l'intérieur des voitures pour rendre les cahots plus pénibles. Mais l'intendant Dubut, un colosse qui, probablement, avait opposé une vigoureuse résistance, fut placé dehors, puis on l'avait forcé de marcher à pied derrière la voiture, les mains attachées derrière le dos, de sorte que ce grand corps venait, à chaque arrêt, donner de la poitrine contre la voiture garnie de clous. Nous fûmes promenés dans Pékin, au palais, en butte aux invectives et aux menaces de la foule, puis on nous dispersa dans une vingtaine de koun-kouan différents, isolés les uns des autres, confondus, dans d'ignobles prisons, avec les malfaiteurs de droit commun, sans jamais pouvoir communiquer entre nous. Si je demandais de l'eau pour étancher ma soif, on en versait sur les cordes qui attachaient mes mains afin de les resserrer davantage et de les faire pénétrer plus profondément dans les chairs. »

Des récits semblables furent faits par ses compagnons. M. Bowlby, correspondant du *Times*, avait été jeté par une fenêtre et dévoré par des pourceaux. M. Normann, attaché de l'ambassade anglaise, avait eu le crâne ouvert d'un coup de sabre et n'était mort qu'au bout de plusieurs jours, rongé par les vers.

Enfin, le lieutenant Anderson, selon le témoignage écrit de son ordonnance, avait péri le neuvième jour, et son cadavre, couvert de vermine, avait été laissé pendant plus de soixante heures dans l'étroite prison où ses soldats étaient enchaînés avec lui.

Certes, si ces affreux détails, si le récit du long et douloureux martyre de ces infortunés étaient raconté dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, on ne manquerait pas de crier au fanatisme absurde, à l'impossible, et de dire que la description de pareilles horreurs est due à l'imagination de prêtres hallucinés.

En raison de leur connaissance de la langue chinoise, deux Anglais, MM. Locke et Parks, furent un peu moins maltraités, mais ce dernier dut certainement la vie à son courage et à son inaltérable fermeté.

Dans son premier interrogatoire, on s'efforça de lui arracher le secret de nos forces et du plan de nos généraux. Il fut précipité la face contre terre aux pieds des mandarins. On le menaça de mort.

« Vous ne saurez rien, dit-il en se relevant, vous pouvez me tuer, mais j'ai derrière moi toute l'armée anglaise à laquelle vous êtes incapables de résister, et qui me vengera. »

En y comprenant l'officier comptable Ader et le chasseur à pied qui l'accompagnait, tous deux massacrés le 18 septembre à leur sortie de Tang-tchéou, les malheureux faits prisonniers dans cette ville étaient au nombre de 39, 26 Anglais et 13 Français; juste la moitié des Anglais (13) furent rendus vivants, les autres étaient morts. Des 13 Français, 6 vivaient encore, 7 avaient péri. Sous la pression de la peur, on nous amenait tous les jours des cercueils contenant les restes informes de nos malheureux compagnons, qu'on ne pouvait reconnaître qu'à des lambeaux de vêtements ou à des boutons d'uniforme. J'assistais à la constatation d'identité. Le cadavre de l'intendant Dubut était en putréfaction. Seul, le lieutenant-colonel de Grandchamp paraissait intact : il était revêtu de son uniforme d'artilleur, et les Chinois n'avaient même pas oublié de lui faire son nœud de cravate. Mais qu'elle ne fut pas notre surprise et notre horreur lorsque, en déplaçant cette cravate, nous vîmes que la tête était séparée du tronc!

SUR LES REMPARTS DE PÉKIN — LE CAMP — LE BUTIN

Il avait été entendu que les 200 Anglais et les 200 Français qui devaient occuper les remparts, sur un espace de 2 kilomètres à droite et à gauche de la porte, y arriveraient à midi, et y planteraient simultanément le drapeau des deux nations. Or, le pavillon britannique y flottait déjà avant l'arrivée du colonel français, qui s'en montra justement choqué et ne se gêna pas pour le faire sentir au général Napier, le futur vainqueur du roi d'Abyssinie, et comme l'officier anglais s'excusait sur une différence d'heure : « Il me semble que vous auriez bien pu nous attendre, répliqua Schmitz; c'eût été au moins poli. C'est, d'ailleurs, la première fois, depuis que nous combattons ensemble, que vous plantez les premiers votre drapeau sur un rempart, et cette fois l'ennemi n'était pas derrière... » Si ce ne sont là les paroles mêmes du chef d'état-major de l'armée, c'en est, à coup sûr, le sens exact. J'ai beaucoup connu le colonel Schmitz, tant pendant la campagne de Chine qu'avant et après le siège de Paris, où il devait encore exercer la lourde charge de chef d'état-major. Il me semble le voir et l'entendre donner cette dure leçon au futur vainqueur du Négus, de cette voix claire et vibrante avec laquelle il s'adressait à ses officiers. Gascon de naissance, bien qu'originaire d'Alsace, il avait l'esprit vif et primesautier des Méridionaux, ne craignait aucune responsabilité, gardant

son franc-parler avec tout le monde, et sachant, par cela même, plaire à l'empereur et à l'impératrice qu'il amusait par l'originalité, non dépourvue de hardiesse, de sa conversation et de ses récits.

En 1866 et 1867, durant la guerre entre l'Autriche et l'Italie, il était attaché militaire à Florence où je remplissais les fonctions de premier secrétaire. Nous dînions tous les jours ensemble, et sa verve ne tarissait pas. C'est lui qui, le soir de la bataille de Custozza, avait annoncé à l'empereur la défaite des Italiens par cette laconique dépêche : « Déplorable! Italiens voulu passer Mincio, complètement battus! » Qui nous eût dit alors que, trois ans plus tard, viendrait notre tour, et que ni l'habileté de nos généraux, ni le courage de nos soldats ne pourraient nous sauver d'un effroyable désastre! Au physique, Schmitz était d'une taille moyenne, brun de visage, avec des yeux clairs qui regardaient bien en face, les cheveux et la moustache très noirs. Il portait fort bien l'uniforme.

Un autre officier supérieur non moins élégant de tournure était le colonel de Bentzmann, qui commandait l'artillerie de l'expédition et venait précisément d'installer ses quatre pièces de 12, derrière les murailles du Temple de la Terre. C'était également un fils de l'Alsace transplanté dans le Midi, dont il avait l'accent et toutes les habitudes. Lors de sa mission à Saint-Pétersbourg, en 1850, le général de La Moricière l'avait emmené avec lui comme aide de camp. D'une nature fine, délicate, bienveillante et serviable à l'excès, il avait le regard très doux, presque féminin; au fond, il était très décidé et d'une bravoure à toute épreuve. Très soigné de sa personne et très soigné dans sa mise, d'une politesse extrême, mais sans empressement, on eût dit d'un petit maître d'autrefois. Après la bataille de Tchang-kia-ouan, prévoyant les nouveaux dangers auxquels, peut-être, plus qu'un autre il allait être exposé, il m'avait confié son testament pour que, en cas d'accident, je le remisse à son frère. Sa nièce devint plus tard ma belle-sœur; il mourut comme un saint pendant le siège de Paris. En Chine, il avait sous ses ordres un brillant état-major : le lieutenant-colonel de Grandchamp dont on venait de nous rendre la triste dépouille, le commandant Schneegans, le capitaine de Brive, Dispot, de Geoffre de Chabrignac, Duchaffaut, Tardif de Moidrey, Coatpont, dont il était l'ami aussi bien que le chef.

Parmi nos officiers de haut grade, il y en avait encore un qui m'était fort sympathique, quoique je fusse moins lié avec lui. Je veux parler du colonel de Vassoigne, commandant l'infanterie de marine, devenu général, et qui devait se signaler dans la campagne de 1870. Très grand, très mince, très osseux, moustache et barbiche très longues, il représentait, par excellence, le type militaire

d'alors. Je venais aussi, à ma grande joie, de retrouver devant Pékin un de mes anciens camarades de pension, ou plutôt ce fut lui qui me retrouva en entendant prononcer mon nom. Il n'était encore que lieutenant d'infanterie, se nommait des Varennes et appartenait à une excellente famille de la Beauce, des environs d'Etampes. C'était un excellent garçon, un peu triste. Tous les matins nous parcourions ensemble les environs du camp. Près de notre campement, une pagode indoue élevait sa tour élégante, à laquelle on accédait par un escalier de marbre. Une sorte de terrasse ou plutôt un chemin de ronde, flanqué aux quatre angles de quatre petites tourelles, permettait d'en faire le tour : nous aimions particulièrement cette promenade à la fois originale et pittoresque, pleine d'une saveur bouddhique très prononcée.

Le camp offrait un singulier spectacle. Comme il commençait à faire assez froid, beaucoup de soldats avaient passé par-dessus leur uniforme, l'un une robe de mandarin, l'autre une fourrure de petit gris, de martre ou de zibeline, ramassées au palais d'Eté. Les petites pèlerines d'astrakan, au poil bien frisé brun, blanc ou noir, faisaient fureur auprès des officiers, parce qu'elles avaient un faux air de dolmans. J'en avais acheté deux, ainsi qu'une pelisse de petit gris et une de zibeline, qui devaient plus tard servir de doublure à un manteau de ma femme. Personne n'ignore que, dans l'Empire du Milieu, tout se passe à l'inverse de ce qui se passe chez nous. En Europe, plus la zibeline est foncée, presque noire, plus elle a de valeur. En Chine, plus elle est claire, presque jaune, plus elle est appréciée. Celle que j'avais achetée pour quelques piastres à un soldat était d'une jolie nuance, d'une légèreté et d'une finesse incomparables. J'avais également fait emplette de quelques robes de mandarins, merveilleusement brodées sur fond bleu, jaune et brun ; au retour, j'en offris une, soigneusement pliée dans une grande boîte de laque de Chine, à l'aimable comtesse Walewska, la providence des secrétaires, comme nous l'appelions. Habilement retouchée par un bon tailleur, on pouvait faire de cette chinoiserie de ravissantes sorties de bal.

Devant les tentes s'étalaient des pièces de soieries inimitables, tissées d'or, avec, dans la trame, le fameux Dragon aux cinq griffes que les fabriques impériales seules ont le droit de reproduire. Ces soies magnifiques étaient en si grand nombre que, les premiers jours, les cavaliers en faisaient des couvertures de leurs chevaux. La plupart des soldats s'en servaient aussi comme de turbans, pour entourer leur coiffure. Des bibelots de tout genre jonchaient le sol, on eût dit un grand bazar ! Ce que j'y trouvai de mieux fut un lot de dix pièces de soie jaune brodées en couleur et provenant du

cabinet de l'empereur de Chine. Le premier qui pénétra dans ce sanctuaire était un sergent, qui avait été apprenti tapissier. Au lieu d'arracher par lambeaux ou de trancher à coups de sabre ces précieuses étoffes, il enleva les clous qui les fixaient aux meubles, et c'est ainsi que, grâce à un nombre de piastres relativement modeste, je me suis trouvé en possession de cet impérial souvenir.

Le colonel Schmitz me donna une grande boîte en émail rose, contenant une dizaine de petits compartiments triangulaires en émail bleu, ornés de la chauve-souris sacrée et destinés à recevoir des friandises offertes aux dames du palais, et le colonel de Bentzmann me força d'accepter un plateau d'argent au millésime du règne de Hien-fung et à la marque de Yen-min-yuen, supportant une sorte de samovar, également en argent et servant à tenir chaud ou à réchauffer le riz. Ces deux curieuses pièces leur étaient échues en partage, lors de la distribution du butin.

LES OBSÈQUES DES VICTIMES DE L'ATTENTAT

Un pieux devoir nous restait à remplir vis-à-vis de nos malheureux compatriotes morts victimes du guet-apens chinois. Le 28 octobre, rendez-vous fut pris en dehors des murs où nous attendaient, placés chacun sur une prolonge d'artillerie et couverts d'un drapeau noir sur lequel la croix se détachait en blanc, les cercueils contenant les restes du colonel Foulon-Granchamp, de l'intendant Dubut, de l'officier comptable Ader et de deux soldats. Un sixième cercueil représentait la bière qu'eût occupé le corps du P. Duluc s'il eût pu être retrouvé. Un capitaine d'infanterie, qui commandait les premiers tirailleurs engagés contre le pont de Palikao, a rapporté qu'il avait aperçu le pauvre missionnaire au milieu d'un groupe de Chinois qui le décapitèrent et le précipitèrent dans le canal. Le capitaine Branbanson, de l'armée anglaise, avait eu le même sort.

Mgr Mouly, évêque de Pékin; son coadjuteur, Mgr Anouilh, et l'aumônier de l'armée, M. Trégaro, futur évêque de Séez, faisaient partie du cortège, auquel s'étaient joints un grand nombre de néophytes, ainsi que de prêtres et de diacres chinois, courageusement revêtus de leurs surplis. Toutes les armes étaient représentées, l'état-major était au complet ainsi que l'ambassade. Une délégation de l'état-major anglais, le général Ignatief, et la mission russe, en grand uniforme, s'étaient courtoisement joints à nous. Après avoir longé pendant plusieurs kilomètres la muraille d'enceinte, nous pénétrâmes dans la ville par la porte de l'Ouest, non loin de laquelle est situé l'ancien cimetière catholique. Fondé il y a deux cents ans

par les missionnaires, le champ de repos des chrétiens n'a pas eu à souffrir de déprédations barbares, les Chinois étant plus qu'aucun peuple respectueux de la mort. Les tombes des PP. Jésuites sont encore en bon état, leurs inscriptions très lisibles. De beaux arbres les abritent et donnent au paysage un aspect de calme grandeur.

Des fosses préparées à l'avance reçurent les cercueils au milieu de l'émotion générale. Mgr Mouly dit l'absoute, l'abbé Trégaro prononça un éloquent discours, et le général de Montauban, en quelques paroles émues, adressa un dernier adieu à ces martyrs du patriotisme et du dévouement. Mon pauvre ami de Damas, tué à Chan-kia-quan et enterré sur le champ de bataille, viendra bientôt rejoindre ces braves gens; le général Collineau, le héros de Malakoff, qui assistait plein de vie à cette cérémonie, enlevé quelques jours après à Tien tsin par la petite vérole, y viendra lui aussi reposer bientôt.

Le lendemain, c'est encore une cérémonie religieuse. En ce temps-là, à mille lieues de la patrie, à la veille d'entreprendre une retraite où l'hiver pouvait devenir notre plus dangereux ennemi, on ne craignait pas les cérémonies religieuses; l'armée n'était point chassée des temples, et cette extraordinaire campagne, inaugurée par la messe militaire de Tché-fou, allait se terminer par un *Te Deum* solennel dans la cathédrale de Pékin.

Bâtie au dix-septième siècle par les Jésuites, dans le style auquel ils ont donné leur nom, l'église est située non loin de la ville jaune, qui est la ville impériale; abandonnée depuis plus de trente ans, pillée par les Chinois qui y trouvaient des matériaux pour leurs demeures, sa grande croix de fer abattue gisant sur le sol, il ne lui restait plus guère que ses quatre murs à demi recouverts de plantes grimpantes et une toiture ajourée par laquelle s'engouffraient à la fois la pluie, la neige et la bise, qui s'y étaient donné rendez-vous ce jour-là. Mais, depuis notre entrée dans Pékin, nos soldats du génie y avaient travaillé sans relâche, les plâtres avaient été déblayés, la croix replacée sur le faîte, des draperies dissimulaient les murs, un dais recouvrait l'autel, des fauteuils et des chaises avaient été apportés pour l'ambassadeur et l'état-major. L'évêque de Pékin présida l'office, que nous entendions recueillis et émus, malgré le vent qui sifflait par les fenêtres et la neige fondue qui ne cessait de tomber. Ce fut une des plus froides et des plus sombres journées de notre séjour à Pékin, mais aussi une de celles dont la grandeur morale saisit le plus fortement les esprits et élève le plus haut les âmes.

M. de Vernouillet.

LES COLONIES PROVINCIALES A PARIS

On ne saurait plus ouvrir un journal parisien sans y lire une convocation adressée aux originaires d'un département ou le compte-rendu d'une fête provinciale. De plus en plus, dans la vie de la capitale, les provinciaux marquent leur intention d'avoir leur vie à part, si je puis dire, de se créer une atmosphère plus favorable et plus « traditionnelle ». Et les Parisiens un peu avisés ne se contentent plus de gémir sur l'invasion, comme ils le faisaient il y a trente ans déjà; ils se demandent s'il ne serait pas habile de suivre l'exemple que leur donnent les envahisseurs. M. Paul Hervieu, présidant, il y a quelques jours, la distribution des prix du lycée Condorcet, conseillait à ses auditeurs de « cultiver le petit patriotisme » : et la petite patrie, c'était, pour lui, le lycée, cette « petite ville dont chaque mur nous fut familier, qui nous a ombragés des mêmes arbres et fait courir à son tambour urbain ». On a fondé une société de Passy et une société de la Montagne Sainte-Geneviève; je crois que le dîner des Parisiens de Paris est décidé, en principe; et la seule question que l'on se doive poser, c'est s'il se rencontrera des Parisiens de Paris, en effet, pour y avoir leur couvert. La race s'en fait, chaque jour, plus rare. Nous n'avons pas encore de travaux de détail sur le recensement de 1901; mais, de son ensemble, il résulte que la progression de l'immigration provinciale à Paris est sensible. Elle l'était déjà de 1891 (c'est la première année où l'on a classé par département de naissance les recensés) à 1896[1]. Paris est la capitale de l'Europe où la population indigène est le plus faible. Sur un chiffre approximatif de trois millions cinq cent mille habitants, le département de la Seine, Paris et sa banlieue, ne compte pas plus de quatorze cent mille « autochtones »; et même en retranchant, des deux millions cent mille restants, environ deux cent cinquante mille étrangers, on voit que l'apport de la province à Paris, c'est plus de cinquante pour cent de la population totale. Une telle constatation ne saurait laisser indifférents les sociologues. Si l'on y joint cet autre fait que

[1] Voy. Ministère du Commerce, *Office du travail*, 2 vol. 1894. — *Ibid.*, 1 vol. 1899. — Bertillon, *Résultats statistiques du dénombrement de* 1891 *pour la ville de Paris et le département de la Seine* (1894). Depuis cette époque, plusieurs œuvres provinciales ont relevé sur les listes électorales les noms des originaires des régions auxquelles elles s'adressaient.

les immigrants ne se fondent pas dans la masse, du moins à la première génération, qu'ils se comportent de façon spéciale, se groupent, se reconstituent un milieu, on sera porté, sans doute, à étudier ce phénomène assez inattendu, et, l'ayant étudié, à essayer d'en prévoir les conséquences. Il y a eu, sur la matière, de louables essais et, notamment, un numéro spécial de la revue *le Sillon*, (10 mars 1900) [1], un rapport de M. Henri Joly au congrès de la société d'économie sociale (27 juin 1900), un article de M. Angot des Rotours (*Quinzaine*, 1er octobre 1900). Mais tous ces travaux avaient quelque chose d'un peu spécial, et, du reste, le sujet est inépuisable et se modifie presque d'instant en instant. Je pense que le plus sûr serait, comme a commencé de le faire M. Mouthon dans le journal *le Matin*, d'entreprendre une série de monographies sur chaque province, son émigration, sa colonie parisienne. Pour nous, sans avoir aucunement la prétention d'être complet, ce qui voudrait dire, ou à peu près, fastidieux, nous nous satisferons de généralités, aussi exactes, néanmoins, qu'il nous sera possible.

I

L'émigration provinciale a, depuis si longtemps, préoccupé les bons esprits, que nous en pouvons aisément établir les causes. Je me bornerai à les énumérer, sans insister; ce seraient redites. Les unes sont naturelles et permanentes; les autres tiennent à un état de choses actuel, ce qui ne signifie pas, au reste, qu'elles doivent bientôt cesser leur effet. Il convient, en première ligne, de citer la surpopulation dans des pays pauvres. Quelles sont, en effet (en laissant de côté les régions tout à fait voisines, sur lesquelles l'attraction de Paris s'exerce avec une force incommensurable), quelles sont les provinces qui fournissent le plus considérable contingent? Les statistiques nous apprennent que ce sont la Bretagne [2], le Limousin, l'Auvergne, la Savoie, le Rouergue [3], le Béarn, tous pays plus féconds en hommes qu'en ressources. Le Forez, l'Anjou, la Touraine, émigrent infiniment moins. Au surplus, dans beaucoup de ces provinces « à émigration », il faut compter avec l'esprit d'aventures et la coutume. M. l'abbé Cadic, auteur d'un bon travail sur l'*Emigration bretonne* [4], explique par cette

[1] A la suite du congrès des œuvres des colonies provinciales à Paris, tenu au *Sillon*, le 7 février 1900, sous la présidence de M. Louis Etcheverry.

[2] Dans l'arrondissement de Pontivy, des communes de 3,000 habitants sont représentées à Paris par 300 émigrés.

[3] « Telle commune de l'Aveyron, écrit M. de Las Cases, envoie le tiers de ses enfants, telle autre la moitié. »

[4] Aurillac, imprim. mod., 2e édit., 1901.

« tournure spéciale d'un esprit plus aventureux » l'exode considérable du Trégorais. Et l'on serait mal venu à ne pas rappeler la belle page de M. Demolins[1] sur la puissance d'expansion du « type gascon-armagnac », se traduisant, dans la classe inférieure, par le développement du colportage, dans la classe supérieure, par le « recrutement de l'armée, du barreau et du journalisme, c'est-à-dire des professions où, avec des armes diverses, on bataille et on lutte ». S'il arrive de forts contingents de départements très éloignés, ce sont encore, dit M. Bertillon, « les immigrations professionnelles qui expliquent cette particularité... Il est de notoriété publique que ces immigrations professionnelles sont de très ancienne date et, en quelque sorte, traditionnelles ». Bien avant Labiche, les Auvergnats étaient porteurs d'eau; ils sont aujourd'hui marchands de vin, comme les Savoyards sont fumistes et les Creusois maçons. On les élève, au pays, en vue de cette carrière future[2]. En beaucoup d'endroits, l'organisation de la famille y dispose singulièrement. Le Code civil, dans la région des Causses (Michel Lacombe, ap. Demolins), dans les Pyrénées (Le Play, *Org. de la famille*), n'est pas toujours strictement observé; on y est fidèle aux « coutumes »; la propriété y reste presque complètement communautaire; l'aîné, toujours avantagé de sa quotité disponible, est chargé de toute l'exploitation, donne des soultes à ses frères et sœurs, se fait aider par quelques-uns d'entre eux : les autres émigrent.

Voilà bien des raisons comme permanentes, disais-je tout à l'heure. Il en est de beaucoup plus actuelles. Certaines sont tout à fait spéciales. Ainsi l'émigration du Gers, du Lot et des Charentes a été, dans ces vingt-cinq dernières années, stimulée par la crise de la vigne; la mévente du blé, des vins, la crise des fromages de Roquefort, développent, au dire de M. de Las Cases, l'émigration aveyronnaise. Il ne me paraît point nécessaire de rappeler quelles douloureuses circonstances et quel accueil fraternel ont fait de la colonie alsacienne-lorraine, depuis 1871, une des plus nombreuses et des plus florissantes de Paris. Sur des points spéciaux, des influences plus transitoires ne sont pas sans se marquer. « On me cite le fait, écrit M. Demolins, d'un ancien ministre, représentant d'une petite ville du Midi, qui a si bien casé dans l'administration toute la jeunesse bourgeoise de cette localité, que l'agriculture, l'industrie et le commerce y sont paralysés pour longtemps. » Et le sociologue d'accuser l'esprit de clan du Midi et la cueillette des

[1] *Les Français d'aujourd'hui.*

[2] Delbet, *le Porteur d'eau auvergnat* (*Ouvriers des Deux Mondes*, t. II, p. 352).

fruits provençaux. On pourrait lui répondre par la statistique des Normands attachés au ministère du commerce, depuis que M. Dautresme a passé rue de Grenelle, des Corréziens et des Haut-Marnais, facteurs ou employés subalternes des postes, depuis le sous-secrétariat de MM. Delpeuch et Mougeot. M. Demolins se convaincrait ainsi de la généralité de la politique qu'il a spirituellement baptisée « la politique alimentaire ». Je rangerais volontiers, parmi les causes actuelles de l'émigration provinciale, ce que l'on appelle « la loi d'attraction des centres ». Je la crois, en effet, générale, mais il est certain que, depuis la centralisation aiguë de la Convention et de l'Empire, l'attraction de Paris se fait sentir avec une force chaque jour croissante[1]. En ce qui concerne, notamment, les professions libérales, Paris est aux yeux des parents de province comme le foyer des études et le grand dispensateur des faveurs administratives. Les écoles, les concours, les bibliothèques, les ministères, le Conservatoire, sont, pour une classe de la population, un appât irrésistible. Or, beaucoup, littérateurs, peintres, sculpteurs, musiciens, médecins, pharmaciens, avocats, ne quittent plus la ville où ils ont fait ou achevé leur éducation. Et, sur la population ouvrière, la légende d'une vie facile et confortable, de salaires élevés, de plaisirs démocratiques, le prestige parisien, d'un mot, exercent aussi une attirance. Je crains qu'il ne soit extrêmement difficile de réagir contre ce qui n'est, à plusieurs points de vue, qu'un redoutable préjugé; et il y faudrait employer de graves moyens, comme la création de ces centres régionaux, dotés de tous leurs organes, que réclament les décentralisateurs.

D'autres causes, enfin, appartiennent bien clairement à notre fin de siècle, ou plutôt à la fin du siècle dernier : le développement du réseau ferré, rendant les communications et le déracinement si faciles, la décadence du petit commerce, la fréquence des Expositions universelles (après chaque Exposition, un certain nombre de provinciaux, ouvriers appelés par les travaux, employés aux divers offices de l'Exposition, fixent leur séjour à Paris), et le service militaire obligatoire. L'intendance, le recrutement, l'infirmerie militaire, la manutention, laissent dans la capitale, chaque année, plus que les corps combattants, une classe de jeunes gens qui ne se sentent plus le courage de revenir à une vie moins brillante et qui leur paraît moins lucrative. Il n'est point jusqu'à la loi sur les sous-officiers rengagés qui, accordant naturellement beaucoup d'emplois à Paris, centre des administrations, n'y attire des

[1] Paris détourne à son profit une part plus considérable de l'émigration française totale.

familles entières de serviteurs de l'Etat. En voilà assez, ce semble, pour expliquer la prodigieuse affluence dont nous parlions en débutant.

II

Dans quelles classes, de préférence, se recrutent ces émigrants innombrables? Quelle place viennent-ils tenir à Paris? Comment s'y comportent-ils et s'y groupent-ils?

On sait la réponse que fait à la seconde question la malignité parisienne, si aiguisée, surtout lorsqu'il s'agit des originaires du Midi. « Les provinciaux? Mais ils sont tout, ils ont tout, politique et administration, art et journalisme. C'est une dépossession véritable. Et il ne nous reste, à nous, vieux Parisiens, que la faible consolation de les payer et de les dauber. »

On ne peut nier, en effet, que les professions libérales n'occupent beaucoup de provinciaux à Paris, et nous signalions le fait nous-même tout à l'heure. L'avouerons-nous? le bruit aimable que les ruraux « arrivés », et surtout les Méridionaux, savent organiser autour de leur nom, leurs réunions à fracas, leurs banquets, leurs fêtes, leur camaraderie, excusent, jusqu'à un certain point, l'erreur commune. Mais enfin, ce n'est là que l'état-major plus ou moins brillant des émigrés, et les professions libérales, si elles ont plus d'éclat, offrent, en revanche, incomparablement moins de débouchés. Les émigrés ont à Paris, pour la plupart, des métiers plus humbles. La chose est naturelle, si l'on réfléchit que la classe qui fournit le plus gros contingent est celle des ouvriers agricoles. Puis vient celle des artisans des villes, aujourd'hui si complètement « déracinés » et qu'un chômage, un exemple, une lecture, un caprice, entraînent si aisément à Paris[1]. Joignez-y les épaves de la vie moderne, les vaincus du sort, ceux qu'ont ruinés la paresse ou le jeu, et les irréguliers de toute espèce, que la grande ville cachera.

Sans doute, il serait vain de prétendre fixer les occupations de masses aussi considérables; les arrivants se répandent un peu dans tous les métiers; beaucoup « prennent ce qu'ils trouvent », pour parler leur langue. Mais ces traditions que nous avons notées, les dispositions naturelles aux originaires des différentes régions, et l'état de leurs ressources au départ du pays, justifient un groupement par professions, si l'on veut bien, toutefois, ne pas lui prêter une rigueur scientifique.

[1] Les fermiers hésitent davantage (abbé Cadic, *loc. cit.* p. 20.)

Ainsi, l'on peut dire, sans exagérer, que le « bâtiment », à Paris, est aux mains des Limousins : Limousin y est synonyme de maçon. Les « ambassadeurs de la Creuse », pour user du mot de Nadaud, ont leurs mœurs bien réglées ; ils arrivent au beau temps, ils partent au premier gel. Les cochers limousins, venus surtout de la région de Sornac, sont aussi très nombreux ; mais leur séjour suit une loi inverse : ils sont ici pendant l'hiver et le printemps ; ils retournent au village en été. La domesticité [1] et le commerce de vins au détail occupent encore nombre de Limousins ; la classe supérieure a pour elle l'administration et l'armée.

Le type auvergnat est bien connu. Chez les habitants du plateau central, l'aptitude commerciale, native, je présume, est, dès l'âge le plus tendre, développée par le milieu. La sobriété, l'économie, la ténacité, l'entente du maquignonnage, qui distinguent l'Auvergnat, le prédestinent au petit commerce. Il était, autrefois, à Paris, porteur d'eau ; il sera cocher, frotteur, mais surtout marchand de vins, charbonnier (les deux métiers vont souvent ensemble), marchand de marrons, brocanteur. Les *Ouvriers des Deux Mondes* (t. IV, p. 284-5) nous donnent la monographie d'une famille d'Auvergnats à Paris ; quoiqu'elle date déjà, on en pourrait sans peine trouver encore le pendant exact. Le chef de famille est brocanteur, aidé par sa belle-sœur dans son commerce ; le frère est brocanteur aussi, le fils marchand de meubles, la fille mariée à un « limonadier ». Un beau-frère, resté au village, vient, chaque hiver, exercer à Paris le métier de brocanteur ambulant.

Le type gévaudanais et rouergat se plie aisément aux situations inférieures et subordonnées : cochers, marchands de vins (comme les Auvergnats), les Lozériens et les Aveyronnais sont aussi hommes de peine, commissionnaires, frotteurs, nourrisseurs.

Le Savoyard leur dispute l'exercice de ces métiers ; on connaît sa vigueur physique et son endurance : il est, lui aussi, cocher, marchand de vins, marchand de marrons.

De même qu'à Marseille et à Bordeaux, le Pyrénéen fournit, à Paris, une forte part du contingent de la domesticité. L'Union pyrénéenne place nombre de ses adhérents dans les riches maisons bourgeoises d'Auteuil et de Passy.

M. Lemoine (*Science sociale*, t. XIV) a nettement indiqué comment l'émigration bretonne est « une émigration pauvre et de pays pauvre ». (Demolins.) Les Bretons, à Paris, sont « relégués dans les métiers les plus simples, les plus grossiers et les moins lucratifs [2]. » Beaucoup sont domestiques, les femmes principalement : il y a

[1] Il y a beaucoup de nourrices limousines.

[2] *Semaine religieuse* du diocèse de Saint-Brieuc, février 1892.

ici vingt-cinq mille Bretonnes, bonnes à tout faire. D'autres emplois, qui demandent peu d'initiative et un apprentissage professionnel nul, ceux de balayeurs de rue, de garçons de bureau, d'hommes de peine, de fossoyeurs, etc., attirent les Bretons. Plusieurs sont gardiens de la paix. Un grand nombre enfin ont, dans l'usine, la place la moins recherchée, le travail le moins payé et le plus pénible : douze mille d'entre eux ont chassé des raffineries de Saint-Denis les Piémontais, qui en avaient déjà chassé les Belges.

L'émigration méridionale [1], sensiblement moins considérable que les précédentes, d'ailleurs, a aussi ses spécialisations. Beaucoup de coiffeurs sont du Midi, et tous les artistes de chant, dit-on, de Toulouse : mais on exagère. Il est vrai pourtant, que le Midi, surtout le Midi languedocien, nous donne un grand nombre d'artistes (peintres [2], sculpteurs, compositeurs); que Taffanel, Lamoureux et Colonne nous sont venus de Bordeaux; et que beaucoup des journalistes qui raillent si aimablement Tartarin sont nés entre Adour et Durance. Les Méridionaux sont encore, à Paris, employés d'administration, (ils ont des succès aux concours, et notamment à ceux des postes et télégraphes), employés de chemins de fer, et représentants des produits de leur pays (huile, fruits, vins, savons, etc.).

Nous pourrions encore parler des « remplaçantes » normandes et nivernaises, des agents de police corses, des marchands de vins bourguignons; mais nous ne songeons pas à dresser des listes complètes, et le cadre de cet article n'y suffirait point.

*
* *

Tous ces faits sont rationnels, et, dans une certaine mesure, traditionnels. Ce qui nous paraît plus nouveau, et, par là, plus intéressant, c'est la tendance des colonies provinciales à se grouper, à reconstituer presque la province à Paris. On n'apprendra point sans quelque surprise (et cependant rien n'est plus explicable), que, dans certains quartiers de Paris, la majorité des habitants est fournie par les originaires d'une province, qu'il y a des quartiers bretons, par exemple, de même que, à l'étranger, il y a « le quartier français ». Les premiers centres d'attraction sont les gares [3], comme si les malheureux émigrants n'osaient pas s'aventurer dans la grande ville, et demeuraient frileusement blottis

[1] Guyenne et Gascogne, Languedoc, Dauphiné, Provence.

[2] Les trois prix de Rome, pour la peinture, cette année, ont été décernés à trois jeunes Méridionaux, et il y a là un peu plus qu'une coïncidence.

[3] Hôtels et garnis nombreux, facilité de transport des bagages, etc.

auprès des redoutables machines qui les amenèrent et qui s'offrent à les ramener Les originaires du Gard, par exemple, sont particulièrement nombreux dans le XII[e] arrondissement[1]. « En débarquant à Paris, écrit M. l'abbé Cadic (*loc. cit.*, p. 26), les Bretons commencent par se fixer pêle-mêle aux environs de la gare... Notre-Dame des Champs, la paroisse où se trouve la gare Montparnasse, constitue actuellement, avec Plaisance, leur quartier général, une extension de la Bretagne, en quelque sorte. »

Il y a d'autres points de ralliement. Les commerçants ou les lettrés méridionaux savent tous, en arrivant à Paris, qu'il y a, sur le boulevard, telle brasserie où ils sont assurés de rencontrer des compatriotes. Les humbles vont plus loin; les Auvergnats, les Limousins, les Aveyronnais, les Lozériens, etc., se logent assez fréquemment autour de la boutique de vins d'un de leurs « pays ». Ce n'est pas tout à fait la foule pâle et sans caractère qui, près de l'usine, va boire à l'assommoir; et ces petits groupements improvisés ont parfois quelque chose d'un peu moral. On nous a cité des exemples touchants de quasi-maternité de la famille du marchand de vins vis-à-vis du compatriote malade ou sans ouvrage. Beaucoup d'agglomérations provinciales n'ont pas eu d'autre noyau qu'un cabaret achalandé.

Plus explicable encore est le groupement des provinciaux autour du siège de l'industrie qui les occupe. Nous avons parlé des douze mille Bretons fixés à Saint-Denis. Nous signalerons de même le groupe des tapissiers d'Aubusson à Neuilly, celui des pelletiers limousins du côté de la Bièvre et à la Chapelle, etc. Il est inutile de s'espacer là-dessus.

Mais il existe des groupements très considérables dont la genèse n'apparaît pas avec autant de netteté, et qu'il faut noter cependant. Pour les Bretons, le vieil esprit de clan, confondu avec l'esprit de paroisse, les réunit par familles, par dialectes, par cantons. Les Trégorais logent à Vaugirard, Plaisance, Saint-Denis; les Pontivyens à Saint-Ouen, Clichy, Levallois, aux alentours de la gare d'Ivry; les Roscovites près de la Bastille. Nous avons aussi, pour les Limousins (grâce à l'enquête de M. de Nussac et de ses amis de la Jeunesse limousine[2]), une sorte de carte de leur habitat parisien. Depuis fort longtemps, une masse limousine considérable (des maçons surtout) est logée sur la montagne Sainte-Geneviève et aux environs de la place Maubert. Il y a douze cents électeurs limou-

[1] Mais l'on pourrait invoquer ici la raison du groupement autour de l'industrie, car beaucoup sont employés par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

[2] *Le Tout-Limousin*, Paris, 1901.

sins dans le cinquième arrondissement. La rue de l'Hôtel-de-Ville et les rues adjacentes, le quartier des Batignolles, enfin les quartiers de Vaugirard (cochers) et de Grenelle sont les autres centres de la colonie limousine. On pourrait, avec moins de facilité, faire un relevé semblable pour beaucoup de provinces.

De telles agglomérations ne s'expliquent pas seulement par ce fait que beaucoup d'émigrations (maçons, ramoneurs ambulants, etc.) se font par groupes; elles dénotent le désir de se créer un milieu familier, de remédier, en quelque mesure, au « mal du pays ». Cet attachement au terroir subit à la longue une décroissance d'autant plus curieuse qu'elle est liée à un affaiblissement de la santé physique et de la moralité familiale. Nous ne parlons ici ni des émigrations périodiques, avec retour constant (cochers et maçons limousins), ni des émigrations entreprises « avec esprit de retour[1]. Mais si l'on suit avec attention l'histoire de plusieurs familles ouvrières transplantées à Paris, on retrouve presque toujours le même processus : la première génération garde une mémoire vivace du pays, et conserve des relations avec les amis et les parents; le dialecte local n'est point méprisé; quelques coutumes sont respectées encore. Dès la seconde génération, un croisement s'est fait; les particularités provinciales ne sont plus guère qu'une curiosité, un vague souvenir paternel; les mœurs se relâchent. A la troisième génération, l'union libre apparaît. Dès la quatrième, l'alcoolisme, le rachitisme, la tuberculose, qui n'étaient qu'accidentels, deviennent endémiques. Tout vestige provincial est effacé; l'ouvrier n'a plus aucune caractéristique; il est Parisien, il est « bétail d'usine ».

III

On sera peut-être un peu étonné du biais par où nous avons pris notre propos. Jusqu'ici, à qui voulait entretenir ses lecteurs de la province à Paris, les associations provinciales paraissaient la matière la plus riche, et leurs dîners et leurs fêtes, le prétexte le plus commode à pittoresque ou à épigrammes. Sans doute, la multiplicité et la vitalité de ces associations sont la preuve éclatante du réveil du sentiment régional et sa manifestation saisissable. Mais il faut se garder ici d'une erreur trop répandue. Soyons francs : on a beau jeu à railler les « sociétés académiques de dilettanti » (Henri Joly). S'il en est d'excellentes, il en

[1] Les Pyrénéens, les Bas-Alpins, les Aveyronnais, etc., reviennent presque toujours jouir de leur petit pécule et finir leur vie là où ils sont nés. En revanche, les Bretons rapatriés ne dépassent guère 2 pour 100.

est beaucoup d'autres un peu trop « en dehors », et qui font plus d'illusion que de besogne. Je laisse à part celles qui sont exploitées par une coterie politique ou littéraire; mais beaucoup n'ont guère qu'une existence nominale ou annuelle et, surtout, n'atteignent pas le fond de la population émigrée. Enfin, ce qui nous a empêché de donner aux associations et aux œuvres provinciales la première place dans cette étude, c'est qu'elles sont loin de correspondre, comme on serait porté à le croire, à l'importance des colonies. Comparez les syndicats et les masses ouvrières : vous aurez, en gros, un terme assez juste. Mille circonstances fortuites et, plus que les circonstances, la valeur propre des hommes contribuent à former les associations et à créer les œuvres, mais, pour l'émigration générale, nous avons vu qu'elle obéit à d'autres causes plus fatales et plus profondes. Cependant, ce serait tomber dans une erreur aussi grave que de négliger ces groupements plus ou moins officiels et la part très importante qu'ils prennent au « mouvement provinciste »; et nous n'y avons pas songé un instant.

Je crois qu'il serait bon, avant tout, pour introduire quelque ordre en une si vaste matière, d'établir une distinction entre les « associations » et les « œuvres » provinciales. On y blâmera peut-être quelque subtilité; des œuvres comme la « Paroisse bretonne » ont le caractère d'associations, avec leurs adhérents, leurs cotisations, leurs réunions fixes, leurs fêtes; et certaines associations font le travail « d'œuvres », la Franc-Comtoise, par exemple, ou l'Union alsacienne. Mais il y a toujours, en sociologie, des types intermédiaires. Prenons, à rebours, deux types extrêmement purs, l'un d' « association » proprement dite : ce sera la Cigale; l'autre, d' « œuvre » : ce seront les Messieurs limousins. Il nous sera plus aisé, de la sorte, de fonder notre distinction. La Cigale s'intitule « Société parisienne d'écrivains et d'artistes méridionaux » :

C'est pour ne pas perdre l'accent
Que nous fondâmes la « Cigale ».

Elle « manifeste son action par des réunions et des fêtes périodiques et la publication d'une revue [1] ». Rien de plus clair, et de plus exclusif. Mais le « Comité de Messieurs limousins ou Comité d'œuvres limousines se réunit avec le R. P. Hamon, 76, rue des Saints-Pères, pour étudier les diverses questions relatives à l'amélioration du sort des compatriotes ouvriers (en

[1] *La Cigale.*

particulier, la question des garnis), et faire en leur faveur les démarches nécessaires à la régularisation des situations familiales, etc... [1] ». On saisit bien, je crois, la différence. La Cigale s'adresse à une tout autre catégorie d'émigrants; de plus, elle accepte ceux qui viennent à elle, elle leur demande une cotisation et, si léger soit-il, un embrigadement. Le Comité de Messieurs limousins recherche, au contraire, les compatriotes auxquels il peut être utile et ne leur demande point s'ils font partie d'une société. Il est vrai que beaucoup d'associations ont un caractère plus démocratique que la Cigale, mais presque toujours le côté amical et sentimental, si je puis dire, y prédomine. Elles font le bien un peu administrativement, et la charité à l'ancienne manière, sous la forme de l'aumône. Les œuvres, au contraire, ont un plan nettement social. Élles pénètrent plus avant dans les couches profondes; elles essaient de pallier quelques-uns des maux de l'émigration, de relever quelques-uns des émigrés abattus. Elles doivent aux personnalités qui les dirigent, aux « hommes d'œuvres », une activité plus grande et plus expérimentée; plus jeunes et moins riches, elles ont, souvent déjà, stimulé par leur succès, le zèle de puissantes et vieilles associations. Tandis que beaucoup de celles-ci [2] se targuent (au moins dans leurs statuts) d'une parfaite neutralité politique et religieuse, les œuvres ne dissimulent nullement qu'elles se proposent un but moral, social et chrétien. Enfin, beaucoup d'associations, et des plus florissantes, sont exclusivement départementales [3], presque toutes les œuvres embrassent les originaires d'une région. Mais nous aurons à revenir sur ce point.

Il ne saurait entrer dans notre dessein de dresser ici une liste complète des associations provinciales à Paris : « les Sociétés provinciales, écrit excellemment M. Isabelle [4], sont nombreuses, variables, ennemies souvent d'une trop grande lumière, ennemies aussi de dépenses exagérées, par suite publiant peu de documents et peu de fidèles. » Les annuaires parisiens sont fantaisistes et incomplets; une foule d'associations ne figurent pas sur les registres de la Préfecture de police, et celles qui y figurent y sont mêlées avec les sociétés les plus diverses. Restent les communications aux journaux. C'est en se fondant sur elles, et en utilisant ses relations que M. Lavialle de Lameillère a pu donner en 1893 (Delhomme

[1] *Le Tout-Limousin*, 1901, p. 122.
[2] Certaines associations ont une couleur politique : les Bleus de Bretagne, par exemple
[3] Il y en a plusieurs pour chaque département.
[4] *Sillon*, 7e ann., p. 205.

et Briguet) un *Annuaire*[1]. On pourrait le mettre à jour; ce serait la toile de Pénélope. Je préfère essayer une classification, dont je sais bien qu'elle n'est qu'approximative, et passer en revue les principales manifestations de l'activité de ces groupes.

*
* *

Un premier type serait celui de la Cigale. C'est l'association littéraire et artistique, amicale aussi, où la grande majorité des sociétaires, sinon tous, a conquis ses lettres de naturalisation parisienne et occupe un rang assez élevé. Sénateurs et députés en font partie de droit, sur leur demande, et on les sollicite. Les littérateurs, les artistes, les magistrats, les médecins, les avocats, les notables commerçants constituent les cadres, tout au moins, de la société. L'Association toulousaine, si puissante qu'elle annonçait tout récemment son intention de rendre la vie au Palais-Royal, le Félibrige de Paris, le Cyclamen[2], la Betterave[3], la Société amicale des Périgourdins, la Pomme[4], sont d'excellents modèles du genre. Quoique certaines d'entre elles (l'Association corrézienne, par exemple) s'occupent aussi d'œuvres charitables, l'aide qu'elles prêtent est surtout morale. La société des Gaudes[5] se propose, notamment, d' « appuyer » les jeunes gens engagés dans les carrières libérales. Leurs manifestations ont un caractère artistique : leurs dîners sont savamment ordonnés; l'on y fraie avec une compagnie excellente; les concerts qui suivent ces agapes font honneur au goût et au discernement des commissaires, et l'on ne dit que du bien de leurs bals.

D'autres sont plus franchement amicales, et plus ouvertes à une petite bourgeoisie, au monde des menus employés et des médiocres commerçants. Un substitut ou un journaliste y sont d'importants personnages. Leur local, c'est l'endroit où l'on peut aller danser le dimanche, presque en famille, applaudir un chanteur, gagner les lots d'une tombola, assister à la comédie. La Ruche corrézienne, l'Association des originaires du Gard, lou Clapàs[6], lou Peïroou[7], etc., se rangent dans cette deuxième catégorie, de beaucoup la plus nombreuse. Il faut louer ces associations d'un esprit particulariste

[1] *Annuaire des associations amicales ou de bienfaisance des départements et de l'étranger à Paris*, par un Corrézien.
[2] Savoie, Haute-Savoie.
[3] Nord et Pas-de-Calais.
[4] Bretagne et Normandie.
[5] Doubs.
[6] Hérault.
[7] Var, et plus récemment Provence.

assez vif. Sans doute, même dans les plus relevées, l'amour du terroir a ses droits; on évoque, au dessert des dîners les plus magnifiques, les souvenirs du petit pays; mais à la Ruche ou au Clapàs, l'atmosphère est plus franchement provinciale. Ajouterai-je que les mesquineries de la petite ville y ont leur place, et que certaines de ces sociétés connaissent les jalousies et les révolutions de palais? Cela ne serait pas généreux.

Il faut faire une place à part à une troisième classe de sociétés, incomparablement plus influentes, et celles-là toutes démocratiques. Il n'y en a pas un aussi grand nombre, mais elles comptent beaucoup plus d'adhérents. Ce sont essentiellement des mutualités. Je citerai l'Aveyronnaise, la Franc-Comtoise, la Ligue auvergnate, le Maçon de la Creuse, devenu l'Emigration creusoise. Les notabilités et les hommes politiques en font partie, et, parfois, s'en servent.

Des formes d'association si différentes ne sauraient assurément se manifester au dehors de la même manière. Cependant, il est une coutume qui est commune à presque toutes, c'est le repas, le « dîner ». Songez qu'à Paris les rencontres sont diffficiles, et que rien ne prédispose à l'enthousiasme, aux discours, aux bals, aux concerts, comme le champagne. On a écrit, en 1883, un livre des Dîners de Paris. Puis, pour beaucoup de provinciaux, la cuisine est conservatrice des traditions. Un conférencier de l'École internationale de l'Exposition disait, l'année dernière, à ses auditeurs, devant le Vieux Poitou et le Village breton : « Nos reconstitutions sont toutes groupées autour d'un endroit où l'on mange, que vous l'appeliez restaurant ou hostellerie. Ne souriez point. C'est un lemme de notre doctrine provinciste que l'on peut dîner ou souper à Paris, mais que l'on ne mange vraiment qu'en province. » C'est pourquoi le nom d'un mets traditionnel et local décore la plupart de ces banquets : la Châtaigne [1], le Clafoutis [2], le Tourtou [3], la Truffe [4], la Crêpe [5], les Gaudes [6], la Betterave [7], la Soupe aux choux [8], le Gratin [9], la Pomme [10], le Pruneau [11], le Chabichou [12], la Garbure [13],

[1] Association corrézienne.
[2] Haute-Vienne et, par extension, Creuse et Corrèze.
[3] Ruche corrézienne.
[4] Périgord.
[5] Finistère.
[6] Doubs.
[7] Nord et Pas-de-Calais.
[8] Puy-de-Dôme et Cantal.
[9] Isère.
[10] Bretagne et Normandie.
[11] Indre-et-Loire.
[12] Poitou.
[13] Gers.

la Prune [1], etc., etc. D'autres fois, c'est un nom pittoresque et qui rappelle aussi le pays : le Barbichet [2], lou Peïroou, la Sartan [3], l'Aiguillon [4], le Matafan [5], etc. Et d'autres fois encore, le dîner prend une dénomination plus simple : Renan avait fait la fortune du Dîner celtique, et le Dîner des Tarnais a des compte-rendus publiés [6]. Pour augmenter encore la confusion, certains de ces banquets, annuels ou mensuels (suivis de bals, concerts, tombolas), constituent proprement toutes les réunions de la société et lui donnent leur nom, tandis que d'autres ne sont qu'une manifestation périodique d'une association qui garde son existence propre. Aussi le Clafoutis, qui a donné naissance à l'Association amicale des Limousins de Paris, en reste distinct. Certains sont tout intimes et familiaux; on s'y retrouve, on y cause. Certains autres, comme le dîner de la Ligue auvergnate ou celui de l'Aveyronnaise, réunissent plusieurs centaines de convives.

Après les dîners et leurs suites naturelles (bals, etc...), les manifestations les plus retentissantes des sociétés provinciales, ce sont les promenades aux environs de Paris. Le Parisien aime sa banlieue, le dimanche, et le provincial se doit d'aimer la nature, même celle de la banlieue. Le Club cévénol a donc organisé des excursions, dont la première a eu lieu le 16 juin, à Pierrefonds et Compiègne. Il est des fêtes qui font plus de bruit et « ont une meilleure presse ». Les félibres de Paris n'ont pas recommencé la promenade du Pré-Catelan, qu'ils inaugurèrent, dix ans en çà; mais ils vont fidèlement chaque année à Sceaux couronner le buste de Florian et celui de Théodore Aubanel et banqueter; on y vit, un jour, la Tarasque de Tarascon; et la municipalité de Sceaux entretient avec M. Sextius Michel, du reste maire du XVe arrondissement, les relations les plus courtoises, au point que la venue des félibres coïncide avec la fête locale, la revue des pompiers et les illuminations. A Fontenay, les Rosati font annuellement les honneurs de la rose à un littérateur et à un artiste. Et, plus récemment, les Bretons de Paris créaient, à Montfort-l'Amaury, le Pardon de la reine Anne pour lequel, cette année, M. Charles

[1] Lot et Lot-et-Garonne.
[2] Limousin.
[3] Vaucluse.
[4] Nièvre.
[5] Savoie et Haute-Savoie.
[6] On pourrait ajouter encore le dîner du vin d'Anjou, que présida Chevreul, buveur d'eau, le dîner de la Loire, qui a cessé d'exister, et, très voisins des dîners provinciaux, l'Alouette, dîner de l'alliance latine, fondé par MM. Thiaudière et L. Xavier de Ricard, et le dîner des traditionnistes, ou de Ma Mère l'Oie.

Le Goffic écrivit un charmant à-propos. Je crois même qu'il y vient des bardes, et il y a certainement des binious.

Ces fêtes, cependant, pour périodiques qu'elles soient, et assurées de quelque retentissement, ne suffiraient pas à créer un lien d'une solidité suffisante. Rien ne vaut une publication, un journal, un bulletin tout au moins. Chacun y peut lire des nouvelles du pays, des nouvelles de la société, son nom dans les comptes-rendus, et des productions littéraires. Sans parler des feuilles locales qui se vendent à Paris, et font une clientèle à certains cafés et à certains kiosques, plusieurs colonies provinciales ont ici leurs journaux. Il advient même que les discussions politiques locales y trouvent des échos violents. Le *Petit Savoyard* et le *Savoyard de Paris* sont fort mal ensemble; l'*Auvergnat de Paris* est l'organe de la Ligue auvergnate : il ne saurait souffrir le *Paris-Auvergne*, organe de la société l'Auvergne. On pourrait citer encore l'*Echo de l'Yonne*, la *Jeune Creuse*, le *Petit Gard*, l'*Alsacien-Lorrain*, etc. Ces journaux, par nécessité, s'adressent moins aux originaires d'un département qu'aux originaires d'une région : nous avons eu le *Gascon de Paris*, le *Limousin de Paris*, le *Réveil du Limousin*, et même le *Méridional de Paris*. Ils sont morts. Mais l'on nous annonce pour octobre le *Languedocien de Paris*, et nous avons l' *Union des Associations méridionales*. Certaines de ces publications sont de menus bulletins, trimestriels ou annuels, mensuels plus rarement, qui sont l'organe d'une société et tirent leur nom de cette société ou d'un dîner. L'Aude à Paris, l'Association corrézienne, la Société amicale des originaires du Lot, la Betterave, la Société amicale des Hauts-Pyrénéens, le Cyclamen ont des bulletins de cette espèce : la Truffe publie un livret quinquennal. Certaines autres ont une couleur littéraire, ce sont de véritables revues : la *Cigale*, le *Mois cigalier*, lou *Viro-Soulèu*, le *Gas normand*, les *Enfants du Nord*, le *Bouais-Jan*, la *Bretagne nouvelle*, le *Réveil de la Gaule*, etc. Le *Lemouzi* présente ce caractère d'être, à la fois, l'organe de la Ruche corrézienne de Paris, et des écoles félibréennes du Limousin. Enfin, plusieurs sociétés ont des annuaires : l'Association vosgienne, une des plus considérables de Paris, la Pomme, les Gaudes, le Gratin, l'Association amicale béarnaise et basquaise, l'Association des Lyonnais, la Société de prévoyance et de secours des Alsaciens-Lorrains, etc., [1].

Il faudrait, pour être complet, mentionner un certain nombre de

[1] Une colonie (et non plus seulement une association) a son annuaire : c'est le *Tout-Limousin*, dû à l'initiative de M. de Nussac et de la Jeunesse limousine. Je dois beaucoup de renseignements à l'obligeance de M. de Nussac et de M. J. Plantadis.

tentatives plus récentes et d'esprit plus nettement régional. Beaucoup d'associations avaient accoutumé de fêter, dans un banquet, une distinction accordée à tel de leurs membres; ce n'était encore que du régionalisme de camaraderie. Mais on commence à célébrer à Paris les gloires locales du présent et du passé. L'assemblée annuelle de l'Association corrézienne entend l'éloge d'une illustration limousine : Turgot, Brune, Marmontel, Marbot, etc... La Ruche corrézienne a reçu solennellement, à leur retour, les explorateurs Monteil, Dybowski et Germain. Cette même Ruche, la Société philanthropique de la Haute-Marne, les Enfants de l'Aude à Paris, organisent des conférences. La Soupe aux Choux, entre autres, ouvre des expositions périodiques d'artistes locaux. Les Savoyards ont une chorale : la Chorale savoisienne de Paris, les Allobroges, qui chante des chœurs locaux[1]. Tout autant de symptômes qu'il convenait de marquer[2].

Reste l'œuvre philanthropique et sociale de ces associations. Nous disions tout à l'heure que l'assistance y était peut-être un peu comprise à l'ancienne mode, et peut-être un peu trop bureaucratique, et encore que la politique y gâtait parfois les meilleures choses. Mais, ces réserves faites, il convient de constater de très sérieux et louables efforts. On ne peut contester, d'abord, que les associations provinciales qui s'intitulent « d'appui mutuel » ne mettent assez fidèlement en pratique cet article essentiel de leur programme. Quelques colonies, comme la toulousaine, par exemple, ont même là-dessus une réputation excellente et, le dirai-je? presque trop favorable : je ne sais, d'ailleurs, si elle est fondée. A part cette vérité générale, il ne faut pas oublier que la première société provinciale fondée à Paris est une société philanthropique[3], et que la plus ancienne société limousine, l'Association corrézienne de Paris, a été créée en 1870 pour porter secours aux soldats corréziens de l'armée de Vinoy.

La forme la plus ordinaire d'assistance, adoptée par les associations provinciales, est celle de la mutualité. Dresser la liste des mutualités départementales ou régionales, ce serait presque dresser celle des associations. Les Savoyards, à eux seuls, en ont une vingtaine. Beaucoup de sociétés provinciales tirent même leur nom

[1] Il y a aussi une chorale alsacienne.

[2] La première conférence « audoise » a été consacrée par M. Alboize au peintre Gamelin. Il faut mettre à part d'autres conférences qui n'ont rien de régionaliste, celles, par exemple, que des hommes politiques étrangers au département viennent faire aux membres de l'Emigration creusoise, ou celle que M. Charbonnel donnait récemment aux Amis de la Haute-Vienne et aux Ouvriers originaires de la Haute-Vienne.

[3] La Société philanthropique savoisienne, qui a soixante ans d'existence.

de ce propos : Société de secours de l'Ardèche, Solidarité berrichonne, Société de secours mutuels des Enfants de la Nièvre, Société de prévoyance et de secours mutuels des Alsaciens-Lorrains, etc. Beaucoup joignent aux secours mutuels la caisse de retraites : la Franc-Comtoise, l'Auvergne, la Société mutuelle savoisienne, la Société amicale et philanthropique de Saône-et-Loire, et encore la Société de prévoyance et de secours mutuels des Alsaciens-Lorrains, etc. La caisse de secours fonctionne plus ou moins ouvertement, presque partout [1]. L'association amicale des Limousins de Paris a distribué en 1900 plus de 1,000 francs de secours (ce qui est peu) par petites sommes de deux, trois et cinq francs (ce qui est considérable) [2]. L'Association landaise, la Société républicaine d'appui moral du Lot, l'Union fraternelle des Vendéens, ont institué une caisse de prêts d'honneur. Les Alsaciens, les Marnais, assistent par le travail et placent leurs compatriotes sans ouvrage. Enfin, presque toutes les sociétés, plus ou moins officiellement, s'emploient à rapatrier les malheureux que la vie parisienne a brisés [3]; il n'est point d'œuvre pour laquelle plus d'ingéniosité se mette en jeu (tombolas, etc.), et les directeurs des grandes compagnies sont habitués à ces sollicitations. Certaines associations, comme l'Association corrézienne, la Société des Périgourdins, font du rapatriement un article de leurs statuts. Enfin, dans cet ordre d'idées, l'Association corrézienne a adopté, en principe, la création d'une œuvre de pupilles, petits Limousins de Paris, à qui l'on donnerait le grand air et la nourriture saine du pays des châtaigniers.

*
* *

Les œuvres provinciales offrent un sujet d'étude plus aisée. Elles sont, pour la plupart, moins nombreuses et de date plus récente; leur organisation ne présente que des différences légères. Enfin, l'an dernier, à la suite du congrès tenu au *Sillon* le 7 février 1900, on a décidé la création d'une conférence permanente des œuvres provinciales, sous la présidence d'honneur de M. le vicaire général Fages et la présidence effective de M. le comte de Nicolay. Cette conférence, dont le secrétaire général est M. le comte de Las Cases et le secrétaire, notre dévoué confrère, M. Louis de Nussac, se

[1] Société amicale des enfants de l'Isère. *Id.* des Hautes-Pyrénées. *Id.* des Foréziens, etc.

[2] Rapport de 1900.

[3] A signaler aussi l'envoi d'émigrés dans les colonies : les sociétés alsaciennes-lorraines le pratiquent beaucoup. Parmi les œuvres, la Paroisse bretonne est entrée dans cette voie.

réunit le premier vendredi de chaque mois à l'Office central de bienfaisance [1]. Les œuvres ainsi fédérées sont les suivantes : l'Union aveyronnaise ou plutôt rouergate (Aveyron, Lozère), le groupe des œuvres limousines, la Paroisse bretonne, l'Union pyrénéenne, l'Union ornaise, la Bretagne, l'Œuvre flamande-artésienne [2], l'Œuvre de la colonie corse à Paris, la Société d'Alsaciens-Lorrains, l'Œuvre des Allemands, l'Œuvre des Alsaciens catholiques [3], la jeunesse d'Auvergne.

Le tableau serait intéressant des tentatives de ces œuvres. Non seulement elles ont repris et souvent perfectionné tout ce que nous avons vu tout à l'heure pratiqué par les associations, mais on peut dire qu'il n'est point de forme de la charité parisienne (et l'on sait jusqu'où se hausse son ingéniosité) que les œuvres provinciales n'aient saisie et comme adaptée à leur milieu.

Elles ont leurs réunions mensuelles ou même dominicales. La musique, le chant, la déclamation, en font les frais. Souvent une conférence en est l'attrait principal. La Paroisse bretonne s'adresse chaque mois à un orateur en vue (l'abbé Lemire, l'abbé Gayraud, M. de l'Estourbeillon, M. Charles Vincent, etc...) : ce sont de petites *Matinées bretonnes*. L'Union aveyronnaise, qui donne aussi des conférences, les agrémente de « projections lumineuses de vues du pays » : M. de Las Cases est, de son aveu, un excellent montreur de lanterne magique. Les quartiers ouvriers de Paris connaissent une épopée rouergate, en ombres et en musique, dans le goût du *Sphinx* ou de la *Marche à l'Etoile*. Les Œuvres limousines et la Paroisse bretonne ont organisé, cette année, à l'Institut populaire du Ve arrondissement, deux veillées, l'une limousine, et l'autre bretonne, sur le modèle des veillées de Plaisance [4]. La Paroisse bretonne a sa bibliothèque. L'Union aveyronnaise, la Paroisse bretonne, l'Union pyrénéenne, ont leur journal (le *Parisien de l'Aveyron*) ou leur bulletin mensuel. Et partout se fait sentir l'intention bien arrêtée de donner aux émigrants comme un coin de terre ami où les souvenirs de la province fleurissent.

[1] Elle prépare pour le mois de février un congrès où elle prétend, d'ailleurs, inviter toutes les associations.

[2] L'Œuvre flamande de Charonne, fondée en 1862, par M. le chanoine Beyaert, s'adresse à tous ceux qui parlent la langue flamande.

[3] Une œuvre nouvelle, la Guyenne, est en voie de formation.

[4] Les veillées de Plaisance, fondées par Jean Baffier et Pierre Lelong, sont très provinciales; mais elles ont gardé un caractère plus spécialement artistique. — D'autres essais, comme les soirées de cabarets montmartois, consacrées à la chanson provinciale, ont peut-être été un peu trop parisiens. M. Clovis Hugues fit cependant, pour une de ces entreprises, une intéressante conférence.

Mais tout ce mouvement, intellectuel et sentimental, n'est rien comparé au travail philanthropique des œuvres provinciales. Mutualités, caisses d'épargne et de capitalisation, crédit, prêts d'honneur, secrétariat du peuple, consultations judiciaires et médicales, voilà leur vraie besogne. Elles ne favorisent pas l'émigration et loin de là, elles la combattent : la Paroisse bretonne inscrit, en tête de son journal, qu'elle « est ennemie de l'émigration [1] ». Elles rapatrient quand elles le peuvent. Mais, comme le rapatriement est très inférieur à l'exode, elles se préoccupent moins encore de secourir, que d'assister par le travail. La Paroisse bretonne, que nous citons souvent, parce qu'elle est le type des œuvres de ce genre, est un véritable office de placement pour les ouvriers et les domestiques, et même les employés et les professeurs. Des vestiaires aident les compatriotes à trouver du travail. Coopérations, remises obtenues chez les fournisseurs (Union pyrénéenne), vente directe du producteur provincial au consommateur (magasin de produits bretons), tels sont encore quelques-uns des moyens choisis. Je ne saurais passer sous silence, dans ce monde du travail, l'œuvre professionnelle du Cercle des maçons et tailleurs de pierres (7, rue des Chantiers), que rendent provinciale la proportion extraordinaire de Limousins employés à Paris au bâtiment et l'origine de ses directeurs successifs, le R. P. Montazeau et le R. P. Hamon. A ce cercle est adjoint un patronage de jeunes gens limousins. L'Union aveyronnaise a ouvert, rue Lamarck, un florissant patronage de jeunes filles [2]; à Plaisance, un patronage de jeunes gens.

Cependant les colonies ont leurs déchets, malades, indigents, ouvriers atteints par le chômage. Des comités, surtout féminins (Dames limousines et marchoises, Dames patronnesses de l'Union pyrénéenne, Dames zélatrices de l'Union aveyronnaise, etc.) et presque partout aidés par de dévouées religieuses, se consacrent au soulagement de ces malheureux. Distributions de secours (soupes et argent), arbres de Noël, visites aux alités à domicile ou dans les hôpitaux, assistance aux enterrements (une dame aveyronnaise, chaque fois qu'un Aveyronnais meurt, va répandre des fleurs du pays sur le cercueil du défunt et l'accompagne jusqu'au cimetière), rien ne semble avoir été négligé. L'Union aveyronnaise a deux couvents de Sœurs garde-malades; l'Union pyrénéenne, une Sœur de Saint-Vincent de Paul, originaire du Sud-Ouest et en parlant la langue; la Paroisse bretonne a fait appel aux Orato-

[1] Cf. Statuts de l'Union ornaise.

[2] La protection de la jeune fille (Union internationale protestante, Œuvre catholique internationale) a préoccupé les congressistes du *Sillon*. La société la Guyenne a inscrit la question sur son programme.

riennes de Brest, à Neuilly[1]; l'Union ornaise, aux Sœurs de la rue Ballu; la Bretagne, aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul, dans les XI[e] et XIII[e] arrondissements. Pour les malades hospitalisés, les œuvres provinciales n'ont pas encore trouvé mieux que des visites et des rapports avec les internes, chez qui le sentiment provinciste est très vivant. Mais M. Henri Joly, au Congrès du *Sillon*, proposait « la création d'un certain nombre de petits hôpitaux provinciaux... Pour beaucoup d'accidents ou d'affections temporaires qui risquent surtout d'être aggravés par l'ennui, par le regret, par la misère physique ou morale, mieux vaudrait un asile où ces pauvres gens reconnaîtraient un ancien ami, retrouveraient plus d'un souvenir, causeraient du pays et, pour un moment, se croiraient presque chez eux[2]. » Enfin, et nous arrêtons là une nomenclature assez instructive, l'Œuvre du Soleil, fondée par M[me] Dumontpallier, envoie déjà des colonies de vacances dans la Creuse et l'Auvergne.

Nous avons dit que les œuvres ne dissimulaient nullement leur dessein de relèvement social et religieux; si la plupart des associations sont ou se proclament neutres, les œuvres sont franchement confessionnelles. La Paroisse bretonne est née de la messe des Bretons à Notre-Dame des Champs; son directeur est M. l'abbé Cadic; une messe dominicale, des pèlerinages à Montmartre, à Notre-Dame des Victoires, à Sainte-Anne de la Maison-Blanche, font partie de son action. La Bretagne, fondée par M. l'abbé de la Guibourgère, a des prédications et une messe annuelle[2]. L'Union ornaise a été dirigée à ses débuts par le P. Séjourné et a sa messe annuelle (8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, fête aux Normands). L'Œuvre aveyronnaise a une messe mensuelle et un pèlerinage annuel à Montmartre (jour de l'Ascension), etc. M. l'abbé Gardey a pris la plus grande part à la fondation de l'Union pyrénéenne. On sait que les œuvres ont fait appel à différents ordres de religieuses; et je crois achever d'être complet en mentionnant l'intérêt manifesté par l'épiscopat et le souhait formulé par M. l'abbé Cadic (*loc. cit.*, p. 48), et partagé par beaucoup de provincistes, de voir un clergé provincial, en quelque sorte, se constituer à Paris, avec l'agrément des autorités et dans le cadre des paroisses existantes, pour évangéliser et réconforter les émigrants.

[1] M. Joly compléterait son projet par la réversibilité en province de certains malades. (Cf. *Journal des Débats*, 26 août 1899.)

[2] Voy. *Gaulois* du 17 juillet 1901 : lettre de M. de Mun. — Le P. Kervennec donne aussi des prédications dans les faubourgs.

IV

Des statistiques et des énumérations un peu sèches ont du moins permis de reconnaître que l'émigration provinciale à Paris constitue un fait social considérable et dont on ne peut négliger la portée.

C'est un lieu commun d'affirmer que cette émigration est un mal, pour nécessaire, d'ailleurs, qu'on l'avoue. Les vaudevillistes ne sont plus les seuls à se plaindre que l'agriculture manque de bras, et la dépopulation des campagnes inquiète les sociologues. Quant aux professions libérales, on a tout dit sur la pléthore parisienne et l'anémie de la province privée de presque toutes ses ressources intellectuelles par le départ régulier de son élite. Et les résultats de l'exode ne semblent pas meilleurs pour les émigrants; parmi eux, on ne compte plus les victimes, déclassés, aigris, suicidés, tuberculeux. Il n'est point jusqu'à la moralité qui, surtout chez les originaires de départements réputés vertueux, ne subisse, du fait de l'émigration, une dépression considérable : on est moins moral hors de son pays. En 1891, tandis que les Parisiens de la Seine donnaient seulement 11,6 pour 1,000 des arrestations opérées dans le département, les provinciaux en donnaient 15,1 en moyenne, les Côtes-du-Nord et le Finistère 19 et 21. Nous empruntons ces chiffres, comme ceux qui vont suivre, à une intéressante étude de M. Henri Joly (*l'Emigration provinciale et les Arrestations dans Paris*, *Rev. encyclop.*, 10 sept. 1898.) M. Joly en a repris les conclusions au congrès du *Sillon*, d'abord, puis au congrès de la Société d'économie sociale (1900).

Tels sont les résultats manifestes de l'émigration provinciale : examinons, d'après la même méthode, ceux du puissant travail de groupement et d'association dont nous avons esquissé les grandes lignes. De 1891 à 1896, tandis que le taux des originaires de la Seine arrêtés ne baissait que de 11,6 à 11,4, celui des originaires de province tombait de 15,1 à 12,2, et les coefficients les plus faibles étaient fournis par les départements dont les associations apparaissaient comme véritablement sérieuses; le coefficient de Meurthe-et-Moselle descendait de 24,3 à 16,8; celui des Vosges, de 22,2 à 15,2; celui du Puy-de-Dôme de 12,4 à 9,6; celui du Cantal, de 13,1 à 8,2; celui de l'Aveyron, de 13,3 à 7,3. Les Bretons, dont on ne commençait à s'occuper sérieusement que depuis 1895, marquaient déjà en 1896 une amélioration. On peut dire de pareils chiffres qu'ils sont éloquents.

Cependant l'émigration provinciale et, plus spécialement, le groupement des émigrés en associations ou autour d'œuvres, ont donné un autre résultat, peut-être un peu plus inattendu. L'émigration provinciale a été, dans ces vingt dernières années, et,

plus nettement encore depuis 1890, un agent considérable du mouvement régionaliste français. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer le système décentralisateur et de peindre cet extraordinaire réveil de l'originalité de provinces que l'on croyait bien mortes[1]. Des manifestations de tout ordre, une action parlementaire, la création de sociétés, une campagne de conférences et de presse, en font un phénomène sur la portée duquel on peut discuter, mais dont il est impossible de méconnaître l'existence. Or, par un paradoxe singulier, l'excès de la centralisation et cette émigration démesurée se sont retournés contre la centralisation même. Isolés dans la monstrueuse ville, les exilés ont senti se réveiller en eux l'esprit régional; ils ont trouvé au commerce de leurs compatriotes des charmes qu'ils ne soupçonnaient pas; les dialectes, les chansons, les coutumes et jusqu'à cette manière de juger, si différente du Breton au Provençal, tout ce qu'ils méprisaient presque chez eux, ils en ont fait état. Les associations et les œuvres n'ont pu qu'exalter un sentiment sur quoi elles se fondaient, en réalité : et nous avons vu qu'elles n'y manquaient guère.

Allons plus loin. Les provinciaux de Paris ont agi sur la province, et avec la force que communique à tout mouvement venu de la capitale l'inertie d'un pays centralisé au delà de la vraisemblance. Nous ne parlons pas seulement des émigrés qui retournent périodiquement au pays ou de ceux qui y viennent éprouver la vérité des vers de François Fabié :

> Le pays vous fera la vieillesse sereine
> Et l'ombre du clocher est si douce au tombeau!

Mais ceux-là même qui se fixent définitivement à Paris exercent sur la province une action de jour en jour plus considérable. Ce fut d'abord une action politique : le groupe parlementaire du massif central est sorti du dîner de la Ligue auvergnate. Si les associations s'occupent des élections parisiennes, ou plutôt si les candidats sollicitent (souvent dans le dialecte local) les voix de telle ou telle colonie, les élections provinciales attirent essentiellement l'attention soit des journaux provinciaux de Paris, soit des groupes les plus actifs. On peut affirmer que la politique dans la Creuse est dirigée par l'Emigration creusoise, et l'action parisienne se fait sentir aussi fortement dans l'arrondissement d'Ussel, dans le Cantal et l'Aveyron. Nous avons vu, de même, au mois de février dernier, le groupement du Gard donner une réunion publique en

[1] Sur le mouvement régionaliste, cf. les *Comptes-rendus* des congrès de la Fédération régionaliste française, à Paris (1900 et 1901) et à Toulouse (1901).

faveur de la candidature de M. Fournier, à Nîmes, contre M. de Bernis[1]. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Mais cette influence n'est pas, Dieu merci! la seule. Sur beaucoup de points du territoire, les provinciaux de Paris ont créé une agitation salutaire. Ils se tiennent en communion constante avec leur région, secourant volontiers les victimes d'un sinistre[2], intervenant dans la nomination des délégués cantonaux (Originaires du Lot), coopérant aux fêtes locales (Société amicale du Loir-et-Cher), organisant des concours (Gaudes, Pomme, Félibres de Paris[3]), etc., etc. Les œuvres limousines de Paris prennent une part très active au mouvement de renaissance littéraire du Limousin et à la fête annuelle de l'Eglantine. Les Gas du Berry ont créé, dans le Berry, le Bourbonnais et le Nivernais, de magnifiques cérémonies rurales dont on trouvera la description dans un récent numéro de la *Revue universelle* (6 juin 1901). Enfin, malgré quelques légers ridicules, la descente du Rhône par les Cigaliers et les Félibres de Paris, l'inauguration de nombreux monuments érigés en l'honneur de célébrités parfois un peu trop locales, les représentations d'Orange et, dans le Sud-Ouest, la chevauchée des Cadets de Gascogne (1898), ont contribué à restaurer ce culte de la petite patrie, si éloigné de combattre l'amour de la grande, qu'il le fonde et le développe, au contraire.

Cette tendance régionaliste se marque avec tant de force, surtout chez les jeunes membres des associations ou dans les groupements nouveaux, que la notion de l'entité départementale s'affaiblit de plus en plus. Déjà plusieurs sociétés ajoutent à l'indication de leur département celle-ci : « et des départements limitrophes »; l'Union aveyronnaise embrasse deux départements; l'Union pyrénéenne, quatre. Si les dissensions de ville à ville subsistent au point que l'Aixoise n'admet pas les fils d'Aixois nés à Marseille, en revanche lou Peïroou, qui ne recevait d'abord que les originaires du Var, s'adresse à la Provence entière, la Morbihannaise est devenue l'Union bretonne, etc.

Là où plusieurs sociétés existent pour une même région, la tendance à les fédérer est de plus en plus sensible : les Alsaciens-Lorrains[4] et les Savoisiens ont leurs fédérations. Les Limousins donnent, depuis l'an dernier, une fête annuelle, la Saint-Martial, qui appelle toutes les sociétés limousines sans distinction, et leur annuaire est un lien de plus. Lou Clapàs (Hérault) fraternise

[1] Le Midi bouge, disaient les affiches.

[2] Fêtes du Soleil, en 1886, au bénéfice des inondés du Midi; — fête du Clapàs et des Vidourlais, en 1900, au bénéfice des ouvriers de l'usine Teisserenc, de Lodève, etc.

[3] Il y a, à Grenoble, une section du Gratin. La Cigale admet pour correspondants « tous les amis qu'elle compte dans les provinces méridionales ».

[4] Le journal *l'Alsacien-Lorrain* est l'organe de la fédération.

volontiers avec les autres sociétés de l'Hérault, du Gard et de l'Aude. Et M. Fabre, directeur du journal *l'Union des associations méridionales*, ne désespère pas d'unir, en effet, toutes les associations méridionales et de leur fournir un local commun et un office central[1]. Aussi M. Angot des Rotours (*Quinzaine*, 1er oct. 1900) est-il d'avis que, lorsque les originaires d'une province sont très nombreux à Paris, au lieu de se sectionner par lieu d'origine (ainsi que le font les Savoisiens, groupés par vallées et presque par villages), il leur conviendrait plutôt de se sectionner par régions parisiennes. C'est la tactique de la Paroisse bretonne qui compte avoir sept paroisses dans Paris et les faubourgs[2].

Si de telles fédérations régionales sont excellentes, je suis, en revanche assez sceptique sur le projet d'une fédération entre toutes les associations provinciales à Paris. On le forma deux fois : une première, en 1896, après la publication de l'Annuaire de M. Lavialle de Lameillère, dans une réunion tenue à la mairie du neuvième arrondissement, sous la présidence de M. Georges Berry; une seconde fois, en 1897. Cette seconde tentative fut plus sérieuse; un comité fut même présidé successivement par MM. Isidore Roche et Vintéjoux, tous deux présidents de l'Association corrézienne. On voulait louer un hôtel (celui de la Chancellerie, rue des Bons-Enfants) qui aurait servi de lieu commun et de centre de réunion à toutes les sociétés provinciales. Il ne sortit de cette entreprise qu'un album offert au tsar par les colonies provinciales de Paris.

En fait, une pareille fédération ne pourrait donner de résultats très appréciables; elle n'existerait guère que sur le papier. Mais il serait excellent que, malgré des susceptibilités et un esprit très particulariste, on groupât librement les sociétés et les œuvres de chaque région. Tel est, évidemment, le sens de l'évolution actuelle. Il était curieux de le signaler. La centralisation est battue avec ses propres armes. Nul instrument ne pouvait paraître plus formidable que Paris pour effacer les caractères, broyer les individualités provinciales et les réduire en une poussière impalpable. Voici que, tout au contraire, l'émigration exalte l'amour du terroir, développe l'esprit d'association : voici que des forces sociales s'organisent et que des originalités s'affirment. Dans le réveil incroyable de la vie des provinces, Paris aura contribué à donner le branle et l'exemple.

CHARLES BRUN.

[1] En 1886, M. Paul Coffinières avait fondé le Cercle des méridionaux qui reçut Castelar, Ruiz Zorilla, etc.

[2] Elle compte déjà la paroisse de Notre-Dame des Champs, celle de Neuilly et celle de Saint-Denis (en formation).

L'INUTILE RICHESSE

I

Toutes les grandes villes, comme de belles dames peu soigneuses, traînent dans la boue leurs jupes effilochées; New-York plus encore peut-être que Paris ou Londres. Resserrée, la ville étouffe, les quartiers pauvres regorgent de monde; les rues sales, rendez-vous des commères échappées de leurs taudis trop étroits, d'enfants déguenillés qui jouent ou se battent, sont grouillantes et bruyantes. Le chemin de fer aérien passe avec un fracas de tonnerre; il fait sombre; l'air et la lumière pénètrent difficilement à travers les fils entrecroisés du télégraphe et du téléphone et le parcours du chemin de fer semble boucher le ciel. Les palais à l'architecture fantasque, les hôtels splendides, le parc paisible, ombragé de grands arbres, semblent à une distance démesurée, dans un monde tout autre où, de fait, les habitants des quartiers lointains ne pénètrent guère.

Ici, les maisons sont basses, irrégulièrement bâties; ou bien ce sont des *tenement-houses* où s'entassent des centaines de pauvres gens, parqués dans des chambres insuffisamment aérées et trop petites. Mal bâties, ces maisons menacent ruine, et lorsque le feu éclate, les malheureuses victimes y sont prises comme dans une trappe. Les boutiques dégorgent leur trop-plein sur le trottoir; des barils de farine, de pommes ou de *cranberries* [1], voisinent avec des volailles d'un jaune inquiétant, d'une maigreur phénoménale, avec des veaux et des moutons égorgés, pendus à des crocs et qui gardent encore leur peau et leur laine. Tout se vend pêle-mêle dans ces boutiques de boucher que l'on nomme « marchés » et où les ménagères s'approvisionnent de légumes comme de poisson, de fruit comme de volaille. Dans les quartiers populeux ce genre de marché est tout particulièrement nauséabond.

Dans une rue transversale, moins bruyante que l'artère principale, et où le tonnerre de l'*elevated* et le son de la cloche des tramways n'arrivaient qu'assourdis, comme ouatés, se trouvaient des maisons vieillottes, aux marches branlantes. L'une de ces

[1] Espèce de fruit sauvage acidulé, dont on fait des compotes.

bâtisses lamentables, dont la peinture, jadis blanche, s'écaillait, comme atteinte de lèpre, semblait servir d'atelier ou de boutique, quoique aucune vitrine n'invitât à entrer. Une large fenêtre sans rideaux montrait un établi et, tout au fond, rougeoyait une petite forge. La porte fermée se trouvait à droite. Un second étage fort bas semblait habité; des rideaux de coton blanc pendaient à une fenêtre. Cette maisonnette se trouvait un peu en recul sur les autres, comme si elle eût cherché à cacher sa misère.

On était au petit printemps, saison toujours incertaine et maussade en Amérique. Des rafales de vent froid secouaient les persiennes qui branlaient; un peu de neige se voyait encore contre les trottoirs défoncés de cette rue abominablement pavée. Peu de passants la traversaient. Elle semblait abandonnée à la ruine qui la rongeait.

Cependant un jeune homme s'y engagea, non pas comme ceux qui ne faisaient que passer, mais comme quelqu'un y cherchant un numéro, car il regardait à droite et à gauche. Souvent, les numéros manquaient.

C'était un garçon tout jeune encore, très grand, aux mouvements souples, au pas très ferme; la tête, remarquablement bien construite, un peu petite pour sa taille, montrait, sous le chapeau mou, des cheveux noirs drus et bouclés, des yeux largement ouverts d'un bleu trop clair pour son teint basané, ce qui donnait une impression un peu curieuse de vie intense et de résolution; le regard rapide voyait tout, notait même d'infimes détails. Les interlocuteurs de ce jeune homme croyaient, presque toujours, que ces yeux trop clairs et trop mobiles lisaient dans le cœur et dans les pensées. Du reste, l'intensité de vie que l'on sentait chez lui se manifestait aussi par une belle humeur, une santé admirable, un épanouissement de jeunesse heureuse qui faisaient que ceux qui le croisaient se retournaient d'instinct, pour le suivre un moment des yeux. Il était rasé comme la plupart des jeunes Américains et portait des vêtements d'ouvrier aisé.

Arrivé à la maison en recul, il hésita un instant, puis frappa à la porte, n'y trouvant pas de sonnette. Un grognement indistinct, qu'on pouvait, à la rigueur, prendre pour une permission d'entrer, suffit au jeune homme qui tourna le loquet.

La porte donnait sur un couloir étroit, aboutissant à un escalier raide,mais une large baie à gauche conduisait directement à l'atelier. Le jeune homme entra et regarda autour de lui sans ôter son chapeau.

L'endroit était assez curieux. Rangés sur une planche se voyaient ce que l'on aurait pris, au premier abord, pour des jouets : c'étaient des locomotives minuscules, de mignonnes machines agricoles,

d'autres objets encore que l'étranger ne distinguait pas très bien; tout cela soigné, astiqué, étiqueté. Près de la fenêtre, se trouvait, assis devant son établi, un homme d'environ quarante-cinq ans, ses outils à portée de sa main. Dès qu'il vit entrer un inconnu, il cacha, instinctivement, son travail. Cet artisan, sordidement vêtu, les cheveux en désordre, la barbe inculte, possédait des mains de gentilhomme, fines, nerveuses, blanches, d'un dessin superbe. Sous des sourcils en broussaille d'un blond roux, plus clair que sa chevelure, des yeux gris, perçants, inquiets, regardaient le visiteur avec une méfiance qui laissa celui-ci tout à fait indifférent. Robert Harlem n'était pas un homme aimable.

— Que voulez-vous?

— D'abord m'installer, puis causer.

Le jeune homme prit une chaise, qu'on ne lui offrait pas, et s'assit de l'autre côté de l'établi.

— Je n'ai pas de temps à perdre.

— Vous ne perdrez pas de temps avec moi, puisque je vous apporte du travail.

En disant ces mots, il déposa sur la table un petit portefeuille sur lequel il garda sa main.

— Alors, c'est différent. Qui êtes-vous? Que me voulez-vous? Qui vous a adressé à moi?

— Je réponds d'abord à la dernière question. Un de mes amis, — vous ne le connaissez pas, — m'a parlé de vous comme d'un habile mécanicien. Je me nomme John Raymond. Je vous apporte des dessins d'après lesquels vous allez me fabriquer un joli petit modèle. J'ai fait une découverte dont je veux prendre un brevet. J'enverrai le modèle à Washington.

— Ah!... Vous êtes un inventeur?

Le mépris sournois qui retroussa les lèvres de Robert Harlem ne provoqua chez John Raymond qu'un sourire d'homme sûr de lui-même.

— Je m'en vante.

— Quel âge avez-vous?

— Vingt-deux ans[1].

— Lorsque vous en aurez vingt de plus, vous déchanterez, mon gaillard. Les inventeurs!... Il n'y a pas au monde de jobards pareils! Une fois sur mille, — et encore, — une invention réussit et donne la fortune... à celui qui l'exploite, non à celui qui l'a découverte.

— Je serai seul à exploiter mon invention, et elle me rapportera des millions, ne vous en déplaise.

L'ouvrier haussa les épaules.

[1] Le véritable inventeur du frein automatique n'avait que vingt et un ans au moment de sa belle découverte.

— Enfin... Je vis, — très mal comme vous voyez, — mais je vis pourtant de vos illusions, à vous autres. Ce n'est donc pas à moi à vous décourager. Alors, comme cela, à l'âge où les jeunes gens sont encore à apprendre le métier, vous, un ouvrier, — car vous devez appartenir à notre classe, — vous vous imaginez avoir fait une découverte qui vous rapportera des millions?... Ah! la bonne blague! Mais vous êtes tous comme cela, tous! Les inventions, voyez-vous, c'est comme les microbes, c'est dans l'air. Rappelez-vous combien de fois quelque pauvre diable au fond de l'Allemagne, — ou n'importe où, — peine, sue, rêve, aboutit enfin à découvrir quelque perfectionnement pour la machine à tisser ou pour la locomotive, cherche à prendre un brevet, et apprend que, pendant qu'il se tuait au travail, la même découverte, — identiquement la même, — vient d'être brevetée à Washington... ou *vice-versa*. Ce que j'ai vu cela de fois!

A ce moment, un enfant pleura. Le plancher, les cloisons de cette baraque étaient si minces que l'on entendait tout ce qui se passait à l'étage supérieur. Déjà le jeune homme, tout en écoutant la tirade de l'artisan, avait noté le son de pas traînants, le murmure d'une voix de femme.

Robert Harlem se leva à demi en étouffant un juron.

— Silence! cria-t-il brutalement, ou je te ferai crier autrement. A-t-on jamais vu!... Une grande fille de huit ans pleurnicher comme un bébé!

Le silence se fit.

— Vous êtes ce qu'on pourrait appeler un père tendre, dit John Raymond, narquois.

— Est-ce que cela vous regarde?... Je voudrais bien vous y voir, vous! La pauvreté, ce n'est pas seulement le manque de nourriture convenable, de vêtements propres, c'est aussi l'invasion de la femme, des enfants dans l'atelier de l'homme; c'est l'impossibilité de s'isoler, d'oublier un instant les misères de la vie dans un travail qui vous absorberait si, au moins, on pouvait être seul et libre.

— Il me semble que je travaillerais d'autant mieux que je sentirais autour de moi la présence d'êtres aimés qui dépendraient de moi.

— Sentimental?... Eh bien, croyez-moi, renoncez à votre invention. Il faut savoir jouer des coudes, écarter les autres, défendre son bien avec férocité au besoin, — ce n'est pas là métier d'homme sensible.

— Si je n'avais pas su jouer des coudes, j'aurais déjà sombré. Vous voyez en moi un ouvrier et vous n'avez pas tort; mais jusqu'à l'âge de dix-neuf ans j'avais été élevé en garçon riche. Je faisais mes études d'ingénieur lorsque mon père est mort. Il avait tout mangé et ne laissait que des dettes. Du jour au lendemain, il m'a

fallu gagner ma vie. J'ai cru que ce serait facile, que les amis m'aideraient. Ah! ouiche!... Je mourais de faim lorsque j'ai obtenu une place de chauffeur.

— C'est en donnant à manger à votre locomotive que vous avez fait votre belle découverte?

— Vous l'avez dit.

— Voyons un peu...

Et il allongea la main vers le portefeuille, pris de curiosité.

— Un instant... Nous travaillerons tantôt. Il nous faudra même travailler ferme. Tâchez que nous ne soyons pas dérangés. Je pars ce soir.

— Diable! C'est qu'on attend ce joujou auquel je donne le dernier coup de polissage.

Et il montra le modèle qu'il avait caché à l'arrivée de l'étranger.

— Arrangez-vous. Je ne puis remettre mon départ.

— Et c'est au moment de prendre votre brevet que vous vous en allez?

— C'est à cause de mon brevet. Je suis moins naïf que vous ne le supposez. Je sais parfaitement que pour faire réussir une invention, il faut la pousser...

— Il faut aussi appartenir au monde des ingénieurs sérieux. Les intrus sont écartés. Vous verrez cela.

— Cela, j'en fais mon affaire. Mais il me faut de l'argent, beaucoup d'argent et je n'en ai pas. Je pars ce soir avec des camarades; nous serons cinq. Un de ceux-ci, dans un voyage en Alaska, où il allait chasser, a trouvé des traces d'or. Il a noté l'endroit. Il s'agit d'être parmi les premiers. Avant deux ans, je vous le prédis, il y aura une poussée formidable vers ces régions terribles et superbes que ne connaissent encore que les excursionnistes qui longent la côte en été. Nous partons bien préparés, bien équipés; nous sommes tous de solides gaillards et très unis. Nous avons juré de nous entr'aider, de réussir et de revenir chargés d'or. Moi, je ne veux cet or que pour doter ma découverte, pour la parer, pour la produire, pour faire une réclame étourdissante qui ira de Washington à Saint-Pétersbourg, de Londres à Constantinople, en passant par la France et l'Allemagne. Voilà.

Malgré son instinctive méfiance, Harlem regarda le jeune homme avec un intérêt tout nouveau. Il était superbe d'entrain, de courage et de vie. Enfin, Harlem dit :

— Si vous n'avez pas le sou, comment me paierez-vous? Cela coûte cher à établir, ces babioles-là.

Pour toute réponse, Raymond posa sur l'établi un rouleau de billets de banque. Soigneusement, Harlem compta les billets dont la plupart étaient de un à cinq dollars.

— Cela ne suffit pas.

— A mon retour, dans six mois, dans un an au plus tard, je doublerai la somme, je la triplerai, au besoin.

Robert Harlem se leva, prit son chapeau, accroché à un clou, et dit :

— Je vais porter ce joujou, — une jolie machine pour décortiquer le maïs, — non pas à son inventeur, mais à un de mes amis qui l'a achetée. L'inventeur mourait de faim. C'est toujours comme ça. Avez-vous des courses à faire? Revenez dans une heure. Je fermerai la boutique et nous resterons en tête à tête le reste de la journée.

— Toutes mes courses sont faites. Passez-moi le journal. Je vous attendrai.

Non sans un regard méfiant et sournois, Harlem se résigna. Enveloppant avec soin le modèle terminé, il sortit rapidement. Le silence se fit. A l'étage supérieur, rien ne bougeait plus.

John Raymond, plongé dans un article politique, avait à peu près oublié où il se trouvait lorsqu'il lui sembla entendre comme un léger frôlement et un craquement de marche en bois sous un poids très faible. Il releva vivement la tête et aperçut une fillette qui le regardait avec de grands yeux étonnés. Dans ses bras, elle tenait une poupée délabrée. Elle avait si peur, cette enfant chétive et mignonne, qu'elle n'osait ni avancer ni reculer.

Raymond adorait les enfants et lui sourit. La peur quitta les yeux bleus, et les couleurs revinrent aux joues pâles. Alors, la petite aussi se mit à sourire.

— Tu n'as pas peur de moi, dis, mignonne?

— J'ai toujours peur..., et elle regarda par-dessus son épaule. Nous avons vu papa sortir et comme nous n'entendions plus rien, nous avons cru que vous étiez parti aussi. Alors je suis descendue chercher le manteau de Betsy. Elle avait froid, Betsy. J'avais laissé le manteau là-bas, derrière la forge.

— Qu'est-ce qui te faisait pleurer tantôt?

L'enfant regarda cet étranger, peureuse de nouveau.

— J'ai pleuré parce que ma poupée avait perdu ses yeux. Elle avait déjà un bras cassé et une jambe malade. Mais perdre ses yeux, c'est terrible. Ne plus rien voir... Alors j'ai pleuré et papa a grondé.

— Oui, je sais. Il gronde très fort.

— Cela, ce n'est rien. Il bat aussi.

Elle s'était approchée, confiante maintenant, et le jeune homme, très doux avec les petits et les humbles, lui qui était parfois brutal avec ses égaux lorsque la lutte pour la vie l'exigeait, la prit sur ses genoux et examina la poupée.

— Que dirais-tu si je lui remettais ses yeux, à Betsy?

— Vous pourriez faire cela? Vrai?...

— Je peux toujours essayer. Je vais commencer par lui ôter le haut de la tête.

Inquiète, l'enfant, debout maintenant auprès de l'étranger, le regardait :

— Vous ne lui ferez pas de mal?

— Je n'ai jamais encore fait souffrir une poupée... ni un enfant. Ce n'est pas maintenant que je commencerais.

Il prit, sans façon, des outils et enleva délicatement la perruque de la poupée et son cerveau en liège.

— Je me doutais bien que nous allions trouver les yeux de la poupée en train de faire connaissance avec l'envers de sa bouche.

— Elle aurait pu les avaler! fit la petite fille, toute joyeuse maintenant.

— Les poupées sont sobres. Elles n'ont jamais faim.

— Elles sont bien heureuses, murmura la petite.

John Raymond interrompit son travail et regarda l'enfant avec une compassion à laquelle elle ne se trompa point. Elle rougit un peu et ajouta vite :

— Ah! pas maintenant. Je n'ai pas faim du tout. C'est parce que j'ai la fièvre. Je ne sais pas très bien ce que cela signifie : c'est maman qui disait cela à Mrs Norris. C'est la dame qui m'a donné cette belle poupée, oh! il y a longtemps. Elle a une petite fille qui est mon amie. Quelquefois, elle a un peu faim aussi. D'autres fois, il y a des jambons entiers chez elle et des gâteaux, et alors Miriam a de belles robes neuves. Je n'ai jamais eu que cette poupée-là; aussi, je l'aime de tout mon cœur. C'est pour cela que je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer quand j'ai vu qu'elle n'avait que deux trous où les yeux auraient dû être.

— Les voilà en place, les deux yeux!

Et c'était vrai. Raymond remit le haut de la tête, et les yeux en verre semblaient regarder les yeux vivants, si brillants. La petite, d'un joli geste innocent, jeta ses bras autour du cou du jeune homme et l'embrassa, non sans avoir d'abord soigneusement déposé la poupée guérie sur l'établi.

Cette caresse d'enfant remua étrangement le jeune homme qui n'avait plus de famille.

— Alors, comme cela, nous voilà une paire d'amis. Mais, je ne connais pas encore ton nom.

— Je m'appelle Eva Harlem. Et vous?

— John Raymond.

— John Raymond, répéta Eva. Je n'oublierai jamais ce nom-là. Je n'aurai qu'à regarder ma poupée. Betsy me parlera de vous.

— Même si je reste longtemps absent, toute une année?

— Cela ne ferait rien du tout. Voyez-vous, maman et moi, nous pensons toujours aux mêmes choses.

— A quoi?

De nouveau, un regard inquiet, peureux, se glissa dans les yeux limpides de la petite fille.

— Il ne faut pas que je le dise. Mais nous avons peur..., toujours peur.

De nouveau, des pas firent crier l'escalier branlant.

— Oh! maman, maman! s'écria la fillette, regarde ce qu'a fait John Raymond! C'est comme cela qu'il s'appelle.

— Pardon, Monsieur. Je crains que ma petite fille ne vous ait dérangé.

John Raymond s'était levé et saluait la pauvre Mrs Harlem, comme si elle eût été quelque grande dame.

Elle avait dû être jolie. Son visage fané, maigre et tiré, était régulier, à traits fins, avec de grands yeux comme ceux de sa fille. Elle était misérablement vêtue d'une robe de cotonnade déteinte, trop légère pour la saison, et beaucoup trop large pour son pauvre corps décharné.

— Du tout, Madame, je vous assure. J'aime beaucoup la conversation de ma nouvelle petite amie.

Prise d'une quinte de toux qui la secouait toute, Mrs Harlem dut s'asseoir.

— Ce n'est rien, Monsieur..., et elle sourit au jeune homme qui aurait voulu lui venir en aide..., voyez, c'est fini. J'y suis habituée. J'ai vu sortir mon mari..., je ne vous savais pas ici.

— Nous avons à travailler, Madame, et votre mari a couru rendre un modèle pressé, paraît-il.

— Vous lui avez apporté de l'ouvrage?

— Oui. Mais il n'a pas l'air d'en manquer. Et il jeta un regard autour de l'atelier. On m'a dit que c'était une sorte d'artiste, très apprécié des inventeurs?

— Oui, peut-être. Les commandes ne sont pourtant pas fréquentes. Il faut beaucoup de temps pour fabriquer ces modèles et on ne les paie pas à leur valeur. Puis mon mari a besoin d'argent pour des recherches personnelles. Il est inventeur aussi, lui, seulement il n'a jamais réussi. Nous sommes très pauvres...

Elle parlait en petites phrases, coupées d'un reste de toux, avec un besoin d'expansion un peu enfantin, qui rappelait le babillage de sa fille. Ce jeune homme, qu'elle voyait pour la première fois, mais qui, visiblement, la plaignait, ne lui semblait pas un étranger.

Un peu gêné de son rôle de confident, le jeune Raymond, caressant les cheveux blonds d'Eva, dit :

— C'est votre unique enfant, Madame?

— Non. J'ai un fils. Il a quinze ans. Il est très fort pour son âge et intelligent!... Ses maîtres voudraient le pousser, le préparer à une des universités. Mais cela ne se pourra pas. Il faut qu'il gagne sa vie. Il voudrait le faire tout de suite. Il a honte, voyez-vous, d'être si mal vêtu. C'est qu'il grandit si vite, mon fils!...

La fierté maternelle la transfigurait, et la petite Eva souriait, heureuse d'entendre l'éloge du grand frère.

Mais, subitement, l'expression de M[rs] Harlem changea; elle avait entendu des pas.

— Vite, vite, Eva... Voilà ton père.

Elles se sauvèrent comme deux coupables et, dans son trouble, la petite fille laissa tomber le manteau de sa poupée, qu'elle avait été chercher derrière la forge.

Robert Harlem rentrait accompagné d'un autre homme.

— Mon ami, M. Norris, a tenu à vous voir, fit Harlem d'un air bourru. On sentait qu'il se serait volontiers passé de la société de « son ami M. Norris ».

Celui-ci était petit, fluet, l'œil très vif, fureteur et gai. Il avait des mouvements souples et un pas qui s'entendait à peine. Il semblait éternellement au guet, comme un chasseur à l'affût. Il avait le rire rapide et presque silencieux, la poignée de main facile. C'était tout l'opposé de Robert Harlem. Il secoua la main de John Raymond et fut tout de suite avec lui sur un ton de bonne camaraderie.

— Ce que Harlem ne vous dit pas, c'est que je suis la Providence des inventeurs, des jeunes inventeurs surtout. Essayez de moi, vous vous en trouverez bien.

John Raymond se mit à rire. Ce n'était plus du tout le garçon au cœur tendre qui avait tenu Eva sur ses genoux et qui avait plaint la mère. C'était un homme en face d'autres hommes, sachant très bien se défendre, capable, au besoin, d'attaquer.

— Vous nous aimez... à la façon dont le renard aime les poules?

— Erreur, mon cher monsieur, s'écria Norris sans se fâcher le moins du monde. Les chanteurs, pour se produire, pour se faire valoir, ont besoin d'un impresario. Je suis l'impresario indispensable. Jusqu'à présent, le métier ne m'a pas beaucoup enrichi, mais ça viendra, ça viendra. Le plus souvent je fais un métier de dupe. Je perds de l'argent au lieu d'en gagner. Patience! Quatre-vingt-dix-neuf fois on se trompe; la centième fois, crac! c'est la fortune. J'en suis encore à attendre cette centième fois-là.

— Mon invention n'est pas à vendre.

— Et je ne vous propose nullement de vous l'acheter. Vous êtes jeune. Vous n'avez aucune notion de la « cuisine » du métier, si je peux m'exprimer ainsi. Vous croyez bellement qu'une fois votre

brevet pris, vous aurez partie gagnée. Et que nenni! C'est la naissance, si vous voulez, mais le petit mourrait de faim dans son berceau si on ne lui donnait le biberon. Et l'aider ensuite à faire son chemin dans le monde, donc?... Et secouer l'indifférence du bon public, habitué à sa routine? Et payer les articles de journaux pour lancer l'idée nouvelle?... Tout cela me regardera et sera bien fait, je vous en réponds. Après, nous partagerons. Notez que votre invention peut ne rien valoir du tout. Mais vous m'avez l'air d'un garçon qui pourrait bien avoir des idées. Alors, je me risque. Cela vous va-t-il?

— Je n'ai pas plus besoin d'impresario que d'acheteur.

— Fort bien, fort bien, reprit Norris avec son rire à moitié étouffé et bon enfant. C'est généralement ainsi qu'on débute. Plus tard, on s'en mord les doigts; on s'en vient frapper humblement à la porte du papa Norris, et le papa Norris n'ouvre pas toujours. Enfin, cela vous regarde. A quoi rime-t-elle, votre invention?

— Cela, c'est mon secret.

— A votre aise, mon gaillard.

Pendant ce dialogue, Robert Harlem allait et venait, impatient et irrité. Il s'arrêta subitement et ramassa le manteau de la poupée. Brutalement, il en fit une sorte de balle qu'il lança dans le feu de la forge.

— Vous avez reçu une visite, à ce que vois, dit-il d'un ton rogue.

— Oui, j'ai fait connaissance avec votre fillette, qui est délicieuse. J'ai raccommodé sa poupée et nous sommes très amis.

— Et vous avez vu sa mère?

— Un instant seulement. Elle était descendue chercher la petite.

Harlem eut un geste d'impatience et se tournant vers Norris, il dit entre ses dents :

— Nous les épousons quand elles ont vingt ans; elles sont fraîches, soignées, élégantes même, un peu coquettes, et ça nous tourne la tête. Quinze ou seize ans plus tard, voilà ce qu'elles deviennent!...

— Cela dépend un peu du mari, dit avec calme le jeune étranger, qui soutint paisiblement le regard furibond de l'artisan.

Norris, qui n'aimait pas les scènes, détourna la conversation.

— Ma femme est un peu souffrante. Elle m'a demandé de ramener Mrs Harlem et Eva, qui jouera avec Miriam.

Harlem se rasséréna tout de suite.

— C'est cela. Nous avons besoin d'être seuls, M. Raymond et moi.

Et il appela sa femme d'un ton presque amical, lui disant de mettre son chapeau et d'emmener Eva. Elles devaient rester chez les Norris toute l'après-midi.

Ce fut vite fait. La mère et la fille, heureuses comme deux pri-

sonnières dont on ouvre la porte, semblaient avoir un peu oublié leur éternelle peur. John Raymond les accompagna jusqu'au seuil. Au moment de partir, Eva, qui tenait dans ses bras sa lamentable poupée, appuya gentiment sa joue fraîche sur la main de son nouvel ami :

— Je ne vous oublierai jamais, jamais! murmura-t-elle.

— J'y compte, ma petite Eva!

Quand ils se retrouvèrent seuls, Robert Harlem, qui avait suivi cette petite scène des yeux, dit :

— Si ma fille avait dix ans de plus, je ne serais pas tranquille.

John Raymond ne répondit pas et s'installa, son portefeuille devant lui. Harlem ferma soigneusement la porte, baissa un peu le store pour qu'on ne pût voir de l'extérieur, et s'assit en face de son client. Tous deux n'étaient plus que des travailleurs intelligents et absorbés.

— Expliquez-moi votre affaire.

— Voilà. Vous, qui êtes au courant du monde des ingénieurs, vous savez que, depuis de longues années, on cherche un frein nouveau pour les chemins de fer. Jusqu'en 1848, le vieux sabot unique, comme celui des anciennes diligences, servait tant bien que mal; plutôt mal. A ce moment, on y substitua deux à chaque compartiment, manœuvrés à la main. C'était encore très insuffisant. Vous savez aussi bien que moi comment on a tenté d'utiliser la vapeur pour faire mouvoir un piston. La vapeur se condensait en eau. Alors on a essayé d'air comprimé, mais en gardant le vieux système du cylindre et du piston L'arrêt n'était pas assez rapide; les accidents succédaient aux accidents. Il fallait trouver autre chose. J'ai trouvé.

— Vous..., un gamin..., alors que des savants ont cherché en vain? Allons donc!

— Tous les chercheurs ne trouvent pas; les cheveux gris sont un signe d'expérience, sans doute, mais pas toujours de divination. Il y a là un instinct.

— Du génie, tout bonnement, fit Harlem, gouailleur.

— Du génie, si vous voulez. Pendant que je terminerai mon explication, examinez mes dessins, mes calculs.

Il ouvrit son portefeuille et plaça méthodiquement une série de dessins devant Harlem. A mesure que le jeune homme continuait, l'artisan, très intelligent, oublia de railler.

C'était admirable de simplicité : le réservoir sur la locomotive muni de sa pompe qui, automatiquement le remplissait d'air comprimé; les réservoirs auxiliaires, communiquant avec celui-ci et qui faisaient mouvoir le frein ; la fameuse soupape à triple compartiment; le piston agissant sur cette soupape. Un seul homme, sur la locomotive, devait régler la pression d'air, faire jouer toute cette méca-

nique, arrêter presque instantanément, grâce au frein mû automatiquement, un train allant à toute vitesse.

L'explication, que John Raymond, avec son esprit net, rendait facile et lumineuse, dura longtemps. A mesure qu'il avançait, il montrait un dessin après l'autre, refaisait ses calculs, énonçait des résultats.

Absorbé, silencieux, son cerveau en ébullition, Harlem écoutait, émerveillé.

Ce que tant d'hommes éminents avaient cherché en vain, ce garçon de vingt-deux ans avait trouvé d'un jet. Sans doute, vaquant à ses humbles besognes, étudiant sa locomotive, l'apprenant par cœur, pour ainsi dire, aidé par ses études antérieures, il avait vu, deviné ce qui lui manquait et, dans un éclair de véritable génie, avait trouvé le remède. Tandis que lui-même, avec ses demi-lueurs, ses travaux tenus secrets, ses nuits passées à élaborer des chiffres, il n'avait jamais rien trouvé, rien, n'avait jamais abouti qu'à des conceptions vagues et incomplètes, de véritables abortions.

Et, ici, il ne s'y trompait pas. La découverte n'était pas seulement d'une merveilleuse simplicité, d'une application facile, en somme, mais elle était tellement pratique, tellement appelée par les nécessités d'un trafic chaque jour plus considérable, que non seulement l'Amérique, mais le monde entier l'adopterait sûrement. Du succès, il ne douta pas un instant. Il voyait, grâce à ce frein, les longs parcours s'allongeant encore, les trains se multipliant, la vitesse augmentée, puisque l'un des plus grands dangers se trouvait écarté par la possibilité d'arrêter presque instantanément un train marchant à toute vapeur.

Ses pensées, même lorsqu'il écoutait encore, vagabondaient au loin. Dans les pays les plus reculés, à travers les steppes de la Russie, les déserts africains, ces mots luisaient à ses yeux : frein Raymond...

Et ce qu'il ressentit avec une intensité sauvage en ce moment, ce ne fut nullement l'admiration pour l'œuvre, ce fut surtout la haine de celui qui l'avait conçue, créée, comme en se jouant.

Dans l'atelier paisible, où les bruits du dehors n'arrivaient qu'amortis, la voix claire et nette du jeune homme vibrait toujours. Enfin, il dit :

— Voilà. Vous avez compris?

— Oui.

— Vous allez m'établir un modèle soigné où pourra jouer mon frein?

— Ce sera long et difficile. Ce que vous m'offrez comme prix est dérisoire : soixante dollars!

— Aussi, n'est-ce, comme je vous l'ai déjà dit, qu'un acompte. Tenez, voici un reçu que vous allez me signer et qui sauvegardera vos droits.

Le jeune homme écrivit rapidement :

« Reçu de John Raymond, inventeur du frein à air comprimé (suivait une description courte, mais très complète du frein) la somme de soixante dollars comme premier paiement du modèle que moi, Robert Harlem, je dois lui faire. A son retour, John Raymond s'engage, si le travail lui paraît satisfaisant, à verser en plus le double de cette somme : soit cent vingt dollars, ce qui élèvera le prix du modèle à cent quatre-vingts dollars. »

— C'est coquet, hein? Voilà où vous devez signer.

Il était redevenu le garçon gai et insouciant. Tant qu'il était resté devant ses dessins, il s'était montré, au contraire, absorbé, sérieux, tout imprégné de son sujet.

Robert Harlem ne prit la plume qu'avec une répugnance visible.

— A quoi bon les papiers? Puisque j'ai confiance en votre parole?

— Mon cher Monsieur, en affaires, je suis très sérieux; j'aime que tout soit en règle.

— Dites que vous êtes méfiant.

— Comme il vous plaira. Signez.

Et Robert Harlem signa.

Le jeune inventeur jeta un coup d'œil sur ce qu'il avait écrit, data le reçu, le plia soigneusement et le mit dans un petit portefeuille de poche.

— Alors, fit Robert Harlem, dans six mois?...

— Dans six mois ou un an; pas plus.

— Et vous ne laissez pas d'adresse?

John se mit à rire.

— Elle serait vague, mon adresse! Vers le pôle Nord... J'étais employé sur la ligne du *Michigan central*, voilà tout ce que je peux vous donner comme indication.

Robert Harlem nota la chose sur un carnet.

Le jeune inventeur, en partant, fit un signe de la tête. Instinctivement, les deux hommes évitaient même la banale poignée de main.

— Adieu, fit Harlem.

— Au revoir, répondit John Raymond.

II

De la neige, rien que de la neige; des monceaux énormes, monstrueux, fantastiques, qui faisaient songer à des animaux préhistoriques, morts, figés pour l'éternité, recouverts d'un linceul blanc, immuable, effrayant.

Aussi loin que l'œil percevait cet étrange spectacle, dans la lumière blafarde, crépusculaire, moutonnait cette mer blanche dont les vagues ne bougeaient pas. Au loin, tout à l'horizon, se dressaient des pics, touchant presque la calotte grise du ciel sans vie; mais ils se discernaient mal, prenaient des formes estompées, à demi perdues, de montagnes irréelles, telles que les rêves parfois nous les montrent.

Et l'atmosphère elle-même semblait morte, raréfiée, d'un froid tellement intense, que les poumons ne la respiraient qu'à grand peine. Les animaux avaient fui ces régions désolées depuis de longs mois déjà. Rien de ce qui vit ne s'y aventurait, — ou presque rien. Pas un tronc d'arbre ne surgissait au milieu de la neige, dure comme le marbre. Dans le ciel mort, la lumière ne semblait qu'une sorte d'obscurité visible.

Cependant, la saison s'avançait; la nuit presque perpétuelle faisait place, lentement, à des journées qui s'allongeaient petit à petit. Le printemps n'était pas éloigné, malgré le froid cruel, le froid de mort de cette région proche du pôle.

Au milieu des monticules recouverts de neige profonde, quelque chose de noirâtre, d'étranger, rompait l'uniformité absolue de cette terrible symphonie de blanc. C'était une sorte de hutte, construite avec des blocs de bois, toute basse, à demi enfouie dans la neige, à peine visible, une hutte, cependant, qui était ou qui avait été habitée. Alentour; se voyaient des traces de piétinements; quelques outils pendaient au mur extérieur; des traîneaux à chiens gisaient à demi recouverts de neige. Le silence d'un oubli éternel pesait sur la hutte, d'où ne sortait aucune fumée.

Un homme, un squelette, où restait encore un semblant de vie, se glissa hors du réduit, comme un fauve quitterait son antre. A grand peine, il se redressa et regarda autour de lui.

Tout jeune, il semblait vieux, cassé; ses yeux ternes voyaient mal; ses gestes étaient ceux d'un fou ou d'un idiot.

Quelques mois auparavant, il s'était appelé John Raymond; il avait senti bouillonner en lui la vie intense, la gaieté, l'espoir, la fierté d'un esprit supérieur, sûr de lui-même.

L'aventure insensée où il s'était jeté avec ses compagnons, jeunes comme lui, comme lui sûrs de l'avenir, ne l'avait d'avance nullement effrayé. Il s'était avancé hardiment, bravant gaiement les dangers, avec la joie virile de celui qui s'en va à la découverte de mondes nouveaux, de pays enchanteurs, de trésors inestimables. Et, plus encore que le gain, l'aventure en elle-même le tentait.

L'ami, dont les récits l'avaient enthousiasmé, Dick Burns, celui qui, en chassant l'année précédente dans l'Alaska, avait ramassé quelques parcelles d'or dans le sable des plages inconnues, ne doutait pas un instant que les trésors de la Californie allaient être

éclipsés. Toute cette côte du Pacifique devait être pleine de métaux précieux, riche, fabuleusement, riche à tourner la tête à tous les chercheurs d'or de l'avenir. Quelques-uns déjà avaient lavé les sables au bord de la mer terrible; mais leurs récits avaient eu peu de retentissement; on les croyait à peine. De plus, le pays redoutable, aux hivers polaires, aux courts étés trop vite oubliés, terrifiait les plus hardis. On savait bien que, depuis l'achat fait à la Russie, en 1867, avant cela même, quelques hameaux de pêcheurs, de chasseurs, de trafiquants de pelleteries, aussi bien que des villages indiens ou esquimaux existaient au bord de la mer, mais tout cela restait fort vague, se perdant ainsi que s'oublient les contes des explorateurs polaires.

Il s'agissait donc de prévenir la poussée formidable qui ne manquerait pas de se produire lorsque, enfin, la vérité triomphante éclaterait, rendrait fou le vieux monde comme le nouveau. Pour cela, il fallait se hâter.

Les cinq amis, se jurant fidélité respective et dévouement absolu, firent le long voyage ainsi que de vrais écoliers en vacances. Ils avaient, les uns comme les autres, ramassé leurs dernières ressources, tout vendu, tout réalisé. Aucun n'avait de famille, de proches. Ils s'engagèrent dans le pays sauvage et inconnu, bien munis de vêtements chauds, d'instruments, de provisions surtout, et de traîneaux à chiens nombreux.

La saison n'était pas assez avancée pour les excursionnistes, car depuis plusieurs années déjà, les bateaux à vapeur promenaient des voyageurs enthousiasmés le long des côtes et remontaient les fleuves. Les montagnes fabuleusement hautes, vues au loin, dans la gloire des journées interminables du plein été, dépassaient en splendeur le mont Blanc, la Yungfrau et la Maladetta. Sous le soleil radieux qui faisait étinceler les neiges impérissables et les tintait de rose ou de violet, le pays semblait ce que Dieu avait créé de plus merveilleusement beau.

Les voyageurs trouvèrent pourtant un bateau qui les conduisit à Saint-Michel. Ils se donnaient comme des chasseurs attirés par le renom des loutres, aussi bien que des ours blancs. Cela n'étonna personne.

Résolument, ils s'avancèrent vers l'intérieur, vers le pays montagneux, en suivant le cours du fleuve Yukon. Cependant, avant de s'y engager tout à fait, ils s'arrêtèrent au bord de la mer, mer fantastique et capricieuse, qui tantôt mange les terres, tantôt se retire, formant des caps et des baies. En quelques semaines, par les procédés les plus élémentaires, ils remplirent chacun un sac de la poudre précieuse. Faute de mieux, cela représentait un pécule nullement à dédaigner.

D'où venait cette poussière d'or? Burns affirmait que les montagnes, riches de minerai, sous le poids des avalanches, dans la fonte partielle des neiges pendant le court et chaud été, se désagrégeaient peu à peu et que les torrents furieux charriaient au milieu des pierres et des roches une poudre d'or qui se mêlait au sable des dunes ou restait en route dans une espèce de marais, recouvert d'une mousse sèche que l'on nomme *tundra*.

Donc, il n'y avait pas à hésiter : il fallait aller trouver l'or à sa source et ne pas se contenter des miettes tombées d'une table si richement servie.

La saison était encore fort belle; la végétation hâtive des vallées réjouissait les yeux; la mer et le fleuve superbe donnaient le poisson; la montagne offrait sa proie. Tout semblait promettre un avenir non seulement splendide, mais relativement facile. Il fallait se hâter. Ils se hâtèrent en effet. Sans routes, naturellement, guidés simplement par la boussole, se fiant à leur instinct aussi, ils allèrent de l'avant, gais, insouciants, heureux de vivre au milieu de cette nature d'une beauté sauvage, ne songeant pas trop à l'horreur de l'hiver qui les guettait. Ils rebrousseraient chemin à temps, s'en iraient à la recherche d'un village de pêcheurs où ils passeraient les mois durs.

Plusieurs fois, ils dressèrent leurs tentes dans quelque vallon au pied d'une montagne formidable. Ils cherchèrent l'or qu'ils ne trouvèrent pas. Ils s'obstinèrent. La montagne cachait bien son secret. Ils finiraient pourtant par le lui arracher!... Et le temps passait.

Un matin, ils trouvèrent le fleuve auprès duquel ils campaient subitement gelé.

Il fallait se diriger du côté de la mer. Là seulement, ils avaient chance de trouver un camp ou un village. D'un commun accord, ils se décidèrent à ne pas abandonner la partie. Il s'agissait seulement de passer l'hiver. A la belle saison, ils recommenceraient leurs recherches qui, sûrement, aboutiraient.

Dans cette lutte contre le destin, ce fut le destin qui gagna la partie.

Le froid, l'obscurité grandissante, qui mangeait les journées, les gagnaient de vitesse. Il fallut hiverner dans le désert épouvantable. Pour trouver quelques troncs d'arbres afin de bâtir la cabane et leur fournir du feu, ils rebroussèrent chemin; les chiens, encore en assez bonne condition, traînèrent le lourd fardeau. Ils ne voulurent pas retourner en arrière et abandonner l'endroit bien choisi, adossé à un énorme rocher et dans une sorte de creux. Les travailleurs, pleins de zèle, eurent vite fait de bâtir un abri où tous cinq pouvaient se glisser et dormir côte à côte autour du feu. Chacun possédait une sorte de sac en grosse fourrure où il entrait comme

dans une gaîne, le serrant autour du cou. Les provisions avaient terriblement baissé. Dans leur course folle vers la mer, sûrs qu'ils étaient d'y arriver avant l'hiver réel, ils avaient négligé la chasse; maintenant aucune bête ne rôdait dans la montagne figée. Il fallut se rationner.

Tout était à peu près terminé, lorsque le plus âgé de la bande, un ancien mineur, homme précieux, tomba dans un précipice et disparut dans un tourbillon de neige. Il avait cru voir des traces d'un ours, les avait suivies, — courant ainsi à sa mort.

Ce premier désastre ébranla la belle confiance des jeunes aventuriers.

L'interminable hiver tomba sur eux impitoyablement. Ils utilisaient les rares heures de lumière blafarde à travailler au dehors, à se donner le plus de mouvement possible. Les chiens pâtissaient, rationnés eux aussi, se disputant, dans de féroces batailles, les restes insuffisants qu'on leur jetait. Plusieurs crevèrent.

Cependant John Raymond comprit qu'il fallait à toute force combattre l'engourdissement hébété des nuits sans fin. Il proposa des études, des causeries ayant un but. Chacun raconterait ce qu'il avait vu, ce qu'il avait appris. Les plus ignorants se mettraient sous la direction des plus instruits. Ils n'avaient pas de livres. La mémoire devait suffire.

Pendant quelque temps cette distraction réussit.

Même en se rationnant, les provisions baissaient, baissaient toujours. Alors on se décida à tuer les chiens. L'un après l'autre disparut. Cette nourriture dégoûtait. Une maladie étrange se déclara parmi ces hommes, parqués dans leur tanière qui devenait fétide. Le cerveau se prenait. Chez l'un d'eux la folie furieuse éclata. Epuisés, sans force, les autres eurent de la peine à le maintenir; lorsqu'il mourut enfin, ce fut un soulagement pour ses camarades; ils creusèrent, non sans peine, une fosse dans la neige et la glace.

Ils n'étaient plus que trois. Les longues semaines passaient. Mornes, n'ayant plus la force de parler, ceux-ci aussi attendaient la mort. Elle ne pouvait tarder. Ils tuèrent le dernier chien, tellement maigre, tellement lamentable, que cette ressource semblait dérisoire. Dans son sommeil, un des hommes mourut paisiblement. Dick Burns et John Raymond l'envièrent. Ils n'eurent pas la force de creuser une fosse. Ils portèrent le cadavre à une petite distance de la hutte et le déposèrent à terre.

Une nuit, Burns, qui avait divagué à plusieurs reprises, revenu à lui, dit à son compagnon :

— J'ai un poids très lourd sur la conscience, mon pauvre ami. C'est moi qui vous ai entraînés tous quatre, — et pourquoi... pourquoi?... Je n'y comprends plus rien. L'or?... Dans ces sacs que

nous avons traînés jusqu'ici, il y a une fortune et nous mourons de faim à côté de ce trésor... Insensés que nous étions, — insensé que j'étais surtout!...

— Cela semblait très beau, de loin, murmura John.

Il avait la tête comme vidée, plus encore que l'estomac. Du passé, il n'avait qu'une notion très vague, plus vague chaque jour. Toute la puissance de son esprit se concentrait en cette pensée unique : comment ne pas mourir de faim, alors que rien ne pouvait remplacer les provisions épuisées; comment ne pas mourir de froid, maintenant que le bois allait manquer! En chercher d'autre, sans traîneaux, il n'y avait même pas à y songer.

— Ecoutez-moi, John, tandis que je sais encore ce que je dis. Laissez-moi ici. Je n'en ai pas pour longtemps. Prenez le peu qui reste à manger, et partez. Je ne sais plus bien le compte des jours : on s'y perd, n'est-ce pas? mais la lumière dure plus longtemps, le printemps n'est pas loin. Avec la boussole vous vous dirigerez vers la mer, nous n'en sommes pas très loin d'après mes calculs. Peut-être trouverez-vous quelque sauvage, quelque colon même qui aura pitié de vous. En tout cas, mieux vaut encore être gelé en route que de crever ici... Tâchez de vous rappeler l'endroit. Vous viendrez plus tard chercher nos sacs de poudre, — tout est au survivant, — vous vous rappelez nos conventions... Allons, partez. Donnez-moi la main, et dites que vous me pardonnez.

— Je ne vous quitterai pas. Nous mourrons ensemble.

Il alla s'asseoir auprès du malheureux. Mais déjà le délire l'avait repris. Il se croyait dans le pays où le soleil chauffe la mer bleue; et il parlait à une femme aimée, qui, sans doute, l'attendait...

Subitement, il cessa de parler. Il était mort.

Toute la nuit, John, enfoui dans sa gaîne, chercha en vain à dormir. Le silence atroce le faisait souffrir plus encore que la faim dévorante. Il sentait la présence du mort. Ce cadavre rigide comme une statue de glace finit par lui inspirer une peur insensée. Il se sentait devenir fou.

Alors, son unique pensée fut de fuir, d'aller mourir dehors, sous le ciel gris, lourd, sans pitié. Tout, plutôt que de rester encore dans cette hutte maudite, habitée par la mort.

Dès qu'il put discerner les objets autour de lui, il se hissa péniblement. Burns, dont il n'avait pas abaissé les paupières, semblait le regarder de ses yeux ternes. Sous l'impression de terreur que lui inspirait ce regard de cadavre, il se hâta.

Pendant ces mois terribles, les sacs d'or étaient restés au même endroit, dans une cachette au fond de la hutte. Il les y laissa. Le mort les garderait. A l'automne suivant, la neige nouvelle recouvrirait la cabane basse; elle semblerait pareille aux blocs de rocher

sous leur carapace de glace et de neige, à moins que quelque Indien chasseur ne vînt à passer par là, ce qui n'était guère probable. Ce désert offrait peu de ressources.

Enfin, le malheureux rampa hors de son misérable abri et presque aussitôt il fut tenté d'y rentrer. La terreur irraisonnée du mort seule l'en empêcha. Il savait qu'il n'aurait jamais la force de le traîner au dehors...

Et, dans son pauvre cerveau malade, désemparé, il lui sembla retrouver la mort partout, dans le ciel morne, dans la neige dure, dans le silence pesant. Pas un souffle, pas un murmure même lointain d'un vent à bout de force. Dans les commencements de la saison maudite, il avait eu à souffrir de véritables ouragans, de vents déchaînés, hurlant dans la désolation des neiges durcies, soulevant parfois des fragments de glace, même de roches, menaçant perpétuellement d'ensevelir la hutte, de broyer les misérables qui s'y blottissaient. Dans le silence mort, John regrettait l'ouragan féroce.

Il s'éloigna et perdit de vue la cabane qui servait de tombeau. Trébuchant, il avançait toujours dans la même direction; souvent il tombait; l'instinct de préservation, qui subsistait quand même en lui, le forçait à se relever : rester immobile dans une température pareille signifiait la mort rapide.

Alors, il se persuada que la terre vraiment était morte, que le soleil, trop vieux, s'était lassé de le réchauffer, de l'éclairer. Les fleurs, le blé, toute la douce verdure des prés et des forêts, avaient disparu; les animaux avaient cessé de vivre; les hommes étaient tombés par millions et ne s'étaient plus relevés. Lui seul vivait encore, — mais pas pour longtemps, — et il avançait toujours dans l'horreur grandissante de cette solitude effroyable. Le silence, de plus en plus, s'abattait sur lui comme une chape de plomb et le torturait. S'il en avait eu la force, il eût crié, appelé à son aide quelque démon de l'enfer plutôt que de se sentir seul, abandonné de Dieu et des hommes, sous la calotte morne du ciel vide.

Et, cependant, malgré tout, il avançait. Rongeant un os répugnant, il cherchait à reprendre des forces, il luttait de vitesse avec le jour, si court encore, et qui baissait. L'horrible obscurité tout à fait venue, il savait bien que la lutte contre la destinée serait terminée. A son tour, il se laisserait choir sur la neige, et tout serait dit. Il y pensait maintenant sans terreur presque, comme un homme qui, ayant peiné durant le jour, songe à son grabat, où, au moins, il trouvera l'oubli.

Le soir était presque venu, la lutte allait prendre fin lorsque John Raymond, interrogeant toujours l'horizon, couleur de plomb, s'arrêta un instant et porta la main à son front. Il lui semblait que le pauvre cerveau vidé allait éclater, que la folie l'avait, cette fois,

bien définitivement saisi. Rassemblant par un grand effort toute son énergie, il regarda de nouveau. Se mêlant au gris du ciel, chaque instant plus sombre, quelque chose de léger se mouvait, un peu de fumée s'en allant tout droit comme un panache noirâtre. Alors, la tension ayant été trop forte, John Raymond éclata en sanglots, des sanglots sans pleurs, qui le secouaient de la tête aux pieds et il se mit à courir, d'une course effrénée. Il ne perdait pas de vue cette légère fumée qui, semblable à la voile aperçue par un naufragé, le guidait, l'encourageait, lui rendait des forces.

Mais la nuit le surprit, l'enveloppa, le prit dans sa griffe cruelle. Il courait toujours, mais ne se dirigeait plus. Enfin, il sentit que c'était fini, que jamais il n'arriverait. Il jeta un grand cri et tomba.

La nuit se fit en lui, comme elle se fit dans le désert maudit des neiges impitoyables.

III

Lorsque John ouvrit les yeux, il s'aperçut qu'il n'avait plus froid. Il n'y comprenait rien, mais il se sentit détendu, attendri, avec un curieux besoin de pleurer, comme s'il fût revenu à sa petite enfance.

Un poêle, rouge, ronflait gaiement. Deux hommes, assis sur des escabeaux, travaillaient silencieusement à un grand filet de pêche. D'autres filets pendaient aux murs. Des fusils, des couteaux de chasse se voyaient aussi. De meubles, il n'y en avait presque pas : une large table, des sièges grossiers et un lit, où John était couché. Il notait ces choses, mais vaguement, paresseusement, en homme qui a peur de se trop bien réveiller, préférant le rêve à la réalité.

Le plus jeune des deux hommes, un grand garçon encore imberbe, se leva, en disant :

— Le voilà qui revient à lui.

Son père regarda, sans pour cela interrompre sa besogne, et dit :

— Donne-lui encore quelques gouttes, pas trop à la fois.

Le jeune garçon prit une cuillère d'étain, la remplit d'un liquide qui bouillait sur le feu et voulut la forcer contre les dents closes, comme, sans doute, il l'avait déjà fait. Mais John ouvrit la bouche et, sentant le punch chaud qui lui brûlait un peu le gosier, se mit à sourire. Une joie immense lui gonflait le cœur. Il était sauvé. Du passé, il ne se rappelait qu'une terreur inouïe, folle, une souffrance sans nom, un cauchemar où il s'était trouvé tout seul dans la nature morte, que le soleil se refusait à éclairer. Les détails de sa longue agonie, ainsi que ceux de sa vie antérieure, lui échappaient. La mémoire avait sombré. L'intelligence avait échappé à grand peine. La folie avait guetté sa proie et la lâchait difficilement.

Réconforté, il s'endormit profondément et ne s'éveilla que vingt-quatre heures plus tard. Le père et le fils, philosophiquement, s'étaient enroulés dans leurs fourrures auprès du poêle surchauffé.

Alors John sentit une faim dévorante. Comme son garde-malade ne lui permettait qu'une ou deux bouchées à la fois, il pleura comme un petit enfant.

Au bout de deux semaines, il était complètement rétabli et avait fait connaissance avec le père et le fils, qui s'appelaient respectivement Obediah et Sam Jackson. Le nom biblique étant long, on disait « Obe ». Ces gens simples adoptèrent l'inconnu sans le questionner sur son passé, lorsqu'ils s'aperçurent que l'effort fait par le malade pour se souvenir ramenait la fièvre.

Dans le silence de la nuit tombante, ils avaient entendu le cri désespéré du malheureux. Avec leurs lanternes, ils l'avaient cherché, trouvé évanoui, soigné, sauvé. C'était tout simple. Ce qu'ils possédaient, ils le partageaient avec l'étranger. A son tour, l'étranger leur viendrait en aide lorsque, de nouveau, la mer donnerait ses poissons et les roches baignées d'eau, leurs loutres et leurs morses.

La vie dans cette cabane de pêcheurs s'organisa tout naturellement. John commença par se fabriquer un lit lorsqu'il s'aperçut, tout honteux, qu'il avait pris celui de ses nouveaux amis.

Le vieux Jackson, l'observant, dit à son fils :

— Il est adroit de ses mains. Il nous sera utile.

Bientôt John, dont l'activité se réveillait, s'ingénia et construisit, avec les planches dont il trouva une bonne provision, des meubles grossiers, qui furent très appréciés. Avec son activité, sa gaieté naturelle revint aussi. Dans sa mémoire, engourdie seulement et non pas morte, il trouva des histoires amusantes dont les deux hommes solitaires firent leurs délices.

Alors, Obe raconta comment il avait été amené à s'aventurer dans ce pays terrible. Jadis, il s'était fait colon de la Californie, d'abord mineur, sans le moindre succès, du reste, puis éleveur. Dans une rixe, il avait tué un homme. On ne l'eût pas inquiété pour si peu, d'autant plus qu'il se trouvait en cas de légitime défense, si la victime n'eût été, par malheur, frère du juge de l'endroit. On conseilla à Obe de disparaître. D'une nombreuse famille, il ne lui restait que son plus jeune fils qui, naturellement, l'accompagna. Il s'engagea vers le Nord, allant plus loin à chaque étape, car la malechance semblait le poursuivre. Il se lia avec quelques Indiens qui lui vantèrent la richesse des eaux de l'Alaska. Depuis qu'il avait bâti sa cabane dans ce désert farouche, il n'avait plus été tourmenté. Le saumon abondait. Sam et lui en salaient des caisses et des caisses. La chasse donnait bien. Il s'entendait

avec les Indiens nomades qui, dans leurs pirogues, transportaient les caisses et les fourrures jusqu'à Saint-Michel. En échange, son gars et lui avaient la vie assurée. Ils étaient tranquilles.

En écoutant ce récit, le souvenir vague des courses insensées, des recherches infructueuses revint au jeune homme. Hésitant, ne trouvant pas bien ses mots, il dit enfin :

— Et l'or... Vous n'avez jamais trouvé de l'or?

L'ancien mineur secoua la tête.

— L'or, voyez-vous, c'est ce qui perd les trois quarts des pauvres diables d'aventuriers. Ce que j'en ai vu s'en aller joyeux et tomber en route ou revenir à moitié morts!... Pour un qui réussit, quatre-vingt-dix-neuf sombrent. On ne parle jamais de ceux-là. Mes Indiens me disent quelquefois que je pourrais, en cherchant bien, recueillir du sable qui brille au bord de la mer ou le long du Yukon, mais je ne les écoute pas. Si jamais ce pays, un pays immense, vous savez, grand comme cinq ou six de vos Etats de l'Est fondus en un seul, — si jamais ce pays était envahi par les chercheurs d'or, — je ferais fortune sans doute, car je les laisserais se tuer à courir la montagne et je leur vendrais des conserves, des vêtements et du bois pour construire leurs huttes. J'en ferais venir de grandes quantités, car ici, c'est le bois qui manque le plus, et je connais des forêts entières où personne, sauf mes Indiens, ne pénètre jamais.

John hochait la tête.

— Vous avez raison, certes, grandement raison. Mais l'or brille, l'or attire, l'or rend fou...

Le vieux le dévisagea subitement :

— Vous en étiez de ces chercheurs d'or, j'en jurerais!

John, mal à l'aise, se détourna.

— Je ne sais pas. J'ai oublié. Peut-être avez-vous raison...

Cependant, pour tout ce qui touchait à la vie pratique, l'intelligence de John Raymond était redevenue très vive.

Enfin, les glaces commencèrent à se désagréger. Le monde figé et mort renaissait. Le ciel redevenu vivant, les brins d'herbe qui se glissaient entre les pierres encore recouvertes de neige, les bandes de canards sauvages qui revenaient des pays moins âpres, le renouveau qui se sentait dans l'air, toutes ces choses agirent fortement sur John Raymond, qui, lui aussi, revenait de la mort, renaissait à la vie.

John Raymond s'attacha vivement à ces braves gens; leur vie devint sa vie, leurs occupations, ses occupations. Sam l'intéressait. Il entreprit de cultiver cet esprit très vif. Après un été prospère, où il avait retrouvé toute sa force et toute son énergie, il fit venir des livres. Le long hiver cruel fut presque heureux. Si l'intelligence

chez lui restait encore engourdie pour certaines choses, comme dans mainte maladie du cerveau, d'un autre côté les souvenirs de sa première jeunesse revivaient avec une curieuse intensité. Il se revoyait écolier; il retrouva des bribes de grec et de latin; mais surtout les mathématiques lui semblèrent familières. Dans un lot de bouquins achetés un peu au hasard se trouva un Corneille. Il le lut couramment. Alors il se rappela que, dans son enfance heureuse, il avait eu une gouvernante française et avait parlé les deux langues simultanément.

Puis, subitement, des lacunes se faisaient dans sa mémoire. Une sorte de peur instinctive le forçait à reculer lorsque, craintivement, il se hasardait à questionner ses souvenirs. Il avait trop souffert, — cela il le savait, — un cauchemar épouvantable le guettait, pourrait peut-être encore le reprendre s'il cherchait trop à préciser.

Sam, qui lui avait voué un véritable culte, qui voyait en lui un esprit supérieur, guettait ces réveils de la mémoire avec un intérêt passionné. Son père lui disait :

— Prends garde. Il a été fou, ou à demi-fou, au moins, et son cerveau n'est pas guéri. Il faudra peut-être des années pour écarter tout danger d'une rechute. Notre désert est ce qui lui convient le mieux. Cela vaut tous les asiles possibles. S'il retournait dans les pays civilisés, s'il retrouvait ses anciennes préoccupations, je ne répondrais de rien. Il a dû quitter les siens à la recherche de l'or, et l'or, c'est fatal, ça donne la folie. Aussi, il n'est pas à souhaiter qu'il se rappelle tout encore.

Sam écoutait, ravi, lorsque son grand ami se laissait aller à parler de sa première jeunesse :

— Ce que je vois, Sam?... Je vais vous le dire : une grande maison blanche, à large perron, dans un jardin immense, tout au bord de l'eau. Vous savez, la côte au nord de Boston est merveilleusement belle, déchiquetée, ornée de grands rochers jetés en désordre, mais belle surtout de sa verdure, des bois qui baignent leurs racines dans l'eau, des jardins merveilleux où les fleurs poussent avec plus de joie qu'ailleurs. Nous devions être riches, alors. Tout l'été, la maison ne désemplissait pas, et ma mère, toute jeune, et jolie, jolie, me semblait toujours vêtue comme une princesse des contes de fées. Je l'adorais, et je me rappelle que, dans cette adoration, entrait beaucoup d'admiration. J'étais très fier d'avoir une maman aussi jolie et dont les doigts portaient des bagues qui me faisaient clignoter des yeux...

— Et votre père?

— Il était rarement avec nous, et il ne m'aimait pas. Cela semble étrange de ne pas aimer son enfant, un enfant unique. Mais c'était ainsi. J'avais dix ans quand ma mère est morte. Je ne

me souviens bien que d'un grand désespoir, d'un isolement atroce; puis la belle maison fut vendue et on me mit en pension. Heureusement, j'aimais l'étude. J'étais presque un homme quand mon père mourut à son tour. Il s'était ruiné dans des spéculations folles. J'avais jusqu'alors eu plus d'argent à dépenser que mes camarades. Subitement, je me suis trouvé pauvre, mais pauvre à souffrir de la faim. Maintenant que j'y songe, oui, j'ai souvent eu faim.

— Qu'avez-vous fait?

John Raymond regarda son jeune ami en hésitant, ses sourcils se contractèrent; il devint très pâle. Lentement, il dit :

— Je ne sais pas bien. Je cherche à me rappeler. Je ne peux pas, ou je ne me rappelle qu'à demi..., et cela me fait mal. J'ai travaillé..., oui, certes, j'ai dû travailler... Allons faire un tour sur la glace, dites, Sam. J'ai mal à la tête.

Vite, Sam changeait de conversation, se mettait à parler des perfectionnements qu'il entrevoyait pour la saison à venir. Ici, John se trouvait à l'aise, sûr de lui-même, joyeux aussi.

Il avait des idées. Il voulait agrandir les affaires des Jackson. Petit à petit, d'autres huttes s'étaient bâties autour de la leur. Au bout de quelques années, cela faisait presque un village. Obe Jackson en était comme le chef très écouté, très respecté. De vagues rumeurs arrivaient jusqu'à ce hameau perdu. L'or s'était trouvé, non seulement sur le sable des plages, mais à l'intérieur, dans la montagne, le long du Yukon. Des bandes d'émigrants s'abattaient ici ou là; les uns réussissaient, les autres, bien plus nombreux, s'en allaient découragés ou tombaient en route. Mais il n'y avait pas à s'y tromper : la poussée formidable des chercheurs d'or se préparait.

Le vieux Jackson surveillait John Raymond du coin de l'œil. Le jeune homme semblait inquiet, sujet aux longs silences, moins en train et gai que par le passé. La folie de l'or le guettait. Allait-il y succomber?

De fait, le passé commençait à revivre en lui. Les détails de la terrible excursion dans le pays maudit lui revenaient l'un après l'autre. Il revoyait Dick Burns, — les autres camarades aussi. Depuis très longtemps, pris entièrement par les soins de chaque jour, par les fatigues très grandes et les dangers de sa vie aventureuse au milieu des glaçons ou en barque sur les eaux redevenues libres, il ne songeait qu'à l'heure présente, aux gains chaque année plus considérables que ses amis et lui réalisaient. Les conversations des voisins, la lecture de quelques journaux, ravivèrent des idées engourdies, des souvenirs aussi, chaque jour plus précis.

Alors, il se rappela les sacs de poudre d'or dans la cachette de la hutte, laissés aux soins du mort...

Pour les projets qu'il caressait, cet or serait précieux.

Il s'en ouvrit à ses amis.

Non, il ne voulait pas se lancer avec les aventuriers à la recherche du métal attirant et trompeur; il lui restait une peur presque superstitieuse de l'or. Mais, reprenant les idées d'Obe, ce qu'il voulait, c'était profiter de la folie des autres. Tout ce qu'ils possédaient, les uns et les autres, — et ce n'était pas bien lourd, — il proposait de le convertir en marchandises de toutes sortes, d'ouvrir une sorte d'entrepôt où l'on pourrait tout acheter, depuis les conserves jusqu'au bois de construction, — surtout le bois. Dès que le printemps reviendrait, il faudrait songer à s'approvisionner. Seulement, la première mise de fonds serait lourde. Il faudrait embaucher les hommes de bonne volonté, couper des arbres dans la forêt lointaine, les embarquer sur des pirogues assez fortes pour les apporter jusqu'à la plage. Sam proposa d'établir leurs magasins plus au sud, tout contre le Yukon, mais son père n'en voulut rien entendre. Leur hameau commençait à être connu des colons, l'endroit était d'autant meilleur que de l'or avait déjà été trouvé dans le voisinage et toute la région serait certainement envahie.

— Il nous faudrait commencer par jeter bas notre cabane et en construire une autre cinq fois plus grande, si nous voulons monter un magasin sérieux. Tout cela coûtera bien cher. Nous vivons, nous n'avons besoin de personne, — à quoi bon se donner tant de mal!

Obe se faisait vieux et ne songeait pas sans terreur au bouleversement auquel rêvaient les deux jeunes gens.

Alors, avec une sorte d'hésitation, une curieuse angoisse aussi, John parla de l'or caché, décrivit l'endroit, donna des détails très précis de l'horrible hiver qui avait failli lui coûter la vie et qui lui avait coûté la raison, pendant si longtemps!

— Pas la raison, mon ami, dit Sam, lui mettant affectueusement la main sur l'épaule. L'homme qui m'a instruit, l'homme qui a tant contribué à changer notre misère en une sorte de prospérité, qui s'est ingénié à trouver des perfectionnements à nos outils primitifs, qui voit si clairement, si nettement un avenir brillant, cet homme-là a toute sa raison.

— Une raison partielle, seulement, je m'en rends parfaitement compte, dit John. Un nuage très épais pesait sur ma mémoire; il commence à se lever, — et voilà combien d'années que je fais partie de votre famille?... J'ai oublié, je ne sais plus. Je crois que j'étais tout jeune alors et maintenant je me sens homme fait. Je dois avoir la trentaine, — plus peut-être..., que vous en semble?

Obe hochait la tête. Les yeux de John reprenaient l'expression de peur vague, d'inquiétude aussi, que le vieux connaissait si bien.

Alors, il se mit à parler des sacs d'or. Il n'y croyait pas tout à fait. Cela lui semblait une imagination de demi-fou, mais de demi-fou qu'il ne fallait pas contrarier. Et il fut convenu que les deux jeunes gens iraient à la recherche de ce trésor.

Dès que les journées furent de nouveau très longues, il s'en allèrent en effet. Les souvenirs de John s'étaient précisés. Avec sa boussole, il se faisait fort de retrouver l'énorme rocher au pied duquel la hutte de misère avait été bâtie.

Longtemps ils cherchèrent, fouillant le désert morne où commençait à fondre, par endroits, la neige profonde. Les années avaient fait leur lent travail; la neige des nombreux automnes s'était amoncelée; la hutte ne devait former qu'un amas informe sous la croûte durcie, comme une roche quelconque, — comment alors la reconnaître au milieu des monticules tous pareils? L'été ne fondait pas complètement les neiges et les glaces dans cette région montagneuse... Alors?

Découragés, rompus de fatigue, les deux amis rentrèrent sans avoir rien trouvé. Le vieux Jackson haussa les épaules. Il s'était bien attendu à ce résultat. Après tout, ils n'étaient pas en plus mauvais état qu'avant. Puisque la jeunesse tenait à faire du commerce, on pouvait toujours s'y préparer. On n'était pas sans le sou, n'est-ce pas? Cela prendrait plus longtemps sûrement que si la poudre d'or leur était venue en aide, mais en son for intérieur Obe restait très sceptique à l'endroit de cette poudre, qu'il appelait de la poudre à tirer les moineaux.

La première chose à faire, c'était de construire des hangars, d'élargir la cabane ou de la détruire. Ces travaux, chacun les faisait pour soi, bien entendu. John proposa de sérieuses améliorations dans cette primitive architecture. Il devint le chef réel de la petite bande.

— Vous avez sûrement fait des études d'architecture, lui dit Sam.

— Non. Je suis ingénieur. Cela aide.

Il prononça ces mots très tranquillement. Pendant de longues années, c'était la première fois que John faisait la moindre allusion à sa profession. Sam le regarda. Il avait une envie folle d'en demander plus long. Mais John continuait tranquillement des calculs et un dessin linéaire.

Il fallut, sans détruire complètement la cabane, abattre une cloison ; il s'y trouvait une espèce de réduit où les pêcheurs cachaient leur argent et quelques objets précieux. En le défonçant, John fit tomber un vieux portefeuille. Il le ramassa et l'examina avec une sorte de curiosité craintive. Obe lui dit :

— Lorsque nous vous avons couché, après vous avoir trouvé à demi gelé, ce portefeuille est tombé de votre poche. Je l'ai serré,

puis complètement oublié. Maintenant, cela me revient à l'esprit.

John s'assit auprès de la table, ouvrit le portefeuille, en ôta les papiers. Parmi ceux-ci, il en trouva un qui l'intrigua, puis l'intéressa profondément. Il resta longtemps, les doigts fouillant ses cheveux bouclés, les yeux fixes, tout à fait immobile. Les deux autres, n'osant le troubler, firent semblant de continuer leur travail.

Ce papier était une quittance écrite de la main de John, mais signé d'un nom qui, d'abord, lui sembla absolument étranger.

Très lentement, comme dans une négative plongée dans l'acide, certains contours se dessinèrent devant ses yeux vagues et fixes : un pauvre atelier, une forge qui rougeoyait, un établi où se tenait un homme à la figure rude, mais aux mains fines et souples. Entre cet homme et lui, il y avait des dessins et ces dessins il les expliquait clairement, simplement; le son de ses propres paroles lui frappait l'oreille dans le silence absolu de l'atelier; il savait que la femme et la petite fille aux cheveux d'or ne se trouvaient plus à l'étage supérieur; tout bruit avait cessé là-haut. Ils étaient bien seuls, cet homme et lui, cet homme qui s'appelait Harlem et qui avait saisi si vite et si bien les explications données.

Après un temps assez long, John releva la tête et dit à ses amis aussi tranquillement que s'il se fût agi de la chose du monde la plus simple :

— Je suis un inventeur. J'étais venu à la recherche d'or pour trouver le moyen de pousser mon invention. Dès que je le pourrai, je rentrerai dans le monde civilisé et je m'y ferai un nom. Mais il faut d'abord que je gagne de l'argent, puisque je n'ai pas retrouvé le trésor enfoui. Vous m'aiderez, mes amis. Nous allons bien travailler, pas vrai?

Jeanne MAIRET.

La suite prochainement.

LES PAYSAGES DE FRANCE

Jamais autant que depuis quelques mois on n'avait entendu parler des paysages de France. Afin de les défendre, deux projets de loi ont été présentés, le printemps dernier, à la Chambre des députés, et sur l'initiative de M. Jean Lahor[1] vient de se constituer une société qui a groupé de suite des adhérents d'élite, avec M. Sully-Prudhomme pour président, MM. Frédéric Mistral, André Theuriet et Gustave Larroumet pour vice-présidents, M. Robert de Souza pour secrétaire général. Et ce ne sont pas les seuls indices qui accusent en ce sens un certain mouvement d'opinion. Il a même provoqué déjà nombre de critiques et de railleries. Il mérite cependant d'être pris au sérieux et il peut concourir à de très heureux résultats : je voudrais indiquer pourquoi et comment.

I

Les dangers dont s'alarment les amis de nos paysages ne sont nullement chimériques. Il faut s'en rendre compte pour apprécier justement des efforts qui tendent, en somme, à empêcher que la beauté de la terre de France ne soit inutilement gâchée.

On sait à quelles entreprises sont exposés les monuments qui racontent notre histoire ou qui, œuvres d'art souvent inappréciables, même lorsqu'elles sont à demi mutilées expriment le vrai génie national. L'usure des siècles et la négligence oublieuse des hommes ne sont pas les seuls périls qui menacent ces reliques du passé, bien que leurs défenseurs puissent parfois faire appliquer la loi protectrice du 30 mars 1887. Sans parler des restaurateurs dont le zèle fréquemment maladroit s'inspire du moins d'honnêtes intentions, les démolisseurs les guettent, ne leur déclarant pas d'ordinaire la guerre ouvertement, comme il était d'usage dans la

[1] Son étude *Une Société à créer pour la protection des paysages français* a paru en mars, et la Société a tenu sa première séance en juillet, sous la présidence de M. André Theuriet. On a fixé les statuts, on s'est donné rendez-vous pour novembre. Les communications doivent être adressées soit à M. Robert de Souza, 23, avenue du Bois-de-Boulogne, soit à M. Wehrlé, au Comptoir d'escompte, 14, rue Bergère. On verse 3 francs pour être membre adhérent, 10 francs pour être membre sociétaire, 200 francs pour être membre donateur.

période révolutionnaire, mais ingénieux à leur opposer les nécessités de la vie moderne et tenaces dans leur hostilité : « Neuf fois sur dix, la vie moderne, n'exige rien du tout, écrivait, ces jours derniers[1], un clairvoyant flâneur, M. André Hallays, et l'intérêt public est simplement l'intérêt d'un particulier ou d'une petite camarilla. L'histoire des remparts d'Avignon, dont nous ne savons encore quel sera le dénouement, est un exemple excellent des mensonges et des hypocrisies à l'abri desquels ont coutume de se dissimuler la rage de détruire et la haine du passé. » Dans bien d'autres villes que dans l'ancienne cité des Papes, ceux qui veulent sauvegarder notre patrimoine de souvenirs et de beauté ont à soutenir de pareilles luttes. Les abords du château de Blois risquent, assure-t-on, d'être déparés par l'installation d'une gare. C'est au prix de patients efforts que les Amis des monuments rouennais sont parvenus à sauver, rue Saint-Romain, un logis du quinzième siècle, qui est demeuré presque intact, et dont la destruction avait été votée par la municipalité. Au centre du vieil Alençon, la maison d'Ozé, qui encadre bien, avec Notre-Dame, la place où se tient chaque jeudi un petit marché, et dont le principal défaut pourrait bien être, aux yeux de certains, d'avoir probablement donné jadis l'hospitalité au roi Henri IV, avait, elle aussi, été condamnée à disparaître, et ce n'est pas sans peine que sa démolition a été tout au moins ajournée.

On ne s'attend pas, je suppose, à trouver mieux respectés les paysages, ces œuvres d'art, plus vastes et complexes, dans lesquelles se fondent presque toujours en France, mêlés depuis de longs siècles, le travail de la nature et le travail des hommes. Il y a longtemps déjà que l'envie égalitaire, ce mauvais génie des démocraties, s'attaque à leurs protecteurs naturels. Elle conteste volontiers aux ordres religieux le droit de posséder la portion de terre dans laquelle ils aimeraient à perpétuer ou implanter une tradition vivace de piété, de bienfaisance et de vertu. Elle travaille à morceler les grands domaines héréditaires des puissantes familles, anciennement enracinées au pays. Ce n'est pas un bon moyen pour conserver à celui-ci son charme ou sa fécondité. Toute la contrée est appauvrie lorsque tombent les futaies et les hauts bois qui lui faisaient une fraîche parure. Il serait curieux de rechercher, dans une région donnée, l'action exercée à cet égard, depuis cent ans, par ces dépeceurs et revendeurs de propriétés, que l'on a appelés la *bande noire* et dont le commerce a été très rémunérateur. Cette étude devrait tenter quelques-uns de ces amateurs

[1] *Journal des Débats*, 19 juillet 1901.

d'érudition locale, qui ne sont pas rares dans nos provinces. Mais aujourd'hui des périls nouveaux et plus menaçants pour nos paysages, peuvent venir de certains progrès industriels, — facilité croissante des communications, captation et utilisation plus savante des forces naturelles, — progrès qu'il n'est aucunement question de déplorer ni d'entraver et qui même, par d'autres conséquences que j'indiquerai plus loin, sont appelés à nous faire mieux apprécier la beauté de nos terroirs. Seulement, il y a de fâcheuses manières d'en tirer parti.

C'est parce que certaines lignes de chemins de fer, certaines scènes naturelles sont devenues passagères comme les rues des villes, que l'enlaidissement par l'affiche les gagne et n'est plus réservé aux seuls paysages urbains. On ne sait où s'arrêtera cette fureur de réclame. Il se pourrait que Villiers de l'Isle-Adam eût prédit un prochain avenir, lorsque son ironie nous montrait une entreprise d'affichage céleste, faisant épeler, entre les figures traditionnelles des immuables constellations, des nouveautés comme celle-ci : « Voulez-vous des corsets, oui ou non? » Est-il moins déplaisant de voir des réclames de savons, de pilules ou de chocolat, salir tels rochers grandioses de Suisse ou ceux qui se dressent entre les chutes du Niagara? Le public devrait prendre à cœur de témoigner combien il est révolté de pareilles impudences en refusant impitoyablement sa clientèle aux coupables. Même le long des voies ferrées qui se déroulent à travers des sites plus modestes, les vilaines pancartes qui font tache sur le décor fuyant des plaines ou des coteaux, sont irritantes à cotoyer. On n'aurait pas tort de les frapper, comme il a été proposé, d'une lourde taxe. Les projets sont parfaitement justifiés qui viennent d'être déposés au Landtag de Prusse et à la Chambre de Bruxelles pour défendre, contre les excès de ce système mal inventé de publicité, les provinces rhénanes et les campagnes belges. Ne plaisantez pas trop ceux qui prétendent jouir du paysage en regardant par la fenêtre du wagon. N'est-ce pas ainsi que Puvis de Chavannes, — il le raconte lui-même, — dégagea la vision expressive qu'il a fixée dans sa belle peinture du musée d'Amiens : *Ave*, *Picardia nutrix?*

La manière d'exploiter les ressources naturelles d'un pays peut lui infliger de plus graves dévastations, et définitives, irréparables. Là, ce sont d'antiques rochers que l'industrie des carriers trouvant à vendre va emporter, bien qu'ils tiennent de leur disposition, de l'histoire ou de la tradition une valeur singulière, et qu'ils puissent vraiment être qualifiés, comme l'a proposé M. Lucien Hubert, député des Ardennes, de *monuments naturels ou légendaires :* roches des Quatre-Fils Aymon, dans la vallée de la Meuse; pierre

gante de Tancarville, rochers du Huelgoat (Finistère), connus sous le nom de Ménage de la Vierge, rochers de Trégastel ou de Ploumanach dans les Côtes-du-Nord. Ailleurs, c'est pour capter la puissance des eaux courantes que l'on saccage des gorges d'une inappréciable beauté ou des sites justement célèbres, comme cette perte du Rhône près de la frontière suisse, à Bellegarde, où la dynamite et les ingénieurs ont défait un curieux caprice de la nature. C'est un fait tout récent et gros de conséquences que l'utilisation actuelle des hautes chutes, grâce aux fontes très résistantes dont on dispose pour les tuyaux et les turbines, au transport de la force électrique, aux moyens qu'elle donne de produire le carbure de calcium, matière première de l'acétylène, et l'aluminium, un métal qui paraît appelé à rendre des services incalculables. On annonce que toute l'industrie humaine va être révolutionnée par la conquête de cette *houille blanche* dont les neiges, chaque année, renouvellent les larges réservoirs. Les merveilles lumineuses qu'elle permet de prodiguer sont l'attraction la plus caractéristique de l'exposition *pan-américaine* qui se tient en ce moment à Buffalo, non loin des chutes du Niagara, dont une simple dérivation, autorisée en 1886, donne 250,000 mètres cubes par seconde et une force de 100,000 chevaux. Dans cet ordre de progrès la France tient le premier rang. Les industries électrochimiques et électrométallurgiques dont elle aura été la principale initiatrice se développent rapidement dans la région des Alpes. M. Aristide Bergès, qui a patiemment aménagé et sans cesse perfectionne sa puissante usine de Lancey, à l'entrée de la vallée du Graisivaudan, trouve de nombreux imitateurs. On se dispute les riverainetés des cours d'eau utilisables; il s'est même créé un commerce nouveau, celui des *barreurs* qui, avec des parcelles de quelques mètres, achètent des droits sur la chute et les revendent très cher; les intéressés réclament une réforme de la législation en vigueur ou plutôt de l'absence de législation. Les entreprises de ce genre se multiplient, comme en Dauphiné et en Savoie, sur les pentes des Pyrénées, du massif central, du Jura, dans presque toutes les contrées accidentées de France, c'est-à-dire dans les plus pittoresques. On serait déraisonnable si l'on prétendait entraver un pareil mouvement et même, à mon avis, le maudire; mais on a grandement raison de se demander si certaines précautions ne devraient pas être prises pour prévenir les destructions malencontreuses que, mal dirigé, il pourrait entraîner.

S'il était nécessaire pour rassurer les timidités routinières de citer les exemples de l'étranger, ceux-ci ne feraient pas défaut.

Les Américains des Etats-Unis, qui ne passent point pour manquer d'esprit pratique, ont réservé leurs plus beaux paysages, sous le nom de parcs nationaux, et ils les ont taillés largement. Celui du Yellowstone, dans les Montagnes Rocheuses, grand à peu près comme un de nos départements, est, dit-on, un royaume de féerie avec ses eaux, ses forêts, ses roches volcaniques. Dans celui qui avoisine San Francisco, on rencontre des arbres gigantesques de 140 mètres de hauteur, de 25 mètres de circonférence. A New-York même, on nous assure[1] que l'on sent l'âme du vieux pays parmi les rochers et la libre végétation du *Central Park*. « C'est, au milieu d'une cité neuve, de civilisation ultra-moderne, un large espace de l'ancien sol parfaitement respecté dans sa sauvage et candide beauté. » Les industriels eux-mêmes, comme le montrait récemment M. William H. Tolman[2], secrétaire de la *League for social service*, comprennent qu'il importe de faire à l'ouvrier un entourage agréable, c'est-à-dire verdoyant et fleuri. C'est sans doute sous l'inspiration de la compagnie Draper dont les filatures sont à Hopedale que ce village du Massachusetts vient de se constituer un parc de 140 acres, avec une source et des bois, le long d'un étang. Peut-être la terre anglaise est-elle suffisamment protégée contre d'inutiles dégradations par les grands propriétaires qui en détiennent la plus grosse portion et par de libres associations (*National Trust for places of historic interest or natural beauty*, *National Society for checking the abuse of public advertising*). Mais sur les hauts plateaux de l'Afrique, en une région où abonde le gros gibier et où l'homme paraît n'avoir jamais pénétré, le commissaire du gouvernement britannique dans l'Ouganda, sir Henry Johnston, vient de proposer la création d'une sorte de parc national.

Il n'est certes pas inutile de défendre la nature contre ceux qui, dans leur imprévoyante ou trop égoïste rapacité, l'appauvriraient et la dévasteraient. Elle doit être aménagée et ménagée avec intelligence et avec amour. Déboisements funestes, et contre lesquels diverses sociétés d'amis des arbres se sont élevées, destruction du gibier et du poisson, extermination des oiseaux qui faisaient la joie de nos campagnes et les défendaient contre les ravages des insectes, que de fautes on commet contre elle, fautes qui seront inévitablement payées par une génération ou l'autre ! Nombre de prétendus civilisés ressemblent aux sauvages qui, volontiers, feraient tomber ou mourir un grand arbre pour cueillir un seul de

[1] *La Journée d'une Américaine* (*Revue bleue*, 15 juin 1901).

[2] Voy. son mémoire à l'Exposition de 1900 et sa communication à la Société d'économie sociale, en novembre dernier.

ses fruits. Il y a des paysages qui sont vraiment une richesse, dans tous les sens du mot, et une richesse durable. Croit-on qu'il soit de sage administration pour un peuple de la laisser dissiper, afin de retirer un gain immédiat et peut-être vite épuisé?

Voilà qui justifie amplement le principe des projets déposés à la Chambre des députés par M. Charles Beauquier (28 mars), par MM. Dubuisson, G. de Kerjégu, Le Gonidec de Traissan, Guieysse, etc. (17 mai). Le premier prescrit à une commission départementale de classer de suite tous les sites à protéger et qui se trouvent ainsi frappés d'une sorte de servitude artistique. Le second permet seulement aux départements ou communes de réclamer le classement des sites jugés intéressants. M. Baillif, président du Touring-Club, souhaiterait que l'on étendît simplement aux sites la loi du 30 mars 1887 relative aux monuments historiques, et que la commune eût le droit, au cas où l'expropriation du site aurait été prononcée, soit de l'acquérir elle-même, soit de le mettre en adjudication, ce qui permettrait à des amateurs généreux ou à des sociétés particulières d'intervenir. Sans attendre un texte nouveau, le préfet des Côtes-du-Nord a nommé, l'hiver dernier, une commission composée d'artistes, d'archéologues et d'agents des Ponts et chaussées, chargée de dresser, avec le concours des maires des communes intéressées, la liste des sites méritant d'être respectés. Même si la loi que nous souhaitons était promulguée, elle aurait surtout une valeur indicatrice, éducatrice; en tout cas, elle ne serait efficace et appliquée qu'à la condition d'être soutenue par l'opinion. Est-ce chimérique à espérer?

II

Non seulement les raisons et les moyens que nous avons d'apprécier de plus en plus la beauté de notre terre ne manquent pas, mais encore le mouvement général de la civilisation paraît les fortifier et les multiplier.

Nous goûtons les paysages dans la mesure où nous avons le sens de la nature. Or celui-ci s'est, depuis un siècle environ, tellement affirmé et développé, que nous le dirions volontiers une invention moderne. Il a heureusement bien des chances de durer et de s'aviver. Nous comprenons de mieux en mieux par quels liens intimes et profonds nous tenons au milieu dans lequel nous plongeons. La philosophie et la science montrent combien sont folles et appauvrissantes nos prétentions à l'isolement orgueilleux, et l'erreur vers laquelle incline la pensée contemporaine serait plutôt de faire évanouir notre personnalité dans l'unité du grand tout. En

même temps notre œil, qui pénètre plus avant, plus curieusement la richesse des spectacles pittoresques, est devenu, grâce à l'éducation que lui ont donnée artistes et lettrés, plus sensible à leurs diverses nuances. Mais ce qui nous attire surtout vers leur superbe puissance ou leur paix et leur sérénité, c'est que nous y trouvons une sorte de réconfort et de refuge contre ce qui agite, inquiète, meurtrit, fatigue nos âmes troublées et attristées. Lorsqu'on se trouve las des hommes et des mots qui mentent, las des haines et des sottises, las surtout de la plainte continuelle que font monter vers le ciel les êtres qui souffrent, il fait bon chercher un peu de repos et d'allègement dans la grâce ou le mystère des horizons, les caresses de la lumière, le ruissellement des eaux, l'opulence variée et sans cesse renouvelée du peuple innombrable des végétaux, la sublime et silencieuse majesté d'une vie qui s'épanche, inépuisable, en ondes illimitées. Si l'on ne sait à qui adresser son culte, la contemplation et l'amour de la nature peuvent être, pour quelques âmes, une sorte de religion. Et si l'on a trouvé Dieu, on doit comprendre et aimer mieux encore la création qui parle de Lui magnifiquement. Les saints que nous préférons sont ceux qui ont bien entendu ce langage.

Le développement même des agglomérations urbaines et le surmenage de nos existences enfiévrées éveillent le désir et le besoin de la campagne avec ses calmes et saines retraites. Je souhaiterais qu'il fût possible aux classes populaires de connaître un peu de ces joies bienfaisantes. Lorsque la rapidité et le bon marché des transports permettent à l'ouvrier d'avoir au loin sa maisonnette et son jardin, c'est un grand bénéfice pour toute la famille. Mais ces heureux sont rares. Il faut songer à ceux qui, durant tout l'été, rentrent chaque soir dans leur triste logement de grande ville. C'est une excellente inspiration de procurer aux enfants, du moins, quelques semaines de bon air. A Paris, la Caisse des écoles organise des voyages scolaires pour les petits indigents, et l'Association des instituteurs a conduit plus d'une fois au bord de la mer des enfants dont les parents paient une certaine contribution. Une œuvre des *colonies de vacances*, fondée en 1882, envoie maintenant plus de mille enfants par été, soit dans le Loiret, soit sur une plage de la Manche. Le séjour est de un, deux ou trois mois et le prix, de 35 francs par mois, voyage compris. Dans le bassin minier de Saint-Etienne s'est constituée, en 1893, l'*Œuvre des enfants à la montagne*, dont le titre suffit à dire le but, et qui, l'an dernier, s'est chargée de 1,157 enfants. Il existe enfin depuis vingt ans une *Œuvre* dite *des trois semaines* dont bénéficient les parents comme les enfants. Puissent ces exemples susciter plus d'imitateurs encore

dans les écoles libres, les patronages, les œuvres provinciales ! On devine qu'à ce contact vivifiant avec la nature les esprits et les cœurs gagnent autant que les santés.

Comment nos paysages nous seraient-ils indifférents alors que la facilité croissante des communications nous donne sans cesse des occasions nouvelles de les connaître et de les apprécier? Aussi ce qui, à certains esprits, semble alarmant comme une cause de déracinement et d'excessive uniformisation peut bien servir, au contraire, les amis de la terre de France. Voyait-on, il y a quelques années, autant de ces images que prodiguent les compagnies de chemins de fer, invitant à visiter ce qu'il y a de plus caractéristique en nos diverses provinces, et faisant voyager, par l'imagination du moins, ceux qui ne sont pas libres d'aller sur place vérifier leur exactitude? Dans la vaste salle de la gare Saint-Lazare est exposée une très nombreuse collection de gentils tableautins d'Eugène Bourgeois, un véritable artiste, qui n'a pas cru déroger en nous conduisant ainsi à travers les villes, les côtes, les vallées de Normandie et de Bretagne. A la nouvelle gare des Invalides, il a peint de larges et clairs médaillons qui représentent Brest, Saint-Malo, le Mont-Saint-Michel, Granville, Cherbourg, Rouen, Dieppe. Grâce à lui et à M. Dameron, on peut, au quai d'Orsay, sans sortir de Paris, admirer une multitude de monuments et de sites du Centre et du Midi. D'autres gares sont simplement décorées par les affiches. Celles-ci, bien différentes des anciennes réclames de plages avec baigneuse tâtant le flot, sont variées maintenant, et souvent ne manquent pas de charme lorsqu'elles sont signées Tanconville, G. Fraipont ou Hugo d'Alési, un spécialiste et un infatigable producteur en ce genre. Et, dès que le printemps est venu, elles se promènent dans nos rues, égaient nos murailles, comme pour consoler notre regard de tout ce qu'il a eu trop fréquemment à souffrir par l'affiche.

N'est-ce point dans les écoles particulièrement que serait bien à sa place une imagerie évocatrice des divers aspects du vieux sol gaulois? L'idée de mettre une décoration artistique aux murs sur lesquels se lèvent tant de fois par jour les regards des enfants a été, dès 1894, proposée par M. Roger Marx, inspecteur général des Beaux-Arts. Trois belles lithographies de MM. Henri Rivière [1],

[1] Dans un récent petit volume (*L'Art nouveau*, Lemerre, 1901), M. Jean Lahor écrit, à propos des utiles restaurants populaires organisés à Lyon par M. Mangini : « J'aimerais à les voir ornés de quelques-unes des estampes coloriées de *Rivière*, qui seraient comme des fenêtres ouvertes, en ces murs nus, sur quelques-uns de nos beaux et doux paysages de France. Je n'admettrais par principe, en cette sorte d'imagerie populaire, que le paysage. »

Moreau-Nélaton et Willette, lui donnèrent alors un commencement d'exécution. En septembre 1899, M. Georges Leygues, déjà ministre de l'instruction publique, l'a reprise dans une circulaire qui lui a valu les éloges de toute la presse. Il annonçait aux instituteurs des tableaux coloriés reproduisant des paysages de la France et les principaux monuments de notre art national, en attendant d'autres séries à consacrer aux grands personnages. Aujourd'hui, sans parler de M. Hugo d'Alési, dont les simili-aquarelles, montées en tableaux scolaires, sont parfaitement utilisables, plusieurs de nos grandes librairies classiques offrent des images géographiques qui reposent de l'aride atlas et des nomenclatures administratives par des exemplaires attrayants de nos différentes provinces ou régions[1].

Il est maintenant aisé de les explorer dans leur intimité, librement et rapidement, grâce aux nouveaux moyens de locomotion qui se perfectionnent sans cesse, automobiles et bicyclettes. Si l'on ne fait attention qu'aux prodiges, parfois bien peu raisonnables, de vitesse que ces ingénieuses machines peuvent donner, aux prouesses des champions professionnels, on regarde mal. Ce qui fait moins de bruit, mais ce qui vaut mieux, c'est que les routes aux horizons variés, les auberges des petites villes et des bourgs, vieilles auberges d'hier en attendant celles dont on nous montre les plans pour demain, s'animent d'une circulation inaccoutumée; c'est que plus de Français ont la faculté d'entrer en contact avec la terre de France; c'est qu'ils ont la joie de la découvrir en quelque sorte et de lui vouer une tendresse plus profonde. Observez, par exemple, l'esprit et l'action de la grande association cycliste de France, le Touring-Club, qui, fondé en 1890, comptait, le 1er juillet dernier, 71,497 membres. Il développe la connaissance et le goût, il prend la défense de toutes les beautés de notre sol, intervenant utilement en faveur des rochers de la Bretagne, sauvant une forêt au-dessus des gorges pittoresques de la Diosaz, subventionnant les fouilles du R. P. Delattre, directeur du musée Lavigerie, à Carthage. Il vient de commencer, sous la direction de M. Onésime Reclus, la publication d'un grand

[1] La librairie Delagrave a 22 *images géographiques de la France,* publiées sous la direction de M. P. Foncin, et dont plusieurs sont dues au pinceau de M. Eugène Bourgeois : chacune est complétée par une notice. Les dix tableaux de la *France régionale,* édités par la librairie Beloin, sont des reproductions, avec légendes, d'aquarelles de M. G. Fraipont. Dans la *Géographie par l'aspect,* de la librairie Paul Dupont, huit tableaux sont consacrés à la France. Il faut indiquer encore que, dans les projections lumineuses pour cours d'adultes et conférences populaires, de la maison J.-E. Bulloz, une série est consacrée aux provinces de France.

ouvrage sur les *Sites et Monuments de France*, avec photographies, cartes routières et sobres notices. Ces trente volumes formeront l'un des principaux monuments de cette littérature descriptive de notre territoire [1], dont le développement actuel est l'indice d'un mouvement intéressant dans les idées et dans les mœurs.

On n'oublie certes pas, et le train des affaires humaines nous laissera de moins en moins oublier que la France n'est pas tout l'univers. Mais elle n'a rien à craindre des progrès qui facilitent les déplacements et les comparaisons. Elle peut, au contraire, en attendre de plus nombreux visiteurs et, de la part de ses enfants, un amour avivé. La beauté propre de notre patrie, si riche de souvenirs, et que la nature a nuancée avec tant de variété, de délicatesse, de grâce, se dégage plus nettement d'ordinaire aux yeux qui viennent de contempler des spectacles différents. Pour la bien percevoir, « il faut, assure M. Hanotaux, avoir parcouru les pays de vastes steppes monotones et plates, ou de sol rocailleux et dénudé, ou les contrées d'une verdure trop uniforme ». L'impression qu'éprouvent les étrangers qui voient pour la première fois nos campagnes est révélatrice. M. André Chevrillon rapporte celle d'un industriel américain qui, dans le trajet du Havre à Paris, regardait avidement « la figure collée à la vitre, fuir les fermes normandes, les routes blanches, les pâturages étincelants, réguliers ». Comme on lui demandait ce qui le frappait le plus dans ce paysage : « *Oh!* répondit-il, *the finish of it!* [2]. » Ce quelque chose d'achevé, de délicieusement fondu, vient de la très lointaine association de cette douce terre et du labeur humain, dont elle est imprégnée. On dirait qu'il flotte un peu de l'âme de nos devanciers dans ces champs qu'ils ont cultivés et dont les noms parfois remontent si haut, ces chemins qu'ils ont foulés, ces horizons qu'ils ont connus, souvent presque pareils, ces édifices humbles ou grandioses qui prolongent la trace de leur rapide passage. Beaucoup des monuments qu'ils ont laissés ont subi, avec ce qui les entoure, l'action de tant de saisons, se trouvent tellement enveloppés par la nature ambiante, que maintenant ils semblent être un peu son œuvre et lui appartenir, ainsi que les arbres séculaires et les antiques rochers. Et le charme pénétrant qui résulte de cet ensemble est unique. Voilà pourquoi même la découverte

[1] Signalons seulement *le Voyage en France*, de M. Ardouin-Dumazet, qui comprendra une quarantaine de volumes; *les Guides du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, publiés sous la direction de M. Marcellin Boule; *la Géographie pittoresque et monumentale de la France*, de M. Ch. Brossard, sans parler de nombreuses monographies locales, souvent provinciales.

[2] *Etudes anglaises* (1901).

de nouvelles attractions pittoresques s'offrant à la curiosité des touristes ne nous consolerait pas de la mort de tel ou tel de nos vieux paysages. Ils sont l'une des parcelles les plus rares de notre patrimoine national, l'une de celles que nous envie le plus au dehors l'élite cultivée. Qui serait insouciant de son inutile destruction et de son gaspillage aurait le patriotisme bien froid ou bien inintelligent.

III

Un jour d'octobre, après s'être promené dans un jardin mélancolique sous un ciel gris et pluvieux, Amiel écrivit en son journal intime cette phrase souvent citée : « Un paysage quelconque est un état de l'âme. » Je dirais plus volontiers que tout paysage a une âme, j'entends une vie propre et comme une pensée profonde qu'il exprime. C'est elle que dégagent et traduisent artistes, poètes, savants, mais que saisissent aussi, plus ou moins confusément, les cœurs des simples. Si l'on essaie de la pénétrer, si le mouvement d'attention et d'intérêt que provoquent nos sites n'est pas trop superficiel, il ne sera pas sans conséquences heureuses et il pourrait mener plus loin que l'on ne suppose au premier abord. On ne saurait en effet bien regarder ni bien défendre nos paysages sans reconnaître et sans aimer les divers pays de France.

Rappelez à votre souvenir, ou, si vous pouvez, donnez-vous la joie de remettre sous vos yeux les œuvres délicieuses par lesquelles nous captivent nos paysagistes et qui seront l'une des plus pures gloires de notre temps. On ne nous place plus guère en face d'une campagne vague, générale, indéterminée. Les livrets mêmes de nos Salons sont remplis d'indications géographiques, et bien sots ceux qui s'en plaindraient. Mais surtout regardez. Est-ce que vous confondez les larges pentes lorraines avec les escarpements des bords de la Creuse, le Morvan avec le Forez, la Savoie avec l'Auvergne ou la région des Pyrénées? Telle modeste vallée, par exemple celle du Loing qui, traversant le Gâtinais, joint la Seine à Moret, a plusieurs fois inspiré de très grands artistes, Alfred Sisley souvent, et tout récemment, par un soir de rêve aux mystérieuses profondeurs, René Billotte, qui sait trouver tant de poésie jusque dans les paysages de Paris ou de banlieue. On comprend et on goûte la basse Normandie, grâce à M. Moteley; la Bresse, grâce à M. Pointelin; la Sologne, grâce à MM. Guignard et Damoye, ou, grâce à MM. Montenard et Nozal, la Provence éblouissante et bleue. M. Jules Breton ne se cache pas d'être attaché à son Artois et il s'y tient presque toujours. Que n'ont pas dû Louis Français aux Vosges, Courbet à la Franche-Comté, Troyon au Limousin, Rosa

Bonheur au Nivernais, Bastien-Lepage au Barrois? Certaines toiles de M. Dagnan-Bouveret ne sont-elles pas tout imprégnées du génie de la Bretagne? Les chefs-d'œuvres de Millet ne disent-ils rien de ce promontoire du Cotentin où l'Océan, partout très proche, et qu'il voyait, enfant, du vert village natal, semble mettre un peu de sa majesté grave jusque sur les choses et les gens les plus humbles? Et Cazin, l'âme délicate et si vibrante qui vient de nous manquer trop tôt, celui que l'on a pu appeler sans faire sourire personne, le Millet du Nord, exprime le charme discret et profond de la Flandre, avec une pauvre maison perdue dans les dunes ou un simple chemin qui longe un canal. Si l'on rassemblait en nombre suffisant et en classant par province les *paysages* de nos peintres, — et cette exposition, là aurait tant d'attrait qu'elle s'organisera sûrement quelque jour, — il suffirait de la parcourir pour voir apparaître toute l'harmonieuse diversité de nos pays.

Poètes et romanciers donneraient la même impression. On pourrait assez facilement tirer de leurs écrits une sorte de géographie littéraire de la France. Je ne parle pas seulement des auteurs locaux qui, souvent trop dédaignés, se donnent en ce moment les uns aux autres et reçoivent même de Paris pas mal d'encouragements : mais beaucoup d'œuvres consacrées par l'admiration générale reflètent le caractère propre de l'un de nos terroirs. Peut-être George Sand ne fut-elle jamais mieux inspirée que dans les simples récits qu'elle a consacrés aux paysans du Berry. N'a-t-il pas enrichi notre patrimoine national, bien qu'il n'ait pas voulu user de notre commun langage, l'auteur de *Mireille*, celui qui, retrouvant la puissance prêtée par les Grecs aux chanteurs divers, a ranimé la Provence par ses paroles et son existence harmonieuses? Restituant à son univers natal un sens naturel, rendant confiance à une société qui s'était désaffectionnée d'elle-même, il lui a donné « des poèmes où les coutumes héréditaires sont reliées à l'histoire et aux paysages, de manière à former une âme ». Voilà le profond éloge que fait de lui le jeune maître qui, après avoir montré ce qui produit et ce que deviennent des *déracinés*, cherche à ranimer les énergies nationales par le contact avec la terre maternelle. M. Maurice Barrès ne dissimule pas que son attachement aux pays lorrains est son vrai ressort. C'est le long de la vallée de la Moselle[1] qu'il mène Sturel et Saint-Phlin prendre une salutaire leçon de choses, une leçon qu'il faut apprendre à recevoir de chacune de nos régions. Je ne sais si M. René Bazin nous a jamais émus plus profondément que lorsque, dans *la Terre qui meurt*, il a fidèlement

[1] Dans l'*Appel au soldat* (1900), le chapitre XI, *la Vallée de la Moselle* a pour sous-titre : « Sturel et Saint-Phlin recherchent leurs racines nationales. »

rendu le Marais vendéen, avec ses plaines herbeuses coupées de canaux où passent les yoles, ses villages groupés autour du clocher, ses métairies qui émergent un peu comme de petits îlots parés de verdure. Qui ne connaît la pléiade bretonne avec MM. Le Braz, Le Goffic, Théodore Botrel et bien d'autres? Il est aisé de rattacher à la Normandie Flaubert, Maupassant, Barbey d'Aurevilly, Gustave Le Vavasseur, Paul Harel; au Rouergue, M. Pouvillon et M. François Fabié; au Quercy, Léon Clavel; au pays cévénol, Ferdinand Fabre; à la Bresse, Gabriel Vicaire; au Berry, Maurice Rollinat. Et l'on pourrait allonger beaucoup cette énumération.

Le pays, en effet, n'est pas une invention artificielle, une abstraction vide : c'est une réalité vivante. Les livres des géologues, et notamment ceux de M. de Lapparent ont souvent montré l'importance de cette notion de *région naturelle* qui doit renouveler la science géographique. Mais de longue date le sûr instinct des paysans l'a saisie. De là ces noms traditionnels de contrées, qui se maintiennent depuis des siècles à travers la succession et l'emmêlement de circonscriptions administratives plus ou moins factices. C'est que les paysages ne se ressemblent pas lorsque change la constitution du sol. Ici, des couches argileuses imperméables multiplient les petits étangs, comme en Bresse et en Sologne. Là, en Champagne par exemple, de vastes plaines crayeuses s'étendent, sèches et nues, coupées de rares cours d'eau, que signalent des bouquets d'arbres et auprès desquels se groupent les villages nécessairement agglomérés. Ailleurs, les pentes granitiques enchevêtrent leurs fraîches vallées, mêlent les bois aux pâturages, les rochers aux floraisons de genêts, de bruyères et de digitales : les sources, généralement très pures, se joignent aux ruisseaux souvent torrentueux pour permettre aux logis de s'éparpiller dans la verdure. Est-ce que les massifs montagneux les plus anciens présentent des arêtes aussi vives que les chaînes relativement jeunes, telles que les Alpes? L'une des leçons sur lesquelles insista le plus Ruskin, ce grand amant de la nature, c'est que toute formation géologique a ses traits essentiels, n'appartenant qu'à elle, ses lignes déterminées de fracture, son modelé, sa végétation, que ces éléments sont encore différenciés par les influences atmosphériques, par les variétés d'élévation et de température, qu'il y a donc en chaque paysage une grâce et une vie propres, dont le véritable artiste doit se faire l'interprète attentif et fidèle.

Mieux se révélera le pays, plus il aura chance d'inspirer un profond attachement. Et l'on sait comme cet attachement est bienfaisant. C'est par lui que bien des esprits s'ouvriront au sens

de l'histoire et percevront la solidarité qui relie les générations entre elles. Sous son influence se rapprocheront parfois des classes souvent trop séparées. N'est-ce pas en l'abordant par ce côté que l'on réussirait le mieux à donner au peuple une certaine éducation artistique, qui importe souverainement si nous voulons que notre patrimoine esthétique soit sauvegardé? Qui sait si la poésie ne trouvera pas, « là où elle pousse naturellement, comme une fleur sauvage[1] », le secret de se rajeunir chez les raffinés et d'être accessible à tous? On rapporte qu'un peintre, se plaignant d'être embarrassé pour trouver des sujets à traiter, s'attira de Courbet cette vive réponse : « Vous n'avez donc pas de pays! » Dans un autre ordre d'idées, en voyant se concentrer en une seule ville presque toutes les ambitions, tous les pouvoirs et toutes les responsabilités, ne pourrait-on pas nous dire de notre ménage politique et administratif : « Vous n'avez donc que Paris, en France! »

Si l'on a saisi combien il importe de donner à chacun de nos pays conscience de lui-même et de le faire aimer, on ne perdra plus cet objet de vue. On ne négligera pas, sans doute, de réclamer de l'Etat telle ou telle loi protectrice; mais on lui demandera aussi et surtout de ne pas méconnaître ni désorganiser nos régions naturelles, de respecter leur droit à la vie et à une certaine autonomie. On ne refusera pas son concours aux diverses associations qui se proposent chacune de défendre tel ou tel intérêt local; mais on souhaitera que, par provinces et pays, elles forment au moins fédération, si les amours-propres irréductibles rendent les fusions impossibles; le beau résultat, quand nous aurons, pour le même département, une société des amis des sites, une autre des amis des monuments, une autre des amis des arbres, une autre d'encouragement aux sciences, une autre d'encouragement aux arts, sans compter les antiquaires, les archéologues et les historiens, qui arrivent parfois à se distinguer par groupements séparés! Unissons-nous pour servir la petite patrie, pour développer le sens de son histoire et de son génie, le goût de ce qui fait son charme, l'intelligence de ses ressources... Alors seulement nos paysages seront bien gardés, et l'on aura bien compris les leçons que donne silencieusement leur expressive beauté.

Baron J. ANGOT DES ROTOURS.

[1] André Theuriet, *Sous bois,* La poésie populaire et la vie rustique.

UN PRÉCURSEUR DU SIONISME

JULIEN L'APOSTAT ET LES JUIFS

On connaît le mouvement qui, sous le nom de Sionisme, agite depuis quelques années une partie de la nation juive. Poussés par un sentiment religieux et patriotique, assurément fort respectable, des milliers d'Israélites rêvent de reconstituer, en Palestine, un Etat juif, et s'imaginent trouver, dans la situation présente du monde, des circonstances favorables à la réalisation d'un tel dessein. Des congrès se sont tenus, pour étudier le moyen d'y parvenir, à Bâle en 1897, 1898, 1899, et à Londres en 1900. Un nouveau congrès a été annoncé pour le mois d'août 1901. La renaissance de cet espoir, qui semblait abandonné depuis la tentative infructueuse de Julien l'Apostat pour relever le temple de Jérusalem, c'est-à-dire depuis quinze cents ans, est un des plus étranges phénomènes de l'histoire religieuse et sociale de notre temps, si fertile cependant en expériences de toute sorte.

Si ce réveil des espérances politiques d'Israël est un signe de l'indestructible vitalité de la race juive, les causes qui très vraisemblablement le frapperont d'impuissance sont un signe non moins remarquable des changements qui se sont opérés dans la manière de penser et de sentir d'un grand nombre de Juifs. Il fallut, en 363, un déchaînement subit des forces de la nature, dans lequel les chrétiens reconnurent l'intervention manifeste de la main divine, pour arracher l'outil aux ouvriers occupés, sous l'œil bienveillant et avec l'appui des fonctionnaires de Julien, à reconstruire le temple de Jérusalem : il est probable qu'au commencement du vingtième siècle, il suffira de l'inertie dédaigneuse de ceux des Juifs qui détiennent la puissance intellectuelle et financière pour que se dissipe promptement le rêve dont se sont nourries pendant quelques années les imaginations de coreligionnaires

moins bien nantis dans leurs patries d'adoption, qui croient encore désirable et possible le retour au pays des ancêtres.

Ces derniers, qui ont pour eux le nombre et la foi, auront contre eux les Juifs rationalistes, pour lesquels le vrai Messie est la Révolution française, qui les a émancipés [1]; ils auront contre eux la prudence des rabbins, proclamant que désormais les Juifs n'ont d'autre patrie que celle où ils sont nés [2]; ils auront contre eux les manieurs d'argent, sans qui rien ne peut se faire, et qui n'échangeront point leurs banques, leurs industries, leurs hôtels et leurs châteaux contre le sol aride et pauvre de la Palestine; ils auront contre eux la politique, pour qui l'intégrité de l'Empire ottoman est un dogme, et qui ne laisserait point un Etat juif s'enfoncer comme un coin au milieu des provinces asiatiques soumises au joug du Sultan [3]. Toutes les puissances du monde moderne, rationalisme, richesse, politique, barreront la route aux revenants incommodes qui s'obstinent à chercher « la rédemption d'Israël », rêvent d'un autre Temple que la Bourse, regardent encore la terre promise avec des yeux de Juifs du moyen âge, de Juifs du quatrième siècle, ou même des Juifs contemporains de la captivité de Babylone.

Le seul succès auquel puisse probablement prétendre le Sionisme ne ressemble que de très loin aux visées ambitieuses de ses promoteurs. Depuis quelques années, grâce aux libéralités de riches familles juives, il se fait en Palestine une infiltration lente de l'élément hébraïque. On y compte, aujourd'hui, environ 75,000 Juifs, dont plus de 50,000 habitent Jérusalem [4]. C'est peu, sur les 7 ou 8 millions répandus à la surface du monde, depuis l'Amérique jusqu'aux extrémités de l'Asie. Le fait, cependant, mérite d'être signalé. Il devra être suivi par l'opinion publique avec quelque attention. Mais il ne faudrait pas s'en exagérer la portée. La population israélite était probablement redevenue aussi nombreuse en Palestine au moment où l'empereur Julien, précurseur du Sionisme, essaya de ranimer la nationalité juive et de lui rendre son siège traditionnel. Mais cette population indigène eût été d'un faible appoint pour son entreprise, s'il n'avait rencontré au dehors, dans la masse de la nation répandue sur tous les points de

[1] « Le Messie est venu pour nous le 28 février 1790, avec la Déclaration des droits de l'homme. » (*Archives israélites*, 1847, p. 801.)

[2] Déclarations du grand rabbin de France, du grand rabbin d'Angleterre, du grand rabbin de Hongrie, du grand rabbin d'Autriche, etc., à l'occasion du congrès de Bâle, 1897.

[3] Voy., sur ces questions, le livre très intéressant de M. l'abbé A. Lémann, *l'Avenir de Jérusalem, espérances et chimères*, Paris, 1901.

[4] *Ibid.*, p. 3.

l'Empire romain et au delà de ses frontières, l'aide enthousiaste qui précisément fait défaut aujourd'hui.

Il y avait, à cette époque, des Juifs lettrés, rompus aux plus subtiles controverses; il y avait des Juifs opulents, enrichis par l'industrie et le négoce; il y avait des Juifs misérables, exerçant des métiers sordides. Mais chez tous, chez les plus soumis aux autorités romaines comme chez ceux en qui fermentait toujours l'esprit de révolte, vivait la foi au Messie, avec le désir ardent de refaire de Jérusalem la capitale du judaïsme. La scission qui, aux temps modernes, a déchiré en deux l'âme juive, comme le fut le voile du temple à l'heure de la mort du Christ, n'avait pas commencé. Grands et petits, riches et pauvres, rabbins et fidèles, acclamèrent unanimement le dessein de Julien. Nulle voix discordante de rationalistes désabusés ou d'Israélites définitivement conquis par la civilisation romaine ne se fit entendre. Nul obstacle n'était à craindre de la politique, puisque c'était le souverain lui-même qui prenait l'initiative du mouvement. Par l'accord des forces les plus diverses, aussi unies alors qu'elles sont opposées aujourd'hui, tout conspirait au succès. On semblait à la veille d'accomplir le rêve et de réaliser l'impossible.

J'ai cru qu'il serait intéressant de tracer ici, avec tous ses détails, cette page de l'histoire du quatrième siècle, qui se trouve être un chapitre anticipé de l'histoire du Sionisme. Elle montrera une fois de plus sous quels aspects divers peut se présenter, selon les époques, une question semblable. Et peut-être fera-t-elle comprendre aux esprits trop portés à concevoir des espérances audacieuses ou de puériles alarmes combien les entreprises humaines les mieux concertées sont impuissantes à réviser les arrêts de la Providence.

II

On n'attend pas de moi, à cette place, un portrait de l'empereur Julien, ou un résumé de sa vie. Qu'il me suffise de rappeler que, même en usant son intelligence à l'œuvre impossible de la restauration du paganisme, l'infidèle neveu de Constantin ne fut pas seulement un apostat vulgaire, que ses anciennes croyances importunent, et qui travaille avec rage à les détruire. On doit surtout reconnaître et plaindre en lui le lettré à qui des lectures mal digérées ont porté à la tête, et fait perdre le sens du réel, le rêveur égaré par une fausse philosophie, l'esprit mal équilibré qui, s'étant une fois écarté de la voie droite, s'avance en chancelant sur des chemins toujours plus tortueux. La plupart de ses erreurs de

pensée ou de conduite se rattachent à quelque principe faux, qui l'enlace et l'entraîne. Pour comprendre les rapports noués par l'empereur Julien avec les Juifs, il faut connaître une de ses plus bizarres théories.

Elle est longuement exposée dans son livre *Contre les chrétiens*, écrit à Antioche au commencement de 363. Comme les néoplatoniciens, dont il suit aveuglément les doctrines, Julien essaie de concilier l'unité divine et la pluralité des dieux. Il se flatte de rester à la fois philosophe et païen. A l'origine et au sommet des choses, il place un Dieu suprême, mais, entre celui-ci et le monde créé, il imagine une série d'êtres intermédiaires, au nombre desquels sont les dieux particuliers de chaque nation. Ce sont eux qui ont façonné les divers peuples et leur ont donné le caractère, les idées, les mœurs par lesquels chacun se distingue des autres. Julien voit dans cette doctrine le seul moyen d'expliquer les différences des cultes, des lois, des coutumes, les conceptions diverses que les hommes se font de la morale, selon le lieu qu'ils habitent. Le Dieu adoré par les Juifs n'était à ses yeux qu'un de ces dieux nationaux, auxquels chaque peuple doit son existence et sa formation. L'erreur des Juifs, dit-il, n'est pas de l'adorer, mais de le considérer comme le Dieu unique et suprême. En le ramenant aux proportions d'une divinité locale, Julien lui offre une place dans son panthéon. Comme il porte volontiers son encens à tous les dieux, il se déclare prêt à rendre hommage à celui-ci, non comme au « Dieu jaloux » du monothéisme, mais comme au Dieu particulier d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de leurs descendants : il se proclame même son adorateur, et se recommande à sa protection[1].

Redevenus ainsi, dans la pensée de Julien, non « le peuple choisi » pour conserver dans le monde antique l'idée de l'unité divine, mais au contraire l'une des plus petites nations auxquelles présidait un des dieux multiples, les Juifs non seulement n'inspiraient point d'ombrages au restaurateur du paganisme, mais encore formaient une des parties intégrantes de son système. Julien faisait remarquer que, par leurs pratiques religieuses, ils ne se distinguaient pas des autres peuples. « Sauf, disait-il, leur croyance en un Dieu seul et unique, tout le reste leur est commun avec nous, temples, enceintes sacrées, autels des sacrifices, purification, observances. » S'ils n'ont plus, à Jérusalem, leur sanctuaire national, Julien affirme que, à l'heure où il écrit, les Juifs, cependant, sacrifient dans des lieux tenus secrets, et là mangent de la

[1] Voy. le livre de Julien *Contre les chrétiens*, dans saint Cyrille, *Adv. Julianum*, X; éd. Neumann, p. 230.

chair des victimes, dont ils donnent l'épaule droite en prémices aux prêtres. Ces rites, en les confondant, pour lui, dans la masse des païens, non seulement leur garantissaient sa tolérance, mais encore leur méritaient sa faveur.

D'autres causes leur assuraient celle-ci. Le regard perspicace de Julien avait reconnu vite, chez les Juifs, ses meilleurs alliés dans la guerre sourde, incessante, non déclarée, mais d'autant plus efficace et plus perfide, qu'il faisait aux chrétiens. Si, en certaines villes, les païens, redevenus les maîtres, et dont il encourageait toutes les audaces, s'étaient déchaînés avec rage contre ceux-ci, en d'autres ils étaient restés indifférents, ou avaient continué avec la fraction chrétienne de la population les bons rapports depuis longtemps établis. Les Juifs, eux, mirent tout de suite à profit les dispositions de Julien pour assouvir leurs haines traditionnelles. On les vit en Egypte, en Asie, incendier impunément des basiliques chrétiennes. C'était la reprise du rôle assumé par eux pendant trois siècles. Toutes les fois que, dans l'Empire païen, avait recommencé la persécution soit officielle, soit populaire, ils s'étaient montrés au premier rang, attisant les colères ou aidant les violences. Obligés ensuite de se contenir pendant cinquante ans, ils venaient de subir en frémissant la surveillance des empereurs chrétiens. Les lois rendues par Constantin et Constance pour protéger contre eux la liberté de conscience ou les assujettir aux charges communes leur avaient paru soit une atteinte à d'anciens privilèges, soit une insupportable tyrannie. On vit même une révolte éclater, en 352, chez les Juifs de Palestine : elle ne put être réprimée que par des combats sanglants et la destruction de plusieurs villes. Ils se sentaient maintenant tout un arriéré de colères à assouvir. C'était pour la politique antichrétienne de Julien un précieux appoint. « Tant leur turbulence naturelle, dit saint Grégoire de Nazianze, que leurs inimitiés séculaires les désignaient pour auxiliaires à celui-ci. »

Julien manda près de lui, dit-on, les principaux d'entre les Juifs, et les invita à reprendre la coutume des sacrifices publics. Ils répondirent habilement que leur loi religieuse leur défendait de sacrifier ailleurs que dans le temple de Jérusalem, maintenant détruit. C'est alors, d'après le même récit [1], que vint à Julien l'idée extraordinaire de les rassembler de nouveau en un corps de nation, de leur refaire un centre et une capitale, en rendant pour eux à Jérusalem son caractère de ville sainte.

C'était rompre avec toute la politique suivie à leur égard par

[1] Saint Jean Chrysostome, *De S. Babyla contra Julianum et Gentiles*, 22.

l'Empire depuis la fin du premier siècle. Les empereurs avaient entrepris de détruire la vivace nationalité juive, en écrasant ce nid de fanatisme et de révolte que, dès le lendemain de la mort du Christ, était devenue Jérusalem. Vespasien et Titus, puis Hadrien, avaient expulsé les Juifs de la ville sainte, et fait de la Judée un désert. Mais, respectant et redoutant tout ensemble ce peuple indomptable, qui ne voulait pas mourir, ils accordèrent aux Juifs de la dispersion tous les privilèges compatibles avec l'exil et l'obéissance. De là, l'existence demi-indépendante de leurs communautés, des exemptions de toute sorte, politiques et pécuniaires, leurs coutumes nationales maintenues, leur religion tolérée. A l'encontre des autres sujets de Rome, qu'elle s'était vite assimilés, eux demeuraient irréductibles, race à part, nationalité distincte, religion séparée, mœurs traditionnelles, inoffensifs seulement parce qu'ils étaient répandus sur toute la surface du monde romain, en Europe, en Afrique, en Asie, au lieu d'être concentrés en un même pays. Rendre des frontières à ce peuple qui n'était faible qu'à condition de n'en pas avoir, rallier ces divers groupes qui n'étaient sans danger que parce qu'ils demeuraient isolés, était, au point de vue de la politique romaine, un monstrueux contresens. Un pareil dessein pouvait venir seulement à l'esprit d'un prince étranger à toutes les traditions du gouvernement, ou dominé par une idée fixe, qui le rendait indifférent à l'histoire, à la prévoyance, au sentiment du péril national, pour ne plus lui laisser voir que son rêve.

Tel était malheureusement devenu Julien. Dix ans après que ceux des Juifs qu'une lente infiltration avait ramenés en Palestine s'étaient soulevés, « avaient pris les armes en déclarant qu'ils n'obéiraient plus aux Romains[1] », et n'avaient pu être soumis de nouveau qu'après avoir fait verser des flots de sang, Julien prenait la résolution de relever leur temple, symbole par excellence de leur nationalité et de leur religion, et de rétablir alentour « l'unité juive », au risque d'en refaire une menace pour l'unité romaine. Tout autre intérêt s'effaçait à ses yeux devant le désir de s'appuyer sur les Juifs dans son entreprise contre le christianisme, de voir un peuple de plus recommencer l'immolation des bœufs ou des brebis, et surtout de donner un démenti aux paroles de Jésus-Christ. « C'est pour mettre à l'épreuve la puissance du Christ, dit saint Jean Chrysostome, que le païen se mettait au service de la cause juive[2]. »

Julien connaissait trop bien le Nouveau Testament pour ignorer

[1] Sozomène, *Hist. eccl.*, IV, 7.
[2] Saint Jean Chrysostome, *De S. Babyla contra Jul. et Gent.*, 22.

les prophéties qu'il contenait. Il se souvenait de Jésus pleurant sur l'incrédulité de Jérusalem et prédisant sa ruine[1]. Il avait lu une autre scène racontée par saint Matthieu, par saint Marc et par saint Luc. Les disciples de Jésus lui montrent le temple de Jérusalem, la beauté de ses constructions et la richesse de ses ornements. « Des jours viendront, répond le Seigneur, où de ce que vous voyez il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit détruite[2]. » On sait comment, lors de la terrible révolte des Juifs en 70, Titus se chargea d'accomplir ces prédictions. L'historien juif Josèphe a laissé de la destruction de Jérusalem et de la ruine du temple un récit, qui est une des grandes et émouvantes pages de l'histoire. On se rappelle Titus admirant, tout comme les disciples de Jésus, les vastes dimensions et les magnifiques détails du temple, et s'opposant à ceux qui voulaient le détruire : conserver un tel monument serait honorer son règne et l'Empire. Mais on se rappelle aussi le feu mis, malgré ses ordres, par un soldat, qui semblait obéir à une volonté supérieure, le temple réduit en cendres, en dépit de tous les efforts tentés pour le sauver, les murailles que le feu avait épargnées démolies ensuite jusqu'aux fondements, la ville rasée à l'exception de trois tours et de quelques remparts[3].

A partir de ce désastre, le jour anniversaire de la prise de Jérusalem et de la destruction du temple devint pour les Juifs jour de deuil national. On les voyait alors, par groupes, pleurer sur les ruines du temple, ou arroser d'huile une pierre percée, qui indiquait l'emplacement du saint des saints. Saint Jérôme, qui fut témoin de ce spectacle, l'a décrit en termes saisissants. « Une foule lugubre, un peuple misérable, mais qui ne faisait pas pitié, s'assemblait et s'approchait. Il y avait là des femmes décrépites, des vieillards en haillons. Tous pleuraient. Et pendant que des larmes inondaient leurs joues, qu'ils levaient leurs bras livides et tordaient leurs cheveux épars, le soldat s'approchait et leur demandait de payer pour avoir le droit de pleurer encore un peu. » C'était le seul jour où, à prix d'argent, il fût permis aux Juifs de pénétrer dans Jérusalem. L'interdiction d'y rentrer avait paru, pendant le troisième siècle, tomber en désuétude : mais elle fut renouvelée par Constantin, peut-être à la suite d'une nouvelle révolte dont parle saint Jean Chrysostome. Saint Grégoire de Nazianze atteste que l'interdiction existait encore de son

[1] Saint Luc, XIX, 43-44.
[2] Saint Matthieu, XXIV, 1-2; saint Marc, XIII, 1-2; saint Luc, XXI, 5-6.
[3] Josèphe, *De Bello Jud.*, VII, 24-34.

temps[1]. Dans les desseins de Julien, cet état d'humiliation, cette attestation vivante de l'accomplissement des prophéties devaient cesser. Les Juifs, au lieu de se lamenter sur les ruines du temple détruit, vont rentrer en vainqueurs dans un temple nouveau, et, peuple ressuscité, reprendre possession de leur ville sainte.

III

La lettre par laquelle Julien communiqua ses intentions à « la communauté juive » est une des plus curieuses qu'il ait écrites[2]. Il commence par annoncer la suppression d'une taxe spéciale sur les Juifs, dont les conseillers de son prédécesseur Constance avaient préparé les rôles, mais qui n'avait pas encore été appliquée. « J'ai trouvé, dit-il, ces rôles dans mes archives, et je les ai jetés au feu. » Ce lui est une occasion de flétrir encore une fois les malheureux conseillers, dont la plupart ont déjà été punis par lui de l'exil ou de la mort. « Vous avez moins à blâmer mon frère Constance que les barbares par l'intelligence et les athées par l'âme qui mangeaient à sa table. Je les ai saisis, et, les ayant jetés dans un gouffre, je les y ai fait périr de telle sorte, qu'il n'est même pas resté parmi nous le souvenir de leur disparition. »

S'immisçant alors, en ami, dans les affaires intérieures de la communauté, Julien fait part aux Juifs de ses efforts pour supprimer des abus reprochés par eux à leur patriarche et à ses agents. Depuis la ruine de Jérusalem, les Juifs avaient à leur tête un représentant de leur nation, officiellement reconnu de l'autorité romaine, qui portait le nom de patriarche, et auquel les empereurs accordaient le titre d' « illustre », comme aux grands personnages de l'Empire. Celui-ci abusait quelquefois de son pouvoir pour augmenter le tribut annuel que lui devaient toutes les synagogues de l'Orient et de l'Occident. Il devenait alors, selon l'expression d'un empereur du quatrième siècle, « le pillard de sa nation », ou, comme l'a dit saint Jean Chrysostome en termes plus modérés, il se servait de ses prérogatives en commerçant. La levée des subsides était faite en son nom par des agents que l'on appelait apôtres, et

[1] Saint Jérôme, *In Soph.*, I, 15; *In Jerem.*, XVIII, 20, 30; saint Jean Chrysostome, *Adv. Judæos*, V, 11; saint Grégoire de Nazianze, *Oratio*, VI, 18.

[2] Julien, *Ep.* 25; éd. Hertlein, p. 512. — L'authenticité de cette lettre a été contestée sans raisons sérieuses par Schwarz (*De vita et scriptis Juliani imperatoris*, p. 27). Franz Cumont la juge écrite, non par Julien, mais sous son inspiration par un secrétaire (*Sur l'authenticité de quelques lettres de Julien*, p. 20). Elle est citée par les historiens du cinquième siècle, Socrate, III, 10, et Sozomène, V, 22.

qui étaient envoyés dans les diverses provinces où il y avait des Juifs [1]. Ceux-là devenaient facilement impopulaires, comme tous les collecteurs d'impôts. Il est probable que, sous le règne de Julien, ils avaient plus fortement pressuré leurs coreligionnaires. Au moins les plaintes paraissent-elles avoir été vives. L'empereur s'empressa d'y prêter l'oreille. Il vit là une excellente occasion de flatter la masse de la population juive aux dépens de dignitaires qu'elle n'aimait pas. « Voulant, écrit-il, vous être plus agréable encore, j'ai invité notre frère Jules, le très vénérable patriarche, à réformer ce qu'on appelle chez vous l'apostolat, et à ne plus laisser personne vous accabler de telles taxes. »

La suite de la lettre rappelle aux Juifs la reconnaissance qu'ils doivent à Julien pour « la parfaite sécurité dont ils jouissent sous son règne ». Je vous demande, continue l'empereur, « le secours de vos plus ardentes prières, adressées au Maître de toutes choses, au Dieu créateur, dont la main pure a daigné ceindre mon front de la couronne ». Julien termine par une promesse. « Si je reviens victorieux de la guerre contre les Perses, alors, ayant reconstruit votre ville sainte, Jérusalem, que depuis tant d'années vous désirez voir habitée, je la repeuplerai et j'y rendrai grâces avec vous au Tout-Puissant. »

Saint Grégoire de Nazianze affirme que Julien, qui connaissait la Bible et même l'art de s'en servir, avait fait répandre parmi les Juifs un recueil de passages de l'Écriture sainte, dans lesquels il leur montrait prédits la rentrée dans la patrie, le relèvement du temple de Jérusalem, la remise en vigueur de leur loi et de leurs rites [2]. Il n'attendit pas le retour de Perse pour préparer la reconstruction du temple. C'est d'Antioche qu'il donna tous les ordres pour cette difficile entreprise. Elle était de celles qui, si elles devaient réussir, ne le pouvaient que par le concours de la puissance impériale et de la richesse juive. Au temple, d'ailleurs, avait toujours été attaché le nom d'un souverain : il y avait eu le temple de Salomon, il y avait eu le temple d'Hérode, il y aurait le temple de Julien. L'œuvre prit tout de suite un caractère officiel. Julien nomma un directeur des travaux. C'était un personnage considérable, Alypius, qui avait naguère administré la Bretagne comme vicaire du préfet du prétoire. On a deux lettres de Julien à ce magistrat : l'une, écrite dans un style bizarre, semble faire allusion aux desseins relatifs à Jérusalem. « Il me faut beaucoup de monde,

[1] Origène, *Principes*, IV, 1; saint Jean Chrysostome, *Adv. Judæos*, VI, 5; saint Epiphane, *Hæres*, XXX, 4; *Code Théodosien*, XVI, VIII, 11, 14.
[2] Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 3.

lui dit l'empereur, pour relever ce qui est tristement tombé. » L'autre loue « la fermeté unie à la douceur, le mélange de bonté, de prudence, de sévérité et d'énergie » qu'Alypius a toujours montrés dans le maniement des affaires publiques. Julien l'y remercie de l'envoi d'un livre de géographie, accompagné d'un plan et orné de vers iambiques. S'agit-il d'une description et d'un plan de la Bretagne, d'une description et d'un plan de Jérusalem? Le style, toujours obscur, ne permet pas de le savoir [1]. Des sommes très importantes, « immodérées », au jugement d'Ammien Marcellin, furent destinées aux travaux et mises à la disposition d'Alypius. De son côté, la nation juive prit des mesures pour y contribuer. « Le trésor immense qui était à la disposition du patriarche, » dit saint Jean Chrysostome [2], formait un fond tout prêt. L'enthousiasme du peuple y joignit des dons volontaires. Les femmes se dépouillaient de leurs parures, donnaient leurs bijoux. Quelques-uns, dit-on, firent même faire des outils de luxe, des bêches, des pioches en argent pour remuer la terre, des corbeilles en argent pour la transporter [3]. On se préparait à la reconstruction du temple, à la fois comme à une entreprise nationale et à une fête.

IV

Les travaux commencèrent par des terrassements. Il fallait faire place nette, pour élever un nouvel édifice sur un plan plus vaste. Les fondations restées en terre, les débris calcinés de l'ancien temple, devaient, préalablement à tout travail, être enlevés. Les ouvriers surveillés par Alypius et par le gouverneur de la province, un grand nombre de Juifs qui s'étaient offerts spontanément, s'y appliquèrent avec ardeur. Des femmes mêmes, en grande toilette, servaient les ouvriers, et emportaient de la terre dans les plis de leurs robes. Les chrétiens observaient en silence cet effort pour la glorification de leurs ennemis et la ruine de leur foi. Ils voyaient les Juifs passer près d'eux, et leur jeter des regards menaçants ou railleurs. Ceux-ci se croyaient revenus au temps des prophètes. Ils se sentaient, pour la première fois depuis trois siècles, assurés de l'avenir. Savourant d'avance leur triomphe, ils annonçaient aux chrétiens leur volonté de prendre sur eux la revanche de tous les maux que les Romains avaient fait souffrir à leur peuple. Les

[1] Julien, *Ep.* 29, 30.
[2] Saint Jean Chrysostome, *Contra Judæos et Gentiles*, 16.
[3] Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 4; Théodoret, *Hist. eccl.*, III, 15; Philostorge, *Hist. eccl.*, VII, 11.

chrétiens ne paraissent pas s'être effrayés : ils avaient foi dans les promesses divines. L'évêque de Jérusalem, Cyrille, les excitait à cette foi : il annonçait que l'oracle du Sauveur continuerait de s'accomplir, et que du temple pas une pierre ne resterait. On remarquait que les ouvriers païens et juifs semblaient, dans le moment même, travailler à le rendre vrai à la lettre, puisqu'ils enlevaient tout ce qui restait encore des pierres de l'ancien temple, afin de niveler l'emplacement du nouveau[1].

Les travaux se poursuivirent au milieu de grands troubles atmosphériques. On était dans cette période de tremblements de terre qui causa tant de ruines pendant les derniers mois de 362 et une partie de 363. C'est à ce moment qu'en Palestine, en Phénicie, en Syrie, plusieurs cités furent à demi détruites. On cite parmi elles Nicopolis, Neapolis, Eleutheropolis et Gaza. Il y eut, en certains lieux, de tels soulèvements du sol, que la mer envahit ses rivages et inonda des quartiers de villes[2]. A Jérusalem, le sol, subissant le contre-coup de ces secousses, devint mouvant Dès les premiers terrassements, il causa aux ouvriers de nombreux mécomptes. Plus d'une fois, le matin, ceux-ci trouvèrent comblées par des éboulements les tranchées qu'ils avaient ouvertes la veille. Un tremblement de terre se fit sentir aussi à Jérusalem, et renversa un portique, sous lequel un grand nombre de terrassiers juifs s'étaient réfugiés : beaucoup périrent écrasés, d'autres s'abritèrent en grande hâte dans une église voisine. Malgré ces désastres, les travaux continuaient : la ténacité juive, l'obstination païenne, semblaient lutter avec la nature déchaînée. Mais bientôt un phénomène plus terrible se produisit. Les écrivains chrétiens le racontent[3] : le témoignage impartial et désintéressé d'Ammien Marcellin, — contemporain, païen sincère et serviteur de Julien, — confirme leur récit. « Au moment, écrit-il, où Alypius, aidé du gouverneur de la province, pressait le plus les travaux, de terribles globes de flammes, sortant à nombreuses reprises autour des fondations, rendirent la place inaccessible aux ouvriers et en brûlèrent même plusieurs. Et c'est

[1] Ammien Marcellin, XXIII, 1; saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 4; Rufin, X, 37; Théodoret, III, 115; Philostorge, VII, 11; Socrate, III, 20; Sozomène, V, 22.

[2] Libanius, *De vita sua*; saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 6; Philostorge, VII, 11.

[3] Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 4; saint Jean Chrysostome, *Contra Judaeos et Gentiles*, 16; *De S. Babyla contra Julianum et Gentiles*, 22; *Adversus Judaeos*, V. 11; *In Matth.* homilia IV, 1; *De laudibus S. Pauli apostoli* hom. IV; saint Ambroise, *Ep.* 40; Rufin, X, 37; Philostorge, VII, 9; Théodoret, III, 15; Socrate, III, 20; Sozomène, V, 22.

ainsi que les éléments s'y opposant tout à fait, l'entreprise dut être abandonnée[1] ».

Les chrétiens virent dans cet événement l'accomplissement définitif ou la confirmation des prophéties. Ils se redisaient les paroles de Jésus-Christ et en cherchaient le commentaire dans l'Ancien Testament. A leurs mémoires, familières avec les textes bibliques, revenaient ces mots des *Lamentations* de Jérémie, qui semblaient peindre d'avance le spectacle dont leurs yeux étaient encore remplis : « Le Seigneur a allumé une flamme dans Sion, et elle en a dévoré les fondations[2]. » On racontait que, dans le désordre des éléments, d'autres phénomènes s'étaient produits. Une parallhélie, en forme de croix lumineuse, avait été vue dans les airs : par suite, peut-être, de cette action photographique de la foudre, dont la science a noté de nombreux exemples[3], des croix s'étaient imprimées sur les habits de beaucoup d'assistants, « avec l'élégance de la broderie ou la netteté de la peinture », dit saint Grégoire de Nazianze[4].

Au rapport du même contemporain, l'effet produit sur les païens et sur les Juifs fut grand. « Ceux qui avaient été témoins de ces faits en ressentirent une telle stupeur que presque tous, d'une même voix, invoquèrent le Dieu des chrétiens, lui donnèrent des louanges et cherchèrent à l'apaiser par des prières ; beaucoup, sans retarder leur conversion, mais au moment même où ces choses arrivèrent, se hâtèrent vers nos prêtres, et, après d'ardentes supplications, furent reçus dans l'Eglise, instruits de nos mystères sublimes, enfin purifiés par le saint baptême : la terreur qu'ils avaient ressentie fut la cause de leur salut[5]. »

Il serait curieux de savoir quelle impression éprouva Julien, quand le rapport d'Alypius l'avertit de l'échec de son entreprise et des circonstances qui en rendaient l'abandon nécessaire. C'est ici qu'il nous donne un spectacle inattendu. Avec la mobilité ordinaire de son esprit, Julien semble avoir renoncé tout de suite à ses desseins, et même avoir tourné soudain en argument contre

[1] Ammien Marcellin, XXIII, 1.

[2] *Lamentations*, IV, 11. — Voy. aussi *Deutéronome*, XXXII, 22; Jérémie, XXI, 14.

[3] Voy. Poey, *Relation historique et théorie des images photo-électriques de la foudre*. — On se souvient que dans le voisinage du lieu où les ouvriers creusaient les fondations du temple, il y avait une église dans laquelle beaucoup de personnes cherchèrent un refuge. La façade de cette église était probablement surmontée d'une croix ou portait des croix sculptées en bas-relief.

[4] Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 4, 7.

[5] Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 7.

le judaïsme la ruine des espérances qu'il avait fondées sur la restauration de celui-ci. Dans une circulaire destinée à compléter son œuvre de réforme du paganisme, et qui est des derniers temps de son séjour à Antioche, il fait tout à coup volte-face au sujet des Juifs et de leur temple.

« Comment les prophètes des Juifs, qui invectivent contre nous, nous parleront-ils de leur temple, trois fois renversé, et pas encore relevé aujourd'hui? Je ne le dis pas pour les insulter, moi qui, tout récemment, me suis occupé de le rétablir en l'honneur de la Divinité qu'on y adore; mais je me sers de cet exemple pour prouver que rien d'humain n'est incorruptible, et que les prophètes qui ont débité ces sornettes vivaient en compagnie de vieilles folles. Rien, j'en conviens, n'empêche que leur Dieu ne soit grand; mais il n'a pas de bons prophètes et de bons interprètes. Cela vient de ce qu'ils n'ont pas cherché, par une instruction solide, à purifier leur âme, à ouvrir leurs yeux aveugles et à dissiper les ténèbres de leur intelligence. Ils ressemblent à des hommes qui, regardant une grande lumière à travers un brouillard, n'en ont point une vue nette et pure et la prennent, non pour une pure lumière, mais pour un feu. Les yeux fermés à ce qui les entoure, ils crient de toutes leurs forces : Frémissez! tremblez! feu! flamme! mort! grand sabre! exprimant ainsi en beaucoup de mots la seule puissance destructive du feu. Il sera mieux de montrer, en son lieu. combien ces interprètes des paroles de Dieu sont inférieurs à nos poètes[1]. »

C'est ainsi que Julien incrimine et bafoue maintenant les prophètes, dont il exploitait naguère les textes pour encourager les Juifs. Il semble avouer, sans le dire, que leurs prédictions se sont accomplies. « Quand on considère, écrit Newman, que Julien fut, en réalité, vaincu par les prophètes du peuple qu'il essayait de relever; qu'il désirait rebâtir le temple juif et que les chrétiens déclaraient qu'il n'y parviendrait pas, parce que les prophètes juifs avaient rendu l'œuvre impossible : on peut sûrement croire qu'au moment où il écrivait ces lignes, cette pensée même se présentait à son esprit, hanté par l'emblème prophétique du feu, qui venait de se montrer si récemment dans la catastrophe par laquelle ses desseins furent déjoués[2]. »

La profonde impression produite par ces faits extraordinaires sur l'esprit des chrétiens était, après un quart de siècle, aussi vive

[1] Julien, *Fragment d'une lettre*, 7; Hertlein, p. 379-380.

[2] Newman, *Essai on the miracles in early ecclesiastical history*, Oxford, 1842, p. CLXXIX.

qu'au lendemain du jour où ils se passèrent. « Si tu viens à Jérusalem, dit saint Jean Chrysostome dans un discours prononcé vers 387, tu verras les fondations du temple creusées et vides : et si tu en demandes la cause, on te répondra ce que nous venons de raconter. Car de ces faits nous sommes tous les témoins : ils ne datent point de si longtemps avant notre âge! Considère la grandeur de cette victoire. Cela n'eut pas lieu sous des empereurs chrétiens : on ne peut dire que les chrétiens aient essayé d'empêcher l'entreprise. Cela eut lieu quand nos affaires étaient dans un état lamentable, quand nous tremblions pour notre vie, quand toute liberté nous avait été enlevée, quand florissait le paganisme, quand des fidèles, les uns se cachaient dans leurs maisons, d'autres émigraient au désert, ou au moins évitaient les lieux publics : alors éclatèrent ces événements pour confondre l'impudence de nos ennemis [1]. »

La leçon que l'orateur du quatrième siècle tire si éloquemment de faits qui se passèrent presque sous ses yeux devient plus saisissante encore si l'on rapproche l'une de l'autre plusieurs époques de l'histoire, et si l'on se rappelle les phases diverses que traversa Jérusalem pendant la durée de l'Empire romain. On la voit d'abord, à la fin du premier siècle, ruinée par Titus. Elle est, au commencement du second, transformée par Hadrien en une ville toute païenne, pleine d'édifices profanes et de temples : son nom même disparaît, elle s'appelle désormais Aelia Capitolina. Deux cents ans plus tard, Constantin, en élevant des monuments magnifiques sur les lieux sanctifiés par la mort et la résurrection du Sauveur, sa mère Hélène, en inaugurant le mouvement des pèlerinages en terre sainte, font à leur tour de Jérusalem une ville chrétienne. Vient la singulière époque où Julien, à la fois oublieux de son baptême et de son rôle de restaurateur du paganisme, infidèle tout ensemble à son ancienne et à sa nouvelle religion, essaie, par la plus paradoxale des politiques, de refaire de Jérusalem une ville juive. De ces tentatives laquelle a réussi? Jérusalem ne possède même pas une ruine de ses temples païens. Les derniers fondements du temple juif ont péri sous la pioche et la bêche des ouvriers de Julien. Et, malgré la conquête musulmane, Jérusalem demeure, pour le monde entier, la gardienne du sépulcre de Jésus-Christ, la ville chrétienne de Constantin.

Paul ALLARD.

[1] Saint Jean Chrysostome, *Adv. Judæos,* V, 11.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. L'idéal socialiste. — Les consciences et les intérêts. — Avis de M. Jaurès sur la conscience. — Avis de M. Pelletan sur les intérêts — La tactique socialiste.

II. Les conceptions nouvelles en matière d'impôt. — Les futurs « imposés. » — Exode et dissimulation des capitaux.

III. Un emprunt français en perspective. — Accroissement continu de la dette publique. — Un impôt sur la rente. — Diminution de la population. — Le triomphe de Malthus.

Dans les universités, on enseigne que la politique est une science, — la science du gouvernement; — dans les assemblées législatives, on l'appelle l'art de gouverner. Quant au public, il ignore les différences entre la science et l'art; il ne distingue pas entre la thèse et l'hypothèse, entre les principes et les contingences, entre « l'immanent » et le « devenir ». Tout cela, c'est, pour lui, l'inconnaissable. Faut-il l'en plaindre? Mais ce que le public apprécie à merveille, ce sont les résultats de la politique. Respecte-t-elle les consciences? Ne lèse-t-elle aucun intérêt matériel? Alors le peuple est satisfait; il approuve et il applaudit. Tel n'est pas le cas en France.

I

A toutes les époques, l'oppression des consciences a eu pour contre-coup une diminution de la richesse nationale. Il suffit de rappeler, en France, les guerres de religion, la révocation de l'Édit de Nantes, la Terreur de 1793, pour évoquer, avec des souvenirs amers, des époques de trouble économique et de pertes matérielles considérables. Aujourd'hui, l'idéal socialiste, c'est la servitude des consciences et la suppression de la fortune individuelle. On le répète à l'envi dans la presse, dans les conférences publiques et au Parlement. En Allemagne, Bebel et Singer; en Autriche, Adler;

en Belgique, Vandervelde; en Italie, Andrea Costa; en France, MM. Lafargue, Jules Guesde, Viviani, Jaurès, tous ont un programme uniforme de négation et de destruction.

Parmi tant de libertés précieuses, la liberté des croyances est la plus chère. Nombre de nos amis l'ont proclamé naguère au Parlement. En défendant les droits de la conscience, ils entendaient sauvegarder les droits du chef de famille, pour qui la liberté du foyer familial est sacrée et sans laquelle il n'y a, chez un peuple, qu'antagonisme et discorde. Ils ne se doutaient pas que bientôt un des chefs du parti socialiste se joindrait à eux et viendrait, lui aussi, réclamer la liberté domestique. A ceux qui lui reprochèrent de donner à ses enfants une instruction chrétienne, M. Jaurès répondit fièrement qu'il est maître à son foyer et il expliqua que « pour l'éducation des enfants, une transaction nécessaire est intervenue entre la mère, pratiquante et chrétienne, et le père, socialiste et libre-penseur. J'ai pensé, ajoute-t-il, que je n'avais pas le droit d'interdire aux enfants de participer au culte sous la direction de leur mère. Mais j'ai pensé aussi que mon devoir était, en les faisant élever dans des établissements laïques, d'assurer la liberté de leur esprit. A ce devoir, je n'ai pas manqué. C'est au lycée Molière que ma fille est élevée [1] ».

Une pareille déclaration attira à l'ancien professeur de philosophie des réponses sévères et même passionnées. On l'accusa de faiblesse; on le taxa d'hypocrisie. Quelques journaux demandèrent au rhéteur s'il y avait en lui deux hommes : l'un pour le foyer et l'autre pour la foule et quelle était la cause qu'il trahissait. Se dire le disciple de Karl Marx, défendre à tout instant le socialisme intégral qui est la négation de toute liberté individuelle, de toute religion positive, et donner à ses enfants un enseignement diamétralement opposé, c'est se moquer de la foule et du collectivisme. Le journal le *Temps* le fit sèchement remarquer au *leader* socialiste : « M. Jaurès peut faire baptiser ses enfants avec de l'eau du Jourdain ou avec n'importe quelle eau, les faire communier, confirmer et tout ce qui s'ensuit et même aller de sa personne à la messe, s'il le juge à propos; nous ne saurions y trouver à redire. Que M. Jaurès agisse de cette façon, ou qu'il agisse de la façon exactement contraire, il ne fera dans les deux cas qu'user de libertés qui appartiennent à tout le monde et dont l'emploi ne regarde personne, depuis la révolution de 1789.

« Ce qu'il est permis de demander à M. Jaurès, parce qu'alors la question n'est plus du domaine de la vie privée, mais de la vie

[1] La *Petite République*, 11 juillet 1901.

publique, c'est la raison de la contradiction flagrante par laquelle il refuse aux autres des libertés dont il réclame le bénéfice pour lui-même. Comment M. Jaurès, qui revendique le droit de faire élever ses enfants à sa guise, peut-il être l'adversaire de la liberté d'enseignement et vouloir, par conséquent, priver de ce même droit plusieurs milliers de pères de famille[1]. » Parmi ceux-ci, combien de fonctionnaires, comparant leur sort à la situation privilégiée des chefs socialistes, reliront et méditeront la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* : 1° Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; 2° Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses.

Si M. Jaurès n'a pas été violemment pris à partie dans l'école socialiste, c'est que la question religieuse soulève une question de tactique qui n'est pas résolue. En Allemagne, notamment, les socialistes parlementaires se montrent très hésitants. Tandis que les doctrinaires, les théoriciens du parti, aimeraient qu'on attaquât toute religion et toute forme du culte, comme on attaque la propriété et ses formes multiples, les praticiens estiment que la lutte doit varier suivant les milieux, au risque de laisser dans l'ombre les négations d'ordre moral et religieux. Lors du récent congrès de Mayence, certains orateurs ayant proposé que l'assemblée socialiste ordonnât la publication d'une « Etude sur le cléricalisme ultramontain », plusieurs chefs politiques demandèrent à l'assemblée de repousser la motion. Celle-ci fut écartée. On redoutait qu'elle n'éloignât de plus en plus les ouvriers catholiques de la propagande socialiste et on préférait les grouper d'abord sur un terrain purement économique. Telle n'est pas la tactique adoptée en France, et si M. Jaurès a pu revendiquer, à son profit, une liberté que combat son parti, il est certain que l'anticléricalisme reste un des articles principaux du programme socialiste. Il semble bien que, même en Allemagne, les adversaires de l'idée religieuse tendent à être les maîtres de la politique socialiste. Ne voit-on pas le *Vorwærts*, journal officiel du parti, offrir à ses lecteurs des *Instructions sur le Christianisme* où l'on propose les questions suivantes :

« Jésus-Christ était-il Dieu, homme ou surhomme? » — « Les chrétiens primitifs étaient-ils véritablement socialistes? » — « Le vrai christianisme est-il ennemi de l'Art et de la Science? » On devine que les réponses sont destinées non pas à fortifier, mais à déraciner les croyances religieuses[2].

[1] Numéro du 11 juillet 1901.

[2] Tel était le vœu de Karl Marx, le créateur du socialisme allemand. Ses disciples sont restés fidèles à son programme. Au congrès de Halle (octo-

De toutes les questions, celles qui concernent l'enfant et son éducation sont les plus passionnantes et les plus discutées. Lorsqu'une école a mis son idéal dans la servitude des consciences, elle doit faire table rase de toute liberté d'enseignement. Ce sont là, en effet, les conclusions de la *Revue socialiste*. Dans un article très étudié, publié récemment[1], la *Revue socialiste* examine le principe et les conséquences de la liberté d'enseignement.

Quant au principe, « c'est l'Etat seul qui peut exercer ou déléguer l'autorité sur l'adulte et la tutelle sur le mineur, fixer les formes et les bornes de l'une et de l'autre. Sous quelque point de vue qu'on l'examine, l'autorité paternelle rentre dans la sphère du droit collectif... Il ne faut donc pas plus parler du « principe » de l'autorité paternelle que du « principe » de la liberté d'enseignement. Il n'y a rien de primordial ni de sacré dans ces formes variables de la vie sociale. Quand donc, au nom du droit individuel, l'autorité du père de famille se dresse devant l'autorité de l'Etat, elle intervertit les rôles et devient usurpatrice[2] ».

Veut-on connaître les conséquences tirées de ces principes par la *Revue socialiste*. Examinant ce que devient, en fait, la liberté de l'enseignement, la *Revue* ajoute : « Quelle que soit la forme de la concurrence et quels qu'en soient les motifs, économiques ou moraux, il ne paraît pas qu'elle puisse échapper à ces trois conséquences : la servitude de l'éducation, la servitude des éducateurs, la servitude des parents[3]. » L'auteur conclut ainsi : « La socialisation de l'enseignement ne serait pas une violation du droit individuel, mais l'application la plus juridique du droit social. La collectivité est souveraine pour socialiser la justice du père, comme elle a socialisé autrefois la justice du seigneur et l'armée du seigneur[4]. »

Nous n'avons pas à relever ici les sophismes de la *Revue socialiste* et nous rendons hommage à sa franchise. Par elle nous comprenons mieux le sens du mot « socialiser ». La « socialisation », c'est la confiscation de la liberté, quel que soit le domaine de l'activité humaine que l'on envisage. Dans un Etat « socialisé », il n'y aura ni liberté de conscience et d'enseignement, ni liberté du

bre 1890) Liebknecht fit une profession solennelle d'athéisme. Déjà Bebel avait dit, au Reichstag, le 31 décembre 1881 : « Notre but sur le terrain politique est la république; sur le terrain économique, le socialisme; et sur ce qu'on appelle le terrain religieux, l'athéisme. »

[1] Juillet 1901, nº 199, t. XXXIV.

[2] *Op. cit.*, p. 5.

[3] *Op, cit.*, p. 7.

[4] *Op. cit.*, p. 22.

travail et du salaire, ni liberté d'association, d'assurance et d'assistance[1]. Du berceau à la tombe, l'homme sera dirigé, conduit par l'Etat, tuteur et sauveur de tous. C'est un nouvel esclavage social plus dur, à certains égards, que la situation de l'esclave africain; car lui, du moins, n'a aucune culture morale et intellectuelle. On ne lui a pas appris, dans quelque manuel civique, qu'il est un homme libre; on ne lui a pas donné l'instruction scolaire et il ignore que le christianisme a apporté à l'homme l'indépendance individuelle et le droit inviolable de ne jamais être asservi.

*
* *

Si le parti socialiste montre, çà et là, quelques scrupules, — notamment en Belgique, — dans sa lutte contre le christianisme, il devient de plus en plus menaçant dans l'attaque contre le capital et l'organisation moderne du travail. Comment enlever aux uns une part de leur propriété pour la donner aux autres? Comment établir une répartition plus égale des produits du travail? Il y aura bien, dans un lointain avenir, selon le rêve de Karl Marx, une nouvelle et merveilleuse distribution des biens sous la direction et l'officielle garantie de l'Etat. Mais le peuple, nous dit-on, ne peut pas attendre, et il est un moyen pratique, immédiat, de lui donner satisfaction : c'est l'impôt. Sur ce terrain, les chefs socialistes ont trouvé, dans le parti radical, des alliés nombreux, alliés électoraux, qui ont adopté, comme programme, l'impôt progressif sur le revenu.

Il est exact qu'un grand nombre de députés français, — alors candidats, — ont promis l'impôt progressif ou non progressif sur le revenu. Il n'est pas moins exact que lorsque la question a été posée devant la Chambre, il a suffi d'un geste du ministre des finances pour que les mêmes représentants du peuple abandonnassent leur programme. Quelques-uns protestent contre cet abandon. « On ne l'évitera pas cet impôt, écrit M. C. Pelletan. Et la Chambre actuelle ne pourrait se refuser à l'introduire dans les contributions directes, dès cette année, sans une véritable faillite. En effet, si la majorité actuelle a fait, aux dernières élections, une promesse formelle, c'est celle-là. L'impôt sur le revenu était le premier article du programme, parce que c'était la seule réforme tentée par le cabinet Bourgeois. Je sais qu'on s'en soucie peu sur le boulevard; mais le boulevard n'est pas la France, et dans tous les villages, des millions de paysans avaient compris à merveille

[1] Le système de K. Marx veut que l'homme soit esclave du développement « économique. » Voy. Winterer, *Le Socialisme contemporain*, 4e édit., p. 38.

le profit qu'ils tireraient de la réforme. Il leur suffisait, pour cela, de regarder leurs feuilles de contributions, et ils savent la lire. Là-dessus, le campagnard le plus dévot n'était pas convaincu par son curé, et le métayer le plus dépendant savait ce qu'il devait penser des colères intéressées de son grand propriétaire[1]. »

On retrouve, en ces quelques lignes, la tactique socialiste qui consiste à opposer les intérêts « des petits et des humbles » aux intérêts des citoyens plus favorisés. Ce qu'on voudrait, c'est exonérer de toute taxe les revenus inférieurs à 2,500 francs et répartir sur les revenus supérieurs à ce chiffre le déficit résultant de la réforme. M. C. Pelletan trouve très naturel que ceux qui votent l'impôt ne le paient pas, mais nombre de ses collègues au Parlement, ayant été amenés à réfléchir sur la question, professent une opinion contraire.

Nous devons reconnaître cependant que la question de justice ne fut pas la cause déterminante du vote de la Chambre. Mais la commission du budget, après avoir conféré avec le ministre des finances, eut peur de l'inconnu. Bouleverser le budget de 1902, alors que plusieurs réformes financières causent, en 1901, bien des mécomptes, lui parut une témérité au-dessus de ses forces. C'est que, en effet, le nouveau régime des boissons entraîne déjà, cette année, une perte de 160 millions pour le Trésor; en outre, la réforme des successions, en décidant justement que le passif sera désormais déduit de l'actif successoral pour le paiement des droits, prive le Trésor d'une recette de 60 millions. Il est vrai qu'on compte sur d'autres ressources, mais le rendement des impôts pour les premiers mois de 1901 ne répond pas aux espérances du gouvernement. A cela il faut ajouter que l'introduction de l'impôt sur le revenu, en supprimant d'anciennes contributions directes, réclamait du Parlement et de l'administration des finances une tâche longue et difficile, comme l'a bien montré le rapporteur général du budget, M. Merlou :

1° Il aurait fallu une loi pour établir les nouvelles méthodes de calcul des centimes départementaux et communaux dont les bases se trouvaient supprimées;

2° Il aurait fallu une loi pour régler les attributions financières des conseils généraux;

3° Une loi modifiant la loi organique des conseils municipaux;

4° Une loi réformant l'assiette de la taxe militaire;

5° Une loi pour calculer sur de nouvelles bases la taxe de mainmorte;

[1] Voy. le *Matin*, 17 juin 1901.

6° Une loi fixant une autre assiette aux impositions pour frais de Bourses et de Chambres de commerce;

7° Une loi remaniant la taxe pour fonds de garantie des indemnités dues aux victimes des accidents du travail...

Et le rapporteur général du budget ajoutait avec quelque malice :

« C'était là une tâche gigantesque et, quelque confiance que nous ayons dans la compétence et la puissance de travail de nos collègues, nous pensons qu'elle était au-dessus des forces humaines, surtout si, comme nous le supposons, le Parlement tient à voter le budget avant le 31 décembre 1901 [1]. »

Mais pourquoi vouloir modifier tout notre régime financier? Ne nous permet-il pas de faire face à un budget annuel de 3 milliards 554 millions? N'est-ce pas avec lui que nous avons payé l'indemnité de 5 milliards, après la guerre franco-allemande? Notre système d'impôts serait-il contraire à la justice ou au développement de la richesse nationale?

II

Tout passe et tout lasse, même l'impôt. Nous avons en France quatre grandes contributions directes, les quatre « anciennes », qui, avec d'autres taxes directes et avec les impôts indirects, nous ont permis de faire face au plus élevé des budgets modernes. Ces quatre « anciennes » sont, nul ne l'ignore : l'impôt foncier des propriétés bâties et non bâties, l'impôt personnel et mobilier, l'impôt des portes et fenêtres et l'impôt des patentes. Elles ont cessé de plaire. On sait qu'elles sont perçues en vertu d'un rôle nominatif, grâce auquel le gouvernement demande à chaque contribuable une part des dépenses publiques. Au contraire, les impôts indirects sont perçus à l'occasion des consommations ou de certains faits que nos gouvernants veulent taxer : tels, les impôts sur le sel, sur le tabac, sur les cartes à jouer.

Nos socialistes, nos jacobins et d'autres novateurs ont juré que les quatre « anciennes » disparaîtront avec le nouveau siècle. Ils ne nient pas que les contributions directes ne soient d'une perception facile et ils les préfèrent aux impôts indirects établis sur les consommations individuelles, mais ils déclarent qu'elles ne sont pas conformes à la stricte justice, qu'elles ne sont directes que de nom et que les « imposés » savent toujours faire payer

[1] Voy. le *Matin*, 16 juillet 1901.

aux consommateurs la taxe qui les frappe. Ils répètent à l'envi la formule bien connue : « Le commerçant met sa patente dans sa facture »; c'est toujours le consommateur qui doit payer. Nul ne s'étonnera si les socialistes, en critiquant notre système d'impôts, reçoivent l'approbation de leurs électeurs. En aucun pays, les contribuables n'aiment l'impôt; ils ne réfléchissent pas aux services multiples dont il est la compensation; ils ne pensent pas aux progrès de tout genre que leur procure le Trésor public. Partout le fisc et les agents du fisc sont redoutés et même détestés.

*
* *

On s'explique que le contribuable français se plaigne de l'élévation des impôts; mais a-t-il raison d'attaquer l'*injustice* de notre système financier. Sait-il seulement d'après quelles règles ont été établis nos impôts?

Les premières assemblées législatives, qui ont réorganisé nos finances, ont cherché à appliquer quatre règles que l'expérience des peuples libres et prospères avait mises en lumière : 1° tout impôt doit être réparti de façon à n'exiger du contribuable qu'une quote-part déterminée et proportionnelle à son revenu; 2° la quote-part demandée à chacun, l'époque et le mode de paiement doivent être connus de tous et ne pas dépendre de l'arbitraire des gouvernants; 3° l'impôt doit être perçu aux époques et dans les formes les moins incommodes pour le contribuable; 4° l'impôt doit être établi de telle sorte qu'il fasse sortir des mains du contribuable le moins d'argent possible, en dehors de celui qui rentre réellement dans les caisses de l'Etat. Si nos assemblées législatives, qui connaissaient les abus financiers des règnes de Louis XIV et de Louis XV, avaient pu réaliser complètement ces quatre règles que l'économiste Adam Smith avait si vigoureusement défendues, nous aurions le système le plus parfait des Etats modernes. Mais peut-on atteindre la perfection en matière d'impôts? Le grand grief adressé aujourd'hui, c'est que l'impôt non seulement n'est pas réellement proportionnel aux facultés du contribuable, mais qu'il est d'autant plus lourd qu'on est moins riche. Tel est le cas pour les impôts indirects qui frappent tant de consommations nécessaires. S'il s'agit de l'impôt direct on nous dit : « Payer 5 francs pour celui qui n'a que 100 francs de capital est beaucoup plus dur que de payer 5,000 francs pour celui qui en possède 100,000. Il faut donc diminuer ou supprimer la prestation des populations peu aisées et reporter sur la popu-

lation riche le déficit qui en résulterait pour le Trésor. » En d'autres termes, une contribution n'est juste que si, au lieu d'être proportionnelle à la fortune de chacun, elle est, au contraire, *progressive* avec cette fortune.

On sait que l'idée de l'impôt progressif hante aujourd'hui l'esprit de nos législateurs. On a beau leur dire que chacun doit payer sa part d'impôt, puisque chacun profite, dans son pays, de tous les avantages offerts à la collectivité; on a beau insister sur ce fait expérimental que l'impôt progressif est un instrument de confiscation aux mains d'un pouvoir peu scrupuleux. Rien n'y fait. Une conception nouvelle en matière d'impôt a pénétré les modernes réformateurs; la voici. Il y a dans toute société, des inégalités choquantes et il est certain que l'impôt est plus lourd pour l'ouvrier que pour son patron. Il est du devoir de l'Etat de corriger, de réparer ces inégalités. De plus, il est utile, dans une démocratie, de réaliser, au profit du peuple, des institutions de prévoyance et d'assistance sociale, et le moyen le plus pratique est l'impôt progressif. Si pareille théorie financière n'avait pour tenants que les purs socialistes, on la dirait d'une réalisation difficile et lointaine, mais elle rallie nombre d'esprits qui se proclament « indépendants », et il faut reconnaître qu'elle a de trop timides adversaires. Non, tel n'est pas le rôle de l'impôt; telle n'est pas la mission de l'Etat, de corriger les inégalités sociales en prenant aux uns pour donner aux autres. « L'impôt par lui-même n'est pas un *agent* de justice. Il n'a pas pour mission de propager, encore moins de créer la justice; l'impôt n'a qu'un rôle passif. L'idéal pour lui, c'est de s'adapter aux diverses situations sans les troubler. Son idéal, encore plus explicitement exprimé, consisterait à passer inaperçu[1]. »

Que nous sommes loin de l'idéal! L'impôt, en France, nous suit, nous poursuit du berceau à la tombe. Nous l'acquittons sous des formes ingénieuses, innombrables; avec lui tout nous est plus coûteux, mais du moins nous le payons par petites fractions, tantôt ici, tantôt là, à table comme au fumoir, au travail comme au repos. Combien le fardeau nous serait plus dur si on nous octroyait l'impôt *unique* sur le revenu, selon le vœu de tant de socialistes. On nous parle souvent de l'étranger et on nous dit : Voyez les Etats-Unis, l'Angleterre, la Suisse; ces Etats n'ont-ils pas l'impôt sur le revenu? D'abord cet impôt, loin d'être unique, s'ajoute à beaucoup d'autres. En outre, il est absolument faux de croire que ces divers pays sont enchantés de leur système financier

[1] Voy. R. Stourm, l'*Economiste français,* 13 juillet 1901.

et que notamment la taxe sur le revenu ne soulève point de critiques. C'est le contraire qui est vrai. En Angleterre, l'*income tax* est considéré par les hommes d'Etat comme un mauvais expédient financier et William Evart Gladstone en avait inscrit la suppression dans son programme. Il y a quelques mois, lors de la crise budgétaire, la plupart des journaux condamnaient l'*income tax*, et le *Times* disait : « L'*income tax* n'est peut-être pas la mesure fiscale la plus inintelligente qui existe au monde, mais c'est à coup sûr celle qui exige le moins d'intelligence de la part de législateurs ou de la part d'un ministre des finances. » Lorsque l'on cite certains cantons suisses, tel que le canton de Berne, on oublie de dire que le fonctionnement de l'impôt sur le revenu a été critiqué par un grand nombre d'économistes et de financiers. Chaque contribuable étant obligé de faire la déclaration officielle de son revenu, il déclare constamment le moins possible; mais une commission municipale de taxation contrôle et taxe à son tour. Si le contribuable a lieu de se plaindre, il s'adresse à l'autorité administrative; combien difficile est la tâche d'un préfet et à quelles erreurs n'est-il pas lui-même exposé! Nous nous souvenons que, dans un récent voyage en Suisse, un Bernois, qui, pendant vingt ans, avait été commissaire taxateur dans sa commune, nous avouait s'être trompé, pendant les vingt années, dans son estimation de la plupart des fortunes. Et il en était d'autant plus certain qu'il avait été appelé à dresser, en qualité de notaire, l'inventaire des patrimoines en question. Comme cet officier ministériel ne demandait qu'à dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité, on juge ce que doit être l'estimation des autres taxateurs, ceux qui agissent par politique, par ressentiment, par méchanceté ou par bêtise.

Pourquoi les partisans de l'impôt sur le revenu ne disent-ils pas qu'il est par excellence l'impôt tracassier, gênant et difficile à établir? Certes, on a raison de critiquer certaines taxes françaises, et plus d'une mérite le reproche de n'être pas exactement « proportionnelle » aux facultés du contribuable. Mais l'amour des réformes ne doit pas nous jeter dans l'inconnu. Imitons les pays étrangers, mais tenons pour certain qu'en fait d'organisation financière, il n'y a pas un Etat qui pourrait supporter aussi allègrement que la France un budget de 3 milliards 554 millions. Nos impôts ont pour eux l'ancienneté, et c'est déjà une preuve de leur bonté. Ce qui devient intolérable chez nous, c'est l'accroissement continu des contributions. Le rapporteur général du budget de 1901 l'écrivait il y a quelques mois : « La France supporte actuellement le maximum d'impôts qu'on puisse lui réclamer sans porter atteinte non pas seulement à son développement économique, mais même à

sa fortune acquise [1] »; et il ajoutait, non sans optimisme : « Si l'on observe fermement une politique financière prudente, si l'on sait résister aux demandes excessives d'augmentation des traitements, salaires et pensions des fonctionnaires et ouvriers de l'État, si l'on ne commet pas la faute d'engager l'Etat dans l'exécution d'un nouveau programme de travaux publics exagéré, dans les aléas d'une gestion directe des chemins de fer ou dans les responsabilités d'une assistance sociale sans limites, nous pouvons espérer que les recettes des impôts actuels, par le seul développement de la richesse publique, augmenteront plus rapidement que le budget des dépenses [2]. » Nous allons voir qu'il n'en est rien. Bien plus, la seule crainte de l'impôt sur le revenu, impôt progressif ou non progressif, provoque l'exode des capitaux français.

*
* *

Un double et récent voyage en Belgique et en Suisse nous a permis de constater que les banquiers de ces deux pays sont dans la joie. Ils reviennent aux traditions des premières banques européennes, aux établissements de crédit de Venise, de Gênes, d'Amsterdam, de Rotterdam et de Hambourg qui, aux quinzième et seizième siècles, furent d'abord des banques de dépôt. Celles-ci recevaient les capitaux des marchands et des grands seigneurs de l'époque. Elles les mettaient à l'abri des changes et de la confusion des monnaies; elles délivraient des récépissés qui circulaient comme une monnaie de papier; elles gardaient les capitaux auxquels elles allouaient un intérêt variable suivant la durée du dépôt. Aujourd'hui, ce sont les banques de Bâle, de Lausanne, de Genève, de Bruxelles, pour ne nommer que les plus importantes, qui acceptent, jusqu'à des temps meilleurs, la garde des capitaux français. Un banquier suisse nous disait : « La plupart de vos députés et sénateurs radicaux de la région de l'Est ont déposé à Bâle leurs valeurs mobilières. » Et comme il comprenait notre désir de connaître les noms, il mit un doigt sur ses lèvres et ajouta : « Banques bâloises muettes; secret professionnel. »

Ce qui n'est pas un secret c'est l'exode et la dissimulation des capitaux français. De notre dernière enquête à Bruxelles et à Bâle il ressort que les capitalistes français, soit pour échapper à l'impôt progressif sur les successions déjà voté, soit pour échapper à l'impôt sur le revenu dont nous sommes menacés, prennent les moyens

[1] Rapport général de M. Guillain, p. 121.
[2] *Op. cit.*, p. 113.

suivants. Les uns se contentent de déposer dans une banque étrangère leurs valeurs françaises; les autres achètent des valeurs non françaises qu'ils laissent à l'étranger. Ceux-ci demandent un double certificat de dépôt, l'un, au nom du déposant, l'autre au nom de tel héritier désigné. Ceux-là font des dépôts au nom de deux personnes dont une seule aura le soin de les retirer. Quelques-uns louent un coffre à deux clefs dont l'une pour le déposant, l'autre pour l'héritier. Que d'autres moyens que la simple prudence nous invite à passer sous silence[1]! Déjà les jacobins s'indignent, et M. C. Pelletan, une fois encore, s'est fait leur porte-voix : « Nous aurions ainsi un Coblentz de capitaux. Le procédé de notre commencement de siècle est même très supérieur à celui de 1789 et de 1792. La première émigration ne portait que sur les personnes vivantes, sans leurs capitaux. « On n'emporte pas, disaient-ils, « ses droits féodaux à la semelle de ses souliers. » Le résultat, c'est que les émigrés d'alors ont traîné des années de misère noire, et se sont fait trouer la peau dans les rangs des armées ennemies. On rêve pour nos patriotes modernes une émigration exactement inverse et beaucoup plus pratique : ils se borneraient à envoyer leur argent à l'étranger pour ne point payer les affreuses taxes qu'une République sans vergogne est capable de leur imposer. A la bonne heure! Voilà une preuve de cet intrépide dévouement à la nation française, qu'ils expriment si bien en vers et en prose[2]. » M. Pelletan a parlé *ab irato*; il est souvent mieux inspiré, mais sa voix n'a pas eu d'écho ni chez les capitalistes, ni chez les internationalistes, chez personne.

III

Pour un gouvernement, la joie de vivre ne va pas sans tristesses; ce sont les tristesses budgétaires. Lorsqu'on a compté sur la rentrée

[1] Une banque de Bâle envoyait récemment le prospectus suivant :

« Sur la demande de capitalistes français, nous avons, il y a quelque temps déjà, inauguré l'ouverture à nos clients de *comptes de dossiers conjoints* à deux têtes ou davantage. Ces dossiers ne sont nullement interdits par les dispositions de la loi suisse.

« Traitant des contrats entre vifs et de leur validité, l'art. 403 du Code fédéral est ainsi conçu :

« Le mandat finit par la mort, l'incapacité ou la faillite soit du mandant, « soit du mandataire, *à moins que le contraire n'ait été convenu* ou ne résulte « de la nature même de l'affaire. »

« D'après la loi bâloise, *les porteurs étrangers de titres déposés en Suisse n'ont aucun droit de succession* à régler à Bâle (ni en Suisse).

[2] Voy. le *Matin*, 27 juin 1901.

normale des impôts et que les impôts ne rentrent pas; lorsqu'on a réalisé quelques réformes financières, — timides, il est vrai, — mais qui devaient contribuer à l'équilibre du budget, et que le contraire se produit; lorsque chaque mois apporte une déception, en augmentant le déficit, alors l'inquiétude s'empare des plus fermes, et c'est souvent, pour les gouvernants, le commencement de la sagesse. Déjà le ministre des finances, M. Caillaux, a cru devoir recommander à ses collègues la prudence et l'économie. On sait, à l'heure actuelle, que, par suite de l'expédition de Chine et des crédits supplémentaires, joints au rendement insuffisant de l'impôt, nous nous trouvons en face « d'un déficit qui oscille entre 150 millions au minimum et 200 millions, chiffre qui peut n'être pas un maximum[1] ».

Cependant l'année budgétaire de 1901 était déjà bien lourde; en effet, il faut que le gouvernement se procure, chaque mois, près de 300 millions, puisque la loi du budget du 26 février 1901 a ouvert aux ministres des crédits s'élevant jusqu'à 3,554,354,212 francs.

Ces crédits s'appliquent :

1° A la dette publique, pour.	1,245.644.464 fr.
2° Aux pouvoirs publics, pour.	13,287,100
3° Aux services généraux des ministères, pour.	1,834,897,081
4° Aux frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics, pour.	420,329,405
5° Aux remboursements et restitutions, non-valeurs et primes, pour.	40,196 162
Total général. . .	3,554,354,212 fr.

Si, du moins, le contribuable français pouvait espérer que l'ère des dépenses publiques est close et qu'on s'en tiendra au chiffre actuel du budget. Mais il n'en est rien. La France est assez riche, dit l'école socialiste, pour organiser des pensions de retraite et doter chaque citoyen d'une rente viagère. Elle peut en outre se priver du secours de toutes les œuvres et institutions libres de prévoyance et de charité. Pourquoi garder, chez nous, les moines parasites et les nonnes oisives, sous prétexte qu'ils soutiennent les pauvres, les malades, les vieillards. M. Millerand l'a dit à la tribune : « Si l'État se prive de ces concours d'ordre confessionnel, il doit leur substituer une organisation légale de solidarité et d'assistance ». Le ministre du commerce reconnaissait loyalement

[1] Voy. P. Leroy-Beaulieu, l'*Economiste français*, 20 juillet 1901, p. 83.

qu'une nouvelle mission sociale s'ouvrait pour l'Etat laïque et socialiste, mais ce qu'il ne disait pas, c'était la lourde charge financière que les nouveaux services publics imposeraient à l'Etat[1]. Que serait-ce si, avec la perte de la liberté de l'enseignement, nos écoles et nos collèges libres disparaissaient en France[2]!

Les contribuables se demandent souvent par quels moyens les ministres se procurent les ressources que l'impôt ne leur a pas fournies. Supposons qu'au mois d'août 1901, le ministre des finances manque de 20 millions nécessaires au fonctionnement des services publics, services innombrables, car un gouvernement moderne est un organisme extraordinaire? Les sociologues, qui ont fait l'anatomie de ce géant, nous disent qu'il a une tête, des membres et surtout un insatiable estomac. Comment donc le géant français trouvera-t-il à se satisfaire au mois d'août? Il procède d'abord par petits emprunts à court terme et il émet pour cela les *bons du Trésor*. Il a, en outre, à sa disposition une partie des fonds des caisses d'épargne que centralise, à Paris, la Caisse des dépôts et consignations. Il peut compter enfin sur le concours de la Banque de France dont il a renouvelé les privilèges. Bref, sans que le public s'en doute, l'Etat trouve, au jour le jour, les sommes dont il a besoin. Il est vrai que ce sont là des dettes qu'il faudra

[1] Il y aura, dans chaque ville, une statistique minutieuse à dresser lorsque les collèges libres ou les institutions d'assistance auront disparu. Ce ne sera pas la statistique seule des charges incombant à l'Etat, mais des pertes que l'initiative privée aura subies. Ainsi, dans une ville de province, la fermeture d'un collège entraîne les conséquences suivantes : pertes pour boulangers, épiciers, tailleurs, cordonniers, coiffeurs; départ des professeurs et de leurs familles; baisse du prix des logements; diminution des recettes d'octroi, etc.

[2] Supposons qu'il ne s'agisse que de l'enseignement primaire, voici quelques calculs concernant la ville d'Orléans. L'instruction primaire publique coûte à la ville d'Orléans 130,000 fr. Si l'on ajoute la part fournie par l'Etat sur le budget général, on arrive à un chiffre de 284,000 fr. ce qui, pour 3,901 enfants qui fréquentent les écoles, donne 72 fr. 80 par enfant. D'autre part, on compte 4,064 enfants dans les écoles et salles d'asile libres, et la dépense totale n'est que de 53,000 francs, c'est-à-dire 15 fr. 10 par enfant L'enseignement public coûte cinq fois plus cher que l'enseignement libre. Si les écoles libres étaient supprimées, il faudrait doubler à Orléans le personnel enseignant, dépenser 100,000 francs de plus au minimum, sans parler de 20 écoles nouvelles de garçons et de filles, et de 10 écoles maternelles qu'il faudrait pourvoir de locaux, en les achetant ou en les construisant, ce qui exigerait de la ville 1 million de déboursé. Au total, on estime que l'unification de l'enseignement primaire par la dispersion des Frères et des Sœurs imposerait aux contribuables une dépense double, soit 154,000 francs de plus pour le budget de l'Etat et 130,000 francs pour le budget de la ville.

rembourser, et lorsque ces dettes dites transitoires restent inscrites au passif du budget, elles forment une dette flottante dont l'élévation constitue un péril. C'est alors que les gouvernants décident de liquider cette dette flottante et font un emprunt de consolidation ou d'unification. Ils remboursent ainsi leurs dettes à court terme et accroissent la dette publique perpétuelle ou à long terme.

Déjà on nous parle d'un nouvel et sérieux emprunt qui, d'une part, liquiderait d'anciennes dettes et, d'autre part, permettrait à l'Etat d'entreprendre des travaux publics et d'accroître ses attributions. Ainsi apparaîtra le budget de 4 milliards qu'aucun peuple n'aura connu avant nous. Un tel chiffre n'effraie pas les gouvernants qui ont rêvé, selon l'expression à la mode, « de faire grand ». Il leur semble que plus ils accroissent leurs attributions et mieux ils comprennent leur mission. La collectivité accepte avec résignation et comme une fatalité ce qu'elle croit ne pouvoir empêcher. Elle peut voir cependant, dans bien des pays, que l'irresponsabilité, la négligence, la corruption des agents du pouvoir accentuent le mal créé par le fonctionnarisme. Le gaspillage des deniers publics n'est-il pas le résultat le plus immédiat de la multiplication des fonctions publiques?

*
* *

Ce n'est pas l'emprunt en lui-même que nous critiquons, et nous comprenons très bien que les Etats modernes aient recours à cette opération. Si l'emprunt répond à un réel besoin, il offre de très grands avantages. Tel l'emprunt de guerre, émis soit avant, soit après la campagne et dont les charges seront échelonnées sur plusieurs générations. Mais il y a aussi l'emprunt de paix destiné par exemple aux grands travaux publics. Grâce à lui, l'Etat obtient immédiatement des ressources importantes qu'il eût essayé vainement de demander aux impôts; l'emprunt en effet ne s'adresse qu'aux capitaux disponibles et nul n'est tenu d'y souscrire.

Nous ne dirions pas, cependant, comme au siècle dernier, que tout emprunt est une opération avantageuse. On répétait alors, dans les gazettes du temps et dans les salons politiques, que les emprunts prouvent la sécurité de l'Etat et la confiance qu'il inspire. « Les dettes du gouvernement, disait-on, sont une dette de la main gauche à la main droite; le contribuable français paye par voie d'impôt les arrérages qui vont aux rentiers; il n'y a qu'un déplacement de numéraire. » Ce raisonnement sophistique oubliait que le capitaliste a bien d'autres moyens que l'emprunt d'Etat pour utiliser ses fonds disponibles, et que le contribuable préfère, lui aussi, faire valoir lui-même son argent que de le verser au

Trésor. Ce qui est vrai, c'est que la cause et la destination des emprunts en marquent l'avantage ou les inconvénients. L'emprunt a-t-il une cause juste et utile; est-il productif de richesses; alors il rend d'incontestables services, et comme il est soldé par les réserves métalliques accumulées en France et à l'étranger, il fait circuler les capitaux disponibles et il stimule l'esprit d'épargne. Que si l'emprunt est le produit d'une politique aventureuse, ou franchement dépensière, il devient alors un véritable gaspillage.

Dans l'ancienne France, comme aujourd'hui, le pouvoir civil abusa souvent des emprunts. Sous Philippe le Bel, le trésor royal, très fier de son crédit, réduit arbitrairement sa dette et altère les monnaies. Le gouvernement de Louis XIII diffère sans cesse le paiement de la rente ou refuse même tout arrérage. Avec Louis XIV, le Trésor emprunte sans compter et réduit sans scrupules ses engagements. Louis XV, croyant bénéficier du système de Law, compromet le crédit de l'Etat, et c'est par millions que l'épargne chiffre ses pertes. Arrive la période révolutionnaire, où le système des assignats et l'abus du papier-monnaie sont une cause de scandaleux enrichissement pour quelques-uns, tandis que la plupart des citoyens, comme l'Etat lui-même, sont victimes des expédients financiers de l'époque. Lorsque fut organisé, en 1793, le grand livre de la dette publique, on pouvait espérer que les rentes inscrites sur ce « livre sacré » seraient payées intégralement. Il n'en fut rien. Les assignats étaient alors la monnaie légale et courante, et nul ne s'étonna, lorsque, en 1798 (loi du 9 vendémiaire an VI), le Directoire, voulant diminuer les charges budgétaires, fit la fameuse opération du *tiers consolidé*. C'est ainsi qu'il inscrivit sur le grand livre un tiers seulement des sommes dues par l'Etat à chaque créancier, et qu'il remboursa en valeurs fictives les deux autres tiers. La somme annuelle inscrite au grand livre ne fut que de 40,216,000 francs; ce fut aussi notre dernière banqueroute.

Depuis cette époque, la dette publique française n'a cessé de grandir; mais l'Etat, quelle qu'ait été sa forme, n'a jamais manqué à sa parole; les créanciers de la France ont foi dans la signature de ses représentants. Aujourd'hui, la dette publique s'élève à 30 milliards de francs en capital, sans compter les pensions viagères (considérées comme des traitements de non-activité), ni les dettes des départements et des communes. On arrive à 36 milliards de dettes officielles, lorsqu'on comprend tous les engagements à long et à court terme. Faut-il dire que la France est plus chargée que les nations rivales, et que nos contribuables sont les plus frappés? Ce calcul très délicat n'a jamais été présenté officielle-

ment[1], mais nous avons la réputation de payer les plus forts impôts. Ce qui peut nous consoler, à quelques égards, c'est que chacun d'entre nous fait honneur aux engagements de la France. Combien d'autres Etats ont, à l'époque contemporaine, manqué à la parole donnée! Le Portugal, la Grèce et la Turquie ont occasionné des pertes considérables; l'Espagne, l'Egypte et Tunis ont, par d'habiles concordats, réduit leurs engagements; la Russie et l'Autriche sont au régime du papier-monnaie. Quant aux républiques du Nouveau Monde, elles ont dépassé l'ancien dans la voie des répudiations frauduleuses. Colombie, Costa Rica, Etats confédérés, Guatemala, Honduras, Liberia, Louisiane, Mississipi, Floride, Arkansas, Nicaragua, Paraguay, Virginie occidentale, République Argentine (qui, elle du moins, a donné des preuves de bon vouloir et de loyauté financière), voilà autant de noms qui rappellent les abus de l'emprunt et font penser à la banqueroute.

Déjà quelques esprits peu scrupuleux ont émis cette idée que la France, plutôt que d'élever sans cesse ses impôts, pourrait diminuer arbitrairement sa dette et répudier une partie de ses lourds engagements. Il ne s'agit pas encore de répudiation selon la mode américaine, mais d'une combinaison ingénieuse qu'on appelle l'impôt sur la rente. Supposons que l'Etat français qui a promis 3 pour 100 à ses créanciers leur dise : « A partir du 1er janvier 1902, je ne vous paierai que 2 fr. 50 en raison de l'impôt de 0 fr. 50 voté par le Parlement ». Faudrait-il considérer cette mesure financière comme attentatoire aux droits des créanciers? On sait que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie n'ont pas excepté la rente de la taxation sur les revenus. Nous croyons qu'un gouvernement quelconque doit taxer également et proportionnellement les revenus de la nation, et nous ne voyons pas pourquoi on exempterait d'impôt tel porteur de rentes françaises qui touche 3,000 francs, alors qu'on frappe tel capitaliste qui possède 3,000 francs de revenus en obligations de chemins de fer. Mais si nous nous plaçons en France, pour des motifs historiques et d'utilité nationale, nous repoussons l'impôt sur la rente. D'abord les rentiers ont toujours considéré, depuis la loi du 9 vendémiaire an VI, leur promettant l'exemption de tout impôt présent et futur, que cette loi resterait la charte du crédit national. Ensuite l'Etat, en violant un engagement séculaire, ferait de la rente française un placement aléatoire,

[1] Pour répondre à une pareille question il faudrait : 1° Etablir et comparer le chiffre nominal des dettes publiques; 2° apprécier, dans chaque pays, la part réelle des dettes, en capital et en intérêts, que supporte le contribuable; 3° déterminer, d'après le budget total des dépenses, les charges fiscales qui grèvent l'habitant des différents Etats.

exposé à des réductions successives et il avouerait une situation troublée. Enfin il tracerait à la démocratie socialiste une voie qu'elle attend et qui lui permettrait d'opérer des coupes sombres dans toute notre organisation financière.

*
* *

Plus les contribuables augmentent dans un pays et moins se fait sentir la charge de l'impôt. Or le phénomène contraire est observé en France; l'accroissement de la population est dérisoire, et certains économistes assurent même que l'impôt est la cause principale de notre faible natalité. Cependant le recensement de 1901 — d'après les chiffres provisoires — serait plutôt réconfortant. Il fait ressortir en cinq ans, de 1896 à 1901, une augmentation de 412,364 habitants, alors que l'augmentation constatée dans les cinq années précédentes offrait un accroissement de 175,027 habitants. Mais on sait que le département de la Seine compte à lui seul pour 250,000 âmes dans cette augmentation, qu'en outre les étrangers nous arrivent de Belgique, de Suisse, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. La plupart des départements sont moins peuplés qu'en 1896; les campagnes sont de plus en plus désertées au profit de quelques grandes villes; partout, en France, le même fait est constaté depuis trente ans; la natalité tend à une constante diminution.

Les journaux et les revues de l'étranger enregistrent avec satisfaction nos recensements périodiques et les accompagnent de joyeux commentaires. Ils estiment, suivant une vieille erreur, que le malheur d'un pays fait le bonheur des autres; en quoi ils se trompent étrangement. Toute diminution dans la richesse française, dans sa puissance coloniale, dans l'émigration de ses habitants, dans son activité civilisatrice a sa répercussion dans le monde. L'Europe surtout, devant la concurrence américaine et devant les progrès de la race jaune, a intérêt à garder intactes ses forces économiques. Et la vraie politique, — commerciale et sociale, — devrait être une politique d'union européenne. Mais les grands Etats portent le poids de leurs erreurs et de leurs fautes, et nous expions, dans les armements militaires et dans de lourds impôts, l'abandon des causes justes et le mépris du droit des gens.

La France, avec sa faible natalité, ressent plus vivement le fardeau d'un énorme budget. On croit faire des économies domestiques avec le fils unique qui attend vainement ses cadets; en réalité, on réserve à ce fils, — triste privilégié! — une rude charge financière. C'est lui que guette l'impôt progressif sur le revenu, et le fisc socialiste est là, *quærens quem devoret*, pour

dévorer ce rejeton fortuné. Si au moins l'Etat, qui nous accable de ses impôts, voulait réserver ses emplois aux chefs de familles nombreuses, supprimer pour eux les vingt-huit jours ou les treize jours et même les exonérer de l'une ou l'autre contribution !

Le seul qui pourrait se réjouir de notre état numérique, c'est Malthus, l'économiste anglais, mort trop tôt pour voir, en France, son rêve réalisé. Il avait imaginé et proclamé sans preuves que les hommes croissent en progression géométrique, comme les chiffres 1, 2, 4, 8, 16, 32, tandis que les subsistances ne croîtraient qu'en progression arithmétique, comme les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6. Il appelait non sans orgueil ces affirmations, « lois de la population », et il recommandait aux futurs habitants du globe, sous peine de famines terribles, d'empêcher l'accroissement des hommes. Mais comment y arriver? Malthus, qui était le plus honnête des pasteurs anglicans, ne donna que de vagues conseils; ses disciples furent plus précis et on pourrait citer tels néo-malthusiens qui furent absolument cyniques. Ont-ils été entendus en France? Ou bien la race n'est-elle plus prolifique? Ce sont là mystères de famille qui relèvent de l'art médical. Ce qui est certain, c'est que notre population tend à décroître pendant que les impôts ne cessent d'augmenter. Là n'est pas la seule cause de la décadence d'un pays, mais elle mérite bien qu'on la signale et qu'on répète le vieux brocard : « Il n'y a pas de pire disette que celle des hommes. »

A. Béchaux.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Sports partout. — Couronnes et diplômes. — Le grand-prix de Rome. — Hommage involontaire. — Au Conservatoire de Musique et de Déclamation. — Attentat à la pomme de terre. — A la Sorbonne. — Pathos d'un Grand-Maître. — La Botanique de M. de Lanessan. — Le fantoche Lockroy. — Au Lycée Janson-de-Sailly. — Un général aux élèves du Prytanée de La Flèche. — M. Etienne Lamy à Juilly. — Discours en vers à Stanislas. — La leçon des voyages. — Belles paroles d'un Maître de conférences à l'École normale supérieure. — En province. — L'allocution du maire de Rennes chez les Frères. — Les noces d'or du Père Monsabré au Havre. — Patriotes et Patriotards. — Les régates de Strasbourg. — A l'Ecole de Sorèze. — L'allocution du P. Raynal. — Les bustes de l'École. — Un mot de Bayard. — Le Président et ses ministres. — Le portrait de M. Loubet. — Les décorations. — Un nouveau journal. — La médaille des Maires. — Monnaie électorale. — Le Congrès des Poètes. — Deux innovations heureuses. — La glace au Théâtre. — Pauvre Ranavalo. — La peur de nos maîtres.

Nous sommes dans la saison par excellence des Sports, — sur la terre, sur l'onde, dans les airs; — et les concours de tout genre pour la conquête de brevets et de diplômes, les retentissantes distributions de prix où se disputent les couronnes et les accessits, sont aussi une façon de sport, car c'est à qui, parmi les lycées et les collèges, tiendra la corde et arrivera premier; à qui, parmi les lauréats, « battra le record » des volumes gaufrés et dorés sur tranche; à qui, parmi les maîtres, enlèvera « la coupe » du discours le moins banal et le moins ennuyeux. — Sera-ce Louis-le-Grand ou Charlemagne, Maurice ou René, le professeur de mathématiques ou celui de philosophie? — Tout comme on se demandait, l'autre semaine, à propos de la course Paris-Berlin : Sera-ce l'appareil Mors ou la voiture Panhard? Fournier ou Girardot?

Et c'est ainsi en tout, sur toute la ligne : lutte de vitesse pour la fortune, pour la jouissance, pour le pouvoir; — lutte pour la réclame commerciale, pour l'influence politique, pour le boniment électoral. Et après les hommes, — les enfants! — Après le Touring, le Racing, le Yachting, le Boxing, nous avons le Schooling, dont les ébats viennent d'occuper bruyamment la presse et l'opinion.

Le défilé a commencé par le concours de peinture pour le grand prix de Rome, dont, par un contraste piquant avec l'attitude et le langage des hommes qui nous gouvernent, le sujet était tout religieux. — Au nom d'un régime qui ne croit à rien et qui exclut férocement tout signe religieux de ses programmes et de ses écoles, l'Institut, comme par malice, avait donné aux concurrents ce thème :

« Jésus se rendait, vers la fin du jour, à la porte de la ville, et « tous ceux qui avaient des personnes affligées de diverses mala- « dies les lui amenaient, et Jésus, imposant les mains sur chacun « des malades, les guérissait. »

L'Institut, sans doute, avait pensé qu'il y avait là, dans la figure douce et idéale du Sauveur, dans la lumière atténuée d'un soir d'Orient, dans la silhouette vaguement estompée des tours et des murailles de la cité, dans la physionomie pâle et alanguie des malades, une variété de tons et d'expressions de nature à bien mettre en relief le talent des jeunes logistes; mais qu'ont dû dire nos gouvernants de cette apparition inattendue de Jésus, consolant les affligés, semant les miracles sur son passage?..

C'est un élève de Bonnat qui a obtenu le grand prix, Jacques Defrance, âgé de 27 ans, qui s'était signalé déjà par une œuvre fort admirée sur *Rachel et Jacob*, comme s'il eût été prédestiné aux thèmes évangliques.

Après l'Ecole des Beaux-Arts est venu le Conservatoire *national* de musique et de déclamation, où l'Etat s'acharne à nous fabriquer à gros frais des chanteurs et des comédiens qui deviennent pour la plupart des médiocrités déclassées, alors que les vrais artistes se révéleraient bien d'eux-mêmes, sans nous rien coûter. Est-ce que Rachel était sortie du Conservatoire? Est-ce que l'Opéra ne va pas chercher ses ténors et ses étoiles du chant en Italie, en Suède, en Amérique? Qu'on se rassure : la femme n'a pas besoin de leçons pour jouer la comédie, et les jeunes filles sauront toujours tenir au naturel le rôle d'amoureuse! — Quant aux instrumentistes, quelle nécessité *nationale* de dresser des malheureux à la clarinette, au trombone, à la trompette ou au basson?.. Cette manie de l'Etat de vouloir tout faire gouvernementalement, au lieu de laisser les initiatives agir librement à sa place, a un côté ridicule, en même temps qu'une conséquence ruineuse. La grandeur d'un peuple ne tient

pas à la qualité de ses chanteurs et de ses comédiens; de ceux-là, la nature nous en donnera toujours assez : voyez Waldeck, Georges Leygues et autres bateleurs du régime.

Un incident a marqué cette distribution du Conservatoire : un élève des classes de déclamation, irrité de n'avoir pas obtenu le prix rêvé, a lancé à la tête d'un des membres du jury dont il croyait avoir particulièrement à se plaindre, M. Claretie, paraît-il, une pomme de terre, et même non cuite! — Ce devait être un élève de tragédie...

Le lendemain, à la solennité de la Sorbonne et dans un appareil plus grandiose, le ministre de l'instruction publique a reçu aussi sa pomme de terre, sous la forme moins contondante, mais tout aussi agressive, de cris multiples de : « Vive Faguet! »

On connaît le discours de M. Leygues, chef-d'œuvre d'aplomb et de fumisterie. « Fils de la Révolution, s'est-il écrié dès le début, nous aimons passionnément la Justice et la Liberté! » — On s'en est aperçu à la Haute Cour et à la loi contre les associations... — Puis, il a glorifié l'enseignement officiel, gardien « des droits imprescriptibles de la conscience » (nous le voyons bien chaque jour!), en ajoutant sans rire : — « Nous protégeons contre toute atteinte la flamme intérieure qui, semblable à la petite lampe d'argile du temple, brûle en chacun de nous et illumine notre conscience. » — O Gascon! Il y a de saints religieux et des femmes admirables qui ont renoncé à toutes les joies du monde pour se dévouer aux œuvres les plus méritoires de la charité, qui ont aussi leur « lampe d'argile » et leur « flamme intérieure ». Pourquoi voulez-vous briser cette lampe merveilleuse et vous efforcez-vous d'éteindre cette flamme secrète, inspiratrice des plus sublimes sacrifices?...

Enfin M. Leygues, qui se souvient d'avoir été poète (bien qu'il n'aime pas s'entendre rappeler certaine ode à la Liberté), a éprouvé le besoin de chanter un petit couplet économique : — « L'heure marche si vite que nous avons peine à la suivre... Voyez comme tout change!... Dans ce combat de plus en plus âpre, la science met chaque jour une arme nouvelle au service de l'homme. La locomotive dévore les continents, les flottes labourent les mers. La pensée et la voix ont des ailes; un fil léger qui plie sous le poids d'un oiseau la transporte au bout du monde. Partout les métiers chantent, les marteaux battent, les machines grondent; et, vers le ciel, à travers la fumée et la flamme des usines, monte, comme la clameur d'une armée formidable, l'hymne universel du travail... »

C'est une jolie phrase, mais, ô flûtiste, vous y avez oublié les grèves de Calais, de Châlons, de Montceau-les-Mines, de Marseille, de vingt autres lieux, qui forment une ombre assez noire à votre

tableau, puisque ces grèves, au nombre de 650 officiellement constatées, ont causé 3 millions 760 mille 577 journées de chômage, et coûté plus de 12 millions de francs aux pauvres travailleurs, dupes des suggestions de Millerand-Lucullus...

Que de perles — fausses, mais tout de même instructives, — il y aurait à extraire encore de ce discours du ministre, où l'on trouve de tout, excepté de ce qui devrait y être! Et quel enseignement moral, quels préceptes clairs, quelle leçon pratique pour la vie, de pauvres enfants ahuris par tant de balançoires peuvent-ils emporter de ce galimatias incohérent où nulle idée directrice n'apparaît sous les mots sonores?

En réponse à ces balivernes, les tribunes ont impitoyablement crié : « Vive Faguet! » Et, à la sortie, le ministre déconfit a dû essuyer encore, de la part de la jeunesse des écoles, une nouvelle bordée des mêmes acclamations.

Et toujours, en passant, la vague vengeresse
Lui jetait le nom de... Faguet!

Un journal qui ne saurait être suspect au régime, le *Temps*, appréciant le discours saugrenu du Grand-Maître, proclame qu'une seule conclusion logique s'en dégage : la nécessité de la liberté de l'enseignement, — c'est-à-dire de la liberté que, précisément, le ministre s'attache à étrangler! Le *Temps* démontre que la neutralité dont on se targue est une impossibilité dans l'école; et il conclut : « Puisque l'absolu de la neutralité n'est pas plus de ce monde qu'aucun absolu, le monopole d'Etat que cette neutralité absolue justifierait seule n'en saurait être davantage, et, dès lors, les minorités ont un droit imprescriptible à la liberté d'enseignement. »

Attrape!

M. Leygues n'est pas, d'ailleurs, le seul ministre dont il soit amusant de suivre les divagations oratoires. M. de Lanessan lui disputerait avantageusement « le record » du bafouillage officiel. — Cet ancien carabin, devenu, on ne sait pourquoi, ministre de la marine après avoir été révoqué pour tripotages de ses fonctions de gouverneur de l'Indo-Chine, est allé présider la distribution des prix du lycée de Lyon, et il a débuté par cette phrase assez cocasse, qui a dû causer quelque surprise à l'auditoire : « Messieurs, il y a juste trente ans, je prenais, à ce même jour, ma première leçon de botanique... »

Qu'est-ce que la botanique pouvait bien venir faire en cette occurrence?... Si Waldeck eût été là, il eût craint une invitation à la tomate...

Puis, voulant encourager les enfants à exercer autour d'eux l'esprit de curiosité, le ministre a dit sentencieusement : « La petite fille ne manquera pas d'ouvrir le corps de sa poupée pour savoir « ce qu'il y a dedans »; le garçonnet de démolir son cheval, sa voiture ou son chemin de fer pour voir comment ils marchent, quel mécanisme en fait mouvoir les jambes ou les roues... »

Souhaitons que les naïfs électeurs, s'inspirant de cette observation profonde, se décident à démolir le cabinet et à lui ouvrir aussi le ventre pour savoir « ce qu'il y a dedans »! Mais avec quelle déception les infortunés découvriraient-ils qu'il n'y a rien du tout, ni un principe, ni un programme, ni une idée, mais simplement l'exploitation du pouvoir par une bande de charlatans, d'aventuriers et de fripons!

Et le fantoche Lockroy, l'auteur joyeux du vaudeville : *le Zouave est en bas!* devenu ministre de l'instruction publique, puis ministre de la marine avec autant d'aisance qu'il en eût mis à tenir le portefeuille de la guerre ou celui des finances, l'universel Lockroy, présidant la distribution des prix de l'Ecole *nationale* des Arts décoratifs, s'est abandonné à des vues et à des développements sur l'art d'une telle originalité qu'on se serait cru au théâtre des Bouffes ou des Variétés!

Heureusement, d'autres orateurs ont su faire entendre à la jeunesse des paroles plus hautes, plus saines, mieux appropriées aux temps et aux circonstances.

Au lycée Janson-de-Sailly, c'est un dignitaire de l'Université, inspecteur général de l'instruction publique, M. Darlu, qui a dit virilement à ses auditeurs : « Nous avons appris à lire à tous les enfants de notre pays, il le fallait bien. Il nous reste à apprendre aux jeunes hommes à lire ce qui est bon et beau, de préférence à ce qui est grossier, violent ou menteur... Comme nous aurions besoin que les écrivains, au lieu de séduire la naïveté du peuple et de chercher la popularité en flattant ses moins bons instincts, se sentissent tenus de l'éclairer, de le régler? Ne devrait-on pas être responsable de ses écrits comme on l'est de ses actions?...

« Vers quel inconnu la démocratie emporte-t-elle les sociétés contemporaines?... » — Et après avoir montré « les millions de citoyens, électeurs et ouvriers, souverains et prolétaires, source de tout pouvoir et de toute richesse », mais manquant de phare, de guide, d'orientation, l'orateur a dit aux jeunes gens : « Que croyez-vous? qu'aimez-vous?... »

C'est qu'en effet, pour se tirer de cette mêlée, pour l'éclairer, pour la conduire, il faut des croyances, et il faut servir sa foi avec ardeur et dévouement.

Au Prytanée militaire de la Flèche, c'est le général Philebert qui, parlant aussi de dévouement et de sacrifice, a soulevé l'enthousiasme ému de l'auditoire par ces mâles paroles :

Il est de mode aujourd'hui de mettre à la place de l'amour énergique et chaud de la patrie je ne sais quel sentiment nuageux et vague, qu'on appelle l'amour de l'humanité. On veut nous rendre cosmopolites, internationalistes, etc. Nous autres soldats, nous ne sommes pas de ces gens-là. Nous avons gardé au cœur la haine des ennemis héréditaires. La patrie nous a pris notre cœur tout entier.

Après ces longues années de paix énervante, au bruit de nos discordes, de nos querelles intestines, l'idée de lutte contre l'étranger s'estompe, s'éloigne et s'affaiblit. L'enfant naît et grandit dans la paix, le repos, le bien-être, sans que sa pensée s'élève aux idées généreuses de devoir, de dévouement, de sacrifice. Dieu merci! vous n'êtes pas de ces enfants-là ; ce n'est point ainsi qu'on vous élève ici, et puis, vos pères, quoiqu'ils aient été humiliés par les revers de 1870, étaient les vainqueurs de l'Isly, de l'Alma, d'Inkerman, du Mamelon-Vert, de Traktir, de Malakoff, de Turbigo, de Montebello, de Magenta, de Solférino.

Vos mères ont bercé votre enfance des longs exploits. Hélas! beaucoup aussi, dans leurs longs vêtements de deuil, ont veillé sur vos premiers pas, en pleurant le cher compagnon de leur vie, le soutien de la famille tombé là-bas pour la patrie, loin du foyer et de ceux qu'il aimait. Elles vous ont dit la perfidie, la déloyauté, la rapacité du Prussien, et vous ont montré la France pleurant ses deux filles, l'Alsace et la Lorraine, et la plaie saignante qu'elle porte au cœur depuis trente années...

Comme on se sent réconforté d'un pareil langage, en regrettant qu'il ne soit pas tombé des lèvres d'un ministre de guerre!

Au collège de Juilly, dirigé séculairement, comme on sait, par les Oratoriens, M. Etienne Lamy s'est aussi attaché à relever les âmes, en excitant à l'action tous les courages, en promettant aux énergies militantes la victoire finale sur les sourdes intrigues et les violences. — « Il n'y a pas présomption à engager ici l'avenir, a-t-il dit, avec l'accent d'une conviction pénétrante, car l'avenir serait un retour du passé. Il y a vingt et un ans, on a dispersé les ordres religieux pour en finir avec leurs écoles. On recommence l'œuvre faite par les décrets de 1880. S'il la faut recommencer, c'est qu'elle n'a pas réussi. Et, en effet, ses exécuteurs en ont eu la honte sans le bénéfice; toutes les écoles qu'on voulait fermer durent encore et prospèrent. Pourquoi? Parce que l'entreprise de

supprimer par des moyens de contrainte la pensée, et la plus haute des pensées, la croyance, est en contradiction avec le principe même des sociétés modernes; parce que leurs libertés générales offrent d'inviolables asiles où l'arbitraire ne peut atteindre ses victimes. »

Et après avoir rappelé le glorieux et patriotique passé de Juilly, qui a donné à la France des parlementaires comme Malouet et Pasquier, des orateurs comme Berryer, des maréchaux comme Berwick et Villars, des amiraux comme Duperré et Dupetit-Thouars, des généraux comme Sonis et Brière de l'Isle : — « frapper Juilly, s'est éloquemment écrié l'orateur, ce ne serait pas seulement abattre une croix, ce serait briser une épée! »

Or, les croix abattues se relèvent et les tronçons d'épée restent victorieuses en des mains vaillantes. Donc, il faut, malgré tout, avoir confiance, mais en aidant virilement les bonnes causes.

« Quelles que soient, a dit en terminant M. Lamy, les difficultés, les désenchantements, les échecs, n'accusez ni la fatalité du temps, ni la faute des autres; accusez-vous vous-mêmes. Le mal n'est pas tant l'œuvre des mauvais que l'œuvre des bons quand les bons n'emploient pas à l'empêcher autant d'énergie que les mauvais à le commettre. Le sort n'est pas si aveugle qu'on le dit. A l'origine de presque toutes les défaites il y a une insuffisance de quelque vertu. Jamais notre foi n'eût été traitée en suspecte et en étrangère, sur ce sol de France, si nos ennemis n'avaient eu d'abord pour auxiliaires notre imprévoyance, nos divisions, notre inertie. »

Sages conseils, dont il faut remercier l'éminent académicien de demain, en souhaitant que tous les gens de bien s'en inspirent.

A Stanislas, le professeur, M. Charles-Brun, dont nous publions plus haut un très intéressant et original article, a prononcé le discours en vers, renouant ainsi la tradition inaugurée à ce même collège par un de ses collègues, M. Emile Trolliet, en 1889, et reprise par François Fabié à la distribution des prix du Concours général en 1891.

M. Brun a conseillé à ses jeunes auditeurs, pour l'utile emploi d'une partie de leurs vacances, les voyages, non ceux qui emportent à toute vitesse, sans laisser le temps de voir et d'observer, mais ceux qui éclairent par le spectacle varié des hommes, des mœurs, des monuments, des choses.

... Vous voyagerez à petites journées.
Les courses du bonheur sont des courses bornées.
Il faut à nos envols les humbles horizons.
Au lieu de dévorer fougueusement l'espace,
Reposez vos regards sur la blanche terrasse,
Sur le toit aigu des maisons!

Un frais pli de terrain, une toile, une stèle,
C'en est assez pour deviner l'âme immortelle
Qui fait les nations grandes sous le ciel pur.
Il suffit d'y porter un œil pieux et grave.
Comme un volcan se lit dans un morceau de lave,
Un pan d'azur dit tout l'azur.

Vous irez déchiffrant les tableaux, les statues,
Ecoutant les divines voix qui se sont tues
Et qui, parfois, le soir, reviennent, écoutant
Le passé qui remonte et vous dicte ses normes,
Et baignant vos seize ans de couleurs et de formes
Et du prestigieux antan.

Que de leçons encor! les pêcheurs, sur les grèves,
Dans les mailles de leurs filets, prendront vos rêves :
Les moissonneurs, courbés sous le soleil d'été,
Vous diront le labeur auguste des charrues,
Et, vous montrant du doigt les javelles accrues,
Loueront la glèbe et sa bonté.

Vous apprendrez un peu de la vie et du monde,
Le mendiant qui chante, et la sueur féconde,
Et le peuple distrait de son labeur pesant
Par votre bon sourire et votre gai passage,
Et vous magnifierez, comme autrefois le Sage,
Le noble outil de l'artisan.

Surtout vous apprendrez ce surprenant mystère
Que tout, en vérité, n'est point pareil sur terre,
Et qu'un autre climat rend autre le penser;
Vous louerez Dieu qui fit le ciel bleu des lagunes
Et jeta sur les fiords de si troublantes lunes
Dont les rayons semblent danser.

Vous le dirai-je enfin? Aux lointaines contrées,
Vous apprendrez l'amour des collines sacrées,
De l'air léger que l'on respire dans nos champs,
Et qu'il n'est pas pour vous, même aux jours de souffrance,
Plus beau pays que le pays de « douce France »,
Comme disaient nos anciens chants.

Puis, s'adressant à ceux qui ne peuvent voyager et que le manque de fortune ou les obligations de famille retiennent au sein de la grande ville, le poète-professeur leur a dit, pour les consoler :

Ne soyez pas jaloux, chers enfants, qui, peut-être,
N'irez pas aussi loin que vous l'a dit le maître,

Ne soyez pas jaloux. Tout voyage est charmant
Quand on le fait un·livre en main, commodément.
On peut même passer des heures excellentes
Au Luxembourg ou dans le vieux Jardin des Plantes ;

Je tiendrai contre vous de fabuleux paris,
Le jour où vous croirez connaître tout Paris,
Alors que, sur ses quais et sur ses berges vertes,
Il vous réserve tant de belles découvertes,
Alors que ses grands parcs et ses squares ombreux
Chatouillent doucement vos goûts aventureux,
Et qu'enfin, dans les cieux où le couchant s'enflamme,
Le soleil va mourir derrière Notre-Dame.

Là-bas vous apprendrez, par cette voix des choses,
Mieux qu'aux savants discours et qu'aux livres moroses,
Que la race, et le ciel, et le sol, et les eaux
Façonnent vos esprits dans la règle assignée,
Et que, simples anneaux d'une longue lignée,
Vous êtes les enfants des saints et des héros.

Après ces vers, aussi élégants qu'élevés, et comme pour compléter la fête par une belle prose après de beaux vers, M. Plessis, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, a rendu un éloquent hommage aux gloires les plus récentes de Stanislas :

Si l'on applaudit au triomphe de Rostand, si l'on paie le tribut d'une admiration moins bruyante, mais profondément émue, à l'œuvre de Baratier et de Gouraud « qui, de l'Atlantique au Nil, dans les brousses et les marigots du Soudan, ont porté si haut le nom de la France », il n'est que juste de se souvenir, de redire encore et toujours où les uns et les autres, soldats ou poètes, ont reçu l'éducation première dont aucune force ne supprime la trace et n'efface le bienfait, et qui est une des conditions de leur supériorité. Et vous sentez bien que je n'entends pas parler de l'enseignement seul, mais, avec lui, de l'exemple continu, héroïque et modeste, qui entraîne mieux que tout au culte du vrai et du bien, au goût de l'abnégation et du sacrifice, à la foi persistante en Dieu et en la patrie.

Nous ne voudrions pas arrêter ce coup-d'œil sur les solennités scolaires sans mentionner celle de Rennes, chez les Frères de la Doctrine chrétienne, où le maire de la ville, M. Pinault, ayant tenu à honneur de présider lui-même la distribution des prix, a prononcé une allocution pleine de foi et de patriotisme dont nous aimons à détacher le passage suivant :

« Ce serait bientôt fait, mes chers amis, de cette supériorité matérielle et intellectuelle à laquelle la société nouvelle vous

invite à aspirer, si vos jeunes âmes ne conservaient pas cette foi et cette divine aspiration vers le vrai, le juste et le beau.

« Je m'en fie, sous ce rapport, à vos dévoués maîtres qui, brancardiers en 1870, allaient, la croix du Christ sur la poitrine, au mépris de la mort, chercher nos blessés sous le feu de l'ennemi.

« Vous êtes bien placés pour ne pas, à de pareilles leçons, laisser dépérir en vos âmes le germe des grandes vertus et des grands sacrifices. »

Après toutes ces belles et nobles paroles, ne serait-ce pas manquer vraiment au lecteur que de le faire descendre jusqu'au fantastique général dont la charentonnesque faconde vient de s'épancher à Dijon, à Salins, je ne sais où encore, sur les sujets les plus divers, et tous aussi étrangers les uns que les autres aux nobles fonctions qu'il ridiculise?

Mieux vaut se tourner, avec un hommage ému, vers les persécutés du régime, vers les victimes du jacobinisme et de la maçonnerie, vers les saintes femmes et les bienfaisants religieux qu'une loi infâme va chasser de France comme des malfaiteurs.

Mais ils possédaient trop la confiance des familles; ils attiraient trop d'enfants dans leurs maisons; les lycées de l'État déclinaient trop devant les collèges libres; les écoles laïques végétaient trop en face des écoles chrétiennes prospères : il fallait faire cesser un aussi humiliant état de choses, et c'est pour y parvenir qu'a été machinée la loi qui dépouille de leurs droits les plus sacrés des milliers de citoyens français.

Déjà, tristes, mais décidés à maintenir leur indépendance, ils s'apprêtent au douloureux exode. Où iront-ils? Ils ne le savent encore, et, en attendant, le deuil se fait, parmi les populations, autour des demeures qu'ils vont laisser vides, pendant que les pays voisins s'empressent à offrir l'hospitalité à ces apôtres de toute civilisation.

Par une rencontre singulière, le jour même où était promulguée, sous la signature de M. Loubet, la loi d'iniquité, la communauté dominicaine du Havre célébrait les noces d'or d'un de ses membres les plus illustres, le P. Monsabré, dont la voix puissante n'a pas moins retenti pour la patrie que pour la foi; et l'on rappelait à cette occasion le mémorable carême qu'il ne craignit pas d'aller prêcher à Metz, en 1871, au lendemain de nos désastres, où, le jour de Pâques, en guise d'adieu, ou plutôt d'*au revoir*, il jetait à son auditoire frémissant ces brûlantes paroles :

Les peuples aussi ressuscitent, et, lorsqu'ils n'ont point abjuré toute foi, l'épée d'un barbare et la plume d'un ambitieux ne peuvent

pas les assassiner pour toujours. On change leur nom, mais non pas leur sang. Quand l'expiation touche à son terme, le sang se réveille et revient, par la pente naturelle, se mêler au courant de la vieille vie nationale. Vous n'êtes pas morts pour moi, mes frères, mes compatriotes!... Non, vous n'êtes pas morts!... Partout où j'irai, je vous le jure, je parlerai de vos patriotiques douleurs, de vos patriotiques aspirations, de vos patriotiques colères... Partout, je vous appellerai des Français, jusqu'au jour béni où je reviendrai dans cette cathédrale prêcher le sermon de la délivrance et chanter avec vous un *Te Deum* comme ces voûtes n'en ont jamais entendu!

Chassé, le P. Monsabré! Proscrits ces hommes de labeur et d'honneur qui n'ont jamais séparé le Drapeau de la Croix; qui, comme les Trappistes, ont défriché notre sol, des landes bretonnes aux sables de Staouëli; qui, comme les Bénédictins, ont recueilli nos vieilles annales et élevé d'impérissables monuments à notre histoire! Tous indignes de fouler davantage la terre de France, pendant que « nos patriotes », au retour de la course Paris-Berlin, allaient hier — pour la première fois depuis 1870, — prendre une part joyeuse aux régates de Strasbourg et parader sur les eaux de ce Rhin que nous avons perdu [1]!...

Après le P. Monsabré, faut-il citer un autre Dominicain? — La semaine dernière avait lieu la distribution des prix de l'École de Sorèze, fidèle, depuis douze cents ans, au système d'éducation nationale qui a fait sa gloire; et son prieur actuel, le P. Raynal, ne manquait pas l'occasion de rendre un solennel hommage au passé de l'antique maison, en se montrant plein d'une ferme confiance en son avenir.

Sorèze est le chêne séculaire sur lequel ont passé tous les orages sans l'ébranler, encore moins le déraciner. C'est peut-être la seule Ecole de France qui n'ait été fermée qu'à raison de la peste ou de l'incendie! Et certes quels temps mauvais elle a connus et traversés!

Ses racines plongent dans un passé de douze siècles, elles s'entrecroisent dans l'histoire de la patrie elle-même...

Après avoir été honorée de la protection libérale des Etats du Languedoc, avoir formé à tous les services, à tous les dévouements, à tous les exploits, toute une jeunesse où le tiers-état frayait, dans la parfaite camaraderie, avec la noblesse, elle entendit gronder sur sa tête la Révolution. Le tonnerre passa sans tomber. Elle demeura debout et libre, mère toujours féconde en héros.

[1] Les journaux allemands en ont été eux-mêmes stupéfaits, ainsi que le constate la *Gazette de Francfort*.

« La voilà! Elle s'avance, au milieu de nos agitations, exempte des préventions que soulève l'esprit de parti, ouverte à tous les nobles sentiments de quelque nom que s'appellent ceux qui les professent, elle vient tenant son glorieux drapeau déployé et cravaté des couleurs françaises, escortée d'une légion de glorieux enfants : trois évêques, deux maréchaux de France, cinquante-cinq généraux, six amiraux, des officiers de toute arme et de tout rang, sept pairs de France, huit ministres, huit ambassadeurs, huit diplomates, seize sénateurs, cinquante députés, soixante ingénieurs ou inspecteurs généraux, quatre-vingts magistrats, des avocats, des médecins, des polytechniciens, et, plus que tout, de bons Français, — elle vient, fière de ce cortège, et s'écrie avec le P. Lacordaire : « Donnez-moi une place au soleil de la patrie! »

« Qui donc la lui refusera? — Personne; elle connaît trop le cœur de la France, à l'unisson duquel a toujours battu son propre cœur, pour douter de la réponse :

« Ah! la France! C'est d'elle et de ses destinées plus que de nous-mêmes que nous sommes inquiets!... »

Qu'on juge de la poignante émotion soulevée par ces paroles et des acclamations qui les ont couvertes!

Quelque temps avant, une solennité non moins imposante avait eu lieu à Sorèze : celle de l'inauguration des bustes d'anciens élèves de l'Ecole, depuis le maréchal de Belle-Isle jusqu'au général Espinasse tué à Magenta. Et, là encore, avec sa chaude et vibrante parole, le P. Raynal avait remué tous les cœurs.

« L'avenir? avait-il dit avec un geste viril, il est entre les mains de Dieu, de nous et de vous! — Dieu ne nous manquera pas, nous ne vous manquerons pas, et aussi sûr de vous que de Dieu, je peux ajouter avec confiance : Vous ne nous manquerez pas non plus.

« Ne craignez donc pas, et sachez dire comme Bayard : « Il n'y « a point de place faible, là où il y a des hommes de cœur! »

Voilà les maîtres de la jeunesse, les éducateurs patriotes et éclairés que l'on accuse de pervertir l'esprit de nos enfants; voilà ceux que l'on traque comme des bêtes fauves, et auxquels on refuse le droit d'enseigner, en attendant qu'on leur vole les maisons illustrées par leur science et leur dévouement! — Voilà les hommes droits et loyaux contre lesquels on ourdit dans l'ombre les manœuvres tortueuses que le fourbe Waldeck n'a pas rougi d'employer par l'intermédiaire d'une femme!

Tous les moyens leur sont bons, à ces forbans de la Défense républicaine! Ils ne reculent devant rien, et bientôt il n'y aura plus de règle que leur caprice. Ils blessent l'Armée, l'Eglise, l'Institut, c'est-à-dire le bras, l'âme, le cerveau de la France; ils s'aliènent

les industries, les intérêts, les capitaux qui fuient au dehors pour y chercher des garanties... Que leur importe, pourvu qu'ils continuent de jouir, de trôner, de se gaver de tous les privilèges du pouvoir! — Voyez l'intègre Président, qui fait passer, d'un bond, juge inamovible à Paris son gendre, obscur juge de paix dans un canton de province! Voyez Waldeck, qui a l'effronterie d'attacher la rosette de la Légion d'honneur à la toge véreuse du grand-rabbin, meneur de toute l'affaire Dreyfus, et qui, pour se laver sans doute de cette tare, s'en va, lui, l'avocat d'Eiffel et de Panama, passer insolemment la revue de nos escadres, en imposant à nos amiraux et à nos marins l'humiliation d'accomplir leurs manœuvres sous les yeux et pour la récréation du chocolatier, intime du premier ministre! Et c'est sur le yacht de ce même chocolatier, déjà bombardé commandeur de la Légion d'honneur, que le chef du cabinet va promener son importance sur les vagues de la Manche! Là, du moins, il se sent à l'abri des tomates...

Et, pendant ce temps, que fait M. Loubet? — A l'inverse de l'empereur d'Allemagne, qui se porte à Hambourg pour y recevoir solennellement le maréchal de Waldersée revenant de Chine avec ses soldats, notre Président laisse le général Voyron, commandant en chef de nos troupes expéditionnaires, débarquer solitairement à Toulon, et se sauve à Rambouillet pour y fumer plus tranquillement sa pipe sous les ombrages...

Une autre raison de fuir l'aurait décidé : c'est, paraît-il, l'accablement des visites à l'Élysée et l'indiscrétion des cadeaux. Ces jours derniers, notamment, un artiste, dont on ne dit pas le nom, avait déposé au palais présidentiel, avec une belle lettre d'envoi, le portrait de M. Loubet peint sur verre, et placé dans un cadre richement sculpté. L'œuvre était d'importance et ne mesurait pas moins d'un mètre de hauteur. Que faire? Sans doute, vous eussiez remercié l'artiste généreux, en lui faisant remettre un aimable souvenir. Mais M. Loubet comprend différemment les choses. D'abord, ce portrait ne lui semblait pas de bon augure...

Et comme il a l'éclat du verre,
Il en a la fragilité...

Et puis, le cadeau à offrir à l'artiste?.... Dame! c'est ennuyeux; d'autant que, paraît-il, d'autres présents de ce genre arrivent à l'Elysée, et que ces attentions, si flatteuses qu'elles soient, finiraient, s'il fallait y répondre, par devenir ruineuses! Aussi, l'avisé Président a-t-il pris le sage et économique parti de les refuser toutes, en les faisant simplement retourner à leurs auteurs. Ce n'est peut-être pas très princier, mais c'est infiniment plus pratique.

Mais, quant aux croix, aux rubans violets ou verts et aux diverses médailles, qui ne lui coûtent rien, il les prodigue volontiers, à tel point même que l'on annonce l'apparition d'un nouveau journal, *les Palmes*, uniquement destiné à en enregistrer les longues séries. — La soif des distinctions est devenue, en effet, si générale dans notre étonnante démocratie, où chacun, homme ou femme, rêve d'arborer quelque chose à sa boutonnière ou à son corsage, que le nouveau journal peut devenir une très bonne affaire si la moitié seulement des candidats prend un abonnement de six mois...

Ne parle-t-on pas déjà de créer une nouvelle décoration, destinée à reconnaître le dévouement gratuit des administrateurs de bureaux de bienfaisance? Le ruban, tricolore, serait, dit-on, complété par la croix de Genève. — Pourquoi pas? Et pourquoi pas, aussi, un autre ruban, avec une autre croix, pour Messieurs les conseillers municipaux?

Monnaie électorale! dira-t-on. — Certains gouvernants en ont-ils jamais trop?...

En attendant, nous allons avoir la fameuse Médaille des Maires, commémorative du pantagruélique banquet offert l'année dernière dans le Jardin des Tuileries à nos 36,000 porteurs d'écharpes. Sur ce nombre, 22,000 seulement se sont assis au colossal gueuleton, et c'est à ceux-là que le gouvernement réserve le souvenir de l'orgie de liquides et de victuailles du 22 septembre 1900. — La médaille représente, en vague perspective et sous les plis d'un large drapeau flottant, la masse un peu confuse des convives, levant tous leur verre, comme un seul homme, au moment des toasts. — *Evohé! Evohé!*

Pour les simples maires, la médaille sera frappée en bronze. On s'en est tenu au métal le moins cher, parce que, même dans ces conditions, la fantaisie gouvernementale coûtera encore la bagatelle de 80,000 francs. Mais, pour les personnages plus huppés, comme pour nos seigneurs les ministres, la médaille sera en argent, et enfin, pour M. Loubet, en or! — Ce sera toujours cela de plus dans son escarcelle! Il ne faut rien négliger : les petits ruisseaux font les grandes rivières.

On avait eu d'abord la pensée de distribuer cette médaille à la date anniversaire du 22 septembre, mais, à la réflexion, il a paru plus malin d'en ajourner la remise au mois de mars ou d'avril, à la veille même des élections générales pour le renouvellement de la Chambre... Qui sait si le zèle des maires n'aura pas alors besoin d'être un peu réchauffé?...

*
* *

Pendant ce temps, se tenaient des congrès de tous genres, dont la période actuelle de l'année est la saison favorite : congrès vini-

cole, congrès international d'assistance dans la famille, congrès de géographie française, congrès de la Jeunesse nationaliste et antisémite; congrès des alpinistes, congrès des poètes. — Des poètes! demanderez-vous peut-être? Est-ce qu'il en reste? Est-ce que, aux temps de matérialisme où nous sommes, on trouve encore des rêveurs d'idéal? — Il faut le croire, puisqu'ils viennent de s'assembler pour discuter les moyens de raviver la poésie.

C'est un des congrès oubliés en 1900, et, pour employer une formule consacrée, je ne dirai pas qu'il vient à son heure. L'événement l'a bien prouvé, du reste, puisque, dès la première séance, extrêmement orageuse, la discorde et le vacarme ont pris un tel caractère que les adhérents eux-mêmes ont dû lever le siège en estimant superflu de prolonger la plaisanterie.

Pourtant, le programme était alléchant; il ne comprenait pas moins de dix-huit questions, dont la solution devait inévitablement ouvrir dans notre pays une nouvelle ère poétique bien supérieure à toutes les précédentes. Malheureusement, je le répète, dès le début, le désaccord s'est accentué en si gros mots et en manifestations si désordonnées, que force a été de couper court au scandale. Les cris d'animaux éclataient comme dans les pires réunions publiques, et le Parnasse devenait trop une succursale du Palais-Bourbon. Le président a donc prononcé la clôture, et les faiseurs de strophes et d'apostrophes se sont dispersés, en emportant avec eux le secret de la rénovation promise...

Vous observerez peut-être que jamais Corneille, Boileau, Racine, La Fontaine, n'ont eu l'idée de provoquer un congrès de ce genre, pas plus que, dans notre siècle, Lamartine, Hugo et Musset, tous estimant, sans doute, que la façon la plus sûre de faire chanter la Muse, c'est d'avoir du génie ou tout au moins du talent. — Je suis de cet avis, mais les poètes en révolte contre le joug de la prosodie et qui n'arrivent à forcer l'attention qu'en cassant les vitres, avec des vers libres, sans rime ni césure, sont d'un avis différent, et mieux vaut abandonner ces fumistes à leur industrie que de prendre au sérieux leur prétendue réforme.

En fait d'innovation, deux compagnies de chemins de fer, celles de l'Ouest et de l'Etat, viennent d'en réaliser une infiniment plus appréciable que celle des vers amorphes et abscons de la nouvelle école. — Par les chaleurs torrides de ces derniers temps, elles ont eu l'idée d'assurer aux voyageurs enfermés dans leurs wagons brûlants une température exquise durant tout le trajet, au moyen d'appareils à glace installés en tête des voitures et faisant circuler d'un bout à l'autre du train un air constamment rafraîchi! — Nous

avions les bouillottes d'hiver, nous aurons les bouillottes d'été, si l'on peut associer les deux mots !

Un riche original avait bien eu l'idée de tapisser son salon, pendant l'hiver, de tableaux ensoleillés et de vues lumineuses d'Orient d'où semblait rayonner un bienfaisant calorifique, puis de les remplacer, durant la période d'été, par des paysages russes couverts de neige et une série de pics alpins couronnés de glaciers. Mais ces mirages ne réchauffaient et ne rafraîchissaient, de façon trompeuse, que les yeux et l'imagination, tandis que l'ingénieux système des Compagnies de l'Ouest et de l'Etat substitue un bien-être réel et délicieux au malaise et aux souffrances précédemment endurés.

Ce n'est pas tout. — Pourquoi l'heureuse innovation ne s'appliquerait-elle pas à nos salles de spectacle en temps de canicule ? On déserte alors le théâtre parce qu'on y étouffe, en lui préférant avec raison les jardins, les promenades, la brise du soir. Mais si des appareils frigorifiques faisaient tomber du plafond sur les fauteuils d'orchestre et sur les baignoires, un air léger, agréable et rafraîchissant, croit-on que le public n'irait pas s'y détendre aussi bien qu'aux cafés-concerts en plein vent ?

Des théâtres, la Chronique n'a rien à dire cette fois. Ils font comme les grévistes de M. Millerand : ils chôment. Sur trente, c'est à peine s'il en reste une demi-douzaine d'ouverts, y compris l'Opéra, qui ne joue que trois fois par semaine ; et encore ne fonctionnent-ils guère que pour l'honneur. Les étoiles de la comédie et du chant sont éparpillées sur les plages ; quelques doublures parcourent la province en y défigurant les pièces à succès de la saison, et le reste est généreusement offert aux étrangers.

C'est le moment qu'a dû subir la pauvre Ranavalo pour réintégrer mélancoliquement sa prison algérienne, en regrettant avec amertume, assure-t-on, que le gouvernement ne lui ait permis ni de prolonger son séjour en France, ni surtout de s'y établir de façon définitive, suivant son ardent désir. Mais ce gouvernement de « Défense républicaine » a tellement peur de tout, même d'une petite reine noire et déchue, qu'il confine impitoyablement là-bas sa dolente captive, comme il tient inflexiblement hors du territoire les bons Français dont le seul nom et les patriotiques aspirations inquiètent sa jouissance et troublent son sommeil... Est-ce que cette peur, cette frousse ne sont pas l'aveu tacite du sentiment intime que nos odieux gouvernants ont de leur faiblesse ?...

Louis Joubert.

REVUE DES SCIENCES

Actualités : Ballons dirigeables. — Le dirigeable Santos-Dumont. — Au Parc aérostatique de l'Aéro-Club. — En route quand le vent le permet. — Préjugés et illusions. — Principales caractéristiques du nouveau ballon. — Le moteur à pétrole. — Influence de l'automobilisme sur l'aéronautique. — Lutte entre les moteurs et le vent. — Les essais du ballon *la France* en 1884 et 1885. — Le vrai dirigeable. — La vitesse des vents habituels sous nos latitudes. — Pour sortir 800 fois sur 1,000. — Ballons de 2,000 mètres cubes et moteur de 72 chevaux. — Les dirigeables en construction. — Les surprises de l'avenir. — Astronomie : La constitution du soleil. — Du temps d'Arago. — Les habitants du soleil. — Nouvelles théories. — Taches solaires, facules, protubérances. — La photosphère. — La chromosphère. — La couronne. — La lumière zodiacale. — Les astéroïdes du soleil. — Les variations solaires ont-elles leur origine à l'intérieur ou à l'extérieur de l'astre? — La période de 11 ans des taches. — Influence des taches sur la terre. — Le cycle des sauterelles et la période des taches. — Histoire naturelle. — Une invasion. — La galéruque des Ormes.

Dimanche 4 août, je reçois une dépêche laconique : « Dirigeable Santos-Dumont sortira à 3 heures ». J'en avais déjà collectionné un certain nombre, et le ballon n'avait pas quitté son hangar; le vent en avait décidé ainsi. Le 3 août, l'orage menaçait et il y avait des chances pour que l'aérostat pût s'envoler. La veille il ne l'avait pu : J'allai au parc aérostatique de Saint-Cloud. Là une petite brise venait de s'élever. On ne partira pas aujourd'hui, remis à demain. Ce sont les premiers mots que j'entendis. La foule s'en alla désappointée. Mais le vent est capricieux. J'attendis patiemment que les hautes feuilles des arbres cessassent de frissonner, ce qui survint vers 4 heures 1/2. Dans le hangar clos, on entendit le « teuf teuf » du moteur à essence, le bruit bien connu des automobiles. Puis la porte du hangar glissa sur elle-même et le ballon allongea sa pointe dehors. Les applaudissements de ceux qui avaient patienté jusqu'à la dernière heure couvrirent la voix de M. Santos-Dumont qui commandait la manœuvre. Le « Dirigeable » quitta son hangar doucement, tâta le vent en s'élevant à une quinzaine de mètres, immobilisé par les cordes. L'air était presque calme. Le moteur fut mis en mouvement, les hélices tournèrent et le ballon s'envola, traversa la Seine et se dirigea vers Longchamp. Le vent à peine perceptible soufflait du sud-ouest. Cette « envolée » est charmante; le ballon est gracieux, et l'on suit facilement du regard à

150 mètres de haut les évolutions que lui fait exécuter son inventeur. Il tourne sur lui-même, incline à droite, à gauche, avec une sûreté qui excite l'enthousiasme du public. Dix minutes à peine, et le ballon fait volte-face et regagne tranquillement le parc aérostatique. Cinq minutes encore et il est de nouveau remisé sous son hangar de planches. Ce ballon, on l'a décrit dans tous les journaux. Nous rappellerons seulement ses principales caractéristiques : forme cylindrique terminée aux deux extrémités par deux cônes, un vrai cigare de la Havane. Volume 550 mètres cubes, longueur 34 mètres. A l'intérieur le vieux ballonnet qu'un ventilateur gonfle plus ou moins d'air pour maintenir le ballon toujours rigide. Pas de filet, pas de housse. Tout le long de l'équateur du ballon une garniture d'où partent les cordes de suspension. Ces cordes vont soutenir en contre-bas une longue charpente de 18 mètres. Cette charpente en bois est à claire voie; d'une extrême légèreté; une sorte de long balcon; elle est consolidée par des cordes d'acier comme celles d'un piano. C'est sur ce support que l'inventeur a disposé à peu près au centre un moteur à quatre cylindres d'environ 16 chevaux de puissance. Puis, plus loin, une haute corbeille d'osier quadrangulaire qui lui sert de nacelle et de laquelle il fait manœuvrer par des cordes la mise en marche de la machine, la mise en marche du ventilateur du ballonnet, le gouvernail, etc. A l'arrière, dans ce type n° 5, est attaché au ballon une très petite voile, c'est le gouvernail; de même au bout de la charpente une hélice très légère qui fait environ 200 tours à la minute. Je n'insiste pas sur les détails. Ce type n° 5 sera suivi sans doute d'un n° 6 encore plus perfectionné, car M. Santos-Dumont ne cesse de travailler et d'améliorer.

« Il partira, il ne partira pas, disait-on dimanche autour de nous. Alors, s'il faut attendre qu'il n'y ait plus de vent, ce n'est pas un ballon dirigeable. » Si l'on veut bien remarquer que le ballon n'est sorti que quatre ou cinq fois du 12 juillet au 3 août et seulement deux fois pendant une heure et encore pendant la saison des calmes, il faut bien en conclure qu'il ne sera pas utilisable bien souvent. Utilisable quand le vent le permettra ! M. Santos-Dumont le sait mieux que personne. C'est une expérience. On fera mieux ensuite. Est-ce la première? Non. Le ballon *la France*, en 1884-1885 est sorti cinq fois sur sept de Chalais-Meudon avec une vitesse de $6^{m},50$; c'est aussi celle du nouveau ballon. Seulement le nouveau ballon ne cube que le quart du ballon de MM. Renard et Krebs et ne porte qu'un aéronaute au lieu de trois.

Pour qu'un ballon soit vraiment dirigeable, il faut que sa vitesse propre soit supérieure à celle des vents habituels dans la région où

l'on opère. Or, il résulte de l'observation de l'anémomètre établi à Chalais-Meudon, que les vents communs atteignent 12m,50 de vitesse par seconde. Un ballon dont le moteur serait capable de lui imprimer une vitesse de 12m50 pourrait évoluer 815 fois sur 1,000. Ce serait déjà bien. Mais en 1885, on ne connaissait pas encore le moteur à pétrole né de l'automobilisme. C'est pourquoi à Chalais-Meudon, on n'avait plus rien tenté, attendant le moteur désiré. M. Santos-Dumont a eu l'habileté de se servir le premier du moteur à essence de pétrole qui lui a donné autrement de puissance que les lourdes piles électriques dont on se servait en 1885; et il a réussi. Mais avec les dimensions actuelles et le moteur de 16 chevaux, il ne sortira que si le vent est inférieur à 6 mètres et ces journées de calme sont rares. Il va falloir recommencer avec des dimensions plus grandes et des machines plus puissantes. On s'en occupe à Chalais-Meudon; M. Henri Deutsch[1] a déjà en construction un ballon de 60 mètres de long, de 2,000 mètres cubes, un moteur de 60 chevaux qui imprimera à l'ensemble une vitesse d'environ 12 mètres; celui-là sortira très souvent.

Il n'en faut pas moins rendre justice à M. Santos-Dumont, qui avec une persévérance admirable, de ses propres deniers, a réalisé un petit dirigeable à 6 ou 7 mètres de vitesse propre, d'un équilibre relativement bon, d'une sûreté d'évolution très remarquable, avec un moteur maniable, permettant de rester en l'air environ cinq heures. C'est un progrès, et si on fait mieux après lui — ce qui est la règle, — il ne faudra pas oublier qu'il aura largement contribué à ouvrir la route aux inventeurs de l'avenir. Son nom restera légitimement inscrit dans les annales de l'aéronautique.

Les taches de soleil ont passé par un minimum en 1900; elles commencent à réapparaître peu à peu pour arriver à leur maximum en 1904. On dirait d'un long flux et reflux que la surface solaire. Nous sommes encore loin d'être fixés sur la nature de ces taches noires de dimensions si énormes quelquefois, qu'elles dépassent de beaucoup plusieurs fois le diamètre de la terre. Les taches sont une énigme pour les astronomes. Nous sommes cependant aujourd'hui bien loin des opinions qui régnaient en 1830. Arago s'était fait,

[1] C'est M. Deutsch de la Meurthe qui a fondé un prix de 100,000 francs pour l'aéronaute qui irait du Parc de Saint-Cloud au Champ-de-Mars, doublant la tour Eiffel et revenant au point de départ en une demi-heure. Il est regrettable que M. Deutsch n'ait pas ajouté « par vent de telle vitesse ». Car tout est là. Par temps calme, un ballon muni d'une hélice, mue par un très faible moteur, est capable de faire cette promenade. M. Santos-Dumont par conséquent réussira un de ces jours à gagner le prix si l'atmosphère s'y prête.

comme ses contemporains, une singulière idée de la constitution du soleil. Il considérait le soleil comme un corps obscur entouré à une certaine distance par une atmosphère comparable à l'atmosphère terrestre lorsque celle-ci est le siège d'une couche continue de nuages opaques et réfléchissants. Au-dessus de cette première enveloppe, devait exister une seconde atmosphère lumineuse, la *photosphère*, qui déterminait par son contour les limites visibles de l'astre. Selon cette hypothèse, il y avait des taches noires dans le soleil, toutes les fois qu'il se formait dans les deux atmosphères concentriques des ouvertures ou des éclaircies correspondantes qui permettaient de voir à nu la région obscure de l'astre. Et Arago ne craignait même pas de mettre des habitants dans le soleil!

Pauvres habitants! Il est absolument certain que le soleil est une masse gazeuse incandescente portée à des milliers de degrés centésimaux. L'analyse spectrale ne laisse aucun doute à cet égard. Philosophiquement, on a quelque droit de s'étonner de la conception que l'on se formait de l'astre central du temps d'Arago. La nébuleuse primitive qui a formé le système solaire s'est fractionnée en masses gazeuses au début; il va de soi que ces masses en raison de leur volume se sont refroidies plus ou moins vite, comme le font encore aujourd'hui un peu les boulets de canon incandescents, qui perdent leur chaleur en raison de leur volume. On peut comparer les astres de notre système aux fruits d'un arbre qui mûrissent les uns après les autres. Il y en a encore qui sont verts quand les autres sont mûrs et d'autres blets. Aujourd'hui, nous voyons autour de nous des astres solidifiés par le refroidissement, au moins à la surface, tels que la Terre, la Lune, Vénus, Mars; d'autres, au contraire, encore chauds, à l'état gazeux, Jupiter par exemple, sont à peine en voie de solidification. Le soleil est une fournaise. Le bon sens aurait dû le faire pressentir, même en 1830.

La masse gazeuse solaire est limitée par une première enveloppe, la *photosphère*, celle qui nous apparaît brillante et chaude. On en distingue nettement à sa surface les granulations innombrables. C'est au milieu de ces granulations qu'apparaissent les taches sombres. Au-dessus de cette première enveloppe, on en observe une seconde que l'on désigne sous le nom de *chromosphère*; elle est très raréfiée et constitue le siège des protubérances éruptives gazeuses métalliques où domine un gaz très répandu sur terre, le gaz hydrogène. Enfin il existe encore une troisième zône appelée *couronne* qui s'étend autour de l'astre à une distance immense, d'ailleurs mal déterminée surtout. Cette dernière atmosphère semble trois fois au moins le diamètre solaire constituée par un gaz très raréfié le *coronium*.

La couronne varie beaucoup et de forme et d'étendue. A certaines époques, elle a l'aspect d'un anneau équatorial entourant le soleil. A certaines autres, elle apparaît un peu comme une croix de Saint-André, une croix à quatre branches symétriques. Les taches solaires semblent avoir certaines relations avec les variations de la couronne; elles passent par un minimum probablement quand la couronne montre de longues aigrettes. En tout cas, les minima des taches surviennent à peu près exactement tous les onze ans et quart. Nous venons d'avoir un minimum; nous en attendons un autre vers 1911. Aux minima les taches se montrent vers l'équateur solaire; aux maxima, elles remontent vers des latitudes plus élevées. Les protubérances suivent les mêmes oscillations en latitude. Ajoutons encore que la rotation du soleil apparaît plus rapide à l'équateur qu'aux latitudes plus élevées. Tels sont les faits bien observés sur lesquels doivent s'appuyer toute théorie de la constitution solaire. Et en les rapprochant, il semble bien qu'ils sont liés netre eux et sous une dépendance réciproque.

On se souvient que la constitution du soleil a fait déjà l'objet d'études nombreuses d'astronomes éminents comme M. Faye, de l'Académie des sciences, comme le P. Secchi, de Rome, comme M. Langley, des Etats-Unis, etc. M. l'abbé Moreux, de Bourges, vient à son tour de reprendre le problème dans un beau livre qui a eu certain retentissement[1]. Il ne sera pas sans intérêt d'exposer très brièvement les idées de M. l'abbé Th. Moreux sur le soleil. Elles ont le mérite de faire concorder tout au moins dans l'état actuel de nos connaissances les faits et les hypothèses.

M. Moreux admet, bien entendu, que la condensation de la matière n'est pas encore achevée dans le globe solaire. En outre la lumière zodiacale, autre énigme à déchiffrer qui apparaît à certaines époques comme un immense anneau dans le ciel et dont la matière si raréfiée serait, avec la couronne dont elle paraît dépendre, un reste de la nébuleuse primitive. Les molécules de la lumière zodiacale; les molécules de la couronne, fourniraient encore des matériaux de constitution à l'anneau équatorial solaire. M. Moreux assimile ces molécules à des astéroïdes. Ces astéroïdes se grouperaient par zones concentriques à densités alternativement faibles et fortes. Quand la couche à densité forte vient en contact avec le soleil, la couronne atteint son maximum d'épaisseur; quand c'est la couche à densité faible, la couronne se rétrécit et survient une période de minimum.

M. l'abbé Moreux dans cette hypothèse pense pouvoir expliquer la

[1] Le *Problème solaire*. E. Berteaux, rue Serpente, 25.

différence des vitesses de rotation du soleil à ses diverses latitudes. Les molécules coronaires en tombant sur l'astre communiqueraient leurs vitesses propres à la masse gazeuse sous-jacente et activeraient la vitesse équatoriale. Cet excès de vitesse se transmettrait d'ailleurs aux latitudes voisines. Il pense aussi fournir une explication plausible de la périodicité de l'activité solaire et du cycle de onze ans des taches. Tout dépendrait de l'influence de la couronne. On avait une tendance jusqu'ici à attribuer les formes variables de la couronne aux éruptions des protubérances; pour M. Moreux, au contraire, ce serait la couronne qui gouvernerait et les protubérances, et les taches, et tous les éléments de l'activité solaire. La couronne, dernière enveloppe externe, est bien obligée d'obéir au refroidissement et de se condenser. La condensation se répercute sur les couches sous-jacentes et les troubles résultants deviennent l'origine des taches, des facules, des protubérances. La cause des variations de l'activité solaire était considérée comme se trouvant dans l'intérieur du soleil. M. Moreux la place, au contraire, à l'extérieur dans la couronne.

Enfin les taches! M. Faye les considère comme produites par des mouvements cycloniques ou des tourbillons descendants analogues à ceux que l'on voit se produire sur nos cours d'eau. A la surface de l'eau un entonnoir, puis une sorte de gaine se rétrécissant jusqu'au fond. L'entonnoir à la surface solaire, c'est la tache. Car à l'embouchure, par suite de la giration de la matière, les gaz relativement froids de la chromosphère, notamment l'hydrogène, sont attirés, et partout sur leur passage il y a abaissement de température et obscurité relative. Ces trous nous apparaissent sombres. M. l'abbé Moreux repousse cette explication. Pour qu'il y ait production d'un mouvement tourbillonnant, il faudrait des inégalités de vitesse de la matière sur les bords de l'entonnoir, et les différences ne sauraient être assez grandes pour donner lieu à un mouvement cyclonique; le calcul, dit M. Moreux, indique qu'elles se grouperaient à 35° de l'équateur, tandis qu'elles se montrent à 17° seulement. Encore ici, M. l'abbé Moreux prend exactement la contrepartie de la théorie ancienne. Les taches résultaient d'un refroidissement superficiel, M. Moreux les fait naître d'un réchauffement superficiel. Une tache, c'est une région surchauffée. L'élévation de température supprime la condensation des éléments sur le point de se combiner, les maintient à l'état de gaz chauds, et les gaz chauds ne possédent pas de radiations calorifiques et lumineuses. En ces régions, l'observateur voit une zone sombre. Mais pourquoi une zone surchauffée? parce que les matériaux de la couronne se condensent localement en générant

de la chaleur. Enfin la région des taches est une région de haute pression et par suite tout autour la pression étant plus forte, les gaz intérieurs sont obligés de s'échapper sous forme de protubérances.

Ainsi M l'abbé Moreux relie dans une synthèse générale les phénomènes solaires. Au lieu d'attribuer les taches, protubérances, aux éruptions de la masse gazeuse, il rattache leur production aux modifications périodiques de la couronne.

Il y aurait, bien entendu, beaucoup à dire sur cette théorie comme sur les autres. Quelle serait la cause des modifications périodiques de la couronne? etc. Mais cette théorie présente l'avantage de relier les phénomènes avec une grande simplicité et de bien accentuer leur dépendance mutuelle. Elle mérite d'être méditée avec soin.

Il y a longtemps que l'on a voulu trouver des relations entre les taches solaires et certains phénomènes terrestres. On en a même relevé entre les taches et le prix du blé. On a dit que les années chaudes venaient avec le maximum des taches, les années froides avec le minimum des taches, etc. Chacun trouve des coïncidences qui se contredisent mutuellement d'un climat à l'autre. En fait, il est possible qu'il existe quelque corrélation entre les phénomènes solaires et les phénomènes météorologiques, puisqu'il y a déjà corrélation certaine entre les taches et les variations de l'aiguille aimantée. Mais jusqu'ici elles sont à préciser.

M. Giard, de l'Académie des sciences, vient cependant de plaider en faveur d'une coïncidence bien imprévue : la venue des sauterelles et la période des taches. Il y aurait relation. C'est M. Swinton qui s'en serait aperçu le premier et, depuis, les faits lui donneraient raison. Les criquets nous dévasteraient à époque fixe et l'invasion actuelle des sauterelles pouvait être prévue.

Les grandes éclosions de criquets surviendraient toujours soit un an avant, soit un an après le minimum des taches solaires! C'est ainsi, dit M. Giard qu'en 1867, il y eut minimum de taches solaires; or, en 1868-1870, on observa en plusieurs points de la France des nuées d'acridiens dévastateurs. En 1875, nouveau minimum de taches; or, en 1876, apparition en France et en Espagne de vols très abondants d'acridiens. Même coïncidence en 1888. Enfin le dernier minimum vient d'avoir lieu en 1900. On devait donc s'attendre, d'après la règle, à une apparition de bandes de sauterelles. Nous l'avons. Ainsi, environ tous les onze ans, nous serions menacés de ces invasions désastreuses.

Le seul moyen pratique de lutter contre les criquets serait selon M. Giard, d'intervenir énergiquement à l'époque prévue pour leur

arrivée en détruisant les œufs. Les pontes se font toujours en des endroits isolés, incultes, très ensoleillés. Les gens expérimentés les trouvent facilement. En détruisant les œufs, on évitera les ravages ultérieurs des criquets C'est ainsi que l'on pourra, après l'invasion de 1901, attendre à peu près en paix l'an 1912. Il faudra alors détruire les œufs, sous peine de désastre et de ruines! Mais bien singulier s'il est vraiment réel ce cycle parallèle des sauterelles et des taches solaires!

Autre invasion que l'on rattachera peut-être aussi aux taches solaires! Cette année, tous les ormes sont dévastés par des chenilles, au point que les feuilles sont entièrement dévorées; le parenchyme est mangé et elles sont passées à l'état de dentelles. Sur les promenades de Paris, les ormes sont comme grillés : il en est ainsi aux environs, à Saint-Cloud, à Vincennes, à Saint Gratien. L'invasion des chenilles a commencé il y a deux ou trois ans; mais en 1901, elle a pris des proportions menaçantes. L'insecte dévastateur est la *Galeruca Xanthomelena*. La larve ne s'attaque qu'aux ormes; elle monte jusqu'au sommet et mange toutes les feuilles. En ce moment, les larves de la galéruque passent à l'état de nymphe et prendront l'état parfait en octobre. Quand toutes les feuilles sont dévorées, l'insecte, larve ou nymphe, redescend des arbres et va envahir les environs; on en trouve partout sur les fenêtres et même dans les appartements. Beaucoup de villes de province sont envahies par la galéruque. On trouve sur les promenades publiques, au pied des ormes dépouillés, des couches de 5 à 10 centimètres d'insectes.

Plusieurs maires des villes envahies ont bien voulu nous demander comment on pourrait lutter contre le nouveau fléau. On a essayé de tous les antiseptiques. Le mieux, à notre avis, serait de ramasser dans des tombereaux les milliards d'insectes qui pullulent autour des arbres, de les tuer à la chaux vive et de les transformer en engrais... En Amérique, on a été jusqu'à construire des charpentes légères, à enfermer l'arbre sous la gaze et à dégager sous cet abri des vapeurs de soufre. Nous pensons que l'on pourrait faire tomber les larves du haut des ormes en brûlant des huiles de goudron qui les étourdiraient par leur fumée épaisse. Une fois par terre, on récolterait ces insectes. La question des galéruques devient importante et il serait temps d'entamer la lutte, sous peine, dans les années qui viendront, d'assister à la ruine complète de toutes les promenades plantées d'ormes séculaires.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

7 Août 1901.

Dans l'atonie présente de la France, le renouvellement partiel des conseils généraux, avec leurs scrutins de ballottage, devait un peu remuer l'eau, comme une pierre qu'on jette dans une mare. On a coutume, et, abstractivement, on a raison de dire que la politique devrait être étrangère à ces consultations intimes où les considérations de personnes et les intérêts de canton ont plus de place que les affaires d'État. Il n'en est plus ainsi, malheureusement; la vie de famille a cessé pour les membres de la communauté française. Elles se comptent avec peine, et elles sont de plus en plus rares, les situations locales, filles du temps, fondées et entretenues par la continuité héréditaire des services, unanimement reconnues et respectées, que l'empire du bien public désignait d'avance aux suffrages. Outre qu'en appelant les conseils généraux au recrutement sénatorial, la loi les a arrachés à leur neutralité sereine, — la politique les envahit d'autant plus que le gouvernement n'est lui-même que l'esprit de parti au pouvoir, sous sa forme la plus basse, la plus tracassière et la plus tyrannique.

Il y a longtemps qu'hélas! nous ne pouvons plus dire avec Molière : *Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude!*

La fraude est une reine incontestée du jour, reine officielle et inviolable, reine qui ne se gêne pas. Comment, par exemple, qualifier les trucs très ingénieux par lesquels, cachés sous le tapis d'une table, des agents électoraux se mettaient en communication avec l'arrière-fond des urnes pour y changer les bulletins et y fabriquer des majorités à volonté? C'était la cuisine du suffrage universel à l'usage du peuple souverain. Il a fallu qu'à Roquemaure, et dans d'autres localités du Midi, quelques citoyens prévoyants eussent l'idée de vérifier les urnes pour saisir sur le fait l'imposture. Mais qui osera dire qu'elle était une exception, et qu'elle n'était pas une pratique générale, très bien cotée et passée en habitude?

Ce que la fraude ne suffit pas à faire, la violence l'achève. Les élections aux conseils généraux n'étaient pas encore commencées, qu'à Roubaix, où un républicain indépendant, M. Motte, se présentait, — à Nîmes, où la candidature du général Bertrand se dressait comme un défi aux traîtres, — sur les points les plus divers, la

démagogie ministérielle entravait la liberté de réunion, injuriait et frappait les citoyens, renouvelait les scènes de terreur qu'elle avait déjà données à Saint-Étienne, à Lyon, à Toulouse. L'absence ou la mollesse des poursuites judiciaires avaient été un encouragement.

Nous devons cette justice au ministère de M. Waldeck Rousseau que, la pression administrative, loin de la dissimuler, il l'a étalée au grand jour. Le président du conseil, qui est toujours aux ordres et peut-être aux gages de M. Reinach, voulait préparer au Juif dont il avait accepté d'être l'agent dans l'affaire Dreyfus, une rentrée en scène dans le département des Basses-Alpes qui l'avait rejeté de la députation. Que fait-il? Quelques jours avant les élections, il lâche comme préfet sur le département des Basses-Alpes un de ses anciens candidats officiels, M. Bascou, qui ne pardonne pas au suffrage universel de l'avoir battu une première fois, dans le Gers, par M. de Cassagnac, et, une seconde fois, dans Seine-et-Oise, par M. de Caraman. A ce perpétuel déconfit, il faut une revanche. Waldeck, — Reinach, — Bascou, comment le département des Basses-Alpes, peu riche et peu peuplé, résisterait-il à ce trio où les trois ne font qu'un? Ce qui s'est passé dans le Doubs est plus suggestif encore. Un sénateur ministériel, M. Bernard, se sentait perdu dans son canton où ses électeurs le connaissaient trop. Voulant une localité où les faveurs administratives qu'il apporterait triompheraient mieux des répugnances électorales qu'il inspirerait, il eut l'idée de prendre son canton à son collègue de sénatorerie franc-comtoise, à M. Rambaud, qui avait le tort grave, à ses yeux, de savoir parler et de se faire écouter. Le gouvernement sauta sur cette idée : M. Rambaud a fait partie du ministère Méline! M. Rambaud est un partisan déclaré de l'alliance russe qu'il a préparée par ses ouvrages! M. Rambaud est un ami passionné de l'armée! M. Rambaud a eu le courage de ne voter ni pour les proscriptions ni pour les persécutions, de défendre, tout universitaire qu'il est, la liberté de l'enseignement! C'était assez; c'était même trop. Son canton a été livré pieds et poings liés à son rival : le juge de paix, homme du pays, qui était en fonctions depuis huit ans, est immédiatement déplacé. On le remplace, par qui? Par le président du *Comité radical socialiste* du canton voisin, lequel est, de plus, membre de la *Fédération anticléricale*. Ce sont ses titres judiciaires; il n'en a pas d'autres. L'agent-voyer a le sort du juge de paix; on l'éloigne. Des menaces sont proférées, des enquêtes ouvertes contre les plus modestes employés; ce n'est pas de l'indifférence qu'on leur demande, c'est du zèle; ils n'ont que le choix : être enrôlés ou révoqués.

Ces faits, M. Rambaud les a certifiés, en mettant les noms à l'appui, dans une lettre publique. Ils n'ont pas été niés; comment le seraient-ils? Lorsqu'on voit à Paris ce qui se passe sous nos yeux; lorsqu'on voit le personnage qui, dans la troupe ministérielle, joue avec un succès incontestable le rôle des Trissotins, M Leygues, successeur de MM. Royer-Collard, Guizot, Cousin, Villemain, de Falloux, Duruy, Jules Simon, à l'instruction publique, destituer de leurs présidences des distributions de prix MM Faguet, Gebhart et Marcel Dubois, membres de l'Académie, de l'Institut ou de la Sorbonne, écrivains remarquables, savants renommés, professeurs que leur célébrité protège, — les destituer uniquement parce que, tout républicains qu'ils sont, ils nourrissent des doutes sur l'excellence de la politique actuelle, — on comprend aisément qu'en province, dans des pays perdus, sur de braves gens sans défense, les mêmes gens ne reculent devant aucune infamie ni aucune lâcheté.

Eh bien, hâtons-nous de l'ajouter; de ces élections engagées dans de telles conditions, l'issue, malgré les avertissements sinistres qui en ressortent, malgré les cas trop nombreux où le succès a été filouté par la fraude ou emporté par la violence, n'est pas faite pour nous décourager. Elle doit donner confiance aux bons Français, très décidés à gagner à tout prix la bataille décisive qui se livrera l'année prochaine : bataille où, ne nous faisons pas illusion, notre patrie, notre glorieuse patrie, qui a si souvent lutté pour la grandeur, luttera pour l'existence. Comme le disait M Jules Lemaître, le gouvernement actuel est le pire que nous ayons eu depuis le Directoire Il est une bravade contre l'honnêteté publique. Il compte dans son sein des types qui resteront légendaires. Tout ce qui peut perdre un pays, il le condense en lui-même : la guerre sociale et la guerre religieuse déchaînées entre les enfants du même sol; l'élite opprimée par la lie; les bons sacrifiés aux méchants; la majorité nationale foulée aux pieds par une minorité exotique et cosmopolite; la trahison consciente ou inconsciente qui, comme dans l'affaire Dreyfus, pactise hautement avec l'ennemi, ou bien qui, par les mesures qu'elle prend et les inquiétudes qu'elle sème, provoque la désorganisation de notre armée et la fuite de nos capitaux à l'étranger; notre commerce et notre industrie, ruinés par des grèves qui ne sont souvent, comme Marseille en fournit la preuve, que des escroqueries soudoyées du dehors avec l'argent de nos rivaux avides de nos dépouilles; l'avilissement de notre crédit, la dépréciation croissante de la fortune publique et des fortunes privées; les impôts qui montent et les revenus qui descendent toujours; le déficit aujourd'hui, demain la

banqueroute. Regardant la France et son gouvernement, nous répétons avec une sincérité parfaite le mot de Victor Hugo : « Ceci tuera cela; » ou bien : « Cela tuera ceci. »

En considérant la bataille d'avant-garde des élections cantonales, il y a évidemment des motifs de juste anxiété pour l'année prochaine. Le gouvernement est et restera puissant, non seulement par l'arbitraire qui est sa loi, non seulement par le système effréné d'intimidation et de captation dont il dispose, mais encore et surtout par les passions révolutionnaires qu'il a enhardies et armées. Il ne faudrait pas cependant qu'il s'exagérât, avec sa force, notre faiblesse. Les énergumènes de Roubaix n'ont pu empêcher M. Motte de sortir victorieux du scrutin. Le Bascou des Basses-Alpes n'a pu empêcher M. Boni de Castellane de faire rentrer sous terre le président local de la Ligue des Droits de l'homme, que M. Reinach, candidat honteux, avait poussé en avant pour ne pas risquer son nom trop compromis. Sans doute, M. Waldeck-Rousseau qui, au lendemain de la démission ministérielle de M. Méline, lui avait adressé une dépêche retentissante pour saluer en lui le vrai représentant de la Défense sociale et républicaine, — M. Waldeck-Rousseau a pu se donner la satisfaction de faire écraser quelques-uns de ses anciens amis par les radicaux, socialistes et collectivistes qu'il couvrait naguère de ses mépris. Ces triomphes-là ont eu leurs épines. Dans le Doubs, où il a accablé M. Rambaud sous la plus éhontée des pressions, ce sont les députés de l'opposition qui ont passé, c'est le député ministériel qui a échoué. Dans le département de la Loire, où il a récompensé, en les faisant battre à Roanne, les républicains modérés qui lui avaient fait l'aumône de le repêcher à la vie publique, il a perdu dans la bagarre son bras droit ou gauche électoral, M. Reymond, sénateur du crû. Le suffrage universel, même garrotté, a souffleté la politique ministérielle en rejetant ses comparses, le procureur général de la Haute Cour, M. Octave Bernard, qui, lui ou son fils, se présentait dans la Vienne; M. Delpech, le sénateur franc-maçon de l'Ariège, l'un des auteurs les plus haineux des lois de proscription et de persécution; M. Breton, député du Cher; bien d'autres encore de même opinion et de même nullité.

Il y a des régions, la haute Normandie, la Flandre, la Lorraine où tout anti-congréganistes qu'ils fussent, les candidats du gouvernement tombaient comme des capucins de cartes. Les maires de Lille et de Montluçon qui figuraient parmi les plus beaux ornements du banquet des maires; celui de Marseille, sinon nominalement, du moins dans ses créatures; le président du conseil général de la Seine-Inférieure sont restés sur le carreau. Même les sourires

de M. Leygues, encore agrémentés par ceux de M. Fallières retiré dans son foie gras de Nérac, n'ont pas empêché le ministère de perdre au moins quatre sièges dans le Lot-et-Garonne. Pendant ce temps-là, — sans pouvoir relever, comme nous le voudrions, les noms des vainqueurs du gouvernement, — contentons-nous de signaler les deux élections triomphales du général Bertrand à Nîmes, et du frère du général Mercier à Nancy, qui, à des extrémités différentes du territoire, ont sonné contre le ministère de trahison le réveil de la patrie française.

Un trait se dégage de ces élections, qui montre ce que le ministère actuel a d'anarchique et d'anti-social. Presque toujours, lorsqu'il est parvenu à faire échouer des modérés, ç'a été au profit des socialistes. Quand il n'a pas eu une proie de ce genre à offrir aux socialistes, ceux-ci, se retournant contre lui, n'ont fait qu'une bouchée de ses candidats, comme dimanche dernier, on l'a vu encore à Châlons où le candidat officiel est venu le dernier après le collectiviste et le progressiste. En revanche, les socialistes qui ont été battus, — comme ce maire de Lille qui remplaçait les calvaires par des latrines, — ne l'ont été que par des modérés, dont la victoire était remportée sur le gouvernement non moins que sur les socialistes.

Dans la discussion de la loi sur les associations, nous avions vu avec plaisir un parti libéral se recréer au sein de la République, et des hommes comme MM. Ribot, Renault-Morlière, Aynard, Milliard, Charmes, d'autres dont les noms sont présents aux esprits, livrer le bon combat, pour la liberté, avec MM. Piou, de Mun, Lerolle, de La Marzelle et leurs vaillants amis. M. Waldeck-Rousseau dénonçait avec aigreur ce rapprochement; et il prétendait que, lors de l'article 7, les libéraux s'étaient rangés du côté de ses fauteurs. Grâce à Dieu, un mouvement, un accord du même genre s'est dessiné dans le pays. Le gouvernement qui a trompé après comme pendant les élections, s'est ingénié à faire croire que tous les élus qu'il englobait sous le nom générique de républicains, étaient ses candidats. Le *Soleil* et la *Liberté* lui ont déjà répondu, pièces en mains, que, sur les 1,200 élus qu'il s'adjugeait, 700 au moins ne lui appartenaient pas.

Pour peu qu'on serre les chiffres de près, la fantasmagorie officielle s'évanouit comme un ballon qu'on crève. Une élection a fait une vraie sensation dans le Midi, celle du marquis de Galard qui, attaquant à Saint-Sever le conseiller sortant, gros bonnet ministériel, opposait à sa République jacobine la République tolérante et libérale. Il le bat à plus de 500 voix de majorité. Dans le même département, à Dax, l'élu, qui est un avoué de la ville, après avoir dit dans sa profession de foi que lui et les siens ont

toujours été républicains, ajoute : « Je ne suis pas un clérical; mais j'ai une haine très sincère contre les sectaires bêtes et méchants qui s'acharnent à réveiller dans notre pays les querelles religieuses, » etc.

Pour ne plus citer qu'un dernier exemple entre les centaines que nous avons sous les yeux, — le gouvernement se flattait d'avoir un triomphe maçonnique à Lourdes à qui son caractère religieux a donné l'importance d'une capitale. Voici le langage que les deux vainqueurs de la journée, un médecin et un notaire, candidats au conseil d'arrondissement, avaient tenu aux électeurs qui les ont acclamés : « Au point de vue politique, nous sommes partisans d'une République libérale, ouverte à toutes les bonnes volontés sincères, n'excluant personne, étant, comme son nom l'indique, la chose de tous et non pas de quelques-uns, d'une République profondément respectueuse des sentiments religieux dont s'honore le canton de Lourdes. En un mot, nous sommes républicains sans épithète, car nous estimons que le drapeau national est assez large pour abriter tous les Français. » Encore une fois, transformer ces candidats victorieux en suppôts de M. Waldeck-Rousseau, n'est-ce pas se moquer du monde?

Les élections récentes ont prouvé d'ailleurs jusqu'à l'évidence que la loi contre les congrégations n'était pas née de l'opinion publique, et qu'elle était le produit artificiel des loges maçonniques. Très peu de ceux qui l'ont votée s'en sont vantés devant leurs électeurs; ils se sont bornés à dire en termes généraux qu'ils étaient les amis du ministère, c'est-à-dire du dispensateur des allocations, subventions, décorations et autres appâts électoraux. M. Paul Loubet qui s'est présenté dans la Drôme, a-t-il annoncé comme une bonne nouvelle aux électeurs de Grignan, que la loi contresignée par son père allait débarrasser le pays des Trappistes d'Aiguebelle? Il s'en est bien gardé. Un député ministériel qui, pour empêcher en Bourgogne l'élection d'un des fils de M. Carnot, dont il se portait le concurrent, lui reprochait son silence sur la loi scélérate, n'a réussi qu'à se faire battre lui-même.

Nous ne pouvons ne pas mentionner ce qui s'est passé dans la Sarthe où, comme on le sait, de grands établissements religieux sont l'honneur et le bienfait de la contrée. Sommé par le maire de Solesmes d'expliquer son vote d'une loi qui, à la grande désolation des populations, menace les Bénédictins, M. d'Estournelles, député de la Flèche, a, tout en reconnaissant que les moines frappés étaient irréprochables, fourni des raisons si peu concluantes pour les électeurs qu'ils l'ont éconduit du Conseil d'arrondissement.

Le même département a vu le duel se concentrer entre deux

hommes : M. Cavaignac, républicain et universitaire, fils du grand citoyen de 1848, et M. Caillaux, fils d'un ministre du 16 mai, et ancien élève des Jésuites. Comme l'eût fait son illustre père, qui était l'ami de la sœur Rosalie et du P. de Ravignan, M Cavaignac a repoussé la loi contre les congrégations; et M. Caillaux, ministre, en a été un des auteurs. Les électeurs de la Sarthe se sont prononcés en élisant presque partout les amis de M. Cavaignac, en rejetant presque partout ceux de M. Caillaux. Pour que la leçon fût complète, un sénateur républicain, M. Legludic, a tenu à soulager la conscience publique en disant à Sablé, au milieu des applaudissements de la foule, ce que tout le monde pense de cette ignoble comédie de la défense républicaine : « Eh quoi, Messieurs, nous, fils de l'Université, sortis des souches républicaines, nous qui avons combattu le bon combat à des heures où il y avait quelque difficulté, quelque péril à le faire, nous deviendrions suspects ! Et ce sont les hommes élevés dans les établissements congréganistes, sortis des petits séminaires, qui ont grandi sur les genoux de l'Eglise pendant que nous luttions pour la République, ce sont ces hommes, mordant traîtreusement aujourd'hui le sein qui les a nourris, qui vont nous tracer le sillon et nous montrer la voie ! »

Nous ne doutons pas un instant que si, dans tous les départements où il y a des congrégations, l'opinion des populations était consultée par un referendum, l'immense majorité condamnerait la loi maudite. Ceux mêmes qui n'agiraient par conviction, agiraient par intérêt; ils sentiraient le dommage matériel, non moins grand que le dommage moral, qui résulterait de cette spoliation des justes. La pudeur s'unirait à l'indignation pour détourner le crime commis sur notre malheureuse patrie. Il est abominable et, par surcroît, il est sot. Il sera pour ses auteurs un deshonneur en pure perte. Il manquera son but.

Si des renseignements donnés par quelques journaux sont exacts, le règlement d'administration publique élaboré pour assurer l'application de la loi contre les congrégations achèverait d'en démasquer l'esprit et d'en aggraver les dispositions. Il aurait ému M. Waldeck Rousseau lui-même qui voudrait au moins des formes et des feintes dans l'odieux. Sous un gouvernement de bonne foi, demander l'autorisation ne saurait être ni une soumission ni une humiliation pour les congrégations; nos grandes congrégations autorisées ne sont pas des congrégations diminuées. On peut assurément discuter, comme ayant fait son temps et ne répondant plus ni aux conditions nouvelles des sociétés modernes ni à l'idéal d'une démocratie libre, le système de l'autorisation. Du moment que des législateurs arriérés le maintiennent, ils ont le devoir de

l'exercer honnêtement. Si la reconnaissance ne devait plus être qu'une déchéance; si le religieux antorisé ne devait plus être qu'un citoyen dégradé; si, privé des garanties et des bénéfices de la loi commune, de la loi égale pour tous, il devait être semblable au condamné judiciairement placé sous la surveillance et à la discrétion de la police; une situation déjà mauvaise se compliquerait étrangement.

Le Pape Léon XIII, qui a flétri la loi avec la sainte vigueur des plus beaux temps apostoliques, a conseillé, à ceux même dont il proclamait l'innocence et le droit, la modération et la conciliation dans les limites du devoir et du possible. C'est la vieille tradition de la longanimité romaine, digne du Vicaire de Celui qui est patient parce qu'il est éternel. Les contemporains l'ont parfois critiquée, et l'histoire l'a toujours justifiée. Laissant aux évêques le soin de diriger leurs congrégations diocésaines, le Pape a confié aux supérieurs généraux la responsabilité de la décision qu'ils auraient à prendre, les situations particulières étant examinées et les prescriptions légales remplies sous la réserve des droits supérieurs du Saint-Siège. Le cardinal Perraud s'est inspiré de ce large et libéral esprit, lorsque, par scrupule d'entraver à un degré quelconque les résolutions et les démarches de l'Oratoire dont il était le supérieur général, il a voulu ne garder que le titre de ces hautes fonctions. C'est au gouvernement à voir si, ayant déjà embrouillé et envenimé une question simple, il lui plaît de soulever ces obstacles infranchissables de la dignité et de la conscience, qu'exprime le *Non licet*, et qui dictent les *Non possumus*.

Comme Mgr de Cabrières vient de nous l'apprendre dans une vaillante lettre, les Jésuites ne demanderont pas l'autorisation. Ils ne feront pas à des persécuteurs l'honneur de les traiter comme des juges, et ils leur épargneront l'inutile ignominie d'une iniquité arrêtée d'avance à leur égard. Leurs maisons d'éducation de Montpellier, de Paris et d'ailleurs resteront ouvertes dans les conditions les plus strictement légales. D'autres moissonneront le bon grain qu'ils ont semé; et, absentes, les nobles victimes jouiront du bien qu'elles auront préparé pour l'Eglise et pour la patrie. Quelle vengeance les Jésuites tireraient de ce gouvernement misérable, s'ils lui disaient : « Eh bien, puisque vous nous traitez comme des ennemis qui relèvent d'un chef étranger, nous vous prenons au mot. Nous ne sommes plus Français. Nous abandonnons Madagascar aux méthodistes anglais, et nous livrons à l'Allemagne notre université de Beyrouth, nos missions, nos fondations, nos trésors inépuisables d'apostolat et de martyre. » Les Jésuites ne diront pas cela; ils feront miséricorde au gouvernement de honte qui

usurpe le nom de la France, et ils travailleront encore pour elle.

Il semble que, dans des régions toutes différentes, la même politique, qui opprime les consciences, finisse par exaspérer les intérêts. Très significative est la lettre que les Chambres syndicales de Paris, représentant plus de quarante-cinq mille patrons, viennent d'adresser au président du Conseil, pour lui notifier leur détermination de ne pas prendre part aux élections des conseils de travail récemment institués par de simples décrets de M. Millerand dont le Sénat s'est réservé, après les avoir renvoyés à une Commission, d'apprécier la légalité. On sait, de plus, que, par ces décrets dont les patrons ne veulent pas, M. Millerand n'avait conféré l'électorat pour les Chambres de travail qu'aux ouvriers syndiqués, à l'exclusion des ouvriers non syndiqués qui sont, non seulement l'immense majorité, mais généralement la partie la plus laborieuse et la plus saine. Parmi les présidents des 350 syndicats patronaux qui ont écrit à M. Waldeck-Rousseau, la plupart sont des républicains notoires. Mais, tout républicains qu'ils sont, ils ont assez d'un régime ministériel qui a produit dans l'année 1900 650 grèves, causé 3,760,577 journées de chômage, et appauvri les pauvres pour plus de 12 millions; qui a forcé bon nombre de nos grandes industries à passer la frontière et à se créer des refuges à l'étranger; et qui, en ce moment même, fait fermer les usines de Fourchambault. L'opinion des ouvriers a l'air de se rapprocher beaucoup de celle des patrons, si l'on en juge par les résolutions récentes de la confédération du travail qui repousse le projet du gouvernement sur la caisse des retraites comme une farce sinistre de M. Millerand et comme une vaste *escroquerie* de plus.

Si, pour son œuvre néfaste, M. Millerand a le miroitement de quelque talent, le général André en est absolument dépourvu pour la sienne. Ce ministre toujours absent de son ministère, cette espèce de sergent Boichot incohérent et bavard qui, poussé dans une Loge comme un champignon dans une cave, n'a même pas, comme son inoffensif devancier de 1848, une investiture du suffrage universel, passe son temps à discourir dans les banquets. Qu'aurait-on dit si le général Boulanger lui-même avait ainsi péroré dans tous les coins? Hier encore, le général André était à Salins pour l'inauguration du buste de Victor Considérant. Qu'avait-il à faire là? Victor Considérant était un utopiste désintéressé et honnête, qui, sous la royauté de Juillet, demandait la liberté de l'enseignement, et à qui la royauté de Juillet fut très bénigne, puisque le maréchal Bugeaud lui offrait généreusement des terres en Algérie pour essayer son phalanstère. Après le coup d'État, il fut exilé; pendant ce temps-là, M. André, qui le célèbre aujourd'hui

entrait dans le corps privilégié de la garde impériale et, le jour des revues, y assourdissait ses voisins par ses cris de : Vive l'Empereur.

Parler encore ne serait rien; malheureusement le politicien continue de ronger, de tourmenter et de désorganiser l'armée. Ce sont de perpétuelles coupes sombres d'officiers déplacés et disgraciés à la suite de délations. Hier, un sous-intendant militaire de 1re classe, M. de la Tocnaye, protestait dans les termes les plus dignes contre le coup qui, après trente ans de service, brisait sa carrière. Quelques jours avant, c'était un glorieux survivant du siège de Belfort, le colonel de la Laurencie, qui, à l'âge de cinquante-sept ans, en pleine vigueur, était mis brutalement à la retraite, alors que tous ses chefs hiérarchiques rendaient hommage à son activité toujours jeune, malgré ses blessures reçues à l'ennemi. Le général André a même poussé la vilenie jusqu'à refuser le maximum de la pension de retraite à ce soldat que le républicain Denfert avait salué dans un ordre du jour comme un des sauveurs de Belfort. Le Conseil d'État est saisi de cette grave affaire. Mais que veut le général André? Faire une platitude à l'Allemagne en frappant un de ceux qui lui ont victorieusement disputé Belfort? Le même ministre qui persécute le colonel de la Laurencie couvre de l'impunité les insulteurs de l'armée, ceux qui, reprochant au 4e de ligne d'avoir commémoré l'anniversaire de Wagram, disaient dans le *Travailleur :* « Wagram fut la soulographie de toute une armée vidant les caves des paysans autrichiens. A quand la glorification de Cartouche, de Pranzini et de Vacher? »

L'impératrice Frédéric qui vient de mourir, n'appartiendrait guère à l'histoire si, veuve d'un souverain éphémère qui ne passa sur le trône que pour y montrer une âme supérieure à ses grandeurs, elle n'avait représenté devant M. de Bismarck qui la poursuivit d'une haine atroce, une civilisation plus douce. Peut-être, à l'encontre du diabolique chancelier, sans abjurer ses sentiments d'Anglaise et d'Allemande, aurait-elle voulu une France moins mutilée au dehors, mieux constituée au dedans? Le vieux Crispi qui est en train de la suivre dans la tombe, doit être satisfait, lui; sa gallophobie n'aurait pu rêver mieux. Un ministère Waldeck-Millerand-André complète contre nous la Triple Alliance.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE PRINCE HENRI D'ORLÉANS

Le *Correspondant* tient à rendre un hommage particulier au prince mort il y a déjà quinze jours, au prince Henri d'Orléans, tombé, le 9 août, à Saïgon pour la France et la civilisation. Il lui rend cet hommage parce que le prince lui a fait l'honneur d'écrire dans ses colonnes. Il le lui rend pour un motif plus général, au nom de l'admiration et du deuil qui sont dus aux héros. N'est-il pas quelque chose de touchant, de tragique et de superbe dans cette destinée brusquement tranchée? Elle est faite pour remplir de douleur, et aussi du plus royal orgueil, l'auguste famille à qui, certes, sous toutes les formes, l'infortune ni la gloire n'ont manqué.

Né en exil, ramené à l'âge de trois ans par un reflux noir de nos révolutions dans la France mutilée et déchirée, le prince Henri d'Orléans allait entrer par la voie égale du concours et du mérite à l'école de Saint-Cyr, lorsqu'une loi sans cœur, ni courage, ni justice, lui dit : « Tu ne seras pas soldat! » Plus heureux que les aînés de sa race, on lui laissait le sol de la patrie; mais, dans cette patrie, on lui retirait ce qu'il aimait le plus en elle, le droit de la servir sous le drapeau. Pour lui, c'était affreux. Sa vie était finie avant d'avoir commencé. Il avait la passion d'être soldat, comme tant d'autres ont la passion de ne pas l'être. Il serait comme mort dans son pays. Il serait un errant et un désœuvré sur ses routes. Il ne serait qu'un spectateur devant ses bataillons en marche. Il n'aurait même pas les courtes joies qu'avait eues son père, le duc de Chartres, qui, ressuscitant après huit cents ans le nom de Robert le Fort, était venu, à l'heure la plus sombre de nos défaites, mêlé à nos régiments harassés et dispersés, chercher incognito la victoire ou la mort.

En cette détresse, que ferait Henri d'Orléans? Comment tromperait-il son ennui? Comment échapperait-il à son supplice? Richement doué, il tenait du ciel les dons les plus rares. Dans sa personne comme dans son esprit, il possédait la grâce et la force. Il aurait pu vivre indolent, adulé et tranquille dans des loisirs dorés. Mais il avait gravées au cœur les paroles que, dans ses lettres

intimes, où la générosité éclate à travers l'illusion et l'erreur, son grand-père le duc d'Orléans écrivait, le 2 mars 1837, à sa sœur la reine des Belges : « Je ne veux pas traîner dans les salons et sur les boulevards. Il ne faut pas de princes fainéants dans ces temps-ci. » Et ces autres, du 31 août suivant : « Il n'y a aujourd'hui qu'une manière de se faire pardonner d'être prince, c'est de faire en tout plus que les autres. » Son autre grand-père, le père de sa mère, le prince de Joinville, lui avait passé un peu de son âme rêveuse et intrépide, pleine des rumeurs inquiètes de cet Océan où, avant ses longs exils, le marin de la Vera-Cruz et de Mogador avait goûté la gloire.

Ne pouvant être soldat dans son pays, le prince Henri d'Orléans se fit le volontaire de la France dans les pays d'outre-mer. A défaut des grandes batailles où s'étaient joués ses aïeux, et dont les échos sonores remplissent l'histoire, il se jura de servir la France, coûte que coûte, à ses risques et périls, même malgré elle, dans des expéditions patientes, obscures, silencieuses, solitaires où la mort, une mort horrible, pouvait l'atteindre loin des regards, par la faim, par la soif, par le poison de l'air et des marécages, dans le sable ou la neige, sous la dent ou la griffe des bêtes fauves, sous l'étreinte plus atroce encore de l'homme d'avant le Christ qui ne tue qu'après avoir torturé et déchiqueté.

A vingt-deux ans, de juillet 1889 à janvier 1891, il entreprit avec deux routiers de l'immensité, M. Bonvalot, et le P. Dedeckens, une course fabuleuse dans les régions inexplorées du Thibet où le premier pas européen qui s'y soit imprimé se trouva être le pas d'un fils de France. En 1892, à peine reposé de son extravagant voyage, il repart seul pour percer le monde jaune sur un autre point; et un jour, on apprend qu'après avoir étudié et fouillé à fond le Tonkin, il est arrivé à Bangkok. L'année suivante, il s'aventure encore dans le Thibet, gagne au prix de mille dangers Taï-Fou, parcourt 1300 kilomètres sur la rive droite du fleuve Rouge, descend l'Irraouady dont il a reconnu les cinq sources ignorées, note et ouvre à travers les territoires du Mekong des sentiers et des issues qui ont échappé à la tenacité anglaise. Lorsqu'au sortir de ces travaux étonnants et de cette odyssée merveilleuse, il reparut à nos yeux, ce fut un applaudissement universel. Nous nous rappelons l'avoir entendu, simple et modeste, promenant gravement ses yeux bleus sur une tumultueuse assemblée, raconter ses voyages dans la vieille Sorbonne qui, en cet arrière-petit-fils de son fondateur saint Louis, saluait avec un sourire un croisé de la science et de la civilisation. L'enfant des rois se montrait le fils de ses œuvres, et d'œuvres presque surhu-

maines. La Société de géographie lui décerna sa grande médaille d'or; et, dans un accès de pudeur patriotique, un ministère radical dut mettre la croix de la Légion d'honneur sur cette poitrine qui ne pouvait porter l'uniforme.

Ces équipées sublimes de chevalier d'avant-garde, Henri d'Orléans ne s'en lassa pas. Il avait la curiosité et l'audace inépuisables. Ce n'était pas de l'enthousiasme aveugle, c'était de l'héroïsme voulu, savant et calculé. Il y avait en lui du géographe et du paladin. Il préparait minutieusement, et il exécutait intrépidement. Jamais prince ne se plaignit moins que sa grandeur l'attachât au rivage. Jamais prince ne répéta d'un meilleur cœur la devise de la paysanne lorraine, notre Jeanne d'Arc : Vive labeur!

Toujours en éveil ou en action, il ne s'attardait guère en Europe, à peine le temps d'avoir son duel avec le comte de Turin, où France et Savoie croisèrent l'épée comme dans les vieux âges. Après des haltes rapides, il reprenait ses courses dans l'inaccessible et l'inconnu, stimulé par le souci dévorant de la France, jaloux de passer avant elle pour qu'elle passât avant l'étranger, mettant des jalons, dressant des cartes, frayant des chemins pour ses soldats, ses diplomates et ses marchands, cherchant des débouchés à notre commerce et à notre industrie, s'efforçant d'éclairer de ses expériences et de ses observations qu'il exposait d'une plume alerte, les tâtonnements de notre empire colonial.

Tel il fut à Madagascar dont, précédant notre expédition, il traversa d'une enjambée les déserts habités de la fièvre; tel, deux fois, en Abyssinie, où son ambition eût été de gagner Fachoda à la tête des Noirs de Ménélick, d'y donner l'accolade à Marchand sous le drapeau tricolore et de faire ensemble front à l'Anglais. Tel il était encore dans son voyage suprême où, s'enfonçant pour la quatrième fois au sein de la plus mystérieuse, sauvage et malsaine Asie, il voulait, après avoir exploré l'Annam, pousser sa visite jusqu'en Corée, théâtre prochain de quelque rivalité ou de quelque choc qui ne seront pas indifférents pour nos possessions d'Indo-Chine. C'était trop; le jeune homme a succombé sous son grand dessein. Le cœur était invincible; mais le corps a cédé. Il a fallu mourir. Il est mort avec une douceur résignée et pieuse, à trente-trois ans. Comme saint Louis, mourant sur la terre étrangère, se disait le sergent du Christ, l'un des derniers nés de son sang sera mort, sur une terre plus lointaine, en sergent de la France; ce qui était encore mourir en sergent de ce Christ sans lequel la France ne serait plus ou ne serait rien.

Que, dans ce jeune prince, comme dans tout fils d'Adam, il y eut de l'alliage; c'est possible et probable, c'est même certain. Ce

qui est plus certain encore, c'est que l'alliage contenait l'or pur, c'est-à-dire le héros. Le prince Henri d'Orléans a fait, par sa mort, une chose immortelle. A sa patrie, qu'après huit siècles d'existence commune et heureuse entre elle et sa famille, il aurait pu accuser d'ingratitude, — il a donné sans compter ce que M. Guizot appelait le plus beau trésor terrestre de l'homme : la vie. C'est pourquoi la France doit à son fils de France des larmes et des palmes. Mieux que Rome au neveu d'Auguste, elle doit des lys à ce petit-fils de saint Louis, qui était aussi le petit-fils de Henri IV, son glorieux parrain, — les plus beaux lys de France, — à pleines mains, *Manibus date lilia plenis.*

Devant cette tombe prématurée, où descendent tant d'ardeur, tant de projets, tant d'espérance, nous ne pouvons nous défendre d'un mélancolique retour. Que de forces perdues pour notre pays! Que de talents que, selon le mot de l'Evangile, il n'aura pas employés! Déracinée elle-même, la France est une terre de déracinés. A quelque parti qu'on appartienne; quelque opinion que, sous le joug de fer des événements accomplis et des nécessités survenues, on professe sur l'attitude à garder et la politique à observer; il n'est guère de patriotes, nous en sommes convaincu, qui ne se demandent parfois, dans nos jours incertains et menaçants, où en serait la France, où nous en serions tous, si la fatale révolution de 1830 n'avait pas brisé le moule historique de notre développement national. Comme la monarchie, la France aurait poursuivi son cours régulier : elle aurait encore l'Alsace et la Lorraine, et elle aurait vraisemblablement des provinces sur le Rhin ou l'Escaut; elle serait prospère et riche; elle présiderait à une Europe qui n'aurait pas été renouvelée contre nous; elle aurait des alliés et des clients dans les Etats d'Italie et d'Allemagne, à la fois confédérés et constitutionnels. Au nom du roi, que Mirabeau appelait le représentant perpétuel de la nation; que M. Casimir Périer appelait la patrie personnifiée; et que M. Thiers appelait le pays fait homme; une lignée de princes, nés pour l'épée, et dignes d'elle, auraient commandé et honoré nos armées : hier le duc d'Aumale; aujourd'hui le duc de Chartres; demain le jeune prince qui, ramené d'Extrême-Orient dans son cercueil, va rejoindre son oncle et attendre son père dans les caveaux de Dreux.

H. DE LACOMBE.

L'IMPÉRATRICE FRÉDÉRIC

L'imagination populaire des vieux âges avait coutume de se représenter la mort sous la forme d'un grimaçant squelette brandissant une faux, telle que l'ont peinte les Holbein et les Orcagna. Malherbe nous la montre encore, dans des stances célèbres, se bouchant les oreilles et nous laissant crier sans nous accorder le moindre sursis. Mais elle a changé d'aspect pour les générations modernes à l'âme inquiète et douloureuse. Lamartine la saluait déjà comme le libérateur qui n'anéantit pas, mais délivre, et Shelley voyait en elle *the kind nurse who comes to put the children to bed.*

C'est bien ainsi qu'a dû la considérer l'auguste femme qui vient de s'endormir pour toujours et dont le suprême sommeil a mis en deuil les cours d'Allemagne et d'Angleterre. La mort a vraiment été pour elle *the kind nurse* venant mettre fin à un long martyre et ouvrant l'asile sacré du repos.

Et pourtant, même parmi ceux qui naissent dans la pourpre, peu d'existences offrent à leurs débuts autant de vrai bonheur et plus de riches promesses que celle de l'impératrice Frédéric; c'est ce contraste entre le matin et le soir de sa vie qui a frappé le plus vivement tous ceux qui viennent de lui rendre hommage, comme c'est ce contraste aussi qui, avec un antagonisme mémorable, imprimera le sceau caractéristique au souvenir d'une princesse qui a, en un instant, tout possédé et tout perdu.

I

Née le 21 novembre 1840, Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, princesse royale de Grande-Bretagne et d'Irlande, duchesse de Saxe-Cobourg, était le premier fruit d'une union dont l'accord et l'inaltérable tendresse semblaient presque rentrer dans le domaine du roman, tant il est rare de les rencontrer, dans cette mesure, non seulement sous un toit royal, mais même dans les chaumières des légendes.

La politique de la maison de Cobourg et l'inclination la plus sincère s'étaient rencontrées pour donner à la jeune reine d'Angleterre, en la personne de son cousin Albert, le mari le mieux fait pour contenter pleinement les aspirations de la femme sans empiéter sur les droits de la souveraine et sans rien perdre de sa dignité d'homme dans cette situation d'effacement.

Il y fallait autant de cœur que d'intelligence, et ces deux qualités maîtresses sont certainement, avec l'amour de la nature et des aptitudes très prononcées pour les arts, la meilleure part d'héritage que la jeune princesse royale devait tenir de son père. Elle avait de sa mère, à laquelle elle ressemblait davantage au physique, la robuste constitution qui lui a permis de lutter si longtemps contre un mal terrible, et ces belles vertus domestiques qui ont rehaussé en elle la valeur des dons les plus éminents de l'esprit.

La jeune reine Victoria et le prince Consort, qui ne comptaient pas plus de vingt et un ans l'un et l'autre lors de la naissance de leur fille aînée, avaient pris fort au sérieux leur rôle d'éducateurs. Quelques années avant son mariage, alors que l'on pensait déjà à lui faire épouser sa cousine, le prince Albert avait été mis en relations avec le baron Christian-Frédéric de Stockmar, ami intime de son oncle Léopold, premier roi des Belges.

C'était un ancien médecin de Cobourg qui avait beaucoup vu, beaucoup réfléchi et duquel le comte Félix de Mérode disait : « C'est un original, mais quel honnête homme! Il possédait, avec ce grand fonds d'honnêteté, un rare bon sens, une noble conception de la vie et des idées qui ne semblent avoir été étroites qu'en ce qui concerne le catholicisme. Il devint bientôt le conseiller le plus écouté du prince, et, par la suite, l'un des amis les plus dévoués de la jeune famille. On lui faisait part de tout et l'on n'entreprenait rien sans le consulter. Il était constamment le bienvenu au foyer royal et sa chambre était toujours prête à le recevoir. Il arrivait sans s'être annoncé, s'en allait de même, et chaque fois, après un séjour plus ou moins prolongé, les enfants qui ne l'avaient plus trouvé chez lui venaient dire : « Le cher vieux baron est parti. »

C'est à Stockmar que, dès 1842, la reine et le prince Consort demandèrent les premiers conseils touchant l'éducation de leurs enfants, et c'est à l'aide de ses directions, sans doute d'accord avec leurs propres goûts, qu'ils élaborèrent leur plan.

Ils eurent pour principale règle d'élever leurs enfants aussi simplement que possible et de les quitter aussi peu que le permettaient, d'une part, les obligations de la vie publique et, de l'autre, les études. Mais, comme ils ne pouvaient tout faire eux-mêmes, ils

apportèrent le plus grand soin à se choisir des aides capables d'exécuter sous leurs yeux le plan qu'ils avaient conçu.

En quittant la *nursery*, les enfants étaient confiés à des gouvernantes anglaises, françaises et allemandes, placées sous la surveillance d'une superintendante. Stockmar avait conseillé de choisir pour cette importante fonction une personne de haut rang assez dévouée pour renoncer au monde et qui, se consacrant entièrement à l'éducation des enfants, se sentît responsable non seulement envers les parents, mais aussi envers le pays. Cette charge fut remplie, de 1842 à 1851, par lady Lyttleton, puis par lady Caroline Barrington, qui demeura dans la famille royale jusqu'à sa mort.

La reine et le prince Consort étaient informés jusque dans les moindres détails de tout ce qui se passait dans la *nursery* et la salle d'études. Les gouvernantes avaient accès auprès d'eux à toutes les heures du jour, et quand on connaît la sollicitude avec laquelle la souveraine de l'immense empire britannique s'occupait du sort du plus humble de ses *grooms*, on peut juger du degré de bienveillance qu'elle témoignait aux personnes qu'elle trouvait dignes de l'aider dans l'éducation de ses enfants.

Cet exemple n'était point perdu pour les jeunes princesses. Leurs relations avec leurs institutrices furent généralement des plus cordiales, et les lettres de la grande-duchesse Alice de Hesse prouvent qu'elles leur conservèrent le plus affectueux souvenir.

Tous les instants que le couple royal pouvait arracher aux soucis des affaires et aux servitudes de la vie de cour étaient consacrés aux enfants. Cette famille était en réalité l'idéal d'une bonne famille germaine, patriarcale, bourgeoise et romantique (au sens allemand du mot, qui n'est pas tout à fait le même qu'en français). Le père, un peu mélancolique, musicien, avec un caractère d'une rare noblesse et des aptitudes géniales, en était l'oracle et l'idole. La mère et les enfants, les filles surtout, l'aimaient et l'admiraient passionnément, avec une exubérance de sentiment qui n'a rien de britannique.

Si l'on se représente, jetée sur ce fonds de bonheur intime et permanent qui lui-même déjà a des airs de conte, la splendeur d'une vie anglaise et royale dans des palais et des châteaux semés un peu partout, depuis les îles normandes jusqu'aux montagnes de l'Ecosse, les nombreux voyages entrepris avec l'appareil ordinaire des déplacements princiers, au milieu des populations en fête, avec des salves d'artillerie, des harangues, des défilés, on comprendra que leur enfance et leur jeunesse aient été pour les filles de la reine Victoria comme une inoubliable féerie et la réalisation de la félicité la plus

parfaite qu'il soit possible d'imaginer. Toujours ce souvenir revient dans leur correspondance comme le reflet d'un chaud soleil qui continue à dorer l'horizon après un beau jour, et chacune d'elles s'efforcera de faire revivre ce pur bonheur à son foyer dans la mesure de ses moyens.

Plus que les autres, la princesse Victoria, en sa qualité d'aînée, prit part à cette double vie bourgeoise et royale. Elle était la favorite de son père. La remarquable intelligence dont elle donna de bonne heure des preuves faisait la joie et l'orgueil du prince Consort, et il ne négligea rien pour la développer. Il voyait renaître en elle toutes les aptitudes qu'il possédait, avec la vivacité et l'énergie qu'il n'avait point au même degré. Son vieil ami Stockmar avait la même prédilection. « Je l'ai aimée depuis sa petite enfance, dit ce dernier dans ses Mémoires, j'ai toujours mis les plus grandes espérances en elle... Je la tiens pour extraordinairement douée, en certaines choses, jusqu'au génie. »

Quant à la reine, ce que l'on connaît de ses lettres et de son journal est rempli, comme on le sait, de l'affection la plus admirative pour tous ses enfants, et en particulier pour la princesse royale. Dans les scènes décrites avec une maternelle et légitime complaisance, elle joue partout le principal rôle, non seulement par droit de naissance, mais aussi par droit de conquête.

A trois ans, c'est déjà une petite personne sérieuse et décidée qui a parfaitement conscience de son importance, et qui répond, quand on l'appelle Missy : « Je ne suis pas Missy; je suis la princesse royale. » Elle est constamment dans le salon de la reine, où elle demeure immobile et merveilleusement attentive aussitôt qu'on fait de la musique. A la même époque, elle est pour la première fois du voyage en Ecosse. On prend un laquais pour la porter. Mais quand on descend ou débarque quelque part, elle marche bravement, comme une grande personne, à côté de ses parents, sans être le moins du monde intimidée par les acclamations des foules.

Dès cette époque, elle parle avec élégance l'anglais et le français. La reine écrit à l'un de ses correspondants : « Notre Pussetle apprend par cœur une poésie de Lamartine qui se termine par ces mots : « Le tableau se déroule à mes pieds » (*sic*). Pour vous montrer comme elle a bien compris cette ligne difficile, je dois vous raconter le bon mot suivant : En rentrant dernièrement sur son poney, elle se trouva tout à coup devant un troupeau de vaches et de moutons, et se retournant vers sa gouvernante, M[me] Charrier, elle lui dit : « Voilà le tableau qui se déroule à mes pieds ». N'est-ce pas remarquable pour une enfant de trois ans? »

Bientôt, quand les membres de la petite famille eurent crû en âge et en nombre, la coutume s'établit parmi eux de célébrer les anniversaires chers à leurs parents par ces petites fêtes que connaissent tous les foyers heureux et unis. Longtemps après, la grande-duchesse Alice de Hesse écrivait à sa mère un premier jour de l'an : « Le matin, je racontais à Louis comment cette journée se passait pour nous à la maison, et comment nous attendions tous devant la porte de votre chambre de toilette pour crier en chœur : *Prosit Neujahr!* (manière allemande de souhaiter la bonne année), et pour vous donner, à vous et à papa, nos dessins, nos pages d'écriture, etc., laborieuses occupations des semaines précédentes. Ensuite nous jouions et récitions nos pièces, et quand l'un de nous s'embrouillait, le cher papa se mordait les lèvres pour ne pas rire. Puis venait la promenade au manège où les aumônes étaient distribuées aux pauvres... C'étaient d'heureux jours! »

Parfois les petits acteurs se haussaient jusqu'à des morceaux classiques. On lit dans le Journal de la reine à la date du 10 février 1852, anniversaire de son mariage : « A six heures, les enfants ont joué leur fragment d'Athalie, Vicky (la princesse royale, âgée de douze ans) était Athalie. Leurs costumes étaient extrêmement jolis, simples et gracieux... Vicky avait très bon air. Elle a joué admirablement bien son long et difficile rôle, la célèbre scène du Songe qui est le grand morceau de Rachel, avec infiniment d'expression et de dignité, et une emphase toute française. »

Une autre fois, on joua les *Saisons* de Thomson, et la princesse royale, tenant dans ses bras le petit duc de Connaught endormi, joua le rôle de l'Eté.

C'est de cette façon charmante que s'écoulèrent l'enfance et la première jeunesse de la princesse. Les jeux, les promenades dans une contrée pittoresque, les études sérieuses et viriles, les fréquents voyages au cours desquels on savait toujours réserver une place pour le travail, tout cela sous la direction d'un père qui était tour à tour le compagnon de jeux, le guide, le maître et l'ami, devait amener de bonne heure, et dans une rare harmonie, le développement d'une nature aussi riche que celle de la princesse royale.

« Elle a une tête d'homme et un cœur d'enfant », disait son père. Il semble bien, en effet, que tant de dons exceptionnels ne lui aient rien fait perdre de son charme juvénile et de sa joyeuse simplicité. Quand le prince qui aspirait à sa main se présenta à la cour d'Angleterre pour se rapprocher d'elle, la princesse, qui n'avait encore que quinze ans, se montra aussi ingénument femme que la première jeune fille venue, et les fiançailles qui suivirent

bientôt unirent, une fois de plus, un couple princier pour lequel l'inclination avait heureusement raccourci la voie tracée par la politique.

II

Le prince Frédéric-Guillaume, fils de l'héritier présomptif de la couronne de Prusse et de la princesse Augusta de Saxe-Weimar, était déjà venu en Angleterre avec ses parents en 1851, lors de la première exposition universelle. Sa mère, qui avait dirigé son éducation avec la sollicitude intelligente d'une femme supérieure, avait éprouvé de tout temps la plus vive sympathie pour les institutions anglaises. En opposition avec le parti vieux-prussien qui devait s'incarner un jour dans M. de Bismarck, elle employait toute l'influence dont elle pouvait disposer pour rapprocher la Prusse des puissances de l'Ouest. On a dit qu'en 1851 elle avait déjà projeté le mariage de son fils avec la princesse royale de Grande-Bretagne et d'Irlande, et l'on peut supposer qu'elle n'assista pas sans émotion à leur première entrevue.

Quoi qu'il en soit, quatre ans plus tard, au commencement de septembre 1855, à l'époque où l'influence politique de la princesse Augusta était à son apogée, le prince Frédéric arrivait à Balmoral, accompagné du colonel de Moltke, dans le but de voir et d'être vu, et avec l'intention de se prononcer si les impressions reçues de part et d'autre lui paraissaient favorables.

L'événement prouva bientôt qu'elles ne manquèrent point de l'être. Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans les lettres du prince Albert à Stockmar :

« ... Et maintenant pour la bonne bouche. L'affaire qui vous intéresse est entrée aujourd'hui, après le déjeuner, dans la période active. Le jeune homme a formulé sa demande avec la permission de ses parents et de son roi... Il m'a beaucoup plu. Une grande droiture, la sincérité, l'honnêteté, sont les qualités qui frappent le plus en lui. Il paraît être sans préjugés et tout plein de bonnes intentions. Il se dit personnellement très attiré par Vicky. Je tiens pour probable qu'elle n'aura rien à objecter ». Et quelques jours plus tard : « Victoria (la reine) est très agitée; cependant tout va doucement et prudemment. Le prince est vraiment épris et la petite s'efforce de plaire ».

Le même jour, la reine écrivait dans son journal : « Aujourd'hui, 29 septembre 1855, notre bien-aimée Victoria s'est fiancée au prince Frédéric-Guillaume de Prusse, qui se trouve chez nous depuis quinze jours. Il nous avait, dès le 20, fait part de ses intentions; mais, vu la grande jeunesse de l'enfant, nous hésitions à

décider s'il devait lui parler maintenant ou attendre jusqu'à son prochain voyage. Enfin, nous nous sommes arrêtés au premier parti. Cette après-midi donc, tandis que nous montions le Craig-ma-Ban à cheval, il a cueilli un brin de bruyère blanche, emblème du bonheur, et le lui a offert, et au retour il y a rattaché des allusions à ses espérances qui bientôt se sont réalisées. »

Ces poétiques fiançailles étaient l'aurore d'un bonheur conjugal que la mort seule devait détruire. Quand l'empereur Frédéric mourut, trente-trois ans plus tard, l'impératrice s'écria, brisée : « C'est la première douleur que tu me causes! » Sa mère avait écrit dans une pareille épreuve : « Le jour s'est changé en nuit! »

Pour le moment, cependant, la vie n'avait encore que des joies, légèrement assombries, il est vrai, par des séparations temporaires supportées avec vaillance. Le 2 octobre, le prince Albert disait à Stockmar : « Le prince Frédéric-Guillaume nous a quittés hier. Vicky a vraiment été parfaite, aussi bien lors de la déclaration de samedi que depuis dans son empire sur elle-même, et à l'heure du départ. Elle montre envers Fritz et envers nous la candeur la plus enfantine et les plus beaux sentiments. Les jeunes gens sont violemment épris..., d'abondantes larmes ont été versées. »

Le mariage ayant été retardé jusqu'au mois de janvier 1858, le fiancé revint souvent en Angleterre, et les futurs époux eurent ainsi le temps de se connaître mieux que ne le peuvent d'ordinaire les couples princiers.

A la fin de 1856, au retour de l'une de ses visites, le fiancé s'arrêta à Paris avec le colonel de Moltke, et le couple impérial, qui entretenait des relations cordiales avec la cour d'Angleterre, fit au jeune prince une très belle réception. On donna pour lui une fête aux Tuileries; il y eut grand dîner dans la galerie de Diane, on le conduisit à Versailles, et Napoléon III écrivit à la reine : « Nous nous sommes efforcés de rendre son séjour à Paris aussi agréable que possible. Mais j'ai trouvé que ses pensées étaient toujours à Osborne ou à Windsor. »

De son côté, l'impératrice, racontant cette visite à la comtesse de W., disait : « Le prince est un grand et bel homme; il a presque une tête de plus que l'empereur. Il est élancé, blond, avec une moustache couleur paille, un Germain comme on dit que Tacite les décrit, plein de politesse chevaleresque, mais non sans une certaine ressemblance avec Hamlet. » Et après avoir fait mention du colonel de Moltke, l'énigmatique et taciturne compagnon du prince, l'impératrice ajoutait : « Ces Allemands sont une race imposante. Louis dit que c'est la race de l'avenir. Bah! nous n'en sommes pas encore là! »

Quelle sanglante ironie des choses !

La période d'attente fut employée par les fiancés à des occupations sérieuses. Le prince Frédéric-Guillaume, sur le désir de sa mère, faisait un stage dans les ministères, et le père de la princesse royale donnait le dernier poli à la formation intellectuelle de sa fille.

« Vicky est aussi très occupée de son côté, écrivait-il au jeune prince. Elle a appris beaucoup en beaucoup de choses. Elle vient chez moi tous les soirs, de six à sept heures, et j'entreprends avec elle une sorte de répétition générale. Pour mettre de l'ordre dans tout cela, elle fait un travail écrit sur chaque sujet, sans le secours d'aucun livre, et me l'apporte ensuite pour le corriger. En ce moment, elle achève un résumé de toute l'histoire romaine. »

Mais il lui demandait encore autre chose que des travaux d'écolière. Il l'initiait aux questions politiques, et lui donna un jour à traduire une brochure sur le passé et l'avenir de l'Allemagne. Cette brochure, d'un style condensé et fort, était remplie des idées les plus ardues. La jeune princesse sut rendre avec un tel bonheur et une telle clarté la force de l'original que lord Clarendon, auquel le prince Consort avait envoyé ce travail, en fut dans l'admiration.

Vers le même temps, un accident assez grave arrivé à la royale fiancée montre tout ce qu'elle possédait de calme énergie et d'aimable délicatesse. En cachetant une lettre, sa manche de mousseline prit feu à la bougie dont elle se servait, et en un instant elle se trouva environnée de flammes. Elle ne poussa pas un cri. « N'effrayez pas maman et appelez d'abord papa, » dit-elle simplement. M[rs] Anderson, professeur de piano des jeunes princesses, qui donnait dans la même chambre une leçon à la princesse Alice, eut la présence d'esprit d'envelopper rapidement la pauvre enfant dans un tapis qui se trouvait là. Le feu s'éteignit aussitôt, mais le bras droit avait été profondément atteint. M[rs] Anderson étant venue le soir demander des nouvelles de sa royale élève, la princesse Alice courut dire à sa sœur : « Voici Andy, je savais qu'elle viendrait prendre de vos nouvelles. » — « Alors je puis être mon propre facteur, » répondit la princesse royale en remettant à M[rs] Anderson une lettre qu'elle avait dictée pour elle et signée de la main gauche.

Mais l'espace nous manque pour nous arrêter à tous les détails de ces jours printaniers.

Le mariage fut célébré le 25 janvier 1858 avec beaucoup de pompe et d'émotion. A la question du rituel, posée par l'archevêque anglican de Cantorbéry, la royale fiancée répondit : « Je veux », d'une voix tremblante, tandis que le prince Frédéric-Guil-

laume, d'une voix ferme et assurée, répétait la belle formule par laquelle il promettait d'aimer et d'honorer sa femme jusqu'à la mort, « dans le bonheur et le malheur, dans la santé et la maladie, dans la richesse et la pauvreté. »

Peu de serments ont été mieux tenus.

Bien que la presse anglaise n'eût pas accueilli trop favorablement cette union, toutes les classes de la société n'en prirent pas moins la part la plus vive à un événement qui décidait du bonheur d'une princesse universellement aimée et admirée. Il y eut des fêtes splendides et des démonstrations touchantes. Quelques jours plus tard, quand le jeune couple fut monté sur le *Victoria-And-Albert* pour passer sur le continent, une flottille de barques chargée de vieux marins, à la face bronzée, leur donna quelque temps la conduite au milieu des acclamations de ces rudes loups de mer criant au jeune prince de toutes leurs forces : « Gardez-la bien ! Soyez-lui fidèle ! Que Dieu vous bénisse pour cela ! »

La jeunesse et le bonheur ont quelque chose d'irrésistible. La princesse était de taille moyenne, mais bien prise. Sans être belle, elle charmait par son exquise fraîcheur, sa bouche d'enfant, ses grands yeux clairs rayonnant d'intelligence, et par l'envie qu'elle avait de plaire. Malgré l'opposition du parti vieux-prussien qui voyait ce mariage avec colère, l'accueil de la population fut aussi chaleureux qu'on pouvait le désirer. Le prince Albert répondant à sa fille, toute à la joie de cette réception, l'avertissait de ne point se faire d'illusions sur cet enthousiasme d'un jour, mais de chercher à mériter une affection durable en s'oubliant elle-même et en ne songeant qu'à faire le bonheur de son nouveau peuple, ce qui serait faire en même temps le bonheur de son mari. Il lui écrivait quelques jours plus tard : « Votre place est d'être la femme de votre mari et la fille de votre mère. »

On peut dire que ces paroles paternelles ont été pendant toute sa vie la devise de l'impératrice Frédéric. Elle a été en première ligne la femme de son mari, chacun sait de quelle manière peu commune; mais elle n'a jamais cessé non plus d'être la fille de sa mère; son cœur et toute l'éducation qu'elle avait reçue ne pouvaient le lui permettre. Et comme cette mère était en même temps la souveraine d'un peuple dont la politique s'accordait rarement avec celle de sa nouvelle patrie, la piété filiale devait être pour la princesse la source d'une bonne part des amertumes qu'elle éprouva au milieu de tout son bonheur, jusqu'au grand malheur qui vint le briser.

III

A peine installés à Berlin, le foyer des jeunes mariés devint tout de suite ce qu'était déjà à un si haut degré celui de la princesse Augusta : le temple des sciences et des arts. « J'aime les mathématiques, la physique, la chimie! » telles furent les paroles par lesquelles la princesse Frédéric salua un professeur de mathématiques que son mari lui présentait. Elle avait, en effet, pour les sciences les mêmes aptitudes que pour tout le reste. L'un de ses plaisirs était d'élaborer des problèmes, et elle avait étudié avec succès sous des maîtres tels que Hoffmann et Faraday. Elle était au courant de toutes les productions scientifiques. Rien ne la rebutait. En 1864, elle avait lu tous les ouvrages de Darwin, même jusqu'à deux fois, ainsi que les œuvres de Huxley et du géologue Charles Lyell.

Mais les beaux-arts, et en particulier la peinture et la sculpture, pour lesquelles elle avait mieux que du talent, son intérêt pour les questions politiques et littéraires, les obligations de la vie de cour et les soins dont elle entourait sa jeune famille, bientôt nombreuse, absorbaient cependant la meilleure part de ses loisirs.

La petite cour du couple princier n'avait point de caractère exclusivement militaire ou aristocratique. Tout homme de mérite, à quelque classe de la société qu'il appartînt, y était reçu avec honneur. L'on y trouvait, pour toutes les idées modernes, l'intérêt le plus intelligent et, ce qui est plus rare, l'encouragement le plus efficace. « Ma femme comprend tout, » disait souvent le prince avec admiration. Et de fait, la princesse Victoria a étonné plus d'une fois les savants et les hommes d'Etat par sa rapide compréhension et la justesse de ses aperçus.

Après des couches laborieuses héroïquement supportées et qui mirent en danger la mère et l'enfant, la princesse donna le jour à un fils, le 27 janvier 1859. Elle venait d'avoir dix-neuf ans. Ce premier-né, destiné à recevoir la couronne qui devait à peine effleurer le front douloureux de son père, fut reçu avec des transports de joie. On raconte que l'impératrice ne se séparait jamais d'une photographie qui la représente, trois semaines après l'événement, portant son fils dans ses bras. Trois autres fils, dont deux furent enlevés prématurément, et quatre filles vinrent, dans l'espace de treize ans, embellir l'intérieur de la jeune princesse.

Suivant l'exemple de ses parents, elle s'efforçait d'être une mère excellente et une éducatrice modèle. Elle dirigeait tout elle-même. Les vêtements de ses enfants étaient coupés sous ses yeux et leur

nourriture préparée d'après ses indications. Elle surveillait leurs jeux et leur instruction avec la même sollicitude, et l'ordre observé chez elle dans le règlement de la vie de famille était célèbre. Comme le prince Frédéric agissait en tout d'après les conseils de sa femme, on peut en conclure que c'est d'elle que vint l'idée de faire suivre à leurs fils, dès l'âge de quinze, et même de douze ans, les cours du gymnase de Cassel, au lieu de fréquenter seulement l'Université de Bonn, comme le prince Frédéric. Elle pensait que leur éducation libérale ne pouvait commencer trop tôt. Et pourtant elle devait connaître l'aphorisme : « Chassez le naturel, il revient au galop. »

Le beau-père de la princesse avait donné au jeune couple un grand domaine situé aux environs de Potsdam. Familiarisée dès son enfance par de longs et fréquents séjours à la campagne avec l'agronomie et l'horticulture, elle transforma comme par un coup de baguette le parc et les jardins négligés. Grâce à elle, le prince Frédéric se prit de goût pour la vie rurale. Bornstedt devint en peu de temps une ferme modèle dont il dirigeait lui-même tous les travaux, tandis que la princesse s'occupait plus spécialement de la laiterie et du poulailler. Elle avait trouvé là un terrain pour appliquer ses principes d'économie sociale, et les villages environnants ne tardèrent pas à se ressentir de ce voisinage. Des relations vraiment patriarcales s'établirent entre leurs habitants et la famille du royal propriétaire.

Le prince entrait souvent à l'école pour assister aux leçons. Un jour qu'il se trouvait là, le jeune maître d'école reçut une dépêche qui l'appelait au lit de mort de sa mère. Le prince le fit partir immédiatement et se chargea de la classe, qu'il continua pendant une heure. Puis, quand il eut été remplacé par le catéchiste, il s'en alla lui-même apprendre le départ du maître d'école aux autorités communales et s'en revint assister à la fin de la leçon.

Des traits de ce genre devaient infailliblement conquérir les cœurs et inspirer aux villageois les sentiments qui se reflètent dans l'anecdote suivante. Pendant une de ses visites à l'école, le prince interrogeait une petite fille. Il lui demanda à quel règne appartenait le médaillon qu'elle portait au cou : « Au règne minéral, répondit-elle. — Et ceci? continua l'auguste examinateur en montrant une fleur. — Au règne végétal. — Et moi-même? » L'enfant répondit : « Au royaume des cieux. »

Ainsi s'écoulèrent plusieurs années qui auraient pu être le second chapitre d'une vie jusque-là parfaitement belle, si la mort inattendue d'un père adoré ne fut venue jeter la première grande ombre sur le bonheur de la princesse.

L'année 1861, qui avait vu le roi Guillaume monter sur le trône et le prince Frédéric passer au rang de prince héritier, amena aussi la mort presque subite du prince Albert de Saxe-Cobourg. Ce fut, pour la princesse Victoria, une inconsolable douleur, augmentée encore par le regret de n'avoir pu assister, comme le reste de la famille, aux derniers moments d'un père qui l'avait tant aimée.

En 1864, la grande-duchesse de Hesse écrivait à la reine, sa mère : « La chère Vicky a parlé de vous avec tant d'amour et de tendresse! Elle a quelquefois si fort la nostalgie du vieux *home!* Elle n'était pas avec nous en ce jour terrible, il y a trois ans, et c'est une cruelle peine pour elle. » Et un peu plus tard : « Vicky est entourée de portraits de vous et du cher papa : près de son lit, sur toutes ses tables, et de souvenirs infinis de notre enfance. Cela me rend toute mélancolique de revoir ces choses. »

La politique ne tarda pas à mêler son fiel à cette profonde blessure intime. La princesse Frédéric avait une intelligence trop virile pour ne point s'intéresser passionnément à toutes les affaires intérieures et extérieures, et trop de juvénile ardeur et d'ambition féminine pour ne point chercher à promouvoir de toutes ses forces ce qui lui paraissait le plus juste ou le plus désirable. Mais la situation de son mari et le gouvernement de M. de Bismarck lui préparèrent, dès le début, des combats qui lui coûtèrent bien des larmes.

La princesse avait grandi dans le pays des libertés constitutionnelles, et le libéralisme possédait en elle une adepte aussi fervente qu'en la reine Augusta. Elle passa bientôt, aux yeux du parti réactionnaire, pour l'âme d'une conjuration libérale contre la couronne de Prusse. Les Mémoires des contemporains, publiés depuis, ont révélé la haine que les vieux Prussiens avaient vouée dès le commencement à celle qu'ils appelaient l'*Anglaise*. Et le tout-puissant ministre, irrité déjà par la lutte incessante qu'il devait soutenir contre la reine Augusta, ne ménageait pas plus la belle-fille que la belle-mère dans l'expression de ses sentiments.

L'influence de la princesse sur son mari était immense. Nul ne l'a mieux caractérisée que le célèbre romancier Gustave Freytag, admis dans l'intimité du couple princier et quelquefois confident de Frédéric-Guillaume pendant la campagne de 1870. « Le prince héritier, nous dit-il, écrivait tous les jours à sa femme, et la levée du quartier-général était souvent retardée à cause de cette correspondance. » Quand il se reposait sous la tente, couché sur un étroit lit de camp, il avait devant lui, sur une petite table, les photographies de la princesse et de ses enfants. Aussitôt que

Freytag se trouvait seul avec lui, le prince parlait tout de suite des siens, du caractère de ses enfants, de ceux qu'il avait perdus; son œil se mouillait, l'amour et la douleur transfiguraient son visage. »

Puis il parlait de sa femme avec la plus tendre admiration. Il vantait la richesse de son savoir et l'élévation de son esprit, qu'il devait toujours prendre pour phare, et il se plaignait qu'une telle femme n'eût pas trouvé partout l'appréciation que méritait sa valeur. On sentait quelle jouissance il éprouvait à parler de celle qui occupait incessamment sa pensée. « Le plus petit hommage rendu par d'autres à cette femme adorée avait de l'importance à ses yeux. »

« Car son dévouement et sa soumission à cette femme adorée étaient absolus. Cet amour était pour lui la chose la plus haute et la plus sacrée et remplissait sa vie entière. Elle était la souveraine de sa jeunesse, la confidente de ses pensées, sa conseillère partout où elle était disposée à donner un conseil... Qu'il s'agit de planter des jardins, d'orner le foyer, d'élever les enfants ou d'apprécier les hommes et les événements, il se dirigeait en tout d'après elle. Quand il ne pouvait la suivre entièrement ou quand sa conviction la plus intime était en contradiction avec ce qu'elle demandait de lui, il était profondément malheureux et mécontent de lui-même... Pendant une série d'années heureuses, elle avait travaillé avec zèle, et parfois avec patience, à éveiller en lui tous les intérêts qu'elle avait à cœur. Il lui semblait que tout ce qui vivait en son âme était l'œuvre de cette femme aimée et qu'il n'avait appris que par elle à voir, à sentir, à reconnaître le vrai et à jouir du beau. » — « Il est facile de comprendre, continue Freytag, qu'un pareil pouvoir eût préparé bien des difficultés et des combats au futur souverain de la Prusse et de plus grands encore, peut-être, à la femme qui conduisait et élevait là où son sexe éprouve d'ordinaire le besoin d'être guidé. »

Bismarck a dit de son côté dans ses *Souvenirs :* « L'influence de la princesse sur son mari avait été grande de tous temps. Elle grandit encore avec les années pour culminer à l'époque où il fut empereur. »

Mais les conflits que prévoyait Freytag n'avaient pas attendu, pour se produire, l'époque de ce règne éphémère, et il ne pouvait guère en être autrement.

Tandis que M. de Bismarck, à peine arrivé au pouvoir, fort de l'appui qu'il trouvait dans le roi Guillaume, poursuivait, en dépit de la résistance acharnée du Parlement, des plans qu'il ne pouvait réaliser qu'en imposant sa volonté de fer, la princesse entraînait son mari vers le libéralisme et le poussait de plus en plus dans l'opposition.

C'est presque toujours un peu le rôle des princes héritiers dans la plupart des monarchies; mais le cas se compliquait ici de l'esprit militaire et absolu de la dynastie des Hohenzollern. « Le roi, dit Bismarck, était encore plus disposé à faire des concessions au ministre qu'à son fils... dans les différences d'opinion entre lui et le prince héritier, il partait du point de vue du *pater familias.* » Dès 1863, la situation était devenue très aiguë. Si le roi Guillaume n'alla point, dans son mécontentement envers son fils, jusqu'à imiter le père du grand Frédéric, le prince n'en fut pas moins, pendant quelque temps, dans une véritable disgrâce. Ces dissensions jetaient leur ombre sur le foyer du prince Frédéric et l'on comprendra que ni lui ni la princesse n'aient éprouvé beaucoup de sympathie pour l'homme qui leur valait tant d'ennuis.

M. de Bismarck raconte qu'ayant eu à cette époque l'occasion de parler au prince, il lui conseilla, si ses principes étaient opposés au gouvernement actuel, de chercher plutôt à ménager une transition qu'à faire de l'opposition. « Pensant, paraît-il, que je voulais m'ouvrir une entrée à son service, il repoussa brusquement la suggestion. Durant des années, je n'ai pu oublier l'expression d'inimitié et d'olympienne hauteur avec laquelle il me répondit, et je vois encore aujourd'hui sa tête rejetée en arrière, son visage enflammé, et le regard qu'il me lança par-dessus l'épaule... Je pensai à la scène entre don Carlos et le duc d'Albe (acte II, scène v). »

Avec les années, et surtout après les succès remportés par la politique de M. de Bismarck, ses relations avec le prince héritier devinrent nécessairement différentes. Mais il n'en fut pas de même pour la princesse, et loin de diminuer, ses griefs contre son adversaire devaient s'aggraver encore.

La guerre contre le Danemark et les duchés causa un grand chagrin à la princesse Frédéric, qui ne pouvait rester insensible au malheur des familles vaincues qui lui tenaient de près par les liens du sang. Et, en 1866, tandis que la Prusse se réjouissait des victoires remportées en Bohême, elle pleurait près du berceau vide d'un enfant que la mort venait de lui enlever.

Les quelques années qui suivirent furent pour elle des années de calme relatif, remplies de soins domestiques et d'artistiques labeurs. Mais les occupations militaires de son mari la laissaient souvent bien seule, et toute séparation était une peine. La France la vit deux fois à cette époque, en 1867, à l'Exposition universelle, et en 1869, où, après avoir passé une partie de l'hiver à Cannes, elle fut reçue à Paris à son retour avec le prince son mari.

C'est au cours d'une de ces visites que la princesse invita Renan

à venir à l'ambassade de Prusse afin de s'entretenir avec lui. Elle était bien Anglaise dans sa sympathique curiosité pour l'auteur de la *Vie de Jésus*, et quand on sait, d'autre part, comme elle accueillait les théories de Darwin et de Huxley, il est peut-être permis de trouver que son latitudinarisme anglican poussait l'éclectisme en matières philosophiques et religieuses plus loin que ne sauraient le comprendre des consciences catholiques.

On sait qu'en 1870 la princesse Frédéric s'unit à son auguste belle-mère pour protester contre le bombardement de Paris, qu'elle appelait un crime contre la civilisation. Elle prit aussi une part très active aux soins des blessés et au soulagement des misères causées par l'horrible guerre.

Elle était régulièrement informée, par sa correspondance avec son mari, de ce qui se passait dans l'armée allemande. Il en était de même pour sa sœur, la grande-duchesse Alice de Hesse; et les deux princesses, qui ne se croyaient pas tenues au secret envers leur mère, la reine Victoria, lui communiquaient tout ce qui pouvait l'intéresser. C'est de cette manière que les journaux anglais étaient souvent mieux au courant que les journaux allemands eux-mêmes, et ces indiscrétions provoquaient chez M. de Bismarck les explosions de colère dont il était coutumier contre les femmes de la famille royale, même devant le simple soupçon d'une ingérence intempestive.

IV

L'empire était fondé! Quelle place allait y avoir celui qui rentrait des champs ensanglantés de Wœrth et de Metz avec une auréole de héros vainqueur, et que le peuple, dans son orgueil patriotique, appelait désormais « notre Fritz »? Quelle place allait y avoir, à côté de lui, la femme dont la destinée était liée à la sienne? Ils aspiraient tous deux à l'action et à un rôle brillant. Systématiquement on les relégua dans l'ombre, ne leur donnant, pour rassasier leur besoin d'agir, que des corvées insignifiantes. Ce rôle dura dix-huit ans, et quand l'heure eut sonné de monter enfin sur le trône pour lequel ils se sentaient faits, ce fut pour y souffrir l'un par l'autre les derniers spasmes d'un atroce martyre.

Pendant ces dix-huit années, l'histoire du mari fut celle de la femme, et chacun des désenchantements qui décoloraient peu à peu la vie du premier étaient ressentis par la seconde avec une double amertume.

Mais d'abord quelle part avait prise le fils de Guillaume Ier à la formation d'un empire dont il n'a pas joui? Politiquement, aucune.

Militairement, sans être soldat, quelque étrange que cela semble (c'est Freytag qui l'assure), il avait, dans toutes les guerres de la Prusse, porté des coups décisifs, et, si l'on en croit le même confident, c'est de lui que serait venue l'idée impériale. Bismarck n'aurait pensé qu'à réunir toute l'Allemagne sous l'hégémonie prussienne, sans trop savoir de quelle forme la revêtir, et il n'aurait fait qu'adopter celle que le prince Frédéric, dans plusieurs entretiens tenus à Reims, avait soumise à sa « bienveillante réflexion ». Le petit livre de Freytag, *der Kronprinz und die deutsche Kaiserkrone*, contient à ce sujet des détails curieux et peu connus.

Le prince aimait la puissance; il la voulait pour lui et les siens, mais il abhorrait, par une étrange contradiction, tout moyen brutal de se la procurer. De lui-même, il n'aurait peut-être jamais déclaré la guerre, mais, une fois le mouvement donné, il le suivait avec l'ardeur d'un vieux Germain, prononçait devant les troupes des discours de parade qui les enflammaient, et gémissait à huis clos sur la cruauté du sort qui le forçait à combattre.

Après la bataille, quand on lui rapportait le nombre des morts, il tressaillait douloureusement, et le soir de Wœrth, il dit à Freytag avec une vive émotion : « Je hais cette boucherie, je n'ai jamais désiré les honneurs de la guerre; j'aurais, sans envie, laissé cette gloire à un autre, et ma destinée sera précisément de passer d'une guerre à une autre (il ne prévoyait pas encore quelle serait l'issue de celle-ci), d'être conduit d'un champ de bataille à un champ de bataille et de patauger dans le sang humain, avant que je puisse monter sur le trône de mes ancêtres. »

Quelques jours plus tard, de nouvelles victoires ayant affermi les ambitions des envahisseurs, le prince, se promenant avec Freytag sur la place d'un petit village des Vosges, parlait avec lui de l'avenir de l'Allemagne et de la situation que devait y être faite au roi de Prusse. Il serait le chef militaire de la nouvelle confédération, mais quel titre porterait-il?

Freytag en suggéra plusieurs. Tout à coup, le prince l'interrompit, son œil étincelait : « Non, dit-il, il faut qu'il soit empereur! » — Son manteau militaire lui tombait des épaules comme un manteau royal drapant sa haute stature; il avait autour du cou la chaîne d'or des Hohenzollern qu'il ne portait jamais, d'ordinaire, dans le repos du camp, et il marchait d'un pas majestueux.

Son interlocuteur ayant émis des doutes sur l'opportunité d'un empire et dit que cette dignité contrastait singulièrement avec les habitudes spartiates pratiquées jusque-là par la dynastie prussienne, le prince, après l'avoir écouté patiemment, raconta que, se trouvant avec son père à l'Exposition universelle de Paris, l'empereur de

Russie annonça sa visite. Napoléon III fit demander au roi Guillaume à qui revenait la préséance, en l'assurant qu'il arrangerait tout conformément à ses désirs. « L'empereur, répondit le roi, a toujours le premier pas. » — « Voilà ce qu'un Hohenzollern ne doit pas dire et qui ne doit jamais être souffert par un Hohenzollern ! » conclut le prince violemment.

L'idée impériale, repoussée par la Prusse vingt ans auparavant, naquit donc de l'orgueil princier de Frédéric. Dans sa pensée, ce devait être une reconstitution intégrale et comme la continuation naturelle du Saint-Empire. Les députés du premier Reichstag, en 1871, furent fort étonnés de voir à la place du trône un antique siège de pierre et d'airain venu de Goslar et qui avait servi, disait-on, aux empereurs de la maison de Saxe. C'était le prince Frédéric qui l'avait fait mettre là, et Freytag raconte que l'on eut beaucoup de peine à l'empêcher de signer du nom de Frédéric IV les premiers actes de son règne éphémère. Il se considérait comme se rattachant au dernier empereur de ce nom, Frédéric III, bisaïeul de Charles-Quint.

Malgré l'estime que le prince professait pour l'intelligence et le mérite, il plaçait cependant bien au-dessus les prérogatives de la naissance et du rang. Il trouvait naturels et justifiés tous les privilèges, quels qu'ils fussent, accordés à la noblesse. Il aimait les cérémonies où le chef de l'Etat se présente au peuple dans une pompe majestueuse comme un être supérieur, et il se montrait extrêmement sensible au manque de formes et d'étiquette. Sa conception de la royauté répondait à cette manière de voir.

Le prince Frédéric formait donc un curieux mélange de contradictions, de rêves moyen-âge et d'esprit moderne ; et, en cela, l'empereur Guillaume II semble bien tenir de son père.

Mais le libéralisme du prince était tout artificiel. Il lui avait été insufflé par sa mère d'abord, puis par sa femme. Car il était très disposé à recevoir toute impulsion du dehors capable d'éveiller en lui de grandes et fortes pensées et de lui donner une direction qu'il ne trouvait point de lui-même.

Voilà pourquoi M. de Bismarck, connaissant l'intelligence de la princesse Frédéric, ses tendances politiques, son désir de voir la puissance allemande servir d'appui aux ambitions anglaises contre la Russie, et, avec cela, le pouvoir qu'elle exerçait sur son mari, secondait la « jalousie monarchique » de Guillaume I[er] (le mot est de l'empereur Frédéric), et tenait obstinément éloigné des affaires un prince qui eût peut-être conduit l'Allemagne dans des voies que repoussait le chancelier.

Voilà pourquoi aussi, ayant reconnu de bonne heure la nature

indépendante du fils aîné de Frédéric et profitant de l'admiration passionnée du jeune prince pour le vieil empereur son aïeul, M. de Bismarck cherchait, par tous les moyens possibles, à s'emparer d'un esprit qu'il croyait malléable encore pour le marquer de son empreinte et se préparer, dans le fils, l'instrument docile que l'influence de la princesse l'avait empêché de se préparer dans le père.

Cependant rien ne prouve que, s'il eût gouverné longtemps, l'empereur Frédéric n'eût pas suivi ses inclinations naturelles. Le fait d'être sur le trône et non plus sur les marches change considérablement le point de vue. Bismarck assure que cet empereur, dans lequel on se plaisait à espérer un nouveau Marc-Aurèle, eût réservé plus d'une surprise au libéralisme et qu'il eût manifesté, dans son gouvernement, des tendances aussi absolues qu'aucun autre Hohenzollern.

Qui sait même si l'influence de la princesse eût gardé longtemps la prépondérance? Dans l'affaire Battenberg, l'empereur se mit du côté de Bismarck, d'abord par raison d'Etat, mais aussi parce que l'alliance lui semblait indigne d'une princesse impériale. La politique et l'orgueil l'emportèrent sur le sentiment.

On nous pardonnera cette digression suggérée par les traits que fournit Freytag sur le caractère de l'empereur. Nous continuerons à le suivre dans le rapide résumé de 1871 à 1888.

Le prince avait quarante ans après la guerre et la princesse trente et un. C'était pour tous deux l'âge de la maturité parfaite, l'âge où, dans toutes les sphères, l'homme, parvenu depuis longtemps à l'indépendance, accomplit dans la joie de son midi l'œuvre qu'ont préparée ses plus jeunes années. Mais, au lieu de jouir de cette liberté légitime et d'user sa force en des travaux capables de le satisfaire, le prince héritier sentait peser sur lui et les siens le joug d'une inflexible tutelle. Il devait se contenter de fonctions honorifiques dans lesquelles il ne trouvait d'autre plaisir que celui de se montrer aux foules dans des attitudes imposantes ou familières. La façade était à la fois souriante et majestueuse, mais, au dedans, c'était le vide, la fatigue de l'inaction, une aigreur latente qui grandissait tous les jours.

Les voyages d'inspection au sud de l'Allemagne, la fondation de musées et d'écoles industrielles, les visites officielles aux cours étrangères, l'inauguration de monuments publics, l'ouverture de voies ferrées ou de loges maçonniques ne lui apportaient, à la longue, qu'un bien mince contentement.

Quelque bonheur qu'il trouvât dans la société de sa femme, leur belle vie de famille à Potsdam, leurs occupations rurales de Bornstedt, leurs séjours en Italie et en Angleterre, leurs courses à tra-

vers les collections d'art et chez les marchands d'antiquités, lui rendaient, il est vrai, la vie supportable sans cependant la remplir. Ce qui eût fait le bonheur d'un particulier ne pouvait faire celui d'un prince qui nourrissait de légitimes ambitions. Pour tromper son attente, il se mit à étudier la peinture, s'occupa de l'histoire de son temps, recueillit tous les articles de la presse où il était question de lui, et dessina les plans des édifices qu'il pensait pouvoir élever quand il serait sur le trône.

La mort de la grande-duchesse de Hesse, sœur préférée de la princesse, et celle du jeune prince Waldemar vinrent ajouter leur cuisante douleur à cette irritante monotonie.

Le prince eut un instant de réveil et de vie intense, quand il fut appelé à remplacer au gouvernail le vieil empereur Guillaume, blessé par un anarchiste. Mais il n'en ressentit que plus vivement l'horreur du calme plat dans lequel il lui fallut retomber à la fin de cette courte régence.

Il avait eu, jusqu'en 1884, deux amis fidèles et excellents dans le jeune Stockmar, fils de l'ancien conseiller du prince Consort, et M. de Normann. La mort de l'un, le départ de l'autre l'isolèrent et l'attristèrent davantage encore. Son foyer se dépeuplait. Le prince Guillaume suivait sa propre voie, attiré par son affection pour son aïeul et les manœuvres du chancelier. La princesse Charlotte était mariée, le prince Henri, entré dans la marine, courait les mers, et des huit enfants qui avaient entouré autrefois le couple royal, trois filles seulement lui demeuraient.

On comprend que tant d'amertumes accumulées eussent fait naître peu à peu dans le prince des idées sombres et pessimistes. La princesse ne parvenait plus que rarement à l'en tirer. La place qu'on lui donna en 1885 au Conseil d'Etat était trop peu de chose et venait trop tard pour le relever sensiblement. Il était brisé moralement avant que la terrible maladie le saisît, et ceux qui l'avaient connu dans ses belles années étaient tout affligés de voir leurs espérances détruites. Lui-même songeait parfois à abdiquer en faveur de son fils, au cas où un changement de règne fût survenu.

La maladie le grandit, elle réveilla son énergie et il l'employa toute à souffrir avec une patience admirable qui lui a valu pour jamais un éternel respect.

Mais qui dira ce qu'avait dû souffrir auprès de lui, pendant ces années de mortel désœuvrement, la femme aimante et ambitieuse qui aurait voulu pour lui toutes les gloires et qui sentait peu à peu que tout lui échappait, avant qu'il eût rien possédé? Porterait-il même, ne fût-ce qu'un instant, cette couronne

impériale qu'il avait autrefois souhaitée si ardemment? Car un nouvel ennemi se montrait et une lutte affreuse allait commencer.

V

La maladie à laquelle succomba l'empereur Frédéric, et dont, sans doute, il portait depuis longtemps le germe, se déclara dans l'automne de 1886, sous la forme d'une affection du larynx qui redoubla d'intensité en janvier 1887.

Cette première attaque fit une pénible impression sur le prince. Le général de Schweinitz l'ayant prié de ne point se laisser aller à la mélancolie en ajoutant qu'il avait tout l'avenir devant lui, le royal malade répondit : « L'avenir?... Il est à mon fils... Mon temps est passé. » Et il dit quelques jours après au pasteur Kronenmayer : « Je suis un vieillard; j'ai un pied dans la tombe. »

Le traitement par l'électricité n'ayant amené aucune amélioration, le prince se rendit aux eaux d'Ems avec sa famille, mais ce nouveau remède demeura aussi inefficace que le premier. Au mois de mai, des médecins allemands réunis en consultation ayant reconnu que le mal était grave, décidèrent de pratiquer la trachéotomie afin de pouvoir l'examiner de plus près. Le spécialiste anglais, Morell Mackensie, appelé par la princesse à donner son opinion, sans rejeter absolument la diagnose des médecins allemands, proposa un traitement destiné à reculer, autant que possible, l'opération.

Il s'ensuivit d'abord un mieux très sensible, et le prince put prendre part aux fêtes du jubilé de la reine Victoria, où sa belle prestance excita l'enthousiasme de la foule. Cependant, comme on craignait pour lui le climat septentrional, au lieu de rentrer à Berlin, il s'achemina avec sa famille, par le Tyrol, les lacs italiens et Venise, vers San Remo où il devait passer l'hiver. Il était accompagné du médecin anglais Xowell, qui dirigeait le traitement en l'absence de Mackensie.

Au commencement de novembre, le mal s'étant aggravé, Mackensie arriva en hâte, et l'on appela, sur son conseil, des professeurs de Vienne et de Berlin pour une nouvelle consultation. Les médecins se prononcèrent pour l'extirpation du larynx, mais le prince s'étant fait exposer les chances que présentait l'opération, refusa de s'y soumettre. Mackensie sut, encore une fois, faire retarder la trachéotomie, et à son départ de San Remo, le prince et la princesse lui exprimèrent chaleureusement leur reconnaissance et l'assurèrent de leur inébranlable confiance.

La princesse étonnait les hommes de l'art par ses connaissances médicales et la précision presque professionnelle de ses observations. Bien que dévorée d'inquiétude, elle montrait le plus grand calme pour ne pas diminuer le courage du malade. La villa Zirio, habitée par le couple impérial, était devenue le centre de tous les regards, non seulement de l'Allemagne, mais de l'Europe entière. Toutes les sympathies allaient à cet homme qui souffrait si noblement et à la femme qui mettait tant de force à le soutenir. On la voyait toujours souriante. Vêtue simplement, comme une petite bourgeoise, elle faisait des visites, en recevait, ouvrait des bazars de bienfaisance, prenait part aux fêtes organisées pour les anniversaires de sa naissance et de son mariage et peignait pour le vieil empereur le portrait du prince Frédéric. Si la simplicité de sa mise étonnait, sa conversation, qui dominait tous les sujets avec aisance, ses abondantes aumônes, et surtout sa façon de les distribuer, révélaient la femme supérieure et la fille de rois.

L'angoisse n'en était que plus poignante sous ces apparences de tranquillité. Les plus intimes amis de la princesse savaient seuls à quel point elle était hantée par l'effroi d'une prochaine catastrophe. « Qui peut dire, écrivait-elle, combien de jours lui sont accordés encore? » Mais toujours revenait cet espoir que la robuste constitution du prince et la force que donne l'accomplissement d'un grand devoir l'emporteraient sur le mal. « Les marques d'affection qui viennent de toutes parts à l'auguste malade seront pour lui, écrivait-elle, son meilleur trésor à l'avenir et son aide la plus efficace dans la poursuite de buts élevés. »

La fête de Noël à la villa Zirio fut un enchantement, cachant un abîme. La poésie du Nord et celle du Midi se donnaient la main pour jeter leur splendeur lumineuse et fleurie sur tant d'intime désolation. Le prince reçut lui-même ses hôtes et les charma par la bonté touchante avec laquelle il faisait les honneurs de son toit d'exilé.

Cependant, sur la fin de janvier, le mal avait fait de si alarmants progrès que la trachéotomie dut être pratiquée le 9 février par un médecin allemand. La blessure ne guérit pas aussi rapidement qu'on aurait pu l'attendre de la robuste constitution du prince. La parole, déjà si pénible depuis de longs mois, lui fut totalement interdite. Il ne prenait un peu de nourriture qu'avec de grandes difficultés et la réclusion le plongeait dans l'accablement. Il avait souvent recours alors à l'*Imitation*, qui semblait, disait-il, avoir été écrite pour des épreuves comme la sienne et lui offrait un précieux soutien. La princesse ne le quittait plus.

Un nouveau mieux s'étant produit, l'espérance revint un peu, et

le prince, malgré la saison rigoureuse, se préparait, sur le désir du vieil empereur, à retourner en Allemagne, lorsqu'il reçut, le matin du 9 mars, en se promenant dans le jardin de la villa, un télégramme adressé à *Sa Majesté l'empereur Frédéric-Guillaume.* Il fondit en larmes, et c'est avec peine qu'il reconquit assez d'empire sur lui-même pour lire le message qui lui annonçait la mort de son père et son propre avènement au trône.

Le lendemain, la famille impériale prenait la route de Berlin. Cette marche d'un moribond vers la couronne fut un lugubre voyage. A Leipzig on rencontra les membres du ministère, et Bismarck fut le premier à saluer son nouveau maître, qui l'embrassa sur la joue. A Berlin, toute réception avait été interdite. Le prince Guillaume seul se trouva à la gare, et le couple impérial se rendit tout droit à Charlottenbourg dans une voiture fermée.

Qui pourrait dire si le baiser reçu par le chancelier ne fut pas donné à un traître? Les bruits les plus étranges ont circulé sur le rôle odieux qu'aurait joué M. de Bismarck pendant les derniers mois du règne de Guillaume Ier.

On a dit que, par haine de la princesse dont il redoutait l'influence, il avait employé tous ses efforts à empêcher que le prince Frédéric montât sur le trône, et l'on sait qu'il n'avait guère de scrupules dans le choix des moyens. On a parlé de lettres adressées au jeune prince Guillaume et destinées à lui faire réclamer l'abdication de son père sous prétexte qu'un malade ne pouvait régner, et de pressions exercées en ce sens sur le vieil empereur et les médecins allemands. On a parlé de scènes tragiques et de luttes douloureuses qu'aurait eu à soutenir la malheureuse princesse combattant pour la couronne de son mari.

Il sera difficile de connaître la vérité, tant qu'on ne pourra point la demander à des documents dignes de foi.

Mais la nature humaine ne serait point ce qu'elle est si la cupidité, l'ambition et toutes les passions mauvaises n'eussent été à l'œuvre autour d'un trône occupé par un vieillard nonagénaire et ayant pour héritiers un malade, que l'on savait condamné, et un jeune homme auquel appartenait l'avenir. Tout se tournait vers ce prochain soleil dont on pouvait presque entrevoir l'aurore, et le successeur de l'empereur Frédéric a dû sonder, à ce moment, dans certaines âmes, de bien sinistres profondeurs.

Il est vrai que, d'autre part, M. de Bismarck, dans ses *Souvenirs*, a traité de fables toutes ces histoires d'abdication en déclarant que ni la constitution prussienne ni les statuts de la maison de Hohenzollern ne considéraient une maladie incurable comme un empêchement à la succession. Et, pour se défendre, peut-être,

d'avoir tremblé pour son portefeuille, il raconte qu'en 1885 la santé du vieil empereur ayant causé quelque inquiétude, le prince Frédéric le fit venir à Potsdam, et lui demanda s'il serait disposé, au cas où un changement de règne se produirait, à conserver son emploi. Il s'y déclara prêt à deux conditions : point de gouvernement par le Parlement, et point d'influence étrangère dans la politique. Le prince, avec un geste qui soulignait ses paroles, répondit : « Je n'y pense pas ! » Le chancelier ajoute un peu plus loin que la princesse Frédéric, bien qu'elle ne l'aimât pas, n'en était pas moins convaincue qu'il fallait le maintenir au pouvoir dans l'intérêt de la dynastie.

Voilà la version officielle donnée par un homme témoin ici dans sa propre cause. La génération future saura peut-être jusqu'à quel point cette version est conforme à la vérité.

Mais, même en supposant que toutes les scènes odieuses dont on a parlé n'aient point eu lieu, les injures et les accusations dont l'impératrice Frédéric fut l'objet de la part de la presse allemande, pendant ce court et triste règne, devait suffire à l'abreuver de fiel.

Ce n'était point assez de savoir que les jours du compagnon de sa jeunesse étaient comptés; ce n'était point assez de le voir suffoquant, privé de l'usage de la parole, forcé, pour respirer et pour se nourrir, d'avoir recours à la lancette et à la canule; ce n'était point assez d'assister, impuissante, aux tortures qu'il endurait, il fallait encore entendre un peuple entier, blessé dans sa vanité nationale, l'accuser de causer la mort de cet être bien-aimé, en le soustrayant aux soins de la science allemande pour le livrer à ceux d'un charlatan anglais.

Il est vrai que Mackensie, bien que sachant à quoi s'en tenir, avait refusé de prononcer les mots de cancer et d'incurable pour ne pas enlever tout espoir au malade et ne donner aucune prise aux tentatives éventuelles de déposition. Mais l'honneur des médecins allemands, qui avaient, eux, prononcé l'un et l'autre mot, était plus précieux sans doute que le repos d'une pauvre femme veillant près d'un moribond !

Les autorités médicales les plus compétentes eurent beau reconnaître plus tard que le traitement employé par Mackensie était le seul possible, et que, loin d'abréger les jours de l'empereur, il les avait prolongés en diminuant ses souffrances, le coup était porté, rien ne pouvait faire qu'il n'eût pas été reçu, et il y a des choses qu'une femme n'oublie point.

C'est à cette époque aussi que l'impératrice, après une vive résistance, dut céder à la volonté de M. de Bismarck et renoncer à l'un de ses plus chers désirs. Elle eût voulu voir une de ses

filles épouser le prince de Battenberg, le héros de Slivnitza, souverain dépossédé de la Bulgarie. Elle pensait que si la princesse Béatrice, sa sœur, avait pu épouser un Battenberg, cette alliance n'avait rien de déshonorant pour sa propre fille. Le chancelier opposa sa politique russophile aux sentiments maternels de l'impératrice. Il parla de démission, et l'empereur décida en sa faveur.

L'exercice de ses nouvelles fonctions, qu'il remplissait avec ardeur, avait d'abord semblé devoir être favorable à l'auguste malade. L'appétit lui revenait; il s'aventurait même parfois à prononcer tout bas quelques paroles. Ce ne fut qu'une lueur revenant et disparaissant, derniers éclats d'une flamme près de s'éteindre.

A la fin de mai, il put encore assister au mariage de son fils Henri avec la charmante princesse Irène de Hesse, fille de la grande-duchesse Alice. On le vit aussi à une parade militaire tenue par le prince Guillaume. Quand il se montrait en public, sa force semblait indomptée et la foule admirait toujours son attitude majestueuse. Mais bientôt les souffrances augmentèrent. Il ne pouvait plus ni respirer, ni dormir, et passait les nuits sur une chaise. « Apprends à souffrir sans te plaindre », avait-il dit à l'impératrice qui assistait, brisée de douleur, à cette agonie. La malheureuse femme a dû souvent s'en souvenir.

Le dénouement approchait. On raconte que le 13 juin, dans l'après-midi, prenant congé de Bismarck, après avoir longuement fixé son regard dans celui du chancelier, l'empereur lui saisit la main droite et y plaça celle de l'impératrice. Voulait-il faire appel à la magnanimité de cet implacable ennemi? S'il avait pu lire dans l'avenir, il aurait vu que ce soin était inutile. Bientôt la puissance de l'homme de fer serait brisée par le disciple même qu'il avait voulu se former.

Le lendemain matin, l'empereur rendait le dernier soupir, en pressant dans ses deux mains celles de la compagne dévouée qui avait si fidèlement partagé les vicissitudes de sa vie. Quand l'impératrice eut pu gagner assez de force sur sa douleur, elle écrivit à l'impératrice Augusta : « Celle qui était si fière et si heureuse d'être la femme de votre fils unique pleure maintenant avec vous, pauvre mère. Jamais mère n'a possédé un pareil fils. Soyez forte et fière dans votre douleur. Ce matin même il vous a envoyé ses respects. »

VI

La mort de son mari avait pour ainsi dire anéanti l'existence de l'impératrice. Elle ne fut plus désormais que l'ombre d'elle-même.

Elle se voua tout entière au souvenir du défunt, comme elle s'était vouée à la grandeur et au bonheur du vivant. Le nouvel empereur avait depuis longtemps échappé à son influence; elle ne chercha point à la reconquérir lorsque le froid qui les avait séparés pendant quelque temps eut fait place à des relations plus filiales.

Elle ne paraissait plus que bien rarement en public et ne faisait que de courtes apparitions dans les palais de Potsdam et de Berlin qui avaient été témoins de sa félicité conjugale. Elle préférait à tout la solitude de ce château des montagnes du Taunus auquel elle avait donné le nom de Friedrichshof et qu'elle avait fait construire pour réaliser un rêve de l'empereur d'après un plan dessiné par lui. C'est là qu'elle s'est endormie de son dernier sommeil. Quand elle en sortait, toujours revêtue de sa livrée de veuve, c'était pour soulager quelque misère ou passer quelque temps près de sa mère et de ses enfants.

Elle se plaisait encore à revoir les sites du Tyrol et de l'Italie que son mari avait aimés et qu'ils avaient visités ensemble. L'art était resté son plus vif intérêt, le dernier bien qui la rattachât à un monde où rien ne lui avait été étranger, l'un des semblants de consolation de cette douleur inconsolable. La peinture était pour elle ce que la musique est pour d'autres. Elle lui demandait d'exprimer ses pensées, elle en faisait le miroir de son âme, et quand elle posait ses pinceaux, elle allait à Vienne, à Berlin, à Venise, visiter les ateliers et prendre contact avec l'art moderne. Puis, elle revenait orner Friedrichshof des chefs-d'œuvre anciens qu'elle avait pu acquérir en route. C'est aussi au moyen de l'art qu'elle essaya d'amener un rapprochement entre la France et l'Allemagne. Mais, bien qu'elle sentît si profondément toutes les blessures, elle n'avait pas songé que les douleurs nationales peuvent demeurer aussi cuisantes que les douleurs privées. Elle avait eu la malencontreuse idée de vouloir visiter Saint-Cloud et Versailles, et cette première tentative n'aboutit qu'à une déception.

Le grand amour conjugal qui avait rempli la vie de l'impératrice, sans fermer son esprit à tout ce qui est digne d'intérêt ne l'avait pas davantage rendue incapable d'amitié. Ce sont les cœurs étroits qui sont exclusifs. Il y avait place dans le sien pour quelques affections de choix auxquelles elle fut inébranlablement fidèle et qui la payèrent en retour du plus absolu dévouement.

L'impératrice avait gardé aussi sa prédilection pour les fleurs et son goût pour l'horticulture. Elle avait planté à Friedrichshof un jardin de roses qui, s'étageant en terrasses, formait une merveilleuse perspective et semblait appartenir à quelque palais enchanté. L'impératrice Elisabeth d'Autriche, sur la description que lui en

avait faite l'auguste propriétaire, fit organiser un jardin tout pareil auprès du château de Lainz.

La dernière fille de l'impératrice s'était mariée en 1893. Restée seule, elle étendit le rayon de ses voyages et alla même jusqu'à Athènes embrasser les petits-enfants que lui avait donnés la princesse Sophie, mariée au prince royal de Grèce.

Mais, il y a quelques années, elle fut assaillie à son tour par l'horrible mal auquel avait succombé son mari. Comme lui, elle rassembla toute son énergie pour se montrer forte en ce combat suprême. Son activité, qui avait toujours été grande, redoubla. Ses connaissances médicales et les heures d'angoisse passées au chevet de l'empereur défunt avaient appris à la malade toutes les tortures qui l'attendaient, mais elle ne voulait s'avouer vaincue qu'à la dernière extrémité. Elle ne voulait pas davantage que le monde connût son malheur; elle avait horreur d'être plainte, aussi n'apprenait-on que bien rarement des nouvelles de Friedrichshof, et c'est l'automne dernier seulement que le public fut informé du mauvais état de sa santé.

Pourtant, il y a quelques mois, quand on vint lui annoncer la mort de la reine, sa mère, l'impératrice, songeant sans doute que la mesure était près d'être comble et qu'elle avait souffert autant que créature humaine, s'écria, dit-on : « Je voudrais être morte aussi ! »

Ce grand repos final devait être acheté encore par quelques mois de silencieux martyre. Les dernières semaines furent une torture presque sans trêve. Les filles de l'impératrice étaient accourues auprès d'elle, et la joie insouciante de leurs enfants prenant leurs ébats dans le grand parc ombragé, formait un tragique contraste avec la douloureuse agonie de l'auguste aïeule. Rappelé en hâte de son voyage annuel au Nord, l'empereur Guillaume II put arriver à temps pour recevoir le dernier soupir de sa mère. Seul, le prince Henri, trop éloigné, n'a partagé ni ces suprêmes angoisses ni cette suprême consolation.

L'impératrice, qui parlait admirablement trois ou quatre langues, était revenue presque exclusivement à celle de son enfance, et c'est une prière anglaise qui l'a aidée à franchir la barrière qui sépare la vie de la mort, et à s'endormir, enfin, dans les bras de cette compatissante *nurse* qui descend avec les ombres du soir pour conduire au repos les enfants du Père de famille.

Le mausolée où la dépouille mortelle de cette noble femme a été portée avec toute la pompe que sait déployer l'empereur d'Allemagne, a été élevé par elle pour l'empereur Frédéric III. Il est situé à l'extrémité du parc de Sans-Souci et bâti sur le modèle d'une petite église du Tyrol, représentant, elle-même l'église du

Saint-Sépulcre. Déjà gravement malade, l'empereur s'était arrêté quelque temps dans les environs d'Innichen. Il y avait admiré cette chapelle et exprimé le désir d'avoir un tombeau qui lui ressemblât. L'impératrice avait réalisé ce désir. Près de Frédéric III, elle avait fait transporter les cercueils des enfants qu'elle avait perdus, les princes Sigismond et Waldemar. En attendant qu'elle vînt pour toujours habiter près de ces chers morts, l'impératrice avait coutume de recevoir tous les ans, dans cette chapelle, la communion luthérienne. Combien a-t-elle dû méditer, en face de ces tombes, sur le néant des grandeurs humaines et des promesses de la terre!

Et maintenant que restera-t-il de cette princesse, qui semblait née pour jouer un rôle si éclatant, et que les circonstances ont tenue à l'écart avec tant de persistance?

Peu de choses, si l'on en excepte ce qu'une pareille mère lègue toujours d'elle-même à ses enfants. Elle avait fondé quelques institutions pédagogiques et humanitaires. Elle suivait avec une vive sympathie le mouvement féministe, et c'est grâce à elle que certains emplois, jusque-là exclusivement réservés aux hommes, devinrent accessibles aux femmes.

Le fruit de sa vie n'est pas là. Il est dans le magnifique exemple d'inébranlable dévouement, de force calme et silencieuse, de nobles vertus conjugales donné par une femme vraiment supérieure, qui, sous les apparences du diadème, ne fut véritablement couronnée que de souffrances; et les âmes de cette trempe sont assez rares pour mériter la plus sincère admiration et commander tous les respects.

M. André.

LA JEUNESSE D'UNE IMPÉRATRICE

A six mois de distance, deux femmes, la mère et la fille, impératrices et reines, ont disparu de la scène du monde; mais Victoria, reine de Grande-Bretagne et impératrice des Indes, et Victoria, reine de Prusse et impératrice d'Allemagne, eurent des destinées très différentes.

La première, souveraine à dix-huit ans, jouit pendant plus d'un demi-siècle d'une popularité incontestée. La grande douleur de sa vie fut le brisement, à quarante ans, d'une union conjugale sans nuages; mais, à part cette suprême épreuve de sa longue carrière, l'on peut dire que, étant données les ombres qui obscurcissaient d'ordinaire les destinées royales, la sienne fut, à tout prendre, paisible et heureuse.

Souveraine respectée et aimée, elle assista, pendant soixante ans, au développement territorial et commercial de son pays; elle vit ses enfants et petits-enfants sur les trônes de l'Europe et elle s'endormit enfin, sans grande souffrance, ayant gardé jusqu'au bout la lucidité de son esprit et son influence morale.

Autrement tragique fut la destinée de sa fille, cette princesse royale qui vient de mourir. Plus brillante que sa mère, d'une intelligence plus étendue, très douée au point de vue artistique, celle dont son père disait qu'à dix-sept ans elle avait « l'intelligence d'un homme et le cœur d'un enfant », semblait réservée aux plus éclatantes destinées. Et cependant, à part un bonheur conjugal aussi complet que celui de sa mère, la seconde Victoria ne connut aucune des jouissances dont la longue vie de celle-là fut entourée.

Etait-ce sa faute ou seulement son malheur : sa supériorité même sembla indisposer contre elle le peuple qui était devenu le sien? De plus, elle rencontra sur sa route, dans le chancelier de fer, un ennemi implacable, qui déclara une guerre sans trêve et sans merci à la jeune femme, dont l'esprit libéral, les allures indépendantes et la personnalité trop marquée le choquaient. Cette guerre déloyale empoisonna les belles années de la princesse, puis vint le martyre de son mari, sa souveraineté éphémère, suivie pour elle d'un veuvage de treize ans qui vient de s'achever dans d'atroces souffrances.

Prise dans son ensemble, sa vie, depuis son mariage, fut difficile;

les douleurs, les déceptions et les luttes s'y accumulèrent avec les années. Quel contraste avec le temps radieux de son enfance, quand, sous le regard affectueux de ses parents, la future impératrice se développait, pleine de promesses. Les Mémoires du temps, le Journal de la reine Victoria, les Lettres du prince Albert nous ont conservé, de ces années déjà lointaines, un tableau pris sur le vif, dont nous présentons une légère esquisse aux lecteurs de cette Revue. Ils y remarqueront surtout la tendre et confiante intimité qui unissait la jeune princesse à son père et l'affection attentive avec laquelle celui-ci ne cessa de suivre son enfant à travers toutes les phases de son existence.

Le 10 février 1840, Victoria, reine d'Angleterre, avait épousé son cousin, le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, de quelques mois plus jeune qu'elle. Caractère ferme et droit, esprit studieux et appliqué, aimant la métaphysique en véritable Allemand, le prince Albert remplissait avec tact et dévouement le rôle difficile de mari de la souveraine. Adoré de sa femme et de ses enfants, il fut pendant longtemps peu compris du peuple anglais qui, à vrai dire, ne l'apprécia à sa juste valeur qu'après sa mort.

Le premier enfant du ménage royal vint au monde le 21 novembre 1840. C'était une fille, qui porta les noms de Victoria-Adélaïde-Marie-Louise et le titre de princesse royale. Elle fut baptisée le 10 février, anniversaire du mariage de ses parents, et à ce sujet son père écrivit à la duchesse douairière de Saxe-Gotha : « Votre petite filleule s'est comportée très convenablement et en chrétienne. Elle était éveillée, mais elle n'a pas pleuré et semblait roucouler avec satisfaction en regardant les lumières et les brillants uniformes, car elle est très intelligente et très observatrice. »

Onze mois plus tard naquit le prince de Galles, aujourd'hui Sa Majesté Edouard VII, puis, à peu d'intervalle, trois fils et quatre filles : les princes Alfred, duc de Saxe-Cobourg; Arthur, duc de Connaught; Léopold, duc d'Albany, et les princesses Alice, Hélène, Louise et Béatrice.

En sa qualité d'aînée, la princesse royale fut plus en vue que ses sœurs, le public la connaissait mieux et, par conséquent, l'aimait davantage. Deux jours après la mort de l'impératrice, le 7 août dernier, sir Henry Campbell-Bannerman, à la Chambre des Communes, rappelait en termes émus que, malgré son éloignement, la princesse royale n'avait jamais perdu la place qu'elle avait prise, dans l'affection de la nation anglaise, aux jours lointains de son enfance.

C'était, d'après les Mémoires contemporains, une enfant vive et volontaire, merveilleusement douée, un peu fière, un peu difficile,

qui, plus qu'une autre, avait besoin d'une éducation ferme et éclairée. Cette éducation ne lui manqua pas : le ménage royal était heureux et parfaitement uni ; les parents avaient les mêmes vues et les mêmes sentiments pour tout ce qui concernait leurs enfants et, tout en évitant de mêler ceux-ci au mouvement mondain de la Cour, ils les voyaient souvent et tenaient à être exactement informés de tout ce qui les concernait. Le choix de leur entourage était l'objet de soins scrupuleux : la direction des princesses était plus spécialement confiée à lady Lyttleton, femme d'un grand mérite, digne à tous égards de la confiance de la reine.

Peu d'enfants nés sur les marches du trône eurent une jeunesse plus simple, plus libre et plus heureuse, à en juger par le profond et doux souvenir qui leur en resta à tous. « Je regarde mon enfance et ma jeunesse comme le temps le plus heureux de ma vie », écrit la princesse Alice, en 1869 et après un séjour à Potsdam, auprès de sa sœur aînée, l'impératrice qui vient de mourir, elle dit à sa mère : « Nous nous disons souvent qu'il n'y a jamais eu d'enfants aussi heureux que nous... Si mon cher papa et vous pouviez entendre comme Vicky (sa sœur) et moi nous parlons souvent et tendrement de nos bien-aimés parents et de ce qu'ils ont fait pour nous, vous seriez un peu dédommagés de la peine que nous vous avons donnée. »

Au milieu de ce groupe d'enfants royaux, la personnalité de celle qui devait être l'impératrice Frédéric et que les siens n'appellent que « Vicky », se détache en traits plus accentués. Ceux et celles qui l'approchent remarquent déjà chez elle une intelligence ouverte, un esprit curieux et vif, que le malheur et la maladie ne purent éteindre.

Lady Bloomfield, plus tard ambassadrice en Prusse et en Russie, fut, avant son mariage, demoiselle d'honneur de la reine et, comme telle, mêlée à la vie journalière de la famille royale. Elle nous dépeint la princesse Victoria en 1843, habillée « de velours bleu avec des souliers blancs », remuant, courant, parlant beaucoup; déjà consciente de son rang. « Elle est étonnamment vive et intelligente, ajoute lady Bloomfield, elle est toujours là quand nous faisons de la musique avec la reine, elle écoute attentivement, sans faire le moindre mouvement. »

Une autre dame de la Cour, la charmante lady Canning, qui fut vice-reine des Indes aux jours terribles de la révolte des Cipayes, écrit vers la même époque : « La princesse, à quatre ans, est douée d'une mémoire *royale;* elle m'a reconnue et s'est rappelée mon nom après quatre mois d'absence. » A cet âge, elle parlait couramment le français et relevait même les fautes de genre faites

en sa présence par sa cousine, la princesse Mary de Cambridge, plus âgée qu'elle de quelques années.

Les fêtes de famille, les anniversaires étaient pour les enfants royaux l'occasion de jouer de petites pièces où chacun d'eux avait un rôle et auxquelles assistaient leurs parents et de rares intimes : « La famille royale est bonne à voir en ces jours de fête, écrit lady Lyttleton, il est impossible de les célébrer avec plus de simplicité, d'affection et de vrai bonheur. » Mais de toutes les fêtes, la plus aimée du prince Albert était celle de Noël et ce fut lui qui, le premier, introduisit en Angleterre la coutume essentiellement allemande des arbres de Noël. De la Cour, cet usage se répandit dans le peuple, et aujourd'hui il n'est guère de foyer anglais, riche ou pauvre, qui n'ait son *Christmas tree*. Le prince jouissait autant que ses enfants de ces réunions : « Je cherche dans les enfants, écrit-il, un reflet de ce que Ernest (son frère) et moi étions dans le vieux temps... Le bonheur que leur causent les arbres de Noël est maintenant ce qu'était alors le nôtre. »

Ces fêtes de famille, célébrées avec une gaîté, une tendresse et une simplicité rares dans l'atmosphère toujours solennelle des cours, laissèrent aux enfants de la reine un inoubliable souvenir.

Cette enfance n'était pas seulement heureuse; l'on apprenait aux princes que leur rang leur imposait des devoirs plus stricts vis-à-vis de leurs semblables, à qui ils devaient l'exemple d'abord, l'assistance ensuite, et toute pensée de vanité était soigneusement écartée d'eux. La reine écrit en 1844 que « la chose la plus désirable de toutes, c'est que les enfants soient élevés de la façon la plus simple...; que, sans nuire à leurs études, ils soient le plus possible avec leurs parents et qu'ils apprennent à placer en eux la plus grande confiance. » Jusqu'en 1844, la reine s'occupa seule de l'éducation religieuse de sa fille aînée; elle exprime ainsi ses vues sur ce grave sujet : « Il va sans dire qu'on doit lui inculquer une profonde vénération pour Dieu et la religion, mais que ce sentiment de dévotion et d'amour soit celui que notre Père céleste invite ses enfants à éprouver pour Lui, et non pas un sentiment de crainte et d'effroi. »

Pendant le séjour de la cour en Ecosse, les princesses étaient encouragées à visiter les plus pauvres chaumières et à y porter elles-mêmes des secours. A Osborne, dans le « Swiss Cottage », réservé à cet usage, elles apprenaient à faire la pâtisserie et à diriger un ménage.

Chez toutes les filles de la reine, cette éducation, à la fois élevée et pratique, développa un vif sentiment du devoir qui leur incombait de consacrer aux autres leur temps, leurs efforts et leur

influence. Elles apprirent à payer de leur personne, sans compter; et chacune, dans sa sphère, s'est montrée à la hauteur de sa tâche.

La princesse royale accompagna plusieurs fois ses parents dans leurs voyages, mais, en 1845, quand ils allèrent en Allemagne visiter le duché de Cobourg, elle était encore bien jeune, et la reine écrit dans son Journal le 8 août : « Vicky et Alice sont venues à ma toilette. La pauvre chère Puss (la princesse royale) aurait bien voulu partir avec nous. Pourquoi est-ce que je ne vais pas en Allemagne? Je l'aurais volontiers emmenée, mais le voyage est une entreprise sérieuse, et ma fille est encore bien jeune. Mais ce qui nous a surtout décidés à la laisser, c'est la visite au roi de Prusse pendant laquelle je n'aurais pu m'occuper d'elle. »

Quatre ans plus tard, en 1849, la petite princesse alla avec ses parents en Irlande; en 1850, elle les suivit en Belgique, et, en 1855, elle avait alors quinze ans, elle les accompagna à Paris, où Napoléon III organisa des fêtes splendides en l'honneur de ses visiteurs. Parmi ces fêtes, la plus belle peut-être eut pour théâtre la galerie des Glaces, au palais de Versailles; l'empereur y donna un bal, copié d'après la gravure d'une fête donnée par Louis XV. La reine raconte dans son Journal que « l'empereur dansa avec Vicky », et que, parmi les invités, était le comte de Bismarck, ministre de Prusse à Francfort.

Étrange ironie des choses! Quinze ans plus tard, le beau-père de « Vicky », vainqueur de la France, était couronné empereur d'Allemagne dans cette même galerie où l'enfant de quinze ans dansait si gaiement avec le futur vaincu de Sedan; aux deux fêtes assistait Bismarck!

Le 27 août, après une semaine dont la reine écrit qu'elle « est profondément reconnaissante de ces huit jours de bonheur », la famille royale quitte Saint-Cloud; en partant, l'impératrice Eugénie remit à la jeune princesse, dont le naturel, la franchise et la vive intelligence l'avaient charmée, un bracelet de rubis et de diamants, renfermant une mèche de ses cheveux.

Ce fut quelques semaines seulement après ce séjour enchanteur de Saint-Cloud que se fixa la destinée de la princesse royale.

Depuis longtemps déjà, il était question d'un mariage entre la fille aînée de la reine et le prince Frédéric-Guillaume de Prusse, neveu et successeur éventuel du roi Frédéric-Guillaume IV alors régnant. Le baron Stockmar, conseiller et ami du prince Albert, appelait cette alliance de tous ses vœux, mais la reine et son époux, soucieux avant tout du bonheur de leur enfant, voulaient pour celle-ci un mariage où l'amour eût plus de part que la politique. Il fut décidé que le jeune prince viendrait à Balmoral, en Ecosse, où

la cour passait l'automne, et que là, dans l'intimité de la vie de campagne, il ferait connaissance avec la princesse royale, qui ignorait encore les pourparlers dont elle était l'objet. Le prince Albert s'empresse d'informer son vieil ami que, du côté du prince, tout marche à souhait : « Le jeune homme nous a fait sa demande, avec la permission de ses parents et celle du roi ; nous avons consenti, quant à nous, mais nous l'avons prié d'attendre, en ce qui concerne l'*autre partie*, jusqu'après sa confirmation, pour ne pas troubler auparavant sa douce liberté de jeune fille... Il me plaît beaucoup. Ses principales qualités sont la droiture, la franchise et la loyauté. Il paraît affranchi de sots préjugés et rempli de bonnes intentions. Il dit que Vicky l'a énormément charmé. » Huit jours après, le prince Albert annonce que « tout marche doucement et prudemment » et que le jeune homme « est vraiment amoureux ». Le lendemain, 29 septembre, le prince Frédéric obtint la permission de s'ouvrir à la princesse, dont les parents avaient reconnu qu'il était difficile de garder le secret pendant plusieurs mois. En faisant l'ascension de la montagne de Crai-gna-ban, il cueillit une branche de bruyère blanche, symbole du bonheur, et la donna à la princesse royale en lui parlant de son amour et de ses espérances.

« Vicky s'est admirablement conduite, écrit le prince Albert en racontant l'incident, aussi bien pendant l'explication intime de samedi que dans la retenue qu'elle a montrée ensuite lors du départ. Elle s'est révélée à Fritz et à nous avec une simplicité d'enfant, beaucoup de candeur et d'affection. Les jeunes gens s'aiment ardemment.. Mon sentiment est celui d'une vive reconnaissance envers Dieu. Il a mis sur notre route un bonheur qui peut et doit conduire à la félicité éternelle ceux qui me sont si chers. »

Plus que tout commentaire, ces lignes si simples nous montrent dans quelle atmosphère sérieuse et confiante a grandi celle qui vient de mourir. Cette inclination mutuelle, discrètement encouragée par les parents, la déclaration spontanée du beau prince blond, dont l'air martial cachait la sentimentalité tendre qui caractérise l'âme allemande, le décor poétique des pics écossais, toutes ces choses ne ressemblent guère aux fiançailles froides et officielles des mariages princiers. A travers les amertumes de sa vie, la future impératrice garda, intact et radieux, le souvenir de cette journée de septembre !

A partir de ce moment, le prince Albert se consacra avec plus de soin encore au développement intellectuel et moral de sa fille. Soit parce qu'elle était, par son âge, plus à même de le comprendre; soit affinité de nature, il avait pour elle une prédilection que, dix ans plus tard, la princesse Alice rappelait ainsi à la reine : « Vicky est si aimante ! Elle me fait du bien, il y a en elle comme un reflet

de la grande âme de papa. Il l'aimait tant, il en était si fier! »

En effet, dans ses lettres au baron Stockmar, le prince revient volontiers sur les dons remarquables de sa fille : « Je donne tous les soirs à Vicky une heure de conversation où nous parlons surtout d'histoire. Elle la sait bien. Je lui donne aussi du travail qu'elle fait pour moi. Son intelligence est vive et parfaitement saine dans ses observations. »

A son futur gendre, le prince écrivait souvent; après de graves considérations sur la politique intérieure de la Prusse, il se rappelle que si son correspondant est un futur souverain, c'est aussi un fiancé très amoureux : « Pour changer de sujet, dit-il, je vous dirai que Vicky est très occupée; elle a beaucoup appris sous bien des rapports. Elle vient me trouver tous les soirs de six à sept heures et je la catéchise pour ainsi dire. Afin de préciser ses idées, je lui donne des sujets à traiter seule; elle m'apporte son travail pour que je le corrige. »

Le 20 mars de l'année suivante, 1856, la princesse fut confirmée dans la chapelle du château de Windsor. L'on sait que dans l'Eglise anglicane cette cérémonie est entourée d'une certaine pompe, elle est regardée comme marquant dans la vie le point où finit l'enfance et où commence la jeunesse.

La famille royale au complet, les ministres, les grands officiers de l'Etat et le roi des Belges, qui servait de parrain, assistaient à la cérémonie. La princesse avait préalablement subi un examen en présence de ses parents, et son père remarqua qu'elle répondit « très bien et avec intelligence » aux questions du doyen de Windsor.

L'année suivante, le 25 janvier, la princesse royale d'Angleterre épousa le prince Frédéric-Guillaume de Prusse. La reine avait désiré que sa fille ne se mariât qu'à dix-sept ans accomplis et, en effet, les fiançailles durèrent deux ans. Malgré son affection pour son futur époux, la jeune fille éprouvait une profonde émotion à la pensée du grand changement qui allait s'opérer dans son existence. Quelques jours avant la cérémonie, la reine écrit qu'elle s'est promenée avec Vicky, « qui est bouleversée par la pensée de se séparer définitivement de tout ce qui a entouré son enfance ».

Le palais était rempli de personnages illustres, les fêtes se succédèrent et la nation tout entière s'associait à la joie de sa souveraine. Chez celle-ci il y avait un mélange de satisfaction et de tristesse que comprendront toutes les mères. Le 24 elle écrit dans son Journal : « Ce matin, ma chère Vicky m'a donné une jolie broche, contenant une boucle de ses chevenx et, se jetant dans mes bras, elle s'est écriée : « J'espère que je serai digne de vous!... » Quand nos devoirs d'hospitalité ont été remplis, nous avons

accompagné Vicky à sa chambre, nous l'avons embrassée et bénie; elle était émue à l'excès, elle serrait avec tendresse dans ses bras son père adoré. »

Le lendemain, la cérémonie du mariage eut lieu dans la chapelle du palais de Saint-James, à Londres. Au dehors, le soleil brillait, les rues étaient remplies d'une foule enthousiaste; à l'intérieur, le spectacle était imposant : les princes et les princesses, les grands officiers de l'Etat précédaient la reine, qu'entouraient ses enfants : ses deux fils aînés étaient devant elle, les cadets lui donnaient la main et les trois princesses en robe rose la suivaient.

Venait ensuite le cortège de la fiancée : « Notre fleur chérie, écrit la reine, était jolie et touchante avec une expression d'innocence, de sérieux et de confiance ». Elle marchait entre son père et son grand-oncle, Léopold, roi des Belges. C'était alors une enfant, plutôt charmante que régulièrement belle, avec un teint éclatant, quelque chose de très jeune et de très vivant, de grands yeux clairs et candides qui s'ouvraient à la vie, étonnés et pourtant confiants.

Sa mère remarqua avec joie qu'elle semblait très calme quand elle s'agenouilla près de son fiancé : « Cela me rappela, ajoute-t-elle, que je m'étais agenouillée à ce même endroit, près de mon Albert, avec un sentiment de fierté et de tendresse. »

Les jeunes mariés passèrent leur lune de miel à Windsor, où les élèves du collège d'Eton traînèrent leur carrosse de la gare au château.

Le prince Albert, malgré ses occupations multiples : réceptions, adresses, cérémonies et « trente-cinq personnages princiers à fêter », trouva le temps d'écrire à son ami Stockmar le jour même du mariage et de lui envoyer un morceau de gâteau de noces et une fleur d'oranger de la toilette de la mariée.

Le 2 février, la princesse devait s'embarquer pour sa nouvelle patrie; la reine écrit que la veille sa fille s'était écriée en sa présence : « Il me semble que je mourrai en disant adieu à papa. » Elle avait eu grand peine à réprimer ses larmes. Le lendemain fut déchirant : « Je crois que tous pleuraient, écrit la reine, pauvre chère! Je l'ai serrée dans mes bras, je l'ai bénie, je ne savais plus que lui dire! »

Vingt-quatre heures après le départ de cette enfant si chère, le prince Albert lui écrivait : « Mon cœur débordait hier quand tu as posé ton front sur ma poitrine pour donner un libre cours à tes larmes. Je ne suis pas d'une nature démonstrative et, par conséquent, tu ne peux savoir à quel point tu m'as toujours été chère et quel vide tu as laissé, non pas dans mon cœur, car tu y seras toujours, mais dans ma vie journalière. » Puis, ayant reçu une lettre de sa fille, il ajoute : « Pauvre enfant! comme j'ai bien compris

ton chagrin et comme j'aurais voulu te consoler! » Il avoue à son ami que « le vide laissé par Vicky se fera sentir longtemps encore » et que « cette chère enfant a mérité l'admiration de tous ».

Dans la première lettre écrite par la princesse après son départ, elle dit à ses parents : « Personne ne sait ce que j'ai souffert en vous quittant! Il me semble que je puis survivre à tout puisque j'ai pu traverser une pareille épreuve! »

Pauvre princesse de dix-sept ans! L'avenir lui réservait des jours autrement durs à traverser que celui-ci, où elle avait pour la soutenir la tendresse du mari, dont elle disait, au milieu de ses larmes, que sa bonté était inexprimable!

La première impression produite par la princesse Frédéric-Guillaume fut excellente et, au moment où il fut célébré, son mariage était certainement populaire en Prusse. Sa belle-mère, écrivant à l'ambassadrice d'Angleterre, lady Bloomfield, lui dit : « J'ai toujours été convaincue que ce mariage serait populaire, mais ce que j'apprends dépasse encore mon attente; cela me prouve que l'instinct du peuple le dirige du côté où il sent l'alliance de la vérité et de la force, en attendant celle du bonheur dynastique et du progrès. » Lady Bloomfield, témoin des débuts de la jeune femme, assure que sa possession d'elle-même, son calme, sa dignité, le soin qu'elle prenait de dire un mot aimable à chacun, avaient produit le meilleur effet.

Déjà, cependant, il fallait se mettre en garde contre les jalousies et les défiances; la prudente ambassadrice ajoute qu'elle évite de se rapprocher trop souvent de la princesse pour ne pas donner prise à la critique.

Le prince Albert suivait avec une tendresse un peu inquiète les débuts de l'enfant qu'il chérissait; ses premiers succès le charmèrent : « J'ai ressenti comme père un bonheur inexprimable de l'impression si favorable que vous avez produite. Laissez-moi vous dire toute mon admiration pour la façon dont vous avez, en ne songeant qu'au devoir à remplir, réprimé et surmonté vos petits ennuis personnels et peut-être aussi étouffé des larmes non encore taries. C'est là le moyen, le seul, de réussir. Si vous avez gagné les cœurs par votre cordialité, votre simplicité et votre courtoisie, le secret en est là : Vous ne pensiez pas à vous-même. Gardez bien cette force mystérieuse, car elle est une étincelle du ciel. Je rends grâces, du fond de mon âme, à Celui qui a si bien disposé toute chose pour amener l'heureuse issue de la phase la plus importante de votre vie... Nous eussions voulu, votre mère et moi, nous mêler à la foule pour voir votre entrée et pour entendre ce que l'on disait de vous. »

La longue lettre suivante, écrite un peu plus tard, prouve une fois de plus avec quelle attentive tendresse le prince s'occupait du bien et du bonheur de sa fille : « Il vous a été imposé beaucoup de fatigues et de représentations; vous avez fait de votre mieux et vous avez gagné les cœurs (ou ce que l'on appelle les cœurs) de tous... Il faut s'attendre maintenant à un peu de réaction. Le public, précisément parce qu'il s'est montré ravi et enthousiaste, deviendra sévère et vous étudiera sans ménagement; il faut s'y attendre... Vous remplirez dignement ce que vous impose votre situation comme femme de votre mari et fille de votre mère... Après la surexcitation des premières semaines, votre esprit éprouvera peut-être une certaine sensation de lassitude et de tristesse. Mais cela ne servira qu'à réveiller votre activité et vous avez beaucoup à faire. Il vous faut bien étudier votre nouveau pays, ses tendances et son peuple, et surveiller votre maison en bonne femme de ménage avec ponctualité, soin et méthode. Pour réussir dans les affaires de la vie, la bonne répartition du temps est essentielle et j'espère que vous ferez de cela votre premier souci. »

Pendant quatre ans encore, la princesse jouit des conseils et de la tendresse de son père; en 1858, au mois de juin, il fit un rapide voyage en Allemagne et constate que « les rapports entre les deux jeunes gens sont tout ce que l'on peut désirer ». Deux mois plus tard il y retourna avec la reine et fit un séjour au château de Babelsberg, près de Potsdam. « Elle est bien peu changée, écrit la reine en parlant de sa fille, c'est toujours notre Vicky d'autrefois. » Et quelques jours après, avec une fierté maternelle pardonnable, elle remarque que « le feld-maréchal Wrangel est plein d'admiration pour Vicky. »

Le 27 janvier 1859, la princesse accoucha de son premier enfant, l'empereur actuel. Ses couches furent pénibles et l'on crut un instant la perdre ainsi que son fils. Toutefois, elle se rétablit promptement, et, pendant un séjour qu'elle fit en Angleterre avec son mari à la fin de cette même année, le prince Albert remarqua que : « physiquement et moralement elle s'était développée » et qu'il y avait en elle « tous les éléments d'un caractère distingué ». — « Cette visite nous a enchantés », écrit-il, « Vicky s'est beaucoup développée depuis quelque temps, et, avec cela, elle conserve toute sa candeur d'enfant »; et à cette fille chérie il exprime en ces termes toute sa satisfaction : « Votre séjour avec nous a laissé la plus délicieuse impression. Je vous ai trouvée pleine de vie et de fraîcheur, et, cependant, mûrie sous beaucoup de rapports. Je me livre donc au sentiment le plus doux que puisse éprouver un cœur de père, celui d'être assuré que votre bonheur sera

durable. » L'année suivante, la reine et le prince rencontrèrent leur fille à Cobourg, elle y amena son fils « un véritable amour! » écrit la reine, en robe blanche avec des nœuds noirs, ses cheveux blonds bouclés, « il a les yeux de Fritz et la bouche de Vicky. »

Peu de semaines après l'avoir quitté, la princesse royale donna à son père une grande joie en lui envoyant une note écrite par elle sur les avantages d'une loi de responsabilité ministérielle, en projet à Berlin. « Ce memorandum est remarquablement clair et complet, il vous fait le plus grand honneur », lui répond le prince.

Hélas! cette valeur intellectuelle, ce sens politique, que le prince Albert admirait chez une princesse de vingt ans ne lui furent-ils pas, étant données les circonstances de sa vie et de son milieu, plus nuisibles qu'utiles? La haine de Bismarck se serait-elle montrée aussi intense vis-à-vis d'une femme insignifiante? Ses attaques déloyales et grossières ne furent-elles pas stimulées par la supériorité même de celle qu'il appelait si rageusement « l'Anglaise? »

Nous ne prétendons pas faire ici une histoire complète de l'impératrice Frédéric; nos lecteurs connaissent les principales étapes de son âge mûr; ce qu'ils ignoraient le plus peut-être c'était l'histoire de sa jeunesse et les influences familiales qui l'ont formée; ce sont ces lointains souvenirs que nous avons voulu faire revivre.

En 1860, une période de deuil s'ouvrit pour la princesse : ce fut d'abord la mort du roi Frédéric-Guillaume IV qui donna la couronne à son beau-père et à elle le titre de princesse héréditaire de Prusse. Dès lors, plus en vue, elle fut aussi plus exposée aux attaques. Y prêta-t-elle par son attitude? Peut-être qu'indépendante et libérale, elle heurta de front les préjugés de sa nouvelle patrie et elle a pu montrer trop clairement combien le pays de sa naissance, ses institutions et son esprit lui étaient demeurés chers! Toujours est-il, que pour le prince allemand qu'elle avait épousé, elle fut une compagne incomparable; pour ses enfants, une mère dévouée; qu'elle dota sa patrie d'adoption d'institutions bienfaisantes qui portent son nom et gardent son souvenir. Il lui manqua peut-être, dans les difficultés de la vie, cette souplesse qui est plus propre aux races latines qu'aux races anglo-saxonnes; avec plus de diplomatie, elle aurait été plus heureuse et plus populaire.

Après le roi de Prusse, mourut le prince Albert, enlevé en 1862, à la tendresse des siens. Trois semaines avant sa mort, le 19 novembre, il avait écrit à sa fille aînée une lettre empreinte d'une tristesse qui ne lui était pas habituelle : « Puisse votre vie, qui a bien commencé, se développer toujours pour le bien des autres et le contentement de votre âme. Le bonheur intérieur ne peut

s'acquérir que par la conscience intime de marcher vers un but bon et utile. Le succès, il est vrai, dépend de la bénédiction que le Tout-Puissant daigne accorder à nos efforts. Puisse ce succès ne pas vous manquer et puisse votre vie intérieure vous épargner ces orages dont l'appréhension seule fait trembler nos tristes cœurs! »

Les orages, que son père eût souhaité lui éviter, ne manquèrent pas à la princesse pendant les quarante ans qu'elle lui survécut. Les feuilles françaises ont rappelé, en termes sympathiques, les longues angoisses de celle qui, aux jours néfastes de 1870, intercéda pour Paris! Elles ont raconté ses tortures au chevet de son mari agonisant, le court et douloureux règne de cet empereur en qui s'était adoucie la dure fibre prussienne, les épreuves qui vinrent à l'impératrice du côté même où elle pouvait attendre secours et consolation, les pénibles controverses, les indiscrétions et les rivalités des médecins, les luttes finales. Puis quand la mort eut délivré Frédéric le Noble de ses tortures, la retraite sévère de celle qui, élevée pour un trône ne fit qu'y passer, et dont les ambitions, si elle en eut, furent noyées dans les larmes.

Dans le livre où il raconte l'agonie de l'empereur Frédéric, sir Morell Mackenzie nous représente l'impératrice s'essuyant les yeux dans l'antichambre et entrant, le sourire aux lèvres, chez son mari pour le réconforter par un héroïque semblant de confiance. Elle montra le même courage quand elle se sentit atteinte d'un mal, dont, mieux que tout autre, elle pouvait suivre les progrès lents, mais implacables. De temps en temps, l'activité morale qui l'avait caractérisée aux jours de sa jeunesse se réveillait et lui faisait oublier ses souffrances. Puis le mal reprenait, atroce et cruel, sans lasser le courage de la patiente.

La lutte dura des mois, elle cessa le 5 août, quand, à l'heure où le soleil se couchait derrière les cimes du Taunus, l'impératrice s'endormit dans la mort. Si la lumière de la foi catholique n'éclaira pas son agonie, la pensée de Dieu y fut présente, car elle avait demandé qu'un ministre de l'Eglise anglicane, Canon Teignmouth Shore, vînt prier avec elle. Du reste, âme droite et loyale, elle avait, selon les lumières qui lui furent données, marché d'un pas vaillant dans le sentier du devoir; n'est-il pas permis d'espérer que le Dieu infiniment miséricordieux lui réserve la paix promise, non aux savants, ni aux forts, ni aux victorieux de ce monde, mais aux cœurs de bonne volonté, c'est-à-dire aux âmes de bonne foi?

Comtesse R. de Courson.

LA SITUATION RELIGIEUSE EN ANGLETERRE

A L'AVÈNEMENT D'ÉDOUARD VII

Jamais les gouvernements de l'Europe n'ont été moins disposés à subir l'influence de l'idée catholique, et jamais cette idée n'a montré d'une manière plus visible ce qu'il y a en elle d'irrésistible et de supérieur à toutes les volontés humaines. A aucune époque de l'histoire, on ne vit se manifester avec plus d'éclat la force inéluctable avec laquelle le catholicisme défend ses droits là où ils sont attaqués, ou bien les reprend là où ils lui ont été ravis.

Considérée à ce point de vue, la situation religieuse en Angleterre à l'avènement d'Edouard VII renferme des enseignements qui méritent d'attirer un instant l'attention.

Dans cette situation le fait, on pourrait dire, tant il a de portée, l'événement, qui domine, c'est la grande bataille que, depuis plus de six mois, le catholicisme livre contre le gouvernement anglais lui-même au sujet de la fameuse *Déclaration* imposée par la constitution aux souverains d'Angleterre à leur avènement au trône.

Mais il faut, avant tout, connaître la situation générale dont cette lutte contre le gouvernement britannique est la résultante et la forme la plus accentuée.

Pendant plus de trois siècles, le gouvernement anglais traita avec l'Eglise anglicane comme avec une institution entièrement soumise à son autorité pour le spirituel comme pour le temporel, et qui ne cherchait nullement à s'affranchir de sa dépendance. Il ne traitait qu'avec l'Eglise anglicane. Les sectes qui ne s'y rattachaient point étaient à ses yeux des fantaisies religieuses inoffensives et parfaitement libres dont il n'avait point à s'occuper, et les catholiques une poignée de parias qu'on méprise, qu'on écarte et qu'on opprime.

A l'égard des membres des diverses sectes qui ne reconnaissent pas d'Eglise, et à qui on donne l'appellation commune de *Dissidents*, l'attitude du gouvernement est demeurée la même. Depuis

un demi-siècle, ces sectes se sont multipliées, mais sans acquérir d'influence politique et sociale, et sans que leur multiplication ait amené d'autres résultats que celui d'affaiblir l'Eglise anglicane.

Mais si cette Eglise s'est affaiblie par certains côtés, elle s'est fortifiée sous d'autres rapports. Elle agit beaucoup plus par elle-même, et en suivant sa propre initiative qu'elle ne le faisait autrefois; et, sans être ouvertement rebelle, elle ne se montre cependant plus la docile vassale que, trois siècles durant, l'État ne cessa de trouver en elle. Un esprit d'émancipation la travaille qui met l'Etat dans un embarras chaque jour croissant. Il n'a point abdiqué les droits qu'il a sur l'Eglise établie, mais il ne les exerce plus qu'avec une très grande réserve de peur d'amener une révolte et une rupture.

Cet esprit d'émancipation dont une partie de l'Eglise anglicane est travaillée lui vient du catholicisme qui est en elle; car l'esprit catholique revient peu à peu dans ce grand corps schismatique et lui communique un besoin d'indépendance qu'il ne connaissait plus, et dont il est le premier à s'étonner.

En ce commencement de siècle, et en ce commencement de règne, l'Eglise anglicane en est arrivée à une situation très complexe dont il est nécessaire de se rendre compte, si l'on veut saisir où se trouve aujourd'hui le nœud de la question religieuse en Angleterre.

Si l'on ne se tenait soigneusement sur ses gardes, on serait très exposé à se laisser tromper par les apparences. Vue du dehors l'Eglise anglicane continue à faire grande figure. A ne regarder que ses œuvres et son outillage, on la croirait pleine de force. En réalité, elle vacille sur ses bases, et sa situation est devenue fort précaire. Dans ces derniers temps l'opinion publique s'est émue du danger que court, à ce qu'on assure, la grande cathédrale protestante de Saint-Paul, à Londres. Le sol miné par les chemins de fer souterrains, menace, dit-on, de s'affaisser sous cette masse énorme[1]. C'est exactement la situation dans laquelle se trouve l'Eglise anglicane : masse imposante et, en apparence, très solide qui repose sur un sol miné.

L'Eglise anglicane a profité de l'agrandissement de l'empire britannique pour étendre ses conquêtes au dehors. On croyait, on disait que le protestantisme est incapable d'avoir des missions, et voici que depuis un siècle, mais surtout depuis un demi-siècle, l'Eglise protestante d'Angleterre a jeté ses missionnaires sur tous

[1] It is very alarming to be told that saint Paul's cathedral is in danger from the ever-increasing tunnelling and boring involved in the creation of an underground London. — Numéro du 21 juin 1901 du *Church Times*, p. 743.

les points du globe, et, chaque année, elle puise dans l'infatigable générosité des particuliers de quoi leur fournir un énorme budget de 25 millions de francs! Nous avons consacré tout un volume à ce tableau encore peu connu des missions anglicanes[1]; c'est un travail que nous ne pouvons refaire ici.

En même temps qu'elle s'étend au dehors, l'Eglise anglicane ne néglige rien pour se développer au dedans. A mesure qu'autour d'elle des besoins nouveaux se sont fait sentir, et que se sont révélés de nouveaux périls, on l'a vue déployer l'activité la plus ingénieuse pour subvenir à ces besoins et parer à ces dangers. Associations pour bâtir des églises, pour la diffusion de la Bible et des bons livres, confréries d'hommes et de femmes, œuvre pour le recrutement du clergé, sociétés de tempérance, ligues pour la pureté des mœurs, écoles du dimanche, œuvres pour les soldats et pour les marins, etc., pour peu qu'on voulût faire connaître toutes les œuvres que l'Eglise anglicane a créées dans ces derniers temps sans en donner une description trop sommaire, il y faudrait des volumes.

Deux traits surtout caractérisent ces œuvres : l'action des laïques qui est devenue très grande et qui continue à s'accroître et, la tendance bien marquée et sans cesse croissante aussi à ne point recourir aux largesses de l'Etat, et à puiser ses ressources uniquement dans la charité privée. Ces ressources sont immenses. C'est au point que l'on a calculé que, pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les dons privés, seulement pour les constructions d'églises et de presbytères, et les achats de cimetières, se sont élevés, chaque année, en moyenne, a plus de 25 millions de francs!

Dans l'espace d'un quart de siècle, sept nouveaux évêchés anglicans ont été érigés en Angleterre même, les évêchés de Saint-Alban, de Truro, de Liverpool, de Newcastle, de Southwell, de Wakefield et de Bristol. Pour doter ces sept évêchés il a fallu 14,250,000 francs. La générosité des particuliers les a fournis!

Ce sont bien là des signes de vie. Quand on réunit les dons de la charité privée pour soutenir des œuvres religieuses de tout genre, on arrive à des sommes fabuleuses.

L'Eglise anglicane a fondé vers la fin du dix-neuvième siècle des écoles destinées à la formation de son clergé, et qui ressemblent à nos grands séminaires. Ce sont celles de Lampester, de Chichester, de Well, de Saint-Aidan, de Cuddesdon, de Lichefield, de Salisbury, etc., etc. Car il y en a d'autres, et de plus nous ne comptons pas les écoles destinées à former les missionnaires. Ces écoles ne sont pas obligatoires, et, au point de vue ecclésiastique, la formation

[1] *Les Missions anglicanes*, par le P. Ragey.

du clergé anglican laisse encore beaucoup à désirer. Mais il existe de ce côté, comme de plusieurs autres, une amélioration notable.

L'action de l'Eglise anglicane a été rendue plus puissante par la création de diverses sociétés d'études, et par la fondation de revues et de périodiques qui exercent une sérieuse influence sur l'opinion publique. Mais malgré tous ses efforts pour se mettre au niveau des besoins et des circonstances, elle n'y a réussi qu'à moitié. Les développements qu'il lui a été donné de prendre sont loin de correspondre à l'accroissement vraiment extraordinaire de la population.

La ville de Londres dont, au commencement du dix-neuvième siècle, la population n'atteignait pas un million, est arrivée aujourd'hui au chiffre énorme de cinq millions un quart ou cinq millions et demi. Les villes de Liverpool et de Manchester ont subi depuis un siècle un accroissement de population de 900 pour 100. Il s'en faut que l'Eglise anglicane se soit développée dans ces proportions. La disproportion entre la population et les secours religieux se fait surtout sentir dans les centres ouvriers. Elle est palpable et navrante. Le clergé anglican s'en est plus d'une fois ému. Mais le problème reste encore à résoudre. Le nombre d'ouvriers qui échappent ainsi fatalement à toute action religieuse est énorme [1].

Dans les campagnes ce ne sont pas les secours religieux qui manquent, mais les paysans négligent de plus en plus d'y recourir. L'abandon des pratiques religieuses est plus sensible encore dans les villes. D'une manière générale la religion est en baisse, au moins en ce qui concerne l'anglicanisme. « Le calendrier officiel, écrivait, à la date du 26 avril dernier, dans une communication adressée au *Church Times* et intitulée *Décadence*, un ministre ritualiste, le révérend Charles Bodington, le calendrier officiel pour l'année 1901 contient des faits bien alarmants. En voici quelques-uns :

« Le nombre des diacres ordonnés dans les provinces de Cantorbéry et d'York était de 771 en 1887. Il n'a cessé de décroître pendant les quatorze dernières années, et en 1900 il est descendu à 650 : ce qui est une diminution de 121 ».

« Le nombre des personnes confirmées était de 228,348 en 1896. En 1900 il n'est plus que de 195,569 : la diminution est de 32,779... »

« En 1893 le nombre des missions paroissiales prêchées dans les diocèses d'Angleterre et du pays de Galles, s'éleva à 365. En 1900 ce nombre est descendu au chiffre de 133. »

« Il y a probablement plusieurs raisons pour expliquer cette

[1] C'est l'observation du *Churchman*, revue mensuelle, organe de la Basse Eglise, dans son numéro de décembre 1900, p. 115.

décadence, mais nous devons envisager en face ce fait que nous perdons sérieusement du terrain... »

Dans le numéro suivant du *Church Times*, un curé anglican qui exerce le ministère à la campagne, faisait entendre les mêmes doléances.

« M. Bodington, disait-il, a l'expérience des villes, la mienne porte surtout sur la campagne. J'ai observé pendant les dix dernières années une diminution constante dans l'assistance aux offices de l'église. J'entends dire qu'il en est partout de même. Il n'y a pas encore bien des années, les bonnes gens de ma paroisse venaient tous à l'église; ils y venaient plus ou moins, mais ils venaient tous. Aujourd'hui, si j'en excepte quelques vieillards, il est très rare de les y voir, et les femmes sont aussi négligentes que les hommes. »

Ce sont des ritualistes qu'on vient d'entendre. Les membres de la Basse Eglise, en désaccord avec eux sur un si grand nombre de points, jettent à ce sujet le même cri de détresse. Dans un article de fond intitulé : *les Eglises vides*, *Empty Churches*, l'*English Churchman* rappelle que de toute part l'attention a été appelée sur ce fait alarmant que le vide se fait de plus en plus dans les églises, et il en recherche les causes. Suivant lui, une des principales se trouve dans la prédication. Les prédicateurs ne se préparent pas assez, ont trop de laisser-aller, et ne prêchent pas assez l'Evangile[1].

L'ignorance en matière religieuse est très répandue et atteint dans bien des cas un degré qui dépasse la vraisemblance. Il en résulte que le sens moral s'émousse dans les masses. Les consciences se cautérisent, et ceux qui ont l'occasion de les sonder sont effrayés de constater qu'après les péchés les plus énormes, il ne reste aucune place pour le repentir. C'est surtout à l'heure de la mort, observe le *Church Times*, que l'on constate avec effroi cette absence de sens moral. « Si l'on demandait à n'importe quel curé, en n'importe quelle partie de l'Angleterre, quelle est son expérience en traitant avec les mourants, on serait sûr d'obtenir partout la même réponse. C'est qu'ils déclarent tous n'avoir fait de mal à personne, et que c'est là leur passeport pour le ciel. Ils n'ont pas la moindre idée du péché et de sa culpabilité[2]. »

Les convictions religieuses s'en vont, et les vocations ecclésiastiques diminuent graduellement. « L'instabilité des esprits est plus grande que par le passé. Le peuple anglais en est arrivé, sur une large échelle, à un point où plus rien n'est regardé comme certain. La jeunesse d'Angleterre est nécessairement élevée dans cet état,

[1] *The English Churchman*, numéro du 6 juin 1901, p. 368.
[2] *The Church Times*, numéro du 15 février 1901, p. 85.

non de doute, mais de suspension. Tant qu'on n'aura pas assis sur quelque fondement le sable mouvant de l'opinion, il ne peut y avoir de véritable vocation ecclésiastique [1]. »

« Ce sont là encore des observations de surface. Quand on va au fond des choses, on se trouve en présence d'un état mental dont le vrai nom, qui sonne un peu l'allemand, est le *subjectivisme* [2]. »

Le fait est qu'un des trois grands partis dont se compose l'Eglise anglicane et qu'on appelle l'*Eglise large*, a pour principe d'attacher fort peu d'importance aux croyances. Affaire personnelle.

Ce parti, représenté par des hommes intelligents et haut placés dans la hiérarchie ecclésiastique gagne du terrain, et parmi ceux-là même qui n'admettent pas ses principes, il répand une sorte de contagion dont il leur est impossible de se défendre entièrement. Le rationalisme le plus radical, celui-là même qui ne recule pas devant la négation de la divinité de Jésus-Christ, est dans l'air, et la Haute Eglise et la Basse Eglise se plaignent également d'être obligées de vivre dans cette atmosphère dissolvante [3].

Ce sont là quelques-unes des mines pratiquées sous l'édifice de l'Eglise d'Angleterre. Il y en a d'autres. La plus redoutable de toutes est la désunion entre la *Haute Eglise* et la *Basse Eglise*. Cette désunion est ancienne, mais elle a dégénéré dans ces derniers temps en une guerre d'extermination entre les deux partis. « Si les *Romanisants* ne sont pas chassés, dit l'*English Churchman*, ils chasseront les protestants [4]. »

C'est littéralement à ce point que les choses en sont arrivées : un parti qui donne libre accès au rationalisme le plus absolu, même celui qui nie la divinité de Jésus-Christ, puis deux autres partis dont chacun des deux fait à l'autre une guerre à mort, telle est la composition de l'Eglise anglicane.

Pour trancher le différend qui existe entre eux, et qui ne peut se terminer que par l'extermination de l'un ou l'autre parti, les « romanisants » et les « protestants » ont essayé de recourir au glaive électoral. Grâce à l'agitation créée par les deux partis, si la guerre du Transvaal n'eût passionné tous les esprits, les élections générales qui ont eu lieu en Angleterre, au milieu de l'année dernière, se fussent probablement faites sur le terrain religieux. Les belligérants comptent que ce n'est que partie remise. Un des

[1] *The Church Times*, numéro du 31 mai 1901, p. 652.

[2] *The Church Times*, numéro du 23 novembre 1900, p. 581.

[3] Voir le *Church Times*, 4 janvier 1901, p. 4, et l'*English Churchman*, 6 juin, p. 368.

[4] *The English Churchman*, numéro du 29 novembre 1901, p. 793.

organes les plus modérés de la Basse Eglise, généralement très calme dans ses appréciations, le *Churchman* écrivait, au lendemain des dernières élections : « La question religieuse sera mise au premier rang, non pas peut-être dans le Parlement actuel, mais presque certainement dans le prochain Parlement[1]. »

Ainsi, d'un côté, l'Eglise anglicane perd de sa force et les âmes l'abandonnent peu à peu, et, d'un autre côté, la question religieuse prend de l'importance, même quand elle est posée par des anglicans. L'antinomie n'est qu'apparente. L'idée protestante est en baisse, et l'idée catholique est en hausse; et des esprits naturellement religieux, — ils sont nombreux en Angleterre, — sont poussés malgré eux et à leur insu à chercher dans le catholicisme la satisfaction que réclament les aspirations les plus nobles et aussi les plus impérieuses de notre nature.

L'Angleterre, au point de vue religieux, va où la mènent les ritualistes. Le docteur Mandell Creighton, l'évêque de Londres, mort au commencement de cette année, était un ritualiste. Son successeur, le docteur Ingram, est un ritualiste. L'archevêque d'York, les évêques de Lincoln, de Rochester, de St Alban, et la plupart des autres sont des ritualistes. Le docteur Temple, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise anglicane, et lord Salisbury favorisent ouvertement les ritualistes. On assure que les sympathies du nouveau roi vont également de ce côté. Encore une fois, l'Angleterre, au point de vue religieux, va où la mènent les ritualistes. Or, malgré eux et sans s'en rendre compte, ils la mènent à Rome. Ils ne sont que des instruments. Une puissance supérieure à leur volonté les pousse. Ils ne savent où ils vont, si ce n'est, d'une manière générale, qu'ils vont à la recherche de la vérité. Plusieurs, un grand nombre même d'entre eux, se trouvent tout d'un coup en face de Rome, et l'on voit sans cesse de ces navigateurs aventureux entrer dans ce port, et l'Angleterre ne s'étonne plus de ce spectacle. Du reste, ils voguent tous dans cette direction, et ils poussent avec eux l'Angleterre. Les protestants le voient bien. Ils s'en lamentent, ils jettent des cris d'alarme, et l'Angleterre continue à marcher vers le catholicisme.

Vous voulez donc aboutir au papisme, au « romanisme », au « vaticanisme » ! crient les vieux protestants effarés. Pourquoi pas? répondent tranquillement une foule d'esprits sérieux et réfléchis. Pourquoi pas, si c'est là qu'est la vérité? Les mots n'y font rien.

C'est un phénomène étrange que, pendant trois siècles et demi, tranquillement retranchés dans leur orgueil insulaire, les anglicans

[1] Numéro de novembre 1900, p. 110.

aient pu penser et agir comme si l'Eglise eût été confinée dans la Grande-Bretagne, et sans même s'apercevoir de leur isolement. Les autres formes de christianisme n'existaient pour ainsi dire pas pour eux. Ils ne s'en souciaient pas plus que des autres formes de constitutions politiques. Ils avaient leur christianisme à eux, leur christianisme national. Cet état d'esprit se rencontre encore, mais il est devenu plus rare, et il tend à disparaître. En 1878, un jeune anglican d'un esprit clair et pénétrant, qui s'est fait depuis une grande réputation de penseur, le signalait dans la grande revue protestante : *The Nineteenth Century.* « Il en est parmi nous, disait-il, qui oublient que le christianisme protestant n'est pas l'unique forme du christianisme. Ils ont à compter avec l'Eglise de Rome, qui est le christianisme dans sa forme la plus ancienne, la plus légitime et la plus cohérente. Ils ne peuvent cependant pas oublier son existence et sa grandeur, ce serait par trop insulaire... L'Eglise romaine existe, et elle existe comme une grande puissance dans le monde. Que nous la considérions comme un ennemi à détruire, ou une planche de salut, dans un cas comme dans l'autre, il importe que nous nous formions une idée juste de sa force... Si nous pensons que le christianisme est faux et qu'il fait du mal dans le monde, attaquons-le dans sa forme la plus forte et la plus cohérente qui est le catholicisme[1]. »

Quand M. Mallock publiait cette étude, il y a vingt-trois ans, les esprits, dans toute l'Europe, et notamment en Angleterre, avaient déjà depuis longtemps pris cette attitude. Pendant ces vingt dernières années elle n'a fait que se dessiner davantage. Le christianisme est-il vrai ou est-il faux? C'est là qu'est la question. S'il est faux, il faut détruire l'Eglise catholique; car, elle détruite, on aura beau jeu des autres formes du christianisme. Les sectes antichrétiennes ne s'y trompent pas. Elles vont droit au catholicisme. Ce n'est pas au protestantisme, c'est au catholicisme qu'elles en veulent.

Si, au contraire, le christianisme est vrai, il faut qu'il soit enseigné aux hommes par une grande institution permanente et infaillible, et, si cette institution-là existe quelque part, ce ne peut être que l'Eglise catholique. « La foi va d'une seule pièce, écrivait Renan dans son *Etude sur Channing*, et le sacrifice accompli, il ne sied pas de réclamer en détail les droits dont on a fait une fois pour toutes l'entière cession... Comment pousser la confiance en son propre jugement au point de s'attribuer l'infaillibilité et de croire qu'on trouvera le point fixe que personne n'a encore trouvé jusqu'ici?... Quand le protestantisme n'aboutit pas à une religion

[1] *The Nineteenth Century,* numéro de décembre 1878, p. 1025 et 1035.

purement rationnelle, il me semble inconséquent... Il faut avouer que si le protestantisme n'aspire qu'à remplacer un ensemble de croyances dogmatiques par un autre, il n'a plus de raison d'être; le catholicisme alors vaut mieux que lui[1]. »

Les esprits pénétrants et logiques voient qu'entre le catholicisme et l'incrédulité complète il n'y a pas de milieu, qu'il faut nécessairement opter par une de ces deux positions.

Les esprits qui croient au christianisme et qui veulent sincèrement être chrétiens, même quand ils manquent de logique, ce qui arrive fréquemment aux Anglais, sentent, voient, comprennent que pour être vraiment chrétien il faut être catholique.

C'est de cette disposition d'esprit et de cœur qu'est né le ritualisme. Catholiques, les ritualistes veulent l'être; ils prétendent qu'ils le sont. Ils croient qu'on peut être catholique, non pas sans la papauté, mais sans la papauté telle que nous l'entendons, nous catholiques romains. C'est là un reste des préventions séculaires créées par le protestantisme. Cette prévention tombera peu à peu.

C'est parce que le ritualisme est basé sur la disposition d'esprit et de cœur que nous venons d'indiquer, et qu'il est un catholicisme ébauché qu'il se développe au milieu des entraves, et qu'il grandit malgré les persécutions qu'on lui suscite depuis plus d'un demi-siècle.

C'est parce que le ritualisme est un catholicisme ébauché que l'Eglise anglicane, sous l'action de ce levain qui fait, peu à peu, lever toute la pâte, travaille elle-même, sans le vouloir et sans le savoir, à sa propre destruction. Le principe catholique sur lequel il s'appuie, l'esprit catholique qu'il s'applique à faire revivre, l'oblige à réclamer et il réclame, en effet, pour l'Eglise anglicane, l'indépendance spirituelle. « Pendant les soixante années qui viennent de s'écouler, disait lord Halifax, dans un grand discours prononcé le 20 juin dernier à l'occasion de la célébration du cinquante-deuxième anniversaire de la fondation de l'*English Church Union*, dont il est le président, pendant les soixante dernières années, l'Eglise anglicane a livré une bataille pour affirmer de nouveau son ancienne doctrine, faire revivre son ancien rituel dans lequel cette doctrine est enchâssée, et pour revendiquer ses droits essentiels et inaliénables en tant que corps spirituel qui tient son autorité non des rois ou des parlements, mais de Dieu. »

Cette bataille, commencée il y a soixante ans et qui dure encore, ce n'est pas l'Eglise anglicane qui la livre, ce n'est même pas précisément le parti ritualiste; c'est le catholicisme imparfait encore, mais sincère dont ce parti s'inspire.

[1] *Etudes d'histoire religieuse*. Channing, 4e édition, p. 380.

Cette bataille, le catholicisme ne peut manquer de la gagner. Le jour où il sera débarrassé des entraves du Parlement et du *Prayer-Book*, il se développera dans toute sa plénitude. Quant à l'Eglise anglicane, l'Etat ne renoncera à sa suprématie sur elle qu'en lui retirant sa protection et ses largesses, tout ce qui la fait vivre. Le *Désétablissement* sera pour elle ce qu'est pour un vaisseau un coup de vent qui le brise contre un écueil. Au lieu d'un navire voguant à pleines voiles, chargé de richesses, il n'y aura bientôt plus que des épaves. Le catholicisme et l'athéisme se les disputeront.

Au lieu de l'athéisme, si l'on voulait indiquer les diverses erreurs qui convergent vers ce terme, il faudrait nommer le positivisme, l'agnosticisme, et plusieurs autres formes encore de la libre-pensée. Les degrés intermédiaires seront vite franchis, et le temps sera bientôt venu où il n'y aura plus en présence que la négation totale et l'affirmation totale du christianisme. La négation totale fait de grands progrès en Angleterre. « Il n'y a probablement pas d'autre peuple où une partie si considérable de la population adulte néglige entièrement toute forme de culte public... Un nombre considérable de laïques ont abandonné toute croyance au monde invisible[1]. »

Mais si l'athéisme a fait de grands progrès en Angleterre, le catholicisme, de son côté, y a fait, depuis trois quarts de siècle, et continue à y faire les progrès les plus consolants. Ce n'est pas ici le lieu de répéter ce que chacun sait. Il ne manquait, pour attester ces progrès et y mettre en quelque sorte le sceau, que de voir une vraie, une grande cathédrale catholique s'élever dans la métropole du protestantisme. Cette cathédrale qui leur manquait jusqu'ici, les catholiques l'ont, maintenant. Ils l'ont vaste, splendide, superbe, monumentale, au centre de Londres, à deux pas du Parlement. Elle sera bientôt consacrée par tous les évêques catholiques d'Angleterre réunis. Le cardinal Vaughan, l'éminent successeur du cardinal Manning, prépare tout pour que l'office canonial y soit célébré avec magnificence. Le jour où la cathédrale s'ouvrira, elle trouvera un chapitre qui lui sera attaché, et une maîtrise organisée pour exécuter les cérémonies et les chants selon toutes les règles et avec tout l'éclat possible. Ce fait est un événement. C'est un commencement de prise de possession, et dans tous les cas, une affirmation éclatante de la place que le catholicisme occupe aujourd'hui en Angleterre, et de celle qu'il est en voie d'y conquérir.

Les anglicans ne s'y trompent pas. « Voici que Londres, disait l'*English Churchman*, avec un accent d'effroi, dans son numéro du 18 juillet dernier, voici que Londres est sur le point d'être dominé

[1] *The Church Times*, numéro du 9 novembre 1901.

par la cathédrale romaine de Westminster, qui est presque achevée. »

Ce n'est pas seulement Londres, c'est le pays protestant dont cette ville immense est la métropole, qui sera bientôt dominé, non par la cathédrale de Westminster, mais par l'idée catholique dont cet édifice monumental est le symbole.

Ce qui, mieux que tout le reste, fait ressortir la position que le catholicisme occupe en Angleterre et donne une juste idée de sa force, c'est la grande bataille que, depuis plus de six mois, il livre au gouvernement lui-même au sujet de la *Déclaration royale* et les premières victoires qu'il a remportées.

En 1688, le Parlement anglais, afin de fermer à tout jamais l'accès du trône à un souverain catholique, décréta qu'à l'avenir nul ne pourrait y monter sans avoir auparavant prêté un serment précédé de la *Déclaration* suivante :

« En présence de Dieu, je déclare et j'atteste, solennellement et sincèrement, ma ferme croyance que, dans le sacrement de la Cène, il n'y a pas de transsubstantiation des éléments du pain et du vin et qu'ils ne sont point changés au corps et au sang de Jésus-Christ pendant ou après que la consécration en est faite par quelque personne que ce soit; de plus, que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie ou de tout autre saint et que le sacrifice de la messe, tel que le pratique aujourd'hui l'Eglise de France, sont des superstitions et des idolâtries. Je déclare aussi, » etc.

Pendant deux siècles, les catholiques anglais, traités dans leur pays comme des esclaves, ont dû courber la tête sous cet outrage. Ils n'étaient qu'une poignée d'hommes méprisés : que pouvaient-ils faire? En 1837, à l'avènement de la reine Victoria, quelques plaintes sorties de leur rang furent à peine entendues. Mais quand, au commencement du vingtième siècle, un nouveau roi monte sur le trône d'Angleterre, les choses ont bien changé. A la seule pensée de l'insulte qui va leur être faite, cinq millions et demi de catholiques s'émeuvent. Leur émotion, après avoir gagné le Parlement, où le catholicisme est noblement représenté, gagne le roi lui-même. Malheureusement le roi n'y peut rien. La Constitution qui l'oblige à faire cette *Déclaration* a été établie par un acte du Parlement. Elle ne peut être abolie que par un nouvel acte émanant de la même autorité. Mais le Parlement est prorogé; pour qu'il puisse statuer, il faut qu'il soit ouvert. Nul ne peut l'ouvrir que le nouveau roi, et le roi ne peut l'ouvrir qu'après avoir prononcé la fameuse *Déclaration*.

Le 14 janvier, Edouard VII se présente pour la première fois devant ce Parlement qu'il vient ouvrir. Le lord-chancelier lui remet

en mains la formule qu'il doit prononcer. Trente-deux membres de la Chambre des lords bien connus comme catholiques l'environnent. Le comte Marshall, un catholique, est devant lui. Le duc de Norfolk se tient à ses côtés. Edouard VII va commencer son règne en leur disant : « Je déclare, à la face du monde entier, que vous êtes des idolâtres. » Il le faut pour devenir roi d'Angleterre.

Autrefois, cela ne souffrait aucune difficulté. Le catholicisme n'était, pour la presque totalité du peuple anglais, qu'une odieuse et ridicule abstraction dans laquelle il faisait entrer toutes les absurdités et toutes les infamies. On pouvait l'insulter tout à son aise. Aujourd'hui, cette abstraction a pris un corps. Elle se présente sous la figure d'hommes auxquels personne ne peut refuser son respect et même son admiration. Les Newman, les Wiseman, les Manning, ne sont plus là, mais leurs grandes ombres planent encore sur l'Angleterre, et personne, eût-il sur la tête le plus beau diadème du monde, ne peut se sentir à l'aise pour déclarer que ces hommes étaient des idolâtres.

Et combien d'autres, parmi les morts et parmi les vivants, qui, sans les égaler, les suivent pourtant de près !

Ce n'est pas tout.

Aujourd'hui, cette insulte ne s'adresse plus seulement aux catholiques; elle atteint et elle blesse profondément, dans leurs convictions les plus chères, un grand nombre d'anglicans, l'élite intellectuelle de l'Eglise anglicane. Car une des représailles exercées par le catholicisme contre cette Eglise anglicane qui s'est séparée d'elle en lui reprochant d'être idolâtre, c'est de forcer ceux de ses membres qui étudient le passé avec un esprit ouvert et une âme droite, à revenir à ces croyances qui l'ont fait et la font encore accuser d'idolâtrie, et de les condamner à subir à leur tour le même reproche de la part de leurs frères anglicans.

Ce que les ritualistes ont repris à l'Eglise catholique, ce sont précisément les croyances et les pratiques que la *Déclaration* condamne. Ils sont revenus au culte de la sainte Vierge, et surtout ils croient autant que nous à la *présence réelle*. Leurs ministres, malgré la récente décision de Rome, persistent à se regarder comme prêtres, et ils célèbrent avec les mêmes cérémonies que nous ce qu'ils croient être la sainte messe. Ils tiennent à la messe. C'est surtout pour la messe qu'ils souffrent persécution de la part de leurs frères de la Basse Eglise. « Quand on va au fond de la question, dit une revue ritualiste, *The Church Review*, tout le débat porte, comme au seizième siècle, sur un seul point, la messe. Nous sommes attaqués par des hommes qui détestent la messe. »

« Oui, répond l'*English Churchman*, nous détestons la messe,

et nous protesterons contre cela, jusqu'au sacrifice de notre vie, s'il le faut[1]. »

C'est autour de la messe que se livre la grande bataille entre la Haute Eglise et la Basse Eglise.

L'*English Church Union*, dont lord Halifax est le président, compte près de 40,000 membres dont plusieurs évêques et un grand nombre de ministres anglicans. Or, ces 40,000 membres qui ne sont qu'une partie de la Haute Eglise, honorent tous la sainte Vierge et croient tous à la messe. Dans son discours du 20 juin dernier prononcé à l'occasion de la célébration du cinquante-deuxième anniversaire de la fondation de cette association ritualiste, lord Halifax a plaidé chaleureusement et avec un véritable enthousiasme en faveur de l'assistance quotidienne à la messe, et de la réserve du saint Sacrement.

Ces ritualistes, aussi bien que les catholiques, sont-ils tous idolâtres? Edouard VII qui, assure-t-on, ne le pense pas du tout, s'est vu obligé par la Constitution à déclarer publiquement qu'il tient pour certain qu'ils le sont. Il l'a fait, mais avec une réserve et un embarras que tout le monde a remarqués et qui étaient déjà un premier hommage rendu à ce catholicisme qu'il outrageait.

Après avoir reçu la formule de la *Déclaration* de la main du lord Chancelier, il l'a lue d'un ton si bas que personne n'a pu l'entendre, excepté deux ou trois pairs à qui leur rang conférait l'honneur de se tenir à ses côtés. De ce nombre était le duc de Norfolk. Tous remarquèrent que, pendant cette lecture, il avait l'air consterné.

Consternés, les catholiques anglais l'étaient tous. On les vit, à l'invitation de l'éminent archevêque de Westminster, se réunir au pied des autels pour offrir une réparation publique à Notre-Seigneur outragé dans son adorable sacrement, criant de toute leur âme : *Parce, Domine, parce populo tuo!*

C'est alors que la bataille commence. Les catholiques, membres du Parlement, déposent une mention tendant à l'abolition de cette *Déclaration* monstrueuse. Le gouvernement se montre disposé à passer outre. Il se croit le plus fort et il répond que la *Déclaration* présente des inconvénients et que, par certains côtés et dans quelques-uns de ses termes, elle est regrettable, mais qu'elle est établie, qu'elle sera maintenue. Alors toute la presse catholique anglaise exprime son indignation, l'Irlande se récrie, le Parlement canadien envoie une protestation officielle, les catholiques de la Nouvelle-Zélande, de l'île Maurice, de l'île de Malte présentent leurs réclamations les plus énergiques; bref, une clameur formidable retentit.

[1] *The English Churchman*, numéro du 29 novembre, p. 793.

Il se produit une poussée devant laquelle le gouvernement anglais se voit obligé de battre en retraite et de capituler. Une commission est nommée pour examiner de quelle manière, si on maintient la *Déclaration*, on pourrait la modifier.

De son côté, le parti de la Basse Eglise, le parti protestant, entre en campagne avec une énergie forcenée; et, comme s'il représentait l'Eglise anglicane tout entière, il affirme que cette Eglise veut absolument le maintien de la *Déclaration*, et que ce maintien lui est nécessaire, et qu'il faut, à tout prix, l'obtenir.

Il serait difficile de donner à ceux qui ne suivent pas de près la presse religieuse d'Angleterre une idée de la fureur avec laquelle, six mois durant, cette campagne protestante a été menée. Tous les organes de la Basse Eglise ont donné avec un ensemble remarquable. On pourra juger de leur ton par celui de l'*English Churchman*, le principal de tous. Pendant six mois la grande affaire de la *Déclaration* revient dans chacun de ses numéros, et lui fournit le sujet de presque tous les articles de fond, ses *leader*, comme on dit en anglais. Les invectives, les cris de colère et de détresse y remplacent les arguments. Les titres de ces articles suffiraient à indiquer leur violence : *Aux armes, protestants! — Le complot s'épaissit. — Trahison de la bonne cause. — N'y touchez pas! — Pas de capitulation! — Patriotisme contre vaticanisme. — Pas de paix avec Rome!*

« Les événements nationaux marchent avec la rapidité d'une révolution, et les développements du récent complot papal prennent chaque jour une forme du plus mauvais augure. »

C'est dans son numéro du 14 mars que l'*English Churchman* tient ce langage. Ses alarmes deviennent de plus en plus vives. Il ne comprend pas qu'on puisse hésiter à déclarer les catholiques idolâtres, attendu qu'évidemment ils le sont, et il lui semble que, si on cesse de travailler à purger l'Angleterre de cette idolâtrie, c'en est fait de l'Angleterre. « Après tout, dit-il, dans son numéro du 9 mai, les paroles de la *Déclaration* sont aussi exactes aujourd'hui qu'il y a deux siècles. S'il pouvait y avoir un doute au sujet de l'idolâtrie du sacrifice de la messe et de l'adoration de la vierge Marie, nous comprendrions qu'une modification fût demandée... La sûreté du royaume est en jeu. »

Le 16 mai il revient à la charge : « Si nous désirons conserver nos propriétés et nos vies, force nous est, que cela nous plaise ou non, de prendre des précautions pour les mettre en sûreté. Tant que le romanisme sera l'ennemi de la liberté britannique, il ne saurait y avoir de paix avec Rome. »

L'Eglise anglicane, l'Angleterre elle-même, traversent « une crise

suprême ». C'est le devoir de tous de travailler à la conjurer en y employant les moyens les plus énergiques et les plus efficaces. « Ni peines ni contributions d'argent ne doivent être épargnées dans cette crise suprême. Nous conjurons ardemment tous ceux de nos compatriotes qui ont de la loyauté de jeter le poids de leur bourse et de leur influence personnelle dans la balance de l'agitation protestante[1]. »

Il n'y avait pas là de quoi encourager outre mesure la commission composée entièrement d'anglicans, chargée d'examiner de quelle manière la *Déclaration* pourrait être modifiée, à proposer une nouvelle formule moins désagréable aux catholiques. Ce fut cependant ce dernier parti que prit la commission. Le 25 juin elle adopta une formule de *Déclaration* dans laquelle les souverains d'Angleterre, tout en s'affirmant protestants et en faisant une profession de foi contraire au catholicisme, épargneraient aux catholiques l'outrage de les déclarer, ce que le parti protestant veut absolument qu'on leur déclare, à savoir qu'ils sont des « superstitieux et des idolâtres ». Du reste la nouvelle *Déclaration* maintenait la répudiation formelle de la doctrine qui admet la transsubstantiation et le culte de la Vierge qu'elle persistait à appeler une « adoration ».

C'était trop peu pour donner satisfaction aux catholiques : le cardinal Vaughan, s'adressant à la commission au nom de tous les évêques catholiques d'Angleterre, formula une protestation mesurée, mais très ferme. C'était assez pour exaspérer les protestants.

Pendant que le *Tablet*, tout en regrettant que la commission ne fût pas allé plus loin reconnaissait que l'amendement proposé par elle était considérable et constituait une première victoire, l'*English Churchman* voyait dans cet amendement une défaite du plus mauvais augure. « *Facilis est descensus Averni*, tel était le début de son *leader* du 4 juillet intitulé : *la Grande-Bretagne trahie* ; quelqu'un a dit qu'il n'est pas facile de se tenir sur une pente... Nous sommes à la veille d'une grande révolution. Rome a concentré sur cette île bien aimée de Dieu ses forces secrètes ou connues, et la première moitié de la première année de ce nouveau siècle nous trouve en présence d'un ennemi bien organisé, bien constitué, bien équipé qui demande que nous abaissions nos couleurs protestantes devant la mitre papale. »

Le 8 juillet, la nouvelle formule de *Déclaration* fut présentée à la Chambre des lords au nom de l'un des membres de la commission, lord Grey, qui s'était préparé à la soutenir. Elle y souleva une discussion qui dura deux heures et qui fut d'une vivacité inaccoutumée. Le docteur Temple, archevêque de Cantorbéry, primat de

[1] Numéro du 23 mai.

l'Eglise anglicane, ouvrit le feu. Sur une pareille question il ne pouvait se dispenser de parler, et il convenait qu'il parlât le premier. Son embarras était extrême. La nouvelle *Déclaration* proposée rejetait la présence réelle. Cette présence réelle, parmi les anglicans dont l'archevêque de Cantorbéry est le primat, les uns la nient, les autres, en grand nombre, y croient, et, autant qu'on peut en juger par ses écrits, l'archevêque est de ce nombre. Comment approuver que les souverains d'Angleterre soient obligés par la Constitution à se prononcer publiquement contre ce dogme? L'avis exprimé par le très embarrassé mais très habile primat fut que la formule proposée n'était point satisfaisante et qu'il était expédient de la renvoyer à la commission. Lord Salisbury, avec ce langage caustique dont un grand nombre trouvent qu'il est trop prodigue, fit remarquer que cette manière de se tirer d'affaire en laissant les autres dans l'embarras ne pouvait aboutir à rien. On ne pouvait se contenter d'apprendre que la formule n'était pas satisfaisante. Il aurait fallu dire pourquoi et en quoi elle ne l'était pas. Selon toute apparence, elle ne serait pas plus satisfaisante une seconde fois qu'une première, et il n'y avait pas lieu de la renvoyer à la commission sans l'avoir discutée. En Angleterre, les avis qui ont pour eux le bon sens ont beaucoup de chance de prévaloir.

L'incident le plus caractéristique de cette séance fut l'attitude que prit subitement, à la surprise générale, lord Grey qui avait attaché son nom à la nouvelle formule et s'était préparé à la défendre. Après le discours contourné et plein de tergiversations, de réticences, de contradictions et d'obliquités de l'archevêque de Cantorbéry, comprenant qu'une formule qui donnerait satisfaction à la Basse Eglise irriterait non seulement les catholiques, mais les ritualistes, c'est-à-dire la partie la plus intelligente de l'Eglise anglicane que l'archevêque tenait à ménager, la question lui apparut sous un jour différent. Laissant le discours qu'il avait préparé, il improvisa un vigoureux plaidoyer contre la *Déclaration*. Sa thèse fut qu'au lieu de chercher à amender cette *Déclaration*, il serait plus juste et plus politique de la supprimer, mais que, dans tous les cas, elle ne devrait rien contenir de nature à blesser les catholiques. En somme, le noble lord, tout en se déclarant très attaché à l'Eglise anglicane, parla en faveur du catholicisme.

Cet incident est caractéristique en ce qu'il montre comment, en Angleterre, le catholicisme se recrute, sinon des adhérents, du moins des alliés, parmi les anglicans quand ils ont de la droiture et de la noblesse de sentiments, quand ils ne se laissent point aveugler par l'esprit sectaire, et qu'ils sont disposés à obéir à la raison plutôt qu'à la passion.

La conclusion de cette séance mouvementée, dont il serait intéressant, mais trop long, de rapporter en détail les débats, fut que le gouvernement s'inspirant des considérations qui venaient d'être émises proposerait au Parlement un bill tendant à la modification de la *Déclaration* en des termes qu'il choisirait lui-même et que le Parlement serait libre de discuter.

Ce bill a été présenté à la Chambre des lords le 23 juillet par lord Salisbury. La formule de *Déclaration* proposée par le bill est celle de la commission amendée encore de manière à moins froisser les catholiques. On ne leur impute plus l'*adoration* de la Vierge. Dans la séance du 8 juillet, lord Llandaff avait appris aux mylords anglicans qui, pour la plupart, ne s'en doutaient pas le moins du monde, que les catholiques n'*adorent* pas la sainte Vierge, qu'ils se contentent de l'*honorer*. La *Déclaration* proposée par le bill avait remplacé le terme *adoration* par celui d'*invocation*.

La discussion du 23 juillet a été plus vive encore que celle du 8 juillet. « Je désire, a dit d'abord lord Salisbury en introduisant le bill, je désire indiquer non pas toutes les raisons, mais quelques-unes des raisons principales qui nous ont décidés à proposer cette mesure à Vos Seigneuries. » Ces raisons, lord Salisbury les a non seulement indiquées, mais mises en relief. Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de reproduire ici ce lumineux exposé. Il est une des meilleures preuves qu'on puisse apporter des progrès que le catholicisme a faits dans l'opinion publique en Angleterre et de la haute position qu'il a conquise. Le ton même du discours est un significatif hommage. Jamais, depuis trois siècles et demi, dans un Parlement anglais, un premier ministre n'avait parlé du catholicisme avec ce respect, cette déférence.

Mais la note protestante et même du protestantisme le plus aigu n'a pas tardé à se faire entendre. Elle a été donnée, dans le discours qui a suivi immédiatement celui de lord Salisbury, par lord Kinnaird, très connu par son attachement à la Basse Eglise, un protestant de la vieille roche, d'un fanatisme intransigeant et presque farouche, un de ceux à qui l'ombre du Pape fait peur. La grande raison que lord Kinnaird a donnée de son opposition à l'adoption du bill c'est que les modifications proposées étaient « demandées par le Pape et par ceux qui gouvernent cette grande et merveilleuse organisation, l'Eglise catholique romaine ». Il ne faut rien accorder à ces gens-là. Lord Kinnaird a suivi leurs manœuvres en Angleterre pendant les vingt dernières années, et il constate qu'elles deviennent très inquiétantes.

Après lord Kinnaird un évêque s'est levé, l'évêque de Win-

chester. Il a prononcé un assez long discours où il n'a à peu près rien dit si ce n'est qu'il n'approuvait pas du tout les termes de la nouvelle *Déclaration*, mais qu'il voterait le bill qui la proposait. On n'est vraiment pas plus logique. Tous les évêques anglicans se sont montrés partisans de cette logique-là.

L'archevêque de Cantorbéry qui, dans la séance du 8 juillet, avait laissé voir son très grand embarras, et qui se souvenait peut être des égratignures qu'il avait reçues en cette occasion du marquis de Salisbury, se tenait parfaitement coi, espérant pouvoir cette fois se dispenser de se jeter dans la mêlée. Mais il avait compté sans lord Halifax. Ce doux lord Halifax est quelquefois un homme terrible. Il l'a été dans cette séance à l'égard de plus d'un personnage en vue, et notamment à l'égard des deux archevêques anglicans. N'a-t-il pas eu la malice de rappeler à l'archevêque de Cantorbéry et à l'archevêque d'York qu'après la récente condamnation des ordres anglicans ils avaient adressé à Léon XIII une lettre où ils affirmaient que leur croyance à eux, et la croyance de l'Eglise anglicane, était que par les paroles de la consécration le pain et le vin *deviennent* le corps et le sang de Jésus-Christ. Renonçaient-ils à cette croyance? Etaient-ils disposés à voter un acte du Parlement obligeant les souverains d'Angleterre à la condamner publiquement? La *Déclaration* proposée ne la condamnait-elle pas? Voilà ce que lord Halifax s'est permis de demander, en plein Parlement, en face « aux très révérends prélats », déclarant que, pour lui, il voterait contre le bill, attendu qu'il croit à la présence réelle.

Mis ainsi sur la sellette, l'archevêque de Cantorbéry a exécuté une fois de plus un de ces tours d'escamotage dans lesquels il est passé maître. La Chambre des lords, a dit en substance le très habile archevêque, n'est pas réunie pour discuter des questions théologiques. La *Déclaration* établie il y a deux siècles a besoin d'être modifiée. Une déclaration est nécessaire pour servir de rempart contre les empiétements de Rome. « Car ce pays est absolument décidé à se gouverner lui-même. » Cette *Déclaration*, on n'arriverait pas, même au prix d'un temps et d'efforts considérables, à se mettre d'accord sur ses termes. Voilà pourquoi, tout en désapprouvant les termes de la formule proposée, je voterai pour le bill.

Et la réponse à ma question? aurait pu demander lord Halifax. Dès le début du discours de l'archevêque, tout le monde avait prévu qu'il allait l'oublier.

La discussion cependant ne faisait que commencer. On a ensuite entendu lord Rosebery qui a tout critiqué, lord Herries qui a fait remarquer que les catholiques ne sont soumis au Pape que pour les

questions religieuses et a mis la Chambre au défi de prouver que, pendant les deux derniers siècles, les catholiques, pour tout le reste, aient été moins soumis aux souverains d'Angleterre que leurs autres sujets; lord Tweedmouth qui a défendu la commission dont il est membre contre les critiques de lord Rosebery; l'évêque de Salisbury qui a demandé que lorsque le bill aurait été voté en seconde lecture on renvoyât la *Déclaration* à une commission chargée de substituer aux termes proposés d'autres termes tendant à condamner les prétentions du pape; lord Braye, qui a protesté avec la plus grande énergie contre la condamnation de la transsubstantiation et du culte de la Vierge et contre l'accusation lancée aux catholiques d'être soumis à un pouvoir étranger, accusation déjà réfutée des milliers de fois par des milliers de langues et des milliers de plumes.

Il ne reste plus, pour esquisser les grands traits de cette mêlée parlementaire que de mentionner le *speech* de lord Llandaff expliquant qu'étant catholique il ne pouvait voter une *Déclaration* protestante, mais qu'il ne voterait pas non plus contre un bill évidemment introduit en faveur des catholiques. Il s'abstiendrait de prendre part au vote. Tous les pairs catholiques ont suivi cette ligne.

Six pairs, parmi lesquels lord Halifax et lord Kinnaird, représentant, le premier, l'extrême droite, et le second, l'extrême gauche de l'Eglise anglicane, ont voté contre le bill; quatre-vingt-dix pairs ont voté pour; de sorte que le bill a été adopté en première lecture par une majorité de 90 voix contre 6.

Ce bill que la Chambre des lords eût très probablement voté jusqu'au bout, le gouvernement, effrayé par les proportions que ce premier vote avait données à l'agitation protestante, a pris le parti de le retirer, au moins momentanément. Il n'en est pas moins certain que ce vote en première lecture d'une mesure ayant pour but de ménager les catholiques et de faire droit à leurs réclamations montre bien le crédit dont ils jouissent et l'influence qu'ils exercent. Le seul fait que le gouvernement, un gouvernement aussi protestant et aussi hostile au changement qu'est le gouvernement anglais, et surtout aussi porté à se prévaloir de sa puissance, ait introduit le bill est, pour les catholiques, une réelle et sérieuse victoire. C'est une preuve incontestable que leur position est bien changée. Du reste, dans son discours de la séance du 23 juillet, lord Salisbury l'a expressément reconnu. « Nul doute, a-t-il dit, que depuis l'époque où la *Déclaration* fut établie, il ne se soit produit un grand revirement dans l'opinion. »

C'est là la grande affaire. Il y a deux siècles, en Angleterre,

l'idée catholique était en baisse; maintenant elle est en hausse. Il y a deux siècles, le catholicisme pouvait être impunément persécuté : il l'était. Aujourd'hui, il est assez fort pour que le gouvernement soit obligé de compter avec lui.

« Les corps catholiques, a dit encore le premier ministre, ne sont plus ce qu'ils étaient à l'époque où les politiciens de Charles II établissaient la *Déclaration*. Nous n'avons plus seulement affaire à l'Irlande, mais à Malte, à l'île Maurice, au Canada et à un grand nombre d'autres communautés attachées à l'Eglise de Rome en même temps qu'elles sont composées de sujets du souverain de l'Angleterre. J'ai reçu un grand nombre de documents venant de ces corps catholiques. Le plus important est celui que je tiens maintenant à la main. Il contient un nombre énorme de noms maltais à qui « la déclaration du roi d'Angleterre à causé de vives « alarmes et une religieuse indignation... » J'ai une lettre des évêques canadiens à Son Eminence le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster. Il serait trop long de lire ces documents. Ce que je puis dire c'est qu'ils expriment de la manière la plus énergique le sentiment qui anime les membres de l'Eglise catholique non seulement en Angleterre, mais dans d'autres parties de l'empire. »

Ce qui, en somme, voulait dire : il existe en ce moment une poussée catholique à laquelle, malgré toute notre puissance et tout notre protestantisme, il est impossible que nous résistions longtemps. Autant vaut céder dès aujourd'hui et y mettre un peu de bonne grâce.

Le spectacle que présente cette lutte religieuse contraste singulièrement avec le drame qui se déroule dans l'Afrique australe. Ce colosse qui, au mépris de tous les droits, écrase tranquillement, sans se laisser émouvoir par les cris d'indignation de l'Europe et du monde, un petit peuple sans défense, recule devant les protestations d'une minorité infime par le nombre, faible et désarmée. C'est que cette minorité représente une idée : on peut bien exterminer un peuple, on n'extermine pas les idées. C'est que derrière cette minorité, avec elle, en elle, il y a le catholicisme, et que Dieu lui-même a mis dans le catholicisme une force qui triomphe des ruses de la diplomatie, de l'obstination des Parlements et de la puissance des rois. Le catholicisme est un océan qui a ses marées. En Angleterre comme ailleurs, et ailleurs comme en Angleterre, tantôt la marée catholique monte et tantôt elle descend.

En ce moment, à considérer le monde dans son ensemble, la marée catholique monte : le catholicisme prend peu à peu posses-

sion de l'empire le plus grand qui existe et qui ait jamais existé, et il tient tête au gouvernement le plus fort qui soit au monde. C'est un grand point, mais ce n'est pas tout. Si l'on veut bien tenir compte de ce fait constaté par M. Taine que, dans les temps modernes, le catholicisme gagne en intensité ce qu'il perd en étendue, et de cet autre fait, écrit à chaque page de l'histoire, que les persécutions sont au catholicisme ce que sont aux marées les vents qui les activent, on reconnaîtra qu'aujourd'hui la marée catholique est en voie de monter, ou sur le point de monter, presque partout. Elle se brise et s'arrête, en de certains pays, contre des chaussées ou de petits barrages qu'elle renversera demain.

Dans tous les cas, il est certain que le catholicisme fait de grands et rapides progrès en Angleterre, et que, vu l'importance et l'étendue de l'empire britannique, ces progrès ont une portée exceptionnelle. Ce n'est pas un peuple que le catholicisme et le protestantisme se disputent au Parlement anglais, c'est le monde. Et c'est là ce qui explique l'agitation incroyable que cette lutte a produite.

Le 30 juillet, une grande démonstration annoncée avec grand fracas avait lieu à Saint-James's Hall, sous la présidence de lord Kinnaird, pour protester contre le bill. Nous ferons grâce à nos lecteurs des nombreux discours prononcés par les orateurs de ce meeting. On pourra juger de leur violence par la démonstration dont un des membres de la Chambre des communes M. William Johnston a jugé à propos d'accompagner le sien. Il avait à la main une copie du bill; il l'a frénétiquement déchiré en mille morceaux qu'il a jetés de tous les côtés. Une pétition contre le bill a été présentée à la Chambre des communes par le président du meeting au nom de toute l'assemblée. On ne s'en est pas tenu là. L'assemblée a voté la résolution de répandre à profusion dans le pays tout entier une pétition pour laquelle on recueillerait non pas des milliers, mais des millions de signatures.

Voici, d'après l'*English Churchman* qui imprime cette notice en très gros caractères, ce qui a été fait et ce qui est en voie d'être fait par l'agence qui porte le nom de *Church Association*.

« Le conseil de l'agence a décidé d'organiser quatre grands pétitionnements, un pour l'Angleterre, un pour l'Ecosse, un pour l'Irlande et le pays de Galles, et un pour chacune de nos colonies. On trouvera des exemplaires de pétition au secrétariat en aussi grand nombre qu'on le désirera. Les dons offerts pour cette œuvre seront reçus avec reconnaissance. Il faudra répandre partout des milliers d'ouvriers. »

Voici maintenant les exploits d'une autre agence.

« Un demi-million d'exemplaires de la feuille volante et emporte-pièce nouvellement publiée par M. Walter Walsh : *la Déclaration mutilée* sont sous presse pour être distribués dans toutes les parties de l'empire britannique. Ces feuilles ne sont pas destinées à être vendues, mais à être remises gratuitement aux sociétés protestantes et à leurs ramifications, et aux particuliers dignes de confiance. »

« On a déjà distribué des publications relatives à la *Déclaration* à plus de cinquante associations protestantes et à des milliers de particuliers. Plus de 85,000 exemplaires de ces publications ont déjà été mis en circulation dans les colonies, et le nombre total d'exemplaires des brochures qui circulent en ce moment s'élève à environ un million. On demande immédiatement de nouveaux fonds pour imprimer à un million d'exemplaires une autre feuille volante.

« L'agence est prête à envoyer des orateurs pour parler dans des meetings dans toutes les parties du Royaume-Uni où ils seront demandés, pourvu qu'on se charge des frais. »

Ce sont là les exploits de l'agence *Imperial Protestant Federation*.

A ces agences s'en ajoutent d'autres.

C'est dans son numéro du 1er août que l'*English Churchman* annonçait ces préparatifs de guerre. Dans son numéro du lendemain, 2 août, le *Catholic Times* disait : « Les pairs ont fait leur œuvre; les Communes ont maintenant à décider si cette œuvre demeurera faite ou si elle sera défaite. » Personne, à la date du 2 août, pas plus parmi les protestants que parmi les catholiques, ne prévoyait ce qui allait arriver. Tout ce que les catholiques pouvaient craindre, et tout ce que les protestants pouvaient espérer, c'est que les Communes déferaient l'œuvre des lords, en repoussant le bill. « Tout naturellement, disait le *Catholic Times*, il n'y a pas à espérer qu'une mesure qui donne lieu à tant de débats puisse être l'objet des délibérations de la Chambre des communes pendant les derniers jours si occupés d'une session qui touche à sa fin. Il n'est pas probable non plus que lorsque le Parlement se réunira de nouveau après les vacances, le bill puisse naviguer tranquillement à travers les rochers et les bancs de sable des discussions auxquelles il donnera lieu. Nous ne serions pas surpris qu'au lieu de s'aventurer sur des flots en fureur, M. Balfour laissât le bill tomber à l'eau, et dirigeât le gouvernail vers des mers plus tranquilles. »

Le *Catholic Times* ajoutait : « Si nous désirons, nous, catholiques, réussir à convaincre M. Balfour que la *Déclaration* doit être

amendée ou supprimée, il faut que nous fassions entendre notre voix. Nous devons insister pour qu'on l'écoute et qu'on y fasse attention. Nos vues religieuses ne sont pas tellement sympathiques au gouvernement de Sa Majesté qu'il sorte de sa ligne pour combattre en leur faveur et nous donner satisfaction. Il ne nous accordera que ce que nous lui demanderons, jamais davantage, et généralement moins. Ce que nous avons gagné jusqu'ici en fait d'émancipation religieuse, nous l'avons gagné par des clameurs prenant une forme populaire, persistantes, agressives, menaçantes. Les gouvernements ne pèchent pas par excès de conscience. La seule loi morale qu'ils reconnaissent est celle qui est proclamée par le scrutin. Le seul tonnerre et les seuls éclairs qui puissent les effrayer sont ceux qui sortent de l'urne électorale. Ce sont là des vérités obvies qu'on doit se mettre, en ce moment, bien avant dans l'esprit. »

Ce sont là des vérités obvies que, dans tous les pays du monde et dans tous les temps, les catholiques sont fort sujets à oublier. Là où les catholiques se souviennent de ces vérités et les mettent en pratique, fussent-ils la minorité, pourvu que cette minorité ne soit pas tout à fait insignifiante, ils réussissent à faire respecter leurs droits, même par les gouvernements les plus forts. Là où les catholiques oublient ces vérités ou n'y conforment pas leur conduite, fussent-ils la majorité et même une majorité imposante, ils ne tardent pas à voir leurs droits méconnus par les gouvernements les plus faibles.

La résolution soudaine inspirée à lord Salisbury par l'agitation protestante est une preuve bien frappante de la vérité des observations du *Catholic Times*. La Chambre des lords a de nouveau discuté le bill dans sa séance du 1er août. Plusieurs amendements ont été proposés tendant à modifier la *Déclaration* de manière à blesser le moins possible les catholiques, et, afin d'obtenir ces amendements, le renvoi de la formule insuffisamment amendée à une nouvelle commission a été demandée avec chaleur par un certain nombre de pairs, notamment par lord Rosebery, lord Halifax et l'archevêque de Cantorbéry. C'était assez indiquer que le bill ne pouvait être voté, même par la Chambre des lords, au cours de cette session expirante. L'archevêque de Cantorbéry, entre autres, a plaidé en faveur de l'ajournement. « Je ne prétends pas savoir mieux que le noble marquis ce que le gouvernement peut faire au Parlement, mais je suis surpris de l'entendre nous dire qu'il espère faire voter le bill en cette session. Je sais que le noble marquis dispose d'un grand nombre de légions, mais il devrait nous laisser un peu de répit et ne pas nous mener tambour battant comme il l'a

fait jusqu'ici et comme il paraît disposé à continuer de le faire. »

Lord Salisbury espérait en effet emporter d'assaut le vote du bill dans les deux Chambres, et en finir avant que l'agitation eût pris des proportions telles qu'il ne serait plus possible de lui résister. Mais la séance du 1er août lui a démontré qu'un ajournement s'imposait et que cet ajournement mettrait le gouvernement aux prises avec des difficultés non pas insurmontables, mais qu'il se souciait peu d'affronter. Dans la séance du 5 août où le bill venait devant la Chambre des lords en troisième lecture, le premier ministre a déclaré que le gouvernement le retirait. On veut une nouvelle formule, a-t-il dit, mais on n'arrivera jamais à en trouver une qui satisfasse la Chambre. Le Premier a surtout pris pour prétexte que ce bill avait été introduit pour donner satisfaction aux catholiques, et que les catholiques avaient déclaré, par l'organe de lord Llandaff, que rien ne pourrait leur donner satisfaction, si ce n'est la suppression pure et simple de la *Déclaration*. Cela n'est pas tout à fait exact, mais les explications à donner à ce sujet nous entraîneraient trop loin.

En somme, la grande affaire, ce n'est pas que la *Déclaration* ait été dès aujourd'hui supprimée, c'est qu'elle ait été désavouée par le Parlement et par le gouvernement. Or, elle a été désavouée par le Parlement, au moins par la Chambre des lords. « Dussions-nous ne plus jamais entendre parler de la *Déclaration*, dit le *Catholic Times*, nous devons nous tenir satisfaits des discussions qu'elle a provoquées, et de l'accueil qu'elle a rencontré chez tous les hommes bien pensants. » Ces discussions en effet et cet accueil entourent la situation du catholicisme en Angleterre d'une vive lumière et donnent pour son avenir les plus grandes espérances.

La *Déclaration* a été désavouée par le gouvernement. Ce désaveu qu'impliquait déjà l'introduction du bill, lord Salisbury l'a formellement exprimé en retirant le bill. « J'admets, a-t-il dit, que la *Déclaration* est une tache sur le *Statute Book*, *I admit to be a stain upon the Statute-Book.* »

Une tache ainsi reconnue n'est plus une offense aussi grave, et elle ne peut manquer d'être effacée à bref délai.

P. Ragey, *Mariste.*

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE CHATEAUBRIAND

(1826-1836)

LETTRES A Mme DE COTTENS

NÉE LAURE DE CAZENOVE D'ARLENS

« On a souvent remarqué que, parmi les femmes de la société genevoise, toutes celles de la fin du dix-huitième siècle étaient remarquablement douées par la nature ; c'est d'elles que le chevalier de Boufflers, qui s'y entendait, écrivait en 1770 : « Ce qu'il y a de très joli à « Genève, ce sont les femmes. » La génération qui suivit était, si possible, mieux partagée encore... » (Galiffe, *D'un siècle à l'autre.*)

Ces dons de la nature se retrouvaient notamment dans les familles Thelusson, Lullin, Fabri de Carro, Pictet, Saladin, Cazenove, etc., et s'associaient, chez les membres féminins de ces familles, à une tournure d'esprit délicate et à des goûts littéraires. A Lausaune comme à Genève, dans des centres moins importants même, comme Nyon ou Yverdon, se formaient des groupes, des académies, ce que la critique de l'autre côté du Jura appelait des « bureaux d'esprit. »

A Lausanne, en particulier, un cercle se réunissait autour de la baronne de Montolieu, l'auteur de *Caroline de Lichtfield* et le traducteur du *Robinson suisse* : ses élèves étaient Mlle de Bottens, Constance de Cazenove d'Arlens, Rosalie de Constant. « L'âme se sent rafraîchie, — écrit, en 1792, Sophie de Laroche, une Allemande qui visitait la Suisse, — quand on voit et qu'on entend ce cercle de femmes, toutes amies, dont les unes sont encore au printemps de l'âge, et les autres touchent à la maturité de l'automne ou même à l'hiver de la vie, sans que l'égalité de leur caractère soit altérée par l'idée du déclin de toutes choses.

« Le désir de plaire et celui d'être utile se donnent la main dans ce cercle aimable. La conversation y part du cœur, et le feu des idées, qui

a quelque chose de si communicatif et de si électrique dans les heures avancées du soir, s'alimente à la chaleur du cœur. »

Ce n'était pourtant guère le temps de s'occuper à d'innoncents jeux d'esprit, quoique la Révolution n'eût pas encore eu de contre-coups trop sensibles sur les bords du lac Léman... Les Suisses avaient adopté avec ardeur les principes nouveaux et salué avec enthousiasme les conquêtes de la Révolution tant qu'elles se tenaient dans le domaine spéculatif des idées. Lorsqu'il fut question d'annexion, dès qu'en 1798 la Suisse fut englobée dans le cercle des républiques satellites de la France, l'esprit public changea.

L'émigration contribua aussi à ce changement de dispositions, car elle chercha en Suisse un refuge plus facile et souvent moins lointain. Lausanne fut un des séjours préférés des exilés volontaires. « Toute l'émigration, tout un monde fini s'était arrêté quelques moments dans cette cité riante et triste, espèce de fausse ville de Grenade. Mme de Duras en a retracé le souvenir dans ses Mémoires. » A côté de Lausanne, se trouvait Montchoisy, la maison des Cazenove, qui connut et hébergea bien des esprits généreux. Narbonne, l'ancien ministre de 1792, écrivait en 1794 à Constance d'Arlens : « Que de maux de toute espèce nous menacent, et, dans ces tristes circonstances, qu'il est nécessaire et doux de penser qu'on est aimé de vous et de M. d'Arlens[1] ! » En 1796, il écrivait encore : « C'est trop, Madame, de ne vous voir ni de vous écrire quand on a eu l'espérance de l'un et l'habitude de l'autre ! » En 1797, Adrien de Mun écrivait : « Il y a aujourd'hui huit jours, Madame, j'étais encore à Montchoisy dans le joli bosquet où l'auteur d'*Henriette et Emma* a été si agréablement inspirée. Peu de tableaux m'ont paru plus romantiques que celui du thé, pris le soir sous l'ombrage de vos lilas... »

Mathieu de Montmorency, l'ancien volontaire de la guerre d'Amérique, l'ancien député de la Constituante, s'était retiré à Coppet, chez Mme de Staël, l'amie de Constance d'Arlens. Il écrivait à cette dernière en 1797 : « L'amitié a chez vous des formes, des tons plus sensibles

[1] Antoine de Cazenove d'Arlens, né à Amsterdam en 1749, volontaire au régiment de Diesbach, capitaine, puis (1791) lieutenant-colonel au régiment d'Esterhazy-Hussard, blessé à l'avant-garde de l'armée de Biron, 29 avril 1792 (attaque de Saint-Ghislain). Prisonnier des Autrichiens, il quitte le service et est créé chevalier du mérite militaire en 1820. Il avait épousé, en 1785, à Lausanne, Constance de Constant-Rebecque, fille de David-Louis, baron de Constant, seigneur d'Hermenches, maréchal de camp au service de la France. Elle naquit à Lausanne en 1775 et y mourut en 1825. La liste de ses œuvres (*Henriette et Emma, le château de Bothwell*, etc), figure dans la *France littéraire* de Quérard. Elle eut un fils, Henry, et une fille, Laure, née en 1788, mariée en 1809 à M. Garcin de Cottens (dont trois filles, Antonie, Sophie (Mme de Frendeureich), et Camille (Mme Rendorp).

qu'on n'en rencontre ailleurs : vous et votre petite société vous êtes remarquables par cette adorable qualité. Vous ne semblez jamais contente que dans l'espérance d'être utile à vos amis, et jamais heureuse que quand cette espérance est réalisée... Adieu, *sweet* Constance; croyez que la destructive absence ne peut rien effacer de mes tendres sentimens; agréez-en le pur hommage et daignez m'aimer pour longtems... » Le 30 fructidor an IV, Constance recevait le mot suivant de Montmorency-Laval : « Je n'oublie pas avec quelle bonté vous avez embelli mon exil du charme de votre société..., je pense à la personne qui a, pendant huit mois, coloré mon infortune de tant d'agréments! » En 1796, il écrivait : « Qu'il est commode et doux d'aimer tout Montchoisy! » Le temps n'effaça pas la reconnaissance des hôtes passagers de cette maison accueillante, et, en 1810, Adrien de Montmorency écrivait : « J'ai reçu de vous une lettre charmante, pleine d'amitié, de grâce et de bons souvenirs de ma jeunesse, que vous avez abritée et consolée... J'ai cette mémoire du cœur qui n'oublie jamais les amitiés, encore moins les bienfaits. Montchoisy est un lieu sacré pour ma reconnaissance. Dites, je vous prie, à madame votre fille (Laure d'Arlens, femme de M. de Cottens) que je lui souhaite toutes les prospérités que promettent un bon choix et toutes les qualités aimables et attachantes qui lui en donnent la garantie. Elle a une des plus jolies tournures que j'aie vues en ma vie et un esprit charmant. Elle ne saurait manquer de plaire toujours : offrez, je vous prie, à son père, mes plus tendres compliments : *God bless you all for ever!* »

Elevée dans le milieu intelligent et cultivé où vivait sa mère et où passaient tant d'esprits supérieurs, Laure joignait à une instruction solide un charme modeste, que rehaussait sa jolie figure. Sa vie s'était écoulée jusque-là paisible et douce, dans ces riantes campagnes du pays de Vaud, aux ondulations molles, en face du spectacle splendide qu'offrent les Alpes françaises aux habitants des rives nord du lac Léman.

En juillet 1804, à peine âgée de seize ans, elle avait failli épouser son cousin Benjamin Constant. A cette date, l'illustre pamphlétaire traversait une des crises si fréquentes de sa carrière sentimentale : « J'ai vu la jeune Laure d'Arlens, écrit-il; si j'avais à me marier, j'épouserais une fille de seize ans : il y aurait profit clair de trois ou quatre ans, pendant lesquels une femme de cet âge ne peut prendre une existence indépendante. Ensuite, cela revient peut-être au même, mais on a joui de ce moment de répit; gain positif! Puis, on a la chance d'influer sur le caractère qui se forme en lui donnant la direction que l'on désire... Dans une fille de seize ans, on voit le caractère se former et, l'ennemi étant vu à son arrivée, vous pouvez

d'autant mieux prendre vos précautions. Tout ceci ne peut s'appliquer qu'à un homme qui, ayant déjà beaucoup vécu, a tristement appris que, dans toutes les relations, la vie est une lutte plus ou moins déguisée, où le plus habile est celui qui sait lutter en ressentant le moins de peine, et le meilleur celui qui en cause le moins à son adversaire. »

Laure n'épousa donc pas son cousin, que ses contemporains avaient d'ailleurs surnommé l'Inconstant [1]. Son mariage ne tarda point cependant, et le 14 novembre 1809, elle épousait M. de Cottens; peu après, Mme de Staël écrivait à sa mère : « Quand Laure vient-elle à Lausanne? parlez-lui de moi, je vous prie, avec intérêt; son bonheur m'occupera toujours. Se peut-il qu'il y ait des gens heureux! »

Par ses relations de parenté ou de voisinage, par les amitiés que sa mère s'était assurées dans le monde des lettres, par Mme Récamier qui fut si accueillante à tout ce qui portait le nom de Cazenove, Laure avait approché un grand nombre de littérateurs du début du dix-neuvième siècle. Elle ne connaissait pas encore Chateaubriand, qui devait devenir le plus fidèle de ses amis, le plus ponctuel de ses correspondants, et adoucir d'une affection consolatrice et dévouée sa vie, si souvent traversée de vicissitudes.

« Plus sombre que sensible », disait de lui Mme de Staël. Dans sa correspondance avec Laure, il a fait mentir cette appréciation. Il s'est intéressé aux tristesses de celle qu'il citait, en 1826 déjà, comme une « femme affectueuse, spirituelle et infortunée ». Il y eut là une exception bien marquée, car les souffrances d'autrui le laissaient d'ordinaire insensible, non qu'il les niât, mais il ne voulait pas y compatir ni les consoler. « Ne disputons à personne ses souffrances, a-t-il écrit; il en est des douleurs comme des patries, chacun a la sienne : les cœurs ont des secrets incompréhensibles à d'autres cœurs. »

Ce fut en 1825 qu'il vit Laure pour la première fois, nous ne savons dans quelles circonstances. Au moment où il conduisit Mme de Chateaubriand consulter un médecin célèbre à Lausanne, c'est chez Mme de Severy et chez Mme de Cottens qu'il logea [2]. Mme de Chateaubriand, que le docteur Prunelle, à Lyon, avait condamnée, « le fit mentir » et se trouva bien de son séjour en Suisse. Cette heureuse circonstance accrut l'amitié qui unissait déjà les Cottens à leurs illustres hôtes. Il est curieux d'avoir sur ce couple l'opinion d'une contemporaine; nous la trouvons dans une lettre de Rosalie de Constant, la cousine de Laure.

Le 11 mai 1826, Chateaubriand était arrivé chez elle, à l'improviste.

[1] Cf. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, III, p. 195; D. Melegari, *Journal intime de B. Constant*, etc.

[2] *Mémoires d'outre-tombe*, IV, p. 327.

« Il était dans le salon, écrit-elle; j'ouvre la porte et je vois... un très petit homme, à cheveux grisonnants et hérissés, un long visage brun, de grands traits, une belle figure sombre, mais qui s'égaie par le sourire et par de belles dents. Je fus chercher Laure de Cottens pour m'aider à le recevoir lui et sa femme... (celle-ci) est une ombre, une vapeur, un peu courbée de faiblesse, pâle, blanche, quelque chose de très doux. Lui ne paraît Français que pour les compliments, l'extrême et presque gênante discrétion, mais non pour l'abondance des paroles. »

Nous allons transcrire, sans essayer de les commenter, et en regrettant de laisser trop de points obscurs sans éclaircissement, les lettres que Chateaubriand écrivit, de 1826 à 1836, à Laure de Cottens. Ce qui nous y décide, c'est le caractère particulier de cette correspondance : Chateaubriand s'y montre plus naturel, plus intime, moins olympien que d'habitude, et cette nuance de sincérité particulière n'est pas un des charmes les moins vifs de son multiple génie, ni un des côtés les moins intéressants de son caractère.

SAINT-QUIRIN.

I

Paris, 4 septembre 1826.

J'ai été, Madame, trois ou quatre jours sans pouvoir répondre à votre lettre, quoique j'en mourusse d'envie. Un maudit travail du moment m'arrêtait. Si Lausanne est triste, Paris l'est bien davantage : c'est un véritable désert.

Je ne sors point de mon ermitage, où je suis à cent lieues de tout le monde. Je ne me console un peu que parce que je suis au milieu de maçons, comme vous l'étiez quand j'avais le bonheur de vous voir. Je fais aussi un petit jardin[1], comme M de Cottens; enfin, j'ai fait peindre en couleurs verdâtres les murs extérieurs de la galerie de ma bibliothèque, comme le Casino, et je lis une fois par semaine la *Gazette de Lausanne*.

Ajoutez que je pense sans cesse à vous, Madame, et vous verrez que je suis à Lausanne de toute la force de ma volonté.

Je suis bien heureux que les deux livraisons vous soient arrivées; la troisième paraît aujourd'hui. Elle contient mon trop fameux ouvrage de Londres[2], qu'on m'a tant reproché et dont j'avais avoué

[1] Il ne semblait pourtant guère goûter le plaisir du jardinage : en 1824, il écrivait que « les jardins peignés de M. Pourtalès, à Neufchâtel, ne le charmaient pas plus qu'un rocher anglais élevé de main d'homme, dans une vigne en regard du Jura! »

[2] L'*Essai sur les Révolutions*.

le sentiment très mauvais dans la préface du G. du C. (*Génie du christianisme.*)

Il m'a semblé que je devais avoir le courage de le publier pour le combattre moi-même par des notes. C'est le barbouillage d'un écolier demi-philosophe, qui ne valait pas la peine qu'on en fît tant de bruit; mais on avait des raisons pour cela : on va le voir tout entier et c'est moi-même qui le donne au public. Je vais recommander qu'on vous envoie promptement cette livraison : j'espère que M. de Saint-Georges a reçu aussi ce qui lui revient et qu'il n'a pas cru que je lui avais volé ses chinois.

Mme de Chateaubriand vous remercie mille fois; nous ne savons... (*La fin de la lettre manque*)

II

Paris, le 23 octobre 1826.

Je n'admets point vos excuses, Madame; vous devez me répondre exactement. Croyez-vous que je vous écrive pour avoir autre chose de vous qu'une réponse? Je ne m'aviserais pas de vous ennuyer pour rien et c'est précisément pour que vous me répondiez que je vous fatigue de mes lettres.

Je suis désolé comme vous que ce soient des Anglais qui habitent la jolie maison de votre frère[1]. Je voudrais que ce fût moi et j'y resterais. En attendant, Madame, comme il faut que je m'occupe toujours de solitude[2], même dans Paris, j'arrange la mienne, et ce beau temps, extraordinaire pour la saison, me favorise.

Hier nous avons eu la cérémonie de notre Sainte-Thérèse, à l'Infirmerie[3], et nous avons baptisé un pauvre petit noir, que la Providence m'a envoyé quand j'étais ministre. Il est mal tombé et son père blanc n'est guère plus riche que son père noir : mais enfin, il m'est donné de Dieu et du malheur, je lui serai bon parent.

Mille remerciements pour vos soins du chocolat; nous avons grand besoin d'en prendre et d'en vendre[4]. Ne pourriez-vous

[1] Henry de Cazenove d'Arlens, né en 1789, lieutenant aux chasseurs à cheval wurtembourgeois en 1809 : blessé à la bataille de Mojaïsk en 1812 : soigné à l'hôpital de Krasnoïe grâce à l'intervention de Mme de Staël : mousquetaire aux compagnies rouges : lieutenant aux hussards du Haut-Rhin : chevalier de la Légion d'honneur et du Lion de Würtemberg.

[2] La solitude me plaît, mais souvent la vie m'ennuie! (Chateaubriand.)

[3] L'infirmerie Marie-Thérèse, fondée par Mme de Chateaubriand pour les prêtres impotents, à côté de la maison de la barrière d'Enfer. Cet établissement existe toujours.

[4] La vente du chocolat, dont il est souvent question, se rattachait aux charités de Mme de Chateaubriand. Voy. à ce sujet *Choses vues*, par V. Hugo.

persuader aux habitants de Lausanne qu'il n'y a rien de plus sain et de plus contraire aux rhumatismes?

Nous n'avons point revu monsieur votre frère et je n'ai pu aller le chercher. Je suis à la chaîne comme un vrai galérien.

Je vous en prie, Madame, croyez que vous n'avez pas dans le monde un plus zélé, plus dévoué et plus fidèle serviteur que moi.

Bien que je ne vous parle pas de la compagne de vos promenades, j'y pense toujours[1] et je vous prie de le lui dire. Mes hommages les plus empressés à Mlle Constant, si elle est revenue de Genève.

III

Paris, 1er décembre 1826.

C'est moi, Madame, qui, cette fois, suis en faute; je n'ai pas répondu sur-le-champ à votre bonne lettre.

Je veux d'abord mettre les affaires au net.

Si M. Saint Georges ne reçoit pas les *Œuvres*, c'est son tort; il a dit positivement ici de ne pas envoyer les livraisons en Suisse et qu'il les prendrait à Paris.

Malgré cela, j'ai donné ordre de les lui faire passer. J'ai bien grondé pour votre compte, cela me tenait plus au cœur. Ladvocat dit que c'est la faute de Paschoud, son correspondant à Genève : à présent, quand les livraisons vous manqueront, vous pourrez écrire à celui-ci.

Je ne sais plus votre histoire de chocolat : en voulez-vous encore? Avez-vous de l'argent à envoyer à Mme de Chateaubriand? Est-ce monsieur votre frère qu'il faut voir?

Maintenant, je vous dirai, Madame, que ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt, ce sont ces malheureux *Natchez*, que je croyais avoir arrangés à Lausanne. Quand j'ai voulu les mettre à la presse ici, il m'a pris mille scrupules et j'ai revu le tout d'un bout à l'autre.

C'est une terrible histoire. Je ne sais si vous pourrez aller jusqu'au bout; j'en avais moi-même une peur effroyable en la relisant. Ce pauvre René! Vous le reverrez, mais comment? Je songe plus que jamais à mon voyage de Suisse; je veux, Madame, aller vous remercier de vos bontés.

Si Dieu le veut, je partirai pour les eaux de Barèges au mois de juillet : je reviendrai par la Provence, le Dauphiné, Genève et Lausanne. N'est-ce pas bien? Le mois de septembre doit être superbe au bord du lac.

[1] Il s'agit sans doute de la fille aînée de Mme de Cottens.

Un million d'hommages : mettez-moi, je vous prie, aux pieds de toutes les personnes qui veulent bien se souvenir de moi.

En relisant votre lettre, je trouve que j'avais mal compris l'histoire du chocolat. Elle est finie et c'est monsieur votre frère qui aura la bonté de nous remettre l'argent et la petite note.

Mme de Chateaubriand vous remercie mille fois et va s'occuper du soin de vous envoyer d'autres marchandises.

IV

Paris, le 10 janvier 1827.

Je vous ai écrit, Madame, une longue lettre il y a à peu près six semaines ou un mois, et vous n'avez pas répondu. Cela serait bien mal si je n'avais quelque crainte que cette lettre n'eût pas été affranchie.

Je ne veux donc pas, malgré votre silence, tarder plus longtemps à vous souhaiter toutes les années heureuses qui m'ont manqué et tout le bonheur de ce monde.

Pour me donner celui-ci, souvenez-vous un peu de moi dans vos montagnes et écrivez-moi deux mots, est-ce trop demander? Madame de Ch... se rappelle à vous : elle est bien malade.

Mille hommages à Mlle Constant et à votre excellente tante.

CHATEAUBRIAND.

V

Paris, le 24 janvier 1827.

Vous avez vu du moins, Madame, par mon empressement importun que je n'entends pas raison quand vous gardez le silence. Mais j'aurais pourtant mieux aimé que votre silence tînt à toute autre cause qu'à une maladie. Cet hiver est bien mauvais et bien bizarre.

Nous avons été plongés ici dans la fange et dans la pluie : nous voilà dans la neige et dans la glace, comme au milieu de vos belles montagnes. Quand les reverrai-je, ces montagnes? Je vous assure que je voudrais y être. Tout ici m'afflige : je pleure sur mon beau et malheureux pays. Je passe ma vie dans des combats qui me sont devenus insupportables.

A mon âge, on aime et l'on cherche le repos, et ma conscience m'oblige de descendre encore dans l'arène, d'où il serait bien temps de me retirer.

La popularité, que je ne recherche point, mais qui s'attache de

plus en plus à mon nom, a pour moi quelque chose de très pénible.

Ce bruit qui me suit et qui s'augmente à mesure que j'avance vers le terme du long silence, contraste avec les sentiments tranquilles et sérieux de l'époque de la vie où je suis arrivé. Mais moi, que suis-je? C'est ma patrie, c'est cette chère France qui est bien malade; si le système que l'on suit se prolonge, une catastrophe est inévitable.

Je ne veux pas, Madame, vous affliger plus longtemps de ces noires idées.

Soyez heureuse dans vos foyers hospitaliers. Je serai moi-même bien heureux quand il me sera permis de m'y reposer avec vous.

VI

Paris, le 22 février 1827.

J'en suis à craindre, Madame, que mes lettres ne puissent vous arriver. Vous devez être bloquée dans vos montagnes puisque, dans Paris même, nous sommes assiégés par la neige.

Mais au moins elle reste pure chez vous, et ici elle se convertit en boue : il n'y a rien qui ne se salisse ici.

J'ai vu, il est vrai, votre frère, Madame, et je voudrais le voir plus souvent : je voudrais pourtant qu'il vous ressemblât davantage; c'est surtout vous que je chercherais en lui.

Vous êtes trop bonne de vous intéresser à mes combats et à mes travaux. J'en suis bien las; je fais, en les continuant, un grand sacrifice à ma patrie : j'ai grand besoin de repos, après une si longue et si orageuse carrière : mais j'irai jusqu'au bout. J'aurai le temps de dormir après cette vie.

Madame de Chateaubriand a passé l'hiver mieux que de coutume; moi, j'ai été un peu souffrant dans les derniers temps. Je suis mieux aujourd'hui.

Ce n'est guère que dans un mois, au plus tôt, que commencera la discussion sur la Presse à la Chambre des pairs. J'ai tout le mois à m'occuper de mon édition qui s'avance et qui trouve le moyen de se faire jour au milieu de toutes les préoccupations politiques.

Mille hommages, Madame; recommandez-moi au souvenir de tous les habitants de Lausanne, et donnez-moi surtout de vos nouvelles.

CHATEAUBRIAND.

VII

Paris, le 14 mars 1827.

J'ai été bien longtemps, Madame, sans vous écrire. Je vous devais pourtant des remerciements pour votre dernière lettre, mais j'ai été malade à mon tour, je le suis encore, et j'ai eu à peine la force de me traîner à la Chambre des pairs pour me trouver à une affaire d'avant-postes dans la question de la liberté de la presse, que nous traiterons à fond dans une quinzaine de jours.

Il faut, Madame, que toutes les âmes nobles et généreuses se mettent en prières. Nous faisons de notre côté ce que nous pouvons, mais Dieu, comme vous le savez, tient la victoire dans ses mains... et prions, et prions!

J'ai parlé de nouveau à Ladvocat : il m'a assuré de nouveau que toutes les livraisons étaient parvenues à leurs adresses. Mais il est bien étourdi; du reste, son affaire va bien, malgré la loi d'amour et de justice [1].

J'aurais été bien heureux de rencontrer plus souvent monsieur votre frère, mais je ne sors point et je suis plus solitaire à Paris que vous ne l'êtes à Lausanne; je n'ai point de compagnons de promenade, ce qui fait que je ne me promène point, et mon travail, d'ailleurs, s'y opposerait.

J'ai grand besoin que ce travail finisse : maintenant il passe mes forces; j'en ai cependant encore pour un an, si je dure jusque-là; je me donnerai ensuite du bon temps.

Une longue vie, Madame, ne ferait qu'augmenter en moi les tendres et respectueux sentiments que je vous ai voués.

CHATEAUBRIAND.

VIII

Paris, le 14 avril 1827.

Je vous dois, Madame, bien des remerciements et bien des excuses : bien des remerciements pour m'avoir adressé un de vos compatriotes, et bien des excuses pour ne pas vous avoir répondu plus tôt. J'ai été malade assez sérieusement depuis un mois; il me faudrait, pour me guérir, l'air de vos montagnes; mais je suis découragé et attristé. Les travaux de la session ont emporté mon temps : je n'ai pu rien livrer à mon libraire, ce que je comptais faire

[1] L'opposition appelait ainsi par dérision, à la suite d'un discours ou d'un communiqué du garde des sceaux Peyronnet, le projet de loi restrictif de la liberté de la presse.

n'est point fait, et me voilà enchaîné de force et d'honneur à mon libraire. Il faut remplir un engagement et sacrifier des idées de voyages qui faisaient toutes mes espérances. Ainsi va la vie et on arrive au terme, toujours cherchant ce que l'on n'obtient jamais.

Aussitôt que la discussion sur la liberté de la presse sera terminée, au lieu d'aller vous trouver au bord de votre beau lac, je m'ensevelirai dans la poussière de ma rue d'Enfer[1]. Mais aussi, comme il est impossible que je n'aie pas fini au mois de janvier prochain, si, une fois, je puis jeter au feu plume et papier, je n'écrirai plus un seul mot de ma vie. Libre de tous mes mouvements et n'ayant plus rien à faire dans ce monde, alors j'irai voir si vous me reconnaîtrez.

Mais, Madame, écrivez-moi pour me faire prendre patience. Vous devez quelque chose à mon tendre et respectueux attachement pour vous. Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de Mlle Constant; un million d'hommages.

IX

Paris, le 10 mai 1827.

J'ai été, Madame, bien sensible à votre lettre. Un de mes plus grands chagrins est certainement de ne pas vous voir cette année. Vous êtes environnée de morts et de mourants; c'est bien triste, mais la vie n'est que cela et il faut la prendre comme Dieu nous l'envoie.

J'ai parlé à Ladvocat : tout sera réparé.

La politique est pleine de nuages : délivrés de la loi sur la presse, nous sommes tombés dans le licenciement de la garde nationale. Mais qu'importe tout cela ! Il n'y a de bon dans la vie que la société de quelques amis, le repos et la retraite. Je voudrais arriver à ce bonheur auprès de vous, Madame; je n'en désespère pas : rien n'est fixé en France ni stable dans ma destinée. Si nous ne croyons pas à notre bonne étoile, fions-nous aux tempêtes; elles m'ont tant de fois ballotté qu'elles me jetteront peut-être au port. C'est très sérieusement que je renoncerai, sinon à écrire, du moins à publier, aussitôt que j'aurai rempli mes engagements[2]. J'ai des vérités à dire qui ne peuvent paraître qu'après moi, et c'est à celles-là que je consacrerai le reste de mes forces.

[1] Chateaubriand demeurait barrière d'Enfer, n° 84.

[2] En 1829, son libraire, Ladvocat, lui donne 500,000 francs pour une édition de ses œuvres (*les Natchez, Moïse, Voyage en Amérique*, etc.) : malgré cette somme considérable, il est obligé, en 1831, de publier les *Etudes historiques* pour remplir les engagements qu'il a pris avec ses libraires.

Je regrette bien vivement, Madame, mon aimable hôtesse (Mme de Severy) : pauvre femme! offrez, je vous prie, tous mes regrets à M. de Severy[1] et mes compliments à Mlle Constant.

Un million de tendres et respectueux hommages.

Mme de Chateaubriand me charge de vous dire tous ses compliments : avez-vous reçu, dans le temps, je ne sais quels chocolats?

X

Paris, 16 mai 1827.

Vous aurez, Madame, reçu une lettre de moi qui vous aura tranquillisée sur notre sort. Les journaux vous auront aussi expliqué toute l'affaire de cette fatale ordonnance : nous n'en sommes déjà plus là; nous en sommes maintenant à un déficit. La patience et le calme de la France sont au-dessus de tout éloge.

La jouissance de la liberté a changé notre caractère, et nous devenons aussi paisibles que nous étions pétulants. Mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est que les ministres abusent à ce point de nos vertus.

Mille remerciements, Madame, de votre tendre intérêt : il m'aurait consolé de tous maux, si j'avais été affligé. Je ne puis écrire plus longtemps ce matin, étant obligé de sortir.

Agréez mes sincères et respectueux hommages.

Ch.

XI

Paris, le 4 juin 1827.

C'est bien mal, Madame, d'avoir peur de m'écrire; vous voyez que je ne crains pas, moi, de vous parler souvent de mes joies et de mes ennuis. Les premières sont peu de chose, je porte une chaîne en la rongeant, et cette nécessité qui m'attache à mon travail, comme l'homme de peine à son ouvrage, me devient chaque jour plus insupportable.

La fin de la session me donne encore plus d'impatience, et, quand je vois tout le monde quitter Paris, un beau soleil briller et des voitures en poste passer à ma barrière, mon instinct de voyageur est au supplice.

Vous savez bien, Madame, où cet instinct m'appellerait.

[1] Mme de Charrière de Severy était la nièce de Mme de Charrière (morte en 1806), l'Ellénore de Benjamin Constant, l'auteur charmant de *Caliste*. (Cf. : Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, XI, p. 437.)

J'irais revoir cette belle Suisse, et je m'arrêterais à Lausanne.

Enfin, il faut prendre patience.

Au printemps prochain, mon édition sera complète; je lui sacrifie aujourd'hui un peu de mon indépendance, pour la retrouver tout entière.

Mme de Duras, qui est un peu mieux, va aller aux eaux de Bourbonne : elle fera une course à Genève, peut-être à Lausanne, et verra Mlle Constant; Mme de Chateaubriand est aussi en assez bonne santé et voudrait bien retourner à la source où elle l'a trouvée.

Tous nos souhaits sont pour vous, Madame, et tous nos désirs vont chercher vos montagnes.

J'ai parlé à Ladvocat : si vous n'avez rien reçu depuis les *Natchez*, il vous manque deux livraisons du *Génie du christianisme;* il a écrit à Genève pour vous les faire envoyer

Continuez, je vous prie, Madame, à vous souvenir du solitaire de la barrière d'Enfer; il a grand besoin d'être encouragé dans sa retraite, d'où il aime tant à vous adresser ses tendres et respectueux hommages.

CHATEAUBRIAND.

Permettez-moi de vous parler encore du chocolat; c'est une grande affaire, où en êtes-vous sur ce point? Avez-vous reçu ce que Mme de Chateaubriand vous avait envoyé, il y a je ne sais combien de mois? L'avez-vous vendu? En voulez-vous d'autres?

Comment vous faire passer les 9 francs de Mme de Duras? A moins que vous n'ayez vendu le chocolat et, dans ce cas, nous vous prierons de retenir 9 francs sur la somme entre vos mains.

Recevez, Madame, les tendres et respectueux hommages d'un homme qui ne peut vous oublier.

CHATEAUBRIAND.

XII

Paris, le 4 juillet 1827.

Je ne puis, Madame, vous écrire qu'un petit mot aujourd'hui, en vous envoyant sous enveloppe une brochure qui ne vous parviendra peut-être pas. Il s'agit de cette censure sous laquelle nous sommes retombés, comme je l'avais trop prévu.

A bientôt, Madame, je mets mes tendres hommages à vos pieds.

CHATEAUBRIAND.

XIII

Paris, le 19 juillet 1827.

Vous êtes trop bonne, Madame, de vous occuper de moi à ce point. Une chose me console : le printemps prochain arrivera : mes travaux seront finis, et, libre alors, j'espère revoir vos belles solitudes. Je dévore, je vous assure, le temps, et je compte chaque jour que je perds dans ma vie comme un jour gagné pour moi.

Vous allez voir que je suis intarissable; je vous enverrai demain, par le courrier, une nouvelle brochure, la première de celles que nous allons publier gratis. Si nous périssons, du moins, ce ne sera pas sans nous être défendus.

Les dernières nouvelles que j'ai reçues de Mme de Duras n'étaient pas bonnes : j'en attends ces jours-ci et dans lesquelles elle me mandera la route qu'elle doit prendre.

Lorsqu'elle est partie de Paris, elle était bien déterminée à faire une visite à Mlle Constant.

Je voudrais bien être avec vous, Madame, dans la petite ferme de votre frère; elle promettait d'être charmante; je me souviens toujours des promenades où vous vouliez bien être mon guide. Au moins, dans votre pays, on finit ce qu'on a commencé à élever.

Adieu, Madame, je mets, comme de coutume, à vos pieds, mes tendres et respectueux hommages.

Je reçois une lettre de Mme de Duras, elle est partie pour Lausanne et y arrivera sans doute avant cette lettre.

XIV

Paris, le 30 août 1827.

J'ai été bien malheureux, Madame, de ne pouvoir vous répondre plus tôt; ma santé et mes occupations ont été déplorables depuis un mois. Ne croyez pas ce que vous a dit mon excellente amie (Mme de Duras) : elle me fait ce qu'elle me voit dans son imagination, et c'est peut-être, de toutes les personnes auxquelles je suis attaché profondément, celle qui a pour moi le plus d'amitié et qui me connaît le moins.

Elle souffre, et ses souffrances lui donnent aussi du découragement et de la tristesse.

Quoi qu'elle en dise, croyez, Madame, qu'en me souhaitant le repos, vous me souhaitez ce que je désire le plus. J'ai assez du bruit et des combats dont ma vie a été remplie : je n'achèterai jamais

la paix à une condition déshonorante, mais le jour où l'on n'aura plus besoin de mon faible secours sera celui de ma délivrance.

Ladvocat était allé pour ses affaires en Belgique : il est revenu; je l'ai grondé souvent; il m'a juré qu'il allait vous faire passer les deux livraisons qui vous manquent.

Elles ne contiennent que mes anciens ouvrages. Je ne veux donner d'ouvrages nouveaux qu'après la levée de la censure. Pendant la censure, on continuera à publier ce qui est déjà connu, et ce qui doit entrer dans l'édition. J'aurai fini au mois de mars prochain; ce travail forcé de dix-huit mois m'a fait beaucoup de mal, mais au moins il me donnera l'indépendance, et c'est le premier des biens.

Continuez, Madame, à me donner des marques de votre bonté, je les reçois avec une reconnaissance qui prouve que j'en sens tout le prix.

CHATEAUBRIAND.

Mme de Duras m'a écrit de Domo d'Ossola : elle était dans l'admiration du Simplon; c'est bon signe pour sa santé; offrez, je vous prie, mes hommages à Mlle de Constant.

XV

Paris, le 13 octobre 1827.

Votre lettre est bien triste, Madame; vous parlez d'adieux éternels : ce mot d'éternel ne va point à ce monde. Moi, je suis convaincu que je vous reverrai, et je trouve cette assurance dans le vif désir que j'ai de vous revoir, dans la fin prochaine de mon travail et dans ma résolution de quitter ce pays s'il doit être continué à être opprimé sous le joug le plus misérable qui ait jamais pesé sur un peuple éclairé. A mon âge, il faut du repos au défaut du bonheur, et, en vérité, j'ai vu de si grands personnages autrefois que le petit spectacle que j'ai maintenant sous les yeux ne peut guère m'intéresser à la société nouvelle.

Voilà bien du changement autour de vous. Cette pauvre Mme de Severy n'est plus! Si vous veniez encore à perdre Mlle Constant, cela serait déplorable, mais quelquefois les santés chancelantes se soutiennent mieux que les autres. Nous allons prier pour elle dans notre hospice; malheureusement, toutes les prières n'arrivent pas au Ciel.

Je ne puis vous dire si les Osages[1] sont parents de Mila et de

[1] Aborigènes de l'Amérique du Nord, dont quelques spécimens, amenés et exhibés à cette époque en France, faisaient courir tout Paris.

Céluta. Je ne les ai pas encore vus; ils doivent venir voir en partant l'*autre sauvage;* je vous dirai ce qu'ils m'auront dit et je les ferai s'expliquer sur leur famille.

J'ai reçu plusieurs lettres de Mme de Duras : elle est à Nice, où elle compte passer l'hiver; je doute que l'air de Nice lui convienne.

Il va paraître deux volumes des *Œuvres*, mais ils ne renfermeront rien de nouveau : c'est la *Vie du duc de Berry* et la *Monarchie selon la Charte.*

Les deux volumes qui suivront ces deux-ci et qui sont à la presse sont, au contraire, deux volumes inédits. Ce sont mes voyages en Amérique et en Italie.

On parle, du reste, beaucoup ici de la dissolution de la Chambre des députés et d'une nouvelle création de pairs. Je désire vivement la première, mais je n'y croirai que sur l'ordonnance royale. Ce sera une grande affaire.

Ecrivez-moi, Madame, je vous prie, et recevez l'hommage sincère et accoutumé de mes sentiments.

CHATEAUBRIAND.

XVI

Paris, le 13 novembre 1827.

Vos lettres, Madame, sont un grand charme pour moi. Vous êtes bien bonne de soigner ainsi ma solitude, car c'est moi qui suis véritablement dans des montagnes, dans ma propre retraite.

Vous aurez peut-être vu dans les journaux que j'ai été obligé de démentir des honneurs dont je ne me sentais pas digne.

Nous sommes au milieu des élections : notre salut en dépend, et l'administration se conduit avec une violence et une lâcheté dont le Directoire même n'a pas donné l'exemple à la France. On a tué la pairie par la nomination de soixante-seize pairs, et l'on veut escamoter les élections : Cartouche et Scapin n'auraient pas mieux fait.

Ladvocat va publier trois volumes nouveaux : deux volumes de voyage et un de *polémique;* il ne restera plus que quatre volumes à paraître pour compléter l'édition. Ainsi je serai délivré dans cinq ou six mois, et le premier usage que je ferai de ma liberté sera, Madame, d'aller vous porter mes hommages.

Priez le Ciel qu'il donne seulement du repos à ma pauvre patrie, et qu'il éloigne d'elle les maux dont elle est menacée par les conseillers imprudents de la Couronne.

Permettez-moi aussi de vous faire mes compliments pour *notre*

victoire de Navarin : convenez que nous avions bien raison d'être pour les Grecs, alors même que personne n'en voulait! Mais les aimerons-nous autant à présent qu'ils vont être délivrés et heureux? C'est une grande séduction que l'infortune.

Mille tendres et respectueux hommages, Madame; ne m'oubliez pas auprès de Mlle Constant.

Mme de Chateaubriand a été bien malade : elle est mieux aujourd'hui.

XVII

Paris, le 28 novembre 1827.

Je voulais, Madame, répondre immédiatement à votre billet du 4 : mille et mille embarras m'en ont empêché. Que je vous remercie de votre intérêt et de vos bontés! Cela me consolerait de toutes les peines.

Mme de Chateaubriand est mieux; moi-même je vais mieux aussi.

La France a fait justice, et les ministres ont, par les élections, la réponse la plus positive à toutes leurs iniquités. Dieu veuille seulement que cette nouvelle Chambre soit aussi sage qu'elle est forte et éclairée!

Au milieu de toute cette politique, je continue mes travaux littéraires.

Il y a trois volumes de nouveau imprimés, mais que nous n'avons pas voulu publier et annoncer pendant la bagarre des élections. Vous nous aurez crus, sans doute, tous égorgés ici. La police a fait tirer sur des lampions et sur des femmes; c'est un mauvais jeu, et le souvenir en restera.

Ecrivez-moi, Madame, du milieu de vos paisibles montagnes : il me reviendra quelque chose de cette tranquillité, je vous devrai encore ce nouveau bien.

Tendres et respectueux hommages.

CHATEAUBRIAND.

XVIII

Paris, le 10 décembre 1827.

Votre lettre est bien triste, Madame; elle m'a profondément affligé; je voudrais vous savoir à Lausanne, j'ai peur que cette solitude profonde ne vous fasse du mal. Je voudrais aussi que votre voisine fût sous votre toit et, enfin, je voudrais moi-même habiter encore à votre porte. Si vous avez le cœur français, moi j'ai le

cœur de votre pays, et je compte avec impatience tous les moments d'esclavage que j'ai encore à passer avant d'aller vous porter les hommages d'un *vieil ami.*

La France, je n'en doute point, sera libre, glorieuse et heureuse. La crise est passée : tous les partis sont maintenant au roi et à la Charte, et quand le fléau du ministère sera brisé, nous jouirons d'une profonde et longue paix.

Donnez-moi, Madame, je vous en prie, le plus tôt que vous pourrez, de vos nouvelles : votre lettre me laisse de l'inquiétude.

Vous avez fait le mal, vous devez le réparer.

Un million de tendres et respectueux hommages.

CHATEAUBRIAND.

XIX

Paris, le 28 décembre 1827.

Je suis bien heureux, Madame, que mes lettres vous soient une joie : les vôtres me font un plaisir que je ne puis vous exprimer.

Je voudrais vous savoir la femme la plus heureuse qui soit sur la terre; vous avez toutes les conditions du bonheur en vous-même et dans votre famille, mais il y a toujours quelque chose qui vous manque, et il n'y a point de remède contre les peines secrètes de l'âme.

Tout étranger que je sois à votre vie, prenez-moi comme la consolation de la plus tendre amitié : je mérite cette confiance.

Ne vous en déplaise, voilà déjà deux ans que je vous ai vue pour la première fois, que je me suis attaché à vous, que je vous écris constamment, et que vous vous mêlez journellement à toutes mes pensées.

Mon amitié a déjà pour vous l'épreuve du temps, vous vous en apercevrez, quand vous me reverrez, au bonheur que j'aurai, et aux marques des jours sur mon visage.

J'ai beaucoup d'espoir pour l'année qui va commencer, cette année que je vous souhaite pleine de toutes les choses que vous désirez le plus.

Je vais, dès aujourd'hui, parler à Ladvocat : la livraison paraît depuis hier seulement :

Mille tendres hommages, souhaitez, je vous prie, la bonne année à Mlle Constant.

XX

Paris, le 15 janvier 1828.

Je vous rends bien vos vœux, Madame; souhaiter des années, si elles ne sont pas heureuses, est un mauvais souhait, aussi j'appelle tous les biens du ciel sur les vôtres.

La chute de l'ancien ministère est un grand bonheur pour le roi et la France; il n'y a rien à dire du nouveau, il finira par se recomposer, parce qu'il est évident qu'il ne peut rester tel qu'il est[1].

Toute personne qui se présentera avec une lettre de vous est sûre d'être bien reçue de moi, je n'ai jamais eu peur des infortunés.

Hélas! Madame, si d'un côté je commence l'année un peu mieux, de l'autre je suis menacé d'un grand malheur. Mme de Duras se meurt à Nice : vous avez vu passer à Lausanne cette pauvre femme, comme vous avez vu passer Mme de Custine. J'étais destiné à voir revenir deux cercueils de cette terre où vous respirez et où votre bonté pour moi promettait des consolations à ma vie; au moment où je vous écris, j'ai envoyé savoir des nouvelles de mon admirable et ancienne amie, et peut-être vais-je apprendre, avant de fermer cette lettre, l'arrêt fatal.

Pardon, Madame, de vous entretenir d'un sujet si triste : vous avez déjà la charge de l'amitié; conservez-moi ce sentiment qui remplira toujours pour moi le vide de tant de pertes que j'ai faites : « Qui vivra verra », dit-on : qui vivra souffrira, serait plus juste.

Un million d'hommages; je plains bien les peines de Mlle Constant.

XXI

Paris, le 3 février 1828.

Je vous remercie, Madame; ma peine est profonde et beaucoup plus que je ne le dis et ne le veux et ne puis exprimer[2]. Mme de

[1] Il s'agit du ministère Martignac, où étaient demeurés deux membres du cabinet Villèle, le comte de Chabrol et Mgr Frayssinous.

Arona, 25 septembre 1828.

[2] « Arrivé à Lausanne le 22, j'ai suivi la route par laquelle ont disparu deux autres femmes qui m'avaient voulu du bien et qui, dans l'ordre de la nature, me devaient survivre : l'une, la marquise de Custine, est venue mourir à Bex; l'autre, Mme la duchesse de Duras, il n'y a pas encore un an, courait au Simplon, fuyant devant la mort qui l'atteignit à Nice.

Noble Clara, digne et constante amie,
Ton souvenir ne vit plus en ces lieux.
De ce tombeau l'on détourne les yeux,
Ton nom s'efface et le monde t'oublie.

CHATEAUBRIAND.

Rauzan[1] arrive aujourd'hui; je ne sais si j'aurai le courage de la voir. Dieu, au reste, est pour tout cela dans notre vie : que ferions-nous sans ce dernier et impérissable appui?

Je vous remercie encore : dites aussi à Mlle de Constant que je prends part à sa douleur, comme elle a la bonté de prendre part à la mienne.

Je n'ai point accepté le ministère; la manière dont on me le proposait ne me paraissait pas propre à assurer la majorité à la Couronne; or, comme il ne s'agit pas de moi, dans cette affaire, mais bien du repos de la France et de la gloire du roi, l'amour d'un portefeuille n'a pas dû me précipiter dans un pouvoir qui n'aurait tourné qu'à la satisfaction d'une ambition misérable. J'ai donc refusé et suis resté dans ma solitude.

Si les orages d'une session, qui s'ouvre après-demain, ne m'arrachent pas à cette solitude, j'y finirai mes jours. Je suis arrivé à l'âge du repos, de la lassitude et du dégoût des affaires humaines. Il est bon de s'arrêter un moment sur son tombeau avant d'y descendre.

Je fais toujours, Madame, mon dernier songe. C'est d'aller vous voir cet automne ou vers la fin de l'été. Je n'ose parler de cela, comme si j'avais peur que le diable ne m'entendît et ne me jouât quelque tour.

Votre amitié fait le charme et la consolation d'une vie bien éprouvée.

Continuez-moi, Madame, cette amitié : dans ce moment surtout c'est pour vous charité et vertu.

CHATEAUBRIAND.

XXII

Paris, le 11 mars 1828.

Votre silence, Madame, commençait à m'inquiéter et j'allais vous écrire. C'est hier que M. de Saint-Marsan m'a porté votre lettre. J'étais malheureusement sorti et je n'ai point vu l'exilé; il eût été bien reçu dans mon hospice : il ne m'a point laissé son adresse, et je ne sais comment le retrouver.

Nous avons passé, Madame, à travers tous les orages qui sont de la nature d'un gouvernement libre. Nous avons à présent un ministère en majorité satisfaisant.

Le reste s'arrangera peu à peu. Nos absolutistes crient à la révo-

[1] La duchesse de Rauzan était l'une des deux filles de la duchesse de Duras, fille, elle-même, du marin et conventionnel Kersaint. (Cf. le livre qui lui a été consacré par M. Bardoux.)

lution, parce que nous marchons avec la Charte : pour eux, tout est perdu quand on est libre; on est des impies quand on ne veut ni d'hypocrisie ni de fanatisme. Ces petites fureurs passeront, et grâce à Dieu, elles sont impuissantes.

Ma destinée, Madame, est incertaine; je n'ai pas cru devoir entrer au ministère avant qu'un système d'hommes et de choses fût complètement adopté : il est probable que je saurai à quoi m'en tenir sur mon avenir dans quelques semaines. Je rêve toujours un voyage aux Pyrénées et un retour par les Alpes : il faut bien que je vous voie avant de mourir.

Croyez, Madame, que votre pensée est au fond de mon cœur et n'en sortira jamais.

XXIII

Paris, le 28 mars 1828.

Je suis trop heureux, Madame, que mes lettres vous soient quelque chose : les vôtres font ma vie et ma consolation Je n'ai point revu le pauvre exilé; c'est une grande misère que les vengeances politiques et, en vérité, les rois ont été si malheureux qu'ils devraient, pour être un peu compatissants, se souvenir de leurs propres souffrances.

Rien n'est changé ici : nous avons un ministère composé de quatre à cinq honnêtes gens parmi lesquels j'ai un ami[1]. Que cette administration insuffisante aille bien longtemps, je le désire plus que je ne l'espère. On a beaucoup parlé de moi, puis on n'en parle plus. N'ayant aucune ambition, je m'arrange à merveille de l'oubli. Je me suis replongé dans mon édition afin de pouvoir l'achever cette année. J'ai encore fait un train affreux à Ladvocat pour vous; il prétend que ce n'est pas sa faute; il met tout sur le compte du libraire de Genève; il lui a écrit. Je crois que c'est Paschoud : vous pourriez vous-même lui faire dire un mot.

Je suis toujours rêvant ce beau voyage des Pyrénées aux Alpes. Quel bonheur, Madame, de vous revoir! Mais le ciel le voudra-t-il? je l'ai eu si souvent contre moi!

Mille tendres respects, Madame, et surtout écrivez-moi.

XXIV

Paris, le 27 avril 1828.

Votre lettre, Madame, m'a fait le plaisir que me font toutes vos lettres.

[1] Il s'agit de Hyde de Neuville, titulaire du portefeuille de la marine.

Je vous remercie de me conserver un souvenir au milieu de votre tristesse et de vos chagrins.

Que je serais heureux de pouvoir un peu les consoler! La vie est enchaînée de telle sorte qu'on ne fait jamais ce qu'on voudrait et qu'elle s'écoule au milieu de projets jamais remplis et de regrets sans fin! Moi, Madame, si j'étais libre, j'irais m'établir auprès de vous dans le pays de la paix et de l'indépendance, à la vue de ce beau lac si tranquille; je vous demanderais la permission de vous accompagner quelquefois dans vos promenades, et peut-être trouveriez-vous qu'il y a encore quelque bonheur dans la confiance d'une amitié sincère, tendre et dévouée.

J'espère, Madame, que vous ne vous affligez pas des outrages et des cris de quelques-uns de nos journaux. Soyez sûre que la France n'a jamais été plus belle, plus tranquille, plus raisonnable, moins révolutionnaire; elle donne par son calme et sa magnanimité un démenti formel à ses calomniateurs.

Réellement, il faut admirer une nation si mal gouvernée, si journellement blessée dans ses affections, ses vœux, ses espérances, et qui repousse, avec les seules armes de la raison, les ignobles attaques de ses ennemis. Elle conservera ses libertés, parce qu'elle en est digne, et avant six mois ceux qui cherchent en vain à la troubler auront passé.

Croyez, Madame, au plus tendre comme au plus sincère dévouement de votre serviteur.

CHATEAUBRIAND

XXV

Paris, le 28 mai 1828.

Mille pardons de ce long silence et mille tendres remerciements de votre intérêt. Je n'ai voulu vous écrire que quand l'affaire a été faite. Je suis nommé définitivement à l'ambassade de Rome [1]. Les difficultés ne sont jamais venues du Saint-Siège, mais des intrigues, des inimitiés et de la basse envie de M. de Villèle et de ses partisans.

Je ne puis rien vous dire encore du moment de mon départ. Mme de Ch... viendra avec moi, et très certainement nous irons vous voir à Lausanne, au plus tard au mois de septembre.

Voilà encore mon étrange vie changée! Ainsi, j'irai par bonds et par secousses jusqu'au bout.

Mais mon grand bonheur dans le voyage de Rome est de vous rencontrer sur la route et d'arranger avec vous d'autres rendez-

[1] On dit beaucoup alors que cette nomination était un exil déguisé, destiné à empêcher la rentrée de Chateaubriand au ministère.

vous pour l'avenir. Je suis obligé de vous quitter trop vite aujourd'hui, étant tout à coup assailli des embarras de ma nouvelle position.

Mille tendres et respectueux hommages.

CHATEAUBRIAND.

XXVI

Paris, le 14 juillet 1824.

Je commence, Madame, à être inquiet. Il y a déjà longtemps que j'ai répondu à la lettre où vous me parliez de l'ambassade de Rome; je vous disais qu'en effet j'irais à Rome et que je vous verrais à Lausanne. Je m'en fais, moi et Mme de Ch..., une grande joie. C'est dans la première quinzaine de septembre que nous serons auprès de vous. Quel bonheur si nous pouvions vous emmener au delà des monts! Mais vraiment je ne suis pas à mon aise ce matin en vous écrivant. Votre silence m'inquiète; avez-vous fait un voyage? avez-vous été malade? Je ne jouirai bien de l'espérauce de vous voir avant deux mois que quand j'aurai une bonne lettre de vous.

Vous voyez sans doute, à Lausanne, cette abominable *Gazette de France* de M. de Villèle, et cette *Quotidienne*, devenue si misérable depuis que le bon vieux Michaud l'a cédée et revendue à de jeunes fanatiques. Ne croyez pas un mot des mensonges de ces deux feuilles. La France est heureuse et tranquille : elle est enfin devenue toute constitutionnelle et monarchique, et nous n'entendons plus que les cris de quelques ambitions déçues et de quelques fous qui rêvent ce qui ne peut revenir.

Bonjour, Madame, croyez au tendre, sincère et respectueux attachement que vous m'avez permis de mettre à vos pieds.

CHATEAUBRIAND.

XXVII

Le 30 juillet 1828.

Votre lettre, Madame, m'a rendu bien heureux.

Voici ce qu'il y a d'arrêté, sauf les accidents :

Nous comptons partir le 1er septembre, nous nous arrêterons en Bourgogne et nous arriverons à Lausanne directement par Orbe : nous descendrons à notre ancienne auberge du *Faucon*, mais voici le triste côté de notre affaire. Je suis sous la tyrannie d'un ordre; il faut que j'arrive à Rome à un moment marqué, et le temps que

la nécessité me force à passer en Bourgogne sera pris sur celui que j'aurais eu le bonheur de passer auprès de vous! Nous resterons donc à l'auberge. Mais enfin, Madame, je vous verrai; je reviendrai ensuite de Rome tous les ans : peut-être vous-même pourriez-vous faire une course à la Ville Eternelle? Je ne veux point gâter par des craintes et des regrets les instants de joie que je vais retrouver à Lausanne. Mme de Chateaubriand est très souffrante : j'espère que l'air de l'Italie pendant l'hiver lui fera du bien, mais je crains l'été de ce climat pour elle : la chaleur ne lui vaut rien.

Au surplus, ma fortune déjoue ordinairement tous les calculs. Combien de temps resterai-je à Rome? Qui le sait? J'ai déjà cent fois cru que je n'irais pas du tout.

Je réclame encore, Madame, une bonne lettre de vous. Je vous écrirai moi-même encore avant notre départ. Vous avez appris depuis trois ans la fidélité de mon tendre et respectueux attachement.

CHATEAUBRIAND.

XXVIII

Lundi 8 septembre 1828.

J'allais vous écrire, Madame, au moment même où je reçois votre lettre.

Je ne puis comprendre les bavardages du « Géant ». Il est vrai que j'ai été malade, mais je n'ai jamais songé à passer par Marseille, et je n'ai jamais compté, dans le voyage de Rome, que le bonheur de vous voir.

Eh bien, Madame, nous partons enfin samedi prochain, 13 de ce mois, et nous arriverons le 18 ou le 19 à Lausanne, où mes chevaux doivent passer aujourd'hui ou demain, si j'ai bien calculé. Nous descendrons au *Faucon*, et nous arriverons par Orbe. Je vais donc vous revoir! Je vous assure que j'en ai une joie que je ne puis dire.

Toute protestante que vous êtes, vous vous intéressez à la fondation d'une église catholique. Vous voyez quels catholiques furibonds nous sommes dans la *Quotidienne* et dans la *Gazette*. Eh bien, vous ne tireriez pas un sou de cette grande foi! Ce n'est que moi et quelques autres chrétiens suspects qui pourrons offrir notre argent entaché de libéralisme pour élever un temple à Dieu.

Il est trop tard pour que je puisse m'occuper de la souscription. Je donnerai ce que je pourrai en passant par Lausanne.

Bonjour, Madame, je puis me servir de ces mots qui me font croire que je suis déjà auprès de vous.

Voici une dernière lettre en attendant le jour où je vous verrai.

CHATEAUBRIAND.

XXIX

Milan, 28 septembre 1828.

J'avais promis de vous écrire de Domo d'Ossola, mais j'ai pensé que ma lettre vous arriverait aussi tôt de Milan. Notre voyage, Madame, va très bien : nous avons passé le Simplon sans trop de frayeur pour Mme de Ch... Mais je m'aperçois que mon rôle de voyageur est fini. J'ai revu cette belle Italie sans plaisir; Milan, où je passe pour la sixième fois, me paraît triste et désert.

La morale de cela, c'est que, à mon âge, il faut rester auprès de ses amis; il faut de jeunes yeux pour jouir du charme des arts et de la nature. J'aime mieux, maintenant, le coin du feu que le soleil. J'espère, Madame, que je ne serai plus des années séparé de vous, et au moins les Alpes ont cela de bon qu'elles sont sur le chemin qui me ramènera à Lausanne. Quel bonheur j'ai eu à vous retrouver et quel chagrin de vous avoir perdue si vite!

Mille hommages à Mlle Constant, ne manquez pas de m'écrire à Rome. Je pense qu'il faut affranchir les lettres.

CHATEAUBRIAND.

XXX

Rome, le 16 octobre 1828.

J'aurais voulu, Madame, vous écrire par les deux premiers courriers qui sont partis de Rome depuis mon arrivée ici, mais dans le premier moment j'ai été accablé de tant de devoirs à rendre que je ne savais comment satisfaire à tous.

J'ai vu le Souverain Pontife [1] : c'est un prince admirable, plein de modération, de douceur et de charité!

J'ai revu les grandes ruines romaines, mais je n'ai pas retrouvé, pour les voir, les yeux que j'avais il y a vingt-cinq ans : je tombe comme elles, et quand je songe qu'il faudra vous quitter, je n'aime point ce qui me donne un si dur avertissement.

Mme de Ch... n'est pas trop bien du voyage; nous sommes et serons encore pendant quelque temps dans les embarras d'une

[1] Il s'agit du pape Léon XII (Della Genga).

maison qu'il faut établir; nos santés et nos goûts ne sont guère à tout cela. Ecrivez-moi, je vous en prie, vos lettres feront mon espérance et ma consolation.

Mille tendres hommages.

CHATEAUBRIAND.

XXXI

Rome, mardi 28 octobre 1828.

Que je vous remercie de votre lettre! Elle m'a touché jusqu'aux larmes. Je voudrais bien revoir ces Alpes que vous voyez : je les ai passées le cœur serré, et plus j'ai avancé en Italie, plus je me suis aperçu des ravages que le temps avait encore plus exercés sur moi que sur les lieux que je parcourais.

J'espère trouver dans ma volonté, si je ne le trouve pas dans ma destinée, le moyen de vous revoir bientôt et d'aller mourir où je suis né.

Toutes les personnes que vous m'annoncez et qui viennent à Rome y viennent sans vous : qu'importe alors?

Remerciez bien de ma part et de celle de Mme de Ch... Mlle Constant pour son petit mot mis dans votre lettre.

Mme de Chateaubriand souffre et moi je ne suis pas trop bien. Si je suis assez heureux pour vous revoir, tous mes maux seront guéris. Je ne voyagerai plus que pour aller à Lausanne.

Ecrivez-moi, Madame, vos lettres feront ma consolation, mais quel temps elles mettent à venir!

CHATEAUBRIAND.

XXXII

Rome, le 13 novembre 1828.

Je voudrais, Madame, qu'il me fût aussi facile de vous délivrer de tous vos autres chagrins que de réparer le très petit malheur qui vous est arrivé. Je vous ai accablé et je vous accablerai encore de mes lettres. Je ne sais ce que je vous mandais dans cette lettre perdue, mais je puis vous dire que Rome n'est plus ce qu'elle a été pour moi : que, voyageur vieux et lassé, je n'aspire plus qu'à aller mourir dans ma retraite; que vous voir encore en traversant les Alpes ou en allant vous chercher est la seule joie que j'aperçoive au fond de ma vie, et qu'enfin votre amitié est la consolation de beaucoup de peines passées et présentes pour moi.

Je ne puis que me louer de la manière dont j'ai été reçu ici :

la cour de Rome est pleine de modération et de sagesse. On la sert bien mal par l'exagération du zèle. Mais enfin, il faut mettre un terme à mes courses et à mes travaux. Je n'ai plus que quelques pas à faire pour arriver à ma tombe, et je n'ai pas besoin d'être accompagné du bruit de la foule pour faire ces derniers pas.

Mille hommages, Madame. Pardonnez à M. de Cottens, et moi je le remercie de vous avoir délivrée d'une de mes importunités [1].

CHATEAUBRIAND.

XXXIII

Rome, le 18 décembre 1828.

Je ne reçois point de lettres de vous, Madame, cela m'afflige et m'inquiète. Je vous ai écrit pour vous consoler de la lettre perdue, et depuis ce temps la poste m'a tenu rigueur. M. Constant m'a apporté un petit billet de votre main, mais d'une ancienne date. M. Constant dîne aujourd'hui même chez moi. Nous le traitons comme votre ambassadeur. La lettre que vous lui aviez donnée l'a accrédité sur-le-champ auprès de moi.

J'attends le printemps avec impatience pour demander et obtenir un congé. Ma santé n'est pas bonne et je sens plus que jamais que le temps des voyages est fini et qu'il ne me reste qu'à me rapprocher de mes amis. Je franchirai encore les Alpes qui me séparent de vous, je vous reverrai et j'oublierai mes peines et mes années. En voilà encore une qui finit : elle est remplie de votre doux souvenir, et si je dois en avoir encore une autre, elle sera également pleine de vous.

Puissiez-vous, Madame, vivre longtemps et avoir pour moi un peu de cet attachement que je vous ai voué pour la vie.

CHATEAUBRIAND.

XXXIV

Rome, le 30 décembre 1828.

Combien votre lettre m'afflige, Madame ; que ne donnerais-je pas pour vous savoir heureuse ! La Providence viendra, je l'espère, à votre secours et je lui offre, je vous assure, les vœux les plus ardents pour votre bonheur. J'ai demandé un congé pour Pâques :

[1] Il semble résulter de ce qui précède que M. de Cottens avait égaré une lettre de Chateaubriand (sans doute celle du 28 octobre), avant que sa femme ne l'eût lue.]

je vous verrai donc vers la fin avril. Encore vingt-quatre heures et j'entrerai dans cette année qui doit me ramener auprès de vous.

Dans la vie, on n'est occupé qu'à compter les jours trop rares où l'on se promet quelque joie et à supprimer ceux qui vous séparent de ces jours : à ce calcul la vie est bien courte, et l'on existerait à peine de quelques moments si l'on disposait de son existence.

Ma santé se raffermit un peu, mais je sens plus que jamais qu'il faut mettre un terme à mes courses. Tout est fini pour moi dans ce monde, je ne suis plus qu'un vieux pensionnaire du temps qui doit aller vivre dans la retraite sur la modique somme de jours qu'on veut bien encore lui accorder.

Mille souhaits de bonne année, Madame, santé à votre mari et à votre petite fille. Croyez, je vous prie, à mon tendre et inaltérable attachement.

CHATEAUBRIAND.

Offrez je vous prie, tous mes vœux à Mlle Constant.

XXXV

Rome, le 10 janvier 1829.

J'ai reçu, Madame, votre bonne lettre du 28 du mois dernier : j'espère que de votre côté, vous en aurez reçu une de moi du 30. Je suis bien heureux, je vous assure, de m'entendre si bien avec vous et d'éprouver autant et plus de plaisir quand j'apprends de vos nouvelles que vous n'avez la bonté de m'en témoigner quand vous en recevrez des miennes.

Votre ambassadeur (M de Constant) est trop facile à satisfaire, s'il trouve que je l'ai bien traité : au milieu des ennuis de ma vie, je crains de ne pas faire et de ne pas dire tout ce que je voudrais.

Oui, Madame, j'espère avoir un congé après Pâques, je traverserai les Alpes, je vous reverrai; si vous avez des peines, vous me les confierez; si vous avez des plaisirs, je les partagerai. J'aime ces montagnes où j'ai le bonheur d'avoir rencontré un cœur qui pût entendre le mien, une amie qui m'attend aux portes de la France et qui est comme un intermédiaire entre moi et ma patrie.

Les journaux depuis quelque temps s'occupent singulièrement de moi; ne croyez pas un moment ce qu'ils racontent : je ne dis ni n'écris un mot de ce qu'ils me font dire et écrire.

J'espérais que mon absence me ferait oublier; il semble, au contraire, qu'elle me rappelle à la mémoire du public.

Je vous renouvelle, Madame, mes souhaits de bonne année; si

mes prières étaient exaucées, vous seriez la plus heureuse des femmes.

Présentez, je vous prie, tous mes vœux à M[lle] Constant.

CHATEAUBRIAND.

XXXVI

Rome, le 10 février 1829.

Je reçois votre lettre du 29 janvier, Madame, elle me cause un plaisir que je ne puis dire par l'expression de votre amitié pour un pauvre exilé. Hélas ! je porte pourtant malheur à mes amis ! l'excellent Pape, qui m'honorait de toute sa confiance, vient de mourir presque subitement ! Me voilà dans les embarras d'un conclave, mais il sera fini avant Pâques et ne m'empêchera pas de franchir à cette époque les montagnes dont, plus heureuse que moi, vous voyez les sommets.

Les journaux se sont sans doute beaucoup occupés de moi ; je n'ai rien demandé, rien sollicité, je n'aspire qu'à une retraite définitive. Il est temps pour moi de finir : mes jours ont été assez troublés, mon voyage sur cette terre a été long, orageux et pénible, je veux du moins achever le peu de chemin qui me reste en paix avec mes amis.

J'espère que la mort[1] du Pape ne changera rien aux dispositions favorables que ce digne Pontife m'avait témoignées pour la chapelle catholique de Lausanne.

Je suis obligé d'abréger cette lettre, n'ayant pas un moment à moi. Ecrivez-moi, Madame, je vous en supplie. Vos lettres me consolent de tout.

CHATEAUBRIAND.

[1] Lettre de Chateaubriand à M[me] Récamier :

Rome, 17 février 1829.

« J'ai vu Léon XII exposé le visage découvert sur un chétif lit de parade au milieu des chefs-d'œuvre de Michel-Ange : j'ai assisté à la première cérémonie funèbre dans l'église de Saint-Pierre. Quelques vieux cardinaux commissaires, ne pouvant plus voir, s'assuraient de leurs doigts tremblants que le cercueil du Pape était bien fermé, à la lueur des flambeaux mêlée à la clarté de la lune. Le cercueil fut enfin enlevé par une poulie et suspendu dans les ombres pour être exposé dans le sarcophage de Pie VII. On vient de m'apporter le petit chat du pauvre Pape : il est tout gris et fort doux, comme son ancien maître. »

XXXVII

Rome, le 21 mars 1 29.

Votre lettre du 5 de ce mois m'a fait une vive peine : qu'avez-vous? Pourquoi êtes-vous si découragée? Oserais-je solliciter votre confiance? Je la mérite par mon profond attachement. J'ai été témoin de tant de maux, j'en ai tant souffert que je suis bon à consulter, ne fût-ce que pour mon expérience. Je suis comme ces vieux laboureurs qui, à force de creuser leurs pénibles sillons, ont appris à connaître les temps de pluie et d'orage. Moi, Madame, qui, par sort ou par nature, n'ai jamais été heureux, je pense pourtant qu'il y a des jours de bonheur dans la vie, et j'en suis convaincu quand je vous vois.

Je ne puis vous dire absolument quand je quitterai Rome : cela dépend de la durée du conclave et, quoique toutes les probabilités font croire que nous aurons bientôt un nouveau Pape, cependant on ne peut répondre de rien.

Aussitôt que je verrai un peu plus clair dans mon avenir, je vous écrirai. Je ne suis pas assez bien avec le Ciel pour prier pour vous : c'est à vous à prier pour moi!

Croyez, Madame, à un attachement qui ne finira qu'avec ma vie; je voudrais qu'elle fût moins avancée pour vous aimer, pardonnez-moi le mot, plus longtemps.

Mille hommages à Mlle Constant. Mme de Chateaubriand n'est pas trop bien. J'espère que le successeur de Léon XII tiendra les promesses de l'excellent Pape pour la chapelle catholique de Lausanne : j'aurai soin de les lui rappeler.

CHATEAUBRIAND.

XXXVIII

Rome, le 23 avril 1829.

Vous m'avez fait tout à la fois, Madame, une grande peine et un véritable plaisir en voulant bien me confier vos chagrins; que ne suis-je riche! que n'ai-je à vous offrir tous les trésors de la terre, pour rétablir votre fortune et celle de vos enfants! Hélas! je n'ai que ma misère dorée, et le jour où je quitterai ma place, ce qui peut m'arriver bientôt, je reprendrai tous les soucis matériels qui ajoutent encore aux douleurs de l'âme ou plutôt qui leur font une distraction pénible.

Cependant, Madame, ne pourrais-je en rien vous être utile?

Imaginez-vous que j'aie quelque moyen de vous servir? Y a-t-il quelque chose à solliciter, quelque démarche à faire? Aimez-moi assez, Madame, pour me le dire, et comptez sur le plus tendre dévouement à vos ordres et à vos vœux.

J'attends à chaque instant le courrier qui doit m'apporter un congé; mais, par une de ces chances bizarres, auxquelles ma vie a été continuellement livrée, les choses sont si embrouillées en France que j'hésite presque à aller me jeter au milieu de tant de passions, et que je ne sais si je ne ferais pas mieux d'attendre l'événement dans la solitude de Rome.

J'aurai soin, Madame, de vous tenir au courant de mes tristes affaires, de vous prévenir de mon départ et de vous dire le chemin que nous prendrons, Mme de Chateaubriand et moi. Puisse-t-il me mener vers vous!

Croyez, Madame, à mon inaltérable et sincère attachement : il compte déjà des années et c'est pour cela que j'ose me permettre de vous en offrir l'hommage.

CHATEAUBRIAND.

XXXIX

Rome, le 14 mai 1829.

J'ai, Madame, vos lettres du 18 avril et du 2 mai : je réponds d'abord à la première, il me paraît bien singulier que vos deux jeunes gens aient peur.

Rien de plus commun aujourd'hui que les mariages [1] entre protestants et catholiques. Rien de si facile à obtenir que les dispenses, mais ne faut-il pas qu'elles soient demandées par les père et mère?

Je quitte donc samedi prochain 16 et je laisse mon premier secrétaire de légation, M. Bellocq, chargé d'éclaircir et d'arranger cette petite affaire : il vous en écrira.

Je viens à la lettre du 2 mai. Celle-là me touche bien davantage. Que parlez-vous de services entre nous? Est-ce moi qui puis, qui dois vous rendre des services ou vous supplier de partager avec moi les faibles ressources de la plus tendre amitié? Vous êtes même à présent à l'abri de mes importunités, je n'ai rien. Mais je retourne en France et je vous écrirai de Paris.

Il me sera impossible de passer par Lausanne, et voilà mon inconsolable chagrin; mais croyez que je ne serai pas longtemps sans vous voir et je suis homme de parole.

Adieu de Rome, le 30 ou le 31 je serai à Paris.

[1] Le mariage d'Antonie de Cottens avec le comte de C.-Q. ne se fit pas.

XL

12 juin 1829.

Je n'ai pas voulu vous écrire que je ne connusse ma destinée : je retourne à Rome Ma santé veut que j'aille aux Pyrénées prendre les eaux le mois prochain; Mme de Chateaubriand ira m'attendre sur la frontière d'Italie. Je ferai tous mes efforts pour rentrer en Italie par le mont Cenis, ce qui me procurerait le bonheur de vous voir. Vous ne sauriez croire combien j'aspire à ce bonheur.

. . . .

CHATEAUBRIAND.

XLI

Paris, le 1er juillet 1829.

Un million de pardons, Madame, de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du 18 juin. N'ayant que peu de jours à passer à Paris, je succombe sous la multitude des embarras et des affaires. Je vais droit à la chose importante.

. . . .

Je passerai à peu près un mois aux eaux. De là je prendrai mon chemin vers l'Italie. Je ferai tous mes efforts pour passer du moins par le mont Cenis, d'où j'irai vous voir à Genève.

Je vous manderai ma marche.

Mme de Chateaubriand reçoit dans le moment une lettre de M. Constant qui lui apprend le nouveau malheur dont vous êtes frappée. Mon Dieu, que je vous plains ! Que je voudrais être auprès de vous pour vous consoler ! Croyez du moins que vous avez sur la terre un cœur qui vous est et sera dévoué jusqu'à son dernier soupir.

XLII

Paris, septembre 1829.

Tout était arrangé, Madame ; j'avais décidé Mme de Chateaubriand à passer par Genève, je vous aurais vue et nous aurions terminé vos affaires. Me voilà rejeté une dernière fois dans tous mes embarras et toutes mes misères, inutile à moi et à mes amis. C'est un dernier sacrifice[1] que je devais à mon roi et à ma patrie, je l'ai fait, tout pénible qu'il m'ait été.

[1] Il s'agit de sa démission d'ambassadeur, donnée à la première nouvelle de la formation du ministère Polignac (8 août 1829).

Croyez, Madame, qu'une de mes plus grandes peines dans ma nouvelle position, c'est de ne pouvoir plus rien pour la vôtre. Ma fatale destinée atteint tous mes amis; le plus tendre et le plus sincère attachement est tout ce qui reste à vous offrir : voilà ce que rien ne peut m'enlever et ce que je mettrai toujours à vos pieds.

CHATEAUBRIAND.

XLIII

Paris, 29 décembre 1829.

Combien je suis touché, Madame, de votre bon souvenir et du tendre intérêt que vous voulez bien me témoigner!

Je vous assure que je ne perds pas un moment votre pensée, et le seul et très vif regret que j'éprouve de ma retraite est d'avoir perdu le moyen de vous être utile. Mais, Madame, si mes chutes sont fréquentes, elles sont aussi de courte durée, et si jamais j'ai un sourire de la fortune, je tâcherai qu'il se répande sur les peines qui n'auraient jamais dû vous atteindre.

Je n'ai, Madame, aucun mérite à ne pas répondre aux gazettes de mes ci-devant amis; je trouve tout simple qu'on use de la liberté de la presse : si ce sont des calomnies, je les méprise; si l'on me reproche justement quelque chose, je m'efforce de me corriger; ne croyez pas, du reste, que nous soyons en France dans le moindre danger. Jamais le pays n'a été plus tranquille et le peuple plus raisonnable. Tout cela finira paisiblement par le renvoi des ministres, et voilà tout.

Prenez bien soin, Madame, de votre santé. Songez à votre famille, à vos amis. Regardez-moi au nombre de ces derniers et recevez la nouvelle assurance du plus respectueux et du plus sincère attachement.

CHATEAUBRIAND.

Mille hommages à Mlle Constant. Mme de Chateaubriand est toujours souffrante.

XLIV

Paris, 8 août 1830.

Tout est fini, Madame, la branche aînée des Bourbons a perdu la couronne et c'est Mgr le duc d'Orléans qui la porte. J'ai fait ce que l'honneur et la fidélité à mes serments me commandaient. Vous verrez dans les journaux mon discours à la Chambre des pairs.

L'apostat, le renégat est resté seul à la brèche, pour une famille ingrate et qui le serait encore si elle revenait, mais son malheur mérité n'a pu m'affranchir de mes devoirs et je me suis une dernière fois sacrifié.

L'intention de Mme de Chateaubriand et la mienne est effectivement de nous retirer tout auprès de vous, Mme de Chateaubriand craint Lausanne par l'élévation de la montagne et incline pour les environs de Genève. Rien n'est décidé, et il nous faut quelque temps pour vendre nos guenilles.

Donnez-moi, Madame, de vos nouvelles, elles me sont bien chères et vous savez que je vous suis tendrement attaché.

CHATEAUBRIAND.

Tout est exactement tranquille ici, et si ce n'était que le drapeau tricolore remplace le drapeau blanc sur le palais du roi, on ne se douterait pas qu'une révolution étonnante s'est accomplie dans l'espace de huit jours.

XLV

19 août 1830.

Ne m'écrivez point à genoux, c'est moi qui suis à vos pieds, pour vous remercier de votre tendre intérêt et de votre indulgente amitié. J'ai fait mon devoir, il ne m'en a rien coûté.

J'aurais été un grand misérable de salir le peu de jours qui me reste à passer sur cette terre; maintenant je suis résolu à aller mourir dans un dernier exil, mais je ne sais encore dans quel lieu.

J'ai à peine de quoi vivre [1]. On me dit que Constance, grande ville abandonnée, conviendrait mieux à ma fortune que la Suisse, qui est assez cher. Ensuite Mme de Chateaubriand veut absolument un pays catholique. Je sais bien ce que je ferais si j'étais libre; j'irais demeurer auprès de vous. Mais on n'échappe point à sa

[1] « Paris, 5 mai 1831.

« La résolution que je conçus au moment de la catastrophe de Juillet n'a point été abandonnée par moi Je me suis occupé de mes moyens de vivre en terre étrangère, moyens difficiles, puisque je n'ai rien; l'acquéreur de mes œuvres m'a fait à peu près banqueroute, et mes dettes m'empêchent de trouver quelqu'un qui veuille me prêter.

« Quoi qu'il en soit, je vais me rendre à Genève avec la somme qui m'est survenue de la vente de ma dernière brochure : *De la Restauration et de la Monarchie élective*. Je laisse ma procuration pour vendre la maison où j'écris cette page pour ordre de date. Si je trouve marchand à mon lit, je pourrai trouver un autre lit hors de France. » (*Mémoires d'outre-tombe*, V, 345)

destinée, mes jours ont été une longue épreuve. Rien ne me rend plus heureux, Madame, que de recevoir de vos nouvelles et vous n'avez point dans le monde de cœur plus dévoué que le mien.

CHATEAUBRIAND.

XLVI

Paris, le 12 septembre 1830.

Je suis bien coupable, Madame. J'aurais dû vous remercier beaucoup plus tôt de votre aimable et obligeante lettre, mais j'espère que vous me pardonnerez avec votre indulgente bonté.

Ma vie dans ce moment est bien dérangée par des soins de toutes les espèces. Nous n'irons point à Constance, et c'est entre Lausanne et Genève, que nous sommes décidés à nous fixer. Nous vous remercions mille fois de l'offre de votre maison de campagne. Mme de Chateaubriand désire voir les choses par elle-même avant de rien arrêter. Le voisinage d'un prêtre catholique entrera pour beaucoup dans sa détermination. Moi, Madame, je serai heureux surtout de me rapprocher de vous, de songer que je ne serai séparé de Lausanne que par une distance que je pourrai franchir en deux ou trois heures, et que je pourrai aller vous offrir mes hommages toutes les fois que vous me le permettrez. Je n'ai qu'une crainte, c'est qu'il survienne tout à coup quelque nouvel orage qui emporte encore une fois mes espérances et mes projets. Nous ne pourrons guère quitter Paris avant le mois de novembre : la saison sera bien avancée, mais elle ne nous arrêtera pas.

Ecrivez-moi, Madame, je vous prie, et recevez tous les respectueux hommages que je mets de nouveau à vos pieds.

CHATEAUBRIAND.

XLVII

1er novembre 1830.

Je vous dois, Madame, une réponse depuis bien longtemps; espérant toujours finir mon travail, et remettant toujours à vous écrire au moment où je serai libre, j'ai été entraîné de délai en délai. Enfin je vois clair, sinon dans mon avenir, du moins dans la durée de l'ouvrage qui m'a tant arrêté. J'aurai fini à la fin de ce mois; il faudra une quinzaine de jours pour achever l'impression. Ainsi, vers Noël, j'aurai donné au propriétaire de mes œuvres et au public tout ce que je leur devais, et j'aurai fini pour le reste de ma vie. Il m'a été impossible d'échapper plus tôt à cette chaîne.

Je voulais m'en dégager à jamais, pour porter mes pas partout où il me plairait d'aller chercher le repos, et c'est toujours auprès de vous, Madame, dans l'abri de vos montagnes, que Mme de Chateaubriand désirerait vivement de nous fixer.

L'hiver ne nous arrêtera pas : nous ne craignons ni le froid ni les mauvais chemins, et nous sommes très décidés à quitter la France.

Je ne vous parle point de nouvelles; vous voyez exactement tout ce qui se passe dans nos journaux, il n'y a rien de plus ni de moins. Le pays est fort tranquille. Combien cela durera-t-il? Dieu le sait! L'amour de l'ordre et de la paix est partout; on ne regrette point le passé, on est satisfait du présent, mais on tremble pour l'avenir.

Il n'y a rien de bon, Madame, qu'une retraite paisible et une amitié comme la vôtre.

CHATEAUBRIAND.

XLVIII

Paris, le 3 janvier 1831.

Je vous dois une réponse, Madame, depuis longtemps : Mme de Chateaubriand et moi, nous avons été malades. Voilà une année qui commence, elle sera heureuse pour moi comme je l'espère, puisque j'aurai le bonheur de vous revoir.

Mon travail qui s'est prolongé et la santé de Mme de Chateaubriand m'ont empêché de partir.

Mais très certainement au mois de mars je serai libre, et rien n'est dérangé au plan de mon avenir. Vos relations ne m'effraient point, que sont-elles auprès des nôtres? Et puis il y aura toujours dans vos montagnes quelques vallées où le bruit des hommes ne pénétrera point.

Dites-moi si vous n'avez point souffert particulièrement des mouvements de Lausanne? si vous n'avez point eu peur?

Recevez, Madame, un million de vœux pour votre bonheur, ils sortent du fond de mon cœur et je les renouvellerai tant que j'aurai vie.

CHATEAUBRIAND.

XLIX

Paris, le 28 février 1831.

Mme de Chateaubriand a écrit, Madame, à Mlle Constant à Genève, pour la prier de prendre quelques renseignements sur les appartements, soit dans Genève même ou dans les environs.

Vous voyez que nous comptons toujours nous rapprocher de vous.

Mon malheureux ouvrage est enfin achevé, il paraîtra le 15 du mois prochain. Alors, étant libre, je n'aurai plus qu'à m'occuper de la réalisation de quelques fonds et de la vente de ma retraite pour aller vous rejoindre. Si cela comportait trop de temps, je chargerais un notaire de procéder à cette vente après mon départ.

Il y a une chose bien triste, Madame, c'est que, tandis que nous nous préparons à chercher la paix qui convient à nos longues peines, les événements vont si vite que l'on ne peut jamais être assuré d'exécuter ce que l'on projette. On peut être à tout moment enveloppé dans une nouvelle révolution. Après quarante années de trouble, il est fâcheux d'en être là. Qu'y faire? Se résigner et laisser agir la Providence.

Je voudrais savoir, au moins, Madame, que vous êtes plus tranquille, que vous ne craignez plus rien pour votre bon pays. Je ne m'habitue point à l'idée que les Alpes ne sont plus un asyle et un rempart contre la discorde, qu'on y entend d'autre bruit que celui de leurs torrents... Vous avez acheté la liberté au prix de votre sang; qu'aviez-vous besoin de vous agiter dans vos montagnes pour le bien que vous avait laissé Guillaume Tell? Aussi je ne puis croire que votre agitation soit longue, car vous possédez réellement la chose pour laquelle vous avez l'air de réclamer.

Adieu, Madame, donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et croyez à mon tendre, sincère et respectueux dévouement.

L

24 mars 1831.

Ne croyez pas, Madame, que la distance qui sépare Lausanne de Genève m'empêche d'aller vous chercher; c'est ce malheureux rhumatisme qui a effrayé Mme de Chateaubriand. Au surplus, nous ne sommes pas encore entièrement décidés sur le lieu de notre résidence; nous comptons toujours partir dans un mois, arriver à Genève, voir tout ce que Mlle Constant a eu la bonté de chercher pour nous, et, si nous trouvons que cela soit trop cher, nous tâcherons de nous rapprocher de vous.

Si j'entends parler de quelque personne qui désire acheter une propriété, je lui parlerai de la vôtre. Je voudrais bien pouvoir habiter, moi-même, quelque chose qui vînt de vous; mais, nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y rentrerai.

C'est aujourd'hui même, Madame, que je publie une petite brochure où je demande pour le duc de Bordeaux un tombeau en France, après avoir réclamé, il y a huit mois, sa couronne.

Dans huit jours, mes quatre gros volumes d'histoire paraîtront; tout sera ainsi fini pour moi; je n'aurai plus qu'à vendre mes guenilles et aller vous retrouver. Je ne crois pas à la guerre. Vous serez tranquille dans vos montagnes.

A bientôt, Madame; agréez, je vous prie, mes tendres et respectueux hommages.

CHATEAUBRIAND.

LI

Genève, 31 mai 1831.

Je commençais à craindre, Madame, que ma lettre ne vous fût pas parvenue; c'est un grand bonheur pour moi d'être si près de vous et de voir ce beau lac que vous voyez aussi; mais quand pourrai-je le traverser? Mme de Chateaubriand est souffrante; nous n'avons encore rien de fini dans nos arrangements. Nous avons loué une maison aux Pâquis[1], où nous recevrons peu à peu ce qui nous manque et ce qui nous arrive de France. Dans quinze jours, vous quittez Lausanne, et peut-être ne pourrai-je aller vous voir avant votre départ. Mais enfin vous vous rapprochez de nous, vous ne serez plus à cinq lieues de notre retraite, et nous pourrons vous faire une petite visite presque en nous promenant. Je vous assure, Madame, que vous ne pouvez vous faire une idée du bonheur que j'aurai à vous revoir. Mais que de choses se sont passées! Les dernières années de la vie d'un homme sont comme les campagnes d'un soldat; elles comptent double pour le temps de service.

Mille tendres et respectueux hommages.

CHATEAUBRIAND.

LII

Genève, 4 juin 1831.

Je vous assure, Madame, que si vous avez la bonté de désirer mon voyage à Lausanne, moi j'y pense sans cesse. Je saisirai la première occasion favorable pour aller mettre de nouveau à vos pieds mes tendres et respectueux hommages; puisque vous ne partez pas encore pour Cottens, je ne désespère pas de traverser le lac, que je regarde sans cesse en pensant à vous. Nous sommes assez contents de notre petite maison; nous la trouvons seulement un peu froide, et nous nous chauffons comme en hiver.

Je vous enverrai, Madame, les *Etudes historiques* aussitôt que

[1] Banlieue de Genève.

j'en aurai reçu un exemplaire. Bonjour, Madame; c'est cependant une bien douce chose pour moi de penser que dans six heures je puis être près de vous, aussitôt que je serai débarrassé des derniers ennuis d'un établissement.

Agréez, Madame, un million d'hommages et tous les remerciements et compliments affectueux de Mme de Chateaubriand.

CHATEAUBRIAND.

(Scellé de son cachet : de gueules aux fleurs de lys; adressée à *Mme de Cottens, à Lausanne.*)

LIII

Genève, 1er juillet 1831.

Enfin, Madame, j'ai reçu de Paris les quatre volumes des *Etudes*, et j'espère être assez heureux pour vous les porter la semaine prochaine. Ç'a été un grand tourment pour moi d'être si près de vous et de ne pouvoir aller vous chercher. La santé de Mme de Chateaubriand, les embarras d'un établissement, les visites et les lettres de Paris m'ont constamment arrêté, lorsque j'allais partir. Grâce à Dieu, me voilà un peu plus libre, et je vais m'empresser de profiter de ma liberté.

Nous parlerons du passé, Madame.

Hélas! quel sera l'avenir? Au moins, il sera court pour moi, et cela me console.

Un million d'hommages.

CHATEAUBRIAND.

LIV

Genève, 25 juillet 1831.

Permettez-moi, Madame, de vous gronder. J'espérais que notre amitié n'en était plus à ces sortes d'excuses; je m'adresserais aussi franchement à vous, si vous pouviez me rendre un service, que vous devriez vous adresser à moi. Si j'étais heureux! Enfin, espérons dans la Providence; il n'y a plus qu'elle pour nous.

Ces nouveaux malheurs retardent votre arrivée à Cottens, et c'est surtout la grande peine pour moi.

Il devient de plus en plus possible que je ferai mon voyage à Paris le mois prochain, pour vendre au moins mes meubles, si je ne puis vendre ma maison. Mme de Chateaubriand restera ici, où je la rejoindrai dans le commencement de septembre.

Un million de tendres et respectueux hommages.

CHATEAUBRIAND.

LV

Genève, 11 août 1831.

Mon voyage à Paris, Madame, est retardé par les souffrances de Mme de Chateaubriand. Je ne peux pas la laisser seule dans l'état de faiblesse où elle se trouve. Je ne partirai donc que du 25 au 30 de ce mois.

Alors on verra un peu plus clair dans la politique, on pourra juger de l'avenir de cette guerre de Hollande.

Il y a tant de misères dans les choses et dans les hommes, qu'on est trompé dans toutes les conjectures.

Mais ce qui m'intéresse bien autrement que les affaires publiques, ce sont vos peines.

Que ne donnerais-je pas pour pouvoir les faire finir! Je suis toujours tenté de me révolter contre cet inégal partage de la fortune. Pourquoi faut-il que les plus sottes créatures soient gorgées de tous les biens de ce monde, tandis que des personnes comme vous souffrent! Le superflu de ces inutiles animaux ferait le bonheur de tant d'honnêtes gens!

Je vous écrirai avant de partir et je vous dirai ce que je deviens, si dans ce moment on peut savoir rien de certain pour soi-même. Un million de tendres hommages.

CHATEAUBRIAND.

LVI

Sans date (mardi soir).

Mille remerciements, Madame; le journal est mauvais et ne confirme rien. Mais la pire des nouvelles, c'est de vous quitter; j'espère pourtant vous revoir bientôt. Vous savez que je ne perds jamais l'espérance, même dans cet âge où l'on n'en a plus. Je vous écrirai de l'autre côté de la montagne.

Mille hommages.

CHATEAUBRIAND.

LVII

Genève, le 3 octobre 1831.

Vous m'auriez trouvé bien maussade, Madame, et vous auriez eu raison. Je n'ai pas eu un instant pour écrire autre chose qu'une nouvelle défense de mon pauvre petit Henri [1], qu'on veut proscrire

[1] Le duc de Bordeaux.

de nouveau et dont je vais aller imprimer et plaider la cause à Paris, au risque de me faire couper le cou.

Vous avez peut-être lu dans les journaux la très belle chanson de Bérenger; j'ai saisi cette occasion pour faire y faire (*sic*) deux réponses : l'une, littéraire, annonçant déjà l'autre, politique.

Voilà, Madame, comment va ma destinée. Je comptais mourir en paix dans un coin de vos montagnes, auprès de vous, et me voilà replongé dans les orages!

Cette nouvelle proposition qu'on a faite à la Chambre des députés pour proscrire la famille royale me force à reparaître sur le champ de bataille. C'est pour moi une condition d'honneur, et je ne veux pas combattre à l'abri de tout danger derrière le Jura. Mes paroles, si elles n'étaient pas dites en face, n'auraient aucune valeur.

Il s'est mêlé à cela des obstacles de fortune. Je voulais vendre mon hermitage de Paris et je n'en ai pas trouvé un sou. Votre bienveillance pour moi, Madame, sera mon excuse de tous ces détails de ma vie : vous voyez à quel point j'en use et abuse.

Nous quitterons les Pâquis vers le 15 de ce mois, pour nous acheminer vers la France : mais, avant, j'irai vous chercher dans votre retraite.

J'ai appris que vous aviez loué votre maison à Lausanne et cela m'a fait grand plaisir.

Mille et mille hommages, Madame, et mes compliments empressés à M. Cottens.

LVIII

Paris, le 20 décembre 1831.

Je suis trop touché, Madame, de votre intérêt, mais je veux vous ôter toute inquiétude. La brochure m'a mis ici beaucoup plus haut que je ne l'ai jamais été et beaucoup au-dessus de ce que je mérite. L'effet a surpassé infiniment ce que je pouvais attendre.

Hormis les deux ou trois journaux ministériels, le *Messager des Chambres*, la *France nouvelle* et les *Débats*, qui se sont tus, tous les mille et un journaux libres de toutes les opinions ont embouché la trompette : je devrais donc sécher mes pleurs si j'étais affligé, mais vous savez que je suis aussi accoutumé qu'indifférent aux injures, et toutes les brochures du monde contre moi, toutes les critiques payées ou non payées, que je ne lis jamais, ne me font rien du tout.

Croyez donc que ni moi ni Mme de Chateaubriand, n'avons nul souci des invectives du « juste milieu ».

Genève est une petite ville ministérielle; elle doit donc être nécessairement contre la brochure et la juger d'après les docteurs du ministère. Qu'importe! Si vous étiez ici et que vous parcouriez la France entière, votre amitié aurait de quoi se rassurer et se consoler.

Quant au fond de la question, il ne faut qu'un peu d'élévation d'âme pour la juger. J'ai fait mon devoir. Dernier soldat resté sur la brèche, je défends une famille malheureuse, un enfant innocent, le bonheur même de ma patrie.

Quand ceci sera tombé (et vous êtes assez jeune pour voir cette chute), on conviendra que j'avais raison et que ma fidélité à mes serments m'était autant inspirée par l'amour de mon pays que par l'horreur du parjure.

Vous m'étonnez du reste, Madame; dès le premier moment, je vous avais envoyé ma brochure. Comment ne vous est-elle pas parvenue? Je vais vous en faire passer un autre exemplaire, si je le trouve, car, dans ce moment, toutes les éditions sont épuisées et l'on s'occupe d'en faire de nouvelles.

Conservez-moi, Madame, votre amitié qui est un des grands charmes de ma vie : écrivez-moi souvent, je vous prie.

CHATEAUBRIAND.

Il est vrai qu'on avait pensé à m'attaquer devant les tribunaux, mais je ne suis pas heureux, et je ne m'étais jamais flatté de l'espoir d'être mis en jugement; il n'a manqué que cela au triomphe de la cause que je défends.

LIX

Paris, le 31 décembre 1831.

Voilà la brochure; je suis ici à peu près le seul défenseur du malheur et de l'innocence d'un enfant. Ma déclamation ne produira rien et sera oubliée dans deux à trois jours.

N'importe, j'aurai rempli un devoir.

Ne vous attendez pas à rien voir du petit écrit dans le *Journal des Débats*. Ses nouvelles opinions ne lui permettent plus de parler de moi que sous le rapport littéraire. C'est pourquoi je vous ai envoyé ce qui ne vaut la peine d'être lu qu'à cause de l'intérêt que vous voulez bien porter à tout ce qui me touche.

Je passerai vraisemblablement à Paris tout l'hiver, mais au printemps je quitterai la France et cette fois pour toujours.

Mille tendres et sincères hommages.

CHATEAUBRIAND.

LX

Paris, 29 février 1832.

C'est moi, Madame, qui ne vous écris point dans la crainte de vous importuner. Vos lettres au contraire me font toujours le plus sensible plaisir.

Je suis fâché seulement de vous savoir si triste et si découragée. Hélas! la vie est bien ennuyeuse, mais vous avez de beaux enfants et vous avez en moi un tendre et sincère ami.

Il n'y a rien de nouveau dans mon existence : je la traîne comme toujours parmi les sacrifices inutiles; je suis si accoutumé à me trouver seul et à souffrir que je n'y pense plus.

Mme de Chateaubriand et moi, nous ne savons encore ce que nous ferons, où nous irons. Notre projet est toujours de quitter la France, mais nos misérables affaires ne s'arrangent pas, nous retiennent. Sans fortune, on n'a de libre que l'esprit; le corps est enchaîné.

J'aurai bien soin, Madame, de vous mander ce que nous devenons.

De votre côté, donnez-moi, je vous prie, souvent de vos nouvelles. Mon dévouement et mon attachement pour vous ne finiront qu'avec ma vie.

En vérité, je ne saurais vous dire où s'adresser maintenant pour avoir les volumes qui manquent à M. de Saint-Georges. Ladvocat a fait banqueroute et la propriété de mes œuvres a passé à divers acquéreurs qui me sont absolument inconnus.

Je chercherai à arranger cela.

LXI

Paris, 26 avril 1832.

Mille pardons, Madame; je n'ai pu répondre plus tôt à votre bonne, aimable et touchante lettre. Elle m'a trouvé au milieu de tous les embarras du monde.

Mme de Chateaubriand était malade du choléra; j'étais aussi fort souffrant et de plus j'avais sur les bras l'affaire des 12,000 francs offerts par Mme la duchesse de Berry aux infortunés.

Grâce à Dieu, je me suis assez bien tiré de tout. Mme de Chateaubriand est mieux; ma santé est passable et j'ai réussi dans la petite brochure que je vous envoie par ce même courrier.

Du moins, tous les journaux (ceux qui conservent quelque honneur et quelque indépendance) ont été pour moi.

Je suis extrêmement fier d'avoir été choisi par la mère du duc de Bordeaux pour répandre ses bienfaits et lui servir d'interprète. Je ne changerais pas ma misère et mes peines pour la couronne de Louis-Philippe.

Nous quitterons certainement la France vers la fin du mois prochain; mais, malgré le bon accueil qu'on m'a fait à Genève et dont je conserve une si vive reconnaissance, j'irai chercher un asile où l'on aimera moins ce que je hais et méprise.

Au surplus, il s'est opéré de grands changements de fortune et d'opinion, et tout ce qui paraissait si certain aux Génevois doit leur paraître à présent bien ébranlé.

Encore quelque temps, et l'on verra que j'avais raison de repousser quelque chose d'aussi ignoble et qui n'avait en soi aucun principe de vie.

Dans tous les cas, je serai resté fidèle au malheur, à mes serments et à ma conscience, et avec cela je me consolerai.

Je ne sais si je me fixerai dans quelques cours d'Allemagne qui m'offrent un asile, ou si je garderai mon indépendance : il est probable que je choisirai celle-ci Dans ce cas, j'irai prendre les eaux de Baden, et de là je descendrai dans les cantons suisses italiens, pour jouir à la fois de la liberté et d'un beau soleil.

Ce que je regrette particulièrement à Genève, Madame, c'est vous, qui en êtes si près, M. et Mlle Constant, et cette charmante famille Saladin qui a été si gracieuse pour nous. Mais enfin j'habiterai encore vos montagnes et quelques lieues sont bientôt franchies.

Nous ne connaissons point le Bouillé dont vous parlez, bien que nous ayons connu tous les autres : vous êtes toujours un ange de bonté.

Croyez, Madame, à mon tendre, durable et respectueux attachement.

CHATEAUBRIAND.

LXII

Genève, 14 octobre 1832.

Toujours des excuses à vous faire, Madame, de mes retards et de mon silence. Oui, Madame, Mme de Chateaubriand et moi irons vous voir. Nous ne savons pas encore quand nous serons libres, mais j'aurai l'honneur de vous prévenir de notre arrivée.

J'ai su toutes vos nouvelles peines, mais permettez-moi de ne pas entrer dans celles-ci : de telles choses ne sauraient vous atteindre, et retombent sur la tête du calomniateur.

Que je me félicite, Madame, de compter pour quelque chose dans

votre vie ! Si votre bonheur et celui de votre famille dépendaient de moi, il n'y aurait sur la terre personne plus heureux que vous !

Agréez mes milliers de tendres et respectueux hommages.

CHATEAUBRIAND.

LXIII

Dimanche (2 heures), 11 novembre 1832.

Je suis venu après mon billet de Genève. Jugez de mon chagrin de ne pas vous trouver ! Malheureusement je ne puis attendre : j'ai laissé Mme de Chateaubriand malade à Lyon, elle n'a pu aller plus loin. Je reviendrai, à présent que je sais le chemin.

Mille tendres hommages. Votre ferme est charmante [1].

CHATEAUBRIAND.

LXIV

Il faut, Madame, que je compte bien sur votre indulgence pour que j'ose encore vous écrire après avoir été si coupable. Vous prendrez pitié de mes peines. Quand votre lettre m'est arrivée, j'étais plongé dans des embarras dont je ne voyais pas l'issue, je n'avais pas un moment pour respirer.

Me voilà sorti de ces désastres par un des plus éclatants triomphes [2] qu'un homme ait jamais obtenu.

Il est d'autant plus flatteur qu'il est dû à la réunion de toutes les opinions en ma faveur, et que celle à laquelle j'appartiens n'y a eu que la moindre part. C'est mon pays qui m'a absous en dépit du pouvoir et des inimitiés personnelles. J'ai conquis la liberté de la presse : puisse-t-elle maintenant assurer l'ordre général, comme l'indépendance individuelle.

Hélas ! Madame, vous savez trop ce qui fait le contrepoids de ma joie.

J'ai appris avec une vive satisfaction que vous aviez obtenu justice d'une chose qui vous avait profondément affligée.

Je voudrais bien que toute votre vie jouît d'un bonheur que vous méritez à tant de titres. Si l'attachement le plus sincère, comme le plus respectueux, peut vous être bon à quelque chose, vous savez, Madame, qu'il n'y a pas au monde de cœur qui vous soit plus dévoué que le mien.

[1] Il s'agit de la propriété de Béguins, terre de Mme de Cottens.

[2] Cette lettre triomphante doit faire allusion au procès suscité par la fameuse brochure : *Madame, votre fils est mon roi.*

Mme de Chateaubriand vous offre tous ses vœux et tous les jours nous renouvelons le projet d'aller nous fixer auprès de vous.

Un million d'hommages : si vous voyez Mlle Constant et Mmes Saladin et Rigaud [1], rappelez-moi, je vous prie, à leurs souvenirs.

CHATEAUBRIAND.

LXV

Paris, 22 juillet 1833.

Votre lettre du 14, Madame, me fait une grande peine, vous paraissez si découragée! Pourquoi vous livrer à cette tristesse? Dieu a son heure de miséricorde; non, tout n'est pas fini pour vous et j'espère que vous verrez des jours plus heureux. S'ils dépendaient de moi, ces jours, je vous en enverrais jusqu'à vous rassasier.

Mon voyage à Prague [2] n'était qu'un simple message de la captive de Blaye à la prisonnière du Temple. J'ai rapporté vite une réponse et tout a fini là.

J'ai été très content des nobles exilés, ils m'ont reçu avec bonté, je ne leur demandais rien. Je n'avais rien à leur demander que la permission de continuer à servir leur infortune.

Les journaux n'ont dit que des mensonges et des sottises qui ne valaient pas la peine d'y faire la moindre attention.

Ma vie est tellement à la merci des événements que je ne puis jamais suivre mes projets; je n'ai pas renoncé du tout à vos montagnes. Je laisse à Genève mes papiers et mes livres, dans l'espérance d'aller les retrouver. Je saurai peut être quelque chose de mon avenir au mois d'octobre.

Il me serait très doux de le passer auprès de votre retraite.

Je recevrai M. de Cottens avec tout l'empressement de l'attachement que vous m'avez permis de vous vouer.

Un million des plus tendres et des plus respectueux hommages, et dites-moi surtout que vous revenez à la vie.

CHATEAUBRIAND.

[1] Mme Rigaud était une Constant, Mme Saladin était la sœur de Mmes de Cazenove et A. Pictet (ces dernières nées Cazenove).

[2] Le 14 mai 1833, Chateaubriand partit pour ce qu'il a appelé « la dernière et la plus glorieuse de ses ambassades », porter à Charles X et à la Dauphine la déclaration de mariage de la duchesse de Berry avec le comte Lucchesi-Palli. (Cf. Lescure, p. 126.)

LXVI

Paris, 23 novembre 1833.

Hélas! Madame, j'ai été cent fois au moment de vous écrire, et cent fois les tristes travaux auxquels je suis condamné pour gagner ma misérable vie m'ont empêché de rompre le silence que je me reprochais. Je me suis engagé avec un libraire pour lui donner une traduction du *Paradis perdu*[1] : elle sera précédée d'une histoire de la littérature anglaise en deux volumes, et dans laquelle se trouvent quelques fragments de mes Mémoires.

Voilà, Madame, mes insipides occupations. Le tout paraîtra dans le courant de février. Mes affaires ne s'arrangeant point et ne pouvant trouver une indépendance nécessaire pour vivre dans les pays étrangers, je n'ai pu exécuter mes projets de quitter la France; mais je n'y renonce point, et je rêve toujours le bonheur d'aller vous voir et vivre auprès de vous.

Je ne connais point M. de Charette; je sais que c'est un homme d'honneur, si c'est le Charette attaché à Mme la duchesse de Berry.

Ce que vous me dites de vos chagrins me désolent (*sic*) : quand donc le bonheur arrivera-t-il à ceux qui le méritent tant? Enfin, vous avez des filles charmantes; elles vous aiment, vous les aimez. Espérons que Dieu fera le reste.

Mme de Chateaubriand est toujours comme vous l'avez vue, toujours souffrante et toujours vivante. Je ne veux plus être désormais, Madame, sans vous écrire, sans vous dire que mon tendre et respectueux attachement durera autant que ma vie.

CHATEAUBRIAND.

LXVII

Paris, 8 janvier 1834.

Rue d'Enfer, nº 84.

Une chose, Madame, me fait beaucoup de peine dans votre lettre : c'est le ton de cérémonie que vous prenez avec moi. Il semble que j'aurais cessé d'être votre *vieil ami*, la personne qui vous est la plus dévouée au monde. Oui, certainement, nous nous reverrons : c'est en Suisse, et tout auprès de vous, que j'achèverai mes Mémoires, le seul ouvrage dont je m'occupe et qui remplira le reste de ma vie.

Les courses que j'ai été obligé de faire ont seules retardé mes

[1] La traduction littérale en prose du *Paradis perdu* ne parut qu'en 1837; l'*Essai sur la littérature anglaise* en 1836.

projets, mais j'espère les exécuter au mois de mai. Mais c'est de vous, Madame, et non de moi, que je veux vous parler. Je suis profondément désolé de vous voir si triste; que ne donnerais-je pas pour vous savoir heureuse! La solitude où vous vivez doit contribuer à augmenter vos peines. Cet abominable temps vous sépare encore plus des êtres vivants. Quand j'irai vous chercher à Béguins[1], j'aurai soin, cette fois, de vous prévenir afin de vous y trouver. Nous parlerons surtout du passé. Le présent est mauvais et l'avenir n'est pas, et que sera-t-il?

Mme de Chateaubriand vous rend tous vos souhaits. Permettez-moi de joindre à ses vœux tous les miens. La sincérité vous en est connue.

Offrez, je vous prie, mes hommages à Mlles de Cottens. J'ignore si M. de Cottens est auprès de vous; dans ce cas, rappelez-moi à son souvenir.

Ecrivez-moi; vous ne sauriez rien faire dont ma respectueuse amitié fût plus tendrement reconnaissante.

CHATEAUBRIAND.

LXVIII

Paris, 17 mai 1834.

Un million de pardons, Madame, de ne vous avoir pas répondu plus tôt. Votre chère lettre m'est arrivée au milieu de nos plus vives inquiétudes au sujet de Mme de Chateaubriand. Maintenant, ces inquiétudes sont passées; le danger n'existe plus, mais le rétablissement des forces demandera du temps et de grands ménagements.

Cela, Madame, comme vous le voyez, retardera nécessairement notre voyage en Suisse, mais il faudra bien qu'il ait lieu. Tout m'appelle dans vos montagnes : d'abord le désir et le besoin de vous voir, ensuite mon travail qui ne se peut achever que là; enfin, le besoin de repos après tant de fatigues. Malheureusement, nous ne sommes pas au bout des agitations dans une société qui se décompose : il faut s'attendre à des crises sans cesse renouvelées. Heureux qui dans ces catastrophes trouvera un abri solitaire et quelques amis! Désormais, c'est ce qu'un homme sage doit demander et espérer.

Quand je serai dans votre désert, Madame, mes Mémoires seront

[1] Béguins, propriété habitée par la famille de Cottens au-dessus du village de Gland, près de Nyon (Suisse).

à votre disposition. Vous embellirez les scènes de ma vie en y jetant un regard.

Croyez, Madame, que mon attachement est aussi sincère qu'il est respectueux, et qu'il n'aura d'autres termes que celui de nos jours.

CHATEAUBRIAND.

LXIX

Paris, 26 août 1834.

Lorsque votre déplorable lettre est arrivée, Madame, j'étais tout juste dans la même position que vous et tout juste pour la même époque, le 1er septembre. Mais on me faisait espérer que l'on me prêterait dans deux ou trois jours une petite somme, et j'ai déjà attendu ces malheureux jours avec une impatience que je ne puis dire pour vous faire passer une partie de ce que j'aurai reçu. Hélas! Madame, j'ai été trompé comme vous : personne n'est venu à mon secours. J'en suis au point de ne pouvoir payer mes contributions, et la longue maladie de Mme de Chateaubriand a épuisé mes dernières ressources.

Vous m'avez appris, Madame, à regretter la fortune que j'ai tant de fois méprisée; je vois qu'on en sent la valeur quand l'âge, les infirmités et les malheurs de nos amis viennent peser sur notre misérable existence.

L'homme que vous avez obligé ne fait rien pour vous : c'est l'usage. Que d'hommes aujourd'hui me doivent leurs places, leurs richesses, leurs honneurs! Tout un parti que j'ai fait ce qu'il est et qui n'aurait jamais été rien sans moi! Des libraires dont j'ai fait la fortune ne trouvent pas un sou pour empêcher de vendre mes meubles sur la place publique! Je n'ai pas, Madame, le courage de vous parler de mes Mémoires dont vous voulez bien me parler, je ne songe qu'à votre malheur. Si le ciel n'eût pas fait manquer mes projets pour la Suisse, si mes affaires s'étaient arrangées, si Mme de Chateaubriand n'avait pas été malade, je serais depuis trois mois auprès de vous et j'aurais pu vous être utile.

S'il arrive quelque changement heureux dans ma position, je vous en avertirai sur-le-champ et je m'empresserai de vous offrir tout ce que j'aurai.

Ce qui ne vous manquera jamais, Madame, c'est l'amitié tendre, dévouée et respectueuse dont vous m'avez permis de mettre à vos pieds le durable et sincère hommage.

CHATEAUBRIAND.

LXX

Paris, 13 décembre 1834.

Mille embarras, Madame, m'ont empêché de vous répondre plus tôt. Pendant ce temps, la pauvre demoiselle Constant a disparu de la terre. Ainsi nous serons tous successivement emportés. Cela doit nous consoler, car, d'un côté, nos peines finiront et, de l'autre, toutes ces iniques prospérités qui affligent le monde auront trouvé leur terme et leur juge.

Quand je serai auprès de vous, Madame (et je l'espère toujours), vous lirez tant qu'il vous plaira mes Mémoires.

Il peut se faire aussi que si ma vie se prolongeait malheureusement au delà de quelques autres vies, une triste nécessité d'exister me contraignît de publier mes Mémoires. J'aurais un pied dans le tombeau et ma tête chauve pourrait, avec la multitude des années, me faire, à bon droit, regarder comme étant déjà mort. Mais ne parlons pas de ces choses si tristes.

Je suis heureux de l'intérêt que vous auront inspiré des récits pourtant bien faiblement reproduits dans des analyses toujours obligeantes, mais souvent infidèles.

Retiré absolument du monde, je me consacre à mes souvenirs et je passe mes jours à les mettre en ordre. L'ouvrage est déjà bien long, car j'ai beaucoup vécu. J'espère parvenir jusqu'à Lausanne et vous y retrouver.

Conservez-moi, Madame, une amitié si précieuse et qui fait le charme de ces derniers jours de ma vie, si difficiles à passer.

Chateaubriand.

LXXI

Paris, 24 mars 1835.

Vos lettres, Madame, me font toujours un bien que je ne saurais dire. Elles sont bonnes, élevées et nobles comme vous. Je sais ce qu'il en coûte de quitter les lieux que l'on a aimés et soignés de ses propres mains.

Mais la vie est un si perpétuel sacrifice que le mieux est de ne lui rien disputer et de la laisser nous emporter tout ce qu'elle nous dérobe chaque jour. Je suis toujours dans les mêmes résolutions et toujours arrêté par mes misères. Je veux toujours aller mourir hors de France, et ma première station sera certainement en Suisse, le plus près qu'il sera possible de vous, mais des affaires interminables, des arrangements qui se dérangent toujours, prolongent malgré moi mon séjour ici.

Je ne m'occupe plus de politique : je crois à une grande transformation sociale dont ni moi ni les générations qui me suivront ne verront la fin. Alors j'ai cessé de me débattre contre les décrets de la Providence : je n'ai plus de patrie, car la patrie est au lieu où l'on a des parents, des amis, des foyers paternels, et je n'ai plus rien de tout cela.

Je bénirai le ciel, Madame, le jour où je pourrai vous revoir et espérer faire encore avec vous des promenades solitaires. Nous parlerons du passé qui fut meilleur et de l'avenir meilleur encore, car il sera avec Dieu. Mme de Chateaubriand n'a pas trop souffert cet hiver, elle vous remercie de votre souvenir. Mille tendres hommages, Madame, ainsi qu'à toute votre famille. Je voudrais bien que cette lettre fût, pour vous, une petite consolation en quittant votre retraite : je pense qu'elle vous arrivera peut-être le jour de votre départ.

LXXII

Paris, 17 mai 1836.

Que je vous dois d'excuses, Madame! Votre chère lettre m'est arrivée au milieu de mes embarras de *Milton* et de mes arrangements d'affaires. Je n'ai pas eu un seul moment à moi : j'avais des remords toutes les nuits, je voulais écrire, et puis le jour recommençait avec les ennuis. Enfin, me voilà à peu près débarrassé, le *Milton* s'achève d'imprimer avec deux volumes d'introduction, ce qui fera quatre gros volumes que je vous ferai passer.

Quant aux *Mémoires*, ils sont vendus[1], mais ils ne seront imprimés qu'après ma mort; en les vendant, j'ai assuré l'avenir de Mme de Chateaubriand, qui se serait trouvée à ma mort dépourvue de tout.

Mais vous savez sans doute tout cela à présent; les journaux ont rectifié leur première version.

Mais, Madame, il y a une chose qui me touche plus que cela, je voudrais aller à Genève chercher mes papiers et je ne sais si les malheurs et les embarras de ma vie me le permettront, et si je ne serai pas obligé d'y envoyer seulement mon secrétaire. Je voudrais pourtant vous voir avant que je m'en aille dans l'autre vie. Une quinzaine de jours éclairera cette question, et j'aurai l'honneur de vous dire ce qui en sera en vous envoyant mes quatre volumes vers le 15 du mois prochain. Ah! Madame, que je voudrais vous

[1] On sait quelle spéculation fâcheuse fut, au point de vue financier, la publication des *Mémoires d'outre-tombe.*

savoir heureuse! et que je vendrais bien encore ma tombe pour cela, si elle n'était déjà vendue!

Ecrivez-moi, je vous en supplie, et vous me traitez mal en me parlant de l'ennui que vous me causeriez.

Un million de tendres hommages. Mme de Chateaubriand, qui est toujours souffrante, vous remercie mille fois, nous parlons souvent de vous.

CHATEAUBRIAND.

Rien n'a pu nous indiquer les raisons qui ont motivé la cessation de la correspondance entre Mme de Cottens et son illustre ami. Des lettres se sont-elles égarées? Une froideur subite a-t-elle glacé un commerce littéraire de dix ans? En tous cas, ce n'est pas de Laure qu'elle provient.

Dans les portraits qui demeurent d'elle, elle nous apparaît déjà vieille : l'âge n'a pu altérer les lignes régulières de son visage. Ses beaux cheveux ombragent un front plein de pensées; un sourire fin, triste et doux erre sur ses jolis traits.

C'est bien ainsi que nous nous figurons une de ces « ombres adorables », de ces « ombres d'élite » dont parle Sainte-Beuve, une de ces femmes qui aimèrent Chateaubriand d'une affection élevée et pure, et auxquelles, — par exception, — il « se donna au lieu de se prêter! »

SAINT-QUIRIN.

L'INUTILE RICHESSE[1]

IV

Le train du soir, allant de Nuremberg à Bayreuth, était bondé. Les employés, en casquette raide, allaient de compartiment en compartiment cherchant à caser les retardataires, devinant avec un flair tout spécial quels sièges étaient illégalement encombrés de sacs ou de parapluies.

Le train allait partir lorsqu'un jeune homme, coiffé d'un chapeau gris clair, et d'un complet également gris, une valise à la main, se précipita. Il ne semblait pas y avoir une seule place vacante, et le jeune homme interpella le chef de gare, accompagnant son allemand quelque peu fantaisiste de force gestes, très français, ceux-là. Le chef de gare, venu en personne surveiller cet encombrement anormal, flegmatique et d'allure militaire, jeta un coup d'œil dans un compartiment, dérangea quelques paquets appartenant à une dame au développement majestueux et fit signe au jeune homme de s'installer. Celui-ci, soulevant son chapeau, prit la place d'un sac de voyage tout flambant neuf et d'un parapluie à manche d'or ciselé.

— *What a bore!...* murmura la propriétaire du parapluie et du sac, s'adressant à deux jeunes filles qui lui faisaient face. Celles-ci eurent un sourire un peu narquois et se chuchotèrent quelques mots à l'oreille.

Le jeune homme se mordit la lèvre et dit en anglais, un anglais beaucoup moins défectueux que son allemand.

— Pardon, mesdames, mais je comprends parfaitement votre langue. Si donc vous avez des secrets à vous dire, vous voilà prévenues.

La dame, à l'embonpoint majestueux rougit, mais dit avec dignité :

— Si nous avions des secrets à nous communiquer, Monsieur,

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 août 1901.

nous ne choisirions pas un compartiment de chemin de fer pour nous faire nos confidences.

Le jeune homme au chapeau gris se contenta d'un léger signe de tête, ouvrit un journal et essaya de lire à la lueur vacillante de la lampe. Par-dessus le journal, il étudia les jeunes filles qui lui faisaient vis-à-vis.

Deux sœurs, sans doute, les filles de la grosse dame. En tout cas, elles se ressemblaient aussi peu que possible. L'aînée, ou plutôt la plus grande, car il était difficile de juger des âges respectifs des deux, frappait tout d'abord. Très brune, avec de merveilleux yeux noirs, une chevelure lourde qu'elle portait en une énorme torsade haut relevée, un teint ambré, mais d'une singulière pureté, une taille très souple, sans maigreur aucune, elle était certainement fort belle. Un peu de gentille gaucherie dans les mouvements, un je ne sais quoi d'aigrelet dans le son de la voix, un besoin de rire et de jacasser la proclamaient très jeune, peu habituée au monde; une pensionnaire échappée, sans doute.

Sa compagne, de taille moyenne, presque petite même, était très blonde. D'abord, elle semblait plutôt insignifiante, éclipsée par la beauté triomphante de sa sœur. Ses traits menus, très fins, sa bouche au pur dessin, ses grands yeux d'un bleu un peu foncé, ses cheveux vaporeux et frisottants, lui donnaient un air éthéré, presque immatériel. Elle écoutait plus qu'elle ne parlait, souriait plus qu'elle ne riait, et dès qu'elle se mettait à rêver, ses yeux bleus se remplissaient d'une mélancolie vague.

Ayant, non sans une certaine satisfaction, complété ses études, l'homme au chapeau gris, se retournant un peu et feignant de dormir, examina la mère entre ses paupières demi-closes.

C'était une femme d'une cinquantaine d'années, qui avait dû être fort belle. Il en conclut que dans une société perfectionnée, les mères devraient être exclues, mises à part dans quelque cloître, où elles auraient toutes leurs aises, — il n'était pas féroce, — mais où elles ne feraient pas tort à leurs filles, qui leur ressemblent et, hélas! leur ressembleront bien plus encore.

Les jeunes filles étaient fort simplement mises, avec leurs blouses en soie grisaille et leurs jupes sombres, leurs chapeaux canotiers et leurs jaquettes entr'ouvertes. La mère, au contraire, portait une robe de soie noire, trop ornée de jais; elle était sanglée et ficelée, ce qui lui donnait une taille superbe qui faisait irrévérencieusement songer aux dames de comptoir des restaurants à la mode. Sa coiffure était irréprochable et son beau chapeau un miracle d'équilibre.

Mais, si elle laissait voir quelques légers ridicules, cette femme

trop bien mise, et qui portait des bijoux en voyage, n'avait nullement l'air d'une sotte. Ses yeux s'éclairaient lorsqu'elle souriait, — elle souriait volontiers, — et sa physionomie trop grasse avait, au repos, un air de grande bonté. Le jeune observateur lui pardonna son exclamation peu flatteuse. Il avait assez voyagé pour savoir que l'instinct des touristes, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, est invariablement de chercher à accaparer deux places au lieu d'une et de faire grise mine aux indiscrets qui encombrent leur compartiment. Quitte, une fois l'inévitable accepté, à se montrer aimables et bons enfants.

A l'arrivée, le jeune homme eut l'occasion de rendre quelques légers services aux trois étrangères, leur passa les sacs et les menus paquets. Mais, presque aussitôt, un courrier superbe, aux favoris soignés, à la mise irréprochable, se précipita, ramassa tous les paquets et prit possession de « ses voyageuses ». Le jeune homme souleva son chapeau gris, reçut en récompense de sa politesse trois sourires dont deux lui semblèrent délicieux, empoigna sa valise et se perdit dans la foule.

— Il n'est pas mal du tout, le monsieur impatient, fit la plus grande des jeunes filles. Il faisait semblant de lire son journal, mais il nous regardait tout le temps.

— Peut-être comprenait-il mal ce qu'il lisait, dit l'autre, car certes, il parle un drôle d'allemand. Son anglais vaut mieux.

— Par ici, Mesdames, par ici, et le superbe courrier installa les trois femmes dans une voiture découverte, drôlement attelée d'un cheval tout à droite de l'équipage. A Bayreuth, les chevaux ont tous l'air d'attendre un compagnon de gauche qui ne leur est jamais octroyé.

— Comme c'est amusant, non ! Mais que c'est donc amusant, dis, Eva ! Nous voici dans cette drôle de petite ville somnolente et qui se réveille aux sons des trompettes de Wagner...

— Cela m'a l'air bien peu civilisé, dit la mère, regardant la rue insuffisamment éclairée et pavée de petites pierres, qui devaient faire mal aux pieds. Je suis contente d'avoir Auguste. Sans un courrier, je ne sais pas comment l'on peut voyager en Europe.

La jeune blonde eut un sourire et regarda la grosse dame qui aimait tant ses aises. Elle se souvenait d'un temps où, les unes et les autres, elles avaient peu connu le confortable, bien moins le luxe.

Les voyageuses s'appelaient M^rs^, Miss Norris et Miss Eva Harlem. Le monsieur au chapeau gris s'était trompé : les jeunes filles, qui s'aimaient comme deux sœurs, n'avaient pourtant aucun lien de

parenté. Eva appelait Mrs Norris *aunty*, mais ce n'était qu'une tante d'adoption. Elles ne descendaient pas à l'hôtel, mais avaient, comme la plupart des fanatiques de Wagner, leur « billet de logement ».

A travers les rues silencieuses, aux maisons basses, on arriva enfin à une grande bâtisse. Dans le passé lointain, ce palais avait abrité les margraves de Bayreuth. Ici, la sœur du grand Frédéric avait vécu humblement, pauvrement, prise cependant par l'étiquette d'une cour minuscule et maussade. Elle n'avait pas les toilettes qu'il eût fallu pour aller revoir la cour paternelle où elle avait tant souffert en compagnie de son frère, mais elle devait pourtant se poser en souveraine, ou à peu près. Une grande lanterne rouge éclairait vaguement les murs gris-fer. Des médaillons ornaient la façade et de chaque médaillon s'allongeait une tête d'homme ou de femme, curieuse de voir descendre trois Américaines au portail qui avait vu passer de très grands personnages. Déchu de sa majesté, le palais abritait de simples particuliers, et chez l'un de ceux-ci, Mrs Norris devait recevoir l'hospitalité. Un large escalier en bois, aux marches usées, à la rampe sculptée, menait à l'appartement. Un vieillard, une lampe à la main, reçut ses locataires comme si elles eussent été des invitées et leur fit un petit discours de bienvenue. L'appartement se composait d'un salon et de deux chambres; le tout fort propre. Le superbe Auguste logeait dans un autre bâtimant.

Après mainte offre de service, le propriétaire se retira et les trois femmes allèrent d'une pièce à l'autre, amusées et rieuses. Des fleurs artificielles abondaient. Il y en avait dans des vases, dans les encoignures, grimpant le long des miroirs, tombant en cascades imprévues du haut des portes, entourant des cadres. De nombreuses photographies jaunies montraient des femmes en crinoline ou avec les chapeaux étonnants d'il y a trente ou quarante ans, et des hommes en redingotes surannées. Des bibelots d'une surprenante laideur, des bêtises achetées à quelque foire, ornaient naïvement les cheminées et les étagères. Sans aucun doute, le vieillard à la lampe et sa famille attachaient beaucoup de prix à ces souvenirs. Auprès d'un grand poële en faïence se tenait un chien en carton, presque grandeur naturelle, qui figurait le gardien grotesque de toutes ces vieilleries.

— Non! ce que c'est drôle! s'écria Miriam Norris. Quel doit être « l'état d'âme », pour parler le langage du jour, de ces braves gens qui époussettent religieusement des vases de six sous et qui entourent les photographies d'ancêtres d'abominables fleurs en papier?

— Je trouve cela très touchant, fit Eva. Moi, je n'ai même pas comme souvenir quelque vieux portrait jauni.

— Toi, tu n'es qu'une sentimentale.

— Très rococo, je le sais. Aussi cette vieille ville, ce vieux palais d'où sont datées des lettres que j'aimais à lire au lieu d'étudier les « matières » de nos examens, — tout cela me plaît infiniment. Je crois que je serai très heureuse ici, — sans parler de la Tétralogie.

Mrs Norris examinait avec horreur les lits recouverts d'un édredon enfermé dans une immense taie, servant de drap aussi bien que de couverture.

— Il paraît que l'on mange bien mal à Bayreuth. Moi qui trouve votre Wagner un grand faiseur de tapage et qui l'ai en horreur, moi qui aime mes aises et les hôtels à ascenseurs, qu'est-ce que je vais devenir dans ce trou? Enfin... De nos jours les parents cèdent toujours le pas aux enfants. Sur ce, allons nous coucher!

Mais le lendemain, Mrs Norris elle-même fut conquise. On ne résiste pas à la volonté puissante du maître qui, même après sa mort, reste le maître. Tout parle de lui, depuis la jolie villa avec ses pelouses et ses grands arbres où il aimait à se reposer, jusqu'au bâtiment rouge, là-bas dans la campagne, immense, sans grâce ni beauté, mais tel qu'il l'avait voulu : temple de son génie, où la tempête de sa musique prestigieuse vibre, subjugue, courbe les têtes et fait battre les cœurs. Les réfractaires même se taisent, vaincus. Dans cet immense hémicycle, rempli, du premier rang au dernier, d'un auditoire soumis, qui, dans l'obscurité presque complète, n'ose pas se permettre la plus légère toux de peur de troubler le silence religieux, l'admiration profonde et réelle chez les uns, factice chez leurs imitateurs, gagne de proche en proche, produit un recueillement profond chez ces mondains qui, à Londres ou à Paris, ne se gêneraient nullement, causeraient même entre eux. A peine la fanfare des trompettes, attaquant le *leit-motiv* se fait-elle entendre que tout chuchotement cesse. Aucun grincement d'instrument ne vient troubler cette quiétude. Les accords de l'orchestre invisible semblent venir de quelque monde mystérieux et lointain.

Le premier acte de l'*Or du Rhin*, avec le murmure de l'eau, le chant des filles du Rhin, l'ondoiement souple des vagues, s'achevait dans le silence religieux lorsque Eva, passionnée de musique, oubliant tout sauf son enthousiasme, murmura :

— Que c'est beau! que c'est donc beau!...

— N'est-ce pas, Mademoiselle?

La jeune fille, surprise, se redressa vivement. Elle s'aperçut alors que son voisin de droite, qu'elle n'avait pas vu entrer, se trouvait être le voyageur au chapeau gris. Il s'inclina respectueusement.

— Pardon, Mademoiselle. Je suis dans mon tort, mais il me semble que la musique de Wagner, que vous admirez comme moi, m'absout. Faites comme la musique, je vous en supplie.

— Vous n'avez pas à vous excuser, Monsieur.

Seulement, elle se détourna un peu et causa avec sa voisine. On sortit pour l'entr'acte. Il faisait encore plein jour et on allait se promener jusque dans le petit bois tout voisin. Au retour, le jeune homme constata que la blonde Américaine avait changé de place avec la grosse dame. Il en conçut un peu d'humeur. Les quelques mots prononcés par l'étrangère avaient été dits en français, un français très pur, sinon absolument sans accent. Qui étaient ces femmes? Elles l'intriguaient.

— Eh! bien, *aunty*, dit Eva lorsqu'elles se retrouvèrent sous la garde du chien de carton, n'es-tu pas à moitié convertie?

— A peine au quart. Oui, il y a des choses possibles au commencement, ces femmes qui glissent dans l'eau, sans jamais se mouiller, et qui font tout juste ce qu'elles ne devraient pas faire, qui se laissent voler leur trésor, tout cela c'est de la féerie, et ce n'est pas mal. Mais quant à ces monstres qui se font passer pour des dieux et qui hurlent à qui mieux mieux. Ah! non! j'aime la musique qui caresse l'oreille, quelque gentille romance parlant d'amour, comme dans le *Trovatore* ou dans *Martha*, mais pas ce bruit qui assourdit et ces histoires à dormir debout.

Il n'y a pas à convertir qui ne veut pas être converti, et les deux jeunes filles, en riant, abandonnèrent la partie.

On était arrivé presque à la fin du séjour à Bayreuth lorsque Eva Harlem reçut une lettre qui la combla de joie.

— Aunty, Miriam, Ned arrive! Il nous rejoint ici demain matin et promet de continuer son voyage avec nous.

— Voilà qui est gentil, répondit Mrs Norris. Du reste, il doit en avoir assez de voyager seul. Depuis combien de temps est-il en Europe?

— Depuis près d'un an. Il avait tout juste fini son droit quand notre père lui a donné congé pendant douze mois. Il les a bien employés, ces douze mois : ce n'a pas été un touriste ordinaire.

— D'après toi, Eva, fit Miriam, moqueuse, Ned ne saurait être « ordinaire » en rien, c'est un demi-dieu, un Siegfried, vainqueur des monstres et qui...

— Qui, interrompit Eva, écoute volontiers chanter les oiseaux de

la forêt, même des oiseaux moqueurs, dont la voix lui semble douce.

Miriam se mit à rire, mais elle rougit légèrement, ce qui lui allait à merveille.

Ned Harlem avait vingt-six ans. C'était un grand garçon, habile à tous les jeux, souple, hardi, ne connaissant ni la timidité ni les hésitations. Rasé de près, comme la plupart de ses jeunes compatriotes, les traits fermes, le menton un peu trop carré, les yeux bruns très enfoncés dans leurs orbites, les cheveux presque noirs, coupés courts, il semblait l'incarnation de la race jeune et forte dont il était issu. Il n'avait rien de l'Adonis. Son teint était hâlé et son visage au repos était trop heurté pour sembler beau. Lorsqu'il souriait, toute la dureté disparaissait, et les femmes, alors, le trouvaient charmant.

Les Américaines allèrent à sa rencontre, et, en les apercevant, Ned s'épanouit. Il adorait sa petite sœur qu'il avait peu vue depuis sept ans. Quant à Mrs Norris, comme Eva, il l'appelait *Aunty*, l'ayant connue dès son enfance. Cependant, il ne regardait nullement Miriam comme une sœur ou même comme une cousine.

Ils s'en retournaient tous ensemble, causant gaiement, les questions se croisant, les réponses tombant à tort et à travers, ainsi qu'il arrive lorsque plusieurs personnes parlent ensemble, ayant tant de choses à se dire qu'elles ne savent par où commencer, lorsque Ned Harlem, poussant une exclamation de surprise joyeuse, s'élança à la rencontre du jeune homme au chapeau gris.

— Vous ici, Mirboys? Quel plaisir de vous rencontrer!... Aunty, permettez-moi de vous présenter un charmant compagnon de route. En avons-nous fait de longues étapes à pied ou à bicyclette ensemble, hein!... Le vicomte Sosthènes de Mirboys, ma tante, par adoption, Mrs Norris, miss Norris et ma sœur Eva. Maintenant que vous voilà tous présentés en règle, j'espère que nous allons être les meilleurs amis du monde.

— J'ai mal débuté avec ces dames, j'ai le regret de vous le dire, mon cher Harlem. J'ai pris la place d'un sac et d'un parapluie et je ne sais si Mrs Norris me l'a encore pardonné.

— C'est moi, Monsieur, qui devrais m'excuser d'avoir montré un moment d'humeur, très peu justifié.

Le vicomte, tout en continuant sur un ton de badinage, se dit : « Donc, elles ne sont pas sœurs. J'aurais dû m'en douter. »

Au départ, le soir même, ce fut Mrs Norris qui invita le jeune Français à monter dans leur compartiment. Entre temps, en fumant un cigare avec Ned Harlem, il apprit sur les Américaines certains détails qui l'intéressèrent.

Il savait déjà que M. Robert Harlem, le célèbre inventeur du

frein qui portait son nom, était puissamment riche de ce fait. Il allait s'installer à Paris, d'où il pourrait s'occuper d'introduire son frein, non seulement dans les grandes compagnies françaises, mais partout en Europe, plus loin encore, dans les déserts les plus lointains où se faisait entendre, dans le grand silence, le sifflet d'une locomotive. Donc, la fortune, très grande déjà, deviendrait, avant longtemps, immense, fabuleuse. M. Harlem, veuf depuis de longues années, n'avait guère pu s'occuper de ses enfants, de sa fille surtout. Celle-ci avait été élevée par l'excellente Mrs Norris. Les deux jeunes filles, conduites, à l'âge de douze ans, dans un pensionnat à Fontainebleau, y avaient fait leur éducation, passant leurs vacances tantôt à voyager avec Mrs Norris, lorsque celle-ci pouvait quitter son mari, l'associé de Robert Harlem, ou avec leur directrice, qu'elles adoraient toutes deux. Elles venaient de subir avec succès leurs examens pour le brevet supérieur; leur éducation était complètement française. A dix-neuf ans tout juste, elles ne connaissaient encore rien du monde.

— Mon père, ajouta le jeune homme, vient d'acheter un hôtel à Paris et ma sœur deviendra maîtresse de maison. La colonie américaine est nombreuse et si quelques portes françaises s'ouvraient devant nous, mon père en serait fort aise. Il a eu des années dures; il a connu la pauvreté, les luttes, avant de faire réussir son invention, et je crois qu'il en a gardé comme une rancune à son pays. Il a tenu cependant que je fusse bien Américain. J'ai fait toutes mes études là-bas. Si je suis avocat, c'est un peu pour être en état de défendre le bien de mon père. Vous ne vous imaginez pas combien un inventeur est en butte aux persécutions! A chaque découverte qui réussit, des mécontents, surgissant de partout, en réclament la priorité...

V

Une barque glissait doucement sur les eaux scintillantes du lac des Quatre Cantons, longeant la côte, entrant dans ces recoins mystérieux et charmants, ces baies minuscules ombragées d'arbres touffus, que forme souvent le beau lac capricieux.

Ned Harlem et M. de Mirboys ramaient, tout en causant gaîment avec Miriam et Eva. Mrs Norris était restée à l'hôtel. Les longues excursions, sous le soleil brûlant de ce commencement de septembre, étaient peu de son goût. Ned suffisait comme chaperon, même en Europe, d'après ses idées. Elle était d'avis que la jeunesse, pour se bien divertir, pour avoir ce qu'elle appelait, selon la locution de son pays, *a good time*, devait être un peu laissée à elle-même.

L'intimité avec M. de Mirboys s'était faite le plus naturellement

du monde, grâce à Ned, qui disait beaucoup de bien de son ami. Sosthènes ne s'était nullement attaché aux pas des Américains, mais, comme par hasard. il se trouvait souvent sur leur route. Un itinéraire ressemble tellement à un autre itinéraire que forcément on se rencontre. Depuis une semaine, ils se trouvaient tous au même hôtel à Lucerne. L'excursion classique du Righi s'était faite en commun. La petite gêne des commencements avait complètement disparu. M. de Mirboys était gai, sociable, et, de plus, ne se posait nullement en prétendant. Il eût été difficile de deviner, d'après sa façon d'être, laquelle des jeunes filles l'attirait le plus. Ned lui-même n'était pas plus camarade, plus gentiment respectueux aussi que le jeune Français. Personne n'eût pu le classer parmi les nobliaux ruinés à la recherche de dollars américains,

— Si nous abordions? s'écria Miriam, voilà un coin idéal pour y manger nos gâteaux et nos fruits...

— Ce mélange de poésie et de prose me plaît fort, répondit Ned en lançant habilement la barque sur la plage sablonneuse.

— Si vous voulez la poésie sans mélange, adressez-vous à votre sœur, mon cher Ned. Je ne suis nullement éthérée. Lorsque j'ai faim, je dis tout bonnement : « J'ai faim », et, sans honte aucune, je mange.

Elle sauta légèrement à terre, touchant à peine la main que le vicomte lui présentait. Eva la suivit en souriant.

L'endroit était vraiment délicieux et absolument solitaire. La berge montait un peu rapidement. Au pied d'un bouquet de frênes superbes, le gazon poussait dru. Les bois au delà s'étendaient à perte de vue. De ce coin très abrité, on ne voyait qu'une petite partie du lac et très loin, sur l'autre rive, quelques maisonnettes, comme des points blancs dans la verdure, dominées par la masse sombre du Righi. Le silence absolu n'était égayé que par quelques appels d'oiseaux dans le fourré et par le clapotement très doux des petites vagues qui se mouraient sur le sable.

Miriam étala une serviette sur le gazon et disposa ses provisions. Tout le monde y fit honneur. Une longue promenade sur l'eau donne faim. On causait à bâtons rompus lorsque Miriam, qui jamais ne pouvait rester longtemps en place se leva d'un bond.

— Je suis sûre qu'il y a encore des fraises dans le bois. J'ai vu tantôt une bonne femme qui en apportait tout un grand panier à l'hôtel. J'ai envie de manger des fraises! Allons-en chercher.

— Je vous ferai observer, Mademoiselle, que puisqu'une bonne femme en a apporté tout un panier à l'hôtel, il est dans les vraisemblances humaines qu'on nous en serve ce soir au dessert, fit observer M. de Mirboys.

— Comme si, manger sagement des fraises sur une assiette et les cueillir soi-même au pied d'un arbre, c'était la même chose! Mais vous n'êtes qu'un paresseux du vieux monde! Si on vous avait attendu pour découvrir l'Amérique... Eva et moi nous serions peut-être en train de préparer le repas de nos guerriers dans quelque wigwam.

— Ce qui serait fort dommage.

— Viens-tu, Eva?

— Je crains d'être paresseuse aussi, tout comme si j'appartenais à ce vieux monde que tu accables de ton mépris.

Mais Miriam l'écoutait à peine. Ned la suivait. Cela lui suffisait pour le moment. On entendit son rire un peu bruyant s'éloigner au fond du bois.

Il faisait si bon sous les arbres, le soir qui venait déjà jetait une telle gloire d'or et de reflets rouges sur l'eau, qu'Eva se laissa aller au charme de cette heure exquise. Elle n'avait aucun désir de parler et semblait oublier qu'elle n'était pas seule.

Sosthènes, fumant tranquillement sa cigarette, un peu en contre-bas, à moitié couché sur la berge en pente, étudiait avec délices ce fin visage absorbé.

Eva ne répondait en aucune façon à l'idée qu'il s'était faite d'une Américaine. Sans être timide, elle était plutôt réservée, et il avait conscience, malgré leur réelle intimité, de ne la pas connaître encore. Elle se livrait infiniment moins que Miriam, qui était très enfant pour ses dix-neuf ans, prime-sautière, volontiers un peu familière et même parfois un tantinet garçonnière.

Enfin, il lui sembla que le silence avait assez duré.

— Alors, Mademoiselle, vous avez moins le mépris du vieux monde que miss Norris?

Eva tressaillit légèrement. Ses pensées l'avaient si complètement enlevée au présent qu'elle dut se reprendre avant de dire :

— D'abord, je trouve que le mépris que l'on affecte pour un monde qu'on ne connaît guère est chose assez ridicule. Il semble qu'on ait plaisir à rabaisser les pays étrangers, que ce soit là une forme du patriotisme. Je me sens très Américaine, quoique j'aie quitté mon pays fort jeune et que je n'y sois pas retournée depuis. Mais j'aime aussi beaucoup la France. Par mon éducation, par mes lectures, par certaines de mes aspirations aussi, je suis Française et ne m'en cache pas.

— Alors, il ne vous déplaît pas d'habiter Paris? Votre frère m'a dit que vous deviez vous y installer, peut-être définitivement?

— Est-ce qu'on sait jamais?... Pour le moment je suis enchantée de devenir Parisienne.

— Puis, cela vous sera une joie d'être à la tête de la maison paternelle, de vous dévouer à votre père.

Une légère altération du beau calme d'Eva n'échappa point au jeune homme. Mais elle dit tranquillement :

— Il me faudra d'abord faire la connaissance de mon père. Pendant les sept années que j'ai passées à Fontainebleau, je l'ai aperçu deux fois, et il ne savait trop que me dire. Mrs Norris m'a servi de mère lorsque j'ai perdu la mienne, — il y a très longtemps, — et Miriam m'est comme une sœur. C'est là ma vraie famille.

— Vous ne devez pas la perdre, puisque Mrs Norris s'occupe de trouver une installation près de la vôtre.

— Heureusement!

— Moi aussi j'ai une sœur, reprit le jeune homme et j'espère que vous la connaîtrez.

— Je serai très heureuse de la connaître. C'est une jeune fille?

— Non. Elle est mon aînée et elle s'appelle la comtesse de Vernay. Elle n'a pas d'enfants malheureusement, et elle s'occupe beaucoup de moi. Nous nous aimons bien, et nous nous disputons sans cesse. Elle a gardé beaucoup d'idées qui me semblent arriérées...

— Alors, interrompit Eva avec son tranquille sourire, elle ne voudra pas me connaître.

— Je l'en défie bien une fois qu'elle vous aura vue!

Eva rougit un peu. Cela ressemblait à un compliment. M. de Mirboys s'abstenait scrupuleusement d'en faire, en général. Il reprit sur un autre ton.

— Il faut vous dire, Mademoiselle, que nous avons été élevés, ma sœur et moi dans un vieux château délabré aux environs de Pau. Dans cette demeure, fort peu confortable, se conservaient beaucoup d'anciennes coutumes surannées. Nous étions très pauvres.

— Moi aussi j'ai connu la pauvreté, murmura Eva, la vraie...

— Harlem me l'a dit, Mademoiselle. Mais la pauvreté dans un pays neuf, où chacun peut jouer des coudes et arriver à la fortune, — votre père en est la preuve, — ressemble peu à la pauvreté chez nous. C'est la stagnation, la décomposition lente et sans espoir. Nos familles, tombées de très haut, ressemblent à nos vieux donjons dont, lentement, pierre par pierre, les murs s'écroulent sans qu'on songe à les rebâtir. J'aimerais beaucoup, un de ces jours, lorsque vous voyagerez dans notre beau Midi, vous montrer notre château. Il en vaut la peine. Il date d'avant Henri IV et il a soutenu de véritables sièges. Il est haut perché et la vue de la terrasse sur les Pyrénées est admirable. Nous avons de grandes salles, avec des plafonds à caissons, une haute tour crénelée à meurtrières et, —

ouvrez bien vos yeux du nouveau monde, — un passage souterrain, un vrai, conduisant dans la forêt, au milieu d'un éboulis de roches. Un de mes ancêtres, trop fortement pressé, s'échappa par là avec sa garnison. Lorsque l'ennemi entra, il trouva le château vide et ne découvrit pas le passage secret.

— Oh! s'écria Eva, les yeux brillants, comme c'est amusant! Et c'est vrai, vous l'avez vu?

— Mais oui. On l'avait laissé se combler, ce souterrain inutile. On en avait même à peu près perdu la mémoire. C'est moi qui l'ai découvert. En m'y glissant je me suis fait tant d'accrocs à mes vêtements que ma pauvre mère m'a vertement tancé. Remplacer un pantalon dans ce temps-là, ce n'était pas une petite affaire!

— Pourquoi n'avez-vous pas travaillé?

Ce fut dit le plus simplement du monde, tandis que les beaux yeux bleu foncé se fixaient sur les siens. Le vicomte rougit et se mit à rire.

— Qu'aurais-je pu faire? Je ne pouvais pourtant pas prendre un métier ou labourer la terre! J'aurais voulu entrer à Saint-Cyr, mais être officier sans le sou avec un nom sonore et inutile, il n'y avait pas à y songer. C'est la pire des misères. Je m'en suis aperçu en faisant mon service militaire.

— On m'a conté qu'un des vôtres, porteur d'un très grand nom, se trouvant dans votre cas, avait fait ses études de droit et s'en était allé à Washington, où il a plaidé avec succès.

— Pour faire son droit, il faut pouvoir passer des années à Paris, et vivre pendant ce temps-là. Comment demander un sacrifice pareil à mes parents, même si j'en avais eu la velléité? Ils s'y seraient du reste opposés de toutes leurs forces. Nous n'étions pas malheureux; je n'ai gardé qu'un souvenir attendri de ces années où nous nous serrions les uns contre les autres, comme des oiseaux frileux. Je n'ai jamais connu de femme plus exquise que ma mère ni d'homme plus fier que mon père. Je chassais beaucoup, ce qui remplissait notre garde-manger. Je ne m'ennuyais pas. J'adore la campagne. Seulement, je me rendais compte que pour sortir de l'ornière où nous nous trouvions il n'y avait que deux moyens, l'un...

Il hésita un peu, pris d'une sorte de honte. La jeune fille, paisiblement, termina la phrase.

— Oui, je sais, on me l'a dit : un mariage riche.

— Ou, se hâta de reprendre Sosthènes, un héritage. C'est ce moyen-là qui nous sauva. Un parent éloigné, que nous connaissions à peine, nous laissa une modique fortune. Du coup, ma sœur qui avait alors vingt-cinq ans, se maria.

— Elle aimait quelqu'un?

— Elle ne connaissait nullement celui qui se présenta.

— Comme tout cela est étrange, murmura Eva.

— Je sais, cela vous semble bien prosaïque. Il est assez piquant que la nation la plus pratique du monde, la plus dure aussi à certains égards, soit aussi la plus sentimentale.

— J'aimerais mieux mourir que de me marier ainsi.

— Et vous auriez tort, Mademoiselle. Ma sœur est très heureuse. J'espère qu'un jour vous pourrez vous en convaincre... Maintenant que j'y pense, je devrais m'excuser de vous raconter tous ces détails qui doivent bien peu vous intéresser. Je ne sais comment cela se fait, mais j'éprouve une douceur très particulière à me confier à vous.

— Je crois que je suis née pour être confidente. Toutes mes compagnes me racontaient leurs grands secrets. Lorsque, au théâtre, je vois les jeunes personnes qui accompagnent les héroïnes et qui écoutent leurs doléances, je me dis : « Cela, c'est mon rôle. » Ce n'est pas très flatteur, peut-être, mais ce n'est pas non plus sans intérêt.

— Jusqu'à ce que vous soyez appelée à jouer, à votre tour, le grand rôle.

Eva souleva légèrement les épaules. Elle avait pris quelques-uns des gestes comme des intonations de son pays d'adoption. Mais elle ne répondit pas.

Le son joyeux du rire de Miriam se fit entendre de nouveau. Elle revint chargée de petites fraises fermes et parfumées, dont elle avait, en route, mangé une bonne part.

— Sais-tu qu'il se fait tard, Miriam? Nous arriverons après le potage et ta mère sera inquiète.

— Oh! que non, maman prend les choses avec calme. Si elle a peu confiance en moi, elle en accorde beaucoup à Ned, et même à toi.

Bientôt la barque glissait de nouveau sur l'eau tranquille. Le soleil couchant embrasait le lac, faisait étinceler la neige nouvellement tombée sur la cime du mont Pilate, tandis que le fouillis profond des rives boisées s'obscurcissait rapidement. Personne n'avait plus envie de parler, pas même Miriam qui, indolente à son tour, laissait pendre sa main dégantée, tachée de rouge, dans l'eau encore tiède du lac.

Le lendemain, on se sépara. Les trois femmes s'en allèrent directement à Paris; Ned voulait s'attarder un peu en route et M. de Mirboys devait aller retrouver ses parents dans le vieux château qu'il faisait restaurer.

— Quel dommage, fit-il, que les voyages prennent fin et que les vacances ne durent pas!...

Alors, se tournant vers M[rs] Norris, il lui demanda la permission de lui présenter ses hommages lorsqu'il rentrerait à Paris, ce qui lui fut gracieusement accordé. La bonne dame ne se souvenait pas des fâcheux débuts de leur connaissance.

M. Robert Harlem et son associé se trouvaient en Amérique. L'hôtel, acheté quelques mois auparavant, avait été mis entre les mains d'un décorateur tapissier émérite, avec l'ordre de ne rien épargner pour en faire une demeure princière.

Eva supplia ses amis de rester avec elle, au moins jusqu'à l'arrivée de son père et de son frère, d'autant plus que M[rs] Norris n'avait encore rien décidé au sujet de sa propre installation. L'hôtel était splendide et froid d'aspect. La vie manquait encore. Il était situé non loin du Trocadéro, dominait Paris, et un assez grand jardin le séparait de l'avenue. C'était très beau, silencieux, solennel et ne représentait en rien le doux mot de *home* à la jeune fille, simple et modeste, qui s'en trouvait être la maîtresse.

Miriam s'amusait de tout ce luxe, approuvait le goût du décorateur, changeait pourtant de place les meubles aux claires couleurs et aux formes disparates, afin de former quelques coins d'intimité dans les grands salons somptueux. Une immense serre, une galerie à laquelle manquaient encore les tableaux et les statues augmentait l'espace donné à la représentation. L'hôtel eût mieux convenu à un ministère qu'à des particuliers. Tel qu'il était, il plaisait à Robert Harlem, qui « voyait grand » dans la vie comme dans les affaires.

Les jeunes filles se réservèrent, au premier étage, un boudoir intime et charmant, où Eva se sentit enfin chez elle, où elle mit les photographies de ses amies de pension et les menus bibelots qu'elle prisait comme souvenirs. C'était le refuge favori des trois femmes, après leurs interminables courses dans les magasins ou chez les couturières à la mode; elles s'y faisaient apporter le thé de cinq heures et y passaient leurs soirées, bien à l'abri des nombreux domestiques dont elles savaient à peine les noms. Une gentille femme de chambre seule était admise à les servir.

Comme Miriam se moquait un peu d'elle, un jour où, plus encore que d'habitude, Eva se sentait écrasée par tout ce luxe inutile, elle s'écria :

— Que veux-tu, Miriam, je me sens perdue dans ce dédale. Je suis trop petite, trop frêle, trop simple dans mes goûts pour un palais. Je crains d'être au-dessous de la tâche que m'impose mon père, et de lui déplaire. Laisse-moi être absolument franche : je

suis sûre de lui déplaire. Il ne m'aimait pas, enfant, il ne m'aimera pas, jeune fille. Je l'humilierai dans sa vanité d'homme trop riche. Il m'est resté quelque chose du lamentable passé. Je n'ai rien oublié. Je nous vois, ma pauvre maman et moi, tremblant au son de son pas lourd dans l'escalier qui craquait même lorsque nous le montions. Je ne peux pas entendre sa voix, même maintenant, sans un fort battement de cœur, — il est vrai que je ne l'entends guère. Sans vous, Aunty, sans toi, ma chérie, avec Ned presque toujours absent, que deviendrais-je? Oh! je vous en supplie, Aunty, ne trouvez pas l'appartement idéal que vous cherchez. Restez avec moi. J'ai trop peur, voyez-vous, j'ai trop peur...

Toute temblante, en effet, elle se blottit dans les bras maternels de celle qui avait pris la place de sa mère et qui la caressa, la rassura, la fit sourire même. Miriam lui dit, plus sérieusement que d'ordinaire :

— Ecoute, Eva. La première chose à faire, c'est d'oublier résolument ce passé qui te hante si étrangement. Sans cela, nous ne ferons rien du présent, ce qui serait dommage, car ce présent est resplendissant comme un conte des *Mille et une nuits*. Nous aussi, nous avons connu la pauvreté, sinon la misère. Est-ce que nous, maman et moi, sans parler de papa, nous empoisonnons notre bonheur en songeant au malheur passé? Non, n'est-ce pas? Eh bien, fais comme nous. Jouis de ta fortune. Donne beaucoup aux pauvres, cela te rendra moins lourd le fardeau de ton luxe. Nous avons été élevées simplement par notre chère directrice, car nous ne savions réellement pas ce qui nous attendait. Mais tant que des portes dorées s'ouvrent devant nous, entrons bravement dans notre palais enchanté. Ne jouons pas aux parvenues, ce qui serait du plus mauvais goût, mais affirmons notre droit de frayer avec les plus riches, avec les plus nobles aussi. Ne tremble pas. Amuse-toi de tout, comme je m'en amuse. Voilà un sermon qui en vaut un autre, n'est-ce pas, ma petite sentimentale?

— Je voudrais être comme toi, Miriam, brave, gaie, sûre de moi-même. Père alors serait content de moi. En regardant ces vastes salons, tu ne te demandes pas avec terreur comment les remplir? Songe que nous ne connaissons personne, encore, mais personne!...

Miriam éclata de rire.

— Dans quelques mois, au moment de notre bal de débuts, nous en serons à éplucher la liste trop longue de nos chers amis. Songe qu'il y a la colonie américaine où le nom de Robert Harlem fera merveille. Et, pour ma part, je ne me contenterai pas de mes compatriotes.

— Heureusement que je vous ai, toutes deux...

Mais Eva était déjà à moitié consolée d'être trop riche, après avoir été trop pauvre.

VI

— En somme, que me demandes-tu?

La comtesse de Vernay, petite femme noiraude d'environ trente-cinq ans, pas jolie, mais vive et intelligente, regarda son frère Sosthènes qui dégustait son café de l'autre côté de la table. Ils étaient seuls dans une salle à manger à lourds meubles sculptés. Des rideaux trop épais obscurcissaient encore cette pièce, toujours maussade. L'appartement, situé dans la rue de Verneuil, sentait un peu le renfermé comme si l'air et le soleil eussent été des hôtes trop communs pour être facilement admis dans une aussi aristocratique demeure.

Sosthènes, venu pour le déjeuner, en l'absence de son beau-frère, avait longuement entretenu sa sœur de ses nouveaux amis.

— Ce que je te demande? C'est bien simple. Accueille mes Américains, tu ne t'en trouveras pas mal.

— C'est-à-dire « ton Américaine ». Un garçon de trente ans qui parle pendant des heures d'une famille où se trouve une jeune fille...

— Deux, s'il te plaît.

— Il n'y en a qu'une qui compte, en tout cas... Ce jeune homme est amoureux, songe à faire une bêtise et cherche des alliés contre les gens sensés qui s'opposeraient à cette bêtise. Mon petit, je n'ai aucune envie d'être ton alliée.

— Comme tu y vas! Amoureux?... D'abord, je ne crois pas que je le sois et je serais embarrassé de dire laquelle des jeunes filles me plaît le plus. Les jours de pluie, j'aime à causer longuement avec miss Eva. Les jours de soleil capricieux, il me prend des envies de monter à cheval avec miss Miriam. En tout cas, elles sont charmantes toutes les deux, bien élevées, instruites...

— Je parierais qu'elles font de la bicyclette!

— Tu n'aurais pas tort.

— Tu es admis dans l'intimité de cette étrange famille, sous prétexte que tu connais le frère de miss Eva?

— Oui. Mais je ne suis pas seul de mon espèce. Il n'y a que trois mois que ces dames sont installées à Paris et déjà leurs salons se remplissent. Les prétendants ne manqueront pas, je t'assure.

— Dame! Avec de telles fortunes, des fortunes scandaleuses, dit-on.

— Pourquoi scandaleuses? La découverte de M. Harlem est un bienfait pour l'humanité.

— Voir le nom de ma belle-sœur sur toutes les locomotives, sans

parler des tramways..., cela me donne la chair de poule rien que d'y penser.

— Encore une fois, il n'est pas question de mariage. Nous sommes tous quatre les meilleurs amis du monde, nous causons en camarades. Ce sont là mœurs...

— De l'autre monde. Je sais. Nos romanciers nous parlent assez des Américaines archi-millionnaires, sans les connaître pour cela! Elles sont à la mode. Ah! mon pauvre Sosthènes, dans le temps nous nous entendions bien sur ce qui fait le charme de la femme... Comme les voyages déforment la jeunesse!

Sosthènes se mit à rire :

— Alors, c'est entendu. Tu m'accompagneras jeudi prochain.

— Jamais de la vie! Est-ce à moi à faire les premières avances?

— Oui, selon les habitudes américaines. Mais si tu ne veux pas, envoie tes cartes avec une invitation pour tes lundis.

— Comme elles s'amuseront parmi mes douairières, les pauvres petites! Je connais peu de jeunesse.

— De fait, ta collection manque de fraîcheur.

— Je voudrais pourtant bien te marier dans mon monde, il s'y trouve quelques jeunes personnes.

— Je les connais toutes. Je ne sais que leur dire.

— Tandis que tu bavardes avec tes peaux-rouges. Il est vrai que les dots, chez nous, sont maigres...

— Comme les personnes. Voilà que tu faiblis. Avoue que tu es très curieuse de les voir, mes « peaux-rouges », comme tu les appelles.

— Peut-être. C'est la curiosité qui perdit mon sexe. Mais je ne m'engage à rien, cela, c'est entendu!

— Absolument.

— Et l'inventeur, comment est-il?

— Je ne l'ai pas encore vu. Il arrive ces jours-ci d'Amérique avec M. Norris. On attend son arrivée pour lancer les invitations.

— Ah! voilà... Tu voudrais m'y faire aller, à ce fameux bal.

— Ce sera féerique.

— Je n'en doute pas. Ces parvenus n'ont pas de joie plus grande que celle de nous écraser.

Mme de Vernay jeta un coup d'œil à son mobilier démodé, à sa robe de soie noire un peu luisante aux coutures. Sa dot et la fortune médiocre du comte donnaient des revenus convenables en comparaison de la pauvreté réelle, si vaillamment acceptée jadis; mais la rente baisse d'année en année, et lorsque rien ne remplit une caisse qui se vide, si lentement que ce soit, l'avenir est quelque peu menaçant.

Oui, certes, elle ne voulait qu'une belle-sœur bien née, mais elle

la voulait riche aussi. Après tout, en ce bas monde, on ne peut tout avoir. Elle connaissait plusieurs jeunes gens qui avaient épousé des héritières d'outre-Océan. L'Amérique est très loin et ne ressemble pas à la rue du Sentier.

Puis, elle aimait beaucoup son frère et ne résistait généralement à ses caprices que pour la forme. Elle lui confia ses cartes. Malgré elle, l'idée de voir de près ces jeunes filles dont Sosthènes parlait constamment la préoccupait. Il lui semblait leur avoir fait une concession immense.

Un mot bien tourné lui apporta un refus très poli. M. Harlem était attendu le jour même de la soirée de Mme de Vernay. Mrs Norris, sa fille et miss Harlem auraient l'honneur de la remercier et de lui exprimer de vive voix tous leurs regrets...

Comment! Une porte comme la sienne s'entr'ouvrait devant ces parvenues et elles se récusaient? Sosthènes eut toutes les peines du monde à l'amadouer. Lui qui fuyait le « jour » de sa sœur resta auprès d'elle jusqu'à l'arrivée des Américaines pour faciliter cette première entrevue.

Deux femmes, portant des noms historiques — et des toilettes un peu fanées, — causaient de façon somnolente avec la comtesse, lorsque le vieux domestique annonça les Américaines, en estropiant singulièrement les mots anglais. Il y eut arrêt subit dans la conversation monotone. La maîtresse de maison fut très gracieuse. Elle se dit : « Sosthènes a raison. Elles sont présentables : toilettes simples, parfaites de goût, manières aisées, pas de timidité, pas trop d'assurance non plus. Mais la mère porte trop de bijoux. C'est indécent. » De vive voix elle exprimait le regret poli de n'avoir pas eu, à sa soirée, les amies de son frère. Ce ne serait qu'un plaisir différé. Puis l'on causa d'autres choses.

Mrs Norris savait très mal le français et se contenta de sourire. Les jeunes filles, tout naturellement, passèrent au premier rang. Elles sentaient qu'on les dévisageait fort, que les paroles dites cachaient beaucoup de pensées qui avaient peu de rapport avec ces paroles, mais elles ne s'en inquiétaient pas.

— Comme ces demoiselles parlent bien notre langue, fit une des visiteuses poliment. Si nos filles savaient ainsi l'anglais, nous en serions très fières!

— C'est tout autre chose, Madame, répondit Miriam; vous ne songez nullement à envoyer vos filles faire leur éducation à New-York. Vous appartenez à une nation qui attire les autres et se laisse peu attirer. Eva et moi, nous sommes en France depuis l'âge de douze ans. Nous avons nos brevets. Au besoin nous pourrions gagner notre vie en donnant des leçons.

Il y eut un rire discret. Ces archi-millionnaires parlant de gagner leur vie! C'était assez piquant.

— Pourquoi vous êtes-vous astreintes à passer des examens? demanda la comtesse. J'aime peu toutes ces idées modernes au sujet de l'éducation des femmes.

— Vous nous permettrez, à nous, Américaines, répliqua un peu vivement Eva, de n'être pas de votre avis, Madame. Une des idées chères à notre directrice, que nous adorons, c'est que toute jeune fille, quelle qu'elle soit, doit avoir en main un gagne-pain. A défaut d'études poussées un peu loin, j'aurais volontiers appris un joli métier, — celui de fleuriste, par exemple. On ne sait jamais ce que la vie vous réserve...

— Contentez-vous, Mademoiselle, d'être ce que vous êtes, c'est-à dire une charmante jeune fille, en attendant que vous soyez une femme distinguée. Cela s'apprend sans l'aide du brevet supérieur, je vous l'affirme.

— Le brevet n'empêche rien, se hâta de dire le vicomte. Je t'assure que ces demoiselles s'amusent autant d'un tour de valse ou d'une promenade à cheval que si elles en étaient restées à l'éducation de nos grand-mères...

On apportait le thé, car Mme de Vernay sacrifiait assez au goût du jour pour en offrir, — il était très mauvais du reste, — à ses amies. Cela fit diversion. Miriam, gentiment, offrit ses services, et le reste de la visite se passa sans le moindre petit accroc.

Lorsque le frère et la sœur se retrouvèrent seuls au coin du feu, Sosthènes dit :

— Eh bien, comment trouves-tu mes sauvagesses?

— Pas trop mal. Elles sont jolies, cela, ce n'est pas douteux; mais elles ont des idées arrêtées. Nous voilà loin de tes anciennes théories à ce sujet : la feuille blanche, la cire molle que le mari modèle à son goût :

Sosthènes se mit à rire :

— J'en suis bien revenu de ces idées-là. Puis, je te le répète, je ne suis pas amoureux... encore.

— Cela viendra. Je préfère la grande brune; elle est plus gaie que l'autre.

— A moins que je ne me trompe fort, mon ami Ned songe plus à elle qu'il n'en veut convenir. Dans leur enfance, ils ont joué au petit mari et à la petite femme. Ils se taquinent mutuellement, et ne peuvent se passer l'un de l'autre.

— Alors, elle ne cherche pas de blason à redorer? Cela m'étonne de la part d'une de ces filles de la grande République...

— Tu iras à leur bal?

— Peut-être... Il faudra voir ce qu'en penserait mon mari.

— Bah! Je suis tranquille; tu le mènes par le bout du nez, ton mari.

— Tu crois?... Et, cela, sans le moindre brevet!

Sosthènes, satisfait de l'impression produite, s'en alla ruminant les paroles de sa sœur. Ce qu'elle pensait, tous le penseraient autour d'elle.

De fait, était-il réellement épris de la jolie blonde?

Il songea au passé, aux ébauches de passion, aux demi-rêves de sa jeunesse. Etait-il donc incapable d'aimer naïvement, passionnément, sans arrière-pensée, sans calcul? Si Eva avait, en effet, utilisé ses études, s'il l'avait rencontrée, institutrice dans quelque maison amie, l'eût-il même remarquée!

Et la médiocrité des sentiments qui passent dans le monde pour l'amour, pour la passion même lui souleva soudain le cœur. Il se sentit vieux, sans ressort, usé avant l'âge, découragé. Il eût tout donné pour se sentir capable de quelque belle folie.

Et puis, sa sœur en parlait bien à son aise! Eva, très aimable, l'accueillant avec sa grâce douce, ne lui montrait jamais plus que de la bonne camaraderie, enjouée et amicale. Elle ne l'aimait sûrement pas encore. Peut-être l'amour viendrait-il plus tard?... Peut-être aussi, ainsi qu'il en arrive avec beaucoup de ses compatriotes, l'attrait du monde dont il faisait partie, agirait-il sur elle? Et, du joli roman entrevu il ne resterait que cette chose banale et fort peu romanesque : un échange d'écus contre un titre...

En attendant, l'intimité avec la famille américaine lui semblait chose délicieuse. Dans les vieilles maisons françaises où se trouvaient des jeunes filles, il ne faisait que de très rares visites de cérémonie; s'il eût été plus souvent ici que là, tout de suite, les douairières eussent dressé l'oreille et ses fiançailles prochaines avec Mlle X. ou Mlle Z. eussent été bruyamment proclamées. Dans l'hôtel flambant neuf de M. Harlem, il allait et venait sans se préoccuper le moins du monde de ce qu'on en pourrait dire.

Alors, il se demanda ce que serait cet Américain, cet inventeur, et comment il accueillerait l'homme du vieux monde qui lui demanderait sa fille. M. Harlem n'avait jamais eu le temps de s'occuper d'Eva, mais en la trouvant si jolie, femme du monde aussi, aux manières charmantes, maîtresse de maison accomplie, il en serait fier sûrement et l'affection engourdie se réveillerait.

Le vicomte laissa passer quelques jours avant de se présenter de nouveau à l'hôtel somptueux. Il savait par Ned que M. Harlem était arrivé, avait approuvé l'installation et presque aussitôt avait

pris possession de la bibliothèque, dont il faisait son cabinet de travail. Ned poursuivit :

— Il m'a relégué dans le fumoir à côté. Pour le moment, je lui sers de secrétaire. Ce n'est pas une sinécure, je vous prie de le croire. Il me fait gagner ma pension, une pension très généreuse, je l'avoue. Il cherche un secrétaire véritable, un garçon connaissant à fond plusieurs langues, car il a maintenant une correspondance écrasante. Mon père me fait toujours songer à un joueur d'échec émérite. Toutes ces pièces doivent lui servir, même ses pions.

— Dans tout cela je vois bien l'homme d'affaires, mais le père ?...

Ned hésita un instant, puis dit simplement :

— Mon père n'est pas un sentimental.

— Même pour votre sœur?

— Surtout pour ma sœur. Il ne la connaît pas. Il est très généreux. Cela doit suffire.

La curiosité du vicomte le porta à se présenter très tard un jour de réception. Il était à peu près sûr d'être retenu à dîner par Mrs Norris, ce qui ne manqua pas. Les visites s'attardaient. Le babil anglais remplissait les salons, lorsque la porte de la bibliothèque s'ouvrit et Robert Harlem parut. Le babil tomba. Le maître de la maison distribua force poignées de main, dit quelques mots brefs qui furent accueillis avec une curiosité plutôt bienveillante. On est tenté de découvrir toutes sortes de qualités au possesseur de beaucoup de millions. Lorsque Sosthènes lui fut, à son tour, présenté, l'Américain, tout en lui donnant la main, le regarda dans les yeux. Il sembla au jeune homme que ses pensées les plus cachées n'échappaient pas à un coup d'œil pareil.

Robert Harlem avait alors cinquante-six ans. Son abondante chevelure à peine grisonnante, bouclée et un peu trop longue, faisait comme une auréole à sa figure vigoureuse, heurtée, où l'on ne remarquait guère que les yeux, des yeux jamais au repos, qui voyaient tout, comprenaient tout, brillaient d'un éclat inquiétant. Il était vêtu avec un soin méticuleux mais ne portait aucun bijou, pas même des boutons de chemise en or ou une chaîne de montre. Ce qui frappa beaucoup Sosthènes, ce fut ses mains, des mains fines, souples, très blanches aussi et méticuleusement soignées.

A table, il parla peu, ne but que de l'eau et mangea avec une extrême sobriété. Au dessert, cependant, il se détendit et adressa quelques compliments à sa voisine, Mrs Norris.

— Vous avez deviné mes intentions. La table est excellente, les domestiques bien stylés. Je suis content d'être entré de plain-pied dans une maison toute montée et où la richesse se fait discrète.

— Je vous assure, cher ami, qu'Eva a bien sa part dans tout cela. Lorsque je serai partie, tout marchera comme sur des roulettes, je vous en réponds.

— Eva n'est qu'une enfant. Ne nous quittez pas encore. Norris va être retenu en Angleterre quelques semaines au moins. Vous avez tout le temps.

Pendant qu'on prenait le café au salon, Harlem passa dans la bibliothèque et fit signe à son fils de l'y suivre. Tout en allumant un cigare il dit :

— Qu'est-ce que ce freluquet de Français?

— Un de mes amis. Nous nous sommes rencontrés en Italie et nous avons voyagé ensemble. Ce n'est pas un « freluquet », c'est un garçon très loyal qui, depuis sa majorité, a cherché à combler les lacunes d'une éducation un peu négligée. Il est absolument honnête et ce n'est pas du tout un sot. Voilà.

— Et il fait la cour à ta sœur?

— Je ne le crois pas. En tout cas, Eva ne songe pas à lui. Il fait partie de notre intimité, voilà tout. Y voyez-vous aucun mal, mon père?

— Oui. Il a un titre de rien du tout. Si j'achète un titre à ma fille, il faudra qu'il en vaille la peine.

— Sosthènes de Mirboys appartient à une très ancienne famille, il est allié aux...

— Cela m'est égal. Il ne me va pas. Il est ruiné?

— Non. Pour sa part, après avoir été vraiment pauvre, il possède une quinzaine de mille francs de rente et se trouve riche.

— Trois mille dollars! Quelle misère!

— Tout est relatif. J'ai gardé un souvenir très vif d'un temps où...

— Oublie ce temps-là, c'est ce que tu as de mieux à faire.

— Si vous n'avez rien de plus à me dire, mon père, j'irai retrouver nos amis.

— Va.

Ned tenait déjà le bouton de la porte lorsque son père le rappela. Il était assis à son bureau où le courrier du soir l'attendait. Tout en ouvrant des lettres, il dit, rapidement, sans regarder son fils, tout à sa besogne :

— Oui, j'ai encore un mot à te dire. Avant de quitter New-York on m'a prévenu qu'un homme, une sorte de meurt-de-faim, — un fou, évidemment, — se proclamait le véritable inventeur de mon frein.

— Encore un, s'écria Ned, qui se rapprocha, plein d'intérêt maintenant, quand nous serons à dix, nous ferons une croix.

— Celui-ci a cherché par tous les moyens à me confronter; j'ai pris mes précautions; j'ai même brusqué mon départ.

— C'était lui faire bien de l'honneur, à ce misérable.

— Il faut se méfier des fous. Ils sont parfois redoutables.

— On les enferme, alors.

— J'y ai songé, mais cela offre des difficultés. Sur bien des points cet homme est lucide. Il a montré à un avocat, — à ce que l'on m'a dit, — un faux assez habilement fait, paraît-il, qui pourrait le rendre dangereux.

— Tiens! mais cela devient intéressant. Si je partais pour New-York afin de prendre en main cette affaire-là! Pour un jeune avocat, ce serait une jolie cause à plaider.

— Non, cela n'en vaut pas la peine. Personne ne prendrait sa cause au sérieux. Ce serait trop bête..., après onze ans... Cela ne tient pas debout. Ah! si la chose s'était présentée deux ou trois ans après la patente, avant qu'il y eût assez d'argent dans notre caisse, à Norris et à moi, pour mettre toutes les chances de notre côté, alors la bataille aurait pu être intéressante. Mais maintenant...

— En effet, murmura Ned, mal convaincu.

— Seulement, ce fou est capable de me suivre, de chercher à s'introduire ici. Ne laisse personne entrer chez moi sans l'avoir vu toi-même. Donne des ordres à ce sujet.

— Comment se nomme ce nouvel ennemi?

— John Raymond.

— Comment est-il physiquement?

— Grand, mince, brun avec des yeux clairs.

Ned eut un petit sursaut.

— Vous l'avez donc vu?

Robert Harlem hésita une seconde, mais une seconde seulement.

— On me l'a décrit.

— Je veillerai, dit le fils, qui alors s'en alla.

Le courrier, évidemment, n'apportait rien d'intéressant, car l'inventeur laissa tomber les lettres et ne songea même pas à les lire. Pendant très longtemps, il marcha de long en large dans la vaste pièce. Quoique la maison fût chauffée au calorifère, un grand feu de bois flambait dans la cheminée monumentale. Il prit enfin un fauteuil et regarda les braises rouges qui, petit à petit, se recouvraient d'une légère couche de poussière blanchâtre, toute palpitante et rosée du feu qui se mourait en dessous.

On avait fait de la musique dans un des salons un peu lointains et le son du rire de Miriam était arrivé jusqu'à lui. Cette jeune fille si pleine de vie et d'énergie, qui n'avait jamais peur de lui, lui plaisait beaucoup. Les enfantines amours de Ned et de Miriam

l'avaient toujours amusé. Miriam était sa fille d'adoption; il était heureux de se plier à ses caprices, et elle abusait volontiers de son empire sur cet homme redoutable.

Une horloge sonnait minuit lorsqu'on frappa doucement à sa porte. Il se leva en sursaut comme si l'ennemi, attendu et craint, se fût trouvé là. Puis il se reprit et cria : « Entrez! »

Il resta stupéfait en voyant sa fille debout sur le seuil, hésitant à avancer. Pâle, avec ses beaux yeux troublés, vêtue d'une robe toute blanche, elle semblait une apparition. La ressemblance avec sa pauvre mère, ressemblance qui toujours l'irritait comme un remords importun, ne l'avait jamais frappé à ce point. Les premiers mots s'étranglaient dans sa gorge et prenaient, de ce fait, une dureté singulière.

— Je n'aime pas qu'on me dérange. Pourquoi n'es-tu pas couchée? Il est tard.

Depuis le retour de son père, Eva guettait le moment de lui parler. Cette timide, qu'un mot dur faisait presque défaillir, possédait pourtant un courage rare. Elle alla auprès du fauteuil de son père et le regarda.

— Père, dit-elle très doucement, pardonnez-moi si je vous dérange. J'ai quelque chose à vous dire que j'ai pourtant beaucoup de peine à exprimer...

Elle s'arrêta, cherchant ses mots. M. Harlem s'attendait à un aveu au sujet du jeune Français et s'apprêtait déjà à un refus formel, lorsqu'elle continua :

— Nous nous connaissons peu et mal. Voilà sept ans que je vis tout à fait séparée de vous. Je ne suis plus une enfant et je comprends bien des choses que, jadis, je ne comprenais pas. Lorsqu'on doit vivre sous le même toit, lorsque, surtout, on est père et fille, il me semble que le premier pas à faire, c'est de se connaître et de s'aimer. Enfant, j'étais trop timide pour vous laisser voir combien je désirais être aimée de vous... Ecoutez, mon père, ne vous détournez pas. Tâchez de comprendre que je ne veux être ni importune ni indiscrète..., mais il me semble que, si vous le vouliez, je pourrais être pour vous une fille, non seulement respectueuse, mais tendre aussi..., et que nous pourrions être très heureux, si nous nous aimions, et si nous osions nous le montrer... Pardonnez-moi, si je vous blesse, mais il m'a semblé que si je n'arrivais pas à vous dire ces mots ils m'étoufferaient. Songez que je n'ai pas de mère et...

M. Harlem, étonné, se laissait tout de même prendre au son de la douce voix émue lorsque ces derniers mots vinrent détruire tout l'effet produit. Il se leva et s'adossa à la cheminée regardant sa

fille, à demi courbée devant lui. Il lui parla cependant sans dureté cette fois.

— Je ne suis pas fâché d'avoir avec toi cette explication et je regrette qu'elle ne puisse t'être que pénible. J'aime les situations nettes et franches. Une fois que tu m'auras bien compris, nous n'aurons plus à y revenir. Tu es sentimentale, comme l'était ta mère. Elle n'a jamais compris qu'un homme en pleine lutte, qui se plaît dans cette lutte, qui s'y trouve dans son élément ait autre chose à faire que de s'occuper d'une femme. Et parce qu'elle ne comprenait pas, elle a beaucoup souffert. Ne fais pas comme elle : ce serait inutile et ce serait bête. Je suis tout disposé à être pour toi un père généreux. Ne m'en demande pas davantage. Il est très vrai que nous ne nous connaissons guère, mais comme nous sommes tous deux gens du monde, nos relations pourraient être, doivent être même, polies et aisées. Quant à l'affection je n'en ai pas à te donner et je ne tiens nullement à en être l'objet. Est-ce compris?

Eva, plus pâle encore, se redressa, non sans dignité.

— C'est compris. Jamais plus je ne vous importunerai d'une tendresse aussi complètement inutile et dédaignée...

— Voilà bien les femmes! De ce que je sois peu fait pour les épanchements, tu en conclus que je suis un monstre. Nullement, ma fille. Je veux ton bonheur et te l'assurerai du mieux que je le pourrai. Tu auras tout l'argent que tu pourras dépenser.

— Si vous saviez combien peu je tiens au luxe!

— C'est un tort, un grand tort. Autour de moi, tous doivent servir à mon plan de vie. Ton frère en m'aidant de son intelligence, toi en mettant ta grâce et ta beauté, — car heureusement tu es jolie, — à faire valoir ce luxe que tu méprises.

— Telles, dans les magasins, les figures de cire qu'on habille de belles étoffes et de dentelles...

— Oui, si l'image te plaît. Dis plutôt en jouissant de la fortune que je t'apporte, comme en jouirait Miriam.

— Je ferai de mon mieux pour lui ressembler et pour vous plaire.

— C'est bien. Maintenant, va te coucher. Tu en as besoin, tu es pâle, et j'aime surtout les belles couleurs et la fraîcheur.

VII

M. Norris arriva de Londres. Ce petit homme fluet, actif, gai, bon enfant eut vite fait d'installer sa famille dans un appartement somptueux. Avec lui, rien ne traînait. Il était d'avis qu'avec beaucoup d'argent on se tire toujours d'affaire. Et il possédait beaucoup

d'argent. Il n'entrait nullement dans ses combinaisons de se laisser héberger par son associé. De fait, il était décidé à liquider sa situation et à rompre une association où le second rôle lui était éternellement imposé. Harlem ne se montrait pas toujours commode en affaires; il se posait volontiers en maître. Or, sans lui, Norris, qui, par bonheur, avait mis la main sur une invention excellente et se trouvait à la tête d'un certain capital, — jamais Harlem n'aurait tiré de son frein la fortune prodigieuse dont il jouissait. Depuis longtemps, aucune invention n'avait été mieux lancée, n'avait plus merveilleusement réussi que celle-ci. Harlem, grisé par le succès, oubliait un peu trop à qui il devait ce grand succès.

Eva pourtant obtint, non sans peine, que Miriam restât auprès d'elle pour le moment, du moins. Le bal, qui devait leur servir à toutes deux de débuts mondains, devenait un événement parisien. On en parlait beaucoup. La liste des invités s'allongeait toujours, ainsi que l'avait prévu Miriam. Ces inconnus de la veille étaient une puissance, — et l'on fait toujours la cour aux puissances. Eva se sentait débordée. Miriam, au contraire, n'avait jamais été plus heureuse ni plus sûre d'elle-même. Elle avait décidé que, pour commencer, on ferait un peu de musique, — pas trop, — et une saynette serait alors jouée par deux artistes célèbres. M. Harlem souriait à Miriam, trouvant bien tout ce qu'elle faisait. Il se résigna même à laisser envahir son *sanctum*, non sans avoir fait pourtant un semblant de résistance.

— Ecoutez, cher Monsieur Harlem, nous ne pouvons nous passer de la bibliothèque, venez ici, et vous en conviendrez : avec cette large baie, qui semble attendre son rideau, cela nous donne la scène idéale dont nous avons besoin. Le fumoir, à côté, formera foyer. Avec des paravents et de grandes plantes vertes, je pose mon décor...

— Et le décor nous met à la porte, moi et mes paperasses!

— Pendant si peu de temps! On ne pénétrera dans votre *sanctum* que tard, vers six heures. A midi, le lendemain, tout sera enlevé. La bibliothèque est du reste assez grande pour qu'on vous y réserve un coin. Avouez que je suis pleine de prévenances!

— J'avoue surtout que lorsqu'une femme introduit le bout de son petit doigt quelque part, il n'y a plus qu'à décamper. Nous sommes vaincus d'avance.

— Vaincus et heureux, fit Miriam, en souriant. Alors, c'est convenu?

— Il le faut bien...

Eva regardait son amie avec admiration et avec envie. Miriam n'avait jamais peur, et l'homme devant qui tous tremblaient, se

faisait aimable auprès d'elle et se laissait mener en souriant. Pourquoi ne pouvait-elle l'imiter?

Depuis l'explication avec son père, Eva s'était tenue sur la réserve. Horriblement froissée, elle restait pourtant très douce et M. Harlem lui en savait gré. De temps à autre il causait avec elle, amicalement. Il lui donnait carte blanche, l'encourageait à dépenser largement, lui achetait des bijoux d'un prix déraisonnable, disant que rien ne pouvait être trop beau, trop coûteux pour la fille de Robert Harlem. Eva lui faisait observer qu'une jeune fille ne porte guère de diamants; alors il riait et lui disait de les garder pour plus tard. Ce qu'elle comprenait parfaitement c'est que sa générosité allait à la fille de Robert Harlem, non pas à elle, Eva, personnellement. Ce qu'elle démêlait aussi, grâce à quelques mots jetés négligemment dans la conversation, c'est que le mariage de miss Harlem prenait beaucoup d'importance à ses yeux, que cela devenait un atout de plus dans son jeu. La conviction qu'il y aurait à ce sujet, lutte entre son père et elle la remplissait d'une peur sourde. Malgré tout, elle se rendait parfaitement compte qu'elle ne se laisserait nullement sacrifier. Là où il faudrait résister, elle résisterait. Seulement, elle espérait éloigner le moment de la lutte le plus possible.

Volontiers, Eva laissait l'initiative à son amie. Les deux jeunes filles se complétaient admirablement et elles s'aimaient un peu plus tous les jours. L'idée que la vie pourrait les séparer leur semblait à toutes deux chose monstrueuse. Depuis longtemps, Eva caressait le projet d'avoir Miriam pour sœur. Cependant, rien n'était encore décidé. Miriam se dérobait, riait, évitait les tête-à-tête où Ned aurait pu lui parler un peu sérieusement. Elle se savait aimée et en était aussi heureuse que fière, — mais elle voulait jouir un peu de sa belle jeunesse, de sa liberté avant de s'engager pour toujours. Jamais elle ne songea qu'un autre pût devenir le compagnon de sa vie; elle s'était toujours destinée à Ned, depuis les jours de l'enfance, mais, un tantinet coquette, aimant à taquiner, trop heureuse du présent pour songer beaucoup à l'avenir, elle irritait parfois le jeune homme, qui alors faisait mine de s'éloigner.

La veille de la grande soirée, profitant d'une absence de M. Harlem, on avait fait venir les artistes pour leur montrer la scène improvisée. Ils avaient même répété, et on était convenu de tous les détails.

Miriam s'était beaucoup amusée de cette entrevue. Voir de près une femme qu'elle avait beaucoup admirée aux *Français*, la trouver simple, aimable, nullement « poseuse », et d'une tenue absolument correcte bouleversait ses idées sur les « cabotins ».

Dès que la grande artiste fut partie avec son camarade qui lui

donnait la réplique, Miriam se mit à disposer les meubles selon les indications données, et Ned la seconda.

— Là, nous aurons tout un fonds de grands palmiers; il n'y a rien de plus décoratif. Nous avons trouvé, Eva et moi, des paravents merveilleux, de véritables œuvres d'art... Où est-elle passée, Eva?

— Elle est sortie avec vos « artistes »... Je ne vois pas, pour ma part, la nécessité de transformer les salons en salle de concert et de théâtre. Le bal eût bien suffi.

— Comme vous êtes primitif, mon cher Ned! Un bal et un bal, cela se ressemble. Votre père nous a dit de « faire grand ». Nous « faisons grand ». Quoi de plus naturel?

— Cela vous amuse bien de jeter l'argent par les fenêtres?

— J'adore cela. J'ai le génie de la dépense. Heureusement, car Eva serait insuffisante dans ce rôle. Elle en est encore à la sainte mousseline. Alors..., n'est-ce pas..., le piano à queue avec sa draperie japonaise dans ce coin; la harpe...

— Laissons donc vos préparatifs : nous avons le temps.

— Oubliez-vous que demain...

— Nous ne sommes pas à demain.

— Voyons votre fumoir. Pour qu'il serve de foyer, il faudra le débarrasser un peu.

Il la suivit, résigné.

— Alors, moi aussi, vous allez me déloger?

— Tiens!... cette question. C'est ici que vous travaillez? Est-ce un vrai travail, ou faites-vous semblant?

— Je vous prie de croire que je trime ferme.

— C'est bien la peine d'être si riche!

— Je ne le serai peut-être pas toujours. Avec nos fortunes américaines, il y a tant de hauts et de bas.

— J'aime mieux les hauts.

— Je m'en doute, et si mon père n'avait pas une grosse fortune...

— Vous allez dire quelque chose de fort désagréable. Je vous arrête. Si j'aime le luxe, j'aime encore mieux les gentils propos, les compliments même. Vous voyez que je ne me fais pas meilleure que je ne suis.

— Telle que vous êtes, Miriam, je vous aime.

— Oui, je sais. Nous sommes très bons amis, les uns et les autres. Et c'est charmant.

— Vous ne voulez pas m'écouter. Tout vous semble sujet à raillerie ou à plaisanterie. La vie n'est pourtant pas faite entièrement de babioles, de rubans et de fleurs, de fêtes et de rires.

— Tout cela pourtant a du bon. Que voulez-vous..., je suis un être frivole.

Elle cherchait à rire, à se dérober encore. Mais l'émotion très réelle de Ned la gagnait pourtant. Il lui prit les deux mains et la força à le regarder.

— Vous vous calomniez à plaisir, Miriam. Si vous aimez à rire, vous savez pourtant être très sérieuse. Soyez-le maintenant.

— A la veille d'un bal? Comme c'est raisonnable! Choisissez mieux votre temps, oh! chevalier de la triste figure...

— Je ne choisis pas mon moment, je le saisis au passage. Vous vous amusez à me tourmenter; vous vous refusez à me voir, sauf au milieu d'une foule. Puisque je vous tiens, je ne vous laisserai partir qu'après vous avoir arraché une réponse, une promesse. Vous savez que je vous aime, que je vous veux pour femme, que depuis le temps lointain où je vous faisais danser sur mes genoux, où vous étiez toute petite, — et déjà coquette, — je n'ai jamais envisagé l'avenir sans vous... Tout cela, vous le savez?

La rieuse ne riait plus. Elle était un peu tremblante et très heureuse. Très doucement, elle dit :

— Oui, Ned. Tout cela, je le sais.

— M'aimez-vous? Répondez, ma chérie, tout notre avenir dépend d'un mot de vous.

— Je vous aime, Ned, de tout mon cœur, de toutes mes forces; je vous ai toujours aimé. Je n'aurai d'autre mari que vous, je vous en donne ma parole.

Elle resta saisie en voyant la figure du jeune homme, illuminée d'une joie telle qu'elle en supporta difficilement le rayonnement. Elle baissa les yeux, elle qui s'avançait dans la vie avec une si belle hardiesse. Il porta à ses lèvres les deux petites mains qu'il tenait encore dans les siennes, en murmurant :

— Ma femme...

Eva, debout à la porte ouverte, les regardait, étonnée, puis lorsque Miriam se précipita dans ses bras, riant et pleurant à la fois, elle s'écria :

— Que je suis heureuse, que je suis donc heureuse! Pour le coup nous voilà sœurs!

Elle aurait voulu proclamer tout de suite les fiançailles; Miriam s'y refusa absolument. Non, non, elle tenait à garder son cher secret. Plus tard, on verrait. Puisqu'il ne pourrait être encore question de mariage..., elle était bien trop jeune..., puis, elle ne connaissait encore rien du monde.

— Si tu crois, ma chérie, dit en riant son amie, que ton secret est caché! Tout en toi le proclame. On n'aura qu'à voir briller tes yeux, sourire tes lèvres, pour se dire : « Elle aime Ned Harlem et va l'épouser. »

Et, de fait, un peu plus tard, M. Harlem appela à lui Miriam, la regarda jusqu'au fond des yeux et dit :

— Eh bien !... Mais il y a du nouveau !

Alors Miriam, toute rouge, murmura :

— Je crois bien que vous allez avoir deux filles au lieu d'une, à moins que cela ne vous déplaise.

Il eut un rire un peu malicieux.

— Puisque, de tout temps, je vous ai destiné Ned comme mari ! Cela entre dans mes combinaisons. Seulement, pas encore.

— Oh ! non..., beaucoup plus tard. Lorsque je serai majeure.

— Et nous n'en parlerons pas.

— Comme nous nous entendons ! Il est à penser que la nature m'ait formée tout exprès pour être votre belle-fille.

— Oui, et pour dépenser l'argent que je gagnerai.

— Pour cela, soyez tranquille. C'est ma vocation.

Il l'embrassa en riant de nouveau. Jamais il n'avait semblé si content de la vie, si sûr de lui-même, si triomphant.

Lorsque, le lendemain, il se tint à la porte de son salon, Eva à ses côtés, pour accueillir ses invités, il y eut unanimité parmi ceux-là. Le parvenu avait grand air. Il n'était nullement de ces étrangers dont on envahit la maison, comme on entre en pays conquis, disposant de leur luxe, invitant en leur nom, se moquant d'eux, tout en absorbant leurs dîners et en dansant dans leurs salons. M. Robert Harlem, le grand inventeur, imposait. Sa figure heurtée et puissante, son regard perçant, ses façons réservées mais courtoises produisaient leur effet. Puis, la fine beauté d'Eva, dans sa vaporeuse toilette blanche, son joli sourire, sa grâce un peu timide charmaient. On accorde volontiers toutes les qualités à une richissime héritière. Cette fois on les accordait sans risque de se voir démenti par la réalité. Seulement, on la trouvait bien peu Américaine. Lorsque l'on a adopté un « type » quel qu'il soit, on n'aime pas à en changer ; on n'admet pas la diversité qui pourtant existe d'un côté de l'Océan comme de l'autre.

Sosthènes de Mirboys, qui devait conduire le cotillon avec Eva, arriva de bonne heure et se montra fort utile. Sa sœur, accompagnée du comte, n'entra qu'au moment où les salons immenses étaient déjà envahis, où le concert finissait et où la petite comédie allait commencer. A grand peine, Miriam réussit à lui trouver une chaise, où elle fut bloquée entre deux femmes qu'elle ne connaissait pas.

La comtesse s'était à grand peine décidée à faire à ces étrangers l'honneur insigne d'assister à leur soirée, et sa condescendance passait à peu près inaperçue. Elle était là perdue dans la foule.

Personne n'avait l'air de se douter de son importance sociale. Elle semblait plutôt écrasée par la splendeur des toilettes, par l'éclat des pierreries de ces étrangères. Cependant, elle avait, pour l'occasion, arboré sa robe de velours noir décolletée et portait quelques bijoux de famille, dans le goût du dix-huitième siècle. Dépitée, elle écouta à peine la célèbre artiste. Elle dut ensuite se lever. On enlevait les chaises et l'orchestre faisait entendre les premiers accords d'une valse de Strauss.

Il y avait trop de fleurs, la lumière électrique était trop éclatante, les salons trop vastes. Ce n'est pas ainsi que cela se passe « au Faubourg ». Elle se repentit d'avoir cédé aux instances de son frère. Celui-ci, l'ayant aperçue de loin, désemparée et mal à l'aise, la rejoignit ; elle lui signifia sa résolution de partir tout de suite. Il eut toutes les peines du monde à l'amadouer. Eva vint à son secours. La jeune maîtresse de maison cherchait à mettre un peu de liant entre les groupes très nettement séparés. La différence de langue, d'habitudes, de préjugés aussi, rendait la tâche difficile. Cependant, Mme de Vernay se laissa gagner par le charme de la jeune fille et consentit à faire la connaissance de quelques femmes.

La colonie de Paris, même sans compter les visiteurs de passage, se compose d'un grand nombre de familles devenues souvent plus qu'à moitié françaises, gardant cependant les traits caractéristiques de leur pays. Si les Anglaises portent à la semelle de leurs solides chaussures un peu de la terre natale qu'elles promènent imperturbablement de Paris au Caire et de Berlin à Pékin, les Américaines, beaucoup plus malléables, adorant la vie gaie et facile de Paris, se gardent pourtant de renier leur originalité, leur franchise et leur belle assurance. Elles savent trop combien elles y perdraient. Sans aller aussi loin que certaines jeunes filles qui, à Londres, amusent l'aristocratie en jouant du *banjo* et en exagérant leur parler du cru, presque toutes les Américaines de Paris seraient désolées de perdre complètement leur accent exotique et de se conformer servilement ou aux modes ou aux habitudes françaises. Leur élégance, très réelle, ne s'effarouche pas d'un léger brin d'excentricité. Il ne leur déplaît pas qu'à leur entrée dans un salon, on se retourne pour les dévisager. Elles sont rarement timides. Celles qui sont bien élevées sont pourtant beaucoup plus éloignées du mauvais ton que leurs imitatrices du vieux monde.

Le nom de Robert Harlem, sa réputation d'homme fabuleusement riche, le charme aussi d'Eva et de son amie avaient suffi pour attirer au bal tous les membres de la haute colonie américaine, y compris l'ambassadeur et sa famille.

Robert Harlem, en regardant défiler la foule qui se pressait dans ses salons, se rendit compte que sa fille commençait à prendre une certaine importance mondaine. Pour la première fois peut-être de sa vie, il la vit avec un certain plaisir. Elle était jolie. Elle lui faisait honneur. Dans son enfance, même plus tard, il l'avait considérée comme une pauvre créature chétive et trop pâle, — un second exemplaire de sa malheureuse femme. Telle, il l'avait méprisée, ou plutôt il ne s'était nullement occupé d'elle. Elle ne comptait pas. Son fils seulement comptait. Eva n'était qu'une quantité négligeable.

Subitement, tout cela changea. Comme, pour les rois absolus, le mariage d'une fille peut influer sur le sort d'un pays, ainsi, pour cet Américain ambitieux, — follement ambitieux même, — Eva pourrait servir ses desseins. Lorsque Ned Harlem avait décrit son père comme un joueur d'échecs émérite, il avait trouvé la formule juste. Toutes ses pièces devaient lui servir, même celles qu'il sacrifiait, celles-là surtout. Il était beau joueur et joueur éternellement heureux.

Et, par un curieux dédoublement, tout en causant avec les uns et les autres, il se revoyait dans la maison de New-York un jour froid et aigre de mars. Devant lui se tenait un tout jeune homme, grand, souple, beau garçon et joyeux, dont il aurait pu décrire, même maintenant, les traits, les yeux clairs dans le visage basané, dont il entendait encore la voix nette et vibrante.

Depuis tant d'années, il l'avait cru mort, pris par les neiges de ce terrible pays où, follement, il s'était aventuré!... Et maintenant ce mort était ressuscité, ce revenant le menaçait...

Il se sentait si fort, si armé contre ce meurt-de-faim, qu'il eut à peine un frisson. Et, cependant, il y pensait souvent, voyant d'avance la scène où il opposerait son beau sang-froid à la colère du jeune homme, où, de tout le poids de son or, de toute l'autorité de sa position incontestée pendant de si longues années, de sa respectabilité reconnue de tous, il écraserait l'imprudent qui oserait le menacer. Car il ne doutait pas un instant que John Raymond ne vînt le braver, ne trouvât moyen de pénétrer chez lui ou ne le rencontrât dans la rue, n'importe où, n'importe comment... Il était prêt. Il n'avait pas peur.

Et, de nouveau, il contempla la scène féerique, il écouta les compliments qu'on ne lui épargnait pas et qu'il acceptait avec un sourire d'homme supérieur. Il était satisfait. Ses enfants, même sa fille, servaient à rehausser sa gloire. Eva était très entourée. Un murmure d'admiration la suivait; des mots échappés à des gens qui passaient lui révélaient la grâce, le charme discret qu'il s'était si longtemps refusé à admettre.

Alors il eut un peu honte en se souvenant du soir où elle était venue à lui, dans un élan très jeune d'affection naïve, et où il l'avait écartée, méconnue, froissée mortellement. Depuis, elle s'était tenue très loin de lui, respectueuse, mais froide. Il eut un curieux regret d'avoir ainsi tué en Eva l'amour filial, si gentiment offert. Il ne savait comment lui faire maintenant comprendre qu'il ne la méprisait plus, qu'il lui savait gré d'être jolie, fine, admirée, et de mettre la grâce de ses dix-neuf ans au service de sa fortune colossale. Mais, aussi, que n'était-elle gaie et prime-sautière comme Miriam?...

On organisait le cotillon et les chaperons furent refoulés dans les salons à côté. On apportait les accessoires, de pures merveilles, et il y eut un murmure joyeux d'approbation. Les jolies mondaines adorent emporter les menus bibelots qui leur sont réservés.

M. Harlem se trouvait assis à côté d'une femme d'âge mûr, couverte de diamants, une des grandes puissances de la colonie américaine, que le nouveau venu honorait d'attentions particulières. Exactement derrière lui trônait, un peu solitairement, la comtesse de Vernay, qui n'avait pas mis à exécution sa menace de partir. Malgré elle, la fête l'amusait; elle avait fait quelques connaissances agréables, et le buffet, somptueusement servi, avait reçu son approbation. Puis elle voulait voir comment son frère se tirerait de ses fonctions de conducteur de cotillon; son mari, qui avait trouvé à faire son whist au fumoir, ne demandait pas à s'en aller.

Mme de Vernay parlait fort mal l'anglais, mais elle le comprenait assez bien. Elle saisit à peu près le sens de la conversation entre le maître de la maison et la femme aux diamants.

— Avec qui votre charmante fille conduit-elle? Je ne connais pas ce jeune homme; ce n'est certes pas un Américain.

— Il s'appelle le vicomte de Mirboys. C'est un ami de mon fils.

— Ah!... Et un aspirant à la main de miss Eva, sans doute. Encore un mariage franco-américain qui se prépare!

— Vous vous trompez du tout au tout, Madame.

— Alors, il ne fallait pas lui laisser prendre une place aussi en vue...

— Je ne m'occupe pas de ces détails. Ils regardent la jeunesse. Il paraît que ce Français est un conducteur émérite; c'est tout ce qu'on lui demande.

— Alors, vous m'autorisez à démentir des bruits qui circuleront, je vous en réponds!

— Parfaitement. Vous pouvez même dire ceci aux indiscrets : si ma fille désire un titre, je lui en trouverai un fort retentissant. Lorsque je fais une affaire, il faut qu'elle en vaille la peine. Eva

ne sera jamais une simple vicomtesse... Du reste, on m'assure qu'elle n'est en aucune façon éprise de ce petit monsieur.

L'Américaine eut un petit rire satisfait.

— Croyez-moi, cher Monsieur, donnez votre jolie fille à quelque compatriote travailleur et intelligent. Cela vaudra mieux qu'un de ces mariages mixtes qui tournent souvent fort mal.

M. Harlem sourit. La femme aux diamants avait deux fils qui n'étaient ni tout à fait Américains ni tout à fait Français et dont elle ne savait trop que faire.

Alors la comtesse de Vernay, qui n'avait pas désiré le mariage de Sosthènes avec Eva Harlem, changea instantanément d'idée. Comment! cet Américain trouvait son frère indigne de prétendre à la main de miss Harlem! Il ne comprenait rien à l'honneur qu'on songeait à lui faire! De tout son cœur, maintenant, elle pousserait à cette union. Elle découvrait mille qualités à la gentille enfant; un peu plus, elle adorerait cette belle-sœur idéale, qu'elle rêvait d'enlever à son père, ridiculement ambitieux! On verrait bien s'il oserait refuser son consentement à une alliance si fort au-dessus de ses mérites!...

Puis, malgré elle, le luxe féerique de cette fête l'impressionnait.

Jeanne Mairet.

La suite prochainement.

CHEZ LES SLAVES DE BOSNIE

Quand on parcourt les pays habités par les Slaves du Sud, si longtemps opprimés par les Turcs, il semble que les échos de la montagne retentissent encore de ces vieux chants slaves qui sonnent la fanfare, comme nos chansons de geste : « Maîtresse, maîtresse, ils sont tous restés sur le champ de bataille! Là où le prince est tombé, il y a un monceau de javelots, tous brisés, mais les javelots serbes sont en plus grand nombre..., le sang nous montait jusqu'aux genoux... Milosch, le voïvode, a tué, de sa propre main, 12,000 Turcs! Que Dieu l'en bénisse, lui et tous les siens! » Ainsi parlait Milutine, le serviteur, racontant la bataille de Kassovo, où le prince de Serbie, Lazar, au moment de réunir sous son sceptre tous les Slaves du Sud, vit ses espérances anéanties, et son royaume écrasé. C'était en 1389; quelques années après, la Bulgarie succombait à son tour; et les Turcs avançaient toujours.

La Bosnie, l'Herzégovine, incorporée à la Bosnie en 1396, résistaient : admirable épopée, trop peu connue, d'un peuple qui ne veut pas mourir. Pendant près de vingt ans, les combats furent incessants dans ces âpres montagnes, dont chaque pli servait de rempart à l'indépendance. Mais, un jour, le flot des envahisseurs submergea tout. Plus de 30,000 guerriers furent massacrés par les Turcs, et un nombre de femmes et de jeunes filles, au moins égal, fut transporté sur les marchés de Brousse et du Caire pour y être vendues. En même temps, le dernier roi de Bosnie, Etienne, était écorché vif près de Mostar; son vainqueur, Mahmoud, se délectait de ses souffrances, et se donnait le féroce plaisir de l'achever, en le décapitant de sa propre main. Depuis cette époque, 1463, la Bosnie est recouverte d'un voile funèbre, elle n'existe plus pour l'histoire. Etouffés par la cruauté des oppresseurs, les gémissements des victimes n'arrivent même plus aux oreilles de la chrétienté.

Le torrent dévastateur continuait sa route. On aurait dit que les hordes sortaient de terre, et que les bataillons grossissaient à mesure qu'ils marchaient. En 1571, la bataille de Lépante arrête un instant le mouvement; mais l'Asie, l'éternelle pépinière, envoie chaque jour de nouveaux renforts, dont le flot monte dans l'Europe

terrifiée. Ce fut la bataille de Vienne [1] qui l'enraya : l'Eglise nous le rappelle, chaque année, par la fête du Saint-Nom de Marie, instituée pour perpétuer le souvenir de cette délivrance. Noble journée de bravoure chevaleresque, de foi chrétienne, dont le héros fut Sobieski, roi de Pologne! — A l'aurore, Sobieski sert lui-même la messe et reçoit la communion, puis il arme chevalier son fils. Après cela, saisissant son étendard, il commande cette charge, digne des plus admirables chevauchées de tous les temps, où on le vit, avec sa cotte de mailles étincelante, faite de croix d'acier, s'élancer, le premier, des sommets du Kalemberg dans la plaine où étaient les Turcs, en s'écriant : *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam!* Rien ne put l'arrêter, rien ne lui résista. Il creusa, dans le camp musulman culbuté, le fossé que jamais plus les Turcs ne purent franchir. Ce fut la dernière étape d'un mouvement d'invasion qui durait depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Les Slaves, eux aussi, étaient venus d'Asie; pour se faire une place, quand ils descendirent de leurs steppes glacés du nord de l'Europe, ils délogèrent les Avares, que les Chinois, — le péril jaune ne date pas d'hier, — avaient déjà délogés de l'Asie et poussés vers l'Europe. Mais les Slaves trouvèrent devant eux une forteresse naturelle qui influa sur leur destinée, c'est la chaîne des Karpathes. Les Hongrois, arrivés les premiers du fond de la Tartarie, en occupaient les défilés, prêts à défendre vaillamment leur conquête, la plaine hongroise. La migration slave fut donc obligée de se diviser, une partie contourna les Karpathes; de là, sortirent les Tchèques, les Moraves, les Polonais. Une autre partie suivit la route du Danube; c'est d'elle que naquirent les Serbes, les Croates, les Bosniaques, les Dalmates, les Slovènes, tout le groupe enfin des Slaves du Sud. Leur nom semble indiquer une origine brillante, dont le secret n'a pas été pénétré : « Slave » signifie « illustre »; mais, par une déviation singulière, ce même nom nous a donné le mot « esclave », lorsque, à partir du huitième siècle, la fortune des batailles livra à différents peuples des tribus entières de Slaves, que leurs vainqueurs réduisirent en servitude.

I

Tous ces rameaux de la grande famille slave refleurissent aujourd'hui. La Serbie et la Bulgarie sont reconstituées en souve-

[1] 12 septembre 1683. L'armée turque, commandée par le grand vizir, Kara-Mustapha, comptait 200,000 hommes, massés autour de Vienne.

rainetés. La Bosnie et l'Herzégovine ont été remises par le traité de Berlin, en 1878, à l'Autriche, pour les régénérer par une sage administration. L'Autriche a pris à cœur sa tâche, qui consistait avant tout à rétablir les chrétiens dans des droits égaux à ceux des Turcs, et on peut dire qu'elle y a réussi. Les Turcs voient avec leur fatalisme résigné le démembrement de leur empire; ils regardent mélancoliquement du côté du Bosphore, en disant : « C'était écrit!... La conquête nous reprend ce que nous avons pris par la conquête... Nous sommes venus d'Asie, nous devons retourner en Asie. »

Une des villes qui ont le mieux profité de cet heureux renouveau, c'est la capitale de la Bosnie, Sarajevo (autrefois Bosna-Seraï). De grands édifices, de belles maisons ont été bâtis depuis l'occupation, qui lui donnent, dans certains quartiers, un air de ressemblance avec Vienne et Buda-Pesth. Les amis du pittoresque peuvent en gémir; mais chaque maison neuve rappelle la délivrance, et la liberté de la créature humaine vaut mieux que la poésie d'un vieux logis, même enguirlandé de ces fleurs qu'affectionnent les Turcs. Le feu a aidé aux projets de résurrection, en déblayant le terrain; au cours de 1879, un incendie consuma plus de mille maisons. Ce fut comme une traînée de poudre qui dévora, en quelques heures, de vieilles bicoques à moucharabis, dont les poutres auraient dû tomber depuis longtemps, — n'était l'habitude prise de rester debout, dans ce pays où rien ne changeait.

Il ne faut pas croire que ce soit un travail aussi dur d'aborder Sarajevo que de toucher à Cettinje ou à Andorra : ce serait mal connaître les travaux immenses et remarquables accomplis par le gouvernement austro-hongrois. Si l'on vient du nord, on a, de Vienne et de Bude, une ligne de chemin de fer qui va à Sarajevo par l'embranchement de Brod, sur les rives de la Save. Si l'on vient du sud, une ligne toute neuve, inaugurée le 15 juillet dernier, transporte les voyageurs de Castelnuovo, — dans les bouches de Cattaro, — et de Raguse, à Gabela, sur la route de Mostar. Mais rien ne vaut le trajet par la Narenta : de chaque côté des rives du fleuve, un vaste horizon aux lignes calmes et reposantes. Le bateau à vapeur remonte doucement le courant, tandis que, sur le pont, les passagers s'égaient à voir les habitants de la région filer dans de rapides pirogues appelées « trupina », qu'ils conduisent avec des pagaies, et qu'ils emportent sur leur dos, quand ils ont abordé. De droite et de gauche, des paillottes pour les troupeaux et les bergers. Le soir, au soleil couchant, avec les tons rougeâtres et le gros bleu du ciel, on se croirait transporté dans un coin de paysage africain. On arrive ainsi à Metkovitch; le train

est prêt à partir : en avant pour Mostar et Sarajevo, par une superbe route de montagne, où l'on grimpe jusqu'à 1000 mètres d'altitude!

Avez-vous quelques-unes de ces maladies dont M. Purgon, dans Molière, menace son infortuné client... la bradypepsie, la dyspepsie, l'apepsie, la lienterie, l'hydropisie? — Descendez à la station qui précède Sarajevo, vous trouverez là une ville d'eaux, Ilidze, et un établissement thermal, dont les Bosniaques sont très fiers. Toutes les maladies y rencontrent leur remède, et je me suis laissé dire que la bonne santé du pays tient à l'efficacité de ces eaux.

On s'attarderait volontiers dans la route qui conduit de l'embouchure de la Narenta à Sarajevo, tant les détails en sont variés, et disposés à souhait pour le plaisir des yeux. Ce sont des pics dénudés et des ravins sans fond, des vallées verdoyantes, des bois touffus, des collines gracieuses, des eaux, des fleurs, dont le grand soleil de l'été augmente le pittoresque ou le charme. En hiver, par exemple, un lourd linceul de neige recouvre toutes ces beautés.

Sarajevo est dans une vallée très étroite où coule la Miljacka, rivière petite, aux eaux troubles. De chaque côté des quais, les maisons s'étendent en longue file, encadrées par de hautes montagnes, et dominées par la silhouette imposante de la vieille citadelle. Sur les pentes de la montagne, s'étagent des maisonnettes avec jardin; beaucoup de Turcs habitent là; il en est qui, depuis l'occupation autrichienne, n'ont plus voulu descendre dans la ville profanée par les giaours, et qui se bouchent les oreilles quand nos cloches envoient vers le ciel leurs notes argentines. D'autres ont fait mieux : ils sont partis; et j'ai vu, moi-même, il y a une dizaine d'années, en Asie, à Brousse, toute une caravane arrivant de Bosnie, pour s'installer dans des maisons que le Sultan venait de faire construire sur les flancs de la montagne dont est entourée cette jolie ville, — la ville des eaux murmurantes et des roses.

Jusqu'à l'occupation, le joug de l'islamisme pesait lourdement sur Sarajevo. La ville était aux mains d'une sorte d'aristocratie féodale de *begs* puissants, qui n'admettaient le contrôle de personne, pas même des envoyés du Sultan, et qui asservissaient, avec une dureté inouïe, la population chrétienne. Plusieurs de ces begs descendaient de familles fondées par des renégats du temps de la conquête; par un juste retour des choses ce fut un renégat, Omer-Pacha, ancien sergent autrichien, devenu général turc, qui se chargea de les mettre à la raison. Il se saisit des plus remuants, et il les envoya à Constantinople, la corde au cou, les mains liées derrière le dos, faire leur soumission au Sultan. Si le métier d'oppresseur a parfois des revers fâcheux, il a sans doute des avantages appréciables, car

à ces chefs d'autres succédèrent, aussi féroces, et pour qui l'arbitraire tenait lieu de toutes les lois. Malheur au chrétien dont la maison, le champ, la fille, excitaient la cupidité d'un fils de Mahomet! Rien ne pouvait le sauver, et il n'y avait pas de justice pour lui.

Il y a lieu de s'étonner qu'une race ait pu subsister, pendant quatre siècles, dans ces conditions. De fait, elle aurait dû disparaître peu à peu, si le Turc n'avait eu besoin d'elle pour cultiver la terre et s'assurer un bon rendement d'impôts qui lui permît de se livrer tranquillement à toutes les douceurs du *farniente*. Ce fut de ces impôts, qui arrachaient aux malheureux chrétiens le pain nécessaire, que vint la débâcle. En 1875, à Trébinje, dans l'Herzégovine, les collecteurs furent accueillis à coups de fusil, l'irritation, la révolte, se propagèrent, et c'est ce qui amena les puissances européennes à délivrer les Slaves opprimés.

Parmi les cultures dont les Turcs tiraient et tirent encore de gros profits, — puisque le sol n'a pas été repris aux propriétaires turcs, — il faut compter avant tout les prunes. D'après une statistique récente, la Bosnie en a vendu, en une seule année, pour 14 millions de francs. Ce n'est donc pas sans raison qu'on l'a appelée « le pays des prunes ». Au moyen âge, on lui donnait un nom moins champêtre et plus poétique peut-être, on la nommait, à cause de ses minerais de fer, « la contrée argentée ». Les troupeaux sont aussi une richesse, comme dans tous les pays de montagne; et il y a une race de chevaux, petits, vifs, dans le genre du cheval hongrois, qui donna à Frédéric II de Prusse l'idée de créer un corps de cavalerie légère qu'il nomma les « Bosniaques ». Ce sont ces « Bosniaques » qui devinrent, depuis 1807, les uhlans. Les Turcs s'étaient bien gardés de sillonner de grandes routes le pays conquis. Ils disaient volontiers : « A quoi bon? Ce serait aider les envahisseurs à nous reprendre ce que nous avons pris. » Cependant il y avait de maigres routes, qui suffisaient aux caravanes; et une des raisons de la richesse des begs de Sarajevo, c'est que la ville était un des points de ralliement des caravanes de Janina et de Salonique.

II

Si beaucoup de Turcs, que rien n'attachait au sol, ont pris la route de l'Asie, beaucoup d'autres sont restés, puisque, dans la province entière, on en compte 480,000. A Sarajevo, le quartier turc, le bazar, sont très animés, et leur aspect donne plus encore qu'on ne peut l'avoir à Stamboul l'impression de la vie turque.

Ce sont des ruelles tortueuses, des maisons aux fenêtres solidement grillées, une série de petites boutiques formées de quatre planches, et posées au-dessus du sol, comme une boîte, dont on aurait enlevé un des côtés. Dans ces boutiques, les uns travaillent à confectionner des harnais, d'autres des instruments de cuivre pour la cuisine, celui-ci soutache de dessins variés une belle veste rouge. Ceux qui sont simplement marchands gisent, s'ils sont seuls, étendus sur le plancher de leur boutique, et goûtent les douceurs du kief, ou, accroupis sur leurs talons, dans une posture qui nous semblerait à nous un supplice raffiné, ils fument le chibouk, en causant gravement. Plus loin, c'est le barbier, dans la boîte minuscule qui forme ses « salons » ; huit ou dix clients, rangés sur leurs talons contre le mur, dégustent leur tasse de café, en attendant patiemment leur tour, toujours long à venir, puisqu'il s'agit de raser la tête tout entière. Mais le Turc sait attendre; le temps n'est pas pour lui de l'argent, il n'a jamais à se presser. Race étrange, faite pour la bataille et le pillage, et qui, en dehors des combats, n'a point les qualités d'intelligence et d'activité que notre civilisation réclame.

D'une force physique proverbiale, le Turc s'incline devant celui qui lui paraît le plus fort : à quoi bon résister? — Parmi eux, quelques belles têtes, barbe courte, nez busqué, avec des yeux de mélancolie profonde. Comme il n'y a pas de nom de famille chez les Turcs, on ajoute au prénom un surnom; les prénoms sont d'ailleurs peu nombreux : Ali, Osman, Omar deviennent Ali le cagneux, Osman le fort, Omar le rusé; il y a un mélange de surnoms disgracieux et de surnoms glorieux qu'ils acceptent avec la même placidité. Sarajevo avait son surnom aussi : c'était la « Ville aux cent minarets »; de fait, elle possède cent vingt mosquées, et le muezzin, plusieurs fois par jour, continue d'appeler ses fidèles à la prière, du haut des minarets.

Les femmes turques ont à Sarajevo le même régime que dans les pays de l'Islam. Un voile leur cache tout le visage, sauf les yeux; et, si elles aperçoivent un prêtre catholique, la plupart d'entre elles se colleront vivement le nez au mur le plus voisin, tandis que les petites filles, qui n'ont pas encore le voile, se bouchent les yeux avec leurs bras : on leur a dit à ces innocentes créatures qu'un seul coup d'œil ferait tomber leurs cheveux. — Une femme distinguée de Sarajevo me donnait un exemple typique du fanatisme enfantin des musulmanes. Le bourgmestre est musulman, et les dames de la ville doivent être reçues, de temps en temps, par sa femme. Or la femme de l'un de ces bourgmestres ne pouvait recevoir ces visites sans terreur ; elle tremblait qu'Allah ne la chatiât

de communiquer, dans sa propre maison, avec des infidèles, aussi elle ponctuait sa conversation de la plus étrange manière. Une dame arrivait; salutations d'usage, et Mme la bourgmestre — en *a parte*, mais tout haut — soupirait : « Allah! tu me permets? » — On lui demandait de ses nouvelles; Mme la bourgmestre répondait, achevant sa phrase par ce cri d'angoisse : « Allah! pardonne-moi! » — et la conversation continuait avec ces intermèdes, tandis que quelques jeunes dames bosniaques avaient peine à étouffer leurs rires, en présence d'une terreur qui tournait au burlesque.

III

A Sarajevo, les Autrichiens et les Hongrois occupent les principaux postes sous la direction de M. de Kallay, ministre pour la Bosnie et l'Herzégovine, et du général de cavalerie Appel. La ville compte 50,000 habitants environ; la population totale des deux provinces est de 1 million 600,000 âmes. Les opprimés de la domination turque, les Slaves, se divisent en deux branches : les Croates et les Serbes. Tout Slave catholique se dit Croate, et tout Slave de religion orthodoxe grecque se dit Serbe. Les Serbes semblent vouloir établir une ligne de démarcation profonde entre eux et les Croates, malgré la communauté d'origine et de souffrances si longtemps supportées. Il n'est pas jusqu'à l'écriture par laquelle ils veulent se distinguer de leurs frères catholiques; tandis que ces derniers écrivent avec des caractères latins, ils conservent, eux, l'écriture cyrillique.

Pour les Serbes, le Croate n'est pas un vrai Slave, parce qu'il ne se rattache pas à la forme religieuse de l'Eglise gréco-russe : étonnante accusation qu'on a peine à comprendre quand, ayant fréquenté les Croates, on sait quel amour ils professent pour la grande famille slave; cette conception étroite s'explique par l'identification absolue que fait le Serbe de la religion avec la nationalité. Pourtant, dans l'intimité, les Serbes qui réfléchissent, qui pensent, conviennent sans peine du défaut originel de leur confession religieuse : « Il est évident, disent-ils, que cette séparation vient de la vieille hostilité de l'Orient contre l'Occident...; beaucoup de jalousie mesquine..., tout cela, c'est de l'archéologie, de l'histoire préhistorique... Nous avons tout perdu, en nous séparant de l'Occident, car, au temps de la rupture, comme de nos jours, le foyer intellectuel était là. » Mais la religion orthodoxe est devenue religion nationale; la politique a mis sa lourde main sur elle pour l'empêcher de se rattacher à son véritable centre. Même pour le clergé, la seule

différence des deux confessions, c'est l'obéissance au Souverain Pontife. Les vieilles disputes byzantines sur la procession du Saint-Esprit sont oubliées : l'hostilité contre Rome demeure.

Quant aux fidèles, ce que Taine écrivait reste toujours vrai : « Pour les Slaves et les Grecs, la foi, comme l'Eglise et le rit, est chose nationale; le dogme fait corps avec la patrie, d'ailleurs, il est peu gênant : ce n'est qu'une religion héréditaire, un mémorial domestique, une *icône* de famille, œuvre sommaire d'un art épuisé qu'on ne comprend pas très bien et qui a cessé de produire. » Comment pourrait-il en être autrement? l'enseignement moral n'est pas donné, la culture des âmes est délaissée. Le clergé, peu instruit, ne prêche pas, ne catéchise pas, et cependant le mot de saint Paul reste toujours évident : *Fides ex auditu*, sans enseignement, pas de foi. — Dans cette religion, presque rien n'est obligatoire, pas même l'assistance à la messe le dimanche. Les plus fervents, et ils sont rares, communient quatre fois par an.

Par contre, les orthodoxes regarderont comme une loi absolue tel règlement, qui a pu avoir une opportunité momentanée, comme de ne point sculpter d'images saintes; et, aujourd'hui encore, devant les tribunaux, tandis que le Slave catholique fait serment sur un crucifix dont l'image est en relief, le Slave orthodoxe jure sur une image peinte du Christ. Pour eux, les rites extérieurs deviennent toute la religion; au lieu d'être un principe de vie, leur foi dégénère en superstition. Aussi, un observateur très informé, M. Léger, constate une différence notable entre les deux confessions au point de vue de la criminalité. « On compte en Croatie, écrivait-il, un condamné sur douze cents catholiques, et un sur six cent cinquante orthodoxes. Cette proportion s'explique par le caractère des deux religions, l'une faisant une large part à l'enseignement moral, l'autre confinée dans les rites et les manifestations extérieures de la foi[1]. »

La superstition, qui est un sentiment excessif et faux, n'est pas pour donner de la modération aux âmes chez qui elle règne; on ne s'étonnera donc pas si nous disons que les orthodoxes ont une hostilité très marquée contre les catholiques. Il en résulte que toutes les aspirations de ces orthodoxes sont pour une annexion à la Serbie ou au Montenegro, tandis qu'ils supportent, sinon avec colère, du moins avec aigreur, le gouvernement austro-hongrois, parce que le souverain est de religion catholique. Le ministre, M. de Kallay, est sans cesse l'objet des attaques les plus vives de la part de la presse serbe; et cependant les orthodoxes n'ont qu'à se louer de

[1] L. Léger, professeur au Collège de France, *la Save, le Danube et le Balkan*, p. 78.

l'Autriche. Non seulement elle les a largement dotés et leur a bâti de belles églises, mais elle pousse l'intelligence de leurs besoins jusqu'à mettre tout en œuvre pour leur donner un clergé instruit.

La superstition implique toujours de la peur et de la haine. Ici, la peur de Rome est poussée à l'extrême, ainsi que la haine de tout ce qui s'y rattache : c'est ce qui sera pour longtemps l'obstacle à l'union des Eglises. Rien n'est terrible comme un sentiment violent qu'on ne veut pas raisonner. Dans la liturgie orthodoxe, on prie, à chaque office, pour l'union des Eglises; mais, me disait un Serbe, « pas pour l'union avec Rome! » — Et pourquoi donc? C'est vous qui êtes sortis de la maison, c'est à vous d'y rentrer.

IV

L'âme de toutes les œuvres catholiques de la contrée, c'est l'archevêque de Sarajevo, Mgr Stadler. La province comprend la Bosnie et l'Herzégovine, avec deux suffragants : l'évêque de Mostar, en Herzégovine, et l'évêque de Banjaluka, au nord-ouest de la Bosnie.

L'archevêque de Sarajevo est une physionomie sympathique, avec un rayonnement de vertu, de science et de bonté. Il rappelle, par le zèle éclairé et l'ardent amour de la patrie slave, le grand évêque de Diakovo, Mgr Strossmayer, dont il est le disciple et l'ami. L'abord est accueillant, le sourire gracieux; on sent tant de cordialité vraie dans toutes ses manières que l'on est tout de suite en confiance. — Ceux qu'il a honorés, comme moi, de la plus aimable hospitalité, le savent mieux que personne. — Dans les rues, tout le monde le salue, et des passants, même des musulmans, l'arrêtent sans façon pour causer avec lui. A le voir, coiffé d'un petit chapeau rond sans aucun ornement, la soutane noire bordée d'un minuscule liseré violet, on ne reconnaîtrait pas le grand archevêque qui, depuis vingt et un ans, a régénéré la Bosnie catholique par les œuvres qu'il y a créées. Excepté dans les grandes occasions, il ne porte pas de croix pectorale, et il dit gaiement, quand on lui en demande la raison : « J'ai bien assez de la croix que je porte sur mon dos! » En effet, cette croix ne laisse pas que d'être pesante. La mission de l'archevêque de Sarajevo est difficile; les ressources sont mesurées; et le gouvernement austro-hongrois, qui veut ménager les musulmans, et plus encore les orthodoxes, dont il sait l'hostilité, donne volontiers pour mot d'ordre : « Pas d'affaires! » Dès lors, au milieu de tant de difficultés, il faut que l'apôtre retienne son cœur pour ne pas s'exposer, en allant trop ardemment à la conquête des âmes, à tout compromettre.

Il est vrai que fortifier la foi des catholiques, la rendre plus vive, plus éclairée, panser les plaies morales et pourvoir aux différentes misères du peuple, c'est déjà de quoi occuper largement une vie d'évêque. La reconnaissance des catholiques et l'estime universelle disent assez comment Mgr Stadler a rempli ce devoir. « Par son zèle infatigable, racontait un témoin de sa vie, il a couvert la Bosnie d'églises, d'orphelinats, d'écoles, d'institutions charitables de tout genre [1]. » Tout d'abord, il a bâti une belle cathédrale gothique dans sa ville épiscopale, où, sous la domination turque, aucune église ne pouvait exister. Les catholiques y viennent nombreux aux messes du dimanche et aux prédications; des confréries ont été établies pour grouper les âmes chrétiennes et développer leur piété. Pendant le mois de Marie, par exemple, qui est très suivi, il y a chaque soir, office, prédication; l'archevêque prend son tour de parole à la suite des prêtres attachés à la cathédrale et des chanoines. Les chanoines sont au nombre de quatre; ils vivent en commun, présidés par le vicaire général du diocèse, M. Palunko, renommé pour son éloquence, autant que pour sa sagesse et sa vertu : ils s'occupent d'une manière toute particulière des écoles de la ville.

La Bruyère censurait autrefois ceux qui « négligent vêpres comme chose antique et hors de mode ». A Sarajevo, elles ne seront jamais hors de mode, car il n'y en a pas le dimanche. Elles sont remplacées par le salut, vers la fin de l'après-midi, comme cela se pratique dans les églises catholiques d'Angleterre. Il m'a été donné d'assister à ce salut du dimanche, dans un des orphelinats fondés par le zélé prélat, et installé sur une des collines qui dominent la ville; j'ai eu l'occasion d'y saisir sur le vif, la simplicité et la bonté du vénérable archevêque. C'est toute une ascension que d'atteindre cet orphelinat par des sentiers escarpés, raboteux, et ce jour-là copieusement boueux, où l'archevêque, que j'avais l'honneur d'accompagner, était arrêté à chaque pas par les enfants du voisinage, qui accouraient en bandes pour lui baiser les mains, recevoir une caresse paternelle, et lui adresser la pieuse salutation des catholiques du pays : « Loué soit Jésus-Christ! » Le salut était donné par le secrétaire de l'archevêché; il n'y avait pas d'enfant de chœur, ce fut le pieux archevêque qui en fit les fonctions, sonnant la clochette, balançant l'encensoir, présentant le voile et le livre, avec une précision qui n'est point prévue dans le cérémonial des évêques. Après le salut, nous visitons la maison, très bien

[1] Dr Koscak, chanoine de la cathédrale de Sarajevo, *Conférence faite à la Société royale de géographie d'Anvers*.

organisée et tenue par des Sœurs originaires du pays. Les enfants sont appelées, elles accourent auprès de l'archevêque; et, à voir la gaieté qui les animait, le rire sonore qui épanouissait largement leur visage, la façon dont le prélat, qui les connaissait toutes par leur nom, s'adressait bonnement à l'une ou à l'autre, on avait le sentiment que c'était, des deux côtés, comme la visite d'un grand-père à ses petits-enfants, bonté exquise que seule peut inspirer la charité chrétienne.

Parmi les fondations importantes de Mgr Stadler, j'ai à noter celle d'un petit séminaire à Travnik, l'ancienne résidence des pachas, et celle du grand séminaire, dans la ville épiscopale. Ces deux établissements sont dirigés par les Jésuites. Au grand séminaire, l'enseignement est solide, et les cours assez prolongés pour que les jeunes clercs puissent recevoir une culture sérieuse. L'archevêque y tient, il veut des prêtres instruits; l'insuffisance notoire du clergé orthodoxe montre assez que, sans un clergé éclairé, la foi périclite et s'anémie dans l'âme des fidèles. Avant d'occuper le siège de Sarajevo, Mgr Stadler était professeur de théologie à l'université d'Agram; il a lui-même écrit des ouvrages théologiques et des livres de piété, qui lui ont conquis une grande réputation d'écrivain parmi les Croates, c'est dire qu'il a ce qu'il faut pour former un clergé intelligent[1]. Malheureusement, le nombre des séminaristes est trop petit pour les besoins du diocèse, et la situation des prêtres qui sortent du grand séminaire est si dure qu'elle rebuterait de moins vaillants que ces jeunes apôtres. On les envoie d'ordinaire dans des villages où tout est à créer : église, école, presbytère; ils partent riches de dévouement, mais c'est leur seule richesse; et je vois encore, non sans un respect ému pour leur beau courage, les jeunes prêtres du mois de juillet dernier me demandant, avec une affectueuse déférence, la bénédiction de mes prières, au moment de se lancer dans l'inconnu de leur laborieux apostolat.

Avant le rétablissement de la hiérarchie, et l'intronisation de Mgr Stadler, la Bosnie et l'Herzégovine étaient pays de mission,

[1] L'université d'Agram (Zagreb), en Croatie, a été fondée par l'initiative et les libéralités de Mgr Strossmayer. Elle comprend trois facultés : théologie, droit et philosophie, — cette dernière est en même temps une école de lettres et de sciences. — C'est le « Conservatoire » de la langue et des traditions croates, le centre vers lequel gravitent tous les Slaves catholiques. Plusieurs fois déjà, le *Correspondant*, par d'intéressants articles, a initié ses lecteurs aux grandes œuvres de l'évêque de Diakovo, qui a fondé également à Agram l'académie des sciences et, par le don de sa galerie de tableaux, le musée. Les Croates l'ont surnommé « le premier fils de la patrie ». Il en est certainement le premier bienfaiteur.

évangélisé par les Franciscains. C'est à eux que l'on doit la conservation de la foi dans ce peuple opprimé; aussi Bosniaques et Herzégoviens les appellent-ils « nos oncles ». On est surpris de les rencontrer avec leur robe de bure, le visage coupé par une rude moustache qui n'a jamais été traitée au petit fer; mais la moustache était un insigne national, et, sans elle, leur ministère n'eût rien valu. Revêtus du costume des gens du pays, ils s'en allaient, au temps des Turcs, là où le devoir les appelait, avec le plus admirable dévouement. Ils devaient tout faire en cachette : célébration des saints mystères, catéchismes, prédication; à chaque course dans ces âpres montagnes, leur vie était exposée, et ils devaient emporter, sous leur manteau, l'arme destinée à protéger la sainte Eucharistie qu'ils portaient à des malades, ou même leur propre vie contre les entreprises du fanatisme musulman, ou contre la cupidité des brigands. Les deux suffragants de Sarajevo, à Banjaluka et à Mostar, sont encore des évêques franciscains; et à Mostar, c'est la chapelle du couvent qui est l'église cathédrale, — la seule église catholique d'ailleurs de la ville.

Si j'ai parlé plus haut de la division profonde qui existe entre Serbes et Croates, — c'est-à-dire orthodoxes et catholiques, — je dois mentionner un point sur lequel ils paraissent unis, c'est leur amour pour la France, sentiment très touchant à constater et très réconfortant à sentir pour un Français. La France est toujours à leurs yeux « la grande nation », la nation généreuse, la nation au cœur ardent, celle qui sème dans l'humanité les idées fécondes et nobles. Sans doute, l'alliance russe a dû développer encore ce sentiment chez les Slaves; mais un Croate de grande intelligence et de grand cœur, avec qui je m'entretenais de cette amitié entre Slaves et Français, a pris soin de me dire : « Ne croyez pas que ce soit à cause de votre alliance que nous vous aimons; non, nous aimons la France pour elle-même. »

Il y a pourtant une chose déplaisante et qui irrite à fond, quand on a eu occasion de la saisir de près, c'est de voir que les orthodoxes surtout nous jugent sans appel d'après les livres de M. Zola. Les catholiques sont heureusement détournés de cette lecture par la grosse irréligion et la lourde pornographie de l'auteur; mais, pour les orthodoxes, il n'y a qu'un écrivain français, c'est M. Zola. La série des Rougon-Macquart représente à leurs yeux la psychologie la plus pénétrante, l'histoire la plus complète et la plus sûre de notre pays, dans les temps modernes. En vérité, M. Zola qui voulait autrefois réclamer une indemnité à Francisque Sarcey, parce que celui-ci avait osé détourner le public de lire

Pot-Bouille, pourrait donner une prime à nos amis des pays Slaves, pour la réclame qu'ils font à ses œuvres. Et n'allez pas croire qu'on puisse formuler une réserve, faire entendre que, s'il y a des hydrocéphales, des bossus, ou des malheureux atteints de lupus, ce n'est pas là toute la race humaine, et que, dès lors, les monstruosités ou les malpropretés morales ne sont pas, elles non plus, le fait du peuple tout entier. Vous obtiendrez peut-être, devant votre observation, un acquiescement de politesse, mais, au fond, on en restera, pour ce qui nous concerne, à ce jugement que portait sur un sien neveu certain oncle de comédie : « C'est un bon garçon; oui, un très bon garçon, et je l'aime beaucoup... Mais quel sacripant! » — Tout de même, nous méritons mieux.

Nous avons du moins pour nous consoler de ce déni de justice la glorieuse pensée que, chez les Slaves, à travers quatre siècles d'oppression, le nom de la France est resté nimbé d'une auréole brillante, vieux souvenir des temps héroïques où la France des croisades partait, vaillante, pour combattre le Turc; souvenirs de grandeur et de gloire, entretenus peut-être même par les Turcs, chez qui, depuis des siècles, tout ce qui n'est pas Turc s'appelle « à la Franque », tant était grand le prestige de nos pères. — Qui sait si, aux heures où leurs chaînes se faisaient plus pesantes, les Slaves opprimés n'apercevaient pas dans leurs rêves de délivrance le large éclair de l'épée de la France, tombant sur leurs oppresseurs comme le feu du ciel! Et, le cœur angoissé, ils appelaient « France la Grande », comme nous, dans nos cœurs toujours amoureux de la patrie, nous murmurons le vieux vers de la chanson de Roland : *Tere de France, mult estes dulz païs!*

Léon Désers,

Curé de Saint-Vincent de Paul, à Paris.

RUSKIN ET LA FEMME

Bien que, depuis quelques années, l'œuvre de Ruskin soit connue, au moins dans ses grandes lignes, des esprits français éclairés, son nom est loin d'avoir chez nous la même célébrité qu'en Angleterre, où sa notoriété est si grande que le directeur d'un pensionnat de jeunes filles a pu dire dans un discours officiel, « que le dix-neuvième siècle ne serait fameux que parce que Ruskin y avait écrit[1] », sans que cette déclaration, si paradoxale qu'elle paraisse, soulevât dans l'auditoire aucune protestation.

Ce simple trait donne la mesure de l'ascendant intellectuel et moral que prit sur ses contemporains cet artiste, cet esthéticien, qui fut en même temps un moraliste et un sociologue, un écrivain et un conférencier, ce rêveur qui fut aussi un homme d'action, car il prêcha d'exemple : recommandant la charité à ses disciples, il donna lui-même aux pauvres les 5 millions que lui avait légués son père; et si ses ouvrages, où sont traitées les plus hautes questions d'art et de philosophie, sont lus de la foule, si leur attrait est assez grand pour que des sociétés se soient formées, dans tout le Royaume-Uni, pour les lire et les commenter, c'est que l'auteur de *Sésame et les Lys* et des *Modern Painters*, l'apôtre de la beauté et de l'enthousiasme, était lui-même un grand enthousiaste et qu'il n'est rien de plus contagieux que ce sentiment; c'est enfin que ce géant, qui s'éleva contre le progrès et les laideurs qu'il engendre, fit sa révolution en s'appuyant sur l'amour, élément de beauté, et proclama la royauté de la femme.

Les belles mondaines l'écoutèrent et parurent même le comprendre, encore que ses discours fussent loin de ressembler à ceux qu'elles avaient coutume d'entendre dans les salons entre deux tours de valse. Il fallait, pour opérer un tel prodige, que le charme des théories ruskiniennes fût bien puissant, et il l'est en effet.

Pour en juger, examinons les idées de Ruskin sur la femme, ses conseils, ses préceptes, épars dans une œuvre considérable, puisqu'il commença à écrire à quinze ans, et qu'il ne cessa guère qu'à la fin de sa vie, vers quatre-vingts ans.

[1] Robert de la Sizeranne, *Ruskin et la religion de la Beauté* (Introduction).

C'est l'opinion de Ruskin que nous allons présenter dans son ensemble, et nous verrons nécessairement le rôle qu'il assigne à la femme dans son intérieur, et vis-à-vis de l'Etat; enfin, quelle éducation doit, selon lui, la préparer à remplir dignement ce double devoir. Nous exposerons, sans les commenter ni les discuter, les doctrines du maître qui nous paraissent dignes d'être connues en ce temps de féminisme à outrance, laissant au lecteur le soin d'apprécier... et d'admirer.

I

« Je vais vous prier maintenant, disait Ruskin, au début d'une conférence, à Oxford, en 1865, de considérer avec moi quelle sorte d'autorité royale, découlant d'une noble éducation, peut être justement possédée par les femmes ; dans quelle mesure elles sont appelées à exercer un véritable *pouvoir de reines*, non pas seulement dans leurs foyers, mais sur tout ce qui les entoure ; dans quel sens enfin, si elles-mêmes comprenaient et appliquaient cette influence royale ou gracieuse, l'ordre et la beauté produits par un pouvoir aussi aimable nous autoriseraient à appeler les territoires sur lesquels régnerait chacune d'elles [1]. »

« Mais pour déterminer ce que doit être le pouvoir « royal » des femmes, pour savoir quelle éducation les rendra capables et dignes de l'exercer, il convient d'abord de se mettre d'accord sur la nature de leur pouvoir « ordinaire », de leurs « vrais et perpétuels » devoirs.

« Or, en aucun temps on n'a prononcé des paroles plus folles et l'on ne s'est livré à de plus grands écarts d'imagination sur cette question, cependant essentielle de tout bonheur social.

« Nous entendons parler de la « mission » ou des « droits de la « femme », comme si ceux-ci pouvaient être séparés de la mission ou des droits de l'homme, comme si elle et son seigneur étaient des créatures d'espèces indépendantes et de prérogatives inconciliables. Certes, cela est faux, mais non moins fausse peut-être, plus stupidement fausse encore, l'opinion que la femme n'est que l'ombre et le reflet de son seigneur, qu'elle lui doit une obéissance irraisonnée et servile, et que sa faiblesse s'appuie tout entière sur la supériorité, la force d'âme masculine.

« N'est-ce pas la plus absurde de toutes les erreurs commises vis-à-vis de celle qui fut créée pour être la coopératrice de l'homme, de penser que cet homme pourrait être utilement secondé par une ombre, ou dignement par une esclave. »

La vérité n'est-elle pas que l'intelligence et la vertu de la

[1] *Sesame and Lilies* (*Des Jardins des Reines*), t. II, p. 53.

femme, correctement acceptées dans leurs relations avec ces mêmes qualités chez l'homme, aideraient et accroîtraient la force, l'honneur, l'autorité de tous deux?

Si nous en voulons une preuve, cherchons-la dans les chefs-d'œuvre littéraires « auxquels nous devons toujours faire appel lorsque nos connaissances et notre puissance de réflexion font défaut, afin d'être guidés par eux vers une vue plus large, une conception plus pure, et de recevoir d'eux les sentences des juges de toute époque, contre notre opinion solitaire et changeante ».

Si l'on trouve dans Shakespeare trois méchantes femme, lady Macbeth, Generil et Regan, nous sentons tout de suite qu'elles sont d'horribles exceptions aux normes de la vie; une seule est faible de caractère, Ophélie, et c'est précisément cette faiblesse qui l'empêche de guider Hamlet et de conjurer l'effroyable catastrophe finale. Car il est à remarquer que, à ces exceptions près, dans chaque pièce du grand poète, la catastrophe est toujours amenée par la folie ou le crime d'un homme, alors que la rédemption est toujours due à la sagesse, à la vertu d'une femme.

La légèreté impatiente de Roméo donne une issue désastreuse au stratagème ingénieux de Juliette; Othello, malgré l'intensité de son amour, qui pouvait le rendre héroïque, est d'une intelligence compréhensive si bornée, que la seconde femme de la pièce, Emilie, lui jettera en mourant ce furieux témoignage contre son erreur : « Oh! le stupide assassin! Qu'est-ce qu'un tel imbécile avait à faire d'une si bonne femme! »

Dans *Mesure pour mesure*, la grossière injustice du juge et l'ignoble lâcheté du frère sont opposées à la victorieuse sincérité et à la pureté de diamant d'une femme; dans *Coriolan*, le conseil de la mère, suivi en temps utile, eût sauvé son fils.

Que dire, enfin, de la sagesse paisible et dévouée de cette candide enfant, la Portia du *Marchand de Venise*, qui se dresse, comme un génie bienfaisant, au milieu des passions aveugles des hommes, ranimant, par sa seule présence, les courages abattus, apportant le calme et la sécurité, déjouant les pires calculs du crime par des qualités dont on se figure les femmes le plus dépourvues : la netteté et la rectitude de pensée?

Chez les héroïnes de Walter Scott, un infaillible sens de la justice et de la dignité s'allie à la tendresse, à l'intelligence, enfin à l'esprit de sacrifice, dès que le devoir, ou seulement l'apparence du devoir fait valoir ses droits.

Dans Scott comme dans Shakespeare, c'est la femme, grâce à sa pureté, à sa sagesse, à sa clairvoyance, qui guide et protège, et non pas l'homme.

Or, est-il vraisemblable que ces grands écrivains, dans leurs œuvres les plus hautes, aient habillé des poupées pour notre amusement, ou, ce qui serait pire, aient eu des visions contre nature?

Si nous admettons qu'il en puisse être ainsi, interrogeons l'histoire, et nous verrons que, dans tous les siècles chrétiens remarquables par leur pureté, il y eut, de la part de l'amant, abandon absolu à sa maîtresse.

La chevalerie posait pour premier fondement d'une vie d'honneur la soumission du chevalier aux ordres, — même aux ordres capricieux, — de sa Dame, si jeune fût-elle.

« Ceux qui l'ont créée savaient, en effet, que tout cœur droit et vraiment chevaleresque ne trouvera l'impulsion première et nécessaire à son action que dans le service aveugle de sa Dame; que là où cette vraie foi et cette captivité ne seraient pas, seront toutes les passions mauvaises et déréglées; que cette obéissance enthousiaste à l'unique amour de sa jeunesse sanctifie la force de l'homme, et lui donne la persévérance dans toutes ses entreprises[1]. »

Si l'on objecte à Ruskin que la femme peut, dans certains cas, n'être pas digne de cette soumission, il répond « qu'il devrait être impossible, et qu'il est, d'ailleurs, réellement impossible à tout homme au cœur noble d'aimer une femme aux doux avis de laquelle il ne saurait se confier ».

La Dame, agrafant de ses mains l'armure de son chevalier, ce n'est pas là le pur caprice d'une mode romantique, mais le symbole d'une vérité éternelle : la cuirasse de l'âme n'est jamais bien ajustée au cœur si une main de femme ne l'a bouclée, et c'est seulement lorsqu'elle l'a bouclée lâchement que l'homme perd l'honneur.

Voici, à ce propos, de jolis vers de Coventry Patmore que toutes les jeunes filles devraient apprendre :

« Ah! la femme prodigue! Elle qui pourrait, sur sa douce personne, mettre son prix, sachant bien que lui n'a d'autre choix que payer, comment a-t-elle vendu le paradis au rabais? Comment a-t-elle donné pour rien son don sans prix? Comment a-t-elle gaspillé le pain et répandu le vin qui, dépensés chacun avec une juste économie, eussent métamorphosé les brutes en hommes et les hommes en dieux[2]. »

Tout ceci concernant les relations des amants, il n'est pas douteux qu'on l'accepte comme juste; « mais ce dont nous doutons trop souvent, c'est de l'opportunité de continuer ces mêmes rapports toute la vie durant. Nous les trouvons justes de l'amant à la fiancée, non du mari à l'épouse. Ce qui revient à dire que nous

[1] *Sesame and Lilies* (*Des Jardins des Reines*), II, 64.
[2] Cité par Ruskin : *Sesame and Lilies* (*ibid.*), II, 65.

consentons à rendre un tendre et respectueux hommage à la femme, quand nous doutons encore de son affection, ou que son caractère ne nous est pas entièrement connu; mais que ce respect et cet hommage ne sauraient plus être rendus à celle dont l'affection est devenue nôtre entièrement et sans réserves, et dont le caractère a été si bien scruté et éprouvé que nous ne craignons plus de lui confier le bonheur de notre vie. Ne voyez-vous pas combien ce raisonnement est bas aussi bien que déraisonnable? Ne sentez-vous pas que le mariage, tel qu'on le devrait concevoir dans toute sa pureté, n'est que le sceau qui scelle le vœu de service temporaire en service éternel, et le changement du caprice amoureux en éternel amour?

« Mais, demanderez-vous, comment ce rôle de guide attribué à la femme est-il compatible avec la véritable sujétion de l'épouse? Simplement en ce que sa fonction est de *guider* et non de *déterminer*.

« Il est stupide, et d'une stupidité sans excuse, de parler de la supériorité d'un sexe sur l'autre, comme si l'on pouvait les comparer en des choses similaires. Chacun d'eux a ce que l'autre n'a pas; chacun complète l'autre et est complété par lui; ils ne sont en rien semblables, et leur bonheur et leur perfection seront réalisés, lorsque chacun d'eux demandera et recevra de l'autre ce que l'autre seul peut lui donner [1]. »

L'homme est doué pour l'action; il est, par excellence, celui qui crée, découvre et défend. Son intelligence est spéculative et inventive, son initiative doit se dépenser dans l'aventure, la lutte, la conquête, partout où elles sont justes et nécessaires.

La femme, au contraire, est faite pour régner, non pour combattre, et son intelligence ne va pas à inventer ou à créer, mais à mettre partout l'ordre et la paix.

Dans la maison de son mari, on dirait une servante; dans son cœur, elle est une reine. Pas plus qu'une reine ne quitte son royaume, elle ne sort de son foyer : elle le garde et elle l'orne, active le matin, lasse le soir. Travailler, aimer, embellir, et la vie s'écoule.

Elle ne prend point part à la lutte ni ne va aux meetings féministes, mais elle soutient le courage de son mari et, après le combat, décerne sans erreur le prix de la victoire, « la couronne d'olivier sauvage, emblème de l'honneur modeste et de la douce paix [2]. »

L'homme, au milieu de son rude labeur, peut commettre des fautes, subir des échecs; il sera souvent blessé, souvent égaré, toujours endurci, mais il gardera sa femme contre ces mêmes dangers. Au dedans de sa demeure, nulle tentation, nulle cause

[1] *Sesame and Lilies* (*ibid.*), II, 66 et 67.
[2] *The Crown of wild Olive.* (Introduction).

d'erreur ou de faute ne pénétrera, car, pour que cette demeure soit vraiment « le foyer », il faut que, du premier coup d'œil, on le reconnaisse comme l'asile d'une paix absolue: il faut qu'on y soit à l'abri non seulement du mal, mais de la crainte, du doute ou des divisions. Si les querelles de la vie extérieure pénètrent dans son cercle, si les indifférents, les inconnus, ceux dont le cœur est léger ou l'esprit hostile passent son seuil avec la permission du mari ou de la femme, il cesse d'être le foyer. Il n'est plus alors qu'une portion de ce monde extérieur sur laquelle vous avez bâti un toit et allumé un feu[1].

Il est indispensable que le *home* soit un lieu sacré, un temple de Vesta, protégé par ses dieux tutélaires, et que les regards de ces dieux n'aient jamais à se poser que sur des visages amis.

« Et partout où va une vraie épouse, le *home* se transporte avec elle. Peu importe que sur sa tête il n'y ait que des étoiles et à ses pieds, pour tout foyer, dans le gazon refroidi de la nuit, que le ver luisant, le *home* est partout où elle est; et, si c'est une noble femme, il s'étend au loin autour d'elle, mieux que s'il était plafonné de cèdre ou peint de vermillon, répandant sa calme lumière sur ceux qui, autrement, seraient sans foyer. — Voilà donc, n'est-ce pas, la vraie place et le vrai pouvoir de la femme; mais ne voyez-vous pas que, pour les remplir, elle doit être, autant que l'on peut dire cela d'une créature humaine, incapable d'erreur. Aussi loin qu'elle gouverne, tout doit aller droit, ou bien rien ne va. Elle doit être bonne constamment, incorruptiblement; sage instinctivement, infailliblement; sage, non avec l'étroitesse d'un orgueil insolent et dénué d'amour, mais avec la douceur passionnée d'une serviabilité modeste, infiniment multiforme, parce qu'infiniment applicable, — la vraie mobilité de la femme. — Dans ce grand sens, la *donna è mobile*, non « comme la plume au vent » ni même « variable comme l'ombre faite par le léger tremble frissonnant », mais variable comme la lumière, infiniment diverse dans sa belle et sereine répartition, — la lumière, qui prend la couleur de tout objet qu'elle touche, mais afin de le faire briller[2]. »

II

Voilà pour la nature de la femme: pour son rôle dans la maison; mais n'a-t-elle pas aussi, hors de son foyer, des devoirs à remplir, un pouvoir royal à exercer?

[1] *Sesame and Lilies* (*ibid.*), II, 68.
[2] *Sesame and Lilies* (*ibid.*), II, 69.

Nous sommes généralement sous l'impression que les devoirs d'un homme sont publics et ceux d'une femme privés. Il n'en est pas tout à fait ainsi : de même que l'homme doit assurer la permanence, le progrès, la défense de son foyer, et la femme y maintenir l'ordre, le bien-être et la grâce, de même, comme membre de la communauté, l'homme contribuera à la permanence, au progrès, à la défense de l'Etat, et la femme y sera le centre de l'ordre, le baume de la détresse, le miroir de la beauté. Pour l'un comme pour l'autre, les devoirs publics seront l'expansion des devoirs privés.

Et cela n'est-il pas juste? Pouvons-nous admettre que les territoires où s'exerce le pouvoir aimable des femmes, et que nous avons appelés « les Jardins des Reines », aient pour limites véritables les quatre murs entourant l'enclos où s'épanouissent leurs fleurs favorites! La reine peut-elle se promener dans cet étroit domaine, « le sourire sur les lèvres et le front sans nuage, quand elle sait, dans son cœur, — pour peu qu'elle consente seulement à l'interroger, — que, par-delà ces murs couverts de roses, l'herbe sauvage, jusqu'à l'horizon, est arrachée par l'agonie des hommes, et submergée par les ruisseaux de leur sang[1] ».

Partout où il y a des malheureux à soulager, une injustice à éviter ou à réparer, s'étend le jardin de la reine, et ses soins ne doivent pas seulement se porter sur les fleurs familières qui l'entourent, mais se répandre au loin sur toutes les fleurettes dont les tiges sont brisées par le vent d'orage. Ces faibles fleurettes qui croissent entre les pavés des sombres quartiers enfumés, qui s'étiolent parmi la laideur ambiante, faute d'air et de lumière, ces fleurs ont des pensées semblables aux vôtres, une vie semblable à la vôtre, Mesdames, et peut-être que, pour les sauver, il vous suffirait d'un geste de miséricorde.

C'est peu de dire d'une femme qu'elle ne détruit pas les fleurs là où elle pose le pied; il faut qu'elle les ranime. Les campanules, quand elle passe, doivent, non s'affaisser, mais fleurir; et ces fleurs, dans leur gratitude, la béniront de les avoir secourues, l'aimeront de les avoir aimées.

« Car, que vous le sachiez ou non, vous devez avoir des trônes dans bien des cœurs, et une couronne qu'on ne dépose pas. Reines vous devez toujours être reines pour vos maris, reines pour vos amis, reines d'un plus haut mystère pour le monde, plus éloigné de vous, et qui s'incline et s'inclinera toujours devant la couronne de myrte et le sceptre sans tache de la femme. Mais, hélas! trop souvent vous êtes des reines paresseuses et insouciantes, reven-

[1] *Sesame and Lilies* (*ibid.*), III, 92.

diquant votre majesté dans les petites choses et l'abdiquant dans les plus nobles... pour jouer à la préséance avec votre voisine d'à côté.

« *Princesses de la paix*, tel est le titre que vous devez ambitionner et mériter, et au nom duquel vous devez exercer votre pouvoir de reines.

« Il n'est pas une guerre au monde, pas une injustice, dont vous, femmes, ne soyez responsables, non pour les avoir provoquées, mais pour ne les avoir point empêchées. Les hommes, par leur nature, sont enclins à combattre pour toute cause, ou sans cause. C'est à vous de choisir pour eux la cause, et, s'il n'en existe point, de leur interdire le combat.

« Il n'est pas de souffrances, d'injustices ou de misères sur terre dont la culpabilité ne vous soit imputable. Les hommes peuvent supporter la vue de ces choses, mais vous ne devriez pas être capables de la supporter. Les hommes peuvent les fouler aux pieds, sans sympathie, dans la lutte, leur seule affaire; mais les hommes sont faibles en sympathie et pauvres en espérance. Vous seules pouvez sentir toute l'étendue de la peine et concevoir les moyens de la guérir. Au lieu de vous efforcer à cette tâche, vous vous en détournez; vous vous enfermez derrière les murs de vos parcs et les portes de vos jardins, vous contentant de savoir qu'il existe, au delà, tout un monde à l'état sauvage dont vous n'osez pénétrer les secrets ni concevoir les souffrances. »

III

Quelle est, maintenant, l'éducation et l'instruction qu'il vous faudra donner à la jeune fille pour que, devenue femme, elle puisse dignement tenir sa place au foyer, et exercer son pouvoir de reine?

Le premier de nos devoirs envers elle est de lui assurer une éducation physique propre à affermir sa santé et à perfectionner sa beauté, dont le plus haut degré ne sera point atteint sans le secours de l'activité et de la force délicate. Aussi, laissons-la s'ébattre librement dans la campagne, nous souvenant seulement que « la liberté du corps est nulle pour produire la beauté, sans la liberté correspondante du cœur ».

Pour la jeune fille, la nature sera le premier éducateur; elle sera « à la fois la loi et l'impulsion; l'enfant, dans le rocher et dans la plaine, dans la clairière et dans le bocage, sentira le pouvoir de la Nature, toujours présent. Les nuages errants lui apprendront la majesté; le saule lui prêtera sa souplesse, — et jamais elle ne manquera de discerner, même dans les mouvements de la tempête,

la grâce qui moulera ses formes de jeune fille par une sympathie silencieuse[1] ».

Lorsque les forces ainsi acquises par l'enfant nous le permettront, nous devrons nous occuper de former son intelligence, en la meublant de toutes les connaissances propres à confirmer son instinct de la justice, à affiner son sens de l'amour, à la rendre plus capable de comprendre l'œuvre de l'homme et même d'y aider. Mais nous nous garderons de les lui donner « en tant que connaissances; car son objet, à elle, n'est point de connaître, mais de sentir et de juger. »

Si elle parle plusieurs langues, que ce ne soit point pour en tirer vanité, mais seulement pour saluer l'étranger dans l'idiome de son pays. Peu importe, pour sa valeur ou pour sa dignité, que telle science n'ait plus de secret pour elle; ce qui importe, c'est qu'elle soit élevée dans des habitudes de penser, qu'elle comprenne le sens et l'ordonnance des lois naturelles, leur nécessité et leur immutabilité; aussi devra-t-elle suivre au moins l'un des sentiers des recherches scientifiques, « jusqu'au seuil de cette amère vallée d'humiliation, accessible seulement aux plus sages et aux plus vaillants d'entre les hommes, qui se tiennent eux-mêmes pour de perpétuels enfants, ramassant des galets sur une plage sans limites ».

Qu'importe qu'elle sache peu de dates d'événements, peu de noms de personnages illustres, si elle apprend à discerner les grandes lignes de l'histoire, les liens qui rattachent entre eux les différents faits, si elle s'habitue à les pénétrer, à les juger avec sa personnalité propre, si elle en tire cet enseignement que le petit monde où s'écoule sa vie, où s'exerce son amour, n'est rien comparé aux espaces où règnent la toute-puissance de Dieu et son infinie bonté.

Montrons-lui à réagir pour que sa religion ne s'affaiblisse pas à mesure qu'elle embrassera un plus grand nombre d'hommes; pour que sa prière, lorsqu'elle intercède pour la multitude de ceux qui n'ont personne pour les aimer ni les consoler, de ceux qui souffrent, de ceux qui pleurent, ne se fasse pas plus tiède que lorsqu'elle jaillit de son cœur aux intentions de quelques êtres qui composent le cercle familial.

Mais s'il est une science à laquelle, sous aucun prétexte, nous ne la laisserons toucher profondément, c'est la théologie, que, très probablement, elle aura le plus grand désir d'approfondir; car « par un étrange phénomène, les femmes, assez modestes pour douter de leurs capacités intellectuelles et s'arrêter au seuil des

[1] Wordsworth, *A true woman*. (Cité par Ruskin.)

sciences dont les sentiers sont battus, se jettent tête baissée, et sans même soupçonner leur incompétence, dans cette science devant laquelle les plus grands hommes ont tremblé, et où les plus sages ont erré ». — Et c'est faute de la comprendre que beaucoup d'entre elles convertissent les grandes vérités du christianisme « en de hideuses idoles de leur fabrication, poupées spirituelles qu'elles habillent au gré de leurs caprices, et dont leurs maris se doivent détourner avec un dédain plein de pitié, de peur d'être assaillis de cris, s'ils les brisent [1] ».

A l'exception de la théologie, l'instruction de la jeune fille doit porter sur les mêmes matières que celles des garçons, mais être différemment dirigée : *en vue d'un usage journalier et pratique.* L'homme devrait savoir à fond toute langue ou toute science qu'il apprend, tandis que la femme n'est tenue d'en connaître que ce qui la rendra capable de goûter aux mêmes joies intellectuelles que son mari; — ce qui ne veut pas dire qu'elle ne doive savoir tout ce qu'elle sait avec la plus grande exactitude. Il y a, en effet, une immense différence entre des connaissances *élémentaires* et des connaissances *superficielles.* « Une femme aidera toujours son mari par ce qu'elle sait exactement; — elle ne fera que l'énerver par ce qu'elle sait à moitié ou mal [2]. »

Et non seulement les matières, mais encore et surtout l'esprit de l'enseignement, devront être les mêmes pour les jeunes filles que pour les garçons, afin de combattre la frivolité.

« Vous élevez vos filles comme si elles étaient destinées à devenir des meubles d'agrément; vous estimez leur courage et leur sincérité deux fois moins importantes que leur manière d'entrer dans un salon; au moment de leur établissement dans la vie, vous jouez à leurs yeux une comédie de lâcheté et d'imposture : de lâcheté, en ne point osant les laisser vivre et aimer autrement qu'aux convenances de leurs voisins; d'imposture, en faisant briller à leurs yeux toutes les vaines richesses de ce monde, au moment précis où le bonheur de toute leur vie dépend de leur fermeté à ne se laisser point éblouir [3]. »

[1] Fors Clavigera, Letter 65 (*To young girls*).

Ces théories peuvent paraître un peu choquantes à des catholiques; aussi croyons-nous devoir rappeler que Ruskin, en sa qualité de protestant, parle surtout ici des diaconnesses; que la théologie, dans la religion réformée, est infiniment variable et sujette à discussion; qu'enfin le Maître professe, pour les Sœurs de charité, notamment, une admiration qui se manifeste en plusieurs points de ses œuvres, mais que son but est d'amener toutes les femmes à pratiquer la charité comme leur principal devoir privé et social.

[2] *Des Jardins des Reines*, III, 75.

[3] *Des Jardins des Reines*, III, 80.

Au lieu d'accoutumer leur esprit à réfléchir, vous estimez que les lectures frivoles sont seules leur affaire, et vous vous plaignez de leur frivolité.

Est-ce à dire qu'il faille interdire à la jeune fille la lecture de tous les romans, sans distinction? Non pas, car il en est, dans la littérature moderne, qui sont de véritables traités de chimie et d'anatomie morales, des études de la nature humaine dans ses éléments.

Le malheur est qu'ils ne sont presque jamais lus avec assez de sérieux pour produire tous les fruits qu'on en pourrait attendre, et dans ces conditions, le plus qu'ils puissent faire est d'accroître quelque peu la charité des lectrices dont l'âme est bonne, ou la méchanceté de celles qui l'ont maligne. Car chacune trouvera dans les romans de quoi nourrir ses propres penchants, et ce n'est pas tant ce qu'il peut y avoir de mauvais dans un roman que nous devons craindre, que l'intérêt excessif qu'il provoque. Aussi faut-il choisir.

Mais ce choix devient superflu si la maison renferme une bibliothèque de vieux auteurs classiques. Dans ce cas, « gardez loin de votre fille la revue et le roman modernes, donnez-lui libre accès dans la vieille bibliothèque, tous les jours de pluie, et *laissez l'y seule*. Elle trouvera ce qui lui sera bon; vous ne le pourriez pas; car telle est justement la différence entre la formation d'un caractère de fille et d'un caractère de garçon : vous pouvez tailler l'âme d'un garçon au patron qu'il vous plaît, comme vous tailleriez un rocher, ou la forger à coups de marteau, si elle est d'une meilleure espèce, comme vous forgeriez une pièce de bronze; mais vous ne forgerez jamais l'âme d'une fille sur aucun modèle de votre choix. Elle croît comme croissent les fleurs; elle se fanera sans soleil, elle se flétrira sur sa tige comme un narcisse, si vous ne lui donnez pas assez d'air; elle peut tomber et souiller sa tête dans la poussière, si vous la laissez sans appui à certaines heures de sa vie, mais vous ne l'enchaînerez jamais. Il faut qu'elle prenne la forme gracieuse et le chemin qui lui conviennent, si elle doit en prendre aucun, et d'âme et de corps, il faut qu'elle ait toujours, comme le dit Wordsworth :

> Cette allure légère et libre de reine du foyer
> Et cette démarche de liberté virginale.

Laissez-la libre dans la bibliothèque, comme un faon dans la campagne. Il connaît les mauvaises herbes mille fois mieux que vous, et les bonnes aussi, et s'il broute quelques herbes amères

et piquantes, c'est qu'il les sait bonnes pour lui, alors que vous n'auriez rien soupçonné de tel [1].

Nous avons vu quel rôle joue la beauté dans les attributions de la femme [2]; nous devrons donner à la jeune fille une éducation artistique appropriée à sa nature et aux devoirs qui lui incombent. Pour cela, veillons à ce qu'elle ait toujours devant les yeux les plus beaux modèles, c'est-à-dire les plus vrais, les plus simples et les plus utiles, — là est le principe de tout art, — et à ce qu'elle sache exactement et à fond les arts qu'on lui apprendra, de manière à comprendre mieux qu'elle n'exécutera.

Pour cet enseignement la nature nous sera encore un précieux auxiliaire, car « c'est en elle qu'il faut chercher toute beauté, c'est en elle qu'est le type suprême et le modèle éternel [3] »; d'elle, pour peu que nous sachions y disposer son cœur, la jeune fille apprendra l'admiration et l'enthousiasme qui sont la principale joie et le principal pouvoir de la vie; elle apprendra « que la connaissance de ce qui est beau est le vrai chemin et le premier échelon vers la connaissance des choses qui sont bonnes et d'un bon rapport, et que les lois, la vie et la joie de la beauté, dans le monde matériel de Dieu, sont des parts aussi éternelles et aussi sacrées de sa création que, dans le monde des esprits, la vertu, et dans le monde des anges, l'adoration [4] ».

Nous lui ferons remarquer la finesse des nuées et des mousses, tous les détails des plantes : elle dessinera la fleur sous tous ses aspects, retraçant avec soin la courbe de ses pétales et la façon dont elle est posée sur sa tige. Le dessin « est d'une plus réelle

[1] *Des Jardins des Reines*, III, 78.

[2] Bien que nous ayons annoncé au début de cet article notre intention d'exposer, sans commentaire, toute l'opinion de Ruskin, il nous paraît indispensable, au moment où les théories ruskiniennes pourraient à bon droit choquer nos idées françaises, de rappeler qu'étant Anglais, Ruskin ne parle ici que des *classiques anglais*, et que, dans les œuvres de Shakespeare, de Macaulay, de Dickens, il n'est pas une ligne qui ne puisse être lue par une jeune fille. Il n'en va pas de même des classiques français, et il est certain que le Maître ne prêcherait pas une liberté aussi grande à l'égard des comédies de Molière, par exemple : *Sganarelle*, *l'Ecole des Maris*, *l'Ecole des Femmes* et beaucoup d'autres.

A une mère française il disait : « Si vous possédez une bibliothèque de vieux auteurs classiques, gardez loin de votre fille la revue et le roman modernes; faites une sélection parmi les ouvrages classiques, comme vous l'eussiez fait pour des romans, et laissez la jeune fille lire, librement et suivant ses préférences, ces œuvres de votre choix ... »

Interpréter différemment la pensée de Ruskin serait le mettre en contradiction avec sa propre opinion, mainte fois exprimée.

[3] *Modern Painters*, part IV, ch. XVII, 33.

[4] *The Art teaching* of John Ruskin.

importance pour la race humaine que l'écriture, car les gens peuvent difficilement dessiner quelque chose sans être de quelque utilité aux autres et à eux-mêmes, et peuvent difficilement écrire quelque chose sans perdre leur temps et celui des autres [1].

Quand la jeune fille aura dessiné attentivement une feuille de marronnier, et qu'elle aura remarqué l'arrangement symétrique de ses cinq folioles, dont un grand dominant les quatre autres plus petits, rattachés à sa base et disposés en éventail à ses côtés, elle connaîtra le principe fondamental de tout l'art décoratif selon Ruskin : « Ayez un grand motif et plusieurs autres plus petits, ou bien ayez un motif principal et plusieurs autres inférieurs, et liez-les bien ensemble... Qu'une chose domine le reste, soit par la dimension, soit par son rôle, soit par son intérêt [2]. »

Mais la nature en présence de laquelle nous devons mettre la jeune fille, est la « Nature naturelle », c'est-à-dire celle que n'ont pas enlaidie, en la déshonorant, les « embellissements » des hommes, celle où l'air est vierge de la fumée des locomotives, où il est libre pour pousser les nuages, et non comprimé pour lancer des télégrammes; celle où l'électricité ne serpente pas au ras de terre, où la lampe Edison ne substitue pas sa pâleur blafarde à la coloration naturelle des visages; celle enfin « où les jeunes filles dansent non sous la lumière du gaz, mais sous la lumière du jour, non pour de l'argent et à cause de leur misère, mais pour de l'amour et à cause de leur joie [3] ».

Avec le progrès moderne et l'envahissement du machinisme, agents de laideur, selon le Maître, un tel paysage, il est vrai, n'est pas facile à trouver; du moins n'embrasera-t-il jamais de vastes étendues. Heureusement point n'est besoin, pour jouir de la vie esthétique, de voir beaucoup de beaux pays. Il suffira d'apprendre à l'enfant à admirer ce qu'il y a de beau dans le pays qu'elle habite. Ce pays n'a-t-il qu'une rivière, elle aimera cette rivière; la fenêtre de sa chambre est-elle si petite qu'elle ne lui permette d'apercevoir, la nuit, qu'une seule étoile, elle aimera cette étoile [4], s'accoutumant à rechercher dans chaque chose la beauté qu'elle renferme.

Un souvenir de beauté est une joie pour toujours [5].

Pour instruire vos filles, adressez-vous à de nobles maîtres, et traitez-les bien. Il arrive trop souvent que vos domestiques, encouragés par le peu de considération que vous témoignez devant eux

[1] *Modern Painters.*
[2] Les Sept lampes de l'architecture.
[3] *The Art of England.*
[4] *Stones of Venice.*
[5] *Joy for ever.*

à vos institutrices, les traitent eux-mêmes en égales, sinon en inférieures, et les respectant moins que la femme de charge, « comme si le soin de former l'âme et l'intelligence de vos filles était une moindre fonction que la surveillance des confitures et des provisions de l'office ».

Quel enseignement élevé pouvez-vous demander d'une personne que vous aurez abaissée dans l'esprit même de votre enfant, et à qui vous penserez faire un grand honneur en l'autorisant quelquefois à descendre au salon?

Voilà pour l'éducation physique, pour l'instruction et l'éducation intellectuelle de la jeune fille. Il lui reste à faire l'apprentissage d'une vertu essentielle, la charité, le plus beau fleuron de sa couronne de reine.

Pour cela, elle suivra les préceptes du maître :

« Tout d'abord, étudier à fond l'économie de la cuisine, les avantages et les inconvénients des principaux éléments de l'alimentation, ainsi que la plus simple et la meilleure façon de les préparer. Lorsque vous en avez le temps, allez aider à faire la cuisine dans des familles pauvres, montrez-leur à tirer le meilleur parti possible de chaque chose, et à faire peu, mais bon. Essayez de les amener peu à peu à des manières polies et agréables, tâchez d'obtenir que la nappe, même la plus grossière, soit pliée avec soin, et ornée d'une ou deux fleurs du jardin. Si vous parvenez à avoir du linge de table bien propre, avec, dessus, des assiettes brillantes, et au milieu un bon plat préparé par vous-même, vous pourrez demander la permission de dire une courte action de grâces; et bornez à cela votre ministère religieux pour le moment [1].

« Venez en aide à vos compagnes, et servez les pauvres, mais de grâce, petits singes, ne leur faites pas de sermons! Ils sont probablement, sans s'en douter, cinquante fois meilleurs chrétiens que vous, et s'il faut que quelqu'un prêche, — laissez-les faire [2].

« Laissez donc les arceaux et les colonnes des églises, Mesdemoiselles, c'est vous que Dieu aime à voir ornées, non elles.

Veillez à ce que vous soyez ornées, comme des femmes professant la pitié, avec les pierres précieuses des bonnes œuvres, — et en habillant vos sœurs pauvres comme vous-mêmes.

« Faites-vous d'elles des amies, lorsqu'elles sont convenables. Partagez leurs sentiments, travaillez avec elles, et au bout de tout cela, si vous n'êtes pas sûres qu'on a des deux côtés du plaisir à se voir, retirez-vous de leur chemin.

[1] *Sesame and Lilies.* (Introduction.)

[2] Fors Clavigera, *Letter to young girls* (letter, 65).

« Si vous pouvez vous les payer, achetez des robes faites par une bonne faiseuse, avec la précision et la perfection les plus absolues possibles, mais que cette bonne faiseuse soit une personne pauvre et non une personne riche vivant, dans une belle maison à Londres[1].

« Et ne confondez pas la coquetterie avec la philanthropie ; ne vous illusionnez pas vous-mêmes en pensant que toutes les parures que vous pourrez porter sont autant de pain mis à la bouche de ceux qui sont au-dessous de vous ; si vous employez un certain nombre de couturières pendant un temps donné, en faisant un nombre donné de vêtements simples et utiles dont vous porterez l'un pendant la moitié de l'hiver et donnerez les autres aux pauvres filles qui n'en ont point, vous dépenserez votre argent humainement. Mais si vous employez le même nombre de couturières, pendant le même nombre de jours, à faire de beaux volants pour votre robe de bal, — volants qui ne vêtiront personne que vous et que vous ne pourrez porter qu'à un seul bal, — alors vous employez votre argent égoïstement. Vous avez, il est vrai, fait travailler, dans chaque cas, le même nombre de gens ; mais, dans un cas, vous avez employé leur travail au service de la communauté ; dans l'autre, vous l'avez entièrement consumé au vôtre[2].

« Employez une partie de chaque journée à un sérieux travail d'aiguille, en faisant des vêtements aussi jolis que vous pouvez pour les pauvres qui n'ont ni assez de temps ni assez de goût pour les faire adroitement.

« Ne recherchez jamais les divertissements, mais soyez toujours prêtes à être diverties. La plus petite chose contient en elle de quoi jouir, le moindre mot a de l'esprit lorsque vos mains sont occupées et que votre cœur est libre. Mais si vous faites de l'amusement le but de votre vie, le jour viendra où toutes les contorsions d'une pantomime ne parviendront pas à vous procurer un rire honnête.

« Ce que vos parents veulent absolument vous faire porter, comme beaux vêtements, portez-le et portez-le fièrement et gentiment pour l'amour d'eux ; mais, autant qu'il est en vous, veillez à travailler chaque jour à vêtir quelque être plus pauvre que vous. Et si vous ne pouvez le vêtir, au moins rendez-vous utile avec vos mains. Vous pourrez faire vous-même votre lit, laver votre vaisselle, nettoyer les objets dont vous vous servez, si vous ne pouvez faire autre chose.

« Pour ce qui est de la charité matérielle, laissez-la faire aux

[1] Fors Clavigera, *Lettre aux jeunes filles.*

[2] *Joy for ever.*

gens plus vieux et plus sages, et contentez-vous, comme les Athéniennes dans la procession de leur déesse tutélaire, de l'honneur de porter les corbeilles [1]... »

Ainsi, Ruskin appelle de tous ses vœux le règne de la Femme, il lui indique ses devoirs, la conduit par la main le long de ce sentier bordé de roses que lui-même a tracé. Le suivra-t-elle jusqu'au bout? C'est peu probable, du moins pour le présent.

Ruskin, d'ailleurs, n'a jamais dit que la mise en pratique de ses préceptes « fût possible, il a dit seulement qu'elle était indispensable. »

Peut-être un jour, dans des temps meilleurs, ses conseils triompheront-ils, quand les âmes seront mûres pour les recevoir et les faire germer; et le Maître alors apparaîtra comme un prophète.

Et puis, les paroles ainsi jetées dans la grande mêlée des idées, surtout quand les livres qui les doivent propager ont le succès de *Sésame et les Lys*, par exemple, qui, parus il y a trente-cinq ans, se vendent encore aujourd'hui à raison de trois mille exemplaires par an, les paroles ne sont jamais vaines. La jeune fille n'y trouvera pas, comme dans les journaux socialistes qu'on crie dans la rue, des nouvelles de la grève universelle, des récriminations contre la loi du travail de chaque jour, mais ces mots du maître : « Si l'on fait résolument ce qui est le devoir, avec le temps on en vient à l'aimer [2]. »

Non, l'œuvre de Ruskin n'aura pas été vaine; il n'aura pas prêché dans le désert, l'Apôtre de la beauté, qui réussit, par son enthousiasme, à entraîner le peuple le moins artiste à l'admiration de tout ce qui est noble et beau, non seulement dans les musées, — chapelles où ne pénètrent que les convertis, — mais dans la nature et dans la vie; qui suscita, même de son vivant, de passionnées adorations; qui forma des artistes tels que Burne Jones, Moriss, Munro, Prinsops et Dante Rosetti, ses disciples; qui illumina enfin d'une clarté nouvelle, à la fois puissante et sereine, l'âme de tous ses lecteurs, — et ils sont légion, — de tous ceux qui, depuis qu'ils ont reçu la parole du maître *a thing of beauty*, *a joy for ever*.

A. Hue.

[1] Fors Clavigera, *Lettre aux jeunes filles.*
[2] *Ruskin et la religion de la beauté,* p. 54 et suiv.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Série noire. — Un Prince. — Une Impératrice. — Un Explorateur du Pôle. — Un Compositeur populaire. — Un homme d'Etat révolutionnaire. — Forces perdues. — Un mot de Maxime du Camp. — Prenez garde à l'épée! — Cyclisme à outrance. — La course Paris-Brest. — Vainqueur et vaincus. — Triomphe d'un ramoneur. — Hauts faits de l'Automobilisme. — Chauffeurs royaux. — Le « record » des 100 kilos. — Nouvelles Diligences. — L'automobile aux grandes manœuvres. — Encore les ballons. — Et nos gouvernants? — Vers la Banqueroute. — L'agrandissement de la Bourse et la diminution des revenus. — Pauvres députés! — Une enquête sur le doublement de l'indemnité parlementaire. — Lettres suggestives. — Un budget sincère. — Où prendre de l'argent? — Plus de jardins! — On vole partout. — Retour de la Guyane. — Un vers de Béranger. — Nos ministres en villégiature. — Waldeck à la mer. — Millerand à bicyclette. — Les ennuis de Monis. — Un attentat pour rire. — Cigare et cigarette. — Où fumer? — Le gouvernement des Défenses. — La bénédiction de la mer. — Les pèlerinages de Lourdes. — Dieu et Messieurs les Instituteurs. — Les Théâtres. — Comédiens et comédiennes.

La quinzaine a été funèbre. De tous les côtés, en Italie, en Suède, en Allemagne, en France, la mort a frappé des coups retentissants, n'épargnant ni la jeunesse, ni la science, ni l'art, et atteignant des têtes royales jusque sur les trônes les plus élevés. — C'est l'impératrice Frédéric, nous montrant une fois de plus combien, suivant le mot de Bossuet, l'œil des souverains peut contenir de larmes; c'est le prince Henri d'Orléans, fauché dans sa fleur, avant d'avoir pu remplir une destinée qui s'annonçait brillante et peut-être glorieuse; c'est Nordenskiold, l'illustre explorateur du pôle Nord; c'est le compositeur Audran, l'auteur de partitions populaires qui sont dans toutes les mémoires; c'est Crispi, l'homme d'Etat révolutionnaire, dont le rôle n'a pas été moins funeste à la paix de l'Europe qu'à la fortune de son pays.

Nous n'avons rien à dire de la mère de Guillaume II après les attachants articles publiés en tête de cette livraison; mais comment ne pas saluer d'un particulier hommage la noble figure de ce jeune prince qui, privé par une loi inique de participer à la vie nationale et de servir la France, comme ses aïeux, l'épée à la main, avait su malgré tout, dans son ardent patriotisme, travailler pour elle au dehors, en aidant efficacement à son expansion dans le monde? C'était un caractère, une intelligence, une volonté, peut-être une réserve pour l'avenir qui nous apparaît si inquiétant et si sombre; mais, du moins, nous savons qu'en expirant sur une plage lointaine, qui était encore une terre française, il a montré qu'il avait au cœur la foi traditionnelle de son pays, après avoir sympathiquement signalé, au cours de ses voyages, l'œuvre féconde et civilisatrice de nos missionnaires. — Hélas ! Que de forces ainsi perdues, sous ce misérable régime qui frappe d'ostracisme les meilleurs citoyens et s'applique à stériliser, au bénéfice d'une basse coterie de jouisseurs et d'aventuriers, toutes les valeurs indépendantes, toutes les influences légitimes, tout ce qui fait l'honneur et la vitalité d'une nation!

Crispi n'aimait pas la France, et il nous l'a suffisamment prouvé au cours de sa longue existence. Nous n'avons pas à en retracer ici les phases diverses et agitées. Rappelons seulement cette expédition des Mille, ou des Chemises Rouges, organisée par Garibaldi pour l'invasion de la Sicile, et où quelques Français, notamment le vaudevilliste Edouard Lockroy, devenu notre étonnant ministre de la marine en ces dernières années, avaient accompagné le condottiere italien. Un autre de nos compatriotes, Maxime du Camp, jeune alors et, plus tard, membre de l'Académie française, s'était laissé enrôler dans cette entreprise de piraterie; et comme je l'interrogeais, un jour, vers la fin de sa vie, sur cette aventure de sa jeunesse, en lui demandant curieusement s'il avait conservé sa fameuse chemise rouge : — « Oui, me dit-il en me montrant un coffre sculpté dans un coin de sa bibliothèque : elle est là, avec mes illusions par-dessus... »

On peut dire de Crispi qu'il a passé en faisant le mal. Pour ne parler que de l'Italie, elle lui doit le désastre militaire d'Adoua, les embarras financiers, la crise économique, les grèves, la misère, où elle se débat péniblement sans apercevoir le moyen d'en sortir.

Les journaux de la péninsule annoncent que Victor-Emmanuel III se propose d'acquérir l'épée que brandissait Garibaldi pendant l'expédition des Mille et qui était passée en la possession de Crispi. — Que le jeune monarque y prenne garde! Ces armes révolutionnaires portent malheur! Par une justice mystérieuse,

elles se retournent souvent contre ceux qui ont commis la faute d'en accepter le secours!

Après les morts — les vivants, si toutefois on peut vraiment donner ce titre aux éclopés et aux exténués que nous a rendus la course Paris-Brest et retour!

Il s'agissait de franchir à bicyclette les 1200 kilomètres du parcours, sans débrider, et les prix offerts montaient à environ 35,000 francs, dont 15,000 pour le principal vainqueur.

L'épreuve avait été tentée déjà en 1891, et Terront, une des célébrités du sport, avait alors accompli le tour de force en 71 heures, en laissant derrière lui, éparpillés sur la route, plus de cinq cents concurrents, dont la plupart, essoufflés et fourbus, ne purent même aller jusqu'à Rennes! Mais, depuis dix ans, le cyclisme a réalisé de notables progrès, et on était curieux de voir de quels exploits nouveaux il était capable. — Cette fois, 214 lutteurs se mettaient en ligne, parmi lesquels Terront lui-même, et d'autres non moins fameux. Qui l'emporterait! — On connaît les péripéties dramatiques de la course : Lesna devançant d'abord tous ses rivaux et paraissant devoir enlever la palme; mais, au retour, flageolant, les jambes couvertes de cloques, succombant à un sommeil invincible, et s'effondrant à la fin, les larmes aux yeux, dans un fossé de la route, avec le désespoir de voir passer devant lui, comme une flèche, Garin, qui le serrait de près, à demi anéanti lui-même, et ne se tenant plus sur sa monture affolée que par une sorte d'effort machinal où s'épuisait sa dernière vitalité...

Quel spectacle, douloureux et répugnant! Et quel jeu barbare que ce sport inhumain qui, pour l'amusement d'une foule imbécile et cruelle, oblige des hommes jeunes et capables d'utiles travaux à s'abrutir dans une lutte insensée, pendant deux jours et deux nuits, sans repos, sans sommeil, presque sans nourriture, pour arriver rompus, disloqués, véritable loque humaine, au poteau final, tout comme les chevaux de nos hippodromes! Et encore les propriétaires d'écuries se garderaient-ils de vanner ainsi leurs pur-sang, dont les courses les plus ardues ne dépassent guère quelques minutes...

Que fait donc, en face de ces atrocités humiliantes, la Société protectrice des animaux? Et que devient la loi Gramont?...

Les sportsmen invoquent bien à l'appui de leurs exercices l'amélioration (?) de la race chevaline... — Passons. — Mais oserait-on prétendre que les horreurs de l'automobile et de la bicyclette aboutissent à l'amélioration de l'espèce humaine? — Demandez-le aux

écrasés sans nombre dont les chairs saignantes jonchent nos chemins, nos rues, nos boulevards...

Notre temps a la passion de la vitesse; il a remplacé l'*Excelsior* idéaliste par le matériel *Velocior*. Soit! Mais à quels résultats pratiques nous conduit cette vitesse fiévreuse? — Les wagons capitonnés du chemin de fer de l'Ouest portent le voyageur de Paris à Brest en 10 heures 40 minutes. N'est-ce pas plus doux, plus sain, plus rapide, que sur une machine fragile, trépidante et dangereuse? — Et Garin a mis 52 heures!

Mais toutes les époques de décadence nous ont offert de pareils engouements et d'aussi niaises aberrations. Rome et Byzance nous les ont montrés dans leur décrépitude, et quand un peuple a renié ses traditions, ses croyances, tout ce qui a fait séculairement sa dignité et sa grandeur, il ne faut pas trop s'étonner de l'entendre acclamer un cocher de cirque ou un coureur de grand chemin, et s'en faire momentanément une idole, à défaut d'autre culte.

Va donc pour le muscle et le jarret, puisque nos admirations ne s'élèvent pas plus haut, et faisons place à Garin, proclamé consul!

Dix mille spectateurs, oui, dix mille! l'attendaient, anxieux, palpitants, dans les tribunes du vélodrome, et dès qu'il eut pénétré dans l'enceinte, couvert de boue et de poussière, déformé, hideux à voir, un tonnerre d'applaudissements ébranla l'espace; ce fut du délire; on aurait cru entendre acclamer le général nous rapportant les clés de Strasbourg!..

— C'est une victoire *nationale!* criaient les fanatiques, — parce qu'un coureur anglais se trouvait parmi les battus de la course.

Et on se pressait avec enthousiasme autour de Garin, on lui offrait des bouquets, pendant qu'une nuée de photographes saisissaient fébrilement son image. Mais lui, respirant enfin et s'épongeant, reportait avec modestie « à la France » tout l'honneur du triomphe... Si Waldeck-Rousseau eût été là, il n'eût sans doute pas manqué de reprendre son mot célèbre sur Eiffel, en disant du cycliste vainqueur : « Il faut le remercier d'avoir fait à la France l'aumône d'un peu de gloire... »

Et voilà Garin sacré désormais « grand coureur ». Salut à l'illustration nouvelle! — C'est un homme de trente ans, taillé en athlète, qui exerçait précédemment le métier de ramoneur, et qui doit trouver aujourd'hui la bicyclette infiniment plus productive que le racloir.

Mais le grand homme ne va pas s'endormir sur ses lauriers. Il s'apprête, avec ses rivaux, à participer au Grand-Prix cycliste de Paris, qui déjà met en mouvement tout le monde du Touring; et, en attendant, une épreuve exceptionnelle attire actuellement à

Chambéry les plus renommés champions de la vélocipédie pour l'ascension des côtes; et la Savoie a précisément été choisie pour théâtre de ce rude concours parce qu'elle contient les plus dures côtes de France. Six nationalités diverses, Angleterre, Amérique, Allemagne, Italie, Belgique et France, s'y disputeront la victoire, et peut-être apprendrons-nous qu'un des concurrents, à bout de souffle et de nerfs, a dévalé dans quelque précipice...

D'autre part, l'Automobilisme inlassable continue ses exploits. Dans le Midi, il poursuit à cette heure même une course hardie à travers les Pyrénées, par Pau, Cauterets, Bigorre et Luchon. — Dans le Nord, c'est à Deauville, au bord de la mer, qu'il offre aux désœuvrés de la plage le spectacle nouveau d'une lutte de voitures de tout genre, depuis la machine formidable et rugissante de Fournier et de Girardot jusqu'aux wagonnettes légères et aux motocycles, avec la concurrence de la vapeur et du pétrole.

On sait que la manie, — ou la maladie, comme on voudra, — du Cyclisme a gagné les têtes couronnées, et que les chauffeurs royaux ne se comptent plus. Edouard VII, Guillaume II, Victor-Emmanuel III, le septuagénaire François-Joseph lui-même, se plaisent à cette locomotion émouvante, et leur maître à tous, le roi Léopold, en fait sa distraction favorite. Il n'est pas jusqu'aux princesses qui ne sacrifient à la mode, j'allais dire à la fureur du jour, et on assure que la petite reine Wilhelmine y prend, sur les chemins plats de Hollande, un plaisir extrême.

Les exercices du cyclisme font-ils maigrir? C'est là un point grave et controversé. — Edouard VII semble partisan de l'affirmative, puisqu'il lutte activement sur sa machine, dans les allées discrètes de Sandrigham et de Windsor, contre l'embonpoint désolant qui l'alourdit de plus en plus. Chaque année, il va dans ce but faire une cure à Hombourg, mais les eaux ne paraissent pas lui réussir beaucoup sous ce rapport, puisque, suivant les feuilles allemandes, en se pesant ces jours derniers, le roi d'Angleterre aurait eu le chagrin de constater que son poids, augmenté de 2 kilos depuis l'année dernière, atteint aujourd'hui le chiffre trop respectable de 106 kilos, battant ainsi « le record du poids », comme on dit dans la langue élégante du sport!

Il semble pourtant que les préoccupations de l'empire, en particulier l'amer souci des affaires sud-africaines, devraient suffire à combattre chez lui l'empâtement du corps... Nombre de gens maigrissent pour beaucoup moins...

Quoi qu'il en soit, l'automobile cherche à se faire pardonner ses premiers méfaits en s'utilisant pour les services publics. Déjà, paraît-il, dans le Morbihan, un essai de diligence automobile, fonc-

tionnant avec régularité entre Vannes, Sarzeau et Saint-Gildas, a complètement réussi et voit ses voitures, grandes comme nos tramways, constamment remplies de voyageurs.

D'autre part, on assure que des automobiles militaires feront leur apparition dans nos prochaines grandes manœuvres et évolueront sous les yeux du tsar.

Il ne manque plus que le ballon pour achever la révolution féerique de nos moyens de transport! Et peut-être y touchons-nous avec les hardies expériences de M. Santos-Dumont, que n'ont découragées ni une explosion terrifiante ni un naufrage en haut des airs, et qui annonce une nouvelle et suprême tentative pour le 1er septembre, à l'heure même où M. de La Vaulx s'élèvera du littoral de Provence pour traverser la Méditerranée, comme un oiseau aux ailes gigantesques, et atterrir en face, sur la côte algérienne...

Et, pendant ce temps, comment vont les choses, et à quoi s'occupent nos gouvernants?

Il faut le demander d'abord aux amis du régime et aux informations officielles.

Le journal l'*Aurore* disait il y a deux jours : « Nous marchons à la banqueroute... Toutes les révolutions commencent par la banqueroute... La Révolution de l'autre siècle a commencé par la Banqueroute. La Banqueroute sera de même le premier incident de la Révolution prochaine... »

Comme c'est rassurant! — Mais est-ce vrai?

Notre ministre des finances semble bien le reconnaître par la publication des tableaux désastreux où il confesse, d'une part, l'incessante augmentation des dépenses, et, de l'autre, la moins-value croissante du rendement de l'impôt. — Cette moins-value menace de s'élever à 150 millions à la fin de l'année, en regard d'une aggravation de dépenses de 200 millions! — On ne peut pas dire que ça fait la balance...

Un penseur humoristique résume cette situation dans l'aphorisme suivant : « L'impôt sur le revenu n'existe pas encore, mais les revenus de l'impôt s'abaissent sans relâche. »

Et c'est le moment que l'on choisit pour agrandir la Bourse! — On éprouve le besoin de l'élargir à mesure que notre fortune diminue. Elle a suffi naguère à notre prospérité; on la juge trop étroite pour notre ruine...

Et comme si notre argent ne s'échappait pas déjà par trop de « fuites », voilà que s'ouvre une campagne inattendue pour lui trouver un nouvel écoulement. — C'est le catalogue des autographes de Charavay pour le présent mois d'août qui nous révèle cette

campagne ingénieuse et sourdement menée, par la divulgation de lettres vraiment instructives.

Il s'agit de doubler l'indemnité parlementaire, en la portant de 9,000 francs à 15,000.

A l'heure actuelle, nos 580 députés et nos 300 sénateurs absorbent ensemble une somme de 8 millions. La combinaison nouvelle porterait donc le total de leurs traitements à 16 millions...

Pour la besogne qu'ils font!...

D'où est partie l'initiative? Je l'ignore, mais l'indiscrétion des autographes nous livre à cet égard des noms intéressants.

M. Pierre Baudin, le ministre actuel des travaux publics, écrit : « — Je suis d'avis qu'il faut fortifier l'indépendance des élus en augmentant l'indemnité parlementaire. »

M. Léon Bourgeois, le chef du parti radical, exprime la même opinion : « — J'estime qu'il faudrait augmenter l'indemnité des députés et des sénateurs, mais... en diminuant, en revanche, le nombre des députés. Seulement... ce serait, dans ce cas, la révision de la Constitution. »

Joseph Reinach, le fameux meneur de toute l'affaire Dreyfus, à qui la corruption par l'argent a si bien réussi, se déclare nettement pour un ample arrosage. — « Il convient d'augmenter l'indemnité parlementaire, dont le peu d'élévation empêche des hommes éminents de se présenter à la Chambre ou au Sénat. La loi qui porterait à 15,000 francs cette indemnité me paraîtrait juste et démocratique. »

Les hommes éminents... Ne connaissons-nous pas, à la fois, les polichinelles ou les fripons que le régime a élevés au pavois, et les valeurs intellectuelles que sa peur et son hostilité écartent systématiquement des affaires?

M. Ribot, l'ancien président du conseil, donne une note différente et assez curieuse à mentionner. — « Je ne suis pas d'avis d'augmenter l'indemnité parlementaire; je crois qu'il vaudrait mieux restreindre la durée des sessions. Cela permettrait aux hommes qui ont une profession autre que la politique d'accepter un mandat de député. Tout le monde y gagnerait, sauf quelques politiciens. »

M. Casimir-Périer, l'ancien Président de la République, consulté à son tour, se récuse. — « Je suis rentré dans la vie privée, écrit-il, et ne me crois pas qualifié pour formuler un avis sur la question. »

Moins réservé se montre M. Mirman, qui ne prend pas de gants pour dire leurs vérités à ses collègues. — « Je ne trouve pas, écrit-il, qu'il y ait lieu d'augmenter la liste civile du Parlement. Si l'on veut attribuer davantage à chaque représentant, il faut commencer

par diminuer le nombre des partageants. Cette réforme, d'ailleurs, serait, par d'autres côtés, excellente, la Chambre ayant cessé d'être une assemblée et n'étant plus *qu'une cohue.* »

Comme ils se connaissent! Et comme ils se jugent bien eux-mêmes!

Il y a d'autres documents non moins curieux dans ce catalogue de Charavay, notamment une lettre intime de Léon Say, quand il était ministre des finances, à Gambetta, alors président de la Chambre, pour lui démontrer la nécessité d'établir « un budget *sincère* ».

Entendez-vous, M. Caillaux? Mais demander un budget *sincère* aux flibustiers qui en ont fait une assiette au beurre à leur profit et au profit de leur bande, serait perdre son temps. — Bien loin de vouloir diminuer les dépenses, ils ne songent, au contraire, qu'à les accroître. Ne voyons-nous pas en ce moment des députés, comme le socialiste Zévaès, faire émettre par l'assemblée départementale de leur région le vœu que les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement soient rétribués!

Pourquoi pas, aussi, les conseillers municipaux des 36,000 communes de France? — Il en a déjà été question, du reste, et l'on y viendra, soyez-en sûrs, si les choses continuent de glisser sur la même pente...

Quant aux moyens de se procurer de l'argent, nos maîtres ne se montrent pas embarrassés. — Ne vient-on pas de décider qu'à Paris, pour les fameuses taxes de remplacement, un impôt sera établi sur tous les terrains non bâtis dans l'intérieur de la capitale! Ainsi, les cours des maisons, les jardins qui subsistent, les chantiers indispensables aux industriels, tous les espaces libres où l'air circule, où la lumière pénètre, où l'on respire, vont être surchargés d'une taxe nouvelle, à moins qu'ils ne se couvrent de maisons, après quoi ils paieront la taxe particulière sur les terrains bâtis! — Voyez-vous cette grande ville sans cours, sans courettes, sans jardins, sans nul retrait où puisse s'étaler un feuillage, s'épanouir une fleur, se glisser un rayon de soleil?... Mais ce serait une ville étouffante, hideuse, inhabitable! Et un organe révolutionnaire, l'*Aurore* elle-même, qui n'est pas suspecte de tendresse pour les bourgeois, proteste avec indignation contre cette barbarie.

« Comment! s'écrie M. Urbain Gohier, si féroce d'habitude contre les capitalistes. Mais les quelques propriétaires qui possèdent dans l'intérieur de la ville des parcs ou des jardins et qui les laissent plantés d'arbres au lieu d'y construire d'énormes maisons de rapport, devraient être considérés comme des bienfaiteurs publics! Ils mériteraient une exemption d'impôts pour leurs terrains improductifs! On va les surcharger. Ils construiront promptement

des casernes à six étages. Et bientôt il n'y aura plus, entre les maisons, que l'insuffisante largeur des rues. Tous les autres vides seront comblés. L'empoisonnement sera parfait! L'asphyxie sera complète!... »

Voilà où nous en sommes, sans préjudice de ce que pourront imaginer encore les corsaires qui nous dévalisent avec tant d'impudence!

Et, en attendant, on vole de tous les côtés, — au Musée Carnavalet, au Musée Galliera, dans les bureaux de poste, dans les arsenaux; on vole partout, — excepté, bien entendu, dans les ministères...

Et M. Rouvier fonde une banque, qui tiendra surtout, dit-on, des comptes-courants électoraux. L'homme du Panama a déjà fait ses preuves à cet égard, et il nous a prévenus lui-même, du haut de la tribune, qu'à ses yeux « la politique n'exclut pas les *affaires*... »

C'est le moment qu'ont choisi avec habileté une centaine de forçats pour s'évader des pénitenciers de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie. L'heure, sans doute, leur a paru propice pour revenir en France, où ils seront tout au moins électeurs, s'ils ne parviennent à des destinées plus hautes. N'avons-nous pas vu, la semaine dernière, un ancien condamné à mort de la Commune promu grand-cordon de la Légion-d'Honneur? Ce n'est pas pour décourager ses émules, dont les ambitions peuvent se justifier par tant d'autres exemples. — Nous réalisons bien le temps dont le poète a dit :

On vit de honte; on n'en meurt plus...

A travers ces incidents, placide et silencieux dans sa jouissance bourgeoise, M. Loubet respire en paix sous les ombrages de Rambouillet, en attendant l'heure prochaine où il s'épanouira dans ses chers pénates de Montélimar. — Waldeck-Rousseau, sillonnant avec indolence la mer bleue sur le yacht de son ami le chocolatier, passe mollement des côtes bretonnes à Jersey, pendant que son compère Millerand, installé dans une coquette villa de Veules-les-Roses, pédale amoureusement sur les routes normandes et les falaises, ou, nonchalamment bercé dans un rocking-chair, joue aux échecs sur sa terrasse, — je l'ai vu de mes yeux, — pour se préparer, sans doute, aux échecs d'une autre sorte et aux mats plus sérieux dont le menace la rentrée prochaine.

Quant au distillateur Monis, il a de nouveaux et cruels ennuis. — Vous avez lu dans les journaux le récit de l'attentat féminin dont a failli être victime cet éminent garde des seaux... d'alcool. — Une dame Pannetier, tenancière d'un café qui s'alimente sans doute chez le ministre et qui, vraisemblablement, avait à se plaindre

de la qualité de son trois-six, s'est présentée à l'hôtel de la place Vendôme, l'œil en feu et le geste fébrile, en réclamant avec insistance une audience de son fournisseur. Mis en défiance par cette attitude, les huissiers, en examinant de plus près la solliciteuse, s'aperçurent avec effroi qu'elle tenait un revolver caché sous son châle, et, se précipitant aussitôt sur elle afin de protéger les jours de l'illustre chancelier, ils entraînèrent la criminelle chez le commissaire de police voisin, où, pressée de questions, elle finit par faire l'aveu de ses horribles desseins... On frémit en pensant à la catastrophe qui aurait pu se produire!

L'enquête a bien pu établir que le revolver était de petit calibre et chargé seulement à poudre; on n'en reste pas moins bouleversé du péril qu'a couru le successeur de d'Aguesseau!... — Pour un peu, nous avions une tragédie sensationnelle, brochant sur toutes les comédies du jour, et nos oreilles anxieuses eussent entendu des camelots crier d'une voix émotionnée, par les rues et les boulevards : Demandez l'affaire de la place Vendôme! Le mystère de la Chancellerie! Le drame du Trois-Six!... Demandez!

Mais, tout de même, quel guignon pour nos ministres qu'on tire ainsi sur eux comme sur des lapins! Hier, c'était l'infortuné Baudin, essuyant un coup de feu destiné à Delcassé, et, encore, par la main d'une femme! La quinzaine précédente, c'était le guindé Waldeck, atteint dans son élégance par une tomate homicide! Cette fois, c'est Monis, l'homme des alambics, l'associé des empoisonneurs allemands!... Quelle série! Et où s'arrêtera-t-elle? A la place de Millerand, je prendrais des précautions...

Je viens de citer M. Baudin. Une circulaire signée de son nom soulève en ce moment une question qu'on peut appeler brûlante, puisqu'il s'agit de la cigarette et du cigare.

Fumera-t-on? Ne fumera-t-on pas dans les wagons de chemins de fer? Tel est le problème incandescent que discute la presse et qui passionne les fervents de la nicotine.

Jusqu'à présent, l'interdiction de fumer était théoriquement générale, en ce sens que les adeptes du tabac ne pouvaient se livrer à leur plaisir favori qu'avec la tolérance de leurs compagnons de route; et souvent il en coûtait de solliciter cette permission. On connaît ce mot spirituel d'une femme à un monsieur qui avait allumé devant elle une cigarette sans prendre l'avis préalable de sa délicatesse et de ses nerfs : « Pardon, Monsieur; est-ce que cela vous gêne que je ne fume pas?... » On était, de la sorte, à la merci de la bonne ou de la mauvaise éducation des gens, et trop souvent c'était la mauvaise qui l'emportait.

Il n'en sera plus ainsi désormais, grâce au nouveau système intronisé par la circulaire ministérielle. — Un certain nombre de wagons devront être munis d'une plaque portant ces mots fatidiques : *Défense de fumer*, — ce qui impliquera l'autorisation de fumer librement dans toutes les autres voitures. Ce sera aux voyageurs à ne pas se tromper de compartiments!

Ne vous semble-t-il pas que la mesure inverse eût été préférable, c'est-à-dire qu'au lieu d'une prohibition, toujours blessante ou désagréable, on affichât sur la portière de certains wagons, sacrifiés à cet usage, l'étiquette *Fumeurs*, en laissant entendre ainsi que les autres voitures demeuraient réservées aux voyageurs qu'incommode le tabac? — Mais non; nos gouvernants semblent avoir le goût de la Défense, de toutes les Défenses, en dehors même de la républicaine. Et chaque jour nous apporte une interdiction nouvelle, aussi arbitraire que la précédente, quand elle n'est pas plus vexatoire encore.

Rien qu'en ces derniers temps, comptez le nombre des défenses qui nous ont été notifiées : — défense de cracher dans la rue; — défense de pédaler sur la voie publique sans avoir en poche la quittance de l'impôt dû par la bicyclette; — défense de porter la soutane hors d'un certain périmètre; — défense de laisser sortir les processions, même les plus inoffensives; — défense de s'associer pour vivre religieusement; — défense d'enseigner, si l'on fait partie d'une congrégation quelconque; — défense, si l'on est militaire, de mettre les pieds dans une église; — défense, si l'on est fonctionnaire, haut ou petit, d'envoyer ses enfants dans une école chrétienne; — défense de crier : Vive ceci! ou : A bas cela! sans encourir l'amende ou la prison.

Et combien d'autres encore, qui attestent à quel point la République est le règne de la liberté!

Pourtant, on n'a pas encore défendu les pèlerinages ni certaines manifestations religieuses tellement ancrées dans les cœurs et dans les mœurs de nos populations que l'on craindrait sans doute de trouver dans un scrutin ultérieur le contre-coup d'une interdiction blessante ou maladroite.

C'est ainsi que l'évêque de Quimper a pu procéder, ces jours derniers, à la bénédiction solennelle de la mer, au milieu d'un immense concours de pêcheurs accourus de tous les points du littoral breton. Debout sur un bateau de sauvetage, qu'escortaient de nombreuses embarcations ornées de fleurs et de drapeaux, le prélat, mitre en tête et la main tendue, a béni les flots, en appelant le secours du Ciel sur tous les bateaux prêts à partir pour les pêches lointaines et périlleuses, pendant que des milliers d'hommes

et de femmes agenouillés faisaient monter vers le Dieu de miséricorde des chants de foi et d'espérance.

Presque à la même heure, partaient de la gare d'Austerlitz, à Paris, les douze trains successifs du pèlerinage national se rendant, des divers provinces du Nord et de l'Est, à la grotte de Lourdes, pour y présenter des milliers d'infirmes et de malades à la compassion de la Mère du Sauveur.

Une rencontre heureuse nous a fait assister à ce départ émouvant, sur lequel les bannières déployées, les insignes bleus ou rouges de dévoués brancardiers et d'admirables sœurs jetaient comme une poésie touchante d'amour et de pitié. Et tandis que se tassaient, suivant leur provenance, les paralytiques, les boiteux, les aveugles, les incurables, se soutenant à peine à l'aide de béquilles, mais, ayant tous, sur leur face blême ou ravagée, le rayon divin de la confiance, de tous ces wagons emplis de misère humaine s'élevaient des chants d'irréductible espoir !

Ce spectacle plein de grandeur ne console-t-il pas, en réconfortant l'âme, des insanités de ce Congrès de Bordeaux, où cinq à six cents instituteurs, estimant qu'on ne doit pas parler de *Dieu* dans l'éducation de l'enfance parce qu'on ne sait pas « en quoi *ça consiste* », ont émis le vœu que « le chapitre des devoirs envers ce Dieu hypothétique soit supprimé dans le programme de l'enseignement primaire. »

Voilà comment est neutre l'instruction publique distribuée par les instituteurs de l'Etat ! On s'en doutait bien, mais il n'est pas indifférent d'en recevoir l'aveu d'eux-mêmes.

Cette comédie est plus instructive qu'aucune de celles de nos théâtres, lesquels se bornent d'ailleurs à des reprises de vieilles pièces en attendant la prochaine réouverture.

Après leur fructueuse campagne d'Amérique, Coquelin et Sarah Bernhardt font une dernière tournée en Europe pour achever leur moisson dorée, pendant qu'Yvette Guilbert donne, dans le parc de son château, des fêtes de bienfaisance. Car la divette a trouvé la fortune, sinon en dormant, du moins en chantant, tout comme sa camarade des Bouffes, la créatrice de *Miss Helyett*, qui avait acquis une des plus belles villas de Biarritz, et qui vient de la revendre, avec profit, à M. Gailhard, le directeur de l'Opéra.

On voit que les planches ne sont pas ingrates à ceux qui les cultivent, et créent aux comédiens et aux comédiennes des retraites moins aléatoires que celles dont le fourbe Waldeck leurre la classe ouvrière.

Louis Joubert.

L'HAGIOGRAPHIE

ET L'IMAGERIE RELIGIEUSE

A PROPOS DE PUBLICATIONS RÉCENTES

Si la lecture de la *Vie des Saints* est si complètement négligée, si elle est presque considérée comme une sorte de pénitence, ou du moins comme une pratique édifiante réservée uniquement aux âmes déjà fort avancées dans la voie de la piété, la faute en est, en grande partie, il faut bien le dire, à la manière dont elle a été le plus souvent racontée. Nous n'ignorons pas qu'il y a des livres qui échappent à la sévérité de ce jugement, mais ils sont rares. Dans la plupart, les saints se ressemblent tous entre eux, et l'auteur paraît avoir pris à tâche d'effacer leur personnalité, d'anéantir leur valeur individuelle, d'atténuer autant que possible cette force de caractère qui a fait justement les plus grands saints. L'aristocratique saint François de Sales et le populaire saint Vincent de Paul, saint Isidore le laboureur et saint Thomas d'Aquin, « l'Ange de l'école », nous apparaissent comme coulés dans le même moule. On dirait qu'ils ont tous passé leur vie dans la même niche. Or, c'est là nous en donner une idée des plus fausses [1]; et la chose importe plus qu'il ne paraît tout d'abord. Car ce système a eu pour résultat de mettre peu à peu les saints hors de l'histoire et de laisser ignorer, au grand détriment de l'histoire elle-même et de la gloire du christianisme, le rôle considérable qu'ils ont souvent joué extérieurement dans l'humanité. Aussi ne saurait-on trop applaudir aux tentatives qui s'efforcent de remettre les saints à leur rang et de les faire aimer et apprécier à leur valeur par le grand public. Telle est la nouvelle collection de *Vies* de saints éditée par la maison Lecoffre. Elle a pour naturelle introduction le remarquable volume de M. Joly sur la *Psychologie des Saints*, récemment couronné par l'Académie française et elle se poursuit avec un succès qui atteste l'opportunité de l'entreprise.

Parmi les ouvrages qui tendent au même but, on doit faire une place de choix aux livres qui s'occupent de l'iconographie des saints, surtout de ceux sur la figure desquels on a des documents vraiment historiques.

[1] Que ces différences de nature persistent même dans les ordres soumis aux règles les plus sévères et les plus précises, nous pourrions en citer, entre autres, un curieux exemple. Lorsque nous visitions la Grande Chartreuse, le Frère qui nous guidait, appelant notre attention sur le petit jardin affecté spécialement à chaque religieux et qu'il est obligé de cultiver, nous disait : « Voyez comme les goûts sont différents; celui-ci cultive, dans son petit enclos, les fleurs les plus variées; son voisin se contente d'y planter partout des pommes de terre. »

Nous ne pouvons exposer incidemment ici le grand rôle que la vie des saints a joué dans l'histoire de l'art. Nous dirons seulement que dans une époque où la sculpture et la peinture étaient des arts presque exclusivement liturgiques, la représentation des scènes de la vie de ces hommes que leur humilité n'avait pas empêchés de devenir célèbres y introduisit fort heureusement des éléments d'une variété indéfinie; car ils appartenaient à toutes les classes de la société et ils avaient pris part aux événements les plus dramatiques comme les plus simples. C'est de là, en partie, qu'est née la peinture de genre sous ses diverses formes. Les artistes aimaient d'autant plus à traiter de pareils sujets qu'ils étaient sûrs ainsi de plaire à tous. Nous avons peine à bien comprendre aujourd'hui les sentiments que les populations du moyen âge éprouvaient en présence de ces œuvres qui réveillaient en elles le souvenir toujours présent d'hommes qui avaient civilisé ou consolé leurs ancêtres, que même ils avaient pu connaître et aimer. Comme on l'a dit ailleurs : « Dans un temps où les pays étaient morcelés et souvent désolés par des guerres privées, les saints groupaient autour de leur nom, dans une pensée commune d'admiration et de reconnaissance, des associations humaines bien plus étendues que celles qu'avait formées la politique. Quels souverains, quels conquérants ont eu sur leur temps l'influence d'un saint Bernard ou d'un saint François d'Assise! »

Pour se convaincre de la vérité des réflexions qui précèdent, il suffirait de parcourir le beau volume que M. de Mandach vient de consacrer à saint Antoine de Padoue dans l'art italien[1]. On savait que saint Antoine avait souvent inspiré les artistes, mais on n'en reste pas moins étonné du nombre vraiment extraordinaire de peintures et de sculptures dont il a été l'objet. Il est vrai que le livre de M. de Mandach est à peu près aussi complet qu'il peut l'être. Son érudition sur le sujet est aussi étendue que profonde, et elle se recommande par une précision particulièrement appréciable dans un ouvrage sur les beaux-arts. L'auteur a parcouru toute l'Italie, s'arrêtant partout où il y avait quelque chose à trouver, même dans de simples villages. Sa peine n'a pas été inutile, et, dans un champ aussi exploré que l'art italien des treizième, quatorzième, quinzième siècles, il a pu glaner de véritables découvertes. Plusieurs peintures ou sculptures jusqu'ici inédites sont reproduites pour la première fois, et le soin apporté à l'impression, comme à l'illustration multiple de l'ouvrage, est bien digne de la maison Renouard-Laurens, de cette ancienne librairie artistique, qui, malgré tant de brillantes concurrences, a si bien su maintenir son rang. Peut-être l'auteur aurait-il pu composer son ouvrage d'une manière plus vivante, ou du moins y développer un plus grand nombre de vues d'ensemble, de façon à permettre au lecteur de mieux grouper dans son esprit la multitude de renseignements qu'il lui apportait. Mais on voit (et on ne peut le lui reprocher dans une monographie aussi spéciale) qu'il a surtout tenu à être complet et méthodique, pour que l'on pût toujours retrouver la date de l'œuvre et l'indication des places diverses qu'elle avait occupées. Il s'est attaché aussi à montrer comment la légende artistique du saint s'est

[1] De Mandach, *Saint Antoine de Padoue et l'art italien,* 1 vol. grand in-8° jésus. H. Laurens, éditeur.

successivement accrue, et à faire sentir la manière différente dont les mêmes sujets ont été traités aux diverses époques. Nous regrettons qu'il ait passé trop rapidement sur les œuvres exécutées à partir de la fin du seizième siècle; mais on devait s'y attendre. La sévérité absolue pour les œuvres postérieures à Michel-Ange est depuis plusieurs années la tendance dominante de la critique. Cela devient un lieu commun, une véritable routine contre laquelle il serait temps de réagir un peu; car on en arrive à un dédain exclusif, presque aussi injuste que celui dont étaient naguère victimes les *Trecentisti* et les *Quattrocentisti*.

Quoi qu'il en soit, l'importance de la vie des saints dans l'art nous est encore attestée par un autre beau volume, publié également chez Laurens, *Les premiers Vénitiens*, par M. Paul Flat[1]. Nous saisissons avec empressement l'occasion de dire quelques mots d'un ouvrage qui signale et analyse si à propos tout le mérite, non pas inconnu, mais insuffisamment apprécié, des œuvres de début de cette grande école vénitienne qui a commencé presque en même temps que l'école florentine, à laquelle on l'a trop sacrifiée. Nous avons été heureux de voir traiter avec cette compétence et cette largeur de vues un sujet qui nous tenait au cœur et que nous aurions aimé à traiter nous-même, si les circonstances l'avaient permis et si nous en avions eu le loisir.

Ce n'est pas que nous soyons d'accord avec l'auteur sur tous les points. M. Flat est loin de donner à Gentile Bellini la place qu'il mérite. Il n'avait pas besoin de le sacrifier ainsi à Carpaccio, qui est assez grand d'ailleurs pour n'avoir rien à redouter de la gloire de Gentile. Il borne trop ses exemples et ses reproductions aux œuvres qui se trouvent en Italie. On regrette de ne pas voir dans son livre, soit des chefs-d'œuvre comme *les Pèlerins d'Emmaüs* de Giov. Bellini de la collection de M. de Montgermont, et les admirables *Portraits d'homme* de Gentile Bellini, du Louvre; soit des œuvres vraiment curieuses comme le tableau anonyme de 1513 environ, également au Louvre, représentant la *Réception d'un ambassadeur vénitien par le sultan du Caire Kansoul al Gauri*. Cette dernière toile aurait été pour M. P. Flat, l'occasion d'insister davantage sur l'*orientalisme* vénitien. Nous aurions voulu qu'il comprît dans ses études les premières œuvres de Giorgione. Giorgione est mort en 1511, avant Giovanni Bellini, avant Carpaccio, avant Montagna; il appartient donc tout entier aux temps anciens, quoiqu'il annonce les temps nouveaux. En tout cas, c'est bien lui qui donne la synthèse du passé. Si l'on étudie les origines du théâtre français, il faut qu'on nous parle de Rotrou et qu'on nous conduise jusqu'au *Cid* de Corneille. Mais ces critiques, ou plutôt ces divergences d'opinions, ne diminuent en rien, à nos yeux, l'importance et la nouveauté de l'ouvrage où, non seulement l'auteur fait revivre toute l'ancienne école vénitienne, mais cherche à évoquer à nos yeux l'âme même de Venise. Il nous fait penser à l'aquarelle par laquelle Gustave Moreau personnifie la reine des lagunes dans une figure de femme d'une élégante et puissante beauté qui, couchée sur un lion (le lion de Saint-Marc) et portée sur une sorte de jardin flottant, contemple d'un large et tranquille regard, le ciel changeant de

[1] Paul Flat, *les Premiers Vénitiens*, préface de M. Maurice Barrès, 1 vol. in-4°.

l'Adriatique et ses nuages colorés où s'emprisonne tant de lumière[1].

Or, dans ce livre, qui étudie d'ensemble une école de l'inspiration la plus variée, les saints trouvent une grande place. Nous y voyons notamment des reproductions de la *Légende de sainte Ursule*, par Carpaccio, qui appellent la comparaison avec les mêmes sujets traités par Hemling, à Bruges. Mais arrêtons-nous dans ces rapprochements qui nous entraîneraient trop loin. Qu'il nous suffise de signaler l'intérêt moral et artistique qui s'attache à ces belles œuvres, à ces illustrations maîtresses de la vie des saints. Insistons sur l'utilité qu'il y aurait à les reproduire le plus possible pour achever de nous débarrasser de cette imagerie maladroite sans être naïve, à la fois subtile et sotte, mièvre et rudimentaire, qui ne sait montrer quelque ingéniosité que pour flatter le mauvais goût du public, le détourner des œuvres vraiment belles et pieuses au profit de compositions (si j'ose m'exprimer ainsi) qui trouvent le moyen de rapetisser et de rabaisser les sentiments les plus purs et les idées les plus hautes. Sans doute, de grands progrès ont été réalisés, et la plupart des éditeurs ne demanderaient pas mieux que de bien faire, tout en contentant leur clientèle. Aussi ne faut-il pas se lasser d'éclairer le public sur ce point. Qu'on ne s'y trompe pas, l'imagerie religieuse est une forme de la prédication; elle a été la plus populaire de toutes et garde encore en partie ce caractère.

Villon fait dire à sa mère, dans des vers d'une simplicité touchante :

Femme je suis, povrette et ancienne;
Ne riens ne scay, oncques lettres ne leuz;
Au moustier voy dont suis paroissienne
Paradis peint où sont harpes et luz (luths),
Et un enfer où damnez sont boulluz (bouillis);
L'un me fait paour; l'autre joie et liesse.

L'abbé Hughes de Saint-Victor avait dit, trois siècles auparavant, dans un tout autre style : « Les savants ont les livres; les ignorants, les tableaux; le savant se complaît dans les finesses des textes; l'ignorant préfère la peinture qui est plus simple. » C'était là l'opinion de la plus haute autorité de l'Eglise, de la Papauté. Je ne sais quel Souverain Pontife recommandait aux missionnaires qu'il envoyait en Chine de mettre sous les yeux des peuples qu'ils voulaient convertir la représentation des principales scènes de l'Evangile et des symboles de la religion chrétienne. Ce moyen de propagande avait été d'ailleurs employé par les Chinois eux-mêmes. En effet, les annales du Céleste Empire nous apprennent qu'en l'an 230 après Jésus-Christ, le généralissime Tchou-ka-léang, surnommé Kong-ming, chercha à gagner à la Chine les chefs des pays qu'il avait conquis en leur montrant les peintures, qu'il avait faites lui-même, des coutumes et des cérémonies chinoises. Sans doute, l'état intellectuel a changé depuis lors en France et même en Chine; mais il n'en reste pas moins vrai que ce qui frappe les yeux a une action facile et certaine sur l'esprit et qu'il importe beaucoup que l'image ne trahisse ni ne dégrade l'idée qu'elle a mission de réveiller ou de faire pénétrer dans l'âme.

R. Peyre.

[1] Cette aquarelle peut être aujourd'hui connue de tous; car elle fait partie de la collection généreusement donnée par M. Hayem au musée du Luxembourg, collection qui contient, entre autres, un choix unique des plus délicates compositions de G. Moreau.

CHRONIQUE POLITIQUE

22 août 1901.

Le règlement d'administration publique, que M. Waldeck-Rousseau avait commandé à une commission industrieusement nommée par lui-même pour l'application de sa loi contre les congrégations, a fini par voir le jour. Dans sa première rédaction, il étalait si brutalement le but poursuivi que le gouvernement lui-même s'en est effrayé. Compliquant et aggravant une loi aussi arbitraire que draconienne, il arrivait à ce résultat que, pour les communautés religieuses, l'autorisation serait encore plus moralement impossible à demander que matériellement impossible à obtenir. M. Waldeck-Rousseau a trouvé que c'était trop de zèle, et que ses commissaires rendaient par trop difficile la mission qu'il a confiée à une dame de ses amies de lui amener le plus de congrégations que faire se pourrait. Il a usé de l'un de ces trucs d'avocat qu'il a eus de tout temps dans son sac pour les causes les plus bigarrées; et il a subitement découvert que le fameux règlement que, aussitôt après le vote de la loi, il avait fait dresser d'urgence, n'était, dans sa plénitude, destiné qu'aux congrégations qui auraient envie de naître dans l'avenir. Le règlement a été libellé en conséquence, et les congrégations non autorisées encore restent à peu près au point, déjà suffisamment odieux et injuste, où les a mises la loi.

Parmi les dispositions du règlement, une des plus bizarres était de requérir, pour l'établissement légal d'une communauté dans une ville, l'approbation du Conseil municipal. Voyez-vous les municipalités de Marseille, de Lyon ou de Lille, telles qu'elles sont composées aujourd'hui par les amis du ministère, statuant sur les demandes d'autorisation faites par les Clarisses ou par les Carmélites! S'inspirant des principes développés par M. Waldeck-Rousseau dans son exposé des motifs de sa loi contre les congrégations, le Conseil d'arrondissement de Joigny, qui est tout ministériel, vient d'émettre le vœu que, frappés de déchéance par leurs engagements illicites de garder le célibat, tous les prêtres, séculiers et

réguliers, fussent privés du droit de vote. Après réflexion, M. Waldeck-Rousseau s'est contenté de faire mettre dans son règlement administratif que le gouvernement pourrait facultativement consulter les Conseils municipaux.

Il est une partie de loi sur laquelle le règlement est revenu avec une insistance particulière pour donner à des dispositions qui étaient fort louches en elles-mêmes, un caractère franc d'usurpation et de schisme dans l'Eglise. Le règlement insiste sur l'obligation qu'auront les congrégations, en faisant leurs demandes d'autorisation, de se mettre sous la juridiction des évêques, et qu'auront les évêques eux-mêmes, en appuyant ces demandes, de s'engager à prendre les congrégations et leurs membres sous leur juridiction. Il y a là une prétention de l'Etat qui, par sa marche détournée et oblique, par sa façon lente et sournoise de se faufiler à pas de loup dans la loi, mérite une sérieuse attention. La loi de 1901, soit que M. Waldeck-Rousseau ait craint un débat public à la Chambre sur cette question, soit qu'il ait redouté une explication diplomatique avec Rome, n'avait pas mêlé à la question la juridiction de l'ordinaire; elle n'y avait pas touché un instant. L'arrêté ministériel, pris par M. Waldeck-Rousseau après la clôture de la discussion, avait glissé le mot à la sourdine et comme à la dérobée dans son contexte. Il avait du reste passé vite, introduisant la condition de la juridiction de l'ordinaire, sans l'expliquer. Il se bornait à dire que les statuts des congrégations devaient être munis de l'approbation de l'évêque du lieu. Le règlement administratif fait un pas de plus, qui permet de voir clair dans ce chaos de précautions et de ruses : par cette clause obligatoire de la juridiction de l'ordinaire, à laquelle devront adhérer congrégations et évêques pour s'y soumettre sans réserve ou l'exercer sans contrôle, il rend les congrégations indépendantes de l'autorité du Pape, et il rend les évêques responsables de tous les faits et gestes des congrégations.

Le règlement administratif a beau dire que ces conditions nouvelles ne seront applicables qu'aux congrégations nées ou à naître postérieurement au 1er octobre. On comprend qu'une fois installées dans la pratique, elles régiront par un article rétrospectif toutes les congrégations, et que le mieux est de les arrêter au passage. La question embrouillée par les réticences du gouvernement est aussi simple et limpide que possible. S'agit-il de congrégations diocésaines qui relèvent de l'évêque; la juridiction de l'ordinaire est de droit, elle est pleine, et elle ne soulève pas de difficultés. Mais pour les congrégations qui dépendent d'un supérieur général, le Pape qui l'a même étendue par un acte récent, a lui-même fixé la juridiction des évêques à leur égard, il en a posé les limites qu'il n'est pas

plus permis de restreindre que de dépasser. En prononçant et en acceptant le mot de juridiction, évêques et congrégations ne pourront l'entendre que dans le sens où le Pape l'interprète lui-même, et sous la réserve de l'autorité supérieure dont il est investi. Quiconque ne s'incline pas devant cette règle se met hors l'Église; les auteurs et commentateurs de la loi contre les congrégations, qui chercheraient, avec l'expression de juridiction, à faire un quiproquo, ne seraient que ridicules.

Quoiqu'en notre temps il ne faille jurer de rien, est-il possible que les sots malfaisants qui nous gouvernent, ruminent sourdement l'idée de séparer, d'abord le clergé séculier du clergé régulier, puis les évêques du Pape? Avilir le christianisme pour l'anéantir, ce serait le procédé. M. Waldeck-Rousseau a dit que, dans sa campagne contre les congrégations, il avait vingt à trente évêques avec lui. Ces vingt à trente évêques ressemblent fort aux généraux commandants de corps d'armée dont parlait ces jours-ci, à Auxonne, le général André, et qui, tous, ayant reçu par la poste une lettre collective d'un prétendant les invitant à trahir, l'auraient renvoyée au ministre. Comment supposer, sans l'insulter lui-même, qu'un évêque songe à se séparer du Pape pour se faire le prélat domestique en service ordinaire de M. Waldeck-Rousseau? Ce fêtard d'affaires a déjà prouvé l'an dernier quel cas il faisait des évêques, en proposant de les rendre amovibles, à propos d'une correction très méritée que lui avait infligée feu l'archevêque d'Aix. Un essai d'Eglise constitutionnelle, tenté, non pas même, comme à la fin du dix-huitième siècle, par des jansénistes qui avaient au moins la foi, mais par un tas de farceurs qui ne croient à rien, ne naîtrait même pas, il avorterait dans le dégoût public.

La loi ainsi débarrassée de ses arrière-pensées trop visibles, reste la question actuelle et brûlante : Que feront les congrégations non autorisées? Que doivent-elles faire? C'est une question qu'encore une fois, nous autres laïques, nous sommes incompétents pour trancher, même pour traiter. Que dirions-nous à notre tour si, entrant dans notre domaine, des ecclésiastiques nous adressaient des consultations et des appels pour avoir à marquer notre résistance en refusant l'impôt? Dans une lettre publiée par la *Vérité française*, le 7 août dernier, une personne que le journal, qui ne donne pas son nom, appelle « un éminent religieux chef de congrégation », exprime, sur cette grave question où elle semble opiner pour que les demandes d'autorisation ne soient pas faites, des vérités évidentes et générales auxquelles nous adhérons sans réserve : « Serait-il excessif de demander aux donneurs de conseils qu'ils soient religieux, et que, partant, la formation professionnelle et

l'éducation leur aient constitué cette compétence spéciale qui est requise pour prononcer en cause essentiellement religieuse? Autre chose est de prendre au débat un intérêt légitime, autre chose est de s'y constituer arbitre. »

C'est pourquoi le pape Léon XIII a été grandement inspiré en laissant aux évêques pour les congrégations diocésaines, aux supérieurs généraux pour les autres congrégations, le conseil à donner et la décision à prendre en si lourde et si délicate occurrence. Qui peut être meilleur juge que les intéressés eux-mêmes? L'unité dans leur conduite, qui, en principe, serait préférable, est, dans la pratique, moins facile à réaliser qu'à proclamer. Assurément, il n'y aurait pas de divergence possible, si les conditions de l'autorisation étaient de telle nature que, pour toutes les congrégations jalouses de leur dignité, elles fussent inacceptables. Nous ne raisonnons que sous l'empire du régime d'autorisation, tel qu'il a été jusqu'ici pratiqué et qui, plus ou moins imparfait, a permis depuis un siècle à quelques-unes de nos grandes communautés de vivre dans leur intégrité et leur fécondité. Les situations sont complexes, elles ne sont pas les mêmes pour tous les menacés d'aujourd'hui, et elles entraînent, par suite, d'inégales responsabilités. Une communauté, vouée à l'étude, qui, emportant ses livres à l'étranger, y continuera sa vocation laborieuse, est-elle assimilable à certaines congrégations de femmes par exemple qui, élevant presque toute la jeunesse féminine d'une ville, ne pourraient disparaître sans livrer les générations qui leur sont confiées à des lycées de filles? On conçoit que les plus nobles hésitations et que les angoisses les plus sacrées remplissent ceux ou celles qui ont charge d'âmes. Nous ne pouvons que les considérer avec respect, d'autant plus qu'on ne peut oublier avec l'histoire que les émigrations, même les plus légitimes, sont des parties obscures et redoutables, tournant parfois contre leur but. Trop souvent, quitter la place, c'est la céder; et, même quand elles arrivent, les réactions ne sont pas toujours des réparations. Mais encore faut-il que l'honneur soit sauf et que, pour continuer à vivre, on ne perde pas les raisons de vivre!

Tandis que le gouvernement engage contre la foi d'un pays une guerre pire peut-être que celle de la période révolutionnaire, les symptômes de la dissolution sociale se manifestent et grossissent de tous les côtés. A Beaune, le Président du Tribunal civil qui, par une délégation ministérielle, préside la distribution des prix du collège, excite les élèves contre les riches : « Nous espérons, mes enfants, que, grâce à vous, ce régime ignoble de l'argent, la ploutocratie, va bientôt prendre fin. » Du garde des sceaux Monis et du grand-maître Leygues, c'est à qui ne rappellera pas à l'ordre

ce magistrat qui va, dans les collèges de l'Université, exciter à la haine des classes? Si, retenu par son commerce d'eau-de-vie, notre ministre de la Justice oublie Thémis pour Bacchus, le ministre de l'Instruction publique s'est tu, encore abasourdi de la volée de bois vert que vient de lui administrer *coram populo* un professeur du lycée de Sens, M. Hervé, qui, se révélant devant la cour d'assises l'auteur des articles du *Pioupiou de l'Yonne* dirigés contre l'armée et signés d'un *sans-patrie*, déclare dans une lettre que, si Leygues — Leygues tout court, — s'avisait de le frapper, il le retrouverait devant le conseil académique où il y a, ajoute-t-il, quelques bons dreyfusards. Dans cette même Bourgogne, le gouvernement, dont le candidat officiel a été outrageusement battu à Châlon-sur-Saône, a donné sa mesure en soutenant de toutes ses forces, au deuxième tour de scrutin, un révolutionnaire collectiviste qui le combattait avec mépris, contre un républicain modéré dont la minorité est assez imposante pour faire espérer son succès aux élections prochaines.

Pendant ce temps-là, la souffrance est générale dans tous les intérêts vitaux du pays. Après avoir différé plus que de coutume à faire connaître le chiffre des dépenses et des recettes pour le mois de juillet, le ministre des finances a dû constater et faire constater à tous que le déficit qui, à la fin de juin, pour les six premiers mois, était de cent soixante-deux millions quatre cent vingt-cinq mille francs, s'était encore accru de neuf millions cent seize mille francs. L'argent des particuliers, qui ne se sent plus en sûreté dans notre pays, continue de filer à l'étranger; plusieurs milliards ont ainsi émigré par peur des voleurs. Les revenus des chemins de fer, dont la baisse aura une répercussion fâcheuse pour le budget de l'Etat, sont systématiquement atteints et diminués par les charges déraisonnables que M. Baudin leur impose et qui retomberont sur le contribuable. De quelque optimisme que l'on soit doué, il est impossible de ne pas prévoir, pour un très bref délai, une formidable crise financière, que des manœuvres de Bourse peuvent pallier ou retarder, mais qui est encore plus patente que latente.

Rien ne prouve mieux la conspiration démagogique ourdie avec la connivence ou la tolérance du gouvernement, que la protestation très digne adressée par la commission de l'*Union fédérative* des Syndicats ouvriers professionnels de France et des colonies (cette Union fédérative comprend déjà 189 syndicats fédérés). Elle est adressée à MM. Waldeck-Rousseau et Millerand contre une poignée de politiciens qui, investie par une décision ministérielle de l'administration de la Bourse du travail de Paris, en élimine tous les syndicats réfractaires à son mot d'ordre révolutionnaire.

Tout engourdi qu'il est, le pays donne quelques signes de réveil; la session des conseils généraux s'annonce maigre pour le cabinet. Là où des vœux, très rares, sont présentés en son honneur, il y est battu, comme dans la Haute-Loire sous la présidence de M. Dupuy; et ailleurs, il y est flétri par les choix des Présidents, pris parmi ses plus déclarés adversaires, non seulement dans les départements les plus fermement conservateurs, comme la Loire-Inférieure et le Maine-et-Loire, mais dans la Sarthe où M. Cavaignac est préféré à M. Caillaux, dans la Seine-Inférieure, où les radicaux sont expulsés du bureau, dans les Deux-Sèvres, les Vosges, l'Eure, où MM. Lebon, Méline, Milliard dénoncent, au milieu des applaudissements, la République jacobine.

La monotonie mortifiée de notre diplomatie vient d'être interrompue par l'éclat de M. Constans mettant le marché à la main au Sultan. L'ambassadeur a même demandé son rappel, et des vaisseaux ont été envoyés pour le ramener ou le soutenir. On sait de quoi il s'agissait; après avoir concédé à une société française, la Société des quais et docks de Constantinople, l'autorisation de construire des quais et des docks le long de la Corne d'Or, et, par suite, le droit, en rémunération de ses travaux et de ses dépenses, de faire payer aux marchandises une taxe d'embarquement ou de débarquement, — le gouvernement turc, voyant réussir l'entreprise, l'entrava, et, finalement, par des propositions évasives de la racheter, agit comme s'il entendait la confisquer. De plus, des banquiers français, qui avaient des créances sur lui, se trouvaient éconduits et dépouillés. L'ambassadeur s'était vu, à plusieurs reprises, refuser une audience par le Sultan. De là un premier ultimatum; le Sultan s'exécutant accorda une audience où, séance tenante, il promit de racheter et de payer. On célébrait déjà dans les journaux le succès de M. Constans de façon à inquiéter M. Delcassé. Mais, le lendemain, le Sultan se ravisait, il retirait ses engagements; M. Constans redemandait son rappel et remandait l'escadre.

Plus grave que l'incident en lui-même est évidemment la situation qui l'a permise. Il ne s'agissait pas ici de l'une de ces graves réclamations de droit public, international et humain, comme serait celle qu'aurait pu et dû soulever l'extermination continue des Arméniens : l'affaire, sans caractère politique, était toute locale et privée. Pour qu'un conflit sans importance ait pris cette forme d'une avanie blessante, il faut que notre crédit auprès de l'Etat, pour lequel nous avons fait la coûteuse et sanglante folie de la guerre de Crimée, soit bien amoindri. Et voilà que cette injure du Sultan se produit à l'heure où, dans cet Empire

ottoman qui voit notre commerce, notre industrie, notre autorité diplomatique diminuer et même dépérir d'année en année, le gouvernement français, par la persécution des congrégations religieuses, émousse entre nos mains et détourne contre nous-mêmes la seule arme qui soutenait encore notre prestige! Il a vainement écrit dans son règlement administratif, que sa loi de proscription contre les ordres religieux ne sera pas exportée dans les pays étrangers, même dans nos pays de protectorat. Que pourra-t-il répondre si, comme ils l'ont déjà essayé à l'instigation de nos rivaux d'Europe, les ministres du Sultan veulent empêcher les élèves de l'université de Beyrouth, tenue par les Jésuites, d'exercer la médecine dans tout l'Empire ottoman en vertu de diplômes français? Ce serait le coup de grâce porté à la France dans toute l'Asie Mineure; à notre gouvernement qui ferait des représentations, le Sultan aurait simplement à dire : « Puisque vous proscrivez en France les religieux français, pourquoi voulez-vous que je les tolère chez moi? Je les frappe avec vos principes et avec vos lois; tant pis pour la France si je la perce avec le poignard que vous avez vous-même forgé! »

Ce qui donne encore à penser, c'est que le Sultan ne peut se comporter ainsi que parce qu'il se sent, sinon encouragé, du moins garanti. Il sait, même sans un mot échangé, que l'Angleterre, dont il a souvent à se plaindre, ne se plaindra pas de ce qui le brouillera avec nous. Si jamais une chance ou une occasion se présentait pour la France de soulever la question toujours pendante de l'occupation de l'Egypte par l'Angleterre, cette occasion ou cette chance ne pourraient se présenter que par l'initiative du Sultan qui, nominalement suzerain et même souverain du territoire usurpé, mettrait l'injuste détenteur en demeure de s'expliquer ou de déguerpir. Pour que le Sultan se décidât à cette initiative, l'accord de toutes les puissances continentales ne serait pas de trop; et il est relégué à des temps lointains dont l'aube ne s'aperçoit pas encore. Voyant le Sultan manquer à la France, l'Angleterre n'a donc qu'une raison de plus de dormir tranquille.

Ou plutôt, elle ne dort pas; son œil partout éveillé, son œil d'oiseau de proie, lui montre un monde plus que jamais livré à l'arbitraire et à la force, un monde où, dans la vaste sphère de ses intérêts et de ses convoitises, elle peut tout oser. Elle vient encore de le prouver dans l'Afrique du Sud par la proclamation de lord Kitchener qui, pendant que ses bulletins sont quotidiennement obligés d'avouer des combats et des défaites pour son innombrable armée, enlève aux soldats du Transvaal et de l'Orange leur qualité de belligérants reconnue par le gouvernement britannique

lui-même, les met hors la loi, et les livre, eux, leurs femmes, leurs enfants, leurs propriétés, à tous les procédés de la barbarie. Qui, dans l'univers, réclame? Les Etats-Unis, qui fêtaient les Boers, se consolent en mettant le feu au Venezuela et à la Colombie, et en tirant à eux l'isthme de Panama. La Russie se fait une part de lion dans la Chine du Nord, elle occupe par des moyens infaillibles et sûrs la Mandchourie. Le système des compensations vaut mieux pour ces gros potentats du globe que celui des revendications.

Et l'Allemagne, dont nous ne parlons pas, que fait-elle? Prépondérante à Constantinople, il est difficile de supposer que l'égide de fer dont elle couvre le Sultan, n'a pas enhardi son protégé dans son escarmouche diplomatique. L'attitude de l'empereur Guillaume à l'égard de la France est singulière; il nous fait des avances, il reconnaît par de généreux compliments la gracieuseté que nous lui avons faite de donner à notre corps expéditionnaire de Chine le commandement suprême d'un feld-maréchal allemand. En même temps, on s'étonne qu'au moment même où l'incident désagréable de Constantinople éclate, la presse d'outre-Rhin, qui avait primitivement appuyé nos justes visées au Maroc, les ait, par un brusque revirement, présentées comme menaçantes pour l'Espagne dont elle excitait les ombrages. Puis, tout à coup, la nomination de M. de Kœller, président supérieur du Sleswig-Holstein, comme secrétaire d'Etat d'Alsace-Lorraine, a, même en Allemagne, éclaté comme un signal de compression à outrance. On s'est demandé ce que promettait ce réveil de guerre et de dictature; est-ce une des faces de la politique implacablement conservatrice que l'empereur Guillaume semble annoncer en soutenant, par les tarifs protectionnistes et même prohibitifs qu'il propose, les agrariens contre les industriels et les commerçants, les campagnes contre les villes? Ou bien, en appesantissant sa lourde main sur nos malheureux compatriotes, veut-il prendre sa revanche contre Léon XIII qui, toujours fidèle à la France, a refusé la création d'une Faculté catholique allemande à Strasbourg pour la germanisation du clergé de nos chères provinces?

De nous, hélas! il n'y a pour le moment rien à craindre, pas plus à nos frontières mutilées qu'ailleurs. Ce n'est pas à des victoires au dehors que songe notre gouvernement, c'est à des proscriptions au dedans. Il se venge de son aplatissement devant les forts en persécutant les faibles. Ce que verra l'étranger, ce que pourraient voir l'Alsace et la Lorraine, ce ne seront pas nos régiments, ce seront les files de nos religieux et de nos religieuses lâchement chassés de leurs cellules, de leurs chapelles, de leurs orphelinats, du chevet de leurs malades. Pour marquer le deuil que

le ministère, dont il fait partie, jette sur notre infortuné pays, le général André a presque eu raison d'interdire à Saint-Cyr la fête annuelle du Triomphe.

Nous n'avons garde d'oublier la bonne nouvelle qui, parmi tant de sujets d'inquiétude et de honte, nous est arrivée : la visite prochaine du tsar à notre armée, à notre marine, à notre pays. Il faut nous réjouir de cette nouvelle sans nous en griser; il faut savoir nous tenir, et ne pas trop ressembler au parvenu qui, recevant chez lui un homme de qualité, perd la tête et fait la roue. Nous valons plus cher que nous ne nous estimons souvent. Exécution d'une promesse aimable que nous avait faite le tsar, il y a cinq ans, en nous disant à revoir, la visite annoncée sera d'autant mieux la bienvenue qu'elle suivra de près une conversation que doivent avoir les empereurs de Russie et d'Allemagne devant Dantzig. Après avoir conféré avec son frère impérial, qui est encore plus un rival, comment notre allié aurait-il pu ne pas venir jusqu'à nous?

Il verra la France, il la saluera sous sa plus noble figure : son armée et sa marine. L'impression qu'il en ressentira ne pourra que resserrer l'alliance, parce que notre armée et notre marine montrent d'une façon tangible, par-dessus ses tristes gouvernements, que la France compte et qu'il faut compter avec elle. L'alliance fera-t-elle un pas de plus? Sortira-t-elle de la sphère un peu négative où elle est enfermée? Nous ne savons. L'alliance russe n'est pas seulement pour nous une alliance de magnificence; elle nous est une garantie de sécurité, et le décor est aussi un paravent. La Russie ne peut que s'y confirmer, elle y trouve une incontestable utilité; pressée par d'âpres rivalités en Chine et ailleurs, menacée dans ses revenus par les tarifs exorbitants que la politique agrarienne prépare en Prusse, elle est heureuse de trouver en nous des confidents et des partenaires dans les conférences diplomatiques, et, au besoin, des bailleurs de fonds. Qui sait si, comme tout finissait autrefois par des chansons, tout ne finira pas aujourd'hui par des emprunts?

Nous ne mentionnons que pour mémoire la disparition de M. Crispi. Il n'était pas encore mort que, depuis longtemps, il était fini. Il ne laissera de trace dans l'histoire que par le souvenir du mal qu'il fit à l'Italie et du mal qu'il voulut faire à la France. D'où venait sa haine contre notre pays qui, après la révolution de 1848, avait été son refuge? Des républicains qui avaient été, comme M. Floquet, ses camarades sur le pavé de Paris, ou, comme M. Lockroy, ses compagnons sous la chemise rouge de Garibaldi, s'étonnaient de son ingratitude. Peut-être, les ayant vus de près, avait-il jugé qu'il n'y avait rien à faire avec leur parti au pouvoir?

L'ancien conspirateur, l'ancien mazzinien, l'ancien républicain, devenu premier ministre du roi d'Italie, se fit la mouche du coche qui aiguillonnait et poussait la Triple-Alliance monarchique contre la France républicaine. Il aurait pu réussir dans son monstrueux dessein, si les désastres qu'il avait attirés à son pays en Abyssinie ne l'eussent à temps précipité de sa dictature; déjà chancelant, à moitié étouffé par le sang de ses compatriotes, qui criait vengeance, il acheva de disparaître dans la boue des scandales financiers. Sans talents hors ligne, sans prise sérieuse sur les événements, il ne figurera dans l'histoire que comme un brouillon néfaste, — une sorte d'Albéroni populacier, très inférieur à l'autre.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE NATIONALISME ET LA PAPAUTÉ

L'un des traits distinctifs du siècle qui vient de finir, sa marque caractéristique qui, dans la chaîne des temps, permettra de ne le confondre avec nul autre, c'est assurément le réveil du principe des nationalités. Ce réveil a été une conséquence de l'avénement de la démocratie aussi bien que du choc formidable imprimé à l'Europe par la Révolution française. Sous l'action de cette double influence, les peuples se sont réveillés d'une léthargie séculaire, ils ont pris une conscience plus nette d'eux-mêmes et de leurs droits, et c'est ainsi, comme on l'a fait justement remarquer, que, par une espèce de choc en retour, à un mouvement qui prétendait renverser les barrières entre les Etats et fonder la fraternité des peuples, a succédé un réveil accentué de l'idée nationale et de l'esprit de patrie.

Le catholicisme, constituant une religion cosmopolite par essence et par excellence, et ayant la prétention très légitime de planer au-dessus de toutes les formes ethniques et nationales, de toutes les divergences créées par la race et la langue, a dû nécessairement, plus que toute autre, ressentir le contre-coup de ce réveil nationaliste qui se manifeste aujourd'hui sur presque tous les points du globe. Ce sont les conditions et les difficultés spéciales que l'accentuation universelle de l'idée nationale et les multiples conflits qui en résultent, créent à l'Eglise et à son pouvoir dirigeant, la Papauté, que nous voudrions rapidement examiner ici. On reconnaîtra qu'à défaut d'autre intérêt cette question possède du moins et incontestablement le mérite de l'actualité.

*
* *

Le christianisme était à peine fondé, que déjà il se trouvait aux prises avec l'esprit nationaliste, car cet esprit inspirait au fond la querelle que faisaient à saint Paul ses adversaires quand ils voulaient que la doctrine de Jésus restât le monopole exclusif de la race juive, alors que saint Paul aspirait à en étendre le bienfait à toutes les races païennes. Finalement ce fut la conception de l'Apôtre des Gentils qui prévalut, et le nationalisme fut vaincu par ce cosmopolitisme supérieur de la religion nouvelle. L'Empire romain, qui embrassait alors sous sa domination tous les peuples et

toutes les races du monde connu, fournit au christianisme à la fois l'instrument et le cadre le plus désirable pour son extension et sa diffusion.

L'Empire comme le christianisme était dominé par l'idée d'universalité : ils semblaient faits l'un pour l'autre, et c'est avec raison qu'on a vu dans cette coïncidence du christianisme et de la paix romaine l'application d'une sorte de décret providentiel. Quand l'Empire se fut christianisé, sa tâche était finie, et les barbares apparurent. L'Eglise les christianisa à leur tour. Ce fut le fondement de la civilisation européenne. Faisons pour un instant l'hypothèse que Jésus ne soit pas venu sur la terre à ce moment précis de l'histoire et que les barbares se soient précipités sur un empire resté complètement païen, sans rencontrer l'Evangile sur leur route. C'eût été la période la plus effroyable de l'histoire du monde, et l'Europe entière se fût abîmée dans une sanglante et irrémédiable anarchie. Fort heureusement le christianisme se trouva là pour amortir le choc entre le vieux monde romain et les races nouvelles qui apparaissaient sur la scène. Les diverses nationalités européennes commencèrent à se développer sous l'esprit chrétien, dominant ces races diverses, pacifiant leurs divisions et émoussant leur antagonisme. C'est Rome encore qui leur fournissait un abri et un point commun de ralliement, non plus la Rome païenne des Césars, mais la Rome des Papes, qui avait conservé l'idée d'universalité, mais se contentait de l'imposer par la douceur et la persuasion. Tout le moyen âge est dominé par l'idéal d'une république chrétienne réunissant toutes les nationalités sous la presidence pacifique et comme sous le sceptre honoraire du Pape.

Si l'esprit nationaliste se réveilla alors et entama sérieusement l'unité chrétienne, ce fut, non point du côté de l'Occident, mais à l'Orient que le péril surgit. Quelques raisons particulières qu'on veuille attribuer au schisme de Photius, il est hors de doute qu'il procedait d'un antagonisme latent entre l'esprit latin et l'esprit grec. Par orgueil, par une fausse conception de sa nationalité, par crainte de la voir menacée et étouffée, Byzance s'insurgea contre Rome. Le concept étroit, exagéré, de la race et de la langue brisa l'idée de l'universalité chrétienne et romaine. C'est là, au fond, la véritable origine du schisme oriental : il procédait d'une haine nationale intense, cette haine de l'esprit latin qui a fait échouer toutes les tentatives de réconciliation, et qui, à la veille même de la prise de Constantinople par les Turcs, se traduisait encore par ce cri sauvage, le cri le plus antichrétien qui ait retenti dans l'histoire : « Plutôt le croissant que la tiare. » On sait que les Grecs ne furent que trop exaucés. Les Papes ne les imitèrent point dans

leur nationalisme étroit et exclusif, et ce fut, pendant plusieurs siècles, le souci des chefs et des Pontifes de l'Église latine d'écraser la domination musulmane et de sauver malgré elle cette civilisation grecque dont ce fut la faute et le malheur de voir dans Rome une ennemie plutôt qu'une aide et une alliée. Le catholicisme restait une fois de plus fidèle à ce principe d'universalité supranationale qui constitue l'un de ses plus glorieux privilèges.

Toute l'histoire de l'Eglise n'est qu'une lutte contre les déviations de l'esprit particulariste et national.

On peut dire sans exagération que le nationalisme, — un nationalisme faussé et exagéré, — se retrouve au fond de tous les schismes qui séparèrent de la Papauté un certain nombre de peuples chrétiens. Il en fut certainement, sinon le mobile déterminant, tout au moins l'une des causes « concomitantes ». Cela est vrai pour le schisme oriental. Cela l'est aussi pour le grand schisme de la Réforme. Les deux grandes nations unies par la communauté du sang qui levèrent contre Rome le signe de la révolte et inaugurèrent le protestantisme furent précisément celles que l'antagonisme de la race divisait le plus du monde latin : l'Allemagne et l'Angleterre (avec toutes les autres nations du Nord, leurs satellites). Qu'il y eût dans la rébellion de Luther la haine latente du germanisme contre la civilisation latine, c'est un truisme historique qu'on perdrait son temps à vouloir démontrer. Cette haine n'était pas nouvelle. C'est celle qui dominait déjà la fameuse querelle du Sacerdoce et de l'Empire. De même que l'empereur Henri IV s'agenouillant aux pieds de Grégoire VII symbolise le triomphe de la Papauté latine sur l'antagonisme germain, de même le protestantisme du seizième siècle peut apparaître comme une revanche tristement triomphante de Canossa. Si Luther trouva immédiatement tant d'alliés pour sa cause, c'est que cette cause répondait à des aspirations secrètes qui n'attendaient que ce moment pour éclater.

Ce qu'on peut dire de l'Allemagne, on peut l'appliquer avec beaucoup plus de raison à l'Angleterre. Le particularisme insulaire des Anglais explique, on l'a fort bien dit, toute leur histoire. *Et toto penitus divisos orbe Britannos.* Il y a toujours eu chez les Anglais une tendance à se distinguer et à se séparer des autres peuples. Le schisme religieux fut la conséquence, je ne dirai pas nécessaire, mais naturelle, quoique exagérée, de cette tendance. Je demandai un jour à un Anglais pourquoi les Anglais n'avaient jamais voulu adopter le système métrique. « Parce que, me répondit-il, nous voulons conserver un système qui n'appartient qu'à nous. Il nous faut un système de mesure anglais pour le

même motif que nous voulons une religion anglaise. » Il y a beaucoup de vrai dans cette boutade. Et si le protestantisme en Angleterre n'est pas allé, comme en Allemagne, jusqu'au bout logique de ses conséquences doctrinales, c'est qu'il fut, de l'autre côté de la Manche, un schisme encore plus qu'une hérésie : il suffisait aux Anglais de ne pas accepter la suprématie de la Rome papale. La primauté du Pape écartée, il leur était plus facile de conserver, à certains égards, les dogmes et les institutions du catholicisme [1].

Prenons garde cependant d'exagérer les conséquences de ce fait. Nous ne sommes pas les adeptes de cette doctrine fataliste qui tendrait à vouer certains peuples et certaines races à certaines formes de religion et à faire, par exemple, du protestantisme l'apanage des races du Nord et du catholicisme celui des races latines. L'apparition de la Réforme paraît de prime abord justifier cette conception, mais, à mesure que les temps se déroulent, sa fausseté éclate aux yeux. Le protestantisme n'a été qu'un accident dans l'histoire des peuples anglo-saxons et germaniques, et on aurait grand tort d'y voir l'aboutissement nécessaire de leur développement historique. Si on a pu le croire il y a deux ou trois siècles, cela n'est plus permis aujourd'hui que le catholicisme reprend peu à peu chez ces peuples le terrain qu'il y avait perdu, et y poursuit sans relâche le cours de ses pacifiques conquêtes. Comment pour-

[1] Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que le nationalisme religieux se manifesta aussi en France sous la forme atténuée du gallicanisme. Quelques-uns ont prétendu que le gallicanisme constituait une sorte de vaccination qui avait empêché la diffusion du virus protestant. La vérité est qu'il y a toujours eu en France un fonds solide de catholicisme qui rendait un schisme presque impossible. La royauté française s'affirmait bien indépendante, mais non séparée de Rome, et Louis XIV n'a jamais eu la tentation d'imiter Henri VIII. Au commencement du siècle dernier, Bonaparte le comprenait si bien que, malgré ses velléités de fonder une religion nationale, il traita avec le Saint-Siège pour le rétablissement du catholicisme romain.

On pourrait aussi à la rigueur considérer comme une manifestation du nationalisme certaines formes spéciales qu'a revêtues le catholicisme en Espagne, par exemple, l'Inquisition. Ce n'est pas impunément que l'Espagne, durant de longs siècles, s'est trouvée en contact avec le monde maure et musulman. A de certains moments de son histoire, le catholicisme est arrivé chez elle à un degré d'exaltation farouche qu'on ne trouve pas ailleurs. Ceci nous conduirait à établir — ce qui est incontestable — que, en dépit de son principe d'universalité, le catholicisme sait parfaitement s'adapter aux mœurs spéciales des diverses nationalités. Il prend, pour ainsi dire, la couleur du tempérament national de chaque peuple Quelle différence, par exemple, entre un catholique anglais et un catholique italien; et cependant ils sont les fils de la même Eglise. C'est une preuve de la souplesse merveilleuse du catholicisme qui reste ainsi à la fois universel et national.

rait-on identifier le germanisme et le protestantisme quand, à l'heure actuelle, les catholiques, au nombre de 20 millions, forment le tiers de la population de l'Empire allemand et y exercent une influence encore supérieure à leur force numérique? Guillaume II a plus de sujets catholiques que le roi d'Espagne, et actuellement le chiffre des individus de race allemande catholiques égale presque celui des catholiques français. On voit par là combien il serait absurde de prétendre qu'il existe un antagonisme irréductible entre l'esprit germain et l'esprit catholique. En Angleterre, la même observation s'impose. L'anglicanisme fut le triomphe momentané du particularisme et de l'égoïsme national. Mais ne sait-on pas le magnifique mouvement de renaissance catholique qui se produit de l'autre côté de la Manche et qui, un jour, s'il plaît à Dieu, — un jour peut-être plus rapproché qu'on ne le croit, — ramènera l'île des Saints dans le giron de l'unité? Le nationalisme, fauteur de schismes, a pu célébrer ses triomphes, mais, envisagés dans la suite des temps, ils ne sont ni aussi longs ni aussi complets qu'un esprit de courte vue peut se l'imaginer. C'est ainsi que — nous ne saurions trop le répéter, — le principe cosmopolite, supranational du christianisme catholique survit à toutes ses défaites et reste toujours l'une des forces agissantes de la civilisation européenne. Le protestantisme a pu fonder des Eglises nationales. Circonscrites dans les limites de l'Etat, ces Eglises ont pu épargner aux peuples et aux gouvernements protestants certaines luttes, certaines agitations intestines que l'existence d'une autorité indépendante et extranationale, — nous avons nommé la Papauté, — crée chez les nations catholiques; mais ces luttes mêmes constituent une preuve indéniable de vitalité, et tandis que le catholicisme possède en lui-même une force incessamment renouvelée d'action et d'expansion, nous voyons les Eglises nationales protestantes s'abîmer partout dans le rationalisme et l'indifférence et ne conserver de vie que ce que leur en laisse l'appui intéressé de l'Etat. S'il y a de la vitalité dans le protestantisme, elle existe, non dans les Eglises nationales, mais chez les sectes soustraites à leur influence, indépendantes et autonomes : affirmation éclatante, quoique indirecte, du principe que si le nationalisme politique prétend fonder, en le modelant à sa façon, un nationalisme religieux, il échoue dans sa tâche, ou tout au moins il ne produit qu'une œuvre inerte et vouée à une prompte dissolution. L'Europe a fait l'expérience des Eglises nationales, et on peut dire sans exagération que l'expérience a échoué. Les Eglises nationales ont été presque partout la ruine de l'esprit chrétien, sinon de l'esprit religieux, preuve évidente que ce christianisme ne peut rien fonder de durable en dehors du principe d'autorité, auto-

rité indépendante, non seulement de l'Etat, mais de toutes les formes nationales, que seul possède le catholicisme. On oublie trop que l'idée des Eglises nationales, qui est à la base du protestantisme, marque en somme un retour au paganisme pour lequel l'identification des dieux et de la cité formait le principe dominant. Le mérite du christianisme catholique fut précisément d'avoir été une réaction légitime et victorieuse contre cette confusion du nationalisme politique et du nationalisme religieux.

* * *

Le schisme, sous toutes ses formes, n'est point toujours la conséquence nécessaire, s'il en est l'aboutissement extrême, de l'esprit national poussé à ses dernières limites. Il nous reste à examiner, — et c'est là l'objet direct de cette étude, — les luttes et les difficultés de toute sorte qu'il soulève au sein même de l'unité catholique. Ces conflits, provoqués par l'antagonisme des races et des nationalités chez les diverses nations de l'ancien et du nouveau monde, constituent à l'heure actuelle un des plus gros sujets de préoccupation pour la Papauté : aucune question ne donne autant de fil à retordre, comme on dit, à la diplomatie pontificale. Si l'on jette un coup d'œil rapide sur les différents pays où se pose cette question de nationalités, on s'en convaincra aisément.

Ab Jove principium. Dans une étude de ce genre, il est impossible de ne pas commencer par le pays qu'on peut considérer aujourd'hui comme le pays classique des guerres et des querelles nationales, nous avons nommé l'Autriche. Ce n'est pas seulement la monarchie des Habsbourg, c'est l'Eglise, c'est la Papauté, qui doivent soutenir une lutte de tous les jours et de tous les instants pour ramener dans leurs limites raisonnables les revendications des diverses nationalités de l'empire austro-hongrois. Et cette lutte n'est pas près de finir ; elle ne fait, pour ainsi dire, que commencer.

Ce qui complique les guerres de races en Autriche, ce qui les rend plus particulièrement pénibles pour l'Eglise, c'est qu'elles éclatent entre des nationalités également catholiques. Les protestants, dans l'Autriche proprement dite, ne constituent qu'une infime minorité, puisqu'ils atteignent à peine le demi-million sur 25 millions d'habitants. Slaves et Allemands d'Autriche, tous sont également des fils soumis de Rome, et si l'on peut dire que le lien religieux atténue dans une certaine mesure l'antagonisme national qui les divise, il est cependant bien loin de le supprimer. Chaque nomination d'évêque, par exemple, dans les diocèses où

les diverses nationalités se trouvent aux prises, donne lieu à d'interminables négociations : c'est le rocher de Sisyphe. Il faut au Saint-Siège des prodiges de tact et de diplomatie pour maintenir, autant que cela peut se faire, la balance exacte entre ces divers peuples, et il n'y arrive pas toujours. En Bohême, par exemple, les Allemands accusent volontiers le Saint-Siège de favoriser outre mesure l'élément tchèque, lors même qu'il ne fait que lui rendre la justice qui lui est due. L'archevêque de Prague actuel, qui va recevoir prochainement la pourpre, Mgr Skbrensky, est de nationalité tchèque, mais son prédécesseur, le cardinal Schœnborn, appartenait à la haute noblesse allemande. La Papauté cherche ainsi à appliquer autant qu'elle peut le principe de l'alternance et des compensations. Les mêmes difficultés se reproduisent en Istrie, où l'élément italien lutte contre la prépondérance slave. A cause de leur communauté d'origine avec les chefs de l'Eglise romaine, les Italiens de l'Istrie réclament un traitement de faveur que le Vatican ne peut pas leur accorder, d'autant plus que les Slaves sont énergiquement soutenus par le pouvoir central. Ainsi ils se plaignent actuellement que l'évêque de Trieste soit un Slave, quoiqu'il soit connu pour ses sympathies italiennes. Si le Saint-Siège avait nommé à Trieste un évêque italien, peut-être l'aurait on accusé à Vienne et ailleurs de favoriser les aspirations irrédentistes. Quelque parti que prenne la diplomatie pontificale, elle est assurée de faire des mécontents : c'est ce qui s'appelle être entre l'enclume et le marteau, et il n'y a guère de diocèses en Autriche où cette situation ne se reproduise.

Dans l'Istrie, l'antagonisme de race provoque les conflits les plus pénibles. Dans beaucoup de paroisses, Italiens et Slaves se trouvent mélangés. Or, dans les paroisses qui ont à leur tête un curé slave et où les Slaves se trouvent en majorité, il arrive parfois qu'une partie des actes extra-liturgiques s'accomplit en langue slave. Ainsi les catholiques entonnent, par exemple, des cantiques en slave, ou bien c'est le prédicateur qui use de cette langue. Qu'arrive-t-il alors? C'est que les Italiens abandonnent l'église en protestant, en disant qu'on foule aux pieds leur nationalité, et ils envoient à Rome mémoires sur mémoires où ils se représentent comme les victimes de l'oppression slave. Que peut faire la Papauté dans ces occurrences? Rien autre chose que de déplorer cette bizarre situation qui, en Autriche, semble mélanger les races au petit bonheur dans la plus bigarrée des mosaïques.

La question de la liturgie faillit provoquer en Autriche, il y a quelques années, un conflit politico-religieux des plus sérieux. En 1886, le Monténégro conclut avec le Saint-Siège un concordat en

vertu duquel les catholiques monténégrins étaient autorisés à conserver la liturgie slave dont ils usaient de temps immémorial. Cette faveur du Saint-Siège excita la jalousie des nationalités slaves de l'Autriche, et il se produisit dans tout le monde slave catholique un grand mouvement pour obtenir de Rome une concession analogue. On prit peur à Vienne, car on redoutait que, le jour où tous les Slaves catholiques d'Autriche arriveraient à nationaliser leur liturgie, ce mouvement de slavisation religieuse ne favorisât le courant panslaviste. On y vit comme un moyen de les détourner de l'obédience de Rome pour les rejeter vers celle de Moscou. Le jour où les Slaves catholiques prieraient en slave au lieu de prier en latin, une ligne imperceptible, facile à franchir, les séparerait des Slaves orthodoxes. La liturgie slave, c'était préparer les voies à l'invasion russe et à la dislocation de l'empire des Habsbourg. Ce fut ainsi, du moins, qu'on l'interpréta à la Hofburg et l'empereur François-Joseph intervint personnellement auprès du Pape pour arrêter ce mouvement en faveur de la liturgie slave. Léon XIII céda à ses sollicitations, et, en 1887, le nonce, Mgr Galimberti, adressa à tous les évêques d'Autriche une circulaire où il déclarait que la concession de la liturgie slave était une faveur particulière et exclusive accordée au Monténégro, où les catholiques ne sont que quelques milliers, ce qui en amoindrissait la portée, et que le Saint-Siège n'entendait nullement en faire bénéficier les peuples slaves de l'Autriche. Il ne fallut rien moins que cet acte d'autorité du Pape pour arrêter l'effervescence produite dans le monde slave par le concordat monténégrin. Cependant, quelque temps après, Rome se relâchait un peu de son intransigeance. Il existait en Croatie et en Istrie un certain nombre de paroisses où la liturgie slave, comme c'était le cas au Monténégro, était en usage depuis de longues années; ces paroisses demandèrent à la conserver. Le Saint-Siège décida alors que la liturgie slave resterait en vigueur dans toutes les paroisses qui pourraient démontrer être en possession de cet usage depuis trente ans. Pour qui connaît les habitudes de Rome, c'était, en somme, une concession très importante et qui, quoi qu'on en ait dit, laisse certainement la porte ouverte à des concessions ultérieures. On y mit, il est vrai, certaines restrictions; ainsi, dans plusieurs de ces paroisses, au lieu de missels en paléoslave, qui est la vraie langue liturgique, on se servait de missels en slave moderne. Cet usage fut sévèrement prohibé; on n'autorisa que les missels en vieux slave, langue qui a beaucoup de ressemblance avec le slave actuel, mais qui n'est plus parlée, ce qui excluait ainsi le péril d'une liturgie en langue vivante. La question des

liturgies en langue vulgaire, réclamée par certains réformateurs, rencontre aujourd'hui à Rome la même opposition qu'elle a toujours rencontrée. Le Saint-Siège y voit, non sans raison peut-être, une atteinte, une brèche à son principe d'universalité, et comme un acheminement aux Eglises nationales. Le Vatican a eu dernièrement à résoudre cette question en Hongrie et il l'a fait conformément aux principes dont il s'est toujours inspiré en ces matières. Ainsi, en Hongrie, il existe dans deux diocèses un certain nombre de paroisses ruthènes. Les Ruthènes issus de Galicie possèdent, on le sait, le rite et la liturgie ruthènes. Par suite de leur cohabitation avec l'élément hongrois, ces Ruthènes de Hongrie avaient perdu l'usage du ruthène et l'habitude s'était introduite parmi leur clergé de dire la messe avec le rite ruthène, mais en langue magyare. Le Saint-Siège, malgré les résistances du gouvernement de Budapest, s'opposa formellement à ce qu'il considérait comme un abus et il s'empressa de l'abolir. La concession de la liturgie slave aux catholiques du Monténégro et à un certain nombre de paroisses de la Croatie et de l'Istrie, ne constitue donc point une dérogation à la règle absolue que suit le Saint-Siège en ces matières, puisque le paléoslave, la langue de la liturgie slave, n'est, en somme, qu'une langue morte, différant du slave ordinaire comme le latin peut différer de l'italien. Mais en traitant ici rapidement cette question de la liturgie, nous avons voulu indiquer les difficultés de toute sorte que soulève cette question des races sur le terrain religieux.

En Galicie, nous trouvons également deux nationalités aux prises : les Polonais et les Ruthènes, mais leur antagonisme religieux se trouve complètement éliminé par le fait que les Ruthènes, au nombre de près de quatre millions, ne font point partie de l'Eglise latine proprement dite, ce sont des catholiques de rite ruthène unis : ils n'ont donc pas maille à partir avec les Polonais sur le terrain religieux. Les Ruthènes se sont longtemps plaints et se plaignent encore d'être opprimés par les Polonais. Depuis quelques années, le Saint-Siège témoigne beaucoup d'égards à cette nationalité trop longtemps délaissée. Aussi Léon XIII a conféré, il y a quelques années, la pourpre à l'archevêque ruthène de Lemberg, Mgr Sembratowicz (aujourd'hui décédé). Là aussi, en dépit de la supériorité que s'arrogent les Polonais, le Saint-Siège s'efforce de tenir l'équilibre entre deux races également dignes de sa sollicitude et qui lui sont également chères.

En Hongrie, l'antagonisme éclate de la façon la plus vive entre Hongrois, Croates et Roumains. Mais les Roumains catholiques de Hongrie, au nombre de un million et demi, appartiennent, comme les

Ruthènes, à un rite oriental, au rite roumain uni, ce qui les soustrait en grande partie aux tracasseries religieuses de l'élément magyar.

En Croatie, on sait que la nationalité slave a trouvé un défenseur et un auxiliaire incomparable, dans la personne de Mgr Strossmayer, l'illustre évêque de Diakovar. Ses sentiments slavophiles font de ce dernier la bête noire du gouvernement magyar, et il n'est pas non plus en odeur de sainteté à Vienne. On se souvient de l'algarade publique que lui fit, il y a quelques années, l'empereur François-Joseph à la suite d'un télégramme adressé par Mgr Strossmayer à la Société de géographie de Moscou. Peu s'en fallut que ce télégramme ne fût interprété comme un acte de trahison, un crime de lèse-majesté. Depuis ce jour, Mgr Strossmayer est tombé en disgrâce à la Hofburg, et Léon XIII n'a jamais pu réaliser son ardent désir de faire entrer l'évêque de Diakovar dans le sacré collège dont il eût été l'une des plus hautes illustrations.

Au milieu des luttes violentes et des discordes civiles qui s'y agitent, une double force contribue à maintenir unies les diverses nationalités de l'empire austro-hongrois, la foi dynastique et la communauté du sentiment religieux. L'esprit de solidarité catholique n'élimine sans doute pas les querelles nationales : il est incontestable toutefois qu'il en atténue la violence. Si l'Autriche continue d'exister, — et, malgré les pessimistes, nous ne croyons pas à sa disparition prochaine, — c'est que ses populations reconnaissent un même pape et un même empereur. Cela est si vrai que les agitateurs pangermanistes, pour détacher les populations autrichiennes de la dynastie et les préparer à l'annexion allemande, n'ont rien trouvé de mieux que le fameux cri : *Los von Rom.*

On sait que le mouvement inauguré par M. Schœnerer a misérablement avorté, mais l'inspiration qui y préside n'en est pas moins un hommage indirect à la force incomparable que le catholicisme apporte à la monarchie austro-hongroise. La Papauté a eu, du reste, la sagesse d'adapter son action à l'évolution qui est en train de modifier l'assiette intérieure de l'Autriche. Le Saint-Siège n'est pas des derniers à favoriser le relèvement national et politique des peuples slaves, et il ne faut pas oublier que l'un des premiers actes de Léon XIII fut cette admirable Encyclique sur les saints Cyrille et Méthode, où Rome tendait pour ainsi dire la main au slavisme catholique.

Dans les sphères allemandes de Vienne, on n'est pas loin d'accuser le Vatican d'un slavophilisme exagéré. Des esprits moins prévenus et plus clairvoyants reconnaîtront que le Saint-Siège a la vision très nette des destinées de l'Autriche et de l'avenir de l'Eglise dans les Balkans, favorisant le relèvement national des Slaves catholiques.

C'est la barrière la plus forte qu'on puisse opposer à l'action du schisme russe. Grouper fortement ces peuples autour de Rome, c'est les soustraire à l'attraction de Moscou ; c'est ruiner les rêves et les espérances du panslavisme schismatique.

*
* *

Le sentiment national est devenu partout si puissant et si jaloux que, dans l'œuvre de délimitation hiérarchique, la Papauté est obligée de tenir compte de ses exigences. Aujourd'hui, par exemple, c'est un de ses principes de calquer la juridiction religieuse sur la juridiction politique. Les diocèses comprenant des catholiques appartenant à diverses nationalités politiques ne sont plus qu'une infime exception. On n'en trouve plus guère qu'en Autriche. Un ou deux diocèses en Bohême possèdent des paroisses sur le territoire allemand. L'exception la plus remarquable est le grand diocèse de Breslau, qui a pour archevêque le cardinal Kopp et qui comprend à la fois des territoires allemands et des territoires autrichiens. Ce sont même ces derniers qui lui fournissent ses principaux revenus. Le cardinal Kopp est considéré autant comme un évêque autrichien que comme un évêque allemand. Cette anomalie ne présente aucune difficulté, aujourd'hui que les deux empires sont unis par des liens d'étroite amitié; mais il va de soi qu'il n'en serait probablement plus de même le jour où l'antagonisme éclaterait de nouveau entre Vienne et Berlin. Déjà même, à l'heure actuelle, certains publicistes accusent, à tort ou à raison, le cardinal Kopp d'exploiter en faveur des visées germanistes les droits que lui confère sa qualité d'évêque autrichien [1]. C'est donc avec sagesse que le Saint-Siège travaille autant qu'il est en lui à faire rentrer dans les limites du cadre politique et national l'organisation des diocèses.

En Suisse, un pays cependant qui peut être considéré comme une protestation vivante et permanente contre le principe des nationalités, le pouvoir fédéral, d'accord avec le Saint-Siège, a eu à cœur de faire cesser certaines anomalies hiérarchiques. En 1815, un grand nombre de paroisses catholiques de la haute Savoie furent annexées au territoire de Genève pour en former le canton de Genève actuel. Ces paroisses dépendaient de l'évêché d'Annecy. Un bref de Pie VII, en 1819, les rattacha à l'évêché de Lausanne et Genève, dont le titulaire siège à Fribourg. Jusqu'en 1884, le canton du Tessin relevait hiérarchiquement des diocèses de Côme et de Milan. Une convention conclue en 1884, entre le Vatican

[1] *L'Autriche au seuil du vingtième siècle*, par M. Chéradame, p. 218.

et le Conseil fédéral, erigea le Tessin en administration apostolique séparée, relevant nominalement du diocèse de Bâle.

Quand un changement de juridiction politique se produit sur un territoire, quand une nationalité, par exemple, est conquise par une autre, le Saint-Siège, en ce qui regarde l'organisation du ministère ecclésiastique, en tient compte dans une certaine mesure. Ce sont ces situations qui deviennent, pour la diplomatie pontificale, une source inépuisable de conflits et de tourments. Tel est le cas, par exemple, de la Pologne, tel est aussi celui de l'Alsace. Dans ces pays, les nominations d'évêques se transforment en affaires d'Etat. La nomination au siège archiépiscopal de Posen, en remplacement du cardinal Ledochowski, nomination qui se fit au moment où prenait fin le *Kulturkampf*, provoqua d'interminables négociations, car M. de Bismarck réclamait pour ce siège polonais un prélat de nationalité allemande qui fût *persona grata* à Berlin. Finalement le Saint-Siège, qui avait alors ses raisons pour se concilier les sympathies du chancelier, n'hésita pas à lui faire cette concession. Mgr Dinder, un Allemand, fut nommé archevêque de Posen. Mais si le Vatican contenta M. de Bismarck, il froissa au plus haut degré les Polonais, qui se prétendirent sacrifiés par Rome. Je me souviens à ce sujet d'une piquante anecdote. En 1887, au moment du jubilé de l'empereur Guillaume, Mgr Galimberti, envoyé par le Pape en mission extraordinaire à Berlin, se trouvait dans le salon de la princesse Radziwill. On faisait cercle autour du représentant de Léon XIII, quand un député polonais au Reichstag, se faisant l'organe du ressentiment de ses compatriotes, se plaignit amèrement de la nomination à l'archevêché de Posen de Mgr Dinder, nomination à laquelle Mgr Galimberti avait pris une large part. « Mon cher comte, lui répondit en souriant le prélat, je lis quelquefois les Épîtres de saint Paul. Vous le savez, saint Paul y énumère toutes les qualités qui sont requises pour un évêque *Oportet esse castum*, *sobrium*, *prudentem*, etc. Je n'ai lu nulle part cependant, que saint Paul exige d'un évêque qu'il soit Polonais. » C'était se tirer avec esprit d'un cas embarrassant. Mais on ne résout pas toujours une situation avec un mot. Au reste, Mgr Dinder mourut quelques années après, et il fut remplacé par un prélat polonais, l'archevêque actuel, Mgr Stablewski, qui jouissait des sympathies personnelles de Guillaume II, ce qui éliminait toutes les difficultés. En Alsace, on se rappelle les longs pourparlers auxquels donna lieu la nomination de l'évêque de Strasbourg, en remplacement de Mgr Stumpf. Finalement, le Saint Siège accepta le candidat proposé par Berlin, Mgr Fritzen, dont le choix ne suscita d'ailleurs aucune opposition dans le clergé alsacien.

Les négociations pour la nomination au siège de Metz ont duré deux ans. Il y a eu conflit, et conflit très aigu, entre le Pape et l'empereur. Guillaume II voulait imposer à toute force au Vatican la nomination d'un prélat de nationalité alsacienne, mais rallié au nouveau régime, Mgr Zorn de Bulach. Le Pape refusa, résista, et dans ce refus le désir de ménager les susceptibilités du patriotisme alsacien entra pour une large part. C'est là un sentiment dont on devrait à Paris apprécier un peu plus qu'on ne le fait la délicatesse. Finalement, Léon XIII a réussi à placer à Metz le R. P. Benzler, de Maria-Laach; mais il a dû céder sur la question de la coadjutorerie de Strasbourg et demander à Mgr Marbach sa démission pour le remplacer par Mgr Zorn de Bulach. Voilà quelle situation pénible est faite au Saint-Siège en Alsace : qu'on l'oblige, lui aussi, à opter entre la France et l'Allemagne!

Quand plusieurs nationalités se trouvent en présence, il arrive parfois que la diplomatie pontificale use pour les nominations d'évêques d'un ingénieux compromis. Elle choisit des candidats appartenant à une autre nationalité, neutres par conséquent dans le conflit. Ainsi, aux Etats-Unis, il existe plusieurs diocèses de langue espagnole sur les confins du Mexique et de la grande république américaine; je citerai, entre autres, le grand diocèse de Santa-Fé. L'évêque de Santa-Fé était jusqu'à ces dernières années un prélat d'origine française, Mgr Chapelle, l'archevêque actuel de la Nouvelle-Orléans. Mgr Chapelle m'expliqua lui-même, il y a quelques années, que son choix avait été motivé par sa qualité de Français (d'origine) qui le rendait *persona grata* tant auprès des Espagnols qu'auprès des Américains, et lui permettait de tenir la balance entre les deux nationalités. Après la guerre de Cuba, c'est le même motif qui fit choisir Mgr Chapelle en qualité de légat pour présider à la réorganisation hiérarchique de cette possession espagnole passée sous la domination américaine, et quelques mois plus tard, Mgr Chapelle remplit également la même mission aux Philippines. L'année dernière, à la mort de l'archevêque de la Havane, quand il s'agit de pourvoir à sa succession dans des conditions particulièrement délicates, le Vatican recourut à une combinaison de ce genre. Le gouvernement de Washington aurait vu de mauvais œil la nomination d'un prélat espagnol ou cubain. D'autre part, il répugnait au Vatican de nommer à ce siège, comme on l'aurait peut-être désiré à la Maison-Blanche, un prélat américain. Le Saint-Siège ne nomma ni un Espagnol ni un Américain, il envoya à la Havane un Italien à demi américanisé, Mgr Sbarretti, le secrétaire de la Délégation apostolique de Washington.

Aux Etats-Unis, on sait quel délicat conflit souleva, ces dernières années, la nomination des évêques dans certains diocèses, par suite de l'antagonisme entre les diverses nationalités. Les Allemands représentent un des plus forts contingents de l'immigration étrangère aux Etats-Unis. Dans les diocèses où ils forment la majorité, les catholiques allemands réclamèrent et obtinrent souvent de la Propagande des évêques de leur nationalité. Les évêques américains, et à leur tête Mgr Ireland, combattirent énergiquement à Rome cette prétention. L'épiscopat des Etats-Unis insistait sur les périls que présentait la concession faite aux Allemands, qui perpétuait dans la république américaine l'antagonisme des races et retardait ou compromettait l'œuvre si désirable de la fusion entre les immigrants et la population indigène. Le Saint-Siège s'est rendu à ces raisons d'une incontestable opportunité, et aujourd'hui le concept qui prévaut est de nommer, autant que possible, des évêques américains.

Dans les Balkans, où tant de nationalités se trouvent mélangées, nous voyons la diplomatie pontificale recourir fréquemment à des compromis, à des solutions mixtes, comme celles dont nous parlions plus haut. Ainsi, en Roumanie, il existe deux grands diocèses de rite latin, le diocèse de Bukharest et celui de Yassy. Ces deux sièges étaient occupés jusqu'à ces dernières années par des religieux passionnistes de nationalité italienne. Actuellement l'archevêque de Bukharest est un prélat suisse, Mgr Hornstein, et son collègue, l'évêque de Yassy, Mgr Jaquet, est Suisse également. Ces choix s'expliquent par le fait que les catholiques qui résident en Roumanie appartiennent aux nationalités les plus diverses. Mais ces solutions intermédiaires sont moins faciles dans les grands pays, tels que l'Allemagne, l'Autriche, où la question politique et nationale se pose dans toute son acuïté.

*
* *

Mais là où la situation se complique et s'aggrave, c'est dans les pays où se trouvent aux prises deux nationalités de religion différente, car aux haines de races viennent, pour les rendre plus féroces, s'ajouter les haines religieuses. C'est spécialement le cas de l'Irlande et de la Pologne. A plusieurs reprises, au cours du siècle qui vient de finir, et notamment dans la période qui s'étend de 1880 à 1890, l'Irlande devint, pour la diplomatie pontificale, une source d'appréhensions et de difficultés sans cesse renouvelées. L'esprit national en Irlande s'emporta à de tels excès que la Papauté dut intervenir publiquement pour les réprimer. Rome sympathisait certes avec le nationalisme irlandais, mais elle dut protester quand elle vit le

nationalisme se faire l'instrument ou le complice des sectes révolutionnaires. Cette intervention du Saint-Siège ne fut pas toujours acceptée, et, en plus d'une occasion, le parti nationaliste irlandais répéta le mot d'O'Connel : « Nous prenons notre religion à Rome, mais non pas notre politique. » En 1888, Léon XIII envoya en Angleterre et en Irlande un prélat de sa confiance, Mgr Persico, chargé d'instituer une enquête minutieuse sur la situation. Le résultat de cette enquête fut la condamnation du « plan de campagne » et du « boycottage », condamnation qui produisit dans l'île sœur une immense impression. Il faut reconnaître que, dans cette circonstance, la Papauté remplissait un des devoirs les plus essentiels de sa haute mission puisqu'elle rappelait les catholiques irlandais, égarés par l'esprit de secte, au respect des principes éternels de la morale et de la justice. Et cependant c'est toujours une situation infiniment difficile et délicate pour la Papauté quand elle essaie de se mettre en travers d'un mouvement national, même lorsque ce mouvement s'égare en de périlleuses déviations. Dans les papiers posthumes du cardinal Manning, publiés par son dernier biographe M. Purcell[1], il est curieux de mentionner l'appréciation de l'archevêque de Westminster sur cette intervention du Saint-Siège. Le cardinal Manning reconnaît en principe au Pape le droit d'intervenir dans les questions politiques où se trouvent en jeu soit la morale, soit la religion. « Il est indéniable, écrit-il, que les pontifes étaient pleinement dans leur droit en organisant les croisades, l'Armada, en condamnant le plan de campagne et le boycottage; mais autre chose est d'avoir moralement raison, autre chose est de savoir si on reste dans les limites de la prudence naturelle ou surnaturelle. Je n'ai jamais pu me persuader que quelques-uns des actes de Rome (relatifs à l'Irlande) aient été prudents. Il est facile sans doute de faire preuve de sagesse après l'événement, mais l'événement semble leur avoir donné tort. Les décrets de Léon XIII étaient absolument vrais, justes et utiles, mais ceci *in abstracto*. Ce qui a trait à la politique n'est point contenu dans le dépôt des vérités révélées. L'infaillibilité n'est garantie aux Pontifes que dans les matières dogmatiques, et la prudence est une des quatre vertus cardinales, » etc.

Ces réflexions, plus ou moins justifiées, du cardinal Manning, ne prouvent qu'une chose : combien ces questions nationales sont hérissées de difficultés et fertiles en conflits : il en résulte parfois des situations infiniment complexes, d'où le Saint-Siège ne peut sortir qu'en provoquant, d'un côté ou de l'autre, des froissements

[1] *Life of Cardinal Manning*, by M. Purcell, vol. II, p. 625.

et des mécontentements. Le cardinal Manning estimait que le Vatican avait péché contre les règles de l'opportunité et de la prudence en condamnant le plan de campagne et le boycottage. Mais, s'il ne fût pas intervenu, d'autres, en Angleterre ou ailleurs, l'auraient peut-être accusé de se faire le complice des excès et des crimes de la révolution. Il est sans doute extrêmement périlleux, le cardinal Manning en faisait lui-même l'aveu, de mettre un parti catholique en demeure de choisir entre sa foi politique et nationale et sa foi religieuse. Mais la Papauté ne peut oublier qu'elle est la gardienne des grands intérêts moraux et religieux, et que l'Eglise ne saurait être confondue avec une nationalité, quelle qu'elle soit.

En Pologne (nous parlons de la Pologne russe), Léon XIII s'est inspiré des mêmes principes. Toute sa politique à l'égard des Polonais se réduit à ceci : empêcher l'identification, la confusion des intérêts catholiques et des intérêts polonais. Oh! cette question polonaise, les complications incessantes, les conflits multipliés qu'elle soulève, les tourments qu'elle cause à la diplomatie pontificale! Si l'on interroge un Polonais, il vous dira que polonisme et catholicisme sont deux termes absolument identiques et que tout ce qui se fait contre la Pologne se fait contre l'Eglise. Cette confusion du polonisme et du catholicisme, même au point de vue ethnique, n'est pas absolument exacte, puisque à côté de 12 millions de Polonais il existe environ 700,000 catholiques russes en Lithuanie. D'autre part, le gouvernement russe est hanté par la peur d'une résurrection de la nationalité polonaise, et toutes ses négociations avec le Saint-Siège tendent à ce but unique : empêcher l'Eglise de devenir l'instrument de cette résurrection, obtenir la séparation complète des intérêts catholiques et des intérêts polonais, et, si cela est possible, russifier le catholicisme. Deux mesures très importantes ont été prises dans ce but ces dernières années; le gouvernement russe n'a pas permis que la langue polonaise fût employée dans les églises pour les actes extra-liturgiques (chants, catéchisme, etc.). Il ne tolère dans les églises catholiques que l'emploi exclusif du russe et du latin, et une convention fut conclue à cet effet entre le gouvernement russe et le Vatican. L'évêque de Plock, Mgr Symons, y ayant contrevenu, il y a trois ans, et ayant rétabli l'usage du polonais dans quelques paroisses, fut arraché brutalement de son siège et interné à Odessa, où il réside encore. Le tsar a rendu, en outre, un ukase en vertu duquel l'enseignement du russe est obligatoire dans les séminaires, et aucun prêtre ne peut occuper un bénéfice s'il ne justifie, par des examens passés devant des inspecteurs gouvernementaux, d'une connaissance suffisante du russe. Cette dernière mesure

n'a pas obtenu, cela va de soi, l'agrément du Saint-Siège. Mais, pour le bien de la paix, il se voit contraint de la subir. Prise entre les exigences polonaises et les prétentions russes, la diplomatie pontificale est mise à la plus rude épreuve : quelque mesure qu'elle prenne, elle est assurée de mécontenter soit les Polonais, soit les Russes. Nous ne parlons pas ici des nominations d'évêques. C'est un sujet perpétuel de complications entre le Vatican et le gouvernement du tsar. Il est rare qu'on arrive à s'entendre pour un choix quelconque avant trois ou quatre ans de longs et pénibles pourparlers. Faire un évêque en Russie, on ne saura jamais ce que cette opération si simple représente de négociations, de difficultés de toute sorte, d'obstacles à surmonter. Nulle part, autant que sur ce terrain polonais, on ne saisit au vif la situation extraordinairement compliquée et délicate que créent à la Papauté les luttes du nationalisme.

*
* *

Il est un pays où, plus que partout ailleurs, le Saint-Siège a eu à subir le contre-coup et à supporter les conséquences d'un mouvement national décidé à réaliser toutes ses aspirations. C'est l'Italie. Le triomphe du nationalisme italien a abouti à la dépossession du Pape et à l'occupation de la Ville Eternelle; mais on ne saurait dire que c'en fût la conséquence nécessaire. A ses débuts, le mouvement national ne jugeait nullement incompatible l'unité de l'Italie et le maintien de l'indépendance territoriale du Pape. On peut noter, dans ce mouvement, dès ses origines, un double courant parallèle : l'un religieux et catholique, représenté par Pellico, Balbo, Manzoni, l'autre, au contraire, nettement révolutionnaire et antipapal, incarné dans Garibaldi, Mazzini et les autres *leaders* du *risorgimento*. C'est ce dernier qui a fini par prendre la direction du mouvement et le pousser à ses dernières conséquences en installant la capitale à Rome. Il en est résulté le conflit entre l'Italie et la Papauté, conflit que nous voyons se perpétuer sous nos yeux sans qu'on puisse en entrevoir la solution prochaine.

Le nationalisme italien serait le plus directement intéressé à conclure avec le Saint-Siège un accord durable. En attendant, le conflit bat son plein, et l'Italie, comme la Papauté, en reçoivent de douloureuses meurtrissures. Constatons, du moins, que dans cette lutte, le principe de l'unité religieuse reste sauf et que, en dépit de l'antagonisme qui divise l'Italie officielle de la Papauté, la majorité des Italiens n'en restent pas moins les fils soumis de l'Eglise romaine, sinon du Pape-Roi.

*
* *

Cette unité religieuse, le catholicisme, quelques difficultés qu'ait pu lui susciter le principe des nationalités, est parvenu à la maintenir dans son intégrité. Le nationalisme a pu créer avec le Saint Siège des conflits ou des froissements, mais il n'a soustrait aucune nation à son obédience. Une autre religion que le catholicisme, la religion grecque orthodoxe, soumise à la même épreuve, ne l'a pas surmontée avec autant de bonheur.

L'affirmation victorieuse du principe des nationalités, qui, dans la seconde moitié de ce siècle, a eu surtout pour théâtre la péninsule des Balkans, a abouti à la dissolution ou tout au moins à la désagrégation de l'orthodoxie schismatique. Pierre le Grand avait fait une première brèche à l'unité religieuse de l'Orient schismatique en soustrayant la Russie à l'autorité du patriarche de Constantinople et en instituant le Saint-Synode. Toutes les autres nations qui dépendaient du patriarcat, à mesure qu'elles arrivaient en possession de leur autonomie nationale, ont suivi l'exemple de la Russie. Ç'a été le cas successivement de la Grèce, de la Roumanie, de la Serbie, de la Bulgarie. Le patriarche de Constantinople porte encore le titre d'œcuménique, mais ce titre n'est qu'une dérision, car son autorité ne s'étend pas au delà des limites de l'empire ottoman. Pour la reconnaître, il n'y a plus que les Grecs soumis au sceptre du Sultan. Toutes les autres nationalités de l'Orient balkanique, Grecs, Bulgares, Roumains, Serbes, se sont constituées en Eglises nationales, en Eglises *autocéphales*, selon l'expression consacrée, qui reconnaissent pour chef exclusif, soit un métropolite, soit un synode. C'est le schisme dans le schisme. Il n'y a plus aujourd'hui d'Eglise grecque, il y a une Eglise russe, une Eglise hellène, une Eglise roumaine, une Eglise serbe, une Eglise bulgare, et chacune de ces Eglises jouit vis-à-vis des autres d'une complète indépendance et d'une entière autonomie. Le principe des nationalités a respecté l'unité catholique, mais il a opéré au sein de l'orthodoxie une œuvre de dissolution ou, si l'on veut, de fractionnement, *disjecta membra*. Comme dans le protestantisme, c'est le principe des Eglises nationales qui a finalement prévalu dans l'orthodoxie séparée de Rome. Et il nous serait facile de le montrer, ces Eglises nationales constituent des organismes sans vie ni liberté, entièrement soumis au bon plaisir de l'Etat et des gouvernements.

L'Eglise grecque schismatique semble vouée à ce travail de fractionnement et de désagrégation, le jour où les diverses natio-

nalités qui la composent arriveraient à se constituer en corps distincts et autonomes, car nulle part autant qu'en Orient, la nationalité ne fait corps et ne s'identifie avec la religion. Cette confusion du nationalisme politique et du nationalisme religieux, fruit de l'oppression musulmane, constitue même le principal obstacle à cette réunion des Eglises à laquelle le pontificat de Léon XIII a donné une si vigoureuse impulsion. Il semble à un Oriental qu'il renie sa patrie et sa nationalité le jour où il abandonne sa communauté religieuse. Heureusement, le principe que l'Eglise latine n'avait jamais abdiqué, mais dont l'application, notamment sous le règne de Pie IX, avait subi plus d'une éclipse, ce principe, dis-je, que les Orientaux qui reconnaissent la primauté du Pape sont admis à conserver leur rite et leur liturgie, a finalement prévalu. Rien ne sera plus propre à hâter le retour des communautés schismatiques orientales au giron de l'unité romaine. Pendant longtemps, les Grecs ont cru qu'on voulait les latiniser. Derrière le Pape, c'est le spectre du latinisme, ce spectre qui faisait reculer leurs pères, qu'ils entrevoyaient. Aujourd'hui, ils s'aperçoivent qu'ils peuvent rester Grecs et demeurer catholiques. (Au lieu de Grecs, mettons Russes, Bulgares, Roumains, Serbes, Arméniens, Syriens, etc., et le raisonnement n'aura rien perdu de sa force.) Jamais, autant que sur le terrain oriental, ce qu'il y a de souplesse et de force d'adaptation dans le principe catholique n'a éclaté d'une façon aussi visible. La Papauté est prête à faire au nationalisme oriental toutes les concessions que nécessite et peut légitimer la tradition, pourvu que le principe de l'unité de la catholicité religieuse demeure inviolable. Aujourd'hui, un Grec qui se convertit à Rome ne se latinise pas, il devient simplement un membre de la grande Eglise universelle, de la véritable Eglise œcuménique. Le jour où ce principe, que Léon XIII a eu la gloire de remettre en honneur, aura pénétré profondément dans la conscience orientale, ce jour-là, la réconciliation des Eglises dissidentes aura fait un pas décisif.

*
* *

Ce n'est point seulement dans les membres et la périphérie, c'est aussi dans la tête, au centre même de l'administration de l'Eglise, que les luttes nationales font sentir leur influence et soulèvent des difficultés. Quel que soit le principe d'universalité du catholicisme, ou plutôt à cause même de ce principe, les questions de nationalité jouent à Rome un rôle grandissant dans l'administration de l'Eglise. Pendant longtemps, mais surtout pendant les dix-sep-

tième et dix-huitième siècles, la Papauté, ayant son siège à Rome, a revêtu un caractère exclusivement italien. Elle tend à s'en dépouiller, et forcément. Tant que l'Italie constituait un pays morcelé et divisé, elle formait une petite nationalité, une nationalité neutre, pour ainsi dire, et qui ne suscitait aucune jalousie. Il n'en est plus de même depuis que l'Italie, réalisant son rêve séculaire d'unité, a pris rang parmi les grandes nations de l'Europe. Ayant traité ailleurs cette question [1], nous nous bornons à la signaler ici. Mais il est incontestable que la constitution de l'Italie en une grande nation de près de 40 millions d'âmes (ce sont les chiffres probables du dernier recensement) modifie singulièrement la position de la Papauté ayant son siège en terre italienne. Observons un peu ce qui se passe dans les ordres religieux qui constituent des organismes distincts dans le corps de l'Église : quand il s'agit de nommer le chef ou le général d'une congrégation, il est rare que ce choix tombe sur un religieux appartenant à une grande nationalité. Presque toujours, ou tout au moins très souvent, les généraux d'ordres religieux appartiennent aux petits Etats ou aux nationalités neutres. Consultez la liste des généraux de l'ordre des Jésuites, on y trouve beaucoup d'Italiens, des Belges, des Hollandais, des Suisses, des Espagnols, mais, je crois, pas un Français ni un Allemand. C'est que, avec l'accentuation qu'ont prise partout les luttes nationales, ce fait d'appartenir à une puissante nationalité éveille certaines appréhensions et peut engendrer le soupçon de partialité. Voilà pourquoi la question du Pape étranger, ou, pour parler plus exactement, du Pape non italien, qui ne se posait pas dans les derniers siècles, pourra se poser à l'avenir.

Les jalousies qu'excite le particularisme national deviennent chaque jour plus vives et plus ardentes à Rome. Aujourd'hui, le grand art de la politique pontificale consiste à savoir tenir la balance entre les diverses compétitions nationales dont Rome est le théâtre, et qui pénètrent jusque dans le sacré collège. Il est difficile au Vatican de maintenir toujours exactement l'équilibre qu'on réclame de lui. Il y a quelques années, on accusait Léon XIII de germanophilisme. Aujourd'hui, on lui adresse le reproche contraire. C'est en faveur de la France que quelques-uns l'accusent de faire pencher la balance. En ce moment même, la presse catholique allemande se plaint que l'Allemagne ne possède pas dans le sacré collège la représentation à laquelle elle aurait droit, et elle en rejette la faute sur le francophilisme du cardinal Rampolla. A

[1] Voy. notre article du *Correspondant* du 25 février 1899 : *le Futur conclave.*

Rome donc, pas plus qu'ailleurs, le caractère d'universalité de l'Eglise n'élimine les antagonismes nationaux (il faudrait pour cela supprimer le patriotisme, et le remède serait pire que le mal), tout au moins ces antagonismes ne franchissent pas certaines limites, et au-dessus de toutes ces luttes et de tous ces conflits, le catholicisme maintient ce caractère d'unité qui est sa marque distinctive et la moins discutée.

*
* *

Il nous resterait à examiner ici la forme nouvelle et spéciale qu'a revêtue dans certains pays le réveil du nationalisme sous les espèces de l'antisémitisme. Mais outre que la question exigerait une étude à part, elle ne rentrerait qu'à demi dans notre cadre, car l'antisémitisme est beaucoup plus une question politique et sociale qu'une question religieuse, et c'est pour cela qu'elle n'a jamais sollicité d'une façon directe l'intervention du Saint-Siège. Nous n'avons pas la prétention, du reste, d'avoir épuisé un sujet qui comporterait bien d'autres développements. Il nous suffira d'en avoir indiqué les grandes lignes. De ce court et rapide aperçu, une conclusion nous paraît du moins sortir indiscutablement. C'est que si le réveil du nationalisme a créé, presque partout, en ce siècle, à l'Eglise et au Saint-Siège, toutes sortes de difficultés et de conflits, il n'a jamais, du moins, entamé le principe de l'unité catholique. Par-dessus toutes les divergences nationales, par-dessus tous les antagonismes de race et de langue, l'Eglise a maintenu sa pacifique suprématie et son indissoluble unité. En regard du protestantisme et du schisme orthodoxe, cantonnés dans les limites étroites des nationalités, fractionnées pour ainsi dire en molécules, le catholicisme possède ainsi un incontestable avantage qu'aucune religion ne peut lui disputer : il reste le plus merveilleux instrument de sociabilité internationale et de solidarité humaine, tout en maintenant au nationalisme ses droits légitimes. Le catholicisme, lui seul, a résolu ce problème difficile : concilier l'esprit de patrie avec l'idée d'une Eglise universelle, telle que l'a voulu le fondateur du Christianisme.

François Carry.

DE L'ARMÉE

CONSIDÉRÉE COMME UN CENTRE MORBIDE

Il est des questions qui se posent chaque jour aux esprits curieux de nouveauté. Parmi beaucoup d'autres, une d'elles préoccupe singulièrement ceux qui mesurent l'importance de la solution qu'elle comporte : je veux parler de l'état sanitaire actuel de notre armée.

La statistique des derniers recensements nous a conduits à de décevantes constatations. Des six grandes puissances de l'Europe, la France, en 1850, la seconde au point de vue numérique, est devenue l'avant-dernière, et l'Italie même, avec son territoire actuel, est près de l'atteindre. Le 24 mars 1901, le recensement accusait un peu moins de 38,600,000 habitants. La population avait diminué dans tous les départements, excepté dans ceux qui contiennent les grandes villes. Depuis 1896, on constatait un accroissement misérable de 330,000 unités, dû en majeure partie à l'immigration étrangère qui a suivi l'Exposition de 1900, de sorte qu'en réalité la France était restée numériquement stationnaire.

Et, pendant ces cinq mêmes années, l'Allemagne gagnait 4,065,113 sujets..., de quoi peupler la Champagne, la Bourgogne et la Franche-Comté !

Jamais l'accroissement de la population dans les pays d'Europe n'a été plus rapide que dans le dernier quart du dix-neuvième siècle. La France seule a fait exception. Il est donc indiscutable que sa puissance économique et surtout sa puissance militaire se trouvent en péril.

Eh bien, il semble qu'un génie malfaisant s'attache à diminuer encore ce qui lui reste de force vive. Depuis quelques années, en effet, le nombre des malades de l'armée s'est accru d'une façon inquiétante. Les vides se multiplient ; les effectifs n'augmentent plus et si cette désastreuse progression continue, certaines unités seront bientôt réduites à leur squelette.

Ces constatations, qui n'échappent pas aux yeux clairvoyants de certains hommes, méritent de fixer l'attention de tous ceux qui placent l'intérêt général au-dessus des spéculations théoriques où l'esprit se plaît et s'endort en une fausse sécurité.

Quelques optimistes irréductibles se refusent à reconnaître l'imminence du danger et restent convaincus que l'infériorité numérique d'un peuple ou d'une armée est largement compensée par les qualités propres de la nation ou la supériorité de chefs habiles et instruits. Malheureusement, l'expérience de chaque jour nous prouve que dans le domaine économique, et encore plus au point de vue militaire, un Européen en vaut un autre et que *le nombre* semble devenir, plus encore que par le passé, un élément capital de force et de succès.

*
* *

Pour envisager dans son ensemble cette question, si fertile en enseignements, de l'état sanitaire de notre armée, il importe de l'étudier successivement dans l'état de paix et dans l'état de guerre, au double point de vue du nombre des maladies ou blessures, et du nombre des décès.

Mais, avant d'entrer dans l'exposé des faits, il convient de s'entendre sur la valeur de certains termes et de les définir. La *morbidité* est représentée par le rapport qui existe entre le nombre des malades et celui des membres de la collectivité qui les a fournis dans l'unité de temps statistique, c'est-à-dire dans l'année moyenne. La *mortalité* est évaluée par le rapport qui existe entre le nombre des décès et celui des membres de la collectivité qui les a fournis dans le cours de l'année moyenne.

On comprendra sans peine qu'il existe des différences profondes entre le temps de paix et le temps de guerre, au double point de vue de la morbidité et de la mortalité, et que la différence est également manifeste entre les troupes stationnées à l'intérieur et celles qui occupent le nord de l'Afrique.

*
* *

Etudions d'abord la morbidité pendant le temps de paix, et lisons simplement les totaux de la dernière statistique, celle de l'année 1898.

L'armée comprenait alors un effectif théorique de 610,000 hommes et un effectif réel de 534.000 combattants, décomposable ainsi qu'il suit : 18,000 officiers, 36,000 sous-officiers, 288 000 soldats ayant accompli plus d'un an de service, et 192,000 jeunes soldats.

Or, cette année-là, il y eut 550,000 malades à la chambre, soit une proportion de 1,066 hommes pour 1,000 soldats présents; 196,000, c'est-à-dire 381 pour 1,000 entrèrent dans les infirmeries, et 120,000, soit 197 pour 1,000 vinrent peupler les hôpitaux militaires.

Si l'on retranche des totaux les malades à la chambre comme atteints d'indispositions légères ne méritant pas d'être considérées

comme de réelles maladies, nous arrivons à une morbidité générale de 578 pour 1,000 hommes d'effectif.

Plus de la moitié de l'armée a donc été malade en 1898.

Mais, — et c'est une donnée importante à retenir, — la maladie n'a pas atteint également tous les échelons de la hiérarchie militaire. Dans cette même statistique, nous voyons, en effet, que les entrées à l'hôpital se répartissent de la façon suivante :

Officiers.	44	pour 1,000
Sous-officiers.	120	—
Anciens soldats.	169	—
Jeunes soldats.	273	—

Les entrées dans les infirmeries ont offert une proportion de 564 jeunes soldats malades pour 297 anciens. Bref, depuis 1860, le chiffre moyen de la morbidité a augmenté dans les proportions suivantes :

De 1862 à 1869,	elle a été de	504	malades pour	1,000 hommes.
De 1880 à 1889,	—	541,1	—	—
De 1890 à 1897,	—	603,5	—	—

*
* *

J'ai sous les yeux des colonnes de chiffres dont les totaux éloquents se passent de commentaires, mais je borne aux quelques indications précédentes ce qu'il convient de retenir.

Je veux rechercher maintenant les causes réelles de cette augmentation progressive de la morbidité dans notre armée. Celles qu'on a invoquées sont nombreuses : je ne m'arrêterai pour le moment qu'à deux d'entre elles.

La première se rapporte à l'âge du soldat. Jadis ne se trouvaient dans les rangs que des hommes de 25 à 45 ans. Or, M. Quetelet, se basant sur des recherches personnelles parfaitement conduites, a démontré qu'un adulte est à l'apogée de sa force entre sa vingt-cinquième et sa trentième année. Le soldat actuel est donc un prématuré au point de vue physique, susceptible d'être très rapidement surmené.

La campagne d'Austerlitz fut faite avec de vieilles troupes, et l'état sanitaire, en dépit des plus grandes fatigues et des privations les plus dures, resta excellent pendant toute la durée des opérations militaires. En 1809, au contraire, l'armée d'Allemagne, composée de recrues, vit fondre ses effectifs, et les hôpitaux furent encombrés peu de temps après le début des hostilités.

De sorte qu'en supposant la valeur d'une collectivité proportion-

nelle à la valeur des unités qui la composent, on est forcé d'admettre que l'armée actuelle offre une résistance moindre que l'ancienne armée et semble plus prédisposée que cette dernière à contracter les maladies habituelles du soldat.

Mais la jeunesse de nos troupes n'est pas la seule cause qui fasse du milieu militaire un terrain particulièrement propice au développement des épidémies ou simplement des maladies les plus banales : il est une autre source d'affaiblissement dans son mode de recrutement actuel.

Jadis les effectifs étaient faibles, comparativement à ceux que les nations européennes entretiennent aujourd'hui à coups de millions. Presque toujours, il y avait pléthore d'hommes à enrôler, et il en résultait une réelle sélection dans le choix des soldats. Après la guerre de 1870, les cadres s'enflent démesurément, le nombre des régiments est doublé, et, en très peu de temps, les recrues arrivent à faire défaut! Alors, la sélection devient de moins en moins sévère, et on admet dans les rangs des jeunes gens qui font nombre, mais qui, n'ayant rien de ce qu'il faut pour constituer de bons soldats, deviennent des clients d'hôpital ou d'infirmerie.

A cette époque, la morbidité augmente rapidement de 504 à 541 unités pour 1,000.

La loi du 15 juillet 1889 rend le soldat de plus en plus jeune et le nombre des prématurés s'accroît encore.

La morbidité suit sa marche progressivement ascendante, et l'hygiène militaire, malgré la perfection de ses règles, est impuissante à enrayer cette désespérante progression.

Mais il faut suivre le mouvement général. A nos portes, l'Allemagne crée sans effort des unités nouvelles; les effectifs de son armée augmentent comme sa population. La France ne peut se laisser distancer et l'on ordonne la formation de régiments nouveaux, sans s'inquiéter seulement si l'on trouvera assez d'hommes pour en composer les bataillons. Et ceux qui se figurent faire ainsi sortir du néant, à coups de lois et de décrets, des milliers d'hommes absents des registres de l'état civil, ignorent probablement que depuis 1850 l'Allemagne a gagné 21 millions d'habitants, l'Angleterre 14 millions, l'Autriche-Hongrie un peu plus encore, et que, pendant ce temps, la France ne s'est élevée péniblement de 35 à 38 millions d'habitants que grâce à l'immigration de plus d'un million d'étrangers.

Qu'importe la qualité individuelle des soldats!... Il faut le *nombre*... Il faut qu'une nation de 38,000,000 d'habitants ait la sublime folie d'entretenir une armée égale à celle que possède un peuple de 60 millions de Germains!

*
* *

Je ne passerai pas en revue les causes de la morbidité. Cette partie de la question n'offre qu'un intérêt purement médical et ne saurait trouver place ici. Il ressort simplement de la lecture des statistiques que les maladies infectieuses et contagieuses constituent à elles seules presque toute la pathologie de l'armée. Toutefois, elles n'atteignent pas indistinctement ceux qui la composent. Les moins âgés et aussi les plus humbles sont particulièrement éprouvés. Les moyennes suivantes, rapportées à la morbidité générale, montrent que la maladie frappe par ordre croissant les officiers, les sous officiers, les soldats, et parmi ces derniers, surtout les plus jeunes :

Officiers malades	45,5	à 50	pour 1,000
Sous-officiers	220	à 250	—
Anciens soldats	500		—
Jeunes soldats	850		—

La première moitié de l'année — je parle de l'année militaire commençant en novembre — est particulièrement riche en malades. Mais, dès le mois d'avril, le taux de la morbidité s'abaisse et atteint son minimum en août et en septembre.

Cette évolution est immuable et commune à la population civile et à la population militaire. Les influences saisonnières semblent devoir être considérées comme les causes de cette marche particulière de la morbidité.

*
* *

Je serai bref sur la question de la mortalité générale. Son taux a suivi un abaissement progressif pendant tout le cours du dix-neuvième siècle. Les chiffres suivants me dispensent d'épiloguer sur eux :

En 1820,	on signale une moyenne de	21,4	décès pour 1,000 hommes.
1848,	—	19,5	—
1858,	—	16	—
1872,	—	9,49	—
1883,	—	7,05	—
1890,	—	6,66	—
1893,	—	6,19	—
1895,	—	6,86	—
1897,	—	5,23	—

La mortalité suit une évolution saisonnière parallèle à celle de la morbidité, et, comme celle-ci, fait la même distinction dans le

choix de ses victimes. C'est ainsi que, depuis une dizaine d'années, on a compté :

Pour 1,000	officiers	une moyenne de	4 à 5	décès par an.
—	sous-officiers	—	5,5 à 6	—
—	anciens soldats	—	7 à 8	—
—	jeunes soldats	—	9 à 10	—

*
* *

Mais je borne là l'énumération de chiffres si démonstratifs et je me propose d'opposer maintenant ce qui se passe dans l'élément civil à ce que nous venons d'apprendre du milieu militaire. Un ancien inspecteur de l'armée, M. Vallin, a essayé, le premier, d'établir une telle comparaison. Les déductions qui découlèrent de son enquête sont faites pour nous surprendre. Cet auteur s'est demandé, en effet, quelle serait la mortalité probable de l'armée si l'on ne réformait personne. Il a trouvé un chiffre voisin de 18 décès pour 1,000 hommes. Or, les statistiques municipales nous apprennent que, dans la population civile, 14 habitants en moyenne sur 1,000 meurent chaque année. De sorte que, sans sélection et sans réforme, le nombre des décès dans l'armée dépasserait de 3 à 4 unités pour 1,000 celui que l'on signale dans le milieu urbain. La prédominance de la morbidité et de la mortalité dans l'armée est donc manifeste. Cependant, l'âge du soldat répond à la période de la vie pendant laquelle les maladies sont le plus rares, et, en outre, le militaire est un individu de choix qui a été l'objet d'une sélection.

Comment concilier ce double fait avec les constatations de M. Vallin? A quelles sources remonter pour judicieusement expliquer cette pléthore de malades? Elles sont si nombreuses qu'il serait impossible d'embrasser leur ensemble en un court aperçu. De longues pages suffiraient à peine à en faire la simple nomenclature. Mais parmi ces multiples causes de maladie et de mort, quelques-unes sont dominantes et les autres ne font que découler d'elles naturellement et logiquement.

Se figure-t-on quels changements surviennent dans l'orientation de la vie journalière du paysan qui se trouve brusquement transporté à la caserne? Les deux modes d'existence sont exactement opposés. D'un côté, c'est le foyer où l'homme s'attache, comme le bœuf tient à son étable, par une sorte d'instinct puissant et mal défini; c'est la vie végétative, libre, insouciante de l'heure, avec des appétits restreints et une somme de besoins matériels parfaitement définis, mais limités au manger, au boire et au dormir. De

l'autre, c'est la vie en commun, loin de la terre, loin des champs et de la charrue. Les horizons illimités ont disparu et les murs de la caserne se sont substitués à leur sauvage beauté. Ce n'est plus le repas ruminé à l'ombre d'un arbre ou des gerbes moissonnées, c'est la gamelle dévorée hâtivement dans les réfectoires tumultueux. Ce n'est plus le travail lent qui cesse au gré des bœufs ou de la fatigue des bras. C'est l'exercice ordonné, l'entraînement physique imposé à tous chronométriquement. Ce bouleversement dans leurs conceptions morales et leurs habitudes provoque, chez les jeunes paysans, un certain état de dépression qui diminue leur résistance physique et les prédispose aux maladies.

A côté de ce brusque changement de vie, on doit placer l'influence déplorable exercée par le milieu urbain sur les organismes réceptifs venus des centres ruraux. Les villes restent encore, quoi qu'on en dise, des foyers insalubres dont les règles sévères de l'hygiène moderne atténuent peut-être la nocivité, mais ne rendent pas exempts de périls les séjours prolongés qu'obligent d'y faire les exigences de la vie actuelle. Le professeur Brouardel partageait cette opinion lorsqu'il affirmait que pas un homme ayant habité Paris dix ans ne pouvait être certain de n'avoir pas en lui le germe de la tuberculose. Les villes sont des centres redoutables de maladies infectieuses transmissibles au premier chef, et la vie en commun de la caserne en facilite singulièrement la propagation.

Certains ont considéré l'époque de l'arrivée des contingents comme un autre facteur important dans l'accroissement de la morbidité. Les nécessités de la guerre exigent que les jeunes soldats soient aptes à faire campagne au printemps. Depuis le jour de l'incorporation jusqu'à cette date, l'instruction militaire est donc poussée avec une grande activité, et les fatigues imposées aux recrues suivent une progression régulière de décembre en avril, c'est-à-dire pendant la saison la plus froide de l'année et la plus propice à l'éclosion des maladies. La légitimité de ces remarques est justifiée par les statistiques qui nous montrent que les 4/5 des jeunes soldats sont malades pendant les six premiers mois de leur incorporation. Pour remédier dans une certaine mesure à l'état de choses actuel, on a proposé d'avancer l'appel des contingents et de convoquer les jeunes soldats au mois d'octobre. On pourrait, de cette manière, sans léser les intérêts de l'agriculture, — les moissons et les travaux des champs étant terminés partout à cette époque de l'année, — consacrer un mois de plus à l'instruction des hommes. Le but à atteindre restant le même, l'entraînement se ferait en un temps plus long; la somme de fatigue serait moindre et n'irait jamais jusqu'au surmenage. L'état sanitaire des troupes y

gagnerait sans nul doute et l'instruction militaire elle-même atteindrait peut-être un plus grand degré de perfection.

Une autre opinion, qui semble avoir trouvé crédit auprès d'un certain nombre d'esprits, rapporte presque exclusivement aux fatigues la genèse des maladies dans l'armée. Cette façon de voir mérite d'arrêter quelque temps l'attention, car elle attribue à une cause très secondaire, à mon avis, une importance qu'elle ne comporte pas.

Un travail physique excessif est une cause d'affaiblissement, et il est hors de doute que les organismes débilités soient particulièrement prédisposés à servir de terrain de culture à toutes les maladies contagieuses et épidémiques. L'observation journalière prouve l'exactitude d'une telle affirmation. Mais s'il considère la fatigue imposée aux troupes comme facteur de la morbidité dans l'armée, l'esprit le moins prévenu sera frappé par une singulière constatation. Il verra, en effet, que le nombre total des malades diminue au fur et à mesure que les manœuvres d'entraînement se multiplient, ou, en d'autres termes, que la morbidité est en raison inverse de la fatigue. A un examen superficiel, ce fait peut surprendre et paraître en contradiction avec la loi d'hygiène générale énoncée plus haut. Il n'en est rien, car la fatigue ne devient un facteur morbide qu'à partir du moment où elle confine au surmenage. Or, dans le vaste champ d'expérience que nous offre l'armée, on constate l'ascension progressive de la courbe du travail physique depuis le début de l'hiver jusqu'à la fin de l'été ou au commencement de l'automne. Mais nous avons vu que les six premiers mois de l'année militaire sont plus fournis en malades, et que le nombre de ceux-ci diminue à partir d'avril pour atteindre son minimum en août et en septembre. Les courbes de la morbidité et de la fatigue sont donc exactement inverses.

De sorte qu'on ne saurait attribuer à l'entraînement physique intensif une part importante dans la genèse des maladies, d'autant que la fatigue imposée aux troupes par les nécessités de l'instruction militaire et les besoins du service ne peut amener une dépression notable dans l'activité d'un sujet normal. Les corps d'armée les plus entraînés sont ceux qui offrent invariablement le moins de malades et le moins de décès.

Je ne veux pas dire toutefois que la fatigue, dont le rôle morbide est à peu près nul si l'on considère son action sur l'ensemble de l'armée, n'exerce pas une influence déprimante sur les chétifs et les malingres. Il est hors de doute, au contraire, que le métier militaire est pour ces derniers une cause de détérioration, de maladie et de mort.

Convient-il d'incriminer ces autres facteurs de morbidité : l'encombrement, les défectuosités de l'habitation du soldat, l'impuissance ou l'inutilité pratique des règles de l'hygiène militaire?

Je crois qu'à aucune époque plus qu'à la nôtre le commandement n'a été imbu de cette idée que la santé est aussi nécessaire au soldat que ses armes. Le régiment est même devenu pour un grand nombre une école d'hygiène, et, à ce titre, le rôle social de l'armée est considérable. Il existe une catégorie de sujets pour lesquels la caserne est un véritable sanatorium. Je ne m'attarderai pas à démontrer le rôle hygiénique évident des exercices, pas plus que je ne rappellerai les défectuosités des anciens casernements ni des équipements irrationnels de la vieille armée. L'hygiène militaire est préservatrice de la race par les règles perfectionnées qu'elle donne et les mesures sanitaires de plus en plus nombreuses dont elle provoque l'exécution. Ce n'est qu'exceptionnellement que les maladies naissent à la caserne; elles proviennent presque toujours d'une importation. Et quand une épidémie s'allume, des dispositions judicieuses sont prises pour en circonscrire le foyer et préserver la population civile.

En outre, l'influence de l'hygiène sur chaque homme pris en particulier a un prolongement des plus heureux dans les familles peu éclairées. C'est ainsi que les mesures prises dans l'armée contre la tuberculose et l'alcoolisme ont une répercussion profonde sur les habitudes des sujets qui sont passés par la caserne.

*
* *

Il résulte donc du précédent exposé que les causes réelles de l'augmentation croissante de la morbidité dans l'armée doivent être rapportées surtout à l'âge du soldat et à son séjour forcé dans les villes qui sont de redoutables centres morbigènes.

Depuis longtemps, on parle de la réduction du service militaire à une année. J'ignore la valeur des considérations extra-médicales qui ont conduit certains esprits à cette conception. Mais je crois que la mise en pratique d'une telle mesure aboutirait à un désastre. Les programmes militaires restant immuables, l'instruction ne durant qu'une année serait poussée avec une extrême activité; l'entraînement se ferait en trop peu de temps et les effets du surmenage ne tarderaient pas à se faire sentir sur les prématurés de 21 et de 22 ans, improvisés soldats en neuf ou dix mois. Il ne resterait de l'armée que le squelette, composé de ses cadres et des rengagés, admis cependant par la nouvelle loi, en manière de compensation.

Quant au séjour des régiments dans les villes, c'est là encore

une source indéniable de maladies. La morbidité parmi les troupes est en effet proportionnelle au degré de salubrité des garnisons qu'elles occupent. Les mêmes centres urbains se singularisent toujours par leur état sanitaire, bon, médiocre ou mauvais, quelles que soient d'ailleurs les fluctuations des contingents qui viennent y tenir garnison. Chaque année, la statistique de l'armée apporte invariablement de nombreux exemples confirmatifs de ce fait d'observation.

Au lendemain de la guerre franco-allemande, M. Thiers avait proposé de caserner les hommes en rase campagne, dans de vastes camps. L'application d'un tel projet offrirait de sérieux inconvénients au point de vue politique et ne remplirait qu'incomplètement le but cherché. Les moyens de communication sont actuellement si nombreux et les voyages tellement facilités par le mode de recrutement régional, qu'ils rendent, — en dehors de raisons d'impossibilité politiques et morales, — l'isolement de l'armée au sein du pays, irréalisable.

*
* *

Tel est l'ensemble des questions médicales relatives à l'armée de la métropole pendant le temps de paix. Quelques differences notables doivent être relevées dans l'état sanitaire des corps d'occupation de l'Algérie et de la Tunisie.

D'une façon générale, le nombre des malades est plus élevé dans le nord de l'Afrique que dans la métropole. Le taux annuel de la morbidité en Algérie est de 714 pour 1,000, et en Tunisie de 645 pour 1,000. Mais l'excédent de cette morbidité est encore plus appreciable si on se borne au chiffre des entrées dans les hôpitaux ou, ce qui revient au même, si on ne compte que les malades sérieux.

En effet, la statistique annuelle relève dans les trois départements d'Alger, d'Oran et de Constantine un nombre moyen de 393 hospitalisations pour 1,000 soldats, et dans la Tunisie, 261 malades de la même catégorie pour une égale proportion. En France, le nombre moyen des entrées annuelles dans les hôpitaux est seulement de 188 pour 1,000.

Mais on n'est pas seulement plus malade dans le nord de l'Afrique qu'on ne l'est dans la métropole : on y meurt aussi davantage. L'excédent de la mortalité est très sensible, puisque, pour une proportion de 1,000 hommes, on enregistra :

En 1895 pour l'Algérie 12,25 décès; pour la Tunisie 11,14; pour la France 6,86.

En 1896 pour l'Algérie 9,41 decès; pour la Tunisie 10,50; pour la France 4,56.

En 1897 pour l'Algérie 9,6 décès; pour la Tunisie 11; pour la France, 5,23.

De plus, la tendance à la diminution de la mortalité constatée parmi les troupes stationnées en France n'est observée ni parmi les corps algériens ni parmi la division d'occupation de Tunisie.

Enfin, tandis que, dans la métropole, le nombre des malades atteint son maximum au cours des mois d'hiver et se trouve réduit au minimum à la fin de l'été ou au début de l'automne, la courbe de la morbidité et de la mortalité en Algérie et en Tunisie suit une marche exactement inverse : c'est en été que les hôpitaux algériens sont peuplés de malades, et pendant l'hiver qu'ils sont vides.

L'explication de ce fait est très simple et doit être cherchée dans la nature et l'évolution particulières des maladies des pays chauds, auxquelles les Européens paient un si lourd tribut. C'est ainsi que la *malaria*, presque absente de notre territoire, est partout sur la côte méditerranéenne. Elle exerce ses ravages en été et frappe de 80 à 180 hommes sur 1,000. La fièvre typhoïde est plus fréquente et revêt une gravité exceptionnelle en Algérie et en Tunisie. Le chiffre des décès qu'elle cause est triple de celui que les statistiques de la métropole enregistrent. Enfin, le nombre des typhiques et des dysentériques hospitalisés est particulièrement considérable pendant les mois de juillet, d'août et de septembre.

*
* *

Je clos ici ces brèves considérations sur la morbidité et la mortalité des troupes en temps de paix, pour m'arrêter quelques instants à l'examen de ces deux facteurs au cours des guerres. On ne saurait énoncer une seule loi générale réglant l'évolution des maladies dans les armées en campagne. Chaque guerre a eu sa caractéristique médicale particulière suivant la latitude sous laquelle avaient eu lieu les hostilités. De sorte qu'on ne saurait mieux faire, dans le but d'avoir une vue nette de la question, que produire une série d'exemples tirés des guerres du dix-neuvième siècle, sans vouloir ni trop abondamment épiloguer sur eux, ni les commenter.

On peut évaluer à 3 millions environ le nombre des soldats qui composèrent les armées du premier Empire. Pendant l'automne de 1813, des levées anticipées furent décrétées :

120,000 hommes sur les classes		de 1808 à 1814.
300,000	—	de l'an IX à 1814.
160,000	—	de 1815.
170,000 gardes nationaux.		

Mais, de toutes ces levées, 300,000 recrues seulement furent incorporées, et une centaine de mille environ reçut le baptême du feu.

Il n'existe aucune statistique permettant d'évaluer avec exactitude les pertes des armées impériales. On estime toutefois qu'un peu plus d'un million d'hommes succombèrent, et que le tiers seulement resta sur les champs de bataille; le reste fut enlevé par le typhus, la dysenterie, le choléra ou la fièvre typhoïde.

En temps de guerre, la prédominance du nombre des malades sur celui des blessés est, en effet, la règle, soit que les hostilités durent peu, soit qu'elles se prolongent, mais surtout dans ce dernier cas.

En 1809, alors que Napoléon était en Allemagne, une armée anglaise tenta un débarquement en Hollande, à Walkeren. Clarke, ministre de la guerre, demanda des instructions à l'empereur. Celui-ci répondit par une lettre mémorable dans laquelle il ordonnait aux quelques troupes investies dans Walkeren de rester sur la défensive : « La maladie, ajoutait-il, combattra pour nous. » Ses prédictions se réalisèrent. Nos ennemis perdirent 2 hommes pour 1,000 par l'effet du feu de la place et 39 pour 1,000 du fait des maladies. Ils campaient, en effet, dans des marais infestés par la malaria. L'armée anglaise dut reprendre la mer précipitamment.

La France envoya en Crimée 309,268 hommes. Il se produisit dans le corps expéditionnaire 95,415 décès ainsi répartis : 20,140 causés par le feu des Russes, et 75,375 attribuables aux maladies. L'armée anglaise comprenait 79,000 combattants. Elle enregistra 18,000 décès; 13 pour 100 de ces pertes eurent lieu sur les champs de bataille, 87 pour 100 dans les hôpitaux.

Les Anglais perdirent beaucoup de monde pendant le premier hiver de la campagne, tandis que nos troupes furent particulièrement éprouvées au cours du second hiver. A cette époque, les hostilités ralenties ne faisaient que 323 blessés et nous perdions plus de 21,000 malades. Nos alliés, instruits par l'effrayante mortalité de l'année précédente, avaient amélioré l'hygiène de leur armée, alors que, malgré les énergiques protestations du médecin inspecteur Michel Lévy, l'intendance accumulait nos propres malades dans les hôpitaux encombrés, véritables nécropoles infestées par le typhus, le choléra et la dysenterie.

Pendant la guerre d'Italie, 200,000 Français passèrent les Alpes. Bien que la campagne fût de courte durée, on nota 100,000 entrées dans les hôpitaux, soit une morbidité de 500 pour 1,000, 3,664 décès dus au feu, et 5,000 morts de maladies.

Au Mexique, la statistique enregistra 1,729 tués et 4,925 morts de maladies.

Pendant la guerre de Sécession américaine, l'armée du Sud eut 20,000 tués et 120,000 morts aux hôpitaux; l'armée du Nord laissa 96,000 hommes sur les champs de bataille et 182,000 soldats périrent du fait des maladies. Pendant toute la durée des hostilités, les États du Nord mobilisèrent 431,000 combattants qui fournirent le chiffre extraordinaire de 5.400,000 malades au cours des quatre années que dura cette guerre. De sorte qu'on évalue à 1,100,000 le nombre annuel des entrées aux hôpitaux, ce qui revient à dire que l'effectif total traversait trois fois par an les formations sanitaires.

Au cours de la campagne d'Herzégovine de 1878, les Autrichiens mobilisèrent 100,000 hommes. Cette armée eut 113,807 malades, soit une morbidité de 1,247 pour 1,000; 1,278 combattants furent tués et 2,880 moururent de maladie.

Notre corps expéditionnaire de Tunisie (1881) s'élevait à 20,000 hommes. On enregistra 13,950 entrées aux hôpitaux, soit une morbidité moyenne de 716 pour 1,000. Le total des tués fut de 62; celui des décès dus aux maladies s'éleva à 1,279.

A Madagascar, personne, pour ainsi dire, ne fut épargné. L'ennemi nous tua une centaine d'hommes; les 15,000 combattants du corps expéditionnaire furent tous malades et 6,000 moururent dans les hôpitaux.

Au Transvaal, du 1er février au 31 décembre 1900; 200,000 Anglais avaient été engagés. Le rapatriement avait ramené 36,986 hommes, et les statistiques du War-Office accusaient 4,872 tués et 7,185 morts de maladie. Depuis lors, ces chiffres ont doublé.

De tels exemples démontrent, avec une incontestable évidence, quels dangers les maladies font courir aux armées en campagne. Ils prouvent la prédominance du nombre des malades sur celui des blessés, et du nombre des décès dans les hôpitaux sur celui des pertes dues au feu de l'ennemi.

De plus, on a toujours constaté que les maladies faisaient leur apparition avant le début des hostilités. Ces déchets initiaux atteignent leur maximum dans les quinze premiers jours qui suivent le début de la mobilisation, et l'on prévoit qu'une compagnie à l'effectif de 250 hommes sera réduite à 200, ou même 180 combattants, lors des premières batailles.

Toutefois, on doit à la vérité de mentionner de rares exceptions aux règles précédentes.

C'est ainsi que, en Egypte, sur une armée de 37,000 hommes, Bonaparte ne perdit que 4,758 tués et 4,157 malades. Il est vrai que le corps expéditionnaire était composé de vieilles troupes habituées à la guerre et d'une endurance exceptionnelle.

Pendant la campagne de Waterloo, l'armée du Nord, forte de

124,000 hommes, n'eut presque pas de malades, mais elle perdit 38,000 tués dans les journées des 16, 17 et 18 juin 1815.

Les pertes exactes de l'armée française en 1870-1871 sont inconnues. Dans ce désastre inouï, les indications, même approximatives, et les documents les plus élémentaires manquent pour nous permettre d'apprécier les rapports existant entre la mortalité par le feu et la maladie. Par contre, les Allemands, qui faisaient la guerre dans des conditions morales et matérielles exceptionnellement avantageuses, au milieu d'un pays riche qu'ils réquisitionnaient abondamment, pourvus d'une organisation sanitaire déjà perfectionnée, ont donné une remarquable démonstration de l'importance de l'hygiène militaire en campagne : ils n'ont eu, en effet, — exemple absolument unique pour des armées agissant par masses, — que 14,259 morts de maladie et 30,491 tués à l'ennemi.

Quoi qu'il en soit, la guerre entraîne constamment avec elle un excédent de morbidité et de mortalité. Elle représente un état anormal qui se traduit chez le soldat par un excédent de dépenses physiques et morales sur les recettes que les circonstances rendent minimes, toujours difficiles et souvent impossibles à réaliser. Les marches forcées à toute heure du jour et de la nuit, l'exposition continuelle aux intempéries des saisons, les difficultés du ravitaillement et l'alimentation exceptionnellement réparatrice qui en est la conséquence, le manque de sommeil, les émotions de toute sorte, l'affaiblissement musculaire, organique et nerveux, aboutissent à l'épuisement physique et moral du soldat.

Il résulte d'un tel surmenage un état particulier bien décrit par les anciens médecins des armées : le corps est amaigri, la face est pâle et les traits creusés, l'appétit a disparu, les digestions se font mal; la peau est sèche, écailleuse et malpropre. En 1870, les Allemands désignaient cet ensemble par le mot *fatigatio* qui, sous son enveloppe latine, embrasse bien l'idée générale de la fatigue sous toutes ses formes.

Les soldats atteints de cette cachexie spéciale sont prédisposés à toutes les maladies : ils ne sont plus que des organismes transformés en de véritables milieux de culture.

Maurice Buret.

UN DIPLOMATE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

Dans les quinze premières années du dix-neuvième siècle nos relations extérieures se traitent les armes à la main; la volonté impériale appuyée sur la force reste le plus souvent l'*ultima ratio*. A la chute de Napoléon, par un revirement complet, la diplomatie devient notre seule force, notre seule arme contre la coalition triomphante, mais cette arme est entre les mains des Richelieu et des Talleyrand.

L'ère diplomatique et pacifique inaugurée sous la Restauration se continue avec des tendances diverses sous la monarchie de Juillet. Alors surgissent les questions les plus épineuses : le règlement des affaires d'Algérie, la création du royaume de Belgique, les questions égyptienne et grecque, les rivalités dynastiques d'Espagne et de Portugal, l'agitation des cantons suisses, émeuvent les chancelleries.

Dans ces circonstances délicates, le comte de Boislecomte, un diplomate de carrière, se montre l'un de nos agents les plus actifs, les plus avisés et les plus fermes. Partisan déclaré de l'alliance russe, dont il avait reçu la tradition du duc de Richelieu, il eut parfois à sacrifier ses préférences, mais jamais il ne cessa de les défendre et de les justifier au cours de ses missions, en signalant les dangers d'une politique contraire et les intrigues de nos alliés officiels de la quadruple alliance.

En le suivant dans sa laborieuse carrière, nous pénétrerons au cœur même de l'histoire de notre politique extérieure à une époque bien oubliée ou mal connue, et fertile cependant en événements considérables, en bouleversements de toute nature; nous assisterons à bien des heures de crise, au milieu desquelles la France, aujourd'hui si réservée, parfois même humiliée, savait faire écouter sa voix et exercer son action.

Entré dans la carrière diplomatique en 1814, dès l'âge de dix-neuf ans, sous l'égide du duc de Richelieu, M. de Boislecomte occupait, en 1816, le poste de troisième secrétaire à Vienne, puis celui de deuxième secrétaire à Saint-Pétersbourg, en 1819.

Ses notes de voyage nous ont laissé le récit attachant de ses courses incessantes à travers l'Europe. Ce n'était pas toujours

chose facile de gagner en toute saison des postes aussi éloignés que celui de Saint-Pétersbourg. Ici, le Rhin en débâcle opposait la barrière mouvante de ses glaces qu'aucun batelier n'osait affronter; plus loin, c'étaient les tempêtes de neige de la Lithuanie, les fondrières où s'engloutissaient les attelages et où disparut un courrier de la maison Rotschild, marchant de conserve avec le jeune diplomate. Mais devant ces obstacles matériels, comme dans les difficultés morales, se révélait chez lui une nature toute de volonté, pénétrée du sentiment du devoir et résolue à l'accomplir.

En 1821, il suit son ambassadeur aux congrès de Troppau et de Laybach dont il a laissé une intéressante étude. Chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, cette même année (il avait à peine vingt-cinq ans), il assiste au congrès de Vérone, en 1823, puis va remettre sa santé altérée par son séjour en Russie et ses laborieux voyages, en occupant le poste de premier secrétaire à l'ambassade de Madrid.

Sous-chef de la direction politique en 1825, il remplit une mission en Italie, l'année suivante, et deux autres missions en Angleterre au sujet des affaires de Grèce. Nommé directeur aux affaires étrangères, en 1829, il est nécessairement mêlé aux négociations qui préparent l'expédition d'Alger. Nous parlions alors avec une indépendance que nous ne connaissons plus, hélas! Traitant cette question au nom de la chrétienté, nous forcions la main à l'Angleterre. Elle céda, mais ce ne fut pas sans rancune comme le prouve l'anecdote suivante :

« Quand, le 25 juillet 1830, le duc de Laval, notre ambassadeur à Londres, se disposait à faire une courte excursion en France, lord Aberdeen fit une dernière tentative pour jeter dans son esprit un sentiment d'incertitude et de crainte. En ce moment, où l'approche du départ prête aux paroles un caractère plus solennel, il lui prit la main avec une affection mêlée de tristesse et lui dit : « Je me sépare de vous, mon cher duc, avec plus de peine que « de coutume, car peut-être ne sommes-nous plus destinés à nous « revoir. » L'ambassadeur saisit sa pensée : « J'ignore, Mylord, « lui répondit-il, ce que vous pouvez espérer de la générosité de « la France, mais ce que je sais, c'est que vous n'en obtiendrez « jamais rien par les menaces [1] ».

Les événements politiques de 1830 amenèrent la démission de M. de Boislecomte. Il nous raconte lui-même quels furent ses rapports avec M. de Polignac et leur rupture.

« La révolution de 1830 me trouva, dit-il, à la tête du ministère des affaires étrangères et dirigeant, sous M. de Polignac, la poli-

[1] Mémoire remis au ministère des affaires étrangères en 1830 et dont copie a été envoyée à M. Talleyrand ambassadeur à Londres.

tique de la France. Je puis sans usurpation employer ces expressions, quoique je ne fusse que l'un des deux directeurs de son département. M. de Polignac avait placé à la tête du département deux chefs, dont chacun dirigeait à la fois les affaires politiques et commerciales, mais, bientôt, sentant la nécessité d'une direction unique, il avait joint l'Espagne et la Turquie aux pays qu'il m'avait assignés, l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche et l'Allemagne. C'était évidemment tout le monde politique...

« Les seuls rapports que j'eusse eus avec lui n'étaient pas de nature à me concilier cette faveur : je ne le connaissais que pour lui avoir été envoyé à l'ambassade de Londres par M. de La Ferronnays, en 1828... J'étais de plus considéré comme appartenant à un système qu'il avait combattu toute sa vie, celui de M. de Richelieu qui, en opposition avec M. de Talleyrand, voulait en dehors l'alliance russe et à l'intérieur une liberté modérée. Mes opinions me rattachaient en effet à ce système, aussi bien que mes rapports personnels avec l'homme d'Etat qui lui avait donné son nom.

« Arrivé avec toutes les idées de l'alliance anglaise, une expérience d'un seul mois dans la conduite générale de nos affaires avait suffi pour ramener M. de Polignac au système russe... Ce qu'il craignait, c'était d'être et surtout de paraître dominé. « Mon « pauvre Boislecomte, me disait-il quelquefois, vous n'entendez « rien aux affaires intérieures. — Je m'en aperçois en vous voyant « faire, » lui répondais-je en riant.

« En sa qualité de président du Conseil, M. de Polignac avait formé à côté de son secrétariat un cabinet particulier qui avait son chef et ses employés. On s'y rendait par un escalier dérobé. C'était là que se préparaient, loin de nos yeux comme de ceux du public, les mesures fatales dont la mise à exécution allait renverser la monarchie. »

M. de Polignac dissimula ses projets dans une causerie de plus d'une heure qu'il eut avec son directeur, dans la soirée du dimanche 25 juillet. Il ne s'en ouvrit pas davantage à M. de Champagny qui était à la tête du ministère de la guerre et qui ne put ainsi assurer les mesures indispensables au maintien de l'ordre en cas d'événement.

« Ce fut par le *Moniteur*, écrit M. de Boislecomte, que je connus les *Ordonnances*. Quand je descendis chez M. de Polignac : « Eh bien, me dit-il, avez-vous lu le *Moniteur?* Qu'en dites-vous? « — Je dis qu'à présent ce n'est plus qu'une question de force « matérielle. Avez-vous des troupes prêtes? — Nous avons « 25,000 hommes dans Paris. »

« Il n'y en avait pas 8,000!

« Le lendemain, mardi, on tirait des coups de fusil sur l'hôtel. Je descendis chez M. de Polignac lui porter le travail courant. Je ne doutais pas qu'il me renvoyât aussitôt : il me retint une heure à lui lire et à débattre avec moi toute une expédition que je lui présentais pour notre ministre en Grèce... Le mercredi 26, je le trouvai partant pour s'établir aux Tuileries : « Eh quoi! lui dis-je, vous « nous quittez sans me prévenir! Je vais avec vous... — Restez, « me dit-il, faites fermer les bureaux et tenez-vous chez vous... »

Le corps diplomatique était frappé comme par la foudre... S'il y eût eu une invitation de Charles X, toute hésitation cessait, et l'Europe allait se grouper, par ses représentants, autour de son trône; mais rien ne venait de Saint-Cloud, rien des Tuileries... Je n'avais aucune communication à faire qui pût diriger le corps diplomatique. Je ne pus même parvenir jusqu'à M. de Polignac... Peut-être le corps diplomatique, réuni à Saint-Cloud autour de Charles X, eût-il décidé à reconnaître le duc de Bordeaux et à conserver le principe de la légitimité...

Un gouvernement provisoire ayant été établi, le ministère des affaires étrangères fut d'abord confié à M. Bignon. Le vendredi 28 juillet, je reçus une invitation de me rendre au ministère. « Monsieur de Boislecomte, me dit-il, c'est une bien belle chose que le peuple en révolution; mais, pour ensuite le faire rentrer dans la vie régulière, c'est une tâche terrible. Nous attendons que tous les bons citoyens nous y aident : reprenez les fonctions que vous remplissiez si dignement. — Je regrette, Monsieur, de ne le pouvoir. — Et pourquoi? — Je me regarde comme lié par mon serment à Charles X. Si, dans ce moment, il m'appelait auprès de lui, je m'y rendrais aussitôt : dans cette disposition d'esprit, puis-je vous servir? — Et quand cessera pour vous cet engagement? — Je me regarde comme lié à Charles X aussi longtemps qu'il n'aura pas quitté le sol de la France. — Eh bien, j'attendrai! »

Peu de jours après, Charles X s'embarquait. L'ex-directeur aux affaires étrangères, ayant reçu une nouvelle invitation de M. Bignon, crut devoir se récuser encore, dans la crainte, disait-il, qu'on ne voulût voir dans ses actes le reflet de l'esprit de M. de Polignac. D'autre part, il voulait dissiper les préventions qui faisaient du ministère des affaires étrangères « un foyer d'absolutisme et de conspiration ». Il offrit de faire visiter ses papiers et, pour éloigner tout soupçon de résistance systématique nuisible aux intérêts du pays, il proposa de rédiger un exposé complet de nos relations extérieures telles qu'il les avait connues et laissées. C'est en résumant les éléments nécessaires à cette rédaction qu'il conçut la pensée d'écrire l'histoire de notre diplomatie sous la Restauration.

*
* *

Trois années plus tard, M. de Broglie décidait enfin M. de Boislecomte à sortir de sa réserve pour accepter une importante mission en Egypte avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il s'agissait de régler les difficultés soulevées par la marche menaçante de Méhémet-Ali en Asie Mineure et de décider le pacha à ramener ses troupes derrière le Taurus.

Notre représentant débarqua le 29 avril 1833 à Alexandrie, suivi de son secrétaire, le vicomte de Lanoue, ancien chargé d'affaires à Florence. Il y trouva une réception pompeuse. Accueilli par le commandant des gardes du palais, il fut aussitôt conduit auprès de Méhémet-Ali, dans le carrosse du sacre de Napoléon, attelé de quatre chevaux blancs : une musique militaire faisait entendre la *Marseillaise.* Ainsi le pacha cherchait à se grandir lui-même en rehaussant l'importance du personnage qui lui était envoyé. Les négociations commencèrent aussitôt et, le 5 mai, le pacha avait consenti à retirer ses troupes de l'Asie Mineure, mais Adana lui était cédé par firman.

M. de Boislecomte resta quelque temps en Egypte et entra en rapports plus étroits avec Méhémet-Ali, « le régénérateur de son pays, le destructeur des Mamelucks, le vainqueur du Sultan, l'homme qui était à la fois le propagateur de la civilisation en Orient et, pour l'Asie, le héros et l'espoir de l'Islamisme. C'était un petit vieillard, le teint fortement coloré, l'œil vif et perçant, la barbe rare. L'expression de sa figure était plutôt l'esprit que la force et la dignité ».

« Je me rendais, dit-il, fréquemment le soir au vieux château où le vice-roi m'attendait. Nous nous asseyions sur un divan avec les fenêtres ouvertes, devant la nuit, le silence et l'étendue du Caire. Dans ces longs entretiens, Méhémet-Ali m'expliquait l'exploitation de l'Egypte et ses rapports avec l'empire turc, et je lui exposais à mon tour la politique et les intérêts des différents Etats de l'Europe. Il avait arraché l'Egypte aux Mamelucks et l'Arabie aux Wahabites, employant à garder l'Egypte pacifiée ces mêmes Arabes qui la pillaient. Il avait, d'autre part, reculé la limite méridionale de l'empire confié à sa garde. L'Angleterre et la Russie lui étaient également hostiles et redoutables : l'Angleterre, parce qu'elle craignait qu'il ne devînt un obstacle entre elle et les Indes; la Russie, parce qu'elle ne voulait rien souffrir de fort dans l'empire ottoman : il attendait beaucoup de la France. »

Notre ministre se rendit à Jérusalem par Jaffa, en étudiant l'état et l'esprit des différents cultes en Syrie et le régime égyptien en ce

pays qui en supportait mal les contraintes. Il prévit la réaction qui s'y préparait. Sa visite à l'émir Béchir, prince des Maronites et des Druses, nous fait connaître ce personnage vénérable et son milieu patriarcal échappant dans ses montagnes à l'administration turque et ne devant qu'un léger tribut au Sultan. Il comptait sur la France pour modérer les exigences de Méhémet-Ali. Les Anglais devaient, plus tard, exploiter ces exigences pour soulever cette région.

S'embarquant à l'embouchure de l'Oronte, M. de Boislecomte aborda en Cilicie où campait Ibrahim-pacha.

Le fils de Méhémet-Ali reçut notre envoyé sous sa tente, où chacun s'assit à l'européenne sur des chaises. « Ibrahim était petit et trapu de corps, son cou gros, ses bras remarquablement courts, comme l'étaient ceux de son père; son ton était tout militaire, vif, facile, dégagé. » Il entra aussitôt en matière.

« J'ai bien du regret, dit-il, que les puissances ne m'aient pas laissé aller plus loin. J'eusse cependant voulu entrer à Constantinople et mon armée aussi..., non pour y rien détruire, mais pour tout renouveler, substituer une régence nouvelle à celle qui s'est montrée incapable de gouverner l'empire... Des deux côtés du détroit tout le monde m'appelait. Le changement se fût opéré sans que vous eussiez eu le temps de vous en apercevoir... Pourquoi cette haine des puissances de l'Europe contre la nation musulmane, la seule qu'elles excluent du droit de se choisir un chef?... L'opposition et le débarquement des Russes aurait achevé de me donner la nation... J'avais accepté cet obstacle... Je ne comptais pas et ne devais pas compter que la France et l'Angleterre se chargeraient elles-mêmes de m'arrêter. »

Le projet sérieux d'Ibrahim était de faire de tout ce qui parle la langue arabe : la Syrie, Bagdad, l'Arabie, l'Egypte, un empire arabe gouverné par des Arabes. Il s'exaltait à l'idée d'une renaissance de cette nation qui avait devancé le réveil de l'Europe dans la civilisation et dont les monuments s'élèvent de la Perse à l'Andalousie.

A Constantinople régnait dans le corps diplomatique un esprit d'hostilité déclarée contre Méhémet-Ali. Lord Ponsonby surtout dépassait toute mesure. Il en voulait à la fois à la Russie, à l'influence française en Orient et à Méhémet-Ali. « Il faut, répétait-il, faire la guerre à la Russie, j'y ai mis l'honneur de mon nom : je travaillerai l'opinion par la presse, qui décidera le Parlement... » Il ajoutait qu'il voyait bien que j'appartenais au système russe.

« Une grande fête fut donnée par le Sultan qui convia le corps diplomatique à assister aux exercices d'artillerie. Le Sultan pointa

lui-même; M. Thévenin, instructeur français, révisait le pointage. Sur trente-huit coups, trois portèrent et percèrent la planche. On promena en triomphe, parmi le peuple, le témoignage de l'adresse de son maître. Entre temps, le Sultan nous faisait faire quelques compliments. Sachant que lord Ponsonby, d'un âge déjà avancé, conservait quelques prétentions de jeunesse, il crut lui être agréable en lui faisant dire qu'il montait à cheval comme un jeune homme. Le drogman, chargé du compliment, s'arrêta droit en face de l'ambassadeur et lui dit devant nous tous : « Le Sultan fait dire à Votre « Excellence qu'elle est bien vieille et qu'elle monte fort bien à « cheval. » Je ne sais si lord Ponsonby a encore pardonné ce compliment au Sultan. »

Au dîner offert par le grand maître de l'artillerie, le Sultan ne dédaigna pas de paraître, de saluer l'ambassadrice de France, Mme Roussin, et, chose inouïe, l'on vit le grand vizir de l'Empire ottoman porter, au milieu de tous, la santé des femmes. « On rentra dans le salon, les ministres donnant le bras aux dames. Khosrew-pacha, surnommé le diable boiteux, ramenant Mme de Sturmer à son mari, lui fit une phrase que le drogman traduisit ainsi, de l'air le plus gracieux : « Voici votre femme, je vous la « rends telle quelle. »

Nous passerons sur les difficiles négociations qui suivirent, notamment au sujet de la révocation du traité d'Unkiar-Kélessi, qui fermait les Dardanelles. La Porte consentit à n'user de ce droit que pour elle-même.

Pendant que M. de Boislecomte continuait sa tournée à travers la Valachie et la Moldavie, un courrier passa allant offrir à l'amiral Roussin le ministère de la marine et, en cas d'acceptation, l'ambassade de Constantinople à notre ministre en mission. L'amiral ayant décliné l'offre qui lui était faite, notre diplomate poursuivit sa route vers la Servie [1].

Cette province était gouvernée par le prince Miloch, qui l'avait conduite à la guerre de l'Indépendance. Devenu, de simple gardien de troupeaux, chef des Serviens, le point de mire et l'espoir des Bulgares et des Bosniaques, ce prince se trouvait appelé à être le directeur du mouvement slave dans l'empire. L'étendue de son esprit, ni son éducation, qui n'avait pas été portée jusqu'à lui apprendre à lire et à écrire, ne paraissaient pas le destiner à un si grand rôle, mais, ajoute M. de Boislecomte, « je ne trouvai pas dénuée de portée ni d'élévation la manière dont il m'exposa sa situation. »

[1] La Servie ou Serbie, reconnue comme Etat indépendant par le traité d'Andrinople, en 1829.

« Je fus fort surpris de voir, un matin, venir chez moi le secrétaire d'Etat, M. Dmitri Davidowitch, s'adressant à moi, comme à l'un de ces philosophes de l'antiquité, pour me demander des lois pour son pays. Il me priait, au nom du prince et du peuple, de leur donner un plan de Constitution pour la Servie! »

En vain notre ministre se récusa : il dut, bon gré mal gré, faire ses observations sur un projet qui lui fut soumis, en s'inspirant des théories générales et des formes représentatives.

De la Servie, M. Boislecomte passa en Albanie, puis de là dans les îles Ioniennes, où lord Nugent régnait presque souverainement, enfin en Grèce. Le roi Othon allait atteindre sa majorité. Aux divisions des Grecs entre eux s'ajoutaient celles des légations protectrices. La France se montrait franchement favorable au développement du parti grec sous l'impulsion de M. Coletti. A son retour en France, notre envoyé en entretint le roi et rédigea un rapport dont les conclusions furent adoptées par le duc de Broglie. M. de Lagrenée fut chargé d'agir en conséquence, mais l'arrivée de M. Thiers au ministère vint tout contrarier.

Les lignes suivantes, écrites à cette époque au sujet de nos rapports avec l'Angleterre, restent d'une triste actualité. « Si vous pliez, disait-il, devant la consciente supériorité, qui est l'un des vices et un des dangers de la nature anglaise, vous l'exaltez sans mesure et vous en portez les exigences à un point où vous ne pouvez plus les accepter sans vous compromettre. »

* * *

Cependant M. de Boislecomte vivait en dehors du ministère, dont il ne partageait guère les principes et les tendances, quand M. Thiers le décida à accepter une mission en Espagne. « Ce n'étaient que des paroles à porter et une appréciation à faire de la situation présente et de l'état général du pays. » Les circonstances critiques dans lesquelles s'accomplit cette mission, et en particulier la mort de notre représentant, M. de Rayneval, en accentuèrent l'importance.

A la mort de Ferdinand VII, en 1833, nous avions pris franchement parti pour la succession féminine. Christine de Naples devenait régente à vingt-sept ans, au nom de la reine Isabelle. On avait décidé l'intervention *sans cocarde*. Le roi accentua ses intentions dans une dernière entrevue avec notre envoyé. On devait promettre 12,000 à 15,000 hommes à la reine, pressée entre l'insurrection révolutionnaire du Midi et les progrès des armées de don Carlos dans le Nord.

Inutile de dire que l'accueil, à la Granja, fut des plus sympathiques. De son côté, M. de Rayneval, notre ambassadeur, se félicitait de retrouver un ami. « Nous ne pouvions, écrit M. de Boislecomte, quitter la conversation : « Comme c'est bon, me « disait cet homme supérieur, de causer avec quelqu'un! Je ne « veux pas me coucher aujourd'hui : nous nous séparerons à une « heure du matin. » A cinq heures, le valet de chambre de l'ambassadeur vint me dire que son maître étouffait. Je courus chez lui. Castillo, le médecin de la reine, me dit qu'il était atteint de la poitrine, qu'il avait besoin d'un calme absolu. Quelques heures après, les balles sifflaient et venaient frapper contre nos fenêtres.

« J'allais voir le ministre d'Angleterre, sir George Villiers. A huit heures du soir, le ministre de Danemark vint me dire que le régiment des milices provinciales venait de se soulever au cri de : « Vive la constitution de 1812! », et qu'il se disposait à forcer le palais.

« ... J'allai chez sir Villiers que j'entraînai au palais... La place était couverte de soldats; nous montons droit devant nous : « Camarade, dis-je au premier que je rencontre, laissez-moi passer. « — On ne passe pas! — Je vais en demander la permission à un « officier. — Il n'y a plus d'officiers! — Eh bien, j'en demande la « permission à vous-même. — Arrière! » Et les menaces de violence commençaient à s'élever autour de nous... Nous partîmes du côté du palais où habitait la *camerera major*... On avait barricadé les issues vers les appartements intérieurs, et en frappant nous ne pûmes nous faire entendre. « Retournons chez nous, dis-je à sir « Villiers, je demeure sur la place, je serai très attentif et dès qu'il « y aura jour à pénétrer, je viendrai vous prendre. »

Les soldats en pleine insurrection avaient renvoyé tous leurs officiers; ils obéissaient à une réunion de sous-officiers dont l'un d'eux, un sergent, Garcia Gonzalès, avait pris la direction. Ils tiraient des coups de fusil de tous côtés et criaient : « Il nous faut la constitution! Meure Quesada! meure San Roman »; et aussi, avec une affectation menaçante pour la royauté : « Viva Isabella seconda! » Ils se disposaient à enfoncer les portes du palais. La malheureuse reine, avec une curiosité de femme et une intrépidité de héros, collait sans cesse sa tête à la fenêtre... Enfin, à deux heures du matin, elle fit dire qu'ils envoyassent une députation de douze d'entre eux pour faire connaître leurs vœux.

Ces gens étaient payés, endoctrinés, gorgés de vin. Ils entrent brutalement. Tout à coup, la porte s'ouvre et ils voient la reine entourée de ses femmes. Cet aspect les émeut. « Que voulez-vous, dit la reine? (Ils hésitent à répondre.) Que voulez-vous? — La

constitution de 1812 et la liberté! Nos camarades sont restés trois ans en Navarre; ils resteront, s'il le faut, trois ans devant ce palais pour obtenir la constitution. — Cette constitution, l'avez-vous lue? — On nous a dit qu'elle était bonne; il nous la faut et la liberté! — Qu'est-ce que vous entendez par la liberté? Vous serez toujours soldats et, par conséquent, toujours soumis à l'obéissance. — Oui, mais, rentrés chez nous, nous serons plus heureux. Sous la constitution de 1812, ajoute l'un, on ne payait chez moi le sel qu'une piécette. — On m'avait, dit un autre, promis la croix d'Isabelle, on ne me manquera plus de parole. »

« Toute cette conversation était soutenue par la reine avec la plus parfaite liberté d'esprit. « Je vais, dit-elle, délibérer avec mon « ministre..., deux de vous reviendront attendre ma résolution... » Quand ils revinrent, la reine, obligée de céder à la force, fit écrire par un des assistants : « La reine autorise le général San Roman à « laisser les soldats jurer la constitution en attendant la réunion « des Cortès. » Sur leurs instances et celles de leurs camarades, la reine signa enfin.

« Il était cinq heures du matin. Je ne m'étais pas couché, ayant passé la nuit auprès de M. de Rayneval... Je vis des soldats se retirer et des factionnaires reprendre régulièrement leurs postes. Je descendis sur la place et me dirigeai vers le palais. A moitié chemin, je rencontrai M. de San Roman : « J'allais chez vous, « dit-il, la reine désire vous voir. — Je vais prendre M. Villiers et « me rendre près de la reine. — Ma commission n'était que pour « vous. — Je crois mieux, dans ces circonstances, de me montrer « avec le ministre d'Angleterre. Dites-le à la reine. »

« Je fus réveiller M. Villiers et nous nous rendîmes chez la reine... Nous fûmes introduits séparément. « Quelle nuit, me dit la reine, « et maintenant que faire? » Dans un long entretien que j'eus avec Sa Majesté, je lui conseillai d'accepter ce que le moment voulait, et d'attendre les bénéfices du temps et du bon sens du peuple espagnol. Sa Majesté trouva comme moi que cette conduite était la seule à tenir.

« La reine me donna différents détails sur la dernière nuit. « Des deux soldats qui me furent envoyés en députation, me dit-elle, l'un avait la figure particulièrement repoussante et féroce; je m'adressai à lui : « Vous devez être satisfait; donc, maintenant « qu'il n'y ait pas de massacres. » Cet homme ne répondit pas; je répétai deux fois, je ne pus le faire sortir de son sinistre silence.., Oh! il y aura des massacres! Je crains surtout pour Quesada. Lui-même s'attend à être assassiné : il me l'a dit. Je viens à l'instant de lui envoyer quelqu'un pour qu'il ne vienne pas ici... Que

devenir maintenant? Ils vont me demander de jurer la constitution; je l'ai donnée, je la jurerai... mais je le sens, il me sera impossible de supporter les humiliations qu'a supportées Ferdinand; Charles viendra ici, les masses seront pour lui... »

« Le 14 au matin, le général Mendez Vigo fit savoir que les soldats s'opposaient au départ de la reine de la Granja. Je reçus un billet du ministre de grâce et justice qui m'invitait à me rendre au palais. Sir George Villiers y était aussi appelé : je le fus prendre. »

Pour engager la responsabilité des révoltés, la reine nomma, sous la présidence de M. Calatrava, quatre ministres chers aux radicaux, mais honorables, et annonça son intention de se rendre à Madrid sous la garantie des deux ministres étrangers pour y jurer solennellement la constitution. Les soldats peu satisfaits de ces assurances, déléguèrent dix-huit d'entre eux et exigèrent un décret spécial signé de sa main pour chacune des mesures obtenues. « L'un d'eux était complètement ivre; il prit la main de la reine avec une dégoûtante familiarité : « Tu es belle, Christine, » lui dit-il! La reine retira sa main avec horreur. A minuit, Mendez Vigo partit emportant les décrets qui instituaient le nouveau gouvernement. »

« Cependant les anarchistes profitaient de l'intervalle pour accomplir leur vengeance. Le 15, Quesada fut assassiné par les gardes nationaux. Poursuivi par eux sur la route du Nord, il se réfugia chez le curé d'un village. La servante lui dit : « Avez-vous besoin « de M. le curé. — Oh! oui, j'en ai besoin, car je vais mourir. » A peine avait-il prononcé ces paroles que les gardes nationaux arrivèrent, et sans oser pénétrer dans la chambre du curé, ils couchèrent en joue Quesada. Lui, s'avançant vers eux, les regarda fièrement et se tint debout jusqu'à ce qu'il tombât sous leurs balles. Les gardes nationaux envoyèrent à leurs camarades de la Granja la culotte sanglante de Quesada. Nous vîmes ce trophée hideux promené au bout d'une baïonnette. San Roman leur échappa. »

« Nous étions prisonniers à la Granja. Les soldats avaient pris des rubans verts en signe de reconnaissance et de triomphe. Je vis arriver sur la place de la Granja sir Villiers et ses secrétaires chamarrés de rubans verts. « Vous êtes bien printannier, Villiers, « lui dis-je, pour une aussi chaude journée. — Oh! me dit-il, « les soldats ont tout à l'heure battu quelqu'un qui n'avait pas de « rubans verts, j'ai trouvé qu'il était inutile de me faire insulter « pour un signe sans valeur. » Un courrier anglais n'en fut pas moins arrêté et ses dépêches lues et jetées sur la place. « Je vou- « drais, lui disait Garcia, qu'elle fût ici ta reine et je lui montre-

« rais par le cas que je fais de ses dépêches celui que je fais de sa « personne. Au reste qu'on me fusille plus tard si l'on veut, je « n'en aurai pas moins fait ce que j'aurai voulu. »

Cependant le succès même de la cause révolutionnaire mettait fin au règne de Garcia : il le sentit et en prit son parti en vrai Castillan. Avant de déposer ses grandeurs, il voulut se donner à lui-même un triomphe, le plus beau que son imagination pût lui suggérer.

Il se présenta à la porte de Ségovie monté sur un beau cheval, escorté d'aides de camp, suivi de toute la troupe, musique en tête. Il suivit ainsi toute l'avenue jusqu'au palais. Là, il s'arrêta un instant et demanda que les deux reines parussent au balcon : elles obéirent. Alors, il continua, puis faisant former la troupe en carré sur la grande place il dit d'une voix éclatante : « J'ai fait venir les canons de Ségovie; j'ai défilé à la tête des troupes; j'ai fait mettre devant moi les deux reines au balcon; ma tâche est finie! » Et descendant de cheval, il rentra dans le rang.

« Au milieu de ces scènes terribles ou bouffonnes, j'eus la douleur de voir périr dans mes bras l'homme éminent que j'avais trouvé à la tête de l'ambassade du roi. Le 16 au matin, la mort en enlevant M. de Rayneval, dissipa ces trésors de science, d'expérience, de traditions, d'idées saines, variées et fécondes, une des gloires de notre pays. Après lui avoir procuré les secours de la religion, son fils, que j'avais prévenu, et moi lui fîmes faire un service funèbre.

« Le même jour 16, les nouveaux ministres arrivèrent et les deux reines partirent pour Madrid. »

M. Thiers, se trouvant en désaccord avec le roi et son représentant sur l'attitude à prendre, donna sa démission. Le comte Molé le remplaça. M. Thiers écrivit à son envoyé : « ... J'éprouve le regret de vous avoir confié une mission difficile et périlleuse et de n'être plus appelé à vous récompenser de vos services et de votre courageux dévouement... Dissoudre les corps auxiliaires réunis à Pau m'a semblé le commencement de l'abandon total de l'Espagne, je n'ai pu y consentir. » M. de Boislecomte géra l'ambassade jusqu'à l'arrivée du comte Septime de Latour-Maubourg. Il trouvait chez M. Calatrava l'idée obstinée d'assimiler la révolution de la Granja, révolte militaire, à celle de Juillet, qui pouvait cependant se prétendre issue d'une résistance légale. M. Mendizabal, sans entrer au ministère, en était, pour ainsi dire, le protecteur, mais il ne pouvait imposer à notre représentant l'exagération de ses théories.

Forcé de subir le gouvernement révolutionnaire, la reine se

montra adroite et ferme. Les passions étaient cependant loin d'être calmées. « Deux jours après le retour de la Granja, écrit M. de Boislecomte, un combat furieux ensanglanta Madrid, sur le bruit que le 3e régiment de la garde refusait d'adhérer au mouvement des miliciens, et les troupes furent assiégées dans la caserne. Cette caserne touchait à l'ambassade et nous nous vîmes bientôt entourés par la fusillade. Sir George Villiers, M. Taylor et quelques autres personnes en visite chez moi s'y trouvèrent prisonniers avec moi. Les miliciens demandaient à occuper les étages supérieurs pour de là tirer sur la caserne. Sur notre refus, ils mirent sur la place les canons en batterie et annoncèrent qu'ils allaient enfoncer la porte si on ne l'ouvrait pas. Je répondis qu'ils fissent ce qu'ils voudraient. Ils n'osèrent aller plus loin. La caserne ne se rendit qu'au milieu de la nuit. »

La reine ayant fait appeler M. de Boislecomte, lui confia de nouveau ses alarmes, lui racontant les orgies des clubs révolutionnaires. N'avait-on pas vu deux cents fanatiques se passer une coupe où infusaient les oreilles de Quesada? Au nord, les carlistes gagnaient du terrain. Cependant Christine se dominait et dominait son entourage prêt à réagir. Par sa conduite prudente, non seulement elle se gagnait la confiance et le dévouement personnel de ses ministres, mais, en maintenant l'ordre, elle prépara une ère de paix qui conduisit à la formation d'un ministère constitutionnel modéré le 16 décembre 1837.

Dans toutes ces affaires d'Espagne nous avions avec l'Angleterre une certaine communauté d'intérêts généraux, mais nous variions sur la question dynastique. Au fond, notre alliée favorisait le parti de la réaction. Elle eût voulu surtout préparer le mariage de la future reine Isabelle avec un prince étranger tel que le prince Léopold de Cobourg, frère du mari de dona Maria. De notre côté nous cherchions à lui opposer un prince français. Ce fut alors qu'il aurait été question du duc d'Aumale.

Le comte de Latour-Maubourg arriva à Madrid le 14 octobre pour occuper le poste d'ambassadeur. Il apportait à notre agent l'expression de toute la satisfaction du comte Molé et du roi pour « la fermeté, l'habileté et la prudence dont il avait donné tant de preuves dans des circonstances si graves et si délicates, en le priant d'aider de son expérience notre nouvel ambassadeur ».

Les événements devaient en décider autrement. Très peu de jours après, il recevait l'ordre d'aller remplacer le comte de Saint-Priest à Lisbonne où une crise des plus graves était sur le point d'éclater.

*
* *

La révolution de la Granja avait eu son contre-coup à Lisbonne. La révolution démocratique avait renversé la charte de don Pedro, comme en Espagne le *statut royal*, et établi la constitution de 1820, modelée sur la constitution espagnole de 1812. Mais tandis qu'à Madrid la reine Christine, se conformant à nos conseils, acceptait pour l'améliorer le nouvel ordre de choses, la reine dona Maria, soutenue et encouragée par l'Angleterre, avait pris la résolution de renverser par la force l'œuvre entreprise par la violence et elle s'était assuré de lord Palmerston le secours de l'escadre anglaise et au besoin un refuge à son bord. Pour faire honneur à notre alliance et par égard pour le roi Léopold, oncle du mari de la reine, nous joignîmes notre escadre à celle des Anglais. Cette démonstration ayant ému la population de Lisbonne, la reine s'autorisa du mouvement pour aller s'enfermer à Belem et changer son ministère. La garde nationale voulut alors la ramener ou la forcer dans Belem.

A travers les provinces espagnoles agitées par l'annonce de l'arrivée de don Carlos, et en suivant le dur itinéraire qu'avait parcouru l'armée de Junot, notre ministre atteignit Lisbonne et Belem où il rejoignit la reine.

« Dona Maria n'était guère âgée que de dix-huit ans. Privée d'expérience, comme on l'est à cet âge, elle annonçait déjà de la fermeté de caractère, du courage devant le danger et un sens droit que malheureusement détournait souvent son entourage. Elle commençait à devenir très forte. L'expression de son visage avait une immobilité qui tenait peut-être au même sentiment de timidité qui lui rendait presque impossible d'adresser quelques paroles en public..., et la privait de l'influence que la reine Christine savait rapidement prendre sur tous ceux avec qui elle entrait en rapports. » Elle adressa quelques mots à notre envoyé et le laissa avec le prince Ferdinand.

Ce dernier, d'un extérieur agréable, avait reçu une éducation qui le rendait tout à fait étranger au milieu où l'avaient jeté les combinaisons de Léopold. Il avait eu pour maître, et gardait comme conseil un Allemand, M. Dietz, « parfait honnête homme, mais qui ne voyait que désordre, ruine et anarchie dans les institutions et idées modernes que son jeune élève avait été chargé d'introniser en Portugal. La tentative de Belem avait été concertée entre le jeune ménage, le roi Léopold, l'ex-ministre belge Van der Meyer, et pour l'exécution, avec la reine Victoria et lord Howard ».

M. de Boislecomte rejoignit le corps diplomatique dans la salle

qui lui était réservée. « Je venais, écrit-il, de passer plusieurs jours à cheval : je sentis sur les minuit le sommeil me gagner. Je voulus le combattre par le mouvement et l'air extérieur et sortir pour aller reconnaître l'état du palais et ses abords. En rentrant, je traversai les salles encombrées de personnes dormant sur le carreau, enveloppées de mantes sous lesquelles on apercevait des pistolets, des épées, des poignards.

« Comme je marchais au milieu de ces corps, je vis venir à moi deux hommes qui m'étaient inconnus; je m'arrêtai. « J'allais « chercher Votre Excellence, me dit l'un d'eux. — A qui ai-je « l'honneur de parler? (M. de Banho et un autre ministre se nom« mèrent). — Nous allions, au nom de la reine et de son gouverne« ment, vous prier de faire débarquer des troupes françaises pour « protéger ce palais. — Faire débarquer des troupes! Mais c'est « tout ce que je pourrais faire de plus grave et de plus compro« mettant. — La reine a pensé que le ministre d'Angleterre l'ayant « fait, vous ne feriez pas de difficultés pour imiter son exemple. — « Je vous demande pardon, Messieurs, le ministre d'Angleterre « n'a pas fait débarquer des troupes. — Que Votre Excellence « nous excuse, hier soir, lord Howard a fait débarquer 4,000 hommes « et 4 pièces de canons qui sont maintenant en bataille devant la « garde nationale. C'est ce corps qu'il s'agirait de renforcer. — « Assurément, Messieurs, vous vous trompez; c'est un fait impos« sible et je ne crois pas aux choses impossibles. » Je continuai ma marche vers la salle diplomatique : « Mylord, dis-je à lord Howard, « j'ai donné à quelqu'un un démenti à cause de vous; on m'a cité « un fait que j'ai déclaré ne pas croire, c'est que vous auriez fait « débarquer des troupes... »

Lord Howard se tut, puis appréciant, sur les observations de notre ministre, la gravité d'un fait qu'il ne pouvait même appuyer d'un mot écrit de la reine, il convint de s'arrêter à un expédient qui pût justifier l'apparition de soldats étrangers. Par une lettre antidatée, la souveraine devait signaler l'apparition de forces nationales menaçantes et demander aux ministres une garde pour sa sûreté personnelle. Les troupes anglaises ayant été promptement embarquées dans la matinée, chaque escadre fournit 100 hommes à la reine.

Dona Maria n'avait plus qu'à accepter les conditions du gouvernement qu'elle avait voulu détruire. M. de Sa, le ministre septembriste, était un homme d'opinions libérales, modérées, et sincèrement attaché à la fille de don Pedro. Il avait perdu un bras en défendant sa cause. Il conservait, dans les émeutes populaires comme sur les champs de bataille, un sang-froid qui remettait

bientôt la direction entre ses mains. Il fit accepter du peuple une constitution qui tînt le milieu entre la charte de don Pedro et la Constitution démocratique de 1820. Il décida la reine à se montrer à la foule du haut des terrasses du jardin, mais on ne pouvait s'empêcher de remarquer l'attitude froide de la jeune souveraine contrastant avec la grâce émue de l'impératrice Amélie de Beauharnais, qui était venue se placer à côté de sa belle-fille.

La journée de Belem fut considérée comme un triomphe national sur l'Angleterre. Cette disposition des esprits obligeait notre envoyé à de grands ménagements dans ses rapports avec le ministre anglais. Il en fit du moins profiter nos nationaux, en obtenant le paiement d'une indemnité de 800,000 francs vainement réclamée depuis des années.

M. de Boislecomte se trouvait en excellente situation à la cour et auprès des ministres de Sa et Passos, dont les égards ne réussissaient cependant pas à gagner la reine. Ils finirent par se retirer. Leurs successeurs, Diaz de Oliveira et Manuel de Castro Pereira, irritèrent lord Howard, par la loi sur la morue, qui causait un grave préjudice au commerce anglais. C'était l'encourager à favoriser une réaction chartiste qui rendît à l'Angleterre le prestige ébranlé par les événements de Belem.

Dans l'agitation qui régnait, un mouvement migueliste éclata et fut aussitôt réprimé; mais quelques personnes, entre autres un certain padre Marcos, étant venues chercher un refuge à l'ambassade, avouèrent qu'un grand mouvement chartiste se préparait.

Déjà les troupes avaient proclamé la charte à Braga et à Castelbranco. En vain notre ministre voulut-il détourner lord Howard et la cour d'encourager ce soulèvement; en vain M. de Sa, rappelé au pouvoir pour maintenir l'ordre menacé, s'efforça-t-il d'agir sur la reine. Les maréchaux Saldanha et duc de Teicere partaient à la fin de juillet pour se mettre à la tête des troupes sur le haut Tage et lord Howard se chargeait bientôt de transmettre leur manifeste au corps diplomatique. M. de Boislecomte l'ayant reçu sous la forme sèche d'une communication officielle, répondit dans la même forme « que lord Howard voulût bien retourner cette déclaration à leurs auteurs ». Ce fut le signal de la rupture.

Notre ministre fut dénoncé au roi, par l'entremise de notre ambassadeur à Londres comme compromettant la neutralité. La dépêche de blâme, attendue de tous, lui arriva par paquebot anglais chez la reine et devant la cour. Il l'ouvrit avec une apparente indifférence : « Ce ne sont, dit-il, que des remerciements pour une longue suite d'informations dont on ne semble pas avoir bien saisi le sens, mais que les nouvelles d'aujourd'hui leur expliqueront. »

Après un premier combat à Cascaes, les maréchaux s'étaient en effet retirés vers le Nord où les suivait M. de Sa. Un corps de secours envoyé à la reine Isabelle fut rappelé, et le vicomte das Antas, joignant ses forces à celles de M. de Sa, battit les maréchaux le 16 septembre à Braga et le 18 à Ruivaens.

Au milieu de ces troubles, la reine mettait au monde son premier fils, « le chef d'une dynastie nouvelle qui, par un effet de la faiblesse forcée de notre politique, allait remplacer sur le trône de Portugal la race française de Bragance ». Le corps diplomatique fut convoqué pour constater l'évènement et salua le prince Ferdinand du titre de roi.

Le 24 septembre, le ministère communiquait la nouvelle officielle de la cessation de la guerre civile. Le comte Molé, mieux éclairé sur l'attitude de notre représentant, se reprocha d'avoir trop écouté les imputations de lord Palmerston, et celui-ci ne se démontant pas envoya à lord Howard une dépêche officielle où il donnait à sa conduite son entière approbation et le louait *d'avoir si bien su conserver la neutralité des partis !* On en fut stupéfait à Lisbonne, mais on se dit : Si l'Angleterre soutient ainsi ses agents, elle n'abandonnera pas ceux qui s'attachent à elle.

Après ces événements, M. Dietz et le général Goblet persistant dans leurs désirs de réaction, adoptèrent avec lord Howard un nouveau plan ; mais il leur fallut encore y renoncer devant la désapprobation formelle des rois Léopold et Louis-Philippe.

Le succès des idées de M. de Boislecomte lui avait valu une sorte de popularité et un réel crédit auprès du gouvernement. Il en usa pour réconcilier le Portugal avec le Saint-Siège et pour obtenir le rappel des Lazaristes à Macao. « La France soutenait ainsi ce rôle de protectrice du catholicisme en Orient, une des bases de son influence, un des attributs de sa grandeur. »

Après avoir achevé de dissiper d'anciens malentendus, notre ministre reprit ses bonnes relations avec lord Howard et ne cessa de les entretenir pendant cinq mois de séjour à Lisbonne.

Le gouvernement de la reine n'était cependant pas au bout de ses peines. Le 14 mars, l'insurrection anarchiste attendue éclatait avec l'appui du bataillon de l'arsenal, auquel vinrent encore se joindre plusieurs bataillons de la garde nationale. M. de Sa, toujours énergique, en eut raison dans un sanglant combat de nuit, qui coûta aux insurgés 60 morts et 200 blessés. Vainqueur, il voulut éviter une réaction par des mesures trop rigoureuses et se contenta de faire licencier 6 bataillons sur 19 que comprenait la garde nationale.

Peu de jours après, le 4 avril, la reine jurait la nouvelle constitu-

tion qui, comparée à celle de Madrid, pouvait être considérée comme moins monarchique.

Au mois de juin, M. de Boislecomte était reçu à Cintra en audience de congé. L'accueil fut très sympathique, malgré les divergences marquées de tendance. Lui-même réunissait dans un dîner d'adieu presque tous les chefs des deux fractions du parti de la reine qui s'étaient combattus et avait la satisfaction de constater quelle détente s'était produite dans leurs rapports. Un seul agent étranger était admis à cette réunion, le représentant de l'Angleterre.

*
* *

En octobre 1838, M. de Boislecomte était nommé à La Haye. La position y était délicate. Pouvait-on oublier le concours si actif prêté par notre gouvernement au démembrement du royaume des Pays-Bas. Un incident caractéristique eut raison de ces rancunes, ou en fit tout au moins cesser les témoignages. Dans la première soirée officielle donnée par le roi, une princesse, affichant des sentiments que chacun portait peut-être dans son cœur, se plaça résolument devant notre ministre, en lui tournant le dos. Mais celui-ci, sans se démonter, dit d'une voix haute : « Quelles belles épaules!... » Notre gracieuse ennemie se déroba toute confuse aux regards que cette apostrophe avait attirés sur elle et cessa ses hostilités.

Son séjour à La Haye s'écoula paisible et dans d'excellents rapports avec la cour. Le roi lui-même ne dédaigna pas d'honorer de sa présence les fêtes de la légation française.

En 1845, le gouvernement consacrait les services rendus par le comte de Boislecomte en l'élevant à la pairie.

Nommé ambassadeur en Suisse, en 1846, il se trouvait de nouveau jeté dans ces luttes de partis auxquelles semblaient le destiner ses qualités de finesse et de fermeté. L'affaire du *Sunderbund* avait mis la Suisse en feu. D'un côté, la diète, avec une majorité radicale et prête à s'imposer par la force aux cantons dissidents, de l'autre, la ligue des sept cantons catholiques se dressaient en ennemies. Les nations voisines, justement inquiètes, cherchaient à arrêter les progrès du radicalisme et à sauvegarder l'indépendance des cantons, en éloignant la guerre civile. Elles se tenaient pour garantes du pacte du 8 septembre 1814, qui avait inauguré l'état politique actuel de la Suisse, et des articles du congrès de Vienne, qui l'avaient consacré, mais redoutaient de se voir entraînées à une intervention armée.

En choisissant un catholique avéré comme représentant de la France, M. Guizot témoignait indirectement de son intérêt pour les cantons opprimés, mais il se réservait de le désavouer au besoin. Dans ce conflit *entre Etats dans l'Etat*, la situation était des plus délicates. Les négociations cependant aboutirent sur la base de la reconnaissance de la complète indépendance de tous les cantons et le retrait des corps francs, d'une part, et la dissolution de la ligue, avec l'expulsion des Jésuites, d'autre part. La note concertée fut rédigée le 18 janvier 1848 Notre ambassadeur eut, au milieu de ces difficultés, la tâche ingrate de s'occuper du rapatriement des nombreux élèves français du collège des Jésuites de Fribourg.

Sur ces entrefaites éclata la révolution de Février. A la lecture du *Moniteur*, qui en apportait la nouvelle, il chargea le comte Reinhardt des intérêts de l'ambassade et adressa sa démission au nouveau gouvernement. Bientôt il recevait une communication officielle du ministère, à laquelle se trouvait jointe la lettre suivante, écrite de la main de Lamartine.

« Mon cher Boislecomte, je ne prends pas le ton officiel avec d'anciens amis tels que vous, que je ne mets pas à la retraite dans mes souvenirs.

« Vous comprenez que la République ne pouvait prendre pour intermédiaire dans ses négociations l'homme qui avait conduit, à un autre point de vue, les affaires de la monarchie détrônée. Les temps effaceront, je l'espère, les distances, et les services d'un homme tel que vous lui redeviendront nécessaires. Dans tous les cas, comptez sur mon amitié.

« LAMARTINE. »

Quelque temps après, le comte de Boislecomte répondait à la lettre qui lui accordait le règlement de sa pension de retraite :

« En recevant, Monsieur, la lettre qui m'annonce que vous avez bien voulu faire régler ma pension de retraite, j'userai de la même réserve que je me suis imposée à mon retour à Paris et n'invoquerai pas le souvenir de nos anciennes relations pour insister à vous voir. Je vous prierai seulement de me permettre de vous dire, par écrit, que j'ai été très sensible aux expressions bienveillantes et flatteuses employées dans les lettres qui m'ont été écrites à cette occasion par vous et en votre nom.

« Me retirant des affaires publiques à un âge où on en éprouve peut-être le plus l'attrait et le besoin, je ne renoncerai pas à l'espoir de me rendre utile à mon pays en m'occupant de ses intérêts généraux; mais je le ferai en rentrant dans le passé et

j'aurai encore recours à votre appui bienveillant pour l'accomplissement de ce projet.

« Après les événements de 1830, m'étant retiré plusieurs années des services publics, j'avais commencé à écrire une *Histoire de la politique extérieure de la France sous la Restauration*, de cette politique qui nous a conduits des décombres de Waterloo aux gloires d'Alger. Je vais reprendre ce travail et rendre au pays le dépôt d'idées, de souvenirs, de combinaisons politiques qu'il m'a confié, dans mon service alternatif à l'intérieur et au dehors, pendant une époque dont deux révolutions nous séparent déjà, où se conservaient encore les traditions de l'ancienne monarchie et dont les acteurs ont disparu de la scène et même de la vie.

« Ayant toujours eu ce travail en vue, j'en ai successivement réservé les matériaux; mais peut-être sera-t-il nécessaire de les compléter par quelques recherches dans les archives du ministère des affaires étrangères. Je vous prierai alors, Monsieur, de vouloir bien m'autoriser à faire ces recherches dans un intérêt qui est, je crois, celui du pays... »

Il est profondément regrettable que tant de savoir et de peines n'aient pu assurer l'achèvement d'un ouvrage d'un intérêt inappréciable pour notre histoire diplomatique pendant une période de quinze années. Les matériaux s'en sont en grande partie retournés et engloutis au ministère, et à l'exception de quelques études assez complètes sur les congrès, nous n'en possédons aucune partie importante entièrement rédigée et qui permette de réaliser le but de l'auteur.

Au premier rang des idées émises et soutenues avec tenacité par ce diplomate de carrière, se place, nous l'avons dit, celle de l'alliance russe. On sait combien les événements l'ont justifiée. On lui doit aussi un projet de remaniement de l'Europe présenté au Conseil de Charles X.

Pendant l'orage de 1848 et la période présidentielle, le comte de Boislecomte vécut dans une retraite absolue. Le nouvel empereur cherchant à s'appuyer sur toutes les forces vives de la nation, lui fit offrir un poste important : ce fut en vain. Songeant toutefois à l'intérêt du pays, l'ancien ambassadeur sollicita une entrevue où il pût déposer entre les mains du chef de l'Etat comme un testament de sa vie politique, le résultat de ses travaux, les fruits de sa longue expérience. Cette entrevue eut lieu aux Tuileries. Mais comme le souverain insistait encore pour s'attacher M. de Boislecomte, celui-ci repartit : « Maintenant, Sire, je ne veux plus servir qu'un maître, et plus grand que vous, Sire! » L'empereur sourit et s'inclina...

En effet, complètement retiré de la vie politique, l'ancien ambassadeur se consacra uniquement à ses travaux historiques et statistiques et aux œuvres religieuses. Il concourut notamment à l'œuvre patriotique et chrétienne de l'érection d'une chapelle dédiée à saint Louis sur les ruines de Carthage. A cette époque, où l'on avait encore des salons, il aimait à se retrouver avec les La Ferronnays, les Swetchine, les Vitrolles, les Donoso Cortès et tant d'autres esprits distingués qui le recherchaient lui-même pour la finesse et le charme de son esprit et l'intérêt d'une conversation nourrie des souvenirs de sa carrière.

Lié d'amitié avec nombre d'hommes éminents de ce temps, notamment avec le chancelier Pasquier, il voulait, avec l'ardeur d'un apôtre, obtenir de chacun des témoignages publics de ses croyances. Il dépensait à cette œuvre son savoir diplomatique et sa volonté tenace. C'est ainsi qu'il contribua, pour sa part, à la conversion au catholicisme du prince Paul de Wurtemberg[1], connu pour l'élévation, mais aussi l'indépendance de son esprit et de son caractère. Il nous a laissé des derniers moments de ce prince un récit des plus intéressants et des plus touchants.

La comte de Boislecomte termina en 1863 une vie dépensée jusqu'à l'excès au travail et au service de sa patrie et de la religion.

Vicomte DE BOISLECOMTE.

[1] Oncle du prince Napoléon et de la princesse Mathilde.

LES ŒUVRES SOCIALES

DE

L'IMPÉRATRICE FRÉDÉRIC

Dans les intéressants et curieux articles déjà consacrés à l'impératrice Frédéric, il est un point qui n'a pas encore été mis suffisamment en lumière, et sur lequel nous voudrions appeler l'attention. Nous voulons parler de ses créations dans le domaine social, qui, par leur ensemble et l'esprit pratique dont elle sut les animer, rendent d'incontestables services.

Tous ses efforts tendirent à faire de sa cour un lieu de rendez-vous pour toutes les classes de la société. Elle s'efforça de trouver et d'offrir l'occasion aux divers milieux de se rapprocher, de se mieux connaître pour se mieux apprécier, ce qui pouvait passer en Allemagne pour une audacieuse nouveauté. A ses yeux, l'homme n'avait de valeur que par sa personnalité; sa situation sociale lui importait peu. C'est pourquoi elle attirait auprès d'elle, non seulement l'élément militaire ou aristocratique, mais l'élite générale de la société.

Dans les annales mondaines, on cite encore une vente de charité, la première qui eut lieu en Allemagne, et qui réunit, en 1871, chez la princesse, toute la population de la capitale. Tout Berlin défila dans son palais où « Fritz » tenait lui-même un grand sac à malices, dans lequel, pour huit *groschen*, il était permis à tout venant de plonger la main. Combien de pelotes de fil pêchées par un bel officier et de paquets de cigarettes enrubannés échus, au petit bonheur, à une jeune fille, ont été gardés en souvenir de cette fête populaire!

En contact incessant avec l'élite intellectuelle de l'époque, toute question sociale ou scientifique trouva à la cour de la Kronprinzessin un écho et aussi une application intelligente et active. Unissant à

un cœur compatissant une compréhension rapide et un rare esprit d'organisation, elle étonnait par ces qualités maîtresses plus d'une personne vieillie dans les fonctions et les dignités administratives.

Grande et fructueuse fut son activité sur le terrain si vaste des questions sociales, de l'instruction populaire et des œuvres charitables. On lui garde, en Allemagne, et à Berlin tout spécialement, une vive reconnaissance pour tout ce qu'elle a fait, dans le domaine de l'assistance et de la bienfaisance, pour l'amélioration de la situation de la femme. Elle tenta d'appliquer à la classe populaire et bourgeoise de sa nouvelle patrie le système d'éducation en usage pour la *gentry* anglaise.

Amie chaleureuse et zélée du mouvement féministe, non pas de celui qui veut des femmes faire des hommes, mais de celui qui, au contraire, tend à en faire des femmes complètes, dans toute l'étendue de leurs devoirs, tous les efforts de la Kronprinzessin portèrent sur la réorganisation des systèmes d'éducation et tendirent à faire donner aux femmes une éducation meilleure ainsi qu'une instruction plus générale, afin de pouvoir leur ouvrir la porte de situations qui jusqu'alors leur étaient restées interdites. C'est à son action, à son énergie et à son sens pratique, que l'on doit la fondation de nombreuses institutions préparant les femmes à leur mission et à leurs fonctions dans toutes les conditions sociales sans exception aucune.

Sous son impulsion, l'instruction de la femme se développa et se généralisa de jour en jour davantage, et le *Victoria-Lyceum* qu'elle fonda en facilita beaucoup les progrès. Après avoir surmonté maintes difficultés et dissipé bien des préjugés, elle eut la joie de voir les universités allemandes s'associer enfin au mouvement, et admettre les femmes dans leur sein.

Au début, le mouvement s'inspirait du système adopté en Angleterre. Mais il ne tarda pas à bifurquer et, quittant la voie anglaise, il se fraya un chemin tout à fait nouveau et totalement indépendant. La différence essentielle consistait justement dans la diversité des cercles professionnels dans lesquels se recrutaient, en Allemagne et en Angleterre, les auditrices. Dans le pays natal de la Kronprinzessin, la majorité en était constituée par les personnes des classes instruites, de la *gentry*, tandis que dans le pays de son mari on eut égard aux classes moyennes et inférieures. C'était d'autant plus nécessaire que les universités et toute une série d'institutions diverses pour le développement de l'instruction des classes aisées et cultivées, restaient jusqu'alors fermées aux filles des classes moins fortunées et des classes inférieures. La princesse, fidèle à ses principes, tendait à faire bénéficier les classes moyennes

et ouvrières de l'enseignement des classes supérieures. Elle voulut donc approprier cet enseignement aux fonctions qui leur sont dévolues. Elle entraîna à sa suite des personnes de cœur et des pédagogues expérimentés, et elle fonda successivement le *Pestalozzi-Frœbel Haus*, le *Lette-Verein*, le *Heimathaus für Tœchter hœherer Stænde* et le *Victoria-Haus*, sans compter une foule d'autres institutions qui, sous sa direction ou sous son impulsion, atteignirent le but qu'elle s'était proposé.

Il faut avoir vu de près ces divers foyers de culture si bien appropriés, dans leurs diverses spécialités, à la future mission sociale réservée à la femme et répondant à toutes les exigences des divers emplois à tenir, à toutes les positions à occuper, pour pouvoir se rendre compte du bien qu'elles font au point de vue intellectuel, moral, technique et social. On comprend alors à quel point ces œuvres ont contribué au relèvement de la situation de la femme à Berlin et en Allemagne.

Les *Lette-Verein*, le *Pestalozzi-Frœbel-Haus*, le *Heimathaus für Tœchter hœherer Stænde* et le *Victoria-Haus* sont toutes des institutions dont le but, tel qu'il a été défini dans leurs statuts, est « le développement de l'instruction chez la femme et de son aptitude à gagner sa vie Elles sont destinées essentiellement « aux personnes qui en sont réduites à leurs propres ressources ». Dans les trois premières sortes d'institutions, des classes techniques existent où les jeunes filles sont préparées aux métiers les plus divers du commerce et de l'industrie, à l'enseignement, aux travaux manuels et de cuisine, aux travaux particuliers du ménage. Grâce à ce genre d'influence éducatrice et à ces connaissances pratiques, la jeunesse féminine se trouve, par surcroît, préparée à l'état auquel elle est le plus destinée, au mariage et à la maternité.

Je serais entraîné trop loin si je voulais décrire les constructions et les aménagements de ces institutions, dont tous les plans et l'organisation intérieure dans ses moindres détails ont été étudiés par la Kronprinzessin; mais je ne puis, néanmoins, ne pas dire avec quelle précision tout y a été prévu, combien tout y est à sa place et complet, et en même temps combien le sentiment artistique et un certain caractère grandiose harmonisés dans une juste mesure révèlent l'inspiration de la fondatrice.

Le *Lette-Verein*, vaste association d'œuvres différentes concourant toutes au même but, en renferme douze. Avec l'école professionnelle des arts et métiers, l'école spéciale de photographie, où les procédés les plus nouveaux mettent les élèves à même d'y devenir des photographes et retoucheurs émérites; l'école d'imprimerie et de lithographie, l'école professionnelle pour ouvrages et

broderies artistiques, l'école commerciale pour préparer aux travaux de bureau, sténographie et dactylographie comprises, l'école de blanchissage et repassage, l'école de cuisine. L'institution renferme encore un internat permettant à deux cent huit jeunes filles, qui, sans cette faculté, ne pourraient suivre l'école, de profiter de ses bienfaits; un bureau de placement qui, chaque année, pourvoit de situations environ cinq mille élèves; un club où se réunissent les anciennes et nouvelles élèves et où trente-six journaux ou revues sont à leur disposition; un restaurant pour les élèves externes, et, enfin, une splendide bibliothèque. Outre cet ensemble complet mettant la femme à même de se développer en n'importe quelle branche, à condition qu'elle ait au préalable atteint un certain degré de culture intellectuelle, l'enfant du peuple, la petite fille pauvre sortant de l'école dès qu'elle y a terminé les classes, obligatoires en Allemagne, trouve là de quoi s'instruire et acquérir ce qui lui sera nécessaire pour être une parfaite domestique; un bâtiment spécial approprié à l'éducation qu'elles y doivent recevoir, a été disposé pour ces petites filles. Afin de les stimuler et de les mettre à même de pouvoir utiliser les mets préparés par elles, durant le cours de cet apprentissage, un restaurant ouvert au seul public féminin reçoit un bon nombre d'ouvrières et d'employées qui, pour 40 pfennigs, viennent y prendre une bonne nourriture, dans une belle salle confortable et bien chauffée en hiver.

Désirant compléter l'œuvre commencée par le *Lette-Verein*, où il est permis à toute jeune fille d'acquérir son indépendance par un métier approprié à ses aptitudes, la Kronprinzessin voulut aussi résoudre la question de l'instruction pédagogique et de l'instruction personnelle dans les soins du ménage et des enfants, parties certes bien importantes du bien-être social et dont les conséquences économiques et morales sont si graves. Elle l'essaya par la création du *Pestalozzi-Frœbel-Haus* (du nom des deux illustres pédagogues dont les méthodes sont suivies dans toutes les écoles et gardiennages d'enfants en Allemagne), maison d'éducation populaire qui, comme le *Lette-Verein*, est un groupement d'œuvres, conçues toutes dans le même esprit spécial à ce genre d'établissements. Parmi les multiples tâches qui ressortissent à cette institution dans le domaine de l'instruction de la femme, une place éminente a été faite à la formation des institutrices qui devront présider à la direction soit des salles ouvertes à l'enfance, soit des écoles ménagères. Sorte d'école normale, ce *séminaire*, — tel est son nom, — forme rationnellement le nombreux personnel féminin d'institutrices et de gardiennes dont tous les établissements de bienfaisance et écoles populaires ont besoin. Une crèche modèle et un *Kinder-*

garten, sorte d'école maternelle fréquentée par les enfants avant leur entrée obligatoire à l'école, permettent d'y joindre la pratique à la théorie. Trois écoles ménagères différentes y forment : l'une, des directrices d'école de ménage, — une autre, des bonnes d'enfant et des bonnes à tout faire, — et, enfin, une dernière, des jeunes filles du monde qui viennent y suivre des cours.

Dans le *Heimathaus für Tœchter hœherer Stænde* (ou, comme le nom l'indique, Internat pour jeunes filles de condition plus élevée), des écoles de commerce, professionnelle et de ménage, viennent en aide aux jeunes filles auxquelles leur naissance promettait de meilleures destinées et les mettent à même de se procurer un abri et l'indépendance.

Pensant à tout, l'impératrice Frédéric ne voulut pas qu'après avoir peiné toute leur vie, ces institutrices eussent une vieillesse de misère. A Steglitz, tout près de Berlin, une charmante maison de retraite, le *Feierabendhaus*, leur donne l'illusion du toit qu'elles ont perdu avec la jeunesse et la santé.

Et je n'ai point fini cette nomenclature des trésors de bonté répandus avec tant de clairvoyance et de connaissance des besoins spéciaux.

Une Ecole de garde-malades complète cette instruction de la femme dans tous les domaines. Soit qu'elles aient songé à embrasser cette profession dans par dévouement, soit qu'elles y soient conduites par la nécessité de pourvoir aux nécessités de l'existence, trois cents jeunes filles, ayant toutes de l'éducation et une certaine culture, sortes de religieuses laïques, viennent dans cet établissement modèle, le *Victoria-Haus*, apprendre à donner ce qu'il y a de meilleur chez la femme, leur cœur, aidé par la science qu'elles acquièrent dans un hôpital voisin. Elles suivent des cours de médecine, d'hygiène, de chirurgie et de pharmacie pendant deux années et quittent cette maison munies d'un diplôme. Ainsi, après avoir fini cet apprentissage, elles apportent dans les hôpitaux, les sanatoria, ou à domicile, au chevet des malades, tous les soins qu'elles ont appris à donner. Aucun cas spécial n'a été ignoré ou laissé de côté par la Kronprinzessin. Elle a prévu tout ce qui touche à la femme, dans toutes les conditions sociales, et elle a tout fait pour l'aider à s'instruire, améliorer sa situation et assurer son existence. Voilà du féminisme bien entendu !

N'oubliant pas non plus ceux qui, pauvres, faibles, malades, ne s'adressent point aux hôpitaux ou à l'Assistance publique, elle voulut, par sa fondation du *Berliner Verein für hausliche Gesundheitpflege*, leur procurer les soins et secours nécessaires que réclame leur santé. Dix bureaux disséminés dans Berlin facilitent

le fonctionnement de cette utile institution. A titre gratuit, des Sœurs de Charité vont à domicile soigner ces malheureux, auxquels l'œuvre fournit, gratuitement aussi, tous les remèdes et fortifiants indiqués. Les chiffres suivants montrent éloquemment les bienfaits répandus par cette organisation. En une année, dont je prends au hasard le rapport, qui se trouve être celui de 1895, l'œuvre a distribué 1,376 bains, 6,225 bons de chauffage, 1,334 livres de viande, 69,448 litres de lait, et a soigné 13,218 malades.

Un hôpital d'enfants *Kaiser und Kaiserin Friederich Kinder-Krankenhaus*, les *Sanatoria d'été de Bornstedt*, de *Cronberg*, les *Colonies de vacances*, sont encore des œuvres fondées par cette femme de cœur et de volonté.

L'esprit ne perdit jamais ses droits chez elle. On raconte qu'un jour, ayant fait chercher les jeunes élèves gardes-malades de *Victoria-Haus* pour se rendre à l'un de ses châteaux dans de grands breaks conduits par des postillons munis de cors, la police intervint et défendit de sonner du cor, les règlements s'y opposant. La princesse convoqua le postillon et le policier, et regardant ce dernier avec sa grâce coutumière, elle lui tendit un cor en argent, le priant de vouloir bien l'offrir au postillon ahuri, mais ravi. Le policier ne s'était pas douté qu'il avait malencontreusement « touché à la reine ».

Dans la diversité des tâches à la réalisation desquelles l'impératrice a travaillé, elle a toujours eu en vue le sort de la femme et son émancipation dans la belle acception de cette idée. Sa sollicitude s'est étendue sur les enfants, sur les malades, et fidèle au programme qu'elle s'était tracé, elle a su gagner les cœurs et acquérir des droits à la reconnaissance populaire. Quand on songe à ce qu'a organisé cette femme qui, malheureusement, faisait profession de ne pas croire en Dieu, on se prend de quelque considération pour ce qu'on appelle, parfois avec dédain, les vertus naturelles, et l'on souhaite de voir aussi intelligemment compris les besoins de la société moderne par ceux qui ont reçu la grâce de porter plus haut leurs espoirs et leur foi.

L. FIEDLER.

L'INUTILE RICHESSE[1]

VIII

Le bal se prolongea fort tard.

Lorsque Robert Harlem descendit, au matin, il ne trouva personne. Maîtres et domestiques, tous dormaient, accablés de fatigue. Il regarda sa montre. Il était neuf heures. Actif et matinal, au travail généralement avant huit heures, il eut un mouvement de mauvaise humeur en regardant autour de lui.

Rien ne pouvait être plus lugubre que cette salle de bal, le lendemain de la fête. A travers les fenêtres, avec leurs volets fermés, un peu de lumière blafarde filtrait, montrant la débandade des chaises. Des fragments de tulle, des rubans arrachés traînaient à terre. Dans de grands vases les fleurs rares, si merveilleusement belles et fraîches la veille, se mouraient, exhalant leurs parfums trop forts dans l'atmosphère lourde. Le silence après le bruit, l'abandon après la foule, la tristesse après la gaieté, tout cela impressionna singulièrement M. Harlem.

Il se dirigea vers la bibliothèque. Ici, le désordre était plus apparent encore. Pour débarrasser la grande salle, on y avait poussé des piles de chaises. Les accessoires ayant servi à la comédie, les instruments du concert, les cadres dénudés où les menus cadeaux du cotillon avaient figuré, tout cela était entassé pêle-mêle au milieu des superbes plantes vertes, touchant presque au plafond, et des paravents aux gaies broderies japonaises. Un seul coin de la vaste pièce avait été à peu près respecté. Le maître de la maison s'y faufila, en maugréant. Son courrier l'attendait sur son bureau. Il recevait toujours beaucoup de lettres. Elles s'étaient accumulées depuis la veille.

Robert Harlem, un peu maniaque, n'aimait à travailler que bien à son aise, sûr de n'être pas dérangé dans le silence absolu qu'il avait su imposer. Pour approcher du *sanctum*, les domestiques marchaient sur la pointe des pieds. Eva, elle-même, évitait d'y

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 août 1901.

pénétrer. Ned travaillait à côté et n'ouvrait que rarement la porte de communication.

Le désordre agit désagréablement sur les nerfs irritables de l'Américain.

Il finit par sonner à plusieurs reprises. Son valet accourut effaré.

— Quand doit-on venir débarrasser la maison de toutes ces chaises et de ces plantes?

— J'attends le décorateur d'un moment à l'autre, Monsieur.

— Vous donnerez des ordres pour que l'on commence par cette pièce, et que l'on fasse vite.

— Oui, Monsieur. Au besoin, on prendra des hommes en plus. Il y en a toujours, dans la rue, qui flairent un coup de main à donner.

— Pourvu que ce soit vite fait, c'est tout ce qui importe. Apportez-moi mon déjeuner. Mon fils n'est pas encore levé?

— Je crois bien que non, Monsieur.

— C'est bien. Laissez-moi.

Lorsqu'il eut mangé, sa mauvaise humeur s'apaisa. Il se mit résolument au travail.

Bientôt la bibliothèque fut envahie. Le valet de chambre empêchait qu'on ne fît trop de bruit, et la besogne s'accomplit rapidement. Robert Harlem, très absorbé, remarqua à peine le va-et-vient des ouvriers.

Il y en avait un assez grand nombre. Lorsque presque tout eut été enlevé, un des hommes ramassa des outils qui traînaient à terre, car la pose du grand rideau avait nécessité un peu de menuiserie. Il suivit ses camarades, toujours sous la surveillance du valet de chambre; puis, comme s'il avait oublié quelque chose, il rebroussa chemin sans avoir été remarqué et se glissa derrière un des beaux paravents à broderie japonaise. Le travail se continuait dans les grands salons. On entendait au loin un tapage de chaises remuées.

Pendant quelque temps rien ne vint déranger le silence absolu de la bibliothèque, sauf le bruit de papier froissé ou le léger grincement d'une plume.

L'homme, d'un pas souple qui ne s'entendait guère, quitta sa cachette et se tint de l'autre côté du bureau. Robert Harlem, tellement surpris qu'il ne songea même pas à bouger, regarda son étrange visiteur. Petit à petit il devint pâle, d'une pâleur de mort.

— Il faut avouer, Robert Harlem, que vous êtes un fier bandit!

John Raymond n'avait pas haussé la voix en prononçant ces mots. Il se tenait, les bras croisés, dominant de très haut son adversaire; ses yeux brillaient d'un étrange éclat, ses lèvres tremblaient un peu et, lui aussi, était pâle.

D'instinct, M. Harlem tâtonna comme pour trouver le timbre de sa sonnette, mais il ne détachait pas ses yeux des yeux clairs, chaque instant plus effrayants.

— Je ne vous le conseille pas. Vous entendre traiter de voleur devant vos domestiques n'avancerait pas vos affaires et vous serait sans doute désagréable. Vous n'êtes pas en danger. Je n'ai pas l'habitude de tuer mes ennemis. Il me suffit de les voir à mes pieds.

Très vite, après le premier choc, Robert Harlem se remit. Souvent, il avait imaginé la scène où maintenant il était acteur; jamais pourtant tout à fait comme elle se passait. Il se renversa sur son fauteuil et dit, d'une voix blanche :

— De quel droit vous introduisez-vous ainsi dans la maison d'autrui? Vous parlez de voleur. Si j'appelais mes gens, en qui verraient-ils le malfaiteur? En moi, leur maître, ou en vous, le rôdeur des rues, qui vous cachez dans un coin pour ensuite me menacer? Qui êtes-vous? Je ne vous connais pas.

— Si vous ne m'aviez reconnu, si vous ne saviez pas que je me nomme John Raymond et que je suis l'inventeur du frein qui a fait votre fortune, seriez-vous devenu pâle comme un mort? Vous avez bien fait les choses. Cet hôtel est très beau. Il m'appartient. Votre luxe remplit les journaux de son tapage. C'est mon luxe à moi. Vos voitures, vos chevaux sont mes chevaux et mes voitures... Vous êtes bien gardé, Robert Harlem. Lorsque j'ai voulu pénétrer ici, vos laquais m'ont fermé la porte. Dans ma vie parmi les sauvages j'ai appris la ruse. Je voulais voir comment vous aviez organisé ma maison. Comme vous ne sortiez qu'en voiture, comme vous aviez posté vos sentinelles avec soin, il m'a bien fallu entrer comme j'ai pu. Je me suis fait embaucher par votre décorateur. Maintenant je suis dans la citadelle. Qu'allez-vous faire de moi?

Tout à fait maître de son émotion, calme et froid, Robert Harlem ne répondit pas immédiatement. Il se leva et ouvrit la porte du fumoir. Satisfait, il la referma et alla de nouveau s'asseoir à son bureau. Alors, d'un geste favori, il appliqua chaque doigt de la main droite au doigt correspondant de la main gauche; tranquillement, il dévisagea le jeune homme.

— Ce que je vais faire de vous? Rien.

— Je vous préviens que je ne suis pas un adversaire à dédaigner.

— Faites tout ce que vous voudrez. Je ne vous crains pas.

John Raymond commençait à sentir la colère bouillonner en lui, et la colère est mauvaise conseillère. Il attendit un instant, puis il prit une chaise à son tour et appuya son poing fermé sur le bureau.

— Raisonnons.

— Je ne demande pas mieux. Jusqu'à présent, vous avez divagué.

— Je raconterai mon histoire dans les journaux.

Harlem haussa légèrement les épaules.

— Cette histoire que vous croyez palpitante d'intérêt parce qu'elle vous touche, est la banalité même. Il n'y a pas au monde d'inventeur qui n'ait été attaqué de la sorte, comme il n'y a pas un auteur dramatique, ayant réussi, qui n'ait été traité de plagiaire. C'est connu, c'est classique.

— J'en appellerai aux tribunaux.

— A votre aise. C'est un jeu où le gagnant est celui qui peut couvrir d'or les avocats les plus éloquents; qui peut aussi agir sur l'opinion publique par l'entremise de la presse. Celle-ci, vous vous en doutez peut-être, trouverait son avantage à épouser ma cause plutôt que celle d'un meurt-de-faim comme vous. Je suis bon enfant, au fond. Je vais vous montrer l'inutilité, la suprême folie de votre tentative. Vous dites que vous êtes l'inventeur de mon frein. Quand avez-vous fait votre découverte?

— Il y a onze ans.

— Et c'est après onze ans que vous venez réclamer le fruit de mon labeur incessant? Car le succès n'est pas venu tout seul, je vous en réponds. Que faisiez-vous pendant ces longues années?

— Vous le savez. Je suis parti avec quatre camarades à la recherche de l'or. Ce même pays, où maintenant des milliers d'aventuriers se ruent, était alors à peu près désert et terrible. Mes amis sont morts.

— Ah! cela ne m'étonne pas. C'eût été si simple de suivre leur exemple.

— N'est-ce pas?... J'ai bien failli le faire. Si j'ai échappé à la mort, j'ai côtoyé la folie; la mémoire avait sombré, l'intelligence n'est revenue que très lentement.

— Ne dites pas que vous avez « côtoyé la folie ». Elle vous a pris et ne vous a pas lâché. Vous êtes fou, archi-fou. Je le prouverai et je vous ferai enfermer. Oh! n'ayez crainte, je choisirai un très bon asile. Vous ne manquerez de rien. Ne vous gênez pas. Attaquez-moi devant les tribunaux. Ce sera un procès très amusant. La meilleure des réclames pour mon frein.

— Vous oubliez que je vous tiens, Robert Harlem, par le papier que vous avez signé. Vous vous êtes dit : « Il l'aura perdu au milieu des neiges... » Je ne l'ai pas perdu. Voyez plutôt.

D'un portefeuille, John sortit une feuille de papier et la posa sur le bureau.

— Un faux, assez habilement fait, j'en conviens.

Alors, ce joueur émérite fit une faute inconcevable. Par la suite, il ne put l'expliquer que par un instant de folie. D'un geste rapide, il froissa le papier et le jeta dans le feu qui flambait.

John Raymond eut un rire féroce.

— Vous aviez raison, Harlem, ce papier n'était qu'un faux, ou plutôt une copie du véritable document. Si vous aviez eu votre sang-froid, vous n'auriez jamais pris ce papier trop blanc pour celui qui, depuis onze ans, repose dans un vieux portefeuille. Vous vous êtes trahi, cher Monsieur. Cela équivaut à une confession...

— Qui n'a aucune importance, puisque nous sommes seuls. La position reste la même. Attaquez si bon vous semble. Vous écraser me causera une singulière volupté; et je vous écraserai.

— Vous trouverez en moi un joueur plus redoutable que vous ne pensez. Malgré ces vêtements d'ouvrier, je ne suis pas sans ressources. J'ai des amis. Je lutterai de toutes mes forces; je mourrai à la peine plutôt que de laisser à un voleur, à un misérable, ce qui me revient de droit. Ce que je réclame bien plus encore que la fortune, c'est la gloire de mon invention.

— Comme il vous plaira. Votre cas n'est pas soutenable. Si vous vous étiez présenté il y a dix ans, il y a cinq ans même, j'aurais pu, afin d'empêcher de fâcheux débats, vous offrir une compensation quelconque. Maintenant, je ne vous offre rien que la lutte, la lutte à mort.

Le jeune homme se pencha vers lui.

— Ecoutez-moi jusqu'au bout. Un inventeur digne de ce beau nom ne s'en tient pas à une seule découverte. Vous dites que vous avez trouvé le frein qui porte votre nom?

— Certes.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas perfectionné?

— Il me suffit tel qu'il est.

— Ce qui est flatteur pour moi, l'inventeur véritable. Moi, pourtant, il ne me satisfait pas. Lorsque, revenu du pays des glaces, je me suis trouvé de nouveau dans le monde civilisé et que j'ai vu partout votre nom accolé à mon invention, j'ai traversé une période de stupeur, puis de fureur. Alors, pour mieux me rendre compte des choses, je me suis fait chauffeur de nouveau, et enfin on m'a confié le maniement de ma propre invention. Je l'ai étudiée comme si, de fait, elle eût été d'un autre. Ce que vous n'avez jamais vu, je l'ai trouvé. J'entrevois un perfectionnement qui permettra d'arriver à une vitesse extraordinaire et d'arrêter tout de même automatiquement le train. Le trafic ordinaire sera doublé du coup, je vous en réponds. Pourquoi n'avez-vous rien trouvé, vous? Parce que, de tout temps, raté que vous étiez, inventeur qui n'aboutissiez jamais, qui en étiez réduit à vous faire le serviteur des inventeurs véritables, vous en étiez bien incapable!

Cette fois, l'attitude de Harlem changea. Il ne douta pas un

instant de la vérité de ce qu'avançait cet homme, vêtu misérablement, dont les beaux yeux brillaient du feu de l'intelligence, du génie.

— Voyons, Raymond, soyez raisonnable; nous pourrions peut-être nous entendre. Je vous achèterai votre perfectionement cher, très cher.

John Raymond, de nouveau, se mit à rire.

— Alors, vous ne me traitez plus en imposteur? Voilà un point de gagné. Mais je ne vends pas. Nous plaiderons. Mon avocat fera valoir ma nouvelle découverte...

— Illusions, toujours des illusions! Le véritable pouvoir, c'est la grande fortune. Ce pouvoir est à moi, et je m'en servirai sans pitié. Vous ne trouveriez pas un avocat, fût-il sans cause, un meurt-de-faim comme vous, qui consentirait à plaider votre cause, perdue d'avance.

A ce moment, la porte du fumoir s'ouvrit, et Ned Harlem, les yeux fous, la face rigide, s'avança et dit presque bas.

— Vous vous trompez, Monsieur. Cet avocat est tout trouvé. C'est moi.

Il y eut un instant de stupeur. Le père, blême, cherchant en vain à articuler un mot, bégayant, effrayant à voir, regardait son fils qui restait immobile, glacé.

— Toi..., toi...

Il n'arrivait pas à formuler une phrase. De son doigt tremblant, il montrait la porte, comme pour faire comprendre qu'il l'avait soigneusement fermée, après avoir vu que le fumoir était vide.

— Je sais. Vous croyiez avoir pris vos précautions. J'ai dû arriver tout de suite après. Vous parliez trop haut, l'un et l'autre, emportés par la passion. J'ai tout entendu, tout compris. Maintenant, je sais.

— Mon fils, mon fils se tourne contre moi! Ce que cet homme dit est faux. C'est un imposteur comme tous les autres... Mais je suis vraiment bien bon de chercher à te convaincre; ce que tu fais est monstrueux, c'est un parricide moral. On ne se retourne pas contre son père... C'est impossible! J'aurai mal compris. Voyons, explique-toi, Ned. J'ai été pour toi un père indulgent, tu ne peux pas le nier... Mais, dis quelque chose... Ne reste pas ainsi à me regarder.

— Je n'ai plus rien à vous dire. Ma conviction est faite.

Robert Harlem se leva, non sans peine, la face convulsée.

— Ecoute, alors, écoute! Je te renie. Je te maudis. Je n'ai plus de fils!

— Moi, je n'ai plus de père. Je jure par tout ce qu'il y a de plus

sacré de ne jamais prendre ma part d'une fortune qui ne vous appartient pas. Si je le faisais, je deviendrais complice de votre crime.

— Va-t'en! Jamais plus n'ose reparaître devant moi. Souffre, crève, deviens ce que tu pourras. Lorsque, humble, tu viendras me tendre une main de mendiant, je te ferai jeter à la porte par mes valets.

Il ne se possédait plus. Il allait et venait, se heurtant aux meubles, les yeux injectés de sang, la face tellement congestionnée qu'il semblait sur le point de tomber foudroyé.

John Raymond avait assisté à cette scène sans un mot, presque sans un geste.

Des voix de femmes, gaies, coupées de rires, s'entendirent au loin, se rapprochèrent. Ned changea en un instant et dit rapidement :

— Remettez-vous, Monsieur. Pas plus vous que moi, vous ne voudriez mêler Eva et Miriam à ces misérables débats. Asseyez-vous à votre bureau. Je vous en supplie..., mon père...

Harlem resta comme saisi en lui entendant dire ce mot : père. Sa violence effroyable tomba subitement. Il s'assit à son bureau et, de sa main tremblante, prit des papiers. Rapidement, Ned fit signe à John Raymond de ramasser ses outils pour se donner une contenance. Déjà on frappait à la porte close et la voix claire de Miriam disait :

— On peut enfreindre la consigne aujourd'hui, n'est-ce pas, Monsieur Harlem? Moi, au moins, j'éprouve le besoin d'embrasser mon beau-père!

Et, sans attendre de permission, la jeune fille entra en coup de vent, suivie d'Eva.

Malgré tout, quelque chose d'insolite frappa les deux amies. Eva alla droit à son frère.

— Qu'y a-t-il, Ned?

Miriam regarda autour d'elle.

— On dirait des conspirateurs. Que fait ici cet homme?

— Il avait descendu le rideau et revenait chercher ce qu'il avait oublié.

John, de ses mains subitement maladroites, saisit les outils, et avec le ciseau à froid se fit une forte entaille. Le sang jaillit.

— Oh! fit Eva, pleine de compassion, comme cela doit vous faire mal! Et pas un chiffon... Tenez, voici mon mouchoir. Je vais bander la plaie. Puis vous irez tout de suite chez un pharmacien...

— Merci, Mademoiselle.

Il dit ces mots en anglais. Surprise, Eva le regarda, ce qu'elle n'avait guère fait jusqu'alors.

— Vous n'êtes pas Français, alors?

— Non, je suis Américain.

Elle le dévisageait avec une curiosité grandissante. Alors, joignant les mains, elle s'écria joyeusement :

— Ma poupée... John Raymond! Je vous avais promis de ne jamais oublier! Si vous saviez? Maman et moi, nous parlions toujours de vous. Lorsque j'ai quitté notre pauvre maison, j'ai enterré la poupée, et ce que j'ai pleuré! Père, père, ne vous souvenez-vous pas? Un jour, un jeune inventeur vous commandait un modèle...

Ce fut dit si rapidement, avec un entrain si joyeux qu'il n'y eut pas moyen de l'arrêter. Mais elle resta interdite, les yeux pleins de larmes lorsque son père, brutalement, avec un gros juron, lui ordonna de se taire.

— Qu'est-ce qui se passe donc? murmura Miriam à l'oreille de son fiancé.

— Des choses graves. Sortons.

Ils laissèrent Robert Harlem seul.

Au moment de sortir, John Raymond se retourna et dit :

— Vous n'avez plus rien à craindre, Robert Harlem. Je ne déshonorerai pas le père de vos deux enfants.

Le malheureux eut un geste d'indifférence. Il était renié par son fils. Qu'importait le reste!

Eva, timide maintenant, se rapprocha de John.

— Vous êtes pauvre et seul à votre tour. Je voudrais pouvoir vous rendre le bien fait, il y a onze ans, à une petite fille très misérable.

— Vous m'avez déjà fait infiniment de bien, Mademoiselle. Vous m'avez donné un peu de compassion.

Et, la saluant très bas, il sortit précipitamment.

Il ne s'éloigna pourtant pas.

Alors, les deux jeunes filles se tournèrent vers Ned.

Celui-ci, la première émotion passée, restait à moitié terrassé par le coup reçu.

— Oui, c'est vrai. Il y a eu une querelle, une querelle terrible, dont je suis encore mal remis. Mon père m'a chassé. Je ne puis plus rester sous son toit.

Eva éclata en sanglots et lui jeta les bras autour du cou.

— Ce n'est pas possible..., ce n'est pas possible! S'il aime quelqu'un au monde, c'est bien toi!

— Qu'avez-vous fait, Ned? demanda Miriam. Vous aviez des dettes? Il s'agit d'argent?

— En effet, répondit Ned à contre-cœur, il s'agit d'argent, d'une véritable fortune. Il n'y a pas à revenir sur ce qui est fait. Je suis

ruiné du coup. Il me faudra gagner ma vie... Et, plus tard, Miriam, celle de ma chère femme.

— C'est à en devenir folle! s'écria Miriam avec un peu d'impatience. Tout cela est absurde, impossible! J'ai beaucoup d'influence sur M. Harlem. Il vous pardonnera, j'en réponds.

— Il ne peut être question de pardon. Certaines paroles prononcées ne s'effacent jamais. Ce dont il s'agit, le voici : M'aimez-vous assez pour m'épouser plus tard, lorsque j'aurai une position possible?

Ce fut dit avec un peu d'âpreté.

— C'est que je ne comprends pas, je ne peux pas comprendre encore! Tout cela me semble une histoire arrivée à d'autres... Songez à hier. Comme nous étions tous gais, heureux; comme j'étais fière de mon fiancé... Et voilà que tout est changé, sans un instant de préparation? Pourquoi? Il faut pourtant nous expliquer, à Eva et à moi, ce qui s'est passé. Nous ne sommes plus des enfants. Si j'étais votre femme, vous me diriez tout, n'est-ce pas? Alors?... Je vous aime, Ned. Si vous avez des chagrins, j'ai bien le droit d'en prendre ma part. Parce que je ris, que je trouve la vie bonne, ce n'est pas une raison pour ne pas me traiter en personne raisonnable.

— C'est vous traiter en personne raisonnable, ma bien-aimée, que de vous dire : « M'aimez-vous assez pour partager ma mauvaise fortune, comme vous étiez prête à partager la bonne? » Souvenez-vous des mots que nous devons un jour entendre lorsque nous nous tiendrons à l'autel, côte à côte : *For better for worse, for richer for poorer, in sickness and in health, till death us do part...*

Miriam lui prit les deux mains et le regarda dans les yeux.

— Mon Ned, mon cher fiancé, tout cela n'est pas répondre à mes questions. Je ne peux pas prendre cette résolution subite au grand sérieux. Je ne vous vois pas, en vêtements usés, cherchant à gagner quatre sous; je ne me vois pas portant mes chapeaux de l'an dernier. Que voulez-vous? je suis comme cela... J'ai besoin de luxe, de bruit, de gentils compliments, de beaux équipages. Non, mais me voyez-vous attendant un omnibus et demandant une correspondance?... Souriez donc, Ned. Dites-moi que vous voulez m'éprouver, voir si j'ai en moi l'étoffe d'une héroïne de tragédie... Eh bien, non, ce n'est pas mon emploi.

— Votre emploi, je le crains, ma chérie, est celui des grandes coquettes; cet emploi-là demande une mise en scène qui n'est plus dans mes moyens. Je ne vous voudrais pas malheureuse, ma jolie Miriam, et je comprends tout, si bien... Je vous rends votre liberté.

— Je la refuse. Eva, — ne pleure pas, — viens plutôt à mon aide.. Comprends-tu quelque chose à toute cette histoire invraisemblable?

— Ce que je comprends, Miriam, c'est que pour te faire de la peine, pour compromettre un mariage qui le comblait de joie, Ned doit avoir des raisons très graves.

— Qu'il nous les dise, alors! s'écria la jeune fille, en frappant du pied comme un enfant colère.

— Ecoutez, Miriam; la brouille avec mon père est définitive.

— Mais la cause de la querelle?

— Une question d'argent, vous le savez.

— Alors, je n'y crois pas. Si jamais il y a eu un homme désintéressé, c'est bien vous! Je sais que, d'une génération à une autre, de père en fils, il se trouve parfois de telles différences d'opinions, de principes même que les conflits sont presque inévitables. Je sais aussi que si M. Harlem passe pour un homme dur, vous avez, de votre côté, une volonté de fer. Donc, il y a eu choc, discussion, que sais-je? Mais votre père vous aime; je lui plais; notre mariage lui souriait. Donc tout s'arrangera. Pas tout de suite, mais plus tard. Nous sommes jeunes, nous pouvons attendre. Je reste votre fiancée, que vous le vouliez ou non, Ned..., seulement, lorsque nous nous marierons, nous ne commencerons pas notre vie conjugale en haillons, je vous en réponds!

— Ah! Miriam, s'écria douloureusement Ned, que ne m'avez-vous dit plutôt : « Je vous aime assez pour partager la pauvreté avec vous... »

— Quel être déraisonnable que ton frère, Eva! Je ne peux pourtant me changer du tout au tout pour vous plaire, Ned. Oui, je vous aime et, — écoutez bien cela, — jamais, jamais je n'épouserai un autre que vous. Là! c'est pourtant gentil, cela! Je tâcherai même de me priver de quelques petites choses de temps à autre pour voir si je n'en souffre pas trop. Je cultiverai la sainte mousseline comme Eva.

— Oui, fit celle-ci, avec un demi-sourire triste, tu la couvrirais de valenciennes, ta sainte mousseline.

— Allons, adieu! fit le jeune homme, en se dirigeant vers la porte.

Alors Eva, désespérée, s'accrocha à lui.

— C'est donc vrai? Tu t'en vas, tu ne reviendras plus ici?

— Jamais!

— Que feras-tu?

— Je n'en sais rien.

— Tu m'écriras. Tu me donneras ton adrese. Il faudra que je t'envoie tes effets. Et j'irai te voir, où que tu sois... O mon frère, que vais-je faire sans toi?

— On ne te permettra pas de me voir.

Eva se redressa vivement. Cette fragile blonde qu'un rien faisait trembler et rougir eut un regard si fier, si brave, que son frère en fut saisi. Mais elle dit simplement :

— Rien ne m'empêchera de rester pour toi ce que j'ai toujours été. Dans ma triste enfance, nous n'avions qu'un soutien, maman et moi, toi. Je ne puis l'oublier.

Ned, sentant que son courage faiblissait, partit brusquement.

Toute la journée, M. Harlem resta enfermé chez lui. Le soir, pourtant, il parut au dîner, correctement vêtu, portant l'habit, selon son habitude. Miriam était retournée auprès de ses parents. Eva, très pâle, mais calme, présida au dîner silencieux.

Lorsque les domestiques furent partis, elle se leva.

— Reste, lui dit son père, j'ai à te parler.

Elle s'assit de nouveau. Elle semblait si fragile et facile à briser que Robert Harlem la regarda avec un mépris d'homme brutalement fort. Il ne pouvait douter de son absolue soumission. N'avait-il pas toujours dompté sa malheureuse mère? Un regard suffisait pour la terroriser.

— Ton frère m'a cruellement offensé. Je l'ai renié. Je n'ai plus de fils. Toi, tu n'as plus de frère.

Très doucement, sans élever la voix le moins du monde, elle répondit :

— Vous vous trompez, mon père. Je ne sais ce que Ned a pu faire pour mériter un anathème pareil. Je ne cherche même pas à le savoir. Sans doute, vous êtes dans votre droit. Envers moi, il a toujours été très bon, tendre et dévoué. Lorsque personne, sauf ma pauvre mère, ne m'aimait, il m'a chérie. Cela suffit. Je ne l'abandonnerai pas.

L'étonnement de M. Harlem fut tel qu'il oublia de tempêter.

— Je crois que tu ne comprends pas très bien, dit-il presque doucement. Jamais plus ton frère ne franchira mon seuil.

— Je sais, il me l'a dit. C'est donc moi qui irai le trouver.

— Je te le défends, entends-tu?

— J'ai le très grand regret, mon père, de ne pouvoir vous obéir.

— Voyons..., voyons..., mais c'est insensé! Je n'ai pas l'habitude qu'on me résiste!

— En toute autre chose, vous me trouverez respectueuse de vos volontés. Mais je n'abandonnerai pas mon frère.

— Je trouverai bien moyen!

— Je ne crois pas. Chassez-moi aussi, si bon vous semble...

Robert Harlem se rejeta dans sa chaise et croisa les bras. La colère le secouait. Puis, subitement, il se ravisa. Il vit qu'il

n'obtiendrait rien par la violence. Eva soutint son regard furieux avec une fermeté douce qui le déconcerta.

Vraiment! ses enfants le bravaient! Il comprit alors, avec une souffrance subite et aiguë, qu'il récoltait ce qu'il avait semé. Chasser sa fille?... Il en eut un instant la pensée. Mais il avait besoin d'elle. Que serait sa maison, montée sur un pied princier, sans sa jeune maîtresse? Seulement, il lui garda une rancune amère de sa propre défaite.

Après un silence plein de menaces, il se calma et dit froidement :

— Au moins, je te demande de ne jamais me parler d'un fils rebelle et que je déteste!...

Eva n'eut que la force d'acquiescer par un geste. Puis elle se leva et disparut.

Arrivée à sa chambre, elle s'abattit au pied de son lit, sanglotant comme si son pauvre cœur se fût brisé.

XI

Lorsque Ned Harlem se trouva dehors, il chancela comme un homme ivre.

Le coup de théâtre qui l'avait, en un instant, arraché à sa vie heureuse et facile, qui avait fait de lui l'ennemi de son propre père, le laissait maintenant comme anéanti. Il avait peine à ressaisir ses idées. Des pensées sans suite lui traversaient le cerveau. Seulement, ce qui survivait dans ce désarroi, c'était une souffrance sourde, une sensation d'abandon, horriblement pénible.

Il faisait un de ces jours d'hiver gris et paisibles, où la neige menace, sans tomber pourtant. Le ciel, d'une teinte plombée uniforme, semblait tout bas, et se confondait très vite avec le lointain, noyé de brume. L'avenue était presque déserte et les bruits de la grande ville arrivaient assourdis à l'oreille du jeune homme.

Malgré le froid, qu'il ne sentait du reste pas, Ned s'assit sur un banc. Il se disait bien qu'il lui faudrait prendre une décision quelconque, réfléchir, organiser sa vie. Pour le moment, il en était bien incapable. Les paroles violentes de son père se répétaient sans cesse en lui; il revoyait les larmes de sa sœur, sa figure bouleversée; il cherchait de nouveaux dans les beaux yeux de Miriam une réponse à son appel et il comprenait que cette réponse n'était pas venue. Miriam était une créature de luxe, de bonheur, de vie joyeuse. Qu'avait-elle à voir avec la pauvreté, l'effort et la lutte âpre?... Ce n'était pas sa faute..., mais que c'était donc triste, triste à en mourir!

Alors il sentit qu'il n'était plus seul ; il leva les yeux et rencontra le regard de John Raymond. Malgré lui, Ned eut un mouvement de recul.

— Oui, je sais, je comprends, dit John, très doucement. Je dois vous être odieux. Sans moi...

Il n'acheva pas. Ned ne répondit pas à ces mots. Il semblait plutôt suivre ses propres pensées ; il dit :

— Dans un moment de colère, presque de folie, j'ai promis de prendre en main votre cause. Vous devez comprendre que ce ne serait pas possible. Un fils ne plaide pas contre son père... quel qu'il soit, ajouta-t-il presque à voix basse.

— Je comprends parfaitement. Ce ne sera du reste ni vous ni un autre. Je ne ferai aucun procès.

Ned le regarda, bien maître de lui cette fois, en pleine possession de son intelligence.

— Vous abandonnez votre droit?... car je n'en ai pas douté un instant, vous êtes l'inventeur réel du frein!

— Oui.

— Alors?

— Je ne déshonorerai pas le nom de votre père et celui de votre sœur; je l'ai dit à M. Harlem. Il est à couvert. Vous pouvez même rentrer auprès de lui, jouir d'une fortune que je lui abandonne.

— Jamais! S'il accepte cet abandon, je ne l'accepte pas, moi. Seulement..., seulement... je suis heureux de penser que le nom que je porte ne sera pas traîné dans la boue; que tout le monde ignorera... Je crois que c'était l'idée de cette honte qui m'accablait, qui m'ôtait tout mon courage, toute mon énergie. Merci.

Les deux jeunes gens se serrèrent fortement la main, et John s'assit à côté de son nouvel ami. Appartenant tous deux à une nation qui se pique de *self-control*, d'une possession de soi, virile et un peu froide, ils n'en dirent pas plus et se mirent à causer très simplement :

— Qu'allez-vous faire?

— Je me le demandais lorsque vous êtes venu à moi. L'idée de retourner à New-York, de chercher à entrer dans l'étude d'un avocat qui m'a toujours témoigné de l'amitié, me flottait bien dans l'esprit. Mais je ne voudrais pourtant pas aller le trouver en mendiant. Et je n'ai pas d'argent. Il me faudrait en gagner un peu d'abord, mais comment?

— Nous aviserons. En attendant, je vous demande de partager mon logis. Dame! cela vous changera; mais, en se serrant un peu, on pourra s'arranger, et, au moins, vous ne serez pas seul. En ce moment, la solitude ne vous vaudrait rien.

— J'accepte de grand cœur. Mais, vous-même, comment vivez-vous?

— J'ai un métier, moi, qui fait vivre son homme n'importe où. Si je suis ingénieur, je suis aussi mécanicien et fort adroit de mes mains... je ne l'ai guère prouvé ce matin... ajouta-t-il en souriant et en regardant le mignon mouchoir qui enveloppait son doigt blessé. J'ai trouvé un emploi dans un grand établissement d'électricité. De plus, j'ai encore un peu d'argent. Il faut vous dire... mais ce serait trop long. — Venez ; j'aurais de quoi bavarder pendant une semaine. Nous ferons du feu. Vous ne vous en apercevez pas..., mais il ne fait tout de même pas chaud sur ce banc.

John Raymond occupait un logement d'ouvrier à Montmartre : deux pièces et une petite cuisine, le tout fort propre et à peu près meublé. Un canapé transformé en lit dans la petite salle à manger fut donné à Ned et on s'organisa promptement.

— Je vais bien vous gêner, Monsieur Raymond.

— D'abord, si vous le voulez bien, nous nous dirons John et Ned, ce sera plus commode.

— De grand cœur, John. Je ne sais trop ce que je serais devenu sans vous...

— Vous vous seriez débrouillé, ce n'est pas douteux; l'énergie ne vous manque pas. Vous ne savez pas combien il me semble naturel d'avoir auprès de moi un compagnon plus jeune à qui je serve de grand frère. Mettez-vous là, de l'autre côté du poêle, chauffez-vous les pieds. Je vais vous raconter mon histoire. J'ai tout le temps. Je me suis fait donner congé pour la journée. Puis nous irons déjeuner chez le marchand de vin du coin. Vous vous attablerez avec des maçons et des charpentiers, mais c'est propre, on n'y mange pas trop mal, et cela rentre dans nos moyens. Il vous faudra un apprentissage. On n'apprend pas, d'un seul coup, à être pauvre.

— Vous oubliez que mon enfance a été misérable. Maintenant, j'écoute. Vous aviez raison. Il fait meilleur auprès de votre poêle que sur ce banc, là-bas.

John alors raconta toute son histoire : le luxe qui avait entouré son berceau, la gouvernante française avec qui il parlait sa langue, — heureusement jamais tout à fait oubliée, — la ruine, l'invention, la soif d'aventures, le misérable dénouement de cette course à l'or, le refuge trouvé chez les pêcheurs, les années écoulées sans que le souvenir du passé revînt complètement.

— La mémoire n'était pas morte, vous comprenez, Ned, mais elle était engourdie et j'avais comme une peur sourde de la réveiller. Je craignais de souffrir comme j'avais déjà souffert; il me restait

de ces mois atroces comme un cauchemar épouvantable, mais très mal défini. Je me contentais du présent. Je m'étais mis en tête d'acquitter ma dette de reconnaissance envers les deux hommes, le père et le fils, qui m'avaient sauvé et puis adopté, tout simplement, tout naturellement. Nous ne formions qu'une famille. Sam Jackson était tout jeune et j'entrepris son éducation. Pendant les interminables hivers, nous travaillions ensemble; en lui apprenant beaucoup de choses, je refaisais ma propre instruction, et, lentement, le cerveau, atteint très profondément, reprit sa vigueur. Ce fut accidentellement que le souvenir de mon invention me revint. Alors tout s'éclaira. Je compris. Je me rappelai. Il m'était resté une terreur de l'or; aussi ne songions-nous pas, Sam et moi, à nous joindre aux aventuriers qui envahissaient le pays. Ce que nous voulions, c'était profiter de la folie des autres. Je savais, par ma propre expérience, qu'on se jette dans ces aventures sans y être suffisamment préparé. Nous vendions de tout, mais surtout nous faisions des provisions immenses de bois. Deux années de ce commerce nous ont enrichis. Alors, j'ai pris ma part et je m'en suis allé. Sam, à qui j'avais décrit mon invention par le détail, — j'en avais fait presque un ingénieur, — me poussa à partir. Il ne demandait qu'à m'accompagner, mais son père s'affaiblissait et il ne pouvait le quitter.

— Ne vous étiez-vous jamais dit qu'il était dangereux de laisser si longtemps une invention pareille en souffrance?

— Si. Mais il me fallait songer aux autres avant de songer à moi.

— Si vous êtes riche, pourquoi avoir fait métier de mécanicien, pourquoi jouer à l'ouvrier ici?

— D'abord, le mot riche n'est pas de mise. Nous étions trois à nous partager le gâteau qui, après tout, n'était pas énorme. Mon argent était sacré. Il devait servir à pousser mon invention, à la faire connaître. J'étais habitué à la vie rude et ne la craignais pas. Puis lorsque, pour la première fois, j'ai aperçu sur une locomotive cette mention : *Frein Harlem...*

Il s'arrêta, craignant d'en trop dire. Ned murmura :

— Oui, je comprends...

— Alors, j'ai voulu être tout à fait fixé. J'ai manié mon frein. Malgré tout, au milieu d'une colère dont je n'étais pas maître, il m'est venu une sorte de fierté : c'était une belle trouvaille, et elle avait réussi. Elle ne portait pas mon nom, mais elle était bien la fille de mon cerveau. Je l'aimais comme telle. A force de l'étudier, il me vint une nouvelle idée. Ce fut une joie folle et que vous comprendrez aisément. Pendant ces longues années, je n'avais rien trouvé; la faculté créatrice semblait bien morte. Eh bien, non!

non ! A mesure que je travaillais, je renaissais à la vie, et il me vint une joie telle, que j'en oubliais presque ma colère. Lorsque, arrivé à New-York, je compris enfin quelle fortune mon invention avait rapportée, quelle gloriole s'attachait à faux à ce nom de Harlem, alors pourtant je résolus de me venger. Mon argent, si durement gagné, allait servir à quelque chose. J'allai trouver un *patent lawyer* très célèbre et je lui exposai mon cas. L'idée d'attaquer un homme puissamment riche lui sembla bien hasardeuse. Il chercha à me dissuader. Il conseilla une entrevue... Je voulus voir votre père. Il se déroba, partit pour la France. Je le suivis. Vous savez le reste.

Par la suite, en songeant à cette journée d'hiver, passée à peu près exclusivement à causer, Ned éprouva quelque surprise. Ces heures d'intimité avec un homme dont il ne connaissait rien la veille, ou plutôt dont le nom représentait un de ces nombreux aboyeurs qui suivent chaque succès éclatant, avaient fait de cet homme et de lui des amis à toute épreuve.

La vie très rude dans un monde perdu au milieu des glaces polaires, entre deux êtres primitifs, n'avait en rien altéré la nature forte, mais très affinée, de John Raymond. Sa langue, simple et correcte, ses gestes, le son même de sa voix, singulièrement souple et bien timbrée, le proclamaient *gentleman* de la tête aux pieds. Il portait ses vêtements d'ouvrier avec une aisance telle qu'on les oubliait très vite. Du reste, pour sortir avec son nouvel ami, il les quitta et se vêtit à peu près comme tout le monde. Ned le trouvait beau garçon, malgré le hâle de son visage où brillait ses yeux clairs. Il avait alors trente-trois ans et paraissait plus jeune. Les années passées là-bas, dans la monotonie du pays désert, la paix des interminables hivers où les livres seuls l'occupaient, avaient conservé sa jeunesse, comme les neiges recouvrent le gazon sans le tuer.

Ned s'attacha à lui tout de suite. D'abord, il lui voua une reconnaissance passionnée. Avec la réflexion, lui était venue une terreur du scandale, de l'effondrement qui résulteraient d'un procès. John avait eu pitié de lui, pitié surtout de la jeune fille qui, avec son mouchoir, lui avait si gentiment bandé la main. Elle l'avait ainsi attaché, sans le savoir, fait prisonnier, empêché de frapper. L'exclamation naïve d'Eva, lorsqu'elle avait rappelé le modèle demandé par l'étranger, prouvait la vérité des affirmations de celui-ci, accablait son père; la colère de Robert Harlem le disait assez...

Mais ce n'était pas la reconnaissance seule qui attirait Ned vers son nouvel ami. Certains hommes ont reçu le don, rare entre tous,

de la domination par le charme, et ce don était par excellence celui de John Raymond. Partout où il passait, il tirait à lui la sympathie, l'admiration de la jeunesse. Il possédait la force, l'énergie, le courage que rien ne rebute; il était homme dans l'acception la plus noble du mot, et son extrême simplicité, sa bonne humeur vaillante, son entrain plein de jeunesse empêchaient que cette force ne blessât. Il ne se posait jamais en maître, et cependant, les jeunes gens qui l'admiraient d'instinct se faisaient disciples. Il en avait été ainsi de Sam Jackson; il en fut ainsi maintenant de Ned.

Le lendemain, il écrivit à Eva et en reçut une réponse immédiate, affectueuse au possible. Elle lui raconta la scène avec son père :

« ... Donc, tu vois, j'ai réservé ma liberté. Tu me tiendras au courant de tout, et, dès que je le pourrai, j'irai te voir, ou plutôt, nous irons te voir, car Miriam songe à toi, pleure, se fâche, s'attendrit, questionne tout ensemble. Elle ne comprend rien à toute cette triste histoire, pas plus que moi, du reste. Son père s'est mis dans une belle colère. Il ne veut plus entendre parler d'un mariage qui le comblait de joie, il n'y a pas quarante-huit heures... Comme tout cela est triste! Au moins, tu n'es pas seul, tu as trouvé un ami et j'en suis si heureuse! Dis-moi si la blessure à la main s'est guérie. Les hommes sont si imprudents! Je suis sûre que M. Raymond n'a pas fait ce que j'avais recommandé. Je t'envoie tes effets, les menus bibelots aussi qui sont bien à toi. Je t'écris à la hâte, car le domestique qui te les porte prend ce billet aussi. Je n'ai que le temps d'y mettre un long baiser de ta sœur.

« Eva ».

Les paquets encombrèrent singulièrement l'étroit logement.

— Je m'étais toujours dit, s'écria John, que les civilisés compliquaient singulièrement l'existence. Qu'a-t-on besoin d'un nécessaire de toilette en vermeil comme celui-là? Deux fortes brosses me suffisent. Cela prend moins de place.

— Aussi, je le vendrai. L'argent est ce qui va le plus me manquer. Je crois que j'ai en poche une cinquantaine de francs au plus et il me semble qu'ils ne m'appartiennent pas; tandis que le nécessaire et le reste des inutilités étant des cadeaux, je puis en disposer. Gardons, en tout cas, les photographies dans leurs jolis cadres. Cela donne un air d'intimité, même à une chambre d'hôtel; j'en emporte toujours une collection.

— Voyons!

John, subitement intéressé, prit les portraits l'un après l'autre. Il y en avait beaucoup d'Eva, presque autant de Miriam. On les voyait fillettes, aux cheveux flottants ou sagement nattés, puis

déjà jeunes filles, encore un peu gauches et raides, enfin, les toutes dernières montraient les deux amies dans tout l'éclat de leur jeune beauté, vêtues à la dernière mode, de belles demoiselles à qui l'on devait beaucoup faire la cour.

John, très absorbé, regardait toujours. Eva lui semblait un être exquis, mais lointain, inabordable. Lorsque l'on a peiné, lorsque, frayant avec des ouvriers, on a été confondu avec eux, porté leurs vêtements, parlé leur langue à l'occasion, une femme du monde, qui vient à passer, relevant sa jupe de soie, regardant au loin, sereine et calme, sans plus voir l'ouvrier de la rue qu'elle ne remarque le camion qui roule ou le chien qui aboie, cette femme est un être à part, une créature faite de beauté, descendue de quelque sphère supérieure et inaccessible.

Petit à petit, la vie s'organisa et Ned ne put s'empêcher de trouver que cela se faisait avec une singulière facilité. De son existence passée, il ne restait rien, sinon qu'Eva lui écrivait régulièrement et que, par elle, il savait ce qui se passait. Elle n'osait encore venir le voir. Son père la guettait, lui demandait compte de ses sorties, sans jamais prononcer le nom du fils chassé et maudit; pensant à lui, cependant, chaque jour davantage, elle en était convaincue. Lorsque l'apaisement serait revenu un peu, alors elle tenterait de le revoir. Pas avant.

Un jour, John revint de son usine, tout joyeux.

Il s'y était fait une situation à part. Tout en travaillant comme un véritable ouvrier, ses patrons l'avaient distingué, devinant en lui une intelligence rare. Ils le faisaient volontiers causer. De cette façon, il avait appris qu'un des commis, chargé de la correspondance étrangère, allait partir. Il proposa Ned pour l'emploi. On le prit à l'essai. Comme il remplit ses nouvelles fonctions avec zèle et intelligence, on augmenta bientôt son salaire.

Du coup, les jeunes gens changèrent de logement, et se donnèrent le luxe d'une femme de ménage.

Ned avait écrit au grand avocat de New-York, racontant, très sobrement, sa brouille avec son père et la nécessité où il se trouvait de gagner sa vie. De la cause réelle de cette brouille, il ne dit rien, naturellement. Le grand avocat, s'il avait un faible pour le jeune homme, avait toujours éprouvé une véritable aversion pour son père. Aversion et amitié ici servirent Ned. Seulement, aucune vacance ne s'était produite parmi les jeunes avocats qui travaillaient avec lui. Le grand homme promit pourtant de lui faire une place à l'automne. Il fallait patienter. Le printemps commençait à peine. Ned patienta. Il fut même étonné de se trouver fort satisfait de sa vie humble et cachée.

X

Cependant, rien ne semblait changé dans le magnifique hôtel de M. Harlem, du moins extérieurement. Il recevait à dîner presque toutes les semaines, et Eva s'acquittait avec sa grâce sereine et un peu froide peut-être de ses nouvelles fonctions. Généralement Miriam l'aidait. Ses parents venaient moins souvent qu'elle. Entre les deux anciens associés, il y avait un peu de froid. M. Norris avait mis son projet à exécution : l'association était dissoute.

Norris, homme très fin, soupçonnait la vérité, sans la connaître absolument. Au commencement, lorsque ses fonds avaient servi à lancer la fameuse invention, Harlem lui avait dit qu'elle était de lui. Il n'en avait rien cru. Comme il faisait, lui-même, métier d'acheter leurs inventions aux pauvres diables qui ne savaient pas en profiter ou de se mettre à compte à demi avec eux, il en conclut que Harlem, dont les efforts personnels n'avaient jamais abouti, avait suivi son exemple. Du reste, il n'essaya pas d'approfondir la chose. Cela ne le regardait en rien.

Le succès avait de beaucoup dépassé son attente. Il s'agissait de ne pas compromettre ce succès. Il retira donc ses fonds. Il tirait ainsi son épingle du jeu. Qu'une débâcle vînt, et vaguement il pressentait cette débâcle, sa bonne foi était à couvert, sa grosse fortune à l'abri.

Mais que sa fille épousât le fils déshérité de son ancien associé, il n'en voulait plus entendre parler.

Par une contradiction bizarre, Robert Harlem en voulut à son ami. Même chassé, même renié, son fils restait son fils. Miriam était toujours la très bien venue chez lui. Lorsqu'il apercevait la jolie tête brune, les beaux yeux si brillants, Harlem devenait presque aimable, badinait un peu lourdement avec la jeune fille, se montrait alors moins bourru envers Eva.

Du reste, la brusque indifférence de ses façons avec sa fille changeait insensiblement. Parfois il la regardait à la dérobée, étonné de la voir si gracieuse, jolie et fine, portant bien la toilette; elle était adorée des domestiques, fort bien obéie aussi. La maison était admirablement tenue. Il en vint à se dire qu'Eva ainsi que Ned lui faisait honneur. Le phénomène si fréquent aux Etats-Unis, où les enfants de gens de peu prennent rang, sans effort, dans la classe élevée de la société, se vérifiait une fois de plus. Eva n'eût été déplacée nulle part. Petit à petit, Harlem le comprit. Lorsqu'on lui parlait de sa fille, et on lui en parlait beaucoup, même lorsque aucun projet de mariage ne se laissait deviner, il écoutait sans impatience.

Eva commençait à compter un peu dans sa vie. C'était là un changement prodigieux, mais qui ne s'effectua que très lentement. Il lui arrivait parfois de rester un peu à table et de causer des menus événements de la journée avec sa fille, des visites qu'elle recevait ou qu'elle faisait, de ses engagements mondains. Elle sortait surtout avec Miriam et sa mère.

De Ned, il ne fut jamais question. Eva devinait bien pourtant que son père y pensait sans relâche.

Pour les indifférents, l'absence du jeune homme était motivée par les affaires de son père; on trouvait cela très naturel. Bientôt on l'oublia un peu.

Et, dans le silence de la bibliothèque où il travaillait, Robert Harlem se demandait ce que devenait ce fils qu'il avait maudit, qu'il commençait peut-être à aimer, maintenant qu'il l'avait perdu.

Les premiers temps, il s'était dit qu'un garçon habitué au luxe, jeté subitement sur le pavé de Paris, sans ressources aucunes, reviendrait fatalement tendre la main, mendier son pardon. Il accorderait ce pardon, mais il le ferait chèrement acheter.

Et les semaines, les mois passaient, sans que Ned donnât signe de vie. Alors commença pour le père un supplice véritable. Il aurait voulu questionner Eva, lui demander si son frère était réellement réduit à la misère, ou si elle lui envoyait de l'argent en secret. Au fond, il savait que Ned eût rejeté cet argent. Il se doutait bien qu'Eva écrivait à son frère, le voyait peut-être... Alors, il lui savait presque gré de sa révolte; il oubliait sa propre colère pour admirer un courage insoupçonné. Il cessa de guetter ses allées et venues. Eva avait son propre coupé. Parfois, de la fenêtre, il la voyait partir en toilette de visite et il se disait : « Elle doit le rencontrer ici ou là..., peut-être dans les musées..., chez lui-même, s'il a un chez lui quelconque. »

Il songeait à la suivre, à l'épier, puis la honte le retenait. Il fut même sur le point de s'adresser à une agence pour arriver à savoir où était son fils, ce qu'il faisait, comment il vivait...

De l'autre, de l'homme qui, en un instant, avait menacé de faire crouler l'édifice de sa vie, si laborieusement édifié, il s'étonnait de ne plus entendre parler. Sans doute, en secret, Raymond préparait la mine avant d'y mettre le feu. Harlem n'avait pas cru à sa déclaration. Jugeant les autres d'après lui-même, la générosité, le pardon d'une injure pareille, lui semblaient impossibles. Un homme capable d'abandonner ainsi son bien ne serait certes qu'un imbécile, et John Raymond n'était pas un imbécile. L'attente nerveuse, l'incertitude, la peur sourde, agitaient son sommeil, creusaient ses

joues. Lorsqu'on lui parlait de sa santé, il répondait brusquement qu'il allait bien.

Et le temps passait. Rien ne venait troubler la quiétude apparente du bel hôtel.

Parmi les visiteurs les plus assidus de miss Harlem se trouvait le vicomte de Mirboys. Elle ne le recevait cependant qu'à son jour, au milieu de la foule, lorsque Mrs Norris et Miriam lui venaient en aide. Il était souvent des dîners de cérémonie, où le maître de la maison lui faisait meilleur accueil que par le passé. Mirboys avait été l'ami de son fils. Il n'en voulait pas comme gendre, estimant que son titre pesait trop légèrement dans la balance où il jetait ses millions, mais en père américain, il trouvait tout naturel qu'Eva fût très entourée, très courtisée. M. de Mirboys faisait nombre. Rien de plus. Cependant les attentions du jeune homme ne passaient pas inaperçues. On en jasait dans le monde américain, dans le monde français aussi.

Un jour, Mme de Vernay dit à son frère :

— Ah ! çà, où en es-tu de tes amours de l'autre monde? On me demande à quand le mariage? Je ne sais que répondre.

— Ne réponds pas. C'est si simple!

— J'aimerais pourtant satisfaire ma propre curiosité. Je suis perplexe. Je t'aime assez, il me semble, pour avoir droit à ta confiance. Ta petite Américaine s'appellera-t-elle, oui ou non, vicomtesse de Mirboys?

— Sois sans inquiétude. Elle refuserait ce grand honneur.

— Je voudrais bien voir cela, par exemple!

Et la comtesse bondit de son siège.

— Tu le verras.

— Ce n'est pas possible! Elle doit t'aimer. Qui, dans son entourage, peut-elle te comparer?

Sosthènes se mit à rire, mais pas très gaiement.

— Bonne sœur, va! Qu'une jeune fille quelconque puisse résister au charme vainqueur de Sosthènes de Mirboys, cela te semble invraisemblable! Qu'une étrangère, une Américaine, qui devrait se sentir honorée de mes plus légères attentions et qui les accepte avec calme, sinon avec indifférence, cela est monstrueux! Eh bien, cela est.

— Enfin, tu la vois sans cesse : tu es de tous les dîners, tu la rencontres dans les maisons où elle te fait inviter. Elle se compromet donc à plaisir, cette petite sauvagesse?

— Elle ne se sent en aucune façon compromise et ne l'est nullement. Ce sont là les mœurs de son pays. Il y a une bonne demi-douzaine de prétendants qui la suivent partout. Je ne compte pas plus qu'eux.

— Et le père? Lui, qui d'abord t'avait fait grise mine, te reçoit bien maintenant!

— Oui..., répondit Sosthènes, avec un peu d'hésitation. Je suis pour lui, comme pour les autres, du reste, l'ami de Ned. Et Ned a disparu, on dit qu'il voyage...

— Tu m'avais dit toi-même que son père comptait l'envoyer en Russie.

— C'est vrai. Mais il y a là quelque chose de louche. On ne parle jamais de lui. Lorsque je questionne miss Harlem, elle répond à peine et plus d'une fois, j'ai surpris des larmes dans ses yeux. Je crains qu'il n'y ait là une brouille, sinon une rupture.

— Il aura fait des folies, ton ami?

— J'en doute. Il aimait la belle Miriam, et ce n'est pas un garçon à changer de passion à la légère.

— Tout cela est étrange! Comme on connaît peu les gens qu'on connaît le mieux! Dis-moi, Sosthènes, là, sérieusement : en recherchant la jolie miss Eva, est-ce sa fortune qui t'éblouit ou l'aimes-tu véritablement?

— Au début, sœurette, — car avec toi je suis toujours franc, — j'avouerai naïvement que si je l'admirais, j'aimais aussi le luxe qui lui faisait un beau cadre doré. Il n'en est plus de même à présent. Je n'ai pu la voir de près, causer longuement, intimement avec elle, — chose si difficile avec nos jeunes Françaises, — sans l'estimer profondément, sans me sentir pénétré de sa grâce et de son exquise honnêteté. Je l'aime, tout bonnement, et du plus profond de mon cœur.

Ce fut dit très simplement et Mme de Vernay, touchée, prit la main de son frère dans les deux siennes.

— Alors tu l'épouseras.

Il sourit un peu tristement :

— Tu ne jettes donc plus les hauts cris?

— Je désire ce mariage maintenant, d'abord parce que la petite me plaît..., je ne sais où elle a déniché son air de distinction et d'élégance, mais, en tout cas, elle ne serait pas déplacée sur les marches d'un trône, — si nous avions un trône. — Mais surtout je la veux comme belle-sœur, parce que son parvenu de père te regarde, — ou te regardait, — de haut. Si elle ne t'aime pas..., mais c'est impossible!...

— Eh bien, si elle ne m'aime pas?...

— C'est qu'elle en aime un autre.

— Elle ne distingue aucun des jeunes gens qui lui font la cour.

— Alors, c'est que l'homme aimé n'est pas parmi ceux-là.

Sosthènes resta silencieux pendant assez longtemps.

Ce même jour, brusquement, en tournant un coin de rue, il se trouva face à face avec Ned Harlem et John Raymond.

— Harlem! Quel plaisir de vous revoir! Quand êtes-vous rentré à Paris?

Ned, interloqué d'abord, reprit vite son assurance. Il donna une poignée de main au vicomte et d'un mot le présenta à son compagnon. Sosthènes, assez étonné, dévisagea ce nouvel ami. Un peu de gêne se fit sentir.

— Je n'ai jamais quitté Paris, Mirboys. J'ai quitté la maison de mon père, pour n'y plus rentrer. Je gagne ma vie, grâce à mon ami, M. Raymond.

Il souligna un peu le mot « ami ».

— Voyons, voyons, ce n'est pas sérieux, ce que vous dites là! Une brouille s'oublie; un moment de vivacité est vite pardonné.

— Comme je ne peux pas vous donner d'explication à ce sujet, le mieux est de l'éviter.

Et il fit mine de continuer son chemin.

— De ce que vous avez de nouveaux amis, Harlem, il ne s'ensuit pas qu'il vous faille abondonner les anciens. Vous ne m'échapperez pas comme cela. Laissez-moi aller vous voir.

— Notre logement est bien humble et bien étroit.

— Vous habitez avec... Monsieur?

— Oui.

— Alors, Monsieur, c'est à vous que je m'adresse. Je ne sais pas ce qui a pu se passer; je ne cherche même pas à le savoir, mais j'aime beaucoup Ned Harlem, et perdre un ami m'est tout particulièrement pénible. De plus, je pourrais lui apporter des nouvelles des siens, de sa sœur surtout.

— Vous avez raison, Monsieur. Ned vous ouvrira notre porte, j'en suis sûr.

Le jeune Français se montrait si franc, si loyal, qu'il plut à John Raymond. L'adresse fut donnée.

Un peu plus tard, sans le moindre à-propos, John dit à son ami :

— Ce Français aime votre sœur, n'est-ce pas?

Ned le regarda avec étonnement :

— Comment l'avez-vous deviné? Je ne vous en avais jamais parlé?

— Non, mais son affection pour vous est très vive, et lorsqu'il a parlé de miss Eva, sa voix s'est adoucie.

— Oui, je crois qu'il l'aime. Mais je suis sûr qu'elle ne l'aime pas.

Toute la soirée, John fut d'une gaieté rare, racontant des bizarreries ou des anecdotes drôles de sa vie parmi les gens primitifs. Il se sentait étonnemment jeune et plein de vie.

De son côté, Sosthènes de Mirboys fut intrigué. Il ruminait cette rencontre. Le nouvel ami de Ned l'étonnait. A quelle classe de la société appartenait cet Américain? C'était évidemment un travailleur. Un ouvrier? Non, car, malgré sa mise un peu négligée, quelque chose révélait une éducation d'homme du monde et sa physionomie était d'une rare intelligence. Au reste, Ned, qu'il avait connu assez fastidieux, ne se fût pas lié avec un simple ouvrier. Et, malgré tout, il pensait à ce nouvel ami plus que de raison.

Le soir même, il dînait chez M. Harlem, et arriva exprès de bonne heure. Eva, seule encore, le reçut avec son amabilité calme et douce.

— Mademoiselle, pardonnez-moi si je parais indiscret et brusque, mais le temps me manque. J'ai rencontré Ned tantôt. Il n'est donc pas en voyage. Vous savez toute ma sympathie pour votre frère. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je vous suis respectueusement dévoué. Ce sont là titres à votre confiance. Que s'est-il passé? Ned m'a dit qu'il y avait eu brouille, rupture même, entre lui et son père!

— Oui.

— Pourquoi? On ne rompt pas des liens pareils sans les plus graves raisons?

— J'ignore comme vous, Monsieur, les motifs de cette brouille. Il m'est défendu d'en parler à mon père. Ned me dit qu'il s'agit d'argent..., de beaucoup d'argent..., d'une fortune même. Je ne sais rien de plus.

— Ned avait fait des dettes?

— Je ne le crois pas. Du reste, mon père les eût payées. Il est très généreux, assez dédaigneux même de l'argent, qui lui vient si facilement.

— Alors?

Eva eut un geste de découragement. Mais elle n'avait pas refusé la sympathie qui s'offrait à elle. Parler de son frère, lui était évidemment doux; jamais Sosthènes ne s'était senti aussi près d'elle.

— Voulez-vous me promettre, Mademoiselle, que si vous avez jamais besoin d'aide, vous me le demanderez? Si un ami peut jamais vous servir, que je serai cet ami? Vous ne doutez pas de mon affection pour Ned?

— Nullement. Je me souviendrai. Je n'hésiterai jamais à faire appel à votre amitié. Malheureusement, il n'y a qu'à attendre. Le temps peut beaucoup. Il faut nous y fier.

— Ned n'était pas seul.

— Non (et soudain le joli visage d'Eva s'illumina), John Raymond est avec lui. C'est grâce à John qu'il a trouvé un emploi, qu'il gagne sa vie.

— Qu'est-ce que cet heureux mortel que vous appelez ainsi par son petit nom, Mademoiselle?

— C'est toute une histoire. J'étais une petite fille très pauvre, très chétive et je n'avais qu'une joie, ma vieille poupée. Je pleurais parce qu'elle avait perdu ses yeux. John Raymond m'a consolée, il a raccommodé ma poupée, — songez donc! je n'avais pas d'autres joujoux, — et j'ai promis de ne jamais l'oublier. Le jour de la querelle, je l'ai revu. Je l'ai tout de suite reconnu. Je vous assure que Ned ne pouvait avoir de meilleur ami.

Elle parlait avec une animation qu'il ne lui connaissait pas, ne cherchant nullement à cacher l'intérêt que lui inspirait cet ami de son frère. Elle semblait inconsciente de l'étonnement un peu effaré du vicomte.

Celui-ci dit, après un court silence :

— J'envie cet ouvrier.

— Ah! vous vous trompez! John Raymond n'est pas un ouvrier. Il est pauvre. Il peut avoir besoin en ce moment de travailler comme un ouvrier, mais il est ingénieur.

— Vous dites, Mademoiselle, que vous avez revu ce M. Raymond le jour de la querelle. Y était-il pour quelque chose?

Eva ouvrit de grands yeux étonnés.

— Comment ce la serait-il possible?

Les invités arrivaient. M. Harlem entra. La conversation interrompue laissa au jeune homme une impression très pénible.

Le lendemain, un dimanche, Sosthènes alla à l'adresse donnée par Ned. Il lui fallut grimper tout en haut de la butte Montmartre, dans un quartier en démolition et non loin de l'église du Sacré-Cœur. Il trouva enfin la plus modeste des maisonnettes, adossée à une grande bâtisse neuve. La pioche avait épargné ce coin, mais évidemment pour peu de temps. Un jardinet en pente raide montrait un kiosque ruiné, tel que les petits bourgeois de Paris aiment à en construire pour se donner l'illusion de la campagne. C'était puéril et gentil tout de même, par ce jour de jeune printemps où les arbres étaient comme saupoudrés de vert tendre et indécis. La vue était admirable et, avant de frapper à la porte, Sosthènes se retourna pour contempler la grande ville à ses pieds, avec les dômes, les tours et les flèches de ses multiples églises, avec son beau fleuve, bordé de palais. Des nuages, chassés par un vent frais, jetaient des ombres légères comme des caresses sur le merveilleux panorama, tandis qu'ici et là un rayon de soleil faisait étinceler le dôme des Invalides ou quelque cour vitrée de gare.

Ned, ayant aperçu son ami, alla au-devant de lui, et les jeunes gens restèrent accoudés au parapet du jardinet.

— Comme c'est beau, fit Sosthènes, et comme on se doute peu, aux alentours de l'Opéra, qu'à une demi-heure de voiture se trouve un coin pareil !

— Raymond nous a déniché cela. C'est curieux comme cet Américain, à Paris depuis quelques mois seulement, se débrouille, est à son aise avec les gens et les choses et se fait bien voir partout !

— Qu'il se fasse bien voir, j'en ai eu la preuve hier soir. Votre sœur m'a chanté ses louanges.

— Oh! chez elle, c'est un souvenir d'enfance qui a surnagé je ne sais trop comment.

— Et chez vous?

— Moi, je ne le connais que depuis deux mois.

— Depuis votre brouille. Vous trouvez tout naturel de frayer avec un homme qui n'est ni de votre monde ni de votre éducation?

— Quant à l'éducation, il nous en remontrerait à tous deux. S'il a étudié dans les livres, il a surtout étudié les hommes et la vie. Sa conversation me fait voir des mondes que j'ignorais et des horizons nouveaux. Mais entrez, que je vous fasse les honneurs de notre maison.

Ils trouvèrent John à une grande table couverte de papiers et de dessins. La pièce servait de bureau et de salle à manger aussi. Avec une cuisine, elle prenait tout le rez-de-chaussée. Ned expliqua que leurs deux chambres au premier et un grenier composaient le reste de leur établissement.

— Vous le voyez, fit John Raymond avec un sourire singulièrement jeune, nous sommes logés comme des princes. Si vous aviez vu notre premier réduit ! C'est que maintenant, à nous deux, nous gagnons quatre cents francs par mois. Aussi comme nous en sommes fiers !

— Et cela va durer?...

Sosthènes dit ces mots un peu brusquement en se tournant vers Ned.

— Si nous avons de la chance, peut-être même serons-nous augmentés un jour ou l'autre. Je songe à acheter une tirelire. Il faut que je mette mes sous de côté pour payer mon voyage à New-York. A l'automne, j'entre définitivement auprès du grand avocat Watson. Une fois là, je ferai mon chemin, je vous en réponds. Je me sens de taille à abattre des murs, à me frayer un passage à travers une forêt vierge...

— Alors?...

Sosthènes n'acheva pas. Ned répondit à sa pensée.

— Jamais plus. N'en parlons pas, je vous prie.

— Vous n'avez pas revu votre sœur, depuis?...

— Si. Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois, mais en courant. Elle commence à se sentir moins surveillée et médite de s'échapper un jour jusqu'à notre logis avec Miriam, peut-être même avec M[rs] Norris, quoique celle-ci n'en veuille pas encore entendre parler.

— Ce serait bien imprudent pour deux jeunes filles, murmura Sosthènes mal à l'aise.

— Avec vos idées, peut-être; pas avec les nôtres. Eva est ma sœur, Miriam est ma fiancée.

La conversation tomba bientôt. Lorsque, sans pouvoir jamais en parler, un sujet unique occupe toutes les pensées, les phrases sortent péniblement et toute intimité cesse. La présence de John, qui s'était remis à dessiner, gênait le vicomte qui bientôt s'en alla.

— Ecoutez, Harlem, dit-il en prenant congé; rappelez-vous que je suis très sincèrement votre ami. Si jamais je pouvais, d'une façon ou d'une autre, vous être utile, vous ne l'oublierez pas?

— Je ne l'oublierai pas, mon cher Mirboys.

Quelque temps après, John releva la tête et dit en souriant :

— Voilà un monsieur à qui je déplais singulièrement.

XI

Un jour, Robert Harlem trouva dans son courrier un journal américain. A la suite de l'adresse, ce mot — *Important* — était souligné au crayon rouge. Il l'ouvrit, et marqué également au crayon rouge, il vit un petit entrefilet de quelques lignes, qui n'avait l'air de rien, modestement caché au milieu de nouvelles diverses. Il le parcourut rapidement.

« Une histoire se chuchote dans le monde scientifique, qui touche de près un de nos concitoyens les plus en vue. Il paraît qu'il se fiait aux neiges éternelles. Ces neiges avaient pris et gardé, de longues années durant, un jeune homme dont il avait beaucoup à craindre. Certains ressuscités sont bien gênants! »

Rien de plus.

L'insinuation pouvait toucher n'importe qui. Harlem devint blême. L'attaque redoutée était donc venue, ou plutôt se préparait. Ceci n'était qu'un avertissement.

Il tenait encore son journal à la main lorsque son ex-associé, M. Norris, entra. Les deux hommes, s'ils se voyaient moins que par le passé, restaient pourtant ostensiblement bons amis. Les petits yeux vifs et furtifs de Norris se posèrent tout de suite sur la feuille déployée.

— Ah! fit-il, vous aussi, vous avez reçu ce journal? Que veut dire cet entrefilet? Je n'y comprends rien. Et vous?

Il n'avait qu'à regarder la figure pâle de Harlem pour trouver la réponse à sa question. Mais il joua l'innocence.

Harlem, se sentant très seul, désarmé devant un danger d'autant plus menaçant qu'il était mal défini, résolut subitement de se confier, de chercher un appui dans son ancien associé. Norris, quoiqu'il eût habilement tiré son épingle du jeu, avait pourtant tout intérêt à ce que le scandale n'éclatât pas. En quelques mots, il le mit au courant, se justifiant pourtant. Il avait attendu une année entière avant de se servir d'un dépôt qu'on ne venait pas réclamer.

Il se sentait dans son droit, après tout. On avait parlé d'une bande d'aventuriers perdus au fond de l'Alaska, disparus complètement. Il en avait conclu que Raymond avait péri comme ses compagnons.

— Attendez..., attendez donc! Ce Raymond n'était-il pas un grand diable aux yeux très clairs? Je lui ai offert de lui servir d'impresario, — il n'a pas voulu. Alors, c'était le frein, le fameux frein, votre frein qu'il apportait? Diable! Et il n'est pas mort! Quel dommage! Cela aurait tout arrangé. Il a mis le temps à réclamer son bien.

— Oui. Il a été malade, fou, que sais-je? enseveli pendant des années dans une hutte de pêcheurs. Il a surgi tout d'un coup. On me l'avait signalé d'Amérique. Vous savez combien de ces demi-fous nous avons déjà trouvés sur notre chemin...

— Eh bien, mais vous le traiterez comme nous avons traité les autres. Ce n'est pas difficile.

— Cela est difficile. Il a une preuve : un reçu, signé de ma main. Il est venu, — il y a trois mois, — me défier ici même. Ned a tout entendu. Il a pris fait et cause pour lui, contre moi.

— Et voilà le mystère expliqué!

— Oui.

— Mais, alors, comment cette attaque vient-elle si longtemps après la menace? Et notez que, sauf vous, personne ne comprendrait cet entrefilet.

— Il a fait de la générosité après l'éclat impardonnable de mon fils. Il m'a dit, comme un héros de mélodrame, qu'il ne déshonorerait pas le père de mes enfants. Je ne sais où il est, ni ce qu'il fait. Evidemment, il est retourné aux Etats-Unis; il aura oublié ses belles résolutions. Il faut aviser, nous défendre contre cet ennemi.

— Nous?... Parlez pour vous, mon ami. Je ne suis pour rien dans l'affaire.

— Vous étiez mon associé.

— Je pourrais prouver que vous ne m'aviez pas mis dans votre confiance. J'ai vos lettres.

— Enfin, s'écria Harlem, impatienté, vous n'avez aucun intérêt à ce qu'on jette de la boue sur notre fortune commune!

— Aucun. Si je peux vous aider, Harlem, je le ferai de grand cœur.

— Merci. La première chose à découvrir, c'est où se trouve ce Raymond, ce qu'il fait...

Norris resta silencieux un moment. Puis il dit :

— Je ne crois pas que Raymond ait quitté Paris; je crois qu'il est très lié avec Ned. Il est très probable qu'ils vivent ensemble.

Harlem se pencha, haletant.

— Comment savez-vous?

— Très simplement. J'étais allé l'autre matin, — par acquit de conscience, car la peinture m'intéresse peu, — faire un tour au Salon. Un rire que je connais bien me frappa l'oreille. Miriam causait avec Ned; un grand jeune homme suivait avec Eva. On se rencontre facilement dans les expositions de peinture. Les deux jeunes filles sortent souvent ensemble. Eva ayant sa voiture à elle, cela n'offre pas de difficultés. Vous voyez comme c'est simple. Le grand jeune homme était sûrement ce Raymond.

— Qu'avez-vous fait?

— Une scène de père féroce, naturellement, et naturellement aussi, la scène n'a servi à rien. Miriam m'a embrassé, câliné, puis elle m'a tenu ce discours : « Ecoute, petit père chéri, lorsque tu croyais Ned riche, tu étais enchanté de l'avoir pour gendre. Quant à moi, je n'ai jamais songé à un autre que lui. Maintenant, tu me connais. J'aime trop le luxe pour épouser un garçon sans le sou. Donc, tu peux dormir sur les deux oreilles. Seulement, je n'épouserai jamais un autre que lui. Si Ned ne se fait pas une belle position comme avocat, je serai vieille fille, voilà tout, et tu ne t'en plaindras pas, parce que je te soignerai bien. Seulement, à l'automne, le grand Watson le prend avec lui, et alors cela marchera rapidement. Voilà. » Qu'avais-je à répondre? Miriam fait de moi tout ce qu'elle veut; de vous aussi, du reste.

— Watson, murmura Harlem, il m'a toujours détesté. Il aura été enchanté d'accueillir mon fils ingrat. En attendant, comment vit-il?

— Il travaille, paraît-il. A quoi, je n'en sais rien. Je n'ai pas voulu trop interroger Miriam, de peur de lui tout accorder.

— Et Eva... Eva!...

Il n'en dit pas plus. Mais se reprenant brusquement, il s'écria :

— Alors, l'attaque ne vient pas de lui? De qui donc, de qui?

J'ai des ennemis, beaucoup d'ennemis; mais enfin, pour préciser, il faut avoir été averti. Raymond joue un double jeu. Ah! que je le hais! que je le hais! Se faisant bien voir du fils, et sournoisement cherchant à ruiner le père!...

— Cela ne m'a pas l'air fort probable. Il semblait fort occupé à intéresser votre fille.

Harlem se redressa, furieux; puis il haussa les épaules :

— Allons donc! Un ouvrier ..

— Hé! hé! il n'avait nullement l'allure d'un ouvrier. N'aviez-vous pas défendu à Eva de revoir son frère?

— Oui. Elle m'a bravé, elle aussi.

— Elle, la timide Eva?

— Il ne faut jamais se fier à ces douces créatures; elles en remontreraient à des hommes de fer.

Ils causèrent ensuite d'autres choses. Norris connaissait un des rédacteurs du journal en question. Il tâcherait, par lui, de découvrir l'origine de l'entrefilet.

Du reste, pendant longtemps cette attaque ne fut suivie d'aucune autre.

Harlem fut sur le point d'interroger Eva, de lui faire une scène de violence, de lui interdire de sortir seule avec Miriam, chose pourtant dans les habitudes américaines. Puis, il n'en fit rien. Une sorte de lâcheté, dont il était le premier à s'étonner, le retint. Il craignait un nouveau refus de sa fille, auquel il répondrait par quelque éclat. Il se demandait ce qu'il deviendrait si Eva, elle aussi, l'abandonnait.

Et tout au fond de lui-même, il lui vint une étrange fierté, au sujet de son fils. Jeté sur le pavé de Paris, Ned s'était tiré d'affaire; il n'avait pas mendié son pardon; il était bien un homme, fier et altier, son fils, véritablement son fils.

Puis, au moins, la hantise qui l'avait torturé souvent dans ses nuits d'insomnie, qui lui avait montré Ned, errant affamé par les rues, sans asile, ne le hanterait plus. Il avait un ami, — quel ami! — son mortel ennemi à lui, mais enfin, il n'était pas seul et son avenir se dessinait devant lui. Ce serait sûrement un avenir très brillant; Ned avait en lui l'étoffe d'un grand avocat.

Alors, avec une amertume sans nom, il songeait au bonheur dont il eût pu jouir en entendant les éloges de son fils si cette malheureuse brouille ne fût pas venue tout changer, tout jeter bas!

Plus il allait, plus il songeait à ce fils rebelle. Il s'étonnait de ne l'avoir pas aimé jadis plus tendrement, de n'avoir vu en lui qu'un instrument de sa propre grandeur. Il lui découvrait maintenant mille qualités, insoupçonnées jusqu'alors. Il regrettait de n'avoir

jamais connu les joies véritables de la paternité. Lorsque, par hasard, il se trouvait à un heureux foyer où les enfants grimpaient sur les genoux de leur père, ne le craignant pas, lui donnant de gentilles caresses de bébés, il se surprenait à les guetter avec une curiosité inquiète et un étrange serrement de cœur. Pourquoi la nature lui avait-elle refusé ce don d'attirer les tout petits? Pourquoi ses enfants, à son approche, se taisaient-ils, tremblaient-ils? Il était rude et dur, sans doute. Mais, à de certains moments de détente, les caresses des petits lui eussent fait plaisir. Jamais il ne les avait connues. La terreur qu'il leur inspirait, ainsi qu'à leur mère, les glaçait, Ned comme Eva. Jadis, absorbé par ses travaux, aigri par la misère, il s'était peu inquiété de ce manque de tendresse chez les siens. Maintenant, en y réfléchissant, rien ne lui semblait plus lamentable.

Plus tard, le père et le fils s'étaient fort bien entendus. Ils étaient rapprochés par les affaires, par des intérêts communs et causaient sans embarras. Du reste, ils ne se voyaient que par intervalles. Séparés, ils s'écrivaient de temps à autre. Ce n'avait été nullement comme pour Eva, oubliée à peu près complètement durant ses années de pension. Maintenant, dans ses regrets stériles du triste passé, l'idée de sa fille se mêlait à celle de son fils, inégalement encore, il est vrai; mais il songeait à elle pourtant, et le souvenir de son appel si timide, mais si touchant, lui devint particulièrement pénible. Gauche et maladroit, il cherchait pourtant à se rapprocher d'elle. Mais l'affection, comme tout en ce monde, demande un certain apprentissage. Elle n'avait pas l'air de comprendre. Il l'avait trop effarouchée.

Alors, comme dans une chute, on s'accroche où on peut. M. Harlem distingua Sosthènes de Mirboys, l'attira chez lui, prit plaisir de temps à autre à causer avec le jeune Français, qui, alors, se posa tout à fait en prétendant.

Un soir où, après un dîner intime, ils étaient seuls au fumoir, le vicomte se hasarda :

— Monsieur, voulez-vous me permettre de vous faire un aveu qui, je pense, ne vous étonnera pas beaucoup?

— Parlez, répondit l'Américain.

— J'aime M[lle] Eva, et j'ai l'honneur de vous demander sa main.

Harlem resta silencieux, quelques instants, suivant des yeux la fumée de son cigare. Certes oui, il s'attendait à cette demande. Il ne verrait pas un mariage pareil avec enthousiasme, mais il ne s'y opposait plus. Il sentait le terrain fort instable sous ses pieds, comme dans les pays volcaniques, où de sinistres présages font trembler. Peut-être, après tout, Eva pourrait-elle choisir plus mal.

Mais ce qui surtout l'attirait vers le jeune Français, c'est qu'il était l'ami de Ned, et que, sans doute, il le voyait.

— Monsieur, vous connaissez assez nos mœurs américaines pour savoir que nos filles sont libres de choisir leurs maris. Je ne vous cacherai pas que j'avais pour la mienne des visées très hautes. Mais vous êtes un galant homme, de bonne famille, à ce qu'on m'assure, et vous ne rentrez pas, heureusement, dans la catégorie des coureurs de fortunes transatlantiques. Si ma fille vous aime, je ne m'opposerai pas à cette union.

— Ah! Monsieur, que de reconnaissance!

— Vous ne m'en devez guère. Je ne suis pas du tout sûr que ma fille consente à vous épouser et, certes, je ne chercherai pas à l'influencer.

— Mais vous m'autorisez à lui parler?

— Sans doute. Maintenant, abordons, si vous le voulez bien, la question par un autre côté...

Il hésita et sa voix s'altéra légèrement :

— Je vous crois désintéressé... ou, du moins, je suis persuadé que la fortune...

Sosthènes rougit.

— Vous m'aviez fait l'honneur de ne pas me confondre avec de simples chercheurs de dots, et en cela, Monsieur, vous ne me rendiez que justice.

— Sans doute; mais votre famille n'a pas les mêmes raisons que vous de se désintéresser des questions d'argent. Cette famille a peut-être appris qu'un malentendu était survenu entre mon fils et moi, et comme la liberté de tester chez nous est absolue, elle en a peut-être conclu qu'Eva serait d'autant plus riche que son frère le serait moins.

— Je vous jure, Monsieur...

— Ne m'interrompez pas, je vous prie. Je suis un homme d'affaires et je traite les questions sérieuses sérieusement. Le malentendu dont je vous parle cessera bientôt, je pense.

— Que vous me rendez heureux en me le disant, Monsieur! J'ai pour votre fils une amitié si réelle, si franche!

Instinctivement, Harlem étendit la main et Sosthènes la serra avec effusion. Le jeune homme avait plus avancé ses affaires par ces mots que par toutes les protestations du monde.

— Même, si par malheur ce malentendu ne se dissipait pas, je n'ai aucune intention de faire bénéficier ma fille de la part d'héritage de son frère. Nous avons en Amérique de belles institutions soutenues par des particuliers... Je m'en souviendrais à l'occasion.

Sosthènes s'inclina et le silence qui s'ensuivit fut un peu gênant,

car Harlem cherchait à dire, le plus naturellement du monde, des paroles qui, depuis longtemps, lui montaient à la gorge.

— Ned ne vous a pas parlé de notre différend? Vous le voyez?

— Je l'ai rencontré par hasard. Je suis allé chez lui. Il ne m'a rien confié, sauf qu'il ne rentrerait pas ici.

— Ah! il est bien coupable... Mais c'est mon fils, après tout...

— Et vous lui pardonneriez, n'est-ce pas? Ah! quelle joie si je pouvais servir à cette réconciliation!

— N'allons pas trop vite. Si je pardonnais, je mettrais à ce pardon certaines conditions.

— Sans doute. Puis-je espérer que vous vous servirez de moi pour les lui soumettre?

Harlem réprima un mouvement. Il se prit d'affection pour ce jeune homme qui allait au-devant de ses désirs.

— J'y songerai. Nous en recauserons. La première de ces conditions serait qu'il abandonnât l'homme dont il a, paraît-il, fait son ami. Vous l'avez vu? Une sorte d'ouvrier, un aventurier quelconque...

— Je l'ai vu. Il me déplaît : mais vous devez vous méprendre, Monsieur, il n'a pas l'air de ce que vous dites.

Robert Harlem se leva et se mit à arpenter le fumoir.

Il avait peine à maîtriser sa colère et il avait peur d'en trop dire.

— Quel qu'il soit, c'est l'homme que je déteste le plus au monde, mon ennemi; j'espère un jour l'écraser sous mon talon. Ned le sait... Et il en fait son ami!... Ils demeurent ensemble, n'est-ce pas?

— Oui.

— Et c'est la misère, sans doute, un taudis... Ned, pour qui rien n'était assez beau, assez délicat! C'est pitoyable, avouez-le! Oui, je pardonnerai! D'abord, j'avais juré de ne jamais pardonner, mais c'est mon fils unique, dont j'étais très fier... Avait-il l'air très malheureux lorsque vous l'avez vu?

— Non. Plein de courage, au contraire, fier de gagner deux cents francs par mois, se passant de son luxe très crânement, et sûr de l'avenir.

— Pas un regret... pour le bonheur qu'il avait laissé derrière lui, pour sa sœur, pour sa fiancée! car vous savez qu'il aime Miriam Norris, pour...

Il aurait voulu ajouter « pour moi », mais les mots s'étranglèrent dans sa gorge.

— Il m'a fort peu dit, Monsieur, au sujet des siens. Nous étions un peu gênés tous deux.

— Mais vous retournerez le voir?

— Quand vous voudrez, je lui porterai une promesse de pardon.

— C'est cela. Allez bientôt. Le plus tôt sera le mieux.

— Permettez-moi d'abord de parler à Mlle Eva. Si je pouvais me présenter à Ned comme un des siens, son futur beau-frère...

— C'est vrai. Eh bien, allez trouver ma fille. Vous viendrez me dire le résultat de l'entrevue. Je ne sais si Miriam et sa mère sont parties... Enfin, voyez...

Les amours de Sosthènes et d'Eva n'avaient, à ses yeux, qu'une importance relative; le jeune homme serait un ambassadeur plus ou moins autorisé; rien de plus.

Quelle pouvait être une querelle qui divisait ainsi ce père anxieux, presque suppliant, malgré la raideur qu'il affectait, et ce fils si plein de courage, de gaieté même! Sosthènes s'y perdait.

Eva était seule. Elle tenait un livre, mais elle ne lisait pas. Sous la lampe coiffée d'un grand abat-jour, quelques roses blanches, dans un vase, exhalaient un léger parfum. Les roses se fanaient et penchaient la tête. La jeune fille, très absorbée, les yeux perdus au loin, un peu pâle et triste, ressemblait à ces roses, pensa Sosthènes.

Il en eut le cœur serré, comme si la tristesse d'Eva fût devenue sa tristesse à lui. Et, subitement, une timidité qui n'était pas du tout dans sa nature le força à s'arrêter, tant le cœur lui battait. Il eut, en regardant la jeune fille, la conviction qu'elle ne l'aimait pas, qu'elle ne l'aimerait jamais. A l'émotion qu'il ressentait, il mesura le chemin qu'il avait fait depuis le jour où il s'était aperçu qu'Eva était jolie, et que l'épouser serait, non seulement avantageux, mais fort doux aussi. Maintenant, il ne songeait qu'à elle; sa fortune comptait pour bien peu.

Elle ne l'aperçut que lorsqu'il se tint de l'autre côté de la petite table, et alors elle se redressa vivement et un peu de rose monta à ses joues trop pâles.

— Vous m'avez fait peur. Je vous croyais parti. Vous êtes resté longtemps avec mon père?

— Oui, Mademoiselle. Il me parlait de votre frère.

En un instant, elle fut tout attention, les yeux brillants.

— Dites..., dites... Si vous saviez comme cette rupture me fait de peine! Je crois que j'en deviens malade, et mon père n'est pas heureux non plus.

— Non. Il pardonnerait.

— Ah! quel bonheur? Vous a-t-il dit la cause de cette horrible querelle? C'est que je ne sais rien, moi! mais rien! Personne ne veut me répondre!

— Non, je ne la connais pas. Mais je suis chargé par M. Harlem

de parler à Ned, de lui signifier les conditions mises au pardon, à l'oubli.

— S'il y a des conditions, Ned ne cédera pas. A sa façon, il est aussi ferme, aussi dur, à l'occasion, que mon père lui-même. Quelles sont les conditions ?

— La première, c'est qu'il quitte un homme que déteste son père.

— John Raymond ? Ned refusera. Si vous saviez ce que John a été pour lui... si vous saviez quelle fière et belle nature est celle de l'homme haï par mon père ! Haï, pourquoi ? pourquoi ? Je me tue à me demander ce que tout cela signifie !

Sosthènes regardait la jeune fille. Il ne la comparait plus aux roses blanches penchées sous la chaleur de la lampe.

Il l'aimait encore mieux triste et pâle que toute vibrante ainsi, les yeux pleins de flamme.

— Votre père ne cédera pas sur ce point. Je dois aller de sa part. J'ai bien des choses à dire à votre frère, en dehors de mon ambassade.

— Il vous écoutera avec plaisir, il vous aime beaucoup.

Un peu encouragé, M. de Mirboys prit une chaise auprès du canapé où Eva était assise.

— Avant de lui parler de ces choses, je voudrais bien vous en dire un mot, Mademoiselle ; mais je ne sais par où commencer... Voyez..., j'ai peur..., je tremble...

— Je ne suis pourtant pas bien redoutable, fit Eva avec un sourire, et on me prend volontiers pour confidente ; je vous l'ai déjà dit, je crois.

— Vous êtes douce, bonne et simple ; mais moi, qui ne suis pas un timide, cette douceur même me paralyse... Ce que j'ai à vous dire tient pourtant en trois petits mots : « Je vous aime ! »

Eva tressaillit. Elle croyait avoir si bien montré au jeune homme, par son attitude, que, de son côté, elle ne l'aimait pas, que cet aveu lui fut très pénible. Elle baissa la tête et dit très bas :

— Que cela me fait de peine ! Que cela me fait de peine !...

— Alors ?

Il n'en put dire plus.

— Vous n'avez donc pas compris, Monsieur de Mirboys ?... Nous étions bons amis et cette amitié m'était très douce... Vous êtes un galant homme, je vous vois avec plaisir, je vous suis reconnaissante de votre fidélité envers mon frère, mais, croyez-moi, dans le mariage, une amitié pareille ne suffit pas.

— Et si je m'en contentais ?

— Je ne m'en contenterais pas, moi ! Si jamais je me marie, mon mari sera pour moi le centre de ma vie, ma raison d'être ; pour lui,

je serais capable de souffrir; avec lui, je ne craindrais pas cette souffrance. Rien ne me coûterait, ni la pauvreté, ni l'exil, ni même l'anathème d'autrui..., vous voyez que cela ne ressemble pas à l'amitié que je ressens pour vous.

— Ah! s'écria le jeune homme, vous en aimez un autre! On ne se trompe pas à de pareils accents!...

Comme Eva se levait, digne et un peu froide, il reprit :

— Pardon, Mademoiselle, je vous en supplie, ne me quittez pas ainsi. Voyez, je suis bien soumis, bien humble devant vous. Laissez-moi conserver, quand même, un peu d'espoir. Votre père m'a autorisé à vous parler, tout en vous laissant absolument libre. Oh! je ne m'abuse pas. Je le comprends parfaitement..., je ne dois pas insister..., mais je ne peux pas renoncer à vous voir de temps à autre, à entendre votre voix qui, toujours, me remue jusqu'au fond du cœur. Ne me renvoyez pas tout à fait désespéré. Tâchez d'oublier mes imprudentes paroles... Que tout soit comme par le passé. Laissez-moi vous servir, servir votre frère, sentir que je ne suis pas devenu subitement un étranger pour lui comme pour vous. Ce n'est pas grand chose que je demande. Ne me le refusez pas! Si vous trouvez que je viens trop souvent sonner à votre porte, vous me le direz et je serai plus discret. Plus tard, beaucoup plus tard, vous comprendrez peut-être qu'un amour sincère comme le mien, n'est pas à dédaigner, après tout.

— Si vous saviez comme je voudrais ne pas vous faire de peine, Monsieur de Mirboys... Oui, revenez, nous causerons comme par le passé... Vous me parlerez de mon frère; mais ne revenez qu'en ami, je vous en supplie; que toute autre idée soit écartée, et pour toujours.

— Vous serez obéie, Mademoiselle.

Et, tristement, il s'en alla.

Jeanne Mairet.

La suite prochainement.

NOS GENDARMES

La physionomie du gendarme est, en France, des plus familières à tous. Partout et à tout instant, on la voit surgir, dès qu'il s'agit d'un service public à fournir ou d'un acte de dévouement à accomplir. On a fréquemment, et surtout dans les campagnes, recours à l'intervention de la gendarmerie quand toutefois elle ne se produit pas spontanément. Qu'un incendie vienne à éclater, qu'une inondation ou quelque calamité publique vienne à se produire, ce sont les gendarmes que l'on voit accourir les premiers, pour agir tout d'abord et enquêter ensuite. S'est-il commis un meurtre ou quelque attentat contre les personnes ou les propriétés, ce sont encore les gendarmes qui procèdent aux premières constatations, recherchent, et, la plupart du temps, découvrent et arrêtent les coupables.

La tenue toujours correcte et soignée du gendarme, sa façon de procéder discrète, exempte de bruit et d'éclat, et qui donne si bien la notion de la force consciente mise au service du droit et de l'intérêt général, la forme simple sous laquelle il se dévoue, lui assurent les sympathies des populations. On l'a chansonné dans notre pays, mais on l'y respecte néanmoins et on l'aime; en dépit des plaisanteries, inoffensives du reste, dont on se plaît à l'accabler, on sait apprécier hautement ses services, quelque habitude qu'on en ait; et, lorsque sur le quai d'une gare de chemin de fer, dans la foule qui se presse au marché ou à la foire, au détour de quelque chemin, on voit apparaître la silhouette calme, digne, correcte, et, par-dessus tout, discrètement vigilante de ce militaire, c'est un sentiment de confiance et de sécurité qu'elle inspire autour d'elle.

Mais, si la gendarmerie déploie une grande activité, si, par suite de son service complexe, elle se trouve obligatoirement mêlée à nombre d'événements quotidiens de notre vie tant publique que privée, son action extérieure est seule à se manifester; et, en général, de sa vie propre, tant morale que matérielle, de son organisation, de son recrutement, de son mode de fonctionnement intérieur, de ses conditions d'existence tant matérielles que morales, le public ignore tout, ou, du moins à peu près tout. Pareille à la femme de César, elle n'aime pas à faire parler d'elle, se replie sur

elle-même, se laisse difficilement pénétrer, et ce n'est qu'en l'approchant de très près, en l'étudiant avec soin et à la loupe, que l'on parvient à pénétrer les rouages intimes de cet intéressant organisme.

Pour le philosophe, pour le moraliste, pour toute personne curieuse de remonter des effets aux causes, il peut y avoir quelque intérêt à examiner attentivement le mécanisme de l'institution; à apprendre par quelles méthodes on recrute tout d'abord, puis on forme et façonne; à observer de quelle façon vit et se meut, au milieu de ses multiples fonctions, de ses attributions si diverses, ce précieux agent que l'on nomme le gendarme; à savoir comment on parvient à lui faire acquérir toutes les qualités, à lui inculquer toutes les vertus que réclame sa délicate mission, à créer, par notre siècle d'appétits matériels, un véritable anachronisme, à lui imprimer ce cachet, uniforme au point que l'individu disparaît pour s'absorber dans un type général; à connaître par quels procédés, en suivant quelles règles, on est arrivé à établir, et surtout à maintenir, sur toute l'étendue du territoire, une autorité relevant de toutes les autres, et ayant pourtant une vie propre et suffisamment indépendante, sauf de ses devoirs, pour avoir réussi, au milieu des crises politiques que nous traversons, à se garder intacte et universellement respectée.

*
* *

La gendarmerie est essentiellement organisée par brigades. Le type ordinaire de la brigade comporte quatre gendarmes commandés par un brigadier ou un sous-officier. Les brigades sont à cheval ou à pied, quelques-unes sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles comprennent, à la fois, des gendarmes à cheval et des gendarmes à pied; enfin, il en est qui possèdent un effectif différant, en plus ou en moins, du type normal.

En principe, chaque canton compte au moins une brigade de gendarmerie, laquelle n'est pas toujours installée au chef-lieu, soit que ce chef-lieu ne soit pas assez central, soit que des considérations d'intérêt public ou des facilités d'installation aient amené à lui préférer une autre commune. Certains cantons sont pourvus de deux ou plusieurs brigades; enfin, la circonscription de surveillance de certaines brigades s'étend sur des portions de territoire appartenant à différents cantons.

Les brigades installées sur le territoire d'un même arrondissement sont placées sous les ordres d'un capitaine ou d'un lieutenant qui réside au chef-lieu de l'arrondissement. Quelques arrondissements, en petit nombre, sont partagés en deux sections, à la tête

de chacune desquelles se trouve un officier qui prend alors le titre de commandant de section; mais l'un d'eux est toujours au chef-lieu de l'arrondissement.

La gendarmerie de chaque département forme une compagnie que commande et administre un officier supérieur du grade de chef d'escadron, en résidence au chef-lieu du département. Enfin, plusieurs compagnies constituent une légion placée sous la haute autorité d'un colonel ou d'un lieutenant-colonel. Le nombre des légions est, pour la France et la Corse, de 26, celui des compagnies de 87, le territoire de Belfort ne formant qu'un arrondissement et le département de la Corse étant, par exception, pourvu de deux compagnies.

Les brigades, tant à cheval qu'à pied, sont très inégalement réparties sur le territoire. On s'est surtout préoccupé de les installer de façon qu'elles pussent correspondre aisément entre elles, et que le pays pût être facilement parcouru, en tous sens, par les gendarmes dans leurs tournées. Des points, dits de jonction, ont été déterminés pour organiser, aux jours et heures que l'on fixe, les rencontres des patrouilles de chaque brigade avec celles de ses voisines. Les brigades à pied, établies de préférence dans les centres populeux et les pays montagneux où les chevaux ne rapprochent pas les distances, ont, naturellement, des rayons d'action moins étendus que les brigades à cheval.

D'assez fréquentes modifications sont apportées, sur la demande des autorités et des populations intéressées, et, après mûr examen, aux emplacements ou à la constitution des brigades. Elles ont généralement pour but de donner satisfaction à des besoins nouveaux, de faire face aux déplacements d'intérêts et aux mouvements de populations qui résultent du développement que prennent certains centres industriels, d'assurer la surveillance que nécessite, par exemple, un nœud de chemins de fer créé en un point dénué auparavant de toute importance.

L'ensemble des forces de gendarmerie réparties sur tout le territoire de la France, y compris la Corse, comprend environ 21,000 gendarmes, dont un peu moins de la moitié à cheval, et 624 officiers, ce qui donne une moyenne d'un gendarme pour 1,800 habitants environ.

En Corse, la répression du brigandage, ce fléau local qu'ont jusqu'ici facilité les nombreux terrains à la fois difficiles et sans culture et le peu d'extension des voies de communication, nécessite une surveillance plus étroite; aussi l'organisation de la gendarmerie y atteint-elle une densité toute particulière. On compte, dans l'île, sur les chiffres indiqués plus haut, 660 gendarmes et 16 officiers,

soit près d'un gendarme pour 500 habitants. Les deux compagnies de la Corse constituent à elles seules une légion.

Grâce à cette organisation spéciale, le brigandage, sérieusement traqué et poursuivi, est en décroissance et tend à s'effacer peu à peu des mœurs. Les populations, se sentant soutenues et surveillées, ont moins de tendance à prêter, soit par goût, soit par crainte, assistance aux brigands qui ont, à la suite de quelque meurtre, gagné le maquis, et l'existence de ce genre particulier de malfaiteurs devient, de jour en jour, plus précaire et, conséquemment, moins tentante. Il ne se passe guère d'année sans que l'on ait à enregistrer quelque sanglante rencontre entre gendarmes et brigands, ou que plusieurs de ces derniers, à bout de ressources, viennent se constituer prisonniers. C'est donc à juste titre que les gendarmes de la légion de Corse, dont le métier est particulièrement rude et dangereux, se voient attribuer le bénéfice d'une campagne pour chaque période de deux années passées dans l'île.

Dans les chiffres donnés plus haut n'a pas été comprise la garde républicaine qui compte, à elle seule, un effectif de 3,000 officiers et gardes, dont 800 à cheval. Bien que faisant partie intégrante de la gendarmerie, la garde républicaine a une organisation et un rôle à part. Elle forme une légion composée de trois bataillons à quatre compagnies et de quatre escadrons de cavalerie, dont l'entretien incombe en partie à la ville de Paris. Ses services, dans la capitale, revêtent un caractère tout spécial, absolument indépendant de ceux de la gendarmerie, laquelle, de son côté, fonctionne à Paris et dans le département de la Seine, absolument sur le même pied et dans les mêmes conditions que partout ailleurs.

La gendarmerie fonctionne également dans une grande partie du territoire de l'Algérie où elle est organisée en une légion, ainsi que dans la portion de la régence de Tunis placée sous le régime du contrôle civil, où elle constitue une compagnie autonome.

L'ensemble de la légion de la colonie et de la compagnie du pays de protectorat comprend 35 officiers et environ 1,300 gendarmes, auxquels il convient d'ajouter 175 auxiliaires indigènes.

Nos colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Nouvelle-Calédonie sont pourvues chacune d'une compagnie de gendarmerie autonome. Trois détachements fonctionnent également, l'un à la Guyane, le second à Saint-Pierre et Miquelon, le troisième dans l'ensemble de nos petites possessions océaniennes de Taïti, des Marquises, des Gambier et des îles Sous-le-Vent.

Quelques territoires de nos possessions de Cochinchine, Tonkin, Annam et Cambodge, sont également pourvus de gendarmes dont l'ensemble forme la compagnie d'Indo-Chine.

Enfin, au Sénégal, les seuls territoires de Dakar et de Saint-Louis sont pourvus chacun d'une brigade de gendarmerie. Les deux brigades constituent le détachement du Sénégal.

A Madagascar, bien qu'en réalité la gendarmerie soit installée à poste fixe sur certains points de l'île, et ait, ainsi, une organisation réellement territoriale, elle ne fonctionne encore qu'à titre de prévôté. C'est le nom que l'on donne aux forces de gendarmerie qui accompagnent les armées en campagne, et dont la mission consiste principalement à exercer une surveillance constante et une juridiction sommaire sur les individus étrangers à l'armée, tels que domestiques civils, cantiniers et marchands autorisés ou non à suivre les troupes. C'est dans ce personnel principalement que se recrutent les espions, dont la prévôté a mission de déjouer les entreprises.

Notre corps expéditionnaire de Chine est, en ce moment, également pourvu d'une prévôté.

Enfin, nous entretenons, sous le nom de détachement de gendarmerie de l'île de Crète, auprès du haut commissaire de l'île, un petit détachement d'un officier, un sous-officier et quatre gendarmes à cheval, dont les services sont, paraît-il, malgré son maigre effectif, fort appréciés de la population de la Canée. Celle-ci se plaît à rendre hommage, et cela, sans distinction de partis, au tact, à la modération, en même temps qu'à l'inflexible fermeté qui sont les vertus caractéristiques de nos gendarmes et qui contrasteraient, paraît-il, avec les allures bruyantes et provoquantes de leurs collègues d'autre nationalité bien plus nombreux.

En ajoutant aux chiffres déjà indiqués pour la gendarmerie métropolitaine, pour celle d'Algérie et Tunisie et pour la garde républicaine, 900 gendarmes dits coloniaux affectés à nos autres colonies et protectorats, à la prévôté de Madagascar et à l'île de Crète (la prévôté de Chine est prélevée sur les effectifs de la métropole), on obtient, pour l'ensemble de la gendarmerie française, un total d'environ 27,000 hommes, ou pour donner des chiffres exacts, de 771 officiers, 12,470 gendarmes ou gardes à cheval, 13,457 gendarmes ou gardes à pied et 175 auxiliaires algériens et tunisiens.

*
* *

Les gendarmes étant assermentés, ne peuvent entrer en fonctions qu'à l'âge de 25 ans; d'autre part, on ne les admet pas dans l'arme après 35 ans. Une exception est faite à cette règle en faveur des anciens gendarmes, qui peuvent être réadmis jusqu'à 40 ans, sous la réserve qu'à 55 ans d'âge, ils auront réalisé les vingt-cinq années de service indispensables pour leur ouvrir des droits à la

retraite. Dans la pratique, cette limite d'âge, qui ne saurait, du reste, jamais être invoquée comme un droit par les gendarmes pour prolonger leur service actif, est rarement atteinte, et ils ne restent guère en activité au-delà de 50 ans.

Les candidats à la gendarmerie doivent présenter une taille minima de 1m,66, compter au moins trois années de service actif dans un corps de troupe (au minimum, deux ans et demi de service effectif) et ne pas avoir été libérés depuis plus de trois ans. Les garanties les plus sérieuses de conduite et de moralité sont, de plus, exigées et très soigneusement contrôlées.

En admettant que toutes les nominations aient lieu à l'âge de 25 ans, et tous les départs à 50 ans, il faudrait, en supposant qu'aucun déchet ne se produisît, pour entretenir un effectif de 26,000 gendarmes, déduction faite des officiers, un peu plus de 1,000 admissions par an, se répartissant, à peu près par moitié, entre l'arme à cheval et l'arme à pied.

Mais les démissions, les renvois, les réformes pour infirmités, les décès, les admissions après vingt-cinq ans, les départs en retraite proportionnelle après quinze ans de service, augmentent singulièrement le nombre des vacances qui se produisent annuellement. On peut, sans risquer d'être taxé d'exagération, admettre qu'il est, de ce fait, doublé, et que c'est au remplacement de 2,000 gendarmes environ, soit 1,000 de chacune des deux armes à pied et à cheval, qu'il faut faire face au cours de chaque année.

Les gendarmes à pied se recrutent parmi les militaires originaires de l'infanterie, du génie et de l'artillerie de forteresse ou des servants à pied de l'artillerie de campagne; les gendarmes à cheval parmi ceux qui proviennent de la cavalerie, du train des équipages, des conducteurs ou servants à cheval de l'artillerie de campagne et des sapeurs-conducteurs du génie. Les ressources en hommes qui ont accompli trois ans de service dans ces dernières catégories étant considérablement inférieures à celles que présentent, à ce point de vue, les premières, et les besoins étant, de part et d'autre, sensiblement égaux, il s'ensuit, *a priori*, que le recrutement des gendarmes à cheval est bien plus difficile que celui des gendarmes à pied, et le choix moins grand. Il y a lieu de remarquer, du reste, que les besoins de l'arme à cheval viennent s'augmenter, et ceux de l'arme à pied diminuer exactement autant, du passage de l'arme à cheval dans celle à pied, au cours de leur carrière, d'un certain nombre de gendarmes qu'un accident ou une infirmité quelconque oblige à renoncer au service à cheval.

Comme les gendarmes des deux armes non gradés se recrutent indifféremment, tant parmi les sous-officiers que parmi les caporaux

ou soldats des différentes catégories qui les alimentent, l'arme à pied, pour laquelle il est plus facile d'opérer une sélection parmi les postulants, comprend une assez notable proportion d'anciens sous-officiers, tandis que, dans l'arme à cheval, on en compte beaucoup moins.

Dans le but de faciliter le recrutement de cette dernière, on a imaginé d'y admettre, sauf pour la gendarmerie coloniale, à partir de l'âge de 22 ans, et pourvu qu'ils réunissent toutes les autres conditions, des élèves-gendarmes. Le nombre de ces élèves est limité et ne peut dépasser la proportion d'un par brigade à cheval, soit environ le cinquième de l'effectif, défalcation faite des colonies.

Ce mode de recrutement à partir de 22 ans s'applique également à toute la garde républicaine à pied et à cheval qui reçoit des élèves-gardes sans aucune limitation de nombre. Le service particulier de la garde républicaine s'accommode parfaitement d'éléments non assermentés.

Les difficultés du recrutement de l'arme à cheval ont, tout naturellement, fait songer aux moyens d'en réduire la proportion au profit de l'arme à pied. La transformation est d'autant plus tentante qu'elle permettrait de réaliser des économies. Tout d'abord, on a argué de la grande facilité des communications qui résultait de l'énorme extension donnée aux voies ferrées. Mais l'emploi de ce mode de locomotion, qui n'assure aucunement la surveillance des routes et des localités, c'est-à-dire la partie la plus essentielle du service de la gendarmerie, n'a que peu d'intérêt pour elle, sauf quand il s'agit du transfèrement des prisonniers.

Un argument beaucoup plus sérieux s'est présenté, depuis quelques années, sous la forme de la bicyclette. Cet instrument paraît appelé à faciliter singulièrement le service de l'arme à pied, à étendre considérablement, au moins en pays moyennement accidenté, le rayon d'action de ses bridages, et à remplacer avantageusement le cheval, au double point de vue de la rapidité des communications et de l'économie des frais d'entretien.

Comme toutes les innovations, dans une arme surtout qui vit de traditions soigneusement entretenues et qui, naturellement, a les défauts de ses qualités, la bicyclette n'a pas, au premier abord et d'emblée, conquis droit de cité. Les premières tentatives faites pour l'employer, dues à l'initiative individuelle, la plus féconde de toutes, ont été froidement accueillies ou se sont heurtées à l'inflexibilité de la règle; plus tard, encouragées et même prônées par quelques individualités haut placées dans l'arme, et soucieuses, pardessus tout, du progrès, elles ont pris la forme d'essais organisés officiellement. La question, pour le moment, est, suivant l'expres-

sion consacrée, à l'étude. Bien que mûre, elle se heurte à des résistances sérieuses, notamment étayées sur des considérations relatives à la tenue. La tenue, en effet, joue, dans la gendarmerie, un rôle primordial, et l'on y est intéressé à la maintenir sévère et strictement conforme à la règle. Si la bicyclette est adoptée, — et il faut le souhaiter, — elle entraînera probablement la condamnation définitive du chapeau, cette coiffure légendaire, imposante, et, d'ailleurs, absolument incommode, du gendarme, et, probablement, la pédale renversera ce qui a déjà su, au nom de la tradition, résister à tant d'assauts. N'a-t-on pas, d'ailleurs, déjà adopté, et fort judicieusement, pour nos gendarmes, dans les Alpes, et dans d'autres départements au sol accidenté, au mépris de la tradition, et à la grande satisfaction des intéressés, le bâton ferré et les bandes molletières si pratiques dans la montagne?

Quoi qu'il advienne de la bicyclette, il sera toujours indispensable d'entretenir, et dans une proportion assez notable, des gendarmes à cheval. L'âge, l'expérience, le calme et le sang-froid de nos gendarmes, autant que leurs fonctions spéciales, feront toujours qu'en cas d'émeute ou de troubles, on s'efforcera d'avoir tout d'abord, et uniquement, si possible, recours à leur intervention, de préférence, et au moins préalablement à celle de la troupe, composée de tout jeunes gens, bien plus nerveux et nullement stylés en vue de tels événements. Or, c'est là un fait qui n'a plus besoin d'être démontré, jamais des hommes à pied ne pourront exercer, sur une foule houleuse ou hostile, une action morale pareille à celle que l'on obtient facilement avec quelques cavaliers. A ceux-ci, grâce à leurs montures, qui leur permettent de dominer la foule et de communiquer facilement entre eux, il est presque toujours possible de réaliser le maintien de l'ordre et le rétablissement de la circulation sans avoir besoin de faire usage de leurs armes, sans faire appel à cet argument suprême auquel, dès que l'on se trouve en présence de ses concitoyens, il répugne toujours de recourir, même pour défendre sa propre existence.

*
* *

Si le métier de simple gendarme réclame de celui qui l'exerce, non seulement des connaissances multiples, mais encore des qualités de vigueur physique, d'endurance à la fatigue, d'absolue moralité, de sang-froid, de prudence et de courage, s'il exige un recrutement des plus soignés, bien plus nombreuses et plus développées encore sont les qualités nécessaires aux chefs de brigade, c'est-à-dire aux brigadiers et sous-officiers de l'arme.

Ces fonctions délicates et toutes de confiance ne sauraient être

données qu'à des sujets offrant toutes les garanties et toutes les sécurités que l'on est en droit d'exiger de chefs de postes isolés, fréquemment livrés, dans des circonstances difficiles, aux ressources de leur propre initiative, et qui ne peuvent être soumis qu'à un contrôle intermittent.

Il leur faut maintenir, dans toute son intégrité, avec une infatigable persévérance et une continuité sans défaillance, une règle inflexible parmi le personnel placé sous leurs ordres, répartir, entre ses membres, en en prenant leur part d'une façon strictement équitable, le service tant ordinaire qu'extraordinaire, entretenir, avec les autorités civiles, municipales et judiciaires de constantes relations, tout en se défendant contre leurs empiètements ou leurs tendances à l'accaparement; répondre, vis-à-vis de l'autorité militaire, de la surveillance des hommes appartenant aux différentes catégories des réserves, de celle des militaires en congé, de la mise en route des jeunes soldats et des réservistes convoqués, de la recherche des déserteurs et des insoumis; se livrer, pour le compte des diverses autorités, à des enquêtes portant sur des sujets multiples et souvent délicats, rechercher les malfaiteurs, surveiller les repris de justice, organiser la police des routes, des campagnes, des foires, des marchés; surveiller les voitures publiques, le roulage, l'exercice du droit de chasse et de pêche, les gares, les cabarets, la circulation des liquides et, sur les frontières, entraver la contrebande et l'espionnage.

En outre, les chefs de brigade tiennent des écritures nombreuses et compliquées, trop compliquées peut-être, et pour lesquelles aucune négligence n'est tolérée. Ils entretiennent avec leurs chefs et les différentes autorités une volumineuse correspondance. Ces travaux de bureau absorbent toute la partie du temps qu'un chef de brigade ne consacre pas au service actif, pour lequel il concourt avec les gendarmes placés sous ses ordres et au même titre qu'eux.

Le côté le plus délicat, et aussi peut-être le moins connu de la mission des chefs de brigade, concerne le maintien de la bonne harmonie dans la caserne commune où vivent, côte à côte avec lui, non seulement les gendarmes de la brigade, mais encore leurs familles, souvent assez nombreuses. Il lui faut tenir la main à ce que les frottements continuels de tout ce personnel, ceux surtout qui découlent de l'usage et de l'entretien en commun de la portion indivise des locaux utilisée par tous, source toujours possible de conflits, n'entraînent de difficultés d'aucune nature; il lui faut veiller à ce que les divers ménages vivent en paix, s'abstenant d'intimités compromettantes comme de rivalités dangereuses; éviter

qu'une hiérarchie, toujours plus difficile à supporter que celle qu'institue le règlement entre le chef de brigade et ses hommes, tente de se créer au sein du personnel féminin. Si vous interrogez un chef de brigade et s'il est disposé à vous répondre en toute confiance, il vous avouera que ces petites questions d'ordre intérieur sont pour lui une source de nombreuses et fréquentes préoccupations, qui ne sont pas les moins lourdes parmi celles qui viennent l'assaillir quotidiennement.

Ces fonctions de chef de brigade sont, pour la plus grande partie, octroyées à l'avancement dans l'arme de la gendarmerie; mais, dans une certaine mesure et sous certaines conditions, elles sont également dévolues à des sous-officiers de l'armée qui, alors, entrent dans la gendarmerie comme brigadiers et même comme maréchaux des logis.

Ainsi, le grade de brigadier est attribué, non seulement à des gendarmes classés sur le tableau d'aptitude dressé chaque année, par légion, distinctement pour l'arme à pied et pour l'arme à cheval et arrêté par l'inspecteur général, mais aussi à des sergents-majors des troupes à pied ou à des maréchaux des logis chefs des troupes à cheval âgés de moins de 32 ans qui ont été agréés à la suite d'un examen passé, chaque année, au chef-lieu de chaque légion devant un général inspecteur assisté d'une commission.

De même, le premier grade de sous officier, celui de maréchal des logis, dont les fonctions sont, du reste, identiques à celles du brigadier, duquel il ne diffère que par le nombre des galons et la solde supérieure, est donné tant aux brigadiers de l'arme proposés pour l'avancement, qu'à un nombre, fort restreint, du reste, d'adjudants du corps de troupe à pied ou à cheval âgés de moins de 35 ans, à la suite d'épreuves analogues, devant les mêmes commissions d'examen.

Il n'en est plus de même des deux autres grades de sous-officier, celui de maréchal des logis chef et celui d'adjudant, qui ne sont accessibles respectivement qu'aux maréchaux des logis et maréchaux des logis chefs de l'arme. Ces deux grades n'existent que pour l'arme à cheval, mais sont ouverts aux gradés provenant de l'arme à pied, sous la condition de justifier d'aptitudes suffisantes en équitation. Bien que remplissant, comme les brigadiers et maréchaux des logis les fonctions de chefs de brigade, les maréchaux des logis chefs et les adjudants sont toujours placés auprès d'un officier, les premiers dans les chefs-lieux d'arrondissement, les seconds dans les chefs-lieux de compagnie; ils sont associés à la besogne de ces officiers qu'ils secondent ainsi dans

leurs fonctions et qu'ils sont appelés à suppléer lorsqu'ils s'absentent.

*
* *

Les gendarmes, quand ils ne sont liés au service ni par un engagement volontaire ni par un rengagement contracté avant leur entrée dans l'arme et en cours de durée au moment de leur admission, peuvent résilier leurs fonctions par voie de démission. Ils sont également susceptibles d'être, ou congédiés, ou, s'ils sont liés au service, renvoyés dans leur arme d'origine, pour inaptitude au service de l'arme. En cas d'inconduite, ils peuvent, suivant le cas, être renvoyés, ou dans leur ancien corps, ou dans une compagnie de discipline, comme simples soldats, pour achever leur temps de service, ou bien exclus de la gendarmerie. Enfin, comme tous les autres militaires, ils sont susceptibles d'être réformés pour infirmités les rendant impropres au service.

Après quinze années de services militaires, les gendarmes ont, au même titre que les sous-officiers rengagés, droit à leur retraite proportionnelle qu'ils peuvent cumuler également avec un emploi civil.

Après vingt-cinq ans, ils ont droit à leur retraite à titre d'ancienneté de service. Ils peuvent également être retraités à la suite de blessures ou infirmités graves contractées dans le service. Toutes ces différentes catégories de retraites sont décomptées aux gendarmes sur le pied du grade qu'ils avaient acquis dans leur corps de troupe avant leur entrée dans la gendarmerie, à moins qu'ils n'aient, dans cette dernière arme, obtenu un grade supérieur, auquel cas c'est la retraite de ce dernier grade, la plus avantageuse par conséquent, qui leur est acquise.

Les hommes de troupe de la gendarmerie concourent entre eux pour l'obtention de la médaille militaire et de la croix de la Légion d'honneur. Par suite d'une regrettable anomalie, à laquelle il importe de remédier au plus tôt si l'on tient à ne pas compromettre le recrutement de l'arme, la part faite à la gendarmerie dans la répartition annuelle des médailles militaires est telle que l'on n'y obtient cette distinction, et, conséquemment, la rente de 100 francs qui y est attachée, qu'au bout d'un nombre d'années bien supérieur à celui qui est nécessaire dans les autres armes. Ainsi, pour donner des chiffres, il est bien rare qu'un sous-officier des corps de troupe attende au-delà de dix-sept ans de services effectifs son tour d'être médaillé, tandis que nombre de gendarmes sont obligés de prolonger les leurs au-delà de vingt-cinq ans pour ne pas se retirer sans leur ruban. Les inconvénients qui résultent de cet état de

choses sont multiples; pour ne pas envoyer en retraite de vieux serviteurs non médaillés, on est obligé de les conserver à un âge où ils sont généralement fatigués, et les services qu'ils peuvent rendre s'en ressentent forcément. D'un autre côté, les sous-officiers des corps de troupe qui, lorsqu'ils ont à prendre une décision, ne manquent pas d'apporter tous leurs soins à examiner les perspectives qui s'ouvrent à eux de différents côtés, sont peu portés à demander leur admission dans la gendarmerie, alors qu'en continuant leurs services dans leurs corps, ils sont certains d'être médaillés de meilleure heure, peu après quinze ans, et de pouvoir ensuite demander leur admission à la retraite proportionnelle qu'ils cumuleront avec quelque emploi civil. L'on risque ainsi de voir se tarir, peu à peu, la meilleure source à laquelle se recrute l'arme, celle qui donne les sujets offrant, d'une part le plus de garanties morales, d'autre part les meilleures aptitudes à s'assimiler les connaissances multiples indispensables à la bonne exécution du service. La part faite aux hommes de troupe de gendarmerie pour l'admission dans la Légion d'honneur, à laquelle les militaires qui n'ont pas le grade d'officier ne parviennent, pour ainsi dire jamais, s'ils ne sont déjà médaillés, est, au contraire, et à bon droit, très largement faite. La plupart des croix accordées, dans l'armée, à la troupe, le sont à des sous-officiers de la gendarmerie, la seule arme dans laquelle, du reste, la prolongation des services jusqu'à la retraite autre que porportionnelle soit la règle au lieu de l'exception.

*
* *

Les grades de lieutenant et de capitaine, auxquels correspondent, ainsi qu'il a été dit plus haut, indifféremment, les fonctions de commandant d'arrondissement ou de section, quand l'arrondissement est sectionné, sont directement accessibles aux officiers de même grade des différents corps de troupe de l'armée.

Les lieutenants de gendarmerie sont recrutés, moitié parmi les sous-officiers de l'arme que leurs chefs ont jugés dignes de l'épaulette, et que leurs notes, ainsi que les résultats d'un examen ont fait admettre à l'école, récemment fondée, de la gendarmerie, d'où ils sortent portés sur une liste d'aptitude au grade de sous-lieutenant. Ces sous-officiers sont, tout d'abord, promus sous-lieutenants, puis, au bout de deux ans passés dans ce grade, lieutenants, avec les mêmes fonctions. L'autre moitié des places de lieutenant vacantes est attribuée à des lieutenants des corps de troupe âgés de plus de 25 ans et de moins de 35, qui ont posé leur candidature et qui sont, annuellement, classés entre eux d'après leurs notes et d'après les résultats d'examens passés en présence d'un

inspecteur général de l'arme. Cet examen porte sur les connaissances spéciales nécessaires à l'exercice des fonctions qu'ils briguent.

Les capitaines de gendarmerie sont, pour les trois quarts, recrutés parmi les lieutenants de l'arme, un tiers au choix et deux tiers à l'ancienneté, et pour le quatrième quart, à la suite d'examens semblables à ceux des lieutenants, parmi les capitaines des différents corps de troupe.

Les lieutenants et capitaines de l'armée perdent leur ancienneté de grade au moment de leur admission avec ce grade dans la gendarmerie.

Toutes les places de chef d'escadron, c'est-à-dire de commandant de compagnie sont attribuées à l'avancement, moitié au choix, moitié à l'ancienneté des capitaines de l'arme. Il en est de même des places de lieutenant-colonel et de colonel, c'est-à dire de chef de légion qui sont également attribuées à l'avancement, mais uniquement au choix des officiers du grade inférieur dans la gendarmerie.

Un certain nombre d'officiers généraux, de brigade et de division, proviennent de la gendarmerie et sont appelés à remplir dans l'armée les différentes fonctions qui peuvent être dévolues aux titulaires de ces deux grades. On leur confie plus particulièrement la mission d'inspecter, chaque année, un certain nombre de légions de gendarmerie. Un comité de gendarmerie, presque toujours exclusivement composé d'officiers généraux originaires de l'arme, fonctionne au ministère de la guerre sous la présidence de l'un d'eux; il est appelé à étudier les questions relatives à l'organisation et au service de l'arme, et à émettre son avis sur les modifications ou améliorations que le ministre lui donne à examiner.

*
* *

La gendarmerie, qui fait partie intégrante de l'armée, est placée sous les ordres du ministre de la guerre, qui en exerce le commandement, pourvoit aux emplois vacants des différents grades, a la charge de son administration, et surveille l'exécution du service dans toutes ses parties. Les gendarmes sont soumis aux règlements militaires et sont justiciables des conseils de guerre, sauf pour les questions relevant de leurs fonctions d'assermentés ou d'officiers de police judiciaire, pour lesquelles ils relèvent des tribunaux ordinaires. Enfin, les gendarmes non gradés ne sont pas astreints à saluer les sous-officiers de l'armée. Cette disposition, qui a pour but d'assurer l'indépendance de leurs fonctions dans leurs rapports avec ces derniers, sauvegarde en même temps l'amour-propre et la

dignité de ceux qui possédaient ce grade avant leur admission dans l'arme.

Les officiers de gendarmerie sont tenus de rendre compte, par l'intermédiaire de leurs chefs hiérarchiques, au ministre de la guerre, de tout événement intéressant l'ordre ou la sûreté publics. Ils répondent vis-à-vis de l'autorité militaire locale, représentée par les généraux commandants territoriaux des régions et subdivisions de régions de corps d'armée, de l'exécution des devoirs de la gendarmerie en ce qui concerne le contrôle des militaires en congé et la surveillance des hommes appartenant aux différentes réserves, au sujet desquels les brigades sont en correspondance avec les bureaux de recrutement.

Bien que le casernement de la gendarmerie soit au compte des départements, qui logent obligatoirement les hommes de troupe et les chevaux de l'arme, et facultativement les officiers, le ministre de la guerre intervient directement dans cette question, en ce sens qu'aucune caserne n'est occupée sans que les plans et états descriptifs aient été soumis, avec les observations des chefs de légion, à son examen, et qu'il ait pu s'assurer que les locaux satisfont à toutes les conditions de convenance et d'hygiène.

La gendarmerie répond, vis-à-vis des autorités militaires, de la distribution, en cas de mobilisation générale ou partielle, aux communes et hameaux ainsi qu'aux gares de chemins de fer de chaque circonscription de brigade, des affiches destinées à propager la nouvelle de cette importante mesure. Le télégramme donnant l'ordre de mobilisation est adressé à chaque brigade, dont les divers membres, suivant des itinéraires fixés à l'avance pour chacun d'eux, partent immédiatement pour faire afficher sous leurs yeux, dans les endroits soigneusement choisis d'avance, après en avoir rempli la date, les placards imprimés déposés dans ce but, en tout temps, dans les archives de la brigade. Des voitures sont désignées pour transporter les gendarmes à pied et assurer ainsi la rapidité du transport dans les circonscriptions où il s'en trouve.

Chaque commandant d'arrondissement ou de section répond de la discipline, de la tenue, du service et de l'instruction militaire et spéciale de ses hommes; pour assurer un contrôle efficace, étant donnée la dispersion des brigades sous ses ordres, il procède à des tournées périodiques ainsi qu'à des visites inopinées dont il doit le compte à son chef de compagnie. Il est également tenu de vérifier à l'improviste, de jour ou de nuit, la présence de ses patrouilles, à l'heure indiquée, aux points dits de jonction, déterminés pour leur rencontre avec celles des brigades voisines. Enfin, il réunit périodiquement, en les convoquant en des points centraux, plusieurs

brigades pour les exercer à la manœuvre sous ses ordres et pour les perfectionner ou les entretenir dans leur instruction militaire ou équestre.

Ces différents déplacements, indépendants de ceux auxquels les obligent fréquemment leurs fonctions d'officiers de police judiciaire, constituent la partie active du service des commandants d'arrondissement. Exécutés, pour la plus grande partie à cheval, par tous les temps et en toute saison, ils réclament une grande vigueur physique jointe à une robuste santé et à un sérieux entraînement.

Les déplacements des commandants de compagnie sont moins fréquents, mais d'une plus grande envergure que ceux des commandants d'arrondissement, puisqu'ils s'étendent à la visite de toutes les brigades d'un département.

Chefs d'escadron, capitaines et lieutenants sont fréquemment appelés, notamment à l'occasion de grèves dans les pays industriels, à prendre la direction des mesures d'ordre nécessitées par les mouvements populaires qui se produisent sur certains points et à exercer le commandement des forces de gendarmerie qu'on est amené à y concentrer pour maintenir la tranquillité publique ou assurer la liberté du travail.

Chaque chef de légion est astreint, tous les ans, à exécuter, dans toute l'étendue de sa légion, une tournée pendant laquelle il doit voir et noter individuellement, en convoquant successivement tous les gendarmes de chaque arrondissement ou section à son chef-lieu ou à un point central, la totalité du personnel placé sous ses ordres. C'est au cours de cette tournée, qui précède toujours le passage de l'inspecteur général de l'arme, qu'il recueille sur place tous les renseignements de nature à préparer les propositions qu'il soumettra à ce dernier, propositions ayant trait soit à l'avancement, soit à l'admission à la Légion d'honneur ou à la médaille militaire, soit enfin à la répartition de certains fonds destinés à parer à des situations intéressantes.

*
* *

Si la gendarmerie est placée sous les ordres du ministre de la guerre, elle relève, pour certaines parties de son service, du ministre de l'intérieur et de celui de la justice.

Elle relève du ministre de l'intérieur pour tout ce qui concerne la police administrative, le maintien de l'ordre et de la tranquillité publics, l'exécution des lois et des règlements administratifs, la surveillance des repris de justice, des condamnés libérés, des mendiants, vagabonds et gens sans aveu.

Les autorités départementales ont à s'entendre avec les comman-

dants de compagnie pour le choix et l'aménagement des locaux destinés à servir de caserne aux brigades de la compagnie; après approbation du ministre de la guerre en ce qui concerne la convenance des locaux, les baux sont passés par les préfets. Les départements doivent également, à chaque gendarme nouvel admis, une indemnité de literie de 60 francs répartie sur deux annuités.

Chaque jour, et d'urgence quand le besoin s'en fait sentir, les commandants d'arrondissement doivent au sous-préfet le rapport de tous les événements qui peuvent intéresser l'ordre public et qui parviennent, par les brigades, à leur connaissance; périodiquement, ils lui adressent le relevé des procès-verbaux relatant les délits constatés et les arrestations opérées dans l'arrondissement. Au chef-lieu du département, ces rapports et relevés sont remis au préfet pour le commandant de la compagnie pour l'arrondissement du chef-lieu en même temps que pour les autres du département.

En cas de troubles, le préfet, après en avoir conféré avec l'officier, chef de légion ou de compagnie, le plus élevé en grade du chef-lieu, arrête les mesures utiles et requiert le rassemblement, sur les points intéressés, des forces de gendarmerie nécessaires au maintien de l'ordre. La conférence avec le chef de la gendarmerie a pour but d'éclairer le préfet sur les points qu'on ne saurait dégarnir sans danger, et sur les moyens de suppléer, dans leurs brigades, à l'absence des gendarmes dirigés sur les points de rassemblement. En cas d'urgence absolue, ces mesures peuvent être prises directement par les sous-préfets dans leur arrondissement, après entente avec l'officier de gendarmerie, ou par cet officier lui-même, en cas d'impossibilité pour lui d'en conférer avec le sous-préfet.

Il est absolument interdit de confier à la gendarmerie une mission de nature occulte; elle doit également être tenue en dehors de toute ingérence, sous quelque forme que ce soit, dans la politique; son action s'exerce toujours ouvertement, en tenue militaire, et elle doit s'abstenir de toute manœuvre de nature à porter atteinte à la considération de l'arme.

La gendarmerie relève du ministre de la justice pour tout ce qui concerne la police judiciaire. D'une part, les gendarmes sont assermentés, ce qui donne, devant les tribunaux, à leurs procès-verbaux, créance jusqu'à preuve du contraire. Les gendarmes étant toujours en tenue sont considérés comme étant toujours en service et peuvent donc verbaliser en toute circonstance. Leurs procès-verbaux en matière de délit ou de contravention doivent être transmis, suivant les cas, par les soins de leurs chefs, au procureur de la République ou à l'officier du ministère public près

le tribunal de simple police, ou encore à l'administration intéressée et chargée de poursuivre l'affaire.

D'autre part, tout officier de gendarmerie est officier de police judiciaire, et, comme tel, agit, en vertu du code d'instruction criminelle, comme auxiliaire du procureur de la République, dans toute l'étendue de l'arrondissement où il exerce habituellement ses fonctions. En Algérie et en Tunisie, les fonctions d'officier de police judiciaire, à cause de la grande étendue des arrondissements, sont dévolues à tous les chefs de brigade. Dans la Guyane et la Nouvelle-Calédonie, ces fonctions ne sont exercées que par les chefs de brigade pourvus du grade de sous-officier.

Les officiers et gradés de la gendarmerie qui ont la qualité d'officiers de police judiciaire ont qualité pour recevoir et doivent transmettre au procureur de la République les plaintes ou dénonciations en matière de crime ou de délit, mais non en matière de contravention, pour lesquelles ils doivent renvoyer plaignants ou dénonciateurs devant l'officier de simple police, maire, adjoint ou commissaire de police.

Lorsqu'il y a flagrant délit de crime, ils se transportent immédiatement sur les lieux et y procèdent, dans les formes légales, aux constatations, interrogatoires, recherches, perquisitions, saisies et arrestations qu'ils jugent utiles, en attendant le procureur de la République qu'ils informent sur-le-champ et à qui ils remettent la procédure à son arrivée.

Ils procèdent de même lorsqu'ils sont requis par toute personne autorisée de pénétrer dans une maison particulière pour y constater un crime ou un délit, même non flagrant.

Enfin, ils peuvent, quand le procureur le juge utile et nécessaire, être chargés par ce dernier, par la voie d'une commission rogatoire, de tout ou partie des actes qui relèvent de la compétence ou du ministère du parquet.

Les parquets sont unanimes à se louer des services précieux que leur rend la gendarmerie dans l'accomplissement de leur mission. La rapidité avec laquelle elle se transporte sur les lieux est une fréquente cause de succès dans la recherche des coupables, la réunion des éléments de l'information, et leur arrestation.

En dehors de son service courant et de l'exécution normale des règles qu'il comporte, la gendarmerie ne peut opérer, tant pour le compte des autorités administratives que pour celui des autorités judiciaires, que sur le reçu de réquisitions écrites, signées et datées, ne contenant aucun terme impératif, s'appuyant sur un texte de loi ou de règlement et définissant le but à remplir par elle. Ces réquisitions doivent toujours être adressées au comman-

dant de l'arrondissement, et, exceptionnellement seulement, en cas d'urgence absolue, aux chefs de brigade.

Lorsque ces réquisitions ont pour but une action militaire, l'autorité qui a requis la gendarmerie, après avoir défini le but à remplir, n'a pas qualité pour s'immiscer dans le détail des mesures militaires prises par le commandant de gendarmerie, qui opère en toute liberté d'action et en toute responsabilité; elle ne peut que se faire rendre compte de l'exécution et de ses résultats. Si la réquisition a pour but de faire assister l'autorité civile ou judiciaire dans l'exécution d'une mesure qui lui est propre, la gendarmerie ne peut être employée hors de la présence de l'autorité qui l'a requise, et son rôle ou son intervention doit se borner à faire cesser les obstacles ou empêchements qui s'opposent à l'exécution de la mesure à laquelle il est procédé. Autrement dit, elle prête main forte pour permettre le libre cours de l'opération, mais sans se mêler de son exécution proprement dite.

Dans tout service exécuté en vue du maintien de l'ordre et en troupe, tout gendarme ou garde à pied ou à cheval est toujours armé de son fusil ou de sa carabine.

C'est grâce à l'ensemble de ces règles, contenues dans un décret qui porte la date du 1er mars 1854, que la gendarmerie, tout en constituant une force mise à la disposition de l'autorité préfectorale pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois, ainsi que des règlements d'administration, a pu se tenir en dehors de la politique et garder ainsi tout son prestige et toute son autorité.

Si l'on se reporte à la date à laquelle a été signé le décret, on se rend facilement compte que les secousses politiques des quelques années qui ont précédé sa promulgation ont sagement inspiré ses rédacteurs. Ceux-ci semblent avoir été très au courant des dangers que pouvait courir l'institution, des abus qui risquaient de compromettre l'autorité de son intervention, si on l'eût mise à la pleine et entière discrétion de fonctionnaires dont le rôle, au grand détriment, du reste, de l'administration départementale, est, malheureusement, dominé par la politique. La plupart des fonctionnaires de l'ordre administratif, de ceux du moins qui ont eu le temps d'y acquérir de l'expérience, conviennent de la prévoyante sagesse des inspirateurs de ce décret, qui leur permet l'usage et leur évite la tentation de l'abus d'une force, dont l'action reste surtout morale, tant qu'elle n'est ni discutée ni décriée, tant qu'on la sait uniquement au service de la loi, à l'abri des envahissements de la politique et des passions injustes qu'elle traîne après elle.

Ce décret du 1er mars 1854, qui, en mettant à l'action publique de la gendarmerie l'heureuse étiquette de l'impartialité politique,

en l'assurant contre la suspicion, puisqu'elle ne peut s'exercer qu'au grand jour et sous l'uniforme militaire, l'a maintenue, jusqu'à ce jour, honorée et respectée, est en voie de réfection. Mais les retouches qu'il est en train de subir sont toutes de détail, et rien ne paraît devoir être modifié aux principes fondamentaux qu'il renferme, et qui sont la clef de voûte du monument élevé par la sagesse de ses auteurs.

Pour en terminer avec ce qui concerne l'action publique de la gendarmerie, en temps que force armée au service de la loi, et pour mettre à néant certaines erreurs courantes, auxquelles il a été fait allusion au début de ce travail, il convient de citer le texte suivant, tiré du règlement ou décret du 1er mars 1854 :

« En l'absence de l'autorité judiciaire ou administrative, les gendarmes ne peuvent déployer la force des armes que dans les deux cas suivants : le premier, si des violences ou voies de faits sont exercées contre eux ; le second, s'ils ne peuvent défendre autrement le terrain qu'ils occupent, les postes ou les personnes qui leur sont confiés, ou enfin si la résistance est telle qu'elle ne puisse être vaincue que par la force des armes. »

Les rapports de la gendarmerie avec le ministère de la marine ne s'étendent qu'à la surveillance à exercer sur les troupes de ce département jusqu'au moment de leur embarquement et à la recherche des déserteurs de l'armée de mer.

La gendarmerie dite maritime qui, dans les ports et sur les côtes, exerce la police des gens de mer, est une institution d'ordre tout à fait spécial qui n'a, malgré des analogies de costume, absolument rien de commun, ni dans son recrutement, ni dans son organisation, ni dans son fonctionnement, avec la gendarmerie nationale.

Dans les colonies autres que l'Algérie, et dans les pays de protectorat autres que la Tunisie, où la gendarmerie est dite coloniale, elle est placée sous les ordres des gouverneurs ou résidents, et les attributions dévolues au ministre de la guerre pour le reste de la gendarmerie, en ce qui concerne la direction du service, la gestion et le contrôle de l'administration, sont exercées par le ministre des colonies.

*
* *

En dehors des circonstances où les gendarmes ont à traverser les communes de leur circonscription à l'occasion de leur retour d'une rencontre avec leurs voisins, à un point de jonction, chaque brigade est tenue de parcourir, au moins deux fois chaque mois, en tout sens, les villages, hameaux écartés et fermes isolées des différentes communes sur lesquelles s'exerce sa surveillance.

Les tournées qu'elle accomplit dans ce but, et qui sont dites tournées de communes, sont exécutées suivant des itinéraires soigneusement déterminés par le chef de brigade, et dont les patrouilles ne s'écartent qu'au cas où un événement nécessiterait leur présence sur un point en dehors du parcours fixé. L'apposition, sur le registre que portent avec eux les gendarmes des signatures des maires, adjoints, notables ou propriétaires d'habitations isolées, certifie leur passage et permet un contrôle efficace de ce service.

C'est au cours de ces tournées que s'accomplissent les différentes fonctions dévolues à la gendarmerie. Les patrouilles, chemin faisant, se renseignent auprès des maires, adjoints, habitants, voyageurs et des agents de toute sorte, gardes champêtres, gardes forestiers, garde-pêche, éclusiers, cantonniers, facteurs des postes, préposés des douanes, des octrois ou des contributions indirectes, au sujet de toutes les questions pouvant intéresser la sécurité publique et l'exercice de la police judiciaire. Ils arrêtent les vagabonds, c'est-à-dire les gens qui répondent à la triple condition énoncée dans la loi pour caractériser l'état de vagabondage, d'être sans domicile certain, sans moyen de subsistance, et de n'exercer habituellement aucun métier. Ils arrêtent également les mendiants inconnus au pays, ceux qui mendient en bandes, en armes, avec menaces, qui sont munis de faux certificats ou qui s'introduisent dans les maisons pour mendier. Ils réclament des marchands ambulants l'exhibition de leurs patentes, surveillent le colportage des livres et images, exercent le contrôle du roulage et celui des voitures publiques, veillant à ce que les conducteurs se conforment aux règlements concernant la circulation sur les routes et les chemins classés. Munis des listes des permis de chasse délivrés dans le département, ils surveillent l'exercice du droit de chasse, ils saisissent les engins prohibés de chasse ou de pêche, et dressent procès-verbal aux auteurs des délits commis en ces deux matières. Ils s'assurent que les liquides en circulation voyagent avec les pièces exigées, signalent les infractions aux lois qui les concernent, et, sur les frontières, s'entendent avec les douaniers, pour poursuivre les contrebandiers, et s'emparer, tant de leurs personnes que des marchandises importées en fraude. Ils veillent, surtout en cas d'épidémie ou d'épizootie, à l'exécution par les municipalités, des règles d'hygiène qui ont fait l'objet de prescriptions légales; ils réclament des autorités communales l'enfouissement des cadavres d'animaux abandonnés sur les routes. Dans les localités qu'ils traversent, ils exercent la police de la voirie et celle des cabarets, dont ils exigent la fermeture aux heures prescrites.

Ils procèdent également, sur place, en interrogeant les per-

sonnes dignes de foi et les voisins les mieux informés, aux enquêtes qui ont pu leur être prescrites par les différentes autorités. Ces enquêtes portent, le plus souvent, sur l'origine et la valeur des infirmités invoquées par les jeunes gens du contingent à propos de leur prochaine comparution devant le conseil de révision; sur la situation des familles dont les chefs réclament, en faveur d'un de leurs fils, la dispense du service militaire; sur la façon dont s'acquittent de leurs devoirs les jeunes gens qui ont obtenu ces dispenses; sur la validité des raisons invoquées par les réservistes et territoriaux qui demandent, à l'occasion de leurs périodes d'instruction militaire, soit des sursis, soit des dispenses; sur la situation des personnes qui sollicitent un secours de l'Etat; sur les convenances, au point de vue de la moralité de la future et de sa famille, ainsi que de l'apport dotal, des mariages projetés par les militaires de tous grades.

C'est également au cours de ces tournées qu'ils apposent ou remplacent, dans les livrets militaires des hommes qui appartiennent aux différentes catégories de réserves, les ordres de route qui leur fixent leurs devoirs en cas de mobilisation; qu'ils s'assurent que les militaires, dont les congés ou les permissions sont expirés, ont rejoint leur corps; que les jeunes soldats et les réservistes convoqués ont répondu à leur ordre de route. Jusqu'à ces derniers temps, la gendarmerie était encore chargée de la remise aux intéressés de ces ordres de route; des mesures récentes viennent de la soulager de cette corvée fort assujettissante qui, après expérience concluante, a été reconnue susceptible d'être confiée à la poste.

Munis des signalements des malfaiteurs, des déserteurs, des insoumis, des prisonniers évadés, ils les recherchent et les arrêtent. En cas de flagrant délit, ils procèdent, de leur propre autorité et sans mandat d'arrêt, à l'arrestation des criminels, et recueillent, sous forme de procès-verbal, les premiers renseignements. Dans ce cas, comme dans le cas de découverte de cadavre, tout en procédant aux premières constatations, ils informent immédiatement le maire et le juge de paix, ainsi que leur commandant d'arrondissement qui avise le procureur de la République.

Quand les individus arrêtés par la gendarmerie ne peuvent être conduits directement à la prison la plus voisine, ils sont, en attendant d'être dirigés de brigade en brigade, ou par voie ferrée, sur leur destination, déposés provisoirement dans les chambres dites « de sûreté », dont est munie chaque caserne de gendarmerie, et qui sont distinctes pour les deux sexes. Ces locaux sont entretenus et leurs hôtes de passage y sont nourris par les soins d'un entrepreneur spécial.

Indépendamment de ces tournées, la gendarmerie, dès qu'elle est avisée de quelque événement, se rend immédiatement sur les lieux. En cas d'incendie notamment, elle organise, tout d'abord, le sauvetage et les secours, veille au maintien de l'ordre, empêche le pillage, recherche les causes du feu, et, s'il y a malveillance, s'empare des auteurs et les remet à la justice. Elle doit également fréquenter les marchés et les foires, y assurer la sécurité des transactions, y recueillir les nouvelles, et, à l'heure du retour, patrouiller sur les routes qui y accèdent, notamment le soir ou la nuit, pour garantir les marchands contre les rôdeurs. Enfin, elle assiste aux opérations du tirage au sort, du conseil de révision, du recensement des chevaux et voitures en vue des réquisitions à la mobilisation, et elle tient registre des militaires en permission et en congé, ainsi que des changements de résidence ou de domicile des réservistes et territoriaux.

*
* *

Le gendarme nouvellement admis est tout d'abord dirigé sur le chef-lieu du département où réside sa compagnie. Pendant son séjour dans ce chef-lieu, on s'occupe de l'habiller et de l'équiper, et on commence son éducation technique. S'il appartient à l'arme à cheval, il se met en mesure de se remonter s'il ne l'est déjà; il sera question, un peu plus loin, des conditions dans lesquelles il peut procéder à cette opération, et qui font en ce moment l'objet de nombreuses controverses.

La première opération à laquelle est soumis le nouvel admis, à moins qu'il ne l'ait été en qualité d'élève, c'est-à-dire avant l'âge de vingt-cinq ans, est la prestation du serment. Cette cérémonie s'exécute en présence du tribunal de première instance siégeant en audience publique. Y assistent en grande tenue tous les officiers, sous-officiers, et gendarmes présents dans la résidence.

La formule du serment est la suivante :

« Je jure d'obéir à mes chefs en tout ce qui concerne le service auquel je suis appelé, et, dans l'exercice de mes fonctions, de ne faire usage de la force qui m'est confiée que pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. »

Aussitôt habillé, le gendarme est dirigé sur la brigade à laquelle il doit appartenir. S'il est célibataire, on l'encourage à se marier le plus tôt possible. Tout l'y invite, du reste, son propre intérêt comme celui de tous ceux qui l'entourent. Obligé, tant qu'il est seul, de préparer lui-même ses aliments, ou de recourir au procédé dispendieux qui consiste à se faire apporter sa nourriture du dehors, ses repas devant être pris chez lui, le spectacle des

ménages qui l'environnent l'invite donc naturellement à s'installer, lui aussi, en famille. Tant qu'il n'est pas marié lui-même, ses rapports avec ses collègues sont fatalement marqués au coin de la réserve qui s'impose à ces derniers vis-à-vis d'un célibataire représentant toujours, quoi qu'il fasse, un élément possible de trouble pour les ménages. Surveillé et tenu à distance à l'intérieur de la caserne, il est, à l'extérieur, et surtout dans une petite localité, obligé, sous peine de scandale et de déconsidération, à la conduite exemplaire et à l'absolue correction que lui imposent et la tenue militaire qu'il ne quitte pas et les délicates fonctions qu'il remplit. Il se trouve donc amené, par une pente toute naturelle, à créer l'équilibre et à assurer la dignité de sa vie par le mariage.

Aussi le gendarme célibataire ne se rencontre-t-il guère qu'à l'état de bien rare exception, et l'on peut dire, que sauf dans les premiers mois qui suivent l'admission, on ne le rencontre pour ainsi dire pas. Loin de souffrir de cet état de choses, le service de ces militaires ne fait qu'y gagner. Il est bon que le gendarme, appelé à de fréquentes et subites absences de jour et de nuit, trouve, à son retour à la caserne, un intérieur où tout est préparé pour le recevoir et lui offrir les moyens de se refaire, physiquement et moralement, des fatigues et des préoccupations de son dur métier.

Les familles des gendarmes sont assez souvent nombreuses, et les enfants y sont, sans être gâtés, consciencieusement soignés, et, généralement, très sagement élevés. Ils sont, dès leur plus jeune âge, habitués à se plier, sans discussion, aux petites exigences que réclame d'eux, comme de tous les hôtes de la caserne, le respect de la tranquillité du voisin. Le chef de brigade a le devoir d'exercer, sur la façon dont ils sont tenus, un contrôle sérieux; mais la plupart du temps, l'amour-propre des parents, leur esprit de devoir, leurs habitudes d'ordre, d'industrieuse et méticuleuse propreté, joints au sentiment de leur dignité à maintenir aux yeux de leur entourage, font qu'il s'établit, sous ce rapport, comme sous celui de la tenue intérieure des ménages, une véritable et profitable émulation qui rend surperflue la surveillance du chef de brigade.

Les intérieurs sont fréquemment visités, même inopinément, par les officiers au cours de leurs tournées, et, lorsqu'on est appelé à les parcourir, on est frappé de leur exquise propreté et même de la coquetterie avec laquelle ils sont tenus, et qui en font oublier la modestie aux visiteurs comme aux occupants, même lorsque la famille est nombreuse et le local étroit, deux conditions qui sont souvent remplies à la fois. Des prodiges d'industrie président à

l'habillement des enfants, dont les vêtements sont soigneusement entretenus, et dont l'installation, dans le logement si exigu qu'il soit, est toujours, grâce à une prévoyante ingéniosité, assurée de façon à les tenir à l'abri de toute promiscuité d'âge ou de sexe.

Dans ces milieux qui respirent, en dépit de leur dénûment, la santé physique et la santé morale, les enfants grandissent, n'ayant sous les yeux que des exemples salutaires d'ordre, d'économie, de tempérance, de travail, de probité, de dévouement, de respect de l'autorité, de scrupuleuse exactitude dans l'accomplissement de tous les devoirs, familiaux ou autres. Aussi, soutenus par leurs chefs, aidés souvent par l'Etat ou les départements, les gendarmes parviennent-ils ordinairement à bien établir leurs enfants, les uns modestement, les autres avantageusement, voire même brillamment. Il serait piquant de faire le relevé exact des officiers généraux et supérieurs de notre armée fils de simples gendarmes ou de sous-officiers de l'arme. L'énumération en serait plus longue qu'on n'est généralement disposé à le supposer, et les noms cités ne seraient pas parmi les moins connus ni les moins appréciés. Les uns et les autres se plaisent volontiers, dans l'intimité, à rapporter à l'excellente direction et aux touchants exemples qu'ils ont reçus des braves gens qui les ont élevés, la brillante réussite de leur carrière. Si les gendarmes ne peuvent être accusés de concourir, pour leur part, à la désolante dépopulation de notre pays, on ne saurait leur reprocher, non plus, de faire souche de désœuvrés, d'inutiles ou de déséquilibrés. Leurs moyens ne le leur permettent pas, et, grâce à leur éducation première, leurs enfants sont presque toujours de ceux qui, grâce à leurs propres mérites et leur industrie, savent tirer parti d'un bon point de départ pour s'élever au-dessus du milieu social où ils sont nés et tenir dignement le rang qu'ils ont conquis.

L'obligation, pour le gendarme, de vivre, avec son ménage, en caserne, constitue, à coup sûr, pour lui une sujétion des plus sérieuses; mais si l'on examine de près la question, on est forcé de convenir que ce système présente, au triple point de vue de l'économie, de la bonne et facile exécution du service de la gendarmerie et de la dignité extérieure ainsi que de la moralité des gendarmes, les plus sérieux avantages.

Tout d'abord, il est, *a priori*, certain que pour assurer, dans les mêmes conditions, à l'état isolé, le logement de chaque gendarme, soit en nature, soit au moyen d'une indemnité en argent, les départements, à qui incomberait cette charge, seraient entraînés à des frais bien supérieurs à ceux qu'ils supportent. Il faudrait toujours, en dehors des logements, entretenir un local central où

viendraient s'adresser les personnes que leurs intérêts ou leurs devoirs mettent, chaque jour et en grand nombre, en rapport avec la gendarmerie. La nécessité d'avoir toujours présent dans ce local, de jour comme de nuit, soit le chef de brigade, soit, quand celui-ci serait absent pour le service, un autre gendarme, compliquerait singulièrement le service et aboutirait probablement à un accroissement de l'effectif. A la caserne, il est toujours possible d'avoir, en permanence, un planton, sans que le gendarme qui fournit ce service soit complètement absorbé par cette fonction, complètement distrait de ses repas, de son intérieur, empêché de donner des soins à son cheval, à ses armes et à ses effets, et privé de son lit la nuit. Avec le système actuel, le chef de brigade, en cas d'événement, a immédiatement du monde sous la main. La distribution du service est facile, et il lui est aisé de voir ses hommes et leurs chevaux au moment où ils partent en tournée ou en rentrent, de leur donner ses instructions, de recevoir leurs rapports; il exerce un contrôle facile et constant sur la tenue des hommes et sur la nourriture et le pansage des chevaux. Enfin la garde des prisonniers qui attendent leur transfèrement est assurée sans difficulté par la situation même des chambres de sûreté dans l'enceinte de la caserne.

D'autre part, si la vie privée du gendarme, si ses habitudes, ses fréquentations, la tenue de son ménage et l'éducation de ses enfants sont l'objet d'un contrôle incessant qui fait de lui, pour ainsi dire, une sorte de moine marié, soumis, lui et les siens, à une règle constante, cette vie échappe absolument, dans ses détails, aux yeux des gens du pays, qui ne peuvent la pénétrer; le prestige et la considération du gendarme profitent largement de cet état de choses. Toutes les promiscuités qui pourraient résulter de l'installation de chaque ménage dans une maison particulière, les relations qui en découleraient, peut-être au détriment de l'indépendance du fonctionnaire, sont, de prime-abord, écartées. Le public ne voit que le militaire à la tenue toujours soignée, environné de son auréole. C'est, pour lui, un être à part dépouillé des vulgarités courantes. Et, s'il est vrai de dire qu'il n'est pas de grand homme pour son valet de chambre, il est aussi exact d'affirmer qu'il n'existerait pas de gendarme pour beaucoup de ceux qui seraient appelés à le voir en pantoufles et soulagé de l'imposant appareil sous lequel il a l'habitude de se montrer.

Le gendarme peut, comme le commun des mortels, recevoir chez lui des visites; mais il n'est autorisé que sous certaines réserves et dans certaines limites à loger sous son toit des personnes étrangères à sa famille; on ne peut se réunir habituellement chez lui

ni pour boire ni pour jouer, et, le soir, à partir d'une certaine heure, il est tenu d'être rentré et ne saurait plus accueillir de visiteurs. La femme du gendarme peut, en vue d'augmenter les ressources du ménage, travailler pour le compte d'autrui, mais il lui est interdit de se louer au dehors pour faire des journées, ou de se mettre aux gages de quelque personne que ce soit.

De ce que le gendarme habite la caserne, il ne faudrait pas en induire que son domicile particulier y est à la merci d'une invasion inopinée de ses chefs; ceux-ci n'y pénètrent, bien entendu, pour exercer le contrôle auquel ils sont tenus, qu'après s'être fait annoncer, et l'usage qu'ils font de ce droit est entouré de tous les égards et de toutes les délicatesses qu'il comporte à l'égard de gens qui, s'ils ont accepté volontairement ce genre de vie, peuvent s'en dégager à tout moment, par voie de démission. Or, ces démissions sont fort rares, et beaucoup d'entr'elles sont provoquées dans le but d'éviter à leurs auteurs l'exclusion de l'arme; c'est la preuve la plus évidente que l'existence dans la caserne est facilement supportée par les intéressés, et que, tout compte fait, ils y trouvent encore plus d'avantages que d'inconvénients.

A de rares exceptions près, la plus parfaite harmonie règne, grâce au tact et à la discrétion de chacun, à l'habileté du chef de brigade, dans ce qu'on peut appeler la petite communauté, et quand, par extraordinaire, vient à s'élever quelque difficulté qu'il n'est possible d'aplanir autrement, c'est un déplacement, dans l'intérêt du service, d'un genderme vers une autre résidence, qui règle la question en dernier ressort. Mais l'assistance mutuelle dans les moments difficiles, les petits services réciproques, la fraternelle camaraderie de ménage à ménage sont la note habituelle de ces petits cénacles, sans que jamais le voisinage dégénère en phalanstère ou que les fréquentations prennent un caractère d'invasion réciproque de nature à détruire l'indépendance des intérieurs.

Outre que le gendarme ne dispose généralement pas de beaucoup d'heures à consacrer à l'oisiveté, il lui est recommandé de fréquenter les cabarets le moins possible, et, de fait, la présence d'un de ces militaires attablé dans quelqu'un de ces établissements aux breuvages multicolores, devenus si nombreux et si fréquentés, est une véritable rareté. Les nombreuses absences dues au service, qui le retiennent fréquemment éloigné de son foyer, font qu'il s'y tient volontiers quand il le peut, et qu'il consacre à sa famille, à la culture de son jardinet, quand cet accessoire si utile a été ajouté à la caserne, ou à l'entretien de ses effets, ou au perfectionnement de son instruction, tous les instants que lui laisse son service extérieur.

Le gendarme sent tellement bien la nécessité de la considération extérieure dont on s'est appliqué à l'entourer par tous les moyens possibles que, de toutes les fautes que l'on peut commettre à son égard, celle à laquelle il est le plus sensible, qu'il pardonne le moins, qu'il réprime le plus volontiers, contre laquelle il s'insurge le plus facilement, ou dont il souffre en silence le plus cruellement, selon la position qu'il occupe, vis-à-vis de celui qui en est l'auteur, consiste à lui manquer d'égards ou à essayer d'attenter à sa dignité. Il a besoin de son piédestal, s'y complaît, en est, à la fois, très fier et trèsjaloux, car le charme de sa vie et le plus clair de ses jouissances y sont étroitement attachés. Il consent volontiers, au milieu de sa nombreuse famille, sous les yeux de ses seuls collègues, à mener une existence étroite et difficile, ignorée du public et, en tous cas, dérobée à ses investigations, pourvu qu'au dehors, il se sente entouré de la considération et des égards dus au caractère de sa mission autant qu'à la dignité qu'il apporte dans son accomplissement. Il exerce paternellement, sans morgue comme sans provocation, les nombreux devoirs de sa charge, se montre volontiers conciliant dans les questions de peu d'importance, s'efforce de donner à son intervention, quand elle devient indispensable, une forme facilement acceptable, évite le bruit, le scandale qui l'accompagne souvent, opère avec discrétion, tact et mesure; mais, qu'on vienne à le narguer, qu'on cherche à le tourner en ridicule, à lui manquer de respect, qu'on lui tienne quelque propos malsonnant, qu'on lui adresse une épithète injurieuse, tout en s'efforçant de se contenir et de ne pas se départir du calme professionnel, il se montrera implacable dans la poursuite, de la satisfaction qu'il sera en droit d'exiger.

A l'appui de ce qui précède, on peut citer une légende qui a cours dans la gendarmerie et qui est des plus caractéristiques. Il y a pas mal d'années, au cours de sa visite, un général inspecteur, emporté par son humeur, se serait laissé aller à gratifier un gendarme, en présence de ses collègues, d'une épithète malsonnante. « Mon général, aurait rispoté le soldat outré, un gendarme est toujours de service. Vous venez de m'injurier, et je vous dresse procès-verbal pour injure proférée contre un gendarme dans l'exercice de ses fonctions. »

*
* *

Dès qu'un nouvel admis a rejoint sa résidence, il y a intérêt à le mettre le plus tôt possible au courant des nombreuses questions auxquelles il peut être mêlé, et lui enseigner ses droits comme ses devoirs dans toutes les circonstances. Tout en l'instruisant et en le

perfectionnant dans ses connaissances militaires proprement dites, son chef de brigade lui inculque les notions de droit usuel dont il a besoin en sa qualité d'assermenté, l'initie aux règlements spéciaux à l'arme, l'habitue à rédiger les procès-verbaux d'enquête ou autres qu'il sera appelé à établir.

Pour parvenir à ce dernier résultat, tout gendarme nouvellement admis est pourvu d'un cahier dit « d'écriture », sur lequel il s'exerce à composer des procès-verbaux imaginaires dont le canevas lui est donné : renseignements sur la situation d'une famille, relation d'un incendie et recherche de ses causes, enquête au sujet d'un vol, arrestation d'un criminel en flagrant délit, découverte et description d'un cadavre, procès-verbal de constat d'un délit de chasse ou de pêche, d'une contravention aux règlements de police du roulage, etc. Tant que l'orthographe et la rédaction de ces procès-verbaux laissent à désirer, et que l'âge du gendarme permet d'espérer une amélioration, il continue à être soumis à ces exercices de rédaction. On arrive, par ce moyen, à obtenir, peu à peu, de soldats dont l'instruction était rudimentaire, des écritures correctes au triple point de vue de la formation des caractères, de l'orthographe et de la clarté de l'exposition, ainsi qu'à leur créer, sur chacune des parties de leur service, une méthode d'opérer, une façon de se renseigner à la fois simple et logique. En dépit de la légende qui s'obstine à imputer aux gendarmes, tout comme aux gardes champêtres, la spécialité des procès-verbaux amphigouriques, la plupart de ceux qu'ils émettent sont d'une clarté et d'une concision qui font, en général, l'étonnement des fonctionnaires qui sont appelés à en prendre connaissance sans en avoir encore l'habitude. Il n'est pas rare du tout que, lorsque les gendarmes sont appelés à opérer une arrestation et à procéder, ainsi qu'ils le doivent, en même temps, à une information sommaire, ils obtiennent, par leur méthode simple, des aveux, et recueillent des preuves concluantes de la culpabilité des auteurs des crimes ou délits commis.

Bien qu'aux termes stricts du règlement, les gendarmes qui assistent à une perquisition, doivent se contenter d'en assurer la liberté d'exécution par les magistrats municipaux ou autres à qui incombe le soin d'y procéder, et qu'ils n'aient pas à y prendre part eux-mêmes, leur habitude de porter leur attention et de pousser leurs recherches dans la bonne direction, fait qu'on leur demande volontiers de mettre leur habileté et leur expérience en pareille matière à la disposition de la justice. Celle-ci n'a généralement qu'à se féliciter d'avoir mis leur bonne volonté à contribution.

Le sens pratique et les connaissances professionnelles s'ac-

quièrent, chez le gendarme, par la méthode de l'enseignement mutuel. Dans les tournées, comme dans l'exécution de presque toutes les parties du service, les gendarmes opèrent deux à deux, et le règlement spécifie que le jeune gendarme doit être associé avec son chef de brigade ou, tout au moins, avec un gendarme expérimenté. Il reçoit, de la sorte, de continuelles leçons de choses, regardant, au début, opérer son moniteur, pour agir, plus tard, lui-même sous les yeux et le contrôle de ce dernier. C'est par cette méthode simple autant que rationnelle que l'on arrive à former un gendarme en un laps de temps relativement court, si l'on envisage, en les comparant, d'une part, l'état de l'instruction des sujets à dresser, de l'autre, l'étendue considérable des connaissances qu'il leur faut acquérir pour posséder à fond leur métier.

L'habitude de faire marcher les gendarmes par deux n'a pas que le seul résultat pratique de former rapidement les nouveaux admis. Ce procédé, tout comme la conception des principes fondamentaux du règlement du 1er mars 1854, dénote, de la part de ses inspirateurs, de sérieuses notions de psychologie et une profonde connaissance du cœur humain. Quand on est appelé à confier à un humble des pouvoirs aussi étendus que ceux d'un gendarme, qu'on est obligé de s'en rapporter à son dire et de se reposer sur lui du soin d'élucider bien des questions, et des plus délicates, il convient de l'assurer contre les défaillances et surtout contre les tentations. Et quel moyen plus propre d'arriver à ce résultat que de lui donner un témoin de tous ses actes? Qui pourrait nier que la nature humaine soit ainsi faite que, dans une mesure qui varie naturellement avec la trempe de chacun, nous ayons pour nos propres actes, ceux commis surtout en présence de nous seuls, des trésors d'indulgence que ne sauraient partager ceux de nos voisins qui viendraient à en être les témoins? « Un Capucin ne va jamais seul », dit le proverbe. Il en est de même du gendarme. La présence continue, surtout quand il est encore jeune, d'un collègue à ses côtés, lui sert de talisman contre la tentation, l'empêche de se commettre en compagnie douteuse, le protège contre les tentatives de corruption, soit qu'elle écarte les corrupteurs qui n'osent se livrer à leurs essais sur deux personnes à la fois, soit qu'elle oblige à les repousser celui qui, seul, aurait été tenté de succomber. Insensiblement, avec le temps, grâce à ce procédé, le gendarme contracte, s'il ne les a pas déjà apportées avec lui, ces habitudes invétérées de scrupuleuse honnêteté, d'absolue incorruptibilité, qui lui constituent comme une seconde nature; abandonné à lui-même, dans les débuts surtout, il ne serait peut-être pas parvenu à ce résultat, qui, de notre temps, réalise un véritable anachronisme.

On n'entend pas, dans notre pays, parler de gendarmes qui se soient laissés circonvenir, qui, appelés, par exemple, à constater un délit de chasse, aient volontairement fermé les yeux, et, moyennant rétribution, renoncé à en dresser procès-verbal. C'est précisément cette réputation d'inaccessibilité à la corruption qui fait leur force dans nos campagnes et leur y a acquis la situation exceptionnelle qu'ils occupent et conservent, alors que tant d'autres ressorts sont faussés par suite des conflits dus à la politique et aux intérêts locaux.

Quel touchant et édifiant exemple, en face de certaines hontes toutes récentes, de certaines monstrueuses et scandaleuses dilapidations de l'épargne publique employée à acheter de coupables complaisances, de cette colossale entreprise de corruption sur laquelle le voile est resté jeté pour des motifs auxquels la justice n'a rien à voir, que celui de ces braves gens dont l'existence matérielle, — nous le démontrerons un peu plus loin, — est un problème de chaque jour et qui, grâce à de prévoyantes institutions, a de sages règlements, grâce à l'heureuse direction donnée à leur éducation morale et professionnelle, savent se montrer incorruptibles dans la pauvreté et maintenir respectable autant que respectée l'autorité qu'on leur a confiée!

Dans d'autres pays, les gendarmes ne vivent pas en caserne. Disséminés par les villages, ils sont isolés, chacun au milieu de sa circonscription, et, au lieu d'opérer deux à deux, ils opèrent seuls. Si l'on en croit les populations que leurs malheurs ont appelées à faire la comparaison entre les deux systèmes, et à les voir fonctionner successivement sous leurs yeux, celui qu'ont adopté les rédacteurs du règlement français aurait grandement sa raison d'être, et ils auraient été des plus heureusement inspirés. Ces populations affirment que les gendarmes français savaient se faire aimer en même temps que respecter; qu'ils montraient autant de dévouement que d'impartialité; qu'ils étaient honnêtes et sans arrogance; qu'ils savaient allier la bonté et la simplicité à la scrupuleuse exécution de leurs devoirs; qu'enfin et surtout, on ne se chuchotait à l'oreille, sur leur compte, rien qui pût porter atteinte à leur parfaite réputation; qu'en résumé, si on les regrette, et si leur qualité de Français y est pour quelque chose, les qualités qu'ils déployaient en tant que gendarmes y ont aussi leur grosse part.

*
* *

Dans quelles conditions est assurée la vie matérielle du gendarme? En dehors du logement en nature et de l'indemnité de literie de

60 francs, une fois donnée et répartie sur deux annuités, qui leur sont attribués sur les fonds des départements, abstraction faite également de la nourriture de leurs chevaux qui est assurée par les soins de l'État, les gendarmes ne reçoivent que leur solde, au moyen de laquelle ils ont à pourvoir à tous leurs besoins, y compris, bien entendu, l'achat et l'entretien de leurs effets de toute nature, habillement, équipement et harnachement, ainsi que l'acquisition et le remplacement de leurs chevaux. Les armes seules ainsi que les munitions leur sont délivrées gratuitement.

Or, cette solde, elle est, au début, pour le gendarme à pied de 2 fr. 81 par jour, soit 84 fr. 30 par mois ou 1,011 fr. 60 par an, et pour le gendarme à cheval de 3 fr. 23 par jour, soit 96 fr. 90 par mois ou 1,162 fr. 80 par an.

Après trois années passées, soit dans la gendarmerie, soit à titre de rengagé dans un corps de troupe après les années de service exigées par la loi ou après l'expiration d'un premier engagement volontaire, cette solde s'accroît, pour le gendarme à pied comme pour le gendarme à cheval, d'une haute paie de 0 fr. 30 par jour. Ladite haute paie est portée, après cinq ans à 0 fr. 50, après dix ans à 0 fr. 60, de sorte que la somme maxima d'un gendarme à pied atteint 3 fr. 41, celle d'un gendarme à cheval, 3 fr. 83 par jour. Vers la vingt-cinquième année de service, il peut espérer y joindre le traitement annuel de 100 francs affecté à la possession de la médaille militaire.

C'est avec cette solde modique que, grâce à la conduite exemplaire qu'ils mènent, grâce à l'industrieuse activité que déploient leurs femmes dans le ménage, les militaires parviennent à faire face à toutes les dépenses qu'entraîne obligatoirement leur métier, tout en entretenant décemment leurs familles. Et que l'on n'aille pas s'imaginer que ce soit la dot apportée par la femme qui permette de réaliser l'équilibre du budget. La plupart du temps, le revenu de la dot de la femme est notablement inférieur à l'accroissement de dépenses que cause sa venue; ce qu'elle apporte surtout, c'est l'ordre, l'économie, le travail et l'ingéniosité avec laquelle elle gère sa maison et habille ses enfants; souvent aussi, quand l'extension de la famille ne réclame pas l'emploi de tous ses instants, et quand elle peut disposer de quelques moments de loisir, elle met à profit l'habileté de ses doigts pour la faire concourir, par quelque ouvrage rémunéré, à l'entretien de la communauté.

C'est dans ces modestes intérieurs que peut se vérifier cette maxime applicable, du reste, à tous les ménages, riches ou pauvres, que l'apport d'une femme en mariage se mesure bien moins au chiffre de sa dot qu'à la nature de ses goûts, à son genre d'éduca-

tion, à son industrie et à son sens pratique des choses de la vie. Pour qui réussit à y pénétrer et à les scruter de près, les intérieurs des gendarmes sont, sous ce rapport, féconds en enseignements. Si on les compare, au double point de vue des ressources qui les alimentent et des charges qui pèsent sur leur budget, avec certains ménages de la classe ouvrière, on est amené à de curieuses réflexions sur la répercussion qu'exerce sur leur direction le milieu ambiant, sur les effets bienfaisants que produisent la conduite et la sobriété, tous résultats de la règle disciplinaire qui domine tout d'un côté, et, de l'autre, fait trop souvent sentir son absence, en ouvrant largement la porte au déchaînement des appétits, à la soif des jouissances matérielles.

Il est piquant d'observer que, dans les cas de grève, à des ouvriers, mécontents de salaires bien supérieurs, la plupart du temps, aux soldes qui viennent d'être indiquées, ou en révolte contre des règlements d'atelier bien moins stricts que ceux qui ont cours dans les casernes de gendarmerie, à ces ouvriers qui se croient ou à qui l'ont fait croire qu'ils sont des victimes, on oppose précisément, pour garantir la société et les propriétés privées des excès ou des entreprises qu'ils s'estiment le droit d'exercer au nom de la liberté du travail, on oppose, disons-nous, les gendarmes, dont, à y regarder de près, l'existence matérielle est autrement difficile, à qui les jouissances de la vie sont bien autrement mesurées qu'à ceux qu'ils sont chargés de contenir. Quel sujet d'observation pour le philosophe ou l'économiste que le rapprochement entre la situation matérielle du défenseur de l'ordre et celle du révolté en face de qui on le place! Il est vrai que, de part et d'autre, l'idéal du bonheur poursuivi se ressent du monde dans lequel a été façonné celui qui l'a conçu, de son éducation, de ses principes, de ses goûts qui en découlent. D'un côté, la vie d'intérieur avec ce qu'elle présente d'attachant, et par ses devoirs, et par la douce quiétude qu'elle met au cœur; de l'autre, trop souvent, hélas! la famille considérée comme un fardeau que l'on supporte en maugréant, la femme réduite au double rôle de servante et d'instrument de plaisir, le cabaret érigé en lieu de fréquentation obligée, chacun des membres de la communauté trouvant, dans son sein, une considération strictement jaugée à la mesure du salaire qu'il apporte, les appétits substitués aux devoirs, les revendications chimériques au souci prévoyant du lendemain; et par-dessus tout, spectacle fait pour assombrir l'avenir, des enfants à qui une bonne éducation de famille fait défaut, et qui n'ont point, pour combler cette déplorable lacune, la ressource d'un enseignement scolaire qui mette à leur portée les consolantes doctrines

qui, seules, permettent aux déshérités de ce monde de s'y complaire dans l'exécution de leurs devoirs et de s'y résigner à leur médiocrité.

Lorsque des rassemblements de gendarmes sont opérés dans le but de maintenir l'ordre sur quelque point menacé, ces militaires, chargés de famille pour la plupart, sont appelés à passer hors de leur résidence des semaines entières, voire même quelquefois des mois; ils sont naturellement obligés de pourvoir à leur subsistance personnelle d'un côté, pendant que leur ménage fonctionne de l'autre. L'indemnité de 1 fr. 25 par jour qui leur est, dans ce cas, allouée à titre de service extraordinaire, est rarement suffisante pour compenser le surcroît de charges qui résulte du fait de cette situation. A la gêne momentanée que s'imposent volontairement les ouvriers pour soutenir leurs revendications, correspond donc, pour les gendarmes aussi, une période de difficultés matérielles, non volontairement consentie. Elle n'empêche toutefois pas ces dignes serviteurs, atteints dans leurs intérêts par les événements qui les tiennent éloignés de leur famille, d'apporter, dans le rôle difficile qui leur échoit par ordre, toute la modération et la longanimité possibles. Que d'injures, que de provocations, que de voies de fait supportées en silence par ces humbles, doublés de profonds observateurs, qui se rendent ainsi, à double titre, compte, à la vue des excès auxquels sont entraînées les foules, des irresponsabilités morales dont il y a lieu de leur accorder le bénéfice, en raison des excitations passionnées qu'on leur prodigue, et dont les auteurs sont les derniers à supporter les conséquences, quand toutefois ils n'en retirent pas les seuls avantages!

*
* *

Il a été expliqué que les gendarmes étaient tenus d'acquérir à leurs frais et leurs chevaux et les effets de toute nature dont ils doivent être pourvus. Au moment de leur admission, il leur est alloué, comme entrée de jeu et à titre de première mise, 850 francs par gendarme à cheval et 250 francs par gendarme à pied. Après s'être équipé, et, suivant le cas, remonté, le gendarme est tenu d'entretenir, tant au moyen du reliquat éventuel de sa première mise qu'au moyen d'une retenue mensuelle effectuée sur sa solde, un fonds de roulement qui, mis entre les mains du conseil d'administration de la compagnie, sert à celui-ci à payer comptant, à mesure qu'il se les procure, les effets ou les chevaux nécessaires aux hommes qui relèvent de lui.

Chaque gendarme entretient, avec ce fonds de roulement, nommé masse d'équipement, un compte individuel. Si, par suite de ses besoins, auxquels la compagnie donne satisfaction même lorsqu'il

n'a pas un avoir suffisant pour la rembourser, le gendarme redoit à la masse, c'est-à-dire si son avoir est au-dessous de zéro, on lui retient, par mois, sur sa solde, 20 francs s'il est à cheval, 10 francs s'il est à pied. Si, au contraire, son compte à la masse est en avoir, la retenue n'est plus que de 16 francs par mois pour le cavalier, 8 francs pour l'homme à pied; les retenues mensuelles cessent d'avoir lieu quand l'avoir est de 500 francs pour le premier, de 150 francs pour le second. Grâce à cet ingénieux système, le conseil d'administration pare, en payant, à tous les besoins, et, quand il y a des dettes, elles sont tout intérieures, c'est-à-dire contractées par les gendarmes vis-à-vis du conseil, qui se rembourse peu à peu au moyen des retenues mensuelles, évitant ainsi de trop fortes secousses aux budgets individuels.

Cependant il peut arriver qu'à la suite d'accident ou de maladie, un gendarme à cheval perde sa monture. Une aventure de ce genre, étant donné le prix d'un cheval, même passable, est de nature, en dépit des retenues maxima, à obérer pour des années le budget de celui qu'elle atteint. De même, il peut arriver qu'à la suite de services exceptionnels, des gendarmes soient amenés à perdre ou même à user prématurément une partie de leurs effets. Or, s'il y a intérêt à ce que le gendarme trouve un avantage immédiat et personnel à bien entretenir ses effets et à bien soigner son cheval, il y a un intérêt non moins grand à ne pas rendre inefficace cet excellent principe en étendant sa responsabilité pécuniaire aux pertes et détériorations à l'occasion desquelles on ne peut arguer contre lui ni de négligence ni de mauvaise volonté.

C'est dans ce but qu'a été créée, et dans ces cas qu'intervient, dans son ingénieux fonctionnement, une autre masse dite d'entretien et de remonte, laquelle constitue un véritable fonds de secours mutuel, avec cette particularité, toutefois, que c'est l'Etat, et non les intéressés, qui en fait tous les frais. Cette masse est alimentée par une allocation que perçoit la compagnie et qui est, pour chaque homme à cheval de son effectif, de 28 fr. 80 par an, soit 2 fr. 40 par mois et 0 fr. 08 par jour, et, pour chaque homme à pied, de 8 francs par an, soit 0 fr. 666 par mois et 0 fr. 0222 par jour. Sur ce fonds, qui supporte en outre certaines dépenses d'intérêt commun, le conseil d'administration indemnise, sous la forme de secours attribués à leur avoir individuel à la masse d'équipement, les gendarmes qui, pour leurs chevaux ou leurs effets, ont subi des pertes ou détériorations dues à des causes indépendantes du soin qu'ils ont pu y apporter.

L'acquisition, par les gendarmes à cheval, et à leurs frais, de leurs montures, constitue une lourde charge pour eux, mais pré-

sente cet immense avantage, étant donné qu'il s'agit de cavaliers appelés à user de leurs bêtes dans des conditions où le contrôle est bien difficile, de faire d'eux des complices intéressés de l'Etat, lequel peut ainsi réduire au minimum le supplément de solde destiné à permettre au gendarme à cheval à faire face à des dépenses que ne supporte pas son collègue de l'arme à pied.

On s'est beaucoup préoccupé de modifier ce principe, soit en facilitant la remonte des gendarmes dans les régiments de cavalerie, soit en leur fournissant gratuitement leurs chevaux et en réduisant leur solde en conséquence. Le premier de ces deux systèmes ne paraît pas avoir donné de grands résultats; on ne saurait, en effet, demander aux régiments de cavalerie de faire preuve d'une vertu peu commune, en plaçant les intérêts des gendarmes à remonter au-dessus des leurs propres, et de se défaire, à leur profit, de chevaux représentant réellement leur prix d'achat, et, à plus forte raison, plus que ce prix. Quant au système qui consisterait à remonter gratuitement les gendarmes, ne serait-il pas à craindre, si l'on y a recours, que le jour où ceux-ci n'auront plus un intérêt direct à ménager leurs montures, les finances de l'Etat ne se trouvent engagées plus que de raison? Le mode d'opérer actuel, mitigé, comme il l'est, par la soupape de sûreté qu'y adapte le fonctionnement de la masse d'entretien et de remonte, paraît fort sage, et s'il présente, en ce moment peut-être, quelques difficultés d'exécution, ne serait-ce pas que, ni la première mise, ni la différence de solde entre l'arme à cheval et l'arme à pied, ni peut-être l'allocation à la masse de remonte correspondant à l'arme à cheval, ne sont plus en rapport avec le prix actuel des chevaux? Peut-être serait-il plus prudent de remanier convenablement ces tarifs pour rétablir le fonctionnement normal d'une institution qui a fait ses preuves, que d'entrer dans l'inconnu en adoptant une nouveauté susceptible d'engager les finances de l'Etat dans une mesure difficile à déterminer d'avance.

Si le budget du gendarme risque d'être atteint, à propos de son cheval ou de ses effets, par des événements qui déjouent les meilleures prévisions, et si l'on a jugé à propos, vu ses maigres ressources, de l'assurer contre des événements de cette nature, il peut lui arriver d'être menacé, dans son équilibre, par des questions d'ordre plus intime et que l'Etat, dans sa sollicitude pour ces modestes serviteurs, a cru de son devoir d'envisager également.

Le gendarme, quand il est malade et qu'il se traite à la chambre, — procédé qu'il préfère, s'il est marié, et dans la limite du possible, à l'admission à l'hôpital, — quand la maladie vient atteindre un membre de sa famille, quand une naissance ou un décès survient

dans son intérieur, peut être entraîné à des dépenses susceptibles d'obérer ses finances et exposé à contracter des dettes ou à végéter dans la misère. C'est en vue de parer à ces événements et aux difficultés qui peuvent en résulter que fonctionne, exactement dans les mêmes conditions que la masse d'entretien et de remonte, une autre masse dite de secours, véritable assurance contre la maladie et les charges de famille. Cet autre fonds est alimenté par un versement de l'Etat au conseil d'administration de la compagnie d'une somme de 10 francs par gendarme et par an, soit 0,833 par mois ou 0,027 par jour. Sur le produit de cette allocation est d'abord acquittée une partie des prix des médicaments prescrits aux gendarmes et à leurs familles par les médecins qui les soignent et dont ils paient les visites, à moins qu'ils ne leur accordent leurs soins gratuitement ou qu'il n'y ait à portée un médecin militaire à qui l'on confie ce soin. Le reste des fonds est employé en secours qui sont de deux sortes : les uns, éventuels, sont attribués d'urgence par le conseil d'administration et pour faire face, séance tenante, à des événements tels que naissance, décès, accidents, maladies graves; les autres, annuels, sont, sur la proposition des chefs hiérarchiques, attribués par l'inspecteur général aux gendarmes qui ont à supporter de lourdes charges de famille.

On ne saurait trop louer la sage prévoyance avec laquelle ont été traitées toutes les questions se rattachant aux intérêts matériels comme aux intérêts moraux des hommes de troupe de la gendarmerie, et cette œuvre fait, encore une fois, le plus grand honneur à ceux qui l'ont conçue et ont su la régler, d'une façon aussi heureuse, dans tous ses détails.

Grâce à ces institutions prévoyantes, le gendarme sait, à n'en pas douter, que si l'Etat lui demande tous ses instants, tout son dévouement et parfois même son existence, s'il s'introduit jusque dans sa vie privée et dans sa famille, et cela pour assurer la dignité de l'une et de l'autre, il ne néglige pas d'en profiter pour prendre sa part des difficultés qu'il est appelé à y observer et pour l'aider à en venir à bout. Il n'est rien de plus beau, de plus conforme à la véritable et saine théorie du commandement dans l'armée : établir la confiance de l'inférieur dans le supérieur en présentant le second au premier, non seulement sous l'aspect d'un contrôleur vigilant et strict de l'exécution de ses devoirs, mais aussi sous celui d'un tuteur bienveillant, soucieux de ses intérêts et de son bien-être. Nulle part plus que dans la gendarmerie les officiers n'apparaissent plus imbus des nécessités de ce double rôle, nulle part on ne sent l'autorité s'affirmer plus complètement sous cette forme à la fois ferme et paternelle.

*
* *

La solde des gendarmes est susceptible de quelques petites bonifications. Dans le but de stimuler leur zèle dans l'exercice de la répression des délits et des contraventions, de les intéresser à l'arrestation des malfaiteurs, on a imaginé de leur attribuer, suivant les cas, des primes d'arrestation, des parts d'amende ou de saisie.

L'arrestation d'un forçat, celle d'un évadé des pénitenciers de l'intérieur, d'un prisonnier évadé, d'un déserteur, d'un jeune détenu en fuite, d'un soldat en absence illégale hors de sa garnison ou dans sa garnison, rapporte aux gendarmes une prime qui suivant l'importance de la capture, varie d'un maximum de 50 francs à un minimum de 5 francs. La prime est partagée entre tous les membres de la brigade, si l'arrestation a eu lieu en vertu d'un mandat d'arrêt ou d'un signalement qui lui a été communiqué; dans le cas contraire, elle appartient aux seuls signataires du procès-verbal d'arrestation.

S'il s'agit d'arrestation concernant des gens non évadés, les primes qui sont payées, et alors en cas de condamnation seulement, varient entre 30 francs et 3 francs suivant l'échelle des peines prononcées, travaux forcés, réclusion ou emprisonnement infligé par la police correctionnelle ou le tribunal de simple police.

La constatation des délits de chasse ou de pêche, celle des contraventions en matière de roulage ou de voirie, suivie de condamnation, donne également lieu au paiement de primes variables.

Les infractions constatées aux lois sur l'affichage, le timbre de quittance, le monopole du transport des lettres ouvrent des droits à l'attribution d'une part de l'amende prononcée et variant du tiers au quart.

Une prime de 15 francs est allouée pour l'arrestation de tout colporteur de tabac, de poudre ou d'allumettes de contrebande.

Quand la gendarmerie opère des saisies d'objets de contrebande de douane ou de fraude en matière de contributions indirectes, la moitié du prix de vente de la saisie revient aux gendarmes qui l'ont opérée. Si la saisie a eu lieu de concert avec des agents des douanes ou des contributions indirectes, chaque gendarme a droit à une part, le chef de détachement à une part et demie de préposé. Au cas où la gendarmerie n'a fait que prêter main-forte, sur réquisition, elle reçoit une gratification en rapport avec l'importance de la saisie.

Si l'on veut bien se rendre compte que les arrestations de malfaiteurs, les saisies d'objets de contrebande sont fréquemment

accompagnées de résistance à main armée; que ceux qui y procèdent ne le font, dans ce cas, qu'au péril de leur vie; que, d'autre part, en matière d'impôt, la fraude, en matière de chasse et de pêche, les délits, sont commis avec une incroyable facilité, et cela parce que l'opinion publique s'obstine, à grand tort, à ne pas donner, à ce genre de vol commis vis-à-vis de la chose publique, un caractère aussi haïssable que s'il était réalisé aux dépens d'un particulier; qu'enfin le braconnier, le contrebandier, le fraudeur, ne sont généralement pas l'objet de la réputation qu'ils méritent, et qu'ils rencontrent même des soutiens et des encouragements, pour la plupart intéressés, on trouvera tout naturel que l'Etat accorde des primes pour exciter le zèle de ceux de ses agents qui ont pour mission d'arrêter ces dangereux malfaiteurs et de dépister ces fraudeurs dont le vilain métier ne trouve que trop de facilités à s'exercer.

*
* *

Avant de clore la série des questions qui se rattachent aux conditions de la vie matérielle des gendarmes, il convient de parler d'une institution qui, due à l'initiative d'un officier de l'arme, offre la preuve la plus concluante de la sollicitude des chefs de la gendarmerie pour les intérêts de leurs hommes. Un officier de grade peu élevé en a conçu l'idée, a commencé à la mettre en pratique, puis, grâce à ses persévérants efforts, grâce au bon accueil qu'il a reçu de ses chefs et de ses camarades, a obtenu pour elle, après lui avoir fait subir quelques modifications nécessaires, la déclaration d'utilité publique et a réalisé son fonctionnement sur une vaste échelle.

La « Caisse du gendarme », — c'est son nom, — est une institution de prévoyance et de secours mutuels entre gendarmes, soit en activité de service, soit retraités ou réformés. Elle est alimentée par les versements mensuels des adhérents. Ce versement mensuel est de 1 franc par mois pour les célibataires ou veufs sans enfants, de 1 fr. 50 pour les mariés ou veufs avec enfants.

La qualité d'adhérent est absolument facultative; aucune pression n'est exercée pour amener les gendarmes à faire partie de la société, et l'autorité borne son action à mettre, à la portée de tous, les renseignements de nature à les édifier sur les avantages qu'ils peuvent en retirer.

A ses adhérents célibataires ou veufs sans enfants, moyennant leur cotisation mensuelle de 1 franc, la société assure :

1° En cas de maladie traitée à la chambre pour un maximum de 120 journées par an, un secours journalier; 2° en cas de maladie

traitée à l'hôpital, un secours journalier pendant tout le séjour qui y est fait; 3° un secours, une fois donné, en cas de réforme pour cause de santé n'ouvrant pas droit à une gratification de l'Etat; 4° en cas de décès, les frais des funérailles. En outre, l'adhérent, en cas de décès ou de réforme, procure un secours à ses ascendants s'il est leur unique enfant et s'ils sont âgés l'un et l'autre de plus de 55 ans.

A ses adhérents, mariés ou veufs avec enfants, moyennant leur cotisation mensuelle de 1 fr. 50, la caisse du gendarme alloue, outre les avantages précédents :

1° En cas de décès, un secours à la veuve avec majoration par chaque tête d'enfant âgé de moins de 18 ans; 2° en cas de décès du mari en activité de service, dans des conditions n'ouvrant pas de droit à une pension de l'Etat, une subvention annuelle à la veuve avec majoration pour chaque orphelin au-dessous de 18 ans; 3° en cas de traitement de sa femme dans un hôpital pour maladie physique ou mentale, un secours pouvant s'élever à un maximum de 180 francs en douze mois; 4° un secours à l'occasion de la venue de tout enfant né viable; 5° une indemnité à l'occasion des funérailles de la femme ou de tout enfant de moins de 18 ans; 6° un secours, majoré par tête d'enfant au-dessous de 18 ans en cas de décès de la femme; 7° un secours, pour un maximum de 60 jours par an, en cas de maladie, sauf le cas d'accouchement, qui tient la femme alitée 25 jours au moins et hors d'état de se rendre utile dans son ménage; 8° un secours pour le cas où la femme ou un enfant viendrait à être atteint de cécité, de paralysie, ou de toute fracture ou maladie déterminant l'impotence absolue et bien caractérisée.

Comme on le voit le règlement de la société a prévu toutes les détresses. Pour leur constatation, elle s'en rapporte à la déclaration des intéressés dûment contrôlée par leurs chefs, s'ils sont au service, par la brigade de gendarmerie dans la circonscription de laquelle ils se trouvent, s'ils sont en retraite ou en réforme. Toutes les correspondances relatives à la société bénéficient de la franchise postale accordée à la correspondance officielle de la gendarmerie. Les cotisations sont payées au moyen de retenues consenties par les intéressés et opérées sur leur solde par les trésoriers des compagnies. Celles des anciens gendarmes sont versées au brigadier de la circonscription qui se les fait retenir sur sa solde. Quant au conseil d'administration de la société, dont le siège social est à Paris, à la garde républicaine, il est composé d'officiers, sous-officiers, gardes et gendarmes de la légion de la Seine ou de la garde républicaine, et ses fonctions sont pure-

ment gratuites. Il résulte de cet état de choses que la société n'a aucun frais ni de correspondance, ni de gestion, ni de transport de fonds, ni d'expertise, ni de procès, les adhérents acceptant d'avance les enquêtes faites dans l'arme sur les cas qu'ils invoquent. Ses dépenses se réduisent aux quelques registres et aux imprimés indispensables. Aussi, dès 1898, la subvention annuelle à la veuve non pensionnée par l'Etat s'élevait à 225 francs et la majoration par tête d'orphelin à 25 francs. Ces chiffres ne pourront que croître à mesure que la situation deviendra plus florissante; le nombre des adhérents est considérable et il augmente chaque jour, à mesure que les effets produits sont constatés par les intéressés.

La société s'est, du reste, enrichie des libéralités de généreux donateurs. Il arrive que des particuliers, des commerçants, des industriels, à la suite d'un incendie ou de quelque circonstance dans laquelle ils ont bénéficié du dévouement ou des bons offices des gendarmes, voulant s'acquitter vis-à-vis d'eux, se heurtent à l'inflexible règle qui interdit à cette arme d'accepter aucune rémunération. Les officiers tout en opposant leur refus aux offres qui leur sont faites en faveur de leurs hommes s'empressent d'indiquer la « Caisse du gendarme » comme prête à agréer pour la collectivité ce que l'individu ne peut recevoir. Des sociétés comme celle pour la répression du braconnage, qui ont à se louer de l'active coopération de la gendarmerie à l'œuvre qu'elles poursuivent, opèrent à la Caisse du gendarme des versements annuels; il en est de même de certaines compagnies d'assurances, de certains chefs de grandes industries, de particuliers riches et généreux dont les noms figurent chaque année, à date fixe, sur la liste des donateurs. Les uns et les autres ont, du moins, la certitude que la totalité de la somme qu'ils consacrent à cette œuvre est, grâce à l'absence de frais, employée suivant leurs intentions, à éviter que le malheur atteigne trop durement les familles de ces serviteurs du bien public qui, pour être parmi les plus obscurs et les plus modestes, n'en doivent pas moins être comptés parmi les plus utiles, tant à cause de la multiplicité et de l'importance des services qu'ils rendent que de l'absolu dévouement qu'ils apportent à l'accomplissement de leurs devoirs.

***

L'ÉTOILE

I

En ouvrant les volets de sa chambre, le père Kérozer constate qu'il fait une jolie brise nord-nord-est. C'est du beau temps pour la journée et quelle journée!

Tout guilleret, il descend sur ses bas, pour réveiller Catherine, sa sœur, qui couche dans la cuisine. Il s'arrête devant la porte et déployant l'*Echo du Morbihan* qu'il a toujours dans sa poche depuis la grande nouvelle, il prend sa belle voix de commandement et lit :

« Le dimanche 2 avril prochain, au cours de la revue du 35e régiment d'artillerie qu'il passera à Vannes, sur la promenade de la Rabine, le général de La Jaille, remettra la croix de la Légion d'honneur à M. François Kérozer, second-maître de la marine. Toutes nos félicitations au nouveau chevalier. »

— Allons, Catho, debout au quart! debout!

Du fond de la cour, elle répond par un éclat de rire, car elle est levée depuis longtemps afin d'apprêter ce qu'il faut pour la toilette de son frère. Tout est paré déjà. Elle a brossé son uniforme de second-maître, balayé la petite pièce attenant à la cuisine, mis de l'eau sur le feu pour le café, et elle achève de remplir, au puits, l'énorme baquet où François se débarbouille toujours dans les grandes circonstances.

— Tes sabots sont au bas de l'escalier, dit-elle, dépêche-toi mon bonhomme.

Il les chausse, en repliant son journal, et guette sa sœur du coin de l'œil. Catherine est de bonne humeur. Les jours précédents, et hier encore, malgré qu'elle éprouvât de la fierté aux compliments que chacun lui adressait dans le bourg, pour la décoration de son frère, elle boudait François à cause de la scène terrible qu'il lui avait faite le samedi soir de la semaine passée.

Il était rentré de l'auberge à la maison, un peu allumé, en brandissant la gazette que le facteur venait de lui remettre.

— Lis-moi ça, Catherine.

— C'est comme un fait exprès, avait-elle soupiré.

— Hein? quoi?

— Mais dimanche, c'est le pardon de Plomeur. Ton fils ne pourra pas venir, du coup. Ce pauvre Jean!

— Jean! Jean! Jean! Il s'agit bien de Jean, il s'agit bien de pardon et de tralala! Il s'agit de la Légion d'honneur, malheureuse!

Et le second-maître s'était emporté, l'avait traitée du haut en bas, comme une rangée de matelots. Elle en avait eu le cœur à l'envers pendant deux jours.

Puis, à la réflexion, en se rappelant la voix de son frère quand il lui criait dans la figure, ces trois mots, — la Légion d'honneur! — elle eut conscience tout à coup d'avoir été maladroite. Elle comprenait peu à peu que cette croix, pour le vieux marin, c'était le rêve de sa vie : de cette vie de labeurs et de périls, qu'elle avait pu suivre, de loin, sur tous les océans du monde, et elle entrevoyait enfin la grandeur de la solennité prochaine. Plus le dimanche approchait, plus elle se sentait gagnée par l'émotion qui bouleversait son frère. Le vendredi et le samedi, comme il pleuvait à verse, elle avait prié du fond du cœur pour qu'il eût du beau temps le « jour de sa croix ».

Et elle est contente aujourd'hui d'avoir été exaucée. Assise sur la margelle du puits, dans le rayon de soleil qu'elle a demandé tout exprès, Catherine regarde François avec complaisance.

Il est debout devant le large baquet d'eau fraîche et cherche, en vain, le savon du regard. De son tablier, elle tire une savonnette qui fleure l'amande et vient la lui mettre dans les moustaches.

— Sens-moi ça, vieux coléreux.

Décidément, la brouille est finie, et il aspire, à grands coups, le délicat parfum, en serrant la main de Catherine pour lui demander pardon.

— Je vais préparer tes effets, dit-elle, ne t'endors pas.

Sa sœur partie, il enlève sa chemise d'un tour de main et le torse nu, il commence les grandes ablutions, frottant vingt fois le même endroit jusqu'à s'en faire mal, comme si le général de La Jaille, avant de le décorer, devait passer la revue de propreté.

Quand il remonte dans sa chambre, il a le corps en feu. Il va maintenant se raser, mais après avoir passé son tricot de laine, il trouve bon de rester un instant près de la fenêtre pour se rafraîchir.

Ah! le joli temps, tout de même! Derrière le moulin de Landivis dont on distingue déjà, au ras des prairies, la toiture écrasée, les hauts peupliers qui bordent le Scorf se dégagent peu à peu des brumes de la rivière et pointent leurs cimes légères et frissonnantes dans la pourpre vive du ciel. Le coq du clocher étincelle, et plus

bas, dans le jeune feuillage des hêtres, près de l'église, les oiseaux éveillés par les premières caresses de l'aurore chantent à plein gosier.

Le père Kérozer s'est accoudé.

Autour de la place du bourg, les maisons restent closes, sauf la boutique de Penker, le boucher, qui attelle son cheval devant sa porte. A Plomeur, on ne se lève guère qu'à l'*Angelus* qui sonne, en avril, sur les six heures. C'est bon pour Penker qui doit faire une longue tournée avant midi, car il a des pratiques dans tous les hameaux du canton, et le dimanche après six jours de lard salé et de crêpes de blé noir, il faut aux gens de la viande « douce ».

François se souvient que ses parents, qui n'étaient pas riches, en achetaient un peu le dimanche, et il se rappelle la bonne odeur de soupe fraîche qui embaumait la maison, quand on revenait de la grand messe.

Son père habitait là-bas, en face, sous ce toit de chaume, et travaillait à son métier de brodeur qui faisait vivre son homme, à l'époque. A côté, c'était Tual, le sacristain. Mort aussi depuis longtemps, le bonhomme, et remplacé par son fils, qui est aujourd'hui du même âge que Kérozer.

Tous les camarades de François sont établis par là, dans le bourg qu'ils n'ont jamais quitté que pour aller à Vannes, une fois le temps, les jours de marché.

Yves Gouriou, le charron, est son plus proche voisin. Ils sont du même tirage. Jean-Marie Derrien, un des derniers brodeurs de la contrée, loge tout contre la mairie. C'est chez lui que l'artilleur Jean Kérozer, le fils unique de François, a fini son apprentissage. Pas riche, Derrien, malgré ses quarante ans de travail acharné! Pas riche non plus, Pierre le Goaster, qui fait valoir cette petite ferme, sur la gauche, en sortant du bourg. Pourtant, ce qu'il a sué cet homme-là, sur ses quatre arpents! Et Joseph Le Coz, le cordonnier, — il est vrai qu'il lève un peu le coude, — on l'entend battre encore la semelle du matin au soir comme un mercenaire! Et un tel?... Et un tel?...

Il les revoit tous l'un après l'autre, et son naïf égoïsme compare à chacun de ces travailleurs obscurs le second-maître décoré qui passe, l'épée haute, dans sa rêverie...

— Qu'est-ce que tu fais là-haut?

Le père Kérozer sursaute en entendant la voix de Catherine.

— Je repasse mon rasoir, Catho.

En rentrant dans la réalité, il regarde l'heure. Hé! hé! vite il se dispose à faire sa barbe. Mais, dans l'armoire qu'il ouvre pour

prendre ses ustensiles, il se heurte encore à des souvenirs, — ceux-ci funèbres, — et reste un instant songeur.

Cette fine odeur de vétiver qu'il sent tous les jours, pourquoi ce matin lui fait-elle lever les yeux vers la plus haute étagère, où les vêtements de sa pauvre Jeanne, la mère de Jean, sont pliés en ordre depuis dix ans? François n'a pas vu mourir celle qu'il a tant aimée. Pendant qu'elle trépassait, il était en croisière sur les côtes d'Afrique et c'est à Dakkar, par une lettre de Catherine, qu'il avait appris son malheur.

Certes, bien qu'il l'aimât beaucoup, il n'avait pas toujours été d'accord avec sa femme. Quelques années après la naissance de Jean, de vives discussions s'élevèrent dans le ménage sur la manière d'élever l'enfant. Jean tenait de sa mère une nature un peu molle que François entreprit de corriger, dans ses courts séjours à Plomeur, entre deux campagnes. Malheureusement, il apportait dans cette tâche ses manières de marin énergique et volontaire qui terrifiaient le petit et souvent bouleversaient la mère jusqu'aux larmes. Alors, par pitié pour sa femme, il y avait renoncé, et l'enfant avait grandi entre les mains douces de Jeanne.

Quand elle le mit, à seize ans, en apprentissage chez Derrien le brodeur, il se contenta de hausser les épaules, derrière elle, estimant, pour son compte, que c'était là un métier de jeune fille ou de garçon mal venu. Or Jean était taillé du même bois que son père, de celui dont on fait les soldats et les marins!

En somme, c'est François qui avait raison, et c'est dommage aujourd'hui de voir un beau sous-officier comme Jean, et de penser qu'il n'aspire, sous le dolman d'artilleur, qu'à revenir au plus tôt broder des fichus ou des catioles pour toutes les Marie-Jeanne du pays!

Oh! ce n'est pas de sa faute au père Kérozer, à moins que ce ne soit une faute d'aimer sa femme et de lui complaire!

— Ma pauvre chère amie! soupire-t-il.

Pour prendre sa boîte à rasoirs, il est obligé de déranger une petite toque que Jean portait à l'âge de huit ans. Elle est en velours noir, avec une plume sur le côté. Une ganse de soie en fait le tour et le père Kérozer la reconnaît et se souvient d'avoir grondé Jeanne à propos de cette coiffure qu'il jugeait trop coquette pour son gars. Une collerette, qu'elle avait achetée chez Derrien, lui rappelle une autre scène du même genre...

Gêné par cette évocation mélancolique, il ferme l'armoire et revient vers la fenêtre.

Juste à ce moment, au grand trot, la voiture du boucher tourne l'angle de l'église. Penker aperçoit le second-maître et ralentit.

— C'est à midi, sur la Rabine, n'est-ce pas, Monsieur Kérozer?

— Heure militaire, mon garçon.

— Je serai par là dans un coin. Je vais à Vannes après ma tournée. A bientôt, Monsieur Kérozer. Voilà l'*Angelus* qui sonne. Faut que je file. Hue, toi, l'Eveillé!...

Dans l'air limpide et frais tinte la cloche matinale. Les volets s'ouvrent d'ici de là, et déjà Merrer, l'aubergiste, aligne le long de sa devanture les planches qui serviront de tables, cette après-midi, aux jeunes gens de la danse. Il les dresse, tous les ans, à l'ombre des hêtres, non loin des sonneurs de biniou, quand le temps est beau, naturellement.

Il va en venir du monde à Plomeur, par un temps pareil! De Porzaliou, de Locmaria, de Kéruel et même de Ploujean, car les filles de Ploujean, qui sont coquettes, n'ont pas peur de trois lieues de chemin! Elles retroussent leur cotillon avec deux épingles, arrêtent les ailes de leur coiffe de la même façon, et va de l'avant, ma bergère! Deux heures après, elles frappent du pied dans la ronde, comme si de rien n'était. Ce sont des gaillardes, les filles de Ploujean! et connues pour telles depuis Adam et Eve.

Du temps de sa jeunesse, le père Kérozer aimait à faire sauter les Ploujeannaises dans tous les pardons d'alentour. Ah! que c'est loin, ce temps-là! Il n'était alors que quartier-maître à bord du *Vulcain*... Ses cheveux bruns relevés sous le béret à houppe rouge, la barbe en fer à cheval, comme aujourd'hui d'ailleurs, mais alors si noire et si fine, le grand col bleu bien repassé, il se revoit à vingt-cinq ans, rentrant pour la première fois à Plomeur avec ses galons de laine. Son père et sa mère, qui étaient venus au-devant de la diligence, l'attendaient sur la route à plus d'une demi-lieue du bourg... On dirait que c'est hier, et pourtant!...

En une minute, toute sa vie de matelot, droite et nette, repasse devant lui, et pendant que ses trente années de mer s'avancent une à une dans son souvenir, il sourit à certaines, hoche la tête aux plus rudes, à celles qui lui ont, comme il dit, « tanné le cuir ». Années de guerre, Mexique, Algérie, Crimée; années d'expéditions dans des pays perdus où le bon Dieu n'a jamais mis les pieds; années de fièvres récoltées sous les tropiques, au Congo, au Sénégal, au diable! et qui au retour le jetaient, grelottant pour des mois, à l'hôpital de Brest ou de Toulon!

Elles défilent, elles défilent, plutôt tourmentées, en somme, avec, par intervalles, la courte embellie qui fait oublier les tempêtes!

« J'en ai eu des secousses », pense-t-il, et son front resterait sombre, si son âme, après ce long voyage qu'elle vient d'accomplir sous tous les cieux du monde, n'arrêtait tout à coup son vol

au-dessus de Vannes et de la Rabine ensoleillée où le 35e d'artillerie, le régiment de son fils, saluera dans quelques heures le bon marin François Kérozer!

— Es-tu bientôt prêt?

Comme il n'en finit pas, Catherine qui lui cire ses bottines à élastique, monte en continuant de frotter, pour le faire se presser un peu.

— Tu ne sais donc pas l'heure, vieux lambin? dit-elle de l'escalier.

— Que si! Catherine, que si!

— Tu en mets un temps à te bichonner. Boulange-toi un peu, mon ami.

Il a vite saisi son rasoir, et devant la petite glace pendue au montant de la fenêtre, il prend un air affairé. Mais lorsque Catherine l'aperçoit, encore en tricot de laine, les bras lui en tombent.

— Qu'est-ce que tu as donc fait depuis une heure?

— Ne cause pas trop, Catherine, tu me ferais me couper.

— Si tu es en retard, mon ami, ce ne sera toujours pas de ma faute.

— Dans cinq minutes je suis paré. Descends, ma fille, descends.

Catherine ferme la porte pour ne pas rire devant lui, car elle devine qu'il a le cœur perdu de joie et qu'il ne sait plus ce qu'il fait de son corps. En le talonnant, elle compte bien qu'il sera prêt quand même, puisqu'il a tout sous la main. Pendant qu'il se lavait, elle a étalé sur le lit sa redingote à boutons d'or, brossée à fond; son pantalon noir d'ordonnance et sa chemise empesée avec la cravate passée sous le col. Sa casquette à galons d'or est sur le traversin, à côté de l'épée dont la coquille reluit comme un soleil. Ah! cette coquille, elle en a donné un mal à Catherine avant d'être dans cet état-là!

François maintenant se dépêche.

De ce que lui a dit sa sœur, il n'a vraiment entendu que ces mots qui l'ont affolé : « Tu vas être en retard. » Deux temps et trois mouvements, sa barbe est faite. En retard! Dire que c'est une chose possible, après tout! Il en a une chaleur aux tempes. Ah! ce serait du propre! Il voit déjà la scène. Tout le monde sur la Rabine, le préfet, le général, le régiment au complet, la musique d'artillerie. Midi sonne. On attend. On cherche Kérozer; pas de Kérozer. Rien que de se l'imaginer, il en mal à l'estomac.

Sa toilette n'a pas traîné. Au bout de dix minutes, il appelle Catherine pour qu'elle lui monte ses bottines et lui fasse son nœud de cravate.

Chaussé, cravaté, ceinturonné, il partirait à jeun, si Catherine

ne le rassurait en lui montrant, de l'autre côté de la place, que la voiture de Padel, qui doit l'emmener, n'est pas encore sortie de la remise.

Alors il consent à s'asseoir, et pendant qu'il mange, elle lui fait ses recommandations.

D'abord, en arrivant à Vannes, il ira tout droit au quartier voir Jean. Il l'emmènera déjeuner au *Pot d'étain*, chez Mme Gouriou, qui est avertie. Pas de vin, surtout, ou du moins si peu, si peu! Il sait que le vin lui monte à la tête et sera raisonnable, n'est-ce pas? Après la revue, ce sera le moment d'acheter, chez les demoiselles Trégloz, qui ne vendent pas cher, vingt centimètres de liseré de soie rouge pour ses boutonnières et dix centimètres de beau ruban moiré pour sa croix, les jours où il revêtira son uniforme, à la Fête-Dieu, par exemple. Dans sa dernière lettre, Jean réclamait des mouchoirs; elle en a mis une douzaine dans le panier noir, qu'elle lui prête pour la circonstance et dont elle lui montre avec soin la fermeture, de crainte qu'il ne s'emporte et ne l'ouvre de force... Il trouvera aussi dans le panier une navette qu'il remettra à Jean. Il paraît que le comte de Porsmaël, son capitaine, lui a demandé s'il voulait bien, dans ses moments de loisir, broder quelque chose pour Mme de Porsmaël. Jean n'a pas dit non, bien entendu, mais il lui faut une navette de trois-quarts pour le travail fin. Derrien lui a cédé sa meilleure. Tout cela est dans le panier. D'ailleurs, Jean la lui réclamera, car il veut se mettre bien avec son capitaine, et il a raison.

— Bien sûr, bien sûr, approuve François.

A vrai dire, cette dernière commission ne lui plaît qu'à demi. Un sous-officier d'artillerie qui brode! A-t-on jamais vu ça? En d'autres circonstances, il ne se gênerait guère pour dire brutalement à Catherine sa façon de penser sur ce métier de brodeur qui l'exaspère. Mais, en vérité, ce n'est pas le moment de chagriner la bonne tante, qui est aussi la meilleure des sœurs, et il promet d'être exact, d'être soigneux, d'être sobre surtout..., ni vin, ni café; du cidre, rien que du cidre. Il est toujours excellent au *Pot d'étain*.

Un dernier coup de brosse; puis la main sur le pommeau de son épée, le torse bombé, il tourne lentement devant Catherine qui jette un coup d'œil d'ensemble sur la tenue du second-maître.

— Tu es superbe, dit-elle.

— Et ce soir, avec ma croix, hein, Catherine! Nous irons bras dessus, bras dessous, faire un tour au pardon, si tu veux.

— J'y compte bien, par exemple!

Ils s'embrassent tendrement et François sort. En quittant le seuil de sa porte, il tend le jarret pour traverser la place, car il vient de voir, à droite et à gauche, des rideaux se lever.

Catherine, très fière de la curiosité qu'il excite, le regarde s'éloigner tout flambant, dans les premiers rayons du soleil.

Comme Padel n'a pas fini d'atteler son cheval, François entre, en attendant, chez Merrer l'aubergiste.

— C'est donc aujourd'hui le grand jour, Monsieur Kérozer?

— A midi sonnant, sur la Rabine, mon petit Claude.

— Juste le jour du pardon! Il est vrai que cela ne vous soucie guère, le pardon de Plomeur! Mais Jean, votre fils, il aime bien à danser, le gaillard!

— Un peu trop, à mon goût. Assister à la décoration de son père, cela vaut bien un air de biniou, je pense.

— Vous dites vrai, Monsieur Kérozer, mais la jeunesse est toujours la jeunesse, et vous n'empêcherez pas une jolie fille que je nommerais bien de regretter son danseur.

— Yvonne Le Dû!

— Mais oui, Yvonne Le Dû. Le maréchal des logis en est fou, de cette petite, et quand il aura fini son temps...

— Il rengagera. C'est du moins le conseil que je lui donnerai. Avec son état de brodeur, il n'y a plus rien à faire par ici. Les machines ont gâté le métier.

— Possible, possible, Monsieur Kérozer, mais Yvonne le tient et le tient chaud, c'est moi qui vous le dis.

— Bast! on a vite fait de se refroidir.

— Ça dépend. Perrine, ma femme, vous dira que moi, pendant cinq ans, tel que vous me voyez...

— Mais vous, Claude, vous n'êtes pas ordinaire.

— Ni Jean Kérozer non plus, sous ce rapport-là, appuie Perrine Le Merrer qui, dans le cellier, prépare déjà sa vaisselle pour le coup de feu de l'après-midi.

— Tiens, vous êtes par là, ma commère; bonjour Perrine; ça va-t-il ce matin?

— Ça va que je n'en peux plus, Monsieur Kérozer. Depuis deux heures je n'arrête pas. J'espère bien qu'à votre retour de Vannes vous viendrez nous montrer votre ruban rouge. Je veux vous l'arroser, foi de Perrine! Ah! voilà Padel qui vous cherche.

— Je suis à toi, mon brave, dit François au voiturier. Au revoir, Claude; à ce soir, Perrine, et merci de l'invitation.

Il monte dans le char-à-bancs où il s'installe avec précaution, l'épée entre les jambes, les basques de sa redingote soigneusement relevées. Padel, respectueux, lui fait place.

— Largue tout, mon ami, dit le second-maître.

— Hue!

La voiture est déjà loin dans la poussière lorsque Catherine

accourt, trop tard, hélas! avec son petit panier noir que François, l'étourdi, n'a pas emporté.

II

En apercevant la casquette à galon d'or, le sous-officier de planton, qui fumait près du poste, dissimule son cigare et rectifie la position.

— Vous demandez, Monsieur?

— Je viens pour voir mon fils, le maréchal des logis Kérozer.

— Il est en ce moment chez le colonel, avec l'escorte qui doit ramener le drapeau. Il sera de retour au quartier dans dix minutes.

— Est-ce que je peux l'attendre à la cantine?

— Parfaitement, Monsieur; je vais vous faire conduire par un homme de sa batterie. — Hé! Picot!

Un petit servant déboule du poste en passant sa jugulaire.

— Présent!

— Vous êtes bien de la cinquième? Monsieur est le père du maréchal des logis Kérozer. Vous allez le conduire à la cantine Barmann, et vous reviendrez au trot, car le drapeau va rentrer.

Le second maître remercie d'un salut militaire et emboîte le pas de l'homme de garde. C'est un Parisien, à mine débrouillarde, qui se met à causer tout de suite.

Pendant qu'ils traversent la grande cour en obliquant vers des fenêtres à rideaux rouges que son guide lui montre du doigt, — Tenez, Monsieur, là bas, dans le fond; il n'y a pas d'erreur possible. Un aveugle mettrait dans le mille! — le père Kérozer lui demande des nouvelles de Jean.

— Vous connaissez mon fils?

— Si je le connais? C'est mon chef de pièce. Je lui ai astiqué son sabre ce matin pour la revue. On s'arrange bien tous les deux, car il est comme moi, le maréchal des logis, il ne raffole pas du métier.

— Ah!

— Pour sûr. Classe 1882, Monsieur; ça se tire tout de même. 110 jours aujourd'hui : 220 gamelles, 22 boules de son... Tenez, par ici, Monsieur.

Ils entrent dans la buée d'un long corridor, plein de bruits de cuisine et d'odeurs grasses, où des sous-officiers qui flânent en attendant la soupe se rangent devant le second-maître et portent la main au képi.

La salle de cantine est au fond.

Par la porte ouverte, on aperçoit la grosse Mme Barmann, assise à son comptoir, derrière des bocaux de prunes. Gracieuse, elle répond au salut de François.

Quand ils se sont assis, un garçon se présente.

— Un verre de marc, dit le père Kérozer.

— *Idem au cresson*, crie le Parisien au soldat de cantine, et grouille-toi, l'enrhumé. Je dois être au poste pour le drapeau.

Le père Kérozer est impatient de continuer la conversation commencée dans la cour. Il attend que les deux verres soient servis.

— Alors vous croyez que mon fils ne rengagera pas?

— Rengager! Ah! là, là! n'ayez pas peur. Pourtant il n'est pas malheureux, le maréchal des logis. D'abord, en général, les officiers le gobent; c'est un grand point. Et puis il travaille à je ne sais pas quoi chez le capiston. Alors, exemption de manœuvre, sans compter les permissions pour un oui, pour un non. D'ailleurs, vous le savez aussi bien que moi, Monsieur.

— Parbleu, oui, je le sais, et à sa place...

— Que voulez-vous? Il n'a pas le métier dans le sang.

— Je suis pourtant son père, tonnerre de Brest! et j'ai trente ans de service. Il y a quatre mois, j'étais encore à Fou-tchéou, dans le Tonkin.

— Le Tonkin? Il paraît que cela va mal, de ces côtés là.

— Oui et non. Les journaux exagèrent, comme toujours.

— Ce n'est pas un journal qui m'a renseigné. C'est le rapport d'hier matin.

— Pas possible!

— Mais, si! On va, dans quinze jours, former une batterie avec des volontaires du corps d'armée. On demande quatre sous-officiers au 35e, vingt servants, trente chevaux, est-ce que je sais? tout un fourbi! Moi, je suis de la classe, et les hommes de la classe, vous comprenez, c'est trop fragile pour aller si loin! Dans cent dix jours, je me défile! Paris, gare Montparnasse, tout le monde descend! A la vôtre, Monsieur Kérozer!

— A votre santé, mon ami.

Le petit soldat tend soudain l'oreille vers la fenêtre. C'est, dans le lointain, une sonnerie de trompette, si menue et si grêle qu'on dirait un vol d'insecte aux vitres.

— Le drapeau! Excusez, Monsieur, si je vous brûle la politesse. Faut que je galope au poste pour les honneurs.

Quand il a disparu, le père Kérozer, qui veut absolument voir Jean sous les armes, règle aussitôt sa dépense et se hâte à son tour jusqu'au bout du long corridor, d'où il jette sur la cour un coup

d'œil inquiet. Hé diable! le petit soldat n'a eu que le temps d'arriver, car le détachement monte déjà l'avenue, devant la grille du quartier, et les hommes de garde s'alignent rapidement. Voilà le drapeau qui rentre. A droite du groupe d'hommes, le vieux marin croit reconnaître Jean, en serre-file, et tremble de plaisir sur ses jambes nerveuses. C'est bien Jean. Ah! qu'il a bonne mine, sacré tonnerre! qu'il a bonne mine! Voyez-moi ça marcher! Ni gras ni maigre; ni trop grand ni trop petit : un joli corps d'homme! Non, mais, est-ce bien un Kérozer, celui-là? Brun, rablé, le menton solide, la peau blanche, les moustaches fines relevées sur les joues, c'est tout le portrait de François à vingt-cinq ans, sauf les yeux, qui sont de Jeanne, des yeux d'un bleu sombre, qui de loin paraissent noirs. Le dolman que porte Jean, — ça n'est pas d'ordonnance, petit gars! — dessine sa taille mince et cambrée et s'ajuste aux hanches sans un pli. Est-ce que c'est fait pour broder, un lapin pareil? Et dire qu'il va lâcher tout cela bientôt pour la navette! Ah! le petit imbécile! Il a pourtant une belle boule à rouler, mâtin de sort!

— Canonniers, halte! à gauche, front!

Le détachement s'est arrêté à cinquante mètres à peine, devant la salle d'honneur où l'on va déposer le drapeau en attendant la revue, et Jean, qui n'a pas encore aperçu son père, se trouve de ce côté-ci de l'escorte, bien à découvert, et si crâne qu'une bouffée d'orgueil passe sur la figure du vieux marin.

Au-dessus des uniformes sombres, dans la fraîche lumière du matin, la soie de l'étendard frissonne, radieuse. Des lettres d'or scintillent aux angles de l'étoffe sacrée et François les épèle avec émotion : Inkermann, Palikao, Sébastopol! Ça me connaît ces noms-là, songe-t-il. Les heures tragiques et glorieuses qu'ils rappellent, il les a vécues toutes, et ce que le drapeau raconte aujourd'hui, c'est ce qu'il a fait autrefois, lui Kérozer, avec d'autres gars de France qui n'avaient pas non plus les deux pieds dans le même sabot!

— Présentez sabres!

Les lames brillent.

Face au drapeau, en ce geste martial et tendre qui tient du serment et du baiser, Jean vient de porter le pommeau de son arme à la hauteur de ses lèvres pour le salut de l'étendard.

Le second-maître, la main droite à la casquette, contemple son fils avec amour, et confusément, de son cœur de soldat fidèle, une prière monte pour lui vers les trois couleurs qu'il regarde s'éloigner maintenant d'un œil attendri. Mais voilà Jean qui s'en va, lui aussi!

— Hé là-bas, Jean!

Le jeune homme se retourne et tressaille. On dirait que la vue de son père l'a cloué sur place, et sa figure, devenue subitement plus pâle, exprime une angoisse étrange que François, de loin, prend pour de la surprise, et qui heureusement a disparu quand il arrive près du second-maître.

— Bonjour, mon père, comment vous portez-vous?

François le serre longtemps dans ses bras, sans répondre. En le tenant, là, sur sa poitrine, il vient d'éprouver tout à coup comme un remords d'avoir été jusqu'ici trop dur pour son fils.

— Et toi, mon vieux Jean? dit-il enfin d'une voix tendre que le jeune homme n'a jamais entendue.

Et brusquement, comme s'il voulait d'un seul coup faire connaître à Jean le père sensible et bon qui se cache sous la rude écorce du marin, il prend son fils par le bras, en camarade, et laisse déborder son cœur.

— Vous êtes heureux, aujourd'hui, n'est-ce pas, mon père? dit Jean, et sa voix, malgré lui, sonne un peu triste.

— Oui, mon petit, je suis content d'être au monde et de voir clair. Et toi, tu le serais aussi, mais tu penses à Yvonne, mon gredin!

— Oh! non, mon père!

— Allons donc! Tu la verras dans huit jours, nom d'un petit bonhomme! Elle est toujours jolie comme un cœur, ta bonne amie! Ce matin, ta tante Catherine... Bon!... ça me fait penser que j'ai oublié son panier noir. Il y avait là-dedans des mouchoirs et surtout une navette que tu avais demandée, paraît-il, pour travailler chez M. de Porsmaël.

Au nom de son capitaine, Jean vient de pâlir encore, mais il répond vite, d'une voix indifférente :

— Je n'ai plus besoin de cette navette, heureusement.

— Alors, tant mieux! Pour les mouchoirs, on te les enverra par Derrien la semaine prochaine.

— Mais oui, ne vous tracassez pas.

— Ah! c'est que ta tante n'est pas commode. Pourtant, ce matin, vrai, elle a été bien gentille!

— Tante vous aime beaucoup, mon père.

— Parbleu! bien sûr! mais elle a son caractère, Catherine. Ah! le maudit panier!... Tiens!... déjà onze heures!... Si nous voulons trinquer ensemble, dépêchons nous, mon gars.

Ils se dirigent vers la cantine, lorsqu'une sonnerie de trompette arrête Jean.

— Il faut que je vous quitte, mon père. Je suis de semaine.

— Ah! tu es de semaine. Ça tombe mal. Mais va-t'en, mon garçon; va-t'en! Le service est le service. D'ailleurs, il est temps que je me mette en route pour la Rabine si je ne veux pas être essoufflé en arrivant là-bas. Tu viendras me retrouver au *Pot d'étain*, après la revue, hein, petit? On déjeunera ensemble. Allons, embrasse-moi et file!

L'âme bouleversée, Jean a prolongé son étreinte et quand il s'échappe des bras de son père, François Kérozer a le cœur à l'aise de penser qu'en une seconde il a su faire la conquête de son fils.

Il sort du quartier, l'épée relevée, en taquinant ses moustaches blanches et descend la longue avenue de marronniers pour se rendre au *Pot d'étain*. Des laitières la remontent et caquettent, toutes réjouies par le gai soleil qui rit dans la verdure neuve.

L'une d'elles, séduite par l'air vainqueur du second-maître, exprime tout haut son admiration.

— Jésus-Maria! Que voilà donc un bel homme, ma chère!

III

— Trompettes, ouvrez le ban!

Devant le front des troupes rangées d'un bout à l'autre de la Rabine, à deux pas en avant du général de La Jaille qui descend de cheval, le second-maître s'arrête immobile, les talons joints, le menton rapproché du col sans le couvrir.

Là-bas, au fond du mail, une fanfare éclate. Un frémissement parcourt la ligne de bataille d'où sortent de place en place des commandements brefs. Puis, au milieu du silence solennel, qui laisse entendre le murmure de la brise dans les tilleuls, la voix du général s'élève tout à coup, impérieuse et grave, en même temps qu'une lueur jaillit de son épée mise au clair.

Au nom du Président de la République française, et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, Monsieur Jean-François Kérozer, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur.

Le second-maître voit trouble et ses oreilles bourdonnent. A partir de cet instant, il n'a plus conscience de ce qui se passe. Le général lui épingle sa croix, lui donne l'accolade et lui serre la main, en lui disant quelques mots de soldat que François comprend à peine, mais qui le font souffler comme une forge.

Son col l'étrangle et il a peur d'étouffer.

Il parvient enfin à faire un demi-tour, raide et peu sûr, pour

regagner sa place, à la gauche de la 5e batterie, près du capitaine de Porsmaël qui le salue discrètement de son épée.

Il serre les mâchoires pour cacher son émotion, mais il a beau faire, une larme roule sur sa redingote, puis deux, puis trois.

— Sacré bon sang! grogne-t-il.

Il en a maintenant plein les yeux, et elles tombent, lourdes et chaudes, comme une pluie d'été, le sauvant malgré lui de la terrible joie qui a failli le coucher là, devant tout le monde! Force lui est de s'essuyer, ce qui le gêne affreusement.

Pendant qu'on décore deux autres chevaliers, il se remet petit à petit, et quand le défilé prend fin, il se risque à baisser les yeux sur sa poitrine, où rayonne maintenant la précieuse étoile.

Allons, ça va mieux! mais il ne respire vraiment à l'aise qu'en descendant la rue du Lion-Ferré qui mène au *Pot d'étain.*

« Ça y est, François; ça y est tout de même », chante une voix à son oreille, et c'est sa voix, car il parle tout haut, le père Kérozer, comme s'il avait bu un verre de trop, ma parole!

MESDEMOISELLES TRÉGLOZ

MERCERIE-ROUENNERIE

Ah!... Il pense au ruban qu'il lui faut acheter et entre en coup de vent dans le magasin.

C'est Mlle Augustine, l'aînée, qui vient le servir, et, soit dit sans malice, elle est plus bavarde que la cadette qui ne l'est pas mal déjà, nous n'apprenons rien à personne.

Catherine a commandé vingt centimètres de liseré : il en veut quarante, tout ce qu'il y a de beau, et c'est l'occasion pour Mlle Trégloz, pendant qu'elle étale devant lui la pourpre de ses rubans et de ses moires, de le féliciter d'abord copieusement, puis de l'interroger sur Catherine, sur Jean, sur Yvonne Le Dû, — une bonne cliente, et qui a un goût! voyez-vous! — sur M. le recteur, qui lui achète ses rabats; enfin tout Plomeur l'intéresse, et François, étourdi, répond vaille que vaille, ne sachant plus comment s'en aller.

En somme, il a perdu là une grande demi-heure.

Au bout de la rue, il rencontre M. de Porsmaël qui revient déjà du quartier. L'officier lui tend les deux mains familièrement, et l'invite à monter chez lui prendre un doigt de vieux madère et admirer le travail de Jean. Ce sont de petits rideaux, dénommés brise-bise, dont la comtesse est, paraît-il, enchantée. Mme de Porsmaël n'est pas encore rentrée de la messe de midi et le capitaine

en profite pour introduire François, un peu confus, dans la chambre de Madame. Le fait est que ces rideaux sont d'une finesse merveilleuse! Le père Kérozer se penche sur la dentelle, sans perdre un mot des choses aimables que le capitaine lui dit de son fils, afin de les rapporter toutes chaudes, premièrement, à Jean, et, ce soir, à Catherine qui en sera bien aise.

— Vous allez de ce pas rejoindre votre fils, monsieur Kérozer? demande le comte, en reconduisant François jusqu'à la porte.

— Oui, mon capitaine; comme de juste!

— Eh bien, grondez-le ferme, ajoute-t-il en souriant. Voilà quinze jours qu'on ne l'a pas vu à la maison. Il devient loup, ces temps-ci, notre jeune homme. Je compte sur vous pour lui laver la tête, n'est-ce pas?

— Je ne vais pas manquer, mon capitaine. Merci, mille fois!

Et le second-maître se sauve, à longues enjambées, vers le *Pot d'étain*, où Jean l'attend depuis un quart d'heure.

Dès qu'il met le pied dans l'auberge, Mme Gouriou, qui a eu peur, en le voyant tarder, de perdre le gigot qu'elle surveille à son intention, se précipite au-devant de lui et le pousse vers la salle à manger, où elle l'installe en face de son fils.

— Mon gigot ne vaudra plus rien, dit-elle, et c'est péché vraiment!

— Que voulez-vous, Caroline, on n'est pas décoré tous les jours.

— Aussi je vous pardonne, vilain Monsieur.

Et elle court, en riant, vers ses fourneaux.

Ah! ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils se connaissent, elle et François! Il descendait déjà au *Pot d'étain* du temps du bonhomme Gouriou, le grand-père, qui faisait le service des diligences entre Vannes et Napoléonville. Et à chacun de ses congés, en allant à Plomeur et en revenant, il ne manquait pas de s'arrêter chez Caroline qui estimait beaucoup Kérozer, le jugeant un garçon sérieux et sûr d'arriver à quelque chose.

Aussi, pour fêter sa croix, elle a mis, comme on dit, les petits plats dans les grands, et malgré les protestations de François, qui craint d'être pompette ce soir, elle lui sert un petit vin d'Anjou, si pétillant et si doré, qu'il cède tôt à la violence.

Ah! que les heures passent vite et bien pour le second-maître, en ce tête-à-tête avec son Jean! Les émotions de la matinée, depuis le départ de Plomeur jusqu'au coup de midi, il les raconte à son fils avec abondance, la figure illuminée; et telle est la vertu de la grappe angevine que le jeune homme, oubliant son mystérieux chagrin, s'est laissé prendre au bonheur qui remplit la petite salle comme un parfum capiteux.

Mais le père Kérozer vient de prononcer le nom de M. de Porsmaël, et qui dira pourquoi le front de Jean s'assombrit encore? Le second-maître qui n'a pas vu ce nuage, donne avec complaisance les détails de sa visite chez le comte, essayant de se rappeler mot pour mot les compliments qu'il a entendus, ainsi que le reproche amical et flatteur du capitaine, et il ne s'aperçoit pas que son fils, depuis un instant, l'écoute avec un douloureux sourire.

Il n'est pas psychologue, le père Kérozer, et s'il pouvait voir le changement qui s'est tout à coup produit dans la physionomie du jeune homme, il l'attribuerait sûrement au vin de Mme Gouriou et s'empresserait, en plaisantant, d'ouvrir une fenêtre pour donner un peu d'air à Jean.

Mais il ne voit rien de rien, ou plutôt, depuis midi, il voit les êtres et les choses à travers la jolie brume qui flotte devant ses yeux où la joie sereine et forte des gens simples rayonne de candeur et de loyauté.

— Apportez-nous le café, Caroline, et venez le prendre avec nous.

Très touchée de l'invitation, Mme Gouriou vient le verser elle-même dans de belles tasses blanches, cerclées d'or, qui ne servent pas tous les jours, bien entendu, ce qu'elle a soin de faire remarquer. Les mains sur les hanches, elle leur explique que ces tasses-là lui furent données, avant qu'elle ne connût défunt Gouriou, par un voyageur de commerce qui la courtisait, à l'époque.

— Un beau garçon, ma foi! Un homme dans votre genre, Monsieur Kérozer.

Pendant qu'elle est là, Jean respire, heureux de cette diversion. Il a l'air de s'intéresser vivement aux souvenirs de jeunesse de Caroline, et, de temps en temps, il l'interroge, par crainte de la voir s'en aller et de se retrouver seul, avec son âme trouble, devant les yeux clairs du second-maître qui le font pâlir. Mais il a tort de s'alarmer, car, outre que Caroline se plaît avec François, elle est très fière que les autres clients de la maison la sachent en compagnie des messieurs Kérozer.

Elle est encore là quand Padel, le voiturier, entre-bâille la porte timidement

— Savez-vous qu'il est quatre heures, Messieurs? Ma bête est attelée.

— Comme le temps file, mon pauvre Jean! dit le second-maître en se levant de table. Il faut se séparer, mon ami. Ah! que j'aurais bien voulu t'emmener ce soir au pardon!

— C'est impossible, mon père. Le service est le service, comme vous dites.

Jean a fait cette réponse d'un ton dégagé qui surprend péniblement François. Mme Gouriou leur verse une goutte d'anisette.

— A ta santé, mon fils, dit-il en regardant le jeune homme qui ne lève pas les yeux. A votre santé, Caroline.

Sa voix est changée. Pour la première fois de la journée une ombre a passé sur l'âme du vieux marin. Dans la cour, il embrasse son fils en silence et monte en voiture.

Autour de la flèche de Saint-Paterne, des corbeaux jettent leurs cris aigres

L'air est froid. Une cloche de couvent tinte là-bas, avec entêtement, dans les hauts quartiers.

Pendant que le cheval sort au pas, le second-maître se retourne encore.

— A dimanche, mon Jean !

Mais la cour est vide, Le jeune homme est déjà rentré dans l'auberge et ne l'entend plus...

IV

Iou, ou ! Iou, ou ! Hardi, les gars !

Erwan, l'aveugle, ajuste son biniou, souffle une ritournelle et la danse reprend. C'est le passe-pieds, cette vieille ronde celtique, scandée par les cris aigus, presque féroces, des gars bretons.

Iou, ou !

Le soleil qui se couche là-bas, derrière la lande, met des reflets d'or aux coiffes des femmes. Dans le feuillage des hêtres qui bordent la place du bourg, la poussière soulevée par les couples rustiques monte plus dense et forme, au-dessus de la cime éclairée des arbres, une buée lumineuse que la brise emporte comme un léger nuage.

Hardi, les gars !

Expérimentées et curieuses, les mères se rapprochent, car si dans le feu de la ronde s'ébauchent maints projets d'avenir, c'est vers la fin de la danse que l'on peut savoir, aux cris plus sauvages des garçons, et à leur façon de frapper la terre, en regardant la fille de leur choix, si l'on peut tenir pour fermes les propos que l'on chuchote, dans Plomeur, avant-coureurs des unions prochaines.

— Iou..., ou !

Pendant que le biniou gonflé laisse filer le son que les doigts habiles d'Erwan conduisent en de jolis détours mélancoliques ou pleins d'une ironie joyeuse, le vieux sonneur regarde aussi, de ses yeux blancs, droit devant lui.

Au coup de gosier, tantôt amoureux et chaud, tantôt brutal et métallique, il sait reconnaître chaque garçon, et les filles aussi lui sont connues à leurs rires qui lui arrivent, en une folle brise, sensuels et presque virils pour les brunes, aigus ou flûtés pour les blondes.

— Allons, Gaud! Et toi, Suzanne, iou!

Quand elles passent à portée, son biniou a, pour chacune d'elles, de petites notes vivantes comme des paroles, qui font rougir les amoureuses.

Autour de son tréteau, l'aveugle a ce soir toutes les plus belles filles de Plomeur.

Cette brune qui lève le pied comme un garçon, c'est Jeanne Lhénez, et voici Gaud Kerrien, la sœur de Joseph Kerrien, qui étudie pour être prêtre au séminaire de Vannes. On reconnaît Gaud à sa coiffe, brodée devant et derrière et dont les ailes, signe de coquetterie, s'écartent plus qu'il ne convient.

Son amie, Suzanne Calennec, est au bras du fils Louarn, qu'elle n'a pas quitté depuis la première danse. Elle a raison, Suzanne, puisqu'elle veut se marier. Dame, elle a vingt-trois ans, et pour une fille de Plomeur, c'est tard, c'est bien tard, demandez-le à qui vous voudrez. Mais elle se mariera, dormez tranquille; car Suzanne est tournée de façon à contenter le désir, et, de plus, elle a du bien de tous les côtés. Elle danse tant et tant que demain elle sera plus molle qu'une miche de pain qui a trop peu vu le four.

Mais si vous trouvez que Suzanne a de la mine, qu'est-ce que vous direz d'Yvonne Le Dû?

Sans mentir, celle-ci est jolie comme il n'est pas permis. La voilà qui passe en riant. Mon Dieu! qu'elle est jolie! et qu'il a raison d'être fier celui qui, ce soir, la mène en danse. Sa grâce est en elle et non dans sa parure. Sur ses cheveux blonds, la coiffe de tulle est toute simple; mais fût-elle ornée par un fin brodeur qu'on ne la regarderait pas davantage, tant on est pris par les yeux d'Yvonne, pareils à deux fleurs de lin sous la rosée. Nul ruban de velours ne gâte l'harmonie chaste de sa jupe noire à longs plis, et sa guimpe de mousseline est unie, ce qui la distingue de ses compagnes, qui, toutes, ont fait venir des guimpes de Pont-l'Abbé, trop chargées de broderies et de dentelles. Oh! pourquoi dans ses yeux ce reflet moqueur?

Iou! ou!

En cadence, les garçons s'avancent à petits pas vers les filles, bondissent des deux pieds et retombent ensemble avec un bruit de tonnerre, chacun devant sa danseuse. Le passe-pieds va finir et le biniou fait rage. Dans la pénombre, les mères s'inquiètent,

car on ne voit plus beaucoup sous les hêtres, et justement la ronde vient de s'écarter un peu vers le fond de la place où l'ombre est plus épaisse encore.

— Erwan! Erwan! supplient-elles en s'approchant du sonneur.

Mais le vieillard n'entend rien et souffle de plus belle. Son sabot, couvert de poil de chèvre, bat furieusement la mesure, et l'on dirait une bête enragée. Pourtant le sacristain vient de l'avertir qu'il va sonner l'*Angelus*. Or M. le Recteur a bien recommandé de ne pas prolonger la danse au delà, comme chose dangereuse après le soleil couché.

— Hardi, les gars! hardi!

— Jésus! Maria! Erwan est donc fou?

Non. Mais Erwan est en colère, car il a surpris, parmi ses couples, un rire de blonde qui lui a fait dresser l'oreille. Est-ce possible? Oui, c'est le rire d'Yvonne Le Dû, qui ne devrait pas être là, ce soir, en bonne conscience, puisque son ami est au loin.

L'aveugle, qui fut brodeur naguère, est le vieux confident de Jean Kérozer, et de ses yeux, qui sont morts pourtant, il a *vu* l'amour profond du jeune homme pour celle qui se moque de lui. Venir là, dans la danse, après le doux serment qui les unit! Oh! cette Yvonne! on la dit bien jolie, mais c'est une créature de malice et de péché!

Pointue comme une vrille, la note finale du biniou a surpris les danseurs, qui reviennent en tourbillon; et aussitôt, pour terminer le bal, la dérobée commence.

Les couples s'avancent d'abord gravement, l'un derrière l'autre, comme un cortège nuptial. Par instant, le cavalier s'écarte d'un pas, salue très bas sa cavalière, qui, de son côté, lui fait la révérence. Yvonne est encore là. Elle affectionne particulièrement la dérobée, qui va bien à sa nature un peu nonchalante. Il faut la voir quand elle prend sa jupe noire du bout des doigts et s'incline légèrement devant son danseur. La châtelaine de Porsmaël n'est pas plus gracieuse!

Mais qu'a-t-elle donc? Elle s'arrête soudain et parle bas à Pierre Omnès, son cavalier, en regardant d'un air effrayé du côté de chez Merrer l'aubergiste.

Le second-maître Kérozer et sa sœur viennent d'entrer sous la tente.

— Ils ne m'ont pas vue, dit-elle; allons-nous-en, Pierre!

Elle se trompe.

Sous la grande catiole à l'ancienne mode, les yeux de Catherine la suivent dans l'ombre et brillent comme des chandelles...

. . . .

V

Jean Kérozer quitte Plomeur, peut-être pour toujours.

Du seuil de sa porte, Catherine le voit s'éloigner et ses lunettes sont embuées de larmes. Dire que c'est de sa faute, à elle, Catherine, oui, c'est de sa faute!

Le lendemain du pardon, sans rien dire à François, n'avait-elle pas écrit à son neveu une longue lettre pour lui signifier qu'il eût à détacher son cœur d'Yvonne, la volage? Elle l'avait vue de ses yeux danser avec Pierre Omnès et, pendant l'après-midi, elle avait dansé, paraît-il, avec Yvon Guyomard et toute la bande!

Avec Guyomard, qui est un honnête garçon, passe encore! Mais danser avec Pierre Omnès! cela avait dû donner un rude coup à Jean, car la réputation de ce gars-là est celle d'un enjôleur dont les manières prennent les filles comme de la glu.

Tout ce qu'elle avait appris dans le bourg sur le compte d'Yvonne, ses promenades avec l'un ou l'autre, la bague en or qu'elle porte au doigt, elle lui avait raconté tout, brisant ainsi le cœur de Jean, qui, brusquement, était revenu ce matin à la maison leur annoncer qu'il partait au Tonkin dans la semaine.

. . . .

Sur la route, François accompagne son fils, avec de grands gestes, et elle les voit tourner le coin du bourg.

— Mon pauvre petit Jean, soupire Catherine.

En rentrant elle se met à genoux près de la fenêtre et lève les yeux vers le clocher de Plomeur, qui jaillit de la masse sombre de l'église, comme une épée tendue vers le ciel pâle. Puis elle reprend le travail de couture que l'arrivée de Jean avait interrompu.

C'est un paletot de François qu'elle ravaude, son gros paletot de semaine, en étoffe sombre, où le petit ruban rouge de la boutonnière a l'air d'une goutte de sang...

VI

Depuis le départ de son fils, François s'est abonné à la *Dépêche de Brest*, et il prend le numéro, chaque soir, vers cinq heures, quand il va faire sa partie de boules chez Merrer. Il porte invariablement le paletot que nous avons vu entre les mains de Catherine, le jour où le malheureux Jean s'en est allé. Non pas qu'il ne possède d'autres vestons de rechange; il en a un gris et un marron

qui sont quasiment tout neufs; mais son cœur simple préfère celui-ci, sans doute parce que son ruban rouge s'y voit mieux.

Comme on est en juin, sa sœur lui a fait mettre son chapeau de paille et une cravate bleue à pois blancs, si bien qu'on dirait un jeune homme qui traverse la place du bourg.

Au fond, le père Kérozer est très content de son fils. Il a été heureux de le voir entrer dans son sillage, et de reconnaître enfin dans le fils de sa Jeanne, dans le brodeur aux mains douces, le sang des Kérozer-Bruzolen. Mais il se garde bien de montrer ses sentiments devant Catherine qu'il console comme il peut, lui faisant espérer des retours impossibles, des contre-ordres subits, tels qu'il en a vu plusieurs fois lui-même dans ses campagnes.

— On s'embarque. On est parti... Pan! machine en arrière! pour qui? pourquoi?... On n'en sait rien.

Mais il a beau dire et se démener, Catherine qui se croit la cause de ce départ, ne se pardonne pas et se lamente.

Elle a vu, d'ailleurs, ce matin, en écartant de ses mains tremblantes la bande de la *Dépêche*, que le *Château-Lafitte*, le bateau qui emporte Jean, est sorti du canal de Suez, en route pour Hanoï Le journal ajoutait : « Tout va bien à bord ». François ne dit donc rien de vrai?

Ah! Si Catherine pouvait l'entendre quand il est chez Merrer, dans l'allée de boules. Ce n'est plus le même homme. Il parle du Tonkin, de l'Annam, qu'il connaît comme sa poche. Avec sa canne, il trace sur le sable la carte de l'expédition.

— Les Pavillons-Noirs sont là, dans les montagnes. Nous, nous arrivons par ici... et par ici. L'artillerie (il pense à Jean) nous prend nos gaillards en flanc, car c'est de l'artillerie qu'il faut, uniquement de l'artillerie dans ce sacré pays de brousses. Quelques obus à mitraille bien envoyés, voilà le système!

Délaissant la partie, les joueurs se groupent autour de lui et l'écoutent avec respect et curiosité. Ce soir, il est en train de leur expliquer, pour la dixième fois, le plan de l'amiral Courbet, quand Perrine Le Merrer, essoufflée, vient l'avertir que le capitaine de Porsmaël descend de cheval devant sa porte et le fait demander tout de suite.

— Tiens! le capitaine de mon fils, dit-il; et il salue ses auditeurs, très flatté qu'on le sache en excellents termes avec le comte de Porsmaël, chevalier de la Légion d'honneur, comme lui.

De loin, il voit le cheval du capitaine attaché près de la fenêtre et il se félicite d'avoir fait, l'autre jour, sceller un anneau dans le mur.

Les gamins du bourg sont accourus pour admirer le bel officier

et se bousculent devant la maison. Le capitaine a dû marcher bon train, sa bête est blanche d'écume.

En entrant, François aperçoit l'officier qui est assis auprès de Catherine, intimidée par la présence du comte. M. de Porsmaël est triste, si triste que le second-maître pense : « Mon fils est mort. »

Il ne dit ni bonjour ni bonsoir, et s'approche.

— Qu'est-ce qu'il y a, mon capitaine?

— Je voudrais vous parler en particulier, Monsieur Kérozer.

— Alors, ayez la bonté de me suivre, mon capitaine.

Et conduisant le comte dans sa chambre, il s'assied en face de lui, les jambes arc-boutées sur le plancher, prêt à recevoir le coup terrible qu'il redoute.

— Je vais droit au but, Monsieur Kérozer, dit l'officier. Ce que j'ai à vous dire est aussi pénible pour moi que pour vous. Avant son départ pour le Tonkin, votre fils, dans ses moments perdus, venait travailler chez moi à des broderies pour Mme de Porsmaël. Nous l'avions pris en amitié, la comtesse et moi, et nous avions en lui la plus entière confiance. Je vous connais de longue date, Monsieur Kérozer, et je sais que vous êtes l'honnêteté même...

Le buste en avant, les dents serrées, le second-maître ne respire plus.

L'officier hésite une seconde, effrayé par l'émotion du marin.

— Dépêchez-vous, mon capitaine, dit François sourdement.

— Dans un meuble du petit salon, où ma femme, trop négligente, hélas! serre ses bijoux, il a pris...

— Quoi? qu'est-ce qu'il a pris?

— Une bague?

— Une bague?... Mon fils?... Vous dites qu'il a pris une bague, mon capitaine?... Ce n'est pas vrai. Je vous jure que ce n'est pas vrai... Je le jure sur ma croix, mon capitaine. Je n'ai jamais vu de bague ici. Que voulez-vous qu'il fasse d'une bague?... Une bague?... Mais il a la bague de sa mère, tenez, mon capitaine, je peux vous la montrer. Il n'a pas besoin de bague, sacré tonnerre!... Qu'est-ce que vous me racontez là, mon capitaine? Vous me faites mourir de rire avec vos idées!

Le second-maître éclate, en effet, d'un rire strident qui inquiète M. de Porsmaël et rassure Catherine que le silence prolongé des deux hommes avait affolée.

Mais, tout à coup, son rire se brise. Dans le chaos de ses pensées un souvenir a surgi et s'impose, inexorable. Oui, il se rappelle que, le soir du Pardon, quelqu'un, — mais qui donc? — quelqu'un lui a dit qu'Yvonne Le Dû avait au doigt une bague d'or. Il se souvient qu'en revenant vers la maison, il a entendu cette phrase dans

un groupe de jeunes filles : « Avez-vous vu la bague d'Yvonne? »

Et subitement, avec la face d'un condamné qui avoue son crime, il regarde M. de Porsmaël.

— Ce que vous dites est vrai, mon capitaine, Jean Kérozer est un voleur!

Le comte essaie d'adoucir les termes, de trouver une excuse à la faute dans la jeunesse du maréchal des logis. Il avait une amourette. Et la comtesse est si négligente qu'il se sera laissé tenter à la vue de ce bijou, dont il ne devait pas, d'ailleurs, connaître le prix.

— Je ne veux pas attacher trop d'importance à un moment d'oubli, continue le comte. Cette soustraction, nous nous en sommes aperçus la veille du départ de votre fils, mais je me suis bien gardé de vous en avertir, Monsieur Kérozer, car je connais votre caractère emporté et je craignais pour ce pauvre garçon...

— Vous aviez raison de craindre, mon capitaine, mais vous avez mal agi en me cachant le crime de mon fils.

— En me parlant ainsi, vous me prouvez que je n'ai pas eu tort. Si je viens aujourd'hui vous faire cette confidence, pénible, je l'avoue, c'est qu'elle ne peut plus avoir de conséquences fâcheuses, que vous auriez poussées à l'extrême, j'en suis convaincu, et aussi parce que je crois possible, par votre intermédiaire, de rentrer en possession de cette bague de famille, qui est toujours, je le sais, au doigt de la jeune fille.

— Je vous la rendrai, mon capitaine, vous pouvez compter sur ma parole.

Le comte de Porsmaël se lève et lui tend la main.

En trébuchant, François descend avec lui jusqu'à la porte, et, les yeux fixes, il le voit se mettre en selle et disparaître au trot.

Catherine, impatiente, l'interroge :

— Eh bien! François?

Il plante ses yeux, — des yeux de fou, — dans les yeux de sa sœur.

— Eh bien! Catherine? hurle-t-il.

Et, en riant du fond de la gorge, il remonte en deux bonds dans sa chambre et pousse le verrou.

— Mon Dieu! mon Dieu! gémit Catherine, qu'est-ce qui vient de se passer?

Elle monte à son tour et, l'oreille contre la porte, elle écoute.

Il doit être debout près de l'armoire. Elle entend son souffle précipité. Il va de l'armoire à la table ronde et, par moment, s'arrête, haletant. Chaque fois qu'il reste immobile, une longue plainte sort de sa poitrine.

— Oh! mon Dieu! se dit-elle, je crois que j'ai deviné. Que la volonté de Dieu soit faite!

Doucement, d'une voix résignée, elle demande à travers la porte :

— François! c'est donc que Jean est mort?

— Oui, il est mort; laisse-moi tranquille!...

En tâtonnant, Catherine descend dans l'ombre de l'escalier, le dos voûté, les jambes près de fléchir sous le poids de cette grande douleur, que son frère vient de lui jeter brutalement sur les épaules.

Mais elle se redresse tout à coup, François vient d'ouvrir la porte. On dirait qu'il va descendre. Il descend. Catherine le regarde, à travers ses larmes,

Il n'a pas pleuré, lui. Mais sa figure est changée comme s'il relevait de maladie, et il a un peu d'écume autour des lèvres. Sur la table, devant elle, il dépose une pile de hardes, dont sa redingote d'uniforme et ses trois vestons, car il est descendu en corps de chemise.

Catherine ne comprend rien à ses manières; mais, du doigt, il lui montre le liseré rouge à sa boutonnière, et, dans un effort qui contracte les muscles de sa face, il desserre les mâchoires et dit :

— Tu vas me découdre ce ruban-là, tout de suite, car je prends ce paletot pour sortir. Les autres, tu les enlèveras ce soir.

Catherine obéït sans trouver la force d'articuler un mot. Oh! la besogne n'est pas longue. François vient à peine de sortir qu'elle remonte avec les pauvres habits mutilés, pour les replacer dans l'armoire.

Qu'est-ce qu'il y a donc là, par terre? En approchant la lampe, elle aperçoit, épars sur le plancher, des bouts d'étoffe bleue. Sous la table, elle distingue maintenant des morceaux de velours noir et une plume blanche, toute déchiquetée. On dirait que c'est la robe de Jean et sa jolie toque!

Epouvantée, elle prend un de ces lambeaux.

. . . .

... Il est encore chaud et humide, comme s'il sortait de la gueule d'un chien!

VII

En une semaine, le père Kérozer a fondu comme une cire. Depuis la venue du capitaine de Porsmaël il ne sort plus : ou quand il sort, c'est à la nuit tombante, par la porte du jardin qui donne sur les sapinières de Kermello.

Il y a là, le long des bois solitaires, un étroit sentier où il peut se promener tranquille, sûr de ne pas être distrait de sa douleur. La première fois, Catherine a tremblé quand elle l'a vu s'en aller de ce côté, car cette ligne de peupliers, au bout de la sente, suit le bord de la rivière et le Scorff est très profond en aval du moulin de Landivis...

C'est maintenant sa promenade. On ne l'a vu que deux fois dans le bourg : le soir où il est allé à Vannes rapporter la bague, et ce matin dimanche, à la première messe, qu'il a entendue sur une chaise près du bénitier, n'ayant sans doute pas la force de monter jusqu'à son banc. Comme il est sorti avant l'*Ite missa est*, personne encore n'a pu lui parler, mais Catherine avait son châle noir et sa catiole de deuil, et bien des gens de Plomeur, avant de sortir de l'église, en songeant au fils Kérozer, ont dû réciter la prière des morts.

Oh! Catherine l'a dite bien souvent déjà, l'oraison douloureuse, et ce soir, c'est encore le *De profundis* qu'elle murmure en replaçant dans l'armoire la petite robe de son neveu et sa toque de velours qu'elle a raccommodées en cachette tous ces jours derniers...

Il est bientôt sept heures.

François se promène aujourd'hui plus longtemps que d'habitude, grisé, sans qu'il s'en doute, par la douceur de ce soir d'été. Il rentrait; un caprice l'a fait abandonner son sentier de Kermello et l'a conduit à travers les avoines et les seigles, jusqu'à la grand-route de Vannes à Pontivy, qu'il est surpris d'apercevoir tout à coup blanche et large dans le crépuscule.

Le champ qui le sépare du chemin est un champ de luzerne qu'il sait appartenir à Marie Lolliérou, sa cousine. Il s'assied un instant, au bord du fossé, avant de retourner à la maison, et, mordillant le brin d'herbe qu'il a toujours aux lèvres, il regarde passer de loin des groupes de jeunes filles qui s'en reviennent de Plomeur et se dépêchent dans la crainte d'être grondées pour s'être attardées au bourg jusqu'à pareille heure.

Sûrement, Yvonne Le Dû doit être parmi ces enfants rieuses, car le dimanche et les jours de fête elle reste à Plomeur souvent plus tard que l'*Angelus*. Il veut le savoir et c'est facile, puisque la ferme des Le Dû est, à gauche, dans ce bouquet d'ormes. De l'endroit où il est assis, il devine, aux touffes d'ajonc qui le bordent, le chemin de traverse que la jeune fille va prendre pour rentrer chez elle.

Il se dresse sur les talons et sourit tristement : une coiffe blanche court là-bas dans l'ombre, vers la métairie...

. . . .

— Bonsoir, Monsieur Kérozer.

François tressaille et se retourne. Le facteur est près de lui et tient à la main une large enveloppe jaune.

— Ah! c'est toi, Joson.

— Oui, Monsieur Kérozer. Voilà une heure que je vous cherche. C'est une lettre que je ne dois remettre qu'à votre personne. Catherine m'a dit : « Vous le trouverez sûrement à Kermello. — Bon, que je lui dis. » Je fais toute la sapinière, rien! Je trotte jusqu'à Landivis, rien...

François, visiblement, ne l'écoute pas. Pendant que Joson s'éponge et bavarde, il tourne et retourne dans sa main le large pli qui porte le cachet de la marine. Cela vient du ministère, et c'est probablement la liquidation de sa retraite...

— A vous revoir, Monsieur Kérozer.

— Merci, Joson, merci! Je te revaudrai ça, mon brave.

Et quand l'homme a disparu, François brise l'enveloppe, et dans la lumière douteuse du jour qui s'en va, il peut lire :

« Monsieur,

« Le maréchal des logis Kérozer, votre fils, blessé grièvement à Lang-Son, décoré de la Légion d'honneur sur le champ de bataille par le général Moreau, commandant l'artillerie du corps expéditionnaire, a succombé à ses blessures le 15 juin dernier.

« En vous annonçant sa mort glorieuse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses condoléances... »

... Le vieux marin a reçu le coup en pleine poitrine, sans broncher. Le frisson qui l'avait glacé sur la Rabine, quand on lui épinglait sa croix, il vient de le sentir monter le long de sa chair une seconde fois.

La même émotion douloureuse et pure lui ferme les yeux... Décoré... sur le champ de bataille... Jean..., son petit Jean... qu'il a maudit, l'autre jour, dans son cœur...

Ses lèvres tremblent, bégayant des paroles d'amour et de pardon. En prononçant le nom de son fils, sa voix a maintenant des caresses maternelles.

— Oh! je ne t'en veux plus, petit Jean. Tu m'avais enlevé ma croix d'honneur. Mais je vais porter la tienne, c'est la tienne que je vais porter, m'entends-tu, mon pauvre gars?...

Quand il ouvre les yeux, il lui semble qu'une auguste blancheur s'est épandue sur les champs endormis, et, dans la paix du soir, il s'agenouille, le front fièrement dressé vers la première étoile, qui tremble comme une larme dans la sérénité du ciel.

Simon Davaugour.

UN POÈTE OUBLIÉ

UNE STATUE A COLARDEAU

A côté des monuments prodigués de nos jours à tant de médiocrités louches et de réputations douteuses, nous aimons à signaler le juste hommage que la Beauce s'apprête à rendre au poète aimable et délicat qui a si harmonieusement chanté ses calmes paysages et ses moissons dorées.

La petite cité de Janville, fière d'avoir donné le jour à Colardeau, n'avait point négligé jusqu'ici le culte de sa douce et sympathique mémoire. De longue date, son buste ornait la salle de la mairie, et la rue dans laquelle il est né portait son nom. Mais ses compatriotes ont pensé que sa gloire littéraire méritait davantage, et un comité s'est formé pour lui ériger un monument sur la place de la ville, pendant que le journal de la localité, *le Réveil de Janville*, ouvrait une souscription qui trouvait aussitôt un écho dans la France entière, car les listes que nous avons sous les yeux enregistrent des adhésions venues de Paris, de Marseille, de Nice, de Caen, de Toulouse, d'Orléans, de Beauvais, etc.

En tête des souscripteurs figure la *Comédie-Française*, premier théâtre des succès de Colardeau; puis suivent M. Deschanel, président de la Chambre; les députés et sénateurs d'Eure-et-Loir; les conseillers généraux du département; le marquis de Beauvoir, « en souvenir du duc d'Aumale »; M. Guillaume, de l'Académie française et de l'Académie des Beaux-Arts; des amiraux, d'anciens ministres, des avocats, des notaires, des avoués, des médecins, jusqu'à de simples cultivateurs, jaloux d'honorer l'illustration dont s'honore à juste titre tout le pays chartrain.

La figure de Colardeau est une des plus sentimentales, des plus délicates, des plus mélancoliquement aimables qu'une plume puisse esquisser. Tout est plein d'attrait dans cette nature sensible et tendre, dans cet esprit fin et rêveur, dans cette vie discrète qui voulait n'être bercée que par des émotions douces, à laquelle il fallait le calme des champs et les consolations de l'amitié, et qu'une maladie de langueur est venue faucher avant le temps. — Dorat l'a peint tout entier dans ces deux vers de l'épître aux mânes de son ami :

Ton génie et tes mœurs, leur abandon charmant,
Tout, jusqu'à ta faiblesse, était un sentiment.

Colardeau est né à Janville le 12 octobre 1732, de Charles Colardeau, receveur du grenier-à-sel de cette ville, et de Jeanne Regnard. — Les premières années de sa jeunesse se sont écoulées à Pithiviers. Orphelin à dix ans, il fut placé, avec un frère et deux sœurs plus jeunes que lui, sous la tutelle de son oncle maternel, M. Regnard, curé de Saint-Salomon.

Après avoir terminé au petit collège de Meung les études qu'il avait commencées chez les Jésuites d'Orléans, et fait sa philosophie au collège de Beauvais, à Paris, il revint à Pithiviers, tourmenté déjà par son inclination pour la poésie et essayant ses forces dans des pièces qu'il n'avait garde de montrer à son oncle.

Néanmoins, il dut aller s'ensevelir à Paris dans une étude de procureur au Parlement. Heureusement, la clientèle était peu nombreuse et lui laissait le temps de rêver et d'écrire. Mais cette existence prosaïque, au milieu des dossiers et des parchemins, ne tarda pas à lui peser. — Dans plusieurs pièces composées à cette époque, et dont nous avons le manuscrit inédit sous les yeux, il raconte ses chagrins et ses ennuis avec une gaieté naturelle à son âge, mais sous laquelle on devine une arrière-pensée de tristesse.

L'oncle Regnard, qui n'était pas sans avoir connaissance des essais poétiques de son neveu, lui écrivait des lettres sévères. Il le soupçonnait, bien à tort, de se livrer aux dissipations et aux plaisirs, et, pour le rendre docile à ses ordres, il lui envoyait peu d'argent. — Mais le poète suivait sa destinée en dépit de tous les obstacles. Dans une lettre du mois de juillet 1752, il se plaint amèrement de l'abandon où on le laisse, et il ajoute :

« S'il fallait justifier mes dépenses, je vous prouverais au net que mes plaisirs n'y sont pour rien; je n'en goûte aucuns; peut-être est-ce avec regret, je vous le laisse à penser; mais j'ay pris mon parti là-dessus; mon plan de vie est fait; vous ne le changeriez pas. Croyez toujours qu'il est fondé sur de bons principes que je ne dois qu'à moy-même; je ne les démentirai pas de quelque manière que l'on se comporte vis-à-vis de moi. Je n'ai reçu d'autre éducation que celle que je me suis donnée et que je me donne tous les jours; vous n'y réformerez rien et vous n'en rougirez pas. »

La correspondance continua dans ce style un mois encore, mais Colardeau n'était point haineux; son cœur souffrait de cet état de choses, et bientôt la douceur de son caractère et la sensibilité de son âme l'emportèrent. Il écrivit à son oncle :

« Je n'ai peut-être pas assez senti l'inconséquence des lettres que je vous ay écrites; s'il arrive que vous m'en punissiez, j'espère toutefois que, sur la simple rétractation que je puis en faire pour

réparer tout, vous reviendrez de vos sentiments pour moy. Je vous jure que je n'ai jamais eu d'autre dessein que celui de me mettre bien avec vous. »

Cependant Colardeau s'ennuya si fort dans son étude qu'il tomba malade. Il revint à Pithiviers pour y rétablir sa santé, et sut adroitement profiter de son séjour pour accoutumer son oncle à lui pardonner d'être poète. — Afin de gagner plus sûrement les bonnes grâces du curé de Pithiviers, il traduisit plusieurs morceaux tirés de l'Ecriture Sainte et ébaucha même une tragédie, *Nicéphore*, dont il avait puisé le sujet dans l'histoire ecclésiastique du troisième siècle. — La flatterie était ingénieuse, mais l'oncle ne s'y laissa prendre qu'à moitié, et tout en se montrant moins sévère, il força son neveu, dès que sa santé fut rétablie, à retourner chez son procureur.

Le pauvre poète reprit donc le chemin de Paris, emportant précieusement, dans son petit bagage, le manuscrit des premiers actes d'*Astarbé*, composés à la dérobée durant ses heures de retraite. Rentré dans son étude, il résolut d'en finir avec un genre d'existence qui contrariait toutes les inclinations de sa nature; il s'occupa beaucoup moins de feuilleter les dossiers que de terminer et de polir sa tragédie. — Il se hasarda à la présenter, au mois de juillet 1756, à la Comédie-Française, où elle fut reçue avec de grands éloges.

Engagé désormais dans une carrière qui s'ouvrait pour son jeune talent sous d'aussi favorables augures, Colardeau dit joyeusement adieu à ses affreux grimoires et se livra tout entier au penchant qui l'entraînait vers la poésie.

La représentation d'*Astarbé* éprouva des retards causés par l'attentat de Damiens, auquel certains passages pouvaient faire allusion; elle n'eut lieu que deux ans après.

Cette œuvre, plus remarquable par une versification facile que par le mérite de l'intrigue et des caractères, souleva autant de critiques qu'elle obtint d'éloges. Toutefois, il n'y eut qu'une voix pour saluer, dans ce début dramatique d'un jeune homme de vingt-six ans, l'avènement d'un poète qui pouvait plus tard cueillir au théâtre de glorieux lauriers.

Colardeau s'abandonna à ce souriant avenir. Le *Journal des Savants* encourageait ses efforts, chacun autour de lui exaltait ses qualités brillantes : il écrivit de nouveau pour la scène, et composa *Caliste*, dont l'idée est empruntée au théâtre anglais. — Cette tragédie, riche en beaux vers, mais inférieure à *Astarbé* sous plus d'un rapport, n'obtint qu'un succès contesté, malgré le jeu de la célèbre Clairon.

Colardeau, qui portait déjà le germe de la maladie de langueur à laquelle il devait succomber, résolut d'abandonner le théâtre. Il adopta un genre plus approprié à la nature de son talent. En 1758,

sa fameuse *Lettre d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope, avait obtenu un prodigieux succès. Encouragé par ce véritable triomphe, il composa son héroïde d'*Armide à Renaud*, imitation de la *Jérusalem délivrée*, digne du modèle par le charme du style et l'éclat des images. Peu après parut le poème du *Patriotisme*, qui valut à l'auteur une lettre de félicitations du duc de Choiseul, en même temps qu'une satire très mordante. Il y répondit finement par l'*Epître à Minette*, adressée à La Harpe, dont la plume jalouse, alors toute dévouée au culte de Voltaire, déchira la plupart des gloires littéraires de son époque.

Dans l'intervalle de ses publications, il avait donné l'*Ode à la Poésie*, tracé le plan d'une *Antigone* qui ne fut jamais achevée, écrit un poème, *l'Amour et la Volupté*, où sans doute il avait jeté toute la tendresse de son âme, et qui n'a pas été retrouvé dans ses papiers, enfin semé autour de lui des poésies légères arrachées par l'amitié à sa maladive indolence.

Le soin de sa santé le ramena de nouveau à Pithiviers en 1766, et ce fut là, au milieu de sa famille, qu'il composa les *Perfidies à la mode, ou la Jolie Femme*, comédie en cinq actes, que le cœur, dit-on, inspira autant que l'esprit.

De retour à Paris, et témoin de l'enthousiasme qui accueillit les *Nuits d'Young* à leur apparition, il traduisit en vers, où se retrouve toute la tristesse sombre du modèle, les deux premières *Nuits* du poète anglais; puis, après quelques mois de silence, il fit paraître : — *Le Temple de Gnide*, écrit depuis plus de dix années, et dans lequel il a ajouté toutes les grâces de son style au coloris si pur et si brillant de la prose de Montesquieu, dans un tableau digne de l'Albane; — *Les Hommes de Prométhée*, — et enfin la belle *Epître à Duhamel de Denainvilliers*, qui mit le comble à sa réputation et lui ouvrit les portes de l'Académie française.

Cette épître est peut-être le plus beau titre littéraire de Colardeau. Toutes ses qualités poétiques y brillent du plus vif éclat. Les eaux lentes de l'Essonne, les roseaux de ses rives, la fontaine de Segray, les sillons dorés de la Beauce, les vallées solitaires, les plaines fertiles, les grands arbres du parc, tous les charmes de la retraite, toutes les séductions de la campagne, toutes les beautés de la nature y sont traduits en des vers d'une harmonie enchanteresse, avec cette mélancolie douce et cette profondeur de sentiment qui naissent du repos et du calme de l'âme. Il s'est peint lui-même dans les vers suivants :

Au bord de ce ruisseau, qui, paisible en son cours,
Suit de ces prés fleuris la pente et les détours,
J'appris l'art peu connu d'abandonner mon style
Et de laisser couler un vers doux et facile.

Colardeau, précisément à cause de sa santé fragile et chancelante, n'avait que des inclinations douces et sociables. La délicatesse de son organisation donnait à sa personne un cachet de finesse exquise, d'aménité, de rêveuse tristesse qui séduisait; sa faiblesse aimable, sa causticité souriante, la simplicité de ses goûts et de ses mœurs lui conciliaient toutes les sympathies. Son âme tendre était faite pour l'amitié, et quoiqu'un voile discret soit resté étendu sur sa vie intime, l'expansive sensibilité de son cœur et quelques mystérieux passages de ses lettres inédites[1] permettent de croire qu'une affection a dû consoler sa langueur et entremêler d'un peu de joie sa mélancolie.

Il se plaisait dans le silence et la solitude, pourvu qu'il y trouvât, pour calmer sa souffrance et son ennui, les deux objets qui suffisaient à son cœur. — Avec quelle philosophie légèrement épicurienne il nous dit lui-même :

Dans la foule brillante on est trop loin de soi;
J'aime à philosopher, à penser avec moi.
L'amitié, de l'amour cette aimable rivale,
Moins vive, et cependant quelquefois son égale,
L'amour et l'amitié (je les aime tous deux)
Suffisent au bonheur de qui sait être heureux.
Une amante, un ami, que le penchant nous donne,
Une amante qui plait, un ami qui raisonne,
Différemment aimés, mais également chers,
Nous tiennent lieu de tout et sont notre univers.

Le chant des oiseaux était pour lui une harmonie délicieuse; il passait des nuits à l'entendre. « Ecoute, disait-il à un ami qui veillait un soir auprès de lui, écoute : que la voix du rossignol est pure! que les accents en sont mélodieux! Ainsi devraient être mes vers! »

Sa modestie égalait sa délicatesse. Ayant entrepris de traduire l'*Enéide*, il abandonna ce projet dès qu'il sut que Delille s'occupait d'un semblable travail. Il avait également commencé une traduction de la *Jérusalem délivrée*, et six chants étaient déjà terminés, quand on lui apprit que Watelet se livrait à la même occupation. Il n'hésita pas à sacrifier son ouvrage, et quelques jours avant sa mort il eut le courage de se traîner hors de son lit et de jeter lui-même son manuscrit dans les flammes[2].

Inoffensif et bon, Colardeau redoutait par-dessus tout la critique,

[1] Ces lettres sont nombreuses, et tout récemment une série de celles qu'il adressait à son oncle le curé de Pithiviers, a été adjugée 500 francs en vente publique.

[2] Deux fragments de trois à quatre cents vers ont seuls survécu et ont été retrouvés dans les papiers de la sœur de Colardeau, par M. Dufresne, parent du poète, à la bienveillance duquel je dois communication de différents documents inédits.

dont les moindres traits lui étaient profondément sensibles. Si quelque chose avait pu le faire renoncer à la carrière littéraire, c'eût été à coup sûr la passion jalouse et le dénigrement amer dont La Harpe ne cessa de le poursuivre. Dans tous les avertissements qui précèdent ses ouvrages, on retrouve cette crainte des zoïles du *Mercure de France*, qui l'obséda jusqu'à son dernier jour.

Mais, en dépit de la critique, Colardeau fut désigné par l'opinion pour occuper, à l'Académie française, le fauteuil laissé vacant par la mort du vieux duc de Saint-Aignan. Il fut élu en 1776, malgré toutes les cabales et les intrigues de l'ambitieux La Harpe, son concurrent; mais, hélas! il ne put jouir du privilège d'être immortel de son vivant; la joie d'avoir triomphé porta un coup mortel à sa pauvre constitution, minée depuis quinze ans par un mal sans remède :

> Et son char de triomphe enferma son cercueil,

a dit Dorat.

Par une piquante ironie du sort, ce fut La Harpe qui lui succéda et qui, après l'avoir tant critiqué pendant sa vie, fut obligé de faire son éloge après sa mort. Il s'en acquitta, du reste, avec convenance; mais Marmontel, qui lui répondait, frappé de la singularité du fait, ne voulut point laisser échapper cette occasion de donner une leçon au critique haineux qui prenait ce jour-là possession du fauteuil. Après avoir rappelé cette parole de Colardeau : « La critique me fait tant de mal, que je n'aurai jamais la cruauté de l'exercer contre personne », il ajouta, avec une spirituelle malice, en s'adressant au récipiendaire : « Voilà, Monsieur, dans un homme de lettres, un caractère « intéressant »! — Ce fut dans toute la docte assemblée une tempête d'applaudissement : le poète était vengé.

Malgré ses souffrances, Colardeau conserva jusqu'à la fin son égalité d'humeur et son amabilité. On raconte que Barthe, son ami, qui avait composé une comédie en cinq actes, l'*Egoïste*, voulant avoir, avant la représentation, le sentiment de Colardeau, vint la lui lire à son chevet. Le poète écouta jusqu'au bout et se contenta de dire ensuite avec douceur : « Votre pièce est parfaite, vous n'avez oublié qu'un trait : c'est celui d'un auteur qui vient lire une comédie en cinq actes à son ami mourant. »

La dernière pièce de vers qu'il composa est adressée à un ami; en l'écrivant, Colardeau se voyait évidemment mourir, et au moment de tout quitter, il n'a pu s'empêcher d'exhaler une plainte et de jeter autour de lui un coup d'œil de regret :

> ...J'ai vu de mes jeunes années
> L'astre pâlir au midi de son cours;

Depuis longtemps la main des destinées
Tourne à regret le fuseau de mes jours!
Gloire, plaisir, cet éclat de la vie,
Bientôt pour moi tout est évanoui;
Ce songe heureux, dont l'erreur m'est ravie,
Fut trop rapide, et j'en ai peu joui!

Le jour de sa réception à l'Académie était fixé, lorsque son état empira par suite des fatigues que lui avaient occasionnées les visites d'usage à ses confrères : *Les visites m'ont tué !* disait-il douloureusement dans la dernière lettre qu'il écrivait à son oncle. Il rendit le dernier soupir, le jour de Pâques 1776, à Paris, rue Cassette, dans l'hôtel du comte de La Vieuville, qui fut son Mécène, et chez lequel il trouva la plus douce et la plus généreuse hospitalité. Il avait à peine 44 ans.

Ses ouvrages sont peu nombreux, mais ils portent tous l'empreinte d'un goût pur, d'un soin infini, d'un travail consciencieux. On voit, en les lisant, qu'il a toujours pris pour modèles les chefs-d'œuvre du grand siècle et que la poésie a été pour lui un art sérieux dans lequel il a constamment cherché les formes les plus attiques et les plus belles. Il y a dans ses vers quelque chose de Tibulle et d'Anacréon, un mélange de douceur, d'élégance et de tristesse qui charme l'esprit et l'oreille, et si le mérite de pensées neuves et fortes eût égalé chez lui la grâce et l'harmonie du style, il occuperait un rang éminent parmi les poètes qui font la gloire de notre littérature.

Il y a quelques jours, une feuille retentissante du boulevard, mentionnant avec ironie le projet d'un monument à Colardeau, rappelait ces lignes dédaigneuses de Voltaire, dont la plume dénigra tous ceux de ses contemporains qui ne brûlèrent pas d'encens à ses pieds :

Je suis si peu de ce monde que j'ignorais la nomination de Colardeau à l'Académie et sa mort, aussi bien que ses ouvrages.

Et la feuille boulevardière ajoutait : « Il y a encore beaucoup de gens qui n'en savent pas plus long que Voltaire. »

Peut-être ces gens, après avoir lu les quelques pages qui précèdent, estimeront-ils que Colardeau est, pour le moins, aussi digne d'une statue que les politiciens véreux auxquels on prodigue si scandaleusement autour de nous le marbre et le bronze qui devraient être jalousement réservés au talent et à l'honneur.

Léon Lavedan.

UNE NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE

I. — LES PREMIERS CAPÉTIENS

PHILIPPE AUGUSTE, SAINT LOUIS ET PHILIPPE LE BEL

Ernest Lavisse, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, publiée avec la collaboration de MM. Bayet, Bloch, Carré, Coville, Kleinclausz, Langlois, Lemonnier, Luchaire, Mariéjol, Petit-Dutaillis, Rebelliau, Sagnac, Vidal de la Blache. — Paris, Hachette, in-8° carré, 8 doubles volumes, en publication par fascicules [1].

L'œuvre entreprise par la librairie Hachette a plus d'un mérite, et d'abord celui de combler une lacune. L'histoire de Michelet n'est qu'un pamphlet dans sa dernière partie; jusque dans les meilleures pages, de grosses inexactitudes, des entraînements d'imagination se mêlent à des vues de génie admirablement traduites. Guizot est trop concis, et Henri Martin trop diffus. Depuis trente ou quarante ans, d'ailleurs, d'innombrables travaux de détail ont transformé, renouvelé, pour presque toutes les époques, ce que nous savions de notre passé national. Il fallait un livre complet sans minutie, érudit sans pédantisme, attachant sans déclamation, où les étudiants, les gens du monde, les amateurs de lectures sérieuses, de tout âge et de toute condition, pussent compléter ou rectifier les notions acquises au collège sur l'histoire de leur pays.

A ce projet, les éditeurs ont donné une réalisation matérielle, non point très originale, sans doute, puisque, au contraire, elle constitue un archaïsme, mais très séduisante et très soignée : papier, format, caractères typographiques, disposition des numéros de pages et des « manchettes », tout rappelle les beaux livres qui sortaient des presses des maîtres imprimeurs d'autrefois. La tentative est intéressante et digne d'être signalée.

Une autre excellente idée a été de confier la direction de l'entreprise à M. Ernest Lavisse, c'est-à-dire à celui de nos

[1] Une autre grande histoire de France, ornée de très nombreuses illustrations, est publiée chez Ollendorff par MM. le vicomte de Caix de Saint-Aymour et Albert Lacroix : deux volumes ont déjà paru, sur la Gaule indépendante et la Gaule romaine; nous en reparlerons quand les auteurs auront abordé une époque plus moderne.

historiens qui, par son enseignement oral, par sa nature d'esprit, par la variété de ses travaux, par son goût pour les vues d'ensemble, était le plus apte à mener à bien une tâche aussi étendue. M. Lavisse a compris pourtant qu'avec notre besoin d'informations précises et directes, un tel travail dépassait les forces individuelles d'un homme, quelles que soient sa science et sa faculté d'assimilation; en histoire, comme ailleurs, on est forcé de se cantonner, aujourd'hui, dans une spécialité, dans une époque, hors de laquelle on ne possède que des renseignements de seconde main et des idées générales. Se réservant l'introduction d'ensemble et le règne de Louis XIV, auquel il a consacré, depuis plusieurs années, son cours de Sorbonne, M. Lavisse a fait appel à une douzaine de collaborateurs, choisis parmi les maîtres de nos universités et les anciens élèves de l'Ecole normale; chacun d'eux est chargé d'un ou deux demi-volumes, correspondant à une période déterminée; ce que l'ouvrage perd ainsi forcément en unité, il le gagne en sûreté d'information, puisque chaque grande époque est traitée par un des hommes qui la connaissent le mieux.

On a lu plus haut l'énumération des collaborateurs de M. Lavisse; quelques-uns sont d'excellents historiens, et tous passent pour des savants distingués; les critiques, à cet égard, seraient injustes autant que déplacées. Mais en s'interdisant tout commentaire sur la liste des élus, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'absence de certains noms. J'entends bien qu'étant donné le caractère quasi-officiel de l'œuvre, il eût été bien osé, sinon téméraire, de faire appel au P. Baudrillart, qui est Oratorien, ou à M. Georges Goyau, que la presse ministérielle traite couramment de Jésuite; mais, pour ne citer que quelques noms pris au hasard, pourquoi exclure MM. Elie Berger, Paul Fournier, Imbart de la Tour, Edouard Jordan, Léonce Pingaud? Une inquiétude s'est glissée dans bien des esprits : Augustin Thierry, malgré l'étendue de son érudition et l'élévation de son intelligence, avait jadis, de la meilleure foi du monde, transformé toute l'histoire de France en une préparation à la charte de 1830; victimes d'une obsession analogue, M. Lavisse et ses auxiliaires allaient-ils faire aboutir vingt siècles et trois dynasties au solitaire de l'île du Diable?

Hâtons-nous de dire que, dans les pages parues jusqu'ici, rien n'est venu confirmer cette crainte. Sans doute, nous ne possédons point encore l'introduction générale de M. Lavisse; sans doute aussi, par une lacune moins explicable et plus fâcheuse, on a ajourné le récit de l'établissement du christianisme en Gaule : M. Bayet, qui s'en était chargé, a assumé, au ministère de l'instruction publique, la succession de M. Buisson, et la surveillance

des instituteurs ne lui laisse point le loisir de s'occuper des Mérovingiens. Mais les parties déjà publiées sont de fort bon augure, et peuvent être mises avec avantage entre les mains de quiconque sait lire avec discernement. Du tableau de la Gaule préhistorique et de la Gaule romaine, par M. Bloch, je dirai seulement qu'un ignorant y peut beaucoup apprendre, et que, sans faire oublier la maîtrise de style ni la vigueur d'affirmation de Fustel de Coulanges, l'auteur expose l'état actuel de la science sous une forme remarquablement lucide, facile et agréable. Quant à l'histoire des Capétiens directs jusqu'à l'avènement des Valois, elle doit nous arrêter un peu plus longtemps. Deux professeurs de Sorbonne se la sont partagée : M. Luchaire a traité des fondateurs de la dynastie, puis de Louis le Gros et de Philippe-Auguste; à M. Ch.-V. Langlois sont échus les deux grands règnes de saint Louis et de Philippe le Bel, avec les trois fils de ce dernier prince.

M. Luchaire, qui a d'ailleurs fait ses preuves, témoigne ici, à côté d'une impeccable érudition, des plus hautes qualités de l'historien, au sens classique du mot : il prodigue avec succès les tableaux d'ensemble, les réflexions générales, les résumés qui synthétisent une époque ou une institution; sa description du régime féodal au onzième siècle, encore qu'un peu poussée au noir, est vraiment saisissante; la description de la première croisade et le portrait de saint Bernard sont singulièrement colorés dans leur précision. M. Langlois, non moins bien informé, se rattache davantage à l'école qui voit dans toute généralisation une source d'erreurs ou un exercice de rhétorique; il procède par monographies successives plutôt que par résumés; où le lecteur attend un large exposé, il lui sert le plus souvent une série de faits ou de citations.

A l'égard des institutions politiques, tous deux ont cette impartialité, faite de sympathie et de curiosité, qui semble facile, quand il s'agit de temps si reculés, et qui n'est pourtant pas des plus répandues. En matière religieuse, où le débat est demeuré très vivant, tous deux aussi visent sincèrement à l'impartialité, sans déguiser qu'ils ne professent point nos croyances. Les efforts de M. Langlois sont plus ostensibles, peut-être parce qu'il avait à triompher de préjugés intimes plus vivaces. C'est ainsi qu'il a la délicatesse d'écarter, dans son tableau des mœurs ecclésiastiques, le témoignage des prédicateurs, toujours suspects d'exagérer les défauts contre lesquels ils se déchaînent. C'est ainsi encore qu'il met une vraie coquetterie à citer et à vanter des savants qui ne partagent point ses idées, comme M. Georges Digard ou le colonel Borrelli de Serres, un soldat qui, réduit à l'inaction physique par

de cruelles blessures, s'est découvert une vocation d'érudit et est en train de renouveler l'histoire administrative du moyen âge. Si les préventions rationalistes percent en plus d'un endroit, ce livre n'en accuse pas moins, comme nous le verrons, un progrès considérable sur les publications qui l'ont précédé, au point de vue du sang-froid et du détachement apportés à l'examen des questions politico-religieuses.

Aussi bien, le mieux est d'indiquer brièvement quelques points où le récit de MM. Luchaire et Langlois vient modifier, sur le moyen âge capétien, l'impression qui nous restait de nos études d'enfance et de nos lectures d'adolescence, à nous autres profanes en la matière. Les ouvrages de vulgarisation tels que celui-ci n'ont pas d'autre but que de répandre dans le public les découvertes circonscrites jusqu'ici à un petit cercle d'érudits.

*
* *

Plusieurs causes, en dehors d'une insuffisante connaissance des documents, ont contribué à fausser chez nous la notion de l'histoire : tout d'abord, le parti-pris politique, religieux ou patriotique, qui a souvent varié d'inspiration, mais qui s'est presque toujours manifesté avec une égale intensité; puis la passion française de la clarté, qui est une grande qualité dans les compositions littéraires et parfois un grave défaut dans les récits historiques, car elle conduit à créer des divisions factices là où la réalité n'a été que confusion. Signalons encore, dans le passé, le goût de la généralisation noble, et depuis l'époque romantique, celui du détail pittoresque, du mot ou du trait significatif, qui n'expose pas à de moins dangereuses tentations : Michelet et même Augustin Thierry (M. Luchaire nous en administre la preuve) n'ont pas hésité parfois à accommoder quelque peu les textes pour corser un effet littéraire.

Il faut citer, à titre d'exemples, quelques-unes des idées qui étaient jusqu'ici répandues dans le public et dont nous devrons désormais faire le sacrifice. — Comme le beau rôle doit toujours appartenir au champion ou au représentant de la France, nous faisions volontiers de l'Anglais Richard Cœur-de-Lion une manière de Don Quichotte, un guerroyeur sans réflexion et sans conséquence : or il paraît bien que ce personnage joignait de hautes qualités morales à l'esprit chevaleresque, et que Philippe-Auguste se permit envers lui de très vilains procédés. — C'était un dogme qu'à Bouvines le succès avait été assuré par les contingents des communes, et on en tirait d'éloquentes considérations sur l'alliance féconde de la monarchie et du tiers : Bouvines fut bien une très

grande victoire, dont le retentissement fut profond dans l'imagination populaire, mais la chevalerie en eut tout l'honneur, et quelques troupes des communes ne parurent sur le champ de bataille que pour être piteusement culbutées. — Autre dogme, la première réunion des états généraux à l'occasion des démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII : selon leur sentiment personnel, les historiens philosophes en prenaient texte, soit pour célébrer la nation donnant pour premier mandat à ses représentants de résister aux usurpations pontificales, soit pour dénoncer la folie de la royauté appelant à son aide dans une lutte sacrilège l'institution même qui, cinq siècles plus tard, consommera sa ruine; il s'est écrit de fort belles choses dans les deux sens : seulement... l'assemblée de 1302 n'eut aucun rapport avec les futurs états généraux. — On a récemment inauguré avec pompe, auprès du pont de Taillebourg, un monument commémoratif de la victoire de saint Louis sur les Anglais : voici qu'il ne s'est livré aucun engagement à Taillebourg, et que le seul combat fut celui de Saintes. — Quand, vers le milieu du dix-neuvième siècle, furent publiés les écrits politiques de l'avocat normand Pierre Dubois, comme ce personnage critiquait fort le pouvoir temporel des papes et qu'il remaniait de fond en comble la carte de l'Europe, on salua en lui un précurseur de génie, bon moyen de taquiner les catholiques en courtisant Napoléon III, et quelque chose est demeuré de cette auréole : M. Langlois remet les choses au point, traitant de « saugrenues » les idées du jurisconsulte de Coutances et le comparant à ces « fortes têtes de village » qui dissertent à perte de vue sur les alliances des potentats et les échanges de provinces. — Plus anciennement, des hommes éminents ont tâché d'indiquer les causes générales et l'idée maîtresse du mouvement d'affranchissement des communes : M. Luchaire explique que ce mouvement fut confus, incohérent, parfois contradictoire, et que si l'on peut en démêler l'origine pour telle ou telle commune en particulier, toute théorie d'ensemble serait arbitraire.

*
* *

C'est peut-être sur les questions religieuses, si délicates et si constamment discutées, que s'affirme davantage le caractère original du travail de MM. Luchaire et Langlois. Avant eux, les historiens avaient surtout procédé par sentiment. Les uns, imbus des théories gallicanes, pénétrés d'un immuable respect pour les droits de l'autorité civile, déclaraient tout uniment que les grands papes du moyen âge avaient failli à leur mission en prétendant usurper un domaine qui n'était point le leur; c'est de cette école que

s'inspirait plus ou moins confusément Napoléon, quand il déclamait à tout propos contre « les Grégoire et les Boniface », et prononçait gravement que ces pontifes expiaient en enfer leur criminelle ambition. — A l'extrémité opposée, certains apologistes ont cru que pour défendre l'infaillibilité de l'Eglise, il fallait soutenir l'inerrance politique et morale de tous les papes; ils se sont appliqués, comme à plaisir, à ériger en maximes les déclarations provocantes accidentellement proférées dans le feu de la lutte, à développer les revendications les plus intransigeantes. Le *Correspondant* a eu trop souvent maille à partir avec ces outranciers pour ne pas être en droit de protester, quand M. Langlois prétend en faire les interprètes de tous les croyants; il est, Dieu merci, des catholiques pour qui Boniface VIII, malgré ses qualités et ses malheurs, n'est point *Boniface le Grand*, et qui ne considèrent pas la constance du grand maître des Templiers sur le bûcher comme une preuve de ses accointances démoniaques. — Enfin, nombre d'écrivains des dix-huitième et dix-neuvième siècles, également mal disposés pour la monarchie et la papauté, les ont représentées comme obéissant l'une et l'autre à des motifs pareillement odieux ou méprisables.

Nous l'avons déjà dit, le récit de MM. Luchaire et Langlois, le commentaire surtout dont ils l'accompagnent, appelle plus d'une réserve de détail. Leur inspiration n'en est pas moins bien plus impartiale, plus historique que celle des auteurs auxquels nous venons de faire allusion, et l'impression générale produite sur l'esprit du lecteur bien plus complexe.

Tout d'abord, les hommes du moyen âge (et c'est principalement des seigneurs laïques que je veux parler) sont très sincèrement religieux. Sans doute, comme certains de nos contemporains peu éclairés, comme les bas Bretons ou les Napolitains d'aujourd'hui, ils sont portés à croire que certaines manifestations extérieures ont une efficacité propre, indépendante des dispositions intimes : mais ils conçoivent et ils mettent en pratique aussi la notion de la pénitence chrétienne. C'est un sauvage peut-être, ce n'est certainement pas un hypocrite que ce Foulque Nerra, comte d'Anjou, qui « se rue dans l'humiliation et le repentir publics avec l'entrain et la fougue qu'il a mis à commettre le crime », et se fait flageller dans les rues de Jérusalem en expiation des villes saccagées et des vaincus massacrés. De leurs origines barbares encore bien proches, les hommes de ce temps ont gardé la vivacité des passions, la facilité à verser le sang : mais il suffit de comparer le plus farouche d'entre eux à un despote païen même civilisé, pour mesurer ce que le christianisme a éveillé en ces rudes natures de

nobles scrupules et de velléités morales, dont leurs ancêtres n'avaient pas connu le soupçon.

Le danger, c'est que cet idéal chrétien, non seulement ne se réalise que bien incomplètement dans la pratique, mais même ne s'obscurcisse dans les esprits, faute d'apôtres pour le comprendre et le prêcher. Devenus des seigneurs féodaux, la plupart des évêques se recrutent et se conduisent comme les autres seigneurs, dont ils imitent les emportements brutaux et les grossiers plaisirs. On devine ce que devient dès lors la discipline ecclésiastique : sans zèle et sans dignité morale, la majorité des prêtres considèrent leurs seigneurs respectifs comme leurs vrais supérieurs et leurs uniques modèles; ravalés au rang des popes de Russie, beaucoup contractent comme eux un mariage qu'ils prétendent régulier.

Empêcher les évêques de s'absorber dans la hiérarchie féodale, les prêtres de mener purement et simplement la vie du siècle, c'est la grande préoccupation de Grégoire VII et de ses successeurs. Ils veulent rappeler aux prélats qu'ils ne sont point les simples vassaux d'un prince laïque, et de là la querelle des investitures. Ils entendent que le prêtre, pour être tout à ses ouailles, demeure personnellement libre de devoirs de famille, et de là la campagne en faveur du célibat ecclésiastique.

Dans cette double lutte, où le pontificat romain voit coalisées contre lui les plus âpres des passions humaines, sa victoire serait douteuse s'il n'avait l'appui des congrégations religieuses, ardentes, dans l'enthousiasme des débuts, à reproduire et à propager l'idéal évangélique de détachement et d'ascétisme. En France, c'est d'abord le rôle de Cluny, avec ses trois grands abbés O lon, Odilon et Hugues; saint Bernard vient ensuite, et si son fougueux génie veut imposer comme une obligation ce qui, dans certains cas, n'est qu'un conseil, son ascendant n'en donne pas moins naissance à un grand mouvement de régénération morale; quand Cîteaux décline à son tour, la tâche est assumée par les fils de saint Dominique et de saint François.

Les papes du moyen âge poursuivirent encore la délivrance des Lieux Saints, la concorde entre les princes chrétiens, le respect du dogme et de la loi morale par les grands comme par les petits. Il y a dans l'histoire peu d'actes plus honorables que la persistance d'Innocent III à défendre contre le caprice de Philippe Auguste la dignité conjugale de la reine Ingeburge. D'autres interventions furent plus contestables, plus mêlées d'arrière-pensées ambitieuses ou intéressées : les papes sont des hommes, comme les saints, et les écrivains qui l'ont oublié se sont montrés plus courtisans qu'historiens. Plus d'une mesure d'ailleurs, dont par la suite

on a accusé l'autocratie pontificale, a été arrachée aux papes par les supplications ou les remontrances de leurs conseillers : c'est le cas pour les plus autoritaires d'entre eux, pour Grégoire VII, pour Innocent III, qui répugnait à déposséder le comte de Toulouse, et qui finit par céder aux clameurs des évêques réunis au Latran.

Quant à Boniface VIII, avant même son exaltation, c'était une nature violente et altière, un Italien plus emporté que souple, tel que pourra l'être plus tard Jules II. Il fit pourtant tout d'abord preuve de modération dans son conflit avec Philippe le Bel, qui dès le début se montra hautain et irrespectueux. Plus tard, encouragé par le prodigieux succès du Jubilé de 1300, exaspéré par les indignes attaques de Nogaret, le pape laissa échapper des paroles amères et formula des prétentions inquiétantes. Mais, comme M. Langlois en fait très loyalement la remarque, c'était surtout la forme qui était cassante chez Boniface VIII; ses définitions dogmatiques (et c'est ici, et ici seulement, qu'intervient le privilège de l'infaillibilité) n'ont rien que de conforme à la tradition; la bulle *Unam Sanctam*, qui a indigné des générations de gallicans, se résume, en dehors des commentaires et des réflexions, à cette affirmation élémentaire, que tout catholique doit reconnaître la primauté du Pontife romain : si le respect le permettait, on dirait qu'il n'y a rien là que de parfaitement banal.

Dans un autre ordre d'idées, les historiens signalent, à côté de la multiplicité d'actes de dévotion très sincères, certaines infractions matérielles à la loi ecclésiastique, que nous croyons généralement de date beaucoup plus récente et que nous imputons volontiers aux « idées modernes ». Vingt ans après la mort de saint Louis, un évêque d'Angers se plaignait de ce que, dans la plupart des provinces de France, le dimanche fût un jour de marché, d'affaires et même de plaidoiries. Il semble qu'il y ait là comme une incapacité traditionnelle de notre race de passer toute une journée, je ne dis pas dans le recueillement, mais dans l'abstention des plaisirs bruyants ou du négoce.

* * *

La nouvelle *Histoire de France* se propose de peindre les idées, les mœurs et les institutions plus que les hommes. Elle fixe pourtant l'esquisse ou le portrait des premiers Capétiens, de leurs ministres et de leurs principaux vassaux; mais ce sont plutôt les détails qui sont renouvelés ici, et si intéressante que soit cette partie du livre, nous n'en parlerons qu'en passant, car elle s'écarte moins des données traditionnelles.

Tandis que Hugues Capet était la personnification de la féodalité

triomphante, Louis le Gros fut le premier grand homme de la dynastie, le créateur de ce système d'unification et de centralisation qui se perpétuera jusqu'à Louis XIV. C'est aussi le premier Capétien vraiment populaire, à cause de son exactitude à nettoyer les grandes routes des brigands de toute sorte. Après lui, les défaillances de Louis VII, compensées par la remarquable administration de Suger, ne portent point atteinte au prestige de la monarchie, et l'on s'en aperçoit à l'explosion de joie qui accueille la naissance du futur Philippe Auguste.

Celui-ci institue une autre tradition que recueillera Louis XIV, celle des grandes guerres, des victoires retentissantes, et aussi des annexions où l'intérêt national l'emporte sur les considérations de morale vulgaire. Comme Louis XIV encore, comme tant d'autres de ses plus proches successeurs, ce vrai fondateur de la monarchie française réunit deux qualités éminemment nationales, la rapidité de décision et la facilité d'élocution.

M. Langlois fait remarquer que par un heureux concours de témoignages, saint Louis est le seul personnage du moyen âge dont nous puissions nous faire une idée aussi nette et aussi précise que de Henri IV ou de Louis XIV. Précisément parce que cette image nous est familière, et qu'elle a été reproduite par des peintres de grand talent, l'historien se défend de vouloir en noter autre chose que quelques traits. Nous n'en prenons pas moins un plaisir infini à relire les citations de Joinville, à retrouver la physionomie du bon roi, devisant avec ses fidèles dans son modeste accoutrement. C'est sur l'exercice de la fonction royale que M. Langlois a insisté de préférence, et malgré quelque vivacité dans les termes, il a eu raison d'incriminer les hagiographes qui font de saint Louis « un saint Labre ». Louis IX accomplit sans doute des actes héroïques de charité et de mortification : ce fut là en lui la marque de la sainteté; mais les actes en question ne constituaient pas le fond de son existence, et peu d'hommes eurent une notion plus nette de leurs devoirs d'état. Ses pratiques de piété mêmes, comme il se plaisait à en faire l'observation, ne lui prenaient pas plus de temps que les autres souverains, alors comme aujourd'hui, n'ont coutume d'en consacrer à la chasse ou à la représentation, sans que personne y trouve à redire.

Ce saint fut donc un gouvernant très vigilant et très actif en même temps que très scrupuleux. De même que son grand-père avait inauguré la centralisation de l'autorité, il inaugura celle de l'administration, en instituant les premiers de ces rouages judiciaires, financiers, gouvernementaux, qui allèrent se multipliant jusqu'à la fin de l'ancien régime et qui revivent aujourd'hui dans

notre administration napoléonienne. Personnellement, saint Louis ne fut ni un despote, ni un monarque constitutionnel à la moderne, mais un roi féodal dans la plus belle acception du mot, car, se réservant toujours la souveraine décision, il ne la prenait jamais, non seulement sans avoir consulté sa conscience, mais sans avoir provoqué l'avis de son entourage. Il fut aussi un roi, non point utopiste, comme on le lui a parfois reproché, mais idéaliste, sacrifiant certains avantages matériels à la conservation de la paix ou à la réalisation de la croisade. En cela même, il rendit service à ses successeurs, car le prestige moral de sa couronne et de sa dynastie en fut mieux affermi que s'il avait conquis quelques territoires de plus.

Le personnage de Philippe le Bel nous est infiniment moins connu. M. Langlois estime actuellement impossible de savoir si ce fut un homme énergique, choisissant de propos délibéré une méthode de politique et de gouvernement, ou un caractère faible, couvrant de son nom les procédés et les actes de Flotte, de Marigny, de Nogaret. C'est ce dernier qui se détache davantage dans le récit de l'historien, et il apparaît comme un monstre de perversité morale, prodiguant l'imposture contre ses ennemis, sachant déjà qu'auprès des foules la calomnie la mieux reçue n'est pas la plus vraisemblable, mais la plus grossière : pour trouver un pendant à ses imputations contre Boniface VIII, contre les Templiers[1], contre bien d'autres, je ne sais s'il ne faut pas descendre jusqu'à l'acte d'accusation de Marie-Antoinette.

*
* *

Dans un dernier chapitre, qui n'est pas le moins attachant, M. Langlois évoque le « cadre délicieux » où se déroula la vie des contemporains de saint Louis et de Philippe le Bel, ces merveilles d'architecture et de sculpture[2] dont les vestiges effrités, dénaturés, font encore notre orgueil, et qui s'étalaient alors par milliers, étincelantes de blancheur et de jeunesse. La plupart des grandes cathédrales nous restent sans doute, mais si, par un hasard heureux, l'église villageoise de Saint-Sulpice-de-Favières

[1] M. Langlois consacre à l'affaire des Templiers quelques pages très vivantes et très pleines : il conclut à leur innocence, au moins sur les griefs sérieux, en se fondant sur ce qu'en dehors des aveux arrachés par la crainte et dictés par les juges, aucun religieux ne se glorifia de doctrines ou de pratiques hétérodoxes, comme il arrive dans toutes les hérésies : ceux qui montèrent au bûcher nièrent jusqu'au bout, et furent précisément brûlés pour cela.

[2] Même en contestant une partie de ses vues, c'eût été justice de nommer l'archéologue Louis Courajod, qui a renouvelé l'histoire de la statuaire du moyen âge.

dresse ses trois étages d'arcades ogivales dans un vallon perdu des environs de Paris; si, sur un plateau des causses du Quercy, le petit bourg de Martel a conservé son hôtel de ville du treizième siècle, combien de monuments analogues ont disparu! Les édifices civils ont été sacrifiés aux vicissitudes de la mode, au goût du confort, au culte stupide de l'alignement. Quant aux églises, auxquelles leur destination semblait promettre un avenir plus durable, on sait trop ce qu'il en est advenu : « embellies » à la Renaissance, saccagées pendant les guerres de religion, souvent défigurées aux dix-septième et dix-huitième siècles, démeublées et désaffectées à la Révolution, la plupart d'entre elles ont fini par être anéanties dans les premières années du dix-neuvième siècle [1]; il n'en subsiste que des descriptions trop vagues ou des dessins trop peu exacts.

L'historien a retracé à grands traits les origines de l'art gothique, les diverses périodes, les principales écoles; il a exposé une ingénieuse découverte de l'archéologie moderne, celle de la *filiation* des monuments, d'après laquelle certaines églises, particulièrement admirées des bâtisseurs du moyen âge, auraient été reproduites ou imitées non seulement dans les provinces voisines, mais parfois dans des pays fort éloignés, comme l'Espagne ou la Hongrie. Il a suivi aussi les étapes de la statuaire, passant d'une rigidité hiératique au vigoureux réalisme de l'école bourguignonne : ces pages devraient être relues en face des moulages du Trocadéro, que les Parisiens connaissent si peu et qui constituent un si instructif musée de notre sculpture religieuse d'autrefois.

Interrompue pendant les vacances, la publication reprendra à l'automne : M. Coville nous parlera de Charles V, et M. Petit-Dutaillis de Jeanne d'Arc, en attendant qu'entre deux laïcisations, M. Bayet trouve le temps d'étudier le baptême de Clovis. Si, comme on est en droit de l'espérer, l'œuvre se poursuit dans les conditions où elle a débuté, ce sera un consciencieux et savant monument, qui instruira presque tous les lecteurs, qui fera honneur aux auteurs.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

[1] Il règne à cet égard des idées peu exactes. La Révolution a bien la responsabilité de ces actes de vandalisme, mais presque partout elle ne fit que fondre les vases sacrés, disperser le mobilier et mutiler les statues : la démolition eut généralement lieu sous le Consulat, l'Empire ou même la Restauration. Jusque-là en effet, il n'y avait pas d'acquéreurs, ou bien les acquéreurs ne trouvaient pas à placer leurs pierres : pour que le marché prît de l'ampleur, il fallut l'avènement d'un gouvernement qui rassurât les intérêts, provoquât les constructions..... et par suite les démolitions. Eternelle ironie des choses de ce monde!

REVUE DES SCIENCES

A Londres. — Congrès international de la tuberculose. — Communication sensationnelle de M. Koch. — Tuberculose des bovidés et tuberculose de l'homme. — Transmissibilité du mal de la vache à l'homme. — Doctrines régnantes. — De la nécessité de les appliquer. — Cas nombreux de contamination par le lait de vache. — Physique du globe : Les aurores boréales. — Epoques de leur manifestation. — Cause des aurores. — Le globe terrestre. — Machine électrique. — Accumulation de l'électricité atmosphérique vers les pôles. — Les pluies tropicales et les aurores. — Concordances météorologiques. — Hygiène : Le miel et la flore d'un pays. — Miels parfumés. — Miels médicamenteux. — Miels toxiques. — Les abeilles récoltent le nectar et le poison des fleurs. — Précautions à recommander aux agriculteurs. — Le miel dans l'antiquité. — La retraite des Dix Mille. — Agronomie : Années d'abondance. — Utilisation des vins malades. — Engrais avec les vins et les vinasses. — Ce qui va à la rivière. — Des milliers de francs perdus pour l'agriculture.

Il s'est tenu à Londres le mois dernier le Congrès international de la tuberculose. M. le professeur Koch de Berlin a fait à ce Congrès une communication qui a vivement ému les savants et les médecins du monde entier. Contrairement à ce qui est admis et enseigné partout, l'éminent bactériologiste soutient que la tuberculose de l'homme n'est pas transmissible à la vache et que la tuberculose de la vache n'est pas transmissible à l'homme. Il s'ensuit qu'il serait parfaitement superflu de proscrire la vente des viandes provenant de bovidés atteints de tuberculose grave. Il serait en outre inutile de faire bouillir le lait de vache alors que la coutume s'en est généralisée, parce que les trois quarts des vaches sont tuberculeuses et donnent pendant longtemps un lait abondant malgré leur tuberculose, et l'ébullition tue les bacilles de la tuberculose.

Tous les physiologistes, tous les bactériologistes pensaient que la tuberculose humaine et la tuberculose bovine étaient identiques. Cette opinion semblait avoir été confirmée en 1894, quand le docteur Maffucci, de Pise, et le professeur Strauss, de Paris, firent voir que le bacille de la tuberculose des hommes différait du bacille de la tuberculose des oiseaux par la forme de ses cultures et par le mode d'invasion des différents organes des cobayes, tandis que ces deux caractères cessaient de différencier les bacilles tuberculeux rencontrés chez l'homme et chez la vache. M. le professeur Chau-

veau, de l'Institut, avait autrefois infecté des veaux en leur faisant ingérer des produits tuberculeux humains. MM. Bang et Salomonsen, de Copenhague, avaient bien démontré que le lait des vaches dont la mamelle était tuberculeuse, infectait les enfants qui le buvaient. On citait des cas tuberculeux nombreux dans des pensionnats et l'on reconnaissait que le lait dont on se servait provenait d'animaux tuberculeux. Des vétérinaires étaient devenus tuberculeux en se blessant pendant des autopsies de vaches tuberculeuses. Et l'on rappelait les noms de MM. Jensen, de Copenhague; Moser, de Weimar, Valley, d'Edimbourg.

Or M. Koch affirme que tout cela est inexact et que ses expériences renversent tout l'échafaudage sur lequel s'appuient les opinions régnantes. Depuis longtemps, du reste, il pensait, à cet égard, autrement que ses confrères. Dix-neuf veaux furent inoculés ou nourris avec des expectorations de phtisiques ou des cultures pures de bacilles tuberculeux. Ils ne contractèrent pas la tuberculose. Au contraire, les veaux devinrent tuberculeux lorsqu'ils furent alimentés ou inoculés avec des bacilles provenant de la tuberculose bovine. Les mêmes résultats furent obtenus en expérimentant sur les porcs.

Réciproquement, la tuberculose de la vache est-elle inoculable à l'homme? Le lait des vaches tuberculeuses donne-t-il la tuberculose aux enfants? M. Koch pense pouvoir démontrer indirectement que cette contagion n'existe pas. Parmi 933 cas de tuberculose infantile, observés à l'hôpital des enfants de Berlin, M. Baginski n'aurait jamais rencontré la tuberculose intestinale sans généralisation des tubercules aux ganglions bronchiques ou aux poumons. M. Biedert n'aurait relevé que 16 cas de tuberculose intestinale primitive sur 3,104 autopsies d'enfants tuberculeux. Et encore on peut se demander si ces rares cas sont bien dus au lait et non pas au passage de bacille humain à travers le tube digestif. Pour M. Koch, le crachat tuberculeux est toujours la source vraie de la contagion.

Il est superflu de dire que les affirmations de M. Koch sur la non-transmission de la tuberculose de la vache à l'homme ont suscité au Congrès de vives critiques. M. Lister, l'illustre chirurgien anglais, s'est montré très sceptique à leur égard. M. le professeur Nocard, de Paris, objecte que si M. Koch a échoué dans l'inoculation de la tuberculose humaine sur le veau, il existe par contre des faits positifs qui sont opposés à ces résultats. M. le professeur Bang, de Copenhague, cite, de son côté, plusieurs cas de contagion directe. D'autre part, M. Virchow partage les idées nouvelles du directeur de l'Institut des maladies infectieuses de Berlin. Toute-

fois, il estime que M. Koch va trop loin en proclamant que la tuberculose bovine n'est pas transmissible à l'homme par les aliments; il a observé à l'hôpital de la Charité de Berlin quelques cas prouvant, au contraire, la réalité d'une telle transmission.

Quoi qu'il en soit, les nouvelles conclusions apportées par M. Koch au Congrès sont tellement contraires aux idées qui règnent; elles ouvriraient, si elles étaient admises sans contrôle, une porte si grande à la contamination que les membres du Congrès, en raison de la gravité du sujet, ont demandé qu'on ne formulât aucune conclusion avant que de nouvelles et nombreuses expériences aient été faites. Pour notre compte, nous regrettons que M. Koch ait un peu hâtivement entretenu le Congrès des résultats négatifs qu'il a obtenus. Ces expériences ne nous semblent pas concluantes en ce qui concerne la non-transmissibilité de la tuberculose humaine à la vache et encore bien moins en ce qui concerne la non-transmissibilité de la tuberculose de la vache à l'homme. Il y aurait danger à admettre des conclusions aussi graves et surtout à les laisser pénétrer dans l'opinion publique. Les pratiques admises aujourd'hui n'ont aucun inconvénient, et la suppression des précautions très sages adoptées partout pourrait retentir sur la santé publique. Il s'agit, en somme, de la vie de millions d'enfants. Et il faut y regarder à deux fois avant d'admettre la nouvelle doctrine de M. Koch. Restons donc sur nos positions dans l'intérêt général.

Nous touchons à l'époque où les aurores polaires passent par un maximum. C'est en général à la fin de septembre et en octobre que sous notre climat on les observe le mieux. On se souvient encore de la belle aurore qui se montra à Paris au commencement de la guerre en 1870. Elle apparut en septembre. De même en 1898 nous eûmes une très belle aurore également en septembre. Beaucoup passent d'ailleurs à peu près inaperçues. En tout cas, si le phénomène doit se produire pour nous cette année, ce sera sans doute encore à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. On s'est demandé souvent si les aurores polaires avaient une origine terrestre ou extra-terrestre. On a fait beaucoup d'hypothèses à cet égard. Il semble bien que ce phénomène est, comme l'avait dit de La Rive, réellement produit par des décharges d'électricité atmosphérique. M. Stassano, dans une note à l'Académie des sciences, a mis en relief par l'examen des diagrammes de M. Klein sur la répartition des aurores et du catalogue des aurores australes de M. W. Boller quelques faits qui confirment la théorie du physicien genevois.

De La Rive admettait que l'évaporation des eaux de la mer dans les régions équatoriales apportait dans les hautes régions de l'atmosphère une grande quantité d'électricité. Cette électricité serait emportée par les contre-alisés de retour jusque dans les régions polaires. Si ces vues sont exactes, il est clair que pendant la saison des pluies équatoriales, les manifestations électriques devront être intenses sur place et plus tard aux pôles. Or, M. Stassano trouve qu'il y a en effet concordance frappante entre les minima de fréquence de ces météores et les époques de pluies équatoriales. Ainsi dans le golfe de Guinée, les deux saisons sèches correspondent aux maxima annuels des aurores, soit en septembre et en octobre, époque où l'air est le plus nettoyé de brume, un peu après les équinoxes. Il y a parallélisme météorologique. Au contraire les deux minima viennent avec les solstices.

Les aurores polaires seraient donc des phénomènes d'origine absolument terrestre, des phénomènes dépendant de la météorologie du globe. L'exactitude de ces vues apparaît d'autant plus grande que l'expédition danoise dirigée par M. Paulsen a pu établir récemment qu'il existe un accord intime entre le spectre des aurores boréales et celui de la lumière qui entoure la cathode d'un tube contenant de l'oxygène et de l'azote. Il s'agirait donc bien d'un phénomène se passant au sein de l'atmosphère terrestre.

On a constaté récemment quelques symptônes peu graves d'ailleurs d'empoisonnement par du miel. C'est qu'en effet, s'il existe des miels médicamenteux, il existe également des miels qui peuvent être toxiques. Tout dépend du genre de récolte fait par les abeilles. Celles-ci prennent aux fleurs non seulement le sucre de leur nectar, mais encore leurs huiles essentielles, leurs principes odorants. Le goût et l'arome du miel varient avec la flore dominante de chaque contrée et de chaque saison. Le miel si vanté du mont Hymette doit sa renommée aux labiées; celui de Narbonne emprunte son parfum à la lavande; celui de la Provence, au romarin aromatique, tandis que l'oranger donne la saveur aux ruches de Reggio, de Cuba et de Valence, le sainfoin à celle du Gâtinais. M. le Dr Rochon, qui vient de faire une étude intéressante des miels médicamenteux et toxiques[1], cite un coin ignoré jusqu'ici des apiculteurs et des gourmets, Réaucourt, petit village de la Haute-Marne où l'on récolte, grâce aux forêts d'alentour, un miel délicieux à odeur de tilleul. Réciproquement certaines plantes visitées par les abeilles ne fournissent qu'un miel peu estimé, par exemple le sarrasin, la

[1] *Journal d'agriculture.*

bruyère, le vernis du Japon. Olivier de Serres avait déjà signalé le mauvais miel des abeilles qui vont butiner sur l'euphorbe, l'arbousier et l'orme. Virgile mentionnait, comme le rappelle M. le Dr Rochon, le miel mauvais goût dû à l'if, Dioscoride à l'absinthe, Pline au buis.

M. Rochon fait remarquer à ce propos que le miel tient des plantes sur lesquelles il a été recueilli des principes médicamenteux et même toxiques. Il n'est pas de miel absolument pur, absolument indifférent au corps humain et le moins chargé des éléments étrangers est toujours plus ou moins toxique, ou sudorifique, ou béchique, ou encore laxatif, ou astringent. Ce qui s'explique d'ailleurs sans peine. Ce sont précisément les sommités fleuries des plantes que la médecine emploie ou plutôt employait avant que la chimie ne soit venue par la synthèse nous donner les médicaments si longtemps tirés du règne végétal. Ces sommités fleuries contiennent le maximum de substances actives. Ce qui ne veut pas dire que les matières ne soient pas répandues aussi dans les autres parties des plantes. Or les abeilles prennent tout ce qu'elles peuvent sur les fleurs, mais n'oublient pas les tiges, les feuilles de certains végétaux, quand leurs tissus contiennent des réserves de sucre plus concentrées que les organes floraux eux-mêmes. Par conséquent, il n'est pas douteux que les principes médicamenteux et toxiques des plantes passent dans le miel.

En Tasmanie, le Dr Ch. Thomas-Caraman a trouvé du miel recueilli sur des eucalyptus par une abeille petite et noire et qui renfermait 171 grammes par kilogr. de principes d'eucalyptès. Ce miel est un véritable médicament capable de rendre des services en médecine. M. Rochon assure que l'on a essayé d'en produire de semblable en Algérie. On ne saurait s'étonner, après cet exemple, de rencontrer des miels laxatifs ou astringents, suivant que les abeilles courent butiner sur le nerprun, le cytise, le genêt, le pêcher, le chèvrefeuille ou la chicorée sauvage, ou bien, au contraire, sur le bouleau, le marronnier, la ronce, le cognassier, la grande consoude, le frêne, etc.

Pour la même raison, la toxicité de certains miels n'est pas niable. Aux environs d'Héraclée, dans la province du Pont, les anciens, raconte M. le Dr Rochon, trouvaient un miel auquel ils avaient donné le nom de *mainomenon* ou « furieux », à cause de ses effets sur l'homme. Diodore de Sicile et Xénophon rapportent qu'à Trébizonde, en Colchide, pendant la retraite des Dix Mille, les soldats furent atteints d'une vision particulière après avoir mangé du miel. Xénophon dans l'*Anabase* s'exprime ainsi : « Les soldats qui mangèrent des gâteaux de miel eurent un transport au cerveau;

aucun d'eux ne pouvait se tenir sur ses jambes. Ceux qui n'en avaient que goûté avaient l'air de gens plongés dans l'ivresse; ceux qui en avaient pris davantage ressemblaient les uns à des furieux, les autres à des mourants. On voyait plus de soldats étendus par terre que si l'armée eût perdu une bataille, et la même consternation y régnait. Le lendemain personne ne mourut; l'accès cessait et le quatrième jour les empoisonnés se levèrent las et fatigués comme on l'est après l'effet d'un remède violent. »

Tournefort, qui, dans cette même contrée, observa des faits analogues, les attribue à l'*azalea pontica*, plante commune, surtout sur les bords méridionaux de la mer Noire, et au *rhododendron ponticum*. Labardillière pense qu'il faut plutôt incriminer la ciguë du Levant (*cocculus suberosus*). On retrouve, selon M. Rochon, la mention d'accidents de même nature dans les Livres sacrés. M. Rochon dit encore : « A une époque plus rapprochée, A. Saint-Hilaire, alors au Brésil, fut pris d'un délire violent et prolongé après avoir absorbé deux cuillerées d'un miel provenant du *paullinia australis* (famille des Sapindacées). Ce miel, il est vrai, avait été recueilli par une guêpe (*polistes lecheguana*); mais la plante seule peut être accusée, le produit de cet insecte étant d'ordinaire exempt de danger ». En Europe, l'intoxication par le miel n'est pas rare, surtout dans les pays montagneux. Haller rapporte la mort de deux bergers des Alpes après l'absorption d'un miel puisé sur des fleurs d'aconit. Seringue cite le cas de deux vachers suisses dont l'un mourut alors que l'autre ne fut que gravement malade pour avoir fait usage d'un miel tiré de l'*aconitum napallus* et de l'*aconitum lycoctonum*. Ici encore l'insecte n'était pas l'*apis mellifica*, mais le *bombus terrestris* dont la récolte est d'ordinaire inoffensive. Des faits de même ordre ont été signalés en Europe et en Amérique. Et combien ont dû échapper aux personnes non prévenues.

M. Rochon fait remarquer que c'est le miel en gâteaux qui s'est montré presque exclusivement dangereux. Or son usage est assez restreint, ce qui limite évidemment la fréquence des empoisonnements. Le miel livré avec sa cire est d'ailleurs choisi avec grand soin et recueilli au moment de la grande miellée, c'est-à-dire quand les abeilles, dans nos pays au moins, ont cessé de travailler sur les plantes les plus répandues, celles même qu'elles préfèrent. C'est plutôt dans les années de disette, quand trouvant avec peine leur subsistance, les abeilles vont visiter le moindre calice; alors on peut craindre de les voir aller emmagasiner le suc des euphorbes, des jusquiames, des stramoines, des ciguës, des belladones, en un mot des fleurs vénéneuses.

Aussi doit-on pratiquement recommander aux agriculteurs vigi-

lants de supprimer à l'entour des ruches toutes les herbes douteuses et même d'y faire croître des plantes parfumées. En tout cas, alors même qu'il resterait dans le voisinage quelques végétaux toxiques, le mal ne serait pas encore bien grand. M. Rochon fait observer, à cet égard, que la nature a diminué les chances d'intoxication par la volatilité d'ailleurs assez grande dont elle a doué la plupart des principes actifs des végétaux. La laitue vireuse qui contient un suc essentiellement vénéneux, par exemple, devient inoffensive par la cuisson; de même le miel qui, operculé, retiendrait le poison le perd pendant l'extraction des alvéoles, par suite de la volatilisation des produits toxiques. Aussi, M. Rochon conseille, dans les pays où abondent les végétaux dangereux, d'en revenir à l'ancienne méthode de la fonte du miel au soleil comme offrant plus de sécurité que l'extraction par la force centrifuge.

Ces faits sont bons à connaître et l'on ne saurait trop les recommander aux amateurs de bon miel et aux agriculteurs.

Que va-t-on faire un peu partout de tout le vin qui encombre les caves et qui provient de la vendange exceptionnelle de 1900. Il va falloir faire de la place pour le vin de 1901. M. Garrigou vient d'envoyer à l'Académie des sciences une note relative à l'utilisation des vins de mauvaise qualité ou des vins avariés comme engrais. On ne se doute pas assez en effet du parti que l'on peut en tirer. Du fait de la distillation des vins seulement, on envoie tous les jours dans le midi de la France aux canaux, aux fleuves qui les portent à la mer environ 3,600,000 hectolitres de vinasses par an. Du fait des maladies qui empêchent les vins de se vendre, plus de 10 millions d'hectolitres de vins seront probablement abandonnés cette année aux approches de la récolte nouvelle, sans être distillés; faute d'alambics en nombre suffisant pour en retirer l'alcool. Total des pertes : 13 millions d'hectolitres. Il serait donc utile d'apprendre à utiliser les vinasses et les vins.

En moyenne, selon M. Garrigou, 1 litre de vinasse renferme 2 à 3 grammes de substances salines et 15 grammes de substances organiques plus ou moins azotées. Il en est de même du vin. Si tout cela est abandonné, c'est 25,000 tonnes environ de substances organiques ou minérales inutilisées pour l'agriculture. Si on laisse de côté les 17,000 tonnes de substances organiques pour ne s'occuper que des 8,000 tonnes de substances minérales, il est facile de montrer tout l'intérêt qu'il y aurait à les rendre au sol d'où elles proviennent. Selon M. Armand Gautier, la potasse entre pour 0 gr. 95 dans les cendres d'un litre de vin moyen. Il y a donc dans 8,000 tonnes de cendres 440,000 kilogs de potasse. D'après le même

auteur, le phosphate de chaux entre pour 2 gr. 05 environ, dans le même poids de cendres, ce qui répond à 3,000 tonnes environ. On jette donc à l'eau ainsi plus de *sept millions de francs*.

Et pourtant il serait aisé d'éviter cette perte énorme. M. Garrigou fait remarquer qu'il suffirait d'abandonner dans des fosses à l'évaporation spontanée et parfaitement colmatées à l'argile, vins et vinasses, pour utiliser le concentré comme engrais spécial, soit de provoquer l'évaporation, spontanée, artificielle, de ces mêmes liquides sur des aires à évaporation, comme on le fait dans les marais salents. A la fin de la saison chaude, c'est-à-dire vers la moitié de septembre, on disposerait d'un engrais naturel minéral et azoté de premier ordre, enrichi au point de vue de l'azote de celui des milliards d'insectes volants échoués dans le liquide.

Peut-être serait-il facile de faire cette évaporation dans de larges cuviers en tôle dans lesquels on brûlerait des feuilles sèches et de sarments de vignes. Les cendres de ces deux combustibles, d'une richesse considérable en matières minérales utiles à la vigne, constituerait encore un engrais de grande valeur. M. Garrigou a recherché quelle quantité de sarments et de feuilles il faudrait employer pour l'évaporation. On est conduit à admettre la consommation de 40 millions de kilogrammes de sarments comme source de calorique aidant celle du soleil (production de 12,654 hectolitres). Les sarments et feuilles de vignes fourniraient ainsi 5,800 tonnes de cendres renfermant 828,494 kilogrammes de potasse et 700,000 kilogrammes d'acide phosphorique, sans compter les autres substances utiles.

La potasse totale (vins, vinasses et cendres de sarments et feuilles) se chiffrerait par le nombre de 2,200 tonnes; l'acide phosphorique par le nombre de 1,231 tonnes, donnant un total de 3,400 tonnes environ de substances engraissantes minérales. Les substances organiques azotées représentent en outre une valeur considérable. Les marcs qui peuvent être brûlés aussi possèdent une valeur encore plus grande.

Par conséquent, nous aurions tort de gaspiller, comme nous le faisons, des résidus de prix. Si le calcul de M. Garrigou est bien exact, nous pourrions tirer grand profit des vinasses et des vins malades et ce serait une source de richesse toute trouvée. Aux ntéressés de contrôler et, s'il y a lieu, d'appliquer les vues de M. Garrigou dans le Midi de la France.

Henri DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

7 septembre 1901.

Il est certain que la France n'est pas cette bonne femme de Victor Hugo, qui, blasée de voir des rois encombrer la cour du Carrousel pour présenter leurs révérences au grand Empereur, passait sans même détourner la tête : *J'en ai tant vu, des rois !* La France n'a plus ce régal quotidien de rois lui faisant visite et lui rendant hommage. Il est donc tout naturel que, n'ayant eu, l'année dernière, qu'un shah à son Exposition universelle, elle soit contente de posséder un tsar qui est, celui-là, un roi pour de bon. Il nous est, de plus, un ami et un allié : allié et ami, dont le degré d'efficacité peut être diversement apprécié, mais dont la bienveillante sincérité échappe à toute discussion. Pourvu que nous sachions garder la mesure et proportionner le remerciement au service, rien de plus honorable, rien de plus légitime que les démonstrations de la satisfaction nationale, dont la plupart des conseils généraux se sont faits les interprètes. Ils ont parlé un langage que la patrie inspirait toute seule.

Comme modèle du genre, nous prenons plaisir à citer la motion que notre ami, M. le marquis de Vogüé, a présentée au conseil général du Cher, et qui, violemment combattue par deux socialistes révolutionnaires, a, malgré l'abstention du sénateur ministériel Girault et des députés ministériels Lesage et Sajot, réuni la majorité, conquis même l'adhésion d'hommes comme MM. Pauliat et Maret, dans ce Conseil général où la gauche avancée domine : « Le Conseil général du Cher, apprenant avec une satisfaction patriotique le nouveau témoignage de sympathie que Sa Majesté l'Empereur de Russie s'apprête à donner à la France et à son armée salue respectueusement l'hôte auguste de la France, le souverain de la nation amie et alliée. »

Il n'apparaît pas que, dans les conseils ou les coulisses du gouvernement, les choses se soient passées aussi simplement, avec cette rondeur. Il y a eu manifestement des cachotteries entre le

Président de la République et le Président du Conseil. M. Loubet, qui n'aime pas beaucoup à se découvrir, a dit et répété à ses interlocuteurs de Montélimart et de Rambouillet : *Me me adsum qui feci!* Il s'est même fait les honneurs de la chose avec une telle insistance que le voyage du tsar en France, qui avait l'air d'un coup fourré contre la Triplice, a semblé, par ricochet, un coup droit contre M. Waldeck-Rousseau.

Tâchons d'analyser les états d'âme de ces deux personnages.

Les sentiments patriotiques qui ont pu animer M. le Président de la République, nous les reconnaissons pleinement. A la nouvelle que le tsar Nicolas II allait s'aboucher avec l'empereur d'Allemagne, même avec le roi d'Angleterre, il a dû penser que, si la même politesse n'était pas faite par le souverain ami et allié à la nation alliée et amie, des commentaires désobligeants et blessants à notre égard courraient le monde. Il a lancé, il a eu raison de lancer une invitation qui a été acceptée, et qui pouvait difficilement ne pas l'être. Le pays en a su gré à M. Loubet.

Le Président de la République a fait encore dans sa démarche un acte judicieux. En passant par-dessus la tête de son Président du Conseil, il a marqué que l'entente de la Russie et de la France était indépendante de tel ou tel ministère; qu'elle survivrait aux cabinets éphémères, qu'elle triompherait même de leur indignité ou de leurs maladresses; qu'elle était une affaire d'État, qui n'appartenait qu'à la nation. M. Loubet a sagement agi; s'il a fait agréer du tsar son invitation, c'est qu'il l'a ainsi dépouillée de tout caractère ministériel. Le tsar Nicolas II a si bien senti cette délicatesse, qu'il a tout spécialement accepté l'invitation présidentielle pour rendre visite à l'armée et à la marine. Il veut voir la France sous les armes parce que là, pour lui, est la vraie France. A l'heure qu'il est, son intention déjà déclarée est de ne pas venir à Paris, là où est le siège du gouvernement. Il ne refera pas à notre capitale la bonne et cordiale visite que, sous un ministère plus sortable, il lui avait faite au milieu des acclamations populaires. Si des instances suppliantes obtiennent de lui une promenade à Paris, elle ne sera qu'un incident du voyage dont les deux grandes étapes sont la rade navale de Dunkerque et les champs de manœuvres de Reims.

Il est vrai que les organes du gouvernement sont en train de découvrir que, si le tsar ne venait pas à Paris, ce serait à cause de son Conseil municipal nationaliste. Comment ne voient-ils pas qu'ils humilient singulièrement le gouvernement qui les paye, en démontrant que le Conseil municipal nationaliste compte plus que lui, à Paris, devant le monde?

Tout bien avisé qu'il ait été, M. le Président de la République n'a pas pu ne pas se rendre compte qu'en se décidant à agir et à paraître, il allait piquer au vif celui qui est son rival et son maître. Dût-il, comme effrayé de lui-même, s'arrêter là ; dût-il ne pas oser davantage; il a eu un succès personnel sans M. Waldeck-Rousseau, même contre lui. Il l'a eu en collaboration avec le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, qui, pour le besoin même de ses fonctions et relations diplomatiques, représente l'élément modéré dans le cabinet. La lutte sourde qui couve entre M. Loubet et M. Waldeck-Rousseau n'est pas seulement politique, elle est instinctive comme l'antipathie qu'éprouvent l'un pour l'autre le finaud de province, même brave homme, et le roué de Paris, qui n'a rien du brave homme. Parfois M. Loubet a cherché à s'émanciper de ce joug avilissant en donnant des signes de tolérance, en prononçant, dans des banquets ou d'autres solennités, des paroles de conciliation ; et toujours M. Waldeck-Rousseau a joui de sa déchéance avec un dédain impassible, en lui faisant signer des mesures et des lois de haine, qui étaient comme un démenti et comme un soufflet pour lui-même. L'excuse alléguée par les amis de M. Loubet était que, s'il résistait, il serait vite acculé à une démission qui, avec la majorité actuelle du Sénat et de la Chambre des députés, ouvrirait toutes grandes les portes de l'Elysée à son compétiteur abhorré et méprisé.

Tâcher de se faire un peu de popularité avec un succès national, gagner sur M. Waldeck-Rousseau la victoire du tsar, avoir sa visite impériale tout comme l'avait eue M. Félix Faure aux guêtres blanches ; nous serions étonné que toutes ces idées ne se fussent pas mêlées dans la tête de M. Loubet, et qu'elles n'y eussent pas allumé un éclair de joie. Il a eu une autre idée encore, que peut-être il aurait dû exécuter toute chaude, sans laisser à la vermine des politiciens le temps de s'y fourrer : l'idée de gracier les condamnés de la Haute Cour, de souhaiter la bienvenue au tsar en lui offrant une France sans proscrits.

M. Waldeck-Rousseau à qui l'intelligence ne manque pas a vu le jeu, et il en a perdu son flegme. Retiré, là-bas, à Jersey, où il respirait les sels marins comme pour se désinfecter de sa politique et de son cabinet, il a grincé des dents devant cette révolte de son Président fainéant. Consulté, aurait-il été d'avis de l'invitation adressée au tsar? Tient-il à l'alliance russe? C'est plus que douteux. Agent d'affaires, non homme d'Etat; aigrefin et pince-sans-rire qui professe et pratique avec un scepticisme également convaincu les choses les plus contraires; avocat formidablement rétribué de la juiverie financière qui, depuis la guerre

de 1870, par des poussées de plus en plus troubles, nous est venue d'Allemagne; ce serait l'Allemagne qui, comme amie et alliée, aurait ses préférences s'il faisait l'effort d'en avoir. Nationalités, frontières naturelles, mémoire du passé, intégrité de la patrie, tout cela est viande creuse! Tous les princes russes réunis ne valent pas, comme client, un bon Juif allemand! Consciemment ou inconsciemment, sans qu'il prenne la peine d'en prévoir ou d'en arrêter les conséquences, M. Waldeck-Rousseau sert l'Allemagne par sa politique; il la sert, en faisant fuir pour ses emprunts les capitaux français auxquels les passions révolutionnaires qu'il exploite donnent la panique, en favorisant son commerce et son industrie par l'inquiétude et la ruine que des grèves d'origine suspecte jettent dans les nôtres. Il la sert par la persécution de nos congrégations religieuses, qui menace notre protectorat des chrétiens de l'Extrême-Orient, si convoité par l'empereur Guillaume, et qui déjà, dans le Levant, se traduit par les avanies que le Sultan nous inflige, par les droits de douane qu'au mépris de nos anciennes immunités, il établit sur nos missionnaires. Il sert encore l'Allemagne en livrant nos secrets et nos institutions militaires au général André qui, comparé à notre vainqueur d'hier, le taciturne Moltke, moitié aigle et moitié vautour aux serres toujours tendues, fait vraiment l'effet d'une pie borgne et bavarde. Jamais Allemand n'a mieux fait les affaires de l'Allemagne que ce Français.

Il est donc à croire qu'interrogé sur l'invitation adressée au tsar, M. Waldeck-Rousseau l'eût écartée comme un hors-d'œuvre. Mais qu'elle ait été lancée et acceptée à son insu, voilà ce qu'il ne pardonnerait pas! Que, de plus, elle ait pour complément la grâce de ses victimes, les condamnés de la Haute Cour, voilà ce qu'il ne souffrirait pas! Si un doute avait pu exister sur ses sentiments, le spectacle qui, avec une sorte d'explosion, nous a été immédiatement donné, l'aurait dissipé. Les officieux de gauche, les Mamelucks en bonnet rouge, ont parlé les premiers, comme un seul homme.

Le Comité général du parti socialiste ministériel, y compris M. Jaurès, le copain politique de M. Millerand, a dénoncé à la fureur publique « le despote russe », le tyran qui, « par des répressions atroces, a décimé le prolétariat manuel et intellectuel de Russie. » Ce n'a plus été, dès lors, qu'un crescendo d'imprécations et d'outrages dans tous ces bas-fonds révolutionnaires où le ministère puise les éléments de sa majorité à la Chambre, ou bien ses souteneurs pour assommer ses adversaires au Bois de Boulogne, à Lyon, à Roubaix, à Toulouse. Lorsqu'on voit à quel dia-

pason s'est élevé le langage des amis habituels du ministère; — lorsqu'on lit les proclamations des Comités de la même nuance contre notre hôte de demain, que l'un représente se livrant avec la France « à un scandaleux maquignonnage, à l'heure même où des milliers de victimes agonisent dans les forteresses de l'Empire, et où de longues files de martyrs, prolétaires et étudiants, femmes et enfants, sont dirigées, le fouet haut, vers les bagnes d'où l'on ne revient pas »; et qu'un autre appelle « le pendeur de toutes les Russies »; — on se demande s'il n'y a pas, chez nous, des lois qui répriment les excitations contre les souverains étrangers; et on se demande aussi, dans le cas où des tentatives d'assassinat en sortiraient par un effet aussi logique que naturel, sur qui retomberait de son poids gros de flots de sang une responsabilité effroyable.

Ce qui a achevé de mettre à nu l'âme ministérielle, c'est l'attitude du Conseil municipal de Marseille et de son maire, l'un des favoris les plus notoires du gouvernement actuel, l'intime de M. Millerand. Malgré les énergiques insistances d'un membre de la minorité libérale, ils ont, le Conseil municipal et le maire, refusé toute marque d'adhésion à l'alliance franco-russe, tout témoignage de bienvenue au tsar. Lorsque M. Félix Faure a été reçu à Saint-Pétersbourg, imaginons-nous quel étonnement, mêlé de ressentiment, aurait saisi la France si la seconde ville de l'Empire, Moscou, l'avait accueilli ainsi? Tout ne se tient-il pas dans l'immense conspiration intérieure de trahison dont notre pays est enveloppé? Les édiles de Marseille, qui veulent brouiller la France avec la Russie, sont les mêmes qui, dans une grève récente aux traces inoubliables, sacrifiaient leur ville pour enrichir Gênes. Ils ont, depuis, émis un vote qui, sans effacer la blessure faite au grand empire moscovite, montre qu'ils ont reçu un avertissement et une consigne en haut lieu.

Il était clair d'ailleurs que, si les officieux de gauche ont interprété d'une certaine façon, pour leur public spécial, la politique ministérielle, M. Waldeck-Rousseau devait avoir d'autres notes pour ses officieux de droite. Pour ceux-là, tout grincheux du tour que lui avait joué M. Loubet, il a eu une invention abracadabrante, qu'il a chargé un de ses journaux du matin d'exposer gravement : c'est que le tsar, venant en France, a pour but de consolider et de consacrer le ministère qui a sauvé la République. C'était comme un pèlerinage du tsar à M. Waldeck-Rousseau. Telle était la dévotion de Nicolas II que grâcier en ce moment les hommes contre lesquels a été sauvée la République, ce serait le blesser lui-même dans ses sentiments les plus intimes, ce serait offenser sa piété républicaine. Pour avoir eu cette pensée de grâce, M. Loubet, qui se

donnait les airs d'être bien avec Nicolas II, avait perdu tout le bénéfice de son invitation. M. Waldeck-Rousseau a donné sur les doigts du Président de la République; la grâce n'aura pas lieu : la presse qu'il alimente a été unanime et tous les reptiles ont fait rage comme des chacals.

M. Loubet aurait-il le courage de son opinion? Nous en aurions été stupéfait; et M. Waldeck-Rousseau, que le P. Gratry aurait appelé un homme de proie et de joie, aura la satisfaction de continuer à tourmenter sur la terre étrangère cinq Français, les cinq qui ne lui ont pas échappé de tous ces innocents qu'il avait, par centaines, arrachés, souvent les menottes aux mains, de leurs maisons, et enfouis pendant des mois dans des prisons. Il n'y aura pas, du reste, que ces cinq Français pour souffrir; M. Waldeck-Rousseau allonge la liste des exilés, il la grossit de la foule de ces religieux et de ces religieuses qui, frappés par une loi inique, ont déjà, au milieu du deuil des populations, commencé l'exode loin de la patrie. Le tsar Nicolas II le sait, aussi bien que nous-mêmes; en France, les meilleurs sont opprimés par les pires, et les pires ont pour eux le gouvernement. Il a certainement entendu, dans son enfance, raconter à son père et à son grand-père, qu'au temps lointain de la guerre de Crimée, dans ce duel où les adversaires furent dignes les uns des autres, avait brillé d'un éclat sans égal la vertu des religieux et des religieuses français, secourables aux soldats de toutes les nations, soignant les blessés des vainqueurs et des vaincus, traitant les prisonniers comme des compatriotes. L'admiration avait été universelle; l'Angleterre elle-même avait voulu imiter nos Sœurs de charité, et une trêve de Dieu s'était faite devant ces anges. Eh bien, le tsar Nicolas peut apprendre par les journaux qu'au moment où il s'apprête à mettre le pied sur la terre de France, le même conseil municipal de Marseille, qui lui refuse la bienvenue, chasse des hospices les Sœurs de charité, malgré les supplications des malades, malgré les réclamations de tous les médecins, dont l'un même, le docteur de Belly, de la religion réformée, proteste contre cette barbarie par sa démission.

M. Waldeck-Rousseau a fait autre chose encore; déplumant M. Loubet comme un geai qui aurait fait le paon, il a envoyé aux journaux une note, soi-disant délibérée au Conseil, d'après laquelle la visite du tsar serait d'initiative ministérielle. Il sait bien que c'est faux. Le tsar vient en France, non pas *parce que*, mais *quoique*. Il ne vient en France que pour la France. La politique ministérielle n'y est pour rien. Le général André, qui est l'enfant terrible du cabinet, a parlé avec incongruité, mais avec vérité, quand il a écrit, dans une lettre malheureusement publique, que la visite

impériale était « inattendue ». Franchement, après ses articles sur l'assassinat de l'empereur Alexandre II, M. de Lanessan va-t-il, lui aussi, nous dire, à la suite de M. Waldeck-Rousseau : « L'alliance russe, c'est moi! » Le cas de M. Millerand, qui a grossièrement vilipendé la Russie, ses souverains et son alliance, est encore plus scabreux. Il doit y avoir une tempête sous son crâne. Que fera-t-il entre le programme de Saint-Mandé et les menus de Compiègne? Les crachats en diamants de l'autocrate sont bien agréables; mais les crachats plus réalistes des collectivistes sont bien désagréables. Pourra-t-il éviter ceux-ci et recevoir ceux-là? Si, — supposition bien outrecuidante et bien modeste, — nous étions M. Loubet, nous ferions surveiller et même tenir M. Millerand sur l'estrade présidentielle; pour se refaire une virginité socialiste, il serait capable, en montrant le poing à Nicolas II, de rééditer le mot fameux qui a tiré de l'ombre et poussé aux astres M. Floquet : « Vive la Pologne, Monsieur! »

Remettons les choses au point; le tsar nous visite en ami et en allié, surtout en utilitaire et en opportuniste. C'est la loi des choses humaines, dont nous devons nous souvenir pour en user. Cette ville de Dunkerque, qui verra le souverain le plus absolu du continent et un Président de République se donner l'accolade, a vu un précédent plus extraordinaire encore : le premier ministre de la monarchie très chrétienne, cardinal de l'Eglise romaine, Mazarin, mêler la signature et les armes de la France avec celles de Cromwell, chef d'une République régicide. L'agent de Mazarin expliqua ainsi le scandale de ce rapprochement : « L'union qui doit être entre les Etats ne se règle pas sur la forme de leur gouvernement; c'est pourquoi, encore qu'il ait plu à Dieu, par sa providence, de changer celle qui était ci-devant établie dans ce pays, il ne laisse pas d'y avoir une nécessité de commerce entre la France et l'Angleterre. Ce royaume a pu changer de face, et de monarchie devenir république; mais la situation des lieux ne change pas; les peuples demeurent toujours voisins et intéressés l'un avec l'autre par le commerce. »

De son rapprochement avec la République anglaise, la monarchie française retira, sous les murs même de Dunkerque, la victoire des Dunes qui, abattant la maison d'Autriche, décida, par le traité des Pyrénées, la suprématie européenne de notre patrie. Ces belles espérances, ces hautes ambitions nous sont, hélas! interdites. Il ne s'agit pas pour nous, en ce moment, de terrasser l'empire d'Allemagne qui, plus formidable que celui d'autrefois, s'est relevé par notre faute; il s'agit d'empêcher qu'il ne nous écrase. L'appui de la Russie nous est une garantie de sécurité dans nos limites ac-

tuelles; c'est beaucoup : est-ce plus? La Russie serait la première à nous détromper, elle qui se présente à l'Allemagne comme un instrument de paix et comme un trait d'union, selon les besoins à faces changeantes de sa politique, entre elle et nous. Ne nous abusons pas; là où nous dirions : revanche, la Russie dirait plutôt : réconciliation. Un journal russe, les *Peterbourgskiya-Viedomosti*, allait même, ces jours-ci, jusqu'à développer cette thèse que, grâce à l'empereur Nicolas, « beaucoup de choses donnent lieu d'espérer un rapprochement plus étroit et plus sincère entre les Français et les Allemands et l'inauguration en Europe d'une politique élevée et pratiquée d'un commun accord. »

Le Français qui est né naïf doit considérer l'alliance russe comme une affaire, non un sentiment, et comme une partie d'échiquier, non une manifestation de parade. Sans cela, il s'exposerait à trouver alternativement que cette alliance lui sert bien peu et l'entraîne bien loin.

Va-t-elle nous être un bon appoint dans ce conflit turc qui prend mauvaise tournure?

Nous avons déjà esquissé les causes du conflit. Une société française ayant obtenu la concession des quais de Constantinople, le gouvernement ottoman avait mis obstacle à la jouissance de son privilège et empêché la vente, pour plusieurs millions de francs, de terrains, conquis sur la mer, dont la possession lui revenait en vertu de l'iradé qu'elle tenait du Sultan. La Porte prétendait vouloir user de la clause de rachat qu'elle s'était réservée. Mais cela durait depuis deux ans, rien ne venait; il fallait payer les intérêts ou rembourser les obligations gagées sur les terrains dont la vente était interdite. La société, comme dernier recours, se vit alors obligée de faire appel à notre représentant à Constantinople, qui joignit cette réclamation à quelques autres dans lesquelles plusieurs de nos nationaux étaient intéressés, notamment les créances Lorando et Lubini, en souffrance depuis des années, quoique les tribunaux ottomans en eussent reconnu la validité.

Dès son arrivée à Constantinople, M. Constans avait plu au Sultan à qui il avait rendu de petits services que celui-ci apprécia fort. Il avait fait surveiller à Paris les Jeunes Turcs dont Abdul-Hamid a une terreur folle; il avait accepté de servir d'intermédiaire entre quelques-uns d'entre eux et le palais impérial. Peut-être pourrait-on dire que ce n'était guère le rôle du représentant de la France; mais, diplomate improvisé, M. Constans n'y regardait pas de si près, et, par échange de bons procédés, le Sultan le comblait d'amabilités et de faveurs. Il était invité au théâtre du harem, et, de temps en temps, les intérêts dont il avait la garde

profitaient de cette bienveillance. Avec l'affaire des quais et celle des créances dont nous parlons plus haut, tout se gâta.

Les instructions données par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, étaient anodines : notre ambassadeur était uniquement chargé d'assurer le respect des droits de nos nationaux. Dans l'affaire des quais, par exemple, il devait veiller à ce qu'il ne fût pas porté atteinte au privilège de la Société; mais il lui était interdit de se mêler des questions de rachat et autres connexes, telles qu'un emprunt. Ces instructions furent-elles scrupuleusement respectées? On n'en est pas bien sûr. En tout cas, M. Constans déploya une énergie d'homme d'affaires qui ne tarda pas à transformer une question d'ordre courant à Constantinople en un conflit où l'amour-propre du Sultan autant que notre dignité n'allaient pas tarder à se trouver aux prises. Comment aussi la pensée avait-elle pu venir à notre représentant de faire verser une trentaine de millions au Trésor ottoman qui, à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement du Sultan, n'a pas pu arriver à payer, suivant l'usage, même en râclant tous ses fonds de caisse, un mois entier d'appointements à ses fonctionnaires! On connaît le reste : les promesses non tenues d'Abdul-Hamid, le départ de M. Constans, le refus de M. Delcassé de continuer à recevoir Munir-Bey. Ce n'est là qu'un feu de paille, disaient les optimistes, le Sultan réfléchira et il cédera. Le Sultan a réfléchi et, loin de céder, il a pris l'offensive. Et ce sont les congrégations françaises de Syrie sur lesquelles il a passé tout d'abord sa mauvaise humeur! Il les a soumises à certaines taxes fort lourdes dont elles étaient exemptes jusqu'ici; et, ce qui les touche davantage, il leur a fait défense d'ouvrir des écoles sans autorisation. Or ces écoles sont le véhicule principal, sinon exclusif, de notre influence en Orient.

Comme nous l'avons dit maintes fois, c'est grâce à nos congrégations religieuses que la culture intellectuelle dans ces régions est demeurée presque exclusivement française. Le gouvernement de M. Waldeck-Rousseau l'a si bien senti lui-même que, trichant avec ses propres principes, il a voulu affranchir au dehors nos congrégations de la persécution qu'il déchaînait contre elles au dedans de notre pays. Nous n'avons aucun doute que, après avoir déployé tant d'impétuosité pour défendre les intérêts de la Société des quais, dirigée par un invalide de la politique, versé dans les affaires, M. Granet, ancien ministre des postes, — la diplomatie française ne mette un zèle égal à protester contre des mesures qui dépossèdent notre nation de droits séculaires pour ouvrir le champ large aux Allemands et aux Italiens. Notre situation présente rend difficile notre action diplomatique; de plus, il faut avouer que

même en y mettant tout le soin possible, M. Delcassé se trouvera dans un grand embarras. Que pourra-t-il objecter, lui, collaborateur de la loi contre les congrégations, si la Porte lui répond qu'en agissant comme elle le fait à Beyrouth et à Jérusalem, elle suit l'exemple à elle donné par M. Waldeck-Rousseau? Comment ce qui est légitime à Paris pourrait-il être illégitime à Constantinople? Il y a, en effet, une ironie cruelle à voir Abdul-Hamid singer notre gouvernement, — non pas même dans une pensée de persécution religieuse, puisqu'il ne touche pas aux congrégations allemandes, italiennes et autres, — mais uniquement par mauvais procédé, pour le malin plaisir de nous mettre dans une contradiction ridicule avec nous-mêmes et pour nous flageller avec nos propres armes. M. Delcassé peut à présent apprécier combien il est malaisé de faire de la bonne politique à l'extérieur quand on en fait de mauvaise à l'intérieur. Ses collègues et lui devraient en même temps reconnaître par cette leçon qu'il est impossible de toucher à la liberté religieuse dans notre pays sans compromettre sa meilleure force devant l'étranger.

En attendant, comment se dénouera le conflit? Il n'est obscur et menaçant que parce que l'opinion publique, chez nous et ailleurs, croit sentir derrière cette inertie révoltée du Sultan une force occulte, quoique très visible, qui encourage sa résistance. Il ne suffirait même pas de notre escadre pour venir à bout de ce foyer de ruses, si la Russie, si l'Europe entière, l'Angleterre en tête, n'étaient intéressées à ce qu'il n'y eût pas à Constantinople une puissance faisant à son gré la paix et la guerre, soulevant et dissipant selon ses calculs les orages : l'Allemagne.

Tandis que le Président de la République s'apprête à fêter le tsar, le président des Etats-Unis est frappé par un assassin qui se dit anarchiste. C'est probable, du reste, et il y a là un avertissement grave pour tous les gouvernements qui favorisent les excitations d'où sortent les crimes.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

A PROPOS DE L'ATTENTAT
DE BUFFALO

I

Chaque fois qu'il se produit un attentat anarchiste, nous assistons invariablement au même phénomène : une violente explosion de l'indignation publique, l'expression des plus vives alarmes, la demande presque impérieuse de mesures énergiques de répression internationale; puis, après quelques jours d'agitation, quelques mots échangés entre les chancelleries des souverains menacés, quelques conférences suivies de solennels protocoles, le calme se rétablit peu à peu, l'émotion s'apaise, le silence se fait, l'oubli vient, et chacun retombe dans son indifférence ou son insouciance habituelle jusqu'au jour où éclate un nouveau crime attestant, avec la vitalité de l'anarchisme, la gravité du mal qui ronge les sociétés modernes.

Il fut naguère de bon ton de rire du péril social et des prophètes de malheur qui le dénonçaient à l'innombrable tribu des Candides contemporains. Aujourd'hui, on plaisante moins; trop souvent, on se contente de fermer les yeux et les oreilles. Et pourtant, il n'y eut jamais danger plus palpable, plus manifeste et plus pressant que celui de l'anarchisme. Les progrès en sont effrayants; il frappe de plus en plus haut; ses coups sont de plus en plus nombreux, de plus en plus précipités, de plus en plus retentissants, si bien que, devant l'histoire l'événement caractéristique de ce dernier quart de siècle, et surtout de ces dix dernières années, sera incontestablement le développement de la « propagande par le fait ».

Réfléchissons, en effet, et souvenons-nous. En 1881, la série commence par l'assassinat du tsar Alexandre II. Elle continue, en 1882, par les coups de dynamite de Montceau-les-Mines; en 1883 et 1884, par les multiples assassinats des compagnons autrichiens Stellmacher et Kammerer, par les émeutes et les explosions de Chicago en 1886. Puis ce sont les exploits de César Duval en 1887, ceux de Ravachol en 1892, la terreur anarchiste de Paris en 1893, la bombe de Vaillant à la Chambre, celle de Henry au café Terminus, la bombe anonyme de la rue des Bons-Enfants; celle de

Salvactor au théâtre de Barcelone; enfin, l'assassinat du président Carnot par Caserio en juin 1894. Depuis lors, il ne se passe, pour ainsi dire, pas une année qui ne soit marquée par un nouvel attentat contre une tête couronnée, un chef d'Etat ou de gouvernement. En 1897, Angiolillo tue le premier ministre de l'Espagne, Canovas del Castillo; en 1899, Lucheni tue l'impératrice d'Autriche; en 1900, Bresci tue le roi d'Italie; en 1901, Czolgosz tue le président Mac-Kinley.

Bien entendu, il n'est question ici que des grands coups portés par les anarchistes. On laisse de côté les menus crimes, les actes de vengeance privée, les attentats secondaires qui sont presque innombrables. Pour en donner une idée, il suffira de dire que, dans une période de six années, il n'a pas été commis moins de 1,615 attentats à la dynamite, 1,113 en Europe, 502 en Amérique, — presque un par jour. — Il est vrai que ces 1,615 explosions ne tuèrent pas plus de 21 personnes. La dynamite est une arme plus bruyante et terrifiante que sûre et elle se trompe quelquefois d'adresse, comme le prouva la mort de Pauwels. Aussi voyons-nous les compagnons anarchistes revenir de plus en plus aux armes classiques, la balle ou le poignard.

Voilà où nous en sommes, voilà le chemin parcouru en moins d'une génération. Pour trouver pareille accumulation de crimes, pareille débauche d'assassinats, il faut remonter bien loin, il faut aller chercher jusqu'en plein moyen âge, jusque dans les profondeurs du mystérieux Orient. Il y a huit siècles environ, un fanatique de l'Islam, Hassan-Sabah, fondait en Perse une secte redoutable qui se transporta bientôt en Mésopotamie, puis en Syrie et ne tarda pas à devenir la terreur des chrétiens, aussi bien que des musulmans. C'était la secte des « assassins ». On croit qu'ils tiraient leur nom du haschich, préparation alors peu connue, tout récemment apportée de l'Inde, et dont leur chef se servait pour exalter leurs sens en même temps que leur fanatisme. Ainsi surexcités et comme hypnotisés, les sectateurs d'Hassan allaient, sur son ordre, donner la mort aux rois, aux princes, à tous ceux qui étaient désignés à leurs coups. Il y avait parmi eux des *daïs* ou maîtres, des *refiks* ou *compagnons*, enfin ceux que l'on appelait les *fedavis* ou sacrés, c'est-à-dire voués au sacrifice de leur propre vie ou de la vie des autres. Ce n'était point, d'ailleurs, par haine ou par vengeance qu'ils tuaient : c'était pour châtier la tiédeur, pour assurer une plus stricte observation des préceptes du Coran. Ils se considéraient comme des justiciers et, ne redoutant pas la mort, ils manquaient rarement leurs victimes. Pendant plus de deux siècles, ils se perpétuèrent à la fois en Perse et en Syrie, sous les ordres de Hassan, puis de son principal lieutenant et des

successeurs de celui-ci. Le sultan Bibars finit cependant par avoir raison des assassins de Syrie, vers le milieu du treizième siècle : quelques années auparavant, ceux de Perse avaient été exterminés par les Mongols : ils avaient trouvé plus féroces qu'eux-mêmes.

Les modernes « assassins » s'appellent anarchistes. Bien qu'ils se vantent de n'avoir ni dieu ni maître et que le fanatisme religieux n'ait rien à voir dans leur affaire, il n'en existe pas moins, entre eux et les sectateurs d'Hassan, de frappantes analogies. Comme les « compagnons » qui terrorisèrent jadis la Perse et la Syrie, ceux d'aujourd'hui ont fait du crime, et principalement du meurtre, l'objet de leur ambition, le but de leur vie; comme les assassins de l'Asie, ils frappent presque inconsciemment, sur un ordre mystérieux dont ils ne connaissent pas toujours l'origine. Comme eux, ils ont des théoriciens et des docteurs, des comités où se trouvent groupés les compagnons, enfin des exécuteurs de leurs sentences. Comme eux enfin, ils ont à leur disposition les plus redoutables excitants : à défaut de haschich, toutes les liqueurs enivrantes qui conduisent à l'alcoolisme, et surtout leur littérature spéciale qui, tantôt par la parole, tantôt par la brochure ou le journal, leur verse à flots le venin de la haine et de l'impiété.

Sans doute, en remontant dans le passé, on peut leur trouver quelques devanciers, même en dehors de la secte des « assassins ». L'histoire a gardé le souvenir de certaines explosions terribles de la fureur populaire, provoquée par de longs siècles d'oppression et de souffrance. Ce sont les *Jacques* se ruant sur les châteaux, pillant, incendiant, massacrant, avec cette devise sinistre : « Faisons du pis que nous pouvons! » Ce sont les anabaptistes de la guerre de Trente ans, cherchant dans l'orgie sanglante l'assouvissement de leurs instincts brutaux. Puis viennent tous les sophistes doucereux ou terribles du dix-huitième siècle et de la Révolution. Diderot, le philosophe, appelle de ses vœux le jour où il verra « le dernier des rois étranglé avec les entrailles du dernier des prêtres ». Marat, du fond de sa cave, réclame opiniâtrement cent mille têtes pour faire le bonheur du peuple, et les tribunaux révolutionnaires se chargent de réaliser en partie ce rêve monstrueux d'un maniaque sanguinaire. Babeuf, enfin, le véritable précurseur de l'anarchisme, prétend établir sa « république des égaux » et assurer le « bonheur commun » par le massacre des propriétaires, l'abolition de la propriété individuelle et le partage des terres.

Tout cela est assurément aussi exécrable que l'anarchisme; mais, du moins, la plupart de ces insanités féroces se produisaient au milieu ou au lendemain de convulsions terribles, qui pouvaient, dans une certaine mesure, leur servir d'excuse, et surtout leurs auteurs n'avaient pas, en général, la prétention de faire passer leurs

crimes pour vertus et leurs actes révolutionnaires pour un système permanent de gouvernement. Il n'en va pas de même avec l'anarchisme. Né dans des temps relativement calmes, au déclin d'un siècle de science et de richesse où le bien-être de la masse populaire s'est singulièrement accru, il a sa théorie et ses docteurs, il se réclame de principes, il prétend presque au respect, il s'érige en justicier; il s'attaque non pas aux seuls tyrans, aux seuls oppresseurs du peuple, mais à tout ce qui commande ou possède, à tout ce qui fait l'objet du respect ou de l'adoration du genre humain; il met sa gloire dans ses forfaits mêmes. C'est là ce qui constitue son originalité, ce qui lui donne un caractère unique et sa physionomie propre; c'est là ce qui en rend l'étude intéressante, nécessaire, urgente [1].

II

On a souvent rattaché l'anarchisme soit au nihilisme russe, soit au socialisme, et l'on a eu raison, car, s'il se distingue de l'un et de l'autre, il tient néanmoins à tous deux par des liens intimes. C'est une sorte de rameau du socialisme occidental greffé sur le sauvageon oriental du nihilisme. De l'un, il tient en partie sa doctrine; à l'autre, il a emprunté ses procédés avec une sorte de fureur mystique et de fanatisme destructeur.

Ses adeptes, il est vrai, renient volontiers cette double origine, et les socialistes, de leur côté, se défendent vivement d'une parenté si compromettante. A les entendre même, ils seraient les adversaires irréconciliables des anarchistes; mais ils ont beau dire : l'affinité n'en est pas moins intime et la filiation évidente.

L'anarchisme dérive à la fois de Karl Marx et de Bakounine. Il ne ressemble pas à l'anarchie, telle que la concevait Proudhon : frappé du développement excessif et des inconvénients de l'étatisme, le célèbre écrivain concluait à l'absence ou à la suppression de tout gouvernement, à l'affranchissement absolu de l'individu, convaincu que l'harmonie s'établirait et se maintiendrait d'elle-même, par le libre jeu des volontés individuelles.

C'est ce que Rochefort traduisait, à sa façon, dans une boutade célèbre, au temps de ses grandes audaces comme de son grand talent, c'est-à-dire vers la fin du second Empire :

[1] Ceux de nos lecteurs qui voudraient étudier à fond ce grave et douloureux sujet pourront consulter avec fruit le magnifique ouvrage de M. l'abbé Winterer, député de Mulhouse au Reichstag allemand. Ce livre, dont nous saluons avec joie la quatrième édition et dans lequel nous avons puisé les plus utiles indications, est intitulé : *le Socialisme contemporain, histoire du socialisme et de l'anarchisme*. La nouvelle édition, continuée jusqu'en 1901, forme un volume in-12, en vente à la librairie Lecoffre.

« J'attends avec impatience, écrivait-il alors dans la *Lanterne*, le jour où le *Moniteur* publiera le décret suivant :

« Art. 1er. — Il n'y a plus rien.

« Art. 2. — Personne n'est chargé de l'exécution du présent « décret. »

Le premier article de ce décret fantaisiste conviendrait peut-être, dans une certaine mesure, aux nihilistes, mais nullement le second, car ils se chargent de l'exécution, et l'on sait comment.

Quant à l'anarchisme, s'il entend, lui aussi, faire table rase de la société actuelle et par des procédés analogues à ceux du nihilisme, il prétend bien lui substituer une organisation nouvelle, et cette organisation n'est autre que le système de la propriété collective. C'est par là qu'il se rapproche du socialisme collectiviste [1] et même s'y rattache étroitement. Mais, tandis que le socialisme veut la concentration de toutes les propriétés entre les mains de l'Etat socialisé, l'anarchisme réclame la suppression complète de l'Etat et la constitution de la propriété collective aux mains de groupes qui se formeront d'eux-mêmes et se gouverneront librement. C'est le retour à l'état des sociétés primitives, à l'état sauvage, au règne de la force. Cette conception de la propriété collective est évidemment très différente de celle qui prévaut dans le camp socialiste; mais, au fond, le principe est le même; c'est la dépossession brutale et universelle des propriétaires actuels et l'application de l'idée collectiviste : le point de départ est identique de part et d'autre, les deux systèmes dérivent de la même idée.

Ce n'est pas seulement la propriété individuelle que l'anarchisme prétend abolir avec l'Etat. Comme le socialisme, il s'attaque aux trois bases de toute société civilisée, à la famille et à la religion, tout aussi bien qu'à la propriété. Le socialisme collectiviste, en supprimant l'héritage, en retirant aux parents l'éducation des enfants pour mettre ceux-ci entre les mains de l'Etat, aboutit évidemment à l'abolition de la famille. L'anarchisme y tend plus directement encore : il se propose de substituer l'union libre au mariage; il abolit, bien entendu, tout droit d'héritage. En outre, d'après ses principaux docteurs, tous les enfants devraient, dès leur naissance, avoir à leur disposition les mêmes moyens d'en-

[1] On a cru remarquer aussi quelque analogie entre l'organisation de la propriété collective rêvée par les socialistes collectivistes et les anarchistes et celle qui est en vigueur, depuis des siècles, dans la commune ou *mir* russe. Mais il n'y a là qu'une apparence. La propriété collective des habitants du *mir*, sanctionnée par la loi, dans un pays profondément monarchiste et religieux, n'a rien de commun avec la dépossession violente et révolutionnaire que réclament les socialistes : il s'agit, d'ailleurs, en Russie, non de l'abolition générale de la propriété individuelle, mais de la jouissance de biens communaux, avec allotissements périodiques par roulement.

tretien, d'éducation et d'instruction, de façon à arriver tous au même niveau social. Enfin, pour perpétuer et consolider cette égalité originaire, les conditions du travail intellectuel et du travail moral seraient, autant que possible, les mêmes pour tous. Les anarchistes omettent, il est vrai, de dire comment et par qui cette égalité serait maintenue dans les sociétés libres dont ils préconisent la constitution et d'où serait bannie, disent-ils, toute espèce d'autorité. Ils seraient probablement forcés d'en admettre une pour assurer la répartition et l'exécution des tâches indispensables à la vie commune, et par là, bon gré mal gré, ils seraient amenés à se rapprocher encore du socialisme, si par malheur ils venaient jamais à triompher.

En ce qui concerne la religion, il n'y a, entre socialistes et anarchistes, que des différences de forme. Les premiers déguisent assez mal leur hostilité sous une prétendue indifférence, et proclament, du moins officiellement, que l'Etat socialiste ne connaît pas de religion. Les seconds, plus sincères ou plus violents, crient hautement : « A bas Dieu! », et les blasphèmes leur sont aussi familiers que les déclarations de guerre à l'ordre social.

S'il n'y a pas, au fond, de grandes différences de doctrine entre le socialisme et l'anarchisme, il y en a moins encore en ce qui concerne le principe et le but de leur action. De part et d'autre, on prêche avec une égale ardeur l'union internationale des travailleurs et la guerre de classes; de part et d'autre, on repousse toute amélioration, toute réforme sociale obtenue par leur mutuelle entente; on repousse tout progrès accompli par la liberté et l'initiative individuelle, spécialement ceux qui sont dus à l'association ou à la mutualité. Ce que l'on veut, au contraire, c'est exaspérer les souffrances, envenimer les haines pour grossir le flot montant des colères populaires contre la société capitaliste et déchaîner la guerre sociale. Ce n'est pas l'amélioration immédiate du sort du peuple que l'on poursuit, mais bien la rébellion, la révolte, l'insurrection universelle contre l'ordre social actuel.

Sur ce point, collectivistes et anarchistes sont entièrement d'accord. Ils le sont moins sur le choix des moyens à employer. C'est là, à vrai dire, qu'il y a réellement divergence sérieuse entre eux. C'est affaire de tactique et plus encore de tempérament. Dans tout groupe d'hommes, il y a les impatients et les habiles, les violents et les politiques, ou du moins ceux qui se croient tels. Aussi n'est-il pas de parti ni d'homme d'Etat qui ne soit le jacobin de quelqu'un en même temps que le centre gauche d'un autre. C'est ainsi que, dans l'armée socialiste, les collectivistes de l'école de Karl Marx ont fini par former l'aile droite, tandis qu'à l'extrême gauche évoluent les anarchistes. Les premiers sont, en quelque

sorte, les opportunistes du socialisme, les seconds en sont les radicaux ou les jacobins.

Pas plus que l'anarchisme, le collectivisme n'entend faire grâce à la société capitaliste, ni transiger avec elle. Pas plus que l'anarchisme, il n'admet la propriété individuelle. Pour lui comme pour Proudhon, la propriété, c'est le vol, et il entend bien lui faire la guerre jusqu'à ce qu'elle ait disparu pour céder la place au communisme. Mais, dans la campagne acharnée qu'il mène contre l'ordre social actuel, il croit nécessaire de procéder avec prudence et méthode, par étapes et, pour ainsi dire, par bonds successifs, en sériant les questions, en graduant ses exigences et en se servant au besoin des armes légales que la société met à sa disposition pour mieux lutter contre elle et l'attaquer plus sûrement. Il ne lui suffit pas d'investir la citadelle sociale : il cherche à pénétrer dans la place pour la livrer aux assaillants.

L'anarchisme, lui, prétend faire sauter la forteresse. Il trouve beaucoup trop long le procédé des socialistes collectivistes; il juge leur tactique illusoire, dangereuse même, car il craint, non sans quelque raison, qu'à ce jeu ils ne finissent par être dupes de leurs habiletés et par se prendre à leur propre piège en « s'embourgeoisant » à leur tour au milieu des bourgeois. Il soutient, l'histoire en main, qu'aucun grand changement social ne s'est jamais accompli par la voie légale, et, fidèle à la tradition, il a recours aux moyens classiques, à la dynamite, au poignard, au revolver, en un mot, à la violence et à la terreur.

III

C'est par là que s'accuse et s'affirme l'étroite parenté de l'anarchisme avec le nihilisme russe. Comme on l'a dit, « il peut avoir plusieurs parrains, mais il n'a qu'un père », et ce père est le Russe Michel Bakounine. Il est peu de figures plus odieuses, plus terribles et en même temps plus étranges, plus mystérieuses que celle de Bakounine. Pour beaucoup de ses partisans comme pour bon nombre de ses adversaires, sa vie, aussi bien que sa pensée intime, sont demeurées des énigmes.

Ce n'était pas un ouvrier. Comme presque tous les grands agitateurs, il était issu de cette classe capitaliste dont il poursuivait avec tant d'acharnement la destruction. Né en 1814, il débuta par la carrière militaire; mais, au sortir de l'école d'artillerie de Saint-Pétersbourg, mécontent d'un insuccès, il donne sa démission et se jette, à corps perdu dans les conspirations démocratiques et révolutionnaires. A Moscou, puis à Breslau, à Prague, à Chemnitz, on le retrouve au premier rang des meneurs

démagogiques et panslavistes. On s'est demandé même s'il n'était pas, avant tout, un agent panslaviste déguisé, et pendant longtemps il est resté, pour ce motif, suspect aux socialistes allemands. Il est certain qu'il fut en relations constantes et cordiales avec Herzen, le grand agitateur révolutionnaire, dont le journal le *Kolokol* sonna si longtemps le tocsin du panslavisme. Il est certain également que, condamné à mort en Saxe et en Autriche, Bakounine fut réclamé par la Russie et déporté en Sibérie, où il vécut et voyagea librement sous la protection de son cousin, le gouverneur général comte Mouraview. Il en reçut même une mission officielle, qui le conduisit jusque sur les côtes du Pacifique. Était-ce un moyen de faciliter son évasion? Toujours est-il qu'en 1861, nous le retrouvons à Londres, collaborateur et ami de Herzen.

C'est là qu'il prit définitivement place au premier rang parmi les révolutionnaires cosmopolites, d'abord comme membre de la *Ligue de la paix et de la liberté*, puis comme membre de l'*Association internationale des travailleurs*, fondée à Londres en 1868, sous les auspices de Karl Marx. Mais la bonne entente entre deux hommes tels que Karl Marx et Bakounine ne devait pas être de longue durée. Leurs caractères, également dominateurs, ne pouvaient manquer de se heurter; et, d'un autre côté, le Russe n'admettait ni la discipline rigoureuse que l'Allemand entendait imposer au parti socialiste, ni la modération relative de ses moyens d'action. Déjà visible dès les premières années de l'Internationale, l'antagonisme éclata, en 1872, au congrès de La Haye, qui conféra une sorte de dictature au comité général dont Karl Marx était l'âme et transféra le siège de ce comité à New-York. Bakounine refusa de se soumettre; avec le concours des autres socialistes dissidents ou *excommuniés*, il fonda, contre Karl Marx, la *Fédération jurassienne*, qui devint le premier foyer de l'anarchisme et le centre de l'Internationale anarchiste, opposant congrès à congrès, manifeste à manifeste et ne cessant de lancer, de la tranquille villa suisse où il finit ses jours, les plus sauvages appels à la haine sociale et à l'extermination.

Quand il mourut, en 1876, Bakounine laissait à ses disciples un véritable évangile anarchiste, *le Catéchisme révolutionnaire*, dans lequel vibrent, sous une forme dogmatique et presque pédantesque, en un style sombre, froid, acéré comme la lame d'un poignard, toute l'exaltation presque mystique, toute la fureur concentrée du parfait anarchiste.

Voici, par exemple, comment Bakounine définit les *Devoirs du révolutionnaire envers lui-même* :

« Le révolutionnaire, dit-il, est un homme consacré. Il n'a pas d'intérêts personnels, pas de sentiments, pas d'affaires, pas de préfé-

rence, pas de biens, pas même de nom. Tout en lui est absorbé par un intérêt unique et exclusif, par une pensée unique, par une passion unique : la révolution. Non seulement par ses paroles, non seulement par ses actes, mais encore dans le fond même de son être, il a rompu à jamais avec l'ordre public, avec le monde civilisé tout entier, avec les lois, les usages, la morale et les mœurs généralement admises dans ce monde. Un révolutionnaire méprise tout le doctrinarisme et dédaigne la science de ce monde, bien qu'il la perfectionne pour le bien des générations à venir. *Il ne connaît qu'une science : la science de la destruction.* Froid envers soi-même, il doit l'être aussi envers autrui. Tous les sentiments d'affection, d'amour, de gratitude doivent être étouffés dans son âme par la passion unique et calme de l'œuvre révolutionnaire. *Nuit et jour, il doit avoir une pensée unique. poursuivre un seul but, la destruction implacable. Et accomplissant cette œuvre froidement et sans relâche, il doit être prêt à périr et à égorger de ses propres mains quiconque fait obstacle à ses desseins.* »

Les devoirs du révolutionnaire envers ses compagnons de lutte ne sont pas moins clairement tracés. « Un révolutionnaire, dit encore Bakounine, ne prend place dans le *monde des classes* (la société actuelle), il n'y vit que dans l'attente et dans la croyance à sa prompte et complète destruction. Si quelque chose en ce monde a quelque prix à ses yeux, il n'est pas un révolutionnaire. *Il ne doit reculer devant la destruction d'aucune institution, d'aucun lien de l'amitié, d'aucun homme appartenant à ce monde. Si les liens de la parenté, de l'amour retiennent son bras, il n'est pas un révolutionnaire.* Convaincue que l'on ne saurait attendre l'émancipation et le bonheur du peuple que d'une révolution populaire et d'une destruction universelle, la Ligue doit, par tous les moyens, augmenter la souffrance et le malheur pour lasser la patience du peuple et hâter l'affranchissement des masses. *Notre but est la destruction terrible, complète, implacable, universelle.* Nous devons nous habituer à la vie d'aventure des brigands. Ceux-là sont les vrais, les seuls révolutionnaires. »

Nous avons là le programme, la quintessence même de l'anarchisme. Quand on lit ces pages prodigieuses, on est d'abord tenté de se demander si elles sont sorties de l'esprit d'un Européen ou du cerveau enfiévré de quelque musulman fanatique, de quelque fakir hindou, de quelque illuminé arabe ou persan. Mais il suffit de regarder autour de soi, il suffit de se souvenir des événements d'hier pour reconnaître qu'on est en plein monde européen et contemporain. La doctrine anarchiste, si nettement formulée par Bakounine, n'est pas morte avec lui. Le théoricien a eu pour continuateurs des hommes d'action qui appliquent son système et

exécutent ses sentences. Le maître a trouvé des disciples pour continuer son œuvre, pour affirmer, développer et traduire en actes sa doctrine vraiment infernale.

IV

Les lieutenants, les successeurs de Bakounine n'égalèrent jamais sa sauvage et macabre éloquence; mais, au point de vue de la férocité des doctrines et de la scélératesse des actes, on doit reconnaître qu'ils se sont montrés dignes de lui. Dans leurs écrits comme dans leurs discours aux congrès anarchistes, ils n'ont rien omis de ce qui pouvait mettre aux mains des « compagnons » le poignard ou la bombe. Bien entendu, ils se sont toujours prudemment abstenus d'opérer eux-mêmes : cela ne sied point à des « intellectuels » de leur valeur; mais ils n'ont rien négligé pour exciter les autres à la propagande par le fait, et l'on sait comment ils y ont réussi.

Parmi les plus connus, et assurément les plus dignes de l'être, on rencontre le prince russe Krapotkine, l'instigateur de Cyvoct, le géographe français Elisée Reclus, et un socialiste allemand, ancien député au Reichstag, ancien ami et collaborateur de Karl Marx, le célèbre Most, qui s'était réfugié depuis près de vingt ans aux Etats-Unis et que la police américaine vient enfin de se décider à mettre sous les verrous.

Il ne saurait être question de résumer ici les discours tenus par ces apôtres de l'anarchisme : quelques échantillons de leur prose suffiront amlpement.

L'apologie constante et enthousiaste de la Commune est la moindre de leurs audaces. Quand un de leurs journaux allemands écrivait, par exemple, que « le sang avait fumé à Satory comme au Golgotha », il ne faisait guère, après tout, que servir d'écho à nombre de républicains français. Il les copiait de même en disant qu' « il n'y a, pour l'humanité, de salut que dans l'athéisme ». Mais les anarchistes n'ont garde de s'en tenir à ces affirmations historiques ou philosophiques qui, d'ailleurs, contiennent en germe les pires excès et les crimes les plus exécrables; ils lancent à la société et à la civilisation des déclarations de guerre autrement énergiques, autrement menaçantes.

C'est Most, par exemple, qui, du vivant même de Bakounine ou au lendemain de sa mort, prononçait dans une réunion populaire, en Allemagne, cette phrase en qui se trouve commé résumée toute la doctrine de l'agitateur russe : « Nous ne voulons point de paix, disait-il, nous voulons la haine jusqu'à ce qu'elle éclate en flammes étincelantes. »

Au congrès anarchiste de Fribourg, en 1877, le parti flétrit l'attitude prudente prise par les démocrates-socialistes allemands au lendemain des attentats de Hœdel et de Nobiling, et proclame toute sa sympathie pour ces deux assassins de l'empereur Guillaume Ier.

En 1880, le congrès de Wyden recommande et prescrit publiquement la propagande par le fait.

En 1881, le parti tient de nouvelles assises au congrès de Londres et se constitue définitivement sous le titre d'*Association internationale des ouvriers socialistes révolutionnaires*. En dépit de sa prétendue horreur pour toute hiérarchie, il se donne une organisation parfaitement régulière : comité central siégeant à Londres et ayant à côté de lui un comité exécutif ou un bureau de renseignements; sous-comités à Paris, Genève et New-York; sections avec comité exécutif de trois membres partout où il se trouvera un nombre suffisant d'adeptes.

L'objet de l'Association n'est pas moins nettement défini que son organisation. Les comités de chaque pays doivent entretenir des rapports entre eux et avec le comité principal pour rendre compte de la situation et faciliter les renseignements. Ils ont à leur disposition de l'argent, — qu'ils se procurent au besoin par le crime, — pour acheter des poisons et des armes et ils étudient les endroits où des mines peuvent être utilement établies.

Les résolutions du congrès se terminaient ainsi :

« *Pour arriver au but poursuivi, à l'anéantissement des souverains, des ministres, de la noblesse, du clergé, des grands capitalistes et d'autres exploiteurs, tout mogen est légitime.* Il y a lieu, en conséquence, de donner une attention spéciale à l'étude de la chimie et de la confection des matières explosibles... »

C'est la même idée que Most exprimait encore, en 1885, dans son journal *die Freiheit :* « Opérons où et comme nous pouvons! Mieux on peut abattre sans bruit *la canaille de l'ordre*, moins il y a de danger... »

En 1882, nouveau congrès anarchiste à Genève. Il fut suivi d'une conférence internationale qui se sépara aux cris de : *A bas Dieu! A bas la patrie, les gouvernements, les bourgeois!*

Le congrès de 1883, tenu à la Chaux-de-Fonds, fut le dernier congrès anarchiste. A partir de cette époque, le parti, ayant son corps de doctrine et son organisation, jugea préférable de ne plus délibérer en public, mais d'agir dans l'ombre. On a vu plus haut comment il a opéré. Most, d'ailleurs, ayant eu l'imprudence de témoigner des sympathies pour les fenians, s'était fait expulser d'Angleterre, en 1882, et avait dû se réfugier en Amérique. Il lui aurait été difficile d'y convoquer des congrès, et il n'aurait

sans doute pas admis qu'ils se réunissent sans lui en Europe.

Pour se diriger, pour entretenir son zèle et son activité, le parti n'avait plus que faire de congrès. Il avait les enseignements du maître, développés dans les brochures de propagande rédigées par ses disciples et incessamment commentés dans les feuilles anarchistes, *le Révolté*, *l'Insurgé*, *l'Autonomie* et surtout le journal de Most, *la Liberté*, publié en allemand aux Etats-Unis sous le titre de *die Freiheit*. N'avait-il pas, en outre, le plus utile des conseillers, le meilleur des guides, l'*Indicateur anarchiste?* Ce manuel, d'un genre tout spécial, s'imprime clandestinement en plusieurs langues, à Londres et aux Etats-Unis : c'est un traité de chimie pratique à l'usage des « compagnons ». Il contient plus de cent recettes pour fabriquer des engins de destruction, avec la manière de s'en servir. Un chapitre entier est consacré à la fabrication des bombes; un autre, moins moderne, traite de la tactique révolutionnaire et, en particulier, de la construction des barricades. Il revient avec insistance sur cette idée que tous les moyens sont bons pour pousser les masses, par le meurtre, l'incendie, l'arrêt de la vie économique et le désespoir, à donner l'assaut suprême à l'ordre social actuel.

Hier encore, on citait dans un journal un extrait de cet *Indicateur :* c'est la recette pour la fabrication de la nitro-glycérine. Trois flacons bouchés à l'émeri, une capsule de porcelaine, une demi-douzaine d'ustensiles tout aussi ordinaires : voilà pour le matériel de laboratoire. 120 grammes de glycérine pure, 200 d'acide azotique, 400 d'acide sulfurique, du papier de tournesol, un peu d'eau pure et de glace : voilà pour les substances à manipuler. Enfin, que l'on ajoute du tripoli en poudre, et la nitro-glycérine est transformée en dynamite. Le tout coûte environ 3 dollars, et avec cette somme, conclut l'*Indicateur*, « on peut fabriquer la quantité de dynamite nécessaire à faire sauter une maison ».

On demeure confondu, quand on lit cet instructif opuscule, et de la précision des détails, et du caractère pratique des instructions données, et du soin minutieux avec lequel sont énumérées toutes les précautions à prendre pour éviter les accidents; mais on est plus stupéfait encore de la négligence et de l'aveuglement dont font preuve les polices et les gouvernements des deux mondes en laissant subsister pareille littérature.

V

C'est aux Etats-Unis surtout que cette tolérance aveugle et coupable a pris les proportions les plus extraordinaires. En dehors du monde policier, on ne se doutait guère jusqu'à présent, en

Europe, que la grande république américaine fût devenue l'un des centres les plus considérables, l'une des plus fortes places d'armes de l'anarchisme. Il était cependant fort naturel et presque inévitable qu'il en fût ainsi. D'abord, il est permis de tout dire et de tout imprimer aux Etats-Unis : première inconstance favorable à la diffusion des idées anarchistes. De plus, l'Union reçoit, chaque année, de l'Europe des myriades d'émigrants, qui n'appartiennent pas en général à la partie la plus saine ou la plus calme de la population et dont un grand nombre, de race germanique, se groupent pour former de petites colonies allemandes où se conservent, avec la langue, les idécs et les mœurs de la mère-patrie : il y avait là comme autant de foyers préparés d'avance pour la propagande anarchiste. En outre, les Etats-Unis, terre classique des milliardaires, de la spéculation, des *rings* et des *trusts*, sont peut-être, de tous les pays du monde, celui où la disproportion des fortunes frappe et offusque le plus les regards, celui où le capital a commis le plus de méfaits et où il étale avec le plus d'impudence et le plus d'imprudence le fruit de ses rapines : les anarchistes trouvaient donc là un terrain merveilleusement préparé pour recevoir ce qu'ils appellent la bonne semence. Enfin, il n'est pas jusqu'à la vigueur, à la décision et à la raideur nerveuse du caractère yankee qui ne fût propre à servir leurs desseins. L'Allemand aime à disserter et se laisse facilement discipliner; l'Américain parle peu, agit et n'a de confiance qu'en lui-même : cela explique que le socialisme ait encore maintenant son quartier général en Allemagne, et que l'anarchisme l'ait établi aux Etats-Unis.

Aussi Most n'eut-il, pour ainsi dire, qu'à y débarquer, en 1882, avec sa *Freiheit*, pour y prendre la direction des groupes anarchistes déjà existants et y ajouter de nombreux groupes de nouveaux « compagnons », soit recrutés dans le pays même, soit expulsés d'Europe. Les anarchistes n'ont pas l'habitude de passer leurs troupes en revue, comme le font les socialistes dans leurs congrès : on peut affirmer cependant, sans crainte d'erreur, qu'ils sont légion aux Etats-Unis. Partant de Chicago, qui fut leur premier centre d'action, ils n'ont pas tardé à rayonner sur tout le territoire de l'Union et, dès 1883, au congrès de Pittsburg, le parti anarchiste américain était constitué sous le nom de *Fédération américaine de l'Association internationale des ouvriers* et sur les bases indiquées par le congrès de Londres : neuf comités d'agitation ou de propagande, préposés à autant de grandes circonscriptions, servaient de traits d'union aux groupes autonomes librement formés sur tous les points du territoire; et un comité d'information, chargé de la correspondance entre les groupes du pays et de l'étranger, reliait, à son tour, entre eux les comités régionaux.

La propagande fut menée avec une vigueur et un entrain tout américains. A côté de la *Freiheit* on vit éclore un essaim de feuilles anarchistes en diverses langues : l'*Arbeiter Zeitung*, l'*Alarme*, la *Freedoom*, *el Productor*, etc.; les brochures anarchistes, les *indicateurs* spéciaux se répandirent par milliers. Le génie mécanique dont les Américains sont si remarquablement doués vint lui-même en aide aux anarchistes : il mit à leur service toute son ingéniosité d'invention, toute son habileté d'exécution, et la fabrication des machines infernales devint une des branches de l'industrie métallurgique des Etats-Unis. L'argent manquait, il est vrai; mais ne pouvait-on arriver, par les procédés anarchistes, à le prendre là où il se trouvait? Aussi Most écrivait-il dans son journal qu' « il ne fallait pas y aller trop délicatement avec les crânes de quelques-uns de ces vampires (capitalistes). »

C'est peut-être aux Etats-Unis que l'anarchisme a le plus violemment manifesté ses tendances destructives et donné le commentaire le plus sanguinaire du « Catéchisme » de Bakounine.

« A l'œuvre donc ! disait la *Freiheit* en célébrant les exploits de Stellmacher et de Kammerer; à l'œuvre! Frappez comme à Stuttgart!... Certes, il ne s'agit plus de ne pas troubler un office religieux; il faut simplement extirper la religion avec tout ce qui tient à elle. Gare à la prêtraille, le jour où le drapeau rouge flottera au faîte de ses boutiques! *On coupera les prêtres en morceaux et on les jettera en pâture aux chiens.* » — C'est presque le mot de Diderot, sous une forme un peu moins littéraire cependant!

« L'anarchisme, — lisait-on encore dans l'*Arbeiterzeitung*, — l'anarchisme est le seul moyen pour les ouvriers de briser les chaînes dans lesquelles les capitalistes les retiennent; il est la seule voie qui mène à la liberté. *C'est le revolver dans une main le poignard dans l'autre et les poches pleines de bombes que l'on marche par la révolution à la liberté.* »

Le journal contenant ces lignes abominables avait à peine paru, et les anarchistes américains passaient de la théorie à l'action : le 3 mai 1886, à Chicago, une collision sanglante avait lieu, à l'occasion d'une grève, entre la police et les ouvriers grévistes, et le lendemain, la police, ayant tenté de disperser un meeting de protestation, était assaillie à coups de bombes : un véritable combat s'engageait, à la suite duquel dix morts et une centaine de blessés restèrent sur le champ de bataille. La justice américaine sut faire son devoir et la répression fut sérieuse : sept anarchistes furent condamnés à mort, cinq subirent leur peine. Mais ce fut au milieu d'un véritable déchaînement de fureur de la part des anarchistes et des socialistes du monde entier. L'organe du parti socialiste allemand, le *Sozialdemokrat*, appela l'exécution des anarchistes

« l'assassinat judiciaire de Chicago ». Sur la tombe même des condamnés, ceux-ci furent qualifiés d'hommes assassinés, et l'un des orateurs s'écria : « Jurez que vous vengerez ce crime, que vous le ferez expier à ceux qui vous haïssent! » et la foule répondit : « Nous le jurons! » Most, à son tour, déclara que « chaque goutte de sang des victimes coûterait une vie ».

On sait comment les anarchistes des Etats-Unis ont tenu parole. Leurs centres principaux, Chicago, New-York, Boston, Buffalo, Patterson surtout, une ville nouvelle de l'État de New-Jersey qui, leur devra bientôt sa principale célébrité, devinrent autant de foyers de conspiration contre tous les gouvernements du monde civilisé. On a deviné, sinon saisi, le lien qui rattachait au groupe de Patterson, par l'intermédiaire de Malato, de Malatesta et des autres anarchistes italiens expulsés de leur pays, la plupart des anarchistes venus en Europe pour frapper les têtes couronnés. La trace de Bresci a pu être suivie : on a vu qu'elle aboutissait à Patterson. La police américaine en fut prévenue; mais elle négligea, dit-on, l'avertissement. On sait aujourd'hui ce qu'il en coûte aux Etats-Unis.

VI

Sous le coup de cette catastrophe, que va faire le gouvernement fédéral? Que feront les autres puissances? Les Américains sont gens pratiques, résolus, peu embarrassés de scrupules et doués d'une remarquable énergie : ils savent fort bien se mettre au-dessus des lois quand ils croient qu'il le faut, et suspendre les libertés lorsqu'ils le jugent nécessaire. Si la police les laissait faire, ils auraient bientôt résolu la question anarchiste par le procédé sommaire de lynchage appliqué non seulement à Czolgosz, mais encore à ses complices présumés et aux écrivains anarchistes, y compris miss Emma Goldman qui fut, paraît-il, son Egérie. Il est possible qu'ils prennent des mesures exceptionnelles contre les anarchistes, que, pour avoir raison de ces malfaiteurs publics, ils se résignent à sacrifier quelques-unes des libertés primordiales que leur garantit la Constitution. Peut-être verrons-nous la liberté de la presse américaine restreinte par une loi contre l'anarchisme et l'excitation au crime punie à l'égal du crime lui-même; peut-être même interviendra-t-il, entre les gouvernements que menace la propagande par le fait, une convention internationale permettant l'extradition des hommes coupables d'attentats anarchistes comme celle des criminels de droit commun. Cette mesure, la plus difficile à obtenir, serait cependant la plus désirable et la plus efficace en même temps que la plus légitime, car il est absolument scandaleux de voir assi-

miler aux crimes politiques les forfaits abominables accomplis par les anarchistes en haine de la société tout entière.

Mais, s'il faut dire toute notre pensée, il est à craindre que des mesures de répression, si rigoureuses qu'elles soient, ne puissent, à elles seules, avoir raison de l'anarchisme. Le mal est trop invétéré, trop profond, et c'est dans sa racine même qu'il veut être attaqué. Or, sa racine, c'est le socialisme, et le socialisme lui-même est un produit du matérialisme, un fruit de ce paganisme nouveau qui a si dangereusement envahi les sociétés contemporaines. On n'extirpera l'anarchisme qu'à la condition de convaincre les masses populaires de sa scélératesse et de leur prouver que les anarchistes ne sont pas, comme ils le prétendent, des justiciers. Mais comment arracher ce masque aux « compagnons » si l'on ne commence par réfuter l'aphorisme célèbre de Proudhon et des socialistes? S'il était vrai, en effet, que la propriété fût le vol, de quel droit la défendrait-on? De quel droit prétendrait-on défendre la société? Comment refuserait-on aux anarchistes le titre de justiciers dont ils se targuent?

Et la légitimité de la propriété individuelle elle-même, si certaine soit-elle, sur quoi s'appuierait-on pour l'affirmer si, comme le disent les matérialistes, l'homme n'avait d'autre loi que la satisfaction de ses besoins et de ses appétits, si tout n'est que matière périssable, s'il n'y a ni intelligence, ni âme distincte du corps, ni loi, ni principe, ni morale supérieurs aux lois et à la morale humaines? De quel droit repousserait-on la monstrueuse doctrine des anarchistes, s'il n'y avait pas de principes fixes, si tout dépendait de l'influence des milieux, s'il n'y avait en toute chose que des questions de tempérament, de race et de climat? De quel droit punirait-on les attentats anarchistes s'il était vrai, comme l'enseignent certains docteurs de nos jours, que le libre arbitre est une illusion, la conscience un vain mot et la responsabilité humaine une apparence? Aux anarchistes on oppose la loi; mais qu'est-ce que la loi, sinon l'expression de la volonté d'une majorité? Les anarchistes sont assez de leur temps pour savoir comment se font les majorités. La loi qu'elles imposent par leurs votes, si elle n'a pas d'autre base, n'est que le triomphe de la force : pourquoi la respecterait-on? Veut-on appeler la morale au secours de la loi? Mais qu'est-ce que cette morale, sinon une opinion humaine, et pourquoi s'imposerait-elle à la morale, c'est-à-dire à l'opinion contraire des anarchistes? Cette morale n'aurait d'autorité que si elle dérivait d'une source plus haute, si elle avait une origine religieuse; mais les anarchistes ne voient-ils pas l'idée religieuse dédaignée, ou bafouée, ou proscrite, ou simplement niée par quelques-uns de ceux qui les combattent? Et ne sont-ils pas auto-

risés, dès lors, à demander de quel droit on sévit contre eux?

La conclusion s'impose, elle est évidente, et le Saint-Père l'indiquait encore, il y a quelques jours, avec une lumineuse évidence. C'est la foi religieuse seule qui pourra conjurer le péril redoutable de l'anarchisme; c'est elle seule qui, en nous donnant la claire vision et le sens véritable de la vie, rendra tolérables pour les masses populaires les épreuves inséparables de l'existence humaine et leur apprendra à supporter, dans l'espoir des réparations futures, les peines et les injustices d'ici-bas. Vieille chanson, dira-t-on, mais douce, mais éternelle, mais indispensable et sans laquelle la plupart des hommes n'auraient plus qu'à se suicider ou à s'entre-tuer!

Encore ne faudrait-il pas se flatter qu'il pût suffire de remettre les idées religieuses en honneur et de rendre à la morale son divin fondement pour avoir raison de l'anarchisme et lui faire perdre toute action sur l'âme du peuple. Les petits et les humbles ont été, dans ces derniers temps, démoralisés par trop de scandales pour que leur foi dans les principes traditionnels de toute société n'en soit pas ébranlée. Socialistes et anarchistes leur répètent à l'envi que la propriété, c'est le vol : à la vue de certaines fortunes mal acquises, de certains tripotages, n'ont-ils pas quelque raison de le croire? Autrefois, du moins, on cachait les infamies de ce genre : aujourd'hui, on les étale. Autrefois, elles menaient au bagne; aujourd'hui, elles conduisent à... tout!

Il faut avoir le courage de le dire : la lutte contre les attentats et les idées anarchistes risque d'être stérile, si elle n'est accompagnée d'une autre campagne, d'une autre croisade non moins active, non moins énergique, contre les abus, les scandales et les injustices de toute sorte qui démoralisent le peuple et en ont fait une proie facile pour tous les sophistes et tous les fauteurs de désordre. On l'a laissé corrompre par tout ce qu'il lit, par tout ce qu'il entend, par tout ce qu'il voit, et l'on s'étonne qu'il soit mûr pour la révolte! On a laissé la société se transformer en écuries d'Augias et l'on est surpris qu'il s'en échappe des miasmes pestilentiels! Le nettoyage en est urgent : sinon, l'anarchisme pourrait bien se charger de les purifier en y mettant le feu.

René Lavollée.

STRATÉGIE ANGLAISE

MALTE ET GIBRALTAR

L'Angleterre est inquiète. On le serait à moins. Presque chaque jour elle voit surgir devant elle un nouveau point d'interrogation.

Notre souveraineté de la mer est-elle certaine et indiscutable?

Sommes-nous bien sûrs que le commerce qui nous fait vivre ne sera jamais partiellement ou totalement interrompu?

Nos escadres de la Manche et de la Méditerranée sont-elles aussi puissantes qu'elles devraient l'être?

Notre flotte de réserve est-elle prête pour une action immédiate?

Notre population maritime est-elle suffisante pour constituer de solides réserves de personnel?

Les équipages de nos navires de commerce, composés en partie d'étrangers, ne seraient-ils pas un danger en temps de guerre?

Enfin, Gibraltar est-il vraiment déchu de son ancienne splendeur?

Pour employer une expression bismarckienne, cette dernière question, soulevée tout récemment, a fait l'effet d'une pierre lancée dans la mare aux grenouilles.

Elle a fait l'objet d'interpellations dans les deux Chambres et a motivé l'envoi d'une commission à Gibraltar. Déjà les membres de l'Amirauté avaient voulu s'assurer par eux-mêmes de l'état des choses. Il y a deux ans, le premier lord de l'Amirauté, M. Goschen, accompagné d'un capitaine de vaisseau et de M. Austen Chamberlain, lord civil de l'Amirauté, y est resté quarante-huit heures.

Un certain mystère planait sur ce voyage. D'après la version officielle, cette commission venait étudier les qualités nautiques du nouveau cuirassé, *Terrible*. Mais on ne dérange d'aussi gros personnages que lorsqu'un intérêt très sérieux est en jeu. Il s'agissait, en réalité, de l'état des travaux du nouveau port.

Ces travaux touchent, en effet, à une question vitale pour la Grande-Bretagne, la Méditerranée étant considérée comme le centre de gravité de la lutte maritime future.

Dans l'antiquité, cette mer, à l'état d'impasse, a servi de champ de bataille à tous les peuples connus. Phéniciens, Carthaginois, Grecs, Romains, Perses, y ont combattu avec, parfois, de formidables enjeux.

La France, en coupant l'isthme de Suez, a raccourci considérablement la route des Indes, qui passait autrefois par le cap de Bonne-Espérance, et elle a notablement accru l'importance de la Méditerranée.

Il en est résulté, pour l'Angleterre, une situation nouvelle, et ce pays estime qu'il doit imposer sa prépondérance dans cette mer, qui, pourtant, devrait être un lac latin.

Tout pousse l'Angleterre à s'efforcer de dominer sur ces eaux : la protection de son commerce si étendu, la conservation du libre passage des Indes, la succession même de l'*homme malade*. Car, si nous avons une question d'Extrême-Orient, nous avons aussi, comme chacun sait, la question d'Orient tout court, et l'Europe vit sous la perpétuelle menace de son réveil inopiné.

Voilà pourquoi l'Angleterre s'efforce de dominer sur la Méditerranée.

Aussi, tout ce qui touche à cette mer intérieure a-t-il le pouvoir d'éveiller, d'une manière très sérieuse, l'attention de nos voisins.

Or, les craintes de la Grande-Bretagne, réelles ou chimériques (en ce qui concerne le seul bassin occidental), sont assez nombreuses :

Entente franco-espagnole;

Concession, à la Russie, d'un dépôt de charbon aux îles Baléares;

Construction d'ouvrages en territoire espagnol, tout autour de la baie d'Algésiras, qui permettront d'entourer d'un cercle de feu la forteresse anglaise et de rendre intenable le nouveau port auquel les Anglais consacrent des crédits si considérables.

Quels sont, pour parer à ces dangers, les moyens d'action de la Grande-Bretagne? Une escadre puissante, stationnée en permanence dans cette mer; une escadre de réserve prête à la renforcer; enfin, deux bases d'opérations : Malte, à cheval sur la limite des deux bassins méditerranéens; et Gibraltar, qui surveille le détroit, sentinelle avancée sur la limite de deux mers.

L'issue d'une campagne, a dit M. Goschen (quand il exerçait les hautes fonctions de premier lord de l'Amirauté), appartiendra à la flotte qui pourra se réparer le plus rapidement.

La chose n'est, en effet, que trop certaine; à l'issue d'un enga-

gement, les deux forces navales aux prises seront fort avariées. Supposons une des flottes détruite, soit coulée, soit réduite à l'état d'épave. Il est peu probable que l'escadre victorieuse soit en état d'engager un nouveau combat. Sa situation nécessitera des réparations assez considérables, peut-être, pour la rendre indisponible un certain temps.

Réparer un bâtiment de guerre est, en effet, autrement long aujourd'hui que par le passé. Au temps de la marine à voiles, à l'issue d'un combat, quelques trous à boucher, le gréement à raidir, des vergues à jumeler, des voiles à recoudre, et le navire était prêt pour la bataille.

Il n'en va plus de même aujourd'hui où les cuirassés rentreront au port avec des tourelles éventrées, des plaques de cuirasse disjointes, brisées même, parfois la double coque crevée par une explosion de torpille. Il importe que les belligérants trouvent, à proximité du champ de bataille, des points d'appui qui leur permettent d'exécuter, *en toute sécurité*, des réparations importantes, de remplacer le charbon brûlé, les munitions et les vivres consommés.

En toute sécurité... Pour cela, il faut munir ces points d'appui d'un système défensif suffisant; il faut, en outre, que les magasins de ces refuges renferment des approvisionnements considérables, et qu'ils possèdent des moyens de ravitaillement rapides.

Malte et Gibraltar sont-ils dans ces conditions? C'est ce que nous allons examiner dans les pages qui suivent.

*
* *

Tout d'abord, une question : Malte et Gibraltar suffisent-ils à l'Angleterre pour lui permettre d'exercer sa suprématie sur la Méditerranée? Il paraît évident que sa situation serait mieux assurée si elle possédait d'autres points d'appui.

Port-Mahon (île de Minorque), qu'elle posséda jadis, offre de nombreux avantages. Au commencement de la guerre de Sept ans (1756), l'archipel des Baléares appartenait aux Anglais et Port-Mahon était le point d'appui de leurs forces navales. Mais, en 1781, cet archipel retomba sous la domination de l'Espagne, qui ne paraît pas à la veille de s'en dessaisir, car la position centrale de ce port dans le bassin occidental de la Méditerranée lui donne un très grand prix.

La baie de Rosas, que fréquente beaucoup l'escadre anglaise de la Méditerranée, serait aussi, pour l'Angleterre, d'un grand secours en temps de guerre, car sa position au sud du cap Creux, près de notre frontière, lui permettrait de surveiller le golfe du Lion.

Mais cette baie, d'un accès toujours si facile, appartient également à l'Espagne, et l'Angleterre s'y installerait, sans doute, dès le commencement des hostilités, n'était la crainte d'indisposer ses voisins de Gibraltar. Les représailles seraient trop faciles. Elle s'efforcera simplement de suivre les conseils de M. Bacon : « La stratégie du temps de paix s'occupe de la préparation à la guerre; elle comprend la conservation, l'entretien, l'armement des navires, l'instruction et l'emploi du personnel, afin d'obtenir de lui le meilleur rendement possible, l'entretien des fortifications des points d'appui les plus importants, *la culture de liens amicaux avec les puissances dont les ports seraient utiles en temps de guerre et dont les rivages s'étendent sur le flanc de nos routes de commerce.* » C'est assez clairement désigner l'Espagne et l'Italie.

*
* *

Malte est l'île la plus grande d'un archipel qui comprend aussi Comino et Gozo.

Elle est si bien placée, que tous les peuples ont combattu pour sa possession. En 1530, Charles-Quint la donna aux chevaliers dépossédés de Jérusalem. Trois siècles plus tard (1798), les Français la prirent, et Napoléon fit ressortir sa grande valeur stratégique en écrivant au Directoire : « Avec Malte, nous avons la plus forte place de l'Europe. »

Les Anglais lui donnèrent raison. Après Aboukir, ils vinrent mettre le siège devant l'île, que défendait le vaillant général Vaubois. La résistance dura deux ans. Enfin, dénués de tout, sans vivres ni munitions, les Français durent capituler (5 sept. 1800).

L'Angleterre, maîtresse de cette île depuis un siècle, en a fait une place de premier ordre.

Au reste, les conditions physiques de cette position s'y prêtaient merveilleusement. Malte (en forme d'ellipse, 26 kilomètres sur 12) est découpée dans sa partie orientale, comme le fer d'une gondole vénitienne.

Aussi la côte est présente-t-elle des baies abritées et profondes.

Mais l'eau fait entièrement défaut à l'intérieur : ni lacs, ni rivières et peu de sources. Et, néanmoins, les insulaires réussissent à y entretenir des cultures, mais au prix de quel labeur! Les Maltais industrieux ont lutté contre l'âpre nature; ils ont apporté de la terre de Sicile. Grâce aux canaux d'irrigation habilement ménagés, ils récoltent du blé, du coton, des oranges.

D'ailleurs, les paysans maltais, agriculteurs de premier ordre, ont porté leur industrie sur les rivages de la Méditerranée : on les trouve en Algérie, en Tunisie, en Italie.

Malte, située à 1,800 kilomètres environ, à l'est de Gibraltar, à 25 kilomètres de la Sicile et à 80 de la côte d'Afrique, se dresse sur la ligne de démarcation des deux bassins de la Méditerranée. Elle commande le passage entre la Sicile et la Tunisie, ce qui lui donne une importance évidente.

Pourtant, ce passage n'est pas le seul qui mette en communication ces deux bassins; il y a encore le détroit de Messine, et le détroit de Messine échappe à la surveillance de l'Angleterre.

L'île conserve pourtant une véritable valeur militaire. Voici l'opinion de sir Ch. Dilke : « Malte est une station de première importance. On a appelé cette île le pivot des opérations militaires anglaises au sud de l'Europe et au nord de l'Afrique. Le gouvernement a l'intention de mettre Malte, avec ses magnifiques ports, en état de pourvoir elle-même à sa défense contre un bombardement ou une tentative de débarquement. »

L'intention annoncée par sir Ch. Dilke est aujourd'hui un fait accompli : Malte est devenue un point d'appui de premier ordre.

Le port de La Valette, forteresse inexpugnable, possède un vaste arsenal, muni d'un outillage des plus complets et de magasins renfermant des approvisionnements immenses. Des flottes entières y trouveraient un refuge de toute sécurité.

On recrute dans le pays même un corps spécial indigène. De plus, tous les Anglais résidant à Malte doivent quarante-cinq ans de service dans la milice (de 16 à 60 ans). Le rassemblement des milices forme sur place un sérieux groupe de défenseurs : c'est un moyen de parer aux attaques imprévues.

Remarquons en passant qu'Anglais et Maltais ne vivent pas en très bonne intelligence. Le sentiment d'antipathie qui existe entre les deux races s'est fait jour tout récemment, à propos des réformes que M. Chamberlain se propose d'introduire dans l'île. Le ministre des colonies veut, en effet, supprimer la langue italienne à Malte et lever sur les citoyens des taxes additionnelles.

On a protesté de toutes parts contre ces impôts nouveaux, et le mécontentement public a pris une forme tangible. Un mauvais plaisant a lancé un liquide corrosif sur le visage de la statue de la reine Victoria, érigée à La Valette à l'occasion de son jubilé.

La foule a conspué les Anglais et tout particulièrement M. Strikland, secrétaire du gouvernement maltais, qui semble peu populaire dans ce pays.

Enfin, la société de propagation de la langue italienne à l'étranger a décidé la création, à Malte, d'un certain nombre de sous-comités.

Il ne faudrait certes pas exagérer l'importance de ce mouvement d'opinion; mais, à titre de symptôme, il est intéressant à noter.

En résumé, Malte, dépôt de charbon, centre de réparation et de ravitaillement, domine la route maritime qui passe au sud. Par des *raids* de croiseurs, l'Angleterre peut de là protéger ses navires et détruire ceux de l'ennemi.

Si nous ajoutons à cette situation exceptionnelle son titre de place forte imprenable, nous conclurons que Malte remplit les conditions d'une base navale parfaite.

*
* *

Le *Mons Calpe* des Romains, aujourd'hui rocher de Gibraltar, domine le détroit d'une hauteur de 450 mètres.

Au commencement du huitième siècle, le chef maure Tarek aborda, dit-on, à ce rocher, et, frappé par la beauté de la situation, s'y retrancha, comme les Anglais devaient le faire dix siècles plus tard. D'où le nom de Djebel-Tarek (montagne de Tarek). On en a fait Gibraltar.

« Je comprends, disait A. Dumas père, que les anciens aient fait de Gibraltar une des colonnes d'Hercule; il était assez difficile de s'imaginer comment était venu là ce monolithe de 1,500 pieds de haut, qui ne se rattache à rien, ne se relie à rien, et semble tombé du ciel ou poussé de la terre. »

Pourtant, un mince filet de sable le rattache à l'Espagne. En certains endroits, cet isthme, très bas, n'est élevé que de $0^{m},50$ au-dessus de l'eau; il marque la zone neutre qui sépare de l'Andalousie la partie amputée.

Vers l'est, le rocher tombe à pic dans la mer, accessible seulement aux singes qui ont élu domicile dans ses cavités et que les gens du pays vénèrent comme on respecte ailleurs les cigognes d'Alsace, les pigeons de Venise, les chiens de Constantinople, les vautours de Lima. Il entre dans cette vénération plus de crainte que de respect, et la légende raconte que ces quadrumanes, pour se venger des habitants, ont parfois fait rouler des pierres sur les toits de la ville.

Celle-ci se dresse à l'ouest du rocher, sur des pentes assez raides, entourée de cultures en escalier, qui descendent jusqu'à la baie d'Algésiras.

L'ensemble, calciné par un soleil ardent, produit, comme la vue d'Aden, la sensation d'une soif inextinguible. C'est que l'eau est rare dans la presqu'île; les habitants, qu'on nomme lézards du rocher (*the lizards of the rock*), recueillent avec soin les eaux de pluie, et l'administration militaire a creusé dans le roc une citerne assez vaste pour permettre à la garnison de soutenir un long siège.

Gibraltar jouit d'un régime particulier qui, par certains côtés, rappelle l'état de siège. Les étrangers ne peuvent y posséder ni même y circuler librement. On les moleste, on les expulse même, afin de conserver plus longtemps les secrets du grand morne.

Le soir, au coup de canon de la fermeture des portes, tous sortent précipitamment; le bruit du pas lourd et cadencé des patrouilles trouble seul les échos des ruelles désertes.

Néanmoins, le secret absolu sera sans doute difficile à garder. Des milliers d'Espagnols, embauchés pour les travaux militaires, circulent incessamment de la forteresse à la ville de Linea, située sur le territoire neutre (côté andalou).

Cette ville possède une *plaza de toros* très fréquentée par les *aficionados* des deux nationalités et un marché qui approvisionne Gibraltar de fruits et de légumes. La Linea a donc une certaine utilité pour les Anglais; mais ceux-ci ont, en revanche, tout à redouter des indiscrétions.

A ce propos, un journal anglais écrivait, il y a peu de jours : « Nous n'indiquerons pas les emplacements des nouvelles poudrières; mais, malheureusement, on pourra toujours savoir où elles se trouvent : trois ou quatre mille descendants de Pizarre et d'Almagro connaissent leurs positions. »

Ceci est parfaitement juste: mais le moyen de les empêcher de parler? On ne peut pourtant, comme Attila, faire tuer tous les ouvriers qu'on a employés à un travail secret.

Le rocher de Gibraltar (4 kilomètres de long sur 1,000 à 1,200 mètres de large) est fortifié d'une manière formidable.

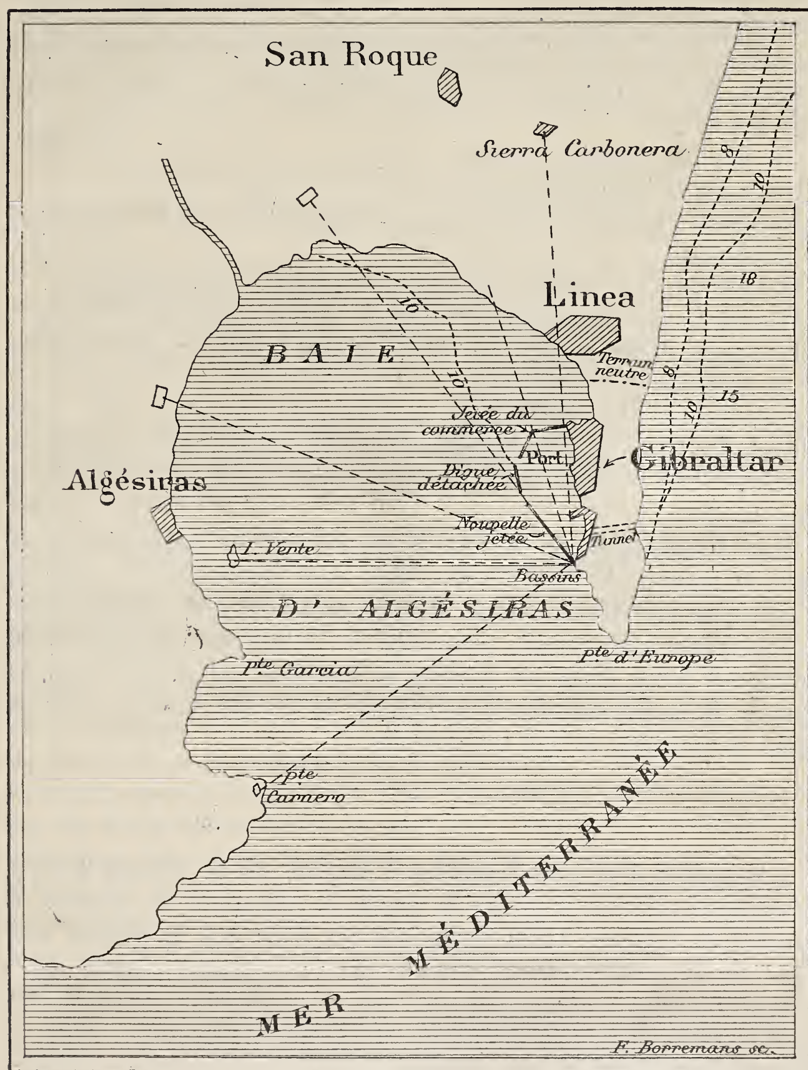
Les Anglais, qui le possèdent depuis deux siècles, ont compris l'importance de cette position et, depuis le commencement de leur occupation, ils ont construit des batteries, creusé des tunnels, des refuges pour la garnison et hissé sur le sommet de grosses pièces d'artillerie. Et comme la science transforme sans cesse le matériel de guerre, force est de bouleverser de temps à autre les ouvrages et d'en changer l'armement.

Pourtant, pendant bien des années, M. Goschen l'a avoué, on n'a rien fait pour répondre aux mesures que prenaient d'autres puissances dans la Méditerranée.

En conséquence, on a, tout récemment, ajouté de nouvelles fortifications aux batteries existantes et modifié l'armement de certains ouvrages.

Autrefois, plusieurs bastions étaient armés de canons à âme lisse, qui lançaient des boulets ronds, impuissants aujourd'hui contre les cuirasses des navires de guerre. On leur a substitué des pièces modernes.

On a construit, en outre, de nouvelles batteries sur le rocher, depuis la frontière septentrionale jusqu'à la pointe d'Europe, de manière à menacer toute la baie d'Algésiras.



Le travail le plus important est une route carrossable, en spirale, assez résistante pour supporter le transport des canons les plus lourds. Cette voie nouvelle a permis d'établir plusieurs batteries puissantes et des casemates sur toute la longueur du versant ouest. Des pièces de 233 et de 152 arment aujourd'hui ces ouvrages

disposés en groupes, avec un télémètre par groupe, pour l'appréciation des distances.

On a entrepris, à Gibraltar, d'autres travaux d'un genre très distinct, dont nous parlerons plus loin. Le gouvernement anglais s'est montré logique en faisant progresser l'outillage de ce point, en même temps qu'il augmentait l'importance de la marine en général. Flotte et points d'appui forment un bloc. L'une ne va pas sans les autres.

Un député anglais, M. Gibson Bowles, a traité, dans une brochure [1], les sujets suivants :

Nature et état actuel des travaux en cours sur le côté occidental de Gibraltar;

Danger que ces travaux créeront pour la Grande-Bretagne;

Exposé de certaines modifications de nature à atténuer ce danger;

Demande de la suspension des travaux jusqu'à nouvel examen de la question tout entière.

L'auteur est particulièrement qualifié pour traiter ce sujet. Il est allé sur les lieux. Il a vu les choses par lui-même, et sa qualité de membre d'une mission officielle lui a permis de faire une enquête approfondie.

Nous ferons donc de nombreux emprunts à ce guide si sûr qui vient de pousser le cri d'alarme. Mais nous réserverons le côté de la politique extérieure, que M. Bowles paraît exagérer grandement. A l'entendre, les ennemis présumés de l'Angleterre auraient déjà coordonné leurs plans de bataille et distribué les rôles à tous les acteurs. Nous ne saurions le suivre sur ce terrain, tout en rendant justice à l'énergie de son patriotisme.

*
* *

« Aux yeux d'un grand nombre d'Anglais, dit M. Gibson Bowles, Gibraltar représente la gloire du passé, la puissance du présent, la sécurité de l'avenir. Cette forteresse est pour eux la preuve tangible de la prédominance navale de l'Angleterre depuis deux siècles. Ils sont convaincus que, de sa possession, dépend non seulement la situation maritime de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée, mais aussi son accès au canal de Suez et sa sécurité sur l'Atlantique. »

Pourtant, le gouvernement anglais y a entrepris des travaux qui, une fois achevés, feront de Gibraltar un danger de plus pour l'empire et une tentation nouvelle pour ses ennemis.

[1] *Giraltar, a national danger,* by Thomas Gibson Bowles, 1901.

Les travaux actuellement en cours seront attaquables du côté de l'Espagne, et sont, par suite, susceptibles de réduire à néant la valeur actuelle de Gibraltar.

On a décidé l'exécution de ces travaux un peu légèrement et sans utilité démontrée; on a englouti déjà dans ces ouvrages des sommes importantes. Néanmoins, il est encore temps de s'arrêter, de procéder à un nouvel examen et d'améliorer beaucoup la situation.

C'est ce que M. Gibson Bowles cherche à démontrer.

On a dit que Gibraltar était la clef de la Méditerranée. Cela signifie-t-il que ses canons commandent le détroit, et que, par suite, aucun navire ne peut le franchir sans le consentement de la forteresse? Non, certes, tant s'en faut.

Le point de l'Afrique le plus rapproché est à 25 kilomètres environ de la pointe d'Europe, et l'on trouve 100 mètres d'eau tout près de ce rivage africain; par suite, rien n'empêche les navires de franchir le détroit hors de la portée des canons anglais.

De plus, en temps de guerre, l'ennemi passera la nuit ou par temps de brume, donc inaperçu.

Bref, Gibraltar n'est pas du tout, en soi, la clef de la Méditerranée, c'est simplement l'endroit où est pendue la clef. Elle ne ferme pas plus la porte de cette mer à d'autres puissances, qu'elle ne l'ouvre à la Grande-Bretagne.

Le contrôle du détroit et la suprématie dans la Méditerranée doivent être exercés par des cuirassés, et non par la forteresse. Et si la flotte n'était pas assez forte pour remplir ce rôle, il faudrait, quelle que soit la puissance de la forteresse, abandonner la Méditerranée, comme les Anglais l'ont fait, pendant plus d'un an, à la fin du dix-huitième siècle, et pourtant l'Angleterre possédait déjà Gibraltar. Tel est l'avis de M. G. Bowles. Ajoutons que le détroit, infesté de bateaux sous-marins, présentera, pour les croisières de surveillance, un champ difficile et dangereux. Cette éventualité restreindra, sans doute, le rayon d'action des navires spécialement affectés à ce service.

Inutile d'exagérer la valeur de Gibraltar. C'est un point de relâche à l'entrée de la Méditerranée, à 1,000 milles des côtes anglaises, qui devrait pouvoir fournir aux bâtiments du charbon, des vivres, des munitions, et au besoin des ateliers de réparation. Ainsi ravitaillés et réparés, les navires sortiraient du port pour aller combattre dans l'une ou l'autre des mers que le détroit met en communication.

Jamais Gibraltar n'a rempli toutes ces conditions à la fois, sauf peut-être à l'époque de la marine à voiles. En tout cas, les navires

jouissaient dans ce port d'une sécurité complète; car les canons de la forteresse protégeaient efficacement le mouillage, placé lui-même hors de la portée de l'artillerie en usage à ce moment.

Ainsi, pendant l'âge de la voile et du bois, Gibraltar remplit convenablement son rôle.

La vapeur et les constructions métalliques ont changé tout cela.

Le besoin de bassins de radoub pour recevoir les bâtiments avariés prit une importance capitale, car on ne peut caréner un cuirassé ni panser ses blessures avec les moyens que l'on employait jadis pour un trois-ponts.

Sans une forme sèche, impossible d'exécuter aucune réparation importante à un bâtiment de construction moderne avarié. Sans ateliers bien outillés, impossible de radouber un cuirassé rentrant du combat.

Enfin, le mouillage, protégé par une seule jetée, longue de moins de 500 mètres, restait ouvert au nord et cette disposition sommaire le laissait exposé aux attaques des torpilleurs.

En un mot, Gibraltar était devenu insuffisant.

Cet état de choses dura assez longtemps. Un jour pourtant l'Amirauté étudia la situation, et, en 1894, elle présenta un projet qui prévoyait :

La construction d'un bassin, dans l'angle formé par le rivage et la nouvelle jetée;

Le prolongement de la nouvelle jetée elle-même, d'une longueur de 700 mètres;

La construction d'une autre jetée, dite jetée du commerce, dirigée vers l'ouest;

Entre les deux premières, la construction d'une digue détachée.

Des barrages permettaient d'obstruer rapidement les deux passes qui séparent ces trois ouvrages.

Tel est, dans son ensemble, le projet qui devait rendre au port de Gibraltar la sécurité perdue, et lui donner les moyens de réparer et de ravitailler les navires de guerre.

Lord Rosebery, qui, à tort ou à raison, passe pour avoir dans la marine cette foi qui paraît manquer à lord Salisbury, le soumit au Parlement, en 1895.

Le devis estimatif atteignait, en chiffres ronds, 25 millions, ainsi répartis :

Jetées.	16 millions.
Bassins de radoub.	9 »
Total. . . .	25 millions.

Tout devait être terminé en 1900.

En 1896, lord Salisbury étant premier ministre, le premier lord de l'Amirauté présenta un autre projet, beaucoup plus vaste et plus coûteux.

Sans toucher aux jetées déjà prévues (16 millions), il proposa de creuser 3 bassins (au lieu d'un seul), tous à côté l'un de l'autre, dans l'angle formé au sud par le rivage et la nouvelle jetée.

Cette amplification portait la dépense prévue pour les bassins à 67 millions, au lieu de 9, et le total général atteignait 94 millions, au lieu de 25.

L'époque de l'achèvement restait la même : livraison en 1900.

Enfin, en 1897, l'Amirauté réclama un autre crédit de 17 millions pour la jetée du commerce, et le *Naval works Act* de 1897, autorisa l'engagement de cette nouvelle somme.

En résumé, le crédit total autorisé par les *Naval works Acts* de 1895, 1896 et 1897 s'élève à 109 millions de francs, et il atteindra probablement 150 millions.

L'*Act* de 1897 portait la date d'achèvement des jetées à 1901, sans changer celle de l'achèvement des trois bassins, qui restait fixée à 1900.

Voici donc le premier projet triplé, comme dépense et comme importance. Il était manifeste que tous ces ouvrages ne pouvaient être livrés à l'époque prévue.

Aussi le *Naval works Act* de 1899 fixa-t-il la date de l'achèvement des jetées à 1904, et celle de l'achèvement des bassins à 1905.

*
* *

La commission qui examina le premier projet en 1895 conçut une vive inquiétude, motivée par les progrès considérables de l'artillerie.

Dès cette époque, l'accroissement de la portée des pièces exposait le port au feu de quelques points du territoire espagnol.

Au reste, la question n'était pas tout à fait nouvelle.

Dès 1890, sir Charles Dilke exposait sous le titre : *Problems of Great Britain*, la situation de l'empire britannique : « Les progrès de l'artillerie moderne, écrivait-il, ont, jusqu'à un certain point, dépossédé Gibraltar de son ancienne supériorité.

« Les bâtiments peuvent encore, il est vrai, se réfugier à l'abri de son rocher; mais ils y seraient exposés à un bombardement venant de la mer ou du territoire espagnol. Néanmoins, Gibraltar est encore si important comme dépôt de charbon, et sa possession par un de nos ennemis serait si gênante pour l'Angleterre que nous sommes forcés de le conserver.

« ... Contre un bombardement du côté de terre, il n'existe pour Gibraltar, à cause de la configuration de la côte, aucune possibilité suffisante de défense, si l'Espagne prend parti pour nos adversaires. »

Avoir des ennemis qui vous tirent dans le dos pendant que les batteries répondent à une attaque du large : voyez-vous Gibraltar obligé de faire face des deux côtés à la fois?

Les membres de la commission de 1895 admirent donc que les navires mouillés dans le port de Gibraltar ne pouvaient plus compter sur une sécurité complète, si nécessaire à leurs opérations.

Deux orateurs signalèrent cette situation, au moment de la discussion du projet, à la Chambre des communes. On leur répondit que ce danger serait seulement à craindre en cas de guerre avec l'Espagne, hypothèse fort improbable, à laquelle il n'y avait pas lieu de s'arrêter; que d'ailleurs un bassin serait très utile en temps de paix, et qu'en somme, il valait encore mieux avoir un bassin exposé en temps de guerre que de n'en pas avoir du tout.

Après une courte discussion, le Parlement vota les crédits demandés.

Mais le *Naval works Act* de 1899, qui amplifiait considérablement les constructions primitives et fixait leur achèvement à 1905, modifia complètement la situation, en créant un plus grand danger pour l'ensemble des travaux.

En 1895, on reconnaissait que l'établissement serait exposé au feu de l'artillerie de certains points du territoire espagnol.

En 1900, le champ d'action de l'artillerie ennemie s'agrandissait singulièrement.

Du point de la Sierra Carbonera que l'on nomme le *Trône de la reine d'Espagne*, la baie d'Algésiras forme, en territoire espagnol, jusqu'à la pointe Carnero, en passant par Algésiras, un arc de cercle d'à peu près 120 degrés, sur une longueur de 55 kilomètres environ.

Les ouvrages de Gibraltar font face à cet arc de 120 degrés, et les pièces d'artillerie moderne peuvent les atteindre de tous les points de cet arc.

Il ne s'agit donc plus de savoir si Gibraltar est exposé au feu d'un seul point; il est battu aujourd'hui par le feu convergent des rivages entiers du nord et de l'ouest de la baie d'Algésiras, à des distances comprises entre 5,500 et 9,000 mètres, ce dernier chiffre étant un maximum.

Or, à la fin de 1899, les Boers lançaient des obus dans Ladysmith, à la distance de 10,000 mètres. Ils employaient des canons

de 6 pouces, qu'ils déplaçaient aisément. Tout battait en retraite, à l'approche du danger.

D'abord, on ne prêta qu'une attention distraite au changement survenu. On s'en préoccupa davantage en 1899. Car, pendant l'intervalle, l'école d'état-major avait reçu des enseignements du paysan boer; elle était convaincue désormais qu'il n'était pas nécessaire de construire des forts pour employer de la grosse artillerie, que l'on pouvait même se dispenser de tracer des routes et que le transport et la mise en batterie des pièces de gros calibre dans les pays les plus accidentés ne présentaient aucune difficulté. Tout cela, avec des moyens grossiers, mais à la condition d'avoir des hommes remplis de ressources et d'ingéniosité.

Bien plus, quand on emploie ces grosses pièces avec de la poudre sans fumée, l'adversaire ne peut les découvrir, ni, par suite, leur répondre avec certitude. En somme, ces canons sont beaucoup plus dangereux pour l'adversaire et parfaitement en sûreté contre l'effet de son feu, sans routes ni batteries.

Alors, on commença vraiment à croire que les ouvrages de Gibraltar étaient exposés à un danger véritable; que les collines basses du rivage permettaient de cacher de gros canons, de manière à les rendre invisibles du rocher; qu'il était facile de les mettre en batterie et de les transporter rapidement d'un point à un autre, et que si l'ennemi employait de la poudre sans fumée, il deviendrait fort difficile de répondre à ces batteries et, surtout, de les réduire au silence.

Les coups dirigés contre Gibraltar seraient d'ailleurs d'autant plus redoutables que la carte fournirait très exactement aux pointeurs la distance de ces ouvrages à un point quelconque du rocher.

Les autorités espagnoles ne tardèrent pas à comprendre l'importance de ce nouvel état de choses, et mirent à l'étude le siège de l'établissement anglais.

Le major espagnol Garcia Roure, dans des rapports publiés en 1899-1900, proposa d'ériger un certain nombre d'ouvrages, armés de 60 grosses pièces, et disposés sur un arc de cercle de 120°, en face des batteries de Gibraltar, de façon à faire converger le feu de chacun de ces canons sur les jetées et les bassins.

Vers la fin de 1898, on disposa quatre emplacements pour l'installation des pièces : l'un au nord, les autres au sud de la ville d'Algésiras. On a transporté plusieurs canons à ces positions, dont la plus rapprochée est à 7,300 mètres, et la plus éloignée à moins de 9,000 mètres des bassins de Gibraltar.

Au moment où éclata la guerre hispano-américaine, on allait monter ces canons; mais on n'eut pas le temps de procéder à

cette opération et ils restèrent sur les lieux, quelques-uns en magasin, d'autres à l'abri. M. Gibson Bowles déclare avoir vu lui-même 8 de ces pièces auprès de la pointe Garcia.

Cependant, si, à un moment quelconque, les Espagnols ou d'autres se proposent de bombarder Gibraltar lui-même ou les navires à l'ancre dans la baie, ils n'emploieront point de batteries, mais se serviront des pièces en les dissimulant derrière les collines, près de la mer. C'est ainsi que les Boers employaient les leurs, dans des conditions similaires et à des distances plus grandes.

Si la question de Gibraltar est à l'ordre du jour en Angleterre, elle l'est encore davantage en Espagne. Car Gibraltar, point d'appui des forces navales anglaises dans la Méditerranée se dresse sur le territoire espagnol, et la seule idée que l'Angleterre rêve d'accroître sa sphère d'action ne peut que préoccuper un peuple si jaloux de son indépendance.

En tout cas, il garde, pour le moment, une attitude expectante, et le ministre des affaires étrangères d'Espagne a fait démentir le bruit d'une entente avec l'Angleterre, pour garantir la neutralité du détroit.

D'autre part, un ministre anglais faisait, l'autre jour, la déclaration suivante : « Si Gibraltar est la clef du détroit, l'Espagne représente la porte sur laquelle la serrure est fixée; par conséquent, sa bonne amitié pour nous est très importante. »

La question paraît donc se résumer aux bonnes dispositions de l'Espagne. Ce pays étant à même de créer des embarras à Gibraltar, on l'encense à Londres, du haut de la tribune. On déclare que son peuple est grand et généreux. On lui décerne des qualités qu'il n'avait point avant la découverte des inconvénients qu'entraîne l'usage des nouveaux canons à longue portée.

Remarquons avec M. Bowles, que la construction de batteries, sur la côte espagnole, en face de Gibraltar, ne saurait soulever aucune plainte de la part de l'Angleterre.

Le traité de Paris du 30 mai 1814 consacre une règle formelle. Il affirme et reconnaît le droit, pour chacune des puissances, de fortifier un point quelconque de leurs Etats respectifs, si elles le jugent nécessaire pour leur sécurité.

A fortiori, ce traité reconnaît à chaque Etat le droit de transporter des canons sur un point quelconque de son territoire, sans, pour cela, construire une batterie sur ce point.

Toutes les grandes puissances de l'Europe, la Grande-Bretagne comprise, prirent l'engagement formel de respecter ce droit, dont l'exercice paraît d'ailleurs évident par lui-même.

Quoi qu'il en soit, le traité le reconnaît d'une manière explicite,

et aucune puissance ne peut en entraver l'exercice, sans soulever les protestations des autres signataires.

Il reste donc pratiquement démontré que tous les ouvrages de Gibraltar (ce que l'on n'avait pas supposé auparavant) sont exposés à un feu écrasant que l'on dirigera sur eux, du territoire espagnol.

Donc, à une attaque possible venant de la mer, qui déjà menaçait Gibraltar, et que l'on dédaignait à juste titre, il faut ajouter maintenant une attaque possible du côté de la terre, à laquelle on ne songeait point, et que l'on ne peut regarder comme négligeable.

Mais, il y a plus. La nature même des nouveaux ouvrages augmente notablement les probabilités des dommages qui résulteront d'une attaque venant de la terre.

Autrefois, les bâtiments de guerre et de commerce, éparpillés dans la baie, étaient peu exposés aux projectiles. Mais, on veut aujourd'hui agglomérer tous ces navires dans le port fermé, les navires de commerce au nord, les bâtiments de guerre au centre ou le long de la digue détachée, et, en cas de besoin, dans les trois bassins, à l'extrémité sud.

Leur ensemble constituera une vaste cible pour les soixante pièces qui tireront dans leur masse.

Dans ces conditions, tout navire, en état de marcher, abandonnera sans doute l'abri de ce port, construit à si grands frais, pour chercher une protection plus efficace, et il sortira rapidement pour se réfugier à l'est du rocher.

Le sort des bassins, des ateliers et des navires en réparation à sec dans les bassins sera vite réglé; quelques obus à explosifs puissants démoliraient les bassins et transformeraient les navires en vieux fer.

Lorsqu'en 1894, ajoute M. Bowles, on projeta la construction de l'ensemble, ce résultat n'aurait pu, sans doute, être aussi complètement réalisé. Et probablement on n'eût pas regardé les choses de si près, si les Boers ne nous avaient appris, en 1899 et en 1900, ce que l'on peut entreprendre avec des canons de gros calibre.

Mais voici le plus triste de l'histoire : aussitôt que les autorités anglaises apprirent le danger que couraient les travaux, elles approuvèrent un projet agrandi, qui donnait à la cible une ampleur plus considérable.

Aujourd'hui, comme en 1895, il vaut mieux avoir un bassin en courant des risques, que de n'en pas avoir du tout. Seulement, cet argument, très fort pour les jetées et pour un bassin à l'ouest du rocher, moyennant une dépense de 37 millions, ne s'applique plus à trois bassins qui en coûtent 112.

Ce vaste projet que M. Goschen adopta si malheureusement,

tripla sans nécessité la surface des ouvrages, il agrandit la cible exposée au feu convergent et il présenta cette cible non pas à l'Espagne seule, mais à tout ennemi de la Grande-Bretagne, qui conclurait, dans ce but, une alliance avec l'Espagne.

En un mot, « le dernier projet suspend un immense morceau de fromage rôti hors de la souricière, pour chaque rat qui viendra le grignoter ».

Voici la situation actuelle des travaux :

La nouvelle jetée et la digue détachée sont pratiquement terminées; cette dernière commence à dépasser le niveau de l'eau.

La jetée du commerce progresse rapidement; on y amarre déjà les torpilleurs.

Les dragages du port sont en cours. Trois puissantes dragues poursuivent les travaux sans relâche.

Des trois bassins de radoub, l'un sera terminé en 1902; on commence à peine les deux autres.

Pour la commodité des opérations, un tunnel fait communiquer les deux faces du rocher, et des trains de matériel y circulent sans interruption. On tire, de la face orientale du rocher, des pierres et du sable, dont on fabrique les blocs de béton destinés à la construction des jetées.

*
* *

Examinons les deux faces du rocher de Gibraltar. La face ouest, où l'on construit les ouvrages, est exposée à tous les risques signalés, tandis que le côté oriental est à l'abri de ces dangers.

Vis-à-vis de cette face orientale, il n'y a en effet ni territoire espagnol, ni arc de cercle susceptible de se hérisser de canons, ni de voie ferrée, ni de baie..., rien que la haute mer.

Alors, dira-t-on, pourquoi ne pas créer le port à l'est, au lieu de le construire à l'ouest? Pourquoi laisser cette face inutilisée? Pourquoi même ne pas employer les deux côtés?

Questions plus faciles à poser qu'à résoudre.

Et M. G. Bowles réunit les arguments qui paraissent militer contre l'adoption de cette mesure.

La profondeur de l'eau est trop grande sur la face orientale.

Il fait si mauvais temps du côté de l'est et la mer y est si grosse, que l'on ne pourrait y travailler que pendant un jour sur quatre, ou cent jours sur trois cent soixante-cinq; et il est douteux que des ouvrages construits dans cette position résistent à la violence des lames.

En supposant même que les travaux puissent y être exécutés et maintenus, on n'en retirerait aucun avantage, car le feu des posi-

tions comprises entre la Sierra Carbonera et la pointe Carnero peut atteindre la côte est.

Si ces affirmations étaient basées sur des faits, elles fourniraient des raisons très sérieuses, sinon tout à fait concluantes, contre l'adoption de la face orientale du rocher.

Mais ces allégations tombent d'elles-mêmes devant un examen des lieux, dit M. Gibson Bowles, qui, en effet, a visité Gibraltar avec la commission dont il faisait partie.

En ce qui concerne la profondeur de l'eau, point n'est nécessaire d'aller si loin pour reconnaître que les profondeurs et la nature du fond sont les mêmes des deux côtés du rocher. Contrairement aux affirmations de l'auteur, nous devons dire que, du côté de l'est, les fonds sont beaucoup plus grands. On trouve 18 mètres à 900 mètres de terre. Or, à cette profondeur, les travaux sont difficiles et plus coûteux.

Il est vrai que l'on n'a pas fait, du côté de l'est, des sondages permettant de vérifier la nature des fonds sous-marins; on ne la connaît donc pas exactement; mais il est probable qu'il diffère peu de celui de l'autre versant, composé surtout de vase et de coquilles.

Notez en même temps ceci : la question de la construction des ouvrages sur le côté est a, dit-on, été « discutée à fond ». Pourtant, le fait que l'on n'a point exécuté de sondages de ce côté montre qu'un des éléments les plus importants de la question n'a jamais été sérieusement considéré.

On a dit que la prédominance des vents d'est sur la face orientale empêcherait les travaux plus de 100 jours sur 365. Or, les instructions nautiques contredisent cette allégation. Le vent d'est souffle, en moyenne, 125 jours sur 365. D'ailleurs, le petit village construit sur la baie catalane, tout près de l'eau, élevé de 10 pieds seulement au-dessus de son niveau, n'a jamais été endommagé par le vent ni la mer, et il est debout depuis des générations, sinon depuis des siècles.

On dit que la face orientale est aussi exposée au feu tiré du territoire espagnol. Ce n'est point exact et il suffit d'avoir vu le rocher de Gibraltar pour comprendre l'inanité d'une semblable affirmation.

Bref, tout mène à cette conclusion : c'est à l'est, et non pas à l'ouest du rocher qu'il faut placer les ouvrages; même aujourd'hui, la somme restant à dépenser serait mieux employée, en tout ou en partie, dans des travaux exécutés sur la côte est; enfin, on n'a jamais sérieusement examiné la possibilité de construire un port sur ce point.

Une autre remarque a son importance. L'un des bassins de radoub approche de son achèvement; les deux autres sont à peine

commencés. On affirme qu'un bassin creusé dans le sol, immuable dans sa position, est parfaitement approprié au service que réclame un port comme Gibraltar.

M. G. Bowles est persuadé que cela n'est pas.

Il est convaincu que, dans les moments les plus critiques, le bassin fixe ne peut se comparer au dock flottant, et que, toute considération politique et militaire mise à part, le dock flottant offre de tels avantages sur l'autre, que l'on ne doit pas hésiter à le préférer.

Avec un bassin fixe, il faut amener le navire au bassin, opération souvent difficile; le dock flottant, au contraire, peut aller au navire.

Avec le bassin fixe, la largeur des portes, la profondeur du seuil, restent immuables; il faut que le bâtiment s'accommode de ces dimensions ou qu'il renonce à entrer au bassin.

Avec le dock flottant, ces dimensions varient, au contraire, à volonté; on peut les modifier de manière à rendre le dock capable de recevoir tout navire qui flotte dans des conditions quelconques.

En un mot, avec le bassin creusé, le bâtiment doit s'adapter lui-même aux dimensions du bassin; le dock flottant s'adapte aux conditions du navire.

Pour une station comme Gibraltar, ceci est d'une importance capitale. Un vaisseau avarié, après un combat, se traînant vers Gibraltar avec les débris de son équipage et peut-être son dernier reste de vapeur, absolument à bout et s'enfonçant progressivement, ne sera sans doute pas en mesure d'entrer dans un bassin ordinaire. Ses compartiments sont-ils à moitié pleins d'eau? Dans ce cas, il se peut que son tirant d'eau considérable lui interdise matériellement l'entrée du bassin, à cause de la faible hauteur du seuil. Ou bien, le navire est enfoncé de l'avant ou de l'arrière, ou il donne une bande si prononcée qu'il ne peut entrer.

Dans ce cas, il n'aura plus qu'à s'échouer dans un endroit convenable.

Au contraire, on dispose d'un dock flottant, on remorque ce dock vers le navire, dès que celui-ci est en vue. Quelle que soit la situation du navire, sous le rapport de la bande et du tirant d'eau, on coulera le dock; puis, on pompera l'eau pour faire émerger l'ensemble, et on transportera le tout dans l'intérieur du port, afin d'entreprendre les réparations nécessaires.

Bref, le dock flottant peut recevoir un bâtiment placé dans des conditions quelconques, et il l'a maintes fois prouvé.

Enfin, en cas de danger, il est facile de mettre un dock à l'abri. A Gibraltar, si l'on bombarde la face ouest, on remorquera le dock

à l'est et on l'y laissera jusqu'à ce que les circonstances redeviennent normales.

On peut aussi le couler sur place, de manière à le protéger contre le feu dirigé contre lui.

Enfin, le prix d'un dock flottant n'est que la moitié ou les deux tiers de celui d'un bassin ordinaire, et rien n'empêcherait de le construire de dimensions suffisantes pour qu'il pût recevoir les plus grands bâtiments.

M. Bowles attache à cela une importance véritable, et il insiste de toutes ses forces pour l'abandon des deux bassins projetés et leur remplacement par un dock flottant.

Pour terminer entièrement cette question, il prône encore la construction, sur la face orientale du rocher, d'un port où l'on mouillerait le dock. Mais, en admettant même que l'on ne construise pas ce port et que l'on place le dock à l'abri du côté de Gibraltar, celui-ci conservera, même dans ce cas, de tels avantages sur les bassins fixes, que la substitution de celui-là à ceux-ci s'impose d'une manière absolue.

Dans le cas où l'on mettrait en batterie de grosses pièces pour exécuter un feu convergent sur les établissements de l'ouest, la garnison de Gibraltar ne pourrait que servir les grosses pièces déjà installées au sommet du rocher, pour répondre aux canons ennemis, quand on les aurait découverts.

Mais pour agir d'une manière efficace contre les pièces espagnoles, il faudrait débarquer sur la côte un corps de troupes comprenant au moins 30,000 hommes, que la garnison de Gibraltar ne pourrait fournir. Il faut donc demander au dehors cette petite armée, et il ne sera pas aisé de la débarquer au moment critique. La différence entre Gibraltar qui ne demande que 5 à 6,000 hommes pour se défendre, et Gibraltar qui réclame, en outre, 30,000 hommes, est inquiétante.

Enfin, n'oublions pas que tant que l'Angleterre restera en paix avec l'Espagne, on pourra transporter les soixante pièces proposées dans leurs positions définitives, sans que l'Angleterre puisse élever la moindre réclamation.

Ces pièces ne seraient employées contre Gibraltar que dans le cas où l'Espagne, ou quelque autre puissance en guerre avec l'Angleterre, occuperait les abords du rocher.

Ce point, parfaitement exact, est peu rassurant. Car, aujourd'hui, la tension politique entre deux pays sera vraisemblablement très courte, elle peut même ne point exister du tout. Les déclarations de guerre à la suite de négociations plus ou moins laborieuses sont passées de mode. La première nouvelle de la guerre avec

l'Espagne, la France ou la Russie sera donnée à l'Angleterre par un télégramme indiquant que le feu des grosses pièces tonne contre Gibraltar, qu'il a déjà détruit plusieurs navires et à moitié démoli les bassins et les ateliers.

L'armée de 30,000 hommes elle-même ne suffirait point pour parer à cette éventualité. Son arrivée tardive n'empêcherait pas la destruction des ouvrages; et, si elle débarquait à temps, elle trouverait les pièces disparues et hors d'atteinte, comme il est souvent arrivé au Transvaal dans des cas similaires.

Nous arrivons à la politique extérieure, où la fantaisie de l'auteur anglais paraît avoir une trop large part.

Il reste à résoudre cette question : doit-on croire, plus aujourd'hui qu'avant l'exécution des travaux, que l'Espagne devienne l'ennemie déclarée de l'Angleterre?

Malheureusement, mais à n'en pas douter, une telle probabilité est beaucoup plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. M. Bowles en a acquis la certitude dans son récent voyage en Espagne, par ses conversations avec les hommes d'Etat de ce pays. Cet état tient à plusieurs causes.

D'abord, la part prise par la Grande-Bretagne dans la guerre hispano-américaine, au cours de laquelle les Espagnols ont accusé l'Angleterre d'avoir violé les règles de la neutralité à Hong-kong et ailleurs. Puis, lord Salisbury lui-même a fait quelques déclarations malheureuses. Il a représenté l'Espagne comme une des puissances mourantes, sinon des nations mortes, insulte sans but et sans générosité, qui toucha profondément le patriotisme espagnol.

Ce pays n'a pas oublié non plus que la Grande-Bretagne refusa de prêter son concours (tandis que la France offrait le sien spontanément) à la conversion de la dette extérieure espagnole.

De plus, les hommes d'Etat espagnols ont soupçonné longtemps et soupçonnent encore l'Angleterre de vouloir agrandir le Portugal aux dépens de l'Espagne.

Enfin, le vif sentiment de réprobation que la guerre Sud-Africaine a soulevé en Espagne, comme sur d'autres points de l'Europe. On peut ajouter à cela que les procédés employés dans la conduite de cette guerre ont encore accru le sentiment d'aversion que l'Espagne éprouve à l'égard de l'Angleterre.

En un mot, ce pays ne nourrit aucun sentiment d'amitié pour la Grande-Bretagne. D'autant moins que, même sans alliance, les Espagnols se considèrent comme à l'abri des attaques anglaises. Le général Weyler s'est chargé récemment de proclamer cette conviction : « L'Angleterre, a-t-il dit, peut, à la vérité, bombarder Cadix; mais elle est dans l'impossibilité de causer à ce pays d'autres

dommages et ne serait jamais capable de débarquer sur le sol espagnol des troupes assez nombreuses pour combattre avec succès les armées nationales. »

Voici qui indique très clairement le changement survenu dans ces dernières années chez les Espagnols en ce qui touche les choses de la Grande-Bretagne.

M. Gibson Bowles croit savoir que ce ton tranchant a d'autres causes que la confiance de l'Espagne dans sa propre puissance. Au dire du député anglais, il proviendrait de ce que l'Espagne a des alliés contre l'Angleterre. Voici son explication, que nous donnons sous les réserves les plus expresses.

A mesure que les relations entre l'Espagne et l'Angleterre se refroidissent, elles deviennent chaque jour, au contraire, plus intimes et plus cordiales avec la France. On croit qu'il existe entre ces deux puissances, non seulement une entente complète, mais aussi des plans de campagne comprenant l'Espagne, la France et même d'autres puissances qui suivent une politique hostile à la Grande-Bretagne.

La chaîne de batteries espagnoles qui devait protéger la frontière septentrionale de l'Espagne contre les entreprises françaises n'a jamais reçu un seul canon.

Quant au Maroc, il existe, entre les deux voisins, une entente pour une action commune, on l'a du moins affirmé : la France aiderait l'Espagne à annexer les terrains en amphithéâtre qui environnent la forteresse de Ceuta. En revanche, l'Espagne aiderait la France à étendre sa domination sur le Maroc, au sud de l'Atlas, vers l'Atlantique.

On ne sait, ajoute l'auteur, si la Russie fait partie de cet arrangement; mais, en tout cas, Gibraltar est visé par la combinaison.

Ce dont on est certain, c'est que des canons et des munitions ont été récemment transportés à Ceuta; cette place possède aujourd'hui deux approvisionnements : l'un destiné à ses batteries, l'autre destiné à pourvoir aux besoins d'une armée en campagne.

Bien que l'annonce de ce fait ait soulevé de longues discussions dans le sein du Comité de défense, le nouveau secrétaire de l'Amirauté, M. Arnold Forster, a déclaré, dans un livre, que tout cela n'est qu'une mauvaise plaisanterie et une grotesque imposture.

Pourtant, un télégramme de Berlin, que les journaux publièrent à la fin de 1900, corrobora ces faits.

Ce télégramme annonçait que l'Espagne et la Russie avaient conclu un arrangement par lequel la première cédait, à bail à l'autre, une portion de territoire espagnol « sur la Méditerranée », à titre de station navale.

« Bien que cette nouvelle ait été démentie sans retard, et en supposant qu'elle n'ait aucun fondement, elle a de quoi faire réfléchir néanmoins *sur sa possibilité future.* »

Le véritable danger pour Gibraltar ne vient cependant pas tant de l'Espagne seule ou appuyée par d'autres, que d'une puissance ou de plusieurs agissant ensemble en dehors de l'Espagne.

Supposons, par exemple (ce qu'à Dieu ne plaise), que la France et la Grande-Bretagne soient en guerre. Qui empêcherait la France de violer la neutralité espagnole et d'expédier, par les voies ferrées, devant Gibraltar, des canons et des artilleurs en nombre suffisant pour bombarder les travaux? L'Espagne protesterait pour la forme, mais elle se soumettrait.

Et si l'Angleterre faisait un *casus belli* de sa soumission, l'Espagne alors se rangerait résolument du côté de la France, plutôt qu'avec l'Angleterre contre la France.

Si la Russie se joint à la France (surtout une Russie qui aurait « loué à bail » une bande de territoire espagnol sur la Méditerranée), la situation de l'Angleterre serait plus mauvaise encore.

Il est une vérité que beaucoup de gens ignorent : les peuples du continent ont la haine de l'Angleterre, mais ils en ont aussi la crainte.

En dépit du mépris que l'on professe pour l'armée de la Grande-Bretagne et des doutes que l'on élève sur la valeur de sa flotte elle-même, on croit généralement que l'Angleterre est la nation la plus puissante, la plus ambitieuse et la plus dépourvue de scrupules qui soit au monde.

Mais le sentiment qui prédomine sur le continent à notre égard est celui de la peur. On croit que nous voulons conquérir toute la terre, que nous sommes assez forts pour réaliser ce projet et que, seule, la coalition de tous les peuples pourrait l'empêcher.

C'est la vieille légende napoléonienne ressuscitée et corroborée par les immenses étendues de territoire ajoutés à l'empire pendant la génération actuelle.

*
* *

En principe, la puissance d'une forteresse doit être indépendante de toute considération politique, sa valeur militaire intrinsèque entrant seule en ligne de compte.

Il faut donc que Gibraltar soit assez fort pour rester indépendant de toute considération politique.

Mais, alors, il faut arrêter l'exécution des travaux entrepris, ou bien on fera de Gibraltar une forteresse inviolable dans certaines conditions politiques et dépourvue de valeur dans d'autres condi-

tions. Sa force serait, non pas absolue, mais relative et relative aux modifications de la politique. Or, il est impossible de prévoir ces modifications. D'où, nécessité pressante d'arrêter les travaux en cours.

Voici ce que propose M. Bowles : suspendre les travaux (il doit rester un excédent de 75 à 100 millions) et reprendre l'examen de toute l'affaire. Cet examen serait court; et, si l'on reconnaît comme impolitique de placer un plus grand nombre d'œufs dans le même panier, réserver les millions restants pour la création d'un établissement plus utile et plus sûr.

Donc, finir le bassin n° 3 et abandonner les bassins 1 et 2.

Examiner surtout l'opportunité de la création d'un port formé sur la côte est du rocher.

Quelle que soit la décision à intervenir, M. Bowles insiste sur la nécessité de remplacer par un dock flottant les deux autres bassins prévus. Dans le cas où l'on jugerait trois bassins nécessaires (ce dont il doute), adopter la substitution de deux docks flottants, qui rendront de bien meilleurs services que les bassins creusés dans le sol.

Voici les conclusions de M. Gibson Bowles :

Les travaux de Gibraltar, tels qu'on les a projetés, offrent une plus grande tentation aux puissances, qui, à un moment donné, agiront contre la Grande-Bretagne.

Ces travaux donneront aux navires une sécurité moins grande qu'auparavant, car les navires, autrefois dispersés dans la baie, seront agglomérés dans le nouveau port fermé.

Les ouvrages et les navires seront ainsi concentrés en une vaste cible, exposée au feu convergent d'un arc de 120 degrés, tracé en territoire étranger.

Ce danger n'existait pas auparavant.

L'artillerie du rocher serait impuissante à éteindre un feu de l'espèce, en admettant que l'ennemi manœuvre ses pièces comme les Boers manœuvraient les leurs.

Pour avoir raison de ce feu, il faudrait débarquer sur le territoire espagnol, une troupe de 30,000 hommes, que la garnison de Gibraltar serait incapable de fournir.

Si ce feu dure quelques heures, il causera d'irréparables désastres aux jetées, aux bassins et aux navires mouillés dans le port.

Gibraltar cesserait, par suite, de jouer son rôle d'asile inviolable pour les navires de guerre et de commerce qui viennent s'y ravitailler.

Le nouvel état de choses créé de la sorte, réclame d'urgence un nouvel examen, afin de décider jusqu'à quel point on peut éviter ou diminuer les dangers en question.

Voici quelle marche on pourrait suivre :

Continuer et terminer les travaux du dock n° 3, qui est très avancé et pourra recevoir les plus grands navires de la flotte.

Continuer et terminer les trois jetées, ainsi que les magasins et ateliers les plus avancés.

Arrêter tout travail des bassins 1 et 2, à peine commencés, ainsi que les dragages, qui sont importants, coûteux et qui demandent encore beaucoup de travail.

Désigner une commission (comprenant au besoin des membres du Comité de défense) pour étudier la situation et rédiger un rapport; cela ne demanderait pas plus d'un mois.

Le gouvernement de Sa Majesté examinera le rapport, en tenant compte de ses informations politiques. Puis, il prendra, sur l'ensemble, une décision ferme.

Abandonner, en tout cas, les deux bassins non encore commencés et leur substituer un dock flottant.

Les deux Chambres ont retenti récemment du bruit des interpellations soulevées par la question de Gibraltar.

Dans la séance du 14 juin dernier, M. G. Bowles a demandé si on allait suspendre les travaux commencés sur la côte ouest, en raison du danger qu'ils couraient.

M. Balfour ayant déclaré que personne ne songeait à suspendre les travaux entrepris, M. G. Bowles insista sur le péril que couraient certains d'entre eux, ajoutant que la commission d'enquête avait approuvé à l'unanimité l'abandon des bassins de la côte ouest. Néanmoins, on lui demanda de modifier son rapport et il préféra donner sa démission.

D'après M. Balfour, les travaux à exécuter sur la côte est demanderaient dix ans; et pourtant, il faut bien donner un refuge aux bâtiments de l'escadre de la Méditerranée, en cas de guerre. Il ajoute que la question soulevée par l'honorable député, implique non seulement des considérations militaires et maritimes, mais aussi des considérations d'un ordre très délicat, et il conclut en disant : « Cette question est pleine de difficultés qui la rendent impropre à une discussion publique. »

Même note à la Chambre des lords, où un grand débat s'est ouvert, le 25 juillet, sur le même sujet. Lord Selborne, premier lord de l'amirauté, a déclaré que les travaux en cours à Gibraltar seraient exposés au feu espagnol si l'Espagne était en guerre avec l'Angleterre. Mais le gouvernement n'en continuera pas moins ses constructions. D'autre part, l'utilité des travaux dont on demande l'exécution à l'orient du rocher n'est pas contestée, mais il faut s'assurer d'abord que ces travaux sont possibles.

*
* *

L'ouvrage de M. Gibson Bowles a eu un grand retentissement, et l'on croit assez généralement que Gibraltar n'a plus, comme point d'appui d'une escadre, l'importance qu'il avait autrefois.

A ce propos, on a fait de l'Amirauté un bouc émissaire. On l'a accusée de toutes les fautes, de tous les mécomptes et de tous les retards.

Aujourd'hui, plus que jamais, écrit un auteur qui signe *Excubitor*, mais qui connaît parfaitement son sujet, le salut, la prospérité de l'Angleterre, dépendent de la marine et ce n'est que sous la pression d'une propagande active que la suprématie britannique sur mer a pu être sauvegardée.

Ainsi, quand lord Beresford appela l'attention de la Chambre sur l'état de la marine, on commença par le tourner en ridicule. Et ce fut sous la pression de l'opinion publique que, peu de mois après le discours de Beresford, le Parlement dut examiner d'urgence les demandes pour la flotte. Tout se termina par le vote de plus d'un demi-milliard de francs.

Le mouvement en avant se poursuit. Mais aucun peuple ne saurait croire à la perpétuité de sa puissance. La courbe de la prospérité ne monte pas sans cesse; l'histoire nous la montre toujours sinueuse, celle des peuples comme celle des individus.

Or, il est difficile de ne pas voir une cause d'affaiblissement dans l'extension incessante des territoires et du commerce anglais.

Une guerre, même heureuse, ce qui est toujours problématique, relèvera-t-elle les affaires de la Grande-Bretagne, du moins ses affaires commerciales? Cela paraît peu probable; car, pendant la lutte, d'âpres concurrents, spectateurs attentifs et négociants subtils, prendront sa place dans sa clientèle. Or le commerce est l'âme de l'Angleterre.

En résumé, on dit que la cathédrale de Saint-Paul, à Londres, est gravement menacée par la construction des nombreux souterrains qui sillonnent le sous-sol de la Cité, et l'on signale des fissures dans les murailles de ce monument.

Le rocher de Gibraltar aussi, en parlant au figuré, a des fissures causées par l'artillerie moderne.

L'autre jour, on embarquait à Douvres des troupes et des batteries de campagne, en nombre considérable; le tout à destination de Gibraltar, de Malte et des Indes.

L'Angleterre paraît vouloir échelonner des forces considérables sur la route des Indes.

L'Angleterre est inquiète.

***

TROIS SEMAINES A METZ

Pour qui arrive à Metz, l'ayant connue avant 1870, l'impression est saisissante : « Je suis dans une ville conquise. » Tout est devenu allemand dans cette ville qu'on a vue française : les uniformes des employés du chemin de fer, les inscriptions répandues dans la gare; c'est ce qui frappe d'abord. Au dehors, voici des casernes de construction nouvelle avec des sentinelles portant l'uniforme bavarois. Voici, pour entrer en ville, la porte Serpenoise; elle est devenue *Princes Friederich-Karl Thor*. La rue Serpenoise qui suit est devenue *Rœmischestrasse*. Les noms des rues sont ainsi germanisés. On a mis d'abord les inscriptions en français et en allemand : *Vincentstrasse* « rue Vincent », mais les plaques indicatives nouvelles ne sont plus qu'en allemand.

C'est d'ailleurs une pratique ordinaire; on a germanisé même les noms des localités. Ainsi, Deux-Ponts est devenu *Zweibrücken*, et Thionville est devenue *Diedenhofen*.

A Metz et dans tout le pays, les inscriptions des boutiques sont par ordre en français et en allemand; les affiches mêmes les moindres : *Maison à louer; On demande un apprenti*, aussi [1]. Entendons-nous : il est permis de les mettre en allemand seulement, mais non pas en français seulement. Les affiches, avis, injonctions de l'autorité municipale sont encore dans les deux langues, ceux émanés de l'autorité provinciale ou impériale en allemand uniquement. Et il ne faut pas croire que ceci ne soit pas incommode dans un pays où le français est la langue de la population. J'ai rencontré un jour à la tombée de la nuit un voiturier arrêté à l'intersection d'une grande route et d'un moindre chemin et qui paraissait plein d'anxiété : « Monsieur, me dit-il, pourriez-vous me dire s'il m'est permis de passer sur ce chemin? Je vois

[1] Les journaux peuvent être publiés en français, et il s'en trouve encore plusieurs.

bien que c'est un chemin militaire (il était orné d'un poteau aux couleurs impériales : noir, blanc, rouge, portant une longue pancarte), mais je ne voudrais pas pousser jusqu'à Metz (détour de 6 kilomètres), et quoique je sois du pays, je ne sais ce que dit l'affiche; je comprends seulement qu'il y est question d'une amende de 150 marcs (182 fr. 50). »

Le pays, en effet, est rempli de routes militaires dont plusieurs sont garnies de rails à faible écartement et dont l'usage, en temps de paix, est permis aux civils dans des conditions qu'énumèrent les pancartes. Les unes sont d'anciens chemins de communication appréhendés par l'autorité militaire, très bien entretenus et contenant, outre la chaussée du milieu, un trottoir pour les piétons d'un côté et de l'autre une piste pour les cavaliers; d'autres sont récentes et conduisent dans les ouvrages qui hérissent les environs de la ville.

Le mot que j'emploie n'a rien d'exagéré : toutes les hauteurs sont couvertes de forts et de redoutes. Les quelques ouvrages élevés par le génie français, comme le Saint-Quentin ont été absolument transformés et on en a construit d'autres. Les Allemands ne se tiennent pas pour satisfaits, car, en ce moment, ils construisent six nouveaux forts ou redoutes dont deux, au moins, seront de très grandes dimensions. Outre cela, le pays est parsemé de constructions peu apparentes de loin, et qui sont des abris de compagnies, c'est-à-dire des casemates pouvant abriter une compagnie d'infanterie en cas de bombardement. Il y en a des centaines et partout. Ainsi, on en trouve une tout près de l'église de Borny et une autre que les Allemands ont sans façon construite dans le parc d'une propriété privée.

Metz est ainsi devenu un immense et formidable camp retranché où se trouve, même en paix, une armée de 35,000 hommes, toujours entraînés. Les anciennes casernes françaises comptent à peine, on en a élevé une quantité de nouvelles en briques et bois[1], elles ne suffisent pas et il y a des troupes logées dans des baraques en zinc. Tout cela à quelques kilomètres de notre frontière; plusieurs des forts en construction dominent absolument notre territoire.

*
* *

On ne traverse pas une rue ou un chemin sans rencontrer des militaires ou isolés ou en troupes. Il n'y a plus maintenant dans

[1] Les casernes allemandes sont comme aspect assez gaies et comme disposition extérieure supérieures aux nôtres.

l'armée allemande que deux tenues : celle des Bavarois en bleu clair et la tenue prussienne de couleur sombre, sauf quelques régiments de cavalerie; encore les Bavarois ont-ils reçu le casque à pointe; l'unification se fait de plus en plus.

La tenue de ville des officiers n'est pas flatteuse : une longue tunique qu'on prendrait, sauf l'immense col droit, pour une redingote et la casquette plate portée chez nous par les domestiques; le sabre attaché sous la tunique et traînant par terrre ou porté sous le bras gauche, comme un paquet. Ils ont meilleur air en tenue de service avec le casque et la tunique courte et ajustée.

Quant aux soldats, leur tenue, lorsqu'on les voit à l'exercice ou en corvée, donnerait une pauvre idée de l'équipement allemand et qui les verrait seulement alors sans en savoir davantage se confirmerait dans le préjugé, autrefois très répandu en France et non encore éteint, que l'Allemagne est une nation pauvre. Ils portent (en dehors du bourgeron de toile) des vêtements usés et sales au même degré que ceux que l'on donne souvent à nos réservistes et territoriaux; on voit même des sortes de bavettes en toile bleue claire cousues sur les épaules pour faire durer le vêtement. Mais, voyez le dimanche ou un jour de *grosse parade* ces mêmes soldats : ils ont alors des uniformes en parfait état et beaucoup mieux ajustés que ceux de nos hommes qui sont toujours mal « fagottés », même étant habillés de neuf. C'est le résultat des magasins de compagnie, excellent système adopté chez nous, mais en moins bien et qui confie au capitaine le soin de vêtir ses hommes moyennant une allocation fixe, en lui permettant ainsi d'avoir une ou même plusieurs collections de vêtements neufs pour l'éventualité d'une entrée en campagne.

On se figure parfois, souvent même, dans notre pays que le soldat allemand est un automate qui depuis le jour de son entrée au service ne s'appartient plus et est obligé de vivre avec une rigidité mécanique. Ce n'est pas du tout exact et ce qui frappe d'abord c'est en bien des points, — ce que je vais dire va surprendre, — leur laisser-aller. Ainsi on ne s'habitue pas à la tenue négligée des sentinelles. En voici une qui monte la garde devant une caserne; elle est plantée au milieu de la rue les deux jambes écartées, le fusil sous le bras gauche et la main droite dans la poche; c'est une manière de se tenir très fréquente chez les sentinelles.

Celles qui veillent autour des forts en prennent encore plus à leur aise. En passant devant le fort Zastrow, je vois une guérite sans factionnaire; 50 mètres plus loin, je trouve le factionnaire, il était dans un champ planté de pruniers et en compagnie

d'un civil, — le propriétaire du champ évidemment. — Tous deux remplissaient leurs poches des fruits tombés. Dix minutes après, d'ailleurs, la sentinelle était à son poste le fusil sous le bras, mangeant avec délices ses prunes, véreuses pour la plupart comme le fruit tombé. Quelques jours après, je retrouvais la sentinelle de la même guérite sous les mêmes pruniers; ils exerçaient décidément une forte attraction.

Un autre jour, comme je cheminais près du fort de Queuleu, la route que je suivais se bifurque, et un poteau impérial, planté à l'intersection des deux chemins, portait : *Verbotener Eingang*, passage interdit. Mais lequel des deux chemins était interdit? Certains indices me font supposer qu'il s'agit du chemin de gauche, et comme, justement, le droit faisait mieux mon affaire, je m'y engage, et voilà qu'au bout de 100 mètres je trouve une guérite vide d'ailleurs, mais qui me fait penser que je pourrais bien être sur le chemin défendu. Un peu plus loin, j'en suis sûr, car j'arrive au bout et je trouve un nouveau poteau avec inscription et celui-là n'était pas douteux. Il ne me restait plus qu'à me retourner pour considérer l'étendue de mon méfait involontaire. J'aperçois alors la sentinelle dont j'avais vu la guérite; elle était beaucoup plus bas, dans un champ, suivant avec intérêt les travaux de culture qui s'y exécutaient. Evidemment, ce soldat appartenait à la classe rurale et s'instruisait des choses de son métier; seulement les ennemis de l'empire pouvaient pendant ce temps passer par le chemin *verboten*.

Ce sans-gêne n'est pas particulier aux seules sentinelles; j'ai assisté à la parade de cinq heures qui se fait sur la place de l'esplanade, en public, c'est-à-dire à l'inspection de la garde montante par l'officier de service. Le chef du premier groupe, un sous-chef de musique, armé d'une canne de tambour-major, présenta très correctement son monde. Le chef du second groupe, un sous-lieutenant, oublia de faire ouvrir les rangs; l'officier inspecteur dut faire le commandement, qui s'exécuta très mal. Le chef du troisième groupe le fit, le sous-chef du quatrième groupe, — un sous-officier de taille gigantesque, — l'oublia, etc. Un régiment territorial qui se serait ainsi comporté en France aurait été vigoureusement tancé, et il s'agissait là de l'armée active.

Et pourtant la rigidité automatique, la précision mécanique des mouvements n'est pas une fable; voici trois soldats qui passent dans la rue, ils s'en vont les bras ballants; tout à coup, l'un d'eux pousse un cri bref : c'est un commandement. Il est le supérieur, il a vu un officier, et les deux soldats sont de corvée. Immédiatement, ces trois hommes se redressent, tournent la tête du côté de

l'officier; tout dans leur attitude est changé; ce ne sont plus les mêmes. Regardez faire l'exercice dans une cour de caserne, c'est un spectacle ordinaire à Metz; il y a d'abord une chose qui nous surprend, c'est que l'instructeur, s'il est officier, garde le sabre au fourreau, s'il est sous-officier, ce qui est plus fréquent, n'a pas d'armes du tout; il a souvent les mains derrière le dos. Quant aux mouvements des hommes, ils sont d'une précision et surtout d'une rapidité qui n'est pas croyable. Une compagnie marche en ligne sur deux rangs, un seul cri de l'instructeur (leurs commandements sont des cris brefs) et la compagnie est dans la position du tireur à genoux, l'arme chargée et les hommes du second rang parfaitement dans leur créneau; on n'a pas eu le temps de voir le mouvement et déjà c'est fait.

Il faut ajouter, d'ailleurs, que la discipline leur est naturelle plus qu'à nous. Même dans les marches à volonté, où ils parlent ou chantent, ils gardent, sans y être forcés, leur alignement par quatre d'une manière qui étonne. J'ai vu des réservistes débarquer du chemin de fer pour venir faire leur période d'instruction dans un régiment bavarois. Ils traversaient les rues au pas, parfaitement alignés par quatre et pourtant ils étaient en civil, tenant leur valise à la main.

Leur pas de parade est une preuve de cette singulière flexibilité. Ils ont dans les mouvements à rangs serrés une façon de lancer la jambe qui leur donne positivement l'air grotesque et dont, par surcroît, il est impossible de saisir, la raison, quoiqu'en principe ces gens positifs ne fassent rien sans motif et sans calcul. On les voit seulement exécuter, pour arriver à pratiquer cette marche bizarre et contre nature, de véritables mouvements de dislocation.

Il est, d'ailleurs, bien plus intéressant de les voir exécuter les manœuvres de guerre et c'est aussi l'objet de leur plus pressante sollicitude. Leurs manœuvres en grand ne sont pas faites pour les curieux; les journaux de Metz publient des avis ainsi conçus : « Par suite des manœuvres à exécuter, telles et telles routes seront interdites pendant les journées des... » Pour eux, les manœuvres sont un exercice et non un spectacle. Mais en se promenant dans les environs de Metz, un matin quelconque, on est assuré (sauf en ce moment où les troupes sont parties aux manœuvres impériales) d'entendre des coups de feu (tirés à blanc) et de voir deux compagnies marchant l'une contre l'autre, ou bien d'assister à la prise d'un village ou à un exercice de sûreté en station ou en marche. Les gens du pays y sont habitués et circulent, cultivent, etc., au milieu des belligérants. J'ai rencontré souvent des patrouilles de six ou même quatre soldats, cavaliers ou fantassins, qui s'en

allaient, la carte à la main, chargés d'une mission déterminée dont ils doivent rendre compte.

Un détail en passant, mais curieux à signaler. J'ai été fort surpris, un jour, d'entendre, — c'était près du fort de Queuleu, — les tambours et clairons, à l'école, exécuter très correctement nos batteries et nos sonneries, à commencer par l'air de la *Casquette*, sans que je puisse indiquer les motifs de cet enseignement, car les sonneries allemandes ne sont pas les nôtres.

L'éducation morale des soldats est aussi soignée que leur éducation technique; partout, d'ailleurs, des monuments et des trophées qui parlent aux yeux. Sur l'esplanade de Metz d'où l'on domine au loin le cours de la Moselle, on a dressé une statue équestre au vieil empereur Guillaume. Son bras étendu menace la France et on ne peut s'empêcher de se souvenir de sa déclaration au début de la guerre de 1870 : « Je fais la guerre à Napoléon et non au peuple français », déclaration qui a été tenue, comme on sait. (Elle n'est pas rappelée sur le piédestal.)

La statue est gardée par un factionnaire. Un autre factionnaire veille sur la statue de Frédéric-Charles, qui est voisine. En face et sur l'un des coteaux qui bordent l'autre rive de la Moselle, on construit un monument à la gloire du prince de Bismarck et de sa loyauté, qui a été si profitable au nouvel empire.

Le 3 septembre, tous les bâtiments militaires arboraient le drapeau impérial; blanc partagé par une croix noire et tricolore dans un angle, en souvenir de la bataille de Sedan.

Mais ce qui parle surtout, ce sont les monuments des champs de bataille. Ils sont très visités des touristes allemands, peu par les Français.

*
* *

Il y a trois grands champs de bataille : celui de Borny (journée du 14 août 1870), qui est à l'est de Metz, et ceux de Rezonville-Mars-la-Tour (journée du 16) et de Gravelotte-Saint-Privat (journée du 18), situés de l'autre côté de Metz.

Celui du 14, appelé combat de Borny parce que le maréchal Bazaine se tenait pendant l'action dans le château de Borny, situé en arrière, s'étend sur une ligne d'au moins 6 kilomètres allant de Poixe par Servigny, Mey, Noisseville, Colombey et Mercy. Il est jalonné par des croix de bois peintes en blanc et des monuments en pierre. Dans un champ situé près de Colombey, on voit un grand tertre surmonté d'une croix de bois avec cette inscription : *Hier ruhren* 703 *Franzosen* « Ici reposent 703 Français ». Puis

des tombes contenant dix, quinze morts, ou même un seul, tués isolément ou retrouvés après l'achèvement des fosses collectives. J'ai compté 17 de ces croix en avant du petit bouquet de bois à l'est du village de Mey; la route de Rezonville à Gorze est bordée de tant de croix qu'on la prendrait de loin pour l'allée d'un cimetière. Toutes ces croix doivent être respectées par les cultivateurs et propriétaires; elles sont pourvues d'un numéro matricule et l'autorité militaire veille à leur conservation. Elle les fait repeindre ou remplacer, en substituant seulement au français des croix primitives des inscriptions en allemand. Tous les ans, plusieurs prolonges d'artillerie chargées de couronnes toutes semblables partent à la date des batailles et en déposent une sur chaque croix ou monument. La couronne de cette année était en feuilles de cyprès avec des rubans aux couleurs de l'empire.

A côté des simples croix on trouve de nombreux monuments en pierre élevés surtout par les régiments allemands, et rappelant avec le chiffre des pertes et parfois le nom des morts, celui des officiers au moins, les principaux combats auxquels le régiment a pris part dans la campagne. Ces monuments affectent toutes les formes : les uns sont ornés de statues allégoriques, ou bien surmontés d'un lion, d'un aigle, etc. Presque tous portent sculptée en relief la croix de fer (la principale décoration prussienne semblable à une croix de Malte) avec des inscriptions pieuses : *Gott mit uns*, *Gott für uns* : « Dieu avec nous, Dieu pour nous. »

Nul champ de bataille n'a autant de ces monuments que celui de Gravelotte-Saint-Privat. En sortant du village de Gravelotte, on trouve un cimetière entier élevé aux morts allemands, — il y en a plus de 3,000, — avec de nombreuses tombes d'officiers et des monuments de régiments. Ces monuments se multiplient dans le ravin de la Mance que les Allemands tentèrent de franchir sous notre feu. L'un d'eux attire l'attention : c'est une haute statue en bronze représentant un soldat courant au combat; un bataillon de chasseurs l'a élevé à ses camarades tombés à cette place.

A Saint-Privat, outre le monument construit en souvenir de la bataille et portant l'aigle impériale, on en a élevé d'autres aux divers régiments de la garde; plusieurs sont neufs, notamment l'archange de bronze posé sur un rocher et exécuté, dit-on, d'après un dessin de l'empereur actuel, en tout cas érigé par lui. Le plus beau est un lion en bronze d'une pose superbe marchant sur des rochers amoncelés. Il est remarquable que toutes ces statues à emblèmes tournent le dos à Saint-Privat, objectif de l'attaque allemande et menacent la France; elles ont été élevées pour enseigner les géné-

rations nouvelles. Toutes sont érigées sur la prairie en pente douce qu'on a appelé le glacis de Saint-Privat, à la place même où ces divers régiments ont sub en attaquant dans une formation trop serrée des pertes exceptionnelles; elles ont déposé en moyenne 1,000 hommes par régiment.

En arrière de Gravelotte, un rocher entouré de boulets de canon marque la place où le roi de Prusse assistait au combat. Un souvenir semblable a été érigé en face de Vionville, à l'endroit d'où le prince Frédéric-Charles dirigea la bataille du 16. Sur le monument — un stèle de granit — on a gravé cette phrase de lui, très significative lorsqu'on se rappelle la situation : « Le vaincu dans un combat c'est celui qui croit l'être. »

Les monuments français sont rares à côté des multiples monuments allemands. On en trouve un fort modeste élevé par la petite commune de Borny, aucun sur la ligne Gravelotte-Saint-Privat; quelques tombes privées construites par des familles auprès de Vionville. C'est à Mars-la-Tour que l'on trouve un monument d'ensemble, et la raison est que le village est resté français. La frontière est ici tout artificielle, marquée par de simples pierres dans les champs et par des poteaux sur les routes; on la traverse plusieurs fois en visitant les champs de bataille du 16 et du 18.

Le monument de Mars-la-Tour est d'un très beau caractère; il a été érigé en 1875. L'église même de Mars-la-Tour est un vrai monument de souvenir : les murs sont garnis de plaques de marbre portant le nom des officiers tués, les vitraux représentent des emblèmes guerriers et portent des numéros de régiments; de nombreuses couronnes sont accrochées à l'entrée de l'église. Tout cela laisse une impression profondément religieuse, qui est sensible même pour les indifférents. Nos gouvernants font tout pour l'éteindre, on ne le sait que trop, alors que les Allemands font tout pour la conserver.

Il faut, pour le bien comprendre, assister à la messe de huit heures à la cathédrale de Metz, la messe militaire. Environ deux mille hommes, soldats et sous-officiers, garnissent l'immense nef; quelques officiers ou civils s'y trouvent aussi. Avant la messe, un prêtre monte en chaire et fait une allocution, il porte un insigne particulier, c'est un aumônier militaire; car il y en a même en temps de paix. Je comprends qu'il parle des devoirs envers l'empereur. Ensuite, la messe commence, une messe basse avec quelques chants exécutés par des soldats que dirige un chef de musique. Quatre soldats se tiennent à genoux sur les marches de l'autel. Je note ce détail parce qu'il rappelle la punition de quinze jours de prison, infligée par un de nos ministres de la guerre à deux sémi-

naristes-soldats [1] qui avaient servi la messe un dimanche, punition approuvée par la Chambre, devant laquelle le fait avait été porté par voie d'interpellation.

Après la messe, les hommes sortent individuellement et se reforment par groupes de régiments sur la place : les chefs des divers groupes viennent ensuite demander à l'adjudant-major la permission d'emmener leurs soldats.

A neuf heures et demie a lieu le service luthérien à l' « église de la garnison », vaste bâtiment gothique construit exprès pour les officiers et soldats, bien que quelques bancs soient réservés à la population civile. Les militaires, naturellement, y sont plus nombreux qu'à la cathédrale; là aussi ils fournissent les chœurs et sont conduits et reconduits comme pour un service commandé.

En toute occasion d'ailleurs, l'autorité militaire allemande a soin de faire appel au sentiment religieux comme à la principale force sur laquelle on puisse s'appuyer, s'adressant à des hommes auxquels on demande de donner, dans le présent, plusieurs années de leur jeunesse et auxquels on peut avoir à demander de donner leur vie ou leur santé. C'est avec une joie profonde qu'ils voient nos gouvernants s'appliquer à détruire ce sentiment dans l'armée et dans la population, ils savent qu'il y a là bien plus que des batailles perdues, parce que les ruines matérielles se réparent plus aisément que les ruines morales.

*
* *

Je n'ai point parlé de la population annexée. A Metz même, l'élément allemand domine : les fonctionnaires, les familles des officiers et souvent leurs serviteurs sont augmentés des nombreux détaillants et artisans venus d'Allemagne pour prendre la place de ceux qui ont quitté le pays en 1871 ou depuis; presque toujours, même à présent, un industriel ou commerçant français qui disparaît est remplacé par un Allemand. La construction des forts a fait venir dans le pays beaucoup de manœuvres et journaliers allemands qui y sont restés. Actuellement, chose singulière, c'est la main-d'œuvre italienne qui domine dans la construction des nouveaux forts. Il y a eu, en outre, de tout temps, à Metz, une grande quantité de Juifs, et on sait que ce n'est point sur eux que l'on peut compter pour garder le souvenir de la patrie française, encore que la France leur ait été hospitalière à l'excès.

Dans les campagnes l'élément allemand a peu pénétré; la popu-

[1] En Allemagne, les membres des divers clergés sont dispensés du service militaire, ce qui ne diminue aucunement la force militaire de l'empire.

lation est bien française, mais le gouvernement impérial travaille à la germaniser et ses deux moyens d'action sont l'école et le service militaire.

Dans les écoles — l'instruction est obligatoire — on ne parle que l'allemand. Des instituteurs venus d'outre-Rhin enseignent l'histoire d'Allemagne, — à leur façon, me disait un Messin; — seulement, comme les familles parlent français et que les souvenirs persistent, ce n'est point ce qui fera beaucoup d'Allemands, d'autant qu'on voyait, avant 1870, des populations rurales ne parlant que l'allemand et ayant des sentiments absolument français. Le service obligatoire est plus efficace. Au début, beaucoup de jeunes gens quittaient le pays pour l'éviter, mais ils ne peuvent plus revenir, et aujourd'hui on accepte plutôt le service que l'expatriation. Les conscrits lorrains sont envoyés au loin et dispersés dans les régiments allemands; on veut les dépayser. En arrivant, ils doivent prêter serment à l'empereur, comme jadis nos fonctionnaires, seulement, nul n'était obligé d'être fonctionnaire.

Ce serment a beaucoup d'importance, m'assurait un prêtre de Metz, parce que ces conscrits sont souvent des hommes religieux et qu'on leur remontre qu'ils sont engagés en conscience et pour leur vie. Il y a, en tous cas, dans ce passage à la caserne, dans l'éducation que reçoit le soldat allemand, un effet moral qui se fait sentir ensuite. Les jeunes gens libérés reviennent avec d'autres idées, et s'ils sont dans un milieu indifférent, ils se plient à la situation. « Etes-vous Français, Monsieur, me demandait un paysan à qui je demandais une indication; c'était auprès de Rezonville. — Mais oui, je suis Français. — Eh! bien, moi, j'étais là en 1870; j'ai vu le combat; aujourd'hui mes deux fils sont à Berlin, dans la garde. » Puis il se remit à travailler son champ. Il lui en coûtait sans doute d'ajouter : « Avec quelles idées reviendront-ils? »

Les Allemands, d'ailleurs, gardent soigneusement la mémoire du passé lorsqu'elle sert à élever les âmes. Ils ont conservé la statue du maréchal Ney, qui orne l'Esplanade; c'était un illustre guerrier. Ils ont fait restaurer celle de Fabert, sur la place de la Cathédrale, avec l'inscription du piédestal : « Si pour empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi une place que le roi m'a confiée, il me fallait mettre sur la brèche ma personne, mon bien et ma famille même, je n'hésiterais pas à le faire [1]. » En 1870, les régi-

[1] Fabert étant gouverneur de Metz sous Louis XV et ne pouvant obtenir du trésor royal épuisé les sommes nécessaires pour réparer les fortifications de la ville, fit exécuter les travaux à ses frais et répondit à ceux qui lui parlaient de ses enfants qu'il devait pourvoir, ce qui est au bas de sa statue.

ments allemands portaient les armes en passant devant la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy, et on expliquait aux soldats pourquoi on le faisait.

Pendant longtemps, le gouvernement allemand s'est efforcé d'empêcher toute communication entre les Français et les annexés par force. Il fallait, pour entrer en Alsace-Lorraine, un passe-port qui devait être demandé assez longtemps à l'avance. La demande devait indiquer pourquoi l'impétrant désirait venir dans le pays; où il se proposait de loger; quelle devait être la durée de son séjour, et enfin, il devait indiquer dans la localité un habitant notable le connaissant, pouvant répondre de ses sentiments et garantir pour exacts toutes les parties de sa déclaration. Après vérification, l'autorité accordait une passe valable pour un temps limité. Aujourd'hui plus de passe-port; seulement quiconque, maître d'hôtel ou particulier, reçoit un Français ou une Française, doit le déclarer de suite en indiquant les noms, prénoms, domicile, profession, date et lieu de naissance de son hôte. L'autorité allemande, sans cesser de contrôler l'arrivée et le séjour des Français, juge, sans doute, qu'une nouvelle génération s'étant élevée, il y a moins de précautions à prendre. J'ai vu, en effet, un jeune homme des environs de Metz qui ne savait pas comment était fait l'uniforme français. Les officiers français en activité de service sont seuls obligés de demander au préalable un permis de séjour; il est actuellement accordé assez facilement.

Les intérêts matériels sont aujourd'hui pour la majeure partie des hommes la considération principale : les annexés paient plus d'impôts qu'avant 1870, ce sont surtout les impôts provinciaux qui sont lourds. Il est difficile de dire s'ils en paient plus ou moins que nous. Le pays messin ne semble pas avoir eu part à l'immense essor de l'industrie allemande. J'ai constaté en arrivant et avec surprise que l'or français faisait prime[1]; on échange 100 francs contre 101 francs d'or allemand. Le billet de la Banque de France reçoit, m'a-t-on dit, la même prime. L'annexion n'a certainement pas enrichi le pays. On voit aux environs de Metz un certain nombre de châteaux vides, les propriétaires habitent la France ou viennent passer peu de temps dans leurs demeures, mais s'obstinent à les conserver. On m'a cité un château, propriété d'un officier français, lequel obtient chaque année *un jour* de permission pour venir voir son domaine; il y a là une

[1] L'unité monétaire allemande est le *mark* qui vaut 1 fr. 25 et se divise en 100 *pfennigs*, en sorte que tous les prix semblent d'abord plus bas qu'en France. On voit aux vitrines d'une boutique un objet 3,20, il faut se souvenir que cela fait 4 francs.

rigueur exceptionnelle, mais le gouvernement allemand serait aise assurément de voir ces propriétés passer aux mains de véritables Germains. Il a maintenant, grâce à l'immigration, la majorité dans le conseil municipal de Metz; le maire, d'ailleurs, est nommé par l'empereur, ce qui explique les manifestations et les enthousiasmes des cérémonies officielles; il ne lui déplairait pas d'avoir dans les campagnes quelques moyens d'influence en dehors même de celle que possèdent toujours ceux qui détiennent le pouvoir public.

Le plus illustre et le plus éminent du parti français ou « protestataire » était l'évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges : « Je l'invoque chaque jour dans mes prières, me disait un artisan, car c'était un saint en même temps qu'un grand patriote. » C'est lui qui, en 1871, venant bénir, au cimetière de Chambière, le monument où reposent 7,200 Français morts pendant le blocus de Metz, poussait un cri de : « Vive la France! », le dernier qui ait retenti sur la terre conquise. Il vécut longtemps encore vénéré des Messins et respecté de l'autorité allemande dont il refusa toujours les faveurs et les honneurs. Le mois dernier enfin, le gouvernement impérial a obtenu de Rome la nomination d'un évêque allemand [1]. On ajoutait, pour adoucir le coup, qu'il sait parler français. Du reste, l'infiltration germanique dans le clergé messin est notable et n'est pas l'effet du hasard.

Rien n'est triste comme d'entendre les Messins parler de ce qui se passe en France. Ils ont toujours les yeux fixés sur notre pays et leur affliction est au plus haut point. Nous espérions toujours, disent-ils, et nous voyons les destinées de notre ancienne patrie dans les mains les plus indignes. Les Allemands ne manquent pas d'en tirer parti. « Voyez, disent-ils à la population conquise, par qui vous seriez gouvernés si vous étiez restés Français. Vous vous plaignez d'avoir un monarque étranger; aimeriez-vous mieux être asservis à une bande de Juifs et de francs-maçons? Vous seriez persécutés dans vos croyances religieuses, dans les instructeurs de vos enfants, dans ceux qui vous secourent et qui vous assistent; toute pensée chrétienne serait bannie de vos écoles et vos croyances seraient insultées dans le Parlement et dans les discours officiels. »

Tout cela surprend bien un peu, venant des anciens auteurs du *Kulturkampf*, mais la persécution allemande a pris fin, tandis que la persécution maçonnique sévit chez nous dans

[1] On peut trouver étrange de voir un évêque catholique désigné par un souverain protestant. Ce ne l'est pas plus que de voir un évêque désigné par un chef d'Etat franc-maçon.

toute sa force, et quelle idée pourront avoir de la liberté française les habitants du pays conquis qui verront se réfugier chez eux les congrégations françaises chassées de leurs pays ou qui sauront qu'elles n'y viennent pas parce que le gouvernement de la république a prié le gouvernement impérial de se faire persécuteur pour lui être agréable? On est, du reste, convaincu qu'il n'y aura plus bientôt chez nous de sûreté pour les propriétés, comme il n'y aura bientôt plus de discipline dans l'armée. Il ne faut pas croire que ces considérations soient sans force, elles agissent et elles persuadent lentement, mais profondément. Il est certain que la conduite de notre gouvernement et de notre Parlement et l'état de désordre matériel et moral où l'on voit que nous sommes sont le meilleur auxiliaire du gouvernement allemand dans ses efforts constants pour ôter aux Alsaciens-Lorrains tout souvenir et toute affection pour la France.

*
* *

Le 8 septembre dernier, le chœur de la cathédrale de Metz était tendu de noir, un catafalque en occupait le milieu et une nombreuse assistance priait dans l'église; c'était la messe anniversaire fondée par Mgr Dupont des Loges pour le repos de l'âme des soldats français tombés devant Metz en 1870 ou morts dans les ambulances de la ville. Il y avait là quelques combattants de 1870, puis d'anciens habitants de Metz qui avaient été Français et enfin des enfants que l'on amenait pour les instruire. Après le service et tandis qu'on portait au monument de Chambière les couronnes et les bouquets, on enlevait le catafalque; on devait le lendemain avoir la messe militaire allemande.

Une partie des assistants, suivant la tradition établie par Mgr Dupont des Loges en 1871, se rendait ensuite au cimetière de Chambière pour prier auprès du monument français. On lit sur une des faces : « Ils sont morts dans leur devoir et dans l'accomplissement de leurs serments; cette sorte de fin est excellente, et il ne faut pas douter que Dieu ne la leur ait rendue heureuse. » (Saint François de Sales.) Et sur une autre face, un passage du livre des Macchabées : *Melius est mihi mori quam videre mala gentis meæ et sanctorum.* « Il vaut mieux pour moi être mort que de voir les maux de ma nation et de ses saints. »

Mais déjà le monument français est enserré par les tombes allemandes, parmi lesquelles on distingue celles de deux généraux prussiens successivement gouverneurs de Metz, car c'est ici le

cimetière de la garnison, et l'invasion se fait sentir dans ce champ même du dernier repos. »

J'aurais voulu voir, ou à la cathédrale ou à Chambière, quelques-uns de ceux qui affectent aujourd'hui, même parmi les jeunes gens, de regarder le culte de la patrie comme une idée vieillie, et qui vous disent : « Que m'importent les événements de 1870, je n'y étais pas! » Peut-être, en présence de ce monument et de cette foule recueillie, auraient-ils eu quelque honte.

J'aurais voulu y voir surtout les Français peu soucieux de leur dignité et de celle de leur patrie qui se pressaient récemment sur le champ de bataille de Champigny, non pour faire une pieuse visite aux tombes de leurs compatriotes morts pour la patrie, mais pour assister au départ des automobiles de la course Paris-Berlin. Les journaux ont raconté que les conducteurs desdits instruments ont trouvé, en arrivant dans la capitale de la Prusse, des drapeaux français mêlés aux drapeaux allemands et un accueil empressé. On conçoit que les Allemands soient ravis d'encourager chez nous ces mœurs du bas-empire. Mais, d'autre part, ils prohibent absolument les couleurs françaises sur les couronnes funéraires. Il n'y avait, au monument de Chambière, qu'une couronne portant un nœud de rubans : c'était la couronne officielle aux couleurs allemandes; la conquête s'affirme jusque sur les tombeaux.

Il faut, au milieu de ces tristesses, se souvenir que nous sommes, sur cette terre de Lorraine où Dieu a suscité Jeanne d'Arc, dans une situation non moins difficile que celle où nous sommes. Il lui plut alors d'accomplir un de ces actes de sa volonté qui faisaient dire à Bossuet, dans son énergique langage (panégyrique de saint André) : « Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout au désespoir et à l'impuissance, puis il agit. »

***

Metz, septembre 1901.

UNE COMMUNAUTÉ

DE

SŒURS AVEUGLES

Parmi nos misères humaines, celle de l'aveugle n'a reçu sa première assistance que de la charité chrétienne. C'était, pour les anciens, une sorte de misère sacrée : les dieux, en fermant les yeux d'un vivant à la belle et douce lumière du jour, semblaient avoir commandé que ce malheureux fût traité avec un respect exceptionnel, aussi grand que son infortune et plus grand encore que la pitié! Mais l'aveugle était un être condamné à un mal irrémédiable : ce mal, on n'essayait ni de l'alléger, ni de le consoler. Pour cette œuvre de réconfort, il a fallu que le christianisme apportât à l'infinité des besoins de notre humanité souffrante l'infinité de sa tendresse divine et de sa sainte sollicitude. Et la France a eu l'honneur de toutes les initiatives généreuses et ingénieuses, dans cet ordre de la bienfaisance publique. C'est elle qui, avec saint Louis[1], ouvrit aux aveugles leur premier asile; c'est elle qui, avec Valentin Haüy, a la première trouvé pour l'enfance de l'aveugle un système d'éducation; c'est elle qui, avec Braille, a inventé cet alphabet, ces « livres blancs », ces tablettes qui sont devenus, aux mains de l'aveugle, un instrument universel de lecture et d'écriture; c'est elle enfin qui, avec Anne Bergunion, a songé, la première, à recueillir dans une communauté les femmes aveugles qui auraient voulu être religieuses et les religieuses qui étaient aveugles. Ce dernier bienfait ne clôt certes pas la série : l'aveugle n'est pas encore assez secouru; la France a encore beaucoup à faire pour lui. Mais la communauté des Sœurs de Saint-Paul, selon le mot de Pie IX, « manquait à l'Eglise[2] », et nous devons remercier M. de La Sizeranne qui vient de nous la décrire

[1] Avant saint Louis, les aveugles indigents mendiaient, sans avoir, la plupart, un toit pour les abriter, la nuit. Saint Louis les logea et les nourrit, à l'hôtel des Quinze-Vingts. On y compta bientôt 140 « Frères aveugles », avec 60 « Frères voyants », pour les guider et les soigner, et 98 « Sœurs », tant aveugles que « voyantes ».

[2] Le « Bref laudatif » de Pie IX est du 29 avril 1876.

dans un livre supérieurement propre à développer l'œuvre, en nous apprenant à la connaître[1].

Qu'on soit aveugle de naissance ou par maladie, par accident; l'OEdipe de Sophocle ou le roi Lear de Shakespeare; l'Homère qui va chantant, de ville en ville, ses épopées, ou le Milton qui dicte à ses filles ses poèmes; le vieillard mené par un enfant ou le vagabond guidé par son chien; quel que puisse être le sort de l'aveugle, la cécité est, de tous les états physiques de l'homme, le plus compliqué par les difficultés de l'existence, et, de tous les états psychologiques, le plus intense dans ses sensations, le plus pénible dans la formation de l'individu. Cet état psychologique, M. Maurice de la Sizeranne[2] a voulu nous le définir, avant de nous raconter comment la communauté des Sœurs de Saint-Paul remplit sa tâche; et, avec sa mélancolique compétence, avec son amour de tout ce qui intéresse l'aveugle, il analyse ou reproduit les pages les meilleures des philosophes et des poètes, des romanciers mêmes, qui l'ont dépeint, moralement et intellectuellement. La langue elle-même, notons-le, nous marque l'impression produite sur l'homme par la lumière, soit qu'il en jouisse, soit qu'il en soit privé. Elle exprime avec une force singulière ce qu'il y a d'essentiel et de précieux, ou plutôt de primordial, pour l'homme, dans le phénomène de la vision[3] : elle a fait du mot « voir » un de ses mots les plus nécessaires et les plus usuels, non seulement dans l'ordre de nos connaissances physiques, mais dans celui de nos idées pures, ces « vues » de l'esprit[4]. La science veut « voir »; elle cherche « l'évidence » et elle n'a pas de méthode plus sûre que l'observation. Mais la raison et la foi, elles aussi, ont leur manière de « voir », métaphysiquement, et, quand nous sentons pénétrer dans notre intelligence la pleine clarté de la démonstration, quand nous pensons posséder enfin toute la vérité, il nous semble que la certitude est dans nos yeux mêmes et nous disons alors : « Je vois », comme si, « voir », c'était l'achèvement radieux de la croyance. Ecoutez Corneille, dans le vers aussi justement que superbement gradué, où Pauline[5], con-

[1] *Les Sœurs aveugles*, par Maurice de La Sizeranne. Librairie Victor Lecoffre, Paris.

[2] M. Maurice de La Sizeranne est lui-même un des bienfaiteurs les plus dévoués et les plus actifs des aveugles. Il partage leur infortune. Il serait tout aussi juste de dire qu'il partage avec eux sa fortune et que tout son cœur leur appartient.

[3] Quel mot juste et fort, dans la langue française, que celui d'*aveuglement*, pour caractériser l'erreur d'un esprit obscurci par les troubles de la passion!

[4] C'est, dans le grec, le sens étymologique du mot « idée ».

[5] « Il est bien évident, dit M. de La Sizeranne, que, lorsqu'une aveugle prend sa montre en disant : « Je vais voir (ou *regarder*) l'heure qu'il est »,

fessant à son père, après la mort de Polyeucte, qu'elle-même est devenue chrétienne, pousse ce cri enthousiaste :

Je vois! Je sais! Je crois! Je suis désabusée!

Il y a plus. Ce mot « voir », qui résume, pour l'aveugle, son désir le plus passionné et son regret le plus douloureux, il s'en sert familièrement comme nous[1]; il en use, dans le langage du raisonnement, et, passant, non plus, comme nous, du sens propre au sens figuré, mais du sens figuré au sens propre, il l'emploie dans la signification primitive, par une mégarde naïve, avec une inconscience toute naturelle, à propos de ces choses de la matière qu'il ne voit pas et qu'il ne verra jamais[2].

Peut-être la vision manque-t-elle à la femme aveugle plus qu'à l'homme, parce qu'elle a, plus que lui, le goût des soins extérieurs, la préoccupation coquette de sa tenue, le souci de paraître, dans sa toilette, une femme « comme tout le monde ». Il lui plaît d'être occupée à des travaux d'aiguille, pendant la conversation : c'est une besogne qui lui donne une contenance; car elle craint le désordre dans ses gestes, qu'il lui est si difficile d'harmoniser avec ses paroles. Tout un ordre de jouissances esthétiques lui est inconnu; elle ne perçoit, dans l'art plastique, la notion du beau que par le toucher; elle confond la beauté, qu'elle ne peut pas voir, avec la régularité, qu'elle constate; dans une dentelle, par exemple. Elle aime la promenade; elle marche volontiers pour le seul plaisir du mouvement. Les maisons ont pour elle leurs différences, leurs moyens de se faire connaître et préférer, comme les personnes elles-mêmes : elle s'y oriente, de la chambre à la cour et au jardin, avec des souvenirs qui sont presque toujours des sensations, mais parfois aussi des sentiments; et, dans son logis, ce logis ténébreux où, vieille fille, elle vaque toute seule à son petit ménage, ce qui la captive, ce sont les fleurs odoriférantes, parce

elle sait bien que ses yeux n'ont aucune part dans cette perception; mais c'est plus rapide que de dire : « Je vais examiner l'heure, me rendre « compte de l'heure ». Elle pourrait dire *toucher* l'heure, ce serait assurément plus précis; mais elle n'y songe pas. » (Page 101.)

[1] Mon époux en mourant m'a laissé ses lumières;
Son sang dont tes bourreaux viennent de me couvrir
M'a dessillé les yeux et me les vient d'ouvrir.
Je vois! Je sais! Je crois! Je suis désabusée!

(*Polyeucte*, acte V, scène v).

[2] M. de La Sizeranne cite ces mots écrits par un aveugle : « Je ne l'ai pas vue, mais je l'ai entendue, je l'ai sentie calme, gracieuse, élancée, lorsque, debout à la porte, elle m'a serré la main en me disant adieu, et je ne l'oublierai pas, et je la verrai toujours ainsi dans mon cœur. » (P. 40.)

que leurs parfums l'avertissent mieux de leur présence, et sa main les caresse, discrète et légère; ce sont aussi les oiseaux qui chantent pour elle; c'est le feu, surtout ce feu de bois qui parle, qui raconte des choses apprises dans les forêts et semblables à celles de la vie. Non, Dieu ne l'a pas entièrement déshéritée, parmi les bienfaits de la création. Les grands enchantements de la nature, dans la succession des saisons et jusque dans la configuration du paysage, ne lui restent pas étrangers, tant elle sait écouter, sentir et deviner; tant elle a une sorte d'intuition poétique, pour suppléer à la vision par l'imagination; tant aussi, dans son attitude méditative, elle excelle à interroger et à fixer, à coordonner les réponses! Plus encore qu'au milieu de la nature, elle exerce son attention et se distrait, au milieu de la société. Douée d'une telle faculté d'observation, psychologue sagace et même subtile, avec une curiosité si vigilante et une sensibilité si délicate, elle connaît moralement tous les êtres qui l'approchent et qui l'entourent, en les distinguant par leurs qualités, par les variétés individuelles et les nuances sociales, comme elle les distingue, matériellement, au bruit du pas, au son de la voix, à la pression de la main. Et, elle aussi, elle a « la vie du cœur »; et quelquefois, dans cette existence enveloppée d'ombre, il y a eu, pour elle, une idylle.....

Mais ce peu de joie ne suffit pas toujours à la femme aveugle pour la retenir dans le monde. Quand elle s'en sépare, c'est plus facilement que la voyante. Une première résignation, celle de son état, l'y prépare déjà. Et puis, elle a de la vie intérieure, de la vie contemplative, une habitude qui la dispose mieux à la vie religieuse. Où qu'elle aille, elle porte avec soi ses ténèbres. Ce n'est pas pour elle que, plaignant l'aveugle, le poète a pu dire :

Les jours sur lui passent sans luire.
Sombre, il entend le monde obscur
Et la vie invisible bruire
Comme un torrent derrière un mur.

La « vie invisible » de la terre! La religieuse aveugle ne la regrette pas. Elle n'aspire plus à connaître que la « vie invisible » où l'attend le « Père » qu'elle prie et qui est « aux Cieux ». Sa foi chrétienne lui montre dans l'éblouissement du divin la perspective de cette éternité où tant de mortels n'entrent qu'après avoir pleuré la lumière du soleil. Plus heureuse, en apparence, la religieuse voyante qui, pour admirer Dieu, a tout le spectacle des magnificences et des harmonies de la création! Mais la religieuse aveugle, qui sait qu'en sortant de ce monde, elle sortira de l'obscurité, a peut-être le regard de l'âme plus vif et plus clair pour regarder

au delà, et, d'avance aussi, elle jouit davantage de la lueur infinie où elle pourra contempler Dieu dans la réalité de son surnaturel. Dieu! comme elle aspire après lui! Ici-bas, elle n'en aperçoit pas même l'image. Dans ces grandes cérémonies du catholicisme qui sont une des plus douces consolations du cloître, le culte est en partie immatériel pour son âme d'aveugle; elle ne voit ni l'autel, ni le crucifix; Dieu ne se manifeste à elle que par l'hostie : il est vrai que c'est lui-même! Ah! la religieuse aveugle doit souvent rêver à la splendeur du monde céleste, et elle trouve dans ce rêve une raison de plus que les nôtres pour appeler la mort du nom de « libératrice ». Elle, la mort ne la mène pas de la lumière de la terre à la lumière du ciel; elle la mène de la nuit éternelle d'ici-bas à la lumière éternelle de là-haut. Et, là-haut, elle verra le Seigneur de la même vue que toute l'humanité. Ses yeux seront ouverts pour toujours. Elle ira librement, sous le soleil de Dieu, parmi « les fleurs de Paradis », avec les voyantes de la communauté. Se souviendra-t-elle seulement alors d'avoir été aveugle sur la terre?...

La religieuse aveugle a maintenant son asile, j'allais dire aussi sa crèche, au couvent [1] de la communauté des Sœurs de Saint-Paul. Là, elle a une compagne, la religieuse voyante, dont la vocation est de la garder, de la guider, de la servir et de la soigner. Ce n'est même pas assez : il y a deux voyantes pour une aveugle; quel que soit l'appel de l'aveugle, l'une des deux qui veille toujours, de près ou de loin, accourt aussitôt et remplit tous les offices, tous les devoirs nécessaires. A la chapelle, l'aveugle et la voyante occupent chacune une petite stalle, l'une à côté de l'autre; la voyante conduira l'aveugle à la sainte Table. Faut-il sortir de la maison? Elle la prend par le bras et s'en va avec elle. Elle est la mère autant que la sœur, l'amie autant que la gardienne de l'aveugle; et cette aveugle est son égale, une infortunée digne d'amour [2]. La voyante se sent vouée à l'aveugle, par-devant Dieu, et l'aveugle la sent dévouée à sa personne comme dans une association sacrée que la mort elle-même ne rompra pas. L'aveugle a bien ses heures de découragement; car elle espère toujours recouvrer la vue, miraculeusement ou non, et, de temps en temps, la désillusion la trouble. D'autre part, sa dépendance continuelle l'offusque quelquefois; son humeur, un peu susceptible, s'irrite. Ce sont là les difficultés

[1] Le couvent porte maintenant le nº 88 de la rue Denfert-Rochereau; il est limité, à droite par l'hospice des enfants assistés, à gauche et au fond par l'Infirmerie Marie-Thérèse pour les prêtres âgés ou infirmes. L'étendue totale des bâtiments, cours et jardin, est de 8,000 mètres carrés.

[2] Le 25 janvier et le 24 octobre, toutes les Sœurs de Saint-Paul sont en joie. Le jour de la conversion de saint Paul, les voyantes fêtent leurs sœurs aveugles; le jour de saint Raphaël, les aveugles fêtent leurs sœurs voyantes

morales de la voyante et ses peines. Mais elle les connaît d'avance; elle les surmonte; d'autant mieux qu'elle n'ignore pas combien la sainteté devient facile à l'aveugle, dès qu'elle se résigne. Jalouse de mériter les grâces de Dieu, en méritant la gratitude de l'aveugle, la voyante saura être complaisante avec adresse, empressée sans brusquerie; s'il le faut même, elle enseigne à l'aveugle telle ou telle pratique de la vie indépendante, elle lui laisse telle ou telle liberté, pour qu'elle sente moins le servage de son infirmité. Elle lui demande aussi telle ou telle assistance, car la règle n'admet pas de sœurs converses dans la maison. Il y a, pour la voyante, dans sa tâche tout entière, un ministère de tact et de douceur, de délicatesse et d'affection, bien propre à tenter les âmes d'élite. Et combien cette catégorie nouvelle de la servitude volontaire et du sacrifice chrétien ne peut-elle pas intéresser le philosophe lui-même!

C'est une femme qui a fondé la communauté des Sœurs aveugles. Elle s'appelait Anne Bergunion. Elle était née de modestes commerçants, à Paris, en 1804. Ils l'avaient pieusement élevée. Anne Bergunion avait montré, de bonne heure, des qualités supérieures à sa condition. Elle était un de ces êtres rares qui ont l'âme ardente et l'esprit sage, un cœur capable d'enthousiasme et le sens pratique; profondément religieuse, sans mysticisme; avide de dévouement et de charité, avec le goût de l'ordre et de l'économie. Sa santé resta chétive jusque vers l'année 1850; mais elle était endurante à la souffrance. Grande, doucement aimable, volontiers souriante, toujours maîtresse d'elle-même, elle imposait le respect, tout en attirant la sympathie; sa voix avait l'accent de l'autorité; elle semblait vraiment faite pour le commandement, sous sa forme la plus chrétienne. Dès qu'elle avait pu s'interroger sur son avenir, elle s'était promis de se vouer à Dieu. Mais pour quelle œuvre? Elle ne le sut pas d'abord. Elle sentit sa destinée plutôt qu'elle ne l'aperçut; elle eut une existence longtemps incertaine, sinon inquiète; les circonstances ne la conduisirent pas directement à ses fins. Agée d'à peine seize ans, elle entre au noviciat des religieuses de la Mère de Dieu. Elle en sort pour venir soigner sa mère, qui est gravement malade. Ses parents veulent la retenir dans le monde et la marier, elle refuse; ils la chassent. C'était en 1837. Elle se jette à genoux devant la Vierge et l'implore. Inspirée, elle décide de créer un ouvroir où elle formera au travail la fille du pauvre. Déjà l'ouvroir commence à prospérer[1], quand ses parents la rappellent pour mourir entre ses bras. En 1845, elle était libre. Une seconde fois, elle frappe à la porte d'un monastère. La voici

[1] M[lle] Bergunion avait rassemblé dans cet ouvroir 80 jeunes filles, et telle était la qualité de l'ouvrage que jamais les commandes n'y manquèrent.

novice du Sacré-Cœur; mais elle ne trouve pas dans ce nouvel état de sa spiritualité sa meilleure manière de servir Dieu. Elle revient rue des Postes[1], à son ouvroir, dont elle avait gardé la propriété, et c'est là qu'après avoir admis au nombre de ses ouvrières une dizaine de filles aveugles, elle conçut définitivement l'idée d'assurer à ce genre d'infortune les bienfaits de la vie religieuse. Deux ans plus tard, Anne Bergunion, encouragée par l'abbé de La Bouillerie et Mgr Sibour, réalisait son dessein. L'ouvroir s'était converti en communauté[2]. « Le 12 mai 1853, treize religieuses, sept aveugles et six voyantes, prirent l'habit et Mlle Anne Bergunion devint la Sœur Saint-Paul[3]. » C'était, parmi les œuvres de la chrétienté, « une chose absolument neuve ».

Parmi les servantes de Dieu, les plus grandes, les meilleures, ont dû recourir, pour instituer leurs œuvres, à la collaboration d'un prêtre, d'un religieux : on le sait par plus d'un exemple. Anne Bergunion prit comme conseiller le P. Boulanger, quand elle créa son ouvroir; le P. Varin, quand elle créa sa communauté. Mais, quand elle eut à l'organiser, cette communauté où tout était nouveau, c'est l'abbé Juge, choisi par elle pour en être le premier aumônier, qui devint son assistant le plus écouté, son auxiliaire le plus actif : il l'aida à supporter toutes les épreuves, à résoudre toutes les difficultés des commencements. Né en 1810, à Angoulême, Henri Juge était le fils d'un intendant militaire; il avait fait ses études sans beaucoup songer à l'avenir, sans se sentir aucune vocation. Tour à tour épris de science et d'art, il avait été préparateur de chimie et il était professeur de dessin, lorsque, dans sa vingt-quatrième année, il épousa Eliane de Bazangour. Elle lui inspira un amour qui le transforma : il reprit avec elle ses habitudes de la vie chrétienne; leurs âmes se confondirent comme leurs cœurs. Un jour, dans l'exaltation de leur piété, ils se promirent que, des deux, le dernier survivant se consacrerait à Dieu, et Dieu mit bientôt le serment de Henri Juge à l'épreuve. C'était, en Italie, parmi les enchantements d'un voyage longtemps rêvé. Henri Juge perdit sa femme et sa fille, à peine née. Un an après, il entrait au séminaire de Versailles. Il fut ordonné prêtre, le 5 juin 1852. Dès qu'il connut la communauté des Sœurs de Saint-Paul, il crut que

[1] En 1852, l'ouvroir, trop étroit pour sa colonie, avait éte transporté, 205, rue de Vaugirard, dans un local plus spacieux qui pouvait convenir à une communauté.

[2] Saint Paul, nous dit M. Maurice de La Sizeranne, « l'apôtre miraculeusement frappé de cécité et miraculeusement guéri », fut, pour cette double raison, choisi comme « patron de cette famille spirituelle » composée d'aveugles et de voyantes.

[3] La Sœur Saint-Paul mourut le 7 septembre 1863.

l'appel de sa destinée était là, et, dès qu'il fut connu lui-même, Anne Bergunion l'accepta comme aumônier. Toutefois, il ne consentit à l'être que gratuitement : son traitement devait servir à entretenir la chapelle et à recevoir une aveugle de plus. Il se donna passionnément à son devoir, à son rôle, lui et tout ce qu'il était, et tout ce qu'il possédait. Pendant onze ans, il travailla avec Anne Bergunion à établir les constitutions et la règle; à installer la communauté, d'abord transportée à Bourg-la-Reine, puis ramenée à Paris, dans la rue d'Enfer, sur l'emplacement même de la maison où Chateaubriand avait écrit presque entièrement ses *Mémoires d'outre-tombe*; enfin, à diriger toutes les occupations de la communauté et à la bien représenter devant le clergé et le monde, dans toutes les affaires de chaque jour. Cette besogne, il la continua après la mort de la Sœur Saint-Paul, avec une sollicitude infatigable, jusqu'au jour de la Saint-Raphaël, le 24 octobre 1881, où, comme il allait dire sa messe, il fut frappé d'une congestion cérébrale qui le tint à moitié paralysé pendant douze ans. L'abbé Juge a été un prêtre éminent par la sagesse, par la pureté, par le dévouement; il a eu tous les mérites qui convenaient à sa fonction, et c'est très justement que la communauté des Sœurs de Saint-Paul le considère comme l'un de ses deux fondateurs.

La communauté n'avait, pour ses constitutions, aucun modèle particulier, puisqu'une congrégation composée de religieuses aveugles et voyantes n'avait pas encore existé [1]. Il est bien vrai qu'à l'époque de saint Louis, les aveugles des Quinze-Vingts s'étaient donné les noms de « Frère » et de « Sœur »; il est vrai, aussi, qu'il y avait parmi eux des « Frères voyants » et des « Sœurs voyantes ». Mais les Quinze-Vingts n'étaient pas des religieux, dans l'acception sacramentelle du mot : ils n'étaient pas liés par les principaux vœux; ils ne renonçaient pas à l'usufruit de leurs biens; ils ne formaient qu'une confrérie, selon l'usage du temps. La communauté eut donc à s'instituer elle-même, d'une manière toute spéciale, selon ses nécessités propres. Mais la Sœur Saint-Paul, sa fondatrice, n'était pas femme à inventer de toute pièce des constitutions, à les façonner théoriquement avec sa seule imagination et sa seule volonté. Elle ne se pressa pas. Ce fut une œuvre d'expérience, une affaire de pratique; des essais continuels et des perfectionnements continus; un idéal toujours agissant. La règle se créa ainsi peu à peu, par une épreuve qui la consacrait de mieux en mieux, et la Sœur Saint-Paul y habitua progressivement ses pre-

[1] « La règle de quelques ordres, tels que la Visitation, admet dans certains cas une aveugle à faire profession religieuse, mais c'est à titre exceptionnel et il ne peut y en avoir qu'une par couvent. (Page 180.)

mières filles. Il lui avait paru utile d'y mêler « l'esprit » de saint Ignace et celui de saint François de Sales. D'une part, elle consulta un Jésuite, le P. Petit; d'autre part, on lui permit d'appeler du monastère de la Visitation de la rue Denfert deux religieuses qui passèrent plusieurs années parmi les Sœurs aveugles de Saint-Paul, pour les initier aux « bonnes traditions de la vie religieuse ». Par toutes ces sages précautions, Anne Bergunion avait, volontairement ou non, imité saint Vincent de Paul. En présentant aux Prêtres de la Mission leurs constitutions et leur règle, il leur avait dit : « Si on donnait des règles qu'on n'eût point encore pratiquées, on pourrait y trouver de la difficulté; mais, vous donnant ce que vous avez fait et exercé depuis tant d'années avec fruit et consolation, il n'y a rien que vous ne trouviez également utile et aisé pour l'avenir... Si nous eussions donné des règles dès le commencement, et avant que la Compagnie se fût mise en la pratique, on aurait pensé qu'il y aurait eu de l'humain plus que du divin, et que c'eût été un dessein pris et concerté humainement, et non pas un ouvrage de la Providence divine; mais, Messieurs et mes Frères, toutes ces règles, et tout le reste que vous voyez dans la congrégation s'est fait je ne sais comment, car je n'y avais jamais pensé, et tout cela s'est introduit peu à peu sans qu'on puisse dire qui en est la cause. » On le voit : le génie religieux et le génie politique procèdent, en France, par des moyens et des méthodes qui ne se ressemblent guère, dans la confection de leurs lois constitutionnelles. Les constitutions que l'un élabore, il les prépare longuement, en adaptant toutes ses intentions à la possibilité des faits et en mesurant, avec une connaissance profonde de la créature, la force humaine au dessein sacré; les constitutions que l'autre fabrique, il les tire d'une métaphysique toujours prête à dogmatiser et à décréter, il les conçoit comme un ensemble suprême de vérités instantanées et il ne lui faut qu'un trait de plume pour les inscrire dans notre histoire. Achevons la comparaison : celui-là sait reviser ses constitutions par des réformes qui les améliorent; celui-ci ne sait que les abroger par des révolutions, plusieurs fois même dans la durée d'un siècle.

L'âme de l'aveugle est, certes, faite naturellement pour la contemplation; la règle de la communauté est cependant plutôt appropriée à la vie active. Les constitutions définissent ainsi l'œuvre de la nouvelle congrégation : « La fin de cette congrégation est de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes dans l'exercice de la charité et du dévouement le plus entier, en admettant dans la communauté des jeunes filles aveugles qui pourront, comme les voyantes, embrasser la vie religieuse, en suivre la règle et les

différents exercices, et se rendre aptes aux soins et à l'éducation des aveugles[1]. » C'est une voyante qui doit être la « Supérieure »; elle exerce ses pouvoirs six ans; elle est élue par toutes les religieuses assemblées et elle est rééligible. La postulante a au moins dix-huit ans et n'en doit pas avoir plus de trente-cinq. Elle est absolument libre, pendant tout le temps du postulat : elle peut, dès qu'elle le veut, quitter la maison. Son noviciat dure deux ans. La profession ne l'engage d'abord que pour une année; elle devra renouveler son vœu cinq ans de suite, avant d'être admise à la « profession perpétuelle ». Point de clôture; avec la permission de la supérieure, toute religieuse va partout où il est utile et bienséant qu'elle se rende. L'égalité entre les Sœurs est absolue. « Il n'y a, dit la règle, pour qui que ce soit, dans la communauté, ni distinction, ni exemption, ni privilège. » Aucune austérité, aucune pénitence extraordinaire n'est prescrite; pas d'autres jeûnes que ceux de l'Eglise. On garde ordinairement le silence; on ne doit parler que pour les choses nécessaires, sauf pendant le temps de récréation et l'après-midi du dimanche. Pour l'ameublement « commun ou privé », pour la nourriture, « la Supérieure veille à ce que tout soit convenable, mais modeste et conforme à la pauvreté religieuse ». Voici le vêtement : une robe noire à grande manche, retenue à la taille par une cordelière; une guimpe blanche munie de « barbettes » qui s'attachent sur la tête; un bandeau qui descend sur le front; un grand voile noir, qui recouvre un voile blanc plus court; sur la poitrine, un Christ en argent; au côté droit de la robe, un chapelet. C'est ce vêtement que la religieuse porte, le jour de sa profession perpétuelle, pendant qu'elle entend, comme un hosanna suprême, ce dialogue du chœur et des professes :

Le Chœur. — Le royaume du monde et tout ornement du siècle, j'ai tout méprisé, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ que j'ai *vu*, que j'ai aimé, en qui j'ai cru, que j'ai choisi.

[1] « En outre, disent les constitutions, cette congrégation se propose : 1° de recevoir, en qualité de pensionnaires soumises à une règle de travail et d'études, les filles aveugles adultes qui n'ont pas dans le monde une position assurée; 2° de recevoir les petites filles dès l'âge de quatre ans et de les garder toute leur vie dans la maison, si elles désirent y rester; 3° de donner une éducation chrétienne et un état manuel à un certain nombre de jeunes filles voyantes qui seront les compagnes et les guides des aveugles; 4° de recevoir et de servir comme pensionnaires libres et moyennant un prix très modique, des dames aveugles qui trouveraient là, plus que partout ailleurs, une existence douce et des soins appropriés à leur infirmité; 5° enfin, d'entreprendre, successivement et en proportion de ses ressources, toute œuvre tendant à l'amélioration physique, intellectuelle et morale des aveugles, quels que soient leur âge, leur sexe et leur conduite. »

Les Professes. — Mon cœur a proféré avec joie une heureuse parole, c'est au roi que j'adresse mes chants.

Le Chœur. — Que j'ai *vu*, que j'ai aimé, en qui j'ai cru, que j'ai choisi.

Les Professes. — J'ai choisi d'être méprisée dans la maison de mon Seigneur Jésus-Christ.

Le Chœur. — Que j'ai *vu*, que j'ai aimé, en qui j'ai cru, que j'ai choisi.

Les Professes. — Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, etc.

Le Chœur. — Que j'ai *vu*, que j'ai aimé, en qui j'ai cru, que j'ai choisi.

Le couvent des Sœurs de Saint-Paul reçoit des aveugles de tout âge : des enfants de quatre ans aussi bien que des septuagénaires. Ils forment cinq ou six catégories que les Sœurs surveillent, instruisent ou soignent. Dans cette république si bien appelée la « Communauté », le travail est distribué entre toutes, selon l'aptitude et la force; toutes également, s'entr'aident, et celle qui chôme dans sa besogne s'adjoint à celle qui travaille encore. Chacune a sa fonction. Certaines des voyantes sont employées, avec des demi-aveugles, au jardin ou à la cuisine. Une voyante nettoie les grands escaliers, tandis qu'une aveugle balaie les petits. C'est une aveugle aussi qui essuie les meubles ou qui lave les vitres; une aveugle qui remplit d'eau chaude les brocs ou qui porte les plats aux dames pensionnaires ou aux malades. Une voyante fait la lessive, mais une aveugle tord le linge et, avec l'assistance d'une demi-aveugle, elle le charge sur un petit charriot pour aller l'étendre dans le jardin. Les voyantes desservent entièrement la lingerie; cependant quelques aveugles cousent auprès d'elles. On travaille même à des menus ouvrages, pendant qu'à haute voix, la supérieure lit telle ou telle page édifiante, dans la grande salle de la communauté. Puis, c'est l'éducation. Ici, les classes où on enseigne les fillettes de quatre à onze ans, les filles de onze à dix-huit; on étudie avec l'alphabet Braille et les livres Braille [1] la lecture, avec les tablettes Braille l'écriture; ni l'orthographe, ni la géographie et l'histoire, ni l'arithmétique ne sont négligées. « Mais les Sœurs, nous dit M. de La Sizeranne, subordonnent très sagement l'enseignement intellectuel à l'enseignement professionnel [2]. » Là, ce sont les exercices de musique et de chant. On commence l'étude de la musicographie

[1] « Les caractères Braille sont si faciles à retenir, si tangibles, que des enfants de onze à douze ans lisent couramment quatre-vingt-neuf mots par minute, et cela dans un texte absolument inconnu d'elles. » (P. 237.)

[2] Ce qui n'empêche pas les Sœurs de préparer de temps en temps une élève à l'examen d'institutrice : cinq déjà ont obtenu le brevet.

Braille simultanément avec celle du solfège théorique et pratique. La communauté est riche de sept pianos; dans la pièce où résonne le meilleur instrument, une Sœur aveugle donne ses leçons « en suivant des deux mains, dans un gros cahier de musique Braille posé sur ses genoux, la sonate que l'élève joue ». Ailleurs, ce sont les ateliers de tricot [1] et ceux de brosserie. Enfin, c'est l'imprimerie des « livres blancs [2] », l'œuvre la plus considérable de la communauté : neuf aveugles, dont cinq religieuses, y sont constamment occupées, et elles s'acquittent de leur tâche avec un soin qui leur a valu, pour la correction scrupuleuse de leurs éditions, une réputation dans le monde des typographes. Si donc les Sœurs de Saint-Paul ont des travaux dont leur pauvre communauté bénéficie pour leur subsistance, elle en a dont profitent les aveugles de toute la France [3]. Car, quelles ressources, quelles consolations, quelles joies dans les 2,000 livres (environ 10,000 volumes), que l'imprimerie des Sœurs de Saint-Paul pourra, tôt ou tard, fournir à l'inquiète oisiveté de leurs esprits!

La communauté des Sœurs de Saint-Paul a bien mérité de Dieu et de l'humanité. Elle a ouvert à des êtres désespérés un asile matériel et spirituel. Non contente de soulager une de nos plus grandes misères, elle la sanctifie. Elle associe dans une égalité angélique celles qui sont soignées et celles qui soignent. Elle place

[1] « Afin d'avoir toute l'année de l'ouvrage pour les quarante ouvrières, il faut travailler pour l'exportation, pour des commissionnaires qui paient extrêmement peu. Une bonne ouvrière, en dix heures, produit pour sept à huit sous de tricot; lorsqu'elle arrive à dix, c'est superbe, et parce que l'ouvrage se trouve très avantageux. » (P. 264.)

[2] « L'activité est grande dans cette usine de « livres blancs ». Les jours de hâte, lorsqu'on fait des tirages pressés, huit, dix, quelquefois douze aveugles ou demi-aveugles évoluent dans l'imprimerie; mais tout est si bien combiné, le travail de chaque ouvrière, le chemin qu'elle doit suivre dans telle ou telle évolution est si bien déterminé, qu'elles vont, viennent, se croisent et se recroisent, transportant des feuilles qui sortent de la presse, du papier prêt à être imprimé, de lourdes « formes » posées sur des plateaux de bois qu'elles tiennent à pleins bras appuyés sur la poitrine, tout cela sans ralentir un pas, sans un choc, sans un accident : « Il y a des années, me disait la Sœur Marie-Lucie, qu'une forme n'est tombée; nous pouvons dire que cela n'arrive pas. » (P. 285.)

[3] L'Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles a sa bibliothèque circulante, la *Bibliothèque Braille*, qui renferme plus de sept mille volumes en points saillants, la plupart manuscrits, car les livres en Braille coûtent cher à imprimer (la matière d'un volume de 3 fr. 50 exige 12 volumes in-8° valant 3 francs pièce, soit 36 francs). « On ne peut, dit M. de La Sizeranne, publier à l'usage des aveugles, que les ouvrages de première nécesité, livres scolaires, livres religieux, mais non ceux qui sont simplement utiles ou agréables; leur prix serait hors de portée pour un grand nombre d'aveugles. »

devant « les filles des ténèbres » et « les filles de la lumière[1] » le même idéal, une clarté éternelle qui illumine les ténèbres des unes et qui confond dans son illumination la lumière des autres. Bien nombreuses déjà les pauvres filles, les pauvres femmes, qui ont reçu là, jusqu'à la mort, une hospitalité qui était déjà le salut sur la terre. Mais, il faut le reconnaître, le bénéfice de l'institution aurait pu être cent fois plus grand. Après quarante années d'existence, cette congrégation est peu connue encore, même du clergé; elle est presque ignorée du monde; elle ne possède qu'une maison; elle y compte seulement une soixantaine de religieuses : elle n'en a essaimé que quelques-unes à l'école de Chilly-Mazarin[2] fondée par l'Association Haüy. Cependant il reste, pour la communauté, bien des services à rendre. Il y a, en France et en Algérie, 40,000 aveugles, dont un quart seulement échappe à la détresse. Sur les 30,000 qui ont besoin d'une aide, combien de jeunes filles, âgées de moins de trente ans, peut-on rencontrer, qui veuillent se faire Sœurs de Saint-Paul? Plusieurs milliers, assurément. Eh bien! avec elles, la communauté apporterait à la province son secours[3]. Elle pourrait recueillir les religieuses aveugles des autres congrégations[4]. Elle pourrait, puisque ses constitutions le lui permettent, ouvrir près de ses couvents des écoles maternelles et enfantines, des ateliers d'apprentissage et des hospices. Mais il faut, d'abord, que les voyantes soient plus nombreuses, parmi les postulantes. La communauté les appelle, à grands cris. Qu'elles viennent! Rien ne les en détourne, puisque, là aussi, il y a une tâche chrétienne pour assouvir leur amour du sacrifice et pour

[1] La communauté a pris pour devise cette parole de saint Paul : « Autrefois, vous étiez ténebres, mais maintenant, vous êtes lumière dans le Seigneur. Marchez comme des enfants de la lumière. »

[2] C'est la première école qu'on ait créée en France pour les enfants aveugles très peu intelligents et ignares, ou idiots, que les autres établissements ne peuvent pas admettre.

[3] Il est manifeste, comme le dit M. de La Sizeranne, que dix, quinze maisons de Sœurs aveugles pourraient exister en France. Leur congrégation trouverait des ressources, certainement, si, devenant en quelque sorte « les Petites Sœurs des pauvres aveugles », elles s'en allaient de domicile en domicile quêter elles-mêmes : « Des Sœurs aveugles tendant la main pour des enfants, des vieillards aveugles, par qui donc seraient-elles repoussées? » (P. 411.)

[4] « Actuellement, il y a en France, s'occupant des aveugles : des Sœurs de la Sagesse, des Filles de la Charité, des Sœurs de Marie-Immaculée, des Dominicaines de l'Immaculée-Conception, des Sœurs de la Providence, des Sœurs de Saint-Charles, des Sœurs de Sainte-Marie, des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, de la Charité de Bourges, etc., etc; toutes se dévouent de leur mieux, mais il est certain qu'elles n'ont ni préparation, ni mission particulière. » (P. 407.)

charmer, sous le regard de Dieu, l'héroïsme de leur charité. Il suffira, ce nous semble, qu'elles connaissent la maison des Sœurs de Saint-Paul et elles en prendront le chemin, heureuses d'aller prononcer dans la chapelle, au jour de leur profession, ces belles paroles : « Je me donne au Seigneur Jésus et aux aveugles pour jamais... »

Après avoir lu ce livre si pathétique et si simple de M. de La Sizeranne, je sais de la communauté des Sœurs aveugles de Saint-Paul tout ce qu'il faut pour l'admirer, pour espérer que ses bienfaits se multiplieront et pour lui souhaiter à elle-même de nouveaux bienfaiteurs. Mais, ce que je ne sais pas, c'est si, oui ou non, elle est une congrégation autorisée. Il importe beaucoup, pourtant, devant M. Waldeck-Rousseau, exécuteur rigide de la loi qu'il a forgée contre les associations. Si, par hasard, la communauté des Sœurs de Saint-Paul n'est pas autorisée, on doit présumer que M. Waldeck-Rousseau ne repoussera pas sa demande, le jour où elle la lui présentera : qu'a-t-il à craindre de ces pauvres femmes qui ne peuvent pas même traverser seules la rue et qui, laissées à elles-mêmes, erreraient, l'éternité tout entière, dans le dédale de Paris, à la recherche de l'Elysée ou du palais Bourbon? Mais si, par une sainte indifférence ou dans une sorte d'indignation sacrée, elles refusent de la solliciter, cette autorisation qui ne changera rien à l'état de leur misère, qu'est-ce que fera M. Waldeck-Rousseau? Les expulsera-t-il de leur asile, ce lieu d'obscurité et de paix où elles pensaient mourir? Il le pourra. Il pourra même ordonner qu'on les conduise à la frontière. Pour un tel cas, j'envoie d'avance à la conscience de M. Waldeck-Rousseau un argument qui tranquillisera son iniquité : je veux dire l'assurance que les Sœurs aveugles de Saint-Paul, sur la route de l'étranger, sentiront moins l'amertume de la proscription que les religieuses des autres congrégations. Elles ne verront pas plus la frontière qu'elles ne voient leurs pas; elles ignoreront même, dans le trajet de l'exil, si elles se trouvent encore dans la patrie ou si elles ont franchi le dernier poteau qui porte le nom de la France; et, toujours, elles ignoreront aussi la différence d'aspect qu'il y a entre la terre natale et la terre étrangère... Elles auront ainsi, Monsieur Waldeck-Rousseau, une raison de moins pour se plaindre de vous, sinon devant Dieu, du moins ici-bas!...

Auguste Boucher.

CHOSES D'ALLEMAGNE

LA DÉFENSE CONTRE LA TUBERCULOSE

COLONIES DE VACANCES

I

De la carte dressée et présentée au Congrès qui s'est récemment réuni à Londres pour « l'avancement de l'étude de la tuberculose et les moyens de la combattre », il résulte qu'il existe en France 31 colonies rurales d'écoles et 18 colonies de vacances.

Est-ce assez en présence du péril toujours croissant de la tuberculose? Ne pourrions-nous pas, ne devrions-nous pas faire davantage? Il est délicat, j'en conviens, de paraître n'avoir que des éloges pour nos voisins d'outre-Rhin et de nous les donner encore en exemple. Dans le domaine des faits, cependant, le vrai patriotisme ne consiste-t-il pas à bien connaître la situation, afin que, sur le terrain de la bienfaisance, la France reconquière son antique supériorité? L'étude que je viens de faire, sur place, en Allemagne, m'a mis à même de constater que, dans la lutte contre la tuberculose, nos voisins ont fait, sinon *mieux*, du moins *plus* que nous. Leurs colonies d'été *Sommer Pflege* sont trois fois plus nombreuses que les nôtres. Leurs demi-colonies n'ont pas chez nous d'institution similaire.

Puissent les documents que je vais exposer exciter ici une plus vive émulation, et déterminer surtout une poussée d'initiatives individuelles. Puissent les collectivités menacées par un fléau qui a pris les proportions d'une calamité sociale, s'insurger contre le péril, se syndiquer, puisque la mode est au syndicat.

Ce sont les médecins qui nous appellent à leur aide. A ce Congrès de Londres, ils ont déclaré qu'il ne fallait pas compter sur eux seuls pour triompher de la tuberculose, cette peste moderne. Ils ont avoué que les soins curatifs étaient insuffisants et impuissants, et qu'il fallait non seulement tenter de guérir les malades mais avant tout et surtout prévenir l'éclosion du mal.

Ils nous crient : Sauvez l'enfance pour sauver le pays, car c'est l'enfance, surtout celle des cités industrielles et des grandes villes

qui paie le plus large tribut à la contagion. L'expérience des colonies de vacances, des colonies permanentes, faite depuis plus de vingt ans en Europe a donné de tels résultats, que l'on peut assurer hardiment que si, l'on développe ces colonies de manière à faire participer tous les enfants à leurs bienfaits, on verra le fléau arrêté dans son essor, diminuer dans des proportions considérables.

Sauvons donc l'enfance. Les tables de mortalité des grandes villes sont effrayantes. L'enfant y naît souvent débile, on l'y élève avec la plus grande peine. Insuffisamment nourri, logé dans des lieux étroits, humides et mal aérés, malpropre par misère, il voit ainsi la tare héréditaire aggravée par ces conditions défectueuses d'existence. A ceci s'ajoutent bientôt les tares provenant des métiers. Une seule chose peut sauver notre jeunesse : c'est l'air pur de la mer, des forêts et des montagnes, c'est une nourriture abondante et surtout réglée; ce sont des soins hygiéniques simples et bien entendus; c'est enfin la colonie scolaire telle qu'elle est pratiquée qui peut nous fournir des générations robustes et résistantes.

En effet, on ne saurait trop le répéter, qu'est-ce, au fond, que la tuberculose? C'est, ainsi que toutes les maladies, un abaissement de force vitale signalé par l'envahissement et le pullulement d'un microbe spécial déterminé et connu. Ce microbe est-il nocif par lui-même? Non, puisque l'organisme robuste et sain qui l'ingère comme l'organisme déprimé, l'élimine et le neutralise. Seul l'organisme anémié, atrophié, débilité, offre à sa culture le milieu, le terrain favorable. Améliorons ce milieu, recréons les organismes débilités et nous aurons cause gagnée.

En agissant ainsi nous ferons plus qu'une œuvre d'assistance fraternelle, de solidarité humaine ou de charité, mais bien œuvre éminemment sociale, dans le sens le meilleur du mot. Ce sera encore de l'excellente politique, car les enfants sont le capital vif de la nation, le support de ses destinées futures.

Ainsi donc beaucoup de colonies de vacances, encore plus de colonies de vacances! Des colonies permanentes pour y recevoir le plus grand nombre possible de nos enfants, toute notre population scolaire et adolescente, si cela est possible! Ne nous laissons plus devancer par l'Allemagne, qui oppose à nos *quarante-neuf* colonies, *cent soixante et onze* institutions similaires, dont cinquante-sept pour la seule ville de Berlin. Notons que dans ce chiffre ne sont pas comprises les *vingt-trois* demi-colonies dont nous indiquerons tout à l'heure le fonctionnement et dont nous ferons ressortir l'utilité.

II

C'est en Suisse que fut tenté le premier essai des colonies de vacances. M. Bion y installa et fit fonctionner la première dès 1875. On alla les visiter de France et d'Allemagne; les visiteurs en revinrent émerveillés et surtout surpris des résultats obtenus en un laps de temps relativement court pour le renforcement vital des enfants de l'un ou l'autre sexe.

Dès 1881, la France inaugurait sa première colonie; en novembre de la même année, un peu plus tard, on le voit, l'impératrice Frédéric, récemment décédée, alors princesse impériale d'Allemagne, se mettait à la tête du mouvement et créait l'Association générale des colonies de vacances allemandes.

Aujourd'hui cette Association est si bien étendue qu'il n'y a presque plus de grandes villes ou de grands centres industriels en Allemagne qui ne soient dotés d'une ou plusieurs colonies. Les 171 colonies dont nous avons donné le chiffre sont, en effet, réparties entre 112 villes.

Entrons dans les détails techniques. Les renseignements que nous donnons sont puisés dans les statistiques de 1900, les chiffres afférents à 1901 n'ayant pas encore été rassemblés.

Les enfants sont envoyés et répartis dans les colonies de la façon suivante :

Dans les maisons appartenant en propriété aux associations.	5,761
Dans des maisons louées.	8,190
Dans des familles à la campagne (rétribution payée). . .	2,034
Dans des familles à la campagne (sans rétribution). . .	618
Dans les sanatoria :	
Bains alcalins.	3,692
Bains de mer.	1,976
Dans les demi-colonies.	9,853
Total.	32,124

Ce total est déjà élevé; on nous a assuré qu'il s'augmentera cette année de 6,000.

Quelle dépense nécessite cette large hospitalisation de l'enfance : 932,833 marks, soit 1,165,941 francs de notre monnaie, somme qui met la dépense par tête à un chiffre peu élevé, ainsi que l'on pourra s'en convaincre si l'on veut bien faire l'opération nécessaire.

Donnons maintenant, au moins pour les principales villes allemandes, le nombre d'enfants qui jouissent du bénéfice des colonies :

Berlin.	4,700
Leipzig.	2,584

Hambourg.	1,759
Dresde.	1,623
Düsseldorf.	1,325
Cologne.	1,272
Brême.	933
Francfort-sur-le-Mein. . .	750
Charlottenbourg.	420

Ce qui donne, eu égard au total de la population scolaire existant dans chacune de ces villes, un tant pour cent de :

27 pour 100 pour Berlin; 76 pour 100 pour Düsseldorf; 66 pour 100 pour Brême; 65 pour 100 pour Leipzig.

Comme on le voit, Berlin a encore fort à faire pour arriver à doter sa jeunesse et sa première adolescence des avantages qui sont procurés aux enfants de Düsseldorf. Ce n'est pas, sans doute, que l'effort y ait été moindre que dans cette ville, c'est que la population y est considérable et demande une dépense plus forte.

Maintenant, comment fonctionnent ces colonies? Bien que placées sous le contrôle de l'Etat, elles sont néanmoins plus libres que les nôtres et moins rivées à l'attache administrative. Et c'est sans doute le secret de leur marche plus rapide, la formation de comités qui jouissent d'une certaine indépendance, et où les particuliers peuvent développer plus d'initiative personnelle.

Il existe à Berlin deux cent trente-huit comités de plein fonctionnement. Chacun d'eux se compose d'un directeur et d'un médecin chargé de désigner les enfants qui, par leur état général de santé, ont le plus urgent besoin d'être arrachés à l'atmosphère atrophiante de la ville. Ils sont aidés dans leur tâche par un assez grand nombre d'enquêteurs et de visiteurs. Ces comités sont permanents; on n'y cesse donc pas de suivre et d'examiner les enfants de la circonscription, soit pour les faire participer à la *Sommer Pflege*, assistance (soins) de l'été, soit à la *Winter Pflege*, assistance (soins) de l'hiver. Le nom qui englobe les deux sortes de soins est bien choisi en ce sens qu'il explique et résume le but essentiel de l'œuvre : c'est celui d'assistance au foyer (*Hauspflege*).

Il est juste de dire que si nous sommes en retard, en France, en comparaison de l'Allemagne, ce n'est pas par découragement et lassitude, c'est par des raisons économiques spéciales, la cherté générale des choses, et surtout des transports. Comme nos voisins, nous avons nos colonies de vacances et nos colonies permanentes, qui assureront bientôt comme eux l'assistance au foyer. Les caisses des écoles de nos vingt arrondissements font d'énergiques efforts pour posséder et aménager des maisons champêtres, où, hiver

comme été, les enfants pourront se revivifier. Hier, c'était le dix-huitième arrondissement, avant-hier le dixième, qui faisaient cette grosse dépense. Espérons que le désir de faire trop bien et trop grand n'empêchera pas trop longtemps le fonctionnement large et régulier de ces maisons.

III

Un des avantages acquis aux colonies de vacances allemandes et qui diminue notablement les frais dont nous venons de parler, c'est que le transport des jeunes colons est gratuit, tandis qu'en France nous n'avons encore pu obtenir des Compagnies que la demi-gratuité. Il est vrai que les chemins de fer sont presque tous, en Allemagne, aux mains de l'Etat, tandis qu'ils appartiennent, en France, à des Compagnies privées. Des trains spéciaux même, ornés de drapeaux scolaires, sont mis à la disposition des comités quand il le faut.

Où vont les jeunes colons? Voici les noms des divers endroits où sont envoyés les petits Berlinois. On les dirige vers les cures champêtres, forestières et de montagne de Dargun, Herzberg, Neubrandenbourg, Rhenisberg, Rœbel, Waren, Wieck, Dessau, Rügenwalde, etc.; vers les bains de mer de Altenkamp, près Rügen, Mariendorf, Moritzdorf, Alt Gremmin, Eldena, Prerow, Silt, Wustrow, Zingst, Sundische Wiese.

Ou bien encore ils sont envoyés dans les stations thermales de Harzburg, Cammin, Colberg, Frankenhausen, Kœsen, Pyrmont, Salzbrünn, Louisenhall.

Il est certaines de ces colonies où l'on a prévu pour les enfants, qui sont dans l'impossibilité d'interrompre tout à fait leurs études, l'installation de cours spéciaux, Colberg notamment. Dans toutes, on leur offre l'hygiénique travail champêtre et même agricole.

Occupons-nous à présent des demi-colonies. Elles sont faites pour les enfants moins faibles et même bien portants, à qui, pendant les grandes chaleurs, on a voulu procurer, pendant une large demi-journée, le bénéfice des vacances plus complètes qui ne manquent pas aux enfants des classes aisées.

De midi à huit heures, les enfants de Berlin sont emmenés hors la ville, dans les bois et vers les lacs qui l'entourent : Treptow, Renickendorf, Schœnhausen, Tempelhof, Mariendorf, Schmargendorf. Transportés toujours gratuitement, soit par trains spéciaux, soit par tramways électriques, bateaux à vapeur et omnibus, ils débarquent devant l'abri spécial, le baraquement léger installé spécialement pour eux dans la forêt ou près du lac. Le goûter, lait et tartines est servi sur de longues tables; puis ce sont les jeux, les

promenades, les bains, les chœurs chantés. A sept heures, sur les mêmes tables, se dresse le souper ; à huit heures, on retourne à la ville pour recommencer le lendemain, car c'est chaque jour, pendant les vacances, que les enfants sont ainsi conduits hors la chaleur et l'odeur malsaine des villes, retrempés dans l'air pur, exercés en pleine nature.

Il existe aussi en Allemagne des excursions scolaires. Elles ont lieu trois fois par semaine. Combien plus utiles et plus fortifiantes que nos rares excursions scolaires, toujours arrêtées par le coût du transport.

Comme on le voit, l'Allemagne a marché rapidement et résolument dans la voie qui lui avait été ouverte, comme à toute l'Europe, par l'expérience de Zurich et de M. Bion. Elle y a été aidée, il faut l'avouer, par ce séculaire esprit de décentralisation qui subsiste chez elle malgré son unité, cet esprit qui apprendra à faire tout reposer sur l'initiative personnelle et à ne pas s'en remettre, ainsi que nous le faisons, par suite de notre esprit centralisateur, à l'Etat sous toutes ses formes et à l'administration. Les conditions économiques allemandes sont aussi, comme nous l'avons dit, pour beaucoup dans ce développement. Tout y est moins cher que chez nous et on veut y faire moins grand. Ajoutons encore que les Allemands savent se contenter quand il le faut de bâtiments provisoires et simples, tandis que nous ne le savons pas. Il nous faut à nous, dans nos installations, non seulement des conditions hygiéniques qui sont indispensables, mais encore un bel aspect solide et je ne sais quoi qui nous paraît, même s'il ne l'est pas, artistique. De là un prix de revient qui paralyse l'assistance, et la rend tout au moins d'une efficacité moindre en la restreignant à un trop petit nombre d'élus.

Examinons donc de plus près ce qui se fait chez nos voisins, tâchons de leur emprunter une part de ce qui assure la réussite plus grande de leurs entreprises.

Cette réussite est indéniable. Grâce à ses comités locaux, l'Allemagne envisage déjà le moment où elle pourra faire jouir toute sa population scolaire des bénéfices de ses colonies ou de ses demi-colonies.

Il serait désirable qu'un pareil effort fût fait chez nous et que la charité, ou si l'on préfère, l'esprit de solidarité privée vinssent aider l'Etat et les municiprlités, ou même créer à côté d'elles de nouvelles colonies, pour assurer à tous les enfants des villes les bénéfices de l'assistance au foyer.

L. Fiedler.

L'INUTILE RICHESSE[1]

XII

John Raymond reçut d'Amérique une lettre qui le rendit fort rêveur et à laquelle il répondit par une dépêche : « Arrêtez campagne. »

Voici ce que disait cette lettre :

« Vous avez raison, mon cher ami, je suis le plus détestable des correspondants. La plume n'a jamais été pour moi un outil facile à manier, malgré tous vos efforts de bon professeur. De plus, je voulais être en état de vous raconter des choses intéressantes, et ces choses ne marchaient pas à mon gré. Aussi, depuis notre séparation, vous n'avez eu de moi que des bouts de lettre qui ressemblaient par leur style laconique à des télégrammes.

« Je ne vous ai décrit un peu en détail que la mort de mon pauvre père, mon propre désarroi et mon indécision quant à l'avenir. Le plus clair, c'était que je voulais vous revoir, renouer une amitié qui m'a fait ce que je suis et prouver aussi que le jeune garçon, transformé par vous en homme, pouvait à l'occasion faire œuvre d'homme.

« Lorsque vous m'avez parlé de votre invention volée, j'ai bondi. Prendre l'argent d'un homme, le dépouiller de ses biens, qu'est-ce en comparaison de ce vol d'une idée de génie, d'une gloire qui vous revenait si légitimement! J'ai suivi avec passion votre chasse au voleur, sa fuite en Europe, et je rageais de me sentir impuissant, empêtré que j'étais dans une liquidation difficile et qui ne rendait pas ce que j'en avais espéré. Sans argent, on ne fait rien qui vaille. J'en voulais, j'en voulais beaucoup, pas pour moi, mais pour vous.

« Jusqu'à cette heure, je n'avais jamais connu la haine et je haïssais l'homme qui vous avait frustré, je voulais l'écraser, en faire votre marchepied, — mais comment?

« Alors, vos rares lettres, devenues plus rares que jamais, ne me

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 août et 10 septembre 1901.

dirent plus rien de ce que j'aurais voulu savoir. Vous aviez pourtant retrouvé ce Robert Harlem; cela, je le sais, mais je ne sais rien de plus. Vous me parlez de travail, d'une besogne d'ouvrier, à ce que j'ai compris; vous me parlez aussi d'une découverte que vous élaborez pour perfectionner votre frein : tout cela paisiblement, comme si la vengeance, votre droit, vous eût échappé. Que se passe-t-il donc? Vous n'allez pas au moins faire de la magnanimité envers ce misérable! Ou est-ce que réellement sa position d'homme très riche est trop forte, et que vous avez pris à cœur les conseils de votre avocat? Consentiriez-vous à quelque combinaison bâtarde? Ce n'est pas possible, ou bien on m'a changé mon grand ami!

« C'est la pauvreté qui vous retient, n'est-ce pas? Vous avez trop médité sur la fable du *Pot de fer et le pot de terre.* Eh bien, à votre tour d'être le pot de fer : vous êtes riche, vous aussi.

« Lorsque nous avons été à la recherche de l'or laissé sous la garde d'un mort, nous n'avons rien trouvé. Nous ne pensions plus à ce trésor enfoui. Comment, en effet, distinguer un monceau d'un autre tout pareil, après des années et des années, alors que les couches de neige et de glace s'ajoutaient aux anciennes assises, qui ne fondaient jamais qu'à la surface? Ces espèces de vagues figées se ressemblaient toutes. Aussi avais-je, comme vous, abandonné la partie. Cette poudre d'or nous semblait maudite parce qu'elle avait causé la mort de braves gens et votre propre maladie, si longue, si pénible, qui pendant des années vous avait laissé le cerveau comme endolori...

« Le hasard m'a servi comme ne nous avaient pas servi vos meilleurs calculs. Avant de quitter définitivement ces terribles montagnes, où, après tout, je n'avais pas été malheureux, j'avais à voir quelques mineurs établis dans la direction du Yukon et à qui j'avais vendu mes bois. Je m'en retournais, me guidant par la boussole, du mieux que je pouvais, lorsque, dans le blanc de la neige, je vis quelque chose de noirâtre. Il y avait eu dans la nuit un vent furieux qui avait ici balayé la neige, là l'avait amoncelée très haut. Il me sembla que cette poutre noircie devait appartenir à quelque hutte.

« J'eus vite fait de creuser dans les neiges et les glaces. Alors je compris tout. La cabane où vous aviez tant souffert, où vos camarades étaient morts et que nous n'avions pu retrouver, était là, à mes pieds. Malgré le froid terrible, j'étais baigné de sueur et le cœur me battait à se rompre. Une terreur superstitieuse m'envahit. Qu'allais-je trouver là, entre ces murs à moitié défoncés par le poids des neiges? Le gardien rigide de ce trésor caché allait-il surgir soudain devant l'audacieux qui venait troubler la paix de

son tombeau?... Il me fallut un grand effort de courage pour me glisser dans la cahute basse. Vous me l'aviez tant de fois décrite, que, malgré le peu de lumière filtrant par la porte et les fentes, je me reconnus tout de suite. Une sorte de frénésie me poussait. Je m'arrêtai à peine pour regarder le cadavre, conservé par le froid, une statue d'un gris-jaune effrayante à voir... et je passai outre. La cachette était juste au-dessus de sa tête. J'y plongeai la main. Les sacs étaient à leur place. Je les retirai l'un après l'autre. Il me semblait agir comme dans quelque cauchemar atroce, et la nuit, continuellement, cette vision me hante, m'épouvante. J'avais mon traîneau et de bons chiens. Je plaçai le trésor sous le banc, et sans me retourner, je partis à fond de train...

« Mon ami, vous avez été pour moi une providence sur la terre. Je crois cependant que, pendant les dix minutes passées avec ce mort, dans les profondeurs des neiges, j'ai tout de même payé un peu de ma dette envers vous.

« Je ne voulais rien vous dire de tout ceci avant d'avoir agi. C'est fait, et votre vengeance est proche. Je suis allé tout droit à New-York. Je me suis informé. J'ai tâté le terrain. Vous avez raison : attaquer un homme qui, à vos dépens, a conquis une situation comme celle de Harlem ne peut se faire de but en blanc. Il y a toute une campagne à mener avant d'en venir au procès, qui sera retentissant, je vous le jure! Il faut préparer l'opinion. Il faut surtout que le perfectionnement entrevu par vous soit prêt à être breveté. Quel argument que celui-là! Nous sommes très forts et nous pouvons nous donner le luxe d'attendre. J'ai à ma dévotion un journaliste intelligent. Il a déjà lancé une note qui ne peut être comprise que de ceux qu'elle touche. Bientôt, il racontera l'histoire telle qu'elle s'est passée, mais sans préciser... Il y a tant d'inventeurs victimes de filous, tels que Robert Harlem! Il se reconnaîtra; d'autres auront des soupçons, mais seulement des soupçons. Si nous arrivions à lui faire assez peur pour le forcer à capituler, cela vaudrait peut-être mieux que le scandale. Moi, j'aimerais encore mieux le scandale, car je suis assez batailleur de ma nature... Ce sera à vous de décider. Quoi qu'il en soit, ce que l'on appelle le nerf de la guerre ne manque pas, et c'est moi qui vous l'apporte... »

John laissa tomber la lettre sans la finir. Il revoyait si bien son ami, aux yeux vifs et francs, aux gestes rares, au sourire si jeune, comme si, de fait, sa vie austère passée au milieu des glaces polaires eût conservé sa candeur.

Mais il fit jouer le câble, tout en sachant que sa dépêche navrerait son ami. Arriverait-elle seulement à temps?

Il ne dit rien à Ned de cette lettre, et la vie humble continua comme si une fortune ne fût pas déposée dans une banque de New-York à son intention.

M. de Mirboys n'alla pas cette fois à la maisonnette de Montmartre. Il attendit Ned au sortir de son bureau, lui prit le bras et l'accompagna un bout de chemin.

— Voilà d'un véritable ami, fit Ned en souriant; mais vous allez vous déconsidérer, Mirboys, à vous promener ainsi avec un modeste employé.

— Ne plaisantez pas, Harlem. J'ai à vous parler très sérieusement et je voulais vous parler sans témoin.

— Je vous arrête tout de suite. Je n'ai pas de secret pour John Raymond. Ce que vous me direz, je le lui répéterai.

— Comme vous voudrez. Mais je doute que cette confidence lui fasse plaisir.

— Vous me laisserez juge de cette question.

— Certes. Mais d'abord, mon ami, permettez-moi de me plaindre un peu. Je sens en vous comme une sorte de défiance, de raideur, d'antagonisme même. Pourquoi? Vous n'avez pas à vous plaindre de moi, que je sache?

— Nullement, mon cher Mirboys. Si je suis un peu changé, prenez-vous-en aux circonstances et n'accusez pas mes sentiments envers vous, qui restent ce qu'ils ont toujours été. Mais, de par ces circonstances, je suis sorti de votre chemin. Voilà tout. J'ai repris rang dans le monde de mon enfance, le monde des travailleurs humbles et obscurs. Je m'y sens, du reste, tout à fait à mon aise. Je n'étais évidemment pas né pour être un oisif.

— Oisif, vous ne l'avez jamais été. Vous dites que nous sommes séparés par la force des choses. Et si je ne voulais pas de cette séparation; si, avec le temps, l'attrait subi était devenu une bonne et solide amitié; si, de plus, cette amitié se doublait d'un sentiment tout autre voué à une personne qui vous touche de près: Qu'en diriez-vous?

— Ah! mon cher ami, je dirais que la vôtre est une charmante nature, que je vous souhaite bonne chance, mais que je ne suis pas sûr que cette chance-là vous soit octroyée...

— Mais vous ne vous opposeriez pas...?

— Nullement. D'abord, aurais-je seulement voix au chapitre? Les jeunes filles chez nous n'ont pas beaucoup l'habitude de demander avis aux autres, même à leurs frères, lorsqu'il s'agit de leur mariage. Faites-vous aimer : c'est la grâce que je vous souhaite.

— J'y travaille de mon mieux, répliqua le vicomte, un peu

penaud; je n'avance pas beaucoup, malheureusement, mais je ne désespère pas encore. M. Harlem m'a autorisé à faire ma cour.

— Tiens! s'écria Ned un peu surpris, je le croyais plutôt hostile à ce mariage.

— S'il l'a été, il ne l'est plus. Votre père m'a pris en amitié. Devinez pourquoi.

— Dame, je ne sais pas.

— Parce que, avec moi, il peut se laisser aller, sans risquer de compromettre sa dignité; il me parle du fils qu'il n'a cessé d'aimer; il se souvient que nous avons été amis, vous et moi, que nous le sommes toujours.

— Et il vous a envoyé en ambassade auprès de moi?

— Je vous apporte son pardon; il n'y met qu'une seule condition.

— Laquelle?

— Que vous abandonniez l'intimité étrange qui vous lie à un homme qu'il hait, qu'il considère, à tort ou à raison, comme un ennemi mortel.

— Je refuse!

— Avez-vous réfléchi, mon ami? Une querelle entre père et fils est toujours odieuse. Lorsque c'est le père, l'offensé en somme, qui fait les premières avances, ces avances ne devraient pas être traitées avec dureté et mépris. Votre père a beaucoup vieilli en ces derniers mois. Et, je vous le répète, malgré tout, il vous aime.

— Je n'ai pas de reproches à adresser à mon père. Mon tort, à ses yeux, c'est de ne pas vouloir user de sa fortune. Que voulez-vous? J'ai le caractère mal fait. Je suis un orgueilleux et je ne veux dépendre que de moi. Je trouve un arrière-goût singulièrement aigre, depuis que je gagne mon pain de tous les jours, au gâteau qu'on m'offre sur un plateau d'or. Cette indépendance, je la porte en toutes choses; je prétends choisir mes amis, et les garder.

— Il n'est pas possible que vous me chargiez d'une réponse pareille! Réfléchissez encore...

— Mon cher ami, vous souvenez-vous d'un fragment d'histoire grecque que, par hasard, j'ai relu l'autre jour? Un certain tyran de Corinthe, nommé Périandre, avait, lui aussi, un fils rebelle et qu'il maudit; il maudit également tous ceux qui viendraient en aide au malheureux qui s'en allait, mendiant son pain. Périandre croyait haïr son fils; il s'aperçut qu'il l'aimait. S'inquiétant de son sort, il envoya des messagers auprès de lui. Sur quoi, le jeune homme leur rappela la malédiction qui pesait sur tous ceux qui parleraient au révolté, et il poursuivit son chemin. Alors Périandre lui dépêcha sa fille. Le frère et la sœur s'aimaient bien, mais l'ambassade de la jeune fille ne réussit pas davantage.

— Alors, si votre sœur elle-même vous suppliait de reprendre votre place au foyer paternel?

— Je refuserais comme je refuse aujourd'hui...

— Et vous approuvez le fils de Périandre qui resta sourd à de tels appels?

— Je raconte une histoire, voilà tout. Le tyran alors offrit la moitié de ses États à son fils. L'offre arriva trop tard. Les derniers messagers ne trouvèrent qu'un cadavre. Rassurez-vous; je ne compte ni attenter à mes jours ni me laisser immoler sans résistance.

— Le fils du tyran avait donc de bien puissants motifs pour une telle dureté de cœur?

— Il croyait les avoir, en tout cas. Moi, j'ai une fringale d'indépendance. C'est moins grave, comme vous voyez.

— Cela passera avec le temps...

— Peut-être...

— Que voulez-vous que je dise à miss Eva?

— Dites-lui que ses lettres font ma joie; seulement, que je les trouve trop courtes. Dites-lui aussi que nos rares rencontres ne me satisfont pas.

— Alors vous vous voyez?

— Quelquefois. Mon père doit se douter, du reste, que nous nous voyons. Il n'a pu obtenir de ma sœur la promesse de fuir le « maudit » pour parler comme les Corinthiens des temps anciens. Il est trop fin pour insister. Eva est très douce; elle n'en est pas moins de la famille, et les Harlem ont de la volonté.

— Je m'en aperçois. Dans ces rares visites, miss Eva voit un autre que vous?

— Oui. John et moi, nous ne nous séparons guère.

— Mais, malheureux! un peu plus, elle se croirait éprise de cet ouvrier... Vous ne voudriez pourtant pas...

— Je vous arrête, mon cher. Je ne demande leurs secrets ni à ma sœur ni à mon ami.

— Mais c'est de la dernière imprudence de permettre à un garçon pareil qui l'aime, — car il l'aime, j'en suis sûr, — d'approcher une fine et adorable créature telle que votre sœur! Voyons, Harlem, nous sommes assez amis, ma position de prétendant à main de miss Eva justifie assez cette protestation, pour que vous ne la jugiez ni impertinente ni déplacée! C'est à celui que je voudrais appeler frère que je m'adresse.

Le vicomte était si ému, si vraiment sincère dans cet appel que Ned, tout près de la colère, se radoucit.

— Calmez-vous, Mirboys. Je vous assure que John et Eva se voient très peu, et que je suis toujours avec eux, ainsi que Miriam.

Jusqu'à présent, nous nous sommes vus une fois au Salon, une fois dans un parc, et une seule petite fois chez nous, où les deux jeunes filles ont fait la dînette dans notre jardinet. Voilà la vérité.

Lorsque les deux jeunes gens furent sur le point de se séparer, Mirboys serra la main de son ami :

— Alors, vous ne céderez pas?

— Jamais.

— Que c'est donc triste!... et que la vie est donc pleine de malheurs qui pourraient être évités et de malentendus qu'un mot dissiperait!...

XIII

Au milieu de ce drame, du morne chagrin de Robert Harlem contemplant son inutile fortune, la vie continuait comme par le passé. Ainsi, dans les moments tragiques, lorsque la mort frappe à la porte, les heures réglementaires amènent pourtant les repas servis, le coucher des enfants, les devoirs de la maîtresse de maison, et le reste des obligations ordinaires...

A son tour, Miriam fut demandée en mariage. Elle refusa même d'entendre parler de ce projet, qui flattait son père.

— Tu as juré de rester fille? lui dit celui-ci, moitié fâché.

— Je resterai fille tant que Ned ne sera pas en position de m'épouser.

— Puisque je n'en veux plus de Ned!

— Très bien, mon cher père; alors, en effet, je resterai fille. Je t'aime trop pour te faire de la peine et je ne me marierai pas sans ton aveu. Cela, c'est gentil tout de même, avoue-le!

— Tu ne m'as pas l'air d'une héroïne de roman, toi. Tu te lasseras bien vite de ton rôle sublime.

— Voilà!... On m'a toujours mal jugée. Parce que j'aime à rire et que je ne prends jamais d'airs penchés, on s'imagine que je suis frivole. Eh bien, on se trompe. J'ai foi dans le courage, le talent et la fidélité de Ned Harlem. J'ai toujours eu l'intention de l'épouser, et, cela, depuis que je portais les cheveux dans le dos. Je n'en épouserai jamais un autre.

— Tu as bien élevé ta fille, dit M. Norris, se tournant vers sa femme.

— Ecoute, mon ami; tu as été le premier à te réjouir de ce mariage. Miriam n'abandonnera pas le fiancé qu'elle a choisi, simplement parce qu'il est maintenant pauvre, pas plus que, dans le temps, je ne t'aurais tourné le dos parce que la vie que tu m'offrais n'avait rien de brillant. Souviens-toi...

— Quand les femmes se mettent à parler sentiment, il n'y a plus qu'à s'en aller.

Mais, en regardant sa femme, en se rappelant leur jeunesse, il eut tout de même un sourire attendri.

— Tu seras bien malheureux, dit Miriam en lui jetant les bras autour du cou, d'avoir, pendant quelques années encore, une gentille fille comme moi pour te gronder, et pour refaire le nœud de ta cravate. Tu sais, il est tout de travers, ton nœud!

— Il est bien entendu, et cela sérieusement, Miriam, que tu attendras au moins que Ned gagne de quoi te faire vivre? Je n'ai aucune intention de me dépouiller au profit d'un gendre...

— Pas plus que je n'ai de goût pour la vache enragée, viande malsaine, à ce que j'ai ouï dire.

— Alors, tu peux dire à Ned que ses visites seront tolérées ici, pourvu qu'elles ne soient pas trop fréquentes. J'aime mieux cela que de deviner des rencontres fortuites, qui ne me vont pas du tout.

— Parfait, parfait! seulement, il faut que je te dise que nous devons aller une fois de plus à Montmartre... Ne fronce donc pas les sourcils. Maman, nous y conduira, elle nous l'a promis. Elle ne peut rien refuser à Eva.

— Eva peut voir son frère ici.

— Oui, après aujourd'hui. Mais tout est arrangé. Il faudrait envoyer des dépêches. Et puis, je ne sais trop ce qui se passe, mais je crois que c'est M. Harlem lui-même qui autorise cette visite. Eva, dans son billet, n'a rien dit de fort précis; mais on devine de même...

— Ce sera la dernière fois!

— Je te le promets.

Miriam avait deviné juste.

Harlem, lorsque Sosthènes lui eut rendu compte de sa mission manquée, resta silencieux et accablé. Pendant quelques jours, il ne dit rien à sa fille, mais il la suivait des yeux et parfois semblait sur le point de parler; puis, brusquement, il se détournait.

Petit à petit, Eva, timidement, plus courageusement ensuite, s'était rapprochée de son père. Elle le voyait souffrir; elle notait sa figure tirée et pâle; elle craignait de le voir tomber malade, lui, dont la santé robuste n'avait jamais souffert la moindre atteinte. La pitié chez certaines femmes est un sentiment si profond, si tendre, qu'elle semble de l'affection émue.

Lorsque son père la regardait plus doucement que jadis, elle avait de la peine à ne pas tomber dans ses bras en lui disant : « Pleurons ensemble! » Elle n'osait le faire, mais le malheureux

devinait cette nouvelle tendresse et ne la repoussait plus. Seulement, il était gauche et inhabile dans son nouveau rôle de père vraiment père et affectait, par une sorte de fausse honte et de fierté exagérée, un air bourru et froid qui, une fois de plus, rejetait Eva loin de lui.

Mais comme les jours succédaient aux jours et que Ned ne faisait aucun signe de repentir, il n'y tint plus. Il lui fallut un effort très pénible pour rompre le silence au sujet de son fils, silence imposé par lui-même. Il s'y résigna pourtant.

Il y avait eu, un soir, quelques personnes à dîner. Lorsqu'elles furent parties, malgré l'heure assez avancée, Harlem resta au salon, au lieu de se retirer dans la bibliothèque, comme il le faisait d'ordinaire. Pour se donner une contenance, il prit un journal qui traînait sur la table :

— As-tu revu M. de Mirboys dernièrement ?

— Oui, père.

— Il n'abandonne donc pas l'espoir dont il m'avait entretenu ?

— M. de Mirboys sait qu'il ne sera jamais pour moi qu'un ami. Il se contente de cette amitié.

— Il sait peut-être aussi que le « non » d'une jeune fille se change parfois en un « oui ».

— Alors, il se détrompera.

— Il t'a raconté sa conversation avec... avec ton frère?

— Oui.

Eva baissa la tête, n'osant regarder son père. Il s'était penché vers elle, et ses yeux brûlaient d'un feu sombre.

— Mon fils s'est très mal conduit envers moi, tu le sais.

— Je n'ai jamais compris la cause de cette cruelle rupture, père.

— Il est inutile que tu la connaisses. Malgré tout, mon fils est mon fils. S'il voulait, je lui rouvrirais ma porte, et tout serait comme par le passé. Il n'a pas voulu écouter M. de Mirboys, il t'écouterait peut-être, toi... puisqu'il t'aime.

— J'en doute, père.

— Alors, Harlem ajouta, presque bas :

— J'avais posé des conditions, une condition, plutôt. Je n'en pose plus. Ned sera libre chez moi comme il l'est dans le taudis où il s'est réfugié.

Alors Eva le regarda et sa grande pitié la transfigura. Elle se leva et l'embrassa, ce qui ne lui arrivait jamais. Cette caresse étonna un peu Robert Harlem. Il fut tout surpris de trouver quelque douceur à être aimé de sa fille.

— Dites-moi ce que je dois faire. Si je pouvais vous rendre l'un à l'autre, quel bonheur pour moi !

— Tu sais où trouver ton frère?

— Oui.

Et elle donna l'adresse.

— Va alors, dis-lui que je lui pardonne. Dis-lui qu'il me faut mon fils, parce que, sans lui, ma vie n'a plus de but. Dis-lui que si j'ai peu aimé mes enfants dans le passé où j'étais en pleine lutte, je les aime maintenant, tous deux, et que je les veux auprès de moi.

Puis, craignant de se laisser aller à une émotion dont il avait presque honte, il la quitta brusquement.

Le lendemain matin, Eva envoya un mot à Mrs Norris pour la prier de l'accompagner chez son frère, avec Miriam. Cette entrevue ne fut acceptée par Mrs Norris qu'avec peine. Elle devait être la dernière.

C'était un dimanche paisible et ensoleillé. Le plein été mettait dans les squares, le long des avenues, la joie du feuillage touffu et le parfum des jardins qui bordent les hôtels des riches ou ornent la fenêtre du pauvre. Sur la butte même, dominée par la grande église à coupoles, des espaces, entre les maisons neuves, montraient encore de jolis coins verts, qui rappelaient le temps où toute cette région était encore la campagne.

Le jardinet de John et de Ned dégringolait par une pente rapide, et, de la rue, on en voyait tous les recoins; une grille, rarement fermée, donnait dans une allée à côté, qui séparait le jardin d'une immense maison neuve à peine habitée encore. Mais la rue était peu fréquentée; l'allée, qui finissait en escalier fort raide, moins encore; les amis se sentaient à peu près à l'abri de la curiosité qui eût certes été éveillée par l'arrivée de trois femmes en claires toilettes.

Ce fut tout un petit événement. Ned et John, voulant se montrer à la hauteur des circonstances, décidèrent qu'on prendrait le thé au jardin, sous la tonnelle délabrée. Alors ils s'aperçurent que leur ménage était fort mal monté, que les tasses manquaient, l'argenterie plus encore, et qu'en fait de nappe, il leur fallut mettre trois serviettes de toilette! Cela les navra. Pour masquer cette pénurie, ils raflèrent les fleurs du jardin et dévalisèrent l'unique pâtisserie du voisinage. En prenant leur propre thé dans des verres, il y aurait trois tasses pour les visiteuses. Cette solution leur semblant admirable, ils se mirent à nettoyer vigoureusement les bancs vermoulus du kiosque. En tout cas, la vue était assez belle, par ce temps adorable, où une très légère vapeur, tamisée de soleil, traînait à l'horizon pour faire oublier de puérils détails.

Mrs Norris et les deux jeunes filles arrivèrent à pied, la première un peu essoufflée par une montée qu'elle avait voulu épargner à ses

chevaux. Elle était pleine de mansuétude envers les animaux, comme elle était, pour ses domestiques, aussi compatissante que rigoureusement polie. C'était la bonté incarnée que cette plantureuse femme au large sourire.

Miriam surtout fut ravie de la petite fête improvisée. Eva souriait, heureuse de voir son frère gai et en train, heureuse aussi, et d'une tout autre façon, de sentir le regard de John Raymond se poser sur elle et de se rendre compte que ce regard était bien celui d'un amoureux. Mais la pensée de la mission qu'elle avait à remplir la préoccupait. Comment Ned recevrait-il ses avances? Dès qu'elle le put, elle l'entraîna dans un coin du jardin et s'assit sur le mur bas et à demi croulant.

— Tu es heureux, Ned?

— Mais oui. C'est étonnant comme le bonheur est une chose qui ne coûte guère, lorsque l'on sait s'y prendre. Depuis que je suis bien sûr de Miriam; depuis aussi que je devine des pensées..., qu'on ne me confie pas..., il me semble que l'air est plein d'un parfum enivrant et le soleil me grise un peu.

— Alors, continua Eva qui s'était un peu détournée en rougissant, tu ne songes pas que, non loin de toi, se trouve un chagrin qui, chaque jour, va en augmentant, un souci tel qu'il mine la santé physique et morale?

Ce fut à son tour de se détourner. Avant de répondre, il songea à la vieille histoire de Périandre et de son fils rebelle.

— J'y pense souvent, au contraire; mais je n'y peux rien.

— En es-tu sûr? Si je t'apportais...?

— Mon pardon?... Il m'a déjà été offert, je l'ai refusé. Crois-moi, Eva, nous sommes dans une impasse dont il est impossible de sortir.

— Même en abattant le mur?

— Les outils pour une besogne pareille nous manquent et nous aurions les mains bien vite en sang si nous cherchions à nous en passer.

— Si le pardon te venait sans conditions aucunes?

— Ce serait alors à moi d'en poser. Cela, je ne puis ni ne veux le faire. C'est ma seule façon de me rappeler que je suis le fils de Robert Harlem. Je n'attaquerai ni sa personne ni sa position; mais j'aimerais mieux mourir de faim que de profiter de sa fortune.

Eva resta saisie, blanche de terreur. La façon douce et posée de dire de telles paroles la troubla plus que ne l'eût fait la colère. Elle se leva toute droite et posa ses mains sur les épaules de son frère, qui restait assis et comme accablé.

— Alors, c'est donc que cette fortune a été...

Elle n'osa pas achever. Il lui eût semblé manquer à tous ses

devoirs de fille en laissant effleurer sa pensée par un doute pareil. Ned eut peur et chercha à la rassurer.

— Voyons! voyons! Eva!... Il ne faut pas prendre au tragique ce que j'ai laissé échapper. J'ai peur des trop grandes fortunes. Je sens que j'ai besoin d'un motif sérieux pour me sortir du bien-être où je m'enlisais. Dis-toi que je suis un brin socialiste...

— Tu as un secret, Ned, que tu me caches..., et j'en ai une peine profonde. Dis-moi tout...

— Je ne le puis pas, petite sœur. Je ne le voudrais pas, même si je le pouvais.

— Que dois-je répondre à notre père?

— Alors il t'a envoyée?

— Oui. Il est malheureux, très malheureux.

— Dis-lui que, d'après mes convictions, la fortune est chose maudite, qu'il abandonne la sienne, qu'il me permette de travailler pour lui comme pour moi, et je rentrerai avec joie auprès de lui.

— C'est insensé!

— Je le sais, ma pauvre Eva. Mais je n'ai pas d'autres paroles à lui faire dire.

On les appelait. Le son joyeux de la voix de Miriam détonnait au milieu de cette tristesse.

— Va, dit Eva, il me semble qu'en ce moment il me serait impossible de rire et de bavarder gaiement.

Ned s'éloigna. Tout le monde était réuni à la cuisine, cherchant à rallumer un feu qui s'éteignait perpétuellement et à faire bouillir l'eau qui restait froide.

Les voix gaies entremêlées, car tous parlaient ensemble, irritaient la jeune fille. Elle eût voulu aller très loin, où, dans le silence, elle eût pu réfléchir, chercher à pénétrer ce mystère qu'on lui cachait. Et elle ne pouvait même pas suivre une idée jusqu'au bout; des images plutôt que des pensées surgissaient devant elle; ses oreilles bourdonnaient; elle avait envie de pleurer.

— Vous êtes triste, miss Eva? Ce bruit vous est importun...

Elle tressaillit en entendant la voix bien timbrée de John Raymond. C'était surtout son image à lui qui, dans le désarroi de ses pensées, avait dominé toutes les autres. Confusément, elle se disait qu'il était pour quelque chose, pour beaucoup sans doute, dans le bouleversement de leur vie à tous. Comment et pourquoi?

Elle ne répondit pas, mais d'un signe de tête et d'un sourire, elle lui accorda la permission qu'il lui demandait de s'asseoir à côté d'elle sur le mur croulant.

Alors elle comprit, et avec une joie profonde, un émerveillement d'enfant à qui l'on offre un trésor, que cet homme l'aimait. Il restait

ému, presque peureux en sa présence, lui si fort, si absolument sûr de lui-même. Et elle comprit aussi qu'elle l'aimait, d'un amour profond et tendre qui l'envahissait tout entière, qui la faisait frémir d'un émoi inconnu, étrange et délicieux.

— Il y a des larmes dans vos yeux, dit-il enfin très bas, et je n'ai pas le droit de les sécher.

— Vous pouvez pourtant beaucoup pour moi : vous pouvez me dire ce qui sépare Ned de notre père, ce que signifie cette brouille cruelle et contre nature?...

— Hélas! je ne le puis pas. Le secret ne m'appartient pas.

Eva eut un geste de découragement, mais elle n'insista pas. C'eût été inutile.

Pendant quelques instants ils restèrent silencieux et John nota la tristesse du regard, la pâleur de celle à qui il eût voulu donner la joie, le bonheur absolu. Et, cependant, elle lui semblait ainsi moins lointaine, moins inaccessible que lorsqu'il songeait à elle, éternellement entourée, reine dans son monde, admirée, courtisée surtout... Il la revit enfant, chétive et malheureuse. Quelque chose dans sa figure attristée rappelait ce passé lamentable. Alors il dit un peu bas :

— Savez-vous à quoi je pense en ce moment?

Eva releva la tête, cherchant à sourire, à oublier pour le moment ses préoccupations. Elle devina ses pensées :

— Vous revoyez la petite fille qui vous tendait sa poupée délabrée?...

— Comment le devinez-vous?

— Parce que vos yeux sont pleins de pitié, comme ce jour-là. Je savais alors que vous aviez plaisir à m'aider, à me donner un peu de joie. En ce moment, vous voudriez aussi me venir en aide et de ne pouvoir le faire vous cause un chagrin véritable.

D'un joli geste plein de confiance, elle lui donna la main. Il la garda dans les siennes et elle ne chercha pas à la reprendre.

— Si je pouvais la garder éternellement, cette petite main si fine... Je vous aime, Eva. Pardonnez-moi si je vous semble trop audacieux... Mais je vous aime de toute mon âme, de toutes mes forces, et je rêve de vous avoir pour femme...

Elle n'eut même pas un instant de peur. Ces mots, elle les attendait, les désirait; ils lui donnèrent une joie immense. Cependant, elle ne put, en ce moment, prononcer un mot. Mais elle regarda John, et ses beaux yeux se remplirent de larmes heureuses. Il n'en demanda pas davantage.

— Eva..., Eva... le joli nom qui chante en moi comme une musique!... Mais il faut que je vous le dise, ma bien-aimée, ce qui

vous semble très simple, ce qui me remplit de fierté comme de joie, paraîtra aux autres une monstruosité. On me prend pour une sorte d'ouvrier et vous êtes miss Harlem, l'Américaine aux millions, recherchée et admirée...

— Que me fait le monde, John!... Depuis le temps où vous êtes entré dans ma pauvre vie, je songe à vous. Je crois que je vous attendais..., je crois que je vous ai toujours aimé..., je crois que aviez mis votre marque sur mon cœur d'enfant et voilà pourquoi d'autres n'ont pu le toucher. Il était à vous. Vous êtes venu le réclamer. Tout est bien. Rien en dehors de notre amour ne compte pour moi. Voyez..., cela me paraît si naturel, simple et juste, que je ne tremble même pas. Cela devait être..., cela est... Si vous saviez comme je suis heureuse!

Elle disait ces petites phrases lentement, doucement, les coupant d'un regard, d'un sourire radieux, s'arrêtant, reprenant, baignée d'amour, comme elle était baignée du soleil radieux filtrant à travers les arbres.

Il n'avait jamais songé qu'elle pût ainsi, tout simplement, tout naturellement, sans l'ombre d'une hésitation, mettre sa petite main dans les siennes. La voir ainsi oublier sa fortune, oublier même la résistance inévitable de son père; ne songer qu'à une chose, qu'elle l'aimait et qu'il l'aimait, le remplit d'une admiration, d'une tendresse, d'une reconnaissance telles qu'il eut toutes les peines du monde à maîtriser sa voix, à empêcher les larmes de monter à ses yeux.

Il eût voulu s'agenouiller devant elle, baiser le bas de sa robe, faire acte d'hommage comme les preux chevaliers des temps passés. Il se contenta de porter la main de sa fiancée à ses lèvres et de lui parler bas.

— Moi aussi, je crois que je vous ai toujours aimée, petite Eva, et que, sans m'en douter, peut-être, je portais votre image dans mon cœur. Lorsque j'étais perdu dans les neiges et les glaces, le dernier survivant d'un monde maudit, je me souviens que ma grande tristesse, mon désespoir le plus profond, c'était de me dire que je mourrais sans avoir aimé, sans avoir été aimé, que je pourrais disparaître, comme tombe une feuille morte au fond d'un abîme et que nul ne le saurait, ne s'inquiéterait de mon sort...

— Vous avez beaucoup souffert, John, et je n'ai rien deviné : vous me raconterez tout. Songez que j'ignore votre vie. La mienne est toute unie et simple. Après la mort de ma pauvre mère, la pauvreté a cessé tout d'un coup. Nous étions trop jeunes, Miriam et moi, pour nous étonner de ce changement. Puis, autour de nous, les fortunes subites ou les effondrements plus subits encore, sont

dans l'ordre des choses. On se fait très vite au bien-être. Miriam n'aime pas à se rappeler les jours de misère, moi, j'y songe souvent. Je me suis préparée, comme d'instinct, à reprendre la place quittée depuis longtemps, à me passer d'un luxe qui m'a toujours un peu gênée. C'est, sans doute, que je vous attendais, et que vous êtes pauvre.

— Ma vaillante bien-aimée!

— A vous de raconter maintenant, John. Comment vous êtes-vous ainsi trouvé au milieu des chercheurs d'or?

— L'esprit d'aventure, Eva!

— Il doit y avoir autre chose. Vous êtes ingénieur, vous avez fait de bonnes études?

— Oui.

— Alors, pourquoi n'avez-vous pas repris votre place légitime dans le monde? Pourquoi vous ai-je retrouvé, en vêtements d'ouvrier, au milieu de gens communs?

— Je vous expliquerai tout cela un jour, chère âme. C'est une longue et triste histoire.

Il répondait avec un peu d'embarras. Alors elle s'écria :

— Et cette triste histoire se rattache à la brouille entre mon père et Ned? Ne niez pas, John, mon fiancé, mon mari de demain. Ah! qu'il n'y ait entre nous aucun secret, aucun mystère. Si vous m'aimez...

— Si je vous aime! grands dieux!

Emporté par sa passion, désespéré aussi de ne pouvoir lui ouvrir son cœur comme il l'eût voulu, il la prit dans ses bras et plongeant ses yeux dans les siens, lui donna son premier baiser de fiancé.

A ce moment, le sable du jardinet cria sous un pas lourd et Robert Harlem, blême de colère, arracha sa fille au jeune homme.

Harlem n'avait pu résister au désir de voir le réduit où se cachait son fils. Ne connaissant pas du tout ce quartier lointain, se renseignant auprès des passants qui se faisaient plus rares à mesure qu'il montait, l'Américain avait fini par découvrir la rue dont Eva lui avait parlé. Il s'arrêta pour reprendre haleine. A ce moment, il vit sa fille auprès de John Raymond, l'homme craint et haï, son ennemi. Il n'y avait pas à se méprendre. C'était bien là un couple d'amoureux. D'abord, il n'y voulut pas croire. C'en était vraiment trop! Eva, sa fille, dont il avait cherché dernièrement à se rapprocher, qui lui semblait reconnaissante de ses moindres paroles d'affection, le braver ainsi, écouter ce que lui disait de si près un homme qu'elle savait être son ennemi mortel?... Ce n'était pas possible!... Puis, lorsqu'il la vit se laisser, sans la moindre résistance, presser sur le cœur de cet homme, il sentit en lui une colère si folle, si

terrible, qu'il eût été capable de tuer et l'audacieux et elle-même.

— Comment osez-vous?... Misérable, voleur de filles?

Au son de cette voix rauque de colère, les autres se précipitèrent au jardin. Eva, pâle comme une morte, se tenait à peine, et cependant cherchait à se libérer de la main de son père, qui serrait son poignet comme dans un étau.

Comme tous le regardaient, effarés, il s'écria avec un rire affreux :

— Ah! je vois! vous êtes du complot les uns comme les autres!... Mes compliments! Et moi qui, fou que j'étais, songeais au pardon, à l'apaisement, moi qui me servais de ma fille pour faire rentrer dans le devoir un fils que je devrais haïr! Ah! fit-il en se retournant vers Eva, tu as bien rempli ta mission, n'est-ce pas? T'avais-je chargée de t'entendre avec cet homme?

Ned, un peu revenu de son étonnement, passa à côté de sa sœur, la dégagea de la main paternelle qui avait laissé comme un bracelet rouge au poignet, et la soutint, car elle défaillait presque.

— Ma sœur s'est acquittée de sa mission. Je lui ai répondu que j'ai peur des trop grandes fortunes; elles ne sont saines ni à la jeunesse ni même à l'âge mûr. Abandonnez la vôtre. Alors je rentrerai auprès de vous, et vous aurez en moi un fils respectueux et dévoué.

Robert Harlem partit d'un éclat de rire qui sonnait faux, plus terrible même que sa colère.

— Rien que cela? Vous êtes la modération en personne! J'étais vraiment bien bon de faire les premières avances. Je retire tout ce que j'ai dit. Le jour où vous rentrerez sous le toit paternel, ce sera en mendiant. Je verrai alors ce que j'aurai à faire. Quant à toi...

Il se tourna brusquement vers Eva. Puis il nota son excessive pâleur. Elle lui sembla si frêle, si délicate, si facile à dompter, que son ton se radoucit. Il se contraignit, il chercha même à se faire paternel.

— Quant à toi, Eva, je consens à te pardonner. Je veux voir dans ton inconcevable faiblesse la faute d'autrui plus que la tienne. Jure-moi de ne plus jamais voir ce misérable, et tu rentreras, tu reprendras ta place à mon foyer. Je ne te ferai même pas de reproches. Vois, je suis un bon père. Sois, à ton tour, une fille respectueuse de ma volonté. Je ne t'en demande pas plus.

Alors Eva, reprenant possession d'elle, se redressa. Très doucement, elle répondit :

— Je voudrais vous obéir, mon père, mais en ceci je ne le puis. J'aime John Raymond. Il m'aime. J'ai promis d'être sa femme...

Harlem se passa la main rapidement sur le front. Il avait peine à comprendre. Ce fut encore doucement qu'il reprit :

— C'est que tu ne sais pas, Eva : cet homme est mon ennemi le plus acharné. Il a cherché à me faire beaucoup de mal. S'il n'a pas réussi, c'est que je suis dans mon droit, et lui dans son tort... Ne réponds pas encore. Réfléchis, car je te jure que ceci est grave. Je n'ai pas toujours été un père très tendre. Cela changera. Je ferai tout ce que tu voudras. Tu seras maîtresse absolue chez moi; tu dépenseras ma fortune comme tu l'entendras; tu épouseras qui tu voudras, sauf un homme, si bas, si au-dessous de toi que je m'étonne de te voir t'abaisser jusqu'à lui. C'est parce que tu ne comprenais pas. Tu es très jeune; tu ne sais rien du monde, tu ne connais pas la puissance des millions que je n'amasse plus que pour toi. Tu es maintenant mon enfant unique, car je n'ai plus de fils. Cela te fait, dans le monde des héritières, une place à part. On ne rejette point un avenir pareil... Vois comme je suis doux, maintenant... Tu n'auras plus peur de moi, Eva. Si je t'ai fait mal tout à l'heure, c'est que j'étais hors de moi, et j'en suis navré. Voyons, mon enfant, voyons...

Eva n'avait jamais vu son père ainsi. Elle alla à lui et l'embrassa :

— Pardonnez-moi, mon père...

— C'est cela! Viens, ma petite Eva. La voiture attend au bas de la montée. Nous serons vite rentrés chez nous. Viens!

Mais Eva, tristement, doucement, s'éloigna de lui et alla mettre ses mains dans celles de John.

— J'ai donné ma foi; je ne la reprendrai pas.

Harlem étouffait. Il bredouilla :

— Ce n'est pas possible! C'est de la folie!

Comme sa fille continuait à le regarder, triste, douce, mais inflexible, il porta vivement la main à son front. Il se remit pourtant. De très rouge, il devint pâle. Ce fut très froidement qu'il dit :

— C'est bien. J'avais deux enfants. Je n'en ai plus. Lorsque tu te seras décidée à m'obéir, tu pourras rentrer, Eva. Pas avant. Jusqu'à ce moment, je te renie!...

Et lentement, sans jeter un regard en arrière, Robert Harlem quitta le jardin.

Alors toutes les forces d'Eva l'abandonnèrent.

Mrs Norris, qui pleurait à chaudes larmes, la prit dans ses bras en lui disant :

— J'ai maintenant deux filles.

John s'avança :

— C'est de vous, alors, que je recevrai ma femme, et cela, bientôt!...

XIV

On jasait beaucoup dans le monde au sujet des Américains.

La moins intriguée des bavardes ne fut pas la comtesse de Vernay. Un jour où son frère vint la prendre pour une promenade aux environs de Paris, elle lui dit :

— Ah! çà, mon petit Sosthènes, que se passe-t-il chez tes amis, les sauvages?

— Mes sauvages sont on ne peut plus civilisés.

— S'ils l'étaient, ils ne se permettraient pas une guerre sans merci. Ça, c'est de la sauvagerie.

— Qui parfois se rencontre en France, lorsque des questions de politique ou de religion divisent les familles, sans parler des questions d'argent.

— Laissons la France et revenons à l'Amérique. Il est évident que tu veux éviter de me répondre?

— Nullement. Miss Eva, un peu souffrante, passe quelque temps dans la famille Norris, ce qui n'a rien de bien étonnant, Mrs Norris lui ayant, depuis des années, servi de mère.

— Et c'est à cause de la santé de miss Harlem que son père se claquemure chez lui et ne la voit pas plus qu'il ne voit son fils? Mais c'est donc un pestiféré que cet homme aux freins?

— D'abord, personne ne peut savoir s'il ne voit pas sa fille. Il avait d'abord été entendu que miss Eva voyagerait avec ses amis, comme l'an passé.

— Et en plein juillet, les Norris sont encore à Paris?

— Comme nous, chère sœur. Tout le monde ne trouve pas qu'il faille s'enfuir lorsque les lampions du 14 juillet s'éteignent. J'adore Paris lorsqu'on y est un peu seul.

— Et lorsqu'on y fait de longues visites à une jeune fille et des excursions charmantes où elle se trouve... Pourtant, cela n'a pas l'air d'avancer beaucoup tes affaires.

— Miss Harlem ne me permet d'être que son ami. Je m'en trouve encore heureux. Plus je vais, plus je subis son charme. J'en arrive à croire qu'une affection très pure entre un homme et une jeune fille n'est pas chose impossible. Chaque fois que je la quitte, j'éprouve la honte de lui être très inférieur, l'ambition de me hausser jusqu'à elle.

— C'est très édifiant, mais très dangereux aussi. Si elle ne risque rien, garantie par les mœurs de son pays, toi, tu es en passe de sacrifier la réalité à l'ombre, un bon et beau mariage à je ne sais quel sentiment éthéré et légèrement ridicule.

— Je n'y vois aucun ridicule, fit Sosthènes un peu sèchement.

— Bon! tu n'es pas insensible à la raillerie. C'est un point de gagné. On prétend que la belle s'est amourachée d'un compatriote aussi pauvre qu'elle est riche. Cela n'a pas le sens commun. Moi, j'ai jeté des hauts cris.

— C'est pourtant vrai. Miss Harlem elle-même m'a annoncé son prochain mariage avec M. John Raymond.

— Impossible! Jamais elle n'obtiendra le consentement de son père, et, sans cela, pas de mariage.

— Tu te trompes : ils sont tous deux Américains. La loi n'exige aucune sanction paternelle lorsque le jeune homme a atteint sa majorité et la jeune fille sa quinzième année.

— Mais c'est tout bonnement monstrueux!

— Cela est, cependant. Ce qui existe aussi, c'est le droit, pour les parents, de déshériter leurs enfants.

— Bons dieux! quel pays!

— Je crois que miss Harlem est aussi pauvre, pour le moins, que son fiancé. Elle s'en inquiète peu. Ce qui la chagrine profondément, c'est la colère de son père, c'est de le savoir malheureux et seul... Tu vois que je ne te cache plus rien.

— Elle n'a qu'à rentrer en grâce, à faire sa soumission et à renvoyer son Américain à ses prairies.

— Comme tu la connais peu!

— C'est que personne sans doute ne lui a fait toucher du doigt l'absurdité de sa conduite, pour ne pas dire plus.

La comtesse alors parla d'autre chose, mais elle continua à penser à Eva.

Qu'une jeune fille fût assez folle pour préférer la pauvreté à la richesse, un mariage très humble à une noble alliance, elle ne l'admettait pas.

Le lendemain, elle alla sonner chez Mrs Norris et demanda à voir miss Harlem. Eva venait de rentrer et reçut sa visiteuse avec son amabilité habituelle et une aisance qui contrastait un peu avec les allures saccadées et nerveuses de la comtesse.

— Ma chère petite, j'ai appris que vous étiez un peu souffrante et j'ai voulu tout de suite avoir de vos nouvelles.

— Et je vous en remercie, Madame. Je ne suis nullement malade.

— Mais vous allez quitter Paris, sans doute?

— Je ne crois pas. L'air, dans ces quartiers élevés, est très sain; nous avons le Bois à notre porte et nous allons souvent explorer les environs, qui sont ravissants. Non, tant que mon frère n'aura pas été appelé en Amérique, et il est maintenant probable qu'il n'ira qu'au mois de décembre, nous resterons ici.

— Vous aimez beaucoup votre frère?

— Mais oui, Madame.

— Et moi, j'aime infiniment le mien.

— Je n'en doute pas, et vous avez bien raison. Plus je vois M. de Mirboys, plus je l'apprécie. Je lui sais gré surtout de sa loyale amitié envers Ned.

— Que vous me faites plaisir, chère enfant! Quant à lui, lorsqu'il parle de vous, c'est du lyrisme.

— Nous sommes très bons amis.

Ce fut dit avec un sourire et beaucoup de calme. Mme de Vernay en fut un peu suffoquée.

— L'amitié est chose délicieuse lorsque, par un sentier fleuri, elle mène à... autre chose.

— Notre sentier fleuri, Madame, reste un sentier.

— Voyons, miss Eva, voyons. Nous sommes entre femmes; vous êtes une adorable jeune fille, mais vous êtes Américaine, et on peut, avec vous, causer en toute liberté. Mon frère vous aime, et non pas seulement d'amitié. J'avoue..., vous voyez combien je suis franche, j'avoue qu'au début j'ai cherché à le détourner d'un mariage avec une étrangère. Vous vous en êtes aperçue, sans doute, et un peu de fierté légitime vous a fait reculer de votre côté. Eh bien, je viens aujourd'hui, très loyalement, vous dire que votre charmante personne, votre cœur d'élite, ont eu raison de mes préjugés et que si vous voulez bien entrer dans notre famille, vous y serez reçue à bras ouverts.

La comtesse rayonnait, en ce moment, de magnanimité et de bonté.

— Je suis très touchée de votre démarche, Madame, d'autant plus touchée que si M. de Mirboys m'épousait maintenant, il me prendrait sans un sou...

— Votre père vous pardonnerait...

— Mon frère m'a convertie. J'ai l'horreur de la trop grande fortune... L'homme qui me prendra pour femme épousera une fille très pauvre.

— Mais vous êtes donc fous dans votre famille?

— Un peu, peut-être... C'est une folie d'autant plus inguérissable qu'elle est rare. Vous comprenez donc combien je suis flattée de cette demande...

— Et vous acceptez?

L'enthousiasme de la comtesse avait un peu baissé; le ton se faisait plus froid. Elle ne croyait pas tout à fait à cette renonciation, mais elle était bien mal à son aise.

— Je refuse, au contraire. Je sais parfaitement que M. de Mir-

boys, étant donné sa propre position de fortune et son rang, ne peut épouser qu'une jeune fille riche.

— Vous êtes pleine de bon sens, Mademoiselle, cependant...

— Voyons, Madame, nous nous entendons; nous apprécions toutes deux les qualités solides et charmantes du vicomte, nous voulons toutes deux son bonheur...

— Ah! laissez-moi vous embrasser, ma mignonne..., vous êtes vraiment délicieuse.

Eva ne put s'empêcher de sourire. La reconnaissance de Mme de Vernay était aussi spontanée qu'elle l'eût été, si plusieurs fois millionnaire, Eva eût consenti à s'appeler vicomtesse de Mirboys.

— Comment avez-vous fait tout de même, dit-elle, après quelques instants de réflexion, appréciant Sosthènes comme vous le faites, pour ne pas vous éprendre de lui?

— En effet, c'est extraordinaire.

— Voilà que vous vous moquez de moi... S'il n'y avait pas eu quelque attachement antérieur...

— Très antérieur, Madame. J'avais douze ans lorsque je vis pour la première fois, John Raymond, mon fiancé.

— Un homme qui n'est pas de votre monde, à ce que l'on raconte, ni d'aucun monde.

— Peut-être. C'est un homme très distingué, néanmoins. De plus, il paraît, — nous n'en savions rien ni l'un ni l'autre, il y a quelques mois, — qu'il n'est pas du tout pauvre. Il me comble de fleurs, de cadeaux; c'est moi qui fais le « beau mariage », comme l'on dit chez vous.

— Tout cela est bien étrange. Je m'y perds. Ce que je sais pourtant, c'est que vous êtes bien gentille avec votre petit air moqueur...

Et elles se séparèrent, les meilleures amies du monde.

Alors, par les journaux, on apprit que le grand inventeur Robert Harlem venait de donner deux millions à une bibliothèque populaire, fondée dans un village auprès de l'Hudson, où il était né. Ce fut le thème de plusieurs chroniques sur l'esprit large et vraiment social des grands capitalistes d'outre-océan. M. Harlem suivait l'exemple des milliardaires dont les noms sonnaient à l'oreille du monde entier. Les reporters insinuaient que ce n'était là qu'un commencement des libéralités princières de l'inventeur, que la plus grande partie de son immense fortune allait suivre les deux millions et s'abattre en pluie d'or sur son bienheureux pays.

Dans la famille Norris, on ne savait pas plus du philanthrope que n'en savaient les étrangers. M. Norris était allé le trouver. Il y avait eu entre les deux hommes une scène très violente. Ils connaissaient

assez leur passé, l'un et l'autre, pour ne pas mâcher leurs paroles. Puisque Norris et sa femme avaient pris fait et cause pour ses enfants contre lui, Harlem les reniait comme il reniait Ned et Eva. A partir de ce jour, toutes relations cessèrent entre les deux maisons.

La comtesse se réjouissait maintenant, en toute sincérité, du refus d'Eva.

— Tu me diras tout ce que tu voudras, Sosthènes, au sujet de tes Américains. Ce sont des détraqués, sinon des fous furieux. C'est très beau de doter des bibliothèques ou des hôpitaux; chez nous, on commence par doter ses filles, ce qui est moins noble peut-être, mais bien plus humain. M. Harlem se fait de la réclame en dépouillant ses enfants.

— Cela m'en a tout l'air, répondit le frère. En tout cas, l'argent profite à quelqu'un ou à quelque chose.

— Tu en prends philosophiquement ton parti, moi aussi, maintenant que cela ne te touche pas personnellement. J'en conviens, ton Américaine est adorable, pleine de bon sens aussi. Que dit-elle de la conduite de son père?

— Elle l'approuve. Elle en parle du reste très peu. On sent qu'elle a une peine profonde et qu'à un mot de lui elle se précipiterait dans ses bras.

— Il n'est pourtant pas tendre, l'inventeur.

Elle se reproche de n'avoir pas su éveiller cette tendresse. Comme, après la rupture avec Ned, il s'était beaucoup adouci, elle se dit qu'avec un peu moins de réserve de sa part, il l'eût vraiment aimée...

— Elle n'a qu'à abandonner ce ridicule mariage.

— Elle ne l'abandonnera pas.

Et c'était vrai. A mesure que passaient les longues journées brûlantes, Eva pensait à son père, seul, dans cette grande maison, et son cœur se serrait. Avec Ned, elle en parlait peu. Le jeune homme ressemblait assez à son père pour se montrer à l'occasion, dur comme lui, comme lui, inflexible. Elle se tournait surtout, naïvement confiante, vers son fiancé. Elle ne demandait plus d'explications au sujet de la cause première de cette brouille. John lui avait dit qu'il ne pouvait la lui révéler. Cela suffisait. Mais il écoutait ses plaintes, faisait siens sa douleur et ses remords. De jour en jour, l'amour, chez l'un comme chez l'autre, devenait plus profond, les envahissait plus complètement, les faisait vivre de la vie l'un de l'autre. Ils songeaient avec délices que, même avant le mariage, ils n'auraient vraiment pas une pensée, pas une aspiration qui ne fussent partagées. Leur passion était sans violence, sans tempête, sans l'ombre d'une jalousie ou d'une inquiétude, et l'approche de

l'union complète les remplissait d'une joie presque silencieuse, d'autant plus exquise qu'elle était moins expansive.

John avait quitté l'usine où il avait travaillé depuis son arrivée à Paris. Il étudiait les derniers détails du perfectionnement de son frein. Il avait la tête remplie de projets dont il ne disait rien encore. Du réveil complet de son cerveau, de cette faculté créatrice si longtemps assoupie, il lui venait une joie profonde. Il en arrivait à faire bon marché de l'invention volée. Volontiers, il eût pardonné. La haine que Harlem lui avait vouée le paralysait pourtant. Il fallait laisser aller les événements.

Comme il était maintenant, sinon riche, du moins fort à son aise, il pouvait travailler à sa guise. S'il restait encore avec Ned, dans le modeste logement de Montmartre, c'est qu'il s'y trouvait bien, dans une grande paix, fort propice aux longues méditations. Mais, au moins, on ne pouvait lui reprocher sa tenue. Il ne déparait aucun salon, et les souvenirs de sa première jeunesse, choyée et heureuse, aidaient à adoucir ce que sa vie plus rude avait laissé en lui d'un peu fruste. Eva l'admirait autant qu'elle l'aimait. Elle le trouvait beau comme elle le savait supérieurement intelligent.

Lorsque John avait imposé à Sam Jackson de cesser la campagne entreprise contre M. Harlem, celui-ci avait eu beaucoup de peine à se soumettre. Dans une de ses lettres, se trouvait une phrase qui inquiéta un peu son grand ami :

« Puisque vous l'exigez, John, je dépose mes armes, tout en gémissant. La campagne promettait d'être si belle! mais souvenez-vous que le secret ne nous appartient plus exclusivement. Lorsque la presse croit avoir intérêt à poursuivre un homme aussi riche que Harlem, il est parfois difficile de lui mettre une muselière. Or, par mon ami le journaliste, auteur de la première note de combat, plus d'un confrère est au courant de l'histoire. On ne peut pourtant pas imposer silence à des centaines d'hommes en quête d'un scandale ou les acheter... »

La retentissante générosité de Robert Harlem arrivait à point. On y regarderait à deux fois avant d'attaquer un homme « à l'esprit public », comme on dit en Amérique, de qui on pouvait beaucoup espérer à l'avenir. John Raymond se rassura. Il ne pensait qu'à une chose : un scandale pareil déchirerait le cœur si tendre de sa chère fiancée.

Il obtint que le mariage se fît très vite. Eva en reculait la date pourtant avec un vague espoir de réconciliation. Il lui en coûtait beaucoup de se marier contre la volonté formelle de son père. Cependant, elle ne faiblit nullement. L'homme qu'elle avait libre-

ment choisi, qui l'aimait de toute l'ardeur de sa nature restée très jeune, serait son mari. Les droits d'un amour comme le leur passaient avant tout. Enfin, le jour fut définitivement fixé. Eva décida que le mariage se ferait le plus simplement du monde, avec les témoins et de rares amis intimes. Du reste, de leurs relations, très peu se trouvaient encore à Paris ou aux environs, par ces jours brûlants de la fin d'août.

Les fiancés se promenaient lentement dans une allée à peu près déserte du Bois. Un peu de fraîcheur leur venait des grands arbres, dont pas une feuille ne bougeait, des pelouses arrosées, d'un ruisseau qui murmurait.

John se pencha vers la jeune fille, qui semblait toute petite, mignonne au possible auprès de lui.

— Dans quelques jours, ma bien-aimée, dans quelques jours...

Elle le regarda avec un sourire un peu troublé, mais si confiante, si heureuse, si sûre de lui comme d'elle-même, qu'il en fut tout remué; mais elle ne parla pas.

— Vous n'avez pas peur de vous confier à moi pour toujours, dites, ma mignonne chérie?

— Je n'ai pas peur. Cela devait être, et je vous aime un peu plus tous les jours. Il y a pourtant quelque chose que je voudrais vous dire, John, et je ne sais trop comment le faire sans toucher à un sujet dont nous ne parlons plus?

— Comment pouvez-vous hésiter à m'ouvrir votre cœur, Eva, puisque vous me l'avez donné?

— Ecoutez, John. Je vous ai promis de ne jamais vous questionner au sujet de la querelle avec mon père. Je suis sûre que si vous pouviez tout me dire, vous le feriez, comme à votre amie la plus chère, à votre compagne, à votre femme.

— Vous avez raison. Si je ne parle pas. c'est qu'en effet, il m'est impossible de vous tout dire.

— Donc, je ne questionne pas. Je voudrais pourtant vous parler de mon père. Avez-vous lu, ce matin, dans le journal, la nouvelle qu'un don nouveau, plus considérable encore que le premier, était pressenti en faveur d'une université qui se fonde?

— Oui.

— Que se passe-t-il? Je lui ai souvent entendu dire que ces merveilleuses générosités étaient plutôt un étalage de vanité qu'autre chose. Il était peu donnant, en somme; on dirait qu'il cherche à se débarrasser d'une fortune qui, au lieu de le remplir de joie, comme autrefois, lui pèse... Pourquoi?

— Ne serait-ce pas la meilleure façon qu'il ait encore trouvée de déshériter ses enfants en se posant en bienfaiteur de l'humanité?

— Cela ne vous contrarie pas, dites, mon ami? Vous saviez déjà que vous épousiez une fille sans fortune?

John Raymond eut un rire heureux.

— Vous êtes mon trésor, je n'en veux pas d'autre. Lorsque je ferai fortune à mon tour, — et cela viendra, — quelle joie de penser que c'est à moi, à moi seul, que ma petite Eva devra son bien-être! Il faut que je vous avoue mes enfantillages. Lorsque je vois vos jolies robes, vos bijoux de jeune fille, je me dis, — notez que je suis d'une ignorance rare en pareille matière, — « Cela doit coûter bien cher... Dans quelques mois, lorsqu'elle aura besoin de toilettes neuves, de chiffons, nous nous en irons bras dessus bras dessous dans les magasins. Elle choisira et je sortirai mon porte-monnaie pour solder la note... » Et je me mets à rire tout seul, tant cela me semble délicieux et drôle. Vous ne me saviez pas si enfant, n'est-ce pas, ma bien-aimée? Je suis un homme rude; je me suis montré dur parfois lorsqu'il s'agissait de me défendre, de lutter pour l'existence. Auprès de vous, au contraire, ma mignonne, je redeviens tout jeune et très bon. C'est que vous êtes magicienne et que, du bout de votre baguette d'or, vous m'avez touché le cœur.

— Cette baguette-là, mon fiancé, s'appelle l'amour. Le joli mot!

— La jolie chose!...

Et dans le sentier où les rayons de soleil dardaient entre les feuilles et faisaient des arabesques d'or sur le chemin qu'ils suivaient, les amoureux marchaient comme dans un rêve heureux.

XV

Lorsque Robert Harlem se retrouva chez lui et qu'il eut soigneusement fermé sa porte, il resta longtemps accoudé à son bureau, cherchant à réfléchir et n'y parvenant qu'à grand peine.

Tout s'était si rapidement passé qu'il lui semblait être le jouet de quelque cauchemar dont, par un grand effort, il parviendrait sans doute à se débarrasser. Ce n'était pas croyable, ce ne pouvait être vrai. Bientôt il verrait rentrer Eva, il entendrait son pas si léger, elle frapperait doucement, un peu timide et peureuse encore, et il lui ouvrirait sa porte. Alors, tout serait bien. Le passé serait pardonné, oublié.

Par un revirement assez curieux, il songeait maintenant à sa fille plus qu'à son fils. L'absence de Ned ayant duré de longs mois, il s'était habitué à se passer de lui. Eva, au contraire, petit à petit, très doucement, s'était introduite dans son intimité, faisait partie de sa vie. Sans peut-être s'en rendre compte, la beauté fine de sa

fille, le son exquis de sa voix bien modulée, même le soin qu'elle prenait de sa toilette, les jolies étoffes souples qu'elle portait, le frou-frou des soies, le flou des dentelles rares, tout cela flattait sa vanité, faisait partie de son luxe.

Et les heures passaient sans amener de changement.

Son valet de chambre frappa discrètement. Machinalement, Harlem alla s'habiller pour le dîner, comme il le faisait chaque soir, même lorsque sa fille et lui se trouvaient en tête à tête. D'un ton bref, il annonça que miss Harlem dînait chez des amis et resterait peut-être quelques jours absente.

Il fit mine de toucher aux plats qu'on lui servait en toute cérémonie. Il lui sembla que le maître d'hôtel l'examinait à la dérobée. Il était sans doute fort pâle.

Le lendemain, il envoya la femme de chambre d'Eva rejoindre sa maîtresse et prendre ses ordres. Sa femme de chambre ne revint plus. Eva l'avait ou gardée ou renvoyée; il n'en savait rien; il ne savait plus ce qui se passait et ne cherchait pas à le savoir. Il lui sembla qu'il se trouvait dans un de ces cachots de rêve dont les murs se rapprochent lentement, sûrement, d'où l'on n'échappe pas, où l'on meurt par degrés imperceptibles.

Farouche, il ne voulut recevoir aucune visite; il ne sortait que rarement et toujours en coupé fermé. Tous les matins, il travaillait avec son secrétaire, un jeune homme taciturne, dont il ne craignait pas les questions. Par une ironie du sort, jamais il n'avait tant gagné d'argent. La joie de recueillir de grosses sommes existait encore; on ne prend pas impunément l'habitude d'amasser millions sur millions ; cela devient un jeu comme un autre, plus passionnant seulement. Le souvenir de sa pauvreté le hantait; il avait haï cette pauvreté laide et mesquine, et il adorait la richesse, l'entassement de l'or, le bruit cassant des billets tout neufs, des coupons de toute espèce dont il remplissait son coffre-fort. Aussi, les heures de travail passaient-elles encore assez vite. Jamais il ne s'était montré plus intelligent dans le maniement de sa fortune ni plus âpre au gain.

Il lui arrivait pourtant, forcément, de sortir un peu, de se retrouver avec les hommes d'affaires dont il avait besoin; il rencontrait aussi quelques compatriotes lorsqu'il était forcé de s'entendre avec son banquier. Il avait beau rester impassible, se faire comme un masque impénétrable, il sentait peser sur lui des regards pleins de curiosité, de blâme aussi. Evidemment, l'opinion publique était avec ses enfants contre lui. Parfois on lui demandait des nouvelles de sa fille. Sans une altération dans la voix, sans un battement de paupières, il répondait que sa fille était en visite chez leurs amis et voyagerait sans doute avec eux; qu'il s'était un peu lassé de tenir

table ouverte, et que sa maison était devenue trop austère pour une jeune fille... Bientôt, on cessa de lui en parler. Les regards devenaient de plus en plus hostiles. Les hypothèses les plus fantastiques avaient cours, et Harlem devinait que les plus extravagantes trouvaient des crédules.

Heureusement pour lui, les Américains de la colonie, les quelques Français qu'il avait reçus chez lui, quittèrent Paris les uns après les autres.

Ce fut alors qu'il fit ce don de deux millions dont la presse, des deux côtés de l'Océan, parla beaucoup, la reconnaissance étant, comme l'on sait, un sentiment très vif de bienfaits à venir. L'opinion publique lui fut pendant quelque temps très favorable.

Au fond, il se moquait absolument des bibliothèques et des universités. Mais d'autres qui, eux, très sincèrement, se croyaient plutôt les dépositaires que les possesseurs de leurs millions lui ayant montré le chemin, il le suivit, comme, pour la coupe de ses redingotes, il se conformait à la mode. Puis, c'était encore une façon de rappeler à ses deux enfants révoltés contre lui, qu'il existait, qu'il agissait, qu'il disposait en maître de la fortune méprisée par eux.

Un jour, très tard, il se fit conduire au Bois et ordonna à son cocher de prendre les chemins de traverse. Sa vie trop sédentaire commençait à influer sur sa santé, si merveilleusement solide pourtant et il résolut de prendre l'air, de marcher même un peu, lorsqu'il trouverait quelque sentier très solitaire.

Il allait faire arrêter sa voiture et descendre, lorsqu'il se rejeta brusquement en arrière. Tout à côté de la route transversale, dans un sentier où le soleil couchant jetait comme des paillettes d'or, il vit un couple d'amoureux. Il n'y avait pas à s'y méprendre : la façon dont l'homme se penchait vers sa compagne et dont elle inclinait la tête vers lui le proclamait assez; le son très doux de leurs paroles murmurées le proclamait plus encore.

L'homme, c'était son ennemi, John Raymond; la femme, sa fille Eva.

Ce ne fut qu'une vision très vite évanouie, une vision de bonheur, de jeunesse, de beauté. Jamais Eva ne lui était apparue ainsi, jamais il n'avait vu sur son joli visage rayonnant une expression pareille. Il y avait dans son regard, qui cherchait celui de son fiancé, une joie profonde, une confiance sans bornes, un dévouement que rien ne pourrait effrayer.

John aussi était transformé, transfiguré. Lorsque, haineux, Harlem évoquait son image, c'était toujours sous la forme du quasi-ouvrier, de l'homme du peuple. L'amoureux radieux, aperçu dans

le sentier doré par le soleil, était un homme du monde, élégant dans sa grande taille souple, beau, rayonnant de joie et de fierté. Un homme que n'importe quelle jeune fille pourrait aimer, admirer aussi.

De retour à l'hôtel silencieux, Robert Harlem s'impatienta de se trouver l'objet de la curiosité malveillante des domestiques désœuvrés. Jusqu'alors, il avait hésité à les congédier et continuait à prendre ses repas dans l'immense salle à manger. Tout ce luxe lui sembla subitement non seulement inutile mais absurde. Il s'occupait peu des détails domestiques. Le matin, il donnait quelques ordres à son valet. Il sentait vaguement que, chez lui, tout allait à la débandade, qu'on le pillait outrageusement, ouvertement presque. L'esprit d'ordre qu'il mettait en toutes choses l'avertit de ce qui se passait. Du coup, il se décida à faire maison nette. Il renvoya tout son monde, sauf le valet de chambre, un cocher et une femme de charge. Il vendit la plupart de ses chevaux et de ses voitures, ne garda que son coupé. L'hôtel immense, silencieux et morne, l'oppressait d'une tristesse sans nom. Il songea même à l'abandonner tout à fait et à vivre au cercle dont il faisait partie. Mais l'idée de se retrouver avec des connaissances, — il n'avait guère d'amis, — de sentir leur curiosité malveillante guettant ses moindres paroles, l'expression de ses yeux, la pâleur de son visage, lui fit horreur. Non, il resterait dans un coin de la vaste maison vide et sonore, et n'en sortirait guère.

Il fit arranger le fumoir en chambre à coucher, et son valet lui servait ses repas, de plus en plus sommaires, sur un coin de son bureau. Les grands salons fermés, leurs meubles recouverts de housses, tout l'étage supérieur inoccupé, prirent très vite cette atmosphère lourde particulière aux maisons abandonnées.

Parfois, au milieu même de son travail, il se mettait à songer à l'enfilade de pièces closes, où jamais un pas ne se faisait entendre. Il les revoyait, comme pendant les mois d'hiver, remplies de monde, égayées de fleurs rares, de grandes plantes vertes, il lui semblait entendre la voix sonore de son fils, la douce voix de sa fille, il les revoyait tous deux, accueillant des invités, des femmes en grande toilette, des hommes qui se pressaient autour d'Eva, comme des courtisans autour d'une petite reine. Il se voyait lui-même, cherchant à adoucir le son de sa voix rauque, à se montrer un maître de maison aimable, largement hospitalier.

Alors, la solitude morne où il vivait lui semblait d'autant plus horrible. Le silence lui pesait étrangement. Il en arrivait à regretter de se trouver dans un quartier paisible où ne passaient que peu de voitures. Le soir, assis à son bureau, lisant à la lumière d'une lampe

électrique, il lui passait soudain un frisson de peur. Entendre une voix humaine, n'importe laquelle, lui eût été un soulagement. Des histoires de voleurs, d'assassins, lui traversaient l'esprit. On savait l'hôtel plein de richesses et on jasait assez sur son compte pour connaître l'isolement où il vivait. Très brave, Robert Harlem n'avait jamais daigné jusqu'alors songer au danger. Un revolver lui suffisait comme défense. Il fallait donc que ses nerfs fussent vraiment trop tendus, ses forces vives sérieusement atteintes pour que de telles frayeurs eussent prise sur lui. Il cherchait à réagir, à se moquer de lui-même, tout en vain. Avant de se coucher, il visitait avec soin les deux pièces qu'il occupait, mettait les verrous, vérifiait les fermetures des fenêtres. Souvent, il se réveillait au milieu de la nuit, baigné de sueur froide, pris d'une angoisse telle qu'il eût voulu crier et qu'aucun son ne sortait de son gosier desséché. Cet état ne durait pas. Il se ressaisissait assez vite et la honte de sa faiblesse l'écrasait.

Le matin venu, les heures de travail avec son secrétaire lui rendaient toute son ancienne sérénité. De son courrier volumineux lui arrivait l'air du dehors, la vie, le mouvement des affaires, le tintement de l'or remué, la fierté de se sentir enfin parmi les hommes très riches de son pays, avec qui l'on compte, que l'on courtise, dont on attend une munificence toujours renouvelée. Et il faisait grandement les choses. Même les appels de mendiants attitrés, les lettres réclamant une avance de quelques centaines ou de quelques milliers de francs n'étaient pas pour lui déplaire. Le plus souvent, ces lettres, il les jetait au panier après les avoir parcourues. D'autres, il les confiait à son secrétaire, qui passait l'après-midi à faire des enquêtes.

Alors Robert Harlem revoyait le misérable atelier où, un jour de mars, un jeune homme lui avait apporté la commande d'un modèle. Il se revoyait si pauvre, si misérable, rendu brutal par son dénuement, que de se sentir maintenant le point de mire d'autres miséreux, l'homme dont on attend les dons magnifiques ou les aumônes dédaigneuses, le remplissait d'un orgueil sans bornes. A sa façon alors, il jouissait vraiment de la puissance de l'or.

Mais cet orgueil ne durait pas. Le jeune secrétaire parti, il retombait dans ses inquiétudes mortelles, dans le chagrin atroce de sa richesse inutile, dans la tristesse abominable d'un père qui a deux enfants et qui pourtant est seul, d'un millionnaire sans héritier et qui sent la vieillesse approcher.

Parfois, très rarement, Harlem quittait la bibliothèque et s'aventurait dans les salons assombris, où maintenant la poussière s'accumulait sur les marbres des cheminées, sur la marqueterie

des guéridons. Jamais il n'avait songé à monter les escaliers.

Un jour où il avait envoyé son domestique en courses, il lui vint l'idée de revoir, au premier étage, sa chambre, celle de son fils, celle d'Eva surtout. Pourquoi? Il n'en savait rien. Mais cela devint une idée fixe qui l'empêchait de comprendre le livre ouvert devant lui. Une sorte de terreur, pareille à celles qui, la nuit, s'emparaient de lui, faisait battre son cœur, et cependant il se leva machinalement et ouvrit la porte. Il se dit que les suggestionnés devaient agir ainsi.

Le tapis épais de l'escalier étouffait le bruit de ses pas. Du reste, il marchait doucement, comme si quelque malade l'attendait. Ses yeux, habitués à la demi-obscurité de la maison close, reconnaissaient les objets oubliés depuis de longues semaines : une statue dans sa niche, de grands vases japonais dans des encoignures, qu'Eva faisait toujours remplir de grandes fleurs aux couleurs éclatantes. Tout prenait pour lui un relief inusité, comme celui d'un intérieur abandonné depuis longtemps et soudain retrouvé; où les couleurs semblent plus vives, les tableaux plus saisissants qu'on ne se les rappelait, comme du nouveau dans le très connu, qui nous frappe tous après une absence prolongée.

Puérilement, il s'intéressait aux plus petits détails. Il ouvrit plusieurs portes, mais se contenta d'un rapide regard. Puis il arriva à la chambre de sa fille et entra. Il lui semblait étouffer; il courut à une fenêtre. L'air et le soleil inondant la jolie pièce, coquettement parée, l'éblouirent un instant. Il se retourna et regarda.

Eva aurait pu rentrer chez elle et reprendre ses habitudes, comme si l'absence n'eût duré qu'un jour ou deux. Le petit lit gardait sa couverture de belle soie bleue damassée; la même étoffe se retrouvait aux fenêtres, aux portes, et recouvrait les meubles, mignons et jolis de forme. Auprès du bureau, une chaise se trouvait, à demi retournée, ainsi qu'Eva avait dû la laisser en se levant, et sur son buvard, une lettre commencée attendait la fin d'une phrase. Auprès du lit, deux petites mules en satin bleu, oubliées là, portaient encore l'empreinte de ses pieds.

Robert Harlem les regarda comme hypnotisé. Ce détail intime lui fit revoir sa fille, lui rappela tout ce qu'il avait perdu, lui gonfla le cœur. Dire qu'il avait pu mépriser l'affection de cette enfant adorable!

Il se laissa tomber contre le petit lit, et y cachant sa figure décomposée, il s'écria : « Eva, mon enfant, Eva! »

Il était vaincu!

XVI

Le lendemain matin, Robert Harlem se trouva seul. Son secrétaire avait été appelé auprès de son père malade.

Il avait peu dormi, et, pendant de longues heures, avait médité sur ce qu'il allait faire. Il prit une feuille de papier et écrivit rapidement quelques mots, sonna son valet et lui ordonna de porter tout de suite la lettre à M. Norris.

Alors seulement il aperçut de nouveau, au milieu de son courrier, un journal américain à son adresse, avec le mot « important » souligné au crayon rouge. Il ne douta pas un instant de ce que devait contenir ce journal. La campagne commencée contre lui, interrompue pendant des mois, reprenait. Et c'était au moment où il s'était décidé à capituler, à tout faire pour reconquérir ses enfants, — même à accepter la présence détestée de John Raymond, — que cet homme reprenait ses attaques! Personne, sinon lui, n'aurait pu le faire.

Il déchira la bande du journal. Il ne s'était pas trompé. L'article, cette fois, était fort long, très habilement fait, avec une sorte de modération dans la forme qui en rendait la fond d'autant plus redoutable. L'histoire du frein y était contée, et très exactement, par un homme évidemment renseigné jusque dans les plus petits détails. Mais l'invention n'était pas indiquée, même de façon évasive; aucun personnage n'était décrit. Il pouvait s'agir de machine agricole, de moteur pour une filature, de n'importe quoi; l'inventeur lésé restait dans la pénombre. Il n'en était pas moins vrai que les intéressés devaient se reconnaître à coup sûr, et qu'il suffirait d'un mot, d'un nom jeté, comme par hasard, dans un prochain numéro du journal, pour éclairer le public.

Alors, c'était le déshonneur, la honte, la fin de tout...

L'homme qui avait ainsi mis une plume entre les mains d'un journaliste avait sûrement aussi raconté à sa fiancée l'histoire donnée en pâture au monde entier. Eva, tout comme son frère, le connaissait pour ce qu'il était : un voleur!...

S'il eût pu reprendre sa lettre, se redresser sous le coup de cette nouvelle injure, il l'eût fait. Mais il était trop tard. Norris devait déjà être en route pour venir le trouver, car il demeurait tout près. Qu'allait-il lui dire? Qu'allait-il faire? Ses idées d'ordinaire si nettes, se coordonnaient mal; il souffrait de la tête, et ses artères battaient à se rompre.

Il tressauta nerveusement lorsque son ancien associé entra et lui tendit la main. Il donna la sienne machinalement, puis montra le journal.

— Lorsque je vous ai écrit, Norris, je n'avais pas encore lu cet abominable article.

— Il ne change rien à la situation, Harlem.

— Vous l'avez lu?

— Oui.

— D'autres aussi. Beaucoup auront compris. Cet homme, qui me vole ma fille, me déshonore à ses yeux. C'est trop! Je rétracte tout ce que je vous avais dit.

— John Raymond n'est pour rien dans cette affaire.

Harlem éclata d'un rire lugubre.

— A qui ferez-vous croire cela? Qui, sinon Raymond, aurait ainsi donné tous les détails, — les détails les plus minutieux?

— Un de ses amis, le fils de l'homme qui l'avait sauvé. C'est Jackson qui a commencé la campagne. Raymond lui a télégraphié de l'arrêter. Mais il avait déjà parlé. Dans son indignation d'ami et de disciple, il eût voulu soulever la presse entière contre vous.

— Pour cela, il aurait fallu de l'argent. Ils n'en avaient ni l'un ni l'autre.

— Ils en ont, au contraire. Raymond est riche. L'or ramassé il y a près de douze ans a été retrouvé par Sam Jackson.

— Conte de fées, que cela!

— Conte très véridique, cependant. Le pays de l'or en fournit de bien plus étonnants.

— En tout cas, directement ou indirectement, le coup me vient de l'homme que je hais le plus au monde!

— Et qui, demain, sera votre gendre.

Harlem laissa retomber sa tête sur ses bras croisés, en proie à une rage impuissante.

— Ecoutez-moi, Harlem; rien n'est perdu. Votre honneur peut être sauvegardé, et de la façon la plus naturelle. Consentez à ce mariage. Les mauvais bruits tomberont du coup.

— Tout, excepté cela, tout! Voyons... voyons... Je vous l'ai dit, je suis prêt à m'entendre avec mon fils, à abandonnner, s'il le veut, la moitié de ma fortune. Que Raymond prenne mon argent... et qu'il me laisse ma fille... Vous ne savez pas tout ce que j'ai souffert, Norris...

— Je le devine rien qu'en vous voyant.

— Oui, je suis bien changé, n'est-ce pas? Je suis devenu presqu'un vieillard, moi qui me targuais de ma force, de mon énergie. Mes enfants me tuent. Comprenez-vous ce qu'a été pour moi la solitude de cette grande maison? Et, dans mes souvenirs, il n'y en a pas un qui puisse me consoler. D'autres parents ont connu la tendresse de leurs enfants. Les miens avaient peur de moi.

Lorsque, par hasard, je vois un petit enfant qui noue ses bras autour du cou de son père et s'endort entre deux baisers, je cherche à me rappeler..., mais non, je n'ai jamais connu sur mon cœur le poids d'un petit enfant endormi. Cela ne me manquait pas. La lutte était trop âpre. Puis, lorsque j'ai commencé à gagner de l'argent, lorsque la fortune est enfin arrivée à grands pas, j'étais tout à la joie de mon succès. Cependant je m'en rends compte maintenant, Norris, c'était en vue de mes enfants, de mon fils surtout, que je travaillais. Mon fils méprise mes millions, il n'en veut pas. Cette pensée me ronge, me tue. Voyez, je suis à bout de force. Malgré l'article, malgré tout, je me rends, je capitule. Je veux voir mon fils. Je veux voir Eva aussi. Elle est femme, elle est très douce. Elle comprendra, elle. C'est par elle que son frère me reviendra...

— Ned vous ressemble, Harlem. Il ne fléchira pas facilement. Il posera des conditions.

— Nous les discuterons ensemble. Il sait que je vous ai appelé?

— Oui.

— Alors, il vous suivra de près.

— De très près. Quant à Eva, elle est dans le salon à côté. Elle n'attend qu'un mot de vous pour entrer.

Harlem fit un signe de tête. Il semblait trop ému pour parler.

Norris ouvrit la porte et la jeune fille entra. Elle alla s'agenouiller auprès de son père et l'entoura de ses bras. Elle le trouvait si changé, si vieilli, si lamentable qu'elle se mit à pleurer en murmurant :

— Père..., mon pauvre père...

Robert Harlem la regardait, et, gauche encore, il essaya une caresse; sa main inhabile lissait les beaux cheveux légers et fins et, se baissant, il l'embrassa au front.

— Te voilà revenue, Eva; alors tout sera bien de nouveau. Tu vas reprendre ta place à la tête de ma maison. Tu verras, elle est dans un triste état, elle a bien besoin de sa petite maîtresse. J'ai visité ta chambre hier... pour la première fois. Cela m'a fait gros cœur. Tu avais commencé une lettre qui est restée inachevée... Il ne me semblait pas croyable que tu fusses partie pour toujours. Te voilà... J'apprendrai à être un père tendre..., tu verras. J'ai beaucoup changé, ma petite fille. Toute ma fierté est partie. Nous pourrons encore être heureux, toi et moi, pourvu que tu le veuilles...

— Père, écoutez-moi. J'ai beaucoup réfléchi, j'ai beaucoup pleuré aussi. Si je n'ai pas mieux réussi, dans le temps, à me faire aimer de vous, certes, il y avait de ma faute. J'étais trop timide, je ne savais pas trouver les mots justes, la caresse qui

touche le cœur. Ne vous blâmez pas. Il y a eu de la faute de tous, Ned en convient comme moi. Il souffre aussi, Ned, quoiqu'il ne veuille guère en convenir. Et, il y a un autre encore, un homme que j'aime, mon mari de demain, qui ne demanderait...

Harlem ne lui permit pas d'achever sa phrase. Il l'écarta de lui presque avec violence, toute sa nouvelle tendresse disparut en un instant.

— Non, non! celui-là, je le hais! Il est la cause de tout ce mal, de toute cette souffrance. Il te faut choisir entre lui et moi. Songe : je te donnerai tout, les femmes aiment ce qui brille..., tu seras la maîtresse absolue de ma fortune, tu en feras ce que tu voudras. Puis, tu l'as bien senti, n'est-ce pas? ton devoir est ici, auprès de moi, car je suis vieux, tout d'un coup, et malade; j'ai tant besoin de toi, tant... si tu savais! Tu ne m'abandonneras pas à moi-même, de nouveau, à mes cauchemars, à mes frayeurs insensées, dont je rougis. Toi là, à mes côtés, je guérirai, je serai de nouveau fort, je n'aurai plus peur. Je ne sais pas bien plaider ma cause, je semble dur, n'est-ce pas? Mais c'est parce que je n'ai jamais appris à demander, à supplier... Tu as le cœur tendre, tu pleures..., donc tu cèderas.

Eva leva vers lui ses beaux yeux pleins de larmes.

— J'aime John Raymond, père. S'il me fallait maintenant l'abandonner, j'en mourrais... Mais vous le jugez mal, je vous jure.

— Tu crois? Eh bien, et cet article?

— Quel article?

— Il ne te l'a pas fait lire?

— Non.

— Tu ne sais pas ce qu'il contient?

— Nullement. Comment le saurais-je?

— Il ne t'a jamais raconté la cause de ma haine envers lui?

— Jamais. Il ne m'a rien dit qu'une fille dévouée ne puisse entendre. J'ai cherché à connaître le fond de cette cruelle histoire qui nous fait tant souffrir les uns et les autres; il m'a priée de m'en rapporter à lui, de ne pas le questionner. Alors, je me suis tue.

Harlem ne pouvait douter de l'absolue sincérité de sa fille. En effet, elle ne savait rien. Malgré sa haine, il s'avoua que son adversaire, à l'occasion, savait être généreux. Mais le moment de profiter de cette générosité était passé. D'un mouvement brusque, il mit le journal entre les mains de la jeune fille.

— Lis. Tu verras de quelle façon je suis traité par l'homme que tu aimes, ou sinon par lui, par un autre lui-même.

Eva parcourut rapidement l'article; elle devint très pâle.

— De qui s'agit-il? Je comprends mal...

— C'est pourtant bien clair. Il s'agit du frein qui porte mon nom.

— Et qui est l'invention de John?

— Oui. Avant de juger, écoute. Il me confia ses plans, ses desseins.

— Le jour..., oui, oui, je me rappelle tout...

— Il devait être absent une année au plus. J'ai attendu loyalement. J'étais dans mon droit, du moins je le croyais..., il y avait prescription..., si l'idée était de lui, c'est pourtant moi qui ai fait réussir le frein..., il y avait association.

— C'est cela même, s'écria Eva, saisissant l'idée ainsi présentée, l'associé resté au poste a servi les intérêts de l'autre comme les siens propres. L'association semblait rompue par la mort. Mais le véritable inventeur revenant, cette association reprend tout naturellement: la gloire, la fortune se partagent..., quoi de plus simple?

— Les femmes ne comprennent rien aux affaires! s'écria Harlem avec impatience.

— C'est possible. Elles savent pourtant distinguer le bien du mal. Il me semble que l'auteur de cet article, s'il était au courant de la situation, trouverait toute naturelle la solution que j'indique.

— Mais tu ne sais pas, malheureuse enfant, que les malveillants appelleraient cette substitution d'un nom tout autre.

— Ils auraient tort, puisque de votre part, il n'y a eu qu'une erreur qui s'explique fort bien.

— John Raymond est venu à moi la menace sur les lèvres. A la violence j'ai répondu par la violence. Certaines querelles ne supportent pas de solution pacifique. J'aime encore mieux la guerre au couteau. Il cherche à me déshonorer. Eh bien, je lutterai à coups de millions. Je montrerai l'homme s'introduisant chez moi, comme un malfaiteur, pour me prendre mon fils d'abord, ma fille ensuite. Le dernier mot n'est pas encore dit... Il y a des vaincus qui se redressent et trouvent de la force dans leur désespoir même.

— Que parlez-vous de lutte, père, de vainqueurs et de vaincus? Si John vous attaquait, je ne l'aimerais pas, et je l'aime.

Norris avait assisté à cette scène sans mot dire. Il entr'ouvrit alors la porte du salon et dit :

— Voilà Ned et avec lui John Raymond. Que dois-je leur dire?

— Je veux voir mon fils seul. Que... l'autre n'entre pas. Laisse-moi, Eva, et vous aussi, Norris.

Silencieusement la jeune fille sortit accompagnée de M. Norris et Ned entra.

C'était la première fois que le père et le fils se voyaient depuis

la scène violente de Montmartre. Ils se regardèrent quelques instants sans un mot; alors Harlem fit signe au jeune homme de s'asseoir. Avec lui il ne se laisserait pas aller à l'attendrissement provoqué par les larmes d'Eva. Ils étaient deux hommes en présence; ils discuteraient en hommes.

— Viens-tu ici en fils ou en adversaire?

— En fils. Je n'ai qu'un désir, père : de voir finir cette triste lutte. C'est aussi le désir le plus ardent de Raymond.

— En voici la preuve; et, avec un ricanement, Harlem montra le journal.

— M. Norris a dû vous dire que Raymond n'était pour rien dans cette attaque. Il l'a vivement regrettée. Il a télégraphié des ordres formels.

— On me l'a dit; je n'en crois rien. Il veut tous les bénéfices de cette campagne sans en subir la honte. Attaquer le père, en effet, ne serait pas le meilleur moyen de s'attacher la fille.

— Vous le jugez mal. Le fait seul d'avoir tenu Eva en dehors de toute cette histoire prouve sa générosité.

— Et son habileté. C'est moi qui ai mis Eva au courant.

— Ah!... Et qu'a-t-elle dit?

— Les femmes ne savent rien de la vie, à plus forte raison les jeunes filles. Elle n'a vu qu'une chose : une association momentanément rompue et qui se renoue par un loyal partage.

— Sa belle simplicité a trouvé la solution logique.

— Tu crois? Autant écrire au-dessus de ma porte : « Ici loge Robert Harlem, voleur. » Ce serait un bel héritage à te laisser que celui d'un nom taré! Je lutterai! Je gagnerai quand même. J'ai pour moi un levier qui manque à mon ennemi; je l'emploierai de mon mieux.

— Je crois que vous vous faites illusion, mon père. Malgré les ordres formels de Raymond, la campagne commencée se continuera là-bas et en Europe aussi. Vous avez beaucoup d'ennemis.

— A commencer par ceux que je trouve dans ma propre famille.

— J'étais pourtant venu à vous, mon père, en conciliateur, en ami, le cœur plein de...

Il allait dire « de pitié », et ses yeux achevèrent la phrase commencée par ses lèvres. Et de fait, Ned avait été épouvanté du changement qui, en si peu de temps, s'était opéré en son père.

Harlem baissa la tête et un silence se fit.

Alors, enfin, d'une voix changée, les mains tremblantes, cherchant un semblant d'occupation parmi les papiers du bureau, ne levant pas les yeux de peur d'en laisser voir la profonde détresse, Harlem dit :

— Quelles seraient les conditions de ma... capitulation?

— Père, n'employons pas de mots inutilement cruels!

— Peu importent les mots, c'est la chose même qui est cruelle : un père s'humiliant devant son fils, un homme trempé par une vie de lutte et de labeur qui se rend à merci! Car c'est bien cela. Je cherchais à me tromper bien plus qu'à te donner le change, tout à l'heure. Je le sais bien. La partie est perdue, définitivement perdue; il faut payer l'enjeu. Je suis prêt. Que dois-je faire?

— Signer ce papier. En gros, c'est une déclaration telle que l'esprit très droit d'Eva avait pressentie. L'article qui vous a tant remué ne précise rien. Votre bonne foi ne saurait être mise en doute, surtout si l'homme dont vous avez exploité l'invention devient votre gendre, si vous lui ouvrez non seulement votre maison, mais votre cœur. Du coup, toutes les vilaines insinuations qui déjà se propagent, tomberont.

— Et si je refuse?

Ned se redressa, un peu de la dureté paternelle lui faisait froncer les sourcils.

— Dans ce cas, je demanderais à changer de nom. Ce n'est rien de refuser une fortune mal acquise; refuser le nom qu'on a porté de tout temps est autrement cruel.

— Tu ne ferais pas cela, Ned, mon fils!

— Je le ferais!

— Tiens, donne, je signerai; peu importe, du reste... Je suis bien vaincu cette fois... Tu n'as pas compris, je crois, ce qu'a été pour moi notre rupture. Je n'ai jamais su montrer beaucoup d'affection, je le sais bien; l'affection existait pourtant, je t'assure, la fierté encore bien plus. Tiens..., je te revois tout jeune..., tes premiers succès d'écolier me faisaient un plaisir dont je me cachais. Plus tard, lorsque les éloges arrivaient jusqu'à moi, qu'on vantait ton intelligence, ton esprit lucide et prompt, j'étais très heureux, à ma façon, silencieusement; très heureux pourtant. J'aimais Miriam de son affection pour toi; il me semblait que toutes les femmes devaient te trouver beau et fier... Vois comme je suis devenu faible. Tu ne voudrais pourtant pas abuser de cette faiblesse et me faire signer ma propre déchéance. En somme, mon honneur est le tien. Je te le confie.

— Il est en bonnes mains, croyez-moi, mon père. Croyez aussi que je souffre beaucoup en vous voyant souffrir. Si je pouvais autrement...

— C'est bien. Donne. Je me sens malade aujourd'hui, Ned. La tête me tourne, je ne puis suivre une idée jusqu'au bout. Alors je me fie à toi... je me fie à toi...

Presque machinalement, Robert Harlem signa, mais l'effort fut tel qu'il s'affaissa, la face congestionnée, sans connaissance.

Ned appela au secours. La porte s'ouvrit brusquement. En un instant, Eva, de nouveau, était agenouillée à côté de son père.

— Je cours chercher un médecin! s'écria John.

— Non, voyez, il revient à lui. Ce n'est rien. Il est affaibli par une longue solitude, et l'émotion a été trop violente.

Ned avait défait la cravate, dégagé le cou. Bientôt Robert Harlem reprit toute sa connaissance. Il regarda autour de lui, et ses yeux hagards se fixèrent sur ceux de John Raymond. Il eut un sourire amer.

— Vous avez vaincu, Monsieur. J'ai signé ma déchéance. La voilà. Êtes-vous satisfait enfin?

John lut le papier.

— Oui, Monsieur, je suis pleinement satisfait.

Alors d'un portefeuille il sortit un autre papier.

— Reconnaissez-vous ce reçu, Monsieur Harlem?

— Oui.

John, méthodiquement, ajusta les deux documents, l'ancien et le nouveau, puis les ayant déchirés en jeta vivement les fragments dans le feu de bois qui flambait.

Comme Harlem le regardait faire, hébété, John lui dit tranquillement :

— Je vous reconnais comme le possesseur légitime du frein..., de notre frein. J'apporte un perfectionnement; ce sera ma fortune à moi, plus modeste que la vôtre, mais qui me justifie pourtant à vous dire : Monsieur, j'aime votre fille Eva. Voulez-vous me la donner comme femme? Croyez-moi, personne ne songera à attaquer le beau père de John Raymond.

Il semblait à Robert Harlem qu'il voyait pour la première fois cet homme qu'il avait tant craint, tant haï. Il lui tendit les deux mains et dit faiblement :

— Vous êtes généreux, John Raymond, et vous rendrez ma fille heureuse. Je craignais de perdre mes enfants, et voilà que j'en ai un de plus.

Eva, moitié pleurant, moitié riant lui dit, en l'embrassant :

— Je vous disais bien, père, que c'était tout simple!

XVII

Sam Jackson ne se rendit pas sans maugréer.

Il avait mis dans la lutte un peu de l'astuce et de la férocité des sauvages parmi lesquels il avait passé sa première jeunesse. Le

culte voué à l'ami qui l'avait tiré de son ignorance, qui l'avait initié au monde des idées, avait grandi, s'était exalté avec les années. Défendre les intérêts de cet ami, lui semblait le premier de ses devoirs. Grâce à lui, l'histoire de Harlem courait sous le manteau; les ennemis de cet homme taciturne et dur, et ils étaient nombreux, s'en frottaient les mains.

Cependant, la dernière dépêche de Raymond était si explicite que Sam chercha à enrayer la campagne sourde qui se poursuivait dans la presse. Puis, une lettre de son ami le laissa perplexe et à moitié gagné; un post-scriptum à cette lettre le conquit absolument.

« Je prends la plume de John, cher Monsieur, ou plutôt il me la passe. Il veut que je vous dise que le jeune ami de mon mari sera aussi le mien. Je vous connais déjà. Je sais que vous êtes très généreux, très primesautier, un peu imprudent parfois. Je sais surtout que vous aimez beaucoup votre grand ami et que vous voulez son bonheur. Donc, nous voilà alliés; nous servons la même cause, et nous saurons, au besoin, la défendre. Pour nous mieux entendre à ce sujet, voici ce que vous allez faire. Mon mariage s'est trouvé un peu retardé. Mon père a été très souffrant et nous l'avons tous soigné à qui mieux mieux. Il va presque bien maintenant. Alors, selon son désir, il se fera une double noce le mois prochain. Mon frère épouse mon amie intime Miriam Norris, le même jour où je m'appellerai Eva Raymond. Je veux que vous soyez des nôtres. Vous voyez, je suis une personne très autoritaire, et je dis : « je veux ». Je vous l'avouerai tout bas : on me gâte tellement que je suis en train de devenir un peu despote. Il faudra que vous vous soumettiez comme les autres. Vous verrez comme on vous fera fête! Vite! je fais préparer votre chambre tout à côté de celle de mon frère. Ned vous plaira, car il est, comme vous, très franc, très loyal... et un peu mauvaise tête. Mais, en ce moment, il est si heureux, — nous sommes tous si heureux, — qu'il est devenu très doux et que Miriam le mène comme elle veut. Ils iront habiter New-York, où Ned espère devenir un grand avocat. John et moi, au contraire, nous resterons auprès de mon père, qui a besoin de lui comme de moi. Venez tout de suite, cher Monsieur, — j'allais dire mon cher Sam, — faire la connaissance de votre nouvelle amie.

» Eva Harlem. »

Sam Jackson eut comme un éblouissement. Oui, son ami devait être heureux d'aimer une jeune fille pareille et d'être aimé d'elle! Sam se regarda devant une glace et se trouva bien fruste, bien indigne de la gentille amitié qui s'offrait ainsi à lui. Il était cepen-

dant un fort beau garçon à la figure énergique, au corps vigoureux.

Sans tarder une minute, il alla voir les journalistes qu'il connaissait. Le lendemain matin tous annoncèrent le mariage. Le public désorienté accepta le fait accompli. Evidemment, l'homme visé par les articles dénonciateurs ne pouvait être Robert Harlem. On chercha ailleurs, et, le plus curieux de l'affaire fut... qu'on trouva.

Le samedi suivant, Sam Jackson s'embarqua. Il s'était toujours promis de consacrer une partie de ses économies à faire son tour d'Europe avant de se remettre au travail; il commencerait par un séjour dans ce merveilleux hôtel de Paris qu'un reporter avait décrit pour l'ébahissement de ses lecteurs, près d'un an auparavant. Cela le changerait de la hutte où, un soir, son père et lui avaient recueilli un malheureux à moitié mort de faim et de froid. L'idée de retrouver ce malheureux, au milieu d'un luxe qui, en somme, lui appartenait, adoré d'une jeune fille délicieuse, réconcilié avec l'homme dont il avait eu tant à se plaindre, lui faisait battre le cœur avec violence.

John et sa fiancée l'attendaient à la gare. En un instant toute sa timidité de demi-sauvage le quitta. Il admirait si visiblement son grand ami qu'Eva fut tout de suite conquise. Elle ne lui donna pas le temps de se reconnaître. Il leur appartenait, il faisait partie de leur famille; elle l'enleva dans un tourbillon. Il osait à peine la regarder, la trouvant adorable, frêle et fine comme une princesse des contes des *Mille et une Nuits*. Bientôt, la première timidité passée, ils devinrent les meilleurs amis du monde.

Au lieu du mariage ignoré de presque tous et qu'Eva eût de beaucoup préféré, son père voulut une cérémonie luxueuse. Paris s'était de nouveau repeuplé; les amis et connaissances reprenaient le chemin de l'hôtel, redevenu très gai. Miriam était dans son élément, ne trouvant rien ou trop beau ou trop bruyant. C'était une vie insensée où le soir arrivait trop tôt pour tout ce qu'il y avait à faire. Les stations chez les couturiers, la sarabande des fournisseurs, les félicitations d'amis sans nombre, rien ne la fatiguait; son entrain suffisait à tout.

Parmi les amis revenus sonner à la porte se trouva Sosthènes de Mirboys, qui fit très bonne contenance. Eva le reçut dans son boudoir, où elle se trouvait seule.

— Je viens prendre congé de vous, Mademoiselle, je pars...

La jeune fille le regarda avec un peu d'étonnement. Les femmes les meilleures, lorsqu'elles n'aiment pas, sont parfois cruelles.

— Vous ne serez pas des nôtres..., mercredi prochain?

Malgré son empire sur lui-même, Sosthènes sentit son visage se crisper.

— Non. Ma sœur me racontera les merveilles du double mariage. Il me serait un peu douloureux d'y assister. Ne le comprenez-vous pas?

Un peu honteuse, Eva lui tendit la main.

— Pardonnez-moi. Les derniers mois ont été si remplis d'événements pénibles et de joies inespérées, que ma vie antérieure ne me semble pas tout à fait réelle J'aimerais tant garder votre amitié! Je vous assure que je saurais l'apprécier.

— Plus tard. Alors, elle sera très loyale.

— J'en suis sûre.

— Et, en qualité d'ami, vous ne me direz rien de ces événements pénibles qui sont restés un mystère pour moi comme pour les autres?

— Le mystère n'a rien de bien profond. Mon père et mon fiancé croyaient avoir à se plaindre l'un de l'autre. Ils se sont expliqués. Le malentendu s'est dissipé. Maintenant mon père ne peut se passer de John. Il est ingénieur; il a fait une découverte qui va rendre le frein encore bien plus puissant. Alors, mon père s'est passionné pour ce merveilleux perfectionnement dont le brevet vient d'être pris, et l'association de leurs intérêts a fait, de ces deux hommes si différents, des amis à toute épreuve.

— Et c'est vous la gentille fée dont la baguette a fait ce miracle?

— Je les aime tous deux. Au fond, l'amour est et restera toujours le grand magicien du monde...

Selon la mode américaine, le mariage eut lieu dans le vaste salon de l'hôtel. Une énorme cloche faite de fleurs blanches était suspendue au-dessus des deux couples. Le pasteur protestant, l'ambassadeur, une foule d'amis, les femmes en grande toilette, se pressaient autour du cortège.

On remarqua beaucoup M. Harlem dont la maladie avait un peu altéré les traits, mais qui se tenait très droit, impassible comme toujours, cependant visiblement fier de ses enfants, d'Eva surtout. Au moment où il la donna à son mari, il écarta le voile et la baisa tendrement au front.

Et au milieu du silence religieux, les mots solennels du mariage anglais résonnaient et faisaient baisser les têtes : *For better, for worse, for richer, for poorer, in sickness and in health... till death us do part*[1]...

Jeanne Mairet.

[1] « Dans le bonheur et dans le malheur, dans la richesse et dans la pauvreté, bien portants ou malades, jusqu'à ce que la mort nous sépare. »

MONTALEMBERT

LE CHATEAU DE LA ROCHE-EN-BRENY
LA FAMILLE ET LES AMIS

La vie privée de Montalembert, au milieu de sa famille et de ses amis, n'offre pas moins d'intérêt et d'attrait que ses luttes politiques et religieuses.

Au numéro 40 de la rue du Bac, presque à la hauteur de Saint-Thomas d'Aquin, s'ouvre une impasse assez longue, fermée par une maison de modeste apparence. Montalembert occupe le premier étage de cette maison. Pour le visiter, choisissons le mercredi qui est le jour de ses réceptions. Jetons en passant un coup d'œil sur le cabinet de travail où l'orateur, entouré de ses livres familiers, passe ses matinées et une partie de ses nuits. Un buste exquis de Mme de Montalembert et une statue de saint Pierre y attirent le regard. Cependant les maîtres de la maison reçoivent leurs invités dans le grand salon. Il est rare de n'y point trouver d'abord quelque prince de l'Eglise, de ceux qui n'ont pas oublié les services passés et présents; mais les personnages politiques, les anciens parlementaires et les hommes de lettres sont les plus nombreux. En outre des amis de vieille date, Guizot, Cousin, Odilon Barrot, le prince de Broglie s'y montrent assidus; Berryer y vient le plus qu'il peut, Villemain n'y manque presque jamais. Quelle jouissance pour Montalembert de voir groupés autour de lui ses antagonistes d'autrefois. « Je n'ai rien connu, dit-il, qui vaille cette émotion intime, cette joie généreuse qu'éprouve un honnête homme à rendre justice et hommage à un noble adversaire, à lui tendre une main toujours loyale, mais naguère armée et désormais amie. »

Aux Français éminents que nous venons de nommer se joignent d'illustres étrangers. Donoso Cortès, jusqu'en 1853; le baron de Hubner, ambassadeur d'Autriche; M. Bigelow, ministre des Etats-Unis; le marquis Brignole, héritier des anciens doges de Gênes; le duc de Norfolk, Gladstone, le docteur Manning, le prince Adam Czartoryski, le comte Ladislas Zamoyski et bien d'autres,

fréquentent, pendant leurs séjours à Paris, le salon de la rue du Bac.

On devine le charme et l'intérêt de pareilles réunions. Personne plus que Montalembert n'apprécie l'art si délicat et si français de la conversation, et, entre tant d'hommes remarquables rassemblés dans son salon, il tient, sous ce rapport, le premier rang. Sa parole a quelque chose d'ailé, d'entraînant, de très élevé. La vulgarité lui répugne essentiellement. Volontiers s'arrête-t-il à narrer quelque anecdote piquante, à commenter l'événement du jour, à persifler quelque courtisan ridicule; mais il passe bientôt à des sujets supérieurs. Les questions d'art, d'histoire, de religion et de politique l'attirent de préférence. Avec quelle verve indignée il flétrit les bassesses de la politique contemporaine; tantôt il se livre à des épanchements profonds de regrets et d'espérances; tantôt il jette sur le passé, sur l'avenir de la France et du monde chrétien des aperçus pleins de lumière; il évoque l'histoire, il fait appel à ses souvenirs personnels. Que n'a-t-il pas vu en effet au cours de sa vie déjà longue! Que de pays il a visités depuis sa première jeunesse! Que de personnages divers il a fréquentés, que de révolutions il a traversées! Sa mémoire est une source précieuse et inépuisable qu'une question, un seul mot, suffisent à faire jaillir. Et comme l'orateur n'est jamais absent, comme il parle toujours la même langue chaude, colorée, débordante de vie et de passion, on recueille en l'entendant, affirme un de ses auditeurs, « des chapitres de Plutarque, des pages de Tacite, qui n'auraient besoin que d'être transcrites par une sténographie fidèle, pour se fixer comme des chefs-d'œuvre ».

Cependant Montalembert aperçoit quelques jeunes gens, un peu perdus et intimidés parmi tant d'hôtes illustres, et il quitte tout pour s'en occuper. « Cette bienveillance attentive, raconte un témoin des plus autorisés [1], cette sollicitude ardente et minutieuse pour la jeunesse, je l'ai comme bien d'autres alors éprouvée et j'en ai comme bien d'autres été touché. S'il pensait pouvoir intéresser quelque homme célèbre ou considérable à un obscur débutant, il ne manquait pas de les rapprocher. C'est ainsi que comptant sur l'érudition de M. Villemain, il me présenta à lui comme l'auteur d'un article sur Bodin. Et voilà M. Villemain, qui se souvenant ou bien imaginant que Bodin avait écrit contre le suffrage universel et s'était inspiré d'Aristote, me récite avec un accent passionné un texte d'Aristote contre ce mode de suffrage. J'ai su depuis qu'un autre jour, il avait débité avec plus de chaleur encore des vers

[1] M. le vicomte de Meaux, *Mémoires inédits.*

grecs à Mme de Montalembert. Nous n'avions rien compris ni l'un ni l'autre, mais nous applaudîmes de confiance en admirant une telle mémoire ».

Comment s'étonner après cela que Montalembert soit recherché par les salons les plus en vue de l'époque. Le soir, après ses journées laborieuses, volontiers accepte-t-il de s'y récréer quelques instants. Chez Mme de Gontaut, l'amie de Mgr Dupanloup, il converse, comme jadis avec Mme Swetchine, des intérêts religieux les plus actuels. Dans le salon de la duchesse de Galliera, plus politique, plus mélangé, il rencontre les débris du gouvernement de Juillet et les membres du corps diplomatique. Montalembert apprécie fort cette noble et généreuse étrangère; il entretient avec elle une correspondance assez suivie. Bien d'autres maisons, les Duchâtel, les d'Harcourt, Mme de Forbin, la princesse Liéven, se disputent la présence de l'orateur catholique... Mais de bonne heure, ordinairement dès les premiers jours de juin, il part pour les eaux ou pour les champs. C'est là qu'il nous faut l'accompagner.

*
* *

Déjà nous avons visité Maiche : rendons-nous à la Roche-en-Breny. L'accès n'en est pas facile. Il faut descendre à Montbard, sur la ligne de Lyon et suivre par Semur une longue route de voiture. Au bout de quelques heures, après avoir traversé la bourgade plate et banale de la Roche-en-Breny, on s'engage dans une avenue plantée d'ormes et de tilleuls. Un pont de pierre remplace l'ancien pont-levis et introduit le visiteur dans la cour du château. C'est en 1841, nous l'avons dit, au moment où la bande noire allait le démolir, que Montalembert a découvert et acheté le vieux manoir bourguignon. L'aspect en est imposant et sévère. Les massives tourelles qui le flanquent plongent leurs murs gris dans des fossés remplis d'eau. Un lierre épais, soigneusement taillé, tapisse la façade d'entrée. D'élégantes fenêtres du quatorzième siècle, restaurées par Montalembert, portent des inscriptions significatives : *Ni espoir, ni peur*[1], — *Ferrum fero, ferro feror*, — *Plus d'honneur que d'honneurs*, — et cette autre empruntée à Phèdre : *Donec fortunam criminis pudeat sui*. De l'autre côté, la vue s'étend au loin, dans un horizon presque sans bornes, sur les bois, les étangs et les gracieuses collines du Morvan.

Mais pénétrons à l'intérieur. Voici à droite la salle à manger qui

[1] Cette devise de Montalembert a été parfois mal comprise et l'on a été jusqu'à lui en faire un grief. On ne saurait mieux l'expliquer qu'en la rapprochant de la belle parole du Taciturne : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. »

renferme les portraits des ancêtres. A gauche s'ouvre le grand salon d'honneur. Sur les murs décorés comme au moyen âge apparaissent les anciens ducs de Bourgogne avec de fières inscriptions empruntées à l'histoire de cette province. Aux poutres du plafond, les écussons de la famille et des devises cueillies par le maître en de vieilles chroniques : *Pour l'âme et l'honneur; — Ou bien ou rien; — J'obéis à qui je dois, je sers à qui me plaît, je suis à qui me mérite.* « C'est tout un cours de morale ! » s'écriait le sceptique Dupin, en visitant la Roche. Plus loin, le salon de famille, où nous reviendrons passer la soirée, et, entre les deux salles, dans un enfoncement de la muraille, la petite chapelle tout embaumée de prières et de souvenirs, où les plus saintes âmes de ce temps, Lacordaire, Dupanloup, Mérode, Muard, Hecker, et bien d'autres, offrirent le saint sacrifice.

Un escalier de grand style conduit aux appartements supérieurs. Le long des corridors, pour en dissimuler la froideur un peu monacale, sont suspendus des gravures, des cartes, des plans d'abbayes et d'antiques cités. Voici les barons et les évêques anglais jurant leur Grande Charte, Washington à Mount-Vernon au milieu des siens, Louis XVIII signant sur le bureau qu'il a rapporté d'exil la Charte française. La chambre de Montalembert occupe une des extrémités du château ; mais, bien qu'il y ait réuni les portraits de ses meilleurs amis, et que, sur le conseil de Lacordaire, il y ait fait construire un balcon d'où l'on découvre une vue admirable, il n'y séjourne guère. C'est dans la bibliothèque qu'il passe une bonne partie de ses jours et même de ses nuits.

On ne saurait entrer sans émotion dans cette grande pièce où l'historien des *Moines* a tant travaillé et tant souffert. Tout y est en quelque sorte imprégné de sa présence, tout y est encore à la même place. Le dernier journal qu'il a tenu dans sa main défaillante, la dernière lettre qu'il écrivit, et jusqu'aux petites plumes de corbeau dont il aimait à se servir, sont là sur le vaste bureau qui remplit le milieu de la salle. Là aussi son livre d'heures, où il trouvait la force de supporter ses souffrances, et Bossuet devenu, depuis quelques années, son auteur préféré. « Je me sens ébloui d'admiration et de bonheur, écrit-il, tant c'est une joie pure et profonde que de voir le génie d'un grand homme planer si haut et verser de tels torrents de lumière [1]. » Comment ne pas noter encore l'inscription si humble et si fière placée au-dessus de la porte d'entrée : *Da mihi, Domine Deus, cor pervigil, quod nulla abducat a te curiosa cogitatio; da nobile, quod nulla dehorsùm trahat*

[1] Journal, 18 août 1857.

indigna affectio; da rectum, quod nulla sehorsum obliquat sinistra intentio; da invictum, quod nulla frangat improvisa tribulatio; da liberum, quod nulla sibi vindicet perversa cupido[1]. »

La bibliothèque offre une réunion des ouvrages les plus rares et les plus précieux : rares, par le choix, le nombre et l'importance; précieux, par l'intelligence de la collection, la pureté des éditions, l'assemblage des sources les plus variées. L'histoire des ordres religieux, celle des Cisterciens, en particulier, est aussi riche et aussi complète que les plus célèbres dépôts de France et d'Angleterre. On en peut dire autant pour la politique contemporaine et les questions religieuses actuelles. Et cette bibliothèque s'accroît chaque jour de tous les ouvrages qui paraissent sur ces divers sujets, non seulement en France, mais à l'étranger. Trop à l'étroit dans la vaste enceinte qui lui est consacrée, elle déborde dans les corridors. — Telle est dans son ensemble la demeure de Montalembert. En 1836, l'austère comte de Mérode surnommait plaisamment son gendre *lord Sybariton Comfort*. Par nature, en effet, Montalembert eût aimé le luxe et l'élégance; il les sacrifia toujours à des intérêts supérieurs, réservant pour les causes qu'il servait le superflu de sa fortune et vivant dans une noble simplicité qui atteste une fois de plus sa grandeur d'âme.

*
* *

Après Dieu et son Eglise, la famille remplit le cœur de Montalembert... Dans son portrait du duc de Saint-Simon, Montalembert insiste à dessein sur « l'union intime, parfaite et si pleinement réciproque » qui régna toujours entre lui et celle qu'il appelait « sa perle unique »; il cite avec complaisance les témoignages de reconnaissance et de fidélité de l'auteur des *Mémoires* pour cette femme « toujours plus sage que moi »; il nous montre le vieux grand homme, seul, oublié de tous, sans postérité masculine pour hériter de cette pairie qu'il prisait si fort, ordonnant que, dans le caveau de famille, son cercueil fût attaché par une chaîne de fer à celui de la duchesse, et « si bien rivé qu'il soit impossible de les détacher l'un de l'autre sans les briser tous deux ». Sous ces traits touchants, Montalembert se peint lui-même autant que Saint-Simon.

Quatre filles restaient de cette sainte union : Elisabeth, Cathe-

[1] « Donnez-moi, Seigneur, un cœur vigilant qu'aucune vaine pensée ne détourne de vous, un cœur noble qu'aucune affection indigne ne déshonore, un cœur droit dont les intentions soient toujours élevées, un cœur intrépide et au-dessus des plus graves épreuves, un cœur libre que les passions mauvaises ne dominent jamais. »

rine, Madeleine et Généreuse-Thérèse, née à Maiche en 1857. Montalembert n'éprouvait-il pas quelque mécompte de ne point se survivre dans un fils qu'il eût formé à son image? « Bah! disait-il plaisamment, un fils eût peut-être mal tourné, il serait devenu sénateur ou chambellan... Je ne puis que répéter la belle parole de Bourdaloue au bon Dieu : « Mon Dieu, je ne sais si vous êtes con-« tent de moi, mais je suis, moi, très content de vous... » En vérité, je ne saurais assez remercier Dieu de m'avoir donné une succession de filles, également délicieuses, quoique si différentes les unes des autres... »

Dès le matin, à la première heure, Montalembert s'occupait de ses enfants. Il leur donnait, tout en faisant sa barbe, une leçon de langue vivante ou d'histoire. Elles apportaient leur page d'anglais, d'allemand, voire même de latin, et chaque phrase, chaque mot, étaient examinés et discutés avec le plus grand soin. Le professeur savait répandre sur toutes choses une vie, un intérêt extraordinaires. S'agissait-il d'histoire, il fallait juger les événements, apprécier les caractères, dire ce qu'on pensait de tel ou tel personnage. Celle qui, de préférence, se prononçait pour les causes vaincues et les héros malheureux recevait des éloges. Surtout on ne devait jamais trouver quelque chose d'ennuyeux ou de difficile : « Sachez, disait-il, que ces deux mots sont synonymes de *niais* et de *paresseux*. Je ne permets pas qu'on les prononce devant moi. » Même de loin, il suivait les progrès de ses filles; il exigeait qu'elles lui écrivissent en anglais ou en allemand, et que leurs lettres fussent un compte-rendu sérieux de leurs lectures et de leurs travaux.

Avant tout, Montalembert recommande à ses enfants le bon emploi du temps. *Tuer le temps!* cela l'indigne à l'égal d'un sacrilège. Il veut que chaque heure, chaque instant de la journée soit rempli par une obligation ou un devoir. Il se soumet strictement lui-même à cette loi, et sa vie à la Roche est des plus réglées. Levé à sept heures, il se rend, malgré la distance et autant qu'il le peut, à la messe du village, puis, de retour au château, s'enferme dans sa bibliothèque jusqu'à midi. Pendant ce temps, il reste inabordable; il compose les *Moines d'Occident*, écrit ses brochures politiques, parcourt les nombreux articles qui doivent paraître dans le *Correspondant*. On lui apporte un volumineux courrier : lettres, journaux, revues, livres, de toutes les contrées du monde et dans les langues les plus diverses. Il trouve le temps de répondre à toutes ces lettres et de les classer dans des dossiers spéciaux qui font à la fois l'admiration et le désespoir de son historien. Il lit tous les journaux, toutes les revues, non point d'une lecture distraite, non point « du pouce et de l'œil », mais le crayon rouge à la main,

marquant d'un signe ou d'un mot les passages qui l'ont frappé et qu'il veut conserver. Car, ces journaux, ces revues sont ensuite découpés, ces fragments mis en ordre et collés sur de grands registres; les registres eux-mêmes, munis chacun d'une table spéciale, deviennent pour l'orateur de véritables arsenaux de guerre et de controverse.

*
* *

Cependant, l'heure est venue du déjeuner de famille. De parti pris, lorsqu'il n'a point d'invités, Montalembert n'arrive que le repas commencé. C'est un procédé pour gagner du temps et prolonger son travail. A table, il est tout aux siens, plein d'entrain, de gaieté et d'esprit. La causerie se continue au salon. D'ordinaire, Montalembert y apporte son courrier; il signale, dans les lettres et les journaux reçus le matin, les passages qui présentent quelque intérêt et les commente avec une verve intarissable. Puis il fait une longue promenade dans ses bois, quelquefois seul, le plus souvent avec ses enfants et Sylvain. Sylvain, à la fois intendant et garde forestier, très dévoué à son maître, est le confident et l'exécuteur de ses travaux champêtres.

La Roche-en-Breny n'est point un pays de grande culture. Qu'on se représente une succession de collines arides et nues, revêtues çà et là d'épais taillis de chênes, et, dans le creux des vallons, quelques étangs solitaires et tristes. Tel était, vers 1840, quand Montalembert en fit l'acquisition, l'aspect de ce domaine. Il n'est plus le même aujourd'hui. Son nouveau propriétaire a deviné l'arbre qui convenait à ce sol granitique. Il a introduit dans le Morvan les diverses espèces résineuses du Jura et planté sur ses terres plus de trois millions de pins. A ce travail, il a mis la même ardeur, la même persévérance qu'à tout le reste et est devenu en peu de temps un sylviculteur consommé. Quel plaisir de constater le progrès de ses plantations! Frappant de sa canne le tronc vigoureux de ses arbres, il dit avec une fierté mélancolique : « C'est la seule entreprise où j'aie réussi. »

Il a vraiment le droit d'être fier. Son œuvre n'est pas celle d'un forestier vulgaire, mais d'un véritable artiste. En peu de temps, le pays se transforme; les collines dénudées se parent d'un riche manteau de verdure, les étangs s'environnent de feuillage aux teintes harmonieuses. Jamais on ne vit plus de poésie dans l'ombrage des bois. Montalembert y a fait ouvrir plusieurs routes carrossables; de gracieux sentiers serpentent sur le flanc des coteaux ou s'enfoncent le long des ruisseaux, coupés par des ponts rustiques. Çà et là, d'agréables points de vue, ménagés avec art par les soins du maître. Les excursions sont nombreuses et variées. Aujour-

d'hui on se dirige vers le moulin et l'étang de Villerin; demain, on se rendra au Grand-Buisson ou à l'étang Matrot; un autre jour, à Pierre-Plot ou au Perron-Murger. Chemin faisant, Montalembert converse avec ses enfants, il joue avec eux, fait des défis, prépare des surprises, se cache tout à coup pour se faire chercher. Un soir qu'il se promenait seul, sous le poids de je ne sais quelle tristesse, il rencontre une de ses filles, âgée de cinq ans, accompagnée de sa gouvernante. « Mon enfant, lui demanda-t-il gravement, pourquoi êtes-vous en ce monde? — Pour vous aimer! » répondit-elle en se jetant dans ses bras. Comme un chaud rayon de soleil éclaircit le ciel, cette douce parole dissipa la tristesse de Montalembert.

Il est rare qu'avant le dîner Montalembert ne se ménage pas encore deux heures de travail. Mais, pendant la soirée, il ne s'appartient plus. Comment peindre l'exquise douceur de ces réunions intimes. C'est là, au milieu de sa famille, qu'il faut entrevoir Montalembert pour apprécier la cordialité charmante de sa nature. Adieu la politique et ses soucis accablants! Son front se déride et s'épanouit dans la joie. Il n'est plus lui-même, il se fait enfant avec les petits et partage leurs jeux innocents. Tantôt il leur montre les belles gravures du grand-père Forbes et leur explique les scènes de chasse dans les Indes. Tantôt il les porte sur son pied tenu en l'air pour aller au pas, au trot, au galop, et finalement être jetées à terre par le cheval fictif. Mais le jeu préféré est celui de la bête, renouvelé d'Henri IV. Recouverte d'un tapis de peaux de renards, la bête s'avance lentement à travers le salon pour saisir le gibier. Celui-ci court, crie, cherche à s'échapper, finit toujours par être pris et dévoré de baisers.

Après la prière récitée à la chapelle, vers neuf heures, en commun avec toute la maison, la soirée devient plus grave. On fait parfois de la musique, écoutée avec délices par Montalembert; mais, le plus souvent, il prend un livre et lit à haute voix. C'est *Sainte Elisabeth de Hongrie*; ce sont *les Moines d'Occident*; *les Fiancés*, de Manzoni; *Sybille*, d'Octave Feuillet; *la Chanson de Roland*, que sais-je encore? Il lit, et, en l'écoutant, on croit assister au drame lui-même et voir revivre les personnages dont il exprime les sentiments. Sa voix tour à tour simple, indignée, caressante ou pleine de passion, prend les intonations les plus variées. On l'entendrait ainsi des nuits entières. « Il semble, dit un témoin, que son âme passe dans sa lecture. Je n'ai jamais rien entendu de plus émouvant. »

Cependant l'heure est venue de prendre un repos nécessaire, Montalembert n'y consent point pour lui-même. A force d'énergie,

il a dompté sa nature qui l'incline au sommeil, et il s'enferme seul dans sa bibliothèque pour continuer ses études. Minuit, une heure, deux heures le trouvent encore plongé dans ses manuscrits. « Quelquefois, me disait un vieux serviteur, en me rendant le matin à l'ouvrage, j'apercevais la lampe de M. le comte encore allumée. » Ne lui parlez pas de sa santé qui se consumera vite à un tel régime, il vous citerait la parole de Bossuet : « Le sommeil, ce grand ennemi de l'homme!... », ou cet autre argument irrésistible : « Arago regardait comme un paresseux quiconque ne travaillait pas quatorze heures par jour. » Aussi bien éprouve-t-il en ces veilles prolongées d'indicibles émotions.

Que de fois, raconte-t-il, dans le silence des nuits, sous le toit du vieux manoir où j'ai écrit la plupart de ces pages, derrière les massifs in-folio où leurs actes ont été enregistrés par une laborieuse postérité, n'ai-je pas cru voir apparaître autour de moi tout cet imposant cortège des saints, des pontifes, des docteurs, des missionnaires, des artistes, des maîtres de la parole et de la vie, issus, de siècle en siècle, des rangs pressés de l'ordre monastique! Je contemplais en tremblant ces augustes ressuscités d'un passé plein de gloire méconnue. Leurs austères et bienveillants regards semblaient errer de leurs tombes profanées, de leurs œuvres oubliées, des monuments dédaignés de leur infatigable industrie, du site effacé de leurs saintes demeures, jusque sur moi, leur indigne annaliste, confus et accablé du poids de mon indignité. De leurs mâles et chastes poitrines j'entendais sortir comme une voix noblement plaintive : Tant de travaux incessants, tant de maux endurés, tant de services rendus, tant de vie consumées pour la gloire de Dieu, pour le bien des hommes! Et pour prix, la calomnie, l'ingratitude, la proscription, le mépris! Ne se lèvera-t-il donc personne, dans ces générations modernes, à la fois comblées et oublieuses de nos bienfaits, pour venger notre mémoire?

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor! Point d'apologie, point de panégyrique; un récit simple et exact; la vérité, rien que la vérité; la justice, rien que la justice : que ce soit là notre seule vengeance!

Et alors je sentais courir dans mes veines un frémissement d'ardente et douloureuse émotion. Je ne suis, leur répondais-je, qu'une pauvre poussière, mais cette poussière s'animera peut-être au contact de vos ossements sacrés. Peut-être une étincelle de votre foyer viendra-t-elle allumer mon âme. Je n'ai pour arme qu'une triste et froide plume, et je suis le premier de mon sang qui n'ai guerroyé qu'avec la plume. Mais qu'au moins elle serve avec honneur,

qu'elle devienne un glaive à son tour dans la rude et sainte lutte de la conscience, de la vérité, de la majesté désarmée du droit contre la triomphante oppression du mensonge et du mal [1] !

*
* *

Montalembert ne s'isolait pas dans son manoir; il se mêlait le plus possible à la vie des villageois qui l'entouraient. Le curé de la Roche, un saint homme, au cœur simple et droit, était son ami et son confesseur. Ensemble, ils restaurèrent l'église : Montalembert suggéra le plan et fournit une partie de l'argent. On le voyait chaque dimanche assidu aux offices, édifiant tout le monde par sa piété. Il paraît que le bon curé, intimidé par la présence de l'illustre orateur, fermait les yeux en prêchant pour ne point l'apercevoir. Montalembert passait souvent l'hiver à la Roche. En parcourant les allées de ses bois couvertes de neige, il se rappelait les beaux vers de Saint-Amand :

Cette saison me plaît; j'en aime la froideur,
Sa robe d'innocence et de pure splendeur
Couvre en quelque façon les crimes de la terre.

Noël était sa fête de prédilection. Huit jours d'avance, sous la direction de ses filles, les gens du château préparaient les guirlandes de houx qui, à la messe de minuit, devaient orner la crèche divine.

Faut-il parler de la sollicitude de Montalembert pour les pauvres? Chaque vendredi, en souvenir de la Passion de Notre-Seigneur, « ces amis des tabernacles éternels », comme les appelle l'Evangile, étaient reçus au château. Les jours suivants, on leur rendait leur visite. Souvent Montalembert accompagnait ses filles jusqu'aux hameaux éloignés; il pénétrait avec elles dans les plus misérables chaumières et, pendant qu'elles prodiguaient aux malades leurs soins et leurs aumônes, l'historien de sainte Elisabeth y mêlait des paroles de consolation et d'espérance.

Les environs de la Roche abondent en châteaux et en souvenirs historiques. A quelque distance se trouvent Bourbilly, illustré par le séjour de sainte Chantal; Epoisses, manoir des Guitaut, habité par le grand Condé et visité par Mme de Sévigné; Chastellux, où résidait la vénérable Mme de Chastellux et ses enfants dans la majestueuse demeure de ses pères. On s'y rend quelquefois en voiture. Mais, de toutes ces excursions, l'abbaye de la Pierre-qui-Vire, située à 8 kilomètres de la Roche, a toutes les préférences de Montalembert. Là, dans une des gorges les plus sauvages du

[1] Dernières paroles de l'*Introduction aux Moines d'Occident*. La Roche en Breny, janvier 1860.

Morvan, un saint prêtre bourguignon, le P. Muard, s'est retiré pour se livrer à la prière et à la pénitence. Il a groupé autour de lui quelques disciples et fondé un monastère où fleurit dans toute sa rigueur la règle primitive de saint Benoît. Comment l'historien des *Moines* ne s'intéresserait-il pas vivement à cette restauration qui rappelle les fondations héroïques du treizième siècle. Aussi vient-il souvent à la Pierre-qui-Vire. Il s'y rend même à pied, à travers ses bois. « Il voit ces hommes dont plusieurs ne sont nullement accoutumés au travail des mains, s'y livrer avec une ardeur pleine de joie. Vêtus de haillons, couverts de poussière et de sueur, ils arrachent des arbres, fendent des blocs de granit et les transportent avec mille fatigues. Ils creusent un chemin, ils élèvent une terrasse, ils servent les maçons. Pour nourriture, des légumes sans autre assaisonnement que le sel, du pain et de l'eau. Le matin avant le lever du soleil et le soir quand le travail est fini, on récite l'office divin autour d'une lampe dont la flamme fumeuse est agitée par le vent qui pénètre à travers les planches mal jointes de la pauvre demeure. » Bientôt, entre Montalembert et le P. Muard une touchante amitié s'établit. Le saint prie pour son ami qui lui prodigue en retour ses aumônes et son influence la plus énergique. Pas un hôte important ne vient à la Roche sans être conduit au monastère, et personne ne voit de près la vie pénitente de ces religieux sans être édifié et pénétré d'admiration.

Dans la belle chapelle romane que les moines ont élevée en leur solitude, ils montrent volontiers l'emplacement choisi pas Montalembert pour son tombeau. Il avait fait ce beau rêve, s'il mourait à la Roche-en-Breny, de dormir son dernier sommeil au milieu des moines, d'être porté en quelque sorte par leurs ferventes prières jusqu'aux pieds du souverain Juge. On eût pu alors reproduire dans la chapelle du monastère le mausolée du vieux sénéchal bourguignon qui se trouve au Louvre : six moines à la face énergique et désolée portent sur un bouclier le corps du vaillant chevalier qui jusqu'à la fin combattit pour eux.

*
* *

Dans son manoir, le *laird de la Roche*, comme l'appelle Foisset, pratique largement l'hospitalité. Chaque année, à l'automne, il y réunit ses meilleurs amis. Avec quelles affectueuses instances il les appelle et les retient auprès de lui. Quelle déception si un obstacle imprévu les empêche de venir. « Sachez bien, écrit-il à l'un d'eux, que mon séjour à la Roche ne me paraît pas complet cette année. Je m'étais fait une si douce habitude et certitude de vous voir que

ce lieu sans vous y avoir eu au moins quelques jours me paraît comme dépeuplé. » Ils viennent, parfois seuls, le plus souvent ensemble et dans l'intention de se rencontrer. Ils restent une semaine ou deux, et cependant le château déborde de vie et d'animation. Le jour, ce sont des promenades sans fin, à pied à travers les bois, en voiture dans les villages voisins; le soir, à la veillée, des causeries prolongées sur les sujets les plus divers.

Essayons de reconnaître les hôtes illustres qui le plus souvent remplissent le salon de la Roche. Ce prélat, au visage animé, qu'entoure un groupe d'enfants, c'est Mgr Dupanloup. En ce moment, il leur conte des histoires de revenants qui leur font ouvrir de grands yeux et cette nuit les empêcheront de dormir. Presque chaque année il vient voir son ami : « J'aime vos solitudes, dit-il, vos lacs, vos bois, votre granit et surtout votre amitié qui a la netteté et la solidité de ce granit et parfois sa tendresse. » L'évêque ne travaille point à la Roche; c'est un repos complet qu'il s'accorde pour *se récréer* de ses accablants travaux. A part ses exercices de piété qu'il n'abrège jamais et sa nombreuse correspondance qu'il dicte à son secrétaire et souffre-douleurs, l'abbé Lagrange, son temps se passe en causeries et en courses à travers les bois. Son bonheur, quand il vient à Maiche, est de parcourir la montagne dans une vieille guimbarde attelée à quelque cheval de ferme. « Dans ces promenades, raconte M. de Meaux, où l'évêque très sensible aux spectacles de la nature se plaisait fort, il était placé en avant pour mieux jouir du paysage et chargé à travers les descentes rapides de manœuvrer la mécanique. Là on frayait volontiers avec les paysans propriétaires établis à côté de leurs troupeaux, au milieu de leurs bois de sapins et de leurs prairies, dans les vastes fermes de la montagne et l'on goûtait fort leur esprit religieux et indépendant, leur parler lourd et narquois[1]. »

Ce personnage à la figure osseuse, aux yeux brillants, qui domine tous les autres par sa haute stature, c'est le sage Foisset, le plus fidèle des amis de Montalembert. Nul ne l'égale pour la sûreté du jugement, la prudence dans les conseils, l'étendue de ses connaissances sacrées et profanes; nul ne l'égale surtout pour le dévouement, pour la sollicitude vraiment maternelle qu'il porte à son ami. Pas de semaine qu'il ne lui écrive au moins une fois.

A la Roche même, levé à quatre heures du matin selon son habitude, il revoit avec une attention scrupuleuse tous les écrits de Montalembert. « Mon ami, vous en faites trop, lui écrit ce dernier... Je ne saurais assez vous dire combien je suis touché de la fidélité, du zèle infatigable et tendre de votre amitié pour moi.

[1] De Meaux, *Mémoires inédits.*

Quand je suis avec vous, je suis trop absorbé par les faits du dehors dont nous avons toujours à nous entretenir pour vous parler comme je le voudrais et comme je le devrais de votre dévouement et de ma reconnaissance. Et puis j'éprouve une sorte de pudeur qui m'empêche de vous dire trop de bien de vous-même, parlant à votre personne. Mais, de loin, je me sens plus de courage et je me soulage en vous priant de croire que vous occupez une place hors ligne dans mon cœur, tant pour le passé que pour le présent[1]... »

Et Foisset répond : « ... Il est si simple que je vous aime! Quand nous nous sommes rencontrés pour la première fois en 1837, je vous aimais d'avance et il eût été contre nature que je ne me fusse pas donné à vous comme à un frère d'armes. Mais depuis (et même avant que le bon Dieu me fît voir en vous mon général) vous m'avez montré tant de confiance d'abord et plus tard tant d'affection que je n'ai aucun mérite à être profondément à vous. Vous avez fait pour moi ce que personne au monde n'avait fait pour nul autre. Dieu vous le rende! Pour moi je sens toute mon impuissance, quoi que je puisse faire jamais[2]. »

Voici Augustin Cochin et le prince Albert de Broglie qui discutent avec le maître. Celui-ci, dans un accès de découragement, vient d'exprimer la crainte de s'être trompé en poursuivant l'alliance de la religion et de la liberté. Cochin relève vivement ces paroles. Il est jeune, sympathique, spirituel, éloquent, généreux, plein d'avenir et par conséquent optimiste : « Ce dont vous ne vous consolez pas, dit-il à Montalembert, c'est que votre conviction ne soit pas partagée par la foule, vos principes sont indifférents à la foule. Depuis quand cette noble famille des Fénelon et des Turgot à laquelle vous appartenez si légitimement s'est-elle crue populaire? Qu'importe la foule à l'élite? Vous, le plus courageux des hommes, vous à qui le combat plaît sans la victoire, vous qui, comme M. Bunsen dans ses dernières et admirables paroles, pouvez dire : *Je n'ai jamais servi que le noble!* avez-vous vraiment cru que la foule était pour vous comprendre? Non! Dès lors, pourquoi se plaindre et pourquoi l'accuser? Et pourquoi se croire échoué parce qu'on est sur un promontoire? Est-il vrai que la liberté politique et religieuse soit éteinte? Regardez l'Europe : le gouvernement libre est, fut, ou sera le gouvernement de tous les Etats... Même vaincu, il serait toujours vrai! Ah! laissez-moi opposer vos exemples à vos paroles! Qui fut plus persévérant, plus ferme, plus insistant? Une éclipse, une trahison, une panique ont tout arrêté, mais est-ce pour toujours?... »

[1] Montalembert à Foisset, 23 août 1853.
[2] Foisset à Montalembert, 8 septembre 1853.

Il ajoutait ces belles paroles : « ... Cher ami, ne laissons pas les nuages s'amonceler sur le sommet où nous sommes isolés, délaissés et glacés. Montons plus haut pour retrouver l'azur. Quelle belle parole du P. Lacordaire a citée Foisset : « Il faut savoir descendre devant les hommes pour s'élever devant Dieu... Pour moi qui me suis uni à vos travaux en 1855, au moment du retour de l'adverse fortune..., je me regarde comme ayant été destiné à vous consoler, à vous aider dans le passage et je garde mes espérances. Pourquoi nous plaindre si nous sortons avec des cheveux plus blancs, mais sur un front plus calme, de cette série d'heures pénibles? C'est le moment de préférer à nos idées quelques vertus... [1]. »

Cependant les divers groupes se sont réunis et font cercle autour du général Changarnier. De sa retraite d'Autun il vient tous les ans passer quelques jours à la Roche. C'est pour lui une épreuve cruelle de ne pouvoir servir son pays. « Dieu seul peut mesurer tout ce que j'ai souffert, avoue-t-il, en me voyant privé de toute participation à la gloire conquise par mes camarades et mes subordonnés en Crimée et en Italie. » [2] Cependant il dissimule son chagrin sous une humeur enjouée. Il conte avec verve ses campagnes d'Afrique et donne de curieux détails sur les événements auxquels il s'est trouvé mêlé. « Il est intéressant à entendre sur le passé et le présent, dit Montalembert... Il a reçu du roi de Naples l'offre de prendre le commandement de son armée, mais trop tard, le 1er octobre seulement. Six semaines plus tôt il aurait pu changer la face des choses en Italie et dans le monde entier... [3] »

Combien d'autres personnages viennent s'asseoir au foyer du vieux manoir? Lacordaire y séjourna en 1853 et, dans l'oratoire du château, une inscription touchante rappelle ce souvenir [4]. M. de Falloux, Léon Cornudet, l'abbé Perreyve, le savant baron d'Eckstein, Mme Craven, etc., y sont reçus à maintes reprises.

A leur tour, les amis de Montalembert se font une fête de l'accueillir. Berryer l'attire deux fois à Augerville. « C'est un des

[1] Ces paroles que je me permets de placer sur les lèvres de Cochin sont extraites de ses lettres à Montalembert du 30 décembre 1860 et du 11 août 1865.

[2] *Journal*, 9 novembre 1861.

[3] *Journal*, 29 octobre 1860.

[4] « Hoc in sacello sacrosancta mysteria celebravit Henricus Dominicus Lacordaire, ord. Fratrum Prædicatorum in Galliâ instaurator, oratorum hujus ævi facile princeps ac vere dux verbi, amicorum optimus, apud adolescentiæ suæ amicum et commilitonem, die XXIIa, XXIIIa et XXIVa septembris, a. r. s. 1853. »

lieux les plus agréables dont mon âme ait gardé la mémoire », écrit-il dans son *Journal*. Nous le trouvons en 1860 à Broglie, ravi du château, de ses alentours et plus encore de ses habitants. Il se rend fréquemment à Orléans, heureux de se retremper dans l'intimité du grand évêque. En 1858, il visite M. de Falloux au Bourg-d'Iré avec le P. Lacordaire. Le collège de Combrée a gardé souvenir de la visite que lui firent alors les deux orateurs catholiques. Ils prirent successivement la parole; Lacordaire parla de l'éducation, Montalembert fit une courte mais éloquente harangue sur la dignité morale et sur l'honneur.

Quelques années plus tard, Montalembert revient au Bourg-d'Iré avec le prince de Broglie, M. Cochin et un Irlandais, M. Monsell, devenu plus tard lord Emly. Un soir, tandis qu'ils causaient, arrive le *Correspondant*. Ils y trouvent un article du P. Lacordaire sur l'*Histoire de l'Eglise et de l'Empire romain au quatrième siècle*, par A. de Broglie. « Nous étions donc avides d'en entendre la lecture, raconte M. de Falloux, et nous demandâmes à M. de Montalembert, qui lisait avec un naturel et une verve incomparables, de nous procurer le triple plaisir d'une si belle prose si bien lue, en présence de celui qu'elle touchait si directement. Nous voilà donc tous empressés et vraiment émus autour de notre lecteur ému lui-même. Au bout de quelques pages, M. Monsell incline la tête et s'endort; une page plus loin, il ronfle. M. de Montalembert s'interrompt et s'écrie : « Monsell! dormir passe encore; mais ronfler, c'est trop fort! » M. Monsell se réveille en sursaut, et avec un flegme plus britannique qu'irlandais, répond : « Eh! mon cher, c'est l'heure du Parlement! » Le mot nous est resté avec le plus affectueux souvenir pour M. Monsell, et lorsqu'un de nous s'endort à une lecture, on dit sans reproche : « C'est l'heure du Parlement! » [1]

* * *

En outre des hôtes illustres que nous avons mentionnés, Montalembert invite chaque année à la Roche plusieurs jeunes gens en qui il a remarqué des qualités exceptionnelles et qu'il appelle *les espérances de la France*. Là, tout en se promenant et conversant avec eux, il dirige leurs travaux, encourage leurs efforts et leur inspire le feu sacré, l'amour de l'Eglise et de la vraie liberté : parmi eux, Albert Gigot, les deux frères Charles et Hilaire de Lacombe et surtout le vicomte Camille de Meaux, qui va bientôt devenir son gendre... Le mariage de M. de Meaux avec Mlle Elisabeth de Montalembert est célébré le 16 septembre 1858 dans la chapelle de

[1] De Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, 245.

Mme Swetchine, à l'hôtel de Luynes. Tous les amis de Montalembert l'entourent en cette fête touchante. Avant de recevoir les promesses des jeunes époux, Lacordaire prononce un discours admirable, « l'un des plus délicieux bijoux de son incomparable écrin, d'une suavité et d'une profondeur d'émotion qui m'arrachent des larmes bien douces », remarque le journal intime. Il paraît qu'en l'entendant Villemain trépigne d'enthousiasme et répète : « Que c'est beau ! que c'est beau ! »

Ce n'est pas sans une grande tristesse que Montalembert se sépare de cette chère fille qui, pendant plusieurs années, a été la joie de sa vie, et, « dans le sens le plus relevé du mot, la *servante* dévouée, active et intelligente [1] » de ses travaux. Il souffre de voir les jeunes époux s'en aller loin de lui, loin de Paris, jusqu'au fond des montagnes du Forez. Pour se consoler de leur absence, il leur écrit souvent, et rien ne montre mieux que cette correspondance intime quelle tendre sollicitude il portait aux siens. Au commencement de l'année 1859, M. et Mme de Meaux partent pour l'Italie. Sa pensée les suit au delà des monts, il trace lui-même leur itinéraire, il évoque pour eux les souvenirs lointains de sa jeunesse ; il écrit pour les recommander à ses principaux amis dans la péninsule.

Jusqu'à la fin de sa vie, l'avenir politique de M. de Meaux restera une des grandes préoccupations de Montalembert. « Il me semble, dit-il, que, quand même il ne serait point mon gendre, je m'intéresserais tout particulièrement à lui. La vieillesse ne diminue nullement chez moi mon goût déjà si ancien pour les jeunes gens. Combien je désire que la Providence veuille bien lui fournir enfin le théâtre dont il a besoin pour montrer tout ce qu'il vaut [2]. »

Mais Montalembert trouve que le Forez est un théâtre bien étroit et bien lointain pour le rôle important qu'il voudrait lui voir jouer. Aussi le prévient-il contre l'engourdissement de la vie de province, contre le danger des relations stériles et absorbantes [3].

La campagne où l'on est assommé périodiquement ou à l'improviste par ses voisins est à mon sens la plus cruelle et la plus stérile des servitudes. Dans les pays où l'administration provinciale et locale, et par conséquent le pouvoir et l'influence politique, sont entre les mains des propriétaires ruraux comme en Angleterre et en Autriche, ces relations de voisinage sont nécessaires et fécondes. Mais, en France, où, depuis si longtemps, et dès avant la Révolution (comme l'a si bien démontré M. de Tocqueville), les fonctionnaires et les villes sont tout,

[1] Montalembert à Mme de Meaux, 13 mai 1861.
[2] A Mme de Meaux, 25 février 1866.
[3] A Mme de Meaux, 13 juillet 1859.

cette façon de se livrer pieds et poings liés à ses voisins pour leur servir d'aliment et de distraction, est une invention fatale. Elle offre tous les inconvénients de la *vie la plus frivole* dans les salons de Paris, sans aucun de ses agréments. Quelle perte de temps et d'argent! Et combien toutes les invectives des prédicateurs et des moralistes contre les paroles oiseuses, la dissipation, les conversations frivoles, les visites inutiles, le mauvais emploi du temps (je copie Griffet, méditation 1re), combien ne s'appliquent-elles pas aux relations de la vie de province où l'on consume tant de journées précieuses en courses fatigantes et en repas sempiternels. Je compare quant à moi les provinciaux *pur sang* aux cannibales; et encore les cannibales ne vous mangent-ils qu'une fois, tandis que le provincial vous ressuscite pour vous mettre périodiquement sous la dent de son oisiveté impitoyable. Comme l'insecte parasite qui se fait un nid dans le corps de certains animaux, il pompe votre substance intellectuelle et morale et s'engraisse à vos dépens jusqu'à ce que vous soyez exténué et réduit au même néant que lui...

M. de Meaux défendit les relations et les habitudes de la vie provinciale avec des arguments qui désarmèrent Montalembert; mais celui-ci continua à lui prêcher la nécessité de se préparer à la vie publique par des études spéciales :

Vous êtes à l'âge où l'on se décide, écrivait M. de La Mennais à un jeune homme de votre âge. Plus tard on subit le joug de la destinée qu'on s'est faite. On gémit dans le tombeau qu'on s'est creusé, sans pouvoir en soulever la pierre. Prenez garde que la vie de province, trop livrée au prochain et au public, ne devienne pour vous ce tombeau. Ecoutez encore ce que m'écrivait Mme Swetchine : « Travaillez, je vous en prie, sauvez le plus de temps que vous pourrez. On ne se dit jamais assez jeune que la moisson n'a qu'un temps. » Et savez-vous quand elle m'écrivait cela? Non pas à l'âge que vous avez, mais en 1844, quand j'avais déjà trente-quatre ans, que j'étais déjà une manière de personnage, au plus fort de ma grande lutte à la Chambre des pairs contre l'Université! Et elle avait raison; quoique je fusse toujours occupé, je ne travaillais pas assez, je me laissais aller à une foule de petits devoirs, de petites relations, et quoique ce fût toujours en vue d'un grand but, je sens que je n'ai pas assez bien usé du temps et des facultés que Dieu mettait à ma disposition.

Plus tard, après 1860, lorsque apparaissent les premiers symptômes du réveil parlementaire, avec quelle force il pousse son gendre à prendre rang dans la mêlée, à sortir de l'abstention

funeste imposée aux légitimistes, à se présenter aux élections communales, départementales et législatives. Il voudrait, suivant son énergique expression, « lui mettre le feu sous le ventre » ; il voudrait qu'il se fît, chaque matin, comme le duc de Saint-Simon, réveiller par un valet de chambre chargé de lui dire : « Monsieur, vous avez aujourd'hui de grandes choses à faire » ; il voudrait que sa femme lui prêchât l'action de tout son pouvoir. « Hélas! soupire-t-il, le temps est passé où les femmes excitaient leurs maris *à faire les cent coups*. C'était bon pour Sparte, la Rome républicaine, ou les féodaux du moyen âge... Je tiens pour avéré que la vie publique en France n'a pas de pires ennemis que *les femmes*, si ce n'est peut-être *les prêtres*. Oui, les prêtres et les femmes qui gardent, comme je l'ai dit à l'Académie, le trésor des vertus et des vérités chrétiennes dans la *vie privée*, en empêchent presque toujours le développement et le triomphe dans la vie publique et nationale... »

Certes, il n'y avait pas de reproche sérieux dans la pensée de Montalembert pour celui auquel il adressait ces vives exhortations. Mais combien de jeunes Français d'aujourd'hui peuvent les entendre avec profit. On nous pardonnera donc de les avoir citées.

Encore une fois, mes chers amis, je n'ai aucun motif actuel et pressant de vous faire cette algarade, mais je la crois utile en soi. J'aime mieux vous l'adresser sans y être poussé par une occasion plus ou moins fâcheuse. D'ailleurs, je ne serai pas toujours là pour vous morigéner utilement. Je m'en vais mourant et grognant comme la plupart des gens qui se font vieux. Mais j'emporterai avec moi dans l'autre monde la conviction que dans celui-ci la *fatalité*, la *force des choses* et autres fantômes invoqués par les niais, ne jouent qu'un tout petit rôle; et que le triomphe des méchants est dû à leur énergie, à leur résolution, à leur audace, à leur persévérance, si étrangement supérieures à la mollesse, à la paresse, à la maudite, à la sordide avarice de ce qu'on appelle *les honnêtes gens* [1]...

*
* *

Dans sa notice sur Montalembert, Mirecourt conte cette anecdote. Vers la fin du règne de Louis-Philippe, trois voyageurs reviennent de Compiègne dans le même wagon. L'un, âgé d'une quarantaine d'années, au visage pâle et régulier, avec de longs cheveux qui lui tombent sur le cou, est plongé dans un livre de Joseph de Maistre. A ses côtés, un capitaine de dragons dont

[1] A Mme de Meaux, 10 novembre 1862.

la lèvre supérieure est ornée d'une large moustache noire qu'il relève en croc d'un air martial, et dans l'angle opposé, vis-à-vis d'eux, un jeune homme qui, le lorgnon dans l'œil, fixe le lecteur avec impertinence. — « Voyez donc la bonne tête de jésuite! » murmura-t-il, en se penchant vers l'officier. — « Monsieur, riposta le capitaine, cette tête de jésuite est celle de mon frère, le comte de Montalembert, pair de France. »

A peine avons-nous entrevu, au cours de ce récit, la figure d'Arthur de Montalembert. Pourtant les deux frères sont demeurés toujours étroitement unis. Charles, plus âgé, devenu de bonne heure chef de famille, a veillé sur la jeunesse d'Arthur. Il l'a vu avec plaisir embrasser la carrière des armes et rester fidèle à l'énergique devise de ses pères : *Ferrum fero, ferro feror!* On découvre à chaque page du journal les traces de cette tendre sollicitude; à l'Ecole militaire, et plus tard dans ses diverses campagnes, il ne le perd pas de vue un seul instant. Le mariage d'Arthur avec Mlle de Rochechouart, en 1845, le comble de joie. En 1850, le capitaine de Montalembert a poussé le premier cri de : *Vive l'Empereur* sur le passage du prince Louis, au camp de Satory; il est depuis lors demeuré fidèle à son premier mouvement et, malgré l'admiration qu'il professe pour son frère, a plus d'une fois blâmé son opposition irréconciliable. Montalembert ne songe même pas à lui en vouloir, il évite le plus qu'il peut toute discussion politique à ce sujet et se plaît à le recevoir à la Roche avec sa famille. « Nous nous entendons parfaitement, malgré son impérialisme qui ne met aucun obstacle à sa cordiale et fidèle amitié pour moi. » Aussi bien, en dépit de ses sympathies pour l'Empire et au risque de compromettre sa carrière, Arthur de Montalembert n'hésite pas en 1858 à venir s'asseoir à côté de son frère, à l'audience de la police correctionnelle, lorsque l'auteur du *Débat sur l'Inde* est poursuivi.

Au mois d'août 1859, nous trouvons Arthur de Montalembert au château de Maiche. Il arrive d'Italie où, comme lieutenant-colonel des lanciers de la garde, il a fait merveille. Il vient d'être nommé colonel du 1er chasseurs d'Afrique, le plus beau de nos régiments de cavalerie. Gai et plein d'entrain, il est cependant très modeste au sein de son triomphe. « Tous les soirs, raconte Montalembert, nous allons fumer ensemble, assis sur le banc de la grande allée de tilleuls. Nous nous félicitons de sa nouvelle promotion : « Jusqu'à « présent, dit-il, je n'avais pas le pied à l'étrier; maintenant, me « voilà en selle! » Ensemble les deux frères s'abandonnent à de beaux rêves d'avenir. Arthur, devenu général, obtiendra un commandement à Dijon ou à Auxerre, puis achètera un château dans

le voisinage de la Roche. En attendant, on fait fête au nouveau colonel; tout le monde veut le voir et entendre le récit de ses campagnes. Les curés surtout s'en montrent insatiables et l'accablent de questions. Il y répond simplement et avec finesse. Un jour qu'il raconte dans une réunion d'ecclésiastiques le siège de je ne sais quelle forteresse du nord de l'Italie : « Pourquoi donc, demanda l'un des auditeurs, n'a-t-on pas fait avancer nos chaloupes canonnières? — Hé, Monsieur le curé, pour la bonne raison qu'il n'y a pas d'eau autour de cette ville. » Et tout le monde de rire. Hélas! l'heure de pleurer allait suivre de près.

En effet, une expédition s'organise en Algérie pour réprimer les incursions des tribus marocaines. Le 1er chasseurs est désigné pour en faire partie et Arthur de Montalembert le rallie à Oran le 15 octobre. Le même jour, il ordonne le départ pour la frontière.

Alors commence une véritable marche funèbre, sous un soleil brûlant, dans une région sauvage, aride et desséchée. Au bout de quelques jours, l'eau commence à manquer; hommes et bêtes sont à bout de forces. Une longue route poudreuse s'étend devant eux, semée, çà et là, de cadavres de mulets à côté de voitures du train vides et abandonnées. Puis, brusquement, sur les troupes harassées de fatigue, le choléra éclate, bénin et modéré tout d'abord, mais violent au bout de quelques jours et frappant les soldats comme des mouches. Au milieu des morts et des mourants, deux hommes se multiplient, le colonel de Montalembert et le capitaine de Sonis qui sert sous ses ordres. L'un et l'autre rivalisent d'héroïque charité : ils soignent les malades, leur parlent de Dieu, les aident à bien mourir et leur rendent les derniers devoirs, sans crainte de la contagion. Cependant, le 29 octobre, Arthur de Montalembert ressent les premières atteintes du terrible mal. De sa main tremblante, il écrit, pour relever le courage de ses hommes, cet ordre du jour admirable :

Mes braves chasseurs,

Nous sommes tous éprouvés par Dieu: ayez confiance et priez. Il n'abandonnera pas le 1er régiment de chasseurs d'Afrique. Mettons toute notre confiance en Lui; et, s'il y en a qui succombent, qu'ils n'oublient pas qu'ils remplissent une mission, qu'ils sont des martyrs et qu'ils iront au ciel. Si votre colonel doit être du nombre, n'oubliez pas non plus qu'il priera pour vous. En attendant, bravons la mort, c'est notre métier, et que le découragement ne nous gagne pas. Dieu fait bien ce qu'il fait et nous sommes ses enfants.

Votre colonel,
de Montalembert.

Le mal fait de rapides progrès. Couché sous sa tente, en proie à d'horribles souffrances, le colonel attend anxieusement le prêtre qui n'arrive pas. Il presse avec amour le crucifix sur ses lèvres. Sonis est à ses côtés, lui prodiguant ses soins. Alors se renouvelle la scène sublime qui se passa sur le champ de bataille où Bayard allait mourir : « Capitaine, dit le malade, le prêtre n'arrive pas; je n'aurai plus la force de parler quand il viendra. Veuillez entendre ma confession, vous la lui répéterez ensuite pour moi. » Sonis, profondément ému, s'excuse et supplie Montalembert d'attendre encore. « J'aidai de mon mieux, dit-il, mon pauvre colonel à se préparer à cette confession, en lui exprimant des sentiments de foi et d'amour de Dieu et en priant ensemble pour que le prêtre lui fût envoyé au plus tôt. »

Le prêtre n'arriva que le lendemain soir, 2 novembre. C'était un Jésuite, de la résidence d'Oran, qui faisait le service de l'ambulance à Lalla-Maghnia. Montalembert se confessa sur-le-champ. « Maintenant, dit-il, que Dieu fasse de moi selon sa volonté, je me soumets à tout. » Il ajouta, parlant à Sonis : « Dites bien à tout le régiment que je mourrai content parce que j'ai rempli mon devoir de chrétien. Il n'y a que cela qui reste. Dites-leur aussi que je ne les oublie pas et que je compte bien les revoir tous là-haut. »

Dieu prolongea pendant huit jours encore l'agonie de l'héroïque soldat. Comme l'ordre était venu de rentrer en Algérie, il fit un effort pour se mettre en selle, mais ne put s'y tenir plus d'une heure et fut contraint de monter en cacolet. Il suivit de la sorte son régiment du 4 au 10 novembre jusqu'à Isly, en proie à d'affreuses tortures. « La nuit, raconte son frère, il avait des accès de fièvre chaude, il tordait son mouchoir baigné de larmes, il appelait sa femme et ses enfants, et gémissait de mourir ainsi loin de tous. » Le 10, il fut dirigé vers l'ambulance de Lalla-Maghnia et installé, faute de mieux, dans la chambre d'un pauvre cabaret. « Dans la nuit du 10 au 11, écrit Mgr Baunard, dont je ne fais que résumer le touchant récit, le colonel appela de nouveau sa femme et ses enfants, puis il pleura. Il se raffermit en baisant le crucifix et en faisant sur lui-même à plusieurs reprises le signe de la Croix. « J'espère, répétait-il, que Dieu me pardonnera. » Il s'assoupit ensuite. Le P. Mermillod, qui se présenta alors, n'osa interrompre son repos : c'était le repos suprême. Vers trois heures du matin, le colonel Arthur de Montalembert s'éteignit doucement[1]. »

Comment peindre la douleur de son frère en recevant la fatale dépêche? Il quitte aussitôt la Roche pour se rendre auprès de sa belle-sœur, mais il est atteint en route d'une nouvelle crise de son

[1] Mgr Baunard, *le Général de Sonis*, p. 138.

mal et obligé de revenir sur ses pas. Pendant les semaines suivantes la pensée de celui qu'il vient de perdre ne le quitte pas, il recherche dans son journal les souvenirs de leur mutuelle affection, il se reproche de ne pas l'avoir apprécié comme il le méritait, mais surtout il prie et fait prier pour son âme. *Fiat voluntas tua!* répète-t-il au milieu de ses souffrances. « Puissé-je comme mon cher frère accepter mon sort, quel qu'il soit, en expiation de mes péchés[1] ! »

*
* *

Arthur de Montalembert mourait à quarante-cinq ans, laissant cinq enfants en bas âge. Son testament contenait ces paroles dignes de remarque : « L'homme est en ce monde pour travailler et pour souffrir... Je conjure mes fils de ne jamais oublier Dieu, ni les charges et les devoirs d'un homme d'honneur, ni les pratiques de la religion catholique, apostolique et romaine, la seule véritable... En ce siècle où les plus grands noms s'éteignent dans l'oisiveté, je veux que mes fils prennent tous une carrière et au besoin un métier. »

Montalembert lui-même n'eût pas mieux dit. D'accord avec sa belle-sœur, il travailla sans relâche à réaliser ce programme. Dès ce moment les enfants de son frère devinrent ses enfants. Il surveilla leurs études, leur éducation, le choix de leur carrière, et le succès couronna ses efforts. René, le second, suivit comme son père la carrière des armes; Geoffroy, le plus jeune, s'engagea en 1870 dans les zouaves de Charette, se battit vaillamment à Loigny et défend aujourd'hui dans nos assemblées républicaines les mêmes causes que son oncle; André, l'aîné, embrassa la vie religieuse et s'élança d'un bond jusqu'à la sainteté.

E. Lecanuet,
Prêtre de l'Oratoire.

[1] Au milieu des grands bois qui entourent la Roche, sur le rocher granitique de Pierre-Plot, Montalembert a fait élever une croix monumentale qui rappelle à la fois le vingt-cinquième anniversaire de son mariage et la mort glorieuse de son frère. On peut lire en effet sur le piédestal de la croix cette inscription :

AD MEMORIAM
DILECTI FRATRIS ET LEVIRI
J. A. M. C. de Montalembert
EQUITUM PRÆFECTI,
QUI ADVERSUS MAROCCANOS
PRO FIDE ET PATRIA
DIMICANS,
LETHALI MORBO CORREPTUS,
PIE OCCUBUIT
in festo S. Martini MDCCCLIX,

UN GRAND MINISTRE DES FINANCES

M. GLADSTONE [1]

Les grands ministres des finances sont rares dans l'histoire des peuples. M. Léon Say, dans un livre publié après sa mort, et qui est comme une sorte de testament par lequel il a légué les principes certains et les règles éprouvées qu'il tenait des plus profondes études, de la plus curieuse observation et de la plus riche expérience, a défini les doubles attributions du ministre des finances, les unes d'ordre supérieur par lesquelles il domine tous les ministres, les autres d'ordre spécial par lesquelles il leur ressemble. « Il est le ministre du Trésor, de la caisse, du contrôle des recettes et des dépenses, du mouvement des fonds, du crédit public, de l'équilibre budgétaire. Il est en même temps l'administrateur des biens de la nation et préside au recouvrement des impôts [2]. »

En effet, quelle que soit la forme du gouvernement, qu'il soit démocratique et parlementaire, parlementaire sans véritable responsabilité, autocratique même, le rôle du ministre des finances est de premier ordre. Il est le défenseur de ces mêmes contribuables auxquels il prend une part de leur revenu, comme il peut en devenir l'ennemi le plus redoutable; si c'est un homme d'un caractère faible, il peut contribuer à l'affaiblissement et à l'appauvrissement du pays en ouvrant trop grande la porte aux dépenses, de même qu'en acceptant trop aisément des mesures qui influent sur le commerce et l'industrie, dans un sens contraire à leur développement. Ce rôle de critique, de frein, de tampon est considérable, surtout aujourd'hui que l'impôt, dans beaucoup de pays, a perdu une partie de son caractère essentiel et unique de contribution aux besoins de l'État, proportionnelle aux facultés de celui qui le paie, aujourd'hui que l'impôt devient un instrument de répartition

[1] Voy. *M. Gladstone, as chancellor of the Exchequer, a study*, par Sydney Buxton, — *Gladstone*, par W. Russell, les discours de M. Gladstone, etc.
[2] *Les Finances*, par Léon Say, 1 vol., édité par Benoist et Liesse, chez Léon Chailley.

artificielle de la richesse, un moyen d'égaliser les fortunes, de handicaper les uns au profit des autres [1].

Le ministre des finances, suivant une comparaison fameuse de M. Gladstone, est semblable à un homme qui se serait engagé à traverser une forêt épineuse en tenant en équilibre les deux plateaux d'une balance. A chaque pas, il est assailli par des larrons qui sont ses collègues et ses amis. Son honneur est d'achever son périlleux voyage en conservant son fardeau intact. Cet apologue veut dire que le ministre des finances défend l'intérêt général de l'État aussi bien contre ses collègues du cabinet qui lui demandent des ressources pour les dépenses de leurs ressorts respectifs que contre ses partisans et ses adversaires, qui cherchent à faire céder l'intérêt public devant un intérêt électoral ou un intérêt de popularité, sans trop se soucier de l'équilibre du budget. A l'exception du ministre des finances et de ceux qui partagent ses préoccupations, qui savent combien est délicat le rouage fiscal, combien il est facile et dangereux de surcharger le contribuable, beaucoup trop de gens, parfaitement intègres et désintéressés individuellement se jettent sur le budget pour arracher de nouvelles dépenses, laissant à d'autres le soin d'assurer les ressources. Il arrive que des ministres des finances redoutent une expansion trop rapide et trop considérable des recettes, expansion qu'ils savent être passagère, dépendre d'une suite d'accidents heureux, parce que les appétits sont en éveil et qu'une majorité parlementaire est toujours disposée à en prendre prétexte pour voter des crédits nouveaux, d'un ordre permanent. Ces ministres font alors comme les directeurs prudents de grandes entreprises industrielles, qui se créent des réserves pour les années moins riches et qui restreignent le dividende par des amortissements, par des améliorations de matériel et d'outillage, dont la société aura le bénéfice plus tard [2].

Pour un ministre des finances, qui gère les intérêts de la grande

[1] Nous serions entraîné hors du cadre de cet article si nous voulions creuser à fond la notion de l'impôt. Nous faisons allusion aux mesures de protection destinées, sous prétexte de protéger l'agriculture, à assurer la rente du sol, à relever le prix de la terre. En Prusse, l'impôt communal sur les patentes a été modifié en vue de favoriser le commerce de détail contre les grands magasins et les grands bazars. L'impôt de douane, en rendant plus difficile ou impossible même l'accès du marché intérieur, a été le facteur principal de la constitution des grands syndicats industriels, des trusts américains et des cartels allemands, qui exploitent le consommateur indigène et vendent à meilleur marché au dehors.

[2] C'est ce qu'a essayé de faire M. de Miquel, dans les dix années durant lesquelles il a administré les finances de la Prusse. Il a thésaurisé en quelque sorte, sur les plus-values des chemins de fer de l'Etat en vue des années moins prospères.

société publique, c'est à l'aide de dégrèvements et d'amortissements qu'il constitue ces réserves indispensables, soit en augmentant les ressources latentes de l'État par une diminution des charges de la dette, soit en augmentant les ressources visibles du contribuable.

On peut dire encore que la tâche du ministre des finances est double : il doit déterminer, en cas de nécessité, la taxation nouvelle à laquelle il faut recourir, sans écraser le contribuable, en le ménageant le plus possible, et aussi les dégrèvements qu'il convient de faire, lorsque la situation le permet, choisir ceux qui seront les plus utiles à l'essor général et les plus avantageux à l'individu. Un ministre des finances doit ressembler au voyageur qui, dans le cours de ses explorations, surveille l'ajustement de son bagage sur le dos des bêtes de somme, de façon à ce qu'elles puissent fournir la plus grande marche possible, sans être blessées ni écrasées. C'est un éloge que M. Cobden a adressé en 1864 à M. Gladstone : « Celui-ci a trouvé la charge placée de telle façon sur l'animal qu'il lui était extrêmement difficile de porter le fardeau. On en avait mis autour des genoux, on en avait attaché à la queue, on en avait couvert les yeux ; l'animal était aveugle, boiteux, entravé à chaque pas. M. Gladstone a enlevé ces fardeaux des membres et il les a placés de la façon la plus ingénieuse, la plus humaine, sur les épaules et le dos de la bête. Celle-ci porte toujours le fardeau, elle en porte même un plus lourd. » Mais elle a pu marcher, elle a pu mieux être nourrie et engraisser, elle est plus forte aujourd'hui qu'il y a cinquante ans.

Ce qui caractérise un grand ministre des finances, c'est d'avoir en vue quelque objet considérable, sans se contenter de vivre au jour le jour; ce n'est point dans le bouleversement pur et simple du système fiscal existant qu'il cherchera l'emploi de ses talents. Aujourd'hui, surtout, avec l'accroissement prodigieux des attributions de l'Etat, il faut conserver à celui-ci ses ressources, et il ne manque pas de gens pour dire, à l'encontre du sentiment des masses, que la seule réforme pratique, c'est de corriger ce qu'il y a de mauvais dans chacun des impôts. Il se rencontre cependant parfois des périodes où de grandes réformes sont devenues nécessaires, où elles sont possibles ; une condition essentielle de succès, c'est qu'elles fassent tomber des barrières au développement économique.

Nous voudrions, en quelques traits rapides, indiquer les grands *achèvements* financiers de M. Gladstone : à la suite de sir Robert Peel, qui avait porté, le premier, la main sur l'ancien système protectionniste de l'Angleterre, il a pu affranchir le contribuable anglais, purger le système fiscal anglais d'une foule de gros et de

petits impôts, dont les uns étaient de véritables entraves à l'essor national, dont les autres étaient purement vexatoires.

Depuis 1688, l'Angleterre n'a compté que quatre grands ministres des finances : Walpole, Pitt, Peel et Gladstone. A l'exception de Peel, qui n'a occupé le poste que peu de temps, assez pour marquer la direction des réformes et en forger l'instrument, les autres ont eu une condition essentielle de succès, une tenue prolongée du pouvoir. Walpole a été premier ministre et chancelier de l'Echiquier pendant vingt années consécutives, Pitt pendant une première période de dix-sept années, et puis une seconde de deux ans; M. Gladstone a été chancelier de l'Echiquier pendant dix ans, premier ministre et chancelier de l'Echiquier pendant trois ans, puis premier ministre seulement pendant onze ans. Il a donc exercé pendant vingt-quatre ans le contrôle, soit direct, soit indirect, sur les finances de l'Angleterre. Ce n'est pas seulement par la durée de ses fonctions qu'il dépasse ses prédécesseurs ou ses successeurs pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Quelques-uns ont été des hommes distingués, comme M. Goschen ou sir Stafford Northcote, tous deux élevés à la dignité de pair, dont M. Gladstone ne voulut jamais être revêtu; quelques-uns ont été des hommes médiocres comme le titulaire actuel, que les tristes événements du Transvaal ont mis à une épreuve supérieure à ses talents. Le grand antagoniste de M. Gladstone, Disraëli, tenté, lui aussi, de s'exercer en finances, a été une « failure », un échec lamentable et presque grotesque en 1852 : dans un seul discours, M. Gladstone démolit son budget et fit tomber le cabinet.

Au milieu des aptitudes si variées, des talents si divers, de l'emploi généreux qu'il a fait de ses hautes fonctions, deux objets surtout ont passionné M. Gladstone : les questions religieuses et les finances. Si grand qu'ait été son rôle, c'est peut-être comme ministre des finances qu'il laissera l'empreinte la plus durable sur les destinées de son pays; il a apporté à la direction des finances publiques des qualités maîtresses, des vues d'ensemble, un esprit de méthode, des principes stricts, le don de s'intéresser aux détails, de s'en pénétrer, en même temps qu'il était servi par un talent oratoire de premier ordre, qui s'élevait jusqu'à l'éloquence la plus noble, et par une mémoire qui retenait tout, jusqu'aux chiffres les moins essentiels en apparence. Il fit son apprentissage comme vice-président du *Board of Trade* en 1841, il en devint le président, avec siège dans le cabinet en 1843, à l'âge de trente-quatre ans. Il n'accepta qu'avec répugnance le poste que sir Robert Peel lui avait offert : « Je sens, écrivit-il à celui-ci, que mes habitudes de

penser et d'agir ont été prises jusqu'ici dans un moule si différent et sont devenues si rigides, qu'il me sera presque impossible de m'adonner à des questions de commerce et de finances suffisamment bien pour justifier l'attente, qu'elles devront former à l'avenir ma principale occupation. » Sir Robert Peel n'admit pas cette méfiance à l'égard de soi-même, de la part de son jeune lieutenant. M. Gladstone eut ainsi l'occasion de pénétrer le mécanisme du commerce et de l'industrie, en même temps qu'il collaborait à l'administration des finances, après avoir été deux ans secrétaire d'Etat aux colonies. C'est au Board of Trade qu'il entrevit la nécessité d'émanciper la production industrielle des entraves fiscales.

Il ne saurait entrer dans notre pensée d'analyser les treize budgets élaborés par M. Gladstone. Nous nous bornerons à en dégager quelques idées essentielles, et cela nous est rendu facile par l'étude que M. Sydney Buxton a publiée chez Murray, cette année : c'est un hommage posthume, en même temps qu'une sorte de rappel aux saines règles et aux principes stricts. M. Buxton nous montre comment M. Gladstone fit triompher tous les budgets et toutes les réformes financières qu'il soumit au Parlement, mieux avisé que les plus habiles même de ses prédécesseurs. Cependant il commit des erreurs, dont les principales sont liées au premier budget, à celui de 1853. Sa tentative de réduire l'intérêt par une conversion aboutit à un échec coûteux et embarrassant, mais la cause en fut la politique (guerre de Crimée); ses droits sur les successions furent accompagnés de moins-values et du déficit; sa tentative d'abolir l'*income-tax* en sept années, par étapes, ne réussit pas. Mais à côté de ces mécomptes, que d'heureux résultats. Dès 1853, il abolit 140 droits d'importation minutieux et improductifs, il en réduit deux fois plus avec promesse de les abolir ultérieurement, promesse qui a été tenue. Il abolit des impôts indirects, notamment celui sur le savon, imposé au commencement du dix-huitième siècle, et qui rapportait 1 million de livres; il abaisse le droit sur le thé, réduit encore celui sur le sucre, la taxe sur les assurances, simplifie l'impôt sur les chevaux de louage et de poste, les armoiries, les domestiques, les voitures, les chevaux de luxe, les chiens, sur le timbre. Ses premiers budgets apportent des dégrèvements qui s'élèvent à 5 millions et demi de livres. Ne pouvant encore supprimer l'impôt sur le revenu, il s'efforce de le rendre moins lourd aux petits revenus. La caractéristique des mesures de M. Gladstone, c'est de réduire l'assiette de l'impôt, d'éliminer les petits impôts peu productifs et d'abaisser les taxes sur les objets de grande consommation.

Dans les années critiques, comme lorsque le budget de 1854

doit supporter les charges de la guerre de Crimée, estimées à 10 millions de livres (comme au début de toute guerre, on fut optimiste dans les prévisions, la guerre coûta 70 millions), c'est à l'impôt que M. Gladstone demande ces 10 millions, représentant alors le cinquième du budget. Il relève l'income-tax de 7 pences à 14 pences; il relève les droits sur le malt, l'alcool, le sucre; il ne demande rien au thé et il ne rétablit aucune taxe indirecte qu'il avait abolie. Le coût total de la guerre fut payé pour 38 millions par l'impôt, pour 32 millions par une addition à la dette; mais, en 1864, les taxes imposées pour les besoins de la guerre ont toutes disparu du budget; en 1867, la dette est ramenée au chiffre auquel elle s'élevait avant 1854.

Durant les années où M. Gladstone ne fut pas aux finances, de 1855 à 1859, aucune réforme n'a été faite. Il revient au ministère en 1859, et, fidèle à sa formule « pas d'emprunt en temps de paix », il comble le déficit, légué par le cabinet tombé, en relevant le taux de l'income-tax et en abrégeant le délai d'acquittement des droits dont bénéficiaient les fabricants de malt.

Le grand budget de M. Gladstone a été celui de 1860, qui coïncide avec la conclusion du traité de commerce avec la France. Une ressource liquide est à la disposition du chancelier de l'Echiquier; elle lui est fournie par l'extinction des longues annuités créées en 1761. Il se garde de la laisser tomber simplement dans le budget; elle lui servira à opérer des réformes. Il pose le principe que les droits de douanes ne doivent être prélevés par le fisc que sur quelques objets de grande consommation, ne pas frapper des objets similaires à ceux produits dans le pays. Il supprime donc tous les droits sur les objets manufacturés et sur tous les objets d'alimentation ayant des similaires en Angleterre. Il maintient provisoirement le droit sur le bois de construction et un droit de statistique sur les blés, qui disparaissent l'un et l'autre en 1866. De 1,000 articles en 1842, de 440 en 1859, le tarif, après 1860, n'en contient plus que 15 (alcools, vins, raisins, raisins de Corinthe, parfumerie, figues, thé, sucre, tabac, café, chicorée, bois et blé).

Ce nettoyage du tarif, combiné avec des dégrèvements encore, avec la suppression du droit sur le papier, entraînent un déficit de 4 millions, qui est comblé par la ressource de l'extinction des anciennes annuités, le maintien des droits sur le sucre et le thé, la prorogation de l'income-tax, l'introduction d'un droit de timbre uniforme sur toutes les quittances au-dessus de 2 livres.

Une stricte économie rendit les dégrèvements possibles, dit M. Buxton; les dégrèvements avaient aidé à l'expansion de l'industrie et à l'augmentation de la consommation; l'augmentation de la

consommation donna de l'élasticité à l'impôt. La préoccupation constante de M. Gladstone fut toujours d'employer les excédents des recettes sur les dépenses à des dégrèvements. « La force d'un ministre des finances, c'est de n'avoir rien. S'il ne possède pas d'excédent, vous ne pouvez le lui prendre, conformément à un vieux proverbe écossais : il est difficile d'enlever à un highlander ce vêtement spécial qu'il ne porte pas. » Voilà encore une de ces formules pittoresques dont abondent les discours de M. Gladstone et par lesquelles il réveillait l'attention de la Chambre des communes.

Un des principes qui ont guidé le grand chancelier de l'Echiquier, a été que le consommateur devait bénéficier directement du dégrèvement par un abaissement du prix de l'article consommé; en second lieu, que la réduction devait stimuler le commerce, l'industrie et, en fin de compte, la consommation, suffisamment pour rendre au Trésor de grosses recettes; enfin, en troisième lieu, les dégrèvements devaient rendre moins onéreux le fardeau de la taxation sur les classes les moins aisées de la population. M. Gladstone, dans son exposé de 1861, exprime l'avis qu'une conséquence bienfaisante de la suppression de certaines taxes indirectes a été d'unir les intérêts et les sentiments de toutes les classes de la nation, d'un bout du pays à l'autre. On dirait aujourd'hui que c'est un élément de la paix sociale, tandis que l'imposition de nouvelles taxes sur les articles essentiels, indispensables à la vie, est plutôt faite pour susciter des mécontentements et des colères. M. Gladstone a eu de l'aversion pour les réformes de parade, qui n'allaient pas au fond des choses, et il préférait concentrer tout l'effort sur un seul objet, afin de le rendre efficace.

Il n'avait pas d'aversion préconçue et théorique à l'endroit des impôts indirects et, lorsqu'il procéda à des dégrèvements, il ne négligea pas d'y associer les contributions directes. On a cité bien souvent le tableau imagé qu'il fit, en 1861, de ces deux modes de taxation.

« Beaucoup de personnes ont, ce qui est naturel, un sentiment de répulsion aussi vif contre l'une que contre l'autre de ces deux natures d'impositions. Quant à moi, je dois l'avouer, et cela tient au hasard de ma situation officielle plutôt qu'à la conclusion de quelque raisonnement profond, j'ai un sentiment tout à fait contraire à celui-là. Je n'ai jamais pensé à l'impôt direct et à l'impôt indirect que comme on pense à deux sœurs aimables qui auraient été admises dans le monde de Londres où l'on s'amuse. Elles ont l'une et l'autre une grande fortune. Elles ont les mêmes père et mère, car leurs parents sont, à ce que je crois, *nécessité* et *invention*. Elles ne diffèrent l'une de l'autre que comme il arrive à deux

sœurs, dont l'une est blonde et l'autre brune, avec des manières agréablement variées, l'une plus franche et plus ouverte, l'autre plus timide, plus cachée et plus insinuante. Je ne saurais imaginer pourquoi il existerait nécessairement une rivalité haineuse entre les admirateurs de ces deux demoiselles et, je l'avoue franchement, j'ai toujours cru comme chancelier de l'Echiquier, sinon comme membre de cette Chambre, avec peut-être trop peu de scrupule au regard de mes obligations morales, que non seulement il m'était permis, mais encore qu'il était conforme à mes devoirs de leur faire la cour à toutes les deux à la fois [1]. »

Sur un point, qui lui tenait cependant bien à cœur, M. Gladstone a échoué : malgré un désir presque passionné, il n'a pu abolir l'income-tax. Il en voulait la suppression, pour tenir des engagements pris solennellement à diverses reprises; en 1842, sir Robert Peel fit sortir l'income-tax du sommeil où il dormait depuis 1816, lorsque la Chambre des communes l'abolit, malgré les objurgations du gouvernement, après que l'impôt eut fonctionné depuis 1799. Pitt l'avait introduit en 1799, sous le coup des nécessités financières des grandes guerres contre la France, et cela encore au taux de 10 pour 100. En 1842, la situation des finances était déplorable et sir Robert Peel persuada au Parlement de rétablir l'income-tax comme une mesure temporaire, afin de remettre l'équilibre budgétaire et de réformer le tarif des douanes. Accordé pour trois ans, l'impôt fut prolongé, en 1845, pour trois nouvelles années, puis, en 1848, pour cinq ans; en 1851 et en 1852, chaque fois pour un an. Il rapportait alors 5 millions trois quarts, il était odieux et semblait incapable d'être réformé. M. Gladstone, à l'école de Peel, avait appris à le considérer comme un instrument de secours puissant, auquel on pouvait avoir recours dans des circonstances exceptionnelles ou critiques, mais dont il fallait se dispenser ensuite. En 1853, M. Gladstone ne put s'en passer, mais il lui répugnait de le rendre perpétuel, et il voulait s'en servir pour des réformes. Il imagina donc un plan d'après lequel, par dégrèvements successifs, l'impôt aurait pu être aboli en 1860. L'opinion publique, comme nous l'avons dit, était absolument hostile à l'impôt sur le revenu; elle réclamait avant tout qu'une différence fût faite entre le revenu du capital et le revenu du travail, entre le revenu stable et le revenu précaire. M. Gladstone examina en détail, devant la Chambre des communes, les griefs populaires, il montra que l'inégalité était moindre qu'on ne la supposait, il montra surtout qu'il était matériellement impossible d'essayer une distinction entre

[1] Traduction donnée par M. Léon Say, *les Finances*, p. 94.

individus, entre classes, entre groupes, il montra l'injustice d'établir des moyennes de revenu, d'essayer de taxer une espèce davantage qu'une autre, de dire : « Ici vous serez exempt, là vous paierez. » Ce serait briser la base de l'impôt, rendre impossible de s'en servir dans les cas urgents. Il valait mieux ne pas tenter ce qu'on ne pourrait accomplir et envisager l'ensemble du système fiscal, afin de trouver ailleurs le remède.

L'effet du discours fut immense, la Chambre des communes se laissa convertir, elle vota la continuation de l'income-tax et, au bout de sept ans, alors que l'échéance était arrivée, les circonstances étaient de nature à ne pas permettre la suppression. Le déficit avait creusé un trou, et au lieu de 5 pences, le contribuable dut en payer 9 par livre sterling de revenu. M. Disraëli put dire que l'income-tax était toujours en vie et que même l'enfant condamné avait grandi et grossi. Cela n'empêcha pas M. Gladstone, en 1861, de répéter qu'il voudrait être l'homme de l'abolition, mais qu'il fallait en laisser le soin à ces petits législateurs qui, aujourd'hui, reçoivent encore un gâteau ou un bonbon de leurs parents. Il se mit tout au moins à l'œuvre pour préparer les voies à la réforme, pour faire entrer celle-ci dans le domaine du possible. Peut-être y serait-il parvenu s'il était resté au pouvoir, mais il en tomba en 1866; lorsqu'il y revint, en 1868, les circonstances étaient de nouveau adverses. En 1874, il se sentit en mesure d'attaquer le monstre : l'income-tax était à 3 pences seulement, l'abolition eût impliqué une perte de 5 millions et demi de livres, mais le budget présentait un excédent réalisé de recettes s'élevant à 5 millions. La parole donnée pouvait enfin s'accomplir, la dette d'honneur se payer. Il en fit l'offre au pays, appelé aux élections générales; mais l'impopularité du cabinet qu'il présidait était si grande, que l'offre, quelque tentante qu'elle fût, fut rejetée. Trois fois M. Gladstone avait tenté la fortune, qui lui fut trois fois contraire, et l'income-tax forme aujourd'hui partie intégrante de l'arsenal fiscal des Anglais : chaque penny d'impôt par livre de revenu produit près de 2 millions et demi pour le Trésor. Depuis une trentaine d'années, bien des améliorations, bien des adoucissements ont été introduits, dont une partie est due à l'initiative de M. Gladstone. Plus d'une fois l'income-tax a été employée comme véhicule de réformes fiscales, et c'est à elle que l'on a eu recours pour les dépenses de guerre.

M. Sydney Buxton ne croit pas qu'au fond M. Gladstone ait eu des objections de principe contre l'income-tax, ni contre l'impôt direct, mais il aurait préféré atteindre les fortunes par les droits de succession.

Il est un côté de la question financière, sur lequel M. Gladstone se distingue de beaucoup d'hommes compétents, c'est au point de vue de la dette publique. Ce n'est pas qu'il l'ait négligée : les diminutions de la dette effectuées durant les quatre ministères depuis 1859 s'élèvent au chiffre respectable de 100 millions de livres sterling. Mais il n'avait pas une haute idée de l'amortissement, représenté par un fond visible, doté chaque année d'un nombre considérable de millions ; il préférait le système des annuités terminables, qui fonctionne silencieusement, loin des regards et auquel on ne peut toucher.

Si l'on veut résumer la doctrine financière de M. Gladstone, on peut le faire en quelques mots : être large dans les prévisions de dépense, soigneux dans le calcul des recettes, faire payer à chaque année ses propres dépenses et veiller à ce que vos charges ne dépassent pas votre revenu. Ajoutez que, dans cet ordre d'idées, il voulut, coûte que coûte, se trouver toujours à la tête d'un excédent de recettes ; cela lui semblait le seul moyen de maintenir le crédit public. Enfin, il voulait que les dépenses militaires fussent couvertes par l'impôt.

« Les dépenses d'une guerre sont le frein moral qu'il a plu au Tout-Puissant d'imposer à l'ambition et à l'avidité de conquérir, qui sont inhérentes à tant de nations. Il y a la pompe militaire, la gloire, l'enthousiasme qui, en dépit de toutes les horreurs et de toutes les misères attachées à la guerre, donnent de la splendeur et du lustre aux yeux des foules et tendent à aveugler les hommes. La nécessité de couvrir d'année en année les dépenses implique un frein salutaire et sain ; il fait sentir où l'on en est et mesurer le coût des avantages que l'on espère. Le système de demander à l'emprunt les ressources nécessaires consacre une fraude, une tromperie systématique et continuelle. Le peuple ne sait pas vraiment alors ce qu'il fait. »

M. Gladstone voulait, suivant le mot de M. Morley : *instructive not vindictive taxation*. Une semblable politique exige beaucoup de courage ; il faut la recommander, si malaisée qu'en soit l'application, comme une sorte d'idéal supérieur. De même qu'il ne faudrait conférer le pouvoir politique qu'à ceux qui peuvent éprouver par eux-mêmes, sous forme d'une surcharge ou d'un allégement fiscal, les conséquences des mesures législatives, de même il serait équitable de faire payer par les contemporains les dépenses de la guerre, sans en rejeter le poids sur les générations futures. Cette règle de morale fiscale est souvent transgressée, et cela par des raisons indépendantes de la volonté des hommes. Nous avons dit que la guerre de Crimée a coûté 70 millions au lieu de 10 millions, mais

plus de la moitié en a été payée par l'impôt, et dix ans plus tard M. Gladstone était parvenu à supprimer les surtaxes de guerre[1].

L'Angleterre se trouve depuis deux ans engagée dans une lutte qui lui a aliéné les sympathies du monde civilisé, la guerre devait être terminée en quelques mois et coûter 10 millions, elle dure depuis le mois d'octobre 1899 et elle a imposé une dépense de près de 200 millions de livres. Une faible partie en a été couverte par la suppression du fond d'amortissement, qu'il eût été déraisonnable de laisser fonctionner pendant qu'on faisait appel au crédit, par des augmentations d'impôts (élévation de l'income-tax, impôt sur le sucre, droit d'exportation sur la houille, etc.), qui représentent une douzaine de millions de livres; et il a été emprunté 124 millions de livres, c'est-à-dire quatre fois autant que pour la guerre de Crimée. Tout le bénéfice des réductions de la dette depuis 1885 est déjà dévoré, et l'on n'est pas au bout des sacrifices[2]. Ceux qui s'inspirent des principes gladstoniens reprochent au chancelier actuel de l'Echiquier sa timidité à manier l'instrument fiscal; au lieu de taxer le sucre et la houille exportée, qui lui donnent 7 millions, il aurait aisément pu frapper la bière d'un droit supplémentaire de 5 shillings, qui lui eût rapporté 7 millions, ajouter 2 pences au droit sur le thé, frapper davantage le tabac dont la consommation augmente, accroître le droit de licence des débitants de boissons, porter l'income-tax à un taux supérieur, au besoin modifier les droits de succession; il aurait obtenu ainsi 25 ou 30 millions, sans gêner l'industrie et le commerce. Ce surcroît de taxation aurait permis de rembourser en sept ou huit ans le coût de la néfaste guerre du Transvaal. Mais l'Angleterre aujourd'hui n'a plus de Gladstone!

A. RAFFALOVICH,
Correspondant de l'Institut de France.

[1] Les déceptions sont chroniques lorsqu'on établit les prévisions de ce que coûtera la guerre : en 1881, on évalua à 6 millions les dépenses de la campagne d'Afghanistan qui furent liquidées avec 18 millions de livres.

[2] De 1870 à 1899, le capital de la dette fut ramené de 783 à 608 millions de livres. De 1870 à 1901, les dépenses publiques ordinaires en Angleterre ont progressé de 66 millions à 136 millions, notamment celles de la marine de 9 1/2 à 31, de l'armée de 12 à 29 1/2. En 1870, le service de la dette exigeait 24 1/2 millions pour les intérêts, 2 1/2 pour l'amortissement; en 1880, 23 1/2 et 5 1/3, en 1890, 20 et 5 13, en 1900, 17,6 et 6,1, en 1901 21 millions sont nécessaires pour les intérêts, et l'amortissement n'absorbe plus qu'un million et demi.

LA COLOMBIE ET LE VÉNÉZUELA

Le nouveau Président des Etats-Unis est un homme actif. Son prédécesseur avait à peine rendu le dernier soupir, que l'Univers connaissait déjà, par la voie d'un bref mais substantiel message, le programme politique de M. Roosevelt. Ainsi nous sommes avertis, dès maintenant, que le jeune chef d'Etat s'intéresse, d'une façon particulièrement vive, au développement des lignes de navigation commerciale entre toutes les Amériques, du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest; qu'il désire unir plus intimement la métropole à ses possessions d'outre-mer, Hawaï et les Philippines; qu'enfin le canal interocéanique, voie commerciale, voie militaire, levier de la marine marchande et sauvegarde des colonies du Pacifique, lui apparaît comme une œuvre urgente et d'abord *américaine*.

Ni les Etats-Unis, tout à leur deuil national, ni l'Angleterre, absorbée par sa guerre sud-africaine, ni la France, en coquetterie avec le tsar, son hôte, n'ont paru attacher à ces déclarations tout l'intérêt qu'elles méritaient. Il semble cependant que les circonstances leur donnaient une gravité particulière. Au moment où de nouveaux troubles étaient signalés dans la Colombie et le Vénézuela, un programme d'expansion nationale, aussi vigoureusement formulé par l'impérialiste notoire qu'est M. Roosevelt, pouvait donner à réfléchir. Il était surtout remarquable que la déclaration présidentielle fît mention, avec une précision inattendue, du canal transisthmique, qui sera presque nécessairement un canal transcolombien.

Il faut se garder de prêter aux hommes qui arrivent au pouvoir les mêmes vues politiques hardies qui pouvaient être les leurs, quand ils n'avaient point de responsabilité. Nous ne croyons donc pas, jusqu'à preuve du contraire, que la Colombie et le Vénézuela soient, en raison de leur fâcheuse situation présente, immédiatement menacés d'une intervention brutale des Etats-Unis. Tout au plus le nouveau Président, s'il est amené à user de son droit de protection sur la ligne de transit Colon-Panama, prendra-t-il sur lui d'en abuser quelque peu, suivant la méthode anglaise, en établissant le long de la voie une garde, provisoire d'abord et bientôt permanente.

Par contre, on peut s'attendre, si les troubles prennent quelque

importance, à un effort diplomatique considérable du gouvernement de Washington. L'occasion sera bonne pour une extension nouvelle de la doctrine, essentiellement extensible, de Monroë. On posera des principes, c'est-à-dire des jalons, pour les conquêtes futures, inévitables; on écartera les interventions européennes; on se fera, une fois de plus, l'arbitre nécessaire de tous les conflits entre Américains. Sans aucun doute, le président Roosevelt saura, mieux que personne, mener à bien une pareille œuvre. Aucun spectacle n'est plus digne d'attention que celui de ce chef d'Etat, vigoureux et jeune comme le peuple qui lui a confié ses destinées, surgissant à l'heure même où, dans le Sud, des Latins, proie facile, achèvent de s'entre-déchirer.

*
* *

C'est le 3 août dernier qu'arrivèrent, en Europe, les premières dépêches signalant des incidents graves entre deux républiques sud-américaines. Ces dépêches étaient assez confuses : elles rapportaient qu'une petite armée colombienne, forte d'environ 2,000 hommes, avait franchi la frontière vénézolane, et qu'un combat avait eu lieu, dont l'issue était mal connue. A la suite de ces incidents, les Etats-Unis étaient intervenus, offrant leurs bons offices. La Colombie, avec empressement, avait accepté l'intervention étrangère, tandis que le Vénézuela l'avait repoussée. On apprit encore, coup sur coup, que l'Equateur, puis le Nicaragua, pourtant séparé de la Colombie par l'état-tampon de Costa-Rica, avaient pris parti dans le conflit naissant, et qu'ainsi quatre républiques, au lieu de deux, seraient ravagées par la guerre. On en était là, quand soudain les dépêches cessèrent d'affluer. Les Etats-Unis, pourvoyeurs de nouvelles, avaient jugé sans doute que l'Europe en savait assez long. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il y a près de huit jours que pas une dépêche relative à l'imbroglio colombo-vénézolan n'a été publié par les journaux.

A la vérité, que s'est-il passé? Le chef des conservateurs vénézolans, Rangel Garbiras, a fait, contre le président Castro, chef des libéraux du même pays et détenteur actuel du pouvoir, une tentative insurrectionnelle, rien de plus. L'événement se borne donc, en principe, à un commencement de guerre civile au Vénézuela.

Mais il faut ajouter que, depuis deux ans, une autre guerre civile règne dans la république voisine, la Colombie. Là, ce sont les conservateurs qui occupent le pouvoir, et les libéraux qui le briguent. Ces derniers, qui ont à leur tête le général Rafaël Uribe, sont constamment soutenus par le gouvernement voisin, celui du

président vénézolan Castro. Cette protection va si loin, que c'est à San Cristobal et à Maracaïbo, c'est-à-dire en territoire vénézolan, qu'à cette heure même les libéraux colombiens sont campés et se préparent à la lutte.

Il ne faut donc pas être surpris que, par une juste réciprocité, les conservateurs vénézolans aient recherché et obtenu la complicité du président colombien Marroquin. Ils ont établi leur campement à Cucuta, ville colombienne, et c'est de là qu'ils sont partis, une première fois, à la rencontre des troupes du général Castro.

Dans ces conditions, l'invasion venait parfaitement de Colombie, comme disaient les dépêches, mais elle était purement vénézolane, et la république attaquée ne pouvait pas même reprocher à sa voisine d'avoir sciemment abrité des conspirateurs, puisque, sciemment aussi, elle en a, de tout temps, abrité contre la Colombie.

Voilà comment se pose la question. Il reste à savoir ce que sont, au juste, ces révolutionnaires libéraux ou conservateurs des deux pays, quel mobile a poussé le président Castro à envenimer la querelle en cherchant à compliquer d'une guerre étrangère la traditionnelle guerre civile; enfin, quel est ou sera le rôle, dans cette affaire, des étrangers en général et des Américains du Nord en particulier.

*
* *

Les libéraux et les conservateurs sont avant tout des Vénézolans et des Colombiens, et s'ils se battent entre eux, ce n'est point parce qu'ils appartiennent à l'un de ces partis, mais à ces races.

Chaque homme, sur les rives de l'Orénoque, possède d'habitude une case, une mandoline, un hamac, un fusil, une femme et la fièvre. Avec cela, on ne fait pas un planteur, ni un commerçant, ni un soldat, mais un remarquable aventurier.

Voilà deux peuples qui ont le privilège d'occuper des contrées merveilleuses entre toutes. Le Vénézuela a un fleuve qui est parmi les plus abondants de la terre et qui le met en communication avec le reste de l'Amérique du Sud jusqu'au cœur du Brésil et de la Bolivie. La Colombie en a un autre, le Magdalena, splendide artère de 1,500 kilomètres, au cours majestueux, aux rives couvertes de la plus belle végétation. Dans les deux pays s'étendent des forêts vierges de plusieurs centaines de kilomètres de long. Le cacao et le café poussent partout en abondance. La terre est pleine de richesses, depuis l'or, l'argent, le cuivre, le fer, jusqu'aux pierres les plus précieuses, comme l'émeraude. Et pourtant, ces régions de si facile accès, aux pluies suffisantes, au sol fertile, aux productions infiniment variés, sont presque désertes.

Dans tout le bassin de l'Orénoque, vénézolan et colombien, on ne compte pas 1 million d'habitants, quand il en faudrait 200 millions pour égaler la densité de population de la Belgique. La plus grande partie sont des gens de couleur, noirs, rouges ou jaunes, et des métis. Des étendues immenses sont encore inexplorées. D'autres sont occupées de loin en loin par des villages misérables. Il y a des détails qu'il faut connaître afin de comprendre à quel point ces républiques de l'Amérique du Sud sont loin de notre civilisation. Dans certaines régions, où l'Orénoque déborde périodiquement, les habitants se construisent des cases à deux étages et se réfugient dans celui du haut pendant les crues. Au-dessous s'ébattent les crocodiles : on pêche à travers les joints du plancher.

Il est probable que ces sortes de pêcheurs ne seront pas dérangés avant longtemps. Rien n'a été fait jusqu'ici pour apporter du trouble dans les mœurs locales. On ne connaît là-bas ni les chemins de fer, ni les routes, ni l'exploitation méthodique des rivières, et l'on ne fait rien pour créer ce mouvement incessant des produits, signe certain de la richesse d'un pays. Il y a en tout 600 kilomètres de voies ferrées en Colombie. Au Vénézuela, une des voies importantes est celle qui relie la capitale, Caracas, à son port de la Guayra : c'est une ligne de 37 kilomètres, étroite comme un sentier, avec de fortes rampes et des circuits innombrables. Le jour où fut décidée la construction de quelques chemins de fer, on abandonna tous les projets de routes, et c'est ainsi que, dans ces pays, six fois grands comme la France, il n'y a de chemins que pour les bêtes de somme. Quant à la navigation sur les grands fleuves, le Magdalena et l'Orénoque, elle se fait au moyen de mauvais bateaux qui sont obligés de s'arrêter continuellement pour aller prendre du bois, leur seul combustible, sur les rivages.

On voudrait, dans les villes, rencontrer quelque indice d'une civilisation supérieure, qui ferait oublier la désolante impression des campagnes. On trouve malheureusement, dans presque toutes, le même aspect misérable. Les rues sont pavées avec de mauvais cailloux. Les maisons sont basses. Il n'y a point de monuments.

L'une d'elles offre seule quelque intérêt, non point pour sa mine, mais en raison du mouvement intellectuel dont elle est le centre : c'est Bogota, capitale de la Colombie, et l'Athènes de l'Amérique du Sud. Les écrivains, les musiciens et les poètes de Bogota ont dans tout le continent une réputation méritée. Malheureusement leur « intellectualité » paraît avoir fait grand mal aux Colombiens, en engendrant le libéralisme, dont se meurent, avec eux-mêmes, toutes les républiques latino-américaines.

En Colombie, tout le monde est professeur, tandis qu'au

Vénézuela on est plus volontiers général. Mais les résultats sont les mêmes. Lors d'un recensement, en 1873, près d'un septième de la population vénézolane mâle au-dessus de vingt et un ans se composait d'officiers supérieurs : il y avait 449 généraux, 627 colonels, plus de 2,000 autres officiers et pas un soldat. La Colombie, pourvue d'un état-major moins riche, n'a d'ailleurs rien à envier, au point de vue de la gloriole militaire, à la république sœur, puisqu'elle a pu fournir à elle seule, depuis l'année 1819, des troupes, des munitions et des champs de bataille à 55 révolutions.

Ainsi ces gens-là se battent par tempérament, ou simplement parce qu'ils n'ont rien de mieux à faire. Ils ont toujours, dans les heures de détresse, quelques bananes à manger et leur couverture pour dormir. Après cela, ils ne demandent qu'à défendre à coups de fusils leurs convictions.

Ici nous touchons à la grosse affaire. Un commerçant français, qui a publié tout récemment le récit d'un voyage effectué par lui en Colombie[1] a rapporté de là-bas cette impression qu'il n'y a point de démarcation bien nette entre les convictions des libéraux et celles des conservateurs. Il estime qu'il n'y a, en réalité, dans ces pays étranges, que deux partis, celui qui détient le pouvoir et celui qui le brigue. Il a été frappé de trouver parmi les libéraux de bons chrétiens, allant à la messe, et n'a point remarqué que les conservateurs fussent si différents de leurs adversaires. Il est vrai qu'une partie de ses amis étant conservateurs et les autres libéraux, il a considéré que « la plus simple diplomatie l'obligeait à être complètement neutre », et sans doute, à ne pas approfondir ces questions difficiles.

Cet ouvrage est le seul qui ait paru en France, depuis longtemps, sur les républiques latino-américaines et c'est naturellement à lui que plusieurs de nos journalistes, à court d'informations, ont été demander des lumières. De là vient qu'on s'est fait généralement une idée inexacte de la situation des partis dans les deux pays en cause.

La vérité, c'est qu'il y a deux camps nettement tranchés, celui des hommes d'ordre ou conservateurs et celui des révolutionnaires ou libéraux. Les premiers sont restés longtemps fidèles à l'Espagne, dont ils gardent jalousement aujourd'hui les traditions politiques, économiques et religieuses. Ce sont, pour la plupart, de riches propriétaires, producteurs de cacao, de café, de caoutchouc. Ils aiment la paix, ayant besoin d'elle pour le succès de leurs

[1] Georges Aubert, *Les Nouvelles Amériques*. Paris. Flammarion, 1901.

entreprises. Les autres sont les mécontents de toutes sortes, les métis, les aventuriers, les hommes d'affaires de certains commerçants européens, intéressés à diviser pour régner. Il y a, certes, parmi les conservateurs, une quantité innombrable de gens sans aveu, purs brigands qui font la guerre civile par passe-temps. Il y a, par contre, d'honnêtes libéraux, très attachés à leur foi, très soucieux de la prospérité nationale. De part et d'autre, on remarque une élite, aux aspirations plus ou moins élevées, et toute une lie, formant le gros de la troupe. Cependant, si on veut saisir toute la portée des événements qui se déroulent en ce moment, il importe qu'on ne perde point de vue que, des deux camps en présence, l'un représente l'élément national et l'autre l'intervention étrangère.

Il est clair que si tous les conservateurs d'origine espagnole, qui sont dispersés dans l'Equateur, la Colombie et la Vénézuela, parvenaient à reconquérir le pouvoir et à s'unir en une seule république, une ère de prospérité s'ouvrirait pour ces malheureuses régions. Hors de l'union, il n'y a point de salut pour les Etats sud-américains : là-dessus, tout le monde est d'accord. Il n'y a donc de salut que dans la doctrine conservatrice, les libéraux étant, par instinct, ennemis de l'ordre, et, par intérêt, créateurs infatigables de républiques nouvelles.

Ces derniers sont, à ce point, les agents, conscients ou non, de l'étranger, que les Allemands ne peuvent dissimuler leur joie toutes les fois qu'une poussée libérale vient troubler quelque partie de l'immense continent [1]. On se rappelle le rôle des officines *jingoes* de New-York, dans l'affaire de Cuba. C'est là que furent conçues, soudoyées, équipées les expéditions flibustières qui ont allumé l'insurrection. C'est là qu'aujourd'hui encore tous les vaincus des révolutions libérales, présidents et ministres, renversés ou proscrits, trouvent, après leurs échecs ou leurs chutes, de nouvelles ressources pour retourner à la charge. Le général Rafaël Uribe, chef de la révolution colombienne, se réfugiait, il y a quelques mois, battu et sans argent, à New-York. Il reparaît aujourd'hui, disposant de puissants moyens d'action. Il a mis ses lieutenants en mouvement. Avec l'appui du Vénézuela et peut-être de l'Equateur et du Nicaragua, il envahit, à l'heure qu'il est, son pays de tous les côtés à la fois.

Voilà, n'est-il pas vrai, qui éclaire d'un jour singulièrement vif tout cet imbroglio colombien, auquel les premières dépêches ne laissaient rien comprendre. Il n'y a là-bas ni guerre civile ni guerre étrangère proprement dites, mais, à travers ces frontières artificielles et parmi tous ces gens de même race, un vigoureux et

[1] *Die Neue Kolonisation Sudamerikas*, par Ernst Kapff. — *Die Grenzboten*, 10, 25 juillet et 1er août 1901. Leipzig, Fr. Wilh. Grunow.

dernier assaut des hordes libérales contre une minorité conservatrice.

Si, comme il est possible, la révolution l'emporte, le souvenir même du nom espagnol, honni des libéraux, s'effacera pour jamais. Alors, une autre domination commencera, plus pesante. Quand ils connaîtront le rude poignet, cerclé de fer, des Yankees, les Latins du Sud-américain regretteront peut-être, un peu tard, les mains blanches des seigneurs castillans.

*
* *

Ainsi la Colombie conservatrice est menacée de toutes parts. A l'intérieur, un général révolutionnaire conduit la troupe libérale à l'assaut. Au dehors, trois républiques, toutes au pouvoir des libéraux, se disposent à prêter main-forte à cet aventurier.

Les prétextes de ces interventions étrangères importent peu. Le général Castro, président des Vénézolans, invoque, comme nous savons, une invasion de son territoire. Toutefois, il ne considère point cette invasion comme « une atteinte internationale du peuple colombien contre le sien, mais comme un attentat à la majesté de la nation vénézolane ». Il est difficile d'imaginer un *casus belli* plus imprécis. D'autre part, le révolutionnaire colombien Uribe, dans un manifeste, déclare que le mouvement actuel des Etats voisins et le sien propre ont pour but la reconstitution de l'ancienne Grande-Colombie, c'est-à-dire d'une république unique, composée de l'Equateur, de la Colombie actuelle et du Vénézuela [1]. Mais ce sont là des propos d'agitateurs, auxquels il ne faut pas se laisser prendre. Jamais les libéraux, avides de places, ne consentiront à réduire le nombre des républiques et, par conséquent, de présidences.

Il y a donc lieu de se garder des confusions possibles. La question n'est pas de savoir si le Vénézuela, offensé, recevra une réparation légitime, ni si quelque nouveau Bolivar viendra reconstituer, au profit du libéralisme, la belle unité de jadis; il n'y a qu'un point à considérer, c'est la force présente de la Colombie; une chose importe seule, c'est de prévoir si ce dernier rempart de la doctrine conservatrice résistera aux coups qu'on s'apprête à lui porter.

Si on devait s'en tenir aux dépêches des agences, il faudrait admettre l'affirmative. Des notabilités colombiennes ont assuré que la République était prête à repousser toutes les attaques et que,

[1] La Grande-Colombie, organisée en 1819 par le libérateur Bolivar, comprenait les pays dépendant de la vice-royauté espagnole de la Nouvelle-Grenade. Cette confédération fut dissoute en 1831.

pour cette raison même, celles-ci ne se produiraient finalement pas. Par malheur, des indiscrets vont répétant que la même République s'est vu refuser, par de grandes puissances d'Europe, soucieuses de conserver dans tout ceci la plus stricte neutralité, les armes et les munitions avidement sollicitées par elle. Le mieux est donc d'aller au fond des choses et de voir quelles sont au juste les ressources de la Colombie.

Au point de vue pécuniaire, elles sont nulles. Or, sans argent, on ne fait point la guerre. Depuis 1885, le pays est sous le régime du papier-monnaie. On émit, à cette époque, 12 millions de piastres-papiers, en jurant que jamais une autre émission ne suivrait. Un peu plus tard, on en était à 110 millions. L'anarchie financière dès lors n'eut plus de bornes. Une ville de la côte, Baranquilla, se trouvant, à cause de la guerre civile, isolée de la capitale, son gouverneur fit une émission de papier d'environ 20 millions de piastres et prit sur lui d'assurer que le remboursement des billets par le gouvernement national aurait lieu après la fin des hostilités. Il est utile d'ajouter que les hostilités, jusqu'à présent, n'ont pas cessé. Naturellement tout ce papier ne vaut rien. L'agio qui était, en 1897, entre 130 et 150 pour 100 de prime, atteignait l'an dernier 1,000 pour 100 dans l'intérieur du pays, et 2,000 pour 100 à la côte. Une piastre en papier, au lieu de valoir 5 francs, ne valait plus, dans ces conditions, que 50 ou 20 centimes. Aujourd'hui la prime est de 3,000 pour 100 partout et les 110 millions de papiers émis représentent à peine quelques milliers de francs.

La raison de toute cette misère, c'est la guerre civile. Il y a deux ans, le 15 septembre 1899, les libéraux ont commencé leur œuvre. Ils se sont mis à ravager méthodiquement le pays. Ils ont répandu la terreur, saccagé les plantations, rendu le commerce impossible. Les communications étant partout interrompues, tout le café s'est accumulé dans l'intérieur du pays. Beaucoup de gens, ne sachant où abriter leurs récoltes, les ont laissées pourrir sur le sol. Il y a ainsi près d'un million de sacs de cafés, qui n'ont pu être exportés depuis le début des hostilités. Pour le caoutchouc, les cuirs, le cacao, le désastre n'a pas été moindre. Il n'y a d'ailleurs, à l'heure présente, presque plus de main-d'œuvre, la plupart des travailleurs étant occupés à faire le coup de feu.

Un pays, si riche qu'il soit, ne saurait résister longtemps à un pareil régime. La Colombie, par malheur, n'est pas seulement pauvre, elle est sans armes. On a parlé quelque peu dans les journaux de la flotte colombienne. Il existait, en effet, une canonnière appartenant à la Colombie. Elle s'appelait la *Popa*. Elle a sombré,

il y a un mois, entre Savanilla et Carthagène, entraînant dans sa perte presque tout son équipage, des hommes de troupe, 50,000 cartouches, 1,000 fusils et 3 canons à tir rapide. Au même moment un vieux yacht, le *Namouna*, était acheté par le gouvernement colombien. Malheureusement l'équipage anglo-américain qui le montait ne vit pas avec plaisir l'embarquement des canons et des soldats et, pris de peur, demanda son congé. Aujourd'hui le *Namouna* a un équipage indigène qui donne, au dire du général colombien Alban, toute satisfaction. On y trouve des jeunes gens de Panama enrôlés comme cadets. Le *Temps*[1], à qui nous empruntons ces détails, observe gravement que ce *Namouna* est le noyau de la future marine colombienne.

L'armée de terre comprend, en temps de paix, 5,000 hommes, formant 5 divisions et 14 bataillons. En temps de guerre, tous les Colombiens valides sont soumis au service militaire : ils forment une garde nationale d'environ 130,000 hommes. Mais il ne faut pas se méprendre. Dans un pays aussi vaste que la Colombie, 130,000 hommes ne sont rien. Ce qui importe, ce sont les ressources de ces hommes, en armes, en munitions, en vivres, ce sont aussi leurs méthodes de combat. Or la Colombie n'est assez riche ni pour équiper ses soldats, ni pour les instruire.

On dira que leurs adversaires sont aussi pauvres et moins disciplinés encore, et cela est vrai, non seulement des révolutionnaires qui font la guerre civile, mais des Vénézolans mêmes. Seulement les libéraux, quels qu'ils soient, Colombiens ou étrangers, sont assurés de trouver des concours financiers partout, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne. D'autre part, leur manière de combattre a ce double avantage d'être ruineuse pour l'adversaire et de ne l'être aucunement pour eux-mêmes.

Dans le récit de son voyage à travers la Colombie, M. Aubert[2] rapporte qu'étant, au commencement de cette année, à bord d'un vapeur sur le fleuve Magdalena, une décharge terrible s'abattit un jour sur le navire. La panique fut épouvantable. Pendant douze minutes, les balles sifflèrent avec rage. Quand le bâtiment fut hors de portée, on courut aux victimes. Il y avait un mort et dix blessés, tous passagers inoffensifs !

Depuis deux ans, des attentats de ce genre se commettent quotidiennement, le long de chaque route, aux abords de tous les villages, près des villes mêmes. Comme la plus grande misère règne parmi les Indiens, ces pauvres diables se laissent facilement

[1] 7 août 1901.
[2] *Les Nouvelles Amériques.*

enrôler, afin de pouvoir vivre de rapine, sans être inquiétés. Ainsi les troupes révolutionnaires ne cessent de s'accroître. Elles prélèvent leur nourriture sur l'ennemi, contribuant ainsi à le ruiner davantage. Il n'est pas une région où quelque farouche bataillon ne soit installé. D'une correspondance particulière, que nous avons eue sous les yeux, il résulte qu'à deux pas de Colon il existe un cam-



pement de 1,200 insurgés. Les libéraux sont partout, vivant presque grassement, non pas à leurs frais, mais à ceux du pays.

Que peut faire, contre de pareils adversaires, la garde nationale du président Marroquin? Si on la lançait en territoire vénézolan, elle rendrait à la république voisine, œil pour œil, dent pour dent, tout le mal fait à la Colombie par les libéraux. Mais il n'est pas question d'une pareille tactique. Les Colombiens ont d'abord à se défendre. Depuis deux ans l'ennemi est chez eux et leur premier souci doit être de le chasser. Le peuvent-ils? En vérité, tout porte à craindre que la tâche ne soit bien au-dessus de leurs forces,

*
* *

Un homme habitait une misérable hutte, faite de bambou et de terre glaise. Il aurait préféré se construire un palais et cela ne lui eût pas été impossible, car au fond d'une profonde citerne, située sous sa hutte, se trouvait un énorme lingot d'or, sa propriété incontestable. Il se croyait ainsi immensément riche et pourtant il était obligé de rester dans sa pauvre cabane, car il ne pouvait pas, à lui seul, retirer son trésor. Il lui eût fallu l'aide de cinq personnes au moins, avec lesquelles il eût dû partager sa fortune, ce à quoi il ne voulait point consentir. Un jour, il crut avair trouvé cinq compères assez sots pour lui rendre le service gratuitement. Déjà ils avaient élevé jusqu'au jour le bloc d'or, lorsque tout à coup l'idée leur vint de s'enquérir de leur salaire. Là-dessus, le désaccord se fit, et les cinq gaillards, ayant laissé tomber le trésor au fond du puits, s'en allèrent.

Cette histoire, chère aux Brésiliens, est celle de tous les Etats sud-américains. Le lingot d'or représente la richesse, non encore exploitée, de ces terres merveilleuses. Les cinq compères sont les colons européens, qui veulent bien travailler pour la prospérité des jeunes républiques, mais à la condition d'être admis à en partager les trésors.

Pour comprendre ce que viennent faire ici les colons d'Europe, il faut savoir que, dans la seconde moitié du siècle dernier, l'envahissement méthodique de l'Amérique méridionale par le vieux monde atteignit des proportions incroyables. La seule République Argentine, dans la période de 1857 à 1899, reçut, défalcation faite de tous ceux qui repassèrent l'Atlantique, 1,850,226 immigrants, se répartissant ainsi :

Italiens.	1,146,407	Belges.	18,965
Espagnols.	340,696	Russes.	19,502
Français.	159,477	Hollandais.	4,978
Anglais.	33,610	Portugais.	3,363
Autrichiens.	29,674	Danois.	2,327
Suisses.	28,518	Américains du Nord. .	1,688
Allemands.	27,074	Suédois.	1,054

Or, si la République Argentine et le Brésil sont la terre de prédilection des émigrants d'Europe, l'expérience des dernières années a montré que le trop-plein de cette invasion se déverse de plus en plus sur les républiques voisines, notamment sur celles du Nord.

Il y a donc, pour les Etats troublés, comme le Vénézuela et la Colombie, un véritable péril européen. Chaque année voit s'accroître

l'influence de l'étranger dans ces régions, influence désastreuse, qui se manifeste par une exploitation systématique du libéralisme.

On compte, certes, notamment parmi les Français, des industriels paisibles, amis de l'ordre. Mais il y a aussi des commerçants, comme les Allemands, qui sont presque toujours en même temps des agents politiques. L'expansion germanique s'est faite, tout récemment, particulièrement active. Au lieu de se borner au gain immédiat qu'ils pourraient tirer de leurs entreprises commerciales, les sujets de Guillaume II apportent pour la plupart, en débarquant en Amérique, de lointaines vues de colonisation, qu'ils s'appliquent, dès leur installation, à faire prévaloir par tous les moyens.

C'est une doctrine courante, à l'heure actuelle, chez nos voisins d'outre-Rhin qu'après le dix-neuvième siècle, où l'activité colonisatrice des peuples européens se tourna presque uniquement vers l'Afrique, le vingtième siècle verra s'accomplir l'épanouissement économique de l'Amérique du Sud.

Le professeur allemand Ernst Kapff a très bien montré, dans l'article de la Revue *Grenzboten*, auquel nous avons fait allusion déjà, que ce continent pourrait jouir d'une prospérité sans égale. Tandis que l'Europe a une superficie de 9 millions et demi de kilomètres carrés, avec une population de 350 millions d'habitants, tous les peuples de l'Amérique du Sud, soit environ 45 millions d'hommes, ont à leur disposition 18 millions de kilomètres carrés. Les forêts vierges et les savanes, qui abondent sur ces territoires neufs, sont placées pour la plupart dans des conditions climatériques favorables aux colons européens. Il y a là de quoi assurer la vie, pendant une période d'au moins un siècle, à un nombre incalculable d'hommes.

De là à conclure que ces hommes seront des Allemands, il n'y a qu'un pas. Nos voisins paraissent l'avoir si bien franchi, qu'en vérité le péril européen dont est menacé l'Amérique du Sud est, à l'heure qu'il est, plus spécialement un péril germanique.

Ni la France, en effet, ni l'Italie, ni l'Espagne, ni l'Angleterre même, n'ont sur le continent sud-américain des vues belliqueuses. Chacun se borne à conserver, avec un soin jaloux, la paix intérieure dans les derniers débris de ses colonies. Pour le reste, les intérêts privés seuls sont en cause, et le danger assurément très grand que courent, du fait de l'Europe, les Etats faibles comme la Colombie, serait, si l'Allemagne n'était point là, beaucoup plus économique que politique.

Il est, certes, difficile de prévoir sous quelle forme, dans quel délai, avec quel succès surtout se manifestera l'intervention

germanique. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'enregistrer, dès maintenant, un fait dont la signification n'est pas douteuse. Le croiseur allemand *Vineta*, dès le début des complications colombo-vénézolanes, a reçu à Port-of-Spain l'ordre de se diriger sur Colon, où il est arrivé à la fin du mois dernier. Ce croiseur venait de Rio de Janeiro, où sa présence avait été l'occasion d'un échange de télégrammes cordiaux entre Guillaume II et le président du Brésil. L'empereur d'Allemagne avait été jusqu'à envoyer son portrait au cercle naval de Rio. Les discours les plus chaleureux avaient été prononcés à ce propos.

A Berlin, cependant, les pangermanistes, mis en goût par ces manifestations brésiliennes, ont paru mal satisfaits de l'envoi d'un seul croiseur à Colon. Dans leur esprit, le rôle du gouvernement allemand est de prendre la tête des puissances européennes pour lutter contre l'impérialisme des Etats-Unis. Ils affirment, plus que jamais, que la politique mondiale de l'empire ne saurait être réalisée sans la possession des grands territoires nouveaux de l'Amérique du Sud.

La théorie est séduisante. Pour nous tous, Européens, une telle politique, si elle était réalisable, serait, même accomplie par l'Allemagne, singulièrement prévoyante et libératrice. L'avenir est sombre pour le vieux monde. Déjà l'Angleterre a compris que la lutte contre les Etats-Unis, impossible depuis longtemps sur terre, le serait bientôt sur la mer. Un jour viendra où, du nord au sud, une seule nation possédera toutes les Amériques et les exploitera. La puissance industrielle, commerciale, militaire de cette nation sera formidable et les pays d'Europe en seront étouffés pour jamais.

Malheureusement, s'il en doit être ainsi, le sort en est depuis longtemps jeté. L'heure des interventions utiles est passée, et ni l'empereur allemand, ni personne au monde, n'empêcheront le gouvernement de Washington d'être virtuellement le maître des deux continents américains.

En ce qui concerne la Colombie et les républiques voisines, leur sort lointain n'est pas douteux. Elles ne pourront pas, comme le pauvre diable de la légende brésilienne, végéter toujours dans la misère, et le trésor qu'elles détiennent sera pris à la fin.

Le présent seul est incertain. Il peut se faire que, par un coup de fortune, comme une victoire colombienne arrivant dès le début des hostilités[1], ou simplement par l'effet de bons offices d'une

[1] Nous apprenons au dernier moment, par une dépêche de New-York, datée du 19 septembre, que des combats auraient eu lieu le 13 et le 14 de ce mois, dans le faubourg de Rio Hacha, petit port colombien situé entre Santa Marta et la frontière vénézolane. Les troupes régulières de Colombie

puissance tierce, le triomphe des libéraux, c'est-à-dire des étrangers, soit, non certes compromis pour l'avenir, mais ajourné de quelques années. La guerre, au contraire, peut devenir immédiatement générale. Alors il est possible que l'empereur Guillaume se laisse tenter par l'aventure, pourvu que naisse un prétexte. Dans ce cas, la Colombie, traquée depuis deux ans par des égorgeurs de toutes races, recevra des Allemands le coup fatal. Seulement ceux-ci ne se repaîtront pas de leur victime. Quand ils l'auront bien mise à mort, les Etats-Unis viendront à point pour la manger.

*
* *

Monroë, contrairement à l'opinion courante, n'a nullement préconisé, dans son fameux message du 2 décembre 1823, la politique impérialiste qui paraît être, depuis l'affaire de Cuba, celle des Etats-Unis. Ce qu'il a voulu établir, c'est que les deux continents américains du nord et du sud, « par la libre et indépendante condition qu'ils ont acquise et qu'ils maintiennent, ne sauraient être sujets, dans l'avenir, à une colonisation de la part des puissances européennes [1] » ; c'est aussi que désormais les mêmes continents ne permettraient « aucune intervention de l'Europe dans leurs affaires intérieures, sous quelque forme qu'elle se produise [2] ».

Ainsi l'Europe était seule visée, mais l'était avec une netteté véritablement suffisante. Voilà près de quatre-vingts ans que ces principes ont été proclamés. Pendant cette période, la doctrine, accueillie d'abord avec un grand enthousiasme, a été maintes fois appliquée dans toute sa rigueur et dans ses conséquences les plus lointaines. Aujourd'hui plus que jamais, elle est chère aux Américains, non certes à ceux des deux continents pour qui Monroë l'avait écrite, mais aux jingoes des Etats de l'Union qui en ont fait leur chose. Dans ces conditions, la possibilité d'une intervention européenne dans l'Amérique du Sud ne devrait pas même être discutée. Toutes les forces du vieux monde s'uniraient-elles pour une pareille œuvre, que le succès en serait encore incertain ou, tout au moins précaire. Un jour viendrait fatalement où les Américains, qui sont là-bas chez eux et dont les ressources en hommes, en argent, en matériel de guerre, peuvent être considérées en principe comme illimitées, rejetteraient les envahisseurs dans l'Océan.

La question qui se pose n'est donc pas de savoir qui prendra les

auraient infligé une sérieuse défaite aux Vénézolans, alliés des insurgés libéraux. Il est à peine besoin d'ajouter que ces nouvelles méritent confirmation.

[1] § 7.

[2] §§ 48 et 49.

républiques latino-américaines, mais seulement si les Etats-Unis, qui se les sont réservées, profiteront des circonstances présentes pour user prochainement de leurs droits sur elles.

De ces « droits », puisque tel est bien le seul terme dont il soit possible de se servir en l'espèce, la légitimité serait, même avec un peu de complaisance, difficile à établir. Les mœurs internationales sont malheureusement telles, que c'est la force aujourd'hui qui fait la loi. Les Etats-Unis sont forts : ils méritent donc des louanges, pour avoir su mettre des formes à l'établissement de l'étonnant régime juridique conçu par eux pour les continents américains.

Ce régime, notons-le, ne résulte nullement d'une application, pas même d'une extension, mais d'une déformation patente de la doctrine de Monroë. Il consiste à substituer à l'intervention justement condamnée des Européens dans les affaires des républiques, notamment de celles du Sud, l'intervention, tout aussi condamnable d'une nation étrangère, quoique américaine, les Etats-Unis.

Dès le début du mois d'août, le département d'Etat de Washington autorisait M. Russell, chargé d'affaire à Caracas, à offrir ses bons offices aux deux Républiques du Sud. On sait quelle suite eut cette proposition. Ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est l'émoi qu'elle causa dans les cercles diplomatiques sud-américains. Tous y virent une marque nouvelle de l'ingérence des Etats-Unis dans leurs affaires.

Il est juste de dire que la conduite du gouvernement de l'Union était correcte. Son désir d'aider au maintien de la paix paraissait sincère. Son effacement, dès que fut connue la réponse négative du Vénézuela, indiquait un souci de respecter toutes les susceptibilités.

Les bonnes façons cachent parfois les plus mauvais desseins. En l'occurrence, cependant, il ne semble pas qu'il y ait eu, de la part des Etats-Unis, la moindre intention d'annexion ou simplement d'immixtion. Bien que le président Roosevelt, dans le discours qu'il a prononcé récemment dans le Minnesota, presque à la veille de son avènement au pouvoir, ait déclaré que son pays « ne sanctionnerait aucune politique d'agression d'un Etat américain aux dépens d'un autre », on peut croire, avec la *Tribune* de New-York, que les Etats-Unis éviteront scrupuleusement tout ce qui pourrait ressembler à une ingérence ou à une coercition relativement aux affaires des républiques indépendantes.

Les Etats du Sud, en effet, ne sont pas mûrs pour la conquête. Ils sont là, bons à prendre : c'est l'essentiel. De même que l'Union a refusé de recevoir dans son sein le Yucatan, qui s'offrait à elle en 1846, et n'a pris le Texas, en 1845, qu'après beaucoup de

tergiversations, il est certain que ni la Colombie, ni le Vénézuela, ni l'Equateur, ne seront annexés avant longtemps. Autre chose est d'arracher Cuba à des Européens, autre chose d'aller se charger, avant l'heure, de trop vastes régions, qu'on est assuré de posséder au jour du besoin. A moins d'une intervention germanique arrivant mal à propos, on peut être assuré que le gouvernement de Washington ne se départira pas, dans cette affaire, de sa politique traditionnelle.

Les territoires des Républiques belligérantes ne seront donc pas touchés, en principe. Mais il y a une bande de terre, dans l'isthme colombien, entre Panama et Colon, dont le sort est plus douteux. Là, les Etats-Unis ont un intérêt immédiat, pressant, et l'occasion de le satisfaire s'offre en vérité trop belle, pour qu'ils ne soient pas tentés d'en profiter.

Le commerce de l'Amérique du Nord avec l'Extrême-Orient s'est développé dans la fin du dernier siècle d'une manièrs inattendue. C'est aux Etats-Unis que le Japon a demandé presque toutes les machines et les énormes quantités de produits métallurgiques qu'il a importés depuis sa dernière guerre. La construction des chemins de fer de la Chine, l'outillage de ses mines, sont confiés à peu près exclusivement aux usines américaines, qui fabriquent le meilleur marché du monde entier. Celles-ci ont fourni déjà la plupart des rails et des locomotives du Transsibérien. Les capitaux américains sont, du reste, intéressées largement dans les chemins de fer projetés en Chine, avec les Allemands et les Anglais dans celui de Tien-tsin à Tchin-kéang, et pour leur compte exclusif dans celui de Kan-hiou à Canton. L'Extrême-Orient offrira un jour aux Etats-Unis, par delà le Pacifique, les débouchés qui leur manqueront par delà l'Atlantique.

Ainsi leur attention est attirée puissamment vers l'Ouest. L'archipel d'Hawaï, l'île de Guam aux Mariannes, l'île d'Yap aux Carolines, les Philippines enfin, sont autant de positions qui leur appartiennent et jalonnent leur route. Ils sont les seuls avec l'Angleterre à pouvoir atteindre l'Extrême-Orient sans être tributaires d'aucun port étranger pour le charbon.

Cependant, le centre de la puissance américaine n'est pas et ne saurait être dans les Etats du Pacifique, séparés du reste du continent par les Montagnes Rocheuses. C'est à l'est, sur le versant de l'Atlantique et dans le golfe du Mexique que se développera nécessairement la puissance de l'Union. Ce n'est donc pas à San Francisco, qui est excentrique, c'est à la Nouvelle-Orléans et à New-York qu'un canal transisthmique devra de toute nécessité leur permettre de placer le point de départ de

leur route vers leur principal champ d'action extérieur dans l'avenir [1].

Or, des deux solutions préconisées pour le percement de l'isthme, celle qui consisterait à traverser le Nicaragua paraît désormais abandonnée. Le projet a longtemps séduit l'opinion américaine, en raison sans doute des avantages consentis dans un traité de 1867 par les républiques intéressées du Nicaragua et de Costa Rica. A la longue, on a dû reconnaître que les 300 kilomètres de cette voie, en dépit de la sécurité que trouveraient les navires dans la traversée facile du beau lac de Nicaragua, ne vaudront jamais les 72 kilomètres de la courte ligne Colon-Panama. D'autre part, le coût de la construction du premier de ces projets a été évalué par les membres des commissions américaines à un chiffre variant entre 90 et 140 millions de dollars, tandis que le prix d'achèvement des travaux de la seconde voie ne saurait dépasser 100 millions de dollars.

Malheureusement cette voie meilleure est en territoire colombien et ce sont des capitaux français qui s'en sont réservé l'entreprise. Or les Américains ne veulent pas, dans cette affaire, admettre l'intervention des capitaux étrangers. D'autre part, la Colombie a signé, en 1846, avec les Etats-Unis, une convention par laquelle, en échange du droit de passage accordé au gouvernement de l'Union, celui-ci a commis l'imprudence de garantir la parfaite *neutralité* de l'isthme.

De cette neutralité, les Américains ne veulent plus aujourd'hui. Ils entendent avoir un canal qui soit leur chose propre. Maîtres de l'Amérique, ils sont résolus à la posséder seuls, et s'il leur plaît que la voie commerciale du Panama soit en même temps une voie militaire à leur usage exclusif, il paraît certain dès maintenant qu'il ne se trouvera pas une puissance, dans les deux mondes, pour tenter seulement de leur présenter de platoniques observations.

Les Anglais, qui, par le célèbre traité Clayton-Bulwer de 1850, croyaient avoir obtenu la promesse que le canal serait neutre, « de façon qu'il soit toujours ouvert et libre et que le capital y engagé jouisse d'une parfaite sécurité », n'ont plus, à l'heure qu'il est, les mêmes prétentions. Il semble même qu'ils soient tout prêts à se laisser faire une douce violence et, moyennant d'honnêtes compensations, à accepter sans murmurer l'inévitable.

L'opinion internationale est donc prête à prendre son parti, bon gré mal gré, d'une mainmise des Etats-Unis sur la bande de terre où sera creusé le canal. L'œuvre diplomatique préparatoire a été

[1] *L'expansion américaine dans le Pacifique et les projets du canal interocéanique,* par Pierre Leroy-Beaulieu. (*Economiste français,* 1er juillet 1899).

menée avec une rare habileté et l'heure de l'exécution paraît venue.

Il y a, le long de la voie ferrée qui relie Colon à Panama, quelques petits commerçants chinois, pauvres hères vivant de peu. Sur ces Chinois, les Etats-Unis ont un droit de protection. Des navires de guerre ont donc été envoyés, dès le début des troubles, des deux côtés de l'isthme, la canonnière *Machias* à Colon, le cuirassé *Iova* à Panama. On peut être assuré que si l'état de guerre se prolonge, d'autres bâtiments les suivront un à un. A la fin, il y aura, de part et d'autre, dans le Pacifique et dans l'Atlantique, deux flottes puissantes, pour garder, non plus des fils du Ciel, mais la nouvelle conquête des États-Unis.

*
* *

Pour nous, Français, notre rôle est tout tracé : nous n'avons à poursuivre aucune ambition politique, nos intérêts dans l'isthme étant purement privés. Si nous savons éviter les imprudences et nous borner à faire valoir nos droits évidents, peut-être réussirons-nous à conquérir, seuls de toutes les nations européennes, une situation privilégiée dans le nouveau monde. Il est certain que les Américains feront tout pour racheter à la Compagnie française les droits qu'elle possède. Cependant, à défaut de la solution du Nicaragua qui, nous l'avons vu, leur échappe, on doit admettre qu'ils aimeront mieux confier l'œuvre nécessaire à des Français, d'ailleurs éloignés de toute préoccupation extra-financière, que d'y renoncer définitivement.

En ce qui concerne la Colombie, notre situation n'est pas moins facile à définir. Nous avons le plus grand intérêt au maintien de l'ordre dans les républiques latino-américaines. Leurs habitants ont une prédilection marquée pour la France et ses mœurs. Ils préféreront toujours au clinquant, que leur vendent les Allemands, les belles et bonnes choses venant de chez nous. Nous trouverions dans ces régions, si la paix y régnait, un excellent débouché pour la plupart de nos produits.

La paix, par malheur, n'y règne point et ceux qui la troublent sont justement les étrangers, nos concurrents, et les métis, amis de la pacotille.

Le triomphe des conservateurs serait donc, pour nous, la solution désirable. Elle le serait aussi pour les républiques intéressées, qui trouveraient, dans un retour à la vieille politique nationale, une force nouvelle pour résister, tout au moins pendant quelques années, aux empiètements de leur grande et redoutable voisine du Nord.

Antoine Redier.

LA FIN D'UN PRIVILÈGE

LA QUESTION DES LIVRES DE CHANT LITURGIQUE

RATISBONNE ET SOLESMES

A première vue, cette question semble devoir être une réédition du *Lutrin* de Boileau. Il n'en est rien pourtant. Et il n'aurait pas fallu avouer la pensée ironique de telles similitudes aux congressistes qui se réunissaient à Ratisbonne, dans la deuxième quinzaine du mois d'août dernier! C'est qu'aussi bien la question est sérieuse, et, si elle tient, par un de ses côtés, au domaine industriel et commercial qui n'est point à dédaigner, elle intéresse encore bien davantage l'art religieux et l'esthétique musicale de nos cérémonies catholiques.

Nous dirons un mot de chacun de ces points de vue avant de parler du congrès de Ratisbonne.

Le point de vue industriel et commercial se résume en ceci que, pour les livres de chant liturgique, comme pour les livres d'office, les bréviaires, etc..., tous les éditeurs de tous les pays auraient dû et doivent pouvoir les publier, sauf, bien entendu, certaines clauses de contrôle indispensables. Or, ce qui se faisait, à juste titre, pour les bréviaires, etc., n'a pu se faire, *en principe*, pour les livres de chant, depuis 1868 jusqu'en 1900; et voici pourquoi.

Pie IX, dont on se rappelle la campagne d'unification de la liturgie, songea, après ce premier succès, à obtenir la même unité dans le chant. Pour y arriver, il avait institué une commission chargée de préparer une nouvelle édition du Graduel sur la base de l'édition Médicéenne de 1615, quand, en 1868, un imprimeur de Ratisbonne, Frédéric Pustet, offrit spontanément ses services à la Congrégation des Rites, pour cette réimpression, avec les corrections indispensables. Quelles furent alors les influences mises en jeu? Bien fin qui pourrait le dire. Dans l'énorme quantité de brochures, pamphlets, articles de revues ou de journaux qui forment

sur l'édition de Ratisbonne une littérature polyglotte considérable, toutes les suppositions ont été faites, et, il faut bien l'avouer, toutes possibles, mais aucune prouvées. Toujours est-il que, au mépris ou dans l'ignorance des découvertes chaque jour grandissantes de musicologues plainchantistes en France, la Congrégation des Rites accorda, le 1er octobre 1868, à M. Pustet, un privilège de trente années pour la réimpression, sous le contrôle de la Commission, de l'édition Médicéenne *in-folio* à de certaines conditions. A s'en tenir là, l'entreprise de librairie pouvait mal tourner! Aussi M. Pustet réclama-t-il, et se vit-il non moins facilement accorder, que son privilège trentenaire fût étendu à plusieurs éditions manuelles différentes, qui ne devaient cependant être mises en vente qu'après la publication complète du Graduel grand in-folio. Avec la faveur dont jouissait l'imprimeur à Rome, et la facilité de la Congrégation des Rites à lui accorder tout ce qu'il pouvait désirer, approbations, authentications, attestations, etc., etc., cette dernière clause fut promptement annulée. Et l'édition manuelle, — la rémunératrice! — fut mise en vente en janvier 1871, tandis que la Médicéenne II ne paraissait que vers le milieu de 1873...

Dès 1870, les récriminations avaient commencé contre le privilège accordé, mais sans ensemble; tandis qu'à Ratisbonne fonctionnait une association musicale nommée le *Caecilien Verein*, fondée en 1868, et qui fut d'un secours inappréciable pour répandre rapidement dans les diocèses d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Suisse, le plain-chant « officiel ». Si l'on y ajoute la Hollande, l'Angleterre et l'Amérique du Nord, on verra que le champ d'expansion de la maison Pustet était déjà considérable. Mais la Belgique et la France demeuraient réfractaires, tout en protestant, — parfois avec véhémence, — contre l'édition imposée. Elle était surtout, répétons-le, imposée *en principe*, car, de fait, elle ne fut accueillie que dans deux de nos diocèses.

Survint, en 1882, le congrès d'Arezzo (réuni à la mémoire du fameux moine Guy) où l'on tressa des couronnes au Bénédictin français dom Pothier, qui venait de faire connaître ses *Mélodies grégoriennes* et dont le travail avait séduit les amateurs de restitution à la fois exacte et intelligente.

Les compliments faits à toute autre édition que celle de Pustet disqualifiant celle-ci par le fait même, la Congrégation des Rites s'émut, ou plus exactement, son président, le cardinal Bartolini. On procéda, sur le congrès séditieux, à une enquête où l'on eut soin de n'interroger que les partisans de Pustet, et la conclusion du mouvement fut le bref *Romanorum Pontificum*, du

26 avril 1883, condamnant les vœux du congrès d'Arezzo, et engageant, une fois de plus les évêques à introduire l'*Édition officielle* dans leur église. Malheureusement, pour avoir voulu donner trop de preuves de la légalité du quasi-monopole de Pustet, le document contenait une série d'inexactitudes de fait qui amenèrent sur-le-champ les protestations et les rectifications des opposants. Le décret prétendait, par exemple, que Pustet, seul, avait répondu à un appel adressé en 1868 à tous les éditeurs liturgiques d'Europe pour la réimpression de l'édition Médicéenne du Graduel. Or, d'un aveu postérieur du cardinal Bartolini lui-même, il résulte que, seules, deux imprimeries de Rome, la Camerale et celle de la Propagande, furent pressenties! En tous cas, il est bien avéré que, à aucune époque, la plus grande maison d'impressions liturgiques à l'étranger, celle de M. Dessain, de Malines, ne fut invitée à ce soi-disant concours.

Cependant, à la fin de 1883, parut le *Liber Gradualis* de dom Pothier, celui-là même dont les fragments avaient enthousiasmé les congressistes d'Arezzo. Et, le 8 mars 1884, Léon XIII signa un bref laudatif qui, dans la pensée du Saint-Père était (le mot s'y trouve) une recommandation pour ces remarquables travaux. Aussitôt surgit Pustet, et, naturellement, apparaît aussi le cardinal Bartolini. Et ils mènent un tel vacarme que le 3 mai suivant, on reçoit à Solesmes un nouveau bref... explicatif et correctif, classant l'ouvrage de dom Pothier dans les livres d'érudition, et réitérant les préférences exprimées pour l'édition Pustet le 26 avril 1883.

Les Bénédictins arrêtèrent leurs travaux d'impression, et le docteur Haberl (correcteur officiel de l'édition de Ratisbonne) déclare qu'ainsi l'agitation s'apaisa et qu'il « régna un grand silence jusqu'au moment (oct. 1887) où Son Em. le cardinal Bartolini rendit à Dieu son âme, noble et digne de récompense ». A Rome, on prétendait, et hier encore, en Allemagne, on imprimait qu'il n'avait pas attendu sa récompense jusque-là.

Ce fut le signal d'une décisive levée de boucliers. Notamment en France, on réclama l'abrogation du décret de 1883, en se basant sur les droits lésés des éditeurs catholiques. Ratisbonne se défendit avec une passion d'où n'était pas absente toute habileté. Mais, décidément, le vent tournait. Dès le 7 juillet 1894, le décret *Quod S. Augustinus* reproduisait bien les précédentes décisions, mais il confirmait la liberté « de conserver un chant légitimement introduit et encore employé », tout en exhortant les évêques à adopter l'édition officielle, « *bien que*, suivant la très prudente manière d'agir du Siège Apostolique, la Congrégation des Rites n'impose pas cette édition à chacune des églises ».

Cependant les progrès accomplis par les éditions bénédictines se révélaient de plus en plus comme tellement considérables, que de part et d'autre on attendait avec anxiété l'année 1900 où expirait le privilège de Pustet. Pour parer à toute éventualité, celui-ci avait déclaré ne pas en demander le renouvellement. Néanmoins la surprise fut amère quand le révérendissime Père Abbé de Solesmes reçut le bref suivant :

Nous avons déjà connu et loué autrefois le soin intelligent que vous avez montré dans la science des chants sacrés, dont la tradition rapporte l'origine à Grégoire le Grand.

Par une raison semblable, Nous ne pouvons pas ne pas approuver votre labeur incessant, si âpre et si constant dans la recherche et la publication des anciens monuments de ce genre. Nous avons déjà vu les fruits variés de vos travaux consignés dans les nombreux volumes qu'à plusieurs reprises vous Nous avez gracieusement envoyés, et Nous avons appris comment ces mélodies, jusqu'ici oubliées, ont été placées en lumière sous les yeux des hommes et comment elles sont devenues en beaucoup d'endroits d'un usage quotidien. Il faut louer le soin avec lequel on illustre et on augmente cette science qui accompagne et soutient les rites sacrés, non seulement à cause du talent déployé dans cette œuvre, mais encore, ce qui est beaucoup plus important, à cause de l'accroissement du culte divin qu'on est en droit d'attendre. En effet, les mélodies grégoriennes sont avec tant de science et de délicatesse imaginées pour éclairer le sens des paroles, et il y a en elles, si on sait bien les exécuter, une telle force et une si merveilleuse suavité, jointe à une certaine gravité, qu'elles poussent facilement les âmes de ceux qui les écoutent aux pieux mouvements et aux pensées salutaires. Il convient donc que tous ceux, surtout faisant partie de l'un ou l'autre clergé, qui se sentent propres à l'exercice de cette science et de cet art, mettent toutes leur forces à ce travail avec leurs aptitudes spéciales et en toute liberté. Ils peuvent donc, en gardant la mutuelle charité, avec le respect et la soumission dus à l'Eglise, faire progresser de plus en plus ces études, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour.

Nous vous accordons avec amour dans le Seigneur la bénédiction apostolique, à vous et à vos confrères, comme gage des divins bienfaits et témoignage de Notre paternelle bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 17 mai 1901, de notre Pontificat l'an vingt-quatrième.

Cette fois, c'était bien la fin du privilège. Et s'il était besoin de le mieux prouver, il suffirait de voir le soin avec lequel les Rites

insistent sur ce sujet dans le rescrit qu'ils viennent d'adresser à M. Ch. Poussielgue, au sujet de l'édition qu'entreprend ce grand éditeur parisien [1].

L'établissement et le contrôle de cette nouvelle édition (qui ne demandera pas de monopole et ne cherchera le succès que dans la supériorité de son exécution) seront confiés à une commission internationale de savants et d'artistes compétents, sous la présidence de dom Pothier et de dom Mocquereau, les Bénédictins dont les travaux font autorité en la matière.

La question est donc définitivement tranchée au point de vue de la libre concurrence du commerce et de l'industrie de la librairie.

Nous voudrions maintenant montrer, en quelques traits, combien les éditions bénédictines sont supérieures à l'édition de Ratisbonne, au point de vue critique et scientifique. De quoi est faite la réimpression de Pustet, en effet? D'une réédition de la fameuse édition du *Graduel*, par l'imprimerie médicéenne, en 1614 et 1615, sous le pape Paul V. Le *Propre du temps*, selon la doctrine ratisbonnienne adoptée par les Rites, passait pour avoir été revu, au siècle précédent, par Palestrina, et le *Propre des saints* remanié par François Suriano et Félix Anerio. C'est une édition dont le texte musical, — seule chose sur laquelle dans cette question tout le monde soit d'accord, — est *une altération consciente et voulue de la version des manuscrits*.

[1] Rome, 10 juillet 1901.

A M. Charles Poussielgue, Paris.

Très honoré Monsieur,

En réponse à la demande que vous avez présentée par l'entremise de M. Etienne Vedie, et concernant une nouvelle édition du chant grégorien, la Sacrée Congrégation des Rites a déclaré que le privilège concédé à M. Pustet, de Ratisbonne, relatif à l'édition Médicéenne, ayant cessé, il n'existe aucun obstacle, en ce qui la concerne, à ce que les imprimeurs, toujours en observant les règles accoutumées, fassent de nouvelles éditions de cette même Médicéenne ou des autres notations qui sont légitimement en usage selon les déclarations émises à ce sujet par le Saint-Siège.

Telle est la réponse que la Sacrée Congrégation des Rites peut actuellement faire à votre demande, comme à toute demande semblable qui viendrait à lui être présentée, soit par les imprimeurs de la Sacrée Congrégation, soit par les autres.

Et avec des sentiments d'estime très distinguée je me déclare

Votre dévoué serviteur,

† D. Panici.

Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.
Archevêque de Laodicée,

Mais au dix-neuvième siècle, par-dessus les corrections de Palestrina et des autres, sont venues s'ajouter celles du docteur Haberl. Cette fois, le texte musical a été l'objet d'un travail d'altération dans le double but d'en rajeunir les mélodies et d'en abréger les motifs.

On voit tout de suite l'abîme qui sépare les deux conceptions de Ratisbonne et de Solesmes. A Ratisbonne, corrections de Palestrina, corrections de Suriano, corrections d'Anerio, corrections du docteur Haberl. A Solesmes, au lieu de corriger, on recherche, on compare, et le but de l'érudition la plus scrupuleuse est de trouver la vraie, la plus authentique tradition grégorienne.

Le lecteur a vu plus haut quelles traverses a subies l'entreprise de dom Pothier; mais la patience bénédictine n'est pas en vain passée en proverbe : elle a fini par vaincre et par avoir son apothéose dans le bref de mai 1901.

D'ailleurs, il fallait toute l'aveugle ardeur des Ratisbonniens pour défendre la supériorité de l'édition Pustet. Cette édition qui avait, — officiellement, — les préférences pontificales n'était adoptée à Rome même que dans *trois* églises! Bien mieux, dans plusieurs églises et collèges, au séminaire français, au séminaire Vatican, on chante d'après la version des manuscrits. Et encore plus, les élèves du séminaire allemand demandèrent l'autorisation, — qui leur fut d'ailleurs refusée, — d'employer le Graduel de Solesmes!

Aujourd'hui, la *Scola Cantorum*, avec ses filiales, est en France, la grande propagandiste des méthodes de Solesmes. Outre les monastères de la Congrégation de France, ceux de Beuron, de Maredsous, d'Emmaüs à Prague, de Saint-Anselme à Rome, les diocèses de Besançon et de Luçon adoptaient officiellement l'édition de dom Pothier[1]; les Frères Mineurs, Franciscains et Capucins faisaient composer leurs Propres à Solesmes. Tous les jours, de nouveaux couvents et de nouvelles églises venaient grossir la phalange des plain-chantistes grégoriens : à Turin, les Salésiens; à Fribourg, l'Institut catholique et les Ursulines. En Syrie, en Espagne, en Amérique, les congrégations venues de France emportaient et répandaient avec elles les livres de Solesmes. Quant aux communautés de femmes, le nombre en est immense, Bénédictines françaises et anglaises, Ursulines, Assomptionnistes, Dames du Bon-Pasteur d'Angers, où l'on entend la cantilène grégorienne dans toute sa pureté.

Et comme c'est justement dans les couvents et par les couvents

[1] Il y a deux ou trois ans, S. Em. le cardinal Vaughan vint un jour à Solesmes demander le concours des moines pour introduire dans sa cathédrale de Westminster leur liturgie et leur chant. Des obstacles empêchèrent malheureusement la réalisation de ce projet. Mais le fait est à noter.

que le plain-chant restauré gagne le plus, l'école de Ratisbonne, forcée de se rendre à l'évidence même, a cru trouver un argument topique contre lui : Certes, dit-elle, c'est une musique merveilleuse, un concert d'anges, mais beaucoup trop beau, beaucoup trop difficile à rendre, pour que sortant des cloîtres il puisse être exécuté dans les églises où il faut un texte abrégé et à la portée de tous. Et la même revue où dans toutes les livraisons se trouve imprimé cela, recommande des messes, des hymnes, des motets à trois, quatre, cinq et six voix dont l'exécution cependant ne doit pas être plus aisée, et à laquelle en tout cas, il est impossible aux fidèles de prendre part. Mais ce sont là de ces inconséquences auxquelles ne s'arrête pas le parti-pris...

Il nous était réservé, d'ailleurs, de voir à l'évidence, à Ratisbonne même, comment le *Caecilien Verein*, qui a pour but la diffusion du plain-chant, comprend son rôle.

Pendant le congrès récent, il y eut, comme il convenait, beaucoup de cérémonies à l'église. Le premier soir du congrès, les vêpres avaient été *entièrement* exécutées en faux-bourdon du seizième siècle; le *Salve*, *Regina*, le *Tantum ergo*, des litanies du Saint-Cœur de Jésus, en polyphonie moderne accompagnée par l'orgue. Le lendemain, on choisit la messe *Assumpta est Maria*, à six voix, de Palestrina : en plain-chant, on n'exécuta que le Graduel, l'Offertoire et la Communion, toutes prières chantées par la *Scola*. Et les fidèles assistaient à ce concert spirituel, auquel ils auraient été bien en peine de vouloir prendre part : est-ce bien là l'esprit de l'Eglise? On pourrait objecter que c'était une solennité particulière, une fête musicale, et qu'alors il était naturel de la célébrer d'une façon spéciale. Fort bien si les mêmes faits ne s'étaient renouvelés le lendemain mercredi, à la messe de *Requiem* pour les âmes des membres décédés du *Verein*. A Ratisbonne, et dans beaucoup d'églises affiliées à l'Association cécilienne, on exécute énormément de musique palestrienne ou moderne, et bien peu de plain-chant. Que devient alors l'objection faite à l'édition de Solesmes d'être trop difficile à chanter : franchement, l'est-elle plus que le *Tantum ergo*, à huit voix, de J. Renner junior, chanté le dernier jour au Salut?

Quant au congrès lui-même, il promettait d'être tumultueux et orageux. Il ne fut que vibrant. L'école de Ratisbonne y tirait ses derniers feux de salve, contre des adversaires solidement établis sur le terrain critique et documentaire. Mais il était inévitable que la victoire demeurât, dans cette ville, au grand chef du mouvement, le docteur Haberl.

Grand, fort, l'air impérieux, le président général du *Verein* donne l'impression d'une volonté inébranlable et d'un caractère impétueux; c'est un orateur consommé, passant merveilleusement du sérieux au comique, ayant toujours son auditoire dans la main : enfin de tous ses collègues, c'était, pour un étranger, le plus aisé à saisir, dans toutes ses nuances. M. Haberl commença par une protestation personnelle contre les dires du docteur Muhlenbein qui, au cours de ses études à Rome, ayant connu et apprécié le plain-chant bénédictin et appris bien des dessous des négociations de Pustet avec les Rites, avait fait paraître, au commencement du mois d'août dernier, une brochure où il disait tout haut ce que, jusque-là, on n'avait fait que chuchoter. Puis sur le sujet traité, il défendit contre toutes les modifications proposées le texte des motions donné par le Comité. « Nous n'avons pas, dit-il, à donner des raisons à notre fidélité envers les éditions officielles : nous déclarons simplement que nous sommes heureux et fiers de les avoir. C'est, d'ailleurs, un droit indéniable du Pape de décider ce qu'il faut chanter et de quelle façon. Il est l'autorité et nous n'avons qu'à nous incliner. Gardons-nous des manœuvres par lesquelles on voudrait arriver à nous faire mettre Léon XIII en contradiction avec le Pape. » Et tour à tour autoritaire et bonhomme, il fit passer sa volonté chez ses auditeurs.

Le résultat, d'ailleurs, n'avait jamais fait de doute. La première motion, la seule qui ait rencontré des objections, fut votée à une quasi-unanimité et la seconde à l'unanimité. En voici le texte :

1° L'association générale cécilienne prend les éditions officielles des livres de chœur romains pour base, en théorie comme en pratique, du chant liturgique, non seulement parce qu'elles contiennent le plain-chant grégorien sous une forme commode, mais spécialement parce que, données (dans le sens d'éditées) et confirmées par le Saint-Siège apostolique, elles sont recommandées sous contrainte.

2° Quand, dans des diocèses ou des églises et d'après les décisions du Révérendissime Evêque compétent, d'autres éditions sont en usage ou introduites légalement, les membres de l'Association cécilienne des diocèses susvisés doivent s'en tenir à ces dispositions légales pour montrer, par leur obéissance, qu'ils appartiennent à une association approuvée par l'Eglise.

Et cependant des partisans les plus ardents de Solesmes s'estimaient très satisfaits de la tournure prise par les débats et, — car il faut rendre justice à chacun, — de la mesure et de la modération qu'après les avoir recommandées à tous, le Comité et son fougueux président avaient su garder.

Les fêtes se terminèrent par des auditions de maîtres du seizième siècle et de leurs imitateurs modernes, au cours desquelles la maîtrise de la cathédrale, sous la direction de son maître de chapelle, M. le chanoine Engelhart, fit apprécier l'excellence de son style, l'impeccabilité de son exécution. Enfin, une dernière soirée permit aux assistants, au milieu des verres, des assiettes et de la fumée, d'entendre des discours, de remercier [1] leurs aimables hôtes et d'applaudir une société chorale d'hommes qui prêtait son concours à la fête.

En résumé, rien de nouveau n'était sorti des débats. L'édition de Solesmes n'avait été l'objet d'aucune critique de fond, et plus d'un hommage lui avait été rendu. Que désirer de plus? Nous n'avons pas protesté contre un privilège pour en demander un à notre profit. Leur supériorité manifeste fait seule la force des livres bénédictins, et c'est uniquement sur leur valeur scientifique et pratique que nous comptons pour les voir se répandre *urbi et orbi*. Nous avons mentionné plus haut l'entreprise de la maison Poussielgue qui vise la publication complète des livres choraux : Graduel, Antiphonaire, Responsorial, Pontifical, Rituel sacerdotal, Cérémonial des évêques, Martyrologe, Missel.

C'est une initiative qui, à condition de ne solliciter aucun patronage ni aucune attache officielle, a toutes les chances d'aboutir en créant une œuvre qui portera partout le renom de la science et de l'art français, et sera la glorification des efforts et des découvertes des Bénédictins de la Congrégation de France.

Gaston Duval.

[1] Qu'il me soit permis ici d'exprimer personnellement toute ma gratitude aux membres du Comité qui, sans le connaître et sans être connus de lui, ont accueilli d'une façon si courtoise l'envoyé du *Correspondant*, et se sont mis si obligeamment à sa disposition, — et tout spécialement à M. le président Haberl et à M. le trésorier Feuchtinger.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Après les lampions. — Philosophie des fêtes russes. — Un mot de Clémenceau. — Souvenir de Pierre-le-Grand. — Députés et mal de mer. — Nos Présidents à l'église. — Les anarchistes en Amérique et en Allemagne. — Une proposition courtoise. — Voile de tristesse. — Le drame de Malakoff. — Psychologie de la meurtrière. — Théories féministes. — Pour le mariage. — Nouvelle fantaisie du président Magnaud. — Les divorces. — L'exode des congrégations. — Face économique de la proscription. — Un non-lieu singulier. — Lycées de l' Ett et écoles libres. — L'écumoire budgétaire. — Le centime présidentiel. — Eclairons M. Loubet! — Sus à la Censure! — Pièces défendues. — C'tations amusantes. — Suppositions invraisemblables. — Les Théâtres. — Au Nouveau-Cirque. — Les amphibies du jour.

Les lampions sont éteints, les drapeaux remisés, les historiques tentures rentrées au Garde-Meuble, nos hôtes envolés vers le Nord, toute la féerie de ces derniers jours évanouie. Qu'en reste-t-il? Un énigmatique souvenir...

Et, d'abord, une atmosphère sombre et inquiétante a enveloppé, du commencement à la fin, ces fêtes étranges; une sorte de nuage menaçant et sinistre n'a cessé de planer sur elles, et tous, amphitryons et invités, semblaient avoir l'appréhension, on pourrait presque dire le cauchemar, de quelque catastrophe. — D'épais cordons militaires gardaient sévèrement les lignes ferrées sur tout le parcours suivi par le tsar; les villes qu'il traversait étaient soumises à un véritable état de siège, au point que nul habitant ne pouvait circuler dans les rues ni stationner sur les trottoirs, exclusivement occupés par la troupe, et que l'inquisition rigoureuse de la police s'était étendue jusqu'au personnel de chaque maison, où l'on ne pouvait entrer ni sortir qu'accompagné d'un soldat ou d'un agent de la sûreté... C'était à se croire en Chine, où toute population doit disparaître des rues que suit le cortège du Fils du Ciel, qu'il est même défendu de regarder par les fenêtres... A Dunkerque, à Reims, à Compiègne, il a fallu décommander, au vif mécontentement populaire, les tribunes projetées pour voir et acclamer les visiteurs impériaux, de sorte que le tsar et la tsarine semblaient beaucoup plus des prisonniers jalousement gardés que des hôtes affectueusement invités et accueillis. Nul, en dehors du monde officiel, n'a pu les approcher; à Compiègne même, dans ce

palais des fêtes galantes du second Empire, un cercle de fer les enserrait, et s'il est vrai, comme on l'a prétendu, qu'ils étaient venus voir la France, on peut dire qu'ils n'en ont vu que les gouvernants, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

En même temps, les anarchistes, se refusant à ce qu'on avait appelé « la trêve du tsar », lançaient à la tête du visiteur couronné les manifestes les plus outrageants avec les menaces les plus criminelles, en rappelant qu'il y a toujours à Paris « une rue de la Ferronnerie... » Les meetings de la salle Chaynes et le congrès socialiste de Roubaix s'associaient à ces provocations odieuses, auxquelles Millerand et ses dignes collègues laissaient d'ailleurs toute liberté de se produire; la presse jacobine redoublait de violence dans le même ordre, et le maire socialiste de Reims avait soin de spécifier, dans une proclamation offensante pour nos augustes hôtes, que, si la ville se mettait en frais, c'était uniquement pour recevoir le Président de la République, sans s'occuper de savoir s'il était accompagné d'une autre personne...

Voyez-vous, dans la vie privée, un châtelain invitant un allié ou un ami à venir passer quelques jours sous son toit, puis le laissant insulter par sa valetaille, en lui faisant entendre qu'il tremble d'ailleurs pour sa vie et que, tout en prenant des précautions pour sa sécurité, il n'est cependant pas très tranquille sur l'issue de l'aventure!...

Et, d'autre part, quelle façon courtoise d'inviter les gens que de leur énumérer d'abord et publiquement tous les frais de la réception, tant pour le matériel, tant pour la table, tant pour les distractions et le plaisir! — C'est ce que nous avons vu au *Journal officiel*, détaillant avec une ostentation grossière les dépenses, évaluées en simple prévision à 3 millions 100 mille francs, comme pour mieux faire apprécier de nos hôtes les sacrifices accomplis en leur honneur! — Que dirait-on, dans la vie privée, d'un malappris étalant ainsi, devant ses invités, les charges qu'il s'est imposées pour leur offrir une hospitalité passagère!

Et enfin, dans ces extraordinaires façons d'agir, n'y a-t-il pas eu plus de ridicule encore que de mauvais goût, plus de choquante platitude que d'oubli des moindres convenances? — N'avons-nous pas vu nos ministres, affolés pour la décoration et l'aménagement des chambres impériales, trier eux-mêmes les draps de Napoléon et de Marie-Louise, délibérer sur la question de savoir si, dans le cabinet de toilette du tsar, la « douche » serait placée ou non au-dessus de la baignoire, se transformant tour à tour en tapissiers et en maîtres-d'hôtels, au point d'amener M. Clémenceau, écœuré, à s'écrier dans le *Bloc :* « Il n'y a donc pas de domestiques à Compiègne? »

Vraiment, dans la circonstance, nos gouvernants ont eu par trop l'air de gens ahuris qui n'ont jamais reçu personne et que la moindre visite bouleverse de la cave au grenier! — On assure qu'en réalité le total de la carte à payer ne sera pas moindre d'une vingtaine de millions. Il n'était nullement besoin de tant de fracas, de gaspillage et de servilité pour faire aux souverains de Russie un accueil honorable et digne d'eux. Nicolas II venait en ami et en allié chez la nation française. Ne suffisait-il pas de le recevoir à Compiègne comme Louis XVIII y reçut l'empereur Alexandre? — Et n'est-ce pas pousser loin la courtisanerie que de décider l'érection d'un monument commémoratif à l'endroit où le tsar et la tsarine ont posé le pied sur le sol de la capitale en 1896? Ce monument, dit-on, montrera l'Histoire burinant sur ses tablettes, comme un immortel souvenir, la date de cette première visite à la ville de Paris... Pourquoi pas, aussi, une colonne avec inscription à chaque nouvel emprunt?

A ce propos, on a rappelé un mot de Pierre-le-Grand : « Le Russe a besoin du Hollandais sur mer, de l'Allemand sur terre; il n'a que faire du Français. » — Ses successeurs ne pensent plus tout à fait de même aujourd'hui, et tandis qu'ils chamarraient de cordons et de crachats nos farouches républicains, ceux-ci se ruaient à leurs pieds en leur prodiguant en cadeaux — qui ne leur coûtent rien — les chefs-d'œuvre de nos manufactures nationales de Sèvres et des Gobelins.

On ne sait pas si « le ministre du plus drôle des commerces », ainsi que Rochefort appelle Millerand, a pu glisser son ami Paquin parmi les invités des galas de Compiègne; du moins, la femme du Lucullus ministériel n'a pas manqué d'y étaler les toilettes de la rue de la Paix, avec les bijoux qui figuraient dans les vitrines de l'Exposition. — « C'est nous qui sont les princesses!... »

Et nos législateurs n'ont pas été oubliés dans la circonstance, ou plutôt nos ministres, qui ont besoin de leurs votes, ne les ont pas négligés. Bien qu'ils n'eussent aucun titre à participer aux fêtes navales et militaires, le gouvernement a pris soin de leur offrir des dîners de 500 couverts, afin d'amadouer leurs bulletins futurs. C'est bien le cas de rappeler les vers cinglants où Barthélemy fouaillait naguère

> Ces députés ventrus à la faim insatiable,
> Qui votent des budgets et les mangent à table...

Mais le mal de mer, qui ne s'achète pas, nous a vengés de leur gloutonnerie en les forçant à restituer... au moins une partie de ce qu'ils avaient pris.

Et, dans l'ensemble de ces fêtes, que de traits piquants, de

curieux détails, de particularités instructives à relever, depuis le spectacle ironique de Millerand courbant l'échine devant le souverain que, tout récemment, il vouait lui-même à l'exécration de la démocrapule, jusqu'aux attitudes édifiantes de M. Loubet, accompagné de ses ministres athées, dans cette cathédrale de Reims, encore toute remplie de la majesté du sacre de nos rois!

Depuis le maréchal de Mac-Mahon, c'est la première fois qu'un Président de la République aura pénétré dans une église. Ni Carnot, ni Casimir-Périer, ni Félix Faure ne l'avaient osé dans leurs différents voyages. Même aux fêtes solennelles de Jeanne d'Arc à Orléans, en 1892, Carnot avait reculé par peur des francs-maçons, et refusé de franchir le seuil du temple où la Libératrice était venue rendre grâces à Dieu de sa victoire.

Il faut savoir gré à M. Loubet de son courage, qui lui vaut déjà dans l'*Aurore* le surnom de Loubet-le-Pieux, mais, en même temps, on peut regretter qu'il n'en ait pas fait montre plus tôt, en refusant de promulguer l'inique loi des congrégations et en réclamant, suivant son droit, une seconde délibération, plus réfléchie, de la part des deux Chambres.

Quoi qu'il en soit, on annonce que M. Loubet doit aller, au mois de novembre prochain, rendre au tsar la visite que Nicolas II vient de faire à la France, et, à ce propos, on trouve amusant de rappeler qu'il y a quatre ans, en juillet 1897, une demande de crédits ayant été présentée à la Chambre pour solder les frais de voyage du président Félix Faure à Saint-Pétersbourg, 29 irréconciliables votèrent contre, et, qu'en tête de ces purs, de ces farouches, de ces intraitables, figurait... M. Millerand!

Votera-t-il demain les crédits relatifs au voyage de M. Loubet? — Vous n'en doutez pas, ni moi non plus... Et nous en verrons bien d'autres!

Somme toute, si les fêtes en l'honneur des souverains russes ont été brillantes, on ne peut méconnaître que l'assassinat du Président des États-Unis a, malgré tout, fait planer sur elles comme un voile sombre, sans parler du redoublement de mesures de police autour de l'hôte illustre dont nous avions la redoutable garde. Toutes les cours de l'Europe ont pris le deuil à l'occasion de l'attentat de Buffalo, et on n'en saurait être surpris, car, en face des doctrines subversives, ou plutôt des passions sauvages qui menacent l'ordre universel, tous les gouvernements se trouvent solidaires et ne sauraient trop étroitement s'unir pour défendre le patrimoine commun de la civilisation.

C'est une impression que n'a pas ressentie notre monde officiel, qui, alors que toute fête ou réception était strictement suspendue dans les capitales des deux hémisphères, a maintenu néanmoins les

galas de Compiègne, avec banquet, spectacle et le reste. Qui oserait, dire qu'il n'y a pas eu là, — à l'heure même où l'opulente et nombreuse colonie américaine couvrait de ses drapeaux enveloppés de crêpe les quartiers luxueux de Paris, — un manque de haute convenance, peut-être une faute politique dont pourra se souvenir la fière et grandissante République du Nouveau-Monde?

Elle vient précisément de faire chez elle, à l'occasion de l'assassinat anarchiste de son président, ce que nous ne faisons pas chez nous : — la chasse aux fauves qui menacent partout la vie des sociétés. — A la lueur du revolver de Czolgosz, et à la vue du sang versé, les Américains ont compris l'erreur dangereuse qu'ils commettaient en assimilant des bandits à un parti politique, et leur police a immédiatement saisi les prôneurs, par la plume ou la parole, des doctrines infâmes qui aboutissent à la balle, au poignard, au bouleversement. — Johann Most, rédacteur influent d'une feuille révolutionnaire de New-York, où il exaltait l'assassinat des capitalistes et des chefs d'Etat; — une femme, ou plutôt une furie, Emma Goldmann, propagandiste enflammée des théories les plus destructives, et douée d'une activité infatigable, — l'un, comparé à Félix Pyat, l'autre à Louise Michel, et qui, tous deux, fascinaient et entraînaient des milliers d'adeptes, ont été sur le champ mis à l'ombre. Depuis, de nombreux sectaires les ont suivis dans les prisons, et les journaux de là-bas nous apprennent que la foule soulevée assiège la geôle sans relâche pour lyncher cette cohue de brutes et de forcenés.

De l'autre côté du Rhin, le même mouvement de colère et de sauvegarde ne se produit pas avec moins de résolution. Les clubs anarchistes de Berlin ont été fermés, les réunions des sectaires interdites, en attendant l'imminente suppression de leurs organes, et le chancelier de l'empire vient d'inviter par voie diplomatique la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, tous les autres États allemands, à prendre des mesures analogues pour le salut commun.

Ne se décidera-t-on pas à les imiter un peu chez nous? Ah! force est d'en convenir, c'est difficile, quand on a excité, encouragé soi-même ce qu'il faudrait enfin réprimer, quand les pervers qui devraient être mis hors la civilisation se trouvent précisément former la clientèle favorite du pouvoir et constituer ses plus fermes appuis, j'allais dire ses plus fidèles souteneurs!

Si l'on sévissait en toute conscience, c'est Waldeck et Millerand qui devraient être coffrés les premiers; mais si nous n'en sommes malheureusement pas encore là, il n'en reste pas moins indispensable qu'une action préservatrice se dessine, qu'un effort soit tenté pour contenir le flot révolutionnaire qui monte, grossit et déborde de toutes parts.

Après avoir ravagé les bas-fonds, il envahit les casernes, il attaque le soldat, c'est-à-dire le dernier rempart de la société en péril. N'est-il pas grand temps d'agir[1]?

Oh! si j'avais toute liberté d'action à leur égard, je ne leur ferais aucun mal! Je les cueillerais tous dans une vaste razzia et, quand je les tiendrais sous la main, je leur dirais doucement : « Puisque, d'après vos affirmations réitérées, vous possédez le secret du bonheur social, nous voulons vous rendre heureux en vous dégageant de tous les vices de notre organisation défectueuse et en vous mettant à même de réaliser vos merveilleuses théories humanitaires. Une île étendue, fertile, sous un beau ciel, pourvue de tout ce qui est nécessaire à la vie, a été préparée à votre intention. On va vous y conduire; vous y appliquerez en pleine liberté vos doctrines égalitaires, collectivistes, affectueusement fraternelles. Vous nous y ferez voir que, loin de vous manger entre vous, comme au pays des cannibales, vous êtes capables d'offrir le spectacle de la Solidarité la plus harmonieuse; et, de notre côté, quand vous nous aurez donné cet attirant et durable exemple, nous irons avec joie vous chercher dans votre île enchantée pour organiser notre vie commune sur le modèle admirable de la vôtre. — Seulement, d'ici là, nous nous bornerons à vous observer prudemment et à distance, afin de vous mieux laisser toute la gloire de l'expérience et du succès... »

Je ne sais comment ils accueilleraient cette obligeante proposition, mais je ne vois pas quelles objections sérieuses ils pourraient y faire, et, dans tous les cas, je les contraindrais à subir cette amicale expérimentation du système et des idées qu'ils préconisent avec tant de furieuse assurance; — et, sans nul doute, comme les damnés des cercles de Dante, nous les entendrions bientôt implorer le terme de leur supplice...

Ce n'est pas seulement, d'ailleurs, la tragédie sanglante de Buffalo et l'attitude sauvage des émules de Ravachol qui ont projeté une sinistre lueur sur le voyage du tsar et sur les fêtes qui l'ont accompagné : tout le cadre et toute l'atmosphère morale

[1] En dehors des provocations directes à l'assassinat du tsar, je me borne à citer les lignes suivantes d'Urbain Gohier dans l'*Aurore* à propos de la revue navale de Dunkerque et de la revue des quatre corps d'armée aux portes de Reims :

« Voilà nos chefs, nos grands chefs, sur terre et sur mer. Ou des faussaires, concussionnaires, voleurs, bandits à tout faire; ou des traîtres de Coblentz et de Rome; ou des idiots renforcés.

« Quel sera *notre devoir*, si jamais une mobilisation met cette engeance *au bout de nos fusils?...* »

dans lesquels elles se sont développées contribuait à les assombrir. De tous les côtés, en effet, ce n'étaient que drames, crimes, vols, suicides, symptômes effrayants de décomposition sociale : ici, le trésorier même de l'Assistance publique, détournant à pleines mains l'argent des pauvres; là, un grand fournisseur d'équipements militaires, accusé d'escroquerie et de fraudes envers l'Etat; puis, des banquiers, disparus avec les fonds de leurs clients; des employés de chemins de fer, emportant des paquets d'actions de leur Compagnie; un receveur d'enregistrement de Paris, filant avec la caisse de l'Administration; des suicides de désespérés, l'assassinat de Sèvres, le cadavre d'un garde républicain trouvé dans le Bois de Boulogne, la tête coupée de Romainville, et, couronnant ce lugubre ensemble, la malle sanglante de Malakoff, avec l'extraordinaire péripétie de ses aventures... Sans parler des nombreux écrasés par l'impitoyable automobile, ni de l'augmentation du prix du pain, ni du déficit dans la récolte du blé, ni de la diminution de la récolte prévue de nos vignobles (*douze millions* d'hectolitres de moins que l'année dernière).

Mais l'incident qui, par-dessus tout, je le répète, a voilé notre ciel, a été le drame effroyable de Malakoff dont la France entière a été remuée et dont les imaginations stupéfiées frémissent encore...

Les chroniqueurs ont fait à ce propos le relevé des crimes analogues, en montrant que *tous* les assassins qui ont ainsi enfermé leurs victimes dans une malle (on n'en compte que cinq ou six) ont invariablement été découverts, ce qui n'est pas, heureusement, pour encourager ce genre de « travail, » tandis que M. Macé, l'ancien chef de la Sûreté, dans son récent volume intitulé : *Crimes impunis*, nous apprend, que, depuis la guerre, c'est-à-dire dans une période de trente ans, plus de quarante assassinats ont été commis dont les auteurs sont demeurés introuvables, parce qu'ils avaient pris soin d'empêcher, par le dépeçage du cadavre, la constatation de l'identité des victimes.

Avant l'emploi de la malle, quelques meurtriers avaient usé du sac, bien ficelé et jeté dans la rivière, ce qui donna lieu jadis à une plaisanterie macabre d'Alphonse Karr, s'il convient toutefois de plaisanter sur de pareils sujets. — Un pêcheur avait retiré de la Seine un sac enfermant des membres humains coupés en petits morceaux, et comme le sac était fortement ligaturé, l'auteur des *Guêpes*, en relatant ces affreux détails, ajoutait : « Ils semblent exclure toute supposition de suicide. »

Mais le forfait de la femme Bassing suggère d'autres réflexions, où l'idylle se mêle à l'horreur. — Dans son alcoolisme emporté et dans sa bestialité furieuse, elle est restée mère malgré tout, comme le fauve qui, dans le carnage même, a des attentions et des caresses

pour ses petits. Elle ne pouvait, même à travers ses lugubres pérégrinations, se séparer de son enfant; elle le gardait à la main; elle lui parlait avec tendresse; elle soignait sa tenue, en négligeant la sienne propre; elle lui achetait un petit cheval de bois pour distraire son innocence; et quand, à Cavaillon, après le dénouement sinistre du drame, le directeur de la Sûreté saisit et vida la valise de la suicidée, il y trouva, entre un chapeau et une montre..., un petit soulier d'enfant, conservé là, délicatement, comme une sorte de relique...

Et ce n'est pas tout. A côté du sentiment maternel s'en est accusé, dans cette nature abstruse, un autre, plus caractéristique encore : l'aspiration à l'amour légitime, la soif ardente de la vie régulière et du mariage honoré. Oui, cette fille dégradée, qui s'était accordé toutes les licences, et que l'on aurait pu croire altérée seulement de voluptés basses et variées au hasard, elle rêvait d'une régénération morale, elle délirait passionnément du mariage! Son cœur s'était attaché au compagnon de ses désordres; elle en était venue à l'aimer, et cet amour, comme certaines fleurs nées et épanouies sur le fumier, lui avait inspiré une telle tenue que, dans les divers logis où elle et Larmet s'étaient abrités ensemble, elle avait donné à tous ses voisins l'impression d'une femme honnête et respectable. C'est qu'elle voulait se relever par le mariage, en épousant l'homme qui possédait son cœur, et si, à la fin et malgré son amour pour lui, elle l'a tué dans un mouvement de rage et de désespoir, c'est précisément parce que cet homme lui refusait le bien suprême, la satisfaction idéale qu'elle attendait de lui : le mariage...

Ainsi, voilà la leçon que devront méditer les apôtres de l'union libre. En dénonçant le mariage comme une hypocrisie et un servage, ils présentent, au contraire, l'union libre comme la plus morale de toutes et comme la seule capable d'assurer un bonheur durable. — Le journal *la Fronde*, organe des féministes, est au premier rang des prédicateurs de cette croisade. — « Décidément, disait il y a peu de jours cette feuille, le mariage est bien malade... Plusieurs fois nous avons démontré la supériorité de l'union libre sur l'union légale; un grand nombre d'hommes et de femmes sont désormais d'accord sur ce point. »

Pour la *Fronde*, il y a deux sortes de mariages : le mariage *légal*, qui est constitué « par certains mots échangés en un certain lieu (en France, mairie); et le mariage *raisonnable*, formé par l'affection réciproque dans l'union libre.

« Dans le premier cas, dit l'organe féministe, mariage signifie enchaînement de deux êtres sous peine de sanction pénale », c'est-à-dire « cohésion de la famille par la force, consécration légale du droit à l'oppression réciproque. »

« La famille raisonnable, au contraire, fondée et maintenue en dehors de l'hypocrisie et de la contrainte, est basée sur la volonté intelligente des intéressés et se maintient par l'affection et l'accord dans l'union libre. »

Et dans un autre article, plus explicite encore, qui date presque d'hier : « Le mariage légal n'est plus qu'une institution surannée... Quel censeur oserait blâmer une femme qui, affranchie du besoin par son avoir ou par son travail, disposerait librement d'elle-même? Qui oserait blâmer cet être conscient, raisonnable et responsable, de s'unir à qui lui plaît, comme il lui plaît?... N'est-ce pas justement l'absence de toutes les conventions utilitaires qui fera la force et la beauté de ces unions, comme leur incontestable supériorité sur le mariage actuel?... La seule chose qui rehausse le mariage actuel, c'est précisément ce qui est en dehors de la contrainte légale. Il n'est plus rien qu'un marché s'il ne peut subsister par lui-même, sans cette contrainte extérieure, humiliante et tyrannique... Quelle différence avec l'autre mariage où l'on n'a plus deux intérêts qui s'accouplent, un mâle qui achète une vierge, une femme qui paye de sa dot et de son corps la protection d'un époux, un être faible inféodé à un être fort, mais deux êtres pairs, s'unissant librement pour cette simple et suffisante raison qu'ils s'aiment. »

Et la rédactrice de la *Fronde* ajoute avec tranquillité : « J'ai beau faire : je ne réussis pas à trouver cela monstrueux. »

Un autre organe, *le Français*, soutenant la même thèse, proclame hardiment que « l'union *légale* de l'homme et de la femme nuit au bon fonctionnement, à l'ordre des sociétés, car elle entraîne la polygamie hypocrite, la prostitution, les meurtres clandestins... » Et l'auteur conclut : « A l'union libre aboutit nécessairement l'évolution actuelle du mariage, comme l'hiver aboutit au printemps. »

Mais, dira-t-on, peut-être, ce sont uniquement des déclassés et des détraqués qui tiennent un pareil langage! — Qu'on se détrompe : un magistrat, le trop fameux président Magnaud, leur fait écho dans ses étonnantes théories judiciaires. — Interrogé sur la question de savoir « si l'on doit souhaiter l'avènement de l'union libre, c'est-à-dire de l'union n'ayant d'autre règle que l'accord de deux volontés, et ne demandant aucune consécration à la loi », l'oracle du tribunal de Château-Thierry a répondu : « Je désirerais vivement qu'à côté de l'institution du mariage actuel soit organisé un état d'*union* libre constaté par simple déclaration devant l'officier de l'état civil, donnant naissance aux droits familiaux ordinaires, et susceptible de cesser par déclaration consentuelle, et même unilatérale, devant l'officier de l'état civil. »

D'autre part, un des substituts du Procureur de la République

près le tribunal de la Seine, M. Morigot-Thibault, dans une avante étude sur les résultats de la loi du divorce, nous montre avec quelle déplorable facilité les représentants de la Justice portent atteinte au principe tutélaire du mariage. — « Dans le *steeple-chase* contre le mariage, dit-il, les magistrats eux-mêmes rivalisent avec les parties lorsqu'ils se laissent aller à prononcer jusqu'à 242 jugements de divorce en une seule audience ! Les méfaits des automobiles sont moins condamnables que cette vertigineuse rapidité à juger, simplement pour vider le rôle de l'audience. »

Et enfin, pour borner ces citations affligeantes, notons une décision toute récente de la chambre syndicale des clercs d'huissier de la Seine portant qu'en cas de décès d'un de ses membres, des secours seront accordés par l'association à la conjointe du défunt, « sans souci de savoir si celle-ci est épouse *légitime* ou simplement épouse *en union libre.* »

Et cette décision scandaleuse est chaudement applaudie par la *Lanterne*, journal de Millerand, qui félicite la corporation des clercs d'huissier d'avoir abordé et résolu le problème « tout à leur honneur ».

Eh bien, que ces excentriques, ces déchus, ces novateurs, interrogent la femme Bassing, la terrible héroïne du drame de Malakoff; elle leur criera : « Non ! c'est le mariage légal, le mariage chrétien, le mariage béni, qui est la paix, qui est la sécurité, qui est l'honneur !... Des unions libres, j'en ai eu à ma fantaisie, autant qu'il m'a plu ! mais j'en ai vite reconnu le vide, l'abaissement, le servage; j'en ai profondément senti la honte et le dégoût ! Votre union libre, c'est la dégradation et le mépris ! Tandis que le vrai mariage est le relèvement, l'estime et le respect de tous ! Voilà pourquoi je voulais sortir de ma fange pour m'unir en noces légitimes à l'homme avec qui je vivais sans aucune sanction légale, et si je l'ai tué, ce n'est pas par suite de brouille et de désaccord dans notre genre de vie, mais uniquement parce qu'il me refusait le mariage que j'implorais; parce qu'il ne voulait pas m'accorder la réhabilitation à laquelle j'aspirais de toutes les forces de mon être; parce qu'il me rejetait inflexiblement dans la boue de l'union libre, au lieu de m'élever avec lui dans la pure et fière sérénité du mariage légal ! »

Voilà ce que répond du fond de sa tombe la malheureuse dont le rêve n'a pu se réaliser; voilà ce que crient aux imposteurs son crime et son suicide !...

Pendant ce temps, et au milieu du brouhaha des fêtes du tsar, a commencé dans un douloureux silence l'exode des congrégations annies du territoire. On a cité à ce propos le mot d'un de nos

principaux chefs militaires : « Le voyage du tsar, dans les circonstances actuelles, a été comme le roulement de tambour de Santerre, un moyen de détourner les esprits et les regards des longues files de religieux et de religieuses se déroulant sur toutes les routes de l'exil... » — Par milliers, en effet, ils s'acheminent vers l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, la Hollande, plus hospitalières à leur égard que la France où ils vivaient depuis des siècles. Un des expulsés disait simplement à un spectateur de leur départ : « Nous étions ici depuis 543... » Un autre disait ailleurs : « Nous datons de 1010... » Peut-être auraient-ils pu invoquer, indépendamment de tous leurs droits, le vieil adage affirmant que « possession vaut titre ». Mais ils ont courbé la tête, sans récrimination tapageuse, et bien qu'ayant la conscience de n'avoir fait de mal à personne, de n'avoir commis aucun crime, aucun délit, aucune faute, ils ont quitté leur antique asile pour aller subir, sur une terre étrangère, la proscription imméritée. Et encore assure-t-on que nos infâmes gouvernants ont poussé l'esprit sectaire jusqu'à intervenir tortueusement auprès d'Etats voisins pour leur faire refuser l'hospitalité aux infortunés bannis...

Et ces haineux persécuteurs osent parler « d'apaisement » dans toutes leurs allocutions hypocrites, alors qu'ils chassent et dépouillent les meilleurs et les plus paisibles des citoyens! C'est bien à eux qu'on peut appliquer le mot brûlant de Tacite : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant...*

Les religieuses des 120 Carmels de France, même celles de Montélimar que ne protège pas M. Loubet, quittent en pleurant les retraites où leurs prières nous défendaient contre les sévérités d'En-Haut. Les Dominicaines, les Visitandines, les Clarisses, les Bénédictines, — celles-ci ayant à leur tête la duchesse de Bragance, en religion mère Adélaïde, assistée de deux de ses filles : l'une, archiduchesse d'Autriche, l'autre, duchesse de Parme, — suivent tristement leurs sœurs vers la frontière, et cet exode de femmes dévouées, charitables, sublimes dans leurs renonciations, est peut-être plus douloureux encore que celui des hommes.

Les Chartreux seront-ils contraints de partir? On ne sait encore; le gouvernement hésite devant la réprobation universelle, tandis que les sectaires, dont il subit honteusement la loi, lui suggèrent de saisir cette heureuse occasion de transformer les bâtiments de la Chartreuse en un vaste sanatorium pour les tuberculeux pauvres, qui, souffle l'organe de M. Pressensé, « se trouveraient là dans une situation exceptionnelle comme air et comme climat, au milieu des grands bois de la montagne... »

Il y a bien, contre ces odieux projets, la protestation énergique de nombreux conseils municipaux et la plainte éperdue de

multiples industries de la région qui vivent du travail donné par le couvent, notamment l'industrie des verriers, occupés sans relâche à la fabrication des bouteilles de la célèbre liqueur, et qui crient aux préfectures de l'Isère et de la Loire qu'ils vont, eux et des centaines de familles, se trouver sans pain si les Pères sont réduits à quitter la contrée...

C'est une face de la question que n'avaient pas suffisamment pressentie les Waldeck et les Millerand de la bande gouvernementale...

Non moins virulentes, dans une autre partie de la France, se montrent les réclamations des conseils municipaux en faveur des Trappistes, dont les établissements, véritables écoles d'agriculture, répandent les plus grands bienfaits autour d'eux, et dont la dissolution porterait un coup funeste à tous les intérêts ruraux.

Quant aux Bénédictins, je ne puis les voir s'éloigner sans adresser un hommage ému à Solesmes, dont nous parlons dans une autre partie de cette livraison, et sans donner un souvenir attendri à cette douce et sympathique abbaye de Ligugé, dans la petite Suisse poitevine, où j'ai trouvé tant de fois le plus affable accueil, et dont l'admirable bibliothèque, que j'enviais au savant dom Chamard quand il m'en montrait les attirantes richesses, va s'en aller, mélancoliquement, avec ses maîtres laborieux, sur une terre étrangère...

Je ne parle pas, bien entendu, des Jésuites, dont le sort était réglé de longue date et que rehausse singulièrement la haine féroce dont ils sont l'objet, avec leurs collèges.

Et pendant ce temps, pendant qu'une politique scélérate condamne ainsi tant d'innocents au plus cruel martyre, un ministre, Pierre Baudin, fait rendre par son compère Monis une ordonnance de non-lieu en faveur de la Polonaise irritée qui a récemment déchargé sur lui son revolver en croyant atteindre Delcassé, contre lequel, comme on sait, elle croyait avoir le droit d'exercer sa vengeance... Le mystère n'a pas été éclairci, et la curiosité publique surexcitée continue à se demander quelle déception secrète et cuisante a pu déterminer la comtesse Olzewska à cet acte désespéré. — On ne le saura sans doute jamais, puisque « la justice » vient d'étouffer l'affaire par une ordonnance de non-lieu, trouvée assez généralement louche en la circonstance...

Mais d'où vient cette haine implacable contre les congrégations, surtout contre celles qui sont vouées à l'enseignement? Ah! c'est qu'elles réussissent trop et qu'elles dépeuplent les écoles de l'État au bénéfice de leurs maisons. — Jugez donc : pas un seul des 107 lycées de l'État ne fait ses frais, pas un seul ne vit de ses propres ressources! Tous, au point de vue financier, sont une mauvaise affaire! Tous ne se maintiennent qu'à l'aide des sacrifices du budget! —

Le lycée Condorcet, le moins atteint, a besoin d'une subvention annuelle de 250,000 francs. — Le lycée Michelet coûte 274,000 fr. — Le lycée Charlemagne, 324,000. — Et il en est de même dans les départements, sans exception des plus grandes villes. — Le lycée de Marseille coûte 270,000 francs. — Celui de Lyon, 330,000; celui de Bordeaux, 280,000; et les autres lycées inférieurs, à des degrés divers, sont également subventionnés par le Trésor public.

Il n'est pas jusqu'aux « Ignorantins » qui ne battent leurs rivaux officiels, et dans le diocèse de Reims, notamment, ces Frères dédaignés viennent précisément, dit le *Bulletin* religieux de ces derniers jours, de faire admettre *dix-neuf* candidats sur *vingt* présentés aux examens du baccalauréat des lettres-sciences et des lettres-mathématiques!

De pareils succès de l'enseignement libre sont intolérables! — Mais comment les empêcher? Comment arrêter la désertion croissante des établissements de l'État au profit des écoles libres? — Par un moyen bien simple : en supprimant les écoles libres par la proscription des maîtres qui font leur insolente prospérité.

Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu!

dit le tragique auteur des *Enfants d'Edouard.*

Quand ils ont tant d'élèves, les établissements religieux ne doivent pas vivre davantage...

Mais, ce qui reste, ce sont les trous énormes creusés dans le budget par les subventions croissantes des lycées de l'Etat, auxquelles il faudra joindre la ruine de certaines industries, émigrées avec nos congrégations, et les besoins des milliers d'infirmes, de vieillards, d'orphelins, de malheureux de tout genre, privés désormais des ressources de la charité. — Le pauvre budget, déjà percé comme une écumoire, n'avait pas besoin de ces trous nouveaux pour voir notre argent s'échapper de toutes parts. — D'autant qu'en dehors de ces charges, le déficit s'accroît de mois en mois, et que les relevés officiels le portent actuellement à 101 millions passés! Si l'on y ajoute les 80 millions de l'expédition de Chine, on sera bien près de 200 millions pour la fin de l'année! Et le brillant administrateur de nos finances nous laissera avec une caisse aussi chauve que son propre crâne...

Aussi, la commission parlementaire du budget commence-t-elle à s'émouvoir, et dans ses dernières séances a-t-elle essayé, — fort timidement, d'ailleurs, — de quelques économies, d'abord en supprimant les crédits de la censure théâtrale, laquelle se trouverait ainsi abolie du coup, puis en appelant un contrôle plus sévère sur la distribution souvent abusive des vases de Sèvres, tapisseries des Gobelins et autres œuvres d'art des manufactures de l'Etat.

Malheureusement, ces petites réformes ne peuvent aboutir qu'à enlever quelques gouttes d'eau à l'océan, tandis qu'il serait urgent de tarir les vraies sources de ses débordements.

Combien nous sommes loin, pour la gestion rigoureuse de nos deniers, de la rectitude américaine dont les journaux citaient il y a peu de jours un curieux exemple. — La Cour des Comptes de Washington, en faisant ses révisions, a constaté qu'il y a huit ans, le chèque mensuel remis au président Cleveland pour payer son traitement avait été inférieur de 1 cent (5 centimes) à la somme due; et aussitôt un chèque de 1 cent a été transmis à l'ex-président, qui se propose, dit-on, de le conserver comme un souvenir.

Ce n'est pas chez nous qu'arriveraient des choses pareilles! Ministres et Président n'y oublient pas de toucher leurs honoraires jusqu'au dernier centime, — heureux encore sommes-nous quand la balance ne chavire pas de l'autre côté...

Ne vient-on pas, à ce propos, de nous apprendre que l'administration des palais nationaux a fait une découverte navrante : c'est que le crédit affecté à l'éclairage et au chauffage de l'Elysée est devenu tout à fait insuffisant; que la substitution de l'électricité au gaz a entraîné une augmentation très sensible de dépense, et qu'on ne peut moins faire que de porter l'ancien crédit de 7,500 francs au chiffre de... 50,000 francs!

Il nous semblait pourtant que la Constitution nourricière, en dehors des 600,000 francs de traitement normal du Président, lui allouait 300,000 francs pour frais de représentation et 300,000 autres francs pour frais de déplacements. Peut-être, avec ce revenu, — étant d'ailleurs logé par l'Etat, — aurait-il pu s'éclairer lui-même; mais l'électricité coûte cher; l'économie est une vertu, et M. Loubet, en bon père de famille, pense naturellement à ses petits-enfants.

Je viens de parler de la censure. Bien que la commission du budget ait été unanime à en voter la suppression, il ne faut pas se hâter de la croire enterrée. Plus d'une fois déjà elle a été ainsi à l'agonie, et toujours, au moment suprême, elle a ressuscité. Pourtant, elle paraît avoir du plomb dans l'aile, et il est intéressant de se reporter à cet égard à un piquant débat, passé trop inaperçu, des derniers jours de la Chambre. — Précisément, il s'agissait de cette même question, introduite par un député de Bordeaux, M. Charles Bernard, qui demandait impitoyablement la tête « d'Anastasie », je veux dire la mort de dame Censure, et qui a vivement égayé la Chambre en racontant quelques exploits de MM. les Commissaires du théâtre.

C'est d'abord la *Peur du Carnet*, interdite parce que le ministère y voyait une allusion au carnet d'Arton, ce terrible carnet où sont inscrits les fameux 104 si connus de M. Loubet.

C'est ensuite *Galimard interpelle*, où les ciseaux administratifs ont opéré de nombreuses coupures, surtout pour en faire disparaître le mot « chèque », pour modifier le nom du personnage véreux que l'auteur avait appelé Trouillotin, et pour changer le lieu de la scène, irrévérencieusement placé en plein Palais-Bourbon, — ce qui n'a pas empêché le succès de la pièce, où le grand-duc Alexis de Russie se pâmait dans une loge discrète.

C'est encore *Décadence*, parce que la comédie contenait des passages comme celui-ci :

NATHAN. — Vous aurez beau dire, l'argent est une puissance ; et vous savez bien que tout s'achète.

CHÉRANÉE. — Tout, excepté la France. On la ruine, on ne l'achète pas.

DE PRÉCIGNY. — J'ai le vif regret de partager l'opinion de M. Nathan : ses amis et lui ont l'argent, ils ont le pouvoir, ils ont les places, ils ont même quelquefois la magistrature... Voulez-vous me dire ce qui lui reste, à la France?

JEANNINE (*d'une voix coupante*). — Il lui reste le mépris! Ça rétablit l'équilibre...

Sans doute, c'est de la politique, mais depuis quand la comédie politique est-elle bannie du théâtre? Qui ne se souvient de la *Foire aux Idées*, si retentissante sous la seconde République, et de *Rabagas*, si vibrant sous la troisième?

C'est enfin la *Question des Huiles*, défendue avec fureur parce que l'on y suppose un ministre jouant frauduleusement à la baisse sur les Huiles pour gagner une dot à sa fille, et parce que ce ministre, qui s'appelle platement Chausson, et qui ambitionne de relever un peu ce nom vulgaire pour introduire plus sûrement son enfant dans une famille aristocratique, achète, avec le produit de ses louches opérations de Bourse, un opulent domaine à Lizières, et se fait appeler fastueusement : Chausson de Lizières!...

Y avait-il là de quoi interdire la pièce? Tout le monde sait bien que la supposition sur laquelle elle repose est invraisemblable; qu'aucun ministre ne joue à la Bourse ni n'empoche des gains malhonnêtes, et qu'aucun d'eux, dans nos temps d'égalité démocratique, ne rêve d'anoblissement et de distinctions.

Il y a bien un député à qui le ministre refuse, malgré son insistance, une croix pour un marchand de fromage, son grand électeur, et qui, dans sa colère, crie à l'homme du portefeuille : — « Faut pas me la faire, à la fin... Et la décoration de Vérotin, le couturier des cocottes, qui habille à l'œil votre femme, votre fille et votre maîtresse... »

Mais, là encore, l'allusion ne porte pas. Personne ne pourrait désigner un ministre capable de donner le ruban rouge à un couturier, en échange des factures acquittées de sa femme et de sa maîtresse. Tous les ministres sont au-dessus d'un pareil soupçon, et si l'on n'en était pas convaincu, l'interdiction sotte et maladroite des censeurs donnerait presque à supposer... ce qui n'est manifestement pas.

Puisque nous sommes au théâtre, restons-y pour saluer la réouverture successive des scènes fermées au cours de l'été. Mais elles n'offrent encore que les reprises d'anciens succès : — l'éternelle *Dame aux Camélias* chez Sarah Bernhardt, et encore sans le concours de la tragédienne, qui court l'étranger pour compléter sa cueillette d'automne ; — le *Fils Naturel* d'Alexandre Dumas à la Comédie-Française, et la *Reine Juana*, de Parodi, usée depuis quinze ans au même théâtre ; — l'inévitable *Quò Vadis?* à la Porte-Saint-Martin, et les interminables *Deux Gosses* à l'Ambigu ; — enfin, l'inépuisable *Tour du Monde en* 80 *jours* au Châtelet, les *Cloches de Corneville* à la Gaieté, avec *Carmen* et *Mignon* à l'Opéra-Comique.

Force est donc d'attendre, pour que les nouveautés sortent des limbes, que la société mondaine, retenue encore par la chasse et la villégiature, ait définitivement effectué sa rentrée dans la grande ville.

Pour le moment, deux curiosités amusantes attirent les provinciaux et les étrangers : les quarante Crocodiles de l'Olympia, et la troupe de Phoques du Nouveau-Cirque. — Les amphibies étant à la mode, ces petits théâtres ont habilement saisi l'actualité, et on assure que plusieurs de nos ministres suivent assidûment leurs représentations, comme s'ils voulaient y prendre de savantes et utiles leçons.

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

22 septembre 1901.

Malgré les fêtes que nous venons de donner au tsar, le monde, l'ancien et le nouveau, la France y comprise, n'ont guère le cœur aux réjouissances.

En Asie, le sultan, qui nous nargue à Constantinople, recommence ou plutôt continue l'extermination des Arméniens. M. Denys Cochin a communiqué au ministre des affaires étrangères son projet de l'interpeller sur l'effroyable persistance de ces horreurs, sur ce carnage de nos clients séculaires, qui a pour complément bien naturel la violation de nos anciennes capitulations. On sait d'avance la réponse de M. Delcassé, si même il en fait une; et la suppression de la race la plus industrieuse de l'Empire ottoman, la destruction des immunités et des privilèges, qu'avaient si habilement et vaillamment conquis nos pères, poursuivront leur cours. Notre protection n'est plus qu'une faiblesse pour nos protégés.

A l'autre bout de ce continent, est-ce meilleur en Chine? Qui oserait le dire? C'est la même barbarie narquoise, rouée et atroce. Le protocole, qui était en suspens, a été enfin signé : simple formalité qui, sans garantie sérieuse pour la sécurité de nos protégés, pour le respect de nos intérêts et de nos droits, a pour résultat, à peu près unique, de permettre décemment à l'Europe de retirer ses troupes dont la présence serait plus que jamais nécessaire.

En Afrique, l'Angleterre se montre l'égale du sultan rouge et du prince des Boxers. Le terme du 15 septembre que lord Kitchener avait fixé pour l'application de son nouveau régime de guerre, — fusillement ou pendaison des hommes, déportation des femmes, confiscation des biens, — est arrivé; et nul doute que la parole qu'il a donnée d'être impitoyable ne soit tenue. Elle le sera parce qu'au fond elle est le cri désespéré de son impuissance de plus en plus démontrée par ses récentes défaites; tant qu'un reste de ce peuple boer, si profondément honnête, héroïque et chrétien, se débattra dans le sang et le feu, la rage anglaise, que l'humiliation attise, se

démènera elle-même dans des cruautés qui ne résoudront rien, parce qu'elles exaspéreront de plus en plus les victimes.

Parmi les nombreuses balourdises graves du dix-neuvième siècle, nous nous rappelons le mot de M. de Talleyrand à la Chambre des pairs de 1825, mot que les doctrinaires répétèrent avec des airs solennels : « Si la liberté de la presse avait existé sous Louis XV, le partage de la Pologne eût été impossible. » La liberté de la presse existe de nos jours, elle existe à l'état sauvage; jamais les hommes, rendus à l'état de nature, à l'état des loups et des carnassiers, n'ont commis plus de forfaits contre les peuples et leurs chefs, rois ou présidents.

En Amérique, la mort tragiquement odieuse du président Mac-Kinley a jeté la consternation et le deuil dans la grande République. Lorsque Louis XVI périt sur l'échafaud, les Etats-Unis, par la voix de leurs citoyens les plus intègres et les plus purs, flétrirent le crime. Ils étaient encore au berceau; auraient-ils pu soupçonner qu'en l'espace d'un peu plus d'un siècle, trois de leurs chefs librement élus auraient le sort du Roi martyr? En vain l'hérédité monarchique a été abolie; le vieux virus satanique de l'homme a fait des explosions de plus en plus fréquentes, parce que les barrières légales et morales qui le contenaient, se sont affaissées. C'est dans l'âme humaine qu'est le mal. Tout exécrables qu'ils sont, les assassins sont-ils les plus coupables? Non! Les pires scélérats sont encore les hommes qui, par leurs déclamations et leurs excitations, font les assassins. C'est peut-être en lisant les articles ou les discours de tel ou tel de nos ministres actuels sur le régicide de l'empereur Alexandre II, que le meurtrier du président Mac-Kinley a conçu son crime. Il a pris au sérieux ce que ces farceurs sinistres, qui ne demandaient qu'à être des repus, débitaient contre le gouvernement des sociétés. Il a cru à leur enseignement; et y croyant, il a dit avec une simplicité qui épouvante :

La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère?

Nous n'avons, pour notre part, jamais saisi la ligne de démarcation qui sépare du révolutionnaire l'anarchiste; en lisant ce qui se dit ou s'écrit dans notre pays, nous nous étonnons qu'un patron, un prêtre, un propriétaire, ne soient pas assassinés chaque jour. Lorsqu'un crime, comme celui dont meurt Mac-Kinley, éclate, ceux qu'il embarrasse, s'écrient : C'est un fou! Erreur; jamais crime ne fut plus réfléchi, plus prémédité, plus consciencieux. S'il y a folie, elle a été inoculée par ceux-là même qui l'arguent pour excuser leurs produits.

Evidemment, d'ailleurs, le crime de Buffalo, qui est l'œuvre d'un

monstre, est aussi l'acte, non pas d'un fou, du moins d'un sot. La bête fauve qui tue a un intérêt, elle a une proie à dévorer. Ici, rien de pareil; nul intérêt en vue; c'est le crime pour le crime, pour le plaisir du crime. A quoi pouvait servir de tuer le président Mac-Kinley? Deux fois l'élu de ses concitoyens, il était leur employé bien plus que leur commandant. Il vivait sans faste. Il y a quelques semaines à peine, il habitait paisiblement dans l'Ohio sa modeste demeure de Canton, en un pays où la trace de la France est empreinte sur les noms environnants de Massillon, de Fénelon, ou encore, de Strasbourg. Etait-il un heureux? C'était surtout un laborieux. Dans les événements considérables qui marquèrent sa présidence, et qui, débordant jusqu'aux Philippines, outrepassèrent même la provocante devise l'*Amérique aux Américains*, Mac-Kinley avait-il été un entraîneur? N'avait-il été qu'un entraîné? Loin d'avoir joué ou visé au dictateur, nous sommes porté à croire qu'il aurait plutôt mérité un reproche opposé : celui de s'être montré un serviteur trop passif de l'opinion publique, un agent trop obéissant d'une démocratie prise subitement du goût des conquêtes. Il semble qu'au sein de passions incandescentes qu'il n'avait pas allumées, son originalité fût d'apporter une méthode qui, réglant leur marche, en assurait le triomphe, et qui allait lentement pour aller sûrement. Etait-ce le même rôle que, malgré ses affectations de neutralité, au besoin médiatrice, il allait remplir dans le conflit de la Colombie et du Vénézuela, derrière lequel se remue une des plus grosses questions d'un prochain avenir, la libre communication avec le Pacifique par l'isthme de Panama? Il agissait prudemment et cauteleusement : ne voulant pas, par des démonstrations d'annexions plus ou moins déguisées, effrayer les républiques de l'Amérique du Sud; les invitant même à venir délibérer sur le pied d'égalité avec les Etats-Unis dans le congrès de Mexico, où le nouveau monde ferait une masse compacte et indépendante contre le vieux monde; en attendant, profitant de leur dissolvante anarchie pour les pénétrer peu à peu par l'influence, par le commerce, par l'industrie.

Le président Mac-Kinley était un politique. Il l'avait prouvé par le mélange de vigueur et d'adresse, qu'il avait fini, après quelques essais violents et stériles, par mettre dans le traitement des provinces arrachées à l'Espagne. Il avait presque réussi à Porto Rico, fort sensible aux avantages commerciaux faits à son commerce, à l'entrée en franchise de ses sucres dans les ports des Etats-Unis. Il espérait obtenir, par les mêmes procédés, les mêmes succès à Cuba qui, conquise, n'est pas encore soumise; aux Philippines, où le régime militaire vient, sinon de céder la place,

du moins de la partager avec une sorte d'administration mixte. L'évolution économique, qu'il méditait depuis quelque temps, et que, la veille même de l'assassinat, il avait annoncée à Buffalo, le servait dans son travail d'assimilation des possessions annexées; après avoir refait la fortune des Etats-Unis par des tarifs protectionnistes, même prohibitifs, qui avaient atteint des limites presque invraisemblables, il s'apprêtait à les desserrer, maintenant que ses compatriotes, devenus, par l'effet de ces tarifs, les égaux des plus puissants producteurs de l'univers, étaient en mesure de défier toutes les concurrences. Lorsqu'on a, par exemple, comme les Etats-Unis, cette année, une récolte de 190 millions de quintaux de blé, et qu'on peut, sa consommation intérieure satisfaite, en exporter près de la moitié, est-il surprenant que le libre-échange paraisse une belle chose?

Le président Mac-Kinley n'avait pas montré un sens moindre du pratique et du possible sur le terrain plus délicat des affaires religieuses, où l'écroulement de la domination espagnole dans ses anciennes possessions n'avait laissé que la ruine et le vide. Grâce à la vaste et généreuse intelligence de Léon XIII qu'il admirait fort; grâce à l'habileté d'un Français, Mgr Chapelle, qui est l'évêque americain de la Nouvelle-Orléans, on pouvait espérer une solution acceptable pour les exigeantes défiances des Yankees et la liberté nécessaire de l'Église. La politique du président Mac-Kinley disparaîtra-t-elle avec lui? Elle était trop, nous le croyons, l'expression de l'opinion publique pour le suivre dans le tombeau. Le vice-président des États-Unis, passé immédiatement président, a déjà recueilli la succession; et cela même achève de montrer la féroce et stupide inutilité du crime. Mais il est probable que si la politique reste la même, la façon sera autre. A moins que les responsabilités du pouvoir ne changent l'allure du vice-président d'hier, — M. Roosevelt, qui hérite de la fonction, est un militant de l'impérialisme américain. Il ne s'est pas contenté de préparer sous main les expéditions contre Cuba, il s'y est jeté avec fougue, à la tête du régiment des *rough riders* qu'il avait formé. Il est jeune. Récemment, il émettait l'avis public d'une intervention dans le démêlé columbo-vénézuélien; il est assez naturel que déjà la presse anglaise prévoie maille à partir avec M. Roosevelt pour le règlement de la question, toujours pendante et bientôt ouverte, du Panama.

Les premières paroles du président Mac-Kinley, après avoir reçu les coups de l'assassin, ont été : « Que Dieu lui pardonne! » Ses dernières, en mourant, plusieurs fois répétées : « Que la volonté de Dieu soit faite, et non la nôtre! » Prenant possession du pouvoir,

le président Roosevelt a glorifié son prédécesseur d'avoir couronné sa grande vie « par une mort empreinte de toute la force d'une âme chrétienne ». Il a voulu que « le jour où le corps du défunt président sera confié à sa dernière demeure terrestre fût un jour de deuil et de prières sur toute l'étendue des Etats-Unis ». Il a continué : « Je recommande vivement à tous, en ce jour, dans les endroits où on a l'habitude de prier, de s'incliner en signe de soumission à la volonté du Dieu tout-puissant et de rendre, du plus profond de leur cœur, un hommage d'amour et de respect au grand et bon président dont la mort étreint la nation d'une douleur amère. »

Ces actes de foi des magistrats suprêmes de la plus grande nation libre nous ramènent au tsar, le souverain absolu le plus puissant du continent, exigeant de notre gouvernement, qui l'avait intentionnellement oubliée dans son programme, une visite à la cathédrale de Reims, où il a forcé tous ces malheureux à le suivre comme de simples et plats chambellans dans le temple de Dieu. Quelle scène d'ineffable honte! Notre pauvre patrie la méritait-elle? Le successeur de saint Remy, le cardinal Langénieux, représentant noblement l'Eglise et la France, a reçu notre hôte sur le seuil de sa cathédrale, il l'a introduit dans ces lieux sacrés où a passé toute notre histoire, où la nation très chrétienne est née avec Clovis, où elle est ressuscitée avec Jeanne d'Arc. Pierre le Grand venant s'agenouiller devant le tombeau de Richelieu était moins émouvant que son petit-fils aux fonts baptismaux de la monarchie française. Sous les voûtes de cette merveilleuse cathédrale, — voyant les douze siècles de gloire qui sont partis de cet autel, et voyant les étranges figures qui l'entouraient, — le tsar Nicolas II a pu méditer comment les Etats se fondent, grandissent, règnent, et comment aussi l'affreuse déchéance les ronge au cœur.

A l'heure où, après avoir salué notre marine et notre armée, l'empereur de toutes les Russies rendait cet hommage à notre patrie dans son splendide reliquaire de Reims, que se passait-il chez nous? L'imagination de nos pires ennemis l'aurait-elle pu rêver? Supposez le frisson qui aurait couru dans les veines si M. de Bismarck, après nous avoir mis le pied sur la gorge, nous avait dit, il y a trente ans, joignant le persiflage gouailleur à la brutalité : « France, qui parles de revanche, je ne te crains pas! Je t'ajourne à un quart de siècle et plus. Ce ne sont pas mes Allemands que tu chasseras du sol que je t'ai enlevé, ce seront des Français que toi-même expulseras des provinces que je t'aurai laissées. Tu les expulseras parce que ce sont des faibles, des inoffensifs, des prêtres, des moines, des religieux. Tu les expulseras

parce que tu n'auras pas peur. Aux Alsaciens et aux Lorrains que tu fais semblant de pleurer, tu ne rendras pas leur patrie, tu n'y songeras même pas; tu l'arracheras, pour te faire la main, aux meilleurs, aux plus purs, aux plus désarmés de tes enfants. Si quelque tsar te fait l'aumône d'une visite, tu n'auras pas des drapeaux pris sur l'ennemi ou bien des populations délivrées à lui montrer; tu lui montreras de longues files de proscrits, Bénédictins et Bénédictines, Carmes et Carmélites, Chartreux, Jésuites, Trappistes et Trappistines, que, remplaçant tes héros par des Trouillots, tu pousseras bravement à l'exil. »

De la visite du tsar, nous n'avons rien à mentionner que tout le monde ne sache. Il est à présumer qu'elle est sans portée politique; si l'empereur de Russie avait un secret important et nouveau à nous confier, il ne l'aurait pas ébruité en venant lui-même l'apporter, il nous l'aurait fait passer secrètement. De tous les truchemans qu'il aurait pu prendre, M. Loubet était le pire, puisque, tout ce que dit notre Président de la République, son président du Conseil le contredit. Il n'y a pas un canal moins sûr que celui-là. Le tsar a très nettement déterminé le caractère de son voyage en refusant d'aller à Paris, c'est-à-dire là où est le siège du gouvernement. Comme les organes du ministère le reconnaissent, il a voulu uniquement voir notre armée et notre marine, c'est-à-dire s'assurer par lui-même que les deux ministres préposés, MM. André et de Lanessan, ne les avaient pas encore assez désorganisées pour qu'il dénonçât une alliance à qui manquerait la force.

Là-dessus, nous n'en doutons pas, à Dunkerque comme en Champagne, son impression a été parfaite. Notre armée et notre marine ont résisté à leur ennemi intérieur; le bloc de bronze n'a pas encore été entamé. Le tsar a pu en féliciter l'un des auteurs de notre réorganisation militaire, le général de Boisdeffre, dans l'audience que, par la plus délicate des protestations, il lui a accordée.

L'œuvre du ministère de trahison n'a paru qu'au loin, par intermittences, au Puy, à Chartres, à Marseille, à Saint-Etienne, dans ces manœuvres du Midi où des politiciens habillés en militaires insultent les officiers et désobéissent à leurs ordres. Ce n'est encore qu'un point noir; mais il grossira si le ministère dure. L'accueil particulièrement distingué que le tsar a fait au président du Conseil municipal de Paris, le télégramme si touchant qu'il a spontanément envoyé à l'honorable M. Méline plongé dans le deuil, bien d'autres signes témoignent que, sans s'occuper du misérable gouvernement d'un jour, il a entendu, comme il l'écrivait encore de Pagny-sur-Moselle, à M. Loubet, saluer « de ses vœux les plus

chaleureux la nation française si aimée et appréciée par la Russie. »

D'après toutes les apparences et toutes les probabilités, le tsar Nicolas II n'a fait, en ce moment, visite à la France que pour lui rendre acceptable son entrevue de Dantzig. C'est là, dans le tête-à-tête des deux empereurs, assistés de leurs ministres, que les mots décisifs ont été échangés, ceux qu'on ne répète pas au dehors.

Ce n'est pas assurément que ces mots soient en désaccord avec les bonnes paroles dont nous avons été comblés. La conversation des deux souverains à Dantzig a été, nous en sommes persuadé, pacifique, — pacifique dans le tour du monde qu'elle a pu embrasser, aux Balkans comme aux Vosges. Respect des traités, de ceux qui protègent comme de ceux qui accablent; maintien du *statu quo* européen ; partage égal des influences dans leurs sphères respectives; adoucissement de toutes les questions aiguës qui, comme celles des tarifs douaniers exorbitants, pourraient froisser et léser : voilà, nous le supposons, le fond des entretiens impériaux, fond qui s'harmonise avec le besoin mutuel qu'ont la Russie et l'Allemagne de garder leur liberté d'esprit en Orient et en Extrême-Orient. Dans ces limites, jusqu'à ces limites, l'intérêt français aura été sauvegardé; d'autant plus qu'il se lie étroitement à l'intérêt du grand empire moscovite. Le tsar Nicolas II a-t-il fait de bons ou de mauvais rêves dans le palais de Compiègne où, en 1870, le père de l'empereur d'Allemagne actuel, le prince Fritz, était venu, après Sedan, occuper le lit du pauvre monomane des nationalités qui, avec la France, avait perdu son trône? Il a dû, sans doute, se rappeler les paroles que, devant l'unité germanique ébauchée et avortée en 1849, son bisaïeul Nicolas Ier avait adressées à l'ambassadeur de la République française, le général de Lamoricière : « Si l'unité de l'Allemagne, que vous ne désirez pas plus que moi, venait à se faire..., ce serait notre affaire à vous et à moi [1]. » Cette prévoyance de l'empereur Nicolas Ier est le meilleur ciment de l'alliance franco-russe.

On peut se demander si, dans le travail pacifique qui s'est fait à Dantzig, — comme l'empereur russe se pose en intermédiaire entre la France et l'Allemagne, — l'empereur allemand ne se poserait pas en intermédiaire entre la Russie et l'Angleterre.

Sous ce rapport particulier, les parties diplomatiques que l'intervention collective en Chine a engagées entre des intérêts et des ambitions contraires, sont curieuses à considérer.

Comme nous l'avons dit, le protocole destiné à clore officiellement les négociations ouvertes avec la Chine à la suite du siège

[1] *Souvenirs* d'Alexis de Tocqueville, ministre des affaires étrangères à cette époque.

des légations, est signé. Il ne reste plus dans la capitale du Céleste Empire que la garnison internationale chargée de la protection des représentants des puissances ; et, s'il plaît à Dieu et aux Boxers, la cour impériale rentrera dans son palais qui porte encore la trace des profanations des « diables étrangers ».

Ce dont il faut d'abord féliciter les puissances intervenantes, c'est d'avoir finalement gardé la paix entre elles. La laisseront-elles établie et garantie en Chine? C'est là qu'est le doute. S'il faut en croire certaines dépêches d'origine allemande, déjà les rebelles deviennent menaçants sur la frontière du Petchili; Li-Hung-Chang a beaucoup de peine à les contenir avec les quelques troupes régulières dont il dispose, et dans le Petchili lui-même le brigandage augmente dans d'effrayantes proportions.

En attendant, la France a eu à faire là-bas un essai de l'alliance russe qui la plaçait dans des conditions particulièrement délicates. Cette alliance nous imposait des devoirs assez coûteux : nous étions tenus d'être désintéressés, alors que notre alliée ne l'était pas ; de nous abstenir de toute convoitise territoriale, même sur l'Yunnam, alors que notre alliée satisfaisait les siennes sur la Mandchourie. La prudence nous était d'autant plus nécessaire dans le jeu ingrat de bascule, qu'à un ou deux moments la situation se tendit à se rompre entre Russes, Anglais, Allemands et Japonais. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se reporter aux documents publiés, tant à Londres qu'à Paris, relativement à l'accord anglo-allemand et à l'arrangement, d'ailleurs abandonné, entre le gouvernement de Saint-Pétersbourg et les négociateurs chinois.

La Russie devrait nous savoir un gré infini de notre sympathique réserve à son endroit. Nous l'aidons à grandir sans grandir nous-mêmes. Grâce à ce rôle de tampon que nous avons pris en Chine, l'accord anglo-allemand, si troublant quand il est apparu à l'horizon, s'est dissous. A Londres, on a même fini par se convaincre que la puissance britannique avait des limites, et qu'elle serait impuissante à refouler la Russie en Asie. De là, à comprendre que l'antagonisme créé entre Anglo-Saxons et Slaves était artificiel, et qu'on avait tout à gagner à un rapprochement, il n'y avait qu'un pas. Si l'on en croit les échos qui nous viennent de Copenhague, de Saint-Pétersbourg et de Londres, ce pas serait prochainement franchi. Nous avons en ce sens une indication très précieuse dans le discours sur les affaires de Chine, prononcé par le marquis de Lansdowne dans la séance de la Chambre des lords du 6 août : « Quant à nous, a-t-il dit textuellement, tout ce que nous demandons à la Russie, c'est que nos intérêts garantis par les traités soient respectés et qu'elle ne se serve pas de la *prépondé-*

rance qui lui revient dans ces parages, à notre détriment ou à celui des puissances avec lesquelles nous entretenons des rapports sympathiques. »

C'est là une déclaration dont personne ne saurait évaluer trop haut l'importance. Pour la première fois, en effet, un ministre de Sa Majesté Britannique reconnaît publiquement et explicitement la suprématie de la Russie en Chine. Qu'il y ait là une constatation matérielle à laquelle le génie pratique des Anglais devait se rendre; nous le reconnaissons. Leurs expériences militaires du Transvaal ne peuvent leur laisser aucune incertitude sur le sort qu'auraient en Chine leurs soldats improvisés, de toute provenance, aux prises avec les innombrables masses russes débouchant de plain-pied par la Sibérie et la Perse. De plus, les Anglais ont dû être amenés à penser que, par un rapprochement avec les Russes dont l'industrie ne vaut ni l'industrie allemande ni l'industrie américaine, ils se réserveraient des avantages sur un marché aussi sûr que vaste. Mais, lorsqu'on se rappelle avec quelle hauteur, aux débuts du siège, le ministre anglais refusait à ses collègues européens de laisser hisser leurs drapeaux à côté du drapeau britannique sur les murs de sa Légation où ils s'étaient tous refugiés, on peut mesurer l'espace parcouru dans les idées du Foreign Office; et si la diplomatie française, par son appui donné aux Russes, est pour quelque chose dans cette évolution, ce n'est pas le moindre des services dont elle aura gratifié platoniquement son immense amie et alliée.

La Russie sort avec le gros lot de l'imbroglio chinois. Elle y gagne la Mandchourie; elle a trouvé dans les arsenaux des Célestes le matériel nécessaire pour constituer sans frais un arsenal de premier ordre à Port-Arthur; avant même de toucher sa part d'indemnité, elle s'est rémunérée des frais de son intervention.

Il est bien avéré que l'initiative russe avait provoqué la nomination du feld-maréchal de Waldersee comme commandant en chef de l'armée européenne en Chine. Quoique cette nomination honorifique n'ait pas rapporté tout ce qu'elle promettait, l'empereur Nicolas prenait l'empereur Guillaume par son faible; il lui offrait l'occasion de parader en Chine pour éblouir les imaginations orientales. L'empereur Guillaume a eu des déboires; il n'a pas fait grand, comme il avait rêvé; après avoir prononcé son fameux : *Pas de quartier!* il a vu ses vengeances réduites à peu de chose, à l'exécution d'un fretin de mandarins. Même l'amende honorable du prince Tchoun, qui a dosé ses révérences, a tourné au ridicule. L'Allemagne qui prétendait conquérir, ne conquiert rien; et elle reste confinée dans son ancienne concession où les fièvres déciment ses soldats, et où les marchandises n'affluent guère.

Malgré ces mécomptes, ou peut-être à cause d'eux, l'entrevue de Dantzig, qui s'est passée sans toasts bruyants pour la cantonade, atteste que, si un traité ferme ne lie pas les deux empires, une entente cordiale unit les deux empereurs; et si, comme bien des signes le font croire, le roi Edouard d'Angleterre entre en tiers dans ces relations de famille, on peut en conclure, après comme avant Dunkerque, Reims et Compiègne, que la politique générale est à la paix. Mais est-ce la paix dont parlait au fort de Vitry le tsar Nicolas II, celle qui « avec l'ordre général et le bien-être des nations, repose sur l'équité? » Les Boers, les Arméniens et bien d'autres, tout près de nous, réclameraient.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT QUATRIÈME

(CENT SOIXANTE-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1901.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT QUATRIÈME.

TABLE

DU TOME CENT SOIXANTE-HUTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT QUATRIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1901.

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1901.

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1901.

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1901.

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1901.

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1901.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

